TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41009

REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXVII. — 1er JUILLET 1841.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

TUFTS COLL
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME VINGT-SEPTIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1841

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41009

EUSTACHE LESUEUR.

Eustache Lesueur naquit à Paris en 1617. Son père, originaire de Montdidier en Picardie, était un sculpteur assez médiocre qui avait encore moins de fortune que de talent, mais qui sut reconnaître de bonne heure les dispositions de son fils pour le dessin. Ne se sentant pas de force à lui servir de guide, il se hasarda à soumettre ses essais enfantins au peintre alors à la mode, au peintre tout puissant, au premier peintre du roi, Simon Vouet, qui consentit à recevoir le jeune Lesueur dans son école.

Vers la même époque, un autre enfant, moins âgé de deux ans, fils aussi d'un pauvre sculpteur, était introduit dans l'atelier de Vouet; il se nommait Charles Lebrun. Mais, comme si la destinée de ces deux hommes n'eût pas voulu se démentir un seul jour, tandis que Lesueur était admis par grace et presque par charité, Lebrun se voyait reçu avec empressement et déférence. Un puissant personnage, le chancelier Séguier, lui avait ouvert la porte, et s'engageait à le protéger de sa bourse et de sa faveur.

Dans ce même atelier, où, avec un empressement jusque-là sans exemple en France, une foule de personnes de toutes conditions venaient s'initier à l'art de la peinture, on remarquait un jeune homme de Troyes en Champagne, nommé Pierre Mignard, qui touchait alors à sa vingtième année, et possédait déjà un pinceau si facile et un si grand don d'imitation, que son maître signait parfois ses tableaux

sans scrupule. Vouet, qui aimait l'argent et qui voulait profiter de sa vogue, avait pris son élève en extrême affection, et se proposait même d'en faire son gendre; mais le jeune peintre, comme tous ceux de ses camarades qui se vouaient sérieusement à leur art, était atteint d'une passion irrésistible qui ne lui permettait pas de faire un long bail avec son maître et avec Paris.

L'Italie, visiter l'Italie, telle était l'idée fixe qui possédait alors nos jeunes artistes français. Pendant long-temps c'étaient les peintres italiens qui étaient venus chez nous par colonies : les nôtres alors étaient peu voyageurs et ne franchissaient les monts qu'à rares intervalles. Mais depuis la fin des troubles, depuis la rentrée du roi Henri dans Paris, et surtout depuis son mariage, les rôles étaient changés, et c'étaient nos artistes qui se précipitaient sur l'Italie. La beauté de ses chefs-d'œuvre, qui durant le siècle précédent n'avait pas été universellement comprise en France, avait fini par devenir tellement incontestée, leur renommée était tellement retentissante, que le public ne reconnaissait plus pour peintres que ceux qui revenaient de ce pays-là, et que les jeunes gens couraient y chercher leur brevet de maîtrise, leur baptême d'artistes, et je ne sais quelles recettes merveilleuses pour avoir du génie. Deux sortes d'émigrations étaient alors également nécessaires : les nouvelles Indes pour qui voulait faire fortune, l'Italie pour qui voulait se faire un renom dans les arts.

Aussi, quelque grande que fût la célébrité de Vouet, quel que fût son crédit auprès du roi Louis XIII, qui prenait de ses leçons quatre fois la semaine, cette fièvre de voyages faisait de continuels ravages dans son atelier. Malgré ses instances pour retenir les plus habiles, chaque année lui enlevait un certain nombre de ses bons élèves. Ce fut bientôt le tour de Pierre Mignard. Il alla rejoindre son ami Dufresnoy parti deux ans auparavant; et quelques années plus tard Lebrun, auquel le chancelier Séguier assurait, outre les frais du voyage, une pension pendant six années, se mit aussi à faire ses préparatifs de départ.

Quant à Lesueur, lui qui n'avait ni argent ni patron, il restait à Paris, et voyait, le cœur gros, ses camarades entreprendre l'un après l'autre ce doux pèlerinage.

Il ne savait pas que c'était sa bonne étoile qui le retenait loin de cette Italie si belle, mais si dangereuse. Sans doute il perdait l'occasion de fortes et savantes études; mais que de piéges, que de contagieux exemples n'évitait-il pas! Aurait-il su, comme le Poussin en fut seul capable, résister aux séductions du présent pour ne lier com-

merce qu'avec l'austère pureté du passé? Son ame tendre était-elle trempée pour cette lutte persévérante, pour cet effort solitaire? N'aurait-il pas cédé? et alors que seraient devenues cette candeur, cette virginité de talent, qui font sa gloire et la nôtre, et qui, par un privilége unique, lui ont fait retrouver dans un âge de décadence quelques-unes de ces inspirations simples et naïves qui n'appartiennent qu'aux plus beaux temps de l'art?

Laissons-le donc se désoler et jeter des regards d'envie sur cette terre qu'il ne verra pas; laissons-le racheter à force de veilles et d'études ce qu'il croit le tort de sa mauvaise fortune; et, pendant qu'il travaille à s'affranchir de l'enseignement qu'il a reçu et à se frayer des voies nouvelles vers un but encore vague dans sa pensée; pendant qu'il se promène en rêvant dans ce cloître des chartreux où quelques années plus tard il allait s'immortaliser, et où dès-lors il venait étudier la simplicité des draperies et le naturel des expressions, nous allons suivre ses condisciples en Italie, et chercher ce qu'étaient devenus la peinture et les peintres dans cette patrie de Masaccio et de Raphaël; puis nous jetterons un coup d'œil sur la France, et, après avoir indiqué ce qu'avait été chez elle la peinture durant le siècle précédent, ce qu'elle était à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire vers 1640, nous serons mieux en état de poursuivre le récit de la vie et des ouvrages de notre jeune artiste, et de l'apprécier avec vérité, lui et ses contemporains.

I.

L'Italie, pendant le XVe siècle, avait mis au monde tant de peintres éminens, qu'une période d'épuisement et de stérilité succéda brusquement à cette exubérante production. Dès qu'on a passé les premières années du XVIe siècle, on ne voit plus rien germer, tout commence à tomber ou à se flétrir. Regardez après la mort de Corregio, en 1534, ce qu'il restait encore de cette puissante génération dont il était un des plus jeunes représentans. Raphaël n'était plus depuis quatorze ans; Giorgione, Bellini, Fra Bartolomeo, Léonard de Vinci, le Perugin, André del Sarto, l'avaient précédé ou suivi dans la tombe : de toute cette famille de peintres immortels, il n'y avait de vivans que Michel-Ange et Titien, tous deux âgés d'environ soixante ans, mais destinés, il est vrai, l'un et l'autre à devenir presque centenaires. Michel-Ange était à la veille de renoncer à la peinture pour se livrer exclusivement aux travaux de Saint-Pierre. C'est en 1541 qu'il ter-

mina son *Jugement dernier*, et depuis ce moment il ne toucha plus ses pinceaux. Quant à Titien, il peignit, je crois, jusqu'à sa quatre-vingt-dix-neuvième année; mais quelque temps après sa soixantième il entreprit ses voyages à Barcelone et en Allemagne, et l'on sait qu'après son retour ses tableaux n'ont plus offert qu'un reflet assez pâle de ses brillantes qualités, et que, semblables aux dernières tragédies de Corneille, ils ne doivent pas figurer dans ses œuvres. On peut donc dire que, vers 1540, tous les grands peintres de l'Italie avaient cessé ou de vivre ou de peindre; et, depuis cette époque jusqu'à celle où commence à paraître dans sa maturité une nouvelle génération dont tout à l'heure nous ferons connaître l'origine et le caractère, on voit s'écouler près d'un demi-siècle d'interrègne.

Pendant ce temps la peinture disparut-elle avec les peintres? Tout au contraire, jamais, à aucune époque, les tableaux ne furent aussi nombreux. Chacun de ces grands hommes venait de former une foule de disciples qui, se répandant sur toute l'Italie, l'eurent bientôt transformée en une vaste manufacture. C'est alors que commence l'histoire des écoles, histoire que les critiques italiens développent avec une admiration si complaisante, mais qui n'est en réalité qu'une affligeante démonstration de l'infirmité de l'art moderne et de l'éphémère fragilité de ses plus beaux triomphes. Ces prétendues écoles qui auraient dû perpétuer sinon le génie de leurs fondateurs, du moins leurs traditions, leur style, leur esprit, qu'ont-elles fait? En est-il une seule qui soit restée fidèle à son drapeau? A-t-on vu les élèves marcher avec constance et respect sur les traces de leurs maîtres? A défaut de nouveautés originales que l'époque se refusait à produire, a-t-on continué à cultiver parallèlement, et en face les unes des autres, ces méthodes si diverses dont la variété formait un spectacle si beau et si complet? Non; au bout de quelques années les leçons étaient oubliées, les exemples abandonnés; un certain goût banal et conventionnel pénétrait dans tous les ateliers et leur donnait à tous une même physionomie.

A vrai dire, il n'y eut plus dès-lors en Italie ce qu'on peut appeler des écoles, et, quand on emploie ce mot, on lui prête un sens purement géographique. C'est parce qu'un homme est né sur la rive droite du Pô plutôt que sur la gauche, ou bien à une demi-lieue en deçà ou au-delà des états de l'église et de ceux de Florence, qu'on l'incorpore dans l'école vénitienne, dans la romaine ou dans la florentine, sans qu'il y ait la plupart du temps entre sa manière et le style des chefs de ces écoles le moindre trait de ressemblance. Étranges classifica-

tions, qui prouvent l'impossibilité où se seraient trouvés les historiens de distinguer les uns des autres tous ces peintres du second ordre, s'ils eussent voulu les classer d'après leurs œuvres; ils ont choisi ce qu'il y a chez eux de plus caractéristique, le lieu de leur naissance.

Ainsi, les divins créateurs de la peinture italienne ont à peine cessé de vivre, que leur création s'altère et se décompose; leur noble semence produit des fruits bâtards; tout ce qu'il y avait en eux d'exquis, de céleste, d'immortel, s'évanouit et disparaît avec eux. Le plus pur de tous, celui dont les exemples devaient être sacrés, dont le souvenir devait être un culte, Raphaël, que reste-t-il de son style, de ses leçons, quelques années après sa mort? Son disciple favori, Jules Romain, n'est-il pas immédiatement surpris en flagrant délit d'infidélité et d'oubli? Est-ce l'image de son maître qu'il avait devant les yeux, est-ce à son influence qu'il obéissait, quand il promenait si cavalièrement son pinceau sur les murs des palais de Mantoue? Je ne parle pas de ces tons de chair couleur de brique, de ces teintes noirâtres, de ces ombres outrées, ce sont chez lui de vieilles habitudes; mais pourquoi ces tours de force, ces attitudes tourmentées, ces compositions confuses, ces expressions grimaçantes? Qui pourrait deviner, sauf dans quelques ravissans détails d'ornementation, qu'il y a dix ans cet homme passait sa vie dans la contemplation des types de la plus suave beauté, que l'étude de la nature et de l'antique était sa loi, sa religion? Et les autres élèves bien-aimés, le *Fattore*, *Perino del Vaga*, ne se hâtent-ils pas aussi de répudier l'héritage du maître? Ne dirait-on pas qu'ils sont pris d'horreur pour tout ce qui ressemble à la grace et à la beauté? Ne se jettent-ils pas avec passion dans ce genre exagéré et théâtral contre lequel ils devaient être si bien aguerris?

Il est vrai que le maître lui-même, dans les derniers momens de sa trop courte vie, leur avait donné un dangereux exemple. Le doute était entré dans son ame : cette image de la beauté simple et primitive, que jusque-là il avait adorée avec la ferveur d'un croyant, il commençait à la regarder d'un œil presque hérétique. Tout en protestant contre les novateurs, il se lançait, bien qu'avec prudence, dans la voie des innovations. Comment ses successeurs se seraient-ils faits les champions de son style et de ses préceptes, lorsque lui-même avait donné le signal de la désertion? Et le vieux Léonard, cet austère gardien des traditions du siècle passé, n'avait-il pas aussi, avant de quitter l'Italie, fait quelque petite infidélité à sa propre école? Son fameux carton de Florence était, dit-on, un chef-d'œuvre;

mais il n'était pas exempt d'une certaine exagération, d'un certain désir de faire effet à tout prix. L'entraînement était donc général; les forts comme les faibles, les vieux comme les jeunes, étaient frappés et soumis par je ne sais quelle influence contagieuse, dévorante, irrésistible.

Quelle était cette influence? Il faut oser le dire, c'était celle d'un génie admirable, mais funeste. Depuis le jour où, devenu peintre malgré lui, Michel-Ange avait couvert les voûtes de la chapelle Sixtine de ces gigantesques et splendides peintures, une des créations les plus étonnantes de l'intelligence humaine, il avait jeté le trouble dans tous les esprits; les notions simples du beau avaient été bouleversées; les limites de l'art étaient devenues incertaines, arbitraires, conventionnelles. Les hommes d'un goût sévère sentaient bien que ce n'était pas là de la peinture, mais de la décoration théâtrale; que ce qu'il y avait de vraiment beau, c'étaient les parties qu'on regardait le moins, les tableaux du milieu de la voûte représentant la création du monde, parce qu'on y lisait une pensée sublime traduite sous des formes aussi simples que grandioses; que, quant à ces grands colosses des deux sexes et à cette multitude de personnages accroupis dans tous les sens, ils attestaient un prodigieux savoir, une étude extraordinaire de la partie musculaire et matérielle de l'homme, mais qu'il n'y avait rien là dont on se sentît touché, pas une figure dont on comprît la pensée, dont on pénétrât les sentimens et les passions, pour laquelle on éprouvât de l'aversion ou de la sympathie; que c'était de l'art d'apparat, d'ostentation, qu'on devait contempler avec étonnement, avec respect, et presque avec effroi, mais qu'il ne fallait pas imiter. Voilà ce qu'on aurait pu dire si l'on eût été de sang-froid; mais l'heure de la critique n'était pas encore venue : la foule était en extase; on s'écriait que la peinture était grandie de cent coudées, que les anciens n'étaient plus que des nains, et que désormais l'art des modernes devait être l'art des géans.

Comment, au bruit de ces applaudissemens, à la vue de ces nouveautés étourdissantes, l'esprit d'imitation ne se serait-il pas emparé de tous les assistans? Quel est le peintre qui, en retournant chez lui, eût osé achever ce qu'il avait commencé la veille? Pour lui, tout était mis en question. On eût dit que des régions ignorées, que tout un monde inconnu venait d'être découvert, et chacun semblait se dire que devant cette nouvelle poudre à canon il était impossible de continuer de se battre à l'arme blanche. Les mots de maigreur, de sécheresse, de pauvreté, résonnaient aux oreilles de tous les peintres

comme autant d'anathèmes contre leurs doctrines et leurs ouvrages. Le grand goût, le grand style tournait toutes les têtes, et le désir du succès est une si impérieuse passion, que le projet de se modifier pénétrait même à leur insu dans toutes les consciences d'artistes.

La tentation d'imiter devait être d'autant plus forte que les moyens d'imitation paraissaient plus faciles. Quand on se propose pour modèle un chef-d'œuvre de simplicité, d'expression, de sentiment, dont la beauté provient de la précision du trait, de la finesse des contours, de la suavité du pinceau, n'imite pas qui veut; la maladresse et l'impuissance se trahissent aux yeux les moins exercés. Mais quand il s'agit de tourner le dos à la nature pour s'abandonner à la fantaisie, quand il n'est question que d'outrer, d'exagérer, d'enfler sans mesure toutes les proportions, il devient beaucoup moins difficile, je ne dis pas d'égaler un homme de génie, mais de se faire sa caricature.

Aussi tout le monde s'en mêla : il n'y eut pas, soit à Rome, soit à Florence, si petit barbouilleur qui ne voulût agrandir son style et ne se mît à singer la fougue du grand homme.

Quant aux habiles, ils cherchèrent à se rendre compte des moyens d'où résultaient de si prodigieux effets; ils analysèrent les procédés du novateur et découvrirent que la principale différence entre eux et lui consistait dans une connaissance plus approfondie de la structure intérieure du corps humain; que c'étaient ces notions exactes et scientifiques qui lui permettaient d'accentuer si vigoureusement ses figures, de leur donner des attitudes si audacieuses, et de produire ces raccourcis qui faisaient crier miracle; ils en conclurent que la science de l'anatomie était son secret, et bien vite on se mit à disséquer avec fureur.

Au fond, Michel-Ange avait dans sa jeunesse donné à l'anatomie une assez sérieuse attention; mais il ne faut pas croire qu'il y fût passé maître, ni qu'il en ait fait, comme on le répète, l'étude constante de toute sa vie. Les hommes du métier trouvent dans tous ses ouvrages, aussi bien dans les derniers que dans les premiers, certaines fautes assez choquantes, qu'une étude prolongée lui aurait certainement fait éviter. Il est donc probable qu'après avoir embrassé cette science dans son ensemble, après en avoir saisi les parties les plus saillantes avec la puissance ordinaire de son esprit, il avait fini par se former une anatomie à son usage, et qu'il la faisait obéir ainsi que tout le reste à son imagination.

Mais, comme on supposait que son grand savoir était la clé de son talent, les études anatomiques devinrent de ce moment partie inté-

grante et obligée de l'éducation des peintres. Etudes dangereuses quand elles ne sont pas dirigées par un sentiment vrai et par une saine méthode. Un critique célèbre a dit, je crois, qu'en peinture comme en morale, il fallait prendre garde de trop regarder sous la peau. En effet, la science anatomique a certainement plus gâté d'artistes qu'elle n'en a perfectionné. Quand on sait si bien par cœur tout ce mécanisme caché des muscles et des os, on est tenté, malgré soi, de l'accuser plus fortement que ne le permet la nature. On veut montrer ce qu'on sait, et on oublie ce qu'on voit. On risque même, à force de science, de tomber dans les plus grossiers mensonges, car il ne faut pas croire que chez un corps vivant les choses se passent de la même manière que dans un cadavre écorché : tous ces muscles, raidis par la mort, n'ont plus le même jeu, la même élasticité que lorsqu'une chaleur vivifiante les anime. Si donc vous prenez à la lettre votre anatomie, si vous vous contentez de recouvrir de chair et de peau cet écorché que vous avez dessiné avec tant de soin et d'exactitude, vous faites un être fantastique, qui n'est ni vivant ni mort, qui ne peut ni marcher ni agir. La science des amphithéâtres ne doit être pour le peintre qu'un moyen de mieux observer la nature vivante, et de ne pas se tromper sur certains effets que la superficie des corps n'indique pas toujours clairement; mais, si le moyen devient le but, vous ne pouvez plus produire que de soi-disant figures humaines, aussi étranges dans leurs formes qu'inanimées dans leurs mouvemens. Telle devait être la destinée de presque tous ces peintres qui, sur les traces de Michel-Ange, allaient transformer leur pinceau en scalpel.

Ce n'était pas la première fois que l'anatomie et l'esprit scientifique étaient venus troubler la marche calme et régulière de l'art. Quarante ou cinquante ans auparavant, après la mort de Masaccio, après que ce précurseur, ce divin révélateur de la nature, eut fixé les jalons de la voie de vérité, où l'avenir n'avait qu'à le suivre, on avait vu Antonio del Pollaïulo, d'abord par curiosité, puis par système, s'adonner à l'anatomie, et, pour faire admirer sa science, abandonner dans son dessin les traditions de simplicité. Après lui, Luca Signorelli avait pris la même route, mais avec une hardiesse et un génie que Michel-Ange, comme on sait, n'a pas dédaigné de mettre à profit. L'influence de ces deux hommes, jointe à celle des premières gravures allemandes qui furent vers cette époque importées en Italie, est la cause de ce temps d'arrêt, de cette déviation si étrange, qui se manifeste tout à coup, vers 1460, dans le style jus-

que-là si chaste, si réservé, des maîtres de cette belle époque. Quand on voit dans la plupart des tableaux des Filippo Lippi, des Boticcelli, des Guirlandaïo, un oubli si complet du naturel, une tendance si marquée à l'affectation et à l'exagération maniérée, on a peine à comprendre comment de telles peintures peuvent se trouver placées entre la primitive pureté de Masaccio et l'exquise perfection de Raphaël. L'explication est tout entière dans ces premières invasions de la science anatomique; c'est à elle que ce trouble passager doit être attribué. Mais, heureusement, il y avait alors assez de sève et de jeunesse dans les ames, assez de discipline dans les esprits, pour que ce contact de la science ne fût pas mortel à l'art. Le génie du beau, c'est-à-dire de la simplicité, veillait sur les destinées de la peinture italienne, et le génie du laid, c'est-à-dire de la manière, ne devait pas encore triompher. Léonard vint prouver qu'on pouvait être savant et conserver le caractère le plus ferme et le plus pur; puis, enfin, Raphaël, par l'éclat et l'autorité de ses chefs-d'œuvre, acheva d'anéantir jnsqu'aux derniers vestiges de l'esprit de pédantisme et d'affectation.

Mais, après les succès et les foudroyantes innovations de Michel-Ange, il n'y avait plus de digues assez hautes ni assez fortes pour contenir le flot du mauvais goût. L'âge d'or n'avait duré que quelques jours. Belles et lumineuses journées, dont l'éclat ne s'est éclipsé que pour les yeux contemporains, mais qui brilleront à jamais d'une incomparable beauté!

Nous détournerons nos regards du triste spectacle qui leur succède. Qu'il nous suffise de dire que de jour en jour on vit s'étendre et s'affermir les conquêtes de la manière, c'est-à-dire de cette méthode expéditive et systématique qui applique les mêmes procédés, les mêmes formules, à tous les sujets, à toutes les situations. Mettre en relief les muscles les moins apparens, chercher les poses les plus tourmentées, les attitudes les plus violentes, les gestes les plus invraisemblables; faire des Vénus qu'on prendrait pour des Hercules, des vierges qui ressemblent à des saints Christophes; faire marcher hommes et femmes sur des espèces de colonnes torses en guise de cuisses et de jambes, telle fut la recette, on pourrait presque dire la consigne, adoptée avec enthousiasme dans ce pays qui vingt ans auparavant voyait produire la *Madonna alla Seggiola* et les *Stanze* du Vatican.

Il y eut pourtant quelques résistances isolées et partielles. Parmi tous ces noms obscurs dont nous pourrions faire une insignifiante

énumération, car l'histoire, qui garde un si regrettable silence sur tant de grands artistes du moyen-âge, n'a pas manqué d'enregistrer toutes ces médiocrités de la grande époque; au milieu, dis-je, de tous ces peintres dégénérés, on voit surgir quelques individualités éparses qui, tout en cédant à l'entraînement général, conservent un certain caractère d'indépendance et d'originalité. Il y eut même quelques villes, quelques localités, qui pendant un temps eurent le privilége de rester presque impénétrables à la contagion. Ainsi Ferrare, où Garofolo, un des élèves de Raphaël, s'était retiré, et où, de concert avec Dosso Dossi et quelques autres, il avait fondé une école, Ferrare devint un petit centre d'opposition, où pendant vingt-cinq ou trente ans on refusa comme de contrebande les idées à la mode, et où les traditions des maîtres furent observées, sans chaleur, sans vie, sans feu sacré, mais avec fidélité et respect. On vit aussi Venise, garantie en quelque sorte par ses lagunes, rester long-temps étrangère à la révolution qui venait de s'opérer. L'esprit novateur avait pris chez elle une autre direction : l'éclat et la magie des couleurs étaient devenus l'unique objet de l'étude et du juste orgueil de ses peintres; la gloire qu'ils en acquéraient leur permettait de n'afficher aucune prétention au grand dessin, et de voir sans envie leurs voisins se livrer à leurs savantes extravagances. Paul Véronèse, bien qu'encore jeune quand la passion pour les effets *michelangelesques* était le plus ardente, ne s'en laissa que faiblement atteindre, et resta presque toujours fidèle aux traditions du Titien, dont il venait suppléer la vieillesse. Tout le monde, cependant, ne fut pas aussi sage, et le Tintoret, si moelleux et si suavement éclatant quand il veut bien rester lui-même, ne se contenta malheureusement pas toujours de n'être que coloriste et Vénitien.

Ainsi, même dans les lieux où d'abord il y eut résistance, elle ne fut que momentanée et incomplète; partout ailleurs ce fut une domination subite, générale, exclusive. Le grand artiste avait bien prévu qu'il donnait un si fatal exemple. Il avait tiré l'horoscope de ses imitateurs, et souvent il avait dit qu'une fois lancés sur ses traces, ils ne s'arrêteraient plus, pas même à l'absurde. Lui-même il vérifiait sa prophétie, car il subissait sa propre influence. Comparez le *Jugement dernier* et la voûte de la Sixtine : quel redoublement systématique de témérités, d'effets outrés, de scientifique barbarie! C'est qu'une fois hors du simple et du vrai, l'esprit devient insatiable de raffinemens et de complications. Il lui faut chaque matin quelque chose de plus nouveau, de plus hardi, de plus extraordinaire. C'est

comme les épices en gastronomie, comme le bruit en musique : on va de la trompette au trombone, du trombone à l'ophycléide, puis de l'ophycléide au tam-tam et au *colpo di canone*.

Aussi quel spectacle! quelle peinture! D'année en année, l'imitation devenait moins intelligente et plus désordonnée. Plus l'ombre de correction dans les détails, de raison dans l'ensemble, de fini dans l'exécution. Michel-Ange, en mourant, eut la douleur d'assister à cette anarchie, à ce chaos, suites inévitables de sa révolte contre le beau. Il haussait tristement les épaules, pendant que ces myrmidons levaient bravement la tête et se croyaient fort supérieurs à tous les peintres et à Michel-Ange lui-même. On ne peut rien imaginer d'égal à l'infatuation de cette époque. Le grand art des raccourcis, la science de l'emmanchement des os, donnaient au public comme aux peintres un orgueil extravagant. Tout le monde criait au progrès, et l'on traitait en pitié Raphaël, Léonard et les anciens.

On peut dire que, sous Clément VIII et sous Sixte V, le délire parvint à son comble. L'habitude de peindre de pratique avait été portée à tel point, que dans les ateliers on avait complètement perdu l'usage d'étudier le modèle vivant. On s'exerçait la main d'après certains exemples convenus, puis on prenait son vol. La fougue, le faire impétueux, couraient les rues. Improviser les tableaux sans faire de dessin, jeter les fresques sur les murailles sans faire de carton, telle était la preuve convaincante de la supériorité et du génie. Tout ce qui n'était pas *fatto alla prima* ne méritait pas qu'on le regardât. Les Pomeranci, les Semino, les Calvi, et tant d'autres, n'étaient des colosses de réputation que parce qu'ils pouvaient couvrir de peinture deux toises carrées en un jour. Aussi Cambiasi, le Génois, après avoir bien cherché comment il pourrait surpasser ses rivaux et se donner une grande illustration, ne trouva pas de meilleur moyen que de se mettre à peindre des deux mains à la fois.

Les choses en étaient venues à ce point où une réaction doit nécessairement éclater; le signal en fut donné vers 1580 par les fils et le neveu d'un tailleur de Bologne, Antoine Caracci. Cette famille heureusement douée, mais qui cent ans plus tôt n'aurait occupé qu'une place honorable dans le cortége des grands maîtres, était appelée, grace aux circonstances, à une immense célébrité. L'apparition des Carrache est un de ces évènemens qui s'amoindrissent en vieillissant, mais qui, vus de près, ressemblent à une révolution. Qu'avaient donc fait ces prétendus novateurs, pour causer tant de bruit? Ils avaient eu la bonne foi de regarder attentivement quelques tableaux du Cor-

rége et de se dire : Cela est tout autrement fait que ce qu'on peint aujourd'hui; voilà de la couleur, de la transparence, de la chair, de la vie, de la peinture en un mot. Puis, devant Raphaël, ils étaient tombés dans une pieuse extase; ils avaient compris les graces pénétrantes de Léonard; la magique splendeur du Titien les avait émus, transportés, et ils avaient eu l'audace de proclamer tout haut leur admiration. Encouragés par quelques jeunes gens qu'un dégoût instinctif éloignait des ateliers à la mode, ils ouvrirent une école et l'appelèrent *Academia degli Desiderosi*, ce qui semblait dire : école de ceux qui regrettent le passé, qui méprisent le présent, et aspirent à un meilleur avenir. La nouvelle école déclara donc franchement la guerre aux routines et aux procédés de convention; elle réhabilita la mémoire et les chefs-d'œuvre des grands peintres. Mais, dès qu'il fut question de passer de la critique à l'action, et d'imprimer une direction à l'art qu'on voulait ressusciter, au lieu de se placer en face de la nature, de l'étudier à nouveau, de la traduire avec un sentiment qui leur fût propre, et de se créer ainsi un style nettement caractérisé, les Carrache crurent que leur mission consistait à fondre et à amalgamer toutes les qualités dominantes des différens chefs-d'œuvre. On eût dit que leur admiration, à force d'être impartiale, ne leur permettait pas de faire un choix, ou plutôt que, désespérant d'égaler le créateur de chaque genre en luttant avec lui sur son domaine, ils préféraient ne lutter avec personne en particulier, et se montrer, sinon plus parfaits, du moins plus complets que tout le monde. Manquant de courage ou d'inspiration pour prendre un parti net et simple, ils s'étaient arrêtés à un parti mixte, ou, comme on dirait aujourd'hui, à l'éclectisme.

Leur tentative n'en eut pas moins un immense succès d'estime; tous les hommes modérés, et le nombre en est grand après une si longue anarchie, accueillirent avec une joie profonde cette idée de ne rien exclure, d'éviter tous les excès, d'admettre toutes les beautés, de ne copier aucun maître et de les imiter tous. Puis c'était chose si nouvelle, qu'un tableau peint avec soin, étudié, travaillé, fini avec une certaine conscience. Bientôt on ne parla plus que des Carrache : ils furent proclamés, dans toute l'Italie, les restaurateurs de la peinture, les rénovateurs du goût.

Mais leur triomphe devait être bientôt troublé par de violentes agressions; au sein même de leur école se trouvaient des esprits entiers et résolus que ce régime d'impartialité et de tolérance universelle ne pouvait accommoder. Pour eux, ce n'était rien d'avoir renversé la

tyrannie d'un genre exclusif, il fallait s'affranchir de tous les genres, rompre avec toutes les traditions, oublier toutes les règles, dédaigner tous les exemples, et ne suivre qu'un seul guide, n'adopter qu'un seul maître, la nature.

Le chef de ces dissidens fut un étrange et fougueux personnage, Michel-Ange de Caravaggio, fils d'un maçon et maçon lui-même dans son enfance, homme bilieux et querelleur, sans lettres, sans culture, mais coloriste par instinct et systématique jusqu'à la fureur : il ne fit que passer dans l'atelier des Carrache. Pour un homme de sa trempe, l'éclectisme était une pauvre muse; ses maîtres lui firent l'effet de timides réformateurs : il les abandonna; puis, en vrai révolutionnaire, il alla jusqu'au bout de ses idées. Pour lui, l'art n'avait d'autre but que l'imitation littérale, mais vivante, de la nature, de la nature telle quelle, sans choix, sans exception, et, pour mieux prouver qu'il ne choisissait pas, et que tout, même le laid, lui semblait beau, pourvu que la traduction fût saisissante et vigoureuse, il affecta de ne s'attacher qu'à des modèles vulgaires et grossiers. Cette prédilection pour les cabarets et les corps-de-garde, ce mépris de l'Olympe et de ses habitans, de l'antique et de ses statues, cette audace triviale et populaire, tout en faisant le scandale et le désespoir de quelques-uns, charmaient une foule d'esprits blasés que les prudentes innovations des Carrache avaient à peine effleurés. Ceux même que le côté cynique de cette peinture effrayait le plus, ne résistaient pas toujours aux attraits d'une palette si chaude, d'oppositions si tranchées, d'effets si surprenans; enfin la vogue s'en mêla, et bientôt le parti des *naturalistes*, comme on les appelait, devint presque aussi nombreux qu'il était intolérant, et des hommes puissans et haut placés, cardinaux, comtes et marquis, se déclarèrent ses protecteurs.

A la vue de ce radicalisme triomphant, les débris du vieux parti, les amis du grand goût et du style héroïque, se réveillèrent et rentrèrent dans la lice. Leur champion n'était pas un athlète aussi nerveux que Caravage, mais un homme remuant, pétri d'orgueil et d'intrigue, et capable de tenir la campagne à force de savoir-faire. Son nom est à peine connu de nos jours; mais alors qui ne parlait en Italie du chevalier Joseph d'Arpino, ou, comme on disait à l'italienne, du Josépin (Giuseppino)? Il avait eu soin d'en parler avant tout le monde, et avait lui-même établi sa réputation par des moyens qui permettent de croire que, s'il ne fut pas un grand peintre, il eût été un grand journaliste. Aussi, disait-on après sa mort que ses ouvrages étaient devenus muets dès qu'il avait perdu la parole.

Pour tenir tête à Caravage, Josépin eut l'art de conquérir la bienveillance et jusqu'à l'amitié de tous les papes sous lesquels il vécut, de se procurer dans toutes les villes d'Italie des protecteurs et des porte-voix, puis enfin de rajeunir et de discipliner ses sectateurs par l'invention d'un nouveau symbole, d'un nouvel article de foi. Caravage avait proclamé le *naturalisme*, Josépin inaugura *l'idéalisme*.

Ces deux mots une fois lancés dans le public, on se battit à outrance; jamais peut-être querelle aussi envenimée n'avait troublé le domaine des arts. Ce serait une longue et dramatique histoire que le récit de cette controverse. Des flots d'encre coulèrent, et le sang même fut répandu, car le chef des *naturalistes* n'entendait pas raillerie, et, dans ce bruyant conflit d'argumens et de théories contradictoires, il trouvait quelquefois plus commode et plus prompt de répondre à coups de dague ou de stylet.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est l'étrange abus qu'on faisait de ces deux mots *idéal* et *naturel*. Pour le Josépin, l'idéal n'était ni le beau, ni le vrai, ni le pur par excellence, c'était le chimérique, le conventionnel, l'arbitraire. Et quant à Caravage, ce qu'il appelait le naturel n'était autre chose que le trivial. Le Josépin, aussi bien que Caravage, avait le plus parfait mépris pour l'antique, et Caravage, pas plus que le Josépin, n'aurait jamais consenti à imiter purement et simplement la nature, sans la farder, sans la systématiser. Il ne respectait pas même ce qu'il y a de plus sacré pour un peintre dans la nature, la lumière du jour; il lui fallait une lumière de convention. Les murs de son atelier étaient barbouillés de noir, et il ne laissait pénétrer la clarté que par une étroite ouverture pratiquée près du plafond, afin d'éclairer vivement quelques parties de ses modèles, en laissant tout le reste dans une profonde obscurité. Ainsi, pour imiter la nature, il commençait par la déguiser : l'amour du factice et de l'artificiel avait pénétré si avant dans tous les esprits, que les plus indépendans ne pouvaient abandonner une manière sans retomber dans une autre.

Tel était l'état des choses vers les premières années du XVIIe siècle : d'un côté, Caravage, dans toute la fougue de ses innovations; de l'autre, Josépin ranimant, réchauffant, à force d'adresse, les vieilles traditions académiques; puis, au milieu, les Carrache se posant en médiateurs, ne donnant raison à personne, contentant un peu tout le monde, et s'appuyant particulièrement sur les hommes qui ne veulent pas se compromettre, et qui, devant un tableau, sont bien moins préoccupés du besoin d'être émus que de la crainte de mal juger.

Caravage ne vécut pas long-temps : une fièvre violente l'emporta, en 1609, à l'âge de quarante ans. Le plus célèbre des Carrache, Annibal, mourut la même année. Quant à Josépin, il eut le talent de vivre plus de trente ans encore : mais la mort de ses rivaux ne changea rien à sa vie militante. Caravage laissait des élèves tout aussi exclusifs, tout aussi passionnés que lui. Les Guerchin, les Ribera, loin d'éteindre le feu de leurs sarcasmes, donnèrent aux hostilités un caractère peut-être encore plus violent. Josépin soutint le choc et resta jusqu'au bout de sa longue carrière à la tête d'un parti puissant, quoique obscur, et dans les bonnes graces d'une fraction notable du public italien.

Il est vrai qu'une heureuse diversion, en appelant ailleurs ses adversaires, lui avait permis de respirer. Ici se présente une nouvelle phase de cette histoire que nous cherchons vainement à ne pas trop prolonger.

De l'atelier des Carrache étaient sortis quelques hommes sur lesquels tous les regards commençaient à se fixer. L'un d'eux, le Guide, après avoir essayé du goût mixte et tempéré de ses maîtres, y avait renoncé comme Caravage, mais pour prendre la route opposée. Caravage s'était fait systématiquement obscur, le Guide résolut de se faire systématiquement lumineux. L'un n'introduisait la lumière que par le trou de la serrure, l'autre en inonda ses tableaux. A tout ce qu'il y avait de neuf et de séduisant dans ce parti pris, dans ce plein soleil systématique, ajoutez un dessin doux et facile, une touche gracieuse, une imagination souple, féconde, parfois brillante, et vous comprendrez les immenses, les triomphans succès de Guido Reni. Jamais peut-être aucun peintre, même dans la grande époque de l'art, n'avait excité pareil enthousiasme; jamais pareille cohorte d'élèves et d'admirateurs ne s'était pressée dans un atelier.

Les *naturalistes,* laissant là le Josépin, tournèrent bien vite leurs attaques contre le nouveau venu; mais, soit que la place leur parût trop fortement gardée, soit que l'esprit de système, bien que diversement appliqué, établît entre eux et le Guide une certaine communauté sympathique, la guerre fut de courte durée, et ils préférèrent se ruer sur un autre élève des Carrache qui se proposait un tout autre but que son heureux camarade. Le Dominiquin avait formé le dessein de ne suivre aucun système, pas même l'éclectisme, de n'adopter aucune manière, de travailler à sa mode avec patience et réflexion. Sa bonne foi pleine de faiblesse, son esprit sévère, mais indécis, son imagination noble et pure, mais inégale, ne le rendaient

pas propre à ce rôle hardi de réformateur. Il faisait souvent acte de résistance, mais souvent il cédait au torrent. Son intention n'en était pas moins réputée pour le fait, et le projet de n'appartenir à personne le faisait persécuter par tout le monde, aussi bien par l'Espagnolet au nom de Caravage, que par Lanfranc au nom de l'idéalisme.

Les essais du Dominiquin, ses tentatives d'indépendance et d'isolement, tentatives imparfaites, mais généreuses, furent les derniers efforts de l'individualité, de la vérité, de la conscience, contre la domination de la manière, contre le despotisme des ateliers. Aucun autre Italien, après lui, n'essaya de se révolter pour la liberté de l'art. Aussi, dès qu'il fut mort, ou même dès la fin de sa vie, de 1630 à 1640, on vit la peinture italienne descendre à un état encore plus banal, encore plus routinier, s'il est possible, que dans la période qui précède l'apparition des Carrache. Leur sagesse modératrice, l'originalité sauvage de Caravage, la suavité du Guide, la conscience de Dominiquin, n'avaient produit qu'un temps d'arrêt. La manière avait été rajeunie, modifiée, diversifiée; elle n'avait pas été étouffée, et son action, un moment comprimée, allait déborder et se répandre avec une puissance invincible.

L'Italie et l'Europe n'en étaient pas moins convaincues qu'elles assistaient au véritable âge d'or de la peinture. La fécondité, la puissance extraordinaire de tous ces maîtres, les parties vraiment brillantes de leurs talens, la passion toujours croissante des grands seigneurs, des prélats, du public, pour les tableaux; les controverses allumées, les querelles incessantes, tout, jusqu'aux coups de poignards et aux empoisonnemens, donnait aux questions d'art un aspect dramatique et saisissant. Jamais la peinture n'avait fait tant de fracas. La vie politique du pays, qui au temps des Médicis bouillonnait encore au fond de quelques ames, s'était complètement engourdie et avait fait large place à des passions plus innocentes, mais non moins vives. Les ateliers étaient des clubs agités, intolérans, tapageurs. Disserter sur la peinture était la première affaire de la vie. Il n'est donc pas étonnant que les contemporains aient pris le change et qu'ils aient cru que les choses dont on parlait avec tant de feu et de passion n'avaient jamais été aussi belles ni si parfaites. Les idées vraies sur la marche et sur l'histoire de l'art n'étaient encore soupçonnées de personne, et chacun s'imaginait qu'en peinture, comme dans les sciences physiques, l'expérience était la condition du progrès, et que le dernier mot était toujours le meilleur.

C'est au milieu de ces illusions, c'est dans cette atmosphère d'er-

reurs, de faux systèmes, de folles théories, que nos jeunes artistes français se lançaient avec une aveugle et confiante ardeur. Au travers des flots de poussière que soulevaient les hommes du présent, c'est à peine si leurs yeux pouvaient pénétrer jusqu'au passé. Ils apercevaient de loin l'antique et le XVe siècle, ils leur faisaient la révérence comme à des reliques avec une piété distraite, puis ils se plongeaient tout entiers dans l'étude des procédés, des formules, des recettes à la mode.

Voilà ce qui les attendait en Italie.

Voyons maintenant ce qu'ils trouvaient à leur retour en France. L'art avait-il eu parmi nous les mêmes destinées qu'au-delà des monts? Les esprits avaient-ils subi les mêmes variations, obéissaient-ils aux mêmes influences? En un mot, quel avait été, et quel était alors l'état de la peinture en France? Il faut qu'on nous permette de jeter les yeux sur ces diverses questions, avant de revenir à notre sujet pour ne le plus quitter.

II.

Lorsque le Primatice, et avant lui le Rosso, furent appelés par François Ier pour diriger les travaux de ses maisons royales, il n'existait rien en France qui eût la moindre analogie avec la peinture italienne. Nous avions bien des peintres, et même des peintres d'un certain talent, mais les uns coloriaient encore, comme au temps passé, de délicates miniatures, d'autres faisaient quelques portraits d'une exacte et naïve ressemblance, le plus grand nombre peignaient sur verre. La peinture sur verre, cet art qui avait grandi et prospéré sur notre sol, que l'Italie nous avait emprunté plusieurs fois, que jamais elle n'avait réussi à s'approprier, cet art tout national que nos gentilshommes exerçaient sans déroger, le moment approchait où il allait s'éteindre; mais ses dernières heures devaient être éblouissantes, et nos artistes semblaient tenir à honneur de ne pas l'abandonner.

Ainsi des miniatures sur vélin, des portraits, des modèles de tapisserie, des vitraux, voilà ce qu'on faisait chez nous pendant qu'en Italie la peinture, après s'être glorieusement élevée à la plus haute perfection qu'elle puisse atteindre chez les modernes, inclinait déjà vers sa décadence.

Rien ne pouvait être plus funeste à la France que la tentative de la mettre d'emblée et d'un seul coup à l'unisson de l'Italie. En lui

supprimant ses années d'apprentissage, on lui enlevait toutes ses chances d'originalité. Il faut à un pays, pour s'élever au sentiment de l'art, les épreuves d'un noviciat, il faut qu'il se fraie lui-même son chemin : si l'artiste passe subitement de l'ignorance au savoir le plus raffiné, ce n'est qu'à la condition de singer ce qu'il voit faire et d'employer des procédés dont il ne comprend ni le motif ni l'esprit. Faire fleurir la peinture en France était un louable projet, mais il ne fallait pas transplanter l'arbuste tout couvert de ses fruits; il fallait préparer le sol, faire germer la plante, la laisser croître en liberté, et l'acclimater par une intelligente culture. Notre jeune roi victorieux ne devait pas avoir cette patience. Aussi peut-on dire qu'avec les meilleures intentions du monde il exerça sur l'avenir de la peinture en France une assez fâcheuse influence. Les protecteurs des arts ont si rarement la main heureuse!

Il eut cependant pour son coup d'essai un merveilleux bonheur. Léonard de Vinci consentit à le suivre. C'était l'homme par excellence pour parler à nos esprits, pour nous inspirer le sentiment et l'amour du vrai beau, non par la passion et l'enthousiasme, mais par notre faculté dominante, l'intelligence. S'il eût été d'âge et d'humeur à faire notre éducation, nos artistes l'auraient admirablement compris. Il eût respecté leur goût simple, exact et naïf, tout en cherchant à l'épurer; il les eût dirigés sans les faire sortir violemment de la pente qui leur était naturelle.

Malheureusement Léonard était vieux, fatigué; il venait en France pour son repos bien plus que pour notre enseignement. Il ne daigna pas même jeter les yeux sur nos peintres ni s'enquérir de ce qu'ils faisaient; et pendant les trois années qui se passèrent entre son arrivée et sa mort (1), le seul travail qui l'occupa quelques instans fut un projet de canal pour l'assainissement de la Sologne.

Son passage ne laissa donc point de trace, et bientôt les malheurs qui pesèrent sur la France firent évanouir tous ces projets d'importer parmi nous la peinture italienne.

Mais dix ans plus tard, lorsque le roi eut fait trève avec sa mauvaise fortune, ses souvenirs d'Italie se réveillèrent, et il voulut que Léonard eût un successeur.

On lui envoya de Florence l'homme qui était le moins fait pour comprendre nos artistes, pour guider leur inexpérience, pour tirer parti de leurs qualités. Le Rosso était un esprit exclusif et dédaigneux, ne comprenant que ce qu'il savait, n'estimant que ce qu'il

(1) 1516-1519.

faisait, peignant tout de pratique sans se soucier de la nature, ne respectant que Michel-Ange, et n'admettant même pas qu'il eût existé une peinture avant l'inauguration du grand style académique.

Il vint s'établir à Fontainebleau avec une petite légion d'artistes ses compatriotes que le roi lui avait permis d'amener, et dont les noms n'étaient pas tous obscurs; car on comptait dans le nombre Lucca Penni, Naldini, Domenico del Barbieri, Bartolomeo Miniati, et, parmi les sculpteurs, Lorenzo Naldini, Antonio Mimi, Francesco da Pellegrino, Gian-Battista della Palla.

Le Rosso n'avait pas voulu faire seul le voyage, parce qu'il était sincèrement convaincu que la France était un pays de sauvages, et qu'il n'y trouverait personne pour lui nettoyer sa palette ou pour dégrossir une statue.

Bien qu'il pût être désabusé avant même d'avoir touché Fontainebleau, il n'en montra pas moins la plus grande pitié de tout ce qu'il voyait. La sécheresse, la minutieuse exactitude, la patience studieuse de nos *maîtres ymaginiers,* excitaient sa compassion, et ses compagnons et lui en faisaient le sujet d'intarissables railleries.

Et pourtant, à côté de cette sécheresse et de ces tâtonnemens maladroits, que de belles et nobles choses n'y avait-il pas alors dans ce pays prétendu barbare! Sans parler de nos églises, de nos donjons, et des monumens de toute sorte que produisait depuis trois siècles cette architecture audacieuse dont les témérités même décelaient le profond savoir, sans parler de tout ce qui devait survivre encore de notre sculpture du XIIIe siècle, laquelle, soit dit en passant, et sauf à le prouver ailleurs, est une création qui n'appartient qu'à nous et qui n'a pas d'analogue en Italie; sans parler enfin de ces éblouissantes verrières qui resplendissaient dans toutes nos églises, n'y avait-il pas dans la sculpture, et même dans la peinture contemporaine, une certaine bonhomie, un certain accent de vérité, d'expression et de sentiment, que les plus grandes incorrections ne pouvaient faire méconnaître? Eh bien! c'étaient lettres closes pour ces coryphées des écoles d'Italie; la routine et les règles de convention leur offusquaient si bien l'esprit que ces dons naturels dont ils étaient déshérités, ils ne pouvaient les apprécier ni même les apercevoir.

Toutefois, malgré son grand dédain pour nos artisans français, le Rosso fut contraint, par ordre du roi, d'en prendre un certain nombre à son service, et de les admettre dans sa colonie italienne. Leur éducation fut bientôt faite; les pratiques d'ateliers ne sont pas de grands

mystères, et en quelques années maître François d'Orléans, maître Simon de Paris, maître Claude de Troyes, maître Laurent Picart, étaient aussi bien en état de manier hardiment la brosse, de faire des muscles outrés et de donner à leurs figures des poses théâtrales, que s'ils eussent passé toute leur vie au-delà des monts.

Les gens de cour crièrent miracle, le roi fut enchanté, et le Rosso se fit valoir. Il venait, disait-il, de civiliser la nation française en l'initiant aux secrets de l'art italien. Aussi, fut-il successivement nommé surintendant des bâtimens royaux, valet-de-chambre du roi, puis chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris; il touchait de gros revenus et menait grand train de gentilhomme, avec force domestiques, chevaux et bonne table.

Mais au milieu de cette prospérité la mort le surprit : il avait à peine cinquante ans; il y en avait neuf qu'il était en France (1).

Le Primatice lui succéda dans son emploi de surintendant des travaux de Fontainebleau; c'était un esprit plus fin, plus délicat, moins absolu que le Rosso. Il tenait, par ses premières études, à l'école de Raphaël, mais il s'était gâté la main et le goût; il était tombé dans la pratique et la manière en travaillant à Mantoue, sous les ordres de Jules Romain, devenu lui-même infidèle à ses traditions de jeunesse.

Ainsi, les leçons du Primatice, pas plus que celles de son prédécesseur, ne devaient nous reporter aux beaux temps de la peinture italienne (2); il y avait dans les œuvres du nouveau surintendant quelque chose de plus élégant, de moins pédantesque, mais c'était la même habitude des procédés d'école, le même oubli des vérités et des inspirations primitives. L'un comme l'autre nous faisaient franchir à pieds joints près de deux siècles d'intervalle; lacune irréparable par laquelle nous tombions brusquement de cette simplicité qui s'essaie à étudier la nature, mais qui ne sait pas encore l'exprimer, à cette habileté qui ne daigne plus la consulter et qui la défigure en voulant l'embellir.

Si les faveurs royales avaient été prodiguées au Rosso, le Primatice en fut accablé. Le roi le mit à la tête de tous ses travaux, lui confia la direction de toutes ses fêtes, l'acquisition de tous ses tableaux ou statues; rien enfin ne fut négligé pour qu'il exerçât une action scu-

(1) 1532-1541.

(2) Les seules leçons de la belle époque, les seuls exemples de l'âge d'or qui avaient pénétré en France, c'étaient huit ou dix tableaux acquis par le roi, et qui ornaient son cabinet. Dans ce nombre, il y en avait quelques-uns de Raphaël, mais presque tous de sa dernière manière.

veraine sur tout ce qui dépendait des arts du dessin. Et cela dura non-seulement tant que vécut le roi, mais tant que régnèrent et son fils et deux de ses petits-fils. Ce ne fut qu'en 1570 que le Primatice termina sa longue carrière : il y avait vingt-neuf ans qu'il jouissait d'une sorte de domination sur les travaux d'art à la cour de France; il y en avait trente-huit que cette domination appartenait à un Italien. Et notez bien qu'indépendamment de ces influences permanentes, l'Italie n'avait cessé pendant ce temps d'agir sur nous non-seulement par les émigrations fréquentes de subalternes et de manœuvres, mais par les voyages plus ou moins prolongés d'hommes d'un certain renom, tels que Nicolo de Modène, Vignola, Servio, Salviati et beaucoup d'autres.

Il ne faut cependant pas en conclure que le goût français se fût complètement italianisé, et qu'une subite métamorphose se fût opérée à la voix de François Ier. Les choses ne vont pas aussi vite; même à la cour, il y avait deux partis : il est vrai que ceux qui ne cédaient pas au torrent et qui se déclaraient médiocrement touchés de toute cette science italienne, étaient en assez faible minorité; mais à la ville, mais dans le pays, c'était tout le contraire.

Il est assez difficile de définir et de caractériser ce qu'était alors le goût français proprement dit; il faudrait remonter jusqu'au XIIIe siècle pour trouver dans sa pureté et dans son énergie ce qu'on peut appeler notre goût vraiment national. Sous saint Louis, tout est simple, naturel, à grands traits; le matériel de l'art, le métier, est encore novice, mais l'idée est puissante et le sentiment vivifiant. C'est là notre véritable renaissance, celle qui vient de nous-mêmes et qui n'appartient qu'à nous. Aussi, pas l'ombre de bizarrerie ni d'affectation : c'est la clarté, la netteté, la facilité de l'esprit français. L'influence germanique et l'influence italienne n'apparaissent pas encore; mais bientôt une certaine subtilité à la fois naïve et raffinée, un certain naturel trivial en même temps qu'affecté, nous arrivent d'Allemagne et de Flandre par le chemin de la Bourgogne; l'invasion commence au XIVe siècle, elle est complète au XVe. Heureusement, comme pour nous servir de contre-poison, le XVe siècle est à peine à son déclin, que nous voyons venir de Lombardie un essaim de formes charmantes, pures, suaves enchanteresses, comme tout ce qui se créait encore alors sous ce ciel privilégié.

C'est à cette double influence qu'obéissent presque tous nos artistes sous Charles VIII, sous Louis XII et dans les premières années de François Ier. Leurs compositions n'ont plus le cachet flamand ni

germanique, elles ne sont pas non plus tout-à-fait italiennes; c'est quelque chose de fondu, de tempéré, dont tous les élémens sont étrangers à notre sol, mais dont l'ensemble nous est propre et revêt notre caractère.

Je parle ici particulièrement de la sculpture et de l'architecture, parce que c'étaient alors les deux arts dominans, les deux arts populaires; néanmoins on peut en dire à peu près autant de la peinture sur verre, de la peinture de décoration, et même de la peinture de portraits. Ce dernier genre, il est vrai, était loin d'avoir renoncé à ses habitudes d'imitation littérale et sèchement étudiée qui provenaient des traditions allemandes; mais il avait cependant adopté peu à peu quelque chose de cette finesse veloutée et transparente qui distinguait les beaux portraits exécutés en Lombardie. Ainsi, Janet, même dès sa jeunesse, tout en appartenant à l'école d'Holbein, se rapprochait déjà par quelques points de celle de Léonard, et de ce mélange il résultait une manière toute particulière de traiter le portrait, manière qu'on pouvait appeler française.

N'oublions pas enfin qu'à côté de ce goût lombardo-gothique, ou, pour employer des termes consacrés, à côté de ces formes du commencement de la *renaissance*, les formes purement et exclusivement gothiques conservaient encore des partisans, soit dans le fond de quelques provinces reculées, soit chez les personnes avancées en âge, dans les vieilles familles parlementaires, et parmi cette partie de la population qui s'associait à la réforme et à sa haine de l'Italie. Ce n'étaient là toutefois que des exceptions, et presque toute la génération active et impartiale se livrait avec entraînement à l'amour de ce genre qu'on peut, si l'on veut, appeler bâtard, petit, mesquin, mais qui produisait les plus gracieux amalgames, les plus ravissantes combinaisons.

Eh bien! c'est à ce genre qui, depuis trente ou quarante ans, s'était si bien naturalisé français, que le Rosso et ses Italiens venaient, de part le roi, substituer brusquement le style florentin, le style michel-angelesque, le grand goût italien, le goût du jour. Fort heureusement la tentative n'eut qu'un demi-succès.

La première épreuve en fut faite à Fontainebleau, lorsque le Rosso eut terminé sa galerie de François Ier. Tout le monde fut enchanté de la richesse des décorations, mais pour les peintures, en général on parut n'y rien comprendre. Ceux qui admiraient, admiraient sur parole, parce qu'on leur disait que c'était la dernière mode d'Italie, le dernier degré de la science. Pour les gens de bonne foi,

ils se hasardaient à dire que ces grandes attitudes et ces poses forcées n'exprimaient rien et leur étaient désagréables.

La soumission ne fut complète que de la part des artistes médiocres et de second étage. Ceux que le roi avait confiés au Rosso étaient de ce nombre. Ceux-là copièrent, adoptèrent, outrepassèrent les défauts qu'on leur donnait pour des beautés; mais il y eut froideur et résistance chez tous les hommes de quelque valeur. Ils ne voulurent pas sortir de ces régions tempérées qui convenaient si bien à leur genre de talent, et n'ajoutèrent rien à la légère dose d'esprit italien qui s'était déjà infusé dans notre goût national.

C'est à cette prudente opposition que nous devons la physionomie originale que nos artistes français conservèrent dans ce second tiers du XVIe siècle aussi bien que dans le premier. Si le goût académique eût tout envahi, si sa domination eût été immédiatement acceptée, ce ne sont pas seulement les portraits de Janet que nous aurions perdus, ce sont aussi les sculptures de Jean Goujon et tous ces trésors d'élégance, toutes ces fines et spirituelles fantaisies qui ressemblent si peu aux savantes et lourdes inventions qui sortaient alors des ateliers d'Italie,

Rien ne contribua davantage à restreindre l'influence des peintres du roi et à retarder la contagion de l'exemple, que nos écoles provinciales. Nous avions alors à Tours, à Toulouse, à Troyes et dans quelques autres villes encore, des associations d'artistes dont une vive rivalité excitait le talent, qui se distinguaient les unes des autres par certaines différences locales, et qui, pour garder leur originalité, faisaient profession d'indépendance et ne prenaient le mot d'ordre de personne. Chacune de ces villes devint un asile impénétrable aux nouveautés qu'on professait à Fontainebleau.

Le roi lui-même et les gens de cour furent souvent forcés de rendre hommage à ces célébrités provinciales. Ainsi il y avait à Lyon un peintre nommé Corneille qui excellait dans les portraits, et qui, pendant trente ans, fut recherché, au dire de Brantôme, pour peindre tout ce qu'il y avait de belles femmes et de jeunes seigneurs à la cour (1). Lorsque Catherine de Médicis passa à Lyon, elle s'arrêta pour donner le temps à Corneille de faire son portrait et celui de ses deux filles. Eh bien! Corneille peignait encore plus à la française,

(1) Un certain nombre de portraits de Corneille, confondus dans la collection complète des Janet et des Porbus, avaient été conservés dans la galerie dite des Rois au Louvre; mais l'incendie du 6 février 1661 réduisit en cendres et la galerie et tous les portraits.

c'est-à-dire d'une manière encore moins fondue que Janet; et il y avait plus de vingt-cinq ans qu'on faisait de la grande peinture italienne à Fontainebleau, lorsque Corneille mourut sans avoir songé un seul jour à renoncer à sa méthode.

Dumoutier, qui faisait des portraits au crayon de couleur (1) avec une grande précision et une finesse un peu gothique, ne vit pas sa réputation diminuer ni ses dessins perdre leur prix devant les dessins largement estompés des artistes ultramontains.

Enfin Janet, qui ne vivait pas en province, mais qui passait sa vie dans les palais royaux et qu'Henri II et Charles IX admettaient dans une sorte de familiarité, Janet fut parfaitement insensible aux théories qu'il voyait pratiquer à côté de lui, et persista dans sa manière sans y avoir introduit la moindre modification.

Ainsi cette grande faveur accordée par nos rois au Rosso, au Primatice et à leurs compagnons, n'eut pas toutes les conséquences qu'on pouvait craindre. Le bon sens de nos artistes, et toutes les causes secondaires que nous venons d'indiquer, en avaient atténué les dangers.

Il faut convenir aussi que le Primatice était singulièrement plus tolérant que le Rosso. Il n'avait pas de fanatisme pour Michel-Ange. Sa manière conventionnelle aspirait plutôt à la grace qu'à la force et aux grands effets. Il payait bien aussi de temps en temps son tribut à l'anatomie et à la science musculaire, mais il donnait plus volontiers à ses figures cette élégance svelte et allongée qu'affectionnaient aussi quelques-uns de nos artistes, et que Jean Goujon, par exemple, s'était appropriée avec tant de bonheur.

Le successeur du Primatice fut un Français, mais un Français plus Italien, plus académique, plus Florentin, que le Rosso lui-même. Il se nommait Toussaint Dubreuil. Son père (2), Louis Dubreuil, était de ceux qui, quarante ans auparavant, s'étaient livrés aux Italiens sans restriction, sans se rien réserver de leur finesse, de leur esprit, de leur caractère de Français. Le fils avait hérité des traditions paternelles; il dessinait avec lourdeur et fracas.

Je ne veux pas croire que Toussaint Dubreuil, devenu directeur

(1) Ce genre, si bien traité par Holbein, fut extrêmement à la mode pendant tout le XVIe siècle. Il existe à la Bibliothèque du Roi une collection peu connue de portraits de ce genre, dessinés avec une rare finesse, et qui représentent les personnages les plus célèbres des règnes de Henri II et Henri III. Ces portraits sont signés *Fulonius*, probablement Foulon. Aucun auteur ne parle de ce maître.

(2) D'autres disent son oncle.

des peintures de Fontainebleau (on ne lui avait donné que la moitié des dépouilles du Primatice, l'architecture était allée à Jean Bullant), je ne crois pas, dis-je, que Toussaint Dubreuil dût exercer une grande influence sur ses contemporains; mais il n'en faut pas moins noter que, vers cette époque, on voit apparaître d'assez notables changemens. Les formes s'alourdissent en aspirant à plus d'ampleur; la grace disparaît, et ce n'est pas la force qui la remplace, c'est une certaine raideur tourmentée. Nos maîtres les plus habiles commençaient à disparaître. Jean Goujon n'était plus, et ceux qui survivaient semblaient avoir perdu le sentiment de leur individualité et le secret de leurs premiers succès. Quelle différence entre les productions qui sortaient alors des mains de Germain Pilon et celles de ses plus jeunes années! Jean Cousin lui-même, ce grand artiste qui, tout en se livrant avec amour à la partie scientifique du dessin italien, avait toujours conservé dans une si juste mesure la précision et la fermeté du vieux style français, Jean Cousin, touchant à la vieillesse, s'était fait une pratique qui lui enlevait en partie son ancienne physionomie.

C'est alors que nos troubles civils éclataient dans toute leur violence. Les dévastations de 1562 avaient déjà porté le désordre et la ruine dans presque toutes les villes où travaillaient nos écoles provinciales : les artistes s'étaient dispersés, les uns avaient fui, d'autres avaient pris le mousquet. Les réactions sanglantes de 1572 ne devaient pas être moins meurtrières pour l'art, et les intrigues, les agitations, les fureurs de la ligue achevèrent de l'étouffer. Mais lorsqu'au retour du calme et de la paix, le pays commença à reprendre haleine, on eût dit qu'on voulait réparer le temps perdu; ce fut une vogue, une passion subite et singulière pour les beaux-arts, et, par une étrange mobilité dans les goûts du public, c'est la peinture qui cette fois devint l'objet d'une faveur marquée et d'une prédilection presque exclusive.

On a vu combien, pendant tout le XVIe siècle, la peinture était restée sur le second plan. Tandis que l'architecture, la sculpture, la ciselure, produisaient de si gracieux chefs-d'œuvre, la peinture, se débattant entre les influences contraires qui la précipitaient et la retenaient dans des sens différens, n'était parvenue à prendre aucune allure décisive, et s'était réduite à un rôle terne et secondaire. Sauf le roi François Ier et quelques grands seigneurs, personne en France n'avait encore professé un goût quelque peu vif pour la peinture : on faisait faire volontiers son portrait, mais qui achetait des tableaux?

Qui songeait à en orner sa demeure? Où étaient les galeries, les collections?

Tout semble changer d'aspect dès que Henri IV est depuis quelques années sur le trône; on dirait que tous ces autres arts, rivaux heureux de la peinture, ont péri dans nos guerres civiles, et qu'il n'en reste plus qu'une ombre. L'architecture est mise à l'écart, les maisons qu'on bâtit sont presque entièrement en brique, on ne pense plus à les décorer. Quant à la peinture sur verre, il n'en est plus question; et pour la sculpture, elle qui puise sa plus forte sève au sein de l'architecture, il est tout simple qu'elle languisse quand sa compagne s'affaiblit. Les tableaux, au contraire, étaient comme des nouveautés dont tout le monde était friand; c'était vers la peinture que se tournaient tous les hommages, et il était facile de prévoir que les peintres allaient bientôt devenir les personnages les plus importans dans notre domaine des arts.

La principale cause de cette réaction nous venait d'Italie; les Carrache étaient alors dans tout leur éclat; les querelles entre les *naturalistes* et les *idéalistes* commençaient à devenir bruyantes, et le retentissement en venait jusqu'à nous. Ceux de nos jeunes artistes qui pendant les troubles avaient quitté la France et passé les Alpes, faisaient à leur retour les plus merveilleux récits des miracles qui s'opéraient à Bologne. Enfin, pour achever de nous séduire, on nous envoyait des bords de l'Arno une nouvelle reine pour qui les tableaux étaient devenus un luxe nécessaire, et qui allait faire de l'amour de la peinture la vertu obligée des courtisans.

Nous n'avions alors parmi nos peintres rien de bien remarquable à lui offrir. Le vieux Dubreuil vivait encore, et les glaces de l'âge ne lui avaient pas apporté le talent qu'il n'avait jamais eu. Cependant le roi, qui avait repris avec ardeur les embellissemens de Fontainebleau comme pour constater que la royauté continuait son œuvre, faisait, depuis quelques années, travailler sous les ordres de Dubreuil Ambroise Dubois (1), Bunel, Lerambert, Jean de Brie et quelques

(1) De tous ces peintres, Ambroise Dubois est le seul dont il reste quelque chose. Les tableaux encastrés dans le plafond de la salle ovale à Fontainebleau, salle où naquit Louis XIII, sont de la main d'Ambroise Dubois. Ils représentent les amours de Théagène et Chariclée. Sauf deux ou trois figures dont les airs de tête ne manquent pas d'élégance, il n'y a dans tous ces tableaux qu'un style tellement mou et banal, qu'au premier coup d'œil on ne sait à quelle époque ils appartiennent. L'exécution matérielle n'est cependant pas sans quelque mérite.

autres. Mais tous ces peintres se ressentaient du long sommeil dont on venait de sortir; ils n'avaient ni originalité personnelle, ni physionomie d'école.

Aussi, lorsque quelques années plus tard Dubreuil vint à mourir (vers 1607), ce ne fut pas dans leur rang qu'on chercha son successeur. La cour aurait désiré quelque grand nom d'Italie, mais il y avait alors à Rome un Français qui s'y était acquis une telle célébrité, que le choix du roi dut tomber sur lui. Son nom était Freminet : parti de France en 1592, il y avait quinze ans qu'il habitait l'Italie. Il s'était lié d'une étroite amitié avec le Josépin, et lui avait souvent prêté secours contre ses fougueux adversaires. Les biographes de Freminet ont soin de remarquer que, tout en étant l'ami du Josépin, son goût l'avait porté à imiter plutôt Caravage. Rien n'est moins exact. Freminet avait horreur du style grossier et sans façon des *naturalistes*. Michel-Ange était son dieu. Mais il peignait d'un ton noirâtre et prononçait très fortement ses ombres; c'est de là qu'est venue la méprise. Les tableaux du Caravage sont noirs, ceux de Freminet le sont aussi; on en a conclu qu'ils étaient de même famille, tandis qu'au fond c'est l'eau et le feu.

Freminet, nommé premier peintre du roi, fut aussitôt chargé du travail des voûtes de la chapelle de la Sainte-Trinité à Fontainebleau, voûtes jusque-là toutes nues et qui avaient fait dire à l'ambassadeur d'Espagne qu'il n'y avait que Dieu qui fût mal logé chez le roi. Ce grand travail dura près de dix ans; il n'était qu'à peine ébauché lorsque Henri IV fut assassiné.

Les peintures de Freminet existent encore, bien que le temps les ait profondément altérées; peut-être recevront-elles bientôt l'honneur de cette restauration laborieuse et intelligente qui a déjà rendu à la vie et à leur premier éclat presque toutes les grandes compositions du Primatice. En attendant, malgré de déplorables dégradations, on peut encore en saisir assez distinctement le caractère, les qualités, les défauts. On y voit comme un reflet de cet aspect grandiose que le doigt de Michel-Ange impose à tout ce qu'il touche, mais on y trouve en même temps la reproduction plus que fidèle de tout ce que le grand homme s'est jamais permis de contours extraordinaires et d'effets contre nature.

Les yeux n'étaient pas préparés à ce spectacle. C'était la première fois peut-être depuis le Rosso qu'on nous donnait avec cette crudité une représentation du système florentin. On recula d'étonnement devant ces muscles en relief qui faisaient saillie même au travers des

draperies, et la rudesse du coloris fit paraître encore plus dure et plus étrange cette extrême accentuation des formes. En un mot, il y eut à Fontainebleau grande foule de curieux pour contempler l'œuvre du premier peintre, mais le succès fut contesté. Freminet s'en aperçut, et le chagrin abrégea sa vie. Il mourut deux ou trois ans après, en 1619.

Vers cette même époque, la reine-mère s'occupait à réaliser, non sans beaucoup de peine et de négociations, le dessein qu'elle avait formé d'attirer à Paris une des plus grandes célébrités du siècle. C'était de sa part un acte d'impartialité, car il ne s'agissait pas d'un Italien. Le nom de Rubens était alors dans toutes les bouches. Pendant que l'Italie proclamait la résurrection de sa peinture et célébrait ses nouveaux triomphes, la Flandre voyait s'opérer chez elle une révolution non moins éclatante. Otto Venius, à son retour d'Italie, s'était mis à peindre avec la chaleur de ton et la magie de couleur des Vénitiens. A vrai dire, il ne faisait que rendre à son pays ce que Venise lui avait emprunté, car ce sol brumeux de la Flandre, malgré son pâle soleil, est bien sans contredit la mère-patrie du coloris. Ce n'est pas seulement l'art de peindre à l'huile que Van-Eyck a inventé; il a connu et pratiqué la science de tous les grands effets lumineux. Voyez dans le musée de Bruges cet archevêque en grands habits sacerdotaux, entouré de son clergé; peut-on pousser plus loin, non-seulement le relief des carnations et de tous les détails du costume, mais même l'harmonie générale, la dégradation des plans, le fondu et l'empâtement des couleurs? On a peine à comprendre comment, après de tels exemples, les successeurs de Van-Eyck tombèrent si vite et restèrent si long-temps dans une sécheresse plate et décharnée. L'influence allemande les avait subjugués; mais, au premier signal donné par Otto Venius, les vieux instincts du pays se réveillèrent, et de ce jour l'école flamande redevint essentiellement coloriste.

Rubens, qu'on a si bien nommé le Michel-Ange de la couleur, eut à peine adopté le système de son maître, qu'il le porta à ses dernières conséquences. Pour lui, il n'y eut plus de formes dans la nature, il n'y eut plus que de la lumière colorée. Il était alors dans toute l'énergie de son talent; il n'avait que quarante-trois ans, et avait déjà rempli l'Europe de ses œuvres et de sa renommée. Son arrivée à Paris fit grande sensation : il reçut à la cour l'accueil le plus brillant, mais ses tableaux n'excitèrent pas une admiration aussi grande et aussi retentissante qu'on devait le supposer. Peut-être l'extrême rapidité avec laquelle furent achevées ces vingt-quatre grandes toiles

destinées à la décoration du Luxembourg donna-t-elle à penser que le pinceau du maître n'avait fait que les effleurer. Ce soupçon suffisait pour mettre nos amateurs sur leurs gardes; car, dès cette époque, ils craignaient de se compromettre, et s'entendaient mieux à juger qu'à sentir. Il y avait d'ailleurs chez Rubens un parti pris beaucoup trop exclusif et trop violent pour nos esprits tempérés et moqueurs. Quand on s'abandonne sans réserve aux charmes de ce merveilleux pinceau, c'est qu'on a la faculté d'oublier pour un moment qu'il y a dans ce monde autre chose que des carnations éblouissantes. C'était trop demander à des esprits français : les incontestables lacunes qui déparent ce grand génie n'échappèrent à personne, et la trivialité, la lourdeur, la bizarrerie de son dessin firent perdre à sa palette presque toute sa séduction et sa puissance.

Rubens ne devait donc pas faire école parmi nous. Pour réussir complètement à Paris, je ne dis plus en France, parce que pour les arts la France commençait dès-lors à être tout entière dans Paris, pour obtenir, dis-je, à Paris un succès complet et assuré, il ne fallait rien d'exclusif, rien qui prêtât au ridicule, et par conséquent rien de trop vivement prononcé.

Freminet avait échoué, moins parce qu'il n'était pas un homme supérieur que parce qu'il s'était jeté sans prudence et sans modération dans l'imitation de Michel-Ange. Rubens n'avait réussi qu'à moitié, malgré son génie et son grand nom, parce qu'il y avait en lui quelque chose d'outré et d'excessif. Tous ceux qui se présentèrent dans ces mêmes conditions éprouvèrent le même sort. Ainsi, Blanchard, qui s'était fait exclusivement vénitien, le Valentin, qui n'avait étudié et qui n'imitait que Caravage, malgré de très belles facultés et une grande verve de talent, ne furent que médiocrement goûtés : ils trouvèrent bien quelques chauds partisans, mais encore plus de détracteurs. Un seul homme devait joindre au privilége de ne blesser personne celui de plaire, pour ainsi dire, à tout le monde, et cet homme si habile ou si heureux, cet homme si bien fait pour ce public et pour cette époque, c'était Simon Vouet.

Il habitait l'Italie depuis quatorze ans, mais il avait eu la prudence de ne séjourner trop long-temps dans aucune ville et de ne s'attacher à aucun parti, pas même aux Carrache; ce qui ne veut pas dire qu'il se fût imposé la tâche d'être original et naturel, ni surtout qu'il eût eu le pouvoir de le devenir. Il s'était rendu familier le style de tous les maîtres à la mode et s'était fait une manière qui reproduisait jusqu'à un certain degré les qualités les plus saillantes de chacun

d'eux. Son point de départ avait été le Caravage, puis il avait éclairci ses teintes en étudiant le Guide, et enfin il avait cherché à les échauffer à l'exemple de Paul Véronèse, pour lequel étaient ses plus intimes affections. Son pinceau facile et abondant l'avait promptement rendu célèbre à Rome, à Venise, et surtout à Gênes.

Le roi Louis XIII, dont il était déjà le pensionnaire, lui donna l'ordre de quitter l'Italie et de venir occuper la charge de premier peintre, encore vacante, je crois, depuis la mort de Freminet. Parmi les nombreux talens de Vouet, on citait celui de peindre avec adresse le portrait au pastel; or, le roi, qui s'exerçait déjà dans ce genre, avait résolu, d'après les conseils du cardinal, d'en faire une étude plus approfondie, et c'était à Vouet qu'il réservait l'honneur de lui servir de guide.

Le premier peintre prit possession de sa charge en 1627. Un logement lui fut donné dans les galeries du Louvre. Ce n'était que le prélude des biens et des faveurs qui allaient pleuvoir sur lui.

On ne s'imaginerait jamais l'admiration sincère et prolongée qu'excita cette façon de peindre, où se trouvaient fondus et mariés avec une certaine fraîcheur les différens styles dont l'Italie était alors si fière. C'est chose assez triste à dire, mais l'apparition du *Cid* ne produisit pas plus d'effet que les premiers tableaux de Vouet. Il fut proclamé tout d'une voix le restaurateur de la peinture, le fondateur de l'école française, et le nom lui en est resté dans les livres. Tout le monde voulut avoir de ses œuvres. Sans parler du roi, qui le fit travailler successivement au Louvre, au Luxembourg, à Saint-Germain; sans parler du cardinal, qui le chargea de peindre la chapelle et la galerie de son nouveau palais, on vit tous les seigneurs de la cour le supplier de décorer, celui-ci son hôtel, celui-là son château. C'est ainsi qu'en peu d'années il couvrit de ses peintures l'hôtel Bullion, le château de Ruel, le château de Chilly, l'hôtel Séguier, l'hôtel de Bretonvilliers.

Si l'on se disputait ses ouvrages, on ne fut pas moins avide de ses leçons. Il fut, pour ainsi dire, contraint d'ouvrir un atelier, et cet atelier, qui lui donna bientôt les moyens d'accroître encore ses succès et son autorité, devint aussi dans l'avenir sa sauvegarde contre l'oubli; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, il eut la singulière fortune de compter parmi ses élèves presque tous les hommes qui, pendant le cours de ce siècle, s'illustrèrent à des titres et à des degrés divers comme peintres français.

C'est dans cet atelier que nous avons laissé Eustache Lesueur:

nous connaissons le maître; voyons maintenant ce qu'allaient devenir entre ses mains les précoces talens du disciple.

III.

Lesueur suivit d'abord avec docilité les conseils de Vouet; il était trop timide pour affecter l'indépendance, trop modeste pour en avoir seulement la pensée. C'était à son insu, et comme entraîné malgré lui, qu'il devait s'écarter des traces de son maître et marcher dans la voie où l'appelait sa vocation.

Le maréchal de Créqui, en revenant de ses ambassades à Rome et à Venise (1634), avait rapporté une riche collection de tableaux que tout Paris courait visiter. Les élèves de Vouet furent admis à la voir, et leurs regards se portèrent tout d'abord et se fixèrent presque exclusivement sur les œuvres des maîtres contemporains tels que l'Albane, le Guide, le Guerchin et autres célébrités de l'époque. Lesueur seul ne s'arrêta pas long-temps à les contempler: il avait aperçu dans le fond de la salle d'autres tableaux qui n'étaient pas, il est vrai, aux places d'honneur, mais dont ses yeux ne pouvaient se détacher. C'étaient quelques peintures des maîtres du xve siècle, c'étaient aussi plusieurs Francia, un André del Sarto, et deux ou trois copies de Raphaël exécutées sous ses yeux.

De ce jour Lesueur comprit qu'il faisait fausse route. Il devint soucieux, rêveur, mécontent de tout ce qu'il essayait. Il avait été comme frappé de révélation : la simplicité de l'ordonnance, le calme du dessin, la justesse des expressions, lui étaient apparues comme des vérités pour lesquelles il se sentait intérieurement prédestiné. Ce genre de peinture était, pour ainsi dire, familier d'avance à son esprit, mais c'était une nouveauté pour ses yeux. Les artistes ne disposaient pas alors comme aujourd'hui des moyens de tout connaître et de tout comparer; le pauvre jeune homme n'avait pas ses entrées dans le cabinet du roi où se conservaient les tableaux de Raphaël et de Léonard : il avait bien vu des copies de Raphaël, mais des copies comme on les faisait alors, c'est-à-dire des traductions plus que libres, des variations fantastiques sur un thème méconnaissable. C'est à peine si de nos jours, où théoriquement on sait ce que doit être une copie, il se trouve des mains capables d'en faire une fidèle; alors il n'y avait ni théorie, ni pratique : on faisait à Raphaël l'honneur de le rajeunir.

Lesueur n'eût rien tant désiré que de faire des études chez le ma

réchal de Créqui; mais son maître, qui succombait alors sous ses innombrables travaux, avait besoin du secours de ses élèves les plus habiles et ne lui laissait pas une heure de liberté. La reconnaissance, plus encore que son embarras naturel, empêchait le jeune artiste de secouer cette tyrannie. Il passa ainsi quatre ou cinq années fort hésitant, fort combattu. Chaque jour, pour gagner du temps, Vouet adoptait des méthodes de plus en plus expéditives, et, pour ne pas laisser voir sur les toiles qu'il achevait la trace de deux pinceaux différens, il fallait que Lesueur se conformât exactement à ces méthodes. Cependant le dégoût de cette manière lâchée augmentait en lui à mesure qu'il entrevoyait plus clairement un autre but, et il commençait à craindre, non sans raison, qu'à force de contracter de telles habitudes, il lui fallût plus tard, pour s'en délivrer, les plus pénibles efforts.

Une occasion s'offrit enfin où son maître le laissa libre. Vouet avait été chargé de faire huit grands tableaux destinés à être exécutés en tapisserie. Les sujets devaient être tirés du poème si bizarre du dominicain François Colonna, intitulé le *Songe de Poliphile*. Ce travail ne plaisait pas à Vouet; il l'abandonna complètement à Lesueur, qui pouvait avoir environ vingt ans. Le jeune peintre entreprit cette tâche avec tant d'ardeur, qu'en moins de deux années il avait achevé les huit compositions.

Elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous, mais il paraît qu'elles étaient remarquables par la disposition claire et facile des figures et par une expression à la fois digne et gracieuse qui convenait à ce sujet d'une mysticité presque érotique.

Ce début de Lesueur eut un certain éclat et lui valut de bienveillans encouragemens. Son maître toutefois ne parut que médiocrement satisfait: il ne put se dissimuler qu'il y avait dans ce coup d'essai une tentative d'affranchissement, un oubli volontaire de ses exemples, une critique indirecte de ses leçons. Il s'ensuivit entre son élève et lui un certain refroidissement.

Mais un événement plus important allait aider Lesueur à sortir complètement de tutelle en exerçant sur toute sa vie d'artiste une solennelle influence.

Quelque temps avant que Simon Vouet quittât l'Italie et vînt fonder en France sa grande fortune, on avait vu s'établir silencieusement à Rome un Français qu'à son air grave et recueilli on aurait pris pour un père de Sorbonne, mais dont l'œil noir lançait, sous un épais sourcil, un regard plein de poésie et de jeunesse. Sa façon de

vivre n'était pas moins surprenante que sa personne. On le voyait marcher dans les murs de Rome, ses tablettes à la main, dessinant en deuxcoups de crayon tantôt les fragmens antiques qu'il rencontrait, tantôt les gestes, les attitudes, les physionomies des personnes qui se présentaient sur son chemin. Toujours seul, on ne lui connaissait pas même un domestique; seulement il s'asseyait parfois le matin sur la terrasse de la Trinité-du-Mont, à côté d'un autre Français moins âgé de cinq ou six ans, mais déjà connu pour faire des paysages d'une telle vérité, d'une beauté si neuve et si merveilleuse, que tous les maîtres italiens lui rendaient les armes, et que depuis deux siècles il n'a pas encore rencontré son rival.

De ces deux artistes, le plus âgé avait évidemment sur l'autre la supériorité du génie sur le talent. Les conseils du Poussin, ses moindres paroles étaient recueillies par Claude, son ami, avec déférence et respect; et cependant, à ne consulter que le prix qu'ils vendaient l'un et l'autre leurs tableaux, le paysagiste avait pour le moment une incontestable supériorité.

Qu'on se figure l'effet qu'avait dû produire dans Rome, à cette époque, l'impassible austérité, l'audacieuse indépendance dont l'artiste français faisait profession. En présence de l'orgueil délirant des ateliers, au milieu de leurs triomphes et de leurs colères, proclamer tout haut qu'il regardait comme non avenues toutes les écoles, toutes les traditions académiques et autres, se faire à soi-même sa méthode, son style, sa poétique, sans vouloir ressembler à personne, c'était évidemment s'exposer à passer pour fou, pour visionnaire, et, qui pis est, à mourir de faim. Toutefois, lorsqu'après avoir bien ri de pitié les gens de bonne foi s'aperçurent que l'artiste n'en était pas ébranlé, qu'il ne transigeait pas, qu'il persévérait comme Galilée, ils furent saisis de vénération pour sa constance, et bientôt il fallut reconnaître que cette constance ne provenait que du génie. Chose vraiment singulière, les opinions régnantes n'en furent pas modifiées; on continua à se livrer à tous les caprices, à toutes les aberrations des idées à la mode, et cependant on fit une place parmi les peintres, et même une place d'honneur, pour cet homme qui protestait contre ces caprices et qui était la condamnation vivante de ces idées. On l'admit d'abord à titre de penseur et non de peintre; on lui reconnut le droit de parler à l'esprit, sinon de charmer les yeux : c'était un philosophe dont on admirait la morale sans se croire obligé de la pratiquer, un stoïcien à la cour de Néron. Mais, à quelque titre qu'il se fût fait accepter, le grand homme avait accompli son œuvre, et, après quinze

ans d'efforts et de patience (c'est-à-dire vers 1639), il avait acquis dans Rome une célébrité presque populaire.

Le bruit s'en répandait depuis quelques années en France, au grand effroi de Vouet. Il y avait déjà douze ans que le *premier peintre* exploitait sa faveur : les rues étaient pavées de ses œuvres; le roi ne s'amusait plus à faire des pastels; sa santé s'altérait, il se lassait de Vouet comme de tout le reste; il lui fallait du nouveau, et un jour la passion le prit de faire venir le Poussin. Il ne pouvait lui offrir la charge de premier peintre, puisqu'elle était occupée par Vouet, mais il lui fit promettre de riches pensions et des avantages considérables. Le Poussin ne voulut à aucun prix quitter Rome: il résista pendant plus de six mois, et laissa presque sans réponse les lettres de M. Desnoyers, le surintendant des bâtimens royaux; mais enfin le roi lui écrivit de sa propre main et dépêcha M. de Chantelou à Rome pour le ramener. Il fallut bien céder et se mettre en route vers Paris (1).

Un carrosse du roi l'attendait à Fontainebleau et le conduisit au logement qui lui avait été préparé dans le jardin des Tuileries. Le lendemain on le mena faire sa cour au cardinal, qui l'embrassa et lui commanda quatre tableaux; puis il fut conduit à Saint-Germain, où le roi lui fit l'insigne honneur de le recevoir à la porte de sa chambre, et dit en se retournant aux courtisans témoins de l'entrevue : *Voilà Vouet bien attrapé!*

Il n'est pas vrai que ce mot ait fait mourir Vouet six mois après (2); mais on comprend qu'il dut porter la rage dans le cœur du peintre détrôné, et que le Poussin, comme il le prévoyait d'ailleurs, allait être en butte aux attaques d'une rivalité furieuse.

Lesueur fut peut-être le seul des élèves de Vouet qui refusa de prendre feu pour son maître et de s'associer au système de dénigrement et de sarcasme qui s'organisa contre le Poussin dès le lendemain de son arrivée. Ce qu'il respectait dans le grand artiste, ce n'était pas la faveur royale, c'était le caractère sérieux de ses ouvrages, la noblesse de ses idées, la hardiesse et la nouveauté de son style.

(1) A la fin de l'année 1640.

(2) Sur la foi de Félibien, presque tous les biographes supposent qu'il mourut le 5 juin 1641; mais Perrault et Bullan ne le font mourir qu'en 1648. Ce qui ne permet pas évidemment d'admettre la version généralement adoptée, c'est que Félibien lui-même nous apprend que Vouet, ayant perdu sa femme au mois d'octobre 1638, en prit une seconde à la fin de juin 1640; que la première lui donna deux filles et

Le Poussin apprit par hasard que ce jeune homme rompait des lances à son sujet; il voulut le connaître, et fut si charmé de sa candeur, de l'élévation de ses sentimens, de la distinction de son esprit, qu'il l'accueillit avec une bonté affectueuse et lui promit ses conseils et son amitié. Depuis ce jour, Lesueur ne quitta plus les pas de son nouveau maître : il se nourrissait de sa parole féconde et puissante; il sentait en l'écoutant ses doutes se dissiper, ses pressentimens et ses rêves se formuler et s'éclaircir. La liberté d'esprit du Poussin, ses attaques franches et brutales contre le charlatanisme du métier, ses jugemens fermes sur toutes choses, développaient chez son jeune ami une indépendance et une fierté natives qu'une longue contrainte n'avait fait que comprimer. Lesueur se sentit revivre; il prenait possession de lui-même, sa nature se dégageait des liens de son éducation.

C'était presque toujours sur l'art des anciens qu'ils avaient coutume de s'entretenir. Lesueur pénétrait avec délices dans ce monde tout nouveau pour lui : il feuilletait sans cesse, il dévorait les cahiers de croquis d'après l'antique que le Poussin avait rapportés, et sa mémoire se remplissait de notions et de souvenirs que, même au milieu des ruines de Rome, personne alors n'eût eu l'idée de recueillir.

Pendant plus d'une année il put ainsi se pénétrer des leçons du Poussin, et, mieux encore que de ses leçons, de ses exemples. Il assistait à ses travaux : il le vit peindre d'abord un grand tableau représentant la *Sainte Cène* pour le maître-autel de l'église de Saint-Germain-en-Laye; puis, pour le Noviciat des jésuites à Paris, cette admirable résurrection de la jeune fille rappelée à la vie par le *Miracle de saint François Xavier*. Cet enseignement pratique le délivrait de bien des routines et lui révélait de précieux secrets.

Non-seulement il vit peindre le Poussin, mais il peignit devant lui; c'est sous son inspiration et presque en sa présence qu'il exécuta son tableau de réception à l'ancienne académie de Saint-Luc. Ce

deux garçons, et qu'il eut de la seconde trois enfans, dont il ne restait qu'un garçon à l'époque où écrivait Félibien. Or, s'il fût mort le 5 juin 1641, après s'être marié en juin 1640, il lui eût été difficile d'avoir de sa femme trois enfans, à moins qu'ils ne fussent venus au monde tous les trois à la fois, ce qui aurait mérité une mention particulière. D'un autre côté, s'il est mort en 1648, il faut que ce soit avant le 20 janvier, date de la fondation de l'Académie royale de peinture et de sculpture; car, s'il eût vécu, on trouverait certainement son nom parmi ceux des douze fondateurs.

tableau, d'un noble et grave caractère, représentait *Saint Paul imposant ses mains aux malades*. La composition nous en a été conservée par la gravure : elle semble écrite sous la dictée du Poussin.

Mais, pendant que le grand peintre se livrait sans bruit à ses travaux, sans autre distraction que la compagnie de Lesueur et de quelques amis de jeunesse qu'il avait retrouvés à Paris, l'intrigue ne cessait de grandir sourdement : déjà même elle avait tant fait et tant dit contre lui, que ses protecteurs, M. Desnoyers, M. de Chantelou, le roi et jusqu'au cardinal, paraissaient ne le plus soutenir qu'à demi, et trouvaient sans doute qu'en le faisant venir ils s'étaient mis sur les bras une méchante affaire. Les attaques devinrent enfin si vives, que Poussin n'eut plus le courage de les mépriser. Il quitta ses pinceaux et prit la plume.

La querelle s'était animée à l'occasion du *Miracle de saint François Xavier,* qu'on avait exposé dans l'église des jésuites vis-à-vis d'un tableau de Vouet, tableau d'une fadeur plus qu'ordinaire. On donna la palme à Vouet, cela va sans dire; puis il fallut faire le procès au Poussin : on prouva que son tableau était d'une immobilité glaciale, et on demanda ce qu'on pouvait penser d'un homme qui poussait la manie des statues antiques jusqu'à donner à son Christ la figure d'un Jupiter tonnant. Peu s'en fallut qu'on n'invoquât les foudres canoniques.

Poussin fit une excellente réponse : « Quant au Christ, dit-il dans « sa lettre à M. Desnoyers, je n'en ai pas fait un Jupiter, j'ai seule- « ment voulu lui donner la figure d'un dieu et non pas un visage de « *torticolis* ou d'un *père Douillet*. » C'était caractériser en deux mots la mollesse contournée, non seulement de Vouet et de ses élèves, mais de Lahire qui prétendait faire école à part, et de presque tous les autres peintres alors en réputation.

Jusque-là on s'en tenait aux plaisanteries : les grandes fureurs éclatèrent à propos de la galerie du Louvre. Le Poussin avait été chargé par le roi d'en régler et ordonner les décorations : il pensait que cela voulait dire qu'un plein pouvoir lui était donné pour disposer tout selon son goût. Mais sans compter Vouet, qui prétendait avoir des droits sur ce travail, deux autres adversaires vinrent le lui disputer : d'abord Lemercier, architecte du roi, qui avait fait un projet de décoration pour la galerie et qui l'avait même déjà mis à exécution, puis Fouquières, peintre de paysage flamand, qui s'était fait donner, par le surintendant des bâtimens, l'ordre de peindre une ville de France sur chaque trumeau de la galerie. Ce Fouquières avait été in-

troduit à la cour par la reine-mère il y avait vingt ans; il était en grande renommée et d'un orgueil plus grand encore. C'était le marquis de Tuffière du paysage; il se croyait noble et ne peignait jamais que l'épée au côté. Aussi Poussin, dans ses lettres, l'appelle-t-il avec un grand sérieux M. le baron de Fouquières (1). Or, ce Fouquières prétendait que ses paysages fussent le principal ornement de la galerie; et, comme les plans du Poussin contrariaient ses projets, il les trouvait méprisables. Quant à Lemercier, c'était encore bien pis: Poussin avait fait jeter par terre toutes les lourdes et épaisses corniches, tous les massifs compartimens dont ce pauvre personnage avait surchargé les voûtes de la galerie. Lemercier criait au sacrilége, au scandale, au vandalisme.

Poussin fit un long mémoire justificatif dans lequel il démontra avec une admirable lucidité et par des raisons toutes techniques combien son plan était irréprochable, combien celui de ses adversaires était impraticable et ridicule; puis il terminait en demandant s'il avait été oui ou non chargé, sous sa responsabilité, de décorer la galerie du Louvre. La réponse s'étant fait attendre, il renouvela sa question, mais en termes plus nets et plus pressans. On lui fit dire qu'avec du temps tout pouvait s'accommoder: dès-lors il comprit que la place n'était plus tenable, et son parti fut bientôt pris. Sous prétexte d'aller mettre ordre à ses affaires et de ramener sa femme, il demanda la faveur d'un congé pour retourner à Rome. Ce projet d'absence ne déplut pas à la cour; c'était un moyen d'ajourner une difficulté, et pour quiconque est au pouvoir un ajournement est toujours le bienvenu. Mais cette fois, l'ajournement fut éternel. A peine de retour à Rome (2), le Poussin apprit que le cardinal venait de mourir; puis cinq mois plus tard, le roi suivit le cardinal. M. Desnoyers ne conservait pas à la nouvelle cour sa charge de surintendant; si, malgré tout ce puissant patronage, le Poussin, pendant son séjour en France, avait éprouvé tant de traverses et d'ennui, que serait-il devenu après la mort et la retraite de tous ses protecteurs? Il renonça donc pour jamais à revoir la France, et reprit ses habitudes romaines pour ne les plus quitter qu'avec la vie.

Faut-il dire tout ce que cette séparation dut coûter à Lesueur? Perdre un tel guide et se trouver à vingt-cinq ans exposé aux contre-

(1) « Le baron de Fouquières est venu me parler avec sa grandeur accoutumée. Il trouve fort étrange de ce qu'on a mis la main à l'œuvre de la grande galerie sans lui en avoir communiqué aucune chose. Il dit avoir un ordre du roi, etc. » (Lettre à M. de Chantelou.)

(2) Le 5 novembre 1642.

coups de tant de mauvaises passions, c'était une des situations les plus difficiles qui se puisse imaginer. En se donnant si ouvertement au Poussin, il avait encouru l'inimitié de son ancien maître, la froideur de ses camarades, la malveillance de toutes les médiocrités hargneuses qui avaient aboyé contre l'homme de génie. Il lui restait bien un refuge auprès des amis du Poussin, mais ceux-ci n'étaient pas nombreux, et, à l'exception de Stella, son imitateur, son Sosie, qui avait su se mettre assez bien en cour, tout ce petit cercle se composait de personnes ou trop solitaires ou trop obscures pour être d'un grand appui dans le monde.

Il y en avait un pourtant qui, comme homme et même comme artiste, devait porter à Lesueur de véritables consolations : je veux parler de Philippe de Champagne. C'était la plus vieille amitié du Poussin à Paris; ils s'étaient liés vingt ans auparavant, lorsqu'habitant ensemble au collége de Laon, ils peignaient des panneaux de portes au Luxembourg sous les ordres de Duchêne, le peintre ordinaire de la reine Marie de Médicis. Champagne n'avait ni la force de conception, ni la richesse et l'élévation de pensées du Poussin; mais, à un degré différent, il avait pris parmi les peintres de l'époque une attitude presque aussi indépendante et aussi originale que son ami. Jamais il n'avait sacrifié à la mode; il n'était tombé dans aucun des écarts du style italien dégénéré. Son esprit droit, simple, laborieux, son inflexible conscience, peut-être aussi son origine flamande, mais avant tout son rare talent pour peindre le portrait, voilà ce qui l'avait sauvé de la contagion. Toujours en face de figures vivantes, dont il fallait saisir et traduire l'expression, il ne lui avait pas été possible de perdre de vue la nature, et il n'avait eu ni le temps d'apprendre ni la pensée d'employer tous ces moyens alors en usage pour l'ennoblir et la contrefaire. Ce grand art du portrait n'avait pas seulement préservé son goût, il avait servi sa fortune en lui assurant la bienveillance d'une foule de puissans personnages; grace à leur protection, il pouvait se permettre mieux qu'un autre de braver le goût dominant et de faire de la peinture autrement que tout le monde. Même pendant la toute-puissance de Vouet, Champagne vit son talent respecté; et, sans ses scrupules de fidélité envers la reine-mère, il est à croire que toutes les faveurs du cardinal auraient été pour lui. Les peintres se consolaient en disant que ses tableaux étaient froids, son style mesquin et pauvre; mais personne ne contestait qu'il eût un grand talent, et il occupait dans les arts ce qu'on appellerait aujourd'hui une position considérable.

C'était un abri pour Lesueur; il puisa dans l'affection et dans les conseils de Champagne une force nouvelle pour les sévères études qu'il s'était imposées. Poussin aussi veillait de loin sur lui, il le soutenait dans son isolement par de fréquentes lettres auxquelles il avait soin de joindre presque toujours quelques dessins de figures antiques qu'il avait faits à son intention, et dont il lui développait les beautés.

Lesueur a souvent dit depuis que rien dans sa vie ne lui avait été si utile, que rien n'avait excité si vivement son imagination et mûri si vite son esprit, que cette nouvelle sorte d'entretiens avec le Poussin, et surtout que l'envoi de ces dessins qu'il attendait avec impatience, qu'il recevait avec bonheur, sur lesquels il rêvait pendant des mois, et qu'il gardait pour lui seul comme d'intimes confidences. Il ne craignait point de dire que ces mêmes antiques ne lui auraient peut-être pas été d'un si grand secours, s'il fût allé les dessiner lui-même; et pourtant il est probable qu'il n'eût pas hésité à suivre le Poussin jusqu'à Rome, si le projet d'un mariage selon son cœur ne l'eût alors retenu à Paris. Lesueur n'avait pas porté ses vues bien haut; la personne qu'il épousait était sœur d'un de ses anciens confrères d'atelier, nommé Goussé, jeune fille pleine de piété et de solides vertus, d'une figure touchante, mais d'une frêle santé. Elle ne possédait rien, Lesueur non plus; les embarras du ménage se firent bientôt sentir. Depuis trois ans Lesueur n'avait fait qu'étudier; il fallut songer à travailler pour vivre.

C'était alors la mode d'orner de vignettes et de riches frontispices certains livres de luxe, et particulièrement les thèses de droit, de médecine et de théologie. Lesueur essaya cette industrie; mais dans ses mains elle devint de l'art. Sa composition pour la thèse de M. Claude Bazin de Champigny est un chef-d'œuvre. C'est tout un tableau. Les quatre figures qui forment l'encadrement, et principalement les deux femmes placées dans le haut, sont posées et drapées avec une grace sévère qui n'est ni la pureté antique ni la science du Poussin, mais quelque chose qui ne provient d'aucune imitation. Le frontispice de la *Vie du duc de Montmorency*, celui de la *Doctrine des Mœurs*, et celui des *Œuvres de Tertullien*, sont conçus avec une facilité, une souplesse de talent, que domine toujours une sagesse alors si nouvelle et si rare. Dans le dernier, on voit saint Augustin et Tertullien assis vis-à-vis l'un de l'autre et dialoguant sur la théologie. Il est impossible de caractériser ces deux hommes avec plus d'esprit et de vérité. On conserve aussi le frontispice d'une *Histoire universelle* par un certain père jésuite dont le nom m'échappe, composition

élégamment classique, dans laquelle le Temps, l'Histoire et une troisième figure sont heureusement groupés. Enfin, c'est encore un charmant petit tableau que cette *Adoration de la Vierge*, gravée en miniature comme frontispice d'un office à l'usage des chartreux (*diurnale cartusiense*). Mais, dans toute cette collection de gravures d'après les dessins de Lesueur, celle qui porte le cachet le plus original et qui peut le mieux faire sentir tout ce qu'il y avait de neuf, de spontané, d'individuel dans ce suave génie, c'est un portrait de la Vierge porté par les anges, composition qu'il avait faite probablement pour quelque communauté de femmes : on ne trouve pas d'indication. Deux grands anges tiennent suspendu le portrait de la Vierge, que trois petits chérubins gracieusement groupés font effort pour soutenir; d'autres chérubins semblent jouer dans les angles du tableau avec des images représentant certains symboles des litanies. Tout cela est disposé avec clarté, simplicité, sans recherche ni confusion; puis, dans le milieu, la figure de la Vierge brille d'un éclat radieux : ce n'est pas la Vierge de Raphaël, encore moins celle du Carrache ou celle du Guide. Dans cette tête, ce n'est pas la beauté qui domine, mais l'expression; c'est une jeune fille chaste, pensive, un peu fière, et pourtant c'est bien aussi la Vierge : son front rayonne de sainteté.

Ces thèses, ces frontispices et tous ces dessins de librairie, n'étaient pour Lesueur que des passe-temps plus ou moins lucratifs, mais il s'occupait en même temps à peindre un assez grand nombre de tableaux. C'est vers cette époque qu'il doit avoir exécuté presque tous ceux qui depuis sont passés en Angleterre, dans les galeries de lord Houghton, de lord Besborough, et dans la collection du duc de Devonshire (1), car c'est dans ces tableaux qu'on remarque la trace la plus visible des conseils encore récens du Poussin.

Mais bientôt il devait entreprendre la plus grande œuvre de sa vie. Ses habitudes de piété l'avaient depuis assez long-temps mis en rapport avec le prieur des chartreux : celui-ci faisait restaurer le petit cloître de son couvent, qui, dès l'an 1350, avait été peint à fresque, et dont on avait déjà renouvelé les peintures une première fois en 1508. Les nouvelles réparations exigeaient ou qu'on blanchît les murailles ou qu'on les peignît de nouveau. Il fut décidé qu'on devait les peindre, et ce fut à Lesueur qu'on en confia le soin.

(1) Le *Moïse abandonné sur les eaux*, l'*Agar chassée par Abraham*, *la Nuit des Noces de Tobie*, *la Reine de Saba devant Salomon*, plusieurs *Saintes Familles*, etc., etc.

On a dit, je ne sais d'après quel témoignage, que ce grand travail lui avait été donné par ordre de la reine-mère; on a même ajouté que cette princesse l'avait nommé son peintre : je n'ai trouvé nulle part un indice sérieux qui confirmât ce fait. Il se sera introduit après coup dans les biographies, lorsque la gloire du peintre était devenue incontestée, et à une époque où on ne pouvait s'imaginer qu'un homme de génie n'eût pas été de son vivant peintre sinon du roi, du moins d'une reine. L'extrême modicité du prix alloué à Lesueur indiquerait, à défaut d'autres preuves, que ce n'était pas là une faveur royale. Les chartreux de Bologne donnaient à cette même époque une fois plus d'argent au Guerchin pour sa seule *Vision de saint Bruno* qu'il n'en coûta à leurs frères de Paris pour faire peindre tout leur cloître.

Mais Lesueur acceptait avec trop de joie cette pieuse et noble tâche pour regarder au salaire. Il avait alors vingt-huit ans (1645). Pendant les trois années écoulées depuis le départ du Poussin, son talent s'était fortifié par de constantes réflexions et par l'heureuse nécessité de se gouverner lui-même. Il aurait bien voulu, avant de se mettre à l'œuvre, faire de longues études de détails et méditer à loisir le caractère général de ses compositions. Mais les frères étaient impatiens de jouir de leur cloître; il fallut obéir, et l'on sait avec quelle rapidité tout fut achevé. Dès 1647, la plupart des tableaux avaient reçu leur dernière touche, et vers le commencement de 1648, c'est-à-dire en moins de trois années, ils étaient complètement terminés. Il est vrai que Lesueur s'était fait aider par ses frères Pierre, Philippe et Antoine, et son beau-frère Goussé. Mais il avait tout composé, tout dessiné, et plusieurs panneaux avaient même été entièrement couverts de sa main.

Ces vingt-deux tabeaux excitèrent d'abord un sentiment de surprise, encore plus que d'admiration. Il faut avoir bien présente à la pensée la manière de composer et de peindre des Sébastien Bourdon, des Lahire, des Dorigny, de tous ceux en un mot dont les ouvrages étaient alors généralement compris et goûtés, pour se figurer combien on dut être étonné de cette simplicité, de cette absence complète de recherche et d'apparat. L'étonnement était respectueux parce qu'une œuvre si capitale n'est jamais traitée légèrement par la foule, même quand la foule ne la comprend pas. On louait la grande facilité de l'artiste, la promptitude de l'exécution; puis, comme les conceptions supérieures finissent toujours, sur un point quelconque, par triompher des préjugés, on convenait que ce style était bien

approprié au sujet, que c'était de la peinture comme il en fallait aux chartreux, qu'à l'aspect de ces tableaux on respirait la vie du cloître. On admirait donc, puisqu'on sentait cette harmonie locale, cette unité d'impression qui est le premier mérite de ces tableaux, mais on admirait en faisant des réserves, et en attribuant l'effet produit, non pas au principe de vérité et de simplicité qui inspirait le talent de Lesueur, mais à une circonstance heureuse qui s'était rencontrée d'accord avec ce genre de talent.

C'est là ce qui peut expliquer comment cette *Vie de saint Bruno*, tout en excitant une vive curiosité et une estime qui ne fit que s'accroître d'année en année, ne changea rien cependant ni au goût du public ni à la direction d'études de nos peintres. Il est peut-être sans exemple qu'une production à la fois si neuve et si frappante n'ait pas éveillé l'esprit d'imitation. C'est ordinairement la conséquence naturelle, inévitable, de tout ce qui a seulement l'apparence de la nouveauté; eh bien! ici, où ce n'était pas une apparence, mais bien ce qu'on pouvait voir de plus réellement neuf, de plus hardiment novateur, personne n'eut seulement la pensée d'imiter. Il fallait être le frère ou le beau-frère de Lesueur pour songer à suivre sa trace : c'était de la complaisance de famille; mais du reste pas un élève, personne qui s'avisât de lui demander son secret.

C'est qu'aussi ce secret n'était pas de ceux qui se divulguent; il possédait ce qui s'imite le moins, le don de l'expression. Otez l'expression de ces tableaux, et cherchez-en le mécanisme, c'est-à-dire la partie matérielle dont pourrait s'emparer l'imitation, vous ne trouverez rien. Il n'en est pas de même du Poussin : il se sert de moyens, de procédés dont sans doute il est l'inventeur, et qu'il emploie très légitimement, mais dont l'usage répété constitue une manière et donne plus de prise aux imitateurs. Aussi, quoique Poussin soit resté long-temps comme isolé parmi les peintres, il y en eut quelques-uns qui, même d'assez bonne heure, se façonnèrent à son image, et ils ont fini par l'imiter tous un peu, si ce n'est toutefois dans ce qu'il a d'inimitable. L'expression chez le Poussin n'apparaît presque jamais sur les physionomies, elle se manifeste dans la pantomime et dans les attitudes, et surtout dans la liaison et dans l'ajustement des figures entre elles, dans l'ordonnance générale de la composition, et jusque dans les lignes des plans les plus reculés; elle procède de ce qui est extérieur et résulte de la combinaison du tout. Chez Lesueur c'est le contraire, l'expression est intime, on la sent comme concentrée dans l'intérieur même des personnages, elle se reflète

ensuite sur les physionomies, descend dans les gestes, dans les attitudes, et pénètre enfin dans toutes les parties de la composition, mais d'une manière plus vague et sans y laisser apercevoir ces contrastes, ces balancemens savamment combinés qui donnent la vie aux tableaux du Poussin. Ainsi, pour imiter Lesueur, la première condition serait d'avoir son ame; mais c'est là encore une fois ce qui ne se dérobe pas aussi bien que la science.

Cette *Vie de saint Bruno,* malgré l'état déplorable où l'ont réduite d'abord les odieuses profanations de l'envie contemporaine, puis le respect même des bons religieux qui, en mettant sous clé leurs tableaux et en les privant d'air, les avaient exposés à d'autres sortes de dégradations, puis enfin la mise sur toile et les restaurations de 1776, sans compter les retouches sous l'empire et quelques autres plus récentes, cette *Vie de saint Bruno,* dis-je, est encore aujourd'hui un des plus beaux monumens de la peinture moderne comme œuvre de sentiment et de naïveté sans effort ni affectation. La légende du frère Raymond le Tartufe, qui sert de préambule à celle du saint, est écrite dans les quatre premiers tableaux avec une clarté et une franchise pittoresque qui se marie merveilleusement à une certaine crédulité tout historique. Puis viennent le recueillement, la prière, la vocation du saint, ce tableau d'une seule figure et qui pourtant est si bien rempli par la seule émotion du pieux personnage si puissante et si visible sous les plis de sa longue robe; puis la distribution de ses richesses aux pauvres, la prise d'habits, la lecture du bref du pape, et par-dessus tout la mort du saint, cette scène religieusement tragique, si fortement conçue, si mystérieusement exprimée : en dépit des dégradations et des restaurations, ce sont là autant de chefs-d'œuvre d'expression qui, tant qu'il en restera vestige, feront les délices de toute ame sensible à la poésie de la peinture.

Sans doute, il y a dans cette belle œuvre quelques taches et quelques faiblesses. La prestesse de l'exécution dégénère trop souvent en négligence; le coloris, quoique toujours harmonieux et facile, manque quelquefois de force et de profondeur; le dessin, dans certaines parties, est négligé; quelques figures sont trop courtes, d'autres un peu longues; à côté d'expressions saisissantes, il y en a quelques-unes de banales et tombant presque dans la manière. Il en serait autrement si toutes les figures eussent été étudiées sur nature comme celles des moines : aussi, ce qu'il y a d'incomparablement plus beau, plus vrai, plus touchant dans ces tableaux, ce sont toujours les moines. C'est que Lesueur avait eu l'heureuse idée de faire poser

quelques frères non-seulement pour copier leur costume, mais pour saisir sur le fait leurs gestes habituels et tous les détails de leur physionomie. C'était encore une innovation; le Poussin lui-même, malgré ses goûts de vérité, n'a jamais composé ses tableaux les yeux fixés sur la nature; ce n'est pas qu'il n'eût pour elle un sincère respect; il l'aimait, il l'adorait autant que l'antique, ce qui est tout dire; mais à la nature comme à l'antique il ne demandait que des indications, des souvenirs qu'il réglait ensuite par la pensée. Aussi, ses compositions même les plus animées ont-elles un caractère abstrait; elles viennent de l'esprit et s'adressent à l'esprit. Lesueur, en ne consultant pas seulement, mais en étudiant la nature, faisait œuvre de peintre : son seul tort était de s'arrêter en chemin; ces figures faites de pratique, à côté de figures vivantes, font tache; elles ne disent rien et semblent même encore plus conventionnelles qu'elles ne le sont réellement.

Lesueur sentait les imperfections de son ouvrage, et il allait au-devant de la critique, en disant sans cesse, même à ceux qui le félicitaient, qu'il n'avait fait que des ébauches. Il avait raison; oui, ce sont d'admirables ébauches, des ébauches de génie; mais Lesueur pouvait-il s'élever au-delà? Nous allons bien le voir tout à l'heure produire des ouvrages plus terminés; mais toujours il donnera à sa pensée ce caractère de concision, de premier jet, d'indication elliptique qui exclut les développemens approfondis. Le développement en peinture, c'est l'art d'exprimer tous les moindres détails de la vie physique et morale, c'est-à-dire de l'individualité, sans que l'harmonie et l'unité disparaissent. Merveilleuse alliance qui constitue l'ineffable beauté de quelques œuvres, je ne dis pas de toutes les œuvres, de Raphaël et des grands maîtres de son temps. Mais pour unir ce rendu dans les détails au sentiment spontané de l'ensemble, pour être à la fois Léonard de Vinci et Lesueur, suffit-il de naître seul, isolé, perdu dans un siècle abâtardi? ne faut-il pas tenir dans sa main la chaîne non interrompue des traditions, ce fil conducteur qui ajoute à notre valeur personnelle le secours de tous les perfectionnemens acquis par nos devanciers? C'est ce secours que nulle force humaine isolée ne peut remplacer. Des études sur nature continuées pendant la plus longue vie d'homme n'y pourraient suffire : l'individu est trop infirme et trop débile pour une telle tâche; et voilà pourquoi, lorsqu'une fois l'art s'est élevé au sommet de la perfection, et qu'il en tombe, il ne s'y relève plus, à moins qu'il ne change de forme; mais il faut que le monde en change aussi, ce qui n'a lieu

que de la main des barbares et par une résurrection comme le christianisme. Ce sont là des questions qui nous mèneraient loin, mais dont la solution serait toute à la gloire de Lesueur; car plus nous reconnaîtrions combien est invincible l'impossibilité de toucher encore une fois la borne qu'atteignit un seul jour la peinture moderne, plus grande nous paraîtrait sa fortune de l'avoir approchée de si près.

Bien que ses contemporains n'eussent compris qu'à moitié l'œuvre qu'il venait de terminer, bien que personne ne l'imitât, il vit néanmoins s'accroître sa réputation, et l'opinion générale le plaçait déjà à un rang éminent, même parmi les peintres en faveur. Aussi lorsque, dans cette même année 1648, un arrêt du conseil institua l'Académie royale de peinture et de sculpture, on n'hésita pas à l'y faire entrer : il fut même choisi comme un des douze fondateurs désignés sous le titre d'anciens (1).

(1) Les onze autres étaient : Errard, Sébastien Bourdon, Laurent de Lahire, Sarrazin, Michel Corneille, Perrier, de Bobrun, Juste d'Egmont, Van-Obstalt, Guillemin et Charles Lebrun.

L'Académie se composait de vingt-cinq membres, savoir : outre les douze anciens, onze académiciens et deux syndics. Il y avait en outre un recteur. Le premier nommé fut M. de Charmois.

L'Académie était la seule *école* de peinture et de sculpture autorisée. Les douze anciens faisaient la leçon, à tour de rôle, chacun pendant un mois.

Pour apprendre la peinture et la sculpture, il fallait être admis comme *élève* de l'Académie.

Pour exercer l'art de sculpteur ou de peintre, il fallait être *agrégé* de l'Académie. On était reçu *agrégé* après avoir fait ses preuves, c'est-à-dire après avoir exécuté un tableau et subi certains examens.

Avant la fondation de l'*Académie royale*, il existait une institution du même genre, mais dont les statuts, fort anciens, avaient perdu leur autorité : on la nommait *Académie de Saint-Luc*. Elle tenait ses séances à Paris, dans le voisinage de Saint-Denis-de-la-Châtre. C'était une succursale de l'académie de Rome; elle lui avait emprunté son nom. Un édit de jonction la réunit à l'Académie royale, en 1676. Néanmoins, elle continua à subsister comme *Maîtrise des peintres et sculpteurs*, mais elle n'existait plus que nominalement.

La communauté des peintres et vitriers, profitant de ce que les priviléges de l'Académie de Saint-Luc n'avaient plus de force, se permettait de fréquens empiétemens sur les prérogatives de MM. les académiciens. Ce fut pour se mettre à l'abri de ces usurpations qu'on sollicita la création de la nouvelle académie. Elle avait donc principalement pour but de distinguer les peintres en bâtimens des peintres d'histoire. Mais, en protégeant les artistes contre les artisans, en les entourant d'une si haute barrière, que devait-il en résulter pour l'art? C'était la question secondaire.

Cette nouvelle institution ne faisait que consacrer un fait depuis long-temps accompli, la ruine et la disparition de nos anciennes écoles provinciales. L'Académie se constituait leur héritière unique, et rendait à jamais impossible leur résurrection. C'était un principe de mort pour l'art, car il ne fleurit qu'en liberté : il faut qu'il puisse être cultivé simultanément sous des influences et par des méthodes diverses, non-seulement parce que la rivalité est un stimulant nécessaire, mais parce que tout est plus ou moins exclusif et incomplet dans les œuvres des hommes, et que le seul moyen pour que le beau nous apparaisse sous toutes ses faces, c'est de laisser ceux qui le cherchent nous le montrer sous des points de vue différens. La création de l'Académie, c'était la consécration d'un moule unique où devaient aller se fondre les idées d'art sur toute la surface du royaume : c'était un instrument puissant comme toute centralisation, mais un instrument d'uniformité et de monotonie. Il semblait qu'on le préparât à l'usage de Louis XIV; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que celui qui était destiné à s'en servir sous l'autorité de ce monarque, Charles Lebrun, fut alors le principal et le plus ardent promoteur de cette création. Bien qu'il fût en Italie depuis près de six ans, comme on connaissait son crédit sur l'esprit du chancelier, ce fut à lui que s'adressèrent ses confrères de Paris pour obtenir la présentation et l'homologation de l'arrêt qui devait constituer la compagnie. Lebrun accomplit cette tâche avec un zèle et une ardeur qui ressemblaient à de la prescience.

Pour reconnaître le service qu'il venait de rendre, on l'admit, malgré son absence et sa jeunesse, à prendre rang parmi les anciens. Il est vrai que, même avant son départ, il s'était fait connaître par de brillans débuts, et que, pendant ses voyages, il n'avait pas négligé d'envoyer de temps en temps à Paris quelques tableaux dont la manière noble et solennelle avait eu le plus grand succès. Son admission à l'Académie lui fit abréger son séjour en Italie; il négligea Venise, et revint en toute hâte pour répondre à l'honneur qu'il avait reçu. Peut-être le désir de siéger plus tôt parmi ses confrères n'était-il point le seul motif qui lui faisait hâter le pas : le cloître des chartreux excitait ses secrètes inquiétudes; il voulait voir par ses yeux, et ne pas laisser grandir en son absence une rivalité dont il connaissait les dangers.

La lutte entre ces deux hommes ne datait pas d'un jour. Elle avait pris naissance dès leur rencontre dans l'atelier de Vouet. C'était chez

Lesueur une vive émulation, chez Lebrun c'était de la jalousie. Les préférences de Vouet en avaient été la première cause; son caractère impérieux, dominateur, avait fait le reste.

Le retour de Lebrun était un évènement dans la vie de Lesueur. Il voyait son ancien camarade arriver chargé de sa moisson d'Italie, soutenu par l'autorité de son voyage, précédé d'une réputation que sa présence allait encore ranimer. Il entendait dire, non sans quelque émotion, que le Poussin l'avait pris en affection particulière, et pendant son séjour à Rome l'avait guidé dans ses études. Ajoutez enfin l'accueil que reçut à la cour le protégé de M. le chancelier; la reine-mère lui demandant un tableau pour son oratoire; le cardinal Mazarin le présentant au jeune roi; le surintendant Fouquet lui confiant la décoration de son château de Vaux avec 12,000 livres de pension, et tout cela en quelques jours, comme pour sa bien-venue! Il y avait de quoi porter le découragement au cœur de Lesueur, si la conscience de son talent ne l'avait soutenu. Il n'en conçut que plus d'ardeur pour son art. Ne pouvant suivre Lebrun dans les palais royaux, qui ne lui étaient pas ouverts, car ses œuvres n'avaient encore pu pénétrer que dans les communautés religieuses, dans les églises et dans quelques maisons particulières, il choisit pour lutter avec lui un terrain sur lequel il pouvait le rencontrer.

Lebrun avait fait l'année précédente ce qu'on appelait alors le tableau du *May*. C'était l'usage que chaque année, le 1er du mois de mai, la confrérie des orfèvres, en souvenir d'une ancienne dévotion, fit offrande à l'église Notre-Dame d'un grand tableau religieux. Les peintres les plus renommés recherchaient l'honneur de faire ces tableaux, dont l'exposition était entourée d'une grande solennité. Lebrun avait pris pour sujet *le Martyre de saint André*, et son tableau, exécuté par lui en Italie avec un grand soin et une grande dépense de savoir et d'imagination, avait contribué puissamment à lui préparer cette célébrité toute faite qui l'attendait à son retour. Lesueur ne pouvait trouver plus belle occasion de se mesurer avec son rival. Il se présenta pour peindre le *May* de l'année suivante (1649), et il eut le bonheur d'être choisi.

Cette fois, son succès fut complet; le *saint Paul prêchant à Éphèse* fit pâlir le *saint André:* il est vrai que, sans rien sacrifier de sa pureté accoutumée, sans se permettre aucune exagération, aucun oubli de la vérité, Lesueur n'avait rien négligé de ce qui pouvait donner de l'éclat à sa composition, et produire sur le spectateur une sensation profonde. Il y a dans ce tableau un mouvement, une chaleur de

ton, une ampleur de dessin qui semble, au premier abord, se rapprocher un peu du style académique; mais plus on regarde et plus on reconnaît que, pour être animée, la pantomime n'en est pas moins toujours vraie, que les expressions comme les gestes sont d'une merveilleuse justesse, et qu'en un mot ce sont les mêmes qualités que dans ses autres ouvrages, avec plus de force dans le pinceau et une exécution plus terminée.

Lebrun fut piqué au jeu et voulut prendre sa revanche. Ses amis ne manquaient pas de lui dire que la palme lui était restée; mais bien qu'avec la nature de son esprit et son genre de talent il ne dût pas avoir grande estime pour certaines perfections de son rival, il avait cependant le goût trop exercé pour ne pas sentir de quel côté était la victoire. Il demanda donc et obtint la faveur assez rare de peindre un second tableau du *May*, et deux ans après, le 1er mai 1651, il fit porter à Notre-Dame son *Martyre de saint Étienne*. On sait quelle fut l'immense réputation de ce tableau. Il fut décidé par les habiles que Lesueur pouvait être plus correct, mais que l'imagination, l'inspiration, le feu du génie appartenaient à Lebrun. On se gardait bien de lui demander compte de la pose plus que maniérée de ce Christ sur les nuages, des attitudes théâtrales de ces bourreaux posés en gladiateurs, de l'emphase déclamatoire de toute la composition; c'était précisément ce qu'on admirait comme le sublime du genre académique italien; en un mot, Lebrun faisait ce qu'avait fait Vouet vingt ans auparavant, il nous apportait un composé de tout ce qu'on applaudissait alors à Rome et surtout à Bologne, car les Carrache avaient sa prédilection. Seulement, il avait de plus que Vouet une grande faculté de composition, une majesté naturelle de style, un pinceau riche et exercé, et le souvenir un peu effacé de quelques conseils du Poussin. Tel était l'homme qu'une sorte de prédestination appelait à régner sur les arts en France dès que Louis XIV aurait pris le gouvernement de l'état, tant il y avait d'harmonie et de concordance entre les facultés de l'artiste et les goûts du souverain.

Mais n'allons pas si vite, et revenons à Lesueur. A peine au sortir de cette lutte avec Lebrun, il était destiné à en soutenir une autre : toutefois ce n'était plus dans le chœur d'une église ni sur des sujets sacrés que devait se vider ce nouveau défi. Un riche magistrat, M. Lambert de Thorigny, s'étant fait construire, sur le quai de l'île Notre-Dame, un hôtel, ou plutôt un petit palais, voulut le décorer à l'italienne, et, à l'exemple des Augustin Chigi et autres seigneurs romains, c'est à l'artiste le plus en vogue, c'est-à-dire à Lebrun, qu'il

s'adressa pour exécuter les peintures. Mais Lebrun ne voulut se charger que de la galerie où devaient être tracées l'histoire d'Hercule et son apothéose. M. de Thorigny eut alors l'idée de proposer à Lesueur les autres appartemens. Lesueur consentit, bien qu'il lui fallût sortir de ses études ordinaires, des habitudes de son talent et des inclinations de son esprit, pour suivre son adversaire dans un genre où celui-ci prétendait exceller, dans le champ de la fable et de l'allégorie. Rien ne peut donner une plus juste idée de l'admirable organisation de Lesueur, rien ne fait mieux connaître la souplesse de son esprit et son aptitude à percevoir la beauté sous toutes ses formes, que les charmantes et si nombreuses compositions créées par lui pour cet hôtel Lambert. Son imagination presque dévote accepta sans restriction, quoique avec une chaste réserve, toutes les données de la mythologie : il semblait qu'il voulût frayer la route à Fénelon pour passer du cloître dans l'olympe, en lui apprenant comment on peut mêler au plus sévère parfum d'antiquité cette tendresse d'expression et cette sensibilité pénétrante qui n'appartient qu'aux ames chrétiennes. Aussi vous ne trouvez dans ses figures de dieux et de déesses ni les sévérités de la statuaire antique, ni les mignardises des danseuses de ballets ; c'est un type à part, une forme qu'il a trouvée, et qui n'a pas seulement l'attrait de la nouveauté, mais le charme d'une douce pureté de lignes, constamment unie à la grace de l'expression (1).

Il était bien difficile qu'on restât insensible à de si séduisantes créations. Les partisans les plus outrés des lois académiques ne pouvaient nier que, si ces peintures dérogeaient au grand style, elles étaient d'une élégance, d'une légèreté ravissantes. Aussi, quand le président de Thorigny ouvrit sa maison au public, la foule, qui suit son plaisir, et s'arrête à ce qui la charme, ne fit que glisser dans la *Galerie d'Hercule*, quoique le luxe des dorures rehaussât l'éclat des

(1) Lesueur a peint dix-neuf tableaux dans l'hôtel Lambert : sept pour décorer un salon dit le *Salon de l'Amour,* sept dans le *Cabinet des Muses et d'Apollon*, et cinq en camayeux dans l'*Appartement des Bains* au second étage. Il peignit aussi des naïades au bas de l'escalier.

La marquise du Châtelet ayant acquis l'hôtel Lambert en 1739, le *Cabinet des Muses* devint pendant quatre années le cabinet de Voltaire.

Enfin, comme ces charmantes figures, peintes la plupart sur plâtre, menaçaient de se dégrader, on exprima le désir de les voir transportées sur toiles et conservées avec plus de soin. M. d'Angevilliers acheta pour le compte du roi, en 1777, les peintures du *Salon de l'Amour* et du *Cabinet des Muses*. Elles sont aujourd'hui au Musée du Louvre.

peintures de Lebrun; et ce fut dans le *Cabinet des Muses*, dans le *Salon de l'Amour*, dans la *Salle des Bains*, qu'on se porta de préférence, parce que les yeux et l'esprit s'y trouvaient doucement attirés. Il est probable que Lebrun se repentit alors de n'avoir pas voulu tout peindre, surtout si, comme on le rapporte, il eut la mortification d'entendre le nonce du pape, qui visitait l'hôtel Lambert, dire en passant de la galerie d'Hercule dans le salon des Muses : « A la bonne heure! voilà qui est d'un maître, le reste est *una coglioneria.* » Ce mot n'est guère vraisemblable; mais ce qui paraît mériter plus de foi, c'est que Lebrun, après avoir fait au nonce les honneurs de sa galerie, se mit à doubler le pas en traversant les pièces peintes par Lesueur, et que le nonce, l'arrêtant, lui dit : « Pas si vite, je vous prie, car voici de bien belles peintures. »

L'exécution de ces peintures avait demandé à Lesueur trois années d'un travail d'autant plus fatigant, que, tout en se livrant à d'opiniâtres études pour donner à son pinceau cette direction nouvelle, il avait dû terminer plusieurs tableaux de piété promis par lui à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'église de Saint-Gervais, à l'abbaye de Marmoutier. Ne consultant pas ses forces, se livrant sans mesure à sa passion immodérée pour son art, il passait les nuits à dessiner, les journées entières à peindre, et ce qui l'encourageait à dévorer ainsi sa vie, c'est que son talent semblait gagner tout ce que perdait sa santé. Ces tableaux, composés au milieu de l'agitation et de la fièvre du travail, sont assurément ses chefs-d'œuvre; c'est cette *Messe miraculeuse de saint Martin*, esquisse qui est elle-même un miracle, et qui semble éclairée par je ne sais quels rayons divins tombant de cette hostie lumineuse; c'est l'*Apparition de sainte Scholastique à saint Benoît*, angélique tableau où la vie du ciel nous semble révélée sous les traits de cette sainte dont le geste modeste et la physionomie virginale n'ont pu être conçus que par une sorte de vision du génie; c'est encore ce *Jésus* traînant sa croix devant sainte Véronique, avec une si sublime humilité, et cette admirable *Descente de Croix*, qui parmi les mille et mille tableaux de tous les temps et de tous les pays que cette sainte page de l'Écriture a inspirés, se distingue par un caractère si particulier d'onction, de tendresse et d'ascétique douleur. Où trouver une émotion plus vraie, un désespoir plus déchirant? Et cependant quelle douce pureté, surtout dans ces figures de femmes! quel calme dans leurs draperies, quelle simplicité de moyens pour un si grand effet! C'est la suavité de contours d'un bas-relief antique vivifiée par

le feu intérieur de la foi. Enfin, n'oublions pas que c'est à cette même époque qu'il peignit son *Martyre de saint Gervais et de saint Protais*, cette grande composition historique, où les têtes sublimes des deux jeunes saints font oublier ce qu'il y a peut-être d'un peu conventionnel dans le reste du tableau.

Tant de fatigues, tant d'efforts, épuisèrent ce qui lui restait de vie; le chagrin acheva de l'accabler. Il eut la douleur de voir mourir sa femme, et cette perte le jeta dans un tel abattement, qu'il ne se sentit jamais le courage d'achever son dernier plafond à l'hôtel Lambert. Il ne toucha plus ses pinceaux que pour ébaucher un autre trait de la vie de saint Gervais et de saint Protais, qui devait faire pendant à son grand tableau. Mais bientôt ses forces l'abandonnèrent, il fut saisi du sentiment de sa fin prochaine, et sa ferveur religieuse lui fit chercher un asile chez les chartreux : il les avait émerveillés par ses œuvres, il venait les édifier par sa mort. Ce fut dans les bras du prieur qu'il rendit l'ame, vers les premiers jours de mai 1655 : il entrait dans sa trente-huitième année.

Lesueur était du nombre de ces hommes dont la mort prématurée est en quelque sorte écrite au front de leur génie. Il y a dans presque toutes ses œuvres, comme dans celles de Raphaël, comme dans les accords de Mozart, je ne sais quelle teinte mélancolique qui semble un lugubre avertissement. Il avait sans doute assez vécu pour rester immortel parmi les hommes, pas assez pour avoir joui de sa gloire. Ses plus belles journées furent des demi-triomphes; ceux qui le louèrent le plus ne le comprenaient qu'à moitié; et comment d'intimes souffrances n'auraient-elles pas quelquefois attristé son cœur d'artiste, quand on pense qu'il mourut sans avoir jamais reçu, je ne dis pas de son roi (il était si jeune), mais de la cour, la moindre faveur, on pourrait presque dire le moindre travail? Trois figures allégoriques dont on lui demanda par hasard le dessin, voilà l'aumône royale que reçut ce grand peintre. Il mourut regretté comme homme de bien, estimé comme artiste, mais à peu près au même titre que ses onze confrères d'Académie; et le jour où son génie fut enlevé aux arts, personne dans tout le royaume ne mesura la perte que venait de faire la France.

Lebrun seul peut-être en avait le sentiment. Le bruit courut alors qu'étant venu par bienséance rendre les derniers devoirs à son ancien condisciple, il avait dit en s'en allant *que la mort venait de lui ôter*

une grande épine du pied. Je ne sais si ces paroles furent prononcées, bien que le fait soit rapporté par un chartreux, Bonaventure d'Argonne; elles sont bien naïves pour être vraies : mais ce qu'il n'aura pas dit, comment supposer qu'il ne l'ait pas pensé! Quelque ingrate qu'elle eût été jusque-là pour Lesueur, la fortune, s'il eût vécu, ne pouvait-elle pas enfin lui sourire? Lesueur mort, au contraire, Lebrun n'avait plus rien à redouter. Quel était le peintre français qui pouvait lui disputer le pas? Mignard? Il ne daigna pas même entrer en lice avec lui, et n'acceptait sa rivalité qu'en passant sa procuration à ses élèves. Il est vrai que Poussin vivait encore, mais à Rome, mais déjà vieux et irrévocablement fixé en Italie. Le seul homme qui pouvait faire ombrage à Lebrun, mais qui ne songeait guère à l'inquiéter, c'était Philippe de Champagne. Au milieu de toute cette peinture académique sur laquelle Lebrun allait bientôt régner, Champagne seul, depuis la mort de Lesueur, restait comme représentant de la vérité et du naturel. Il peignait encore avec ardeur malgré ses cheveux blancs, mais il n'avait pas la moindre brigue, pas la plus légère ambition. On l'avait fait recteur de l'Académie presque malgré lui; et pourtant sa longue carrière, la grande estime qu'il s'était acquise non moins par ses vertus que par ses œuvres, lui donnaient, sans qu'il s'en souciât, une telle puissance, que, lorsqu'après la mort de Mazarin, le roi, voulant mettre toutes choses sur un pied nouveau, décida qu'il aurait un premier peintre (la charge était vacante depuis la mort de Vouet), il y eut grande indécision parmi ses conseillers pour savoir si son choix devait s'arrêter sur Philippe de Champagne ou sur Lebrun, et, sans la chaude intervention de Colbert, peut-être ce dernier n'avait-il pas les chances de son côté.

Que serait-il advenu de l'école française, si Champagne eût été préféré? Aurait-il réformé les banalités académiques? Aurait-il fait dominer les idées de simplicité? Non, quand même il eût été plus jeune et cent fois plus hardi. Il y a des réformes impossibles. Et d'ailleurs l'hypothèse est inutile; car, entre Louis XIV et Lebrun, il y avait, nous le répétons, harmonie préétablie.

Champagne, en apprenant qu'il avait succombé, remercia Dieu d'avoir éloigné de lui ce calice. Son détachement du monde augmentait tous les jours; il ne restait plus fidèle qu'à son art : l'admirable portrait de sa fille la religieuse et cet autre portrait de Mme Arnaud, si effrayant de vérité, prouvent que même, au fond des solitudes de Port-Royal, son talent avait conservé toute son énergie. Mais bien qu'il dût prolonger sa vie encore pendant douze ans, il était mort

pour Paris, pour la cour, et jamais le bruit de son nom ne vint importuner celui dont il avait été le rival sans le vouloir.

Lebrun était donc maître du terrain. Pendant que le roi et M. de Colbert organisaient les finances et l'armée, le premier peintre se mit en devoir d'organiser les arts, et non-seulement les arts, mais toutes les industries entre les doigts desquelles il pouvait apercevoir un crayon. Une main sur l'Académie, dont il était le chef, l'autre sur les Gobelins, dont il était directeur, il devint l'arbitre et le juge suprême de toutes les idées d'artiste, le dispensateur de tous les types, le régulateur de toutes les formes : c'est d'après ses modèles que les enfans dessinaient dans les écoles; c'est lui qui donnait aux sculpteurs le dessin de leurs statues ; les meubles ne pouvaient être ronds, carrés ou ovales, que sous son bon plaisir, et les étoffes ne se brochaient que d'après les cartons qu'il avait fait tracer sous ses yeux.

Il est vrai qu'il résulta de cette prodigieuse unité d'organisation une espèce de grandeur extraordinaire, un spectacle imposant, dont tous les yeux furent éblouis; mais un tel régime pouvait-il durer?

Lebrun put croire qu'il serait éternel. Quand il mourut, en 1690, ni son maître ni lui n'avaient encore laissé entamer leurs frontières. Mais dans la main de Mignard, et de Mignard déjà vieux, l'autorité perdit cette puissance irrésistible; on commença même à la voir vaciller; et quand enfin ce fut à un Lafosse qu'appartint le gouvernement, on perdit bientôt autant de batailles sur ce terrain-là qu'en perdait sur un autre M. de Villeroy.

La peinture avait beau s'envelopper de l'ampleur de ses draperies et invoquer dans sa détresse l'Italie, l'Académie et l'ombre de Lebrun : son théâtre était vermoulu, et tout ce grandiose de friperie allait tomber, usé commé un vieux rideau, devant le dégoût général.

Après une si longue oppression, le besoin de la liberté ne pouvait produire que des saturnales. On ne se contenta pas de répudier le genre académique italien, on voulut insulter à sa cendre comme à celle du vieux monarque; on le dépouilla de son riche manteau pour l'affubler d'une veste de berger ou d'un petit domino de taffetas, on le frisa, on le poudra, on lui mit des mouches, et c'est à cette mascarade que la foule, naguère à genoux devant d'héroïques mannequins, apporta ses hommages et des couronnes.

Sans doute, Watteau était un homme d'esprit et de talent, il était né coloriste, et il rendait merveilleusement la nature de son temps; mais il n'en faut pas moins convenir que l'art ainsi compris tombe dans le dernier degré de la licence et de l'aberration. Watteau, c'est

la peinture dans une orgie révolutionnaire, brisant en morceaux le sceptre de Lebrun.

Si la tyrannie du goût sous Louis XIV avait enfanté Watteau, ce même Watteau, puis après lui Boucher et toute cette école de boudoirs, à force de liberté licencieuse et de naturel dévergondé, allaient nous ramener sous un autre joug. Le nouveau despotisme ne devait être ni moins pédant, ni moins gourmé que celui de Lebrun, sans avoir comme lui le mérite de la grandeur et de la majesté. Inventé par l'érudition à la vue des premières fouilles d'Herculanum, adopté par la philosophie politique, outré par le fanatisme républicain, ce genre soi-disant antique a fait peser sur nous sa main sèche et glacée pendant plus de trente ans.

Mais l'ennui nous en a délivrés : nous sommes libres aujourd'hui; chacun suit son chemin comme il veut, quelques-uns avec plus d'éclat que de vérité, d'autres avec une laborieuse conscience. Notre jeune phalange d'artistes voit à sa tête quelques chefs habiles; il en est un dont les plus grands maîtres auraient envié la main ferme et sûre : que nous manque-t-il donc? Il nous manque d'être venus moins tard, et surtout d'être moins savans. Pour ceux qui veulent être académiques, rien de mieux que ces trois siècles de peinture qui se déroulent sous leurs yeux : il leur faut des exemples, des patrons, des modèles; mais, pour qui aspire à la vérité, à la simplicité, quel danger que de si bien connaître les moyens qui furent jadis employés pour être vrai et simple! Quelle tentation d'imiter au lieu de créer, et de tomber ainsi dans cette naïveté intentionnelle et systématique qui n'est, elle aussi, qu'une manière tout comme les formules académiques.

C'est un écueil que n'a pas connu Lesueur : il a été simple, vrai, naïf, parce que sa nature le voulait, jamais de propos délibéré. Il ne s'est pas fait une méthode rétrospective, il ne s'est pas donné je ne sais quel aspect de moyen-âge, il s'est montré tel qu'il était : seul moyen de ne ressembler à personne. Aussi, quand on l'appelle le Raphaël français, on se trompe, si l'on veut dire qu'il fut l'imitateur du grand peintre romain : jamais il n'a imité ses œuvres, mais il a trouvé, par bonheur, la route que Raphaël aurait suivie s'il eût été Lesueur, la voie du vrai beau, c'est-à-dire de l'expression et de la simplicité.

L. VITET.

VOYAGE

DANS

L'ABYSSINIE MÉRIDIONALE.

JOURNAL INÉDIT DE M. ROCHET D'HÉRICOURT.

Les alternatives de prospérité et de décadence, d'éclipses et de retours de fortune, qui affectent la vie des peuples et des individus, semblent aussi atteindre parfois et transformer certaines zones de territoire. On croirait les voir, après un long sommeil, se réveiller et tressaillir, comme si elles avaient, dans le repos des siècles, retrouvé les élémens d'une nouvelle fécondité. Plusieurs contrées présentent de nos jours le phénomène de cette renaissance, et, dans le nombre, il faut placer au premier rang la mer Rouge et l'isthme de Suez.

Le rôle que joua le bassin arabique, dans l'enfance de la navigation, ne fut pas sans éclat et sans importance. En dehors même des souvenirs bibliques et des traditions miraculeuses qui s'y rattachent,

cette mer fut le siége d'un grand mouvement commercial et maritime. Les flottes de Salomon la sillonnèrent dans toutes les directions. Elles partaient d'Asiongaber pour se rendre à Ophir, pays de la poudre d'or, dans les ports sabéens, où elles recueillaient l'encens et les aromates, aux îles de Tyros et d'Arados, célèbres par leurs pêcheries de perles. Par Adulis, le golfe Arabique se mettait en communication avec Axoum et le royaume de Méroë, par Thapsacus avec le Haut-Euphrate, par Ocenis, Cané et Aden avec toute la presqu'île asiatique, par Azania et Ptolémaïs avec le littoral africain. Les voiles de Juda et d'Israël franchirent même ces limites, s'il faut en croire Mannert et Heeren; elles visitèrent les bords du Gange et les grands archipels de l'Océan indien. On sait avec quel faste la reine de Saba parcourut ces rivages, et quels riches présens encombraient ses vaisseaux. Les Pharaons et les Ptolémées ne laissèrent pas à leur tour cette mer inactive, et Arsinoë, la Suez actuelle, fut le point de départ de divers périples, qui eurent pour objet tantôt les côtes de l'Asie, tantôt celles de l'Afrique. Sous les kalyfes, ce mouvement de navigation ne s'arrêta point, et la jonction des deux mers, devant laquelle le génie moderne semble hésiter, fut réalisée, assure-t-on, par un souverain fatimite, à l'aide d'un canal qui unissait Suez au Nil. Ainsi, l'activité du bassin arabique semblait survivre aux chutes d'empires et aux révolutions de dynasties. Pour le frapper d'impuissance, il fallut que Vasco de Gama, doublant le cap des Tempêtes, ouvrît aux flottes marchandes la route maritime de l'Inde.

Voici qu'aujourd'hui, la vapeur aidant, les chances tournent de nouveau. L'isthme et les deux mers qui le baignent se couvrent de paquebots rapides. Une seconde fois les habitudes commerciales se déplacent, et un agent mécanique bouleverse la carte routière du globe. L'Europe a renoué ses communications avec l'Inde par les eaux arabiques. Les dépêches, les passagers, les marchandises précieuses, ont déjà adopté cette voie; le cap de Bonne-Espérance est condamné au service le plus vulgaire. Le vrai lien entre l'Angleterre et le Bengale est désormais l'isthme de Suez: la fortune passe de ce côté; les plans de Leibnitz et d'Albuquerque triomphent des découvertes de Vasco. Bombay est à quarante jours de Londres, et la vie entre la métropole et sa gigantesque vassale a redoublé d'énergie avec les moyens de circulation. Le temps ne peut qu'ajouter à ce résultat. Le perfectionnement des transports, l'amélioration de la viabilité, les travaux d'art venant en aide à la nature, enfin

l'union des deux mers, complèteront une révolution que nous avons vu commencer et que consacreront les siècles. On peut déjà deviner quelle activité merveilleuse règnera dans ces parages quand ils seront témoins de tout le mouvement de l'Europe vers l'Inde, de l'Inde vers l'Europe. Les prévisions les plus poétiques seraient ici au dessous de la réalité.

Avec quelle intelligence l'Angleterre a pressenti cet avenir, et comme elle cherche à le faire incliner dans le sens de son intérêt! A peine pouvait-on entrevoir la possibilité d'une communication régulière par l'Égypte et la Syrie, que des agens anglais étaient sur les lieux, les uns au nom et sous les ordres de leur gouvernement, les autres obéissant à des inspirations particulières et à cet instinct d'entreprises qui n'abandonne jamais le peuple le plus remuant du globe. Dès 1828, le colonel Chesney remontait l'Euphrate avec un bateau à vapeur, en éclairait la navigation, puis reconnaissait le cours de l'Oronte et son embouchure dans les mers de Syrie. Le plan du pays, avec ses reliefs, ses accidens, ses moindres détails, était dressé par des ingénieurs qui y ajoutaient le tracé des lignes navigables et des lignes de fer. En même temps de grands travaux d'hydrographie se poursuivaient dans la mer Rouge et donnaient naissance à une carte, chef-d'œuvre de méthode et de patience, dont l'amirauté a voulu vainement se réserver l'usage exclusif. Ainsi, des deux côtés, l'Angleterre cherchait à assurer ses positions. Depuis ce premier éveil, chaque année a été marquée d'un empiètement nouveau. Vers l'Euphrate, deux villes importantes, deux riches entrepôts, Mascate et Bassora, n'ont pu résister à son influence et repousser son patronage. Vers la mer Rouge, elle a pris possession d'Aden, qui en est la clé, et qu'un chef arabe lui a cédé, sans coup férir, à prix d'argent. Le pavillon anglais a bientôt flotté sur tous les comptoirs du bassin arabique ; et, si récemment le chérif de Moka a eu le courage de protester contre cet emblème d'oppression prochaine, il est à croire qu'il expiera cruellement ce moment de révolte et l'expulsion d'un consul que Calcutta et Londres lui imposaient.

Il ne faut pas chercher ailleurs le mobile qui a fait agir l'Angleterre dans le traité du 15 juillet. L'autorité que la France et les idées françaises s'étaient ménagée en Égypte pesait au cabinet de Londres et inquiétait sa politique. Si l'occupation armée de l'isthme de Suez n'était pas encore possible, il importait du moins à nos rivaux que son gardien fût un homme dévoué, un de ces souverains médiatisés et nominaux comme ceux qui règnent dans les Indes. Méhémet-Ali se

refusant à accepter ce rôle, l'Angleterre ne pouvait hésiter. Son intérêt lui conseillait de faire un exemple, et le triomphe de sa politique a été d'y intéresser trois puissances de l'Europe. Il se peut que cette alliance soit éphémère, mais le coup n'en est pas moins porté. Saint-Jean-d'Acre a encore une garnison anglaise qui chaque jour en améliore l'armement et les ouvrages de défense; des colonels, des majors de l'armée d'invasion parcourent le pays, examinent les fortifications, relèvent les points stratégiques. C'est surtout vers le littoral arabique que se dirige le principal effort, et, aujourd'hui que Méhémet-Ali a évacué les villes saintes, on peut dire que les échelles maritimes situées entre Yambo et Moka n'ont réellement plus de maître. Une tentative violente sur ces ports, qui bordent le chemin de l'Inde, est donc à la fois indiquée par la politique et favorisée par la circonstance. Elle aura lieu, et, négligé par la France, dominé par l'ascendant anglais, Méhémet-Ali n'y opposera sans doute qu'une résistance inefficace.

Jusqu'ici les vues des Anglais semblent toutefois s'être concentrées sur le littoral arabique; ils ont négligé la côte opposée, la côte abyssine. Sur ce point, par une exception assez rare, notre influence domine, notre nom passe avant le leur. Cela tient à divers voyages aventureux que depuis dix ans des Français y ont exécutés. Le gouverneur du Tigré, Oubi, semble avoir gardé d'eux et de leur nation une impression favorable, et, s'il est vrai que quinze jeunes Abyssiniens soient maintenant en route pour la France, on pourrait croire à la réalité et à la sincérité de ces dispositions. Les races qui habitent les plateaux élevés du Samen, de l'Amhara et du Tigré ont d'ailleurs plus d'un point d'affinité avec les races européennes, et leur caractère se rapproche surtout du nôtre. Le christianisme, tempéré par des coutumes bibliques, y règne depuis un temps immémorial. Les mœurs sont douces, faciles, le caractère grave et sûr. Oubi, qui commande à dix mille cavaliers et à vingt mille fantassins, se chargerait, dit-on, d'assurer la tranquillité de la côte, et de protéger les comptoirs européens qui pourraient s'y fonder. Il l'a offert, il tiendra parole. La plage est fiévreuse; mais quelques soins conjurent le danger, qui d'ailleurs n'existe plus à un mille dans les terres. Les mouillages abrités, les rades spacieuses, les havres naturels, abondent, surtout à l'ouverture de la mer Rouge. On pourrait s'y établir, créer un commerce avec l'intérieur, et attirer, par la perspective de débouchés certains, les caravanes qui sillonnent le milieu de l'Afrique. On tiendrait ainsi en respect la cupidité anglaise, et à l'occupation de l'un des

côtés du canal arabique, on répondrait par l'occupation de l'autre côté. Peut-être est-ce là un projet hardi et qui a besoin d'être éclairé par des études plus sérieuses que ne le sont les impressions des voyageurs, mais il est digne de fixer l'attention du gouvernement. Nos agens consulaires dans la mer Rouge, et l'un d'eux surtout, M. Fresnel, observateur si judicieux, seraient d'un précieux secours pour la direction de cette enquête.

L'Abyssinie septentrionale n'est plus, d'ailleurs, couverte d'un voile impénétrable. Depuis un siècle elle a été traversée à peu près dans tous les sens : des missionnaires luthériens s'y sont fixés, des Européens l'habitent. Les premiers voyages connus remontent aux Portugais et à Pierre de Covilham, qui demeura à Gondar et ne revit plus sa patrie. Le père Alvarez séjourna à son tour près de six années dans les états abyssins, et de retour en Europe, vers 1540, y publia une relation dans laquelle il ne faut puiser qu'avec défiance. Pendant le cours de ce siècle, l'Abyssinie fut livrée, pour ainsi dire, à des auxiliaires portugais dont ses rois avaient accepté les services contre les musulmans. A la suite des soldats avaient marché des missionnaires de l'ordre des jésuites, qui s'étaient emparés du pouvoir religieux pendant que les généraux imposaient une dictature militaire. C'est à cette époque qu'il faut rattacher plusieurs édifices d'un style évidemment européen qui se rencontrent dans les principales villes du Tigré et du Samen. D'autres monumens appartiennent à une civilisation antérieure, qui, suivant les uns, coïncidait avec celle de l'Égypte, et suivant d'autres remontait à l'établissement des Juifs en Abyssinie vers l'an 600 avant notre ère. Il est inutile d'ajouter que ce sont là de simples hypothèses, quoiqu'elles aient donné lieu à des recherches curieuses et à d'ingénieuses analogies.

Parmi les explorateurs qui se rattachent à la période portugaise, il en est trois qu'il serait injuste d'oublier. L'un, le père Fernandez, poussa ses découvertes jusque dans l'Anaria ou Narea, le Djingiro et le Cambat, c'est-à-dire vers des états de l'Afrique centrale que personne n'a revus après lui. Il espérait rejoindre ainsi l'Océan indien et aboutir à Mélinde, mais des obstacles insurmontables le forcèrent à revenir sur ses pas. Le second, le père Paëz, découvrit le premier les sources du Nil bleu; le troisième, le père Lobo, erra long-temps chez les Gallas pour se dérober aux recherches des rois abyssins, et a laissé un intéressant récit de ses aventures. Après eux il se fait une lacune, et il faut arriver à la dernière année du XVIIe siècle pour retrouver en Abyssinie un Européen, le médecin Poncet, envoyé par

le consul de France pour guérir le roi de Gondar d'une maladie cutanée. Poncet remplit l'objet de sa mission et parcourut le pays avec tous les honneurs dus au sauveur du prince. Sur son récit, Lenoir du Roule voulut partit en 1704, mais il fut massacré, dans le Sennaar, avec toute sa suite, devant le palais du melek ou roi du pays. De du Roule à Bruce il y a un nouveau vide, mais de Bruce jusqu'à nous les tentatives abondent. Le célèbre voyageur écossais n'a pourtant été surpassé ni par ceux qui l'ont précédé, ni par ceux qui l'ont suivi : sa relation est encore le document le plus exact, le plus complet qui existe sur l'Abyssinie. Le principal mérite de MM. Combes et Tamisier est de l'avoir copié quelquefois; leur plus grand tort est de ne l'avoir pas copié plus souvent. Bruce entra en Abyssinie par le Tigré, franchit le Tacazzé, affluent du Nil, traversa les montagnes de Lamalmon, les plateaux du Woggora, et arriva à Gondar. Le souverain qui y résidait l'accueillit avec bienveillance et lui donna toutes les facilités nécessaires pour explorer la contrée. Bruce visita le lac de Tazna, la plus vaste nappe d'eau qui existe dans ces montagnes, et, gagnant les rives du Nil, il crut avoir trouvé la source de ce fleuve près du village de Ghich. C'était en effet la source du Nil bleu (*Bahr-el-Azrek*); mais la source du Nil blanc (*Bahr-el-Abiad*), c'est-à-dire la plus importante et la plus lointaine, restait encore à trouver. Le mystérieux problème subsiste donc, même après Bruce. Le voyageur fut plus heureux dans son travail sur les chroniques abyssines, travail dont l'érudition a défrayé presque toutes les relations postérieures.

Salt succéda à Bruce, et ne fit guère que suivre le même itinéraire à deux reprises différentes. Seulement, averti par les dangers que son devancier avait courus, il évita de retourner par le Sennaar et de se confier aux sables du désert libyque. Ses excursions ne dépassèrent pas le Tigré, et son livre se compose plutôt de commentaires que de découvertes. Les détails en sont pourtant finement touchés, et l'observation n'y manque pas de délicatesse. A son voyage se rattachent ceux de lord Valentia, de Nathaniel Pearce et de Coffin : ces deux derniers se fixèrent dans le pays vers 1810. Coffin y vit encore : marié à une indigène, il habite tantôt Adoua, tantôt Devra-Damo, tantôt Gondar. M. Samuel Gobat, missionnaire de la société biblique de Londres, le rencontra en 1830, et en 1838 MM. Dufey et Aubert eurent avec lui des relations assez fréquentes. Durant ces dix dernières années, les voyages dans ces plateaux africains se sont succédés presque sans interruption. Nous venons de citer M. Gobat, qui y séjourna trois ans, et MM. Dufey et Aubert, dont la relation

n'a pas été imprimée; il faut y ajouter M. Rüppel, savant géologue et minéralogiste, M. Schimper, naturaliste allemand, le baron de Katte, MM. Graffs et Isenberg, pasteurs anglicans, M. Lefèvre, officier de marine, M. Kilmayer, M. Wellsted, M. d'Abadie, dont les vues sont plus particulièrement tournées vers la propagande catholique, enfin MM. Combes et Tamisier, qui ont récemment écrit sur l'Abyssinie un livre de compilations mêlées à quelques observations personnelles.

Puisque le nom de ces deux jeunes voyageurs se rencontre ici, on nous permettra d'exprimer le regret qu'ils n'aient pas pris leur rôle plus au sérieux. Avec un sentiment plus vrai des choses, ils n'auraient pas entrepris de corriger Bruce et Salt et auraient rendu plus de justice à ces voyageurs intelligens qu'ils ne faisaient guère que reproduire. La jeunesse n'excuse pas les appréciations légères, surtout quand elles portent sur des autorités respectables et consacrées. Plus d'une fois, pour donner plus de relief à leurs aventures, MM. Combes et Tamisier ont exagéré les obstacles qu'ils rencontraient, les difficultés qu'ils avaient à vaincre; ils ont pris souvent les démonstrations inoffensives des naturels pour des menaces réelles, leurs petites ruses pour de la violence, et donné à l'invention une part trop grande dans les scènes de leur itinéraire. Le succès d'une relation ne se puise que dans les faits mêmes, et c'est surtout quand on est dépourvu du sentiment de l'art et de la forme qu'il faut se défier des écarts de l'imagination. MM. Combes et Tamisier ne se sont pas assez défendus de cet écueil, et un coup d'œil jeté sur des rapports plus récens prouve combien leur observation a été superficielle. Ainsi ils assurent avoir vu à Arkeko un naïb du nom d'Hetman, « bel homme, disent-ils, et plein de majesté. » Il n'y a jamais eu à Arkeko de naïb de ce nom : celui qui y commandait lors de leur passage se nommait Yaha-Aga, vieillard sec, maigre et maladif. Ainsi, dans le chiffre de six mille habitans qu'ils donnent à Gondar après M. Rüppel, ils demeurent de deux tiers au moins au-dessous de la vérité : la ville musulmane seule compte près de dix mille habitans. Tout l'ouvrage est semé d'erreurs pareilles. Les parties les plus irréprochables sont celles où les auteurs copient Salt et Bruce, et encore ont-ils le tort de défigurer d'une manière tout-à-fait arbitraire l'orthographe des noms que ces savans n'avaient adoptée qu'après des études approfondies et un long séjour sur les lieux. La carte de Salt elle-même n'a été appropriée à leur livre qu'avec des travestissemens dont aucun n'est sérieusement justifié.

On le voit, les parties de l'Abyssinie qui confinent à la mer Rouge n'ont pas manqué de visiteurs récens, vrais ou colorés, exacts ou pittoresques. Mais l'Abyssinie méridionale, celle qui débouche, par le pays des Adels, sur le golfe d'Aden, était bien moins fréquentée et bien moins connue. Limitée au nord par des annexes de l'empire de Gondar, au sud par les états de l'Afrique centrale, entourée sur presque tous les points d'une ceinture de tribus indépendantes, Gallas, Saumalis ou Adels, cette portion de l'Abyssinie est le siége d'un royaume important, celui de Choa, dont le souverain balance en autorité les rois ou les chefs qui règnent dans la zône supérieure du Beghemder, du Samen et du Tigré. Ni Bruce, ni ceux qui le suivirent, ne se sont avancés jusque-là. L'un des titres de MM. Combes et Tamisier est d'avoir osé y pénétrer sur les traces des Portugais; mais, soit pour l'aller, soit pour le retour, ils ont suivi la route de Massouah et des plateaux intermédiaires, et ils n'ont pas cru devoir s'aventurer au travers du pays des Adels pour aboutir à l'un des trois ports arabes situés au sud du Bab-el-Mandel, Barbara, Zeïla et Toujourra. Cette prudence s'explique. L'opinion locale s'accordait à représenter cette voie comme impraticable, infestée de meurtriers, pleine de périls. Les tribus qui occupent cette zône sont de race danakile ou adel, nom que les Portugais ont composé des deux mots *ad-ali*. Il restait donc à s'assurer si cet itinéraire était aussi sombre, ces peuples aussi farouches qu'on le disait. Ce problème géographique séduisit le courage de M. Rochet d'Héricourt, qui résolut d'entrer dans le Choa par ce chemin, presque au même moment où le jeune Dufey le prenait pour en sortir. Dufey est mort en Arabie, à son retour, en ne laissant que des notes tracées à la hâte; M. Rochet d'Héricourt a écrit un journal que nous avons sous les yeux, et qu'il compte livrer à la publicité. C'est à ce document, inédit encore, que nous empruntons les détails qui vont suivre.

Arrivé à Suez, le 25 février 1839, M. Rochet n'y séjourna que le temps nécessaire pour trouver une caïque arabe qui le conduisit à Moka. Cette navigation sur des barques non pontées n'est pas sans périls, mais elle permet de mieux saisir, de mieux reconnaître les paysages de la côte. Le passage des paquebots anglais est d'ailleurs fixé à des prix si excessifs, que beaucoup de voyageurs préfèrent les caboteurs indigènes, dont les conditions sont plus discrètes. Il en coûta à M. Rochet vingt-neuf talaris (le talari vaut 5 francs), pour aller de Suez à Moka. Les diverses échelles du littoral arabique se succédèrent bientôt sous ses yeux. Il vit El-Torra, hameau composé

de vingt maisons en ruines et peuplé de Cophtes, mais dont le port doit jouer un rôle dans le mouvement commercial de l'Inde vers l'Europe; il toucha à Yambo, station des pèlerins qui se rendent à Médine, et arriva le 13 avril à Djedda, la ville la plus importante du golfe Arabique. L'activité de ce marché ne semble pas suivre une progression ascendante, et les revenus de la douane, qui, en 1831, s'étaient élevés à 450,000 talaris environ (2,100,000 francs), n'ont pas dépassé, en 1838, 260,000 talaris (1,300,000 francs). A Djedda, M. Rochet changea de bâtiment, et, après avoir mouillé à Hodeïda, entrepôt qui acquiert de l'importance, il aborda au port de Moka, où il devait séjourner pendant un mois. Toute cette ligne du littoral arabique est trop connue, elle a été trop souvent décrite pour nous arrêter long-temps : il faut se hâter d'arriver à la partie du voyage où M. Rochet marche sur son propre terrain.

Cependant il n'est pas sans intérêt de constater ici à l'aide de quels procédés les Anglais cherchent à fonder dans ces mers leur prépondérance commerciale et politique. Comme une intervention directe de leur part effraierait les chefs turcs ou arabes qui se partagent le gouvernement du pays, ils ont soin d'y envoyer, comme représentans et précurseurs, des banians hindous, race d'hommes doués au plus haut degré de l'esprit de commerce, et qui, membres d'une sorte de corporation marchande, disposent de vastes ressources et d'un immense crédit. Au moyen de tels agens, l'Angleterre s'empare des affaires de la contrée et les soumet à son influence. Ces banians, en leur qualité d'armateurs, salarient et gouvernent la population maritime, à l'aide des raïs ou capitaines qui leur sont dévoués. En même temps, des bricks de guerre promènent le pavillon anglais sur toutes ces eaux, et, quand il le faut, en imposent le respect par l'emploi de la force. C'est ainsi que nos rivaux savent, de longue main, ménager leur avénement et préparer leur domination.

Durant son séjour à Moka, M. Rochet avait pris des renseignemens sur les moyens de poursuivre son voyage. Parmi les routes qui conduisent au royaume de Choa, on lui cita celle du pays des Adels comme la plus courte, mais aussi comme la moins sûre. Des caravanes arabes la parcouraient de temps à autre; mais on ne citait point encore d'Européen qui eût pris cette voie. Loin de détourner notre voyageur, cette considération l'affermit dans son dessein. Il loua une barque qui allait mettre à la voile pour Toujourra, l'un des ports qui servent d'entrepôt à l'Abyssinie méridionale, franchit le célèbre détroit de Bab-el-Mandel, et, le 4 juin, après trois jours de traversée,

débarqua sur la plage africaine. L'aspect du paysage n'avait rien d'encourageant : jamais grève plus morne ne s'offrit au regard. Quelques huttes sur un sol blanchâtre au premier plan, et dans le lointain des monts volcaniques disposés de l'est à l'ouest en gradins dépouillés, voilà Toujourra. Du reste, peu ou point de végétation; quelques arbustes étiolés se montraient seuls de loin en loin comme pour faire ressortir cette aridité désolante.

Toujourra obéit à un sultan qui gouverne en maître les trois cents huttes de ce village. M. Rochet fut conduit en sa présence, et eut à s'expliquer sur ses projets. Quand le sultan les connut, il éleva objections sur objections, et déclara qu'avant le retour des pluies, le chemin du pays des Adels n'était pas praticable. En effet, les sources du désert se trouvant taries, il y aurait eu de l'imprudence à s'y aventurer. Notre voyageur s'installa donc tant bien que mal dans une cabane à peine close et sous une atmosphère de 40 à 48 degrés de chaleur. Toujourra est peuplé de musulmans livrés au commerce et à la navigation des côtes : les caravanes de l'Abyssinie méridionale y viennent échanger les denrées africaines contre les produits de l'Arabie. Le principal trafic est celui des esclaves. La rade est vaste sans être sûre: cependant le fond est de bonne tenue. Aucune culture n'anime les environs, ce qui oblige les habitans à tirer les denrées de première nécessité, soit de l'intérieur de l'Afrique, soit des côtes de l'Yémen.

Les naturels de Toujourra se rapprochent moins, par leurs habitudes, de la turbulence passionnée des Arabes que de l'esprit calculateur du banian hindou. Une sobriété extrême, une économie sordide, les caractérisent. Ils ont proscrit le plaisir de la pipe comme trop coûteux, mais ils se permettent, de loin en loin, la prise de tabac. Leur générosité va parfois jusqu'à offrir quelques grains de la pincée qu'ils retiennent fortement entre les doigts, jamais jusqu'à mettre à la discrétion du prochain la bourse qui leur sert de tabatière. Leur costume, des plus simples, consiste en deux pièces d'étoffe, l'une pour se draper, l'autre pour se couvrir : ils ne se coiffent pas du turban et laissent croître leur chevelure naturellement frisée. Les femmes, qui jouissent d'une liberté inconnue dans presque tous les pays musulmans, portent de vastes blouses et nattent leurs cheveux avec un certain soin; elles vont le visage découvert. L'intérieur des habitations offre peu de meubles : quelques vases pour recevoir le lait, des plians en osier ou en courroies de cuir que l'on nomme *serir,* parfois aussi des nattes de diverses couleurs, ouvrage des femmes, enfin le

bouclier et la lance, armes obligées des naturels, voilà le luxe ordinaire de leurs chaumières. Le sultan lui-même n'est guère plus favorisé sous ce rapport que ses administrés, et la cabane qu'il loua à notre voyageur ne se distinguait point par l'élégance de son mobilier. Il est vrai qu'après avoir élevé ses prétentions jusqu'à trois cents talaris, il finit par réduire à huit le prix de son hospitalité. Sous un chef qui possède à ce point l'instinct du commerce, il est impossible que les sujets ne soient pas d'habiles brocanteurs.

Quelques formes tutélaires limitent le pouvoir de ce sultan; quand il s'agit d'un cas grave, le village entier délibère, et la majorité fait loi. Toujourra s'attribue en outre une part de suzeraineté sur le royaume des Adels; mais ce n'est là qu'une autorité nominale. Les Adels ou Danakiles forment une collection de tribus indépendantes les unes des autres, et qui n'ont de commun que le nom. Chacune d'elles obéit à son *ras,* comme les Bédouins obéissent à leurs *cheiks.* Diverses analogies rapprochent ces nomades africains des nomades asiatiques. La loi du sang ou du talion se retrouve chez eux avec son caractère implacable. Ils ont aussi horreur de la vie sédentaire et promènent leurs tentes sur les divers points de ce désert, toujours à la recherche des eaux ou des pâturages. Du reste, ils sont plus avides que sanguinaires, plus fourbes que cruels.

Les environs de Toujourra semblent porter l'empreinte d'un grand bouleversement volcanique, surtout vers une gorge qui conduit à la montagne de Debenet. La plus grande partie des arbrisseaux qui parent cette gorge aride sont des gommifères très chétifs, dont le sommet se termine en éventail. On y rencontre aussi l'arbre empoisonneur, qui a reçu des indigènes le nom de *soummi.* Sa grosseur est celle de nos chênes d'Europe; son écorce est raboteuse et rougeâtre, ses feuilles elliptiques ressemblent à celles du citronnier. Un animal qui broute ce feuillage, ce qui arrive quelquefois, meurt, dix minutes après, dans d'horribles convulsions. Cet arbre fournit aux Bédouins le poison de leurs flèches. Ils en pilent les racines, les font bouillir avec de l'eau, puis ils en tirent une sorte d'extrait. Quand la substance vénéneuse est bien préparée, elle doit décomposer le sang à vue d'œil et en changer la couleur. Les Bédouins trempent leurs flèches dans cette matière, et une seule immersion suffit pour les rendre mortelles.

Dans les premiers jours d'août, quelques orages ayant rempli les réservoirs du désert, M. Rochet put enfin quitter Toujourra et s'acheminer vers l'Abyssinie méridionale. Deux guides l'accompagnaient; l'un était un Bédouin danakile, l'autre un musulman du littoral. A

une grande distance du rivage, le paysage garde encore toute sa sévérité : une suite de sommets nus fatigue l'œil par leur monotonie et semble enchaîner le voyageur aux mêmes sites. De Toujourra au royaume de Choa, la direction générale est sud-sud-ouest. La petite caravane franchit ainsi Ambabo, Doulloule, Gabtima et Daffaré, sans que la végétation et la configuration de la contrée eussent subi de grands changemens. La pluie commençait à tomber par torrens, et plus d'une fois elle força notre voyageur à suspendre sa marche. Étendant alors deux peaux de bœuf, l'une comme matelas, l'autre comme couverture, il attendait que le ciel eût fermé ses écluses et retrouvé son azur. Plus il avançait dans la direction d'un grand lac salé que fréquentent les caravanes danakiles, plus la lave prenait le dessus dans la formation des terrains. Après une halte sur les bords de ce lac, où quelques Bédouins grossirent sa caravane, M. Rochet poursuivit son voyage et arriva à l'embranchement des chemins de Choa et d'Aoussa. Aoussa, qui ne se trouvait alors qu'à treize lieues de distance, est la ville principale du pays des Adels ou Danakiles. Au dire des naturels, elle se compose de quinze cents chaumières et compte six mille ames de population. Les habitans, adonnés au commerce et à l'agriculture, trouvent un moyen d'irrigation naturelle dans les débordemens périodiques d'un grand lac qui, à l'instar du Nil, féconde et engraisse les terres. On ajoute qu'à l'extrémité du lac se trouve une écluse pour retenir les eaux jusqu'à ce que le sol soit convenablement imbibé. L'excédant va se déverser dans un étang situé à trois lieues plus bas. Grâce à ce système, les champs environnans se couvrent de magnifiques récoltes, et Aoussa peut fournir du dourah presque à toute la contrée.

M. Rochet laissa à sa droite le chemin d'Aoussa et vint coucher à Nehellé, sur la route de Choa. Nehellé a une source d'eau chaude qui marque 55° au thermomètre de Réaumur. Plus loin, à Segadarra, existe une mine de cuivre carbonaté dans une couche d'argile ferrugineuse. A Abi-Joussouf, le voyageur reçut la visite du chef de la tribu Debenet, qui lui fit présent de quelques provisions et reçut en échange des pièces d'étoffes, des rasoirs, un couteau et un miroir. Cet homme fut si enchanté de ces dons, qu'il voulut lui-même servir d'escorte à l'Européen. Rien de curieux jusqu'à Haoullé, où se trouvent, au pied d'une montagne composée de granit, de trachyte et de basalte, quatorze sources d'eau thermale dont quatre bouillonnent au point que les Bédouins y font cuire leurs alimens au bain-marie. Ces naturels attribuent à ces eaux sulfureuses de grandes

vertus médicinales; ils les croient souveraines pour toutes les maladies. La plus grande source a cent soixante-sept pieds de circonférence sur trois à quatre de profondeur.

Dans ces solitudes, les journées se suivent et se ressemblent. Les seuls êtres vivans qu'on y rencontre sont des hyènes tachetées qui rôdent sans relâche autour des caravanes. La nuit, elles viennent enlever les provisions, sous la tête même des Bédouins endormis. A Hasen-Mera, le chef de l'endroit conseilla au voyageur de prendre une escorte, afin d'éviter une embuscade de Gallas-Itou qui l'attendaient à quelques lieues de là avec des intentions hostiles. M. Rochet ne se refusait pas à accepter ce secours, mais il voulait que les marchands de sel qui faisaient partie de la caravane contribuassent à la dépense dans la proportion de l'intérêt qu'ils avaient à la sécurité commune. Les débats de cette grave affaire durèrent deux jours, au bout desquels il fut décidé que l'on accepterait l'escorte et que les frais en seraient prélevés à raison de tant par tête de chameau. Le séjour à Hasen-Méra fut d'ailleurs marqué par une suite de fêtes. Le campement se composait de trois à quatre cents individus, et chaque soir, au coucher du soleil, la danse commençait. Les Bédouins s'étant formés en cercle, l'un d'eux entonnait une chanson que les autres répétaient en chœur. Alors, se serrant l'un contre l'autre, ils trépignaient des pieds et battaient des mains; puis ils allaient recueillir les témoignages d'approbation des femmes et des jeunes filles qui assistaient à ce spectacle.

Au-delà de ce point, la caravane de M. Rochet présentait une masse imposante. Elle s'accrut encore à Bourdouda de vingt-une personnes, ce qui la portait à cent individus environ. Ce nombre était suffisant pour conjurer toutes les attaques. La physionomie du pays avait changé. Ce n'était plus la région aride et volcanique des environs de Toujourra, mais des plaines couvertes d'une riche verdure naturelle. Ces terres, que les Bédouins négligent, se prêteraient aux plus magnifiques cultures. Aujourd'hui elles sont le domaine des éléphans, des zèbres et des chamois. Rien ne saurait donner une idée du gibier qu'elles recèlent. On y voit des gazelles, des lièvres, des autruches, des troupeaux de pintades, des francolins, pigeons verts d'Abyssinie, plusieurs rolliers africains à longue queue, des veuves du Cap, des cardinaux de plusieurs variétés, des pernoptères, et autres oiseaux magnifiques. Quand on les traverse, on croirait, au milieu de ce luxe de créatures vivantes, assister au premier réveil de la création; l'homme seul y manque.

Sur le territoire des Modéitos, l'une des plus farouches tribus de la contrée, on retrouve les couches de basalte, et la nature change encore d'aspect. Cependant tous les arbustes n'ont pas disparu, et çà et là on remarque, tantôt une agave filamenteuse, tantôt un aloès, tantôt un de ces grevias dont les fruits jaunes et rouges, de la grosseur d'un pois, contiennent un miel végétal excellent. Ce fut aussi sur ce plateau que notre voyageur tua une antilope comparable, pour les dimensions, à un beau cerf d'Europe. A la halte du soir, ce magnifique gibier fut dépecé et rôti sur un gril improvisé. Les bifteeks d'antilope, préparés de cette façon, sont, au dire de M. Rochet, un mets exquis. Il faut l'en croire, sauf toutes les réserves qui accompagnent désormais les bifteeks inconnus. Cette chère homérique semble d'ailleurs avoir été l'occasion d'une aventure nocturne. Les reliefs du repas attirèrent ce soir-là, en plus grand nombre que de coutume, les hyènes ou les loups-tigres, pour adopter la dénomination du voyageur. La lune éclairait ce spectacle, et c'était le cas de faire payer à ces animaux les insomnies qu'ils avaient occasionnées depuis le commencement du voyage. M. Rochet ajusta le premier qui s'offrit à lui et le tua : il voulut aller le ramasser, mais déjà trois compagnons du mort se disputaient cette proie. Le voyageur fit feu de nouveau et ne fut pas moins heureux; une seconde hyène tomba et alla mourir dans les broussailles, où elle fut sans doute aussi dévorée par le reste de la bande. Notre adroit chasseur désirait couronner cette lutte par un troisième succès. Il tenait en arrêt une hyène énorme que cachait un buisson touffu, lorsque l'animal, trompant sa vigilance, s'élance pour le surprendre par derrière. Le cri d'un Bédouin avertit heureusement M. Rochet; il se retourne, tire et frappe, à trois pas de distance, la hyène, qui tomba raide morte : c'était une nuit féconde en trophées.

La caravane arriva enfin sur les bords de l'Hawache, cours d'eau important qui peut passer pour la limite naturelle des états de Choa. A l'époque des grandes pluies, l'Hawache déborde et couvre le pays; mais dans son étiage, il ne conserve pas au-delà d'un mètre de profondeur. Rien n'est plus beau que la vallée où coule cette rivière, et la magnificence du site frappe surtout comme contraste, quand on vient de traverser le triste désert du pays des Adels. L'aspect d'une végétation vigoureuse donne un avant-goût des cultures du territoire de Choa. Pour la première fois on entendit rugir le lion, et M. Rochet ne déguise pas l'impression profonde que fit sur lui ce rugissement. Les animaux de la caravane semblaient, à cette voix, agités

d'un tremblement convulsif. Dans ces plaines où le gibier abonde, le lion se défend contre l'homme, mais ne l'attaque pas. Il se promène devant les caravanes d'un air majestueux et d'un pas tranquille; puis, quand il a fièrement passé sa revue, il disparaît. L'Abyssin est habitué à ces allures impériales; il s'en accommode, et moyennant ce pacte tacite, lions et naturels vivent fort bien ensemble.

L'Hawache n'ayant ni pont ni barques, ce n'était pas une petite besogne que de le faire franchir à une nombreuse caravane. On improvisa de petits radeaux avec du bois sec que l'on parvint à maintenir au-dessus de l'eau au moyen d'outres gonflées. Des nageurs poussèrent les radeaux d'une rive à l'autre, et, de cette façon, les bagages comme les marchandises traversèrent la rivière sans avarie. Restaient encore les femmes. On leur plaça des outres sous les aisselles; puis, à l'aide d'une corde passée autour des reins, on leur donna la remorque exactement comme à des navires. Ce devait être un curieux spectacle, que celui de ces amphitrites, dont le buste nu s'élevait au-dessus de l'onde, et que des nageurs, faisant l'office de tritons, entraînaient sous des voûtes de verdure. M. Rochet assure qu'à lui seul il a ainsi promené sur les flots dix Abyssiniennes. Il ne pouvait faire un plus galant début et une entrée plus chevaleresque dans le Choa. Le lendemain, la caravane se reposait de ses fatigues à Tiannou, village dépendant de ce royaume. C'était le 29 septembre 1839, cinquante-sept jours après le départ de Toujourra.

Notre voyageur venait de parcourir les cent lieues de désert qui forment ce que l'on nomme le royaume d'Adel. Huit tribus, comprenant une population de soixante-dix mille ames, occupent ce territoire. Les Bédouins de la tribu Ad-Ali, qui campent aux environs de Toujourra, sont noirs et de taille moyenne : ils ont les cheveux crépus et le front découvert comme la plupart des Danakiles; ce sont des musulmans fort relâchés. La tribu Debenet se rapproche davantage de la zone centrale; la loi du sang est strictement observée chez elle. La tribu Achemali vient ensuite, et se distingue par des mœurs plus douces; celle de Buéma a des habitudes farouches, et se rattache aux Ad-Ali par le type; les Hasen-Meras composent la plus belle race de cette contrée, et pourront un jour la dominer; les Ras-Bidar sont un mélange de noirs, de cuivrés et de basanés; les Takaïdes, qui bordent les rives de l'Hawache, passent pour fort enclins au vol et à l'assassinat. Enfin, les Saumalis, qui occupent les montagnes situées au nord du désert d'Adel, ont sur les autres tribus tous les avantages que donne une organisation supérieure unie à

un courage éprouvé. Les Danakiles sont des peuples pasteurs; ils n'ont aucune industrie, et leur commerce se borne à la fonction de conducteur de caravanes. Les femmes sont fort belles dans ces tribus; elles n'ont, dans leurs traits, aucune trace du caractère nègre. L'ovale du visage est régulier, les lignes sont assez pures; les yeux ont de l'éclat, les dents sont d'une blancheur éclatante. Une peau de bœuf assouplie leur sert de vêtement, et laisse presque toujours le buste à découvert. Tous les habitans du pays d'Adel parlent le même dialecte, dialecte particulier qui n'est ni l'arabe, ni l'amharic, ni le galla. On retrouve chez eux le mot de *kabile*, formé de *qobayl* (tribu), mot usité dans l'Atlas comme dans l'Arabie, et qui pourrait rattacher ces nomades épars, quelles que soient les distances qui les séparent, à une origine commune.

M. Rochet touche enfin au but; il entre dans le royaume de Choa; ses efforts n'ont pas été vains. A la richesse, à la symétrie des cultures, il reconnaît sur-le-champ un pays civilisé. La main de l'homme y est non-seulement patiente, mais intelligente, et l'art a beaucoup ajouté à la plus admirable nature. Tiannou élève ses toits coniques du sein d'un massif verdoyant, la plaine étale au loin ses richesses, et des montagnes chargées de forêts occupent toutes les lignes de l'horizon. A quelque distance du village, le voyageur vit venir à lui un chef abyssin : c'était le lieutenant du gouverneur qui le conduisit, avec les plus grands égards, dans une habitation où il devait attendre les ordres du roi de Choa. Dès ce jour, la table de l'Européen fut largement défrayée; on tua un bœuf en son honneur, on lui servit de l'hydromel, du très bon pain et du miel excellent. Son habitation, comme toutes celles de l'Abyssinie, était construite en palissades de bois parfaitement jointes et crépies à l'intérieur à l'aide d'un mélange de terre et de sable blanchâtre. Ces demeures sont cylindriques : le chaume qui les surmonte se termine en cône. Basses, quoique assez spacieuses, elles n'ont point de fenêtres et reçoivent le jour par une large porte d'entrée. Au-delà du seuil règne une galerie circulaire qui fait le tour de la maison; le corps de logis se divise en compartimens qui débouchent sur ce corridor. Au centre se trouve une espèce de rotonde qui sert à la fois de salle de réception, de salle à manger et de cuisine. L'ameublement est de la plus grande simplicité : le *sérir*, pliant en cuir qui sert à la fois de lit et de siége, en est le principal élément. Des armures suspendues aux murailles, des vases en terre cuite d'une forme très élégante, des paniers en osier finement tressé, complètent ce mobilier. Un petit

jardin clos de haies accompagne ordinairement les habitations; des bananiers, des mimosas, les ombragent, et cette verdure les pare mieux que ne pourrait le faire la main des hommes.

Les ordres du roi étaient arrivés. Sahlé-Salassi, souverain de Choa, attendait le voyageur européen; le gouverneur du district devait lui servir d'introducteur et de guide. On partit le lendemain, et l'on parcourut le pays le plus accidenté, le plus pittoresque du monde, des Alpes sous le tropique. Tantôt les mules se frayaient un chemin au milieu de montagnes de basalte ou de ravins qu'animaient des eaux vives, tantôt elles traversaient des champs de thèfle (petite graine dont on fait un pain mucilagineux), des carrés de dourah, d'orge, de lin, de fèves, de coton, ou de cannes à sucre gigantesques. Sur bien des points, la plaine ressemblait à une immense corbeille de fleurs. Les jasmins, les roses, emplissaient l'air de parfums; des plantes grasses, prodiguées le long des sentiers, récréaient l'œil par leurs beaux fruits rouges et jaunes. Sur les hauteurs, des bouquets de coussotiers offraient, à cette époque de l'année, un spectacle merveilleux. Haut et vaste comme un chêne, cet arbre produit de longues grappes de fleurs, grappes coniques, de toutes nuances, vertes, pourprées, fauves, se mêlant et foisonnant sur les mêmes branches.

Vers la fin du deuxième jour, M. Rochet arriva à Angolala, résidence du roi. L'habitation du souverain ne se distingue de celles de ses sujets que par ses dimensions. De vastes cours, fermées par de hautes palissades, lui servent d'avenue. Cet espace était alors occupé par les officiers, les gouverneurs, les soldats et l'essaim des curieux. Le voyageur traversa cette foule, et fut introduit dans une salle circulaire, où se pressaient deux cents individus armés d'énormes flambeaux qui inondaient l'enceinte de torrens de lumière. Le roi, à l'approche de M. Rochet, se leva, lui prit les deux mains, les serra affectueusement, et lui demanda des nouvelles de sa santé. Sahlé-Salassi, souverain de Choa, est dans la maturité de l'âge : son port a de la majesté, sa figure est d'une régularité parfaite; sa chevelure noire, frisée avec soin, est relevée et fixée sur le sommet de sa tête. Il est fâcheux seulement qu'une opthalmie incurable l'ait privé de l'œil gauche. Un air de bienveillance et de gravité respire dans les traits de ce prince. Son costume, drapé à la romaine, ajoutait encore à cet ensemble plein de dignité. Une pièce d'étoffe de coton, d'une blancheur éclatante, et bordée de bandes rouges, l'enveloppait de ses plis et flottait avec grace. Quand M. Rochet se fut assis auprès

de lui, Sahlé-Salassi lui adressa plusieurs questions, lui parla de la France et de son roi, de nos lois, de notre système de gouvernement, de notre état militaire, de nos arts mécaniques. Ce dernier point semblait surtout l'intéresser. Après une heure d'entretien, il congédia son hôte, et le fit ramener dans la maison qu'il lui avait destinée. Là, un excellent souper et un bon lit formé de peaux d'hippopotame achevèrent de remettre le voyageur et de réparer les fatigues du désert.

Désormais M. Rochet était le commensal, l'ami de Sahlé-Salassi. Le lendemain, le roi le reçut sur son trône, qui se compose de peaux de bœuf superposées, et d'une espèce d'appendice qui sert à la fois de dôme et de dossier. Une étoffe de satin rouge à bandes jaunes recouvre le siége, une autre de soie bleue brochée d'or garnit le baldaquin. La conversation fut reprise au point où on l'avait laissée la veille. Le roi parla à son hôte de l'infortuné Dufey, qui avait quitté le Choa quelques mois auparavant, et qui se mourait alors sur les côtes d'Arabie. Il revint ensuite sur les procédés industriels de l'Europe, sur la manière dont on fabriquait les canons, les fusils, les sabres. Ses questions étaient toujours posées de la manière la plus judicieuse, et il paraissait entrer parfaitement dans l'esprit des explications qui lui étaient fournies. M. Rochet se donna même le souci de l'initier au jeu de notre mécanisme constitutionnel, en lui détaillant le rôle des deux chambres et l'équilibre des trois pouvoirs. C'étaient là de très graves problèmes pour un Abyssin : il paraît que le roi de Choa y prit quelque intérêt. Cependant il apprécia mieux encore divers présens que notre voyageur s'était empressé de lui offrir : un moulin à poudre, trois fusils doubles, six pistolets, deux sabres, des instrumens de chimie et de mathématiques. En retour de ces objets, le soir même le roi envoya à son hôte trois chevaux et une mule sellés et bridés. Sahlé-Salassi ne s'était pas montré moins généreux envers le jeune Dufey. Au moment des adieux, il l'avait conduit dans la casauba où il dépose ses trésors, et lui avait dit : « Que veux-tu pour ton voyage? demande. » Dufey hésitait; enfin il parla de cent talaris, qui lui furent comptés sur-le-champ. Le roi ne se contenta pas de cela; il y ajouta un anneau d'or d'une valeur au moins double, et il reprit : « Tu vas traverser un pays de voleurs. Attache cet anneau à ta jambe, et entoure-le de bandes imprégnées de miel; on croira que tu as une plaie; personne n'y touchera. » Voilà comme on allie en Abyssinie la générosité à la prudence, et un riche présent à un bon conseil.

La magnificence de Sahlé-Salassi ne s'exerce pas seulement vis-à-

vis des étrangers; elle défraie encore les officiers de sa maison dans des festins qui rappellent ceux d'Homère. Notre voyageur assista à plusieurs de ces galas de cour dans lesquels la poudre de piment rouge jouait un rôle essentiel. Le repas était servi sur de grandes tables en osier, élevées de deux pieds au-dessus du sol. Sur ces tables figuraient sept ou huit vases énormes, remplis de viandes diversement apprêtées; puis, entre les plats, des piles gigantesques de galettes, faites les unes avec de la farine de blé, les autres avec celle de thèfle. Parmi ces vases, les uns contenaient de petits morceaux de bœuf découpés et saupoudrés de piment; d'autres, des gigots de mouton qui, détachés par petites bandes retenues à l'os, ressemblaient à un martinet à plusieurs branches. Ailleurs des quartiers de veau nageaient dans une sauce pimentée ou dans de la graisse fondue. Quelquefois même on remplaçait ces viandes à demi cuites par de la viande crue ou *brondo,* que les Abyssins mangent avec délices en la trempant dans du piment. Pour boisson, on servait de l'hydromel et une autre liqueur fermentée assez semblable à la bière.

Dans ces repas, les convives s'accroupissent autour de la table, sur le sol tapissé d'herbe fraîche, les jambes croisées à la manière des Turcs. Le banquet dure près de quatre heures et comprend trois séries de convives qui s'en approchent à tour de rôle. La première série se compose des principaux officiers et gouverneurs de province, la seconde des officiers subalternes et gouverneurs de village, la troisième des soldats, ouvriers, laboureurs, hommes de peine. Ainsi Sahlé-Salassi donne à dîner à tout son peuple. Quant à lui, assis sur son trône, il préside au repas sans y prendre part. A ses côtés, des musiciens entretiennent un tapage infernal en jouant, les uns de la trompette, les autres de la flûte; des chanteurs et chanteuses ajoutent au bruit en y mêlant leurs voix, tandis que le bouffon du prince égaie l'auditoire par ses saillies.

M. Rochet habitait Angolala depuis trois semaines, lorsque le roi lui offrit de l'accompagner dans une expédition fiscale vers le pays des Gallas de l'ouest. L'armée abyssinienne se trouva bientôt en campagne. Vingt mille cavaliers armés de lances et cinq cents soldats avec des fusils à pierre la composaient. Le roi, monté sur une magnifique mule, couverte d'un caparaçon d'or, marchait à leur tête. Il portait de larges braies de soie verte, avec une ceinture de satin rouge à laquelle était suspendu un sabre recourbé dont le fourreau était garni en argent. Drapé dans une pièce d'étoffe que recouvrait une peau de lionne, il avait l'aspect le plus noble, le plus martial.

Douze écuyers portant un bouclier garni d'argent, et six prêtres que distinguait le turban sacerdotal, s'avançaient à ses côtés. La maison du roi, les femmes, les eunuques, la musique, le bouffon, venaient ensuite. C'était la guerre antique, comme nous venons de voir le repas antique. Il n'y avait pas jusqu'aux livres sacrés qu'on ne crût devoir faire figurer dans ces circonstances. Un cheval, entouré d'un peloton de fantassins, ouvrait la marche, portant, dans un panier recouvert d'un drap rouge, les livres saints des trois églises d'Ankobar: *Séné Mariam* (Sainte-Marie), *Séné Marquose* (Saint-Marc), *Séné Mikaël* (Saint-Michel). Ainsi défilaient les phalanges d'Aaron sous la sauvegarde de l'Arche d'alliance.

Cette armée abyssinienne, montée sur d'excellens chevaux, offrit un beau coup d'œil quand les premiers rayons du matin vinrent dorer ses vingt mille lances. Elle se dirigea vers le nord-ouest, traversa une petite rivière, puis entra sur le territoire des Gallas qui s'empressèrent de se soumettre aux approches de cette formidable cavalerie. On poussa l'excursion jusqu'au Nil. Sur ce point, le fleuve coulait dans un lit de soixante-dix mètres de large sur trois mètres de profondeur. On visita le couvent de Devra-Libanos; puis, revenant sur ses pas, le roi fit sa rentrée solennelle à Angolala. Ces tribus gallas, qu'on venait de visiter, sont des idolâtres qui ont emprunté diverses pratiques à l'islamisme et à l'évangile. Ils observent scrupuleusement le dimanche, et invoquent Dieu ce jour-là pour obtenir d'abondantes moissons. Les formes extérieures de leur culte sont bizarres. Ils placent sous leurs bras, hommes et femmes, quelques poignées d'herbes vertes, puis ils prennent un petit bâton que l'homme tient par un bout, la femme par l'autre, après quoi les couples ainsi liés dansent en rond autour d'un arbre sacré en criant : *Aouqué*, c'est-à-dire, « Dieu, veille sur nos troupeaux, sur nos moissons, etc. » Les Gallas passent d'ailleurs pour la plus belle race de l'Afrique. D'une haute taille, cuivrés plutôt que noirs, avec le front large, le nez aquilin, les traits réguliers, les lèvres bien proportionnées, ils sont aussi bons cavaliers que bons agriculteurs, et se rendraient bientôt maîtres de la contrée, s'ils pouvaient s'entendre; mais, isolés et attaqués en détail, ils se voient obligés de subir la loi des rois abyssins. Les femmes gallas sont de fort belles créatures, renommées dans ces plateaux par leurs formes à la fois élégantes et vigoureuses.

La rentrée du roi à Angolala, au retour de sa pacifique campagne, ne s'accomplit pas sans de grandes cérémonies religieuses. Aux portes de la ville, il ceignit son diadème en argent incrusté d'or, et dans

cet appareil il fut reçu par le clergé, qui bénit ses armes. Les soldats, à leur tour, défilèrent devant les prêtres et retournèrent dans leurs quartiers. La religion chrétienne, dominante en Abyssinie, y a conservé des formes simples comme celles qui prévalurent dans les premiers âges de l'église. Elle y est si profondément enracinée, que le nom même d'une grande division du pays, *Amhara*, est synonyme de chrétien. Le rite local est le rite cophte, et se rattache au schisme des monophysites. Les Abyssins croient à la Trinité, mais ils ne reconnaissent en Jésus-Christ qu'une nature, la nature humaine. Leur culte d'adoption est celui de la Vierge (*Sené Mariam*), qui, en qualité de mère du Christ, a, disent-ils, plus de droits que son fils à la vénération des fidèles. Ils baptisent les enfans en les lavant de la tête aux pieds dans de l'eau bénite, et leur passent ensuite une chemise blanche : ce baptême est renouvelé chaque année, et le 18 janvier toute la population va se baigner à cette intention dans la rivière. La circoncision se pratique sur les hommes et sur les femmes. Quoique le mariage soit ordinairement béni par les prêtres, il n'est pas rare que les naturels se passent de cette cérémonie. Le samedi et le dimanche sont deux jours fériés consacrés aux exercices religieux. Il y a dans ce rite deux carêmes, l'un de quarante jours qui précède Pâques, l'autre de dix-huit jours pendant l'Avent. L'un et l'autre sont observés avec une fidélité scrupuleuse; tant qu'ils durent, les fidèles ne font qu'un repas par vingt-quatre heures et après le coucher du soleil : la viande, le laitage, les œufs, sont interdits; il faut se contenter de légumes à l'huile ou au piment.

Les prêtres sont ordonnés par un évêque cophte que le patriarche du Caire envoie à Gondar, et de qui relève tout le clergé local. Aujourd'hui ce poste est vacant, et l'église n'a plus de supérieur. Cela vient de ce qu'à chaque extinction l'Abyssinie devait, de temps immémorial, payer un tribut au patriarche du Caire, afin d'obtenir de lui l'installation d'un nouveau prélat. Or, au décès du dernier évêque, le patriarche a voulu élever des prétentions exorbitantes, et les Abyssiniens ont refusé de s'y soumettre. Les chrétiens de l'Amhara se résignent à recevoir un chef spirituel, mais ils ne veulent pas être rançonnés à cette occasion. Pour peu que cette lutte dure encore, l'Abyssinie apprendra sans doute à se passer de la médiation du Caire, et organisera dans son sein une église indépendante. Comme architecture, les édifices consacrés au culte n'ont pas une grande valeur : ceux qui sont dignes de quelque attention ont été bâtis par des ouvriers portugais, à l'époque où les jésuites gouvernèrent les

plateaux de l'Amhara. Les autres se composent de constructions circulaires, avec un toit conique surmonté d'une croix, le tout bâti dans le même style que les autres habitations. Une vaste salle avec un petit autel au fond recouvert d'une nappe d'étoffe de soie, tel est l'intérieur d'une église. Quelques-unes de ces églises sont crépies de plâtre blanc ou badigeonnées de peintures grossières. On n'y voit de siéges d'aucune espèce; le sol est en terre battue.

Peu de temps après l'expédition vers les bords du Nil, M. Rochet fut invité à se rendre, avec le roi, à Ankobar, qui a été long-temps la capitale du Choa. Cette ville, comme son nom l'indique (1), formait jadis l'extrême limite du royaume du côté de l'est : à la suite d'une extension de territoire, elle est devenue presque centrale. Son site est des plus heureux : bâtie en amphithéâtre sur une montagne boisée, elle présente, avec ses toits coniques, l'aspect d'une agglomération de ruches encadrées dans un fond de verdure. Les maisons du roi dominent cet ensemble; on découvre de là un pays mollement ondulé, coupé de bouquets d'ifs vigoureux qui ont le port de nos sapins d'Europe. Notre voyageur s'établit dans l'un de ces belvédères contigu au palais même du souverain.

Cependant Sahlé-Salassi songeait à tirer parti de la présence du visiteur européen. Parmi les cadeaux qu'il avait reçus se trouvait un moulin à poudre, et il était impatient de voir fonctionner cette machine. M. Rochet alla au-devant de ses désirs : avec le secours de quelques charpentiers du pays, il fit construire un hangar propre à cette manutention, se procura facilement du nitre, qui abonde sur divers points, et du soufre d'une qualité excellente, puis il se mit à l'œuvre. Au bout de quelques jours, il obtint de la poudre fine, ce qui jeta le roi dans une joie inexprimable. Jusqu'alors les artificiers arabes n'avaient pu, faute de connaître les moyens de purification, fabriquer que de la grosse poudre; le procédé de M. Rochet était donc pour eux une véritable découverte. Une seconde surprise fut la fabrication du sucre en pain. Roi d'une contrée où la canne atteint les plus beaux développemens, Sahlé-Salassi se voyait obligé de tirer de Moka sa petite provision de sucre raffiné. Notre voyageur voulut l'affranchir de cette servitude. Il fit fabriquer par les potiers d'Ankobar vingt formes en terre. On coupa les cannes, on les écorça, on

(1) *Anko,* bois; *bar,* péage. C'est à Ankobar qu'on percevait les droits de péage. Presque toutes les géographies écrivent *Ankober* au lieu d'Ankobar. C'est une erreur à rectifier.

les pila dans des mortiers, et le roi mit lui-même la main à la besogne. La trituration achevée, on plaça le tout dans de fortes toiles de coton que l'on soumit à la presse. Le jus coula, fut filtré dans un capuchon de laine, puis soumis à l'évaporation et à la cuisson, enfin versé dans les formes à cristalliser. Quelques jours après, la matière fut retirée des formes, et, quoique médiocrement blanche, elle n'en avait pas moins la solidité voulue et toutes les qualités essentielles pour un bon emploi. Ces deux expériences frappèrent d'étonnement le roi et ses sujets, et dès ce moment l'industrieux étranger fut placé dans l'opinion à un haut degré d'estime.

Il n'y eut plus dès-lors de fête où il ne fût prié. Un jour, le roi lui dit : « Rochet, nous allons mettre ton adresse à l'épreuve. Viens avec moi chasser aux *gourezas*. » Ces gourezas sont des singes d'une agilité extrême, et qui semblent mettre le chasseur au défi. Or, Sahlé-Salassi se pique d'être un tireur adroit, et, en effet, il fit plus d'une fois ses preuves devant son hôte. La partie, comme on le pense, fut acceptée, et il en résulta une sorte de gageure. Le rendez-vous de chasse était dans une forêt de cèdres et d'oliviers sauvages située à trois lieues d'Ankobar. On y arriva vers le milieu de la matinée. Les singes abondaient, on les voyait de loin s'élancer d'un arbre à l'autre, grimper, effrayés, vers le sommet des cèdres, avec la conscience du danger qui les menaçait. La chasse fut ouverte, et chacun eut la liberté de la suivre à sa fantaisie; seulement, à un signal donné, il fallait se retrouver au point du départ. Quand ce moment fut venu, les chasseurs se présentèrent avec leur gibier. Le roi était vaincu; M. Rochet apportait deux singes, et Sahlé-Salassi n'en avait qu'un à lui opposer. Aussi ce dernier s'exécuta-t-il sur-le-champ, en donnant à l'heureux tireur une fort belle mule. Telle est la règle des chasses royales en Abyssinie. Dans cette excursion, M. Rochet reconnut un arbuste saponifère nommé *indote*, qui sert à la fabrication d'un savon en usage dans le pays. C'est un végétal peu élevé dont les branches commencent à un demi-pied du sol, et s'étendent horizontalement. L'écorce en est d'un vert lisse argentin, les feuilles sont elliptiques; les grappes, allongées, sont pleines de graines attachées au pédoncule commun et assez semblables à la graine de pavot. Quand le fruit est mûr, on le récolte, on le fait sécher, on le pulvérise dans un mortier en bois, pour en tirer une pâte qui écume comme le savon, et blanchit le linge.

Le roi emmena encore M. Rochet avec lui dans une campagne contre les Gallas du sud-ouest, sur la ligne de l'Hawache, où nul

Européen n'avait encore pénétré. L'armée se mit en marche le 24 janvier 1840, et eut à essuyer en route un de ces ouragans de sauterelles qui interceptent les rayons du soleil, et rappellent l'une des sept plaies historiques de l'Égypte. Quatre jours après, elle était en face de l'ennemi, et engageait avec lui une affaire d'avant-garde. Des deux parts, les combattans montrèrent de la fermeté et du courage. Les cavaliers de Choa entonnèrent leur chant national, puis, brandissant leurs lances, s'élancèrent au petit galop sur les Gallas. Arrivés à quatre-vingts pas l'un de l'autre, les deux partis se précipitèrent au combat avec un acharnement sans exemple. Une grêle de javelots siffla dans les airs, et de nombreuses victimes jonchèrent le champ de bataille. Mais ce n'était pas tout : aux yeux de ces peuples, une victoire n'est complète que lorsqu'on possède un trophée qui en fasse foi. Les Arabes de l'Atlas coupent les têtes, les Kabyles les oreilles; les Abyssins tiennent à constater la virilité des vaincus, et ils pratiquent de temps immémorial l'émasculation des ennemis morts. Ces insignes vont ensuite parer la porte de leurs demeures, sans que la pudeur publique en soit blessée. C'est l'usage. Un guerrier qui n'a pas en sa possession au moins une de ces dépouilles est fort peu considéré dans le pays. Il est astreint à se faire raser les cheveux tous les mois; il n'est qu'un homme incomplet. Celui, au contraire, qui fournit cette preuve de courage personnel, acquiert le droit de porter les cheveux longs, la chevelure tressée ou nattée, tous signes distinctifs d'une certaine position militaire et sociale.

Les Gallas n'avaient pas pu soutenir le choc : à la suite de cette escarmouche, ils se replièrent, laissant sur la place quarante-trois des leurs : il est vrai que l'armée de Choa comptait de son côté trente morts. Enfin, une capitulation fut conclue, et, au lieu de donner la chasse aux hommes, le roi et ses officiers purent poursuivre les buffles sauvages. M. Rochet profita de cette diversion pour se rendre avec une escorte aux sources de l'Hawache, qu'il trouva et reconnut au milieu de marais situés au sud d'Ankobar. Ainsi, il y aurait erreur dans les cartes, qui font dériver ce cours d'eau du lac de Saouë. L'armée devait d'abord porter la guerre vers ce point éloigné, où se trouvent, au dire des naturels, les manuscrits les plus précieux de toute l'Abyssinie; mais la soumission complète des Gallas arrêta les vainqueurs à mi-chemin.

Après ces reconnaissances de détail, il ne reste plus qu'à examiner, avec M. Rochet, le royaume de Choa dans son ensemble. Les provinces qui composent cet état forment une contrée à peu près circu-

laire, ayant cent lieues environ de diamètre. Cette surface présente cinq principaux systèmes de montagnes : la première chaîne, celle d'Ankobar, allant du sud au nord, pénètre dans la province des Gallas-Ouello, enclave de Gondar, et s'abaisse progressivement du côté du pays des Adels ; la seconde, parallèle à celle-ci et distante de quarante lieues, est la chaîne des Garogorfou ; une troisième chaîne, oblique à l'égard de celles qui précèdent, va de l'est-sud-est à l'ouest-sud-ouest ; elle paraît renfermer les pics les plus élevés du système ; une quatrième chaîne, les monts Moguère, court de l'est à l'ouest sur une étendue de vingt lieues ; enfin, une dernière chaîne, celle des Soddo-Gallas, complète cette orographie.

Parmi les cours d'eau du royaume de Choa, on compte le Nil, qui en effleure la frontière ; l'Hawache, la plus importante rivière du pays, qui va se perdre dans le lac d'Aoussa ; le Robie Ouanze, qui s'échappe du pied de l'Indotto, et se jette partie dans l'Hawache, partie dans le Nil ; enfin, le Thia-Thia et l'Aaoudé, affluens de l'Hawache. Les lacs de Saouë, Leado, El-Lobellou et Mafoute, sont aussi des réservoirs qui ne manquent pas d'importance. Le terrain du royaume de Choa est, en général, de formation primitive ; mais, vers le pays des Adels, les accidens volcaniques se présentent. A dix-neuf lieues à l'est d'Ankobar, existe un volcan en combustion appelé Dofané ; à huit lieues vers le sud-sud-est, on trouve des sources d'eau bouillante ; il s'en rencontre également sur divers autres points, et la route des Adels en est parsemée. On doit en induire que cette portion de l'Afrique a été le siége d'un feu interne qui n'est point encore éteint. La population entière du royaume de Choa peut s'évaluer à quinze cent mille ames.

Les Abyssins de Choa forment une belle race, d'une taille élevée et d'une constitution vigoureuse. Leur figure bronzée et presque noire se distingue par des traits réguliers, des yeux expressifs, un front bien modelé, une chevelure bien fournie. Leur physionomie, douce en général, ne manque ni de fermeté ni de noblesse. Leur costume se compose, comme on l'a vu, d'un large pantalon, d'une ceinture et d'une *taube*, grande pièce de coton dans laquelle ils se drapent. Les femmes ajoutent à cette beauté du type la grace et la délicatesse des formes : leurs dents, d'un blanc de lait, tranchent avec le corail de leurs lèvres et la couleur de leur peau. Une blouse et des caleçons composent tout leur ajustement ; le grand luxe est d'y joindre des bracelets d'étain, un collier de verroterie et des boucles d'oreille composées de petites sphères d'argent. Les musul-

manes portent la tunique bleue et les cheveux tressés; les chrétiennes, la chevelure courte et frisée, avec la tunique blanche.

Les manières d'un Abyssin de haut rang sont celles d'un Européen bien élevé; il y a en lui une distinction naturelle qui supplée au travail de l'éducation. Grave, sincère, judicieux, il a conservé quelque chose de cette raison supérieure qui régna si long-temps dans le monde antique. Auprès d'une civilisation matérielle fort arriérée, il s'est ménagé, comme contre-poids, une culture intellectuelle qui étonne. Bloqué par l'islamisme et replié sur lui-même, ce peuple a su garder sa foi intacte, comme les oasis conservent leur verdure au milieu des sables du désert. Quand un Européen arrive sur ces plateaux après avoir traversé les populations fanatiques et farouches de l'Asie et de l'Afrique musulmanes, il est à la fois surpris et charmé de rencontrer cette tolérance, cette sûreté de relations, cette bienveillance, cette franchise, cette sérénité. Ce peuple constitue dans l'Orient une anomalie vivante, ou plutôt il y représente le vieil Orient, à qui nous devons tant de choses, la religion, l'histoire, la poésie.

Ne flattons personne : ce peuple a ses défauts; il est intéressé, avide de gain, parfois indolent et de mœurs très relâchées. Cette dernière tendance lui a été reprochée surtout. Il est vrai que, dans l'Abyssinie septentrionale, la vertu d'une femme n'est pas une chose qu'on évalue bien haut, et les peuples du Tigré la croient, dit-on, suffisamment indemnisée par le simple don d'une chemise. Nous pensons que, même pour cette zone, les aventures galantes ont été l'objet de beaucoup d'exagérations; mais, ce qu'il y a de certain dans tous les cas, c'est qu'à Choa les choses ne se passent point ainsi. Sans affecter du rigorisme, on y respecte du moins les convenances; les mariages se contractent régulièrement, et le roi seul a le droit d'avoir des concubines. Quant aux liaisons secrètes, il en existe sans doute à Choa, et comment pourrait-il en être autrement, dans un pays où il n'y a pas de courtisanes (1), et où ce nom même n'a point d'équivalent? Mais ces liaisons sont moins fréquentes qu'on ne le croit, et le mystère dont on cherche à les couvrir indique seul le caractère qu'on y attache.

Le gouvernement de Choa est absolu dans toute l'acception de ce

(1) MM. Combes et Tamisier ont commis une erreur en traduisant *ouichema* par le mot de courtisane. *Ouichema* est un nom amical, que l'on peut donner à toute femme sans que la chose se prenne en mauvaise part.

mot. La seule autorité réelle réside dans le souverain et dans les hommes qu'il se substitue. Il n'y a point de grand seigneur, à proprement parler; l'aristocratie de sang est inconnue. Le roi seul fait et défait les nobles, c'est-à-dire s'entoure de dignitaires dévoués, et congédie ceux dont les services ne lui conviennent plus. Ce régime, qui paraît, au premier coup d'œil, despotique, est tempéré par des habitudes populaires qui ont de profondes racines dans le pays. Le rôle du roi est celui d'un patriarche, et sa puissance est avant tout paternelle. Le chef de l'état n'est en réalité que le chef d'une grande famille; et l'on a vu que, quand il donne un festin, c'est son peuple entier qu'il traite. Cependant, à côté du roi, existe un pouvoir constitué à l'état de caste, celui du clergé; mais il est l'objet d'une surveillance sévère. Les prêtres sont chargés de l'enseignement, et cette fonction leur assure une grande influence dans la direction des esprits.

Les Abyssins de Choa écrivent avec des roseaux, comme les Arabes. Très ignorans en fait de science, ils cultivent avec ardeur la littérature. Sahlé-Salassi passe pour l'un des meilleurs poètes de son royaume, et les bons improvisateurs ne sont pas rares à Ankobar et à Angolala. L'organisation militaire est très simple dans le pays de Choa : on n'y compte qu'un petit nombre de troupes permanentes, formées en grande partie d'esclaves achetés par le roi. Le reste de l'armée se compose de tous les hommes qui peuvent monter à cheval. Sur un ordre du souverain, on en voit accourir vingt, trente, quarante mille : dans un cas urgent, cent mille cavaliers se lèveraient, car la guerre est une véritable passion pour ces peuples belliqueux. Ces escadrons improvisés sont soutenus par la troupe d'élite qui forme la garde du roi, corps d'hommes choisis, disciplinés et d'un courage à toute épreuve. Parmi les chefs abyssins, celui de Choa est incontestablement en première ligne pour la puissance militaire. Le Tigré compte plus de fantassins, mais ils sont encore armés de fusils à mèche, qui se posent sur une fourchette volante comme autrefois les mousquets de rempart. Sahlé-Salassi a moins d'infanterie, mais elle est exercée et se sert de fusils à pierre. Quant à la cavalerie, le royaume de Choa marche sans rival sur ce point, et les Gallas seuls, s'ils se liguaient, pourraient balancer son armée pour le courage et pour le nombre.

La propriété est reconnue dans le Choa, consacrée, entourée de toutes les garanties. Des contributions perçues au nom du roi servent à l'entretien de sa maison, de ses dignitaires, des officiers de sa garde. Quand ses revenus présentent un excédant, Sahlé-Salassi le

distribue aux pauvres. M. Rochet le vit donner un jour sept mille bœufs à ses sujets. Sa fortune particulière est colossale pour le pays; son domaine est immense. Ses produits en denrées et en bétail suffisant et au-delà à ses dépenses, il thésaurise chaque année et recueille trois cent mille talaris en impôts et en droits de passage sur les caravanes. Ces sommes reposent dans un caveau creusé dans la montagne et situé à trois lieues au nord d'Ankobar. Sahlé-Salassi y conduisit le voyageur français. L'argent y est entassé dans des jarres placées sur deux rangs; à vue d'œil, on pouvait y compter deux cents jarres, contenant chacune de cinq à six mille talaris. Jusqu'ici les souverains faisaient fondre les écus quand la jarre était pleine, de manière à convertir en lingots l'argent monnayé; mais Sahlé-Salassi n'a pas tardé à comprendre que c'était là une perte gratuite, un anéantissement de valeurs, et il conserve maintenant les talaris tels qu'on les verse dans ses coffres.

La richesse véritable du royaume de Choa, c'est son agriculture. Grace au climat, on y fait chaque année deux moissons de céréales. Tous les six mois, des pluies abondantes viennent féconder les plaines, et le soleil achève ce que l'eau a commencé. Les arbres sont toujours verts sur ces plateaux; deux fois par an ils portent des fruits et des fleurs. La culture du sol y est d'ailleurs partout dans l'état le plus élémentaire; les terres sont naturellement si fécondes, qu'elles n'ont pas besoin d'engrais. Les Abyssins labourent avec la charrue antique, qui ouvre à peine un léger sillon. Les produits bisannuels sont le blé, l'orge, le thèfle, le dourah, les fèves et le lin. Le coton et le lin que l'on recueille pour le tissage sont de la plus belle qualité. L'indigo croît naturellement à l'état sauvage, et le caféier réussirait à souhait. Les étoffes se tissent par les méthodes les plus simples; le fer se forge à la catalane, et les femmes excellent à tresser des paniers d'osier.

Le commerce de Choa, limité à des échanges intérieurs, n'a pas encore pu prendre un grand essor. Son éloignement de la mer et les difficultés du chemin qui l'en séparent sont les motifs les plus réels de cette langueur. Cependant au sud-ouest du Choa existe un pays musulman, l'Harrar, qui entretient avec la côte, et surtout avec les ports de Barbara et de Zeïla, un mouvement très actif de caravanes. Depuis que ce débouché a été ouvert, les marchands de l'intérieur de l'Afrique ont négligé les marchés du Choa et pris le chemin de l'Harrar. La population industrieuse de ce petit état s'est ainsi emparée du commerce de l'Afrique; chaque jour elle visite le Cambat,

le Djingiro, l'Anaria, et pénètre, à ce que l'on assure, jusqu'à la région équatoriale. De quel intérêt ne serait-il pas de nouer des relations avec un peuple qui fraie des voies si nouvelles au commerce et à la science!

Les maladies les plus fréquentes que l'on rencontre dans l'Abyssinie méridionale sont la lèpre, la syphilis et le ténia. La lèpre est assez commune dans le Choa, à cause de la tolérance du roi qui n'interdit pas l'entrée de ses frontières aux malheureux atteints de cette affection hideuse. La syphilis y est fréquente sans être dangereuse. La variole y exerce aussi quelques ravages; mais l'affection la plus singulière de ces contrées, c'est le *ténia* ou ver solitaire. Tous les Abyssins y sont sujets. On attribue cette endémie à l'usage de la viande crue, du piment et du pain de thèfle, qui est très mucilagineux. Heureusement la nature a placé le remède à côté du mal. Une infusion de la fleur du coussotier suffit pour expulser le ténia, seulement il faut recommencer sur de nouveaux frais au bout de deux mois. Ainsi la vie de l'Abyssin s'écoule tout entière dans une lutte contre le ver solitaire. Les étrangers qui séjournent dans le pays ou qui le traversent ne se dérobent pas à ses atteintes.

Depuis cinq mois, M. Rochet habitait le Choa, et la bienveillance du roi à son égard ne s'était pas un instant démentie. Cependant rien ne le retenait plus d'une manière sérieuse, et il résolut de partir. Le Choa n'était pour lui qu'une première étape vers l'intérieur de l'Afrique, et il voulait retourner en France pour y préparer cette entreprise. Il s'ouvrit donc à Sahlé-Salassi, qui essaya d'abord de le retenir, et qui, le trouvant inébranlable, voulut au moins le charger de divers cadeaux pour le roi des Français. M. Rochet fit ses adieux à tous ses amis de l'Abyssinie, puis il alla voir la reine-mère dans sa résidence de Debrabrame, vieille capitale ruinée comme Tegoulet, et qui n'offre pas plus que cette dernière de traces des édifices dont parle la relation très suspecte du père Alvarez.

Quand les préparatifs du départ furent achevés, Sahlé-Salassi fit remettre au voyageur les présens qu'il destinait à sa majesté Louis-Philippe. C'étaient deux beaux manuscrits in-folio sur parchemin, ouvrages écrits en gnèse (éthiopique), dont l'un, intitulé *Sankesar*, renferme l'histoire des saints de l'Abyssinie, et l'autre, appelé *Fatâ Negueuste*, c'est-à-dire le jugement des rois, est tombé du ciel, à ce que prétendent les Abyssins, sous le règne de l'empereur Constantin; puis, avec ces deux ouvrages, un très beau cheval sellé et bridé, un bouclier en cuir d'hippopotame, garni en argent, deux lances royales,

un sabre courbe avec un fourreau plaqué d'argent, un bracelet et un cercle en argent, une peau de *mélas* ou panthère noire, doublée de satin rouge, et une peau de lionne sans doublure, toutes deux servant de manteau; enfin une pièce d'étoffe. Ces divers cadeaux étaient accompagnés d'une lettre adressée au roi des Français, et qui fut dictée par Sahlé-Salassi à un officier de sa cour, en présence de M. Rochet. Quand cette missive fut prête, on l'enveloppa d'une couverture de satin rouge, et on la remit au voyageur; en voici la traduction (1) :

Negueuste Sahlé-Salassi, roi de Choa, à Louis-Philippe, roi des Français.

« Je vous envoie ce message après avoir entendu parler de votre grandeur par M. Rochet; mon cœur est déjà porté vers vous et désire votre amitié. Il est d'usage qu'entre personnes éloignées les présens en soient les premiers gages. Je vous envoie donc quelques objets de mon pays. Ces objets sont un bouclier, un sabre, un anneau d'argent et un bracelet de guerrier, une taube, une peau de panthère noire, une peau de lionne, deux lances, un cheval, deux livres appelés, l'un *Sankesar*, l'autre *Fatâ Negueuste*. Je ne regarde pas ces choses comme des présens dignes de vous, mais comme des objets de curiosité. Ce sont des produits de notre industrie que je vous fais parvenir.

« Je ne puis contracter avec vous l'amitié qui naît du regard et de la parole, mais seulement celle de l'écriture, puisque nous ne pouvons nous voir. Mais nos yeux seront les caractères tracés par la plume, et notre parole, celle de Rochet à qui j'ai confié ma pensée. Renvoyez-le-moi bientôt, et lorsqu'il viendra, dites-lui ce que vous voulez avoir de mon pays et que l'on ne trouve pas dans le vôtre. Je m'empresserai de satisfaire vos désirs et de vous renvoyer à mon tour cette personne.

« Que la bénédiction de Dieu notre père, que celle de Jésus-Christ notre sauveur soient avec nous.

« SAHLÉ-SALASSI,
« Roi de Choa. »

(1) Cette traduction a été faite par M. Lefèbvre, officier de marine, qui a habité l'Abyssinie; c'est celle qui a été présentée au roi.

Cette lettre, dont l'authenticité est hors de doute, atteste chez le monarque abyssin un sentiment réel des convenances, un grand fonds de bon sens, de gravité, de dignité. Ses procédés pour M. Rochet furent jusqu'au bout d'une délicatesse extrême. La veille du départ, il le fit appeler, et, se mettant à sa discrétion, il lui demanda ce qu'il désirait pour son voyage. M. Rochet n'abusa pas de la générosité royale, et se contenta d'accepter deux cents talaris en espèces, et une valeur de trois cents talaris en ivoire qu'il réalisa sur le marché de Moka. Notre voyageur quitta les états de Choa le 4 avril 1840.

Son second passage dans le pays stérile et désert des Adels ne fut signalé par aucun incident remarquable. La caravane dont il faisait partie se composait de 750 Bédouins, de 240 esclaves et de 1,250 chameaux chargés de blé, de dourah, de café, de cire, d'ivoire et de peaux de bœuf : elle se déployait sur une ligne immense et présentait un spectacle imposant. Sur le lac d'El-Lobellou on vit des hippopotames que l'on chercha vainement à tuer : la balle glissait sur leur peau comme sur une cuirasse. Ni le bruit, ni le choc des projectiles ne semblaient les troubler; ils continuaient à fendre les flots du lac par escadrons, plongeant et reparaissant par intervalles, et lançant en l'air de petites colonnes d'eau qui retombaient en gerbes. Plus loin on rencontra la rivière de l'Hawache, alors dans son étiage, et que l'on franchit facilement.

On se trouvait dans la saison sèche, et les réservoirs du désert étaient presque tous taris. Ce fut là une des souffrances les plus cruelles de cette traversée. Heureusement, à peu de journées de l'Hawache, cette grande caravane se sépara : le gros des Bédouins prit la route de l'Harrar, et il ne resta plus autour du voyageur que trente-deux compagnons de route. Si M. Rochet n'avait pas suivi un itinéraire bien arrêté, il aurait profité d'une occasion aussi précieuse pour visiter le pays d'Harrar, curieux à connaître, et dont l'émir semblait favorablement disposé en faveur de l'Européen. La ville d'Harrar, au rapport des Bédouins de la caravane, peut compter quarante mille habitans. Ses maisons, construites avec plus d'art que celles des pays abyssins, sont en pierre, élevées d'un étage, blanchies à la chaux, et couronnées d'une terrasse à l'orientale. Elle est à une distance de cinquante lieues de Barbara, et de trente seulement de Zeïla.

Dans les dix derniers jours de route à travers ces âpres solitudes, l'eau manqua absolument, et il fallut creuser le sable jusqu'à dix pieds de profondeur pour se procurer quelques verres d'une boisson bourbeuse. M. Rochet demeura soixante heures sans porter une

goutte d'eau à ses lèvres. Enfin, quittant la caravane et forçant sa marche, il parvint à Toujourra, exténué de fatigue. Quelques jours après, il s'embarqua pour Zeïla et Barbara, où il comptait trouver une barque qui pût le conduire à Aden. Zeïla est un point important de cette côte : quatre mauvais canons la défendent. Elle a deux ports, l'un, pour les embarcations du pays, placé sous la ville; l'autre, pour les gros navires, situé un peu plus au sud, et où des bâtimens de trois cents tonneaux trouvent un bon mouillage. Cinquante Bédouins, armés de fusils à mèche, composent la garnison de Zeïla. Naguère ce port relevait du gouverneur de Moka, qui y percevait un tribut; mais dans l'état de désorganisation où se trouvent aujourd'hui les pouvoirs de l'Yémen, Zeïla demeure abandonnée à elle-même. C'est un marché intéressant où les caravanes de l'intérieur de l'Afrique versent quelques marchandises. Cependant, sous ce rapport, Zeïla est bien inférieure à Barbara, qui, d'octobre en février, offre le spectacle d'une foire importante, fréquentée par les banians de l'Inde. Dix à douze gros bricks sous pavillon anglais viennent y prendre des cargaisons, et l'on assure que ce commerce donne lieu à des transactions nombreuses, source d'un bénéfice considérable. C'est l'Harrar qui approvisionne le marché de Barbara.

Arrivé à Aden, le 2 mai, M. Rochet ne semble pas y avoir éprouvé les tracasseries auxquelles un autre Français, M. Lombard, s'est trouvé récemment en butte. Le capitaine Jenkins, commandant en second de la place, se montra bienveillant et affable à son égard. La ville d'Aden est défendue dans une portion de l'enceinte par des rochers volcaniques qui forment un rempart naturel. Le gouverneur, le capitaine Henze, y a ajouté au nord une muraille crénelée. Une citadelle imposante, placée sur un îlot, complète ce système de défense. La population d'Aden est de six cents ames; la garnison anglaise compte deux mille soldats. Avec une force pareille et une puissante artillerie, cette ville n'a rien à redouter des escarmouches des Arabes. Le plus cruel ennemi de l'occupation anglaise, c'est le climat. Les fièvres des tropiques déciment les cadres des régimens; l'affreuse plaie de l'Yémen ulcère les jambes des soldats. C'est à peine si l'on parvient à se procurer pour boisson une eau malsaine et saumâtre. Hors des murs de la ville, il n'y a de sûreté pour personne : les Arabes massacrent impitoyablement les promeneurs isolés. Conserver Aden est donc pour l'Angleterre une tâche laborieuse; mais ce point importe à sa domination, et l'on peut être assuré qu'elle s'y maintiendra contre tous les obstacles.

Après un court séjour dans cette forteresse anglaise, notre voyageur

regagna la mer Rouge, et revit Moka et Djedda. Dans ce dernier port, il fut accueilli de la manière la plus bienveillante par M. Fresnel, notre agent consulaire, dont la distinction égale l'érudition. Au dire de M. Rochet, les connaissances de ce consul dans la langue arabe sont telles, que les chérifs des villes saintes viennent parfois le consulter sur les passages du Koran qui présentent un sens obscur et se prêtent à des interprétations douteuses. On comprend quelle influence doit donner à un fonctionnaire une science si éprouvée, unie au caractère le plus honorable. Djedda fut la dernière halte de M. Rochet dans la mer Rouge, il s'embarqua pour Suez, et remit les pieds sur le sol de l'Égypte, après douze mois de courses aventureuses.

Tel est l'itinéraire de M. Rochet. Il mérite, à divers titres, d'être étudié, et fournira sans doute des documens utiles à la géographie. Rien n'était plus incertain, dans les traités et sur les cartes, que la position de ce royaume de Choa, dont l'existence est entièrement distincte de celle de l'Abyssinie septentrionale, et qui a sa force propre, sa physionomie, son caractère. Ce qu'en disent Maltebrun et M. Balbi est à la fois erroné et incomplet. On peut s'en assurer par une simple comparaison avec les renseignemens que renferme ce travail. La carte de Salt, qui semble avoir servi de calque aux cartes plus récentes, est une œuvre de pure fantaisie, quant à la délimitation générale et au gisement des villes. Salt n'était point allé dans le Choa, et il a dû tracer ses lignes géographiques un peu au hasard, en s'aidant des vieux auteurs portugais. Ainsi, le cours de l'Hawache, que M. Rochet a éclairé, se trouve entièrement fautif chez Salt. La latitude du lac d'Aoussa, dans lequel cette rivière va se perdre, doit être reportée à deux degrés environ vers le nord. M. Rochet a pu s'assurer de cette différence, et il l'eût mieux précisée, s'il avait eu à sa disposition des instrumens astronomiques. Mais ce voyageur n'est pas homme à s'en tenir là. Dans une première excursion, il a indiqué la topographie, à peu près inconnue, du désert des Adels; il veut retourner dans cette contrée encore pleine de mystères. Au sud du Choa s'étend une suite de plateaux dont le père Fernandez semble seul avoir eu connaissance. Ce sont le Cambat, le Djingiro, l'Anaria, improprement nommé Narea, qui, en acceptant comme vraies les indications actuelles des cartes, devrait toucher aux fabuleuses montagnes de la Lune. Vers le sud-ouest du Choa gît un pays beaucoup plus connu, celui d'Harrar, dont il a été question, mais d'où le fanatisme religieux a jusqu'ici éloigné les voyageurs. M. Rochet veut parcourir ces régions ignorées, et asseoir enfin cette por-

tion de la carte d'Afrique sur autre chose que des hypothèses. Cette fois, il part avec des instrumens de précision, que l'Académie des Sciences lui a fait remettre à la suite d'un rapport où les résultats géologiques de son voyage sont savamment appréciés. Notre voyageur rêve plus encore; il ose se promettre de traverser l'Afrique dans sa largeur, en allant de l'Abyssinie à la côte de Gabon. C'est une ambition bien grande, bien dangereuse; mais une semblable disposition d'esprit n'en mérite pas moins les sympathies de l'opinion et les encouragemens de l'état.

Il est aussi d'une bonne politique d'accréditer, à l'aide de nos voyageurs, l'influence française dans cette contrée. En retour des présens que le roi du Choa a envoyés au roi des Français, M. Rochet portera d'autres présens. Notre gouvernement a songé déjà à une alliance avec les souverains dont les états débouchent sur la mer Rouge. Oubi, gouverneur du Tigré, nous semble dévoué, et un agent consulaire, M. Alexandre Deboutin, occupe la résidence de Massouah. La corvette *la Favorite* est en route pour la station des mers arabiques et de l'Océan Indien; notre commerce lui-même s'éveille, et des armemens se préparent pour cette destination; enfin, la propagande religieuse se mêle à ces divers efforts, et M. d'Abadie, actuellement sur les lieux, y oppose l'apostolat catholique à la prédication luthérienne. Pour que l'Abyssinie entière soit influencée dans le même sens, il importe qu'on agisse également sur le royaume de Choa, qui, par l'Harrar et le pays des Adels, aboutit au golfe d'Aden. Réunis dans un intérêt commun, ces divers états pourraient armer deux cent mille cavaliers, et descendre au besoin dans la vallée de l'Égypte pour s'y opposer aux empiétemens de la politique anglaise.

Un but commercial des plus importans pourrait en outre se rattacher à cette négociation. On a parlé d'établir des paquebots à vapeur entre l'île Bourbon et l'isthme de Suez. Ce serait un grand effort pour un résultat limité. Il faut accroître l'importance de nos colonies dans les mers des Indes, avant de songer à ce dispendieux service, et il serait puéril d'avoir le luxe d'un commerce dont nous n'avons pas les élémens. Que cette ligne de paquebots se fonde, soit, mais qu'elle se féconde en même temps. Madagascar est à nous : la date, les souvenirs, les sacrifices, les traités politiques, tout y protège nos établissemens. Le climat seul nous en a éloignés jusqu'ici; mais, en cherchant une zone salubre, et Madagascar en renferme plusieurs, cet obstacle disparaîtrait. Cette île, dont le sol est des plus riches, offrirait à la fois un grand foyer de production, un entrepôt considé-

rable et une suite d'excellens mouillages qui suppléeraient à l'insuffisance des rades de l'île Bourbon. Barbara et Zeïla, entrepôts des pays d'Harrar et de Choa, pourraient à leur tour ressortir de ce mouvement d'affaires et entrer dans cette combinaison : Massouah, comme port du Tigré et du Samen, compléterait le nombre des échelles intermédiaires. Ainsi, d'une part tous les produits coloniaux, de l'autre les objets précieux que fournit l'intérieur de l'Afrique, défraieraient avantageusement cette ligne qui aboutirait, par l'isthme de Suez, à la Méditerranée et à nos ports français.

Il est temps d'y songer : quand le monde entier s'agite, notre pays ne peut pas demeurer seul immobile. Au milieu des grandes ambitions, des prétentions insatiables qui se produisent, il est impossible de mettre sa gloire à regarder les autres agir. Les puissances de l'Europe rêvent toutes ou un agrandissement de territoire ou un développement de commerce; plusieurs aspirent à ces deux conquêtes. Loin de cacher leurs projets, elles les poursuivent à visage découvert, sans tenir compte des existences qu'elles doivent briser sur leur chemin. L'Angleterre assure partout ses positions; c'est à la France de songer aux siennes. La politique l'exige, les intérêts le commandent. Un cordon de surveillance britannique enlace aujourd'hui l'Égypte et la Syrie; on bloque ces deux provinces à la fois par la mer Rouge et par la Méditerranée. Si notre gouvernement pouvait rompre sur quelque point, par des alliances politiques ou commerciales, les mailles de ce réseau, il agirait dans la limite de son droit et dans une juste prévision de l'avenir. Comme représailles de la brusque occupation d'Aden, on pourrait acheter à vil prix, sur la côte abyssinienne, un îlot facile à fortifier, et qui deviendrait le siége d'une station navale. A l'ombre de cette protection, le commerce de nos ports irait tenter avec plus de confiance la fortune de ces marchés lointains, et notre pavillon deviendrait familier à ces parages. Contenir l'Angleterre dans l'Orient, la suivre dans les mers dont elle rêve la suprématie, voilà quel doit être aujourd'hui notre principal effort; et si l'empire de l'islamisme n'est plus qu'une dépouille, prouvons par notre attitude qu'on n'en disposera pas sans compter avec la France.

LOUIS REYBAUD.

GALILÉE

SA VIE ET SES TRAVAUX.[1]

Michel-Ange mourut le jour où naquit Galilée. Ce fut là comme un grand pronostic destiné à annoncer que désormais les arts, qui avaient fait la gloire de l'Italie, devaient céder le sceptre aux sciences, et que le règne de la philosophie allait commencer. Les artistes immortels qui ont fait la gloire du siècle de Léon X préparèrent cette révolution par l'étude de la nature qui fut toujours leur guide, et par le sentiment du beau qu'ils excitèrent à un si haut degré chez leurs contemporains, et qui a contribué puissamment, à toutes les époques, au développement des facultés de l'intelligence. Mais le passage ne pouvait se faire tout à coup : ces hommes à imagination

(1) Poursuivant son projet de faire une plus large place aux sciences, la *Revue* a entrepris de publier une série de travaux où l'on essaiera de tracer, en évitant les détails trop spéciaux, quelques figures de savans étudiées d'un point de vue à la fois biographique et critique, Léonard de Vinci, Cardan, Leibnitz, Kepler, etc. Ces travaux ont été confiés à l'auteur de l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie.* On a déjà pu juger par les deux premiers volumes de cet ouvrage, dont une suite va paraître chez l'éditeur Renouard, comment M. Libri sait remplir la tâche imposée à l'historien scientifique. (*N. du D.*)

ardente et avides de merveilles cherchèrent surtout les prodiges, et portant l'enthousiasme dans la philosophie, ils se firent une poésie dans les sciences. Négligeant la sévère et simple vérité qui s'offrait à leurs yeux, ils cherchèrent partout un éclat qui éblouit et qui est souvent trompeur. Excepté Léonard de Vinci, grand artiste et grand penseur, qui porta un regard scrutateur sur toutes les branches de la philosophie naturelle, et qui aurait hâté le renouvellement des sciences, si, au lieu de cacher ses découvertes à une génération peu disposée à les accueillir, il les avait annoncées hardiment et s'était fait chef d'école, les savans les plus illustres du XVIe siècle semblèrent plus occupés d'attirer les regards de la foule ou de flatter ses superstitions, que de connaître la vérité. Voyez Tartaglia et Cardan, qui ont tant contribué aux progrès de l'algèbre! Tartaglia faisait proclamer ses découvertes dans les rues au son des fanfares, et proposait des problèmes par des hérauts. L'autre, esprit audacieux qui voulait tout renverser et qui s'en prenait même aux dieux, avait un démon familier et se laissait mourir de faim pour réaliser une de ses prédictions. On ne sait ce qui doit frapper le plus dans Kepler, de ses lois immortelles ou des erreurs affligeantes qu'il répandit dans tous ses écrits; Porta, infatigable chercheur de secrets; Giordano Bruno et Campanella, qui expièrent dans les tourmens la hardiesse de leurs opinions, avaient pu, par la pénétration de leur esprit, découvrir des vérités importantes; mais ces succès n'étaient dus qu'à des efforts individuels, et, malgré leurs travaux, la véritable philosophie naturelle n'était pas encore créée. Il n'y avait pas de méthode; l'erreur était partout mêlée à la vérité, et l'on ignorait encore les règles qui doivent guider l'esprit dans l'étude de la nature. Le défaut de philosophie est ce qui frappe surtout dans les ouvrages scientifiques du XVIe siècle, et l'on comprend à peine comment des hommes qui, dans les arts et dans les lettres, faisaient preuve d'un talent si admirable, d'un goût si exquis, pouvaient adopter, sans examen, les opinions les plus erronées, et paraître quelquefois même indifférens à l'erreur et à la vérité. Dans l'antiquité comme au moyen-âge, en Orient comme en Occident, on a cherché le merveilleux dans la nature plutôt que le vrai, qui semblait vulgaire et peu digne de l'attention des philosophes. On s'est aperçu bien tard que les phénomènes les plus extraordinaires sont dus généralement aux mêmes causes qui produisent les effets que nous observons tous les jours, et que, pour expliquer les uns, il était indispensable d'étudier les autres. Ces faits étranges et rares qui frappent l'imagination, exercè-

rent seuls pendant long-temps les esprits, et tel savant qui passait sa vie à rechercher et à expliquer des espèces de miracles, aurait cru déroger en étudiant la chute d'une pierre, phénomène qui cependant devait conduire à la découverte des principales lois de la nature. Non-seulement on admettait deux physiques, l'une *illustre et royale,* comme l'appelait Porta, l'autre vulgaire; non-seulement on supposait que des causes particulières et distinctes présidaient aux phénomènes les plus remarquables, mais on croyait encore que les forces qui agissent sur notre globe sont bien différentes de celles qui animent les autres astres. Cette absence de lien, ces fausses idées, qui tendaient à multiplier outre mesure les causes physiques, et à séparer les phénomènes les uns des autres, ne permettaient point de poser les véritables bases de la philosophie naturelle. Les qualités occultes qui avaient envahi la physique, l'autorité d'Aristote soutenue par l'église, qui semblait s'opposer à tout changement, à tout progrès, étaient des obstacles encore plus graves qu'il fallait vaincre pour opérer la révolution qui devait changer la face des sciences.

Cette grande révolution est due à Galilée, immortel génie qui a fait et préparé tant de belles découvertes, et qui doit surtout être signalé à la reconnaissance de la postérité pour avoir banni l'erreur de son école et créé la philosophie des sciences. Il a été dans les sciences le maître de l'Europe. Avant lui, les hommes les plus éminens paraissaient incapables de distinguer l'erreur de la vérité, et ne cherchaient que l'extraordinaire. Après Galilée, on s'appliqua surtout à éviter les erreurs en physique; et, à mesure que son influence se fit sentir, on vit diminuer le nombre de ces esprits qui admettaient les faits sans discussion. Ses adversaires seuls restèrent attachés aux anciennes doctrines; mais en Italie, comme dans le reste de l'Europe, les principes de Galilée furent adoptés par tous les hommes qui ont contribué aux progrès des sciences. Le caractère spécial de ce brillant génie, c'est la critique des faits; son œuvre, la philosophie scientifique. Il n'a pas été seulement astronome ou physicien, il s'est montré grand philosophe, et c'est pour cela qu'il disait *avoir étudié plus d'années la philosophie que de mois les mathématiques.* Il a régénéré les sciences, et il est le maître de tous ceux qui, depuis deux siècles, cultivent la philosophie naturelle. D'autres auraient pu calculer la chute des corps ou découvrir les satellites de Jupiter; mais aucun de ses rivaux, pas même Kepler ni Descartes, n'a su s'astreindre à ne chercher, comme lui, que la vérité. On ne peut assez le répéter, car le caractère de son esprit

ne semble pas avoir été bien saisi, Galilée ne fut pas seulement géomètre, astronome et physicien, il fut le réformateur de la philosophie naturelle, qu'il assit sur de nouvelles bases, l'observation, l'expérience et l'induction, et dans laquelle il introduisit le premier l'esprit géométrique et la mesure.

Des écrivains peu familiarisés avec ces matières ont avancé à tort que le renouvellement des sciences était dû à François Bacon. D'abord il faut remarquer que l'antériorité appartient à Galilée, qui, depuis quinze ans, répandait du haut de la chaire sa nouvelle philosophie sur des milliers d'auditeurs de toutes les nations, et qui avait découvert les lois de la chute des corps, observé l'isochronisme des oscillations du pendule, et inventé le thermomètre long-temps avant que le chancelier d'Angleterre eût commencé à publier ses ouvrages philosophiques. Lorsque le *Novum Organum* parut pour la première fois, Galilée avait publié le *Compas de proportion*, le *Nuncius sidereus*, le *Discours sur les corps flottans*, l'*Histoire des taches solaires;* il avait deviné le télescope, inventé le microscope, découvert les phases de Vénus et les satellites de Jupiter; il avait posé les bases de la mécanique; il s'était appliqué à toutes les branches de la physique et de la philosophie naturelle, et, par ses succès, il était parvenu à soulever contre lui les moines et les péripatéticiens, et à provoquer une première sentence de l'inquisition. Qu'a fait Bacon pour les sciences? Les admirables préceptes répandus dans ses écrits, et qui avaient pour objet de faire de l'observation la base de toutes nos connaissances, ne l'ont pas empêché de se tromper fréquemment dans les applications. Bacon a nié le mouvement de la terre, et dans les ouvrages où il a traité des sujets scientifiques, il est resté dans les généralités et n'a su s'élever à aucune découverte. Il a dit aux autres, avec un talent admirable, comment il fallait marcher, mais il n'a pas fait un pas; tandis que Galilée s'est avancé rapidement de découverte en découverte, joignant le précepte à la pratique et détruisant partout les vieux préjugés. L'influence de Bacon s'est fait sentir surtout au XVIIIe siècle : l'empirisme et l'école sensualiste en sont les résultats. Mais la grande révolution scientifique du siècle précédent s'est opérée sans que cet illustre philosophe y ait pris part; cette révolution est due à Galilée. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les écrivains qui, au XVIIe siècle, ont contribué le plus au renouvellement des sciences. Tous parlent de Galilée, ils s'appuient sur ses découvertes, ils adoptent sa philosophie, tandis qu'ils ne citent Bacon que bien rarement.

Bacon a été sans doute un des plus beaux génies qui aient brillé sur la terre, cependant on n'a compris toute l'importance de ses ouvrages que lorsque la révolution qu'il voulait produire s'était accomplie déjà dans la philosophie naturelle. Les physiciens, les géomètres, obligés de résister aux attaques et aux persécutions des péripatéticiens, crurent pendant long-temps que la philosophie rationnelle leur serait toujours hostile, et c'est peut-être là une des causes qui les ont éloignés de Bacon. Galilée se garda d'exposer son système d'une manière abstraite, et se borna à déclarer qu'il n'y avait d'autre livre infaillible que la nature, où toute la philosophie était écrite en caractères mathématiques. Ce fut un grand trait d'habileté de sa part, voulant combattre les scholastiques, d'opposer l'univers à leurs livres, au lieu d'attaquer l'autorité par l'autorité.

Les services immenses rendus par Galilée à la philosophie ont été proclamés dans la patrie même de Bacon. Il suffira, à cet égard, de citer Hume, historien subtil et philosophique, qui a déclaré sans hésitation que Galilée était supérieur à Bacon, et que le philosophe anglais doit principalement sa gloire à l'esprit national de son pays; car, plus heureuse que l'Italie, l'Angleterre peut protéger les hommes illustres pendant leur vie, et les honorer librement après leur mort.

Galileo Galilei naquit à Pise le 18 février 1564, d'une famille de Florence qui avait figuré autrefois sous la république, mais à laquelle il ne restait plus qu'une noblesse sans fortune. Vincent Galilei, son père, était instruit dans les littératures grecque et latine, et très versé dans la musique pratique et théorique, sur laquelle il a fait paraître des ouvrages estimés. Soit qu'à l'époque de la naissance de son fils il se trouvât à Pise pour y exercer le commerce, soit, comme quelques écrivains l'ont affirmé, qu'il occupât dans cette ville un emploi du gouvernement, il n'y fit qu'un court séjour et retourna promptement à Florence, où il devint père de plusieurs autres enfans. C'est à Florence que Galilée fut élevé. Il montra dès son enfance une grande disposition pour la mécanique, et on le voyait sans cesse occupé à construire des modèles de machines.

Son père, qui voulait l'appliquer au commerce, commença cependant par lui faire apprendre le latin sous la direction de Jacques Borghini, maître inhabile dont la médiocrité n'empêcha pas l'élève de faire de rapides progrès. Galilée étudia les classiques latins; il s'appliqua ensuite au grec, et devint ainsi par ses propres efforts très habile dans les langues d'Athènes et de Rome. De telles études lui furent d'une grande utilité dans la suite : elles contribuèrent sans

doute à former ce style admirable auquel le grand philosophe toscan doit en partie ses succès. Les progrès qu'il fit dans les langues savantes et dans la logique, qu'il étudia sous un moine de Vallombrosa, son aptitude à la peinture et à la mécanique, ses succès étonnans dans la musique, élevèrent les espérances de son père, qui, abandonnant l'idée de faire de lui un marchand de laine, voulut qu'il se livrât à la médecine, seule science qui pût alors mener à la fortune. On ne saurait s'empêcher de remarquer ces facultés multiples d'un homme destiné à produire une révolution complète dans les sciences, et à devenir en même temps le premier écrivain italien de son siècle; d'un homme qui a mérité que les plus illustres peintres, les Bronzino, les Cigoli, le consultassent avec déférence, et qui était à la fois le plus habile joueur de luth et le plus subtil dialecticien de son temps; esprit singulier, capable de méditer profondément sur les plus sublimes vérités de la philosophie naturelle, et d'improviser une comédie. Ces facultés si éminentes et si diverses ne pourraient-elles pas faire penser qu'il y a dans l'homme un principe unique susceptible d'être appliqué à toute chose sans que les dispositions qu'on appelle naturelles soient appelées à jouer un rôle prédominant? Sans sortir de l'Italie, Dante, Politien, Léonard de Vinci, Galilée, Magalotti, Redi et tant d'autres qu'on pourrait nommer, ne semblent-ils pas prouver qu'une haute intelligence, réunie à une volonté forte, triomphe de tous les obstacles, et que les hommes ainsi doués peuvent s'illustrer également dans toutes les branches des connaissances humaines?

Envoyé à dix-sept ans par son père à l'université de Pise pour y étudier la médecine, Galilée suivit d'abord les cours de philosophie, qui comprenaient alors les sciences métaphysiques et mathématiques. Excepté un seul, tous ses professeurs, qui étaient péripatéticiens, expliquaient Aristote. Jacques Mazzoni, qui exposait les doctrines des pythagoriciens, devint le guide de Galilée. Il lui enseigna cette physique que l'on connaissait alors; et Galilée se livra d'abord aux généralités et aux applications avant de posséder cet instrument précieux, les mathématiques, que dans la suite il ne cessa d'appliquer à l'étude de la philosophie naturelle. Cependant son esprit observateur devança les années, et il n'étudiait encore que la médecine, lorsqu'un jour, ayant vu dans la cathédrale de Pise une lampe suspendue que le vent agitait, il remarqua que les oscillations, grandes ou petites, s'effectuaient en des temps sensiblement égaux. Cette remarque, qui a eu de si importantes conséquences, fut dès l'origine

appliquée par l'inventeur à la médecine et particulièrement à la mesure de la vitesse du pouls.

Une circonstance singulière porta bientôt Galilée vers l'étude des mathématiques. Son père connaissait l'abbé Hostilius Ricci, qui enseignait la géométrie aux pages du grand-duc, et qui les accompagnait l'hiver à Pise lorsque la cour s'y rendait. Dès que l'abbé Ricci fut arrivé à Pise, Galilée s'empressa d'aller le visiter, mais il le trouva donnant sa leçon aux pages dans une salle où les étrangers ne pouvaient pénétrer. Il renouvela plusieurs fois ses visites, et comme il trouvait toujours le professeur avec ses élèves, Galilée, s'arrêtant à la porte, se mit à écouter ce que l'on disait dans la salle. La géométrie était faite pour plaire à son esprit; il retourna fréquemment au palais, et ces leçons d'un nouveau genre se continuèrent pendant deux mois. Bientôt il se procura un Euclide, et sous prétexte de consulter Ricci sur une difficulté, il lui fit connaître par quels moyens il s'était introduit dans l'étude de la géométrie. Fier d'un tel élève, Ricci l'engagea à suivre ouvertement le cours et s'offrit à lui aplanir les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Galilée avait alors dix-neuf ans, et la géométrie captiva tellement son attention, que bientôt il négligea tous ses autres travaux. Informé de ce relâchement sans en connaître la cause, son père vint à Pise pour le ramener à l'étude, mais il fut bien surpris de le trouver plus appliqué que jamais. Après des combats inutiles, on permit à Galilée de suivre exclusivement les sciences, et Ricci lui fit cadeau d'un Archimède. Le jeune mathématicien fut tellement stimulé par la lecture des écrits de l'illustre géomètre de Syracuse, que désormais il ne voulut plus avoir d'autre guide, disant que quiconque suit Archimède peut marcher hardiment sur la terre et dans le ciel.

Sous ce grand maître, il fit des pas de géant; à vingt-un ans, il avait perfectionné la théorie des centres de gravité des solides, et comme le bruit de ses succès commençait à se répandre, Vincent Galilée, qui succombait sous la charge d'une nombreuse famille, demanda une bourse pour son fils; le grand-duc la lui refusa. Pauvre et ne recevant aucun encouragement, Galilée se vit bientôt forcé de quitter l'université sans s'être fait recevoir docteur.

Cependant son nom devenait célèbre. A vingt-quatre ans, il était en correspondance avec le père Clavius, habile astronome, avec le géographe Ortelius, et avec d'autres savans bien dignes d'apprécier son talent. Mais le plus ardent de ses admirateurs, le plus utile de ses amis, fut le marquis Del Monte, géomètre distingué, qui l'appe-

lait l'*Archimède de son temps*, et qui affirmait que, depuis la mort du géomètre sicilien, on n'avait jamais vu un génie pareil. Les mathématiciens jugeaient du mérite de Galilée d'après les ouvrages que, trop pauvre pour les faire imprimer, il leur communiquait en manuscrit. Après plusieurs tentatives inutiles de Del Monte et de son frère le cardinal, pour faire nommer Galilée professeur à Bologne, ses amis parvinrent, en 1589, à lui faire obtenir la chaire de mathématiques dans l'université à Pise, avec soixante écus de traitement. Tandis que des professeurs de médecine recevaient douze mille francs par an, on donnait à Galilée vingt sous par jour!

Bien que son cours n'ait pas été imprimé, on sait, par quelques fragmens qui restent encore, que Galilée se déclara ouvertement contre Aristote. Déjà Benedetti, savant vénitien d'un grand mérite, avait voulu démontrer par le raisonnement que tous les corps tombent de la même hauteur dans des temps égaux. Galilée agrandit le sujet, et, après avoir confirmé ce résultat par l'expérience, il prouva, chose bien plus importante et plus difficile, que dans la chute des corps, les vitesses sont proportionnelles aux temps, et que les espaces parcourus par le mobile sont entre eux comme les carrés des vitesses. Ces propositions sont les bases de la dynamique, science que Galilée créait ainsi à vingt-cinq ans. Dans ces recherches, il appelait à son secours l'expérience et le raisonnement; il faisait tomber des corps de la tour penchée de Pise, qui est très propre à ces sortes d'observations. Les élèves et les professeurs qui assistaient à ces belles expériences n'y étaient guère préparés, et l'on dit qu'irrités contre ce fier adversaire d'Aristote, ils l'accueillirent plusieurs fois par des sifflets. Une chose digne de remarque, c'est que ces découvertes, qu'il avait consignées dans des dialogues conservés encore inédits à Florence, n'aient été publiées par lui que vers la fin de ses jours. Nous verrons plus d'une fois ce fait se renouveler dans la vie de Galilée; et comme il communiquait très volontiers des recherches qu'il ne faisait pas imprimer, il eut souvent à se plaindre de certaines personnes qui abusaient de sa confiance. Si on n'a pas cherché à lui dérober toutes ses inventions, c'est qu'il y en avait de tellement extraordinaires, que ceux qui auraient pu être tentés de se les approprier les regardèrent d'abord comme des erreurs.

Dans ces premiers *Dialogues*, dont il inséra une partie dans les *Discours sur deux nouvelles sciences*, qui parurent cinquante ans après, Galilée traitait des oscillations du pendule, de la chute des corps suivant la verticale et sur un plan incliné, et des principes du

mouvement. On doit vivement désirer que ces essais soient enfin publiés; car, indépendamment de la vénération bien naturelle qui nous porte à recueillir les moindres productions des hommes de génie, rien ne serait plus intéressant comme étude philosophique, que de connaître les premiers pas de Galilée dans ce monde inconnu où il a fait tant d'admirables découvertes. Ses méthodes méritent toute notre attention, et chez les inventeurs elles se révèlent principalement dans les premières tentatives.

A cette époque, les professeurs étaient encore, comme au moyen-âge, engagés pour un temps déterminé. L'engagement de Galilée ne durait que trois ans, et, bien que son traitement fût très modique, les besoins de sa famille lui faisaient vivement désirer de voir renouveler cet engagement. Cependant il n'hésita pas à risquer son avenir par amour pour la science et pour la vérité; Jean de Médicis, cet enfant naturel de Côme Ier, qui se croyait un grand architecte et un très habile ingénieur, avait inventé une machine à draguer dont Galilée, chargé de l'examiner, fit connaître les défauts. Une telle franchise blessa l'auteur, qui se plaignit au grand-duc; et comme tous les péripatéticiens de la Toscane appuyaient ces réclamations, Galilée se vit au moment d'être renvoyé. Il céda donc à l'orage, et se retira à Florence. Le marquis Del Monte vint encore une fois à son secours, et l'aida à obtenir à Padoue la chaire de mathématiques, devenue vacante par la mort de Moleti, professeur dont le nom mérite d'être conservé pour ses tentatives de réforme en mécanique. Le grand-duc, qui fut consulté, laissa partir sans regret un homme dont il ne comprenait pas le mérite. Galilée se rendit à Venise dans l'été de 1592, et il se plaisait à raconter dans sa vieillesse que la malle qu'il emporta en partant de Florence ne pesait pas cent livres : elle renfermait tout son avoir.

Après s'être arrêté peu de temps à Venise, Galilée se rendit à Padoue, pour ouvrir son cours. Tous les écrivains contemporains s'accordent à proclamer le succès de ses leçons. Dans une science difficile et à la portée d'un petit nombre d'esprits, il s'attacha un nombre d'auditeurs qui parut extraordinaire, même à l'université de Padoue, alors si célèbre et si fréquentée.

Pendant les premières années de son engagement, Galilée composa le *Traité des fortifications*, la *Gnomonique*, un *Abrégé de la sphère* et un *Traité de mécanique;* mais, bien qu'il donnât copie de ces ouvrages à tous ceux qui le désiraient, et qu'il ne cessât d'en exposer la substance dans ses leçons, il n'en fit imprimer aucun. Le

Traité de mécanique, où il appliquait le principe des vitesses virtuelles, qu'il considéra le premier comme une propriété générale de l'équilibre des machines, ne parut qu'environ quarante ans après, traduit en français par les soins du père Mersenne. Le *Traité des fortifications* n'a été imprimé que dans notre siècle. La *Gnomonique* est perdue, et le *Traité de la sphère* qu'on a publié sous le nom de Galilée, n'est certainement pas de lui; car non-seulement on y trouve des opinions diamétralement opposées à celles qu'il professa toujours, mais on y remarque aussi une méthode de raisonnement qui ne pouvait être la sienne. Cette indifférence pour la publication de ses ouvrages et cette libéralité de communication caractérisent Galilée. Nous ne nous lasserons jamais de constater ce fait, afin de pouvoir plus facilement combattre les prétentions de ceux qui ont voulu lui ravir la gloire de ses découvertes.

Suivant tous les biographes, ce fut pendant les premières années de son séjour à Padoue que Galilée imagina un instrument fort important en lui-même, et plus important encore parce que c'était un des premiers exemples de l'application d'un phénomène physique à la mesure de l'intensité d'une cause. Il s'agit ici du thermomètre, dont l'invention a été attribuée à un si grand nombre de personnes, mais qui semble indubitablement appartenir à Galilée.

Jusqu'alors on s'était presque toujours borné à estimer l'intensité des causes physiques et des forces qui agissent sur les corps naturels, d'après l'impression qu'elles produisent sur nos sens. Cette évaluation ne pouvait avoir rien de précis, car il aurait fallu avoir de plus un autre instrument propre à mesurer les rapports des sensations entre elles. Et d'ailleurs les hommes ne conservant qu'imparfaitement le souvenir des impressions qui se succèdent, toute comparaison devenait impossible, même dans un seul individu, et pourtant on ne peut mesurer sans établir des rapports. Quant aux sensations éprouvées par différentes personnes, il n'y avait aucun moyen de les comparer entre elles. Parmi les phénomènes qu'on observe habituellement, il n'y en a pas qui aient plus d'importance pour nous que les phénomènes calorifiques. La santé des hommes et des animaux, les travaux de l'agriculture, les arts les plus utiles et les plus nécessaires, dépendent surtout de la chaleur; et cependant jusqu'au moment où Galilée inventa le thermomètre, il n'y avait aucun moyen de déterminer la température, et tout se bornait à dire : « J'ai chaud ou j'ai froid. » Ce grand physicien ayant remarqué que l'air, comme tous les corps en général, se raréfie par la chaleur et

reprend son volume primitif en se refroidissant, fonda sur cette observation très simple l'instrument destiné à rendre sensibles à la vue les variations de la température. Cet instrument se composait d'un tube de verre de petit diamètre, ouvert à l'une de ses extrémités, et terminé à l'autre bout par une boule. Après y avoir introduit un peu d'eau, on plongeait l'extrémité du tube dans un vase rempli d'eau, en maintenant l'instrument dans une position verticale. La pression de l'air extérieur retenait le liquide dans le tube, et le thermomètre était construit. En effet, en approchant un corps chaud de la boule de cet instrument, l'air intérieur se dilatait, et chassait le liquide, qui descendait dans le tube et qui remontait ensuite par le refroidissement. Galilée avait gradué le tube pour pouvoir faire des observations. Cet instrument n'était pas, comme disent les physiciens, *comparable;* car, étant dépourvu de points fixes dans l'échelle, on ne pouvait pas comparer entre elles les observations faites avec deux de ces appareils : c'était un thermoscope plutôt qu'un thermomètre. De plus, il servait à la fois de thermoscope et de baromètre. Le liquide montait ou descendait dans le tube, suivant les variations du poids de l'atmosphère et d'après l'évaporation qui s'opérait à l'intérieur. On était encore loin des thermomètres actuels, et pourtant la véritable physique, la physique du poids et de la mesure, ne prit naissance que du jour où cet instrument fut inventé; car jusqu'alors les instrumens qu'on avait imaginés pour mesurer les effets naturels ou les propriétés des corps étaient des objets de curiosité qu'on n'employait presque jamais, tandis que le thermomètre devint bientôt d'un usage journalier par l'influence de Galilée, qui ne se lassait pas d'insister sur la nécessité d'introduire la mesure dans la philosophie naturelle, et qui ne cessa pendant toute sa vie d'imaginer de nouveaux instrumens propres à l'observation et à la mesure des effets naturels.

Il n'existe peut-être pas une découverte qui ait eu autant de prétendans que celle-ci. Elle fut attribuée à Bacon, à Fludd, à Drebell, à Sanctorius, à Sarpi. Mais des témoignages irrécusables prouvent que Galilée avait construit son thermomètre avant 1597, et il résulte de pièces authentiques qu'en 1603, au plus tard, il en avait montré les effets au père Castelli. On voit par une lettre de Sagredo que, dès 1613, cet ami zélé de Galilée faisait à Venise des observations avec le thermomètre *inventé* par Galilée, et qu'il avait déjà déduit de ces observations des résultats fort importans pour la météorologie. Il est vrai qu'on ne lit pas la description du thermomètre dans les œuvres

de Galilée; mais on sait aussi que la plupart des ouvrages du grand philosophe toscan ont péri, et il ne faut pas s'étonner si, préoccupé de ses découvertes sur le système du monde, il ne songea pas à donner la description d'un instrument qu'il avait communiqué à un si grand nombre de personnes. D'ailleurs, on ne doit jamais oublier qu'un professeur n'a pas besoin d'imprimer ses travaux pour les rendre publics : du haut de sa chaire, il les expose, et les répand ainsi dans le monde. Pendant vingt ans, Galilée ne cessa de publier de cette manière ses découvertes, et l'on conçoit que les idées d'un maître célèbre, auprès duquel les élèves accouraient de toutes les parties de l'Europe, devaient se propager avec une merveilleuse rapidité. C'est ce qui arriva pour les expériences sur le pendule qu'il avait faites à Pise, et pour le thermomètre, qu'on ne trouve cependant mentionné chez d'autres auteurs que long-temps après.

Bacon n'a parlé qu'en 1620 des *Vitra Kalendaria*, et il les cite comme une chose déjà connue. Fludd, qui voyagea en Italie, et qui était de retour en Angleterre en 1605, n'a commencé à publier ses travaux que beaucoup plus tard. Drebell, auquel on a attribué tant de découvertes merveilleuses, fit paraître en 1621 la description de ce qu'on a appelé son thermomètre, et qui n'était qu'un appareil destiné à montrer la faculté qu'a l'air de se dilater en s'échauffant. Au reste, Drebell semble avoir presque copié une indication qui se trouvait déjà dans les *Pneumatiques* de Porta. Avant tous ces auteurs, Sanctorius, homme du plus grand mérite, si connu pour sa médecine statique, avait décrit cet instrument dès l'année 1612; enfin Sarpi, qui n'en parla jamais dans ses ouvrages imprimés, paraît s'en être occupé en 1617.

Ces dates suffisent pour assurer la priorité à Galilée; mais il n'est pas moins vrai que cette invention fut divulguée par d'autres, et qu'on ne la trouve pas dans les ouvrages de ce grand physicien. Cependant on a toujours omis de mentionner l'écrivain qui l'a d'abord fait connaître. C'est dans la traduction italienne des *Pneumatiques* de Porta qu'en 1606 parut pour la première fois l'indication d'une espèce de thermomètre. On se tromperait cependant si l'on voulait attribuer à Porta une telle découverte. Le physicien napolitain avait l'habitude de reproduire les inventions de ses contemporains sans les citer. D'ailleurs, le thermomètre ne se trouvant pas indiqué dans la première édition de cet ouvrage, qui avait paru en latin en 1601, il est bien probable que, dans l'intervalle, l'auteur avait eu connaissance, d'une manière imparfaite au moins, de l'instrument que Galilée montrait à Castelli en 1603.

Si nous nous sommes arrêté sur ce point, ce n'est pas seulement à cause de l'importance du sujet, mais encore afin de prouver par cet exemple combien de prétentions mal fondées on a élevées contre Galilée. Heureusement, pour revendiquer sa propriété, l'illustre professeur de Padoue n'a eu que rarement besoin d'invoquer le témoignage de ses amis : le plus souvent on n'a réclamé la priorité que pour des savans qui avaient fait paraître leurs écrits après la publication des ouvrages de Galilée, ou lorsque ses découvertes étaient connues et répandues généralement.

Non-seulement ce grand observateur se livrait à l'étude de la physique et de la mécanique rationnelle, mais il s'occupait aussi de mécanique appliquée. En 1594, il obtint du doge de Venise un privilége de vingt ans pour une machine hydraulique de son invention, et peu de temps après il imagina le *compas de proportion*, instrument fort utile aux ingénieurs, qui eut alors un succès extraordinaire, et dont Galilée enseigna la pratique à un grand nombre de personnes.

En 1599, il avait pris un artiste chez lui pour lui faire construire plusieurs de ces instrumens. Après en avoir envoyé dans toute l'Europe, il en donna enfin la description en 1606, et cependant il se trouva des personnes qui voulurent se l'approprier. De ce nombre fut Balthazar Capra, Milanais, qui en 1607 publia la description d'un instrument semblable. Galilée, qui avait été déjà attaqué par Capra, en 1604, à propos d'une question d'astronomie, se plaignit hautement de ce plagiat. Une commission fut chargée d'examiner cette affaire, et Capra fut accablé. Galilée prouva lumineusement que l'ouvrage de ce plagiaire était une copie du sien, auquel une main ignorante n'avait fait qu'ajouter de lourdes bévues. Il donna dans cette dispute le premier exemple de la dialectique irrésistible qu'il devait employer plus tard contre les péripatéticiens. Se servant surtout de la méthode socratique, s'armant tour à tour du ridicule et de la géométrie, il confondit son adversaire, qui fut condamné publiquement.

La relation authentique de ce débat a été publiée : il en résulte que Capra ignorait les élémens de la géométrie, et il peut sembler extraordinaire que le philosophe toscan consentît à lutter contre un tel adversaire. Mais il paraît qu'il y avait derrière Capra un ennemi plus redoutable, que Galilée ne nomme pas. D'ailleurs, non-seulement celui-ci aimait la discussion qui lui donnait de nouvelles forces, mais dans la position où il se trouvait, critiquant Aristote et voulant tout réformer, il était forcé de repousser les attaques pour faire triompher son système, et de ne jamais refuser le combat.

Après les six premières années, Galilée fut confirmé dans sa chaire

pour un temps égal avec une augmentation de traitement. Son enseignement avait tant de succès, que plusieurs princes du Nord quittèrent leur patrie pour aller écouter cet illustre professeur : de ce nombre fut Gustave de Suède. Galilée était suivi constamment par des élèves avides de l'entendre, et tellement nombreux qu'on ne trouvait point de salle assez vaste pour les contenir tous. Ils l'entouraient même à table; et, comme ce grand homme n'avait guère de linge, il donnait à ses trop nombreux convives des feuilles de papier en guise de serviettes. Ses leçons sur la nouvelle étoile du Serpentaire eurent surtout un succès extraordinaire et lui suscitèrent de bien vives oppositions. Dans ces leçons, il s'était proposé de prouver, contrairement à la doctrine d'Aristote, que les cieux ne sont pas incorruptibles, puisqu'ils admettent des changemens. Cette étoile, qui fut visible pendant dix-huit mois, et qui disparut ensuite, avait été considérée par les uns comme une lumière située dans les régions inférieures du ciel, et par les autres comme une ancienne étoile. Galilée démontra que c'était une véritable étoile, et qu'on ne l'avait jamais vue auparavant. Il fut combattu à ce sujet par Cremonino et par Delle Colombe, péripatéticiens fanatiques; ce fut là le premier motif de ses disputes avec Capra. Les leçons qu'il fit sur ce sujet n'ont pas été imprimées; on en trouve un extrait dans la réponse de Galilée à Capra, relative au compas de proportion.

Dès sa première jeunesse, Galilée avait adopté le système de Philolaus et de Copernic, et en 1597 il écrivit à cet égard une lettre à Kepler, qui lui répondit en l'encourageant à publier ses méditations en Allemagne. Mais Galilée refusa de suivre ce conseil, dans la crainte, disait-il, d'être, comme Copernic, couvert de ridicule. Il y a dans cette réponse de quoi faire réfléchir sur la popularité dans les sciences; car alors le véritable système du monde était tellement *impopulaire,* qu'en Allemagne on avait introduit l'immortel astronome polonais dans des farces où on lui faisait jouer le rôle de bouffon, et que Galilée dut affronter le ridicule et les sifflets pour annoncer aux hommes les plus sublimes vérités. Bientôt cependant, un instrument nouveau dont il devina la construction, et qu'il dirigea le premier vers le ciel, lui permit de donner à l'hypothèse du mouvement de la terre un plus grand degré de probabilité.

Après la publication du *compas de proportion*, Galilée avait continué avec un succès toujours croissant ses leçons à Padoue, sans cesser pour cela de s'occuper de physique et de mécanique. La chute des corps, l'isochronisme des oscillations du pendule, les centres

de gravité des solides, la théorie de l'aimant, l'occupèrent tour à tour. On a publié deux lettres où ce grand physicien décrit des effets singuliers qu'il avait observés, à cette époque, dans un aimant. Ces observations, qui ont excité l'attention de Leibnitz, mériteraient encore de nos jours d'être étudiées et répétées par les savans, car elles semblent présenter de graves difficultés. En 1609, les travaux de Galilée prirent tout à coup une nouvelle direction : au commencement de cette année, la nouvelle se répandit à Venise qu'on avait présenté en Flandre, à Maurice de Nassau, un instrument construit de manière que les objets éloignés se voyaient comme s'ils étaient rapprochés. On n'ajoutait rien sur la forme de cet appareil. Dans un voyage qu'il fit à Venise, Galilée apprit cette nouvelle, qui lui fut confirmée par une lettre de Paris. De retour à Padoue, il y réfléchit une nuit entière, et le lendemain le télescope qui a pris son nom était construit. Cet instrument, qu'il perfectionna bientôt de manière à pouvoir obtenir un grossissement de mille fois en surface, produisit à Venise la plus grande sensation et excita un enthousiasme universel. Le sénat décréta que désormais Galilée garderait sa chaire durant toute sa vie, avec un traitement de mille florins. Les tours et les clochers de Venise étaient couverts de gens qui, le télescope en main, regardaient les vaisseaux voguant sur la mer Adriatique. A l'aide de cet instrument merveilleux, les Vénitiens espéraient pouvoir toujours surprendre ou éviter leurs ennemis.

L'histoire de cette invention a été racontée par Galilée lui-même, qui ne s'en est jamais attribué le premier honneur, mais qui a toujours affirmé, et ses assertions sont appuyées par tous les témoignages contemporains, qu'il avait deviné le secret et perfectionné la construction de cet instrument. L'artiste du comte de Nassau fut bientôt oublié, et de tous les points de l'Europe on s'adressa à Galilée pour avoir des télescopes. Des documens authentiques prouvent que celui qui avait d'abord construit le télescope en Hollande pouvait à peine grossir cinq fois le diamètre des objets. En 1637, on ne savait pas encore faire en Hollande des lunettes propres à observer les satellites de Jupiter, qui sont cependant si faciles à voir. Ce fait démontre les droits incontestables de Galilée à l'invention du télescope, qui, sans lui, serait resté long-temps inutile entre les mains d'un ouvrier inexpérimenté.

Le sénat de Venise songeait surtout à s'assurer, par le télescope, la domination de la mer : à l'aide de cet instrument, Galilée voulut régner dans le ciel. Ce fut certes une idée aussi simple que féconde

qui porta ce grand astronome à tourner son télescope vers les astres. On avait pensé jusqu'alors que le ciel offrait des phénomènes tout particuliers, et que, par leur constitution et par la distance à laquelle ils étaient placés, les astres se trouvaient hors de l'atteinte des mortels. Ce fut donc un beau jour pour le philosophe que celui où l'on démontra que l'homme pouvait franchir les barrières qui le séparent du ciel.

Galilée avait construit son premier télescope au mois de mai 1609. Il dut passer quelque temps à le perfectionner, et cependant son ardeur fut telle, que, moins de dix mois après, il publiait un livre rempli des plus belles découvertes astronomiques. Dirigeant d'abord son télescope vers la lune, il y vit des montagnes plus élevées que les montagnes de la terre, et y reconnut des cavités et des aspérités considérables; cependant il ne se laissa pas entraîner par cette analogie du corps lunaire et du globe terrestre : il fit remarquer qu'un astre dans lequel chaque point de la surface restait presque quinze jours dans les ténèbres, après avoir été éclairé par le soleil pendant un égal intervalle de temps, devait éprouver de telles variations de température, qu'aucun des corps organisés qui se rencontrent à la surface de la terre n'aurait pu les supporter. Ces premières observations de Galilée furent critiquées par divers professeurs et par des jésuites qui ne les comprenaient pas, et qui, par leur opposition, portèrent ce grand astronome à les reprendre et à les continuer. Pendant près de trente ans, la lune fut pour lui un champ de découvertes remarquables, parmi lesquelles il faut principalement mentionner cette espèce de balancement que les astronomes appellent libration.

En publiant ses premières observations sur la lune, Galilée y joignit d'autres découvertes encore plus importantes. Après avoir reconnu que la voie lactée est un amas de petits astres, et que les lunettes ne grossissent pas les étoiles fixes, il découvrit, le 7 janvier 1610, trois des satellites de Jupiter; six jours après, il observa le quatrième. Bientôt il détermina les orbites et les temps des révolutions de ces satellites, et il appliqua les éclipses de ces astres à la recherche des longitudes, problème de la plus haute importance pour la navigation, et dont tous les savans cherchaient depuis longtemps la solution. Malgré les motifs qu'avait eus Galilée de se plaindre du grand-duc de Toscane, il voulut rendre immortelle une famille à laquelle il devait si peu, et les satellites de Jupiter reçurent de lui le nom d'*astres des Médicis*.

Après la publication de l'ouvrage qui contenait des observations si intéressantes, si inattendues, Galilée s'occupa de Saturne; et l'imperfection de son télescope, qui n'avait pas un grossissement suffisant, ne lui permettant pas de distinguer la forme de l'anneau, il crut que les deux parties de cet anneau qu'il voyait en saillie sur le corps de la planète y adhéraient, et que cet astre était *tricorps*. Il annonça cette observation par un anagramme que personne ne devina, et dont l'empereur Rodolphe II fit demander l'explication. Ces découvertes, qui se succédaient avec une si étonnante rapidité, excitèrent à la fois l'émulation et l'envie de plusieurs savans, l'admiration des amis de Galilée et les clameurs de ses ennemis. On fit des tentatives malheureuses pour trouver de nouvelles planètes ou du moins des satellites, et dans l'impossibilité d'y réussir, on annonça avec pompe des astres qui n'étaient point nouveaux. Le grand-duc de Toscane témoigna par de riches présens sa satisfaction au professeur de Padoue, et le roi de France lui fit demander des astres qui porteraient son nom. Les poètes célébrèrent à l'envi les découvertes de l'illustre astronome, et on représenta les satellites de Jupiter dans des ballets et des mascarades. Ces faits divers montrent quelle était l'impression produite par de telles découvertes dans toutes les classes de la société. Cependant les péripatéticiens les nièrent avec colère. Il semblait qu'il n'y eût qu'à regarder pour être convaincu; mais les uns ne voulurent pas mettre l'œil à une lunette, les autres prétendirent que ce n'étaient là que des espèces d'illusions diaboliques produites par les verres des télescopes. L'ignorance le disputait ainsi à la mauvaise foi.

Devenu célèbre par de si brillans travaux, vivant dans l'aisance que lui procurait l'exercice de ses talens, entouré d'amis puissans et dévoués, Galilée semblait irrévocablement fixé à Padoue, et destiné à vivre désormais sous les lois de la république de Venise; car nulle part il ne pouvait trouver autant de liberté pour ses opinions philosophiques, ni des amis tels que Sagredo et Sarpi. Admirateur de ce grand astronome, et plein d'enthousiasme pour la nouvelle physique, Sagredo n'avait pas cessé un seul instant de l'appuyer dans le sénat de toute l'autorité de son nom, de toute l'influence de sa famille. Sarpi, que son histoire du concile de Trente a rendu si célèbre, aimait et cultivait les sciences avec succès : esprit universel, il s'est occupé à la fois d'astronomie, d'algèbre, de physique, d'anatomie, et s'est associé à quelques-unes des plus importantes découvertes qui ont été faites de son temps. La grande réputation dont il jouissait

comme théologien et comme homme d'état, le rendait très influent à Venise, et il usa de son crédit pour protéger Galilée contre les attaques dont celui-ci était l'objet; et pourtant, malgré tant de motifs qui devaient le retenir à Padoue, Galilée commit la faute irréparable de retourner en Toscane : une telle faute a été la source de tous ses malheurs. Les causes qui le portèrent à cette fatale détermination ne sont pas bien connues; mais on pourrait croire que, fatigué par un enseignement qui lui prenait une partie notable de son temps, il désira s'en affranchir, et que, ne pouvant y parvenir à Padoue, il chercha à s'entendre avec le grand-duc. On ne sait pas bien de quel côté vinrent les premières propositions; déjà Galilée avait profité, à plusieurs reprises, des vacances pour aller passer quelques mois en Toscane. Dans ces voyages, il avait été reçu à la cour, et avait même donné des leçons aux fils du grand-duc. Ces rapides excursions durent réveiller en lui l'amour du pays natal, qui devient toujours de plus en plus vif chez les hommes obligés de vivre long-temps parmi des étrangers. D'ailleurs les Médicis éprouvaient le désir de rappeler à Florence un homme si célèbre : après l'avoir délaissé lorsque leur appui lui aurait été utile, ils voulurent partager sa gloire et son éclat quand il n'avait plus besoin de protection. Cependant ils ne se laissèrent pas entraîner trop loin, car, après d'assez longs pourparlers, Galilée, qui venait de faire de si étonnantes découvertes, et qui en avait préparé beaucoup d'autres, fut nommé, le 10 juillet 1610, premier mathématicien et philosophe du grand-duc de Toscane, avec un traitement inférieur à celui qu'il avait à Padoue et aux émolumens dont jouissaient quelques-uns des professeurs de l'université de Pise.

Cette résolution de Galilée indisposa vivement les Vénitiens. Sagredo voyageait alors dans le Levant; à son retour, il écrivit au grand astronome une lettre où, en témoignant le chagrin que lui avait causé son départ, il exprimait des craintes qui ne tardèrent pas à se réaliser. Avec cette prévoyance et cette mesure qui ont toujours caractérisé l'aristocrie vénitienne, Sagredo fit sentir à son ami l'imprudence qu'il avait commise en quittant un pays libre où les chefs du gouvernement avaient pour lui la plus grande déférence, pour aller se mettre à la merci d'un prince jeune et inconstant, dans un pays où les jésuites exerçaient un si grand pouvoir. Sarpi, profond politique, alla plus loin encore, et, ayant appris peu de temps après que Galilée voulait se rendre à Rome pour convaincre ses adversaires, il pressentit que la question du mouvement de la terre deviendrait

bientôt une affaire de religion, et que le mathématicien du grand-duc de Toscane serait forcé de se rétracter pour échapper à l'excommunication.

Galilée revint à Florence vers le milieu du mois de septembre 1610, et il reprit ses recherches avec une telle ardeur, qu'au bout de quelques jours il avait découvert les phases de Vénus, qu'il ne fit connaître aux astronomes que sous le voile d'un anagramme. Bientôt il remarqua des changemens notables dans le diamètre apparent de Mars et dans l'éclat de cette planète. A Padoue, il avait découvert déjà les taches du soleil qu'il avait fait voir à Sarpi et à d'autres savans. Il poursuivit ces observations en Toscane, et pendant le séjour qu'il fit à Rome en 1611, au printemps, il montra ces taches à un grand nombre de personnes et à plusieurs cardinaux avides de voir toutes ces nouveautés dans le ciel, que les péripatéticiens s'obstinaient encore à regarder comme incorruptible.

L'étonnement universel que causèrent ces découvertes, à une époque où l'on croyait encore que le ciel et les astres se montraient à nos yeux tels qu'ils sont, la sensation qu'elles produisirent à Rome, les discussions qui s'établirent à cette occasion sur l'immobilité de la terre que Galilée n'adoptait pas, finirent par exciter l'attention de quelques ecclésiastiques influens qui craignirent que ce que Galilée leur montrait ne fût une espèce d'illusion peu conforme aux dogmes de l'église. Le cardinal Bellarmin s'adressa à quatre jésuites, parmi lesquels se trouvait l'astronome Clavius, pour demander leur avis sur ces découvertes : leur réponse a été publiée, et elle prouve qu'à cette époque ils ne repoussaient pas les nouvelles observations. Bientôt Galilée retourna en Toscane couvert de gloire. Il laissait à Rome des amis et des admirateurs enthousiastes, et une association puissante, l'académie des *Lincei*, qui se proposait pour but un progrès indéfini en toute chose et qui avait adopté ce grand homme pour guide; mais il y laissait aussi des ennemis, des envieux, et dans les chefs de l'église une méfiance sourde et cachée qui devait grandir peu à peu et se transformer enfin en une persécution ouverte et acharnée.

C'est probablement à son retour de Rome que Galilée inventa le microscope. Cet instrument que, d'après des témoignages beaucoup trop postérieurs, on a attribué à Zacharie Jans de Middelbourg, et que Drebel aurait vu en 1619 en Angleterre comme une chose nouvelle, avait été construit au moins sept ans auparavant par Galilée, qui, suivant Viviani, en envoya un en 1612 au roi de Pologne. Cette

date a été contestée, mais des ouvrages publiés dans la même année prouvent que le microscope était connu alors en Italie, et dès-lors l'antériorité ne saurait être disputée à Galilée. Il paraît cependant que ce ne fut qu'en 1624 qu'il perfectionna cet instrument, et qu'il lui donna la forme qu'il a long-temps conservée.

Bien qu'il dût désirer surtout de continuer ses observations astronomiques et d'achever les ouvrages qu'il avait commencés, Galilée fut promptement détourné de ses travaux. Le grand-duc, qui aimait les sciences, réunissait volontiers des savans pour les entendre discuter divers points de philosophie et de physique. Dans une de ces réunions, les péripatéticiens prétendirent que la figure d'un corps plongé dans un liquide influait principalement sur la faculté qu'il avait de surnager. Galilée, qui, dans sa jeunesse, s'était déjà occupé d'hydrostatique, soutint l'opinion contraire, et cette discussion produisit un ouvrage qui a pour titre : *Discours sur les choses qui surnagent ou qui se meuvent dans l'eau.* Dans ce livre, qui essuya les plus amères, les plus injustes critiques, non-seulement Galilée établit la véritable théorie de l'équilibre des corps flottans, mais, pour répondre à ses adversaires, il cite une foule de faits intéressans qu'il avait observés, et qu'il explique d'après les véritables principes de la physique. Lagrange a déclaré que, dans cet ouvrage, Galilée, auteur du principe des vitesses virtuelles, en avait déduit les principaux théorèmes d'hydrostatique.

Bien que tour à tour attaqué par Grazia, Delle Colombe, Coresio et Palmerini, péripatéticiens ignorans, dont le nom n'est connu que grace à leur illustre antagoniste, Galilée ne répondit pas directement à ses adversaires. Son élève et ami Castelli, moine de l'ordre du Mont-Cassin, qui s'est acquis une juste célébrité par ses écrits sur l'hydraulique, se chargea de publier une réponse que Galilée avait probablement rédigée, mais où son nom ne paraissait pas. Cette polémique ne l'empêcha pas de continuer ses travaux astronomiques. Déjà, dans l'ouvrage sur les corps flottans, il avait mentionné la découverte des taches solaires, d'où il déduisait la rotation de cet astre autour de son axe, et il avait fait connaître les phases de Vénus ainsi que le temps qu'emploient les satellites de Jupiter à parcourir les orbites qu'ils décrivent autour de cette planète. Mais le jésuite Scheiner ayant fait paraître trois lettres où il s'attribuait la découverte des taches du soleil, Galilée envoya à l'académie des Lincei son *Histoire des taches solaires,* dont la publication fut entravée par les censeurs, et qui ne parut qu'au commencement de 1613. Dans la préface, les Lincei

réclamaient l'antériorité en faveur de Galilée, qui, disaient-ils, avait fait voir à Rome ces taches à une foule de personnes. Galilée, dans cet écrit, exposait ses observations et réfutait les opinions erronées de Scheiner, qui, partant de l'axiome admis dans les écoles que le soleil était un corps dur et invariable, avait avancé que les taches étaient des astres tournant autour du soleil. La priorité de Galilée, établie sur les preuves les plus convaincantes, ne saurait être révoquée en doute; mais lors même que ce grand astronome n'eût pas été le premier à observer ces taches, il aurait surpassé tous ses rivaux pour les conséquences importantes qu'il sut en déduire relativement à la constitution physique du soleil et au mouvement de rotation de cet astre. Galilée s'abstint de faire aucune hypothèse sur la cause inconnue jusqu'aujourd'hui de ce phénomène. Néanmoins son ouvrage sur les taches solaires est digne encore d'être consulté par les savans, et tous ceux qui veulent rechercher l'explication de ces apparences singulières doivent lire d'abord l'écrit de Galilée, qui, par des observations répétées, a su découvrir les circonstances principales de l'apparition et du mouvement de ces taches.

Galilée ne pouvait s'avancer aussi rapidement dans la voie de la vérité sans s'exposer aux plus graves dangers. Battus dans les discussions scientifiques, les péripatéticiens eurent recours aux argumens plus terribles de la religion. On a déjà vu que, depuis long-temps, Galilée avait adopté la théorie du mouvemeut de la terre : bien qu'il n'eût pas encore soutenu publiquement cette opinion, cependant il n'avait jamais cessé de l'inculquer à ses élèves et à ses amis. Or, tant que cette théorie était restée à l'état d'hypothèse, l'église ne crut pas devoir intervenir, et quoiqu'elle professât généralement la doctrine opposée, elle permit au cardinal de Cusa de soutenir le mouvement de la terre, et à Copernic de publier sa théorie dans un ouvrage dont le pape accepta la dédicace; car alors le public, rejetant ces théories, s'en tenait à l'immobilité de la terre; et comme cette ignorance universelle, qui s'efforçait de couvrir Copernic de ridicule, arrêta long-temps Galilée, l'église n'avait aucun motif sérieux d'inquiétude et dédaignait ces impuissantes tentatives. Mais enfin le philosophe toscan, comme tous les grands esprits, secouant ce joug de la multitude, sut, par son courage, par son génie, par son amour ardent de la vérité, réformer l'opinion générale, et son ascendant lui ayant acquis le concours de tous les hommes de talent, le système de Ptolémée et la philosophie d'Aristote furent menacés à la fois. Galilée se vit alors en butte à une de ces persécu-

tions dont tous ceux qui avaient tenté jusqu'alors d'opérer la réforme de la philosophie étaient devenus l'objet.

Nous avons déjà dit que, durant son séjour à Padoue, il avait eu à soutenir plusieurs combats contre des professeurs de l'université et contre des jésuites; le gouvernement du moins était resté neutre, et même en certains cas, le novateur se vit appuyé par l'autorité. Il n'en fut pas de même en Toscane, où les Médicis, soumis au pape et au clergé, avaient plusieurs fois sacrifié leurs intérêts et leurs amis aux exigences et aux rancunes de la cour de Rome. Côme II estimait sans doute Galilée, mais jeune, sans expérience et entouré d'ailleurs de gens attachés à l'ancienne philosophie et au pape, ce prince ne pouvait guère le protéger. Cependant tant qu'il vécut, la vraie philosophie n'eut pas à essuyer de trop violentes persécutions; mais après sa mort, pendant la régence de Christine de Lorraine, sous le règne de Ferdinand II, Galilée dut souffrir des traitemens odieux, sans que le gouvernement toscan osât jamais le défendre autrement que par des prières et en tremblant.

Bien que plusieurs jésuites eussent combattu les doctrines de Galilée, ce ne furent d'abord néanmoins que des attaques isolées, et l'on a vu que ses découvertes avaient été confirmées par des astronomes de la compagnie de Jésus. Rome ne pouvait goûter ces nouveautés; mais elle hésitait encore à prendre un parti dans une question qui paraissait purement mathématique : cependant elle fut bientôt entraînée par les clameurs des partisans de l'ancienne philosophie, qui étaient en même temps les hommes les plus orthodoxes et les plus fermes soutiens de l'église. Il paraît même que les premiers symptômes de persécution religieuse se manifestèrent en Toscane. L'archevêque de Florence, Marzimedici, Gherardini, évêque de Fiesole, et d'Elci, proviseur de l'université de Pise, en furent les promoteurs. Il est vrai que le père Foscarini, le père Castelli et monsignor Ciampoli prirent la défense de Galilée, et que le cardinal Conti parut assez indifférent au système du mouvement de la terre ou à l'hypothèse de Ptolémée. Mais bientôt les dominicains, s'étant déclarés hautement contre Galilée, entraînèrent tout par leur violence. Le père Caccini prêcha publiquement à Florence contre le grand astronome, et son sermon, dans lequel il se proposait de prouver que « la géométrie est un art diabolique, et que les mathématiciens devraient être bannis de tous les états comme auteurs de toutes les hérésies, » commençait par ces paroles de saint Luc : *Viri Galilæi, quid statis adspicientes in cœlum?* L'ignorance de ces pères éga-

lait leur fanatisme. On ne cessait de répéter le *terra in æternum stat* de l'Écriture, aussi bien que ce passage où il est dit que Josué commanda au soleil de s'arrêter, et l'on ne savait même pas le nom des auteurs dont on condamnait les doctrines. Galilée répliqua et ménagea peu ses adversaires. Dans les lettres qu'il adressait à ses amis, et dont les copies se répandaient partout avec une grande rapidité, il s'attachait principalement à prouver que l'on avait jusqu'alors mal interprété les Écritures, et il démontrait très habilement qu'en prenant à la lettre le passage de Josué, les jours auraient été raccourcis et non pas allongés. Ces discussions théologiques, dans lesquelles il était si dangereux d'avoir raison, ne firent qu'irriter davantage ses adversaires, et l'on sait que de tous les écrits de Galilée, il n'y en a aucun qui ait été aussi sévèrement interdit que la lettre qu'il adressa en 1615 à la grande-duchesse Christine, et où il examinait surtout le côté théologique de la question. Cette pièce, qui ne fut publiée que longtemps après, est un modèle de dialectique, et peut être comparée aux lettres si célèbres par lesquelles un autre illustre géomètre, Pascal, confondit, quelques années plus tard, d'autres théologiens.

La cour de Rome suivait attentivement toutes ces controverses et ne voulait pas que l'interprétation des Écritures fût remise aux mains des séculiers. C'était là la véritable difficulté, car il ne manquait pas d'ecclésiastiques disposés en faveur de la théorie du mouvement de la terre; mais tous prétendaient conserver à l'église le droit exclusif d'interprétation. Cependant le cardinal Bellarmin, jésuite très influent, pensait que le système de Copernic était contraire à la foi, et comme, malgré les assurances qu'on lui donnait, Galilée craignait qu'on n'en vînt à condamner cette théorie, il se rendit à Rome pour la défendre, muni de lettres de recommandation du grand-duc de Toscane.

A son arrivée dans cette ville, Galilée trouva les choses plus avancées qu'il ne l'avait supposé. Dans une lettre qu'il adressa, au commencement de l'année 1616, à Picchena, secrétaire du grand-duc, il parlait des calomnies qu'on avait répandues contre lui, et de l'espoir qu'il avait de les dissiper; mais cet espoir ne devait pas se réaliser. Malgré les plus belles promesses, les cardinaux ses protecteurs finirent par l'abandonner successivement. Les moines qui l'avaient attaqué en Toscane, se rendirent à Rome pour couronner leur œuvre, et, bien que le père Caccini, dans une entrevue avec Galilée, lui fît des excuses formelles et feignît hypocritement de vouloir se réconcilier avec lui, il n'en continua pas moins dans l'ombre

la persécution qu'il avait commencée du haut de la chaire et au grand jour. Soutenu par le prince Cesi, président de l'académie des Lincei, Galilée cherchait, à l'aide du raisonnement et de l'expérience, à démontrer la vérité du système de Copernic; mais son activité et le zèle dont il était animé pour le triomphe de la vérité, lui nuisirent. Le cardinal Orsini, qui seul osa élever la voix auprès du pape pour défendre ce système, fut accueilli froidement, et on alla même jusqu'à lui imposer silence. Enfin, le 5 mars 1616, la congrégation de l'*Index* suspendit le livre de Copernic jusqu'à ce qu'il fût corrigé, interdit l'écrit du père Foscarini en faveur de Galilée, et prohiba en général tous les ouvrages où le mouvement de la terre serait soutenu.

Galilée n'avait publié aucun ouvrage où ce mouvement fût adopté, et le décret ne pouvait l'atteindre. Cependant on répandit que le philosophe toscan avait dû abjurer et qu'il avait été puni. Pour répondre à ces bruits, il se fit délivrer un certificat par le cardinal Bellarmin. Cette pièce porte que Galilée n'avait été condamné en aucune manière, mais qu'on lui avait notifié la déclaration du pape promulguée par la congrégation de l'Index, et d'après laquelle l'opinion du mouvement de la terre était déclarée contraire à l'Écriture sainte, et qu'il était défendu de la soutenir.

Une telle sentence, rendue par des hommes qui n'avaient aucune notion d'astronomie, exaspéra Galilée; mais le pape se déclara si ouvertement contre lui, que Guicciardini, ministre de Toscane à Rome, crut devoir rendre compte au grand-duc des dangers auxquels on pouvait s'exposer en protégeant encore Galilée. La lettre qu'écrivit à ce sujet l'ambassadeur ne fait pas honneur à son courage : elle est très curieuse. Après avoir parlé de la condamnation et des circonstances qui l'ont amenée, Guicciardini dit que le ciel de Rome est fort dangereux, surtout « sous un pape qui abhorre les lettres et les talens, et qui ne peut souffrir ni les nouveautés ni les subtilités, de sorte que chacun cherche à l'imiter, et que ceux qui savent quelque chose, s'ils ont un peu d'esprit, font semblant d'être ignorans pour ne pas donner des soupçons et pour éviter d'être persécutés. » Il ajoute que les moines sont ennemis de Galilée, et qu'en restant à Rome, celui-ci pourrait mettre dans l'embarras le gouvernement toscan, qui s'est toujours fait remarquer par sa déférence envers l'inquisition. Il prie le grand-duc d'engager le prince Charles, son frère, que le pape venait de nommer cardinal et qui devait aller à Rome, à fuir les savans, et il répète que le pape les aime si peu, que chacun s'efforce de paraître ignorant. Enfin, il montre le péril qu'il y aurait pour le nouveau cardinal à prendre Galilée sous sa protection.

Le pape dont Guicciardini fait un tel portrait, était ce Paul V, sous le pontificat duquel Sarpi fut assassiné à Venise par des sicaires qui ensuite trouvèrent asile dans les états de l'église. On sait que, par ses dissensions avec la république de Venise, ce pape fut sur le point de bouleverser l'Italie, et que, pour soutenir ses violences théologiques, il fit périr sur l'échafaud d'illustres victimes qu'il avait attirées à Rome par trahison. Galilée, qui persistait, après la sentence contre Copernic, à rester à Rome et à soutenir le système du mouvement de la terre avec cette ardeur que donne le culte de la vérité, qu'il professa toujours, aurait peut-être fini par payer cher son insistance, si le grand-duc n'eût résolu de le soustraire promptement aux dangers qui le menaçaient. Une lettre qu'il lui fit écrire par son secrétaire, et où les moines n'étaient pas ménagés, décida enfin le philosophe à revenir en Toscane.

Galilée renouvela alors les propositions qu'il avait déjà faites en 1612 au roi d'Espagne, relativement à la détermination de la longitude en mer à l'aide des satellites de Jupiter. Après vingt années environ de négociations, il dut se convaincre qu'on ne comprenait pas même sa méthode, et nous verrons plus tard qu'il n'obtint pas plus de succès en s'adressant à la Hollande. La sentence de l'inquisition, et la haine dont il était l'objet, ne firent que fortifier ses dispositions naturelles à ne pas publier ses recherches, qu'il se bornait à communiquer à ses amis dans des lettres qui étaient copiées et répandues dans toute l'Europe. L'apparition de trois comètes en 1618 ne pouvait manquer de fournir à son esprit un sujet de méditations; mais étant indisposé à cette époque, et ne voulant pas d'ailleurs s'exposer à de nouvelles tracasseries, Galilée se borna à faire connaître ses idées à diverses personnes, et entre autres à Marius Guiducci, consul de l'académie de Florence. Guiducci publia une dissertation sur les comètes où l'on critiquait un jésuite influent, le père Grassi, qui, dans un opuscule sur le même sujet, n'avait pas fait mention de Galilée à propos des dernières découvertes astronomiques. Cette attaque contre les jésuites fit trembler avec raison les amis de Galilée. Grassi répondit et alla chercher le maître derrière le disciple; alors Galilée, bien que souffrant, écrivit en réponse le *Saggiatore*, qui, suivant les règlemens de l'académie des *Lincei*, dont Galilée était le principal ornement, fut publié à Rome par les soins de cette société. Grassi, vivement irrité, répliqua de nouveau, et, comme il se trouva devant un adversaire qui peut-être n'a jamais eu d'égal dans la polémique scientifique, il ne cessa, pour se venger, de susciter des ennemis à Galilée.

Le discours de Guiducci et le *Saggiatore* ont pour objet de réfuter les assertions des anciens philosophes, d'Aristote principalement, sur les comètes, et de montrer que l'opinion la plus probable est que ces comètes sont des apparences produites par des exhalaisons émanées des astres, répandues dans l'espace et éclairées par le soleil, et qu'on n'en saurait déterminer la distance à la terre par le moyen des parallaxes, avant d'avoir prouvé que ce ne sont pas des phénomènes de position comme l'arc-en-ciel. Bien que Galilée se tienne toujours dans une grande réserve en fait d'hypothèses, on voit cependant qu'il préfère celle-ci. A la vérité, les faits manquaient à l'époque où parurent les trois comètes de 1618, et la santé de Galilée l'avait contraint de s'en rapporter à d'autres pour les observations qui, seules, pouvaient décider la question. Déjà cette opinion avait été émise par Rothmann, astronome du landgrave de Hesse-Cassel et ami de Tycho-Brahé, et par Snellius, habile mathématicien hollandais qui s'est illustré par la découverte de la véritable loi de la réfraction : elle fut ensuite soutenue par le célèbre astronome de Dantzick, Hevelius, et adoptée par Cassini, qui ne l'abandonna que plus tard.

Le *Saggiatore* n'est pas un ouvrage dogmatique, c'est un écrit polémique rédigé avec un talent inimitable, et l'on conçoit le ressentiment de Grassi. Les jésuites, dont l'animosité pour Galilée s'accrut de plus en plus par suite d'une telle polémique, s'efforcèrent de faire interdire cet ouvrage à propos d'une certaine citation de la Bible, mais ils n'y réussirent pas. Même après avoir perdu l'intérêt de la circonstance, le *Saggiatore* conserve un charme particulier, car on reconnaît à la fois dans son auteur le penseur profond, le grand écrivain et l'homme d'esprit. Ce livre est rempli d'une foule d'observations physiques du plus haut intérêt; il contient des doctrines philosophiques qui ont été attribuées plus tard à Descartes et qui appartiennent à Galilée. Nous nous bornerons à citer ici ce principe si célèbre dans le cartésianisme, que les qualités sensibles ne résident point dans les corps, mais sont en nous.

L'impression du *Saggiatore* avait été retardée par diverses circonstances, et, lorsqu'en 1623 il fut enfin sur le point de paraître, les cardinaux venaient d'élire pour pontife le cardinal Barberini, qui prit le nom d'Urbain VIII. Trois ans auparavant, le cardinal Barberini avait composé un poème latin en l'honneur de Galilée, dont il s'était toujours montré l'ami. Profitant de son élection, les Lincei lui dédièrent le *Saggiatore,* et Galilée s'empressa de se rendre à Rome

pour féliciter le nouveau chef de la chrétienté, qui le reçut parfaitement, lui fit des présens, et promit à son fils une pension qui se fit attendre long-temps. Lorsque Galilée retourna à Florence, le pape lui remit un bref adressé au grand-duc, et qui contenait de grands éloges du savoir et de la piété du philosophe toscan. Ce voyage avait encore pour Galilée un autre but. Bien que réduit au silence par la condamnation du livre de Copernic, il n'avait jamais cessé de soutenir le mouvement de la terre, et depuis long-temps il préparait un ouvrage sur cette matière. L'élection de Barberini le remplit d'espoir: pendant son séjour à Rome, il avait plusieurs fois abordé ce sujet et s'était efforcé de faire reconnaître que le mouvement de la terre n'était pas une hérésie. Il obtint des espérances, mais rien de plus. De retour à Florence, il s'appliqua principalement à terminer l'ouvrage où il voulait exposer ses idées à ce sujet. Pour entretenir le pape dans ses bonnes dispositions, et afin de se concilier l'esprit des cardinaux, il fit deux autres voyages à Rome en 1628 et en 1630. Dans le dernier, il présenta à la censure le manuscrit de son *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde;* tel était le titre de l'ouvrage qu'il venait d'achever, et qui, comme à l'ordinaire, aurait été imprimé à Rome par les soins des Lincei, si la mort du prince Cesi, arrivée alors, n'avait été le signal de la dissolution de cette illustre société. Le manuscrit fut examiné à plusieurs reprises par le *maître du sacré palais* et par différens censeurs qui corrigèrent le texte en différens endroits; on assure même que le pape le lut et le corrigea aussi. Enfin l'ouvrage fut approuvé, et l'on en permit l'impression. Mais, après la mort de Cesi, il était survenu un autre obstacle bien plus grand : le pape avait fait établir des cordons sanitaires aux frontières de ses états à cause de la maladie contagieuse qui régnait alors en Toscane, et Galilée, ne pouvant se rendre à Rome pour surveiller l'impression de son ouvrage, obtint l'autorisation de le faire imprimer à Florence, où il parut en 1632, après avoir été de nouveau approuvé par divers censeurs et par l'inquisiteur général de Florence. On vit à cette occasion ce qui s'est si souvent renouvelé depuis : des censeurs ignorans, chargés d'examiner un livre au-dessus de la portée de leur esprit, l'approuvèrent sans s'apercevoir combien il était funeste aux idées qu'ils voulaient défendre. Les interlocuteurs de ce dialogue, divisé en quatre journées, étaient deux amis de Galilée, Sagredo et Salviati, dont il regrettait la perte, et un péripatéticien nommé Simplicius. Tous les argumens en faveur du mouvement de la terre sont avancés par Salviati et Sagredo, et combattus par Simplicius. Les deux

premiers raisonnent à merveille et semblent toujours sur le point d'accabler leur faible adversaire. Cependant, malgré leur supériorité incontestable, ils finissent par céder. Ce résultat, qui étonne le lecteur, lui fait deviner un pouvoir occulte et irrésistible qui commande même à la logique et au raisonnement. Il y a dans tout cela beaucoup d'art et de finesse; aussi ne faut-il pas s'étonner si les censeurs y furent pris. Ce qui paraît surtout les avoir décidés à donner leur approbation, c'est l'*avertissement au lecteur* qui commence de la manière suivante :

« On a promulgué à Rome, il y a quelques années, un édit salutaire où, pour obvier aux scandales dangereux de notre siècle, on imposait silence à l'opinion pythagoricienne du mouvement de la terre. Il y eut des gens qui avancèrent avec témérité que ce décret n'avait pas été le résultat d'un examen judicieux, mais d'une passion mal informée; et l'on a entendu dire que des conseillers tout-à-fait inexperts dans les observations astronomiques ne devaient pas, par une prohibition précipitée, couper les ailes aux esprits spéculatifs. Mon zèle n'a pas pu se taire en entendant de telles plaintes. J'ai résolu, comme pleinement instruit de cette prudente détermination, de paraître publiquement sur le théâtre du monde pour rendre témoignage à la vérité. J'étais alors à Rome, où je fus entendu et même applaudi par les plus éminens prélats : ce décret ne parut pas sans que j'en fusse informé. Mon dessein, dans cet ouvrage, est de montrer aux nations étrangères, que sur cette matière on en sait, en Italie, et particulièrement à Rome, autant qu'il a été possible d'en imaginer ailleurs. En réunissant mes spéculations sur le système de Copernic, je veux faire savoir qu'elles étaient toutes connues avant la condamnation, et que l'on doit à cette contrée, non-seulement des dogmes pour le salut de l'ame, mais encore des découvertes ingénieuses pour les délices de l'esprit. »

Ce *Dialogue* ne contient pas seulement un examen des deux systèmes astronomiques de Copernic et de Ptolémée : on y pose les bases de la dynamique, on y traite par incidence d'une multitude de phénomènes que Galilée avait observés pour la première fois, ou dont il tirait de nouvelles conséquences. C'est une critique victorieuse de tous les anciens systèmes de philosophie naturelle. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'effet immense que produisit un tel ouvrage, et de la colère des péripatéticiens. Les hommes les plus illustres de cette époque s'empressèrent de féliciter Galilée au sujet de ce Dialogue qui suscita tant de discussions, et contre lequel les partisans des

anciennes doctrines publièrent un si grand nombre d'écrits. Ces éloges, ces discussions qui étaient encore un succès, irritèrent de plus en plus les moines, qui ne tardèrent pas à faire comprendre à la cour de Rome le danger de ce livre. Mais, au lieu de reconnaître l'erreur et de laisser aux astronomes à décider un point sur lequel ils étaient seuls juges compétens, on persista dans la fausse voie. En s'obstinant à faire intervenir la religion, et à déclarer contraire au texte des livres saints un système inattaquable, on compromit la dignité de la religion elle-même, qu'on rendait ainsi le soutien de l'erreur. Jusqu'alors il n'y avait eu que du ridicule dans cette affaire; mais à ce moment commença une persécution odieuse qui couvrit d'ignominie la cour de Rome, et dont le souvenir devra être toujours présent à l'esprit de ceux qui prétendent enchaîner le génie et bâillonner la vérité.

Avant de procéder directement contre l'auteur du Dialogue, le pape, auquel on avait fait croire que Galilée avait voulu le rendre ridicule sous le nom de Simplicius, nomma une commission composée uniquement d'ardens péripatéticiens, qu'il chargea du soin d'examiner cette affaire. Il appela même près de lui Chiaramonti, professeur à Pise, qui avait déjà écrit contre la nouvelle philosophie. Lorsque cette démarche fut connue à Florence, elle fit une vive impression sur l'esprit de Ferdinand II, qui avait de l'affection pour Galilée. Ce prince se hâta de donner à Niccolini, son ambassadeur à Rome, l'ordre de prendre la défense de l'auteur du *Dialogue,* et l'on doit reconnaître que dans toute cette affaire Niccolini ne cessa pas d'agir avec zèle et intelligence en faveur du philosophe toscan. Malheureusement l'ambassadeur ne put faire autre chose que prier et supplier, car le grand-duc, à peine âgé de vingt-deux ans, manquait de force pour faire respecter son droit de protection en faveur de ses sujets, et son ministre Cioli trahissait ses intentions. Cette affaire prit bientôt un aspect défavorable. Le pape se montra très irrité contre Galilée, et le grand-duc essaya vainement de fléchir le saint-père en lui représentant combien il était cruel de sévir contre un vieillard de soixante-dix ans, dont le seul crime était d'avoir publié un ouvrage approuvé par l'inquisition. Avec une brutalité inouie, le pape exigea sans délai que Galilée, dont les médecins attestaient les souffrances, se mît en route au cœur de l'hiver, s'exposât aux atteintes de la maladie contagieuse qui sévissait alors en Toscane et aux incommodités des quarantaines, pour aller comparaître à Rome devant l'inquisition. Galilée arriva dans cette ville le 13 février 1633, et descendit chez l'ambassadeur toscan; mais

au mois d'avril il fut contraint de se rendre dans les prisons de l'inquisition, où il resta environ quinze jours, et où il subit un interrogatoire. On le renvoya ensuite chez l'ambassadeur; enfin, le 20 juin suivant, il fut ramené à l'inquisition pour entendre l'arrêt qui proscrivait son livre et condamnait l'auteur à la détention dans les prisons du saint-office, suivant le bon plaisir du pape. On lui fit aussi abjurer ses erreurs, et promettre en chemise et à genoux de ne jamais parler ni écrire sur le mouvement de la terre, que la sentence condamnait comme une opinion *fausse*, *absurde*, *formellement hérétique et contraire aux Écritures*.

Cette condamnation, qui révolta tous les esprits élevés, et dont les conséquences rejaillirent sur tous ceux qui avaient coopéré à la publication de ce Dialogue, fut publiée par des mandemens. On la promulgua publiquement à Florence dans l'église de *Santa-Croce*, devant les amis et les élèves de Galilée, que l'inquisiteur avait convoqués. Elle fut transmise avec apparat à toutes les cours et aux corps les plus illustres, et, par une singularité remarquable, le célèbre Jansénius, qui bientôt devait être condamné à son tour, fut chargé de la communiquer à l'université de Louvain. Une telle rigueur a fait naître un doute bien grave sur la question de savoir si, pendant le procès, Galilée avait été soumis à la torture. Les uns ont été plus frappés de certaines concessions faites à Galilée, que de la sévérité exercée contre lui. La permission de rester chez l'ambassadeur Niccolini, la prompte délivrance des prisons du saint office, la permutation de la peine (car, au lieu de le retenir en prison, on le relégua d'abord dans le jardin de la *Trinità dei Monti*, et bientôt on lui permit d'aller à Sienne chez l'archevêque Piccolomini, d'où il partit pour se retirer dans une maison de campagne près de Florence), ont semblé à des savans distingués exclure toute possibilité de torture sur un homme protégé spécialement par le grand-duc de Toscane.

D'autre part, les écrivains qui ont eu à leur disposition la correspondance inédite de Galilée, et qui ont pu consulter les pièces originales, se sont déclarés pour l'opinion contraire. Le sénateur Nelli surtout, qui a composé un grand travail sur Galilée, a cru que le philosophe avait été torturé, et son autorité est d'un grand poids dans cette question. Il serait impossible de reproduire ici tous les argumens qui ont été développés en faveur de l'une ou de l'autre opinion, d'autant plus qu'actuellement les pièces manquent, et que, dès le commencement, le procès de Galilée a été enveloppé dans un mystère impénétrable. On sait par la correspondance de Niccolini que

le pape avait voulu que toutes les dépêches fussent écrites exclusivement de la main de cet ambassadeur, auquel il avait ordonné, sous peine d'excomunication, de ne révéler qu'au grand-duc ce qu'il pouvait apprendre sur ce procès. Niccolini dit aussi qu'on avait imposé silence à Galilée, et que non-seulement celui-ci ne voulait pas parler des interrogatoires qu'il avait subis, mais qu'il se refusait même à faire savoir si on lui avait défendu oui ou non de parler. Jamais Galilée ne voulut rien dire sur son procès. Une seule fois, exaspéré par la continuité des persécutions, il s'écria : *On me forcera à quitter la philosophie pour me faire l'historien de l'inquisition!* Mais il se garda bien de réaliser ce dessein. Napoléon avait fait venir à Paris le procès original de Galilée, et voulait le publier; à la restauration, ce manuscrit, qui était dans le cabinet de l'empereur, fut égaré ou caché, et on n'a jamais pu le retrouver depuis; on a seulement su par Delambre, qui l'avait eu entre les mains, que ce procès était incomplet et qu'il ne contenait pas les interrogatoires. N'a-t-on pas quelque motif de supposer que tout ce mystère était destiné à cacher au public quelque fait grave? Et que pouvait-on vouloir cacher dans un procès dont le résultat était proclamé, par les nonces du pape et par les inquisiteurs, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, sinon quelque acte de barbarie, quelque raffinement de cruauté? D'ailleurs on a exagéré la protection du grand-duc. Si Ferdinand II avait voulu protéger efficacement Galilée, il aurait dû se borner à ne pas livrer à un tribunal étranger ce grand philosophe, qui était né son sujet. Ce même Cioli, que nous avons déjà cité, et qui dirigeait toutes les affaires de la Toscane, écrivait à Niccolini qu'il ne fallait plus nourrir Galilée aux frais du grand-duc. L'ambassadeur répondit noblement qu'il se chargeait de la dépense. Mais ces deux lettres en disent assez sur les dispositions des Médicis pour Galilée. S'ils ne pouvaient rester indifférens à une gloire qui rejaillissait sur eux-mêmes, ils n'ont jamais prouvé qu'ils sussent justement honorer cet illustre vieillard, dont les plaintes semblèrent parfois les importuner. Même en laissant de côté les circonstances étrangères au procès, on trouve dans le texte de la sentence les plus fortes raisons de croire que Galilée a été soumis à la torture. Dans un passage de cette sentence, on lit ce qui suit : « Et, comme il nous a semblé que tu n'avais pas dit entièrement la vérité sur ton intention, nous avons jugé nécessaire de procéder au *rigoureux examen* contre toi. » Or, non-seulement dans tous les ouvrages spéciaux en matière d'inquisition le *rigoureux examen* s'explique par la *torture*, qui n'est jamais

appelée autrement, mais, de plus, d'après la procédure du saint-office, il aurait été impossible aux inquisiteurs de ne pas faire ainsi subir la torture à Galilée, dès qu'ils le soupçonnaient *sur son intention*. Nous possédons le manuscrit original d'un procès de l'inquisition de Novare de l'année 1705, ainsi que les dépositions des témoins et les interrogatoires, accompagnés de la correspondance autographe des inquisiteurs de Novare avec la cour de Rome, au sujet d'une femme qui avait épousé une autre femme. Le délit était constant, et l'accusée avouait tout; cependant elle fut soumise au *rigoureux examen* dès le moment où on la soupçonna *sur l'intention*, car on voulait s'assurer si la femme qui avait joué le rôle de mari, à l'aide de certains artifices qu'il nous est impossible d'exposer ici, savait qu'elle commettait un péché en épousant une autre femme. C'est là ce qu'on appelait le *doute sur l'intention*. Au milieu des tortures, cette malheureuse déclara toujours qu'elle savait commettre un péché, et échappa ainsi au supplice. Si elle avait paru ignorer que ce mariage fût un péché, elle aurait été considérée comme hérétique et livrée aux flammes. Dans le procès de Novare, il n'y a pas d'équivoque possible sur la torture; dans l'interrogatoire, les inquisiteurs ont même eu soin d'enregistrer les cris et les lamentations de la victime. Voici le passage original qui retrace les souffrances de cette infortunée :

« Alors, les susdits seigneurs (les inquisiteurs), après avoir répété la protestation précédente, et y persistant fermement, ordonnèrent qu'elle (l'accusée) fût élevée en haut; et étant ainsi suspendue, elle commença à crier et à dire : *Ahi, ahi! mon Dieu, ahi!* »

La séance se termine par le récit fort calme des soins qu'on donnait aux personnes qui avaient subi la torture : « Et comme on ne pouvait en tirer autre chose, les susdits seigneurs ordonnèrent qu'elle fût descendue de l'instrument du supplice, qu'on la détachât, qu'on lui remît les bras, qu'on la rhabillât et qu'on la reconduisît en prison. »

Nous sommes convaincu que, si l'on possédait en entier le procès original de Galilée, on y trouverait un récit analogue. On ne doit pas omettre que dans la sentence de l'inquisition de Novare il n'est pas plus question de torture que dans la condamnation de Galilée. Tout cela était si régulier et si ordinaire dans les procès de l'inquisition, qu'on ne prenait pas la peine d'en parler. Il n'y a d'allusion à ce sujet que dans un passage commun aux deux sentences, où il est dit : « Qu'interrogé sur l'intention, l'accusé a répondu catholiquement. »

Pour lever les doutes à cet égard, il faut lire l'*Arsenal sacré*, qui

est le code de procédure de l'inquisition. Dans cet ouvrage, devenu absolument introuvable en Italie, et dont nous possédons une édition faite à Rome en 1730, on trouve les preuves de ce que nous avançons, c'est-à-dire que, selon leurs terribles lois, les inquisiteurs auraient été absolument répréhensibles, si, dans la position où était Galilée, ils ne l'avaient pas soumis à la torture pour connaître son intention. Pour caractériser cet ouvrage, d'après lequel on a condamné un des plus grands esprits qui aient honoré l'humanité, il suffira de dire qu'on y parle des gens *qui tiennent le diable dans des bagues, dans des miroirs ou dans des caraffes.*

Au reste, ce fait se rencontre plusieurs fois dans le même siècle. Sans rappeler Giordano Bruno et Dominis, tous les deux philosophes et physiciens, morts également victimes de l'inquisition, du vivant de Galilée, il suffira de citer Oliva, physicien éminent et membre de la célèbre académie *del Cimento*, qui, long-temps après le procès de Galilée, fut amené à Rome devant l'inquisition, et soumis à des tourmens si affreux, que, pour en prévenir le retour, il mit fin à ses jours en se jetant par une fenêtre. Nous le répétons, les inquisiteurs n'ont pu, sans manquer à leurs cruels devoirs, s'empêcher de soumettre Galilée à la torture, et, au lieu de s'en défendre, ils l'ont avoué dans leur langage en disant qu'ils l'avaient soumis au *rigoureux examen.*

Le courage de Galilée ne se démentit jamais durant cette terrible persécution, et à peine était-il arrivé à Sienne, qu'il reprit ses travaux. Pendant les cinq mois qu'il resta dans cette ville, il poursuivit ses recherches sur la résistance des solides, mais ce qu'il avait écrit à ce sujet est perdu. Il dut croire que ses ennemis s'apaisaient un peu lorsque, vers la fin de l'année, il obtint du pape la permission d'habiter, près de Florence, une maison de campagne qu'on lui assigna pour prison. Mais la rigueur ne tarda pas à reparaître, car ayant sollicité l'autorisation d'aller dans la ville, ou au moins la faculté de recevoir ses amis, il reçut pour réponse l'injonction de s'abstenir désormais de toute demande, sous peine de se voir contraint de retourner à Rome dans la prison véritable de l'inquisition. Cette réponse, qui lui fut transmise par l'inquisiteur le jour même où les médecins lui annonçaient qu'une fille chérie, qui l'aidait à supporter ses malheurs, n'avait plus que quelques heures à vivre, le plongea dans la consternation. Cependant, bien qu'accablé par l'âge, par les chagrins et les infirmités, il consacra tous ses instans à composer de nouveaux ouvrages, fruit de ses méditations, et quoique, vers la fin de 1637, il perdît totalement la vue, qui

s'était affaiblie de plus en plus depuis sa condamnation, il ne cessa de dicter des écrits admirables et de former des élèves tels que Torricelli et Viviani, qui héritèrent de sa gloire et continuèrent ses découvertes.

Nous avons dit que la cour d'Espagne n'avait jamais examiné le projet relatif au problème de la détermination des longitudes en mer. Après vingt années de pourparlers, les amis de Galilée se décidèrent à proposer sa méthode à la Hollande. Les états-généraux nommèrent une commission pour examiner le projet, mais les persécutions qu'éprouva Galilée et sa cécité firent encore échouer la négociation.

En butte à l'adversité, tout l'accablait à la fois. Sa famille éprouva une longue suite de malheurs; son fils, pour lequel il avait fait de grands sacrifices, eut une conduite déréglée. Quant à lui, condamné à languir dans sa prison solitaire d'Arcetri, le grand-duc, qui allait le visiter, n'osait pas lui permettre de franchir le cercle tracé par l'inquisition de Rome; il se faisait redemander plusieurs fois quelques bouteilles de vin nécessaires à la santé de l'illustre vieillard, et qu'il lui avait promises. Les moines persécutaient Galilée sans relâche, et ne voulaient permettre nulle part l'impression d'aucun de ses écrits; partout où il envoyait ses ouvrages arrivait un ordre de Rome pour en interdire l'impression. Vainement les esprits élevés de tous les pays luttaient pour lui; les oppresseurs étaient trop puissans, nul ne pouvait rien contre eux. Parmi les voix qui s'élevèrent alors en faveur de la vérité, la France peut revendiquer les plus illustres, les plus courageuses. Cependant il y avait du danger, même en France, à prendre la défense de Galilée, car Richelieu s'était prononcé contre le mouvement de la terre; il alla jusqu'à vouloir le faire proscrire par la Sorbonne, et l'on sait qu'il possédait des moyens infaillibles pour réduire au silence ses contradicteurs. Pourtant Gassendi ne craignit point d'adopter les doctrines du grand aveugle de Florence. Mersenne traduisit ses écrits et les publia en donnant de justes louanges à l'auteur. Carcavi, qui devint plus tard bibliothécaire de Louis XIV, voulut donner une édition de ses œuvres. Diodati, avocat au parlement de Paris et savant distingué, qu'on a parfois confondu avec Jean Diodati, auteur d'une traduction de la Bible, dont on a beaucoup parlé, ne cessa jamais de prendre publiquement sa défense. Le comte de Noailles se chargea de faire imprimer les *Discours et demonstrations mathématiques sur deux nouvelles sciences*, ouvrage immortel qui justifie pleinement son titre, car on y trouve pour la première fois les véritables principes de la science du mouvement, et qui ne put paraître qu'à la condition qu'on déclarerait

que le manuscrit en avait été dérobé à l'auteur. Mais de tous les amis de Galilée, aucun ne montra autant de courage que Peiresc. Ce célèbre magistrat, qui était animé d'un si grand zèle pour les progrès de toutes les connaissances humaines, avait formé en tout genre de magnifiques collections, qui depuis ont été dispersées ou négligées. Il avait été en Italie dans sa jeunesse et s'était arrêté à Padoue pour entendre Galilée. Là, vivant avec des hommes érudits, Aleandro, Pignoria, Pinelli, il était devenu un des admirateurs les plus passionnés du célèbre professeur de mathématiques.

De retour en France, Peiresc entretint avec tous les savans de l'Europe une correspondance qui devint un des monumens littéraires les plus importans du XVIIe siècle, et qui, long-temps négligée, finira peut-être par disparaître sans qu'on ait fait usage des trésors qu'elle renferme. Lorsque Peiresc apprit que le plus illustre de ses amis, Galilée, était persécuté, il s'adressa au cardinal Barberini, qu'il connaissait particulièrement, pour le prier d'obtenir du pape qu'on laissât au moins mourir en paix l'auteur de tant d'immortelles découvertes. Les sollicitations d'un magistrat aussi respectable par ses talens que par son caractère, d'un homme pieux et sincèrement attaché à la religion catholique, qui s'exprimait avec une noble franchise, semblaient devoir faire une vive impression sur l'esprit d'Urbain VIII, qui le connaissait et qui avait appris à l'estimer; malheureusement elles ne produisirent aucun résultat : on lui répondit à peine. Vainement Peiresc prédisait hardiment, avec une justesse remarquable, qu'une telle persécution serait une tache pour le pontificat d'Urbain VIII, et que la postérité la comparerait à la condamnation de Socrate. Galilée aveugle ne fut pas moins contraint de passer ses derniers jours relégué à la campagne, loin de toute consolation, n'osant pas recevoir ses amis ni leur écrire, tremblant même de communiquer à qui que ce fût ses découvertes, de crainte de tomber dans les embûches de l'inquisition. Et cependant ni sa cécité, ni son grand âge, ni les rigueurs du saint-office, ne purent l'empêcher un seul instant de se livrer à ses profondes et fertiles méditations, d'animer ses élèves à la recherche de la vérité, de cette vérité que, d'après le témoignage même de ses ennemis, il prêchait avec un ascendant irrésistible, et dont il fut le martyr. Où trouve-t-on un autre exemple, depuis que le monde existe, d'un homme pliant sous le faix des années, aveugle, traqué par les inquisiteurs, et, nonobstant cela, capable de publier ces *Discours et Démonstrations mathématiques* dont Lagrange a dit qu'il fallait un génie extraordinaire pour les composer, et qu'on ne pourra jamais assez admirer? Lorsque,

le 8 janvier 1642, cet illustre vieillard descendit au tombeau, sa gloire pouvait défier la rage de ses ennemis; car, lors même qu'on eût traîné son corps à la voirie, comme on le voulait à Rome, que tous ses ouvrages eussent été détruits, comme on essaya de les détruire, l'œuvre de son génie ne pouvait plus périr; il avait créé la philosophie naturelle, les hommes avaient appris de lui comment ils doivent étudier la nature; enfin, il laissait une école florissante, composée d'élèves idolâtres de sa mémoire et imbus de ses préceptes, qui n'eurent qu'à suivre ses glorieuses traces pour se rendre célèbres. Des cendres de Galilée naquit bientôt cette société qui s'est rendue immortelle sous le nom d'Académie *del Cimento*.

Les difficultés nombreuses qu'offre l'appréciation des travaux de Galilée sont encore augmentées par la perte de la plus grande partie de ses écrits. Nous avons vu que, plus occupé de faire des découvertes que de les livrer à l'impression, Galilée se contenta pendant long-temps de les communiquer à ses élèves et à ses amis, de sorte que, se répandant ainsi partout, elles furent souvent reproduites par des plagiaires, qui tentèrent de se les approprier. Plus tard, lorsqu'il songea enfin à réunir et à publier ses manuscrits, l'inquisition l'arrêta et le condamna au silence. Après sa mort, des élèves dévoués voulurent recueillir les ouvrages qu'il avait préparés, et ces lettres où il avait si souvent exposé ses plus ingénieuses découvertes; mais l'inquisition intervint encore d'une manière odieuse et barbare. Renieri, à qui il avait confié les observations des satellites de Jupiter, et qui devait les réduire en tables, vit à son lit de mort ses papiers mis au pillage et dispersés par les suppôts du saint-office. Plus tard, le petit-fils de Galilée, étant entré dans les ordres, brûla, par scrupule de religion, plusieurs manuscrits, parmi lesquels il paraît certain que se trouvaient des écrits inédits du philosophe toscan. Enfin Viviani, qui ne cessa de montrer un si vif attachement à la mémoire de son maître, s'étant appliqué pendant longues années à rassembler les manuscrits de Galilée dans la vue d'en donner une édition complète, se vit forcé de les enfouir dans un silo pour les soustraire aux recherches actives des moines, si puissans en Toscane sous Côme III. Après la mort de Viviani, ces précieux manuscrits, découverts par un domestique, furent en grande partie vendus par lui à un charcutier, qui les employa aux plus ignobles usages. Un jour quelques savans de Florence voulurent aller dîner au cabaret. En passant, par hasard, devant la boutique de ce charcutier, ils entrèrent pour acheter du saucisson. Le sénateur Nelli, qui était de la partie, s'aperçut que le papier dans

lequel on enveloppait ce qu'on leur vendait était une lettre autographe de Galilée. Il ne dit rien, et, s'esquivant sous un prétexte pendant le dîner, il courut chez le charcutier, acheta tout ce qui restait de ces manuscrits dans la boutique, et ne tarda pas à se procurer ce qu'il y avait encore dans le silo. Plus tard il ajouta à cette collection les manuscrits de Viviani et d'autres savans, qui avaient été dispersés avec une impardonnable incurie. Nelli puisa dans ces documens, et surtout dans la correspondance de Galilée, qu'il avait retrouvée presque en entier, les élémens d'une grande biographie de Galilée en deux volumes in-quarto, qui fut imprimée en 1793, et qui devait être suivie d'un volume de correspondance et de *preuves*. Malheureusement il mourut avant d'avoir pu compléter son travail, et des revers de fortune ayant frappé ses héritiers, les manuscrits de Galilée furent saisis, ainsi que l'ouvrage encore en feuilles, et ce ne fut que plus de vingt ans après que, le séquestre ayant été levé, l'ouvrage de Nelli fut livré au public. Les manuscrits passèrent alors dans une bibliothèque où ils sont encore cachés, sans qu'on pense à les publier. On doit s'étonner qu'on n'ait pas songé à donner une édition complète des écrits qui restent encore du plus grand philosophe de l'Italie, dans laquelle devraient naturellement être compris les travaux inédits de ses plus illustres disciples, qui furent les dépositaires de ses pensées. Une telle publication honorerait le pays qui l'entreprendrait, et serait le plus beau monument qu'on pût y élever aux sciences. Ces reliques ne sont pas aussi minimes qu'on pourrait le croire : la collection manuscrite dont nous parlons se compose d'un grand nombre de volumes, parmi lesquels les ouvrages inédits abondent; et l'on sait que des hommes tels que Galilée, Torricelli et Viviani, consignaient dans tous leurs écrits, dans leurs lettres et jusque dans les moindres fragmens, des idées nouvelles et dignes d'être répandues. Il faut qu'on n'oublie pas, en Toscane, qu'une grande réparation est due à Galilée, et que la meilleure manière de protester contre ses persécuteurs, de se montrer plus avancé que les Médicis, et de rendre un digne hommage à la gloire du penseur qu'ils n'osèrent préserver d'une injuste persécution, c'est de conserver et de transmettre à la postérité tous les débris, les moindres reliques de ce martyr de la science.

Au reste, le hasard, qui se plaît à cacher et à faire découvrir tour à tour les manuscrits de Galilée, nous a procuré récemment le plaisir de retrouver cette correspondance de Galilée que Nelli avait citée et que l'on croyait perdue pour le public. Elle était enfouie dans une

campagne de la Toscane, et nous venons d'en faire l'acquisition. Si quelque obstacle imprévu ne vient encore s'opposer à ce dessein, nous comptons la publier en entier à la suite d'une histoire complète de la vie et des travaux de Galilée. Il y a là plus de mille lettres inédites des plus illustres savans du XVIIe siècle; elles forment, par leur ensemble, une espèce d'histoire scientifique de cette époque. La vie privée de Galilée, ses persécutions, ses travaux, se trouvent expliqués et mis dans un jour entièrement nouveau à l'aide de cette correspondance. Ici c'est un moine qui s'oppose au mouvement de la terre et qui écrit à Galilée que l'opinion d'*Ipernic* (au lieu de *Copernic*) est contraire aux Écritures; là c'est Maraffi, général des dominicains, qui, ayant appris qu'un de ses moines avait prêché publiquement contre Galilée, écrit au philosophe toscan qu'il en est extrêmement peiné, car, dit-il, *pour mon malheur, je participe à toutes les bêtises que font ou que peuvent faire trente ou quarante mille moines.* Dans ses lettres, Galilée nous raconte des faits entièrement inconnus. Il nous montre sa fille bien-aimée mourant de douleur par suite de cette cruelle sentence de l'inquisition dont on avait tant vanté la douceur; il nous fait connaître la véritable cause de ses malheurs, lorsqu'il répète ces paroles du père Gremberger, mathématicien du collége des jésuites à Rome, qui disait: « Si Galilée avait su conserver l'affection des pères de ce collége, il jouirait de toute sa gloire. Il n'aurait éprouvé aucune de ces adversités, il aurait pu écrire à son gré sur tous les sujets, voire même sur le mouvement de la terre. » C'était pendant qu'on tenait ces propos que d'autres jésuites annonçaient dans leurs ouvrages que le mouvement de la terre était une hérésie plus horrible et plus dangereuse que tout ce qu'on peut dire contre l'immortalité de l'ame et contre la création, et qu'il ne faut pas parler de ce mouvement, même pour le combattre!

La perte de tant de précieux ouvrages que nous avons cités serait moins déplorable, si les amis et les élèves de Galilée avaient écrit sa vie d'une manière exacte et complète; malheureusement ils ne l'ont pas fait. La terreur inspirée par l'inquisition était si profonde alors, que nul n'osa tracer exactement l'histoire de la vie et des travaux de Galilée. Quelques pages écrites par un chanoine de Florence nommé Gherardini, qui avait reçu les confidences de Galilée, sont ce qui nous reste de plus authentique sur ce grand homme. Mais Gherardini n'était nullement savant, et, en écrivant ses souvenirs long-temps après la mort de son illustre ami, il a parfois commis des erreurs; cependant ces mémoires, qui ne parurent que vers la fin du siècle

dernier, sont ceux qui contiennent le plus de renseignemens sur la vie de Galilée. Viviani, qui composa pour le prince Léopold de Médicis une notice biographique sur le philosophe toscan, se vit forcé de taire la plupart des faits relatifs à la sentence de l'inquisition, et de donner des louanges à des princes qui s'étaient montrés si pusillanimes, et si indifférens au mérite de ce grand homme. Viviani fut réduit à déclarer que, si Galilée avait montré quelques dispositions à soutenir le mouvement de la terre, c'est parce que, s'étant élevé jusqu'au ciel par ses admirables découvertes, *la Providence éternelle avait permis qu'il se rattachât à la nature humaine par ses erreurs.* On comprend le sens de cette phrase à une époque où l'inquisition était encore l'effroi de tous les penseurs; une biographie tracée sous l'influence de telles craintes ne peut guère inspirer de confiance. Plus tard, il est vrai, on a publié divers écrits sur Galilée, mais ce ne sont trop souvent que des analyses sommaires ou des expositions incomplètes; les plus considérables de ces biographies, étant rédigées d'après des documens inédits par des hommes presque étrangers aux sciences, sont dénuées de preuves, et l'on peut craindre de voir souvent les idées de l'auteur dénaturées par l'interprétation de l'historien.

On sait généralement que Galilée a inventé le thermomètre, le compas de proportion et le microscope; que, sur une vague indication, il a deviné et perfectionné le télescope, et qu'armé de ce puissant instrument qu'il dirigea le premier vers le ciel, il a découvert les satellites de Jupiter, les phases de Vénus, les taches et la rotation du soleil, les montagnes et la libration de la lune. On sait aussi qu'après avoir découvert l'isochronisme des oscillations du pendule, il appliqua cette remarque à la mesure du temps et à la musique, comme il a appliqué les observations des satellites de Jupiter à la détermination des longitudes en mer; qu'il a posé les bases de l'hydrostatique, créé la dynamique en donnant la théorie de la chute des corps, et appliqué le principe des vitesses virtuelles au calcul des effets des machines. Ces faits sont rapportés par les biographes et consignés dans tous les ouvrages d'histoire littéraire. Mais on sait moins que Galilée s'était occupé de toutes les branches de la philosophie naturelle, qu'il avait composé des traités spéciaux sur l'optique, sur le choc des corps, sur le magnétisme, sur le mouvement des animaux, et que, si ces ouvrages ont péri, on en retrouve la substance dans ses autres écrits. Ce n'est qu'en lisant les ouvrages qui nous restent de lui que l'on peut se faire une idée de la pénétration de son esprit, et de la sagacité avec laquelle il savait tirer des phéno-

mènes les plus communs des conséquences singulières et inattendues. Affirmant que le plus beau de tous les livres était la nature, et qu'en l'observant on était sûr de découvrir la vérité, Galilée ne négligeait rien de ce qui lui tombait sous les yeux. Un morceau de bois abandonné dans un coin de l'arsenal de Venise, une grappe de raisin que le soleil faisait mûrir dans un champ, une lampe que le vent faisait osciller, un instrument à l'aide duquel un jeune homme glissait le long d'une corde, lui fournissaient également matière à d'utiles et profondes méditations. On doit lui savoir gré d'avoir conservé, dans ses écrits, le souvenir de ses premières observations, d'avoir montré par quel hasard il y avait d'abord été conduit, car non-seulement ces excursions philosophiques intéressent au plus haut degré et reposent l'esprit par la facilité, l'abandon même qui semble présider aux plus grandes découvertes, mais on peut y puiser les plus utiles exemples de la méthode des inventeurs et du grand art d'observer. Il est vrai qu'à part la perfection du style, les ouvrages de Galilée, lorsqu'on ne les lit pas avec une attention particulière, semblent d'abord ne rien offrir d'extraordinaire, tant ils paraissent simples et clairs; mais c'est en cela surtout que ces écrits sont admirables, car, composés à une époque où l'on admettait les causes occultes, où l'on raisonnait toujours *à priori*, ils se distinguent par une logique si simple et par une si juste application des principes du sens commun à la philosophie naturelle, qu'on les croirait sortis de la plume de quelque illustre savant des temps modernes plutôt que de celle d'un homme entouré de ténèbres et obligé de lutter sans cesse contre des erreurs victorieuses. Ce n'est qu'en se reportant à l'époque où il vécut, et en comparant ses écrits avec ceux de ses adversaires, que l'on peut comprendre combien cette simplicité qui les distingue était difficile alors, combien ces vérités, si répandues aujourd'hui, étaient alors cachées et sublimes. D'ailleurs, plusieurs des observations qu'il a consignées dans ses écrits, et qui ont passé presque inaperçues, ont servi plus tard, entre les mains d'autres savans, de base à d'importantes théories.

Bien que Galilée considérât surtout les mathématiques comme un instrument propre à mesurer les phénomènes naturels et à rechercher les causes qui les produisent, cependant, même comme géomètre, il s'est placé à la tête de ses contemporains. Il n'aurait fait que déterminer la trajectoire décrite par un corps qui ne suit pas la verticale en tombant, que cette découverte eût suffi pour lui assurer l'immortalité. Mais Galilée avait aussi imaginé le *calcul des indivi-*

sibles; et quoiqu'il n'ait jamais publié ses recherches à ce sujet, il est certain qu'elles avaient précédé celles de Cavalieri, qui s'est rendu si célèbre par ses travaux sur la même matière. Les persécutions dont Galilée fut la victime l'empêchèrent seules d'achever l'ouvrage que depuis long-temps il préparait sur les indivisibles; il avait commencé aussi à s'occuper du calcul des probabilités : en cherchant à résoudre un problème qui se rattache à la partition des nombres, il avait distingué fort à propos les *arrangemens* des *combinaisons*, et l'on voit, par ses lettres, qu'il s'était long-temps occupé d'une question délicate et non encore résolue, relative à la manière de compter les erreurs en raison géométrique ou en proportion arithmétique, question qui touche également au calcul des probabilités et à l'arithmétique politique.

Dans les mathématiques appliquées, dans la physique, Galilée a fait une foule de remarques ingénieuses dont on essaierait en vain de faire l'énumération. Ici, c'est un procédé pour déterminer le poids de l'air; là, des recherches sur la chaleur rayonnante, qui, dit-il, traverse l'air sans l'échauffer, et qui est différente de la lumière; plus loin, des considérations sur la vitesse de la lumière, dont il ne croit pas la propagation instantanée. Sa méthode pour apprécier la cohésion des corps, l'observation à l'aide de laquelle il détermine les rapports des vibrations, en les rendant sensibles à l'aide des intersections des ondes qui se forment à la surface d'un liquide, aussi bien que ses idées sur le magnétisme terrestre, et sur la force par laquelle tous les corps agissent les uns sur les autres, sont bien dignes de remarque. Après avoir découvert ce fait si important pour l'explication de la formation de notre système planétaire, que les astres qui le composent tournent dans le même sens dans lequel s'effectue la rotation du soleil sur son axe, rotation dont on lui devait aussi la découverte, il avait aussi considéré le mouvement que fait la terre, accompagnée de la lune, autour du soleil, comme analogue à celui que ferait, autour d'un centre fixe, un pendule dont la longueur serait variable. Qui sait jusqu'où il serait parvenu en fait de connaissances sur le système du monde, et combien il aurait enrichi encore toutes les branches de la physique et de la philosophie naturelle, si l'on n'avait pas comprimé l'essor de son génie? Que d'idées ingénieuses, de germes féconds anéantis avec les écrits de ce grand philosophe!

Malgré les efforts d'une persécution acharnée, Galilée nous apparaît encore comme un des esprits les plus vastes et les plus sublimes qui

soient jamais descendus sur la terre. Grand astronome et grand géomètre, créateur de la véritable physique et de la mécanique, réformateur de la philosophie naturelle, il fut en même temps un des plus illustres écrivains de l'Italie, et il força ses adversaires à reconnaître que l'on pouvait être à la fois géomètre et homme d'esprit. Poète enjoué et auteur comique plein de verve et de sel, il composa, comme plus tard Torricelli, des comédies qu'on a eu le tort de ne jamais publier. Il excella dans la théorie et dans la pratique de la musique, et se distingua dans les arts du dessin. Il fut le modèle et le maître des savans du XVIIe siècle, des Torricelli, des Viviani, des Redi, des Magalotti, des Rucellai, des Marchetti, qui apprirent de lui à faire marcher de front et avec un égal succès les sciences et les lettres, et qui appliquèrent ses préceptes à toutes les branches des connaissances humaines.

La philosophie scolastique ne put jamais se relever du coup que Galilée lui avait porté, et l'église, qui malheureusement se fit l'instrument de la haine des péripatéticiens, partagea leur défaite. Comment, en effet, oser prétendre à l'infaillibilité, après avoir déclaré *fausse, absurde, hérétique et contraire à l'Écriture*, une des vérités fondamentales de la philosophie naturelle, un fait incontestable et admis désormais par tous les savans? La persécution contre Galilée fut odieuse et cruelle, plus odieuse et plus cruelle même que si l'on eût fait périr la victime dans les tourmens, car la nature humaine a les mêmes droits chez tous les individus, et il n'y a pas de priviléges en fait de souffrances physiques. Galilée, dans les tourmens, ne mériterait donc pas d'exciter une plus grande commisération que tant d'autres victimes moins célèbres de l'inquisition : aussi, ce ne fut pas sur le corps seul de Galilée qu'on s'acharna; on voulut le frapper au moral, on lui interdit de faire des découvertes, et, l'enfermant dans un cercle de fer, on le laissa aveugle et isolé se consumer dans les angoisses d'un homme qui connaît sa force, et auquel il est défendu d'en faire usage. Cette fatale vengeance, qui pesa si long-temps sur Galilée, avait pour but de le rendre muet; elle effraya ses successeurs et retarda le progrès de la philosophie; elle a privé l'humanité des vérités nouvelles que cet esprit sublime aurait pu découvrir. Enchaîner le génie, effrayer les penseurs, arrêter les progrès de la philosophie, voilà ce que tentèrent de faire les persécuteurs de Galilée. C'est là une tache dont ils ne se laveront jamais.

G. LIBRI.

LETTRES

SUR

L'ÉGYPTE EN 1841.

QOSSEYR. — LES MINES D'ÉMERAUDES.[1]

Février 1841.

Je vous dois le récit de mon excursion sur deux des principales routes de communication entre le Nil et la mer Rouge : je réserve les détails archéologiques pour les rapports que j'adresse au ministre de l'instruction publique; mais vous aurez un récit fidèle des obstacles

(1) L'auteur de ces lettres, M. Nestor L'Hôte, fut envoyé en 1838, par M. de Salvandy, pour compléter le voyage de Champollion, en copiant les bas-reliefs et inscriptions hiéroglyphiques que ce savant n'avait pu faire dessiner. Le résultat de cette première mission a été exposé par M. L'Hôte dans ses *Lettres écrites d'Égypte* (chez Firmin Didot), ouvrage qui, sous un petit volume, renferme un grand nombre d'observations du plus haut intérêt.

Outre environ cent cinquante dessins, ce voyageur avait pris, sur les monumens mêmes, près de cinq cents empreintes en papier, qui formaient la plus riche et la plus curieuse partie de son bagage archéologique. Par un déplorable accident de mer, ces empreintes furent entièrement détruites au retour.

que j'ai rencontrés, des fatigues que j'ai souffertes, et vous pourrez vous faire une idée juste de l'état d'anarc hie où l'intérieur de l'Égypte est à présent tombé.

Arrivé à Edfou, l'ancienne *Apollon opolis magna*, j'ai voulu poursuivre ma route jusqu'à Syène et l'île de Philæ (première cataracte), que j'avais le plus grand désir de revoir, en souvenir de mon premier voyage avec Champollion. Après avoir recueilli dans ces lieux et sur divers points du trajet des dessins et des notes, je suis redescendu à Edfou. Alors ont commencé mes négociations avec les Arabes et un cheik Ababdeh, qui devaient me fournir des chameaux et me conduire aux *mines d'émeraudes*. Mais j'ai trouvé des gens d'une cupidité révoltante; il y avait des contradictions évidentes dans les renseignemens qu'ils me donnaient sur la route et sur la durée du voyage; enfin, tout trahissait en eux le projet de me rançonner le plus possible. Comme d'ailleurs il n'y avait pas à Edfou d'autorité turque pour me soutenir dans le débat et me protéger au besoin, je conçus d'abord des inquiétudes; puis, le jour du départ venu, voyant qu'après avoir exigé d'avance la paie de cinq chameaux (pour six journées), ils n'en amenaient que deux, je me déterminai, quoiqu'à regret, à renoncer à ce voyage; je parvins à me faire rendre l'argent avancé, circonstance qu'il faut regarder comme un miracle, et je retournai à Thèbes, de là à Qenéh, d'où je me disposai à partir pour Qosseyr, sur la mer Rouge.

Ce n'est pas une petite affaire que le voyage du désert à entreprendre lorsqu'on se trouve en quelque sorte abandonné à ses propres forces et privé de ces précieux auxiliaires, *cavas*, *drogmans*, *factotum*, *domestiques entendus*, gens très voleurs, il est vrai, mais zélés par la même raison, et qui vous épargnent du temps, des fatigues, et surtout l'ennui de voir tout par soi-même. Pour un voyage au désert, il faut d'abord se procurer, et long-temps à l'avance, pour qu'elles soient éprouvées, des outres en peau de bouc. Je m'en étais

M. L'Hôte, plein de zèle et de dévouement à la science, et ne pouvant se consoler d'une perte qui lui enlevait les plus beaux fruits de son voyage, demanda, malgré l'affaiblissement de sa santé, et obtint de M. Villemain la faculté de retourner sur les bords du Nil pour reprendre tout ce qu'il avait perdu.

Cette seconde mission, il l'a remplie avec un succès dont les rapports qu'il a envoyés à M. le ministre de l'instruction publique (insérés au *Moniteur* le 24 et le 25 juin dernier) donnent une idée complète. Il est parvenu à reprendre toutes les empreintes, il en a même augmenté le nombre, et il a fait en outre des excursions dans le Delta, dans le Faïoum, à Qosseyr, aux *mines d'émeraudes*, et il se propose, avant de revenir, de visiter les carrières d'albâtre et les oasis.

pourvu au Caire, mais elles n'étaient pas confectionnées; il avait fallu tour à tour les faire coudre et fermer, les mettre à l'épreuve et les nettoyer en les remplissant et vidant chaque jour. Pendant ces épreuves, il se fait des percées qu'il faut réparer; puis enfin, pour que les outres soient en état de résister au poids de l'eau, à la suspension et au ballottement prolongé de la marche, on corde les pattes en forme d'anses, et on les barde de joncs nattés pour ménager le frottement. J'ajoute qu'après toutes ces opérations renouvelées à plusieurs reprises et continuées depuis le Caire jusqu'au moment de partir pour Qosseyr, mes outres laissaient encore à désirer; elles communiquaient surtout à l'eau une couleur rougeâtre et un goût *sui generis* fort apprécié sans doute des amateurs de vins de Chypre, mais très désagréable au buveur d'eau; et, comme personne ne m'en avait charitablement averti, j'ai dû l'apprendre par expérience en buvant de cette eau pendant onze jours. Après l'eau, il faut songer au pain, c'est-à-dire au biscuit, car le pain se moisit en trois jours. La viande et tout comestible humide sont également interdits, et, à moins que vous ne rencontriez en chemin, ce qui arrive, des perdrix ou des pigeons, ou que vous ne soyez pourvu des conserves d'Appert, il faut vous réduire à la diète sèche et en tout simplifier le bagage. Les provisions faites, il s'agit de passer marché pour les chameaux. Si vous n'avez besoin que de trois, on vous en imposera six; puis, comme vous les prenez à la journée, ce qui est indispensable au voyageur qui veut explorer sa route, attendez-vous à toutes les ruses que l'esprit de calcul et d'avarice arabe peut imaginer pour amener des incidens et ralentir la marche, à moins que vous n'ayez des janissaires bâtonniers. Examinez bien aussi l'état des chameaux qu'on vous fournit, car ils pourraient vous laisser en chemin; la route de Qosseyr est bordée sur toute son étendue des dépouilles de ces animaux qui ont, depuis des siècles, succombé à la fatigue et aux fardeaux dont les accable une imprévoyante cupidité.

Après avoir fait prix pour quatre chameaux à la journée, je suis parti avec ma suite, composée de quatre serviteurs et d'un chamelier; j'avais aussi mon âne, comme monture de délassement. Le chamelier m'avait amené des animaux déjà meurtris sous le bât par de larges plaies, et pour éviter la charge des outres, il ne voulut pas prendre d'eau du Nil, assurant que j'en trouverais un peu plus loin, à Bir-Ambar. Il y en avait, en effet, d'excellente; mais il n'en remplit qu'une outre des quatre, disant que l'eau des puits que nous trouverions en chemin était très douce; j'eus la bonhomie de le croire. Je m'aperçus

bientôt du mauvais goût de mon eau, mais ce fut bien pis encore le lendemain, aux puits de Laghittah; je vis que l'eau annoncée comme très douce était saumâtre et sulfureuse, nos montures seules en burent avec plaisir; j'insistai néanmoins pour en faire remplir trois outres, et nous continuâmes notre chemin. J'avais pris des vivres pour six ou huit jours, mais mon chamelier, comptant se nourrir à mes dépens, s'était bien gardé d'en prendre pour lui. Je fus obligé de pourvoir à sa voracité; mon biscuit blanc et le peu d'accessoires que j'y joignais avaient de quoi affriander un pauvre Arabe ne vivant d'ordinaire que d'un pain grossier de dourah. Ainsi cet homme avait visé à me pressurer de toutes les façons. Voulant aussi marcher à petites journées, afin d'augmenter ses bénéfices, pour mieux atteindre son but, il faisait le malade et se couchait au milieu du chemin, restant étendu comme un mort. Je le laissais sans faire mine de l'avoir vu, et il fallait bien ensuite qu'il courût pour nous rejoindre. Il trouvait d'ailleurs à chaque instant des prétextes pour s'arrêter : prendre de l'eau, renouer quelque corde détachée. Enfin, ralentir la marche étant son idée fixe, il parvenait bon gré mal gré à gagner du temps, et nous n'arrivâmes que le quatrième jour à l'Hammamât, station antique où il y a un puits dont l'eau est encore plus détestable que celle de Laghittah. Personne n'en put boire, pas même les animaux, et nous dûmes, mourant de soif, nous contenter de l'eau de Bir-Ambar, devenue rouge, et qui exhalait une odeur de vieux bouc.

Le puits de l'Hammamât est situé au milieu de hautes montagnes basaltiques, à croupes arrondies ou pyramidales, noirâtres comme des amas de houilles et de cendres. Ces montagnes sont un produit igné dont le trapp et la serpentine forment la base, et qui, à une époque peut-être récente, géologiquement parlant, s'est fait jour à travers un plateau calcaire, puis, le divisant en deux parties, a rejeté l'une vers l'orient, où elle forme le littoral de la mer Rouge, et laissé l'autre à l'occident, où ses flancs escarpés bordent la vallée du Nil. Le puits de l'Hammamât est au centre d'un carrefour où aboutissent deux vallées secondaires et que traverse la route de Qosseyr. Ce puits est remarquable par sa profondeur et sa construction, analogue à celle du puits de Joseph, dans la citadelle du Caire. On y descend par un escalier qui tourne en spirale et qu'éclairent des jours pris sur le puits; cela est effrayant à regarder. Il existe autour de l'ouverture, d'un diamètre de vingt-cinq pieds au moins, un dallage dans les matériaux duquel on remarque plusieurs caisses et couvercles de sarcophages en basalte, ayant la forme de momies, restés à l'état d'ébauche

et jadis abandonnés par les Égyptiens qui exploitaient les carrières voisines. Le nom d'Hammamât (*les bains*) vient probablement de ces cuves, prises pour des baignoires par les Arabes. Il y en a une autre beaucoup plus grande et de forme carrée, abandonnée sur le chemin. Le puits de l'Hammamât est de construction en apparence nouvelle, nulle dégradation notable ne s'y fait remarquer; mais, eu égard au climat et à l'isolement de la route, on peut croire qu'il a été seulement réparé à une époque peu reculée, et qu'il existait dès la plus haute antiquité, comme l'indique le voisinage des carrières, dont l'exploitation entretenait sur ce point une population permanente d'ouvriers. C'est de ces carrières que sont sortis tous les sarcophages, statues, chapelles et autres monolithes de basalte si fréquens en Égypte et dans nos collections d'Europe; je citerai particulièrement les nombreuses caisses de momies trouvées dans la nécropole de Memphis et appartenant à l'époque de Psammétik, dont on lit le nom dans les carrières en question parmi les noms d'autres rois d'Égypte, mais ceux-là si anciens, qu'on n'a pu encore les classer dans l'immense série chronologique des Pharaons.

Les carrières, ou plutôt la partie à ciel ouvert exploitée par les anciens, bordent la route entre l'Hammamât et Foakhyr, à une lieue et demie environ du puits dont je viens de parler. C'est là qu'on trouve, gravées sur les rochers, des inscriptions hiéroglyphiques et des noms royaux de toutes les époques, des hommages au dieu Ammon-Générateur, patron du lieu, et des inscriptions grecques, courtes, mais assez nombreuses, tracées en l'honneur d'Ammon, d'Isis, de Sérapis et autres divinités égyptiennes.

Ce lieu était le but essentiel de mon voyage, mais je ne pus m'y arrêter long-temps, car l'eau et le pain allaient me manquer. Nous étions au cinquième jour et à deux journées seulement de Qosseyr. Rétrograder, c'eût été manquer mon but d'abord, et exposer ma caravane à mourir de faim à moitié route; je me bornai donc à prendre copie de quelques inscriptions, et je me dirigeai sur Qosseyr. J'eus occasion de reconnaître, en chemin, les traces nombreuses d'exploitation laissées par les anciens; on les aperçoit de distance en distance, sur un espace de plusieurs lieues, jusqu'à un détour de la vallée nommée Foakhyr. Sur ce point, à en juger par les amas de fragmens travaillés et de pièces manquées de tous genres qu'on y retrouve, la variété des roches offrit aux anciens un choix de matériaux dont ils profitèrent, le granit aux nuances variées, le basalte-serpentin gris et vert, et une brèche verte de la plus belle pâte.

A quelques lieues de Foakhyr, on traverse, au milieu des montagnes, un passage déchiré, une gorge que les torrens ont ouverte et creusée. Au point le plus bas et le plus étroit du ravin, il y a un réservoir naturel d'eau de pluie où les chameaux et les Arabes s'abreuvent avec délices, malgré la couleur verdâtre et la mauvaise qualité de l'eau, car elle est peut-être pire que celle de Laghittah et d'Hammamât; elle est si fade, que j'éprouvai des nausées en la buvant, et je m'estimai encore une fois heureux de recourir à l'eau rouge, d'ailleurs si mauvaise, de mon outre réservée; le ballottement l'avait rafraîchie, c'était du moins un avantage.

Plus loin, on trouve encore d'autres puits; nous y couchâmes sans en goûter l'eau. Qui croirait que des Arabes passent là leur vie, en compagnie de quelques chèvres broutant des épines, et de leur chien, ami fidèle, dévoué au sort de ses maîtres? J'avais aussi amené mon chien, encore tout jeune et lourd sur ses pattes, mais de bonne race pour la garde, et que je voulais former à la marche; dès le second jour, le pauvre animal avait des ampoules aux pattes et pouvait à peine se tenir debout.

A la dernière couchée, je fis lever mon conducteur à minuit, malgré ses protestations; nous chargeâmes et partîmes au clair de la lune. Mon impatience d'arriver était extrême; cet homme n'ayant fait que mentir et retarder la marche depuis notre départ, je ne l'écoutais plus, et je le pressais comme si nous eussions été encore à une journée de Qosseyr. Nous y arrivâmes cependant de bon matin.

L'approche de la mer s'annonce de quelques lieues par l'abaissement des montagnes et par l'aplanissement des vallées d'où la mer s'est retirée; ce retrait des eaux indique un exhaussement opéré depuis la formation et le soulèvement du terrain qui sépare le Nil de la mer Rouge. L'étude géologique de cette contrée m'a paru intéressante sous plusieurs rapports, et j'ai recueilli des notes et des coupes dont un homme de la science pourra tirer parti.

Rien n'est plus triste que l'aspect de la mer et de cette plage aride et déserte, où la petite ville de Qosseyr semble se cacher derrière les dunes, et s'abriter sous le fort qui la domine. Onze canons font toute la défense de cette chétive citadelle où je n'ai pas aperçu un seul factionnaire; un brick de quarante hommes d'équipage suffirait pour prendre en un coup de main la forteresse et la ville. Celle-ci n'a d'ailleurs, pour toute population, que mille cinq cents habitans environ, et le port ne contenait, quand je l'ai vu, que sept à huit bâtimens, espèces de canges dont la voilure triangulaire ne se hisse

au mât qu'au moment de partir, ce qui ajoute à l'air d'abandon qui règne partout ici.

Les ressources du lieu sont en rapport avec sa population et sa faible importance commerciale. Hormis le poisson, tout ce qui peut servir à la nourriture, farine, viande, légumes, vient de Qenéh par convois de chameaux qu'on rencontre assez fréquemment sur la route. L'eau douce vient de six lieues de là; elle coûte fort cher, et son goût est fétide; c'est de l'eau de pluie corrompue et saumâtre, dont l'âcreté se communique au pain et à tous les alimens qu'elle a servi à cuire. Pour moi, qui comptais réparer un peu le mauvais régime de la route, j'éprouvai là une véritable déception; obligé pourtant de céder à la faim et à la soif, je ne le faisais qu'avec un extrême dégoût.

Le commerce de l'endroit consiste dans l'entrepôt et l'expédition des blés venus de Qenéh et envoyés dans l'Hedjaz, d'où l'on rapporte du café. Ce commerce est même aujourd'hui presque nul, depuis que le café de l'Hedjaz a pris une autre voie et qu'il devient rare en Égypte. Il faut que l'homme soit bien malheureux ou bien cupide pour venir habiter un pareil séjour: je me suis hâté de le quitter dès le lendemain, bénissant encore mon étoile de m'avoir laissé naître sous l'heureux ciel de France, où j'espère bien aussi mourir.

Je dois toutefois rendre justice et payer mon tribut de reconnaissance à l'agent consulaire de France à Qosseyr, dont le bon accueil et l'hospitalité m'ont, autant que possible, évité les inconvéniens de ce misérable pays. Il est Syrien, et se propose, il le dit du moins, de retourner sur ses vieux jours à Jérusalem, sa patrie. Notez qu'il a bien soixante ans. Du reste, il est parfaitement acclimaté depuis vingt-cinq ans de résidence, et il ne se doute pas que son eau est mauvaise, ce qui me fait croire qu'il mourra ici, comme tous les Syriens, Arméniens, Grecs et autres étrangers venus pour faire fortune et qui meurent en Égypte. C'est M. Mimaut qui a conféré à ce brave homme le titre d'agent consulaire, mais j'ignore le genre d'avantage qu'il en tire. Ses fonctions, du reste, ne l'occupent guère, et depuis son installation, qui date de dix ans, il n'a eu que rarement occasion de recevoir des voyageurs français; cependant il a fait bâtir à leur intention un logement très convenable, et l'on doit lui en savoir gré. Le registre où s'inscrivent les voyageurs auxquels il donne asile est à peu près blanc: j'y ai compté environ dix noms, ce qui fait une visite par an. Assurément, ce n'est pas trop pour la dépense et pour le profit. Il se nomme Élias, il est grand, maigre,

au nez long et pointu. Son confrère, l'agent anglais, au contraire, reçoit les voyageurs de l'Inde, fait de gros bénéfices, s'engraisse en un mot, comme l'attestent d'ailleurs son air d'importance et son embonpoint sphérique.

J'avais eu soin de congédier mon chamelier, à sa grande surprise, et d'en prendre un autre avec de nouveaux compagnons garantis par l'agent consulaire; cette fois, je fus bien servi, et nous revînmes à Qenéh en trois jours, non compris la station convenue d'une journée aux rochers sculptés d'Hammamât, où je complétai ma récolte hiéroglyphique.

En quittant Edfou pour Qosseyr, j'avais renoncé avec regret au voyage projeté des *mines d'émeraudes*. L'absence d'autorités locales et de garanties pour ma sûreté m'y obligeait, mais je souhaitais, par une sorte de scrupule de conscience, d'y revenir faire une nouvelle tentative, en m'appuyant de la recommandation du gouverneur d'Esné, que je devais rencontrer sur mon chemin. Mon regret et mon désir allaient toujours croissant, à mesure que je m'éloignais; c'était à en perdre le sommeil. Il s'agissait, en effet, de parcourir une route peu connue, et sur laquelle, suivant les cartes, je devais trouver des monumens égyptiens, et surtout de nombreuses inscriptions gravées sur les rochers et occupant une vaste étendue; c'était une riche moisson à faire. Le gouverneur d'Esné, que je vis en descendant, avait promis de me procurer, si je revenais, tous les moyens de faire le voyage avec sûreté; cette assurance me confirma dans mon projet, que j'ai exécuté, sans me douter des déceptions qui m'attendaient.

25 Mars 1841.

Enfin j'arrive de ces fameuses mines d'émeraudes après dix-sept jours passés dans le désert et cent cinquante lieues de marche. Le voyage de Qosseyr, auprès de celui-là, n'est qu'une partie de plaisir, et peu de gens se doutent de ce qu'il coûte d'ennuis, de privations et de fatigues. Toutes les intempéries des climats extrêmes m'ont assailli. De grandes chaleurs le jour et de grands froids la nuit; le vent, la poussière, la brume et la pluie; de l'eau putride, du biscuit moisi, une marche très pénible, soit à dos de chameau, soit à pied, tel a été mon régime habituel. J'étais une partie du temps obligé de descendre pour exciter les bêtes et les gens également paresseux; les Ababdehs, m'ayant fait payer les chameaux à la journée, mettaient dans la marche le plus de lenteur possible, et je ne saurais dire tout le mauvais sang que j'ai fait, tout ce que j'ai dépensé de colère dans ce

voyage qui, de plus, me coûte fort cher, malgré ou plutôt à cause de la protection du gouverneur. En passant à Esné, j'étais allé le prévenir de mon projet, et il m'avait remis une lettre pour le cheik des Ababdehs, demeurant à Rédésyéh, lieu de départ. Cette lettre lui enjoignait de m'accompagner en personne et de me ramener à ma barque sain et sauf, moi, mes gens et mon bagage, le rendant responsable de ce qui pourrait m'arriver de fâcheux. C'était plus que je n'avais demandé; une simple recommandation eût suffi, tandis que j'ai dû héberger mon satellite et payer 20 piastres par jour l'honneur qu'il me faisait. Ce cheik venait de se mettre en bonne odeur auprès du gouvernement en assassinant son oncle, chef révolté d'une tribu voisine. C'est sous une pareille sauve-garde que je me suis mis en route; je le savais, mais, craignant encore plutôt son avarice que sa cruauté, j'avais pris mes précautions. Du reste, ces gens se sont assez bien comportés, les conventions étant réglées d'avance; mais ils m'ont tenu le plus long-temps possible en route, se levant tard, se couchant tôt, marchant du pas le plus lent et ne tenant aucun compte de mes observations ni de mes menaces; plusieurs fois même il y eut entre nous des querelles assez vives, et je dois dire que, s'ils m'ont volé de moitié, ils l'ont fait avec une apparence d'égards digne de ces brigands italiens qui dévalisent les voyageurs en les traitant de *seigneuries* et d'*excellences*.

La route que j'avais à parcourir étant beaucoup plus longue et plus difficile que celle de Qosseyr, j'ai dû prendre huit chameaux ayant chacun son conducteur, un *sakka* ou porteur d'eau, pour veiller au chargement des outres et à la distribution économique du liquide; enfin un *kabir* ou guide. Le porteur d'eau, vieux bédouin grisonnant et jadis brigand du désert, avait pillé et tué maintes fois; il s'en vantait et mangeait encore de la chair crue comme un sauvage. Je l'ai vu dépecer à belles dents toute une épaule de mouton et en ronger l'omoplate. Le kabir marchait toujours en avant; c'était un dévot tenant le chapelet d'une main, la lance de l'autre, et grommelant nuit et jour des prières. Il veillait tandis que nous dormions, et, infatigable à la marche, le nez au vent, il nous guidait avec une sûreté rarement en défaut, à travers les sinuosités d'une route dont la trace était souvent effacée par les pluies. Cet homme m'a été fort utile, car, sans lui, nous nous fussions vingt fois égarés, même avec la boussole dont je m'étais muni et avec les cartes qui sont fausses. Le pays présente un labyrinthe de vallées et de montagnes engrenées les unes dans les autres et suivant les directions les plus diverses,

souvent sans issue, de manière qu'une fois perdu, il faudrait, pour regagner le Nil, non-seulement se diriger à l'ouest, mais consulter la pente générale du terrain, et mieux, prendre en ligne droite à travers des gorges profondes, gravir ou tourner au plus près des montagnes infranchissables..... Que Dieu préserve tout voyageur d'une pareille situation!

Quant au cheik, je le répète parce que cela me tient à cœur, il m'a été parfaitement inutile, mais j'ai dû le subir; il fallait en effet, d'une façon ou d'autre, payer son tribut à la horde des Ababdehs et à leur chef. C'est, au surplus, une honte pour un gouvernement qui prétend à la civilisation que d'offrir si peu de sécurité aux étrangers dès qu'ils s'écartent du Nil, dont les rives elles-mêmes ne sont pas partout également sûres.

J'aurais probablement supporté moins amèrement les lenteurs et les inconvéniens du voyage, si les résultats archéologiques que je m'en promettais m'eussent procuré un dédommagement; mais, je dois le dire à mon éternel regret, je n'ai rencontré dans tout le parcours de cette longue route qui menait à l'ancienne Bérénice qu'un seul monument égyptien, et encore sa position, à une journée du Nil, m'eût-elle permis d'y aller et de revenir en trois jours. Mais les cartes indiquent, à une ou deux stations plus loin, une longue suite de rochers portant des inscriptions hiéroglyphiques; j'allai jusqu'au lieu présumé, et, ne trouvant rien, je continuai de poursuivre ma chimère jusqu'aux *monts Zabarah*, où, pour comble de disgrace, je ne trouvai ni inscriptions, ni monumens, ni même d'émeraudes, ce qui du moins eût payé les frais du voyage.

Ces mines, successivement ouvertes et abandonnées par les Egyptiens, les Grecs et les kalifes, et plus récemment par Méhémet-Ali, ne paraissent pas avoir jamais produit d'émeraudes de quelque valeur. Aujourd'hui, c'est tout au plus si l'on rencontre, en cherchant beaucoup et en fouillant les veines de mica et de quartz qui leur servent de gangue, quelques parcelles de primule d'émeraude, et la seule que j'aie trouvée n'excède pas la grosseur d'une petite tête d'épingle. S'il en est ainsi de tous les gisemens de pierres précieuses, je ne m'étonne plus de leur excessive cherté, car la moindre pierre doit représenter bien des journées d'ouvriers. Je n'engagerai donc personne à chercher fortune ici, à moins que les hautes montagnes accumulées de ce côté, et si variées dans leur composition, ne renferment quelque autre richesse minérale inexploitée, ne fût-ce que le plomb, qui devient or dans le commerce. Cette variété de terrains

a pour base l'élément dit primitif ou plutôt volcanique, en partant du grès voisin d'Edfou et passant tour à tour des schistes aux granits, de ceux-ci aux trapp, serpentine, basalte, et à leurs composés, qui semblent n'avoir été dans leur état primitif qu'un limon jeté hors de terre à l'état de boue, remué et durci à différens degrés par le feu subjacent; le tuf volcanique apparaît aussi au centre de cette région montagneuse, où il montre çà et là ses dômes culminans. La pente générale des vallées se dirige vers le Nil, et ce n'est qu'aux approches de la mer Rouge, entre le Gebbel-Zabarah et Sekkêt, situé à une journée vers le sud, que le versant des vallées prend une direction opposée en inclinant vers la mer Rouge et l'est. La mer n'est qu'à une journée de Sekkêt, auprès du Gebbel-Kébrîjt (la montagne de soufre), dont elle baigne, le pied et dont la présence achève de caractériser la formation plutonienne et volcanique du terrain compris entre le Nil et la mer.

Du Gebbel-Zabarah j'ai voulu poursuivre encore jusqu'à Sekkêt; c'était une journée de plus, et il n'a tenu qu'à mon excessive fatigue et au dépit d'être vainement venu de si loin, que je ne continuasse jusqu'à la montagne de Soufre. Qui sait même où je me serais arrêté, une fois lancé? Mais je ne pouvais plus me tenir, ni debout, ni assis, et déjà les nuits ne suffisaient plus à réparer mes forces. Je fis donc de Sekkêt mon point d'arrêt. Il y avait là aussi des mines d'émeraudes, dont l'exploitation paraît avoir eu quelque activité du temps des Grecs. Ils y ont laissé deux petits temples ou spéos de style dorique, taillés dans le tuf, et un certain nombre de maisons appartenant aux ouvriers mineurs, et bâties avec une régularité, un soin remarquable. Les auteurs des cartes que j'ai sous les yeux ont appelé ce lieu Sekkêt-Beudar-el-Kébir, et en font une ville ruinée; cela est aussi vrai que les inscriptions hiéroglyphiques indiquées pour la mystification des pauvres voyageurs. Au sujet des prétendues inscriptions, j'ai vu, il est vrai, en plusieurs endroits, des images de barques ou de chameaux, grossièrement tracées sur quelques roches, mais ce n'est pas là ce qu'on appelle des inscriptions hiéroglyphiques. Je dois même ajouter qu'à partir de quelques heures, au sud du petit temple égyptien que j'ai mentionné en commençant, les rochers ne présentent plus aucune surface qui permette d'y rien graver, leur composition n'offrant que des matériaux feuilletés ou délités par fragmens cubiques de petites dimensions.

Les deux petits temples-spéos de Sekkêt n'ont été qu'ébauchés, sans autre ornement qu'un simulacre de globe, avec les uræus

sculptés sur le tympan cintré des portes; cela forme, avec les colonnes doriques, une triple anomalie digne de l'époque et de ceux qui ont bâti ces édifices. Ces grottes m'ont fourni, la première, une inscription grecque, tracée en rouge et indéchiffrable; la seconde, quatre inscriptions gravées en creux sur le bandeau de sa double porte d'entrée. Je n'ai pu copier ces inscriptions qu'avec beaucoup de peine, et il s'y trouve même des lacunes; mais M. Letronne, à qui je les envoie, saura les rétablir en les traduisant, si déjà il ne l'a fait, car Belzoni, Cailliaud, Wilkinson et d'autres voyageurs ont dû les copier avant moi.

C'est donc là tout ce que j'ai trouvé d'antique sur ce point, et il m'a fallu, pour si peu de chose, faire une marche de neuf jours consécutifs et en avoir autant en perspective, et je ne me suis pas pendu! Hélas! non; je n'ai pas juré, je n'ai pas crié : *A bas le gouvernement!* Mais par une grace d'état sans doute, avec résignation, j'ai de nouveau plié bagage et rebroussé chemin, méditant philosophiquement sur les déceptions de la vie.

Le petit temple, seul monument égyptien qui se trouve à une journée du Nil, a été creusé dans le roc, avec un portique bâti de pierres de taille, sous le règne du père de Sésostris, Ménephtah Ier. J'ai copié la majeure partie de la décoration de cet édifice, notamment une grande inscription hiéroglyphique, portant la date de l'an IX du règne de Pharaon. On remarque dans les cartouches renfermant le nom propre de ce prince cette figure parfaitement conservée du dieu à longues oreilles et au bec recourbé, qui, dans presque tous les monumens, se trouve martelée, comme si pendant le règne de Ménephtah le culte de ce dieu eût été supprimé. Cette figure est d'ailleurs très rare sur les monumens des autres époques; Champollion l'appelle *Seth*. — J'ai vainement cherché, à la station qui précède celle-ci, les restes d'un monument signalé par M. Wilkinson, et offrant la légende d'un très ancien roi nommé *Amon-t-óukh*, frère supposé d'Aménophis-Memnon (Danaüs). Ou ce monument n'existe plus, ou j'ai mal cherché. Le savant voyageur anglais le cite, du reste, comme offrant peu d'intérêt : cela me console.

Revenu à Edfou, je voulais faire à tous mes Arabes une réduction de paie calculée sur le temps qu'ils m'avaient volé; cela revenait à un tiers du total, et faisait une assez forte somme; mais, le hakem et nulle autorité n'étant sur les lieux, j'ai dû passer par les fourches caudines, n'ayant d'autre satisfaction, si c'en est une, que de maudire cette canaille, et de la menacer de porter plainte, vaine menace que j'ai

oubliée une fois parti. D'ailleurs, je me trouvais si heureux d'être revenu et de pouvoir m'étendre indéfiniment sur mon matelas de coton, que je m'absorbais dans cette jouissance, et que je restais indifférent à tout le reste; je dois dire pourtant que ce bonheur même n'était pas sans mélange, car mes rêves, véritables cauchemars, me reportaient constamment dans le désert; je voyais sans cesse devant moi des vallées sans fin, un horizon sans bornes, et je me réveillais épouvanté.

Je ne sais si d'après les détails qui précèdent vous avez pu vous faire une idée juste du désert, de ses ennuis et du mode de transport. Je ne connais rien de plus pénible et d'une monotonie plus abrutissante que cette manière de voyager au pas égal et silencieux du chameau. Son allure fatigante donne au corps, qui fléchit sur lui-même, un balancement rude qui ne permet ni de prendre des notes, ni même de lire. L'œil et l'esprit sont également fatigués de cette continuité de plaines ou de vallées se succédant les unes aux autres pendant des journées sans fin. Vous arrivez à l'horizon, et devant vous reparaît un horizon semblable. L'ennui d'une grande route en diligence n'est rien auprès de celui-là. Le désert, toutefois, n'est pas aussi dépourvu de variété qu'on pourrait le croire, surtout quand on passe des plaines dans la région montagneuse, où les accidens pittoresques se produisent par intervalles. Vous voyez de noirs sommets, des crêtes bizarrement découpées, s'échelonner dans le lointain et se perdre dans l'azur de l'air; l'imagination cherche des géans au fond des sombres précipices, et voudrait remettre en action la guerre des titans et des dieux, mais Pélion sur Ossa ne seraient que des collines auprès des énormes montagnes qu'ici les feux de la terre ont soulevées contre le ciel.

Ce qui ajoute encore au caractère grandiose de ces lieux, c'est une végétation tellement abondante en certains endroits, qu'on se croirait dans un pays riche et fertile. Devant un tel spectacle, je n'ai plus taxé de mensonge les peintres qui nous ont représenté le désert peuplé de grands arbres, et je rends la justice qu'ils méritent aux Mola, aux Carrache et aux Poussin. J'ai été surpris, je l'avoue, d'une pareille végétation. On y voit en effet des arbres de toutes les grandeurs et de tous les âges, un peu disséminés, il est vrai, mais assez nombreux pour offrir, à quelque distance, l'aspect de vastes fourrés, tandis que le sol est couvert d'épaisses touffes d'absinthe, d'hysope, de petite camomille et d'autres plantes dont l'éclatante verdure contraste avec le sable et l'aridité du sol qu'elles

recouvrent. Cette végétation est due aux averses qui tombent tout au plus une fois dans l'année, mais avec une telle abondance, qu'elles forment des torrens, balayant tout sur leur passage, enlevant hommes et chameaux, quand il s'en trouve, et déracinant les arbres. Les plantes qui ont fléchi sans rompre, les arbres qui ont résisté au choc, puisent dans cette espèce de fléau les élémens d'une nouvelle vigueur.

Redescendu de Qenéh à Siouth, j'en partis le lendemain de Pâques pour le Caire, avec l'intention de m'arrêter en quelques endroits afin de compléter mes documens archéologiques; mais de nouvelles contrariétés m'attendaient du côté de Mellaouy-el-Arich, au village d'Ajy-Kandyl, voisin des ruines de Psinaula. J'avais dû, lors de mon dernier passage, abandonner mon travail presque achevé à cause des menaces que me faisaient les habitans de l'endroit. Ils prétendaient me reprendre l'or que j'allais, selon eux, faire chaque jour à la montagne, et, sous ce prétexte, ils m'auraient pillé; ils sont connus pour leur méchanceté. En quittant ces lieux, je comptais bien y revenir, et j'y fis effectivement arrêter ma barque il y a quelques jours. Hélas! cette fois, c'était bien pis; le village était en révolte; les femmes, enfans et bestiaux, réfugiés au désert; les hommes armés, et prêts à l'attaque comme à la défense. Le gardien de nuit qu'il m'avait fallu prendre parmi eux, commença par exiger un salaire excessif, et, sur ma réclamation, d'autres vinrent, tenant les propos les plus hardis et les plus sanglans contre le pacha, contre les Francs, et menaçant de piller ma barque, ou au moins de prendre mon âne, si je ne les satisfaisais pas. Déjà ils avaient dit que je méritais la mort pour ne leur avoir pas encore offert la pipe, le café et l'eau-de-vie. Ils prétendaient aussi m'escorter à la montagne au nombre de dix, et pour une somme exorbitante, ajoutant que, si je m'avisais d'aller seul aux monumens, je n'en reviendrais pas. Leurs discours à main armée n'étaient rien moins que rassurans, et quoiqu'il m'en coûtât de renoncer à mon projet pour une demi-journée de travail, je jugeai prudent de gagner le large, non sans une lutte préalable et qui faillit devenir sanglante; il fallut néanmoins payer le garde de nuit et transiger, pour tirer, des mains des uns, mon âne, des mains des autres, la corde de ma barque, qu'ils ne voulaient point lâcher. Une fois libre, je leur adressai deux coups de fusil à balles; mais ils s'y attendaient et avaient disparu dans les blés.

Je dus passer sans toucher à Mellaouy, où la peste faisait de grands ravages; ainsi, je naviguais entre deux fléaux. La nuit suivante, j'eus

encore une alerte; je m'étais arrêté auprès des ruines d'une ancienne ville au sud de Minieh (Koûan-el-Ahmar), où il y a des tombeaux très anciens que je voulais visiter le lendemain; mais vers minuit (c'est l'heure des crimes), je fus éveillé par des bruits confus. Des voleurs nus se tenaient blottis derrière des masures, se disposant à venir, en plongeant, faire main basse à bord. Bientôt une grêle de pierres vint tomber sur la barque, et quelles pierres! des rochers capables de la faire sombrer. Il fallut déguerpir au plus vite, n'ayant pas à mes ordres une compagnie de tirailleurs à dépêcher dans les buissons. Dans la bagarre, j'ai dû abandonner mon chat qui s'amusait au bord de l'eau, et que ces barbares auront éventré pour lui prendre son or : les chats des Francs ont ce privilége dans leur opinion.

Je vais, pour en finir, vous raconter une autre aventure où se montre encore l'insolence des Arabes, toujours croissante depuis que l'autorité du pacha est en déclin. Ici, je n'ai été que témoin, mais le fait intéressera mes compatriotes ; le voici en peu de mots : M. Prisse, architecte français, habite Louqsor depuis plusieurs années; il n'était pas dans les bonnes graces du *naser* (percepteur de l'impôt), et devait au gouvernement turc une petite somme pour un achat de blé qu'il avait voulu semer. Le naser fit réclamer d'un Copte prête-nom de M. Prisse la somme due; le Copte dit qu'on s'adressât à ce dernier, mais on ne l'écouta point, et il fut mis en prison. M. Prisse envoya son domestique réclamer le prisonnier et annoncer le paiement demandé; le domestique fut à son tour saisi, bâtonné et jeté en prison. M. Prisse se rendit alors chez le naser, qu'il trouva entouré d'Arabes, de cheiks et d'amis; il lui demanda pourquoi il avait agi de cette manière. Le naser lui répondit : *Qu'est-ce que cela te fait, chien?* M. Prisse, qui tenait un petit bâton à la main, en donna sur le visage du naser; celui-ci voulut riposter, une lutte s'engagea, et M. Prisse, attaqué de toutes parts, se défendit d'abord, il déchira même d'un coup de poignard le bras d'un des assaillans; il succomba sous le nombre et aux coups de bâton, fut enchaîné et jeté en prison à côté du Copte et de son domestique. Il y avait alors en ce moment à Louqsor un artiste français, M. de Vergennes, qui, apprenant d'un domestique effaré que M. Prisse était en péril, prit un fusil et se dirigea vers la maison du naser; mais il fut assailli en chemin par une foule d'Arabes furieux : on le désarma, on le battit, on lui arracha la barbe; enfin, sans qu'il pût savoir ce dont il s'agissait, car il ne connaît pas un mot de la langue, il fut enchaîné et mis en prison à côté de M. Prisse.

Le gouverneur d'Esné, informé de l'évènement par des récits mensongers, manda vers lui le naser et ses partisans, et envoya une barque avec un chef de cavas chercher M. Prisse et son compagnon; ils furent laissés dans les fers, transportés ainsi sur la barque et conduits à Esné, où j'étais précisément alors, de retour de mon voyage aux *mines d'émeraudes*. Je vis arriver la barque, j'y descendis aussitôt, et je trouvai M. Prisse et M. de Vergennes la chaîne au cou, et près d'eux, attachés aux mêmes fers, le Copte et les autres Arabes à leur service. Je ne saurais dire combien cette vue me fut pénible; je me hâtais d'aller réclamer auprès du gouverneur la mise en liberté de mes compatriotes, quand un envoyé vint de sa part les dégager et les inviter à se rendre auprès de lui. Ces messieurs refusèrent par le motif qu'ils avaient été amenés de force et qu'ils entendaient ne rendre compte de ce qui s'était passé qu'à l'agent consulaire de France, qu'ils avaient mandé à Louqsor, où ils voulaient retourner immédiatement. Le gouverneur, que j'allai voir, m'assura que ces messieurs étaient libres de rester ou de partir, ajoutant qu'il était l'ami de M. Prisse, et qu'il aurait désiré entendre de lui-même le récit des faits pour en rendre compte à son gouvernement. M. Prisse resta jusqu'au lendemain; je partis le soir même, ramenant à Louqsor M. de Vergennes, qui, peu de jours après, redescendit au Caire. L'agent consulaire de Qenéh vint à Louqsor, où il rédigea un rapport qui vient d'être envoyé au consul-général à Alexandrie; M. Prisse et M. de Vergennes ont aussi adressé leur plainte, et j'ai, de mon côté, rendu compte de ce que je savais de l'affaire.

En résumé, la chose est grave. Deux Français ont été violemment saisis, meurtris de coups et jetés dans les fers par un agent subalterne de l'autorité turque : une satisfaction éclatante sera demandée et obtenue; mais il résulte de tout ceci que, si l'on n'y met ordre, l'Égypte ne sera bientôt plus abordable aux Européens.

NESTOR L'HÔTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1841.

Méhémet-Ali s'est empressé d'accepter la nouvelle investiture que la Porte lui a octroyée sous l'inspiration des puissances. Rien de ce qui pourrait blesser, irriter, révolter un Européen, n'a été épargné au vieux pacha dans l'hatti-shériff du jeune sultan. Le langage en est superbe et dédaigneux, les concessions en sont très limitées; le vainqueur de Nézib ne pourra pas nommer un général de brigade; les lois organiques de la Turquie seront obligatoires pour l'Égypte; l'armée égyptienne ne pourra pas dépasser dix-huit mille hommes; en un mot, Méhémet n'est qu'un pacha de l'empire qui transmettra à son fils l'administration de l'Égypte, si toutefois il ne plaît pas à la Porte de déclarer qu'il a violé une des clauses de la concession et encouru la déchéance.

Un Européen aurait probablement repoussé une concession qui ressemble à un outrage; vieux guerrier, il se serait indigné à la pensée de se prosterner ainsi sous le talon d'un prince imberbe et impuissant. Méhémet-Ali n'a pas eu l'air d'hésiter; il a fait publier l'hatti-shériff avec pompe et solennité, sauf à régler plus tard la quotité du tribut et à déployer toute son habileté dans les voies souterraines et tortueuses du sérail.

Nous le disions il y a long-temps; Méhémet-Ali est avant tout un Turc; il s'est résigné sans honte comme sans regret apparent. Ce qui aurait pu blesser un Européen lui est indifférent. La parole hautaine de la chancellerie du sultan lui paraît chose toute naturelle et sans importance. La forme n'est rien pour lui, il ne s'attache qu'au fond. Les concessions sont très limitées sans doute; on pourra les élargir plus tard, de gré ou de force, lorsque l'occasion sera favorable, le danger nul, le succès certain. Il faut attendre : savoir attendre, c'est le grand secret de la politique orientale. A l'aide de ce moyen, si on ne vit pas toujours avec honneur, avec éclat, on vit du moins long-temps.

Méhémet-Ali a promptement accepté; il n'a pas moins mûrement délibéré, et plus d'une fois hésité. Sa profonde dissimulation et son calme apparent n'ont pas caché à des yeux clairvoyans les incertitudes de son esprit. Si nous sommes bien informés, aucune des chances que lui offrait l'état actuel des affaires en Europe et en Orient n'a échappé aux calculs du pacha. Peut-

être même la pensée d'une lutte nouvelle l'aurait-elle emporté dans son esprit, si son âge ne lui commandait pas la prudence et le repos, si les talens et les goûts d'Ibrahim étaient plus en rapport avec les conceptions hardies et profondes de son vieux père.

Méhémet-Ali a considéré que le hatti-shériff, quelles qu'en soient d'ailleurs les clauses et la teneur, lui faisait octroi du point capital, la possession héréditaire de l'Égypte. Il a pris acte de la concession. Le voilà légitime aux yeux de ceux qui cherchent la légitimité plus encore dans les parchemins que dans les faits. Si le sultan fait trop valoir les droits du souverain, Méhémet-Ali trouvera dans l'hatti-shériff le droit de résistance qui appartient à un vassal reconnu. Méhémet-Ali serait le duc de Bourgogne de la Porte, et il n'est pas probable que les Turcs trouvent dans leurs sultans l'habileté des rois de France.

Méhémet-Ali a d'ailleurs pensé, dit-on, que sa résistance dans ce moment n'aurait fait que resserrer les liens qui unissaient les signataires du traité du 15 juillet, et confirmer ce protectorat armé de l'empire ottoman qu'ils s'étaient arrogé, et dont la France paraissait plus que jamais décidée à ne pas trop s'émouvoir. Il a craint de se trouver de nouveau tout seul aux prises avec les quatre puissances. Le pacha a compris qu'il fallait attendre des occasions plus propices; que l'Orient était gros d'évènemens, de vicissitudes, de catastrophes; que tout effort prématuré ferait en quelque sorte avorter l'avenir et empêcherait d'en profiter; que le rôle le plus habile dans ces circonstances est celui de spectateur, non de spectateur oisif et niais, mais de spectateur intelligent qui a l'œil à tout, qui répare ses forces sans bruit, et se prépare en silence à profiter de tous les incidens favorables. Si l'âge ne le trahit pas, Méhémet-Ali fera encore parler de lui.

Quoi qu'on pense de la politique du pacha, toujours est-il que l'affaire égyptienne doit être considérée comme finie. Ce n'est pas en Égypte que s'agite dans ce moment la question d'Orient; c'est ailleurs.

C'est sur l'île de Candie, c'est vers la Syrie, c'est sur toutes les provinces de l'empire ottoman où à côté du croissant s'élève la croix, c'est partout où l'Europe se trouve directement représentée par des populations chrétiennes, c'est là où notre civilisation reconnaît les enfans de cette Grèce qui l'a nourrie de son sein et bercée de ses chants harmonieux, que se fixent de nouveau tous les regards; des hommes religieux, des amis de l'humanité de tous les pays, de toutes les opinions, donnent le signal. Si la lutte se prolonge, si les faits sont autre chose qu'une révolte éphémère, si, comme dans la première révolution grecque, il y a durée, persévérance, dévouement, sacrifice, n'en doutons pas, l'issue sera la même. L'élan se propagera de proche en proche; il ne sera ni anglais, ni allemand, ni français; il sera européen; il pénètrera peu à peu dans les cabinets; la froide diplomatie, la dédaigneuse politique, s'en moqueront, elles ne seront pas moins contraintes de le suivre; et, dût-elle voir se renouveler ce combat de Navarin dont nul ne voulait repousser la gloire ni accepter la responsabilité, ce combat livré en réalité, comme nous le disait un illustre amiral, par l'opinion publique dont *on re-*

doutait les sifflets, la Porte devra encore une fois, sous une forme ou sous une autre, signer l'émancipation du chrétien.

On aurait tort, ce nous semble, de vouloir solliciter l'intervention immédiate des gouvernemens. Si le mouvement n'est pas sérieux, la démarche serait repoussée, et les cabinets, qui, dans ce moment, veulent avant tout le *statu quo,* donneraient avec plus d'empressement encore à la Porte le conseil, peut-être les moyens, de le comprimer. S'ils n'osaient pas lui prêter des hommes, leurs scrupules ne seraient pas les mêmes pour des secours moins faciles à reconnaître.

Si le mouvement est sérieux, il faut le laisser grandir et se développer. La Porte n'a pas les moyens de réprimer un mouvement sérieux. Les succès fussent-ils divers, incertains, peu importe; il n'est pas nécessaire de faire subir aux Turcs de sanglantes défaites, de remporter sur eux de brillantes et décisives victoires. Nous ne portons pas nos espérances si haut. Ce qui importe, c'est de lutter, de lutter sans cesse, avec une courageuse opiniâtreté. Le temps et la durée sont pour les bonnes causes : aujourd'hui plus que jamais. Le jour viendra où l'Europe entière assistera à ces combats, en spectatrice pleine d'anxiété et d'impatience, prête à s'élancer dans l'arène. C'est alors que l'intervention des gouvernemens sera opportune, car l'opinion publique les dominera tous également; ils seront contraints d'agir, et ils n'oseront pas agir trop mal.

Aujourd'hui leur intervention, à supposer qu'elle eût lieu, ne servirait qu'à tout rapetisser et à tout gâter. D'un côté, il serait plus que difficile dans ce moment d'obtenir des cinq puissances une intervention unanime, quelque peu sincère et désintéressée; d'un autre côté, toute intervention particulière de l'un ou de l'autre des grands états européens serait un fait de la plus haute gravité. La moindre conséquence qu'il pût produire serait d'entretenir un esprit de défiance et de soupçon qui obligerait chaque puissance à se tenir debout, tout armée, toute prête au combat. Et comme un pareil état de choses serait onéreux et antipathique à l'esprit du siècle, des explications seraient demandées, seraient données, et ne tarderaient pas à se convertir, sous la main souple et complaisante de la diplomatie, en je ne sais quelle convention dont sans doute la cause de la religion et de l'humanité ne pourrait pas s'enorgueillir.

Les affaires de l'Orient pourraient en effet se prêter à des solutions très diverses. Pour ne parler ici que de Candie, que pourrait-on espérer dans ce moment, lorsqu'il n'est pas encore prouvé qu'il est impossible à la Porte de ressaisir, avec ses moyens, la domination paisible de cette île? La réunion de l'île au royaume de Grèce? Dans ce moment, ce n'est qu'un rêve. L'Angleterre en particulier s'y opposerait de toutes ses forces, et sa résistance embarrasserait fort tous ceux qui n'ont cessé de proclamer l'intégrité de l'empire ottoman. Après avoir, au nom de ce principe, violemment enlevé la Syrie à l'administration régulière du pacha, enlèverait-on aujourd'hui Candie à la Porte, parce que quelques milliers de chrétiens y sont en révolte contre l'autorité du sultan?

Imaginerait-on pour les Candiotes une sorte d'hospodorat sous la protection de je ne sais quelle puissance, de l'Angleterre, de la Russie? Est-ce la France qui pourrait consentir à pareil arrangement? Et à supposer que la France pût oublier à ce point ses intérêts et sa dignité, est-ce là ce qu'il faut désirer pour les Grecs? Nous préférerions un pacha turc à un proconsul anglais, à un hospodar que la Russie tirerait du Phanar. La tyrannie du premier serait plus facile à contenir; il serait aussi plus facile un jour de l'expulser.

Bref, dans ce moment, on ne pourrait rien espérer d'honorable et de décisif pour ces populations. Elles n'ont pas encore acquis des titres suffisans, aux yeux de la politique du moins, pour aspirer soit à l'indépendance, soit à l'incorporation dans le royaume de Grèce. Il faut d'autres épreuves, une plus longue résistance; il faut que les faits qui ne sont jusqu'ici que partiels, isolés, puissent se lier, se coordonner, s'unir dans une cause commune; il faut que le cri de l'humanité retentisse dans l'Europe entière, que l'opinion publique, profondément émue, se lève dans toute sa puissance et impose silence aux sarcasmes de la politique et aux clameurs des intérêts matériels. C'est aux particuliers, aux hommes intelligens, riches, habiles de toutes les opinions, de tous les pays, qu'il appartient, à cette heure, de venir en aide à la cause de l'humanité et de la religion. Le rôle des gouvernemens commencera plus tard. Les gouvernemens ne doivent pas toujours précéder l'opinion; s'ils doivent souvent essayer de l'éclairer et de la diriger, ils doivent aussi plus d'une fois l'attendre et la suivre.

L'état incertain et périlleux de l'Orient doit influer sur les négociations entamées à Londres à l'effet de faire rentrer la France dans le concert européen. Nous le reconnaissons, l'affaire égyptienne étant terminée, et le pacha ayant solennellement accepté les concessions de la Porte, la France jouerait le rôle de don Quichotte, si elle se préoccupait plus que le pacha lui-même des intérêts de Méhémet-Ali. La France n'a plus aujourd'hui à s'occuper que de ses propres intérêts et de tout ce qui peut toucher à l'équilibre européen, et cela en présence des faits nouveaux qui se sont montrés en Orient, et qui pourraient d'un instant à l'autre y prendre un développement inattendu.

Une crise venant à éclater en Orient, nous ne pourrions y rester étrangers sans abaisser notre pays au-delà de ce que pourraient supporter les esprits les plus humbles. Dès-lors deux voies nous sont ouvertes : l'action isolée ou le concert européen. L'alliance particulière de la France avec telles ou telles puissances, c'est probablement la solution que la question recevra un jour, du cours des évènemens, par la force des choses. Mais, dans ce moment, ce serait un rêve que d'y penser. Aujourd'hui, en repoussant le concert européen, la France demeurerait isolée; elle garderait la position qu'elle a prise, qu'elle a eu raison de prendre et de garder jusqu'ici. La question est donc de savoir si elle doit la garder encore, l'Orient étant devenu le théâtre de luttes nouvelles et qui intéressent éminemment les populations chrétiennes, ces populations que la France a toujours protégées.

Si la lutte, comme nous le disions et comme nous aimons à l'espérer, se prolongeait, si le sang de nouveaux martyrs de la civilisation et du christia-

nisme soulevait enfin l'Europe indignée, que ferait la France isolée? Son isolement aurait, par une conséquence toute naturelle, resserré les liens des quatre puissances. Un pacte nouveau et plus intime serait probablement signé sous l'influence des alarmes qu'exciterait la France isolée et armée. Ce pacte ne serait rompu que le jour où des intérêts incompatibles viendraient à détacher la Russie de l'Angleterre. Ainsi, à moins de rompre en visière à l'Europe, l'isolement maintenu aujourd'hui ne serait qu'une politique expectante et d'observation jusqu'au jour d'une rupture possible entre l'Angleterre et la Russie.

C'est là une politique qui peut en effet se concevoir. Elle a ses avantages, elle a aussi de graves inconvéniens. Elle éloigne de nous, à la veille peut-être d'évènemens majeurs, l'Autriche et la Prusse, lorsqu'il est notoire qu'elles n'ont rien omis pour amener un rapprochement, rapprochement dont lord Palmerston (nous ne disons pas l'Angleterre) se souciait assez peu, et la Russie moins encore. Mais le ministre anglais, comme le cabinet russe, n'ont pas osé donner un libre cours à leurs antipathies, à leurs rancunes ou à leur ambition.

Si la question d'Orient était ajournée pour long-temps, la France pourrait sans inconvénient ajourner toute résolution et demeurer isolée. Elle le pourrait encore si une crise venant à éclater en Orient, et les quatre puissances intervenant sans elle, elle était décidée, dût-elle troubler profondément la paix du monde, à jouer seule le rôle que ses intérêts et sa dignité lui commandent. Hors de ces deux hypothèses, nous l'avons déjà dit, et nous le répétons aujourd'hui, en présence des affaires d'Orient, la politique de l'isolement ne serait plus ni digne ni sérieuse.

Nous insistons sur les affaires d'Orient, car, dussions-nous être pris en pitié par les hommes d'état, nous le dirons : une pensée d'humanité, de liberté, de christianisme, nous préoccupe. Nous ne savons pas si le mouvement qui agite celles des provinces de l'empire ottoman qui recèlent dans leur sein les élémens de la civilisation européenne, est de nature à pouvoir faire éclore et fructifier ces germes; mais, ce qui est certain, c'est qu'en secouant leurs chaines et en levant le bras contre leurs oppresseurs, les chrétiens de l'Orient tournent avec anxiété leurs regards vers l'Europe. Aperçoivent-ils quelques marques d'intérêt, quelques lueurs d'espérance? leur courage s'anime, leurs efforts redoublent, la voix des chefs est entendue, les esprits incertains se déterminent, les hommes faibles se rassurent. Qu'ils désespèrent au contraire de nous, que l'Europe leur apparaisse insouciante de leurs souffrances, sourde à leurs plaintes, indifférente au succès de leurs efforts, le découragement les saisit, et le sabre du Turc ne rencontre que quelques hommes désespérés et des masses abattues et résignées.

Or certes on peut, sans vanité nationale, affirmer qu'entre toutes les puissances européennes c'est sur nous que se portent avec le plus d'espérance les regards de ces populations opprimées. Quoi qu'on fasse, le monde n'oubliera jamais que l'or et l'épée de la France n'ont pas manqué aux peuples qui travaillaient sérieusement, en temps opportun, à leur affranchissement. Aux États-Unis comme dans la Suisse française, dans la Suisse française comme en Grèce, on ne peut songer à l'indépendance du pays sans se rappeler l'in-

tervention de la France. Ajoutez que les populations chrétiennes de l'Orient sont accoutumées depuis des siècles à compter sur la protection française. Il y a là des traditions qui remontent aux croisades.

Qu'arrivera-t-il si ces populations apprennent que la France demeure isolée, que les mouvemens de la Bulgarie, de la Thessalie, de l'île de Candie, de la Syrie, ne l'ont pas déterminée à prendre part aux décisions de l'Europe, à faire entendre de nouveau sa voix dans ces conférences où, à tort ou à raison, on décide aujourd'hui de la destinée des peuples qui ne peuvent pas seuls braver le monde entier? Croiront-elles, ces populations, que la France, bien qu'isolée, écoutera leurs plaintes et interposera au besoin son épée entre le bourreau et la victime? Ou bien ne penseront-elles pas que l'isolement n'est autre chose qu'une complète inaction, qu'un abandon fait aux autres puissances de la question orientale et de l'avenir des populations chrétiennes, courbées sous le cimeterre des Osmanlis?

C'est cette seconde pensée, nous le craignons fort, qui seule s'emparerait de l'esprit des Orientaux et des Grecs. Ils croiraient entendre le canon de Beyrouth retentir de nouveau à leurs oreilles, le canon des Anglais, des marchands de Parga. Ils finiraient par croire que l'Orient est désormais un fief de l'Angleterre et de la Russie, que c'est à ces maîtres qu'il faut complaire, si mieux on n'aime se résigner au despotisme brutal d'un pacha. Ils sentiraient faillir leur courage, ou bien leur courage viendrait en aide aux vues ambitieuses de l'une ou de l'autre puissance. Ils ne pourraient que rester ce qu'ils sont, ou opter entre la servitude des Sept-Iles et celle de la Valachie.

En résumé, la politique que nous préférons est celle qui n'enlèverait pas aux populations chrétiennes de l'Orient toute espérance d'une intervention amicale et puissante, celle qui, en présence des évènemens qui viennent d'éclater et qui peuvent grossir d'un instant à l'autre, ne donnera pas à la France une attitude politique toute passive et de résignation. Si nous savons être actifs, vigilans, fermes toujours, fiers au besoin, même dans l'isolement, qu'on y persiste; si c'est un rôle plein de périls, il est aussi plein de grandeur, et la France peut le jouer avec dignité, avec succès. Elle l'a prouvé à l'Europe plus d'une fois, et si elle a eu ses revers, elle ne les a dus qu'à l'excès de sa hardiesse. Il lui eût suffi pour réussir de modérer son élan. Si l'isolement devait au contraire nous rendre inactifs, le moment d'en sortir est arrivé, car l'Orient peut exiger l'intervention de l'Europe, si ce n'est immédiatement, à une époque plus ou moins rapprochée, et nous ne pourrions pas permettre que l'Europe intervînt sans la France. Il ne s'agirait plus alors d'arranger une querelle entre le sultan et le pacha; il s'agirait de l'avenir de l'empire ottoman et des populations chrétiennes.

Si l'Orient s'agite, l'Occident n'est pas non plus plongé dans un profond sommeil. Les pensées constitutionnelles ne sont pas mortes en Allemagne; elles viennent de donner signe de vie en Prusse et dans le Hanovre. Laissons le Hanovre, où un prince anglais accomplit comme roi la carrière qu'il avait commencée en Angleterre comme membre fanatique de la haute aristocratie. Le fait de la Prusse est bien autrement remarquable. Certes, et nous en féli-

citons ce pays, il n'y a rien là qui ressemble aux préparatifs d'une révolte. Ce sont des sujets très fidèles et très affectionnés qui disent au monarque avec les formes les plus respectueuses : On nous a fait une promesse, une promesse formelle; tenez-la. Le roi, honnête homme, esprit éclairé, désirant le bien, ayant déjà commencé à le réaliser, ne nie pas la promesse, il ne refuse pas de l'accomplir, mais il est blessé de l'impatience de ses sujets. De là une brouillerie, comme entre amis, pour un malentendu; le roi ne visitera pas sa bonne ville de Breslaw : voilà la vengeance. Et les Silésiens de s'étonner, de s'expliquer, de s'excuser, mais en vrais et bons Allemands, avec beaucoup d'humilité et d'affection, sans renoncer toutefois le moins du monde à leurs profondes convictions, sans trahir leur conscience. En vérité, lorsque c'est ainsi que les choses se passent, il n'y a pas grand mérite à prévoir qu'il ne s'écoulera pas de longues années avant que la Prusse obtienne sans troubles et sans secousses une constitution raisonnable, une représentation nationale. Tout y prépare, tout y conduit en Prusse, les pensées du roi comme celles des peuples. Le retard n'aura pas été fâcheux. Les Prussiens se trouveront tout prêts pour des luttes parlementaires graves, dignes, sérieuses. Ils n'offriront pas au monde le spectacle quelque peu risible de peuples qui endossent précipitamment un costume qui ne va pas à leur taille. Nous comprenons au reste la réserve et même la mauvaise humeur du roi. Le Prusse n'est point un état isolé; elle se trouve dans des circonstances politiques très délicates, très compliquées, qui peuvent lui promettre un brillant avenir, mais qui ont besoin d'être exploitées avec ménagement et prudence. Une tribune à Berlin, c'est un grand évènement. C'est dire, une tribune en Allemagne, car que signifient, en comparaison de Berlin, au point de vue politique, Munich et Carlsruhe? Le mouvement, les idées, l'esprit national, la pensée allemande, tout est à Berlin. Aussi, n'en doutons pas, le cabinet de Potsdam doit être assailli de sollicitations, de conseils, d'insinuations pour le détourner de cette grande concession. Elle embarrasserait fort plus d'un gouvernement d'outre-Rhin, et attirerait de plus en plus sur Berlin les regards et les sympathies de l'Allemagne tout entière. La situation est délicate; elle se lie aux combinaisons les plus intimes de la politique extérieure. Le gouvernement prussien a intérêt à satisfaire les vœux légitimens du pays, à tenir les promesses de la royauté, mais il n'est pas moins intéressé à épier avec calme et pleine liberté d'esprit le moment favorable. De là sans doute le mouvement d'impatience, la colère paternelle du roi. C'est un chasseur à l'affût auquel des enfans pétulans ont crié tout haut : Tirez donc.

Aux États-Unis, les finances de l'état ne sont pas dans une situation brillante. On annonce un *deficit* considérable, et, dans les pays démocratiques il n'est pas facile d'augmenter les impôts ou d'en établir de nouveaux. On se rejette sur les droits de douane, par cette fausse idée que ce sont là des droits que l'étranger paie; d'ailleurs on a pour soi tous les producteurs nationaux. Si les états du nord pouvaient seuls décider la question, nul doute que l'intérêt mal entendu des manufacturiers ne jetât le gouvernement de l'Union dans toutes les folies du système protecteur; mais les états du sud, qui sont

essentiellement agricoles et qui exportent une immense quantité de produits, n'ignorent pas qu'on ne vend qu'à ceux qui peuvent acheter, et que toute entrave apportée aux échanges diminuerait leurs revenus. Si des lois prohibitives étaient rendues, la lutte entre le nord et le midi de l'Union ne tarderait pas à éclater, avec toute la violence qu'apportent ces peuples dans leurs luttes politiques, et nous verrions peut-être s'accomplir de nos jours une séparation dont l'époque approche en raison directe de l'accroissement de la population.

L'affaire de M. Mac-Leod ne tardera pas à être résolue d'une manière satisfaisante pour l'Angleterre. Dans notre impartialité, nous l'avons toujours dit, il est par trop absurde de vouloir condamner judiciairement un étranger, un militaire, qui, en faisant un acte de représaille, n'a fait qu'exécuter les ordres de son gouvernement. Le gouvernement anglais avoue hautement son agent; s'il y a eu un acte d'hostilité, d'hostilité illégitime, ce n'est pas à coups d'arrêts, c'est à coups de canon qu'il faut en obtenir réparation. Au fait, l'Amérique est dans ce moment hors d'état de tirer le canon contre qui que ce soit. Les affaires publiques y ont été, dit-on, fort mal administrées. Un pays dont la prospérité paraissait illimitée, et la puissance de plus en plus croissante, se trouve avec un *deficit* dans son budget, avec ses côtes dégarnies, ses ports et ses villes exposés aux insultes d'un ennemi. Grande leçon pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus de la nécessité d'un gouvernement fort, d'une administration vigilante et sévère! Un gouvernement impuissant, qui se traîne à la remorque d'un parti, corrompt tout ce qu'il touche et communique au pays le mieux doué sa propre impuissance.

La clôture de la session a dispersé nos hommes politiques; la politique intérieurs se trouve, je dirais presque en panne entre les souvenirs de la session qui vient de finir et les lointaines prévisions de la session future.

Laissant de côté les détails, deux points nous paraissent bien établis par la dernière session. La chambre des députés ne s'est pas montrée hostile au cabinet, sans cependant qu'on puisse en conclure qu'il y a une majorité à lui, prête à le suivre dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. C'est une majorité qui fait, ou, à mieux dire, qui croit faire ses propres affaires, réaliser ses idées, ses pensées. Elle accepte un cabinet, elle le soutient comme un mandataire qui lui paraît habile. Mais il n'y a pas entre elle et lui ce lien intime qui fait qu'on veut celui-là et pas un autre. Elle sait mieux encore quels sont les hommes qu'elle ne veut pas que ceux qu'elle préfère. La chambre actuelle a traversé tant de ministères, elle a vu arborer au milieu d'elle tant de drapeaux, elle a tant vu d'hommes dire, écrire successivement le pour et le contre, qu'elle a dû tomber dans une sorte d'incrédulité politique. Sans doute elle veut la monarchie, l'ordre, la charte; qui ne les veut pas, une poignée d'hommes excentriques exceptés? Mais si, au lieu de ces larges questions, on veut arriver à des questions politiques spéciales, la majorité devient tout de suite douteuse. Si certaines questions politiques sont soulevées, et cela est très probable, à la session prochaine, nul ne peut dire quelle solution elles recevront dans la chambre des députés. Quoi qu'il en soit, le ministère

aurait tort de songer à la dissoudre. Il vaut mieux pour tout le monde que la session prochaine puisse encore être achevée avec la chambre actuelle.

Si le ministère peut traverser la session, il aura alors les conditions nécessaires pour profiter des nouvelles élections. S'il succombe, il sera par cela même prouvé qu'il n'était pas en état de faire des élections à son profit. Il aurait agité le pays inutilement, et dans un moment où plus d'une circonstance déconseille une dissolution. Au surplus, rien n'annonce que le ministère soit le moins du monde décidé à dissoudre la chambre; si nous sommes bien informés, il serait au contraire à redoubler d'efforts pour se former dans la chambre actuelle une majorité forte et compacte. Nous avons dit dans la dernière chronique à quelles conditions cette tentative pouvait se réaliser. Ces conditions, le ministère peut-il, veut-il les remplir?

L'autre point que la dernière session a mis hors de doute, c'est que les travaux entre les deux chambres devront être distribués autrement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Le ministère paraît avoir pris à cet égard son parti : on assure que, dès le début de la session, les travaux seront distribués de manière qu'il n'y ait de temps perdu ni pour l'une ni pour l'autre chambre. Espérons que d'ici à l'ouverture de la session le cabinet n'aura pas oublié le sort de la loi du recrutement.

On annonce pour l'année prochaine des travaux législatifs d'une haute importance. Il est en effet des intérêts positifs et majeurs que la politique nous a trop fait négliger : nous ne pouvons qu'applaudir à la pensée du gouvernement, si réellement il se décide à saisir les chambres des importans projets qu'il prépare sur le régime hypothécaire, sur les colonies, sur les finances, sur les prisons, sur l'organisation judiciaire, sur l'enseignement.

Nous espérons aussi que M. Humann pourra réaliser l'espérance qu'il nous a donnée d'un budget en équilibre pour 1843; ce sera le fait capital de son administration. Que M. Humann ne se décourage pas dans l'accomplissement des mesures nécessaires pour que le trésor ne soit pas privé de ses ressources légales, et pour que les impôts soient également et équitablement répartis. Nous sommes un pays de justice et d'égalité, et nul ne doit se plaindre d'une administration qui ne cherche qu'à connaître les faits, afin que les impôts votés par les chambres soient également payés par tous ceux qui les doivent et soient répartis avec équité. M. Humann a donné à la chambre des pairs d'excellentes explications à cet égard, tout en démontrant en même temps que les finances de l'état n'autorisaient pas les sinistres prévisions de quelques esprits chagrins. Dans deux ou trois ans, il faudra bien se résigner à être armés, approvisionnés, fortifiés et riches en même temps. Que deviendront alors certaines homélies parlementaires? Elles iront augmenter nos trésors d'éloquence. Est-il bien certain qu'il n'y ait de beau que le vrai?

V. DE MARS.

LE PORTUGAL

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE 1820.

I.

Le Portugal est si près de nous par ses révolutions et tellement éloigné par ses mœurs et ses sentimens, qu'il est très difficile de faire comprendre tout ce qu'il y a de différent et d'opposé dans la situation d'un peuple qui se présente à nous sous des dehors à peu près semblables aux nôtres. Nous ne connaissons guère les pays étrangers que par leurs journaux, partout les gazettes parlent à peu près la même langue, et quand les hommes qui se mêlent des affaires n'ont pas une vie commune avec la masse de la nation, celle-ci reste ignorée ou méconnue. Le public écoute ceux qui parlent et néglige les autres; il entend les mots de despotisme et de liberté, d'égalité et de priviléges, il croit que ces mots ont en tout lieu la même valeur, et qu'en France et en Portugal il s'agit absolument des mêmes choses. Bien que ce temps soit ami du paradoxe, personne ne peut être soupçonné de penser que la liberté et le despotisme influent médiocrement sur le sort des peuples. Il faut cependant reconnaître qu'il y a, indépendamment de toute combinaison politique, quelque chose comme des mœurs nationales, et que les idées théoriques et les

formes de gouvernement qu'elles engendrent ne sont pas tout dans ce monde. En Portugal, ce sont des intérêts presque secondaires. De la solution des questions constitutionnelles ne dépendent pas seulement la force et le repos de ce pays faible et tourmenté. C'est chose évidente pour qui a quelque temps habité cette terre. Tant qu'au lieu d'essayer des combinaisons artificielles, on n'aura pas ranimé les forces vives de la nation, celle-ci sera toujours ballottée entre un despotisme flétrissant et une anarchie désolante. Les évènemens qui disposeront de son sort lui seront comme étrangers; entraînée par un mouvement tout moderne, il semble qu'elle ne sache vivre que dans le passé. Les Portugais sont uniquement les héritiers de leurs ancêtres. Dans leur caractère, rien de sérieux ne se découvre qui soit d'importation étrangère ou date de notre siècle; tout appartient encore aux temps chevaleresques. Si l'empreinte primitive est ternie, aucune nouvelle trace ne se distingue, et le Portugais de nos jours, mutilé si l'on veut, n'est pas transformé. La situation générale de la société ne peut s'expliquer que par ses anciennes mœurs et la nature des atteintes successives qu'elles ont subies. Il faut donc, pour connaître le Portugal, savoir son histoire et surtout les traditions qui enchaînent les imaginations. Là se retrouvent les sentimens, s'il en existe encore, ou du moins les regrets du peuple; mais le peuple est la mer que les vents soulèvent. Quels sont les vents? d'où vient la tourmente? Les partis, les gouvernemens, ont causé les agitations du Portugal; leur action a pesé sur la nation, qui, sans se laisser pénétrer par les idées libérales, leur ouvre un passage facile et s'affaiblit sans s'éclairer. Il n'y a point d'harmonie entre le pouvoir et le peuple. Leurs tendances diffèrent, et leur union est forcée; de là un Portugal nouveau, plein de disparates et de contrastes, où la société est vieille et le gouvernement moderne. Comment rendre à ce pays l'ensemble et la vie qui lui manquent? Les théories politiques qui n'ont pu guérir ses maux ne suffiraient pas même à les définir. Mais chercher comment s'est formé le caractère national, c'est apprendre encore aujourd'hui à juger la société contemporaine; pénétrer dans les mouvemens qui l'ont agitée depuis vingt années, c'est connaître les gouvernemens et les partis. Je demanderai donc au passé quelles causes ont produit et développé les mœurs et les idées du Portugal, avant d'examiner quelle conduite doit être désormais suivie pour lui donner un gouvernement à la fois libre et national.

Un fait dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui domine toute l'histoire portugaise. Les nobles aventuriers qui se rangèrent sous l'étendard du comte Henri et des rois ses descendans, ne vinrent pas asservir un peuple riche et puissant pour fonder leur existence féodale sur la perte de ses richesses et de ses libertés. Loin de là. Quand la race chrétienne, fort clairsemée dans le pays, eut vu reculer les infidèles, les guerriers étrangers furent considérés comme des libérateurs; ils trouvèrent les terres abandonnées, le sol à peu près inculte; et, comme il fallait sans cesse refouler la nation vaincue, la population chrétienne, même la plus infime, profita de tous les succès et s'y

associa. Chaque combat lui donna un nouveau territoire à exploiter, et ce fut à ces glorieux rois et à ces vaillans chevaliers que les uns durent leur liberté, les autres leurs terres, tous une patrie. En Portugal, l'histoire n'offre aucune trace de ces sentimens de haine et de jalousie que dans d'autres contrées le peuple a nourris contre les nobles. La raison de cette différence est fort simple. L'origine de la noblesse portugaise est la délivrance du pays; l'origine de la noblesse dans presque toute l'Europe est la conquête.

Aussi les deux grandes classes qui partout ailleurs divisent la société paraîssent-elles unies par un lien de confiance, de respect et de familiarité; singulier mélange qu'un Français a peine à comprendre. Le cours des évènemens accrut encore l'harmonie qui s'était si facilement établie entre des guerriers et leurs compagnons. La civilisation romaine avait laissé peu de traces en Portugal; si la langue est latine et colorée d'un reflet arabe, tous les sentimens primitifs, toutes les libertés sont de race germanique, et le génie des Visigoths plane sur ce peuple, enfant de la foi et de la chevalerie. Après le gouvernement des Maures, il n'existait point de ces villes, centres de sociétés particulières, où aurait pu se former une bourgeoisie avec des intérêts différens de ceux des autres classes de la nation. Celle-ci n'avait donc devant les yeux qu'un seul état de choses plus aristocratique que féodal, et la masse sociale n'était travaillée ni par le mépris ni par l'envie. La noblesse avait fait le peuple, et avec l'aide du peuple conquis sa gloire et sa puissance; le Portugais pauvre ne connaissait d'autre moyen de s'enrichir que de prendre les armes. « Tout soldat est noble, » dit un vieil axiome national. Il ne s'offrait pas d'autre carrière qui pût exciter l'ambition. On n'entreprenait de guerres que pour le salut commun ou par un esprit de zèle religieux qui devait resserrer l'union des chefs et des soldats, et donner un but sacré aux efforts de toutes les classes.

Le souvenir de leurs rois, des guerriers des premiers temps, n'est resté si profondément gravé dans le cœur des Portugais, que parce qu'ils reconnaissent en eux les sauveurs de la patrie, les défenseurs de la foi. Il n'est pas un homme du peuple qui n'admire avec un patriotique enthousiasme Alphonse Henrique, le premier et le plus grand de ses rois, le vainqueur des Maures et de la Castille. Le cœur du plus humble se gonfle d'un légitime orgueil au nom éclatant d'Aljubarotta. Comment oublier Jean Ier, le glorieux bâtard, et son magnanime connétable? Nuno Alvarès est le plus poétique des chevaliers portugais. « Ce n'est pas, dit Camoens, un homme qui s'élance au combat, c'est un lion qui bondit et brise les remparts de fer. » Le Portugal était, à vrai dire, plutôt un nid de héros que la demeure d'un peuple. Toujours sous les armes, il fallut que les chevaliers, à peine vainqueurs des Maures, défendissent plus d'une fois leur conquête contre les Castillans. Souvent aussi ils se liguèrent avec ces nouveaux adversaires pour aller combattre au nom de la religion leurs ennemis anciens et invétérés. Le pays tout entier ne fut long-temps qu'un camp de croisés; il se retrempa sans cesse dans cet esprit guerrier et chrétien qui avait présidé à sa formation. On peut encore en découvrir la trace dans

la commanderie d'un des trois ordres religieux que presque tous les grands de Portugal possèdent héréditairement, et dont ils portent les insignes.

Chose plus singulière encore, ce furent les guerriers qui apportèrent au peuple ses richesses. Tandis qu'en Espagne les découvertes étaient entreprises par des soldats grossiers comme Pizarre, ou des gentilshommes ruinés comme Fernand Cortez, en Portugal les rois et les princes furent les hommes les plus aventureux comme les plus instruits de la nation, et les plus illustres seigneurs s'élancèrent dans la carrière des découvertes et des conquêtes lointaines. Vasco de Gama était d'une grande naissance; Gonzalvès Zarco da Camara découvrit Madère, et Cabral le Brésil. Pacheco, Almeida, Albuquerque, Castro, Menezès, Souza, Mascarenhas, tous ces grands hommes furent les plus célèbres comme les plus nobles parmi les conquérans et les vice-rois des Indes. Il n'existait pas d'industrie intérieure; toutes les richesses qui élevèrent le Portugal lui vinrent du dehors; c'étaient les dépouilles des peuples de l'Asie, les trophées de la gloire nationale. On ne connaissait de transactions commerciales que celles que faisait la victoire, et l'avidité même dut s'empreindre d'un caractère guerrier et presque héroïque. Le peuple vivait sans cesse dans les camps avec les gentilshommes; il s'assimila de plus en plus à eux par une communauté d'intérêts et de dangers, par la fraternité qu'amenait naturellement une vie d'aventures. Les traditions qu'un homme enrichi léguait à son fils n'étaient pas un recueil de maximes économiques sur l'art de gagner de l'argent, mais les souvenirs de merveilleux combats dans les Indes et le nom du chef renommé sous les ordres duquel il avait vaincu les infidèles. Il plaçait son honneur à devoir sa fortune au talent de son capitaine, à identifier ainsi la jouissance de son bien-être et la gloire de sa patrie.

Ainsi, le Portugal, fondé par la conquête et la foi religieuse, vécut, s'agrandit, s'enrichit par la guerre et les expéditions lointaines. Pendant plus d'un siècle, les regards de la nation furent exclusivement tournés vers le dehors. De là une disposition des esprits qui dure encore et des tendances qui sont restées les mêmes. Mais ce qui fit jadis la prospérité et la puissance de la nation n'est pas une des causes les moins actives de sa décadence actuelle; elle était, au moment de la conquête des Espagnols, comme un grand arsenal rempli de soldats, de marins, de capitaines et de martyrs; elle devint ensuite une pépinière de moines, de colons, d'officiers et de chercheurs de fortune; et maintenant que leurs plus belles colonies leur ont échappé, les Portugais reportent sans intérêt leurs yeux sur eux-mêmes. L'extérieur leur manque; l'intérieur ne les excite pas : c'est une trop vieille habitude nationale que de le négliger. L'imagination populaire n'est plus émue, et l'esprit public ne l'a pas remplacée. Les anciennes routes de la fortune et de la gloire sont en même temps fermées. Au désenchantement absolu s'ajoute la misère universelle. La nation n'a plus de goût à rien. Elle a perdu tout ensemble sa poésie et son bien-être. Le vieux génie portugais ne se révèle que par le profond découragement et la prostration du peuple, qui ne sait ni ne veut se soumettre à la

nécessité. L'activité plus productive que glorieuse qui convient aux nations civilisées répugne trop à sa nature et au charme de ses souvenirs; il aime les aventures, et non le travail.

En 1580, la domination des Espagnols n'apporta aucun changement aux relations mutuelles du peuple et des nobles, mais elle déprima tous les cœurs sous l'étreinte du génie monacal, cet auxiliaire du despotisme castillan. La nation entière s'affaissa dans l'oisiveté; elle perdit sa vigueur conquérante, et les semences de toute gloire à venir furent étouffées. Les traditions, sans se perdre, devinrent, dans la bouche des vieillards, plus merveilleuses et plus ornées; mais, si elles occupèrent davantage l'imagination, elles tinrent moins de place dans la vie réelle et sérieuse. La perte de la bataille d'Alcasser avait dépeuplé le Portugal de ses chefs et de ses soldats; désormais nulle occasion ne s'offrit d'en former de pareils.

Cependant la noblesse eut encore un beau jour. Quarante seigneurs, s'étant réunis, délivrèrent le pays du joug espagnol et proclamèrent roi le duc de Bragance; cette nouvelle gloire ne fit que voiler le déclin de l'aristocratie portugaise. Plusieurs circonstances contribuèrent sans doute à consommer sa destinée; le temps de la puissance individuelle, le temps des héros était passé. L'esprit des siècles qui s'avançaient a pu également affaiblir la vieille organisation créée par la foi, cimentée par la victoire; mais des causes intérieures, des nécessités économiques, exercèrent une influence plus positive. Délivrés du joug espagnol, les Portugais retrouvèrent un monde maritime nouveau, où le commerce et l'industrie l'emportaient sur la chevalerie aventureuse. La Hollande et l'Angleterre avaient pris l'essor, et leurs solides conquêtes se fondaient sur l'utilité. Circonscrits, pressés de toutes parts, les Portugais épuisés se trouvèrent entourés de maîtres là où ils avaient régné sans rivaux. Ils remirent leur épée dans le fourreau, et, ne sachant modifier ni leurs idées ni leurs mœurs, ils abaissèrent leur caractère aux chances de leur fortune. Restait le Brésil, dont la prospérité s'accrut. Mais cette colonie était d'une autre nature que les possessions indiennes, et soit qu'elle ait enrichi temporairement la nation, soit qu'en définitive elle l'ait appauvrie de toute sa population active et industrieuse, toujours est-il que, ne donnant à l'aristocratie aucune occasion d'acquérir de la gloire et du talent, elle ne put qu'alimenter ses vices et satisfaire sa vanité. L'affaiblissement moral de la noblesse fut un mal général; la corruption descendit d'elle aux autres classes du peuple; la décadence de l'aristocratie ne grandit personne, le vide qu'elle laissa ne fut pas rempli.

Les princes de la maison de Bragance devaient trop aux nobles pour que ceux-ci ne leur portassent pas ombrage; la reconnaissance est un lourd fardeau pour les puissans. Aussi voit-on les rois de cette dynastie, tout en cherchant à attirer à eux les membres des premières familles, s'efforcer de ruiner leur autorité. Les grands, retenus à la cour et uniquement occupés de ses frivolités, perdent de leur valeur; leur influence tombe entre les mains des gentilshommes du second ordre, qui n'osent pas être puissans; les anciens

élémens qui formaient la nation commencent à se disjoindre et à se dégrader. Les maux actuels, la démoralisation des hautes classes, doivent être attribués aussi à une cause tellement mesquine, qu'on a peine à l'accuser de si désastreux effets : je veux dire la création de places de cour de rangs différens, qui furent une source perpétuelle de mépris et d'envie. Elles mirent en rivalité deux portions de la société qu'on vit s'user et se rapetisser dans des querelles obscures et puériles. Enfin l'influence de la dynastie de Bragance sur l'aristocratie en Portugal pourrait se comparer aux effets produits en France par l'avénement de la maison de Bourbon, si en France, pendant que les derniers remparts de la féodalité tombaient, une classe ne s'était élevée, riche, instruite, prête à saisir le pouvoir, et à l'exercer suivant les instincts de la nation. Là, au contraire, il ne se produisit que des prétentions; rien d'actif, rien de fort; tous les buts sérieux de la société furent négligés et dédaignés. Le désœuvrement social, voilà ce que l'esprit d'égalité moderne a donné au Portugal. Une noblesse de second ordre s'agite pour s'élever aux dignités et atteindre aux faveurs de la première. Les fonctions du gouvernement sont méprisées : on ne recherche que l'influence de cour, seule elle passionne, seule elle excite l'envie, défaut capital de la nation; mais dans les anciens temps on se proposait un but si glorieux, qu'il était permis peut-être d'y tendre avec trop d'avidité, et ce vice avait quelque chose de moins bas quand il s'agissait de la conquête et du gouvernement des Indes. Si beaucoup de grands hommes ont cruellement expié leurs hauts faits, si le dominateur des mers de l'Inde, l'illustre Pacheco, a langui dans les fers, au moins, à défaut du bonheur, le destin lui donnait la gloire, comme dit Camoëns de don Pedro Mascarenhas. Le peuple n'avait aucune connaissance de cette sourde révolution et de l'affaissement graduel des classes élevées. Il conservait ses souvenirs purs et intacts, il adorait ses rois, vénérait ses nobles, et demeurait calme et confiant, tandis que la société était ébranlée, non par la base, comme elle le fut en France, mais par le faîte, qui l'écrasa dans sa chute.

Le marquis de Pombal précipita la catastrophe et pesa sur la société portugaise de toute la puissance de son despotisme, de toute la force de sa supériorité.

L'administration de cet homme d'état a trouvé en France de nombreux admirateurs. Les philosophes, dans leur passion pour les idées nouvelles qu'il imposait à son pays, lui ont facilement pardonné d'avoir massacré des nobles, exilé des prêtres, et fait, au profit de la philosophie, un cruel usage de l'inquisition. En Portugal, les sentimens à son égard sont loin d'être unanimes, et le peuple a plus conservé le souvenir de ses échafauds que de son génie. En France, on donne une médiocre attention aux faits; on juge les idées, et, suivant qu'on les approuve ou non, on admire ou on blâme la conduite. Les Portugais, au contraire, se soucient peu des maximes générales, ils ne les comprennent guère; mais ils discernent et apprécient les sentimens avec un tact remarquable, et chez le marquis de Pombal, si le ministre était grand, l'homme fut bien petit. « Quels étaient les mobiles de ses actions? disent ses ennemis; la haine, l'envie,

des passions égoïstes et cupides. Quel fut son but? le despotisme. De quels moyens se servit-il? de la plus odieuse terreur, du meurtre, de la calomnie et de la délation. En définitive, quels résultats a-t-il obtenus? Voyez les maux qui nous accablent. Sans doute, il a effectué des améliorations, l'ordre matériel lui doit quelque progrès; mais en même temps il a miné toutes nos croyances, bouleversé nos traditions, désenchanté le peuple; et, lorsque sa main puissante ne fut plus là pour soutenir son œuvre, le désordre moral enfanté par lui amena la chute de l'ordre matériel qu'il avait créé, et il devint ainsi le destructeur posthume de son propre ouvrage. »

Tout, il est vrai, ne fut pas destruction dans l'œuvre du célèbre ministre. La noblesse de province, la magistrature et le peu de haute bourgeoisie qui existât en Portugal, acquirent sous son gouvernement plus de consistance et de développement. Il favorisa le commerce et l'industrie par la fondation de corporations et de compagnies dont la plus célèbre est celle des vins de Porto. Enfin il facilita les moyens généraux d'instruction, et jusqu'à un certain point les mit en harmonie avec la philosophie française.

Si un despotisme minutieux, cupide et cruel n'eût rongé la société et n'eût été à lui seul une cause de décadence, le marquis de Pombal eût sans doute fait faire de grands pas à la nation, et dans un autre pays l'impulsion énergique de son gouvernement aurait imprimé un mouvement dont la civilisation eût recueilli plus tard les fruits; mais les instincts portugais étaient trop tenaces pour être ainsi modifiés, et plus forts sur leur sol que les idées du XVIIIe siècle. En allant à l'encontre des vieilles mœurs, le despote Carvalho ne fit que tout ébranler, sans rien consolider de nouveau. Ce qu'il édifia tomba rapidement; la noblesse devint moins puissante, moins apte à la pratique des affaires, moins capable de commander par le caractère et par le talent. Elle seule conserva cependant quelque autorité sur les souvenirs du peuple; elle n'eut plus de force réelle, mais, si je puis m'exprimer ainsi, son ombre effaçait dans les cœurs toute autre image. La bourgeoisie ne put prendre racine, et la main d'une faible femme, de la pieuse reine Marie Ire, renversa en un instant l'œuvre de la philosophie moderne; et comme le gouvernement nobiliaire qui succéda à l'administration du marquis de Pombal, n'aspira qu'à détruire à son tour, dès leur naissance les nouveaux élémens de force subirent le sort des anciennes institutions.

Le clergé a toujours exercé une grande autorité dans la société portugaise. Dès les premiers temps de la monarchie, les évêques, héritiers des prélats visigoths, dominèrent dans les réunions des cortès, et allèrent jusqu'à renverser des rois; la déposition de don Sanche II prouva leur puissance et leur patriotisme. A l'époque des conquêtes, lorsque la gloire des navigateurs et des guerriers remplissait d'orgueil le peuple enivré, cette influence s'affaiblit beaucoup; mais la réaction qui suivit dans la Péninsule l'apparition de la réforme au nord de l'Europe rendit à l'esprit sacerdotal toute son énergie. Si le clergé ne forma plus une force politique aussi distincte au milieu de celles de la nation, il la pénétra de toutes parts, il s'infiltra dans toutes les classes, et les im-

prégna de son esprit. Sous la dynastie de Bragance, le clergé régulier prit beaucoup d'accroissement, et l'action des ordres mendians sur les mœurs de la nation devint si active et si corrosive, qu'on ne saurait guère l'en séparer. On peut donc diviser l'histoire portugaise en trois grandes époques, marquées de caractères différens : celle des évêques, celle des nobles, celle des moines. Le marquis de Pombal, tout en accablant les ordres monastiques supérieurs, épargna les plus humbles. Les franciscains gagnèrent aux dépens des jésuites, comme les petits gentilshommes s'étaient accrus au préjudice des grands. Ce fut un abaissement et non une réforme. Aujourd'hui les prêtres et les moines se sont mêlés à tant de guerres et de dissensions civiles, beaucoup d'entre eux ont tellement avili leur caractère en mettant la religion et leurs personnes au service de toutes les passions et de toutes les intrigues, que le clergé portugais a dû subir la loi générale et partager la dépréciation qui pèse sur le pays (1). Du reste, la révolution historique qui date du règne des Bragance a partout produit les mêmes effets; tandis que les idées, les sentimens du peuple, demeuraient immobiles, elle a constamment autour de lui abattu tout ce qui était élevé. Les préjugés et les vices des classes inférieures ont été encouragés pour éteindre toute supériorité, et quand, par suite des vides faits dans la société portugaise, un nouvel état de choses s'est de lui-même substitué au précédent, il est arrivé qu'à défaut d'une aristocratie habile et d'un clergé distingué, on trouva moins encore un peuple fait pour la liberté et propre à sa situation nouvelle.

On voit que, de tous les anciens élémens constitutifs de la nation portugaise, le pouvoir royal était seul resté intact; il s'était même accru, et se serait enrichi des dépouilles de tous les autres, si de pareils héritages pouvaient jamais solidement profiter aux princes. Le peuple portugais n'est pas de caractère à se mêler de ses propres affaires; il laisse faire ceux qui le gouvernent, il blâme, il dénigre, sans agir jamais; il attend qu'un évènement, auquel il compte bien ne prendre aucune part, le tire d'embarras, et se contente de regretter et d'adorer le passé. Le pouvoir royal était donc la seule force vivante; il portait le poids de toutes ses usurpations, et le sort du Portugal et ses destinées futures dépendaient de la manière dont il serait exercé. Malheureusement, ce lourd fardeau tomba, à la fin du dernier siècle, entre les

(1) Les étrangers s'étonnent de voir le mépris et les insultes dont les gens du peuple accablent souvent un moine de Saint-François, et en même temps le profond respect qui accueille et accompagne le passage du viatique; tout le monde s'agenouille, se découvre, baise la terre et prie avec ferveur. Les Portugais ne se piquent pas de logique; ils sentent et ne raisonnent pas. C'est l'esprit qui se complaît dans l'analyse, non le cœur. Les sentimens exercent sur eux l'influence qui appartient aux idées chez nous, et l'imagination joue le même rôle que le caractère pour les Français. Aussi leurs instincts sont-ils les plus tenaces et les plus permanens qu'on puisse voir, tandis que rien n'est plus fugitif que leurs engouemens et plus contraire que leurs fantaisies. C'est une société immobile au fond, mais dont le souffle le plus léger agite la surface.

mains d'un prince bien peu capable de soutenir la nation au milieu des pénibles circonstances qui vinrent l'assaillir. La situation du Portugal, enveloppé par la Castille, fut telle dès l'origine, qu'au prix de sa nationalité, il lui fallait être commandé par des chefs habiles. Ses souverains eurent surtout à remplir les fonctions de généraux d'armée, et le peuple le plus passionné pour ses rois ne put jamais les souffrir incapables. Mille traits de l'histoire portugaise prouvent ce double instinct de la nation qui la portait à s'abandonner tout entière à ses princes et à beaucoup attendre d'eux. Sous l'empire de cette nécessité, de grands hommes se succédèrent sur le trône, et les rois faibles furent renversés, soit par les prêtres, soit par les nobles. L'imprudence du seul don Sébastien causa la perte du Portugal et le fit gémir pendant soixante ans sous le joug de la Castille. Les rois de la maison de Bragance, moins brillans que leurs devanciers, et, au contraire de ceux-ci, plus princes que gentilshommes, déployèrent des facultés de commandement, et jusque dans ces derniers temps Jean V, par la magnificence et la splendeur de ses fondations, charmait les yeux du peuple ébloui. La chute fut soudaine et complète; au roi don Jose succéda la reine Marie Ire, et, lorsqu'elle fut atteinte de monomanie religieuse, le débile Jean VI monta sur le trône.

En 1807, les Français entrent en Portugal; le roi s'embarque pour le Brésil avec sa cour, et laisse son pays désarmé sans gouvernement. Puis, quand les Portugais, se souvenant de leur passé glorieux, lèvent l'étendard de l'indépendance au nom de leur roi et de la religion, Jean VI confie l'exercice de ce même pouvoir, que vient de lui reconquérir la nation, aux Anglais, qui exploitent le Portugal et l'épuisent d'or et de sang. Ainsi, abandonnant son peuple, il l'a deux fois livré aux étrangers; sa faiblesse insigne a fait naître de cruelles factions. Du moins le peuple révérait Jean VI, tout en renversant son gouvernement, tout en lui insultant; mais les princes de la famille royale ont attaqué le monarque leur père, l'un au nom de la liberté, l'autre au nom du despotisme: le premier lui a ravi un empire, le second l'a poursuivi dans son propre palais, et c'est sur la tête du monarque débile qu'il a porté la main pour en arracher la couronne. Quand la toute-puissance a été usurpée, il a bien fallu discuter les titres, contester, juger, scruter la conduite. C'est alors que le peuple a vu à nu l'ame de ses princes; le prestige s'est effacé, et le doute sur la légitimité de la personne a ébranlé la foi dans le principe.

La royauté a donc subi le sort de la noblesse et du clergé, et de tout le vieil édifice de la monarchie portugaise il ne reste que des cendres. Je suis loin de m'en étonner, et quand je considère la conduite des princes, de la noblesse, du clergé, chargés de veiller sur une nation qui s'abandonne elle-même, ce qui me surprend, c'est que le peuple porte encore tant de respect aux fragmens mutilés de son ancien culte. Je n'en vois qu'une raison: il n'a rien pour les remplacer. Tout ce qu'on lui a offert est contraire à ses instincts, à sa nature, et n'a été que le prétexte ou l'occasion de nouveaux malheurs; il n'a rien admis, et, placé entre le néant et la grande ombre que projette le passé,

il s'attache à ses magnifiques souvenirs; il aime encore, bien qu'il ne croie plus.

Enfin la bourgeoisie elle-même a été entraînée dans la décadence des autres classes. Accablé par tant de causes de ruine, le négoce a disparu : le port de Lisbonne est aujourd'hui désert, et les nouvelles fortunes n'ont pu s'élever qu'en exploitant le désordre financier de l'aristocratie. Au commerce a succédé l'usure. Mais pourquoi, demandera-t-on, si la noblesse, le clergé, la royauté, la bourgeoisie elle-même, ont tant perdu de leur influence, pourquoi prétendre que le peuple ne marche pas vers la liberté? C'est que, pour se conduire soi-même, il ne suffit pas de n'avoir point de maîtres. C'est le peuple qui gémit le plus de l'état actuel; c'est encore lui qui se croit le plus malheureux. Plus que les classes supérieures, il est étranger au pouvoir qui le domine. Qui donc gouverne? Il faut bien que ce soit quelqu'un; ce n'est personne, ou du moins presque personne. Les dernières années du directoire ne nous offrent-elles pas un spectacle à quelques égards semblable?

Par suite de la perte de tous les anciens débouchés et de tous les moyens légitimes de fortune, et aussi à cause de cet esprit aventureux et joueur qui fit faire jadis aux Portugais de grandes choses, il s'est formé une classe à part, qui s'occupe uniquement d'intrigues politiques, s'en nourrit et s'y consume. Elle s'est accrue par les révolutions et les bouleversemens successifs qui ont échauffé toutes les vanités, renversé toutes les barrières, et laissé chaque fois un peu d'écume sur le rivage. Cette espèce d'hommes est presque la seule qui s'intéresse aux affaires publiques; elle occupe toutes les charges de l'administration, fait ce qu'on appelle l'opinion, s'empare des élections, et remplit les siéges des cortès. Pouvoir exécutif et pouvoir législatif, tout lui appartient; elle est à la fois peuple et gouvernement. Le nombre de ces politiques n'est pas considérable, je n'ose fixer un chiffre, tant il paraîtrait hors de toute proportion avec les effets; mais, si petit qu'il soit, il est encore trop grand pour le budget appauvri du Portugal. Une partie de ce monde, tantôt l'une, tantôt l'autre, est alternativement délaissée; elle souffre et vit dans le besoin, l'amertume et l'envie. Le poste le plus élevé est si facile à atteindre, et le plus bas si précaire, que l'ambition n'a rien qui la retienne, et la modération rien qui la satisfasse. Ainsi, pour supplanter les possesseurs de quelques misérables places dont les appointemens ne sont jamais payés, quelques centaines d'hommes renversent des constitutions et ébranlent des trônes. Le peuple demeure froid et impassible, il s'écarte de l'arène où son sort se décide, comme un homme prudent et de goût délicat fuirait une rixe de carrefour.

Pour étudier le gouvernement du Portugal, il faut presque oublier ce pays, se placer en dehors, et s'occuper exclusivement de la classe particulière qui vient d'être signalée. Ces hommes influent seuls sur la direction des affaires, ils sont les citoyens actifs; ils forment la nation politique, le pays légal, comme on dit chez nous. C'est dans leur monde que se passent presque tous les évènemens que les journaux racontent, et que naissent et se perdent ces ombres

de gouvernemens et ces apparences de révolutions que l'Europe prend quelquefois plus au sérieux que le Portugal lui-même.

Ces réflexions étaient peut-être nécessaires avant d'entrer dans le récit de l'histoire contemporaine; pour comprendre la vérité des faits, il faut savoir distinguer le peuple des partis, et ne jamais confondre ceux-ci avec le gouvernement. Le peuple a dans le mouvement de la société portugaise une importance qu'il serait insensé de dédaigner. Son action obscure est tout indirecte; sa force est passive. En général, il paralyse les résultats et met obstacle aux conséquences des faits. Mais, sauf quelques émotions passagères et frivoles, la masse, même par la pensée, ne prend aucune part aux crises que son éloignement corrompt ou dénature. Le gouvernement est le produit variable de trois élémens disparates : d'un peuple inerte et défiant, de partis que traversent mille passions individuelles, et qui connaissent leurs drapeaux mieux que leurs principes; enfin d'idées quelquefois étrangères aux sentimens de ceux qui les invoquent.

II.

Depuis le commencement de ce siècle, deux pays, la France et l'Espagne, exercent une grande influence, mais à des titres et à des degrés divers, sur le mouvement des esprits en Portugal. L'Angleterre, plus puissante sur le littoral qu'aucune autre nation, commande souvent et se fait toujours obéir, mais elle ne dirige pas l'opinion et elle révolte les sentimens. La France, au contraire, est aimée; beaucoup de Portugais, dans les émigrations successives, ont trouvé chez elle un sûr et agréable asile, et l'éclat de ses crises multipliées frappe les imaginations. Toutefois son importance tient à ce qu'elle a donné la langue politique; par l'expression, elle agit jusqu'à un certain point sur la pensée, qui ne vient presque jamais d'elle, et la forme domine le fond. C'est une tyrannie d'imitation que facilitent la faiblesse des convictions et le dégoût d'une impuissance prolongée. On parle d'une façon et l'on sent d'une autre; mais on parle tant et l'on sent si peu, qu'au milieu de cette discordance tout devient bientôt indifférent; et si la France n'impose pas ses idées au nouveau Portugal, elle contribue à y étouffer l'expression des sentimens du vieux pays.

L'action de l'Espagne est d'une tout autre nature; les Castillans et les Portugais se ressemblent beaucoup moins qu'on ne le dit, et s'aiment fort peu. Cependant le contre-coup de presque tous les mouvemens politiques qui on ébranlé l'Espagne s'est fait ressentir chez ses voisins; il y a là un effet physique plutôt que moral, né du contact et de la position géographique, non de la sympathie et de la ressemblance des idées. La même tempête soulève dans les deux pays des élémens contraires; les désirs, les griefs, les intérêts, peuvent être différens, mais l'incendie ne se propage pas moins, et s'étend à la Péninsule entière. Ce résultat, dû quelquefois à des sociétés secrètes et au concert de cabales apostoliques, tient néanmoins à des causes plus constantes. Dans

les deux royaumes de la Péninsule, l'épuisement des convictions, l'absence des volontés publiques, se joignent à l'intempérance des imaginations et au dérèglement des désirs individuels. Au bruit d'une crise en Espagne, tous les hommes épars en Portugal que rapprochent la cupidité ou l'ambition, se réunissent dans une même espérance et parviennent à se créer un but commun. Ils entreprennent, et rencontrent rarement quelque résistance. Chacun est préparé aux crises; les uns se proclament vainqueurs, les autres se reconnaissent vaincus.

Il est cependant des révolutions dont les motifs ne furent pas aussi frivoles, et celle de 1820, encouragée par les troubles de l'île de Léon, aurait éclaté sans cette insurrection. Deux causes récentes provoquaient un mouvement en Portugal. La nation ne pouvait se résigner à demeurer plus long-temps colonie du Brésil, où continuait à résider le roi, et vassale de l'Angleterre, qui dominait par l'épée de lord Beresford. L'armée surtout était impatiente du joug, et plusieurs officiers avaient été déjà victimes de leur généreux patriotisme (1). Mais un mal plus profond, la misère, dévorait la société portugaise. Certes, il n'y aurait pas eu lieu de s'étonner si les Portugais, humiliés, délaissés, eussent poussé d'eux-mêmes un cri de liberté et tenté de relever de leurs propres mains l'antique édifice de la gloire nationale; toutefois, ils s'insurgèrent par un motif plus modeste. « C'est, dit le manifeste du gouvernement provisoire, par le droit qu'ont les hommes de lutter contre le malheur. » Qui le croirait? c'est en partie par amour de l'*adorable maison de Bragance*, selon l'expression de la proclamation de Porto, que se fit cette révolution si démocratique, qui refusa au roi jusqu'au *veto* suspensif. Il faut se reporter aux idées de 1820. Le mot vague de cortès n'avait rien, en Portugal, d'hostile à la royauté; il rappelait les plus éclatans souvenirs de la monarchie, la gloire de Jean Ier comme la restauration de Jean IV. Le roi et les cortès étaient pour la masse des Portugais une même idée. On prit le drapeau de la liberté, parce que les voisins en donnaient l'exemple, et que l'esprit du XIXe siècle ne souffrait pas d'autre remède aux maux présens.

Ce mouvement vraiment populaire et unanime dévia bientôt de sa direction première. Le peuple, qui avait applaudi à la révolution, en ignorait les principes; il ne suivit pas ses nouveaux chefs dans les phases de leur pouvoir orageux, et, peu de temps après que le gouvernement provisoire eut été organisé à Lisbonne, un semblant d'émeute, dont les auteurs même ne connaissaient pas l'importance, fit décider par une autorité incertaine que les députés seraient élus d'après la loi des cortès de Cadix. Le suffrage universel favorisa les hommes passionnés et entreprenans, au préjudice des gens timides qui reculèrent devant la violence des luttes constitutionnelles. Les élections devinrent plus politiques que la nation; ce fut un grand malheur, et l'origine de la perte des cortès. Cette assemblée ne parvint alors qu'à faire une constitution servilement cal-

(1) En 1817, M. Gomez Freire et onze autres officiers avaient été condamnés à mort par l'influence de lord Beresford et exécutés par ses ordres.

quée sur celle d'Espagne, et à établir un gouvernement moins empreint d'un libéralisme pratique que d'un esprit révolutionnaire et anti-religieux. Tel fut le triste résultat d'idées excellentes et généreuses, mais apprises par cœur, et qui n'émanaient pas de la nature même des choses. Tout gouvernement qui a perdu le sentiment national est impropre à remplir sa tâche, et celui de 1820 ne fit que professer des idées étrangères et nouvelles, qu'il mêla dans la pratique d'anciens vices portugais.

Le roi, obéissant au vœu de la nation, avait quitté le Brésil et était venu se placer sur son trône constitutionnel; les Anglais avaient disparu; le mobile commun de la révolution n'existait plus, et les cortès s'étaient isolées du peuple en défendant trop ardemment ses droits. La misère augmentait toujours. La séparation du Brésil, hâtée peut-être par les fausses mesures des cortès, et dont on les rendit responsables, fut suivie d'un énorme déficit dans les recettes, et causa le mécontentement le plus vif. Ce fut au milieu de cette disposition des esprits que se termina la session des cortès constituantes, qui avait duré près de deux ans. Le 1er décembre 1822, les cortès ordinaires s'assemblèrent à Lisbonne sous les plus sinistres présages. Un parti actif s'organisait contre elles. La reine Charlotte avait refusé de prêter serment à la constitution, et les intrigues qu'elle ourdissait du château de Ramalhao, où les cortès l'avaient exilée, animaient les complots des absolutistes. La réunion des troupes françaises sur les Pyrénées les encourageait encore, tandis que dans l'assemblée une minorité anarchique entravait la marche du gouvernement. Celui-ci n'était soutenu que par une majorité incertaine, et ne pouvait compter sur l'armée, qui n'était pas payée; il fut tracassier plutôt qu'énergique, et devint plus oppressif à mesure qu'il était plus faible et plus abandonné. Il s'aliéna tout le monde, et enfin resta sans force au milieu des partis extrêmes.

Cette situation fut encore aggravée par la révolte du comte d'Amarante, qui, à la fin de février, proclama le roi absolu dans la province de Tra-os-Montès. Le comte d'Amarante, ce maniaque intrépide, plus connu sous le nom de marquis de Chaves, sans appartenir à l'une des plus grandes maisons de Portugal, était d'une naissance distinguée. Son père, Francisco da Silveira, avait joué un noble rôle dans la guerre de l'indépendance; ses alliances et le crédit de sa famille faisaient de lui un ennemi dangereux; plusieurs gentilshommes des provinces du nord, la plupart ses parens, se joignirent au marquis, et ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit au nombre de ses adhérens MM. Antonio da Silveira et Gaspard Texeira (1). Le premier avait été chef de la junte de Porto, et tous deux s'étaient montrés les plus ardens promoteurs de la constitution espagnole. Le marquis de Chaves, après quelques combats peu importans, fut forcé de se retirer, avec près de trois mille hommes, dans le royaume de Léon.

(1) M. Antonio da Silveira fut créé depuis vicomte de Canellas, et M. Gaspard Texeira vicomte de Peso da Regoa. Comme presque tous les personnages qui jouèrent un rôle dans ces évènemens ont changé de noms dans la suite, je me servirai, pour les désigner, des titres sous lesquels ils sont généralement connus.

Pendant ce temps, l'armée française faisait des progrès en Espagne; tous les jours la faction absolutiste grossissait à Lisbonne, et le parti des cortès se disloquait de plus en plus. Le roi craignait tout le monde et toutes choses, et, redoutant le vainqueur, quel qu'il fût, restait plongé dans une complète inertie. Il est certain que beaucoup des malheurs qui accablèrent le Portugal et qui amenèrent tant de guerres civiles doivent être attribués à la faiblesse et au pusillanime égoïsme de Jean VI. Cependant, si l'on se rappelle ses souffrances et ses longues infortunes privées, on ne peut se défendre d'une certaine sympathie pour ce prince, qui fut malheureux comme roi, comme fils, comme père, comme époux, et qui, à la fin de sa triste existence, eut à trembler pour sa vie au milieu de sa famille. On lui sait même gré de cette banale bonté qui ne va pas jusqu'à faire le bien. Le peuple, qui méprisait son gouvernement, adorait sa personne. Une fois par semaine, suivant l'ancien usage, il donnait une audience publique qui durait jusqu'à la nuit; tout le monde pouvait venir le solliciter, et les gens des dernières classes allaient en foule causer avec le roi de leurs affaires privées. Mais cette bienveillance générale ne lui donnait aucun appui, et personne ne se compromettait pour un prince qui ne savait qu'obéir à la terreur présente.

La crise que tout annonçait depuis long-temps éclata le 27 mai. Au point du jour, un régiment d'infanterie quitta Lisbonne, et, à peine sorti des portes de la ville, proclama le roi absolu. Le commandant vicomte de Santa-Martha présenta aux soldats l'infant don Miguel, qui, à l'instigation de sa mère, s'était échappé pendant la nuit du palais de Bemposta; la colonne insurrectionnelle se grossit peu à peu de milices, de soldats, d'hommes de toutes les conditions et presque de tous les partis; enfin ses chefs se crurent assez forts pour s'arrêter à Santarem, où les personnages les plus importans de Lisbonne ne tardèrent pas à les joindre.

Les cortès, à la nouvelle de ce soulèvement, confièrent des pouvoirs extraordinaires au général Sepulveda, chef militaire de l'insurrection de Porto; mais, dès le lendemain, on connut de nombreuses défections, le général Sepulveda devint suspect, et M. Jorge Davilèz (1) fut nommé commandant des troupes. Presque tous les fonctionnaires publics désertaient leur poste, d'autant plus empressés de se joindre à l'infant, qu'ils s'étaient plus compromis dans le parti contraire. Les cortès s'abandonnaient elles-mêmes; la contre-révolution devenait inévitable, une réaction sanglante était imminente, et le roi, presque seul, entouré de bien peu d'amis, pouvait en être la victime.

Ce fut alors que le marquis de Loule, auquel son dévouement coûta plus tard la vie, pressa le monarque, délaissé par ses troupes, qu'entraînait loin de sa personne un zèle royaliste, de courir après ces déserteurs trop fidèles, et, en se mettant à la tête de l'insurrection, de la modérer et de détourner une partie de ses effets. Jean VI, qui ne demandait qu'à trembler en repos, sentait son cœur défaillir; le serment qu'il avait prêté à la constitution le retenait

(1) Vicomte de Reguengo.

aussi, et l'on doit dire à son honneur qu'il fut un des derniers à le violer. Mais il craignait par-dessus tout de se mettre à la merci des partisans de la reine, et il n'osait approcher de son fils. Les circonstances étaient impérieuses, le 18e régiment d'infanterie, le dernier qui restât à Lisbonne, accourut sous les fenêtres du roi, le suppliant de se placer à sa tête, et Jean VI fut entraîné presque de force vers Villa-Franca, escorté par une foule immense qui faisait retentir l'air de vivats et d'acclamations. Tout le monde alors voulut être des vainqueurs, et il fallait n'avoir ni un mauvais cheval ni une épée rouillée pour rester à Lisbonne. Arrivé à Villa-Franca, le triste monarque envoya M. de Loule porter à l'infant une lettre qui lui ordonnait de venir aussitôt rejoindre son père. Celui-ci prétendit que le soin de ses troupes le retenait à Santarem. Alors le comte de Subserra et tous les royalistes fidèles quittèrent cette dernière ville pour aller retrouver Jean VI. Les affiliés du parti de la reine étaient encore peu nombreux. L'infant ne pouvait recevoir d'instructions de Ramalhao; il obéit donc à une seconde injonction, faite par le comte de Subserra au nom du roi, et, pour prix de son obéissance, il obtint le titre de généralissime. Le 5 juin, Jean VI rentra dans Lisbonne au milieu de cris d'enthousiasme qui contrastaient avec l'abattement de sa physionomie. On cloua la porte du palais des cortès, qui s'étaient séparées après avoir rédigé une protestation, et la contre-révolution fut consommée.

Il est assez difficile de se reconnaître au milieu de ces évènemens, dans la confusion desquels s'ébauchèrent les divers partis qui ont depuis dominé en Portugal. Tout se passa si rapidement, que l'on serait réduit aux conjectures si la suite n'avait tout expliqué. La constitution fut détruite, mais les absolutistes ne triomphèrent pas complètement. Jean VI resta sur le trône, des hommes modérés l'y entourèrent. MM. de Palmella et de Subserra formèrent un ministère, le roi promit des institutions libérales, et presque tous les employés des cortès conservèrent leurs postes. Le triomphe de la royauté ne fut donc pas une victoire complète pour le despotisme; il y a dans l'absolutisme plus de nuances qu'on ne semble en admettre en France. Le but de la reine et de l'infant était manqué; le roi, en se rendant à Villa-Franca, avait ruiné les espérances de leur ambition. Depuis l'entrée des Français à Madrid, personne ne croyait plus à la durée des cortès, et la véritable et sérieuse lutte avait eu lieu entre le roi et la reine, entre Villa-Franca et Santarem, où les complots de l'infant avaient été étouffés sous le nombre de ses partisans; on comprendra le désappointement des absolutistes au milieu de leurs chants de triomphe. La chute des cortès ôtait désormais tout prétexte au zèle royaliste. Il fallut donc jeter le masque et recourir à la terreur.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois donner quelques détails sur celle qui fut l'ame de tant de troubles et de complots.

La reine Charlotte, contrefaite d'esprit, de cœur et de corps, ne fut pas une épouse fidèle; les raisons qu'elle se plaisait à alléguer ne sont pas de celles que l'on peut écrire. Je dirai seulement, à cause de l'intérêt politique, que, vers la fin de 1803 ou le commencement de 1804, elle donna à son époux des preuves

d'infidélité d'une telle nature, qu'il fut forcé de rompre tout rapport intime avec elle. L'affliction qu'éprouva le prince, jointe au mauvais état de sa santé, le fit tomber dans un état de marasme accompagné d'accidens nerveux. La reine renonça dès-lors à dominer le cœur du roi, et résolut de profiter de l'état où elle-même l'avait réduit pour tramer une conspiration. Jean VI devait être conduit de force à Villa-Viciosa, et déclaré en état d'imbécillité, tandis qu'avec le titre de régente la reine Charlotte aurait gouverné au nom de la reine Marie (1). C'était un complot dans l'ancien style, une conjuration de palais, à laquelle les principes politiques n'eurent aucune part. Au moment de l'exécution, la reine s'effraya, se jeta aux pieds du roi et lui dénonça ses complices. Forcée ensuite de suivre tous les membres de la famille royale dans leur fuite au Brésil, elle affecta de ne pouvoir supporter ce climat, dans l'espoir de retourner à Lisbonne, et de parvenir, une fois en Portugal, à gouverner le royaume. En même temps ses intrigues allaient chercher les chefs de plusieurs provinces de l'Amérique du sud, entre autres, le docteur Francia. Lorsque, après la révolution de Porto, le roi fut rappelé en Europe, comme il parut au premier moment essayer d'en imposer aux cortès, elle s'efforça de séduire les membres les plus exaltés de cette assemblée, ce qui rappela certaine bienveillance témoignée aux cortès de Cadix; mais quand le roi se fut soumis à tous les désirs de l'assemblée, la reine refusa de jurer fidélité à la constitution, sous prétexte qu'elle s'était promis à elle-même de ne jamais faire aucun serment, *bon ou mauvais*. Six mois avant l'époque où je suis parvenu, elle avait été exilée à Ramalhao.

On a peine souvent à démêler les intrigues compliquées qu'elle ourdit; les agens de ses menées sont si obscurs, qu'il est malaisé de suivre leurs traces, mais l'ensemble des actions de la reine prouve que son but constant fut d'usurper l'autorité. Elle ne pouvait y parvenir qu'en s'attaquant à la personne du roi, que tous les partis respectaient. Ainsi donc, dès que le roi court quelque danger, et que l'on tente de faire passer le sceptre en d'autres mains, on peut dire hardiment que c'est le parti de la reine qui agit. Don Miguel lui devenait un instrument nécessaire. Aussi l'accabla-t-elle de caresses; elle l'associa à tous ses projets, et fit de lui le séide de ses volontés. L'oisiveté de l'infant et sa brutale indifférence le rendaient parfaitement propre à devenir l'agent docile de turbulentes intrigues. Il passait son temps au milieu des vastes prairies où paissaient de nombreux troupeaux de taureaux qui servaient à ses

(1) La reine Marie Ire, qui succéda au roi don Jose, fut, peu de temps après son avénement au trône, atteinte d'une monomanie religieuse, suite des troubles de conscience que lui avait causés dès sa jeunesse l'administration du marquis de Pombal. Son fils don Juan prit en 1792 les rênes du gouvernement sous le titre de régent, et exerça le pouvoir en cette qualité jusqu'à la mort de sa mère, qui eut lieu au Brésil dans l'année 1817. Comme je ne parle qu'incidemment de cette époque de la vie du prince, pour éviter de trop longues explications, j'ai toujours désigné le régent sous le nom de Jean VI.

amusemens journaliers. Là se groupaient autour de lui quelques nobles qu'attiraient des goûts semblables, des pasteurs et des campagnards qui admiraient son adresse à tous les exercices du corps, et surtout à ce jeu favori. Ceux qu'on appelait les gens de *monsieur l'infant* n'étaient, à vrai dire, d'aucun parti, si ce n'est de celui des taureaux; leurs cœurs, endurcis par ces plaisirs féroces, restaient étrangers à la vie civilisée, et, n'estimant que le suffrage de leurs grossiers compagnons, indifférens au bien et au mal, ils étaient prêts à tout entreprendre.

Après la chute des cortès, les partisans de la reine restèrent long-temps armés; le duc de Cadaval entra dans Lisbonne, suivi de nombreux pasteurs des bords du Tage, que les longs bâtons ferrés avec lesquels ils gardent les taureaux rendaient redoutables; le marquis d'Abrantes avait ramassé tous les paysans de ses terres. Les chefs apostoliques ne se méprirent pas sur le coup qui les avait frappés; ils tentèrent d'exciter les passions de la tourbe fanatique, et, malgré les ordres du roi, l'armée royaliste du marquis de Chaves entra menaçante dans Lisbonne. Néanmoins, la douceur de Jean VI, l'amour du peuple pour le roi et le sang-froid des ministres préservèrent le Portugal des sanglantes réactions qui désolaient l'Espagne, et, quoique le monarque n'eût pas osé accomplir ses promesses constitutionnelles, le parti des modérés paraissait gagner dans son cœur; mais rien n'était difficile et dangereux comme la position de ses chefs. Libéraux, ils gouvernaient au nom du roi absolu après une victoire soustraite aux apostoliques; ces derniers étaient leurs ennemis réels, et les modérés avaient pour mission de poursuivre les affiliés maçonniques. L'infant, commandant en chef de l'armée, disposait de toutes les forces, et les ministres ne pouvaient, sans paraître pactiser avec les francs-maçons, arrêter les complots des apostoliques, ni accuser la reine et l'infant, qui venaient de rendre au monarque l'intégralité de sa puissance. Le parti apostolique était cependant avide de vengeance, il ne supportait pas la modération du gouvernement, qui était à chaque instant mis en demeure ou de lui céder, ou de lui résister, et ne pouvait faire un mouvement, dans quelque sens que ce fût, sans se compromettre ou sans s'affaiblir, et sans donner des armes à ses ennemis. Un mot du roi eût conjuré le danger, mais il était impossible d'obtenir qu'il se déclarât, ou même de lui montrer l'imminence du péril. Si on lui disait peu, il n'agissait pas; si on le prévenait de tout, la crainte le jetait dans les bras de ses ennemis. Il fallut donc attendre que ceux-ci se dévoilassent eux-mêmes par l'exécution ouverte de leur complot, et apprissent au peuple étonné que les ennemis du roi étaient la reine, l'infant et les apostoliques. L'assassinat du marquis de Loule, commis le 29 février, au palais de Salvaterra, couvrit le Portugal d'une sombre tristesse, et répandit dans toutes les ames de lugubres pressentimens. C'était ce loyal gentilhomme qui, par sa décision et son dévouement, avait surtout contribué à sauver le trône du roi à Villa-Franca. Il venait de soutenir par son crédit le ministère modéré et son ami M. de Subserra. Il était depuis longues années le confident chéri de Jean VI;

ses conseils, et surtout ses services intimes et personnels étaient nécessaires à ce malheureux roi; en frappant le favori, on atteignait le monarque à l'endroit le plus sensible; son cœur et son esprit étaient abattus du même coup; il se tut, tout le monde comprit, et chacun imita son silence.

Déjà les partis existaient dans toute leur violence; mais ils vivaient pour ainsi dire ensemble, et le monde politique n'était pas divisé en groupes séparés: apostoliques et libéraux, tous vivaient pêle-mêle. Avouer ses craintes, c'eût été se déclarer factieux, clubiste, et se livrer au poignard des assassins; aussi personne ne prononça le nom des coupables. Le secret que tout le monde savait était gardé, en quelque sorte, par la population tout entière. Les terreurs de chacun grandirent au milieu du silence et de l'isolement. Pendant ce temps, les absolutistes accusaient les francs-maçons de tous les crimes, et tous les modérés d'être des francs-maçons. On est surpris de voir que le ministère, qui ne pouvait douter de l'assassinat ni de l'intention des assassins, que M. de Subserra, qui avait le couteau sur la gorge, et M. de Palmella, qui dans les circonstances extrêmes est si fertile en ressources, laissèrent à l'infant le commandement de l'armée, à la reine tous les moyens de bouleverser le Portugal et de détrôner le roi. Il faut que dans le conseil il n'ait pas été plus possible qu'ailleurs de dire ce qu'on pensait. Jose Antonio Oliveira Leite, qui fut depuis, sous le nom de comte de Bastos, l'agent le plus ardent du despotisme de don Miguel, en faisait partie. Le roi, qui espérait encore tout apaiser à force de concessions et de silence, n'eût pas souffert sans doute que l'on dît la vérité et que l'on prît les moyens de le sauver; jamais il n'avait montré tant d'égards à la reine ni témoigné plus de confiance à l'infant. En même temps, il aimait à compromettre ses serviteurs avec eux, et il faisait poursuivre l'instruction du procès, afin d'avoir une arme dont il comptait ne jamais faire usage. La conduite du roi, qui laissait à ses ennemis tous les moyens de l'attaquer en les poussant à de nouveaux attentats, n'eut d'autres mobiles que l'égoïsme et la peur. La reine sut exploiter ces aveugles instincts à l'aide de la calomnie.

Il serait à peu près impossible au narrateur le plus exact de décrire toutes les circonstances et de faire ressortir cette multitude de causes secondaires qui amènent souvent les plus importans résultats. Dans le midi surtout, une foule de préjugés, de passions et de faiblesses individuelles, en dehors de toute logique, dominent les grands évènemens. L'histoire des peuples du nord est presque uniquement celle de leurs intérêts et de leurs idées. L'histoire des peuples du midi est au contraire celle de leurs caprices. Chez les premiers, on peut juger l'humanité, chez les seconds on peut seulement peindre des hommes. Les grands faits politiques s'y passent en quelque sorte à l'insu de la société tout entière. Les principes ne sont que des drapeaux, les paroles sont en contradiction avec les actions, et les actions souvent en désaccord avec les pensées. Qui voudrait écrire sur le Portugal ce que l'humilité des auteurs modernes appelle une histoire providentielle, choisirait le moyen le

plus sûr de donner une idée non-seulement incomplète, mais absolument inexacte de ce pays. Quant à moi, je n'ai pas la prétention d'écrire l'histoire, et j'essaie de raconter fidèlement quelques faits.

Des conciliabules fréquens se tenaient chez la reine, à Queluz. La camarilla se composait à peu près exclusivement d'hommes de la plus basse classe et des plus avilis. Parmi les intimes confidens de la reine, on comptait jusqu'à des mendians; mais les plus influens étaient ces valets privilégiés qui déshonorent les cours du midi: dominateurs dans l'intérieur du palais, inconnus ou méprisés au dehors, ils se trouvent perpétuellement en contact avec des hommes d'une condition supérieure, mais moins puissans qu'eux en réalité. Leur vanité est sans cesse blessée, et leur crédit auprès du prince leur donne les moyens de se venger; c'est là le travail acharné de leur ambition. Un manque absolu d'éducation les rend impropres à remplir tout emploi public; ils ne peuvent s'élever qu'en flattant les vices privés et les passions puériles des princes. C'est chose curieuse d'observer avec quel art ils alimentent leur incroyable orgueil, et de quelle admiration ils les pénètrent non-seulement pour leur rang et leurs pauvres qualités politiques, mais surtout pour leurs personnes, pour leurs plus misérables actions, pour leur manière de boire et de manger. L'habitude de vivre avec de tels complaisans inspire à leurs maîtres un mépris excessif pour les hommes, qu'ils jugent d'après ces ignobles modèles. Aussi le despotisme péninsulaire porte-t-il un caractère particulier de bassesse, de sottise et de vulgarité, qui le rend plus impossible à supporter que tout autre.

L'infant se rendait presque tous les soirs à Queluz, accompagné de ses créatures, et dispensait ses aides-de-camp de le suivre. Quelquefois, déguisé en pasteur, il se rendait dans un lieu appelé *Cabeça de Bola*, où des voleurs et des contrebandiers avaient construit quelques huttes au milieu des ruines de palais renversés par le tremblement de terre. Là il se plaisait à se mêler à une société de malfaiteurs, et plusieurs des assassins du marquis de Loule venaient le trouver. Enfin, au moment où l'instruction dirigée contre les meurtriers touchait à son terme, le complot du 30 avril éclata.

Le chevalier Thornton, ambassadeur d'Angleterre, donnait ce jour-là un bal pour l'anniversaire de la naissance du roi George IV. Le corps diplomatique, les ministres et presque toute la société de Lisbonne s'y trouvaient rassemblés; amis et ennemis, les conjurés et leurs victimes, tous étaient réunis. Au milieu de la soirée, le comte de Subserra reçut l'avis qu'à *Cabeça de Bola* on avait discuté les moyens de l'assassiner, et que sa voiture serait attaquée quand il sortirait du bal. M. Hyde de Neuville, ambassadeur de France, sauva M. de Subserra en le ramenant dans son carrosse. Le duc de Palmella était à peine rentré dans sa maison de Boahora, quand on vint lui dire qu'un officier le demandait de la part de l'infant, et que ce prince l'attendait dans les quartiers du 4e de cavalerie. M. de Palmella sortit aussitôt en costume de bal, et ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était tombé dans un guet-apens, et qu'on le conduisait à la tour de Belem. M. de Renduffe, intendant-général de la police,

était monté à cheval avec le baron de Portella, chef des gardes de la ville. Après être passé chez le vicomte Santa-Martha, commandant de la place, il se rendit au palais de Bemposta. Des pasteurs à cheval et armés de lances lui barrèrent le passage; enfin, en se rendant à la place du Roscio, où était établie l'intendance de la police, dans l'ancien palais de l'inquisition que déjà l'infant occupait en personne, le baron de Renduffe fut reconnu, poursuivi et arrêté.

Dès minuit, l'infant généralissime avait visité toutes les casernes, allant ventre à terre de l'une à l'autre. Il ordonnait aux soldats de prendre les armes, criait que les francs-maçons avaient voulu assassiner le roi et tous les membres de la famille royale, que des mesures énergiques pouvaient seules les sauver, et qu'il les prenait sur lui.

Don Miguel réunit ensuite sur la place du Roscio les régimens qui s'étaient révoltés avec le marquis de Chaves, et ceux sur le dévouement desquels il faisait le plus de fonds. Des gens cernaient Bemposta et gardaient le roi en interdit. Les officiers dont il craignait le plus la loyauté furent arrêtés en un instant. Après avoir donné à plusieurs colonels des ordres pour faire monter leurs régimens à cheval et les avoir félicités sur leur fidélité au roi, il les fit conduire à la tour de Belem. Le comte de Villaflor et le comte de Paraty, le vicomte de Santa-Martha et le baron de Portella étaient déjà au château Saint-George. Avant midi, la moitié des officiers de l'armée se trouvait en prison. Les forteresses étaient pleines, et, comme on manquait d'hommes pour opérer tant d'arrestations, on chargeait de les effectuer des officiers qui, en arrivant à Belem, étaient incarcérés avec ceux mêmes qu'ils amenaient. Chacun en son particulier se croyait victime d'une méprise, et n'opposait aucune résistance, pour ne pas paraître complice de la grande conjuration maçonnique.

Lisbonne était dans la stupeur; mille bruits ridicules se transmettaient de bouche en bouche. Beaucoup d'hommes modérés, par leur fatale faiblesse, avaient eux-mêmes accrédité les calomnies de leurs ennemis. A la suite des absolutistes, ils s'étaient empressés de proclamer les crimes chimériques des francs-maçons, et pour échapper à une lutte contre les véritables conspirateurs, dont ils redoutaient la puissance, ils avaient attaqué d'anciens ennemis désarmés. En se courbant devant le danger, en s'efforçant de le dissimuler, ils contribuèrent à élever le perfide échafaudage du complot dont ils devaient être les premières victimes. Il n'y eut qu'à changer quelques noms pour les atteindre. Les partis les plus opposés semblaient s'être entendus pour préparer à tout admettre un peuple crédule, frivole et passionné.

Il serait injuste de confondre tous les apostoliques avec les partisans de la reine. Plusieurs absolutistes tinrent, dans ces journées, une conduite parfaitement loyale; mais la plupart, sans participer à la direction du complot, obéissaient avec ardeur aux ordres du généralissime : ils étaient ravis de profiter de l'occasion pour accabler leurs ennemis, et prêtaient, sans se compromettre, l'appui le plus efficace à la conspiration de la reine et de l'infant.

Au milieu de la nuit, le palais de Bemposta avait été entouré de troupes qui

croyaient accourir au secours du roi. Des hommes dont je me suis interdit d'écrire les noms excitaient le courroux des soldats en leur montrant par les fenêtres de longues bandes de toile, au moyen desquelles, disaient-ils, les francs-maçons avaient été sur le point d'étrangler leur monarque adoré. Don Miguel, sous prétexte d'empêcher les assassins d'approcher du roi, avait défendu de laisser pénétrer dans le palais tous ceux qui ne seraient pas munis d'une carte sur laquelle étaient gravées ses armes. Ayant ainsi isolé Jean VI de ceux de ses serviteurs qui auraient échappé aux arrestations, don Miguel le tenait sous sa complète dépendance. Il avait laissé pour lui cette lettre, que je crois devoir citer en entier :

« SIRE,

« Mon roi, mon auguste père et mon seigneur,

« Frissonnant d'horreur à la vue de la trahison la plus perfide tramée par les terribles associations maçonniques, qui, de concert avec celles d'Espagne, ont renversé la maison royale de Bragance, en réduisant en cendres le plus beau pays du monde, j'ai résolu, après avoir entendu les vœux sincères et fidèles de tous les bons Portugais, d'appeler aux armes la brave et immortelle armée portugaise, afin d'assurer par son intermédiaire le triomphe du grand œuvre commencé dans la journée immortelle du 27 mai 1823, et qui, par une fatalité inattendue, n'a pas eu un résultat qui corresponde aux vœux de la nation. Votre majesté, qui possède de sublimes vertus dont les hommes n'ont aucune idée, et qui font d'elle le meilleur des rois qui aient régné sur la terre, ne pourra qu'approuver ma résolution héroïque, puisqu'elle a pour but d'empêcher votre majesté de tomber entre les mains des infames individus qui l'entourent et qui l'ont conduite sur le bord de l'abîme, et en sauvant votre majesté d'un danger si imminent, de préserver à la fois la famille royale et la nation.

« La proclamation que j'ai l'honneur de transmettre à votre majesté empêchera toute fausse accusation que les mécontens pourraient chercher à faire retomber sur moi, soit dans le moment, soit plus tard; et je supplie votre majesté de jeter sur cette proclamation un regard paternel, afin qu'elle puisse reconnaître les vérités pures qu'elle contient comme le seul moyen de rendre justice à un fils qui, pour sauver son auguste père, son roi et son seigneur, et pour conserver intacts les droits primitifs de la royauté, n'a pas hésité à exposer son sein aux hasards de la fortune, dans la ferme persuasion qu'un prince portugais, quand il prend les armes pour une entreprise si glorieuse, ne doit les déposer que lorsqu'il a mis un terme à une lutte extrêmement nuisible aux personnes qui, comme votre majesté, sont nées pour régner, ou lorsqu'il a délivré votre majesté des chaînes que la franc-maçonnerie lui avait préparées. Qu'il plaise à votre majesté d'approuver ma noble et royale conduite, en annonçant à la nation que votre majesté la sanctionne, en daignant m'accorder la permission d'agir, et en levant ainsi tous les obstacles à la grande entreprise dans laquelle je suis engagé. — Plein d'anxiété et plus

qu'impatient, j'attends à la tête de l'armée, entouré de bons Portugais, fidèles amis de votre majesté, qui mettent autant que moi leur espoir dans vos sublimes vertus, la décision royale de votre majesté pour l'approbation de ma résolution. Je supplie votre majesté de se rappeler qu'il n'y a pas de temps à perdre, et que la célérité ne fut jamais plus nécessaire. Je prie Dieu de faire prospérer la vie de votre majesté pendant un long cours d'années.

« MIGUEL. »

Le monarque désolé ne savait rien des évènemens. Livré à la terreur la plus profonde et abattu sous le poids de l'attente et de l'anxiété, il n'avait pas même la force de s'informer de ce qui se passait. A onze heures, la reine arriva de Queluz, escortée par un régiment de cavalerie que lui avait envoyé l'infant. Elle criait au peuple qu'on avait voulu tuer le roi, mais sa physionomie était radieuse, et elle souriait en agitant son éventail et en quêtant des vivats. Devant elle les obstacles s'aplanirent, et elle monta rapidement à l'appartement du roi. Bientôt lord Beresford arriva; don Miguel l'avait autorisé à se rendre à Bemposta.

Cette faveur exceptionnelle et les conseils qu'il donna pendant la crise pourraient faire présumer que lord Beresford était complice du prince; cependant il serait peut-être injuste de dire que le maréchal ait tenté de détrôner son bienfaiteur, le roi Jean VI. Ennemi constant du comte de Subserra, lord Beresford venait de se brouiller avec le duc de Palmella; les cortès lui avaient retiré son pouvoir, et tant que les constitutionnels et les *afrancesados* auraient conservé quelque influence, il ne pouvait espérer de le ressaisir; il était donc naturel, pour ces raisons et pour d'autres, qu'il désirât le triomphe du parti de la reine et sympathisât avec l'infant. Aussi s'efforça-t-il de persuader au roi de monter avec lui dans une calèche découverte, et de passer les troupes en revue. Son but était de mener Jean VI au Roscio, de lui faire sanctionner toutes les mesures de l'infant, d'affermir ainsi le pouvoir du prince, et de devenir lui-même un arbitre nécessaire entre le père et le fils. Mais la timidité de Jean VI, qui lui faisait craindre toute espèce de démonstration et de mouvement, le sauva cette fois de sa perte, et donna au corps diplomatique le temps d'arriver.

M. de Neuville, en apprenant les singuliers évènemens de la nuit, avait convoqué tous les envoyés des puissances étrangères chez le nonce du pape. Il leur proposa de se rendre ensemble auprès du roi. Le nonce, homme sincèrement pieux et qui ne se mêlait d'aucune intrigue, déclara qu'il suivrait partout un guide tel que M. l'ambassadeur de France; le ministre d'Angleterre et tous les autres diplomates se joignirent à lui avec un abandon généreux. L'envoyé des États-Unis fit remarquer que la diplomatie américaine s'occupait peu des usurpations européennes. « Mais, s'écria M. de Neuville, c'est le plus honnête homme de son royaume qu'il s'agit de sauver! c'est un père que son fils veut assassiner! » — « Je vous suivrai donc! » répondit le

ministre républicain, et tous partirent pour Bemposta, en passant par la place du Roscio.

L'infant se trouvait alors au balcon du palais de l'inquisition, ayant à ses côtés le marquis d'Abrantes, don Antonio da Sylveira (1), un lieutenant de chasseurs nommé Païva Raïposo, un avocat père de ce dernier, et des gens obscurs. Il débitait à la populace la fable du complot maçonnique, changeait tous les employés publics, et venait de proclamer un ministère de sa façon, quand l'attention fut attirée vers un des angles de la place par l'approche d'un cortége qui s'avançait lentement; c'était la voiture du nonce du pape, puis une seconde où se trouvaient l'ambassadeur de France et celui d'Angleterre; dans une troisième était l'ambassadeur d'Espagne; enfin, tout le corps diplomatique suivait. Les voitures s'avancèrent à travers la foule qui criait : « Vive le roi! vive la reine! vive l'infant! » — « Vive le roi! s'écria M. de Neuville se montrant à la portière; vive le roi! Portugais, le corps diplomatique va se réunir autour du roi Jean VI! Vive le roi! » Qu'on juge de l'effet que dut produire sur cette cabale apostolique la vue de tous les représentans des légitimités européennes, le nonce du pape à leur tête, passant avec dédain devant elle et allant délivrer le roi Jean VI de sa captivité.

A l'entrée de la cour extérieure du palais, les membres du corps diplomatique furent contraints de descendre de voiture, et, quand les ambassadeurs se trouvèrent au pied du grand escalier, des soldats les arrêtèrent; un officier leur dit avec insolence qu'ils ne pouvaient monter, s'ils n'étaient porteurs d'une carte délivrée par l'infant. M. de Neuville répondit qu'ils allaient chez le roi, que l'Europe ne reconnaissait que le roi, et que l'infant n'était qu'un sujet du roi. Les choses en étaient à ce point, quand don Thomas Mascarenhas arriva. Ce fidèle gentilhomme, quoique aide-de-camp de l'infant, était bien loin de participer au complot. Il courut vers l'officier, et lui ordonna de laisser avancer le corps diplomatique : « Faites entrer messieurs les ambassadeurs! cria-t-il avec feu. — Par quel ordre? — Par celui que je vous donne et que je garantis sur ma tête. » L'officier surpris n'osa s'opposer à l'aide-de-camp de l'infant. Les rangs s'ouvrirent, et le corps diplomatique, après avoir traversé les salons déserts, trouva dans la salle du dais le roi, n'ayant auprès de lui que le marquis de Torres-Novas, son majordome, et le maréchal Beresford. Des pleurs inondaient le visage du monarque. Après avoir remercié les ambassadeurs, il dit à voix basse, car la reine écoutait de la pièce voisine : « Je n'ai rien vu, rien entendu, je ne sais rien de ce qui se passe; je suis en prison, et personne n'a voulu m'assassiner. » Et comme M. de Neuville cherchait à raffermir son courage, il répondit en sanglotant : « Ils ont tué le comte de Subserra. — Non, sire, reprit l'ambassadeur. — Ils l'ont tué! répéta le roi avec angoisse. — Il est à l'ambassade de France, s'empressa d'ajouter M. de Neuville, et nous saurons bien l'y défendre. » Jean VI saisit la main du

(1) Don Antonio da Sylveira ne doit pas être confondu avec le vicomte de Canellas; ils ne sont pas de la même famille.

généreux diplomate, le remercia avec une tendre effusion et parut retrouver un peu d'énergie. Lord Beresford s'interposait sans cesse entre le roi et le corps diplomatique. M. de Neuville, se tournant alors vers lui : « A quel titre parlez-vous, milord? lui dit-il; est-ce comme Anglais? voilà votre ambassadeur; est-ce comme Portugais? voici votre roi! »

L'ambassadeur de France voulait que Jean VI ôtât immédiatement à don Miguel le commandement des troupes et déclarât publiquement qu'il désapprouvait sa conduite. Tout était terminé, si cet avis eût prévalu; mais l'opinion de lord Beresford l'emporta en partie, parce que ce malheureux père craignait de déshonorer sa famille en publiant la trahison de son fils. Il fut donc décidé que le roi exigerait seulement que l'infant lui fît des excuses en présence du corps diplomatique. Don Miguel avait déjà fait prévenir son père qu'il allait se rendre à Bemposta; mais c'était en maître et non pas en suppliant qu'il comptait y arriver. Don Thomas lui apprit que le corps diplomatique était au palais, que lui-même lui en avait facilité l'entrée. Tout étourdi de ce coup, l'infant n'osa tarder plus long-temps à se rendre à Bemposta. En montant les degrés du palais, dans sa fureur puérile, il mordait et déchirait ses gants. Jean VI lui parla d'abord quelques instans en particulier; après dix minutes d'entretien, ils rentrèrent dans la salle où se trouvaient les ambassadeurs. Le prince mit un genou en terre, et demanda humblement pardon à son père. M. de Neuville déclara ensuite, au nom de ses collègues, qu'ils ne traiteraient avec aucun autre ministre des affaires étrangères que M. de Palmella, dont il réclama la mise en liberté; l'infant donna sa parole de le délivrer, et la reine, qui jusqu'alors avait suivi silencieusement cette scène de la pièce voisine, ne put se contenir davantage : « Si on lâche celui-là, s'écria-t-elle, tout est perdu. » Puis, sans dissimuler sa fureur, elle repartit pour Queluz. Don Miguel ordonna aux troupes de rentrer dans leurs casernes, et la marche du complot fut un moment suspendue.

Malgré le bouleversement général et l'effervescence causée par un tel désordre, on resta pendant quatre jours dans une situation à peu près indécise, sans qu'aucune explication vînt donner au peuple incertain le mot de l'énigme. M. de Palmella était hors de prison; mais, ainsi que les autres ministres, il ne jouissait d'aucune autorité. L'infant disposait de toute la force militaire; ses agens de police et cette sorte de gouvernement d'état de siége qu'il avait nommé au Roscio dominaient à Lisbonne, quand, dans la matinée du 4 mai, on vit paraître un décret qui excusait l'infant, reconnaissait la fable du grand complot, et par le fait mettait les serviteurs du roi à la merci de don Miguel. La teneur ambiguë de ce décret avait été conseillée par lord Beresford et consentie par des hommes modérés qui espéraient opérer une transaction et désarmer l'infant en lui donnant cette satisfaction verbale. Quant à Jean VI, il se flattait, en cédant, d'être souffert sur le trône.

On est frappé, dans les jours qui suivirent, de l'indécision des conspirateurs engagés dans une entreprise aussi téméraire, de leur manque d'ensemble et de leur lenteur. Ces différens caractères, aussi bien que les aits,

dénoncent les coupables. On reconnaît que le chef de la conjuration était une femme d'un esprit vif et pénétrant, fécond en intrigues, mais que l'aveuglement de la passion, un excessif orgueil et sa position même rendaient impropre à mesurer les obstacles. On sent que ses associés et ses confidens étaient hors d'état de combiner et d'exécuter un plan suivi; on voit enfin que tous ces projets d'une audace effrontée étaient mis en œuvre par un jeune prince dont l'esprit était aussi léger et insouciant que ses instincts étaient turbulens et cruels.

L'ordonnance du 4 mai ouvrit une libre carrière aux conjurés. Tous les hommes énergiques que l'on avait oubliés le 30 avril furent arrêtés, et une nouvelle terreur accabla Lisbonne. L'infant se mit à opérer lui-même les arrestations; il allait dans les maisons arracher les honnêtes gens au milieu de leurs familles; il les poursuivait à cheval dans les rues; il menaça même d'assiéger l'hôtel de l'ambassade de France pour en enlever M. de Subserra; et, quand il apprit que ce dernier s'était enfui à bord d'un bâtiment anglais, il courut de toute la vitesse de son cheval vers la tour de Saint-Julien, et fit canonner le paquebot qui sortait du Tage. Le sauvage infant ne respectait plus rien; il n'y avait de sûreté pour personne, et les ministres étrangers déclarèrent que, si un semblable état de choses se prolongeait, ils seraient forcés de se retirer avec tous leurs nationaux. Les forteresses qui avaient suffi à contenir les victimes de la tyrannie du marquis de Pombal étaient trop étroites pour tant de prisonniers.

Une pareille situation ne pouvait durer. Le peuple commençait à manifester un froid mécontentement et soupçonnait la trahison. Les nouveaux chefs de corps avaient peine à maintenir leurs soldats; et si, dans la première période, le temps seul avait donné de la puissance au complot, la prolongation d'un état si violent perdait les factieux. Les conjurés durent désespérer de tromper plus long-temps la nation; ils obéirent à une impitoyable logique, et résolurent de faire plier l'opinion publique sous une terreur plus forte. Mais ils craignaient que le peuple de Lisbonne ne se soulevât, s'il était témoin de scènes sanglantes, et ils prirent le parti d'envoyer à la forteresse de Peniche ceux qu'ils destinaient à la mort. Le jeudi 6 mai, le comte de Villaflor et plusieurs prisonniers furent tirés du château Saint-George; un grand nombre d'officiers furent aussi envoyés de Belem à Peniche. Le lendemain, quarante-sept nouvelles voitures de prisonniers partirent de la tour de Belem. Le général Vasconcellos commandait à Peniche; on lui fit l'honneur de le destituer. Le décret du 4 mai rendait facile tout assassinat juridique. La mort de tant de braves gens était donc imminente. Il n'y avait pas de temps à perdre pour les sauver. Que faisaient le peu d'hommes de cœur restés libres? Ils attendaient. On s'indigne de leur patience; peut-être la situation ne permettait-elle pas de prendre un plus noble parti : s'insurger contre une autorité qui n'avait pas été désavouée par le roi, c'était prêter un corps à la chimère du complot maçonnique, s'aliéner le peuple et l'armée, assurer la perte des prisonniers et la leur. Mais que le roi eût dit un mot, le peuple, l'armée et les absolutistes

même, qui n'agissaient que sous le manteau du zèle royaliste, se seraient réunis aux honnêtes gens. Il était donc d'une absolue nécessité que Jean VI se prononçât; lui seul ne pouvait être suspecté. Le doute, ou plutôt l'apparence du doute sur les ennemis réels du roi, faisait seul la puissance des factieux, et il répugnait à la loyauté portugaise de les chercher si près du trône. Malheureusement la crainte que la reine et l'infant inspiraient à ce triste prince, à la fois abandonné et adoré de tous, était si profonde, qu'il n'osait dévoiler leur imposture; peut-être ne le pouvait-il plus sans danger, il s'était laissé désarmer. Aussi, M. de Neuville le pressait-il de se rendre à bord d'un des bâtimens de guerre étrangers stationnés dans le Tage. Mais ce projet était sans cesse ajourné, quand, le jeudi 6 mai, une vieille femme vint dire au roi, qui tenait son audience publique, que le comte de Villaflor et les autres prisonniers de Saint-George avaient été transférés à Peniche. Jean VI ne se méprit pas sur les intentions de la reine, et, comme il ne lui restait plus rien à livrer à ses ennemis, il se rendit aux sages conseils de M. de Neuville.

Le 7, le roi, dont la terreur avait vaincu un moment l'indécision, monta en voiture et se dirigea du côté du quai de Belem; là, il aperçut la reine se promenant dans les jardins du château qui bordent le Tage, et sa frayeur fut si impérieuse, que, renonçant à toute tentative d'évasion, il retourna en grande hâte à Bemposta.

D'heure en heure, le danger menaçait davantage; les prisonniers de Peniche allaient être sacrifiés, la contrainte morale exercée sur le roi pouvait se changer en des liens matériels. Si ses fidèles serviteurs étaient massacrés, son sort était incertain, et, s'il ne s'évadait pas, leur perte était assurée. Il fallait saisir le dernier instant que laissait au roi la sécurité des absolutistes, rendus confians par leur facile triomphe. Ce ne fut cependant qu'après deux jours entiers que Jean VI put se relever de l'anéantissement où l'avait plongé la vue de la reine, et trouver assez d'énergie pour oser fuir. On forma un nouveau plan; et, pour rendre toute trahison impossible, l'ambassadeur d'Angleterre, celui de France et M. de Palmella en furent les seuls confidens. Ce dernier, poursuivi et traqué sans cesse par des assassins, s'était réfugié, le samedi 8, à bord du *Windsor-Castle*.

Le dimanche 9, le roi, sous prétexte d'aller dîner à Caxias, maison de campagne située sur le bord du Tage, s'embarqua sur la galère royale, n'ayant avec lui que les deux infantes et les officiers de service du jour. Pendant quelque temps, il navigua lentement le long des quais de Lisbonne, et une fois parvenu à la hauteur du *Windsor-Castle*, il ordonna au pilote de se diriger de ce côté. Le monarque à bord, l'étendard royal fut hissé au grand mât, et Lisbonne apprit au même instant que le roi avait été captif et qu'il était libre.

La question ne fut pas un seul instant douteuse. Le mensonge était à découvert, et les conjurés n'essayèrent même pas de résister. L'infant, en arrivant de Queluz, était monté sur un canot pour aller à Caxias, quand, parvenu au milieu du fleuve, il reçut l'ordre du roi de venir prendre ses ordres sans

retard et sans excuses à bord du *Windsor-Castle*. Don Miguel hésita un moment avant d'obéir, ayant peine à saisir l'importance de la démarche à laquelle il allait être entraîné; mais le voisinage de chaloupes anglaises donnait à l'intimation du roi une autorité irrésistible à laquelle le prince dut se soumettre.

Les prisons furent à l'instant ouvertes à Lisbonne, et le jeune marquis de Loule porta à Peniche l'ordre de délivrer les captifs; le Portugal tout entier fut en fête. Le peuple manifesta la joie la plus vive pour la délivrance de ces mêmes hommes à l'exécution desquels il aurait pu applaudir. On jetait des fleurs sur le passage de ceux qu'on appelait alors d'innocentes victimes, tout le long de cette route où quatre jours auparavant ils avaient été accablés d'outrages. Don Miguel partit le 13, à bord d'une frégate portugaise surveillée par deux bâtimens de guerre, français et anglais. La reine fut confinée à Queluz, et le 14 Jean VI débarqua à l'arsenal de la marine, et se rendit au palais de Bemposta au milieu des cris de *vive le roi seul*. Il fut reçu avec un ardent enthousiasme et une bruyante effusion. Il était véritablement adoré des Portugais; jamais il n'y eut tant d'amour pour de si pauvres vertus.

Si je me suis si longuement étendu sur ces derniers événemens, c'est que tous les Portugais, apostoliques et libéraux, font dater de cette époque les cruelles divisions qui ont depuis déchiré leur patrie; et l'on verra dans la suite comment ces troubles influèrent plus puissamment sur le classement des partis que les principes politiques même.

Les factions demeurèrent accablées d'un sommeil douloureux, attendant pour se réveiller la mort de Jean VI, que le déclin de sa santé annonçait être prochaine. Le respect et l'amour que le peuple portait à ce faible monarque, qui, ainsi que lui, souffrait des maux qu'il ne savait empêcher, était une barrière que les princes de la famille royale avaient seuls osé franchir.

III.

La nation portugaise avait accueilli avec ardeur, en 1820 et 1823, deux révolutions faites en sens contraire. Après s'être précipitée sous le drapeau des théories libérales, elle était venue demander au trône absolu l'appui et la force qu'elle n'avait pas su trouver en elle-même. La cruelle ambition d'une reine et la turbulence féroce d'un jeune prince lui apprirent bientôt que l'abaissement n'assure pas toujours le repos. Accablée de cette double déception, fatiguée du choc des idées et de l'avidité des intérêts, la nation n'essaya plus désormais d'échapper à son sort, elle s'affaissa graduellement sous le poids de ses infortunes et de ses doutes. Les effets de la crise sociale et financière déterminée par la perte du Brésil se faisaient de plus en plus sentir. Il n'existait de débouchés ni pour les hommes ni pour les choses, et dans de pareilles circonstances, que n'auraient pu dominer un respect séculaire pour l'autorité

et une généreuse confiance dans l'avenir, vint s'élever un doute sur la légitimité du droit de succession, doute aggravé par la lutte des principes politiques. Les démarches incohérentes d'un prince placé à deux mille lieues du Portugal affaiblirent encore une autorité naturellement précaire, et contribuèrent à miner le pouvoir fragile confié à une jeune princesse pour être remis à une enfant. Au milieu de mouvemens si divers et de cette confusion infinie, on ne distingue clairement qu'une chose, c'est la douloureuse nécessité d'une crise prochaine. Peu importe que quelques hommes de cœur combattent avec hardiesse et désintéressement, ou que des intrigans s'empressent de profiter du peu d'instans que leur laisse la fortune; le résultat est inévitable. Le parti constitutionnel ne s'appuie ni sur le peuple, ni sur les princes; la nation est indifférente; don Pedro est au Brésil, et dona Maria dans l'enfance; la reine Charlotte, au contraire, est active et pleine de vie, et l'infant don Miguel est à Vienne, n'attendant que son signal. Quelle que puisse être la variété des évènemens, quel que soit l'oubli dans lequel semblent plongés les principaux acteurs de ce triste intermède, il ne faut jamais perdre de vue ces deux funestes personnages. La reine et l'infant planaient sur les destinées du Portugal comme deux sombres nuages; ils tendaient toujours à se joindre, et à leur contact devait éclater une explosion qui ferait tomber sur ce malheureux pays tous les maux qui lui restaient à connaître.

Le 6 mars 1826, le faible roi, dont la perte se fit cruellement sentir, voyant sa fin approcher, nomma régente du royaume sa fille chérie l'infante Isabelle-Marie. Quatre personnages importans, le duc de Cadaval, le patriarche de Lisbonne, le marquis de Vallada et le comte dos Arcos, composaient le conseil de cette régence, qui devait gouverner jusqu'à ce que l'héritier légitime du trône (ce sont les termes du décret) eût décidé ce qu'il importait de faire pour le bien du royaume. Cette expression d'héritier légitime, que les troubles subséquens ont rendue fort peu explicite, semblait alors parfaitement claire; l'héritier légitime était le fils aîné du roi. L'élévation de l'empereur don Pedro au trône avait de plus cet avantage, de rendre au Portugal une colonie dont chaque jour il déplorait la perte. Aussi la régente et son conseil envoyèrent-ils, immédiatement après la mort du roi, à Rio-Janeiro, prendre les ordres de don Pedro. Comme on ignorait les intentions du prince, on hésita un moment à le proclamer roi; mais, quinze jours après, l'acclamation eut lieu dans les formes ordinaires, et l'empereur du Brésil fut reconnu, sans opposition, roi de Portugal, sous le nom de don Pedro IV. Néanmoins, si le désir de la mère-patrie devait être de reconquérir sa superbe colonie par la main du prince qui la lui avait enlevée ou conservée, comme disait Jean VI, l'intérêt du Brésil était au contraire de rester indépendant. Ce fut donc le Brésil, et non le Portugal, qui exigea que les deux couronnes ne reposassent pas sur la même tête, et don Pedro, forcé d'opter entre son sceptre légitime et son pouvoir révolutionnaire, se déclara pour le dernier; avant d'abdiquer ses droits, il voulut en faire un usage qui, personne ne le niera, émanait d'un noble principe. Son premier acte de roi fut de confirmer, le 25 avril, la régence créée

par son père; il accorda une amnistie générale, et le 29 il octroya une charte. Le 30, il nomma les membres de la chambre des pairs, composée presque entièrement des grands du royaume et des évêques. Puis il abdiqua en faveur de sa fille aînée, doña Maria da Gloria, ordonnant qu'elle ne sortirait pas du Brésil que son mariage ne fût conclu avec l'infant don Miguel et qu'elle n'eût prêté serment à la constitution : l'abdication devenait nulle, si ces conditions n'étaient pas remplies. Don Pedro renonçant à la couronne, les droits de sa fille étaient aussi incontestables que l'avaient été les siens. L'ordre de succession au trône suit dans tous les pays les principes établis pour la constitution des majorats; la loi des princes est, sous ce rapport, celle des particuliers, et en Portugal les femmes héritent des fiefs, à défaut d'héritiers mâles dans la ligne directe. Aussi l'infant don Miguel, qui s'était empressé de jurer fidélité à son frère, prêta-t-il sans difficulté serment à sa nièce doña Maria, et presque tous ceux qui furent depuis ses partisans imitèrent son exemple. L'abdication de don Pedro éveilla néanmoins toute l'ambition de la reine Charlotte. Quelle perspective s'ouvrait devant elle! L'infant don Miguel, son disciple servile, allait être le mari de la reine. La puissance devait donc inévitablement tomber entre les mains de son fils et les siennes propres. Être assuré de l'avenir, c'est posséder le présent, et l'empereur don Pedro, tout en faisant reconnaître les droits de doña Maria, facilita par cette promesse de mariage l'usurpation de don Miguel.

Alors s'opéra dans les différentes catégories de la noblesse portugaise un revirement de position dont les luttes de partis ont fait depuis oublier l'origine. En 1820, presque tous les grands se trouvaient au Brésil avec le roi; plusieurs avaient gouverné au nom de l'Angleterre; d'autres, qui avaient suivi l'armée française, étaient éloignés des affaires de leur pays, et bien peu de noms appartenant à la première noblesse figurèrent dans les mouvemens qui déterminèrent la constitution de 1822. Les gentilshommes de province, au contraire, restés chez eux loin de la cour, comptant sur leur influence auprès des populations, et principalement cette nombreuse famille des Sylveira, qui couvre les provinces du nord, avaient désiré ardemment acquérir de l'autorité à la faveur du système représentatif. Le mouvement les dépassa, et leur désappointement s'accorda avec celui de la reine Charlotte. Ils furent, lors de l'insurrection de Santarem, tout disposés à coopérer au renversement des cortès, et le régime de la charte ne leur offrit ensuite aucune position qui pût les séduire. La naissance ne les appelait pas à la chambre des pairs, et ils dédaignèrent de siéger dans celle des députés. En 1823, on vit donc beaucoup de partisans de la révolution de 1820 prendre les armes en faveur de l'absolutisme, et la promulgation de la charte les enchaîna pour toujours à ce parti. Les grands, au contraire, spectateurs défians de la révolution de 1820 et particulièrement attachés à la personne de Jean VI, avaient en grand nombre suivi le roi à Villa-Franca. Plusieurs, par leur résistance au complot de la reine, furent exposés à la haine personnelle de cette princesse et aux vengeances de son parti. Le régime constitutionnel devint un abri sous lequel

se réfugièrent beaucoup de royalistes. Leur sécurité à venir se trouva liée au maintien de la charte et au salut du trône de doña Maria. Dans les premiers temps de la régence de l'infante Isabelle, presque tous les membres de la haute aristocratie, attirés par la pairie, parurent disposés à admettre la forme nouvelle de gouvernement, et si deux ans après un si grand nombre se montra peu dévoué, cela tint à des circonstances nouvelles et provint de ce que le danger, pour le commun des ames, change le point de vue.

C'est une chose digne de remarque dans la filiation des partis : les héritiers des familles persécutées par le marquis de Pombal furent plus tard victimes de leur attachement aux idées libérales. L'esprit d'indépendance se perpétua dans ces familles, tout en changeant d'objet. M. de Palmella lui-même, que le penchant naturel de son esprit attirait vers les principes nouveaux, avait été sans doute profondément ému, dans sa jeunesse, par le récit des souffrances d'une mère qui défendit avec un si tendre courage la fidélité de l'amour qu'elle avait voué à M. de Souza, plus tard son époux. Elle ne craignit pas, presque enfant, de résister ouvertement aux violences du marquis de Pombal, qui prétendait l'unir à son fils. Beaucoup de grands seigneurs libéraux étaient parens ou alliés des Tavoras et de ceux qui périrent dans la grande exécution de 1759. Le général Saldanha, au contraire, était petit-fils du marquis de Pombal, et cette différence d'origine entra peut-être pour plus qu'il ne le sut lui-même dans la position exceptionnelle qu'il occupa long-temps au milieu du parti le plus exalté.

Dans le nord, aussitôt après l'abdication de don Pedro, la promulgation de la charte donna des soldats à l'intrigue apostolique, et quelques paysans, excités par des moines et des officiers en retraite, proclamèrent don Miguel roi absolu. Le général Saldanha, commandant de Porto, comprima ce mouvement par sa vigoureuse activité. Un soulèvement de la même nature éclata dans les Algarves. Le général Saldanha, devenu ministre de la guerre, et le comte d'Alva, commandant de la province, parvinrent également à étouffer cette insurrection. Les rebelles se réfugièrent en Espagne, et des émeutes partielles eurent ensuite lieu sur plusieurs points de la frontière. Elles furent successivement vaincues; mais à chaque insurrection nouvelle des portions de régimens et des corps entiers quittaient le Portugal et cherchaient un refuge en Espagne. Le gouvernement du roi Ferdinand donnait des armes, des chevaux, des munitions aux déserteurs ennemis de la constitution. Un grand nombre de libéraux espagnols se réfugiaient également en Portugal, et la guerre semblait devoir être à la fois civile et étrangère. Le marquis de Chaves, à la tête de six mille hommes, pénétra dans la province de Tra-os-Montes, et d'autres chefs plus obscurs envahirent l'Alemtejo et les Algarves. La position du gouvernement portugais, devenu constitutionnel sans le savoir, et qui devait dans peu d'années remettre le pouvoir entre les mains des absolutistes, n'était plus tolérable. Les intrigues se multipliaient dans tous les sens; l'administration, en général modérée, mais toujours faible, subissait tous les inconvéniens des clubs, sans même avoir, comme en 1820, leur dange-

reux appui; l'ambassadeur d'Angleterre, lord Heytesbury, se mêlait des détails les plus intimes du palais; certains confidens de la régente allaient proclamer dans les carrefours et les cafés les délibérations du conseil, et, en avilissant le pouvoir, décourageaient ses partisans. C'était le gouvernement de tout le monde et de personne.

Cependant, grace au dévouement de quelques ministres tels que le comte de Lavradio (1), M. Trigoso, et aux talens militaires du comte de Villaflor, qui s'est depuis illustré sous le nom de duc de Terceire, la victoire appartint un moment à la cause du droit et de la justice. L'Espagne était toujours menaçante; le gouvernement de Lisbonne pouvait être plusieurs fois vainqueur sans se consolider, et un seul revers suffisait pour le perdre : il eut recours alors à un remède peut-être nécessaire, mais douloureux; il appela la puissance britannique à son aide. Les Anglais ne tirèrent pas l'épée, leur force morale contrebalança seulement l'influence espagnole, ils défendirent en quelque sorte les barrières du champ clos; mais plus tard les constitutionnels payèrent de leur ruine cet appui passager. On sait que lord Stuart avait apporté du Brésil la charte de don Pedro, que le gouvernement anglais s'opposa ensuite à l'entrée des Espagnols, et enfin qu'il favorisa l'avénement de don Miguel. La politique britannique est généralement plus ferme que logique, et, si elle marche toujours vers un même but, c'est souvent par des voies contraires. Le premier point pour l'Angleterre était de séparer le Portugal du Brésil, afin de devenir elle-même la métropole commerciale de ce dernier pays; le second, d'isoler le Portugal de l'Espagne. Pour cela, une charte pouvait être bonne, mais une charte donnait le pouvoir aux constitutionnels, qui, en 1820, avaient chassé les Anglais : de là les démarches contradictoires et les indignes trahisons.

Les intrigues étrangères n'affaiblirent pas seulement le gouvernement de Lisbonne; elles s'étendirent aussi à Rio-Janeiro. Don Pedro obéit toute sa vie à de grandes idées, mais sa conduite ne répondit jamais à ses desseins. Sincèrement attaché au Brésil, il abandonna sa couronne portugaise sans regret; plaçant sa gloire dans le triomphe des idées nouvelles, il donna une charte sans arrière-pensée; malheureusement la vanité de l'homme était plus sensible que celle du prince, et don Pedro ne put résister au désir d'être considéré comme l'arbitre suprême d'un pays qu'il avait renoncé à gouverner. Il retint ce qu'il avait donné loyalement, devint le point de mire des ambitions mécontentes, et toutes les minorités factieuses s'adressèrent à lui. Il rendit des décrets, nomma des conseillers d'état, des pairs, entrava de mille manières l'exercice de l'autorité de la régente. Celle-ci, pour ne pas violer la charte, fut plus d'une fois contrainte de désobéir aux ordres de don Pedro; et les cours étrangères, abusant de l'irritation du prince contre sa sœur, l'amenèrent à modifier la régence et à en investir l'infant don Miguel. Nommé régent, le prince s'empressa d'écrire à l'infante pour l'assurer de son dévouement sin-

(1) Don Francisco d'Almeida.

cère à la charte, de son respect pour son auguste frère, et il demanda que les cortès fussent extraordinairement convoquées, afin de prêter dans leur sein serment à la constitution et à la reine, sa nièce. Ces apparences libérales ne trompèrent personne; don Miguel régent, c'était la reine Charlotte toute puissante. Les absolutistes n'eurent plus qu'à contenir leur joie; la proie qu'ils convoitaient tombait entre leurs mains, et le penchant de don Pedro pour les hommes de 1820, son mécontentement contre la régente, qui leur avait quelquefois résisté, allaient avoir pour conséquence l'intronisation du despotisme et de la terreur.

Le 22 février de l'année 1828, l'infant entra dans le port de Lisbonne et débarqua au milieu des acclamations d'une populace ameutée. Les jours suivans, des vivats en faveur de l'absolutisme et des cris de mort contre les francs-maçons retentirent sur son passage; souvent ils étaient provoqués par les gens de son escorte; d'autres fois ses propres gardes tiraient l'épée pour punir ceux qui proféraient des cris anti-constitutionnels. La confusion était partout, et la mêlée précéda la bataille. Un jour les plus crédules d'entre les libéraux reprenaient quelque espoir: l'infant paraissait indécis, on disait que les conseils de l'empereur d'Autriche l'avaient rendu au moins prudent; mais, le lendemain, les absolutistes manifestaient une joie féroce et se répandaient en menaces de mort.

Tous avaient les yeux fixés sur don Miguel, et attendaient avec anxiété le jour où il devait se rendre à l'assemblée des cortès pour y jurer fidélité à la constitution. Les apostoliques eux-mêmes surveillaient les mouvemens de l'infant avec l'inquiétude d'une ambition avide. La situation de ce prince, instrument de l'absolutisme, qui rentrait dans son pays pour le gouverner au nom de la charte, était si étrange et si contradictoire, qu'elle pouvait bien jeter dans les esprits autant d'incertitude que de crainte; cependant, quoique depuis deux ans il eût été soustrait à la direction de sa mère, et que son langage et ses manières parussent moins sauvages, don Miguel n'avait pas changé. En attaquant le trône de son père, vieillard débile, il avait préludé à l'usurpation de la couronne de sa nièce, jeune enfant de neuf ans; il savait mépriser les faibles. La reine Charlotte reprit bientôt son empire, et le jour où l'infant jura fidélité à la charte dissipa le peu d'illusions que quelques constitutionnels avaient bien voulu conserver. Ce fut en face des cortès, des pairs, des députés, de toute la cour et de la diplomatie étrangère, que don Miguel prêta serment; son regard était vague, sa démarche incertaine, et toute sa personne embarrassée. L'infante Isabelle-Marie, au contraire, semblait animée d'un courage qu'embellissaient la douceur de son caractère et le charme languissant de sa personne. Au milieu de cette assemblée muette et consternée, entourée de factieux pleins d'arrogance et prêts à l'outrager, cette princesse se montra fidèle à son frère et à ses engagemens; en remettant à don Miguel ses pouvoirs, elle osa lui rappeler de quelle main il les tenait, à quelles conditions et sous quel nom il devait gouverner. L'infant ne répondit pas un seul mot au discours de sa sœur; il prêta serment à la charte d'une voix si

basse, que personne ne put l'entendre, et les assistans remarquèrent qu'au lieu de poser la main sur le livre des Évangiles, il l'appuyait sur la manche du patriarche de Lisbonne.

Débarrassés de cette importune cérémonie, les absolutistes agirent plus librement : les honnêtes gens furent maltraités dans les rues et assaillis par des bandes armées de bâtons dont le nom de *cacetes* a acquis une si funeste célébrité; on pouvait reconnaître les soldats du 30 avril, si leur chef n'osait encore se montrer à leur tête. Dans l'intérieur même du palais, les personnages les plus considérables étaient menacés par les soudoyés de la reine. Tous les fonctionnaires fidèles furent destitués, et bientôt après les cortès dissoutes. Les hommes que leurs principes et leur courage désignaient à la haine des apostoliques furent obligés, ainsi que leurs femmes et leurs parens, de chercher un refuge à bord des bâtimens de guerre étrangers; ils furent contraints d'abandonner patrie, famille et fortune, pour sauver leur vie. Les témoins eux-mêmes ont peine aujourd'hui à se retracer le déchirant spectacle que présenta Lisbonne pendant ces mois d'angoisses, de fourberie et de capricieuse terreur. Don Miguel gouvernait nominalement au nom de la charte et de la reine, et cependant il y eut des ministres nommés par l'infant, le comte de Villaréal par exemple, qui furent forcés de fuir le Portugal à cause de leur fidélité à doña Maria. On était traité de rebelle pour être soupçonné de partager les sentimens qu'affichait l'infant. La prison, l'exil ou la mort menaçaient indistinctement tous ceux qui n'appartenaient pas à la faction de la reine Charlotte.

La présence des troupes anglaises empêchait de détruire la dernière ombre de légalité; mais le gouvernement britannique, qui avait envoyé cette force au secours des constitutionnels, venait de faire décider par don Pedro la régence de don Miguel, et le général Clinton, interrogé sur le parti qu'il prendrait dans le cas d'une insurrection, avait répondu qu'il défendrait la personne du prince. Le 25 avril, après avoir détruit toute chance de succès pour les libéraux, les Anglais, dont la position devenait fort embarrassante, se retirèrent sous prétexte que le Portugal n'avait plus rien à craindre de l'Espagne. Alors la reine Charlotte et l'infant ne dissimulèrent plus aucun de leurs projets; ils violèrent ouvertement la charte. De prétendues cortès furent convoquées d'après les anciennes formes, et chargées de proclamer la légitimité de l'infant.

On a dit que don Miguel avait été appelé au trône par le vœu spontané de la nation : c'est confondre trop aisément les clameurs de la multitude avec les véritables sentimens du peuple. En Portugal comme partout, il s'est trouvé des voix pour applaudir à tous les régimes. Des acclamations semblables à celles qui accompagnèrent l'arrivée de l'infant avaient accueilli la promulgation de la charte de don Pedro. Il était dans les destinées de la nation portugaise qu'une constitution conquise par le peuple fût renversée par le peuple, et qu'une charte octroyée par un prince fût détruite par un prince. Qui ne voit que la masse ne doit être comptée que pour ses souffrances, et que la question se décida par les princes? Les constitutionnels n'avaient plus l'héritier légitime

du trône à leur tête; ce fut ce qui perdit la liberté. Par la fatale imprudence de don Pedro, le gouvernement avait été soustrait aux libéraux; si l'empereur du Brésil se fût trouvé en Europe, il eût défendu la charte avec moins de peine qu'il n'en fallut prendre pour la détruire; car enfin, bien que je me sois interdit toute attaque personnelle, il faut le dire, les principaux ministres de don Miguel avaient servi la régente, défendu la charte, et le discours d'ouverture de ces cortès mensongères, dans lequel fut posée la question d'illégitimité de la reine doña Maria, fut prononcé par le même prélat qui, deux fois au nom de cette princesse, avait ouvert la session des cortès constitutionnelles. Toutefois la position des chefs apostoliques, moines ou nobles, leur donne des cliens nombreux; ils s'adressent à des instincts plus ardens, ils sollicitent des intérêts plus tenaces, ils agitent facilement des passions factices, bien que le nombre des fanatiques de l'absolutisme soit extrêmement faible. Rien ne ressemble à une intrigue comme les trois mois qui ont précédé l'usurpation de don Miguel. Pour être irrégulière, la violence n'en est pas moins calculée; tous les coups sont prémédités; la cabale de cour agit par la rue; elle presse, elle excite le prince. L'intérêt évident de celui-ci était, il est vrai, d'attendre l'arrivée de doña Maria en Europe et de ménager les sujets anglais; mais l'impatiente reine Charlotte se rappela qu'à Villa-Franca l'absolutisme avait triomphé sans qu'elle ou les apostoliques eussent rien gagné. La faction entraîna donc l'infant à des mesures violentes contrairement à ses intérêts et au vœu des adversaires honnêtes de la constitution. Si dans ces circonstances la valeur des émotions populaires est difficile à déterminer, il reste des décrets officiels qui déposent contre la spontanéité du mouvement contre-révolutionnaire. Le gouvernement fut obligé d'ordonner à tous les fonctionnaires de ne recevoir dans les élections aux cortès les votes d'aucune personne connue *pour mal comprendre les questions de légitimité;* encore fallut-il éliminer beaucoup de membres, afin que, bravant la terreur, aucune voix accusatrice ne pût s'élever.

Ainsi donc, à l'unanimité, les trois ordres déclarèrent don Miguel relevé de ses sermens, parce que les droits du peuple à un monarque légitime ne pouvaient être aliénés. Mais on ne saurait s'appesantir sur des formes trompeuses et sur des manques de foi, quand un pays est ensanglanté par le crime et déchiré par la violence. Chaque volontaire royaliste a le droit d'arrêter de son chef celui qu'il suspectera, le mot de *suspect* est dans la loi; des cours spéciales doivent informer sommairement, parce que le crime de franc-maçonnerie, dit le décret, est trop indigne pour être couvert par de vaines formalités; un arrêt de déportation est cassé par l'infant, qui exige et obtient des juges la peine de mort; les prisonniers de Villaviciosa sont massacrés comme ceux de la haute cour d'Orléans; par ordre du gouvernement, les têtes sont portées sur des piques, les corps brûlés, les cendres jetées dans la mer; chaque individu est exhorté à se faire lui-même l'exécuteur des sentences, et à tuer les ennemis du roi, quand même ils ne lui auraient fait personnellement aucun mal, précaution qui dénonce les mœurs du parti. Enfin, les lois

ont un effet rétroactif et font remonter les crimes contre la royauté absolue au 22 février, quand, le 26, don Miguel avait juré la charte. Une faction exécrable dominait le parti absolutiste et engageait sur ses traces tous les intérêts, sinon tous les cœurs.

L'armée comptait encore beaucoup de constitutionnels dans ses rangs, et sur plusieurs points des soulèvemens eurent lieu; mais, après la défaite des insurgés de Porto, qui deux mois avaient tenu tête au nouveau pouvoir, la cause de la reine doña Maria paraissait perdue sans retour, si des évènemens imprévus ne lui eussent rendu un drapeau et un coin de terre pour l'arborer.

Don Pedro avait décidé que doña Maria irait demeurer auprès de son grand-père, l'empereur d'Autriche, jusqu'à l'époque de son mariage. M. de Palmella, alors ambassadeur de Portugal à Londres, et qui avait protesté, ainsi que plusieurs membres du corps diplomatique, contre la récente usurpation de l'infant, sentit qu'il importait de ne pas laisser entre les mains d'une puissance absolutiste un gage aussi précieux que la jeune reine. Au moment même où l'envoyé d'Autriche attendait à Livourne l'arrivée de doña Maria, M. de Palmella donnait à Gibraltar l'ordre aux frégates brésiliennes de cingler vers l'Angleterre. Toutes les cours de l'Europe, excepté celle d'Espagne et le saint siége, avaient rappelé leurs ambassadeurs de Lisbonne et refusaient de reconnaître l'usurpation de l'infant. La reine de Portugal fut reçue en Angleterre avec tous les honneurs qui lui étaient dus, et, après un court séjour à Londres, doña Maria retourna au Brésil sur le bâtiment qui conduisait à l'empereur don Pedro sa jeune fiancée, la princesse Amélie de Leuchtenberg.

Pendant ce temps, un bataillon de chasseurs, cantonné dans l'île de Terceire, proclamait sur ce rocher, en dépit des habitans, la souveraineté de doña Maria. Les réfugiés portugais désiraient ardemment se joindre à cette troupe, leur dernière espérance: ils s'embarquèrent à Plymouth sous le commandement du général Saldanha; mais le duc de Wellington avait donné l'ordre à la station anglaise de canonner les bâtimens qui s'approcheraient de l'île. C'était, comme on le dit alors, avec des boulets oubliés de la canonnade de Copenhague. Cet ordre cruel et injuste devait anéantir à jamais le parti de doña Maria, et ne s'accordait pas avec les honneurs royaux que l'Angleterre rendait dans le même temps à cette princesse. La conduite du ministère anglais prouva que, malgré l'injurieuse épithète de lâche et cruel qu'appliqua lord Aberdeen à don Miguel, il était prêt à se rapprocher du prince usurpateur. L'amicale réception faite à doña Maria avait peut-être pour but de rendre les absolutistes portugais plus dociles en les effrayant sur leur avenir. Contraints de s'éloigner de Terceire, les soldats constitutionnels se réfugièrent en France, où ils furent reçus avec empressement par toute la population, et accueillis par le gouvernement avec un hospitalité à laquelle n'étaient pas étrangers les efforts du fidèle ami de Jean VI, M. Hyde de Neuville.

Quelques semaines après, le duc de Terceire fut plus heureux que ne l'avait été le marquis de Saldanha. Il parvint, avec quelques compagnons dévoués,

à échapper aux croisières anglaises et au blocus miguéliste, et se fit échouer sur la côte de Terceire, dont la garnison, au moment du danger, se trouva ainsi renforcée de quelques soldats et surtout d'un chef. Ce secours était urgent, car, peu de temps après, une escadre miguéliste parut devant l'île, et tenta, le 29 juillet 1829, une descente à Villa da Praya. Elle fut repoussée avec vigueur; huit cents hommes, abandonnés par les leurs sur le rivage, contraints de déposer les armes, grossirent ensuite le nombre des soldats constitutionnels; les miguélistes ne tentèrent plus de débarquement, et bientôt après ils renoncèrent au blocus. L'année suivante, le duc de Terceire se lança dans une série d'entreprises aventureuses; avec un seul brick et des barques non pontées, sans munitions, presque sans vivres, il s'empara successivement des îles de Saint-George, du Pic et de Fayal. Puis, grandissant ses espérances avec ses succès, il se hasarda à quarante-cinq lieues en mer, là où le moindre bâtiment de guerre ennemi aurait pu le détruire, et attaqua l'île de Saint-Michel. La garnison, double en nombre, fut vaincue après un combat opiniâtre, et cette île riche et populeuse accueillit avec joie les troupes constitutionnelles.

Pendant que la cause de doña Maria gagnait des provinces, les évènemens du Brésil lui rendaient son chef naturel.

Don Pedro arriva en Europe en 1831. Au mois de février 1832, il partit du port de Belle-Isle pour les Açores, et alla se placer à la tête des troupes de la reine sa fille. Les victoires du duc de Terceire en avaient accru le nombre, qui s'élevait à six mille cinq cents hommes; mais peut-être n'eût-on pu se procurer les ressources nécessaires pour équiper cette armée, la transporter en Portugal, et former une flotte, sans l'active industrie et le hardi dévouement de M. Mendizabal. Le duc de Terceire, M. Guereiro et M. de Palmella, qui avaient dirigé si habilement les affaires de l'émigration en qualité de régens, déposèrent leur pouvoir entre les mains de l'empereur. Le brave amiral Sartorius commanda la flotte, et M. de Terceire l'armée de terre. Celle-ci s'accrut de deux bataillons, l'un anglais, sous les ordres du colonel Hodges, l'autre français, à la tête duquel fut bientôt placé M. de Saint-Léger; et un jour du mois de juin, au lever du soleil, par un temps calme, quelques minutes avant de s'embarquer, la petite armée, l'empereur à sa tête, entendit une messe basse, célébrée sur un autel de bois qui s'élevait au milieu d'un champ. Les bâtimens de guerre et les transports pavoisés étaient en vue, couvrant la rade de Ponta del Gada, et complétaient l'imposante simplicité du spectacle. Ce fut avec un élan passionné que ces soldats, après quatre années d'exil et d'infortunes, supplièrent le Tout-Puissant de leur rendre leur patrie, leurs familles, et le remercièrent d'avoir mis entre leurs mains la possibilité de mourir du moins sur la terre natale. L'espérance était grande, comme la tâche qu'il fallait entreprendre; elle était vaste comme la mer qui séparait du but.

Depuis 1828, de nouvelles insurrections militaires avaient troublé le gouvernement de don Miguel. Celle de 1831 ne fut étouffée à Lisbonne que par

des flots de sang. Les emprunts forcés, les désordres, les assassinats de toute nature, ruinaient et désolaient les provinces. Les constitutionnels devaient donc s'attendre à trouver dans le peuple et dans l'armée de nombreux partisans; mais le peuple n'avait plus de ressort, les confiscations l'avaient épuisé, les emprisonnemens en masse terrifié; le despotisme avait pesé d'un si grand poids, que tous les hommes énergiques en avaient été atteints, et si les exécutions s'étaient ralenties, la mort n'en faisait que plus de ravages dans les humides cachots que le Tage baigne et inonde.

Quant à l'armée, les épurations de l'échafaud lui avaient fait perdre son ancien caractère; ce qui restait des vieilles troupes s'était associé à l'esprit des volontaires royalistes, et don Pedro n'eut pas affaire à une nation, mais à une troupe fanatique dominant un pays accablé. Après la mort de la reine Charlotte, on aurait pu espérer que le despotisme de don Miguel se relâcherait un peu de sa fureur, ce prince étant plutôt indifférent au crime qu'avide de vengeance; mais le danger grandissait du côté des constitutionnels, les plus compromis du parti apostolique étaient naturellement les plus fidèles. Le pouvoir leur appartint de droit au moment de la crise, et, quels que fussent les sentimens intimes du peuple, le conflit sembla se circonscrire entre une armée pédriste de sept mille hommes fortement organisée et bravement commandée et une troupe nombreuse, mal instruite et encore plus mal dirigée.

Le 9 juillet, l'armée libératrice débarqua au nord de Porto, et entra le lendemain dans cette ville. Un grand nombre d'habitans s'avancèrent pour la recevoir, tandis que d'autres commençaient déjà à tirailler avec l'arrière-garde miguéliste; mais l'enthousiasme diminua, et les pluies de fleurs cessèrent quand on eut constaté le petit nombre des constitutionnels. Après une bataille gagnée à Ponte-Fereira, au nord du Douro, et un échec éprouvé au sud, à Souto-Redondo, l'armée de la reine, sans cavalerie, sans caissons, sans équipages, fut forcée de rentrer dans la ville. Alors commença un siége qui dura plus d'une année, sans qu'aucun des partis remportât sur l'autre d'avantage décisif. La fortune vint souvent en aide aux constitutionnels. Après les deux premiers combats, réduits à quatre mille cinq cents hommes, ils auraient sans doute succombé, s'ils avaient été attaqués incontinent. Plus tard, séparés de la mer, ils se virent au moment de manquer de munitions, et n'avaient pas assez de chaussures pour supporter une marche d'un jour; mais on leur laissa un mois pour se fortifier, et dans les circonstances les plus critiques ils ne furent jamais attaqués. Les menaces des miguélistes unirent la population au sort de l'armée, et le besoin d'une défense commune se fit sentir de tous. Les bourgeois s'enrôlèrent parmi les soldats, et comblèrent les vides de chaque jour. Cette grande ville, tant de fois malheureuse, affamée et bombardée, était réduite, à la fin du siége, au tiers de sa population; elle supporta ses maux sans murmurer, c'était là un des fruits de la terreur miguéliste. Du reste, les Portugais se retrouvent tout entiers dans l'adversité, et les situations extrêmes remettent en lumière leur caractère aventureux.

Mais un tel état de choses, en se prolongeant, devenait fatal aux constitu-

tionnels; il leur fallut tenter un coup décisif. Le duc de Palmella sauva une fois encore la cause de la reine. Il parvint, avec M. Mendizabal, à contracter en quelques jours un emprunt à Londres, fortifia la flotte d'un vaisseau, de trois cents matelots et du commodore Napier, dont le nom a récemment fort occupé l'Europe, et arriva inopinément à Porto avec six bateaux à vapeur, des habits, des souliers, des munitions et de l'argent. Le duc de Terceire partit alors avec deux mille cinq cents hommes pour les Algarves, où le vicomte de Mollelos commandait quatre mille soldats ou miliciens. Le duc s'empara sans grande peine de toutes les Algarves, où il laissa deux bataillons; puis, par un mouvement rapide, il gagna deux marches, et s'avança sur Lisbonne, où l'on venait d'apprendre l'intrépide attaque du commodore Napier et la défaite totale de la flotte miguéliste au cap Saint-Vincent. M. de Terceire avait sur ses derrières le vicomte de Mollelos avec quatre mille hommes, et devant lui le Tage et sept mille hommes sous les ordres du duc de Cadaval. Ce dernier, redoutant les dispositions du peuple, crut devoir évacuer Lisbonne dans la nuit. Le général Tellez Jordan fut le même jour défait et tué sur la rive gauche du Tage; le peuple s'insurgea, et le duc de Terceire, traversant le fleuve, prit possession avec quinze cents hommes de la capitale du royaume.

Pendant ce temps, l'armée miguéliste avait passé sous le commandement de M. de Bourmont. Ce maréchal arrivait à une époque malheureuse. Ignorant sans doute l'état précis des affaires, et ne connaissant pas parfaitement l'armée qu'il avait à commander, il ne fortifia pas, comme il en aurait encore eu le temps, la garnison de Lisbonne, et crut pouvoir emporter de haute lutte la ville de Porto. L'empereur don Pedro y commandait en personne avec le maréchal Saldanha, et les troupes miguélistes vinrent une dernière fois se briser contre des positions devant lesquelles, pendant plus d'une année, elles s'étaient consumées en inutiles efforts. L'attaque de Porto donna le temps de fortifier Lisbonne, et, lorsque M. de Bourmont assiégea cette ville, il n'était plus temps de la reconquérir. Après deux sanglantes batailles, l'armée miguéliste fut forcée de se retirer sur Santarem, et se maintint dans cette position pendant près d'un an. On dit que cette armée, encombrée d'un nombre infini de femmes, d'enfans et de fugitifs de toute espèce, décimée par le choléra et le typhus, abîmée par la famine et la guerre, eut à supporter des maux incroyables. Cependant la position était telle que le maréchal Saldanha, qui commandait alors l'armée constitutionnelle, ne pouvait emporter Santarem de front ni faire un seul mouvement sans découvrir Lisbonne. Enfin, au commencement de 1834, le duc de Terceire, arrivant par le nord, menaça les derrières de l'armée miguéliste, et le général espagnol Rodil, en vertu du traité de la quadruple alliance, entra en Portugal par la province de Beïra. Don Miguel se retira alors sur Evora, et signa dans cette ville, le 26 mai, une convention par laquelle il s'engageait à quitter le Portugal sous quinze jours et à ne point chercher désormais à troubler la tranquillité du royaume.

IV.

Avec le succès des armes de don Pedro, la charte octroyée par lui en 1826 fut inaugurée de nouveau. Elle est, à peu de choses près, la charte française de 1830; seulement la pairie est héréditaire, et l'élection à deux degrés a pour base un suffrage presque universel. Cette constitution ne fut pas réellement exécutée pendant la régence de don Pedro; les circonstances commandaient peut-être alors un régime dictatorial. Tant que ce prince vécut, l'influence de sa personne et le prestige d'un triomphe récent soutinrent le pouvoir, et tous, dans le principe, devaient s'estimer trop heureux, les uns d'être délivrés de la terreur qui les avait accablés, les autres de ce que nulle réaction sanglante ne succédait à leurs attentats. L'absence de tout échafaud politique a légitimé, ennobli le succès des constitutionnels et honoré le triomphe de leur chef. Malheureusement celui-ci commit des fautes dont les conséquences se feront long-temps sentir. Don Pedro était un homme d'une nature particulière; il avait au moins une qualité qui le place au-dessus du commun des princes : c'était d'aspirer à la gloire. Peut-être l'aima-t-il plus qu'il ne la connut, et sa passion pour les nouveautés ne fut pas toujours heureuse. Il fit un abattis complet de l'ancienne législation et saccagea toutes les lois politiques, financières et civiles. Chaque matin, pendant le siége de Porto, on voyait paraître dans la gazette quelques lambeaux de codes de procédure ou de droit civil de la composition du prince, qui à la fin, et sans que personne s'en doutât, se trouvèrent former les lois nouvelles du royaume. Toutes les attributions judiciaires, administratives et financières, furent bouleversées, et l'on changea jusqu'aux noms des magistratures, confusion qui favorisa extrêmement la vénalité des juges, cette plaie profonde et incurable de la Péninsule. Quant au peuple, il ne ressentit que de l'étonnement et de l'inquiétude. Ces innovations inattendues ne furent ni goûtées ni comprises, et aucun intérêt national compact ne remplaça l'influence des classes dépossédées. Mais ce serait une erreur de croire que ces graves perturbations aient amené les mouvemens qui éclatèrent peu de temps après. Elles n'avaient atteint que le corps de la nation, c'est-à-dire frappé une masse inerte. En Portugal, les sentimens généraux languissent étouffés, tout est livré à l'action des intérêts individuels, et l'on dirait que les vaincus ont cessé d'exister. Don Pedro put même, sans danger, rechercher les querelles avec le saint-siége. Cette puissance avait soulevé de nombreuses difficultés; il les accueillit avidement comme des moyens de rupture, et tout à coup, au milieu de son orthodoxie, l'église de Portugal se trouva séparée de celle de Rome. Les conséquences de ce schisme eurent peu de gravité; à peine si les ames pieuses s'en alarmèrent : ce ne fut qu'un voile de plus jeté sur la nuit obscure.

En Portugal, la stabilité et l'ordre dépendent uniquement des questions de personnes. Le chaos est si complet, les bouleversemens sont si profonds et si

récens, que, quels que soient la forme du gouvernement et le nom dont il se décore, le règne de l'arbitraire n'est jamais interrompu. Aussi, dans toutes les révolutions de ce pays, faut-il considérer la composition des partis avant de regarder les drapeaux sous lesquels ils se rangent. Là où la loi n'est jamais appliquée, la question des fonctionnaires est bien plus sérieuse que celle de la législation. Dans la Péninsule malheureusement, il ne s'agit jamais que de places de cour, de titres et d'emplois, c'est-à-dire de vanité et d'argent. Les fautes les plus sensibles de don Pedro, disciple du marquis de Pombal, dont il admirait plus qu'il ne connaissait l'histoire, prince impérieux autant que niveleur et révolutionnaire, furent surtout relatives aux personnes. Il repoussa indistinctement tous les miguélistes, même ces hommes inoffensifs, cortége nécessaire de tous les pouvoirs, qui n'avaient fait que courber humblement la tête sous le joug. Loin d'essayer de les rallier au nouveau régime, il les éloigna de son gouvernement, et les chassa du palais quand ils vinrent le complimenter sur le succès de ses armes. Un tort plus grand et de conséquence immédiate fut de s'isoler au milieu de son propre parti. Celui-ci se composait d'hommes dont les principes n'étaient pas homogènes, chose en soi de peu d'importance, mais, ce qui est plus grave, dont les origines libérales n'étaient pas les mêmes. Dans un pays naturellement absolutiste, pour former avec des hommes isolés, avec des débris et des fractions de bannis, un parti capable de lutter avec succès contre les passions monacales et les anciens priviléges, pour créer une armée de la liberté indépendante du peuple, il avait fallu qu'une succession de luttes, de victoires et d'oppressions, et beaucoup de circonstances étrangères à la politique, réunissent un grand nombre d'hommes dans une opposition commune aux principes apostoliques, aux chefs de ce parti et à leur prince. La légitimité les rallia tous et les confondit sous son drapeau. Parmi les constitutionnels, on comptait beaucoup d'ouvriers de la onzième heure; les amis, les confidens de Jean VI avaient lutté à la fois contre ses deux fils, contre l'empereur don Pedro au Brésil, contre l'infant don Miguel à Lisbonne. Ils devinrent les chefs de l'émigration, sa force et sa parure. Mais don Pedro ne leur accorda jamais qu'une confiance contrainte non plus qu'aux jeunes révolutionnaires. Son affection se porta exclusivement sur des hommes qui, pour la plupart, ministres du temps de la révolution de 1820, avaient été en butte aux attaques violentes de la portion la plus active et la plus déterminée du parti révolutionnaire. Peu importans par eux-mêmes, mais ayant pratiqué de hauts emplois, ils avaient ce cachet particulier du démocrate devenu despote par le pouvoir. Plus que tous les autres, ils excitaient la haine des miguélistes, inspiraient aux libéraux exaltés de l'envie sans respect, et pourtant ils n'étaient pas des modérés.

Ainsi, le 24 septembre 1834, lorsque don Pedro mourut peu de mois après son triomphe, l'avenir du Portugal était loin d'être assuré. Don Miguel avait été vaincu; Madère et toutes les autres possessions portugaises venaient de reconnaître la reine avec joie. La France, l'Angleterre et l'Espagne étaient alliées intimes du Portugal, et le traité de la quadruple alliance garantissait la

durée du nouveau régime. Mais à la confusion de la déroute avait succédé celle de la victoire. Le gouvernement constitutionnel ne vivait que de nom, et les libéraux n'avaient pas encore appliqué leurs théories. Comment vont-ils gouverner la nation interdite? Comment échapperont-ils à l'oppression de l'alliance anglaise, au danger du voisinage de l'Espagne, à leurs propres divisions, aux difficultés financières? Comment pourront-ils surmonter les maux matériels dont la nécessité des temps accable le Portugal? Après la chute de don Miguel, toutes ces questions restaient pendantes. L'avenir du Portugal était gros de dangers. Bien que la nature de l'esprit de don Pedro le rendît peu propre à fonder un nouveau pouvoir, le poids de sa personne semblait contenir les difficultés qu'il suscitait à plaisir. Destructif par ses actes, ce prince dominait par son nom. S'il eût vécu, les causes de troubles eussent été aggravées, et les désordres ne se seraient pas manifestés aussitôt, parce que l'on savait que la volonté du prince était de soutenir ses ministres. Les gouvernemens sont si fréquemment renversés dans la Péninsule, non pas tant parce qu'ils sont mauvais que parce qu'on croit facile de les détruire.

Doña Maria avait seize ans à la mort de son père. Les cortès crurent néanmoins devoir déclarer la majorité de la reine, qui n'eût été atteinte, d'après la charte, qu'à sa dix-huitième année. Ce fut un acte de grande sagesse, non-seulement à cause des généreuses qualités de cette princesse, développées par le malheur, mais parce qu'ainsi on évitait de créer de nouveaux foyers d'intrigues. Doña Maria s'empressa de faire reposer toute sa confiance sur le duc de Palmella. L'âge de la jeune souveraine, la position du premier ministre et ses grands services semblèrent lui donner, sur la direction des affaires, une influence qui excita l'envie sans assurer solidement son autorité. Il crut devoir s'associer MM. Freire et Carvalho. Ce dernier, ministre des finances sous don Pedro, dans un temps de bouleversemens de fortunes, où les intérêts de chacun étaient mêlés et confondus avec ceux du trésor, était un homme considérable par le grand nombre d'employés qui étaient ses créatures; l'importance de ses fonctions se reflétait sur sa personne. M. Freire était un orateur habile et insinuant, un homme fécond en ressources d'intrigues. Mais, quels que fussent les avantages personnels de ces anciens conseillers de don Pedro, peut-être eût-il mieux valu élargir la base du pouvoir, et se hasarder à prendre son point d'appui sur la portion plus animée et plus inquiète du parti libéral. C'eût été le seul moyen de se fortifier contre les attaques inévitables que devaient bientôt amener la pénurie du trésor et l'arrogance avide de l'Angleterre. M. de Palmella et ses amis, tout en apportant un grand appui au gouvernement, ne suppléaient pas à la force dont le privait la mort de don Pedro, et ne désarmaient aucun adversaire. La position de tout ministre portugais à l'égard de l'Angleterre est vraiment intolérable; placé entre un sentiment national impérieux et des nécessités invincibles, il est toujours accusé par l'opposition d'abandonner les intérêts de son pays pour ceux d'un insatiable allié. La question des droits de douanes et la prolongation des traités fournirent des armes nationales aux ennemis du ministère, car rien n'est

impopulaire en Portugal comme l'abaissement des tarifs et la liberté du commerce.

Malgré les dépenses excessives causées par la guerre civile et la ruine générale, la réalisation des emprunts contractés à Londres couvrit d'abord facilement le déficit du trésor. L'abondance d'argent fut même telle, qu'on employa follement le numéraire à détruire un papier monnaie en circulation depuis Jean V. Cette prospérité factice n'eut d'autre conséquence que de fermer les yeux sur les dangers de l'avenir. Au commencement de 1835, le ministre des finances fut contraint d'accuser un énorme déficit. Le gouvernement était dans l'impossibilité d'emprunter de nouveau, et plus encore d'augmenter les impôts. M. Carvalho, toujours confiant, s'en remit, pour l'avenir, au développement de la prospérité nationale, et proposa des accroissemens de dépenses. Il y avait long-temps que celles-ci dépassaient de beaucoup le produit des recettes, et si le régime constitutionnel avait supprimé quelques abus onéreux, on venait de surcharger le budget central de dépenses que les provinces payaient antérieurement. La centralisation financière et la suppression de toute affectation spéciale peuvent être un utile progrès; mais pour cela il faut que ces mesures soient accompagnées de la régularité de la perception, et précédées de l'exécution des lois. Beaucoup de prétendues améliorations eurent ce double résultat, d'accabler les finances de l'état, dont les rentrées ne s'opèrent pas facilement, et de faire négliger des établissemens qui sont le premier besoin de tout pays civilisé. La ressource des biens nationaux dissipés autant que vendus étant promptement épuisée, il fallut avoir recours aux expédiens, et se lancer dans la voie déplorable des anticipations. Le traitement des fonctionnaires et la solde des officiers ne furent plus régulièrement payés; le nombre des mécontens s'accrut en proportion de l'impossibilité où l'on était de les satisfaire, et les sociétés secrètes s'emparèrent entièrement de l'armée et de la garde nationale de Lisbonne. Peut-être le gouvernement avait-il encore assez de force pour les contenir, le respect pour l'autorité de la reine et le souvenir d'efforts et de triomphes communs conservaient de la puissance; malheureusement les divisions intérieures des ministres amenèrent plusieurs d'entre eux à s'associer aux clubs, et à chercher dans le parti anarchique un point d'appui passager contre leurs collègues, car, bien que les attaques parussent toujours dirigées contre M. de Palmella, et surtout contre M. Carvalho, il y eut dans l'espace d'une année huit changemens de cabinet. Les motifs de ces mutations furent tous personnels; ils se rattachaient à des intrigues de cour qui se croisèrent et se confondirent souvent avec celles des clubs. Les désirs des partis s'irritèrent par ces reviremens continuels auxquels ils servirent plus d'une fois d'instrumens. Sans cesse au moment de saisir le pouvoir et toujours cruellement désappointés, leur impatience et leur haine s'en accrurent, et ces rapides rotations de ministères qui se succédèrent sous l'impulsion d'imprudentes cabales énervèrent l'autorité, détruisirent tout prestige, et rendirent plus choquant l'esprit d'exclusion des gouvernans. Sur ces entrefaites éclata la révolte de la Granja, qui servit de signal à un mouvement analogue en Portugal.

Depuis plus d'une année, des symptômes alarmans s'étaient manifestés. La chambre des députés avait refusé le commandement en chef de l'armée au premier époux de la reine, le prince Auguste de Leuchtemberg. Quelles que pussent être les théories constitutionnelles, et quelles que fussent les intrigues anti-ministérielles qui expliquent cette mesure, elle était pour des Portugais de la nature la plus grave. Mais doña Maria était trop jeune pour que de tels coups l'atteignissent, et l'opposition fut plutôt dirigée contre la veuve de don Pedro, Mme la duchesse de Bragance, sœur du prince, que contre la reine. Le peuple se plaisait même, par des bruits ridicules, à séparer doña Maria de son mari. Après deux mois de mariage, le prince Auguste succomba à une courte maladie. A la même époque, des émeutes menacèrent la vie des ministres, et ce qui rendit encore plus odieuses ces indignes machinations, c'est qu'on soupçonna quelques membres du cabinet de les avoir suscitées.

Aux dernières élections, le scandale avait été porté à ce point, qu'un grand nombre d'officiers appartenant aux sociétés secrètes avaient fait entrer de force et voter leurs soldats dans les colléges électoraux. Le maréchal Saldanha, ministre de la guerre, dut sévir contre les coupables. Jusqu'alors il avait paru être plutôt qu'il n'avait été le chef des exaltés. Cet acte de vigueur lui fit perdre toute influence sur ce parti, qui recrutait chaque jour nombre de mécontens. La chambre des députés devint plus impérieuse à chaque changement de cabinet, et le pouvoir tombait sans force, quand la reine ordonna la dissolution des cortès, au moment où toutes les juntes espagnoles étaient en pleine insurrection.

Les gouvernans jouissaient de la frivolité du peuple et de leur propre légèreté, quand, le 9 septembre, les députés de Porto, nouvellement élus, débarquèrent à Lisbonne. Ils appartenaient tous au parti exalté. Une troupe de musiciens s'avança à leur rencontre; la ville fut illuminée, et des vivats bruyans remplirent les rues et les carrefours. A la fin de la soirée, les ministres s'alarmèrent de cette démonstration, et envoyèrent un bataillon pour maintenir l'ordre. Les soldats se joignirent au peuple, et tous crièrent : *A bas les ministres! vive la constitution de* 1822! Cette troupe animée, et d'abord plus joyeuse qu'hostile, se porta vers le palais, et envoya à la reine surprise une députation qui lui enjoignait de chasser ses ministres et d'adhérer à la constitution. La jeune reine fut profondément émue. La douleur plus que la crainte l'agitait; elle se rappelait que long-temps son nom avait été confondu dans le cœur des Portugais avec celui de la charte : tant de travaux avaient été entrepris, tant de misères supportées sous cette double et glorieuse invocation! La reine refusa d'obéir, et rejeta avec noblesse les ordres des révoltés. Il est probable qu'elle aurait pu alors arrêter le mouvement par le renvoi de ses ministres. Ce fut un peu plus tard que, dans la crainte de compromettre ses serviteurs, et d'après leurs conseils pressans, elle se résigna à signer. Alors seulement elle versa des larmes. Le comte de Lumiares, MM. Bernard de Sâ et Passos furent nommés ministres, et la reine s'engagea à réunir les cortès d'après les formes de la constitution de 1822, pour qu'elles eussent à recom-

poser la loi fondamentale du royaume. M. Passos était un jeune enthousiaste, qui aspirait à gouverner le Portugal par la vertu et l'éloquence; le vicomte de Sâ, mutilé comme M. de Rantzau et doué d'un rare courage, cachait sous la légèreté de son humeur et sa bravoure aventureuse une ambition tenace et un scepticisme profond. Ces deux hommes, fort différens de caractère et également étrangers aux passions du parti qui les poussait au pouvoir, suivirent leurs instincts indépendamment l'un de l'autre. M. Passos décréta un panthéon, fit mille ordonnances relatives aux bibliothèques et aux musées, et abolit par philantropie les combats de taureaux. M. Bernard de Sâ détruisit tout ce qu'il put; son principe était que les choses s'arrangeraient par la suite comme elles le pourraient, et que ce qui était une fois renversé ne se relevait jamais. Les choses allèrent donc ce train jusqu'au mois de novembre sans que les nouvelles cortès fussent réunies, et M. Passos, dont les lois multipliées inondaient la gazette officielle, put se croire un moment le régénérateur du Portugal. Mais, le 3 du même mois, quelques personnes de la cour tentèrent d'opérer à l'insu de tous, même des leurs, une contre-révolution. La reine se rendit secrètement au château de Belem; de ce lieu elle appela près d'elle l'armée et les gens de sa cour, et révoqua le serment forcé qu'elle avait prêté le 10 septembre.

Cette entreprise, mauvaise en elle-même et impraticable, présentait une difficulté, entre plusieurs autres, qui ne fut pas prévue par les tacticiens du complot: Belem est séparé de Lisbonne par une petite rivière, et les constitutionnels, en s'emparant du pont d'Alcantara, coupèrent toute communication entre le château et les partisans de la charte. Aussi surpris que leurs adversaires, ceux-ci ne s'employèrent qu'à dénigrer l'entreprise, conçue, disait-on, par le ministre britannique. Cette coopération malencontreuse de lord Howard enleva aux chartistes tout désir d'action et accrut l'ardeur des constitutionnels. L'attitude hostile des vaisseaux de guerre de sa majesté britannique n'intimida personne. La crainte du danger n'ébranle pas, elle irrite les factions en armes; pour agir sur les masses populaires, il faut le danger lui-même. Fiers de leur succès récent, et n'ayant pas encore eu le temps de se diviser, les constitutionnels fortifièrent leur amour de la constitution de la haine contre l'Angleterre, et cette fois le peuple de Lisbonne parut entraîné par un sentiment unanime. Après trois jours, la reine renonça à son dangereux projet, et rentra dans la ville au milieu des acclamations enthousiastes du peuple et des feux de joie. Cette triste échauffourée prouva trois choses: la solidité du trône de doña Maria, qui n'avait pas été un instant ébranlé par cette folle tentative, l'aversion du peuple pour le joug anglais, et la haine des exaltés contre quelques hommes politiques. M. Freire avait été assassiné au pont d'Alcantara.

Le 18 janvier 1835, après quatre mois et demi d'un pouvoir dictatorial exercé sous l'invocation de la constitution par MM. Bernard de Sâ et Passos, les cortès constituantes se réunirent à Lisbonne. D'après la loi de 1822, elles formaient une chambre unique, et avaient été élues par un suffrage

presque universel. Dès le 6 mai, les cortès posèrent les bases de la constitution, et soixante-quatre voix contre seize décrétèrent le *veto* absolu, les deux chambres, et les grands principes de toutes les lois fondamentales. La conduite de l'assemblée eut un certain caractère de transaction. Elle semblait destinée à voter une loi qui, comme celle d'Espagne, tiendrait le milieu entre la charte et la constitution. Les exaltés s'en alarmèrent, leurs clameurs firent impression sur les cortès, qui, malgré l'imposante majorité qui s'était manifestée sur les principes, livrèrent les personnes, et, par un vote significatif, forcèrent les ministres à se retirer. Le nouveau pouvoir parut donc ébranlé dès son origine; il s'isolait de ses premiers chefs et se voyait abandonné d'une partie de ses soldats. Ce fut un appât pour tous ses ennemis, et le baron de Leiria, qui commandait dans le nord, leva, le 12 juillet, le drapeau de l'insurrection. Plusieurs garnisons, plus importantes par le nom des villes que par le nombre des soldats, se soulevèrent aux cris de *vive la charte!* Le maréchal Saldanha se rendit à Castel-Branco. Bientôt le duc de Terceire se joignit à lui, et pendant un mois les deux maréchaux insurgés parcoururent le pays sans opposition. Le gouvernement de Lisbonne avait confié des pouvoirs extraordinaires au vicomte de Sâ et au baron de Bonfim. Ces deux officiers, avec les forces constitutionnelles, attaquèrent le 28 août, à Rio-Mayor, les troupes des maréchaux, et, quoique de part et d'autre on eût eu plus de six semaines pour faire ses préparatifs, aucune des deux armées ne comptait huit cents hommes. N'est-ce pas la preuve évidente de l'inanité des partis et du peu de fondement de toutes ces guerres civiles, dans lesquelles, quelle que soit la cause, l'agresseur est toujours coupable? Les constitutionnels avaient commis une mauvaise action en renversant la charte, et les chartistes eurent également tort d'attaquer la constitution. C'était, de part et d'autre, pousser aux bouleversemens par des motifs individuels. Mais les soldats furent plus prudens que leurs chefs. Après un léger combat d'infanterie où la noblesse portugaise eut à déplorer des pertes trop sensibles, les deux maréchaux ayant ordonné à leur petit escadron de charger, et le vicomte de Sâ s'étant avancé à la tête de sa troupe, les cavaliers des deux parts s'arrêtèrent à cinquante pas, remirent le sabre dans le fourreau, et, après avoir fraternisé, retournèrent fidèlement sous le drapeau de leurs chefs respectifs. Ceux-ci se virent contraints de signer un armistice, et les maréchaux se retirèrent vers le nord pour joindre le baron de Leiria, qui tenait encore dans les environs de la ville de Valence. Les forces étaient en équilibre, et la victoire dépendait du parti qu'allait prendre le corps qui, après avoir servi dans l'armée de la reine Christine, rentrait en Portugal sous les ordres du vicomte das Antas. Ce général se décida pour les constitutionnels, et, après un combat sanglant livré à Ruivaens, le 20 septembre, les débris du corps chartiste furent contraints de se réfugier en Galice.

Dans ces circonstances, les cortès accordèrent au ministère des pouvoirs extraordinaires, et suspendirent dans tout le royaume la liberté de la presse et les garanties individuelles. Dès le mois de mars, les Algarves et l'Alemtejo

avaient été mis en état de siége, pour réprimer l'insurrection d'un partisan miguéliste nommé Remichildo. Cette mesure fut étendue pour des causes analogues à d'autres parties du territoire, si bien que, depuis la révolution de septembre jusqu'à la proclamation de la nouvelle constitution, le Portugal fut presque entièrement soumis à un régime exceptionnel. Cependant on doit rendre aux partis la justice de dire que, s'ils n'ont pas craint de troubler leur pays par des insurrections frivoles, l'indifférence de tous et la futilité des causes ont au moins produit un noble résultat qu'elles n'entraînent pas toujours, l'oubli des haines après la victoire. L'affaire de Belem avait déjà été considérée comme non avenue, et la reine put refuser sa sanction au décret des cortès qui privait les chefs chartistes de leurs grades.

Pendant trois mois d'une insurrection faite en son nom, il semblerait que cette princesse eût dû courir de graves dangers. Les proclamations de part et d'autre étaient de la dernière violence. Mais ce que les constitutionnels reprochaient surtout aux chartistes, c'était de troubler le Portugal au moment de la grossesse de la reine. Les imprudences dans lesquelles l'ardeur d'un trop jeune courage avait entraîné le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, second mari de la reine, furent aussi facilement oubliées. Le peuple portugais, qui s'enquiert si soigneusement des détails intimes de la vie de ses princes, était reconnaissant du tendre attachement que le roi avait su inspirer à la reine, et la naissance de plusieurs fils a encore exalté depuis le dévouement de la nation.

Les mouvemens chartistes eurent pour unique effet de confirmer la ruine de la charte, et d'appeler à la tête des affaires le vicomte de Sâ et le baron de Bonfim. Les cortès, plus calmes, reprirent ensuite leurs discussions sur la loi fondamentale. La constitution nouvelle différait de la charte principalement en ce que les sénateurs, éligibles d'après des catégories, étaient nommés par la reine sur une triple liste de candidats. Une modification plus importante dans les crises actuelles fut l'élection des députés par suffrage direct avec un cens très bas; on exclut tous les fonctionnaires de la chambre; l'admission de cette dernière clause devait avoir pour résultat de détruire toute l'influence du gouvernement sur les cortès. Malheureusement, la fixation d'un traitement considérable fit un état des fonctions de député. Beaucoup d'entre eux ne vivant que de leur salaire, et se trouvant soumis pour leur élection à l'influence du gouvernement ou des clubs, l'indépendance et la dignité qu'on avait rêvées ne furent que nominales. Mais le mal auquel nulle constitution ne pouvait remédier, allait toujours s'aggravant. Le 14 octobre 1837, la banqueroute fut proclamée de fait; la nécessité de solder les vainqueurs épuisa les derniers débris des finances de l'état. Il fallut recourir à des mesures qui toutes détruisaient le crédit sans apporter de soulagement au trésor, et grevaient l'avenir sans assurer le présent. Les clubs n'étaient point satisfaits; les idées les plus exaltées n'avaient pas triomphé dans les cortès. Tous n'avaient pu être récompensés suivant l'âpreté de leurs désirs. Le bataillon des ouvriers de l'arsenal, qui depuis quinze jours donnait des signes non équivoques de mécontentement, s'in-

surgea ouvertement le 13 mars 1838. Le baron de Bonfim fit entourer le bâtiment de l'arsenal par la troupe de ligne, et les révoltés tirèrent les premiers sur les soldats. Ce fut une époque vraiment critique pour le Portugal. Les nouveaux ministres constitutionnels avaient, pour la première et non pour la dernière fois, affaire aux constitutionnels révoltés, à ceux mêmes qui faisaient leur force contre les chartistes, à la seule armée active du parti de la constitution. Aussi M. Bernard de Sâ parut-il d'abord plus empressé d'opérer une transaction que de rétablir l'ordre; il commanda à la troupe de ligne de se retirer, et laissa au bataillon de l'arsenal ses armes et son poste. Celui-ci, exalté par l'avantage qu'il semblait avoir obtenu, se joignit à d'autres bataillons de la garde nationale, et occupa dans l'intérieur de la ville des positions formidables. Les cortès s'opposaient à toute mesure vigoureuse et penchaient du côté de l'insurrection; c'est ce qui la perdit. Le sort des ministres était désormais lié au maintien de l'ordre, et M. Bernard de Sâ prit hardiment son parti; il marcha, avec le baron de Bonfim, contre les révoltés, qui furent complètement défaits après un combat sanglant et acharné. Depuis ce temps, le parti de l'arsenal, comme on l'appelle, a tenté de nouvelles insurrections, et menacé plus d'une fois la tranquillité du royaume; mais la journée du 13 mars avait irrévocablement fixé la position du gouvernement. Aussi, lorsque le 4 avril la reine prêta serment à la constitution nouvelle, et proclama une amnistie générale pour le passé, les chartistes et la portion modérée des constitutionnels se trouvèrent naturellement réunis contre le parti le plus exalté. Ils se sont à peu près confondus depuis sous le nom des amis de l'ordre.

Tel est l'empire de la raison; l'instinct de conservation a tant de force, que, même dans le petit nombre d'hommes qui dominent et agitent la société, le parti du bon sens compte en Portugal une grande majorité. Le mal est bien plus dans un défaut d'accord entre les partis et les sentimens nationaux, dans l'absence des hommes d'expérience et de caractère, que dans le vice des principes politiques pris en eux-mêmes. Mais c'est une vérité aussi bizarre qu'elle est triste : pendant que la nation n'aspire qu'au repos, et que la majorité de ceux qui prennent part au gouvernement s'attache aux principes d'ordre et de stabilité, les principes ont été sans cesse sacrifiés aux passions anarchistes. Cela semble autoriser l'opinion admise en France, que dans la Péninsule il ne se rencontre que des partis extrêmes. Nulle part, au contraire, le cynisme de l'indifférence n'est plus grand ni plus commun, et cette indifférence même produit les effets qui trompent le spectateur éloigné. La société est si divisée, les dissensions politiques et le malheur, cette grande cause d'immoralité, ont tellement brisé tous les liens et tous les cœurs, qu'il ne reste que des atômes inertes. Rien ne les unit, rien ne fait corps; la moindre force organisée se fait facilement obéir; elle ne rencontre que des individus isolés et découragés. Tous les intérêts ont été écrasés, tous les ordres détruits, les corporations affaiblies; les cendres sont demeurées stériles; il ne s'est pas recomposé une nation nouvelle, et aux points extrêmes de la chaîne politique existent deux forces compactes, d'origine bien différente; l'une est ancienne,

l'autre toute moderne, mais elles se ressemblent en ce point, qu'elles seules sont douées de mouvement, et qu'elles s'adressent également aux passions violentes. A la faveur du fractionnement universel et d'un scepticisme moral plus corrupteur encore que celui de l'intelligence, elles ont alternativement entraîné, non pas la nation, immobile dans son inertie, mais les gouvernemens successifs et divers que lui a envoyés la Providence. Que le vent souffle du côté de l'absolutisme, les moines oppriment facilement leur parti; ils le dominent malgré lui, car il n'a de force et d'appui qu'en eux. Que la tempête ramène les idées libérales, les francs-maçons et les exaltés assiégent le pouvoir; leur nombre est bien petit, mais les modérés ont peine à se soustraire à leur empire. Ceux-là seuls sont unis et actifs. Qu'ils parviennent à s'affilier quelques bataillons de garde nationale ou les officiers d'un ou deux régimens, au premier tumulte ils accourent et triomphent sans résistance; la population entière reste passive. C'est avec indifférence qu'un ministère, une constitution, sont renversés; on dit alors que la voix du peuple et de l'armée s'est fait entendre, et en France l'inertie de la nation portugaise est prise pour un signe d'assentiment.

Mais peut-être le Portugal s'avance-t-il vers un meilleur avenir, peut-être le présent vaut-il mieux que le passé. Le Portugal s'est dégagé de la sphère d'action de l'Espagne, il a résisté à l'imitation des dernières crises de son turbulent voisin; ce fait est à lui seul d'un heureux présage; c'est un signe de vie, une preuve d'individualité. La reine Christine tombe insultée, tandis que le trône de doña Maria est soutenu par le dévouement et le respect. Le parti exalté espagnol se divise, et les constitutionnels portugais s'unissent aux chartistes; n'importe dans quelle route, c'est faire le premier pas vers la liberté sincère, que de s'isoler de toute influence étrangère. La conclusion des négociations entamées avec le saint-siége par le vicomte da Careira offre un progrès plus utile encore. L'union du Portugal avec Rome peut frayer au nouveau régime sa route vers la conquête de sa nationalité. Les constitutionnels modérés possèdent depuis quatre ans le pouvoir qu'ils ont exercé seuls d'abord, et ensuite réunis aux chartistes. Il est vrai que les amis de l'ordre, comme ils s'appellent, ont rarement la puissance de maintenir l'ordre; ils ne savent pas assurer la perception des impôts, les finances sont dans la dernière pénurie, et la corruption administrative et judiciaire ne cesse pas de dévorer lentement la société. On ne saurait dire ce qu'est, dans la réalité, ce pouvoir confus et oscillant qui se soutient par la faiblesse de ses ennemis; au moins, c'est quelque chose de doux et de modéré qui ne demande qu'à vivre. Ce gouvernement serait constitutionnel, si l'on exécutait la constitution, et pourrait s'appeler populaire, si l'état des esprits n'isolait le peuple de toute participation aux affaires publiques; tel qu'il est, on doit faire des vœux pour sa conservation : la durée est le premier des élémens de force et de moralité.

V.

Je le demande à tout homme qui voudra bien laisser de côté ses idées faites à l'avance; importe-t-il beaucoup au bonheur du Portugal d'avoir un peu plus ou un peu moins de principes théoriques dans sa constitution, quand les lois ne sont pas sérieusement exécutées? Il est futile de s'arrêter aux mots, et cruel de fermer les yeux sur les choses, lorsque la proclamation stérile de chaque liberté nouvelle blesse les mœurs de la nation. La liberté est fondée sur la connaissance des intérêts généraux, et en Portugal, non-seulement on ne les comprend pas, mais on les dédaigne. Il faut bien en convenir, l'abus des formes étrangères et modernes ne peut que détruire les derniers et languissans élémens de la vie nationale. Beaucoup de gens se rejettent alors vers l'absolutisme, et appellent de leurs vœux une forme de gouvernement qu'ils croient au moins capable de maintenir l'ordre; mais avec quels moyens? A l'aide de l'armée et des fonctionnaires publics? ce sont les élémens même des troubles et des révolutions. Comment les dominer et gouverner le gouvernement? c'est le point de la question. Si quelque idée libérale a pu se glisser dans ce chaos et prendre quelque consistance, pourquoi la détruire et ajouter cette ruine moderne aux anciens décombres? Le peuple n'a certainement pas trop de vie, gardez-vous d'éteindre ce qu'il lui en reste. Le malheur de la situation n'est-il pas dans la rareté des esprits éclairés et des volontés constantes? Et le despotisme sait-il autre chose que courber les hommes sous son niveau, dégrader les intelligences et les caractères? Il n'élève personne, quoi qu'en disent ceux qui font aujourd'hui de la servilité idéale, comme jadis on composait l'âge d'or de la liberté. L'absolutisme portugais ne peut pas être celui de la Prusse, et je ne sais si, au milieu de toutes les passions haineuses et désordonnées qu'il ferait naître, il lui serait possible seulement de maintenir l'ordre matériel. Mais on se rattache à une espérance, au *despotismo illustrado;* cette illusion d'un scepticisme honnête est bien plutôt un mot qu'une possibilité. Comment croire, après tant de bouleversemens et au milieu d'une telle démoralisation, que l'on pourra accomplir en Portugal et en Espagne l'œuvre dans laquelle ont échoué M. de Malesherbes et M. Turgot? On ne gouverne pas seulement avec une idée, il faut des hommes pour la mettre en œuvre. Aucun système n'en exige de plus éclairés, de plus intègres, de plus puissans par le caractère et la position; celui-là est donc le plus impossible de tous. Choisirez-vous vos fonctionnaires publics parmi les absolutistes? alors le despotisme *illustré* courra grand risque d'être tout simplement du despotisme avec sa bassesse accoutumée. S'ils sont libéraux, qui pourra les retenir sur la pente où tout les entraîne? Un homme peut essayer de rester en équilibre sur un point mathématique; un parti ne le fera jamais, surtout si la nation demeure impassible et lui laisse le champ libre.

La forme du gouvernement me paraît donc pour le Portugal une question

secondaire. Les différences théoriques des lois fondamentales sont sans portée dans la pratique. Avec la constitution, comme avec la charte, on peut commettre les mêmes fautes, aliéner le peuple et ruiner le pays, tout gît dans la conduite : celle qui sera suivie décidera de l'avenir des institutions. Sous le régime absolu comme sous le régime libéral, toujours on sent le besoin du concours actif de la nation; tant qu'elle restera désintéressée dans la question, tout gouvernement honnête et raisonnable sera impossible. Il faut, avant tout, réveiller l'ame engourdie du peuple, s'incorporer à lui, le faire vivre et marcher. On n'y parviendra qu'en l'associant à son gouvernement; pour cela, que celui-ci lui soit sympathique, qu'il se plie à ses instincts et respecte une multitude de goûts, de préjugés, de fantaisies souvent indifférens à la liberté véritable. C'est l'unique moyen de conduire le peuple sans efforts, et d'assurer pour l'avenir ses institutions; à ce but, à ce grand intérêt de prévoyance et de durée, que les amis du progrès sacrifient toutes les vanités de leurs opinions. Réchauffer le vieil orgueil national, inspirer la confiance, l'espérance, la passion publique, la noble tâche! Appuyez-vous sur le passé pour vous élancer vers l'avenir; en relevant leur fierté, vous moraliserez à la fois la nation et les individus, vous formerez les mœurs publiques, et elles réagiront sur la vie privée; vous posséderez enfin un gouvernement qui sera excité par une impulsion et maintenu par une résistance, et vous aurez un peuple, des hommes, un pouvoir et de la liberté. Les sociétés humaines semblent avoir une vie particulière qui leur est propre; il faut craindre de la leur arracher, et vous ne régénérerez jamais la nation portugaise en la traitant comme un troupeau d'enfans trouvés. Les hommes ont besoin d'un passé, les Français eux-mêmes, quoi qu'ils en disent; ils en ont un, la philosophie et la révolution; ils se sont faits avec cela une histoire si pleine et si vive, qu'ils ont pu oublier celle de plusieurs siècles. Tant d'idées, de luttes, de triomphes, de malheurs, ont formé un ensemble si immense et si terrible, que les adorateurs même des temps anciens en ont l'imagination toute remplie.

Mais en Portugal aucune grandeur moderne n'est venue combattre les vieux souvenirs. On cherche vainement, on ne trouve rien qui puisse occuper et charmer les esprits, les captiver par des souvenirs glorieux ou tragiques. Serait-ce l'invasion des Français, vainqueurs sans combat? Serait-ce la guerre de la Péninsule sous des commandans anglais? Seraient-ce un despotisme ignorant et imprévoyant, dix révolutions infructueuses et cent émeutes avortées? Quelle autre trace peuvent laisser ces obscurs et cruels évènemens, qu'un profond abattement et une amère tristesse? Si vous tentez de régénérer ou de grandir la nation, détournez les yeux de ce pénible spectacle, elle-même vous y invite. Les Portugais étaient des pasteurs nomades, et tout aussitôt ils devinrent de nobles coureurs d'aventures. On n'a pas même attendu qu'ils fussent fixés au sol pour inonder d'institutions faites pour des sociétés industrieuses et mercantiles un peuple chez lequel des générations successives ont obéi sans effort à cette prescription de don Joao de Castro, qui, par esprit de chevalerie, ordonna, dans la constitution de son majorat de Panhaverde, de

ne rien cultiver de productif. Beaucoup, sans un aussi pieux motif, suivent l'exemple de ses descendans; nulle part on ne découvre les disciples de la *Science du bonhomme Richard*. Les artisans eux-mêmes n'ont entre les mains que l'histoire de Charlemagne et de ses douze pairs, et les classes élevées ne connaissent que l'héroïque et poétique Camoëns. Si les actions ne portent pas l'empreinte de ces lectures chevaleresques, elles n'en influent pas moins sur les goûts et les sentimens. On a cru qu'il suffisait de décourager les Portugais de leur gloire, de les éloigner de leurs souvenirs et de les dégoûter d'eux-mêmes pour les faire libres, et on s'étonne que le peuple ait assez conservé le sentiment de ce qu'il était pour ne pas applaudir à son déshonneur et à sa ruine! Respectez-le, vous qui essayez de le gouverner; ne l'asservissez pas à sa mélancolie, si vous voulez le rendre fier et actif. Suivez la route que vous indiquent l'histoire, les mœurs et le caractère de la nation. Ce n'est pas par l'humiliation qu'on élève un peuple à la liberté.

Cependant il y a quelque profit à tirer des troubles et des désordres même; les révolutions successives n'ont pas eu pour unique résultat d'abattre le caractère national; elles ont en même temps détruit beaucoup de maux matériels, des vices rongeurs et parasites. L'abolition des ordres mendians à elle seule pèse d'un grand poids dans la balance, et le peuple s'est accoutumé à jouir de certaines améliorations, tout en les maudissant. On ne peut pas revenir sur ses pas; je le dis avec joie, il est plus impossible aujourd'hui de restaurer complètement l'ancien gouvernement, qu'il n'est difficile d'édifier le nouveau. On doit de toute nécessité fondre les idées modernes avec les vieilles mœurs, laisser aux dernières la forme et l'apparence, et donner aux premières la réalité. Il faut à tout prix que la nation prenne virtuellement part à son gouvernement, que ses vœux l'accompagnent, que son esprit l'inspire. Quand la question se pose sur la nationalité du gouvernement, le choix n'est pas tant entre la liberté et le despotisme qu'entre la vie et la mort.

Pour sortir des généralités et donner un exemple précis, appliquons ces idées aux titres et aux majorats. Rien ne paraît moins compatible que ces deux choses avec les institutions modernes; elles subsistent pourtant en Portugal. Malgré plusieurs révolutions, elles n'ont pas subi de profondes atteintes. Voyons s'il serait possible de les modifier, tout en respectant les mœurs du pays.

On veut appeler le peuple portugais à la liberté; le premier point est de le fixer au sol, de l'attacher au travail. Si vous tenez à lui donner des habitudes de propriétaire et d'industriel, obtenez, avant tout, qu'il honore ces professions respectables comme elles méritent d'être honorées. A la manière dont il est fait, vous n'y parviendrez jamais, tant que brilleront devant ses yeux des distinctions de vanité, et qu'il sera si facile de les conquérir. Toujours un Portugais ambitionnera d'être un gentilhomme, et non point un commerçant et un industriel. Il méprisera la juste considération qu'il pourrait obtenir par son travail, sa probité et sa fortune, et n'aspirera à rien de plus qu'à devenir un parvenu subalterne. Il est urgent de combattre cette tendance;

il le faut, ou les Portugais ne seront jamais un peuple actif, libre et sérieux (1). Il faut donc, ou détruire tous les titres, ou, en accordant des droits égaux, rendre infranchissable la barrière de vanité qui sépare les différentes classes. Détruire les titres est aujourd'hui impossible, peuple et nobles se soulèveraient à la fois; puis, tout est tellement abaissé au ras de terre, qu'il faudrait hésiter avant d'enfouir quelque chose de plus, fût-ce un abus, dans la poussière des révolutions successives. Si l'esprit d'égalité sévère commande qu'il n'y ait point de distinctions parmi les hommes, il n'ordonne certainement pas d'augmenter le nombre des privilégiés au préjudice d'une société entière. L'envie peut l'exiger, non la pure égalité. Ce généreux principe doit être surtout respecté en ce qu'il élève l'humanité entière. Si au contraire cette facilité de tous à obtenir des distinctions qui ne sont pas méritées abaisse la dignité de l'homme et éloigne la nation de la route qu'elle doit suivre pour son bien et son honneur, il serait odieux de sacrifier la véritable fierté aux soupirs de quelques vaines ambitions. En Portugal, un des points les plus essentiels est de n'accorder aucun titre nouveau. Le terrain est si épineux, que je crains toujours de voir mes idées mal interprétées. Abandonnons les noms pour retenir les choses; sans cela, elles échapperont dans la Péninsule à la domination des principes libéraux. Ainsi donc, *vive la constitution catholique, apostolique et romaine!* comme disait une vieille femme des Açores en voyant s'embarquer l'expédition de don Pedro. Mon but principal, dans les deux points sur lesquels je me suis arrêté, est de relever aux yeux du peuple sa nouvelle situation. J'aimerais à obtenir un peu d'orgueil pour ceux qui ne veulent pas en avoir.

La première et la plus indispensable mesure, même sous le point de vue moral, pour mettre en harmonie les mœurs du peuple avec les conditions de la vie moderne, est la modification des majorats. A peine existe-t-il en Portugal d'autres modes de propriété. Le sol en est couvert, car la manie du plus pauvre a toujours été de devenir *morgado* (2), ce qui lui donne un certain parfum de noblesse, et glorifie à ses yeux sa paresse et sa vanité; la destruction des petits majorats est le complément essentiel et radical de la mesure qui interdirait

(1) Une des causes les plus actives des dissensions civiles fut la fureur des titres, et il y a telle révolution qu'on peut justement appeler celle des vicomtes, telle autre celle des barons, car ceux qui s'y employèrent le plus l'ont fait pour obtenir ces distinctions. Cette inondation de nobles n'a nullement flatté les instincts du peuple; elle est devenue pour le gouvernement un sujet de ridicule et de discrédit, en même temps qu'elle stimulait l'insatiable envie d'un grand nombre. La corruption de la vanité est bien dangereuse; comme celle de l'argent, elle n'a pas de limites, et elle est à la portée de toutes les intelligences et de tous les cœurs.

(2) En France, le mot *majorat* donne exclusivement l'idée de la richesse et de l'importance. On comprend difficilement les sentimens et les positions aristocratiques infimes. Ce sont pourtant celles-là qui dominent impérieusement les mœurs d'une nation, et en Portugal il existait, dit-on, quatre cent mille constitutions de majorats.

les titres nouveaux; elle est l'unique moyen de mettre les mœurs du peuple en harmonie avec ses nouveaux principes politiques. Ce serait aussi un acte d'humanité. Quand le majorat est trop petit, le sort des cadets est vraiment déplorable; ils vivent dans un état de vanité, d'humiliation et de misère fait pour abaisser l'ame et déprimer le caractère.

Il faut cependant ménager les grands majorats; dans l'état de désordre financier où se trouve la haute noblesse, rendre ses biens libres, ce serait du même coup les faire passer en d'autres mains, et changer à l'instant tous les propriétaires du sol. On doit donner aux *fidalgos* le temps de s'habituer un peu à l'économie et à la régularité. Si l'on précipitait le mouvement, les nobles seraient ruinés avant que des propriétaires de biens libres instruits et éclairés eussent pu se former, et le Portugal se dépeuplerait de toute classe élevée; ce serait une cause de plus de démoralisation et d'abaissement. Attendez la sève d'un nouveau printemps, avant d'arracher cette fleur fanée dont la tige flétrie couvre au moins la terre.

Les majorats importans étant maintenus, les souvenirs du peuple, ses idées de grandeur, ne seront pas froissés; à son insu, ses sentimens se transformeront avec sa condition, et le pas le plus difficile sera franchi sans blessure profonde. Certainement, en détruisant la base de l'aristocratie, on n'accroîtra pas son pouvoir, et, si je soutiens ces idées, ce n'est pas par vénération pour l'ombre de préjugés à demi éteints, par engouement pour des vanités qui se traînent dans la poussière; mais j'ai de la considération pour les sentimens de ceux qui, de leur humble sphère, adorent les traditions glorieuses : j'éprouve de la sympathie pour des instincts si généreux, si fidèles et un peu hors de saison. Je veux les ménager pour que le noble conserve sa fierté, pour que le cœur du pauvre ne se flétrisse pas, et qu'un cynisme grossier ne s'empare pas de tous les esprits. Ces préjugés, ces idées, ces chimères, comme on voudra les appeler, rattachent le présent au passé; ils sont la vie, la poésie du peuple, le seul et dernier lien social; craignons de le briser. Les réformateurs impatiens doivent le sentir eux-mêmes, il est nécessaire d'être prudent et sobre de théories. Plus on fait d'éclat, plus on frappe et l'on blesse, et plus aussi on éloigne; on ne crée que le découragement et la confusion, et celle-ci n'engendre que le néant.

Les fidèles serviteurs du passé pourront me reprocher, tout en respectant les vieux sentimens nationaux, de chercher à ébranler les institutions et les mœurs sur lesquelles ils s'appuient. Un exposé de principes politiques ne serait pas une réponse propre à les satisfaire; mais je leur dirai que la vieille société portugaise est minée jusque dans ses fondemens, et que la révolution économique qui s'avance nécessite une révolution sociale. Non, les théories politiques n'ont pas à elles seules creusé cet abîme de misère; ce qu'on peut surtout leur reprocher, c'est de n'avoir pas su soutenir la nation dans de si cruelles épreuves et de promettre ce qu'elles ne peuvent tenir. Le Portugal a perdu le Brésil, et ses autres colonies languissent. Que faire de ses moines, de ses cadets, même de ses négocians? Que répondre aux exigences et à la

fierté de ses anciens souvenirs? Vous figurez-vous l'Angleterre aristocratique sans ses possessions d'outre-mer, sans les Indes orientales? Elle a des officiers, des magistrats, des commandans pour quatre fois plus de sujets qu'elle ne possède de citoyens. Sans ces sortes de débouchés, serait-elle libre et aristocratique à la fois? Assurément non. On dit que ce sont les principes nouveaux des cortès qui ont amené la révolution du Brésil; je ne sais, mais je soutiens que la séparation du Brésil nécessite les principes des cortès. Que les nobles en gémissent plus que le peuple, car elle a amené non pas la haine, tout au contraire, le regret et l'amour, mais l'impossibilité de l'ancien ordre de choses. Il faut évidemment que l'aristocratie succombe, si elle ne sait s'ouvrir de nouvelles routes de gloire et de fortune; et puisque les nobles ne peuvent soulever la lourde et glorieuse épée de leurs ancêtres, puisqu'ils ne savent pas féconder leurs colonies abandonnées, ils verront leurs priviléges s'éteindre un à un avec leur gloire.

Les yeux attristés se sont déjà tournés vers le sol; on va se le disputer. On commence à s'occuper d'agriculture et d'industrie, car il faut vivre à l'intérieur. Le peuple se replie sur lui-même, les classes élevées se rongent et se démoralisent, et, bien qu'elles oublient le passé et les vigoureux sentimens qu'il devrait leur inspirer, elles ne se font pas au présent. Le peuple portugais ne réclame pas la liberté, il est vrai, mais il demande à vivre, et à vivre d'une manière impossible; dans sa situation, c'est un vœu révolutionnaire. La fidélité à ses anciens souvenirs ne le sauve pas des crises violentes; au contraire, l'affliction morale vient se joindre aux maux matériels. Nulle part il n'entrevoit l'espérance, il tombe flétri, et la démoralisation est infinie. Les constitutions et les chartes ne sont donc pas responsables de tant de malheurs. Les mouvemens politiques, par leurs désordres, ne font que contrarier et suspendre cette autre révolution intérieure et irrésistible. Les hommes qui, par des nouveautés, prématurées offensent les vieilles idées, les mœurs antiques, humilient la nation et l'énervent; ceux qui s'opposent à tout changement luttent contre l'inévitable et aggravent les maux qu'ils redoutent. Il ne faut ni trop faire la guerre au passé, ni trop se gendarmer contre l'avenir. Des deux façons, on porte trop de préjudice ou à la moralité ou au bonheur de la nation. Le passé et l'avenir doivent se lier dans la pensée publique. Les sentimens que l'un a laissés doivent être conservés au profit des institutions que l'autre réclame, et ce n'est qu'en respectant la fierté du peuple, en la relevant même, qu'on peut le rendre propre à la liberté. La liberté est sûre de triompher si elle est patiente, si le peuple ne devient pas, en la poursuivant, indigne d'en jouir, et surtout si, dans la folle prétention d'assurer l'avenir, on ne ruine pas le présent, sur lequel il faut nécessairement que l'avenir s'appuie.

JULES DE LASTEYRIE.

L'ISTHME DE SUEZ.

LE CANAL DE JONCTION DES DEUX MERS

SOUS LES GRECS, LES ROMAINS ET LES ARABES.

L'attention de l'Europe se reporte plus que jamais sur les moyens de faire communiquer entre elles la mer Rouge et la mer Méditerranée. Les plus grands intérêts s'attachent à l'existence d'une telle communication. Si l'isthme qui sépare leurs bassins était coupé par un canal navigable pour les bateaux à vapeur, un bateau parti de Marseille ou de Londres ne mettrait que trente-six à quarante-cinq jours pour se rendre à Bombay. Si, au lieu d'un canal, on établissait un chemin de fer entre Suez et Faramah, près de la bouche de Tyneh, le voyage ne serait pas plus long, puisque le temps nécessaire au transbordement serait compensé par la rapidité du voyage à travers l'isthme.

Par malheur, il s'écoulera sans doute encore beaucoup de temps avant que les intérêts opposés qui combattent pour la possession de ce coin du globe permettent de choisir entre ces deux voies de communication, qui donneraient un si grand essor au commerce de l'ancien continent.

En attendant que l'une de ces opérations désirables s'exécute, il est intéressant de savoir ce que les anciens avaient fait pour cette même communication dont ils ont de bonne heure senti l'importance. Qu'ils aient, à diverses époques, entrepris de l'exécuter, personne ne le nie; car les témoignages de leurs historiens suffiraient pour l'établir, quand les vestiges de leur entreprise ne seraient pas encore là pour l'attester. Mais quel a été le résultat de leurs efforts? Ici les opinions se partagent. Les uns doutent qu'une communication régulière, au moyen d'un canal navigable, ait existé avant les Arabes; d'autres nient formellement que le canal qu'on a creusé à diverses époques ait pu jamais être autre chose qu'un canal d'irrigation.

Ce sont, à mon avis, des erreurs qui tiennent à ce qu'on a mal apprécié plusieurs textes anciens où l'on a trouvé des contradictions faciles à concilier, et à ce qu'on a négligé ou méconnu quelques faits qui jettent beaucoup de jour sur cette question historique. Je pense que l'examen auquel je vais me livrer l'éclaircira suffisamment.

L'isthme qui sépare les deux mers n'a pas plus de 120,000 mètres de largeur, entre Suez et le rivage, au nord de Faramah, près de l'ancienne Péluse; comme les eaux du golfe remontent encore à environ 5,000 mètres dans leurs laisses moyennes, il en résulte que le minimum de distance entre les deux points extrêmes est de 117 à 118,000 mètres, ou environ vingt-six de nos anciennes lieues de 25 au degré.

Le sol de l'isthme est peu élevé au-dessus des mers qui le bordent; souvent ce n'est qu'une plaine rase où les couches solides du terrain se dessinent à peine sous les sables par de légères ondulations; il se distingue du reste de l'Égypte par l'absence de toute verdure, d'habitations et d'eaux vives.

Cet espace d'environ vingt-six de nos lieues peut se diviser en trois parties différentes; la première est un bourrelet sablonneux qui sépare le fond du golfe du bassin que les anciens appelaient les *lacs amers;* la seconde est formée par ce bassin, vaste dépression, dont la profondeur n'est pas moins de 25 à 30 mètres, dont le fond est par conséquent beaucoup au-dessous du niveau des deux mers; la troisième partie est une plaine sablonneuse qui part de l'extrémité supérieure de ce bassin, maintenant à sec; cette plaine, à pente continue, malgré quelques bas-fonds et quelques lagunes, aboutit à la Méditerranée.

C'est vers l'extrémité des *lacs amers* que se termine une grande vallée, portant les noms de *Toumilât* et de *Sabah-Byar*, laquelle vient du Delta presque à angle droit, en commençant près de l'ancienne branche Pélusiaque. Cette vallée, cultivée de temps immémorial, et qu'on croit être la *Terre de Gessen*, habitée par les Hébreux lors de leur séjour en Égypte, recevait les eaux du Nil, avant le desséchement de cette branche, par une dérivation qui s'ouvrait près de Bubaste.

La jonction entre la Méditerranée et la mer Rouge peut donc se faire de deux manières :

Ou directement, de Suez à Péluse, par un canal creusé dans le bourrelet montagneux entre Suez et les lacs amers, ensuite par le bassin de ces mêmes lacs, et enfin par un second canal, entre leur extrémité et la Méditerranée;

Ou bien indirectement par l'intermédiaire du Nil, en profitant de la vallée de Sabah-Byar, et en joignant l'extrémité des lacs amers par un canal aboutissant sur un point quelconque de la branche Pélusiaque, ou un peu au-dessous de la pointe du Delta,

C'est ce second parti qu'ont pris les anciens. Jamais ils n'ont songé à établir la communication directe, qui cependant eût été plus facile, qui du moins leur eût donné une navigation continue, tandis que la voie qu'ils ont choisie ne leur a pu donner qu'une navigation temporaire, subordonnée aux chances de l'inondation du fleuve. Pourquoi ont-ils préféré cette seconde voie, et négligé entièrement la première? Ils ont eu, on le pense bien, d'excellentes raisons pour agir ainsi.

La première est la nécessité de faire profiter le Delta de cette grande communication, car l'un des principaux objets du canal a dû être l'exportation des denrées pour l'Arabie; il fallait donc le mettre en rapport avec une branche du fleuve.

La seconde est l'impossibilité d'établir un port durable sur la côte de Péluse, non-seulement à cause de la disposition de la côte, mais surtout à cause de l'existence du courant continu de l'ouest à l'est qui règne le long de la côte septentrionale de l'Afrique, courant qui, en entraînant le limon du Nil, comblerait en peu de temps tout port qu'on voudrait établir sur un point du rivage à l'orient des bouches de ce fleuve. L'existence de ce courant est, pour le dire en passant, une des causes de l'extrême lenteur de l'avancement du Delta dans la Méditerranée; car ce qu'a dit notre illustre Cuvier sur l'exhaussement rapide et l'agrandissement de cette partie de l'Égypte est

entièrement chimérique et aussi contraire à l'histoire qu'aux conditions véritables du régime du Nil (1).

La troisième raison qui a pu influer sur le choix des anciens, c'est l'opinion où ils ont été que le niveau de la mer Rouge surpasse celui de la Méditerranée; cette différence de niveau, déjà remarquée par Aristote (2), niée par Strabon (3) et quelques modernes (4), a été mise hors de doute par les opérations précises des Français en Égypte. Il est à présent établi que cette différence est, au maximum, de 30 pieds 6 pouces (neuf mètres neuf cent sept millimètres).

Cette différence de niveau est un des faits les plus singuliers que puisse offrir la physique du globe. La cause n'en est point encore connue. J'ai émis ailleurs l'opinion qu'elle est une conséquence à la fois des inégalités de la surface du globe et des différences d'attraction résultant des variations de densité. Les mesures trigonométriques du degré terrestre à différentes latitudes, et les observations faites sur la longueur du pendule dans diverses parties du monde, ont prouvé que le globe n'est point un sphéroïde de révolution; que sa surface présente de grandes inégalités, et que sa densité n'est pas la même sur tous les points. Dans la supposition qu'un liquide recouvre un sphéroïde de ce genre à une hauteur quelconque, on comprend que la surface liquide qui l'enveloppe ne forme pas non plus un sphéroïde de révolution. Si maintenant la continuité de cette surface liquide vient à être interrompue par une terre d'une très grande étendue, et que deux points viennent cependant à se rapprocher, comme la Méditerranée et la mer Rouge à l'isthme de Suez, ou le golfe du Mexique et le grand Océan à l'isthme de Panama, on conçoit que le niveau des deux mers correspondantes puisse ne pas se trouver exactement dans un même plan horizontal. Or, c'est le cas pour les parties de la mer Rouge et de la Méditerranée qui bordent l'isthme de Suez. La différence d'environ 10 mètres $= \frac{1}{684000}$ du rayon terrestre est dans les limites d'une telle inégalité. Si cette théorie est vraie, on devra trouver une inégalité du même ordre entre le golfe du Mexique et le grand Océan, quand un nivellement exact à travers l'isthme de Panama, ou par la rivière de Saint-Jean et les lacs de

(1) C'est ce que j'ai établi par une discussion approfondie dans mes cours au Collége de France, dès 1831.

(2) *Meteorol.* I, 14.

(3) Lib. XVII, p. 804.

(4) Gossellin sur Strabon. Tom. I, p. 82 et 83.

Nicaraga et de Léon, aura été exécuté. Dans ce cas, la théorie que je propose prendra beaucoup de consistance.

Quoi qu'il en soit de la cause, le fait est constant; la Méditerranée est plus basse que la mer Rouge d'une quantité extrême d'environ dix mètres; ainsi la communication directe entre les deux mers est soumise à des inconvéniens qui n'ont peut-être pas échappé aux anciens. Le résultat d'une telle différence serait de causer un courant rapide qui élargirait bientôt le canal, et, se précipitant avec force vers la Méditerranée, finirait par en élever le niveau; le premier effet de ce changement serait la submersion des terres basses du Delta.

Suivons maintenant les efforts successifs des anciens, et voyons, à l'aide des témoignages de l'histoire, quel en a été le résultat aux diverses époques.

§ I. — DU CANAL SOUS LES GRECS.

Selon Aristote (1), Strabon (2) et Pline (3), l'idée de ce canal était venue en Égypte dès le temps de Sésostris, qui commença, mais discontinua l'entreprise, s'étant aperçu que la mer Rouge était plus haute que le sol de l'Égypte, et craignant que l'eau de la mer ne vînt gâter celle du Nil. Il semble pourtant que ce n'est qu'après Hérodote que les Égyptiens ont songé à faire remonter jusqu'à Sésostris l'idée de cette grande entreprise; car, au temps de cet historien, il n'en était pas question. Il dit formellement (4) que *Néchos*, le fils de *Psammitichus* (vers 615 ou 610 avant Jésus-Christ), le *premier, entreprit* de creuser le canal qui portait à la mer Rouge. L'expression *entreprit*, littéralement *mit la main au canal*, ne laisse point de doute sur l'idée qu'Hérodote a voulu rendre. Il est bien singulier que si, à cette époque, Sésostris eût passé pour le premier auteur de l'entreprise, les Égyptiens, si jaloux de la gloire de leurs anciens rois, si fiers de leur antique prospérité, n'en eussent rien dit à cet historien. La tradition doit donc être postérieure. Le creusement du canal tient évidemment à ces vues de commerce maritime qui paraissent être restées étrangères à l'ancienne Égypte, et qui ne se montrent qu'à l'époque où l'établissement des Ioniens, sous Psammitichus, vint si notablement modifier la politique de ce prince et de ses suc-

(1) *Meteorol. l. l.*
(2) Lib. I, p. 38; XVII, p. 804.
(3) Lib. VI, 29, § 165, ed. Sillig.
(4) Herod. II, 158. — Diod. Sic. I, 33.

cesseurs. Déjà les Grecs, quelque temps auparavant, avaient, sous le règne de Périandre, essayé de couper l'isthme de Corinthe (1) : je suis, quant à moi, convaincu que cette première opération a suggéré l'autre, et que c'est là une idée grecque dont jamais les anciens rois d'Égypte ne s'étaient avisés. Voilà pourquoi Hérodote n'en a rien dit; ce qui, je le répète, serait inexplicable, si l'histoire écrite ou la simple tradition eût alors conservé le souvenir d'une première opération. On n'y peut voir qu'une de ces traditions qui, depuis l'établissement des Grecs en Égypte, vinrent grossir la légende de Sésostris et d'autres anciens rois, supposer entre la Grèce et l'Égypte des rapports qui n'ont existé que plus tard, et suggérer l'idée de ces prétendues colonies égyptiennes d'Inachus, de Cécrops et de Danaüs, qu'on faisait arriver en Grèce à une époque où les deux pays ignoraient probablement l'existence l'un de l'autre.

Néchos interrompit l'opération, dit Hérodote, dans la crainte de travailler pour le barbare. Darius, fils d'Hystaspe, qui montra les vues les plus sages, et fit tout ce qu'il put pour réparer les folies de Cambyse, la reprit et creusa de nouveau le canal.

On ne peut douter qu'il ne l'ait terminé et rendu navigable. Hérodote, qui voyageait en Égypte vers 460, trente années seulement après l'entreprise de Darius, affirme que le canal est assez large pour que deux trirèmes y passent de front; que l'*eau du Nil y entre un peu au-dessus de Bubaste, et qu'il débouche dans la mer Érythrée* (le golfe arabique). Voilà un témoignage précis et formel : il se trouve, à la vérité, en contradiction avec Aristote, Diodore de Sicile, Strabon et Pline, qui tous s'accordent à dire que Darius ne conduisit pas l'ouvrage à fin. Mais Hérodote parle de ce qu'il a vu, les autres, seulement par ouï-dire, d'un état de choses qui n'existait plus : son témoignage doit évidemment l'emporter sur le leur. Lorsque Aristote écrivit les *Météorologiques*, à Athènes (2), après l'archontat de Nicomaque (Olymp. 109, 4 = 341 A. C.) et avant l'expédition d'Alexandre, il y avait déjà long-temps que le canal était hors d'usage; il a donc pu croire qu'on ne l'avait jamais terminé. D'ailleurs on doit convenir que ses informations à cet égard ont été bien incomplètes, puisqu'il n'a pas su un mot de l'entreprise de Néchos.

Quant aux auteurs plus récens, tels que Diodore, Strabon et Pline, la cause de leur erreur s'explique par cette circonstance, qu'ils écrivaient sous l'influence des historiens des Ptolémées.

(1) Diog. Laert. I, 99.

(2) Cf. J. L. Ideler, *Præfatio in Arist. Met.*, p. x.

On conçoit que ces historiens aient cru ou voulu faire croire que ce canal, que les derniers rois perses avaient laissé dépérir, n'avait jamais servi, et aient reporté sur ce prince l'honneur d'avoir achevé le premier cette grande entreprise, commencée en vain par ses prédécesseurs; mais le témoignage d'Hérodote vient ici déposer contre leurs flatteries, en prouvant que le canal avait auparavant servi à la navigation.

Achevé par Philadelphe, comme le dit expressément Diodore de Sicile, le canal continua d'être en activité pendant tout le temps de la domination des Lagides; Diodore et Strabon, qui voyageaient en Égypte, le premier, soixante ans avant Jésus-Christ, sous Ptolémée Dionysos, et Strabon, quarante ans plus tard, lorsque la contrée était déjà réduite en province romaine, parlent du canal comme existant et servant à la navigation. Le premier décrit en ces termes le moyen employé pour y faire entrer les vaisseaux de la mer Rouge : « Ptolémée, deuxième du nom, *acheva le canal*, et pratiqua une *séparation* (διάφραγμα) *artistement construite* (φιλότεχνον), dans l'endroit le plus favorable; on l'ouvrait quand on voulait passer, et on la refermait aussitôt après (1)... » Strabon le décrit ainsi : « Il *existe* un autre canal qui va se décharger dans la mer Érythrée ou golfe arabique, près de la ville d'Arsinoé, appelée par quelques-uns *Cleopatris*. Il traverse les lacs dits *amers*... Les rois Ptolémées coupèrent cet isthme, et fermèrent le canal à l'entrée, de manière qu'on pût à volonté et sans obstacle passer dans la mer extérieure (la mer Rouge), et rentrer dans le canal (2). »

Quelle était cette *séparation artistement construite* dont parle Diodore? Ce ne pouvait être un de ces barrages simples, de ces vannes, ce que Diodore de Sicile appelle ailleurs des *portes*, en parlant de la fermeture ordinaire des canaux (3). Il n'aurait point, dans ce cas, employé une telle expression; c'était à coup sûr une invention particulière appliquée uniquement à ce canal, dont les conditions étaient différentes de celles de tous les autres canaux de l'Égypte. J'ai pensé il y a long-temps que ce pouvait être un barrage *double*, c'est-à-dire qu'outre le premier barrage à l'extrémité du canal, vers la mer Rouge, on en avait pratiqué un autre du côté de terre, et que l'intervalle formait une sorte de *sas*, que Strabon appelle un *euripe fermé*, dont le niveau s'élevait et s'abaissait selon le besoin qu'on en avait pour

(1) Diod. I, 33.
(2) Strab. XVII, 804.
(3) *Ibid.* I, 19.

le passage des vaisseaux. J'avoue qu'aucun des deux auteurs, comme le remarque le traducteur allemand de Strabon, M. Groskurd, ne parle de ce second barrage; mais il me semble nécessaire de l'admettre pour se rendre compte de l'opération. S'il en était ainsi, l'invention des *écluses* serait un peu plus ancienne qu'on ne croit; ce ne serait pas une invention des ingénieurs italiens au xve siècle; du moins, ils auraient inventé, ce qui arrive souvent, une chose trouvée à leur insu, long-temps avant eux.

Mais, quelque idée qu'on se fasse du moyen employé pour le passage des bâtimens, ce moyen existait, il était en usage; conséquemment, le canal avait été fini par Ptolémée Philadelphe, d'après l'assertion même de deux témoins oculaires. Leur témoignage doit l'emporter, comme celui d'Hérodote cité plus haut, sur ceux d'écrivains qui ne parlent que sur ouï-dire, tels que Pline et Plutarque qu'on leur a toujours opposés. Deux passages de ces auteurs n'ont pas peu contribué à embrouiller la question; toutefois il est facile d'écarter une difficulté qui n'est qu'apparente.

Le premier dit, en effet, que Philadelphe ne conduisit le canal que jusqu'*aux lacs amers*, retenu par la crainte d'inonder l'Égypte (1); mais il détruit lui-même sa propre assertion, puisque, peu de lignes après, en parlant d'Arsinoé sur le golfe, fondée par Philadelphe à l'extrémité du canal, il ajoute que ce prince fit le premier explorer la Troglodytique, et donna son nom au *fleuve Ptolémée*, qui arrose Arsinoé (*et amnem qui Arsinoen præfluit Ptolemæum appellavit*); ce qui suppose nécessairement que Philadelphe l'avait conduit jusqu'au fond du golfe, et non pas seulement jusqu'aux lacs amers. Cette singulière contradiction prouve que, dans le premier passage, mêlant les noms de Sésostris, de Darius et de Philadelphe, il applique à l'opération du dernier ce qu'il ne devait dire que du premier et tout au plus du second.

Quant à Plutarque, il rapporte, dans la vie d'Antoine, qu'après la bataille d'Actium, Cléopâtre, désespérée et craignant de tomber entre les mains du vainqueur, résolut de se retirer, avec sa flotte et ses trésors, dans l'Inde (2), c'est-à-dire dans quelques-uns des établissemens formés sur la côte méridionale de la Troglodytique (qu'alors on appelait l'*Inde*), où déjà elle avait envoyé *Cæsarion*, le fils

(1) « ..... Deindè Ptolemæus sequens qui et duxit fossam... ad lacus amaros. Ultrà deterruit inundationis metus... » (VI, 29, ou § 166, ed. Sillig.).

(2) C'est dans l'Inde (εἰς τὴν Ἰνδικήν) qu'elle avait envoyé son fils (Plut. *in Anton.* § 82) : elle voulait certainement aller le rejoindre.

qu'elle avait eu de César : précaution inutile, puisque, plus tard, son précepteur Rhodon le ramena à Alexandrie, sous prétexte qu'Auguste voulait lui rendre la couronne; mais à son retour il fut mis à mort (1). Lorsque Antoine revint à Alexandrie, il trouva, dit Plutarque, Cléopâtre occupée de l'entreprise gigantesque (ἐπιτολμῶσαν ἔργῳ παραβόλῳ καὶ μεγάλῳ) de faire passer sa flotte par-dessus l'isthme qui sépare les deux mers (2).

Lebeau (3), Larcher (4), MM. Le Père (5) et Rozière, ont regardé ce passage comme décisif pour établir que sous les derniers Lagides la communication par le canal n'existait plus, et, en effet, s'il fallait le prendre à la lettre, on n'en pourrait tirer une autre conséquence; mais le récit de Diodore et de Strabon, témoins oculaires, ne permet pas d'admettre cette conséquence sans restriction. D'une autre part, quoique Plutarque écrivît cent vingt ans après l'évènement, et qu'il n'eût peut-être jamais visité l'Égypte, comme il avait composé sa vie d'Antoine avec de très bons matériaux, tels que les mémoires d'Auguste, il en coûterait trop à une critique prudente de rejeter tout-à-fait son récit. Mais heureureusement on n'en est pas réduit à cette dure nécessité, puisqu'on peut le concilier facilement avec celui de Diodore et de Strabon.

Il a été remarqué qu'à cause de la faiblesse de la pente entre la mer Rouge et Bubaste, laquelle n'excède pas deux mètres dans les circonstances les plus favorables, la navigation du canal ne pouvait durer que peu de mois chaque année. Aussitôt que le Nil était descendu au-dessous d'un certain niveau, elle devait être interrompue (6); du moins le passage du canal au Nil se trouvait forcément arrêté. L'étiage s'établit ordinairement en mars, et se prolonge jusqu'à la fin de juin; mais long-temps avant et après ces époques, le chômage du canal devait avoir lieu. La bataille d'Actium se donna le 2 septembre de l'an 31 avant J.-C., et il résulte des évènemens qui suivirent cette bataille, qu'Antoine ne put rejoindre Cléopâtre que dans les premiers mois de l'an 30, en février ou plus tard encore (7). Son retour a donc coïncidé avec le temps de l'étiage, c'est-à-dire

(1) Plut. *in Anton.* § 82.
(2) Id , *ib.* § 70.
(3) *Hist. du Bas-Empire*, liv. LIX, § 14, t. XI, p. 298, 299, éd. Didot.
(4) *Trad. d'Hérodote*, t. III, p. 449, 450.
(5) *Descr. de l'Égypte, État mod.* t. I, p, 60.
(6) La même, *Antiq. Mém.*, p. 144.
(7) Drumann, *Geschichte Roms.* Th. I, S. 486, ff.

avec l'époque où le canal devait nécessairement chômer. C'est alors qu'Antoine trouva Cléopâtre occupée de son entreprise. On conçoit que cette princesse, dans l'excès de sa frayeur, craignant à chaque instant de voir arriver Octave à la tête de sa flotte victorieuse, ne pouvait patiemment attendre trois ou quatre mois que le retour de l'inondation eût rendu le canal navigable.

Elle prit donc le parti extrême de faire passer des vaisseaux par-dessus l'isthme, de Péluse à Héroopolis. Antoine la fit renoncer à cette entreprise, en lui montrant qu'il disposait encore de ressources considérables. Mais il est probable qu'elle aurait d'elle-même abandonné l'opération, ayant rencontré un obstacle, auquel elle ne s'attendait pas, dans l'opposition des Arabes de Pétra, qui brûlèrent les premiers vaisseaux qu'elle avait fait passer.

Ainsi le fait rapporté par Plutarque peut être fort exact sans contredire les témoignages concordans de Diodore et de Strabon. On doit en conclure, non que le canal avait cessé d'être en usage, mais que la navigation y était forcément interrompue, lorsque Cléopâtre voulut faire passer sa flotte dans la mer Rouge.

C'est donc à présent un point démontré que le canal fut achevé par Ptolémée Philadelphe.

Ce résultat change les idées qu'on s'était faites sur le but du canal et de la route commerciale établie par le même prince entre Bérénice sur la mer Rouge et Coptos sur le Nil, un peu au-dessous de Thèbes. Cette route, tracée à grands frais et parfaitement entretenue, était divisée en onze stations, où se trouvaient des *aiguades* (ὑδρεύματα), c'est-à-dire des puits, des citernes, parfois des sources, et des logemens pour abriter les caravanes.

On a cru généralement, d'après Robertson (1), que cette voie de communication avait été établie parce que Philadelphe, n'ayant pu achever le canal commencé, avait senti la nécessité de le remplacer par la nouvelle route de Bérénice à Coptos.

Mais puisqu'il est démontré que le canal a été terminé sous son règne et a servi pendant toute la domination des Lagides, il l'est également que la route de Bérénice n'a point été établie pour le suppléer. Une circonstance prouve même qu'elle a été tracée auparavant; c'est le nom d'*Arsinoé*, donné par Philadelphe à la ville qu'il fonda à l'embouchure du canal. Il résulte de recherches dont je ne puis donner ici que le résultat, que toutes les villes fondées par ce

(1) *Histor. Disquisition on India*, p. 39.

prince, dans les pays qu'il a successivement possédés, ont toutes porté le nom de sa mère *Bérénice*, ou celui de ses deux sœurs *Arsinoé* et *Philotéra*.

On ne compte pas moins de quatre villes du premier nom, quatorze du second, et trois du troisième. Les unes ont été fondées dans la première partie de son règne, lorsque sa mère vivait encore, et les autres après la mort de cette princesse; c'est ce qui explique pourquoi l'on ne trouve pas une seule Bérénice hors des côtes de la mer Rouge (1). On doit en conclure, en premier lieu, que Philadelphe avait commencé, dès son avénement à la couronne, l'exécution de ses grandes vues sur le commerce de la mer Rouge; en second lieu, que l'établissement de la route de Coptos à l'une de ces *Bérénices*, et la fondation de cette ville elle-même, dataient des deux premières années de son règne, et sont antérieures aux opérations entreprises pour rendre le canal navigable, puisqu'il donna le nom d'*Arsinoé* à la ville qu'il bâtit à l'embouchure de ce canal. C'est qu'en effet la destination de ces deux voies de communication fut différente.

Le port de Bérénice fut fondé pour recevoir les denrées de l'Arabie méridionale, de la côte orientale d'Afrique, et celles de l'Inde, qui arrivaient principalement par l'intermédiaire des Arabes, au moyen du cabotage, car alors le voyage direct était rare, difficile, et ne prit un véritable accroissement que sous les Romains, principalement depuis la découverte, faite par Hippalus, de la mousson qui portait du cap Syagrus, en Arabie, droit à Musiris, sur la côte de Malabar. De Bérénice, ces marchandises arrivaient au Nil sur deux points différens, à Coptos, par la nouvelle route, en douze journées, et à *Apollonopolis magna*, beaucoup plus au sud, en suivant une vallée transversale, où Belzoni, MM. Cailliaud, Wilkinson et Lhôte ont relevé des stations antiques, avec de curieuses inscriptions. Les marchandises destinées pour l'Égypte inférieure suivaient la première route; celles qui devaient rester dans les villes de la haute Égypte arrivaient par la seconde, et toutes deux servaient en même temps au transport des produits des mines d'émeraude, exploitées non loin de Bérénice.

Quant au canal, il servait principalement au transport des denrées de l'Égypte en Arabie; c'était la même destination qui lui fut donnée

(1) Excepté celle de la Cyrénaïque, fondée par Magas, fils de Bérénice et de son premier mari.

par les Arabes, au témoignage de Makrizy. Aussi Philadelphe, selon Strabon (1), lui donna une profondeur suffisante pour un vaisseau de charge. Les bâtimens, partis d'un point quelconque du Nil, arrivaient dans le canal, de là dans la mer Rouge, et se rendaient à leur destination, sans qu'il eût été nécessaire de procéder à l'opération longue et coûteuse du transbordement.

§ II. — DU CANAL SOUS LES ROMAINS ET LES ARABES.

Que le canal des deux mers ait été entretenu sous les premiers empereurs, c'est ce dont il est difficile de douter. Les soins donnés aux canaux sous le règne d'Auguste, comme l'atteste Strabon (2), et la bonne administration de l'Égypte sous ses successeurs, ne permettent pas de croire qu'on eût négligé le canal auquel le grand développement qu'avait pris le commerce de la mer Érythrée et de l'Inde donnait une importance nouvelle. Aussi Pline, sous le règne de Néron, qualifie encore le canal qui aboutissait à Arsinoé de *navigabilis alveus*. Il lui conserve le nom de *Ptolemæus amnis* (fleuve Ptolémée), qu'il continuait de porter comme au temps de Diodore de Sicile. Les quatre premiers Césars n'avaient donc pas eu besoin d'y faire exécuter de ces grands travaux qui pouvaient donner à la flatterie l'occasion d'en changer le nom contre celui d'un empereur.

Mais, au temps du géographe Ptolémée, le premier nom avait disparu, pour faire place à celui de *fleuve Trajan* (Τραϊανὸς ποταμός). Ce changement annonce que, sous le règne de Trajan, le canal avait attiré une attention nouvelle, et avait été l'objet d'améliorations considérables (3) : en effet, Ptolémée ajoute (4) que le canal passe à Héroopolis et à Babylone. D'où il suit qu'il portait ce nouveau nom dans toute l'étendue de son cours, et que le travail ordonné par Trajan avait consisté à la fois dans une grande réparation de la partie voisine de la mer Rouge et dans l'établissement d'un autre canal qui portait la prise d'eau à Babylone, près du Caire actuel, environ 60 kilomètres en amont de Bubaste, opération qui avait pour but

(1) Lib. XVII, p. 804.

(2) Strab. XVII, p. 788, et la *note de Gossellin* dans la trad. franç., t. V, p. 318.

(3) C'est sans aucun motif que M. Le Père doute que Trajan ait voulu rétablir la communication des deux mers, et présume qu'il avait seulement pour but les irrigations (p. 67).

(4) *Geogr.*, IV, 5, p. 106.

d'augmenter la pente, et par conséquent la durée du temps pendant lequel le canal pouvait être navigable.

Makrizy ne parle pas de Trajan; il dit « que ce canal fut creusé une seconde fois par Adrian Kaïsar, un des rois grecs (1). »

D'Anville et d'autres après lui (2) ont essayé de concilier les auteurs arabes avec Ptolémée, en disant que le nom de *Trajan*, dans cet auteur, désigne *Adrien*, qui s'appelait aussi *Trajan*. Sans nul doute, c'est un des noms qu'Adrien porte sur les monumens; mais on ne trouve pas d'exemple qu'il ait donné le nom de son prédécesseur à un travail qu'il aurait lui-même fait exécuter. Cela ne se voit de la part d'aucun empereur, et se concevrait moins de la part d'Adrien que de tout autre, Trajan ayant toujours été pour lui l'objet d'une rivalité que l'histoire lui reproche. Le nom de *fleuve Trajan*, dans Ptolémée, est un fait positif, contemporain, qui ne permet pas qu'on s'arrête à l'assertion de Makrizy sur un point de l'histoire romaine si éloigné de l'époque où il vivait. D'ailleurs le témoignage de Ptolémée s'accorde avec des faits qui résultent de la découverte récente des anciennes carrières de porphyre.

Le gisement de ces carrières d'où les Romains ont tiré cette belle roche qui leur a servi à décorer leurs temples, leurs basiliques, leurs palais et leurs bains, était resté inconnu ou du moins incertain. Winkelmann (3) et même Visconti (4) les plaçaient en Arabie; d'autres, avec plus de raison, sur la foi de Pline et de Ptolémée, les mettaient dans le désert de la Thébaïde, un peu au-dessus de la route de Qench à Qosseir. C'est en effet là qu'elles ont été découvertes, en 1821 et 1822, par deux voyageurs anglais, M. Burton et sir Gardner Wilkinson.

En explorant le désert entre le Nil et la mer Rouge (5), ils sont parvenus à deux établissemens antiques, abandonnés depuis des siècles, qui paraissent avoir eu une grande importance; l'un et l'autre sont situés dans une solitude profonde au milieu des montagnes primitives qui bordent la rive occidentale de la mer Rouge à la latitude des 27e et 28e degrés.

Le premier de ces établissemens, formé dans la montagne appelée

(1) Voyez la trad. de Silv. de Sacy, dans la *Trad. d'Hérodote* de Larcher, t. III, p. 453, et celle de Langlès, dans les *Notices des Manuscrits*, t. VI, p. 334, suiv.

(2) *Mém sur l'Égypte, etc.*, p. 133. Le Père, ouvr. cité, pag. 60.

(3) *Hist. de l'Art*, livre II, c. 21, § 19.

(4) *Museo Pio Clement.*, t. VI, p. 247, édit. de Milan.

(5) Voy. *Journal of the R. G. Society of London*, t. II.

Djebel-Dokhan (montagne de la fumée), a tous les caractères d'une ancienne ville, restes de rues et de maisons, place publique, citernes, temple, forteresse. On y trouve encore les boutiques et ateliers où l'on travaillait le porphyre, ainsi qu'un grand nombre de mortiers et d'autres ustensiles non achevés; les carrières se trouvent dans les montagnes voisines, qui offrent encore de nombreux débris d'exploitation.

Le second, situé dans le Djebel-Fateerch, à environ 80 kilomètres plus au sud, est aussi considérable que le premier; il présente les mêmes particularités et le même aspect; il était aussi le centre d'une population que l'on estime avoir été au moins de 1,500 à 2,000 individus. Mais ici l'exploitation était exclusivement granitique. On l'avait entreprise sur la plus grande échelle, comme l'attestent les débris qui en restent dans toute l'étendue de ces carrières, puisqu'on y trouve une multitude de colonnes, ébauchées ou terminées, de toutes les grandeurs, jusqu'à l'énorme dimension de 18 mètres de long.

A la vue de ces énormes matériaux, on se demande par quelle voie ils étaient transportés à Alexandrie. Les deux voyageurs que je viens de citer pensent qu'on les amenait jusqu'au Nil par la route du désert; mais la distance, non moins que la nature du terrain, s'y oppose, car les deux carrières sont à 80 ou 100 kilomètres du Nil, dont elles sont séparées par plusieurs vallées transversales que partagent des versans plus ou moins élevés.

Sans doute, les principaux produits de l'exploitation du porphyre dans le Djebel-Dokhan ont pu assez facilement arriver au Nil par la voie de terre : les urnes funéraires, les mortiers, quelques ornemens d'architecture, pouvaient être apportés par cette route; mais la difficulté devenait déjà considérable pour des baignoires telles que les deux qui sont déposées, l'une à la Bibliothèque royale, l'autre au musée du Louvre, et qui sont en porphyre égyptien. Elle était énorme pour des objets d'un plus grand volume, tels, par exemple, que la grande vasque du Vatican, qui a 14 pieds (4 mètres 5 centimètres) de diamètre; celle du musée de Naples, qui a 10 pieds (3 mètres 25 centimètres) de diamètre, près de 5 pieds (1 mètre 62 centimètre) de hauteur, et dont les anses en forme de serpens sont prises dans la masse; le mausolée de sainte Hélène, mère de Constantin; le tombeau antique qui est devenu celui de Benoît XIII, à Saint-Jean-de-Latran, et la statue probablement de Dioclétien, haute de 11 pieds

(3 mètres 57 centimètres), dont les débris furent retrouvés au pied de la colonne de Pompée (1). On peut tenir pour à peu près certain que des pièces de ce volume ont dû descendre de la carrière au port de Myos-Hormos.

A plus forte raison, la voie de mer, tant que cette voie a été possible, a dû être suivie pour la plupart des produits de l'exploitation granitique du Djebel-Fateereh. Entre cette montagne et le Nil, il existe plusieurs chaînes transversales, il est vrai, peu élevées, mais qui opposent une barrière presque infranchissable au transport de lourds fardeaux, et un obstacle invincible au passage de grandes colonnes telles que celles qui gisent encore sur le sol, au Djebel-Fateereh. Sans parler de celles, en si grand nombre, dont le fût atteint et dépasse 10 mètres, il suffit de rappeler celles qui ont près de 60 pieds anglais (18 mètres 59 centimètres) de longueur, et 8 mètres de circonférence (2 mètres 59 centimètres de diamètre), qui par leur grosseur surpassent la colonne de Pompée (dont le diamètre moyen est de 2 mètres 531 centimètres.) Ces colonnes surpassent donc de beaucoup les plus grandes que l'on connût jusqu'ici (la seule colonne de Pompée exceptée), car celle dont les restes existent près de Monte-Citorio, à Rome, n'avait que 14 mètres 784 centimètres de longueur (3 mètres 3 centimètres de moins que celle des carrières de Djebel-Fateereh), et celles des Thermes de Dioclétien n'ont que 11 mètres 91 centimètres (2); c'est à peu près la dimension des colonnes du Panthéon, qui proviennent en partie des carrières de l'île d'Elbe (3). Voilà les plus grosses colonnes en granit qui aient été conservées dans les monumens antiques; mais combien elles sont inférieures à quelques-unes de celles qui étaient travaillées dans les carrières de Djebel-Fateereh!

Jusqu'à présent on a pensé que les Romains tiraient les énormes colonnes monolithes qu'ils employaient dans leurs grands monumens de carrières très voisines du lieu d'embarquement; ce qui rendait leur transport très facile, puisqu'on pouvait les faire glisser par un plan incliné jusque dans le navire qui les transportait immédiatement à Ostie et à Rome. Cela est vrai pour les carrières de Syène et de l'île d'Elbe; mais la position géographique du Djebel-Fateereh ne permet pas cette explication pour les colonnes qu'on y exploitait. La distance d'environ dix de nos lieues qui sépare le Djebel-Fateereh

(1) Dubois, *Catalogue de la Collection Choiseul-Gouffier*, p. 117.

(2) Rondelet, *Art de bâtir*, t. I, p. 17.

(3) Plattner, Busen, etc *Beschreibung der Stadt Rom* Ir B. S. 349.

de la mer devait être déjà bien difficile à franchir. Malgré les puissans moyens mécaniques que notre savant ingénieur Lebas avait à sa disposition, nous savons avec quelle peine et quelle lenteur il a pu faire avancer de quelques centaines de pas l'obélisque de Louqsor, dont le poids ne doit pas excéder de beaucoup celui des colonnes du Djebel-Fateereh. Ce n'est certes pas faire injure à la mécanique ancienne que de douter si les Romains pouvaient disposer de semblables ressources, surtout dans ce désert écarté. Ils employaient, selon toute apparence, des machines fort simples, remplaçant l'impuissance des moyens par le nombre de bras et une énergique volonté. Grace à l'inclinaison du terrain depuis la carrière jusqu'au lieu d'embarcation, on avait pu pratiquer une chaussée à pente continue et diminuer ainsi beaucoup le tirage; mais il ne fallait pas moins un énorme travail pour traîner de semblables fardeaux jusqu'à la mer. Quant à la route de terre, indépendamment de sa longueur, la disposition du terrain la rendait décidément impraticable pour de tels fardeaux.

Ainsi la voie de mer a dû être la seule possible en certains cas, et celle qu'on a dû toujours préférer, si la côte voisine offrait quelque port commode pour l'embarquement.

Maintenant, il est fort remarquable que précisément sur les deux points de la côte qui correspondent aux deux centres d'exploitation, se trouvent le port de *Myos Hormos*, qui, sous les empereurs, devint l'entrepôt du commerce de l'Inde, et celui de *Philotéra*, fondé par un amiral de Ptolémée-Philadelphe, qui lui donna le nom d'une sœur de ce prince. Cette correspondance ne peut être fortuite; elle nous explique pourquoi l'on avait choisi pour l'exploitation du porphyre et du granit ces deux localités entre celles qui, au midi et au nord, pouvaient aussi bien convenir. La grande distance qui les sépare (environ quatre-vingts kilomètres) devait d'autant plus surprendre, que des inscriptions dédicatoires, gravées sur la façade de deux temples dans chacune des deux localités, prouvent qu'elles étaient placées sous la même administration politique et financière; c'étaient des espèces de *bagnes* où l'on envoyait des *condamnés* (κατάδικοι, dit Aristide), qu'on réunissait en grand nombre dans ce désert écarté; elles étaient gardées par la même cohorte, surveillées par le même procurateur de César, et affermées au même individu, qui prend le titre d'*esclave de César*. Leur éloignement devait être une source de graves difficultés et de complications nombreuses, dans une région de montagnes où l'on avait à se défendre contre les incursions des Arabes. Il fallait donc qu'on eût été contraint, par une puissante né-

cessité, à éloigner ainsi l'un de l'autre ces deux établissemens. Il ne pouvait y avoir que le besoin de les mettre tous les deux en communication avec un port commode pour l'embarquement des pièces colossales qu'on en tirait.

Il résulte de recherches nouvelles (1) que le porphyre ne fut point au nombre des pierres travaillées par les anciens Égyptiens. On n'en trouve aucun vestige parmi les monumens de style purement égyptien, grands et petits, qui peuplent nos cabinets ou qui existent encore sur le sol de l'Égypte. Ayant à leur disposition tant de belles matières, les granits, les basaltes, les albâtres, les brèches, etc., ils ont négligé le porphyre, dont la dureté, qui surpasse celle de toute autre roche, exigeait un travail long et pénible, ou même résistait peut-être aux moyens d'exécution dont ils pouvaient disposer.

Au témoignage de Pline (2), ce fut Vitrasius Pollion, procurateur de César, qui envoya à l'empereur Claude les premières statues de porphyre qu'on eût encore vues. Visconti présume que les carrières venaient d'être alors découvertes (3). Cette conjecture est confirmée par deux inscriptions (4), l'une du temps de Trajan, l'autre de la première année d'Adrien, qui nous apprennent que les montagnes où se trouvaient les carrières portaient le nom de *Mont Claudien;* il est clair qu'elles n'ont pu recevoir un tel nom que parce que la découverte en fut faite sous le règne de Claude, ce qui s'accorde merveilleusement avec le dire de Pline, auteur contemporain. Quant à l'établissement du Djebel-Fateereh, où l'on exploitait le granit, une autre inscription atteste qu'il a dû être formé plus tard, vers la XIIe année de Trajan, époque à laquelle il reçut, en latin, le nom de *Fons Trajanus*, en grec celui d'*Hydreuma Trajanum* (Ὕδρευμα Τραϊανόν), que la géographie ancienne ne connaissait pas jusqu'ici (5).

(1) Exposées dans un Mémoire spécial récemment lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(2) XXXVI, c. 7, § 57.

(3) *Museo Pio Clement*, t. VI, p. 247, éd. de Milan.

(4) Ces inscriptions, qui nous ont conservé les plus curieux détails, m'ont été communiquées par sir Gardner Wilkinson, pour être publiées dans mon *Recueil des Inscriptions latines et grecques de l'Égypte;* 3 volumes in-4°, dont le premier volume paraîtra vers la fin de cette année.

(5) Il est à remarquer que la route de Coptos à Bérénice est la seule dont les stations aient été indiquées et nommées par les auteurs anciens (Pline, la Table théodosienne et l'Itinéraire d'Antonin). D'autres routes aussi très fréquentées, celles de Coptos à Myos Hormos et au Lencos limen (Qosseyr), et celle d'Apollonopolis magna à Bérénice et aux mines d'émeraude, ne sont connues que par les vestiges de stations antiques ou des monumens qu'on y trouve. Aucun auteur n'en parle.

Or, nous avons vu plus haut que l'empereur Trajan est précisément celui qui reprit les travaux du canal et voulut donner une nouvelle activité à cette utile navigation. Ces inscriptions confirment donc pleinement le témoignage de Ptolémée, et la coïncidence des époques permet de croire que l'établissement des nouvelles carrières de granit et le besoin d'en faciliter l'exploitation, en se procurant les moyens de transporter les plus lourds matérieux directement du port de Philotéra au Nil, sont entrés dans les motifs qui déterminèrent Trajan à perfectionner et à étendre la navigation du canal.

Une autre coïncidence remarquable montre que l'existence de ces carrières était liée avec celle de ce canal, car nous voyons cesser leur exploitation en même temps que la navigation du canal fut abandonnée.

Qu'elle fût encore en pleine activité dans les premières années d'Antonin, c'est ce qu'atteste un passage de Lucien (1) où il est parlé d'un jeune homme « qui, *s'étant embarqué* (à Alexandrie), remonta le Nil et *navigua* jusqu'à *Clysma* (port à l'extrémité du canal sur la mer Rouge). » Ce texte est d'autant plus important que, comme Lucien, qui florissait vers 160 ou 170, avait exercé en Égypte des fonctions importantes (2), son témoignage n'est sujet à aucune erreur.

Dans le silence absolu de l'histoire, il est impossible de savoir si le canal servit long-temps après cette époque. On peut admettre qu'il resta navigable au moins pendant le siècle florissant des Antonins, qui veillèrent avec tant de soin à maintenir toutes les sources de la prospérité de l'empire. L'époque de l'ensablement du canal doit coïncider avec celle de l'abandon des carrières du mont Fateereh, et en même temps avec l'ouverture de nouvelles carrières de granit plus voisines du Nil.

Sir Gardner Wilkinson a reconnu, par l'examen attentif des lieux, que celles de Djebel-Fateereh ont été abandonnées peu de temps après le règne d'Adrien. Les nombreux fûts de colonnes, les chapiteaux et autres parties d'architecture qui s'y trouvent encore toutes préparées, et semblent n'attendre plus qu'un dernier effort pour être expédiées à leur destination, tout indique que, lorsque les carrières ont été délaissées, l'exploitation y était dans tout son développement. Pour perdre le fruit de tant de travaux, pour abandonner

(1) *In Pseudom.* § 44, p. 339 de l'excellente édition publiée par M. Didot, dans sa bibliothèque des classiques grecs.

(2) Lucian., *Apologia pro mercede cond.*, § 12, p. 202.

ces colonnes qu'on avait pris tant de peine à extraire, à tailler, à polir, il a fallu qu'on y fût contraint par quelque obstacle imprévu qui vint arrêter tout à coup l'exécution des commandes. Ne serait-ce pas la cessation de la navigation du canal? Or, une inscription (1) trouvée à Syène atteste qu'entre les années 205 et 209 de notre ère, sous le règne simultané de Septime Sévère et de ses fils, de *nouvelles carrières* (*novæ lapicidinæ*) furent trouvées (*adinventæ*), et qu'on en tira des pilastres (*parastaticæ*), ainsi que des colonnes grandes et nombreuses (*columnæ grandes et multæ*), ce qui prouve que, dès le commencement, ces carrières furent exploitées en grand, et fournirent de ces colonnes monolithes plus ou moins colossales dont les carrières de Djebel-Fateereh conservent encore de si nombreux échantillons. Tout atteste, en effet, que, dans aucun temps, l'architecture ne fit plus d'usage de monolithes pour la décoration, soit des édifices, soit des places publiques, au moyen de colonnes triomphales, comme celle de Pompée. J'ai émis la conjecture que cette immense colonne était une des *columnæ grandes* tirées de ces nouvelles carrières; la nature du granit, qui est la même que celle du cippe sur lequel est gravée l'inscription latine que je viens de citer, rend la conjecture bien probable.

Il devient donc vraisemblable que l'abandon des carrières de Djebel-Fateereh est dû à l'ensablement du canal; aussitôt qu'il cessa d'être navigable, on dut renoncer à terminer toutes ces colonnes qu'on n'avait plus de moyens de transporter en Égypte. On fut donc contraint de renoncer à cet établissement, et de transporter les grandes exploitations de cette belle matière dans une localité d'où le transport fût plus facile : l'ouverture des nouvelles carrières de Syène aura été une suite de cet abandon.

Mais observons que le délaissement de l'exploitation du granit à Djebel-Fateereh n'a pas nécessairement entraîné celui de l'exploitation du porphyre dans le Djebel-Dokhan. Celle-ci a pu subsister, même après l'ensablement du canal, parce qu'elle produisait des pièces d'une grandeur moindre, qu'on pouvait, à force de bras et d'efforts, transporter par la voie du désert. Un passage d'Eusèbe (2) montre, en effet, que les carrières de porphyre étaient toujours en

(1) Cette inscription, copiée d'abord à Syène par Belzoni et Caillaud, est entrée depuis au musée du Louvre, avec d'autres pièces provenant de la collection Mimaut.

(2) *Hist. Eccles.* Lib. VIII, c. 8 (*De Martyr. Palæst.*)

pleine activité sous le règne de Dioclétien, puisqu'on y envoyait en foule les chrétiens persécutés, condamnés à ces rudes travaux; des passages de Paul le Silentiaire attestent qu'elles le furent plus tard encore, et que leur produit était transporté par la voie du Nil (1). Tous ces renseignemens s'accordent ou se concilient sans peine.

Le canal resta ensablé et hors d'usage jusqu'à la conquête de l'Égypte, en 640 de notre ère. Les extraits de divers auteurs arabes cités par Makrizy donnent des détails circonstanciés sur le rétablissement de cette voie par les ordres du calife Omar (2). Le canal fut exécuté de nouveau, à partir de Fosthath (vieux Caire), c'est-à-dire qu'on reprit le canal de Trajan, qui, au dire de Ptolémée, commençait à Babylone. En moins d'un an, disent ces auteurs, des bateaux chargés de grains arrivèrent à Qolzoum (le *Clysma* des anciens) et portèrent l'abondance sur les marchés de Médyne et de la Mekke. Le canal fut donc rendu à la principale destination que lui avait donnée Ptolémée-Philadelphe. La navigation subsista sans interruption jusqu'au calife Al-Manzor, qui ordonna de combler le canal pour empêcher qu'on ne portât des vivres à Mohammed-Ben-Abdoullâh, qui s'était révolté contre lui, ce qui eut lieu l'an 145 ou 150 de l'hégyre (762 ou 767 de notre ère). Elle avait donc duré seulement cent vingt-deux ou cent vingt-sept ans. Depuis ce moment, ajoutent les auteurs arabes, le canal n'a plus été rétabli (3).

De cet exposé historique, il résulte que le canal des deux mers a servi à la navigation pendant une première période d'environ cinq siècles, sans autre interruption que celle qui tenait à l'étiage du Nil, depuis le règne de Philadelphe au moins jusqu'à la fin du règne de Marc-Aurèle et peut-être jusqu'à Septime Sévère, et pendant une seconde période de cent vingt-deux à cent vingt-sept ans sous la domination des Arabes.

On convenait généralement que le canal avait été navigable pendant cette seconde période, parce qu'en effet les témoignages des auteurs arabes sont tellement précis et circonstanciés, qu'il n'est pas possible de rejeter le fait qu'ils établissent. Je crois avoir montré qu'il en est de même de ceux des auteurs anciens pour l'époque antérieure, et que les contradictions qu'on avait cru remarquer entre eux ne résistent pas à un examen plus approfondi.

(1) *Descr. S. Sophia*, I, v. 379, 380, 625 à 627.

(2) V. la notice sur Makrizy, par Langlès, dans les *Notices des Manuscrits*, t. VI, p. 334 et suivantes.

(3) *Notices des Manuscrits*, volume cité, p. 343.

Est-il maintenant possible de reprendre les travaux des anciens et des Arabes, et de rétablir la navigation par la même voie qu'ils avaient suivie? On ne peut en douter, puisque les conditions sont à présent plus favorables qu'elles l'étaient jadis, le fond du Nil et conséquemment le niveau de ses eaux s'étant élevés d'une quantité notable depuis les temps anciens. Indépendamment de cet argument péremptoire, on peut s'en convaincre encore par les nivellemens précis et les recherches consciencieuses que M. Le Père a consignées dans son excellent mémoire sur le canal des deux mers. Il a montré qu'avec une dépense de 24 à 30 millions, on pourrait opérer la jonction de la mer Rouge avec le Nil, et en même temps avec la Méditerranée, en prévenant, par les moyens que fournit le génie moderne, tous les inconvéniens qui pourraient résulter du versement de la première dans la seconde. Or, que serait-ce qu'une telle dépense en comparaison de l'immense utilité de cette grande opération?

On doit souhaiter que la complication actuelle des intérêts divers et opposés disparaisse devant la certitude des avantages qui pourraient résulter pour tous d'une telle entreprise, si l'on consentait à s'entendre; mais il est à craindre que nous en soyons réduits pendant long-temps aux vœux et, tout au plus, à l'espérance.

LETRONNE.

DES LANGUES

ET DE LA LITTÉRATURE

DE L'ARCHIPEL D'ASIE

SOUS LE RAPPORT POLITIQUE ET COMMERCIAL.[1]

C'est vers la fin du siècle dernier seulement que la position et les limites de cette partie du globe qui de nos jours a reçu le nom de *monde maritime* ou d'*Océanie* ont été reconnues avec quelque certitude, et que l'on a renoncé à l'hypothèse, accréditée par Desbrosses,

(1) L'auteur de ce travail, après avoir été chargé par le ministère de l'instruction publique de deux missions scientifiques en Angleterre, où il est allé visiter les riches dépôts de manuscrits orientaux qui existent à Londres et à Oxford, et d'où il a rapporté des documens précieux (voir *le Moniteur* du 7 novembre 1838 et du 17 mars 1841), a été appelé à faire un cours de langues malaye et javanaise à l'École royale et spéciale des langues orientales établie près la Bibliothèque du Roi. Ce cours, ouvert depuis quelques mois, est suivi avec un grand intérêt, et tout fait espérer que le professeur parviendra à répandre parmi nous le goût d'études aussi curieuses qu'utiles, et qui, cultivées avec succès en Allemagne, en Angleterre et en Hollande, manquaient jusqu'à présent à la science de nos orientalistes français. (*N. du D.*)

de l'existence d'un vaste continent vers le pôle antarctique. Quoique, depuis Bougainville, l'Océanie n'ait cessé d'être parcourue par des navigateurs français dont plusieurs ont décrit, dans des relations pleines de savoir et de charme, les lieux qu'ils ont visités, et quoique, antérieurement à ces expéditions scientifiques, notre langue possédât les récits des plus curieuses explorations, entreprises depuis trois siècles dans ces mers lointaines, il n'y a guère plus de vingt-cinq à trente ans que la connaissance de l'Océanie est entrée dans le cercle des études géographiques usuelles. Des notions vagues et incomplètes, résumées en quelques lignes, étaient tout ce qu'on enseignait alors sur une partie du monde dont la circonscription embrasse toutes les terres qui s'élèvent du sein de cette mer immense qui, sous le nom de *grand Océan* et de *mer des Indes,* couvre la surface de plus de la moitié de notre globe.

Les limites du monde maritime, telles qu'elles sont fixées généralement, s'étendent depuis la pointe d'Atcheh (Achem), à l'extrémité nord-ouest de l'île de Sumatra, vers 5 degrés de latitude nord et 93 degrés 15 minutes de longitude orientale, jusqu'à 15 degrés à l'ouest des côtes d'Amérique. Du sud au nord, ces limites vont, depuis les îles de l'Évêque et son Clerc, à 55 degrés de latitude méridionale, jusqu'à 10 degrés au sud des îles Aleutiennes, placées vers le 40e degré de latitude boréale, et qui appartiennent à l'Amérique.

Le détroit de Malaca, situé entre la péninsule de ce nom et l'île de Sumatra, et le détroit des îles Baschi ou Babuyanes, entre les Philippines et l'île Formose, séparent le monde maritime de l'Asie; l'île de Salas, qui le termine à l'est vers le 107e degré de longitude occidentale, place un intervalle de 600 lieues marines entre cette limite extrême et le continent américain.

Quatre grandes divisions signalées pour la première fois par un célèbre navigateur, M. Dumont d'Urville (1), partagent l'Océanie. La première se compose des riches et vastes contrées connues sous la dénomination d'*archipel d'Asie* ou *d'Orient*, et quelquefois sous celle de *Malaisie*, du nom de la principale nation qui en occupe le sol, et comprend les îles de la Sonde, Java et Sumatra, — l'île de Bornéo, Célèbes, les Moluques et l'archipel des Philippines. Vers le sud, dans la seconde division appelée *Mélanésie*, s'élève l'Australie ou Nouvelle-Hollande, continent presque aussi étendu que

(1) *Voyage de l'Astrolabe*, exécuté en 1826, 1827, 1828 et 1829. *Histoire du Voyage*, t. II.

l'Europe, et sur la surface duquel vivent disséminées ces tribus de race noire que l'on retrouve dans l'île de Van Diémen, dans la Nouvelle-Guinée et dans toutes les terres qui s'étendent à l'orient, telles que la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne, les îles Salomon, les Nouvelles-Hébrides jusqu'aux îles Fidji, vers le 180e degré de longitude orientale. En avançant plus à l'est, l'on rencontre, au milieu des flots de l'Océan Pacifique, les nombreux archipels de la Polynésie, troisième partie du monde maritime, peuplée par une race d'hommes qui a porté ses migrations depuis la Nouvelle-Zélande au sud jusqu'aux îles Sandwich ou Havaï au nord, et qui occupe de l'ouest à l'est, entre ces deux points reculés, l'archipel des îles Tonga, les îles fertiles et riantes d'O-Taïti, l'archipel que découvrit l'Espagnol Mendana, celui des îles Po-moutou et l'île de Pâques. Dans l'hémisphère boréal, jusqu'au 40e parallèle environ, s'étend, entre le 126e degré de longitude orientale et le 167e de longitude occidentale, une chaîne de petites îles dont l'ensemble forme, sous le nom de *Micronésie*, la quatrième division de l'Océanie. Ces îles, dont les principales sont celles de King's Mill, les Mariannes, les Carolines, les îles Pelew, etc., renferment une population très variée, dont le langage, les coutumes et les formes de gouvernement diffèrent d'un archipel à l'autre.

Cette classification de M. Dumont d'Urville est fondée sur les rapports des peuples qui habitent le monde maritime, sur leur caractère et la coloration de leur peau plutôt que sur les divisions physiques qui séparent chacun des groupes qui le composent; elle est par conséquent plutôt ethnographique que géographique. Je l'adopterai dans ce travail, parce qu'elle s'accorde assez bien avec les indications qui résultent de l'étude comparée des idiomes océaniens. Ces indications démontrent aussi que les bornes du monde maritime doivent être reculées dans un espace plus large que celui dans lequel on le circonscrit ordinairement, qu'elles doivent s'étendre jusqu'à la péninsule de Malaca, peuplée par des Malays, aller à l'ouest jusqu'à Madagascar, et au nord remonter jusqu'à Formose, parce que les langues en usage dans ces deux îles, dont la première est attribuée à l'Afrique et la seconde à l'Asie, attestent l'origine océanienne des populations qui les habitent. Le terme de *monde océanique* me servira à désigner la partie du globe au milieu de laquelle le lecteur vient d'être introduit, agrandie dans les limites que je viens de tracer.

Les voyages de circumnavigation, qui depuis un siècle ont tant ajouté à nos connaissances géographiques, nous ont appris qu'il existe dans tout le monde océanique un système de langues liées entre elles

par de nombreuses affinités et sorties d'une souche commune. Dans cette famille de langues, il en est deux plus importantes que toutes les autres, car elles sont la clé du système entier et en forment la base; ce sont le malay et le javanais. Liées à des traditions qui s'appuient sur des monumens d'un âge certain et très reculé, elles offrent à l'ethnographie comparée, c'est-à-dire à l'étude des races humaines, les renseignemens les plus précieux sur l'origine et les migrations des populations océaniennes, et sur leurs destinées à une époque dont il ne nous reste aucun souvenir historique. Une autre considération vient encore ajouter à l'intérêt que ces recherches inspirent. Les Malays et les Javanais possèdent une littérature riche et originale, de nombreux documens historiques et des monumens d'une législation très remarquable, qui seule suffirait pour attester les progrès que ces peuples avaient faits autrefois dans la carrière de la civilisation. Ce n'est pas tout; dans ses applications à la marine et au commerce, le malay présente, suivant le témoignage de tous les navigateurs, un caractère d'utilité pratique incontestable. Il règne dans toute la mer des Indes, depuis le cap de Bonne-Espérance jusque et compris la Nouvelle-Guinée, dans un espace de plus de 110 degrés en longitude ou 2,750 lieues, et là où il n'est pas parlé comme idiome national, il est employé de la même manière que la langue franque dans les échelles du Levant, comme un moyen général de communication dans toutes les transactions auxquelles le besoin des échanges peut donner lieu. Aujourd'hui que l'archipel d'Asie est un des points commerciaux les plus importans du globe, il est de l'intérêt de la France de s'y créer des relations avantageuses et durables. Pour y parvenir, le premier et le plus sûr moyen n'est-il pas d'acquérir la connaissance du langage qui doit en être l'instrument? Ainsi l'étude du malay et du javanais peut être envisagée sous trois points de vue, suivant qu'on la rattache à l'histoire ethnographique des races parmi lesquelles ces idiomes sont répandus, à l'intelligence et à l'appréciation des monumens de leur littérature, aux besoins de la navigation et du commerce; chacun de ces trois points de vue produit un ordre spécial de faits dont je vais essayer de présenter un aperçu et de faire apprécier l'intérêt au lecteur.

I.

Ce serait entreprendre l'étude du malay et du javanais d'une manière bien incomplète et bien peu philosophique que d'envisager ces

langues isolément et en dehors de la famille à laquelle elles appartiennent. Pour en comprendre le génie, pour suivre le développement par lequel elles ont passé, et les faire servir de base aux recherches ethnographiques, il est nécessaire de les considérer dans l'ensemble du système dont elles font partie. On sait que le premier et le plus important résultat de l'étude comparée des idiomes, de cette étude dont Leibnitz a posé les principes, et qui a pris rang de nos jours parmi les sciences positives, a été la découverte de l'aptitude que possède chacun d'eux à se grouper par familles ou grandes divisions corrélatives aux variétés physiques qui partagent notre espèce. Parmi ces familles de langues, il n'en est pas qui puissent fournir pour la connaissance de l'homme un champ plus vaste d'observations neuves et fécondes que celle dont le malay et le javanais forment le principal rameau. Cette famille distingue des races dont l'origine est encore un problème pour la science, dont les caractères physiologiques sont loin d'être déterminés, et qui se sont répandues dans le plus vaste espace où jamais peuple ait porté ses migrations, car on les retrouve dans toutes les îles de la mer des Indes et du grand Océan, dans un espace de 190 degrés en longitude, c'est-à-dire de près de quatre mille huit cents lieues; et, phénomène encore plus étonnant, plusieurs de ces langues, parlées à des distances énormes l'une de l'autre, comme le *bisaya* aux Philippines et la langue madécasse, offrent entre elles de telles ressemblances, que l'on croirait entendre, suivant la remarque du savant orientaliste Marsden, les dialectes de deux provinces voisines d'un même royaume. Je les désignerai toutes sous la dénomination commune d'*océaniennes,* du nom de la partie du globe dans laquelle elles sont en usage. Le premier voyageur qui ait songé à en recueillir quelques mots est le crédule et amusant Pigafetta, qui accompagnait Magellan, en 1519, dans la première exploration qui ait été tentée autour du monde. Il a consigné à la fin de son journal trois vocabulaires dont l'un est de la langue de Tidor, l'une des îles Moluques. Son exemple fut suivi par la plupart des voyageurs venus après lui. Vers le milieu du siècle dernier, Forster donna un tableau comparatif, dans lequel il mit en regard onze des dialectes de l'Océanie avec le mot correspondant en malay, et dans les langues du Chili, du Pérou et du Mexique. De ce rapprochement il résulta le fait très curieux que ces dialectes présentaient de nombreuses analogies avec le malay, et n'avaient aucun point de contact avec les langues américaines. Les savans navigateurs Bougainville et Cook s'attachèrent aussi à rassembler les vocabulaires des peuplades qu'ils

visitèrent, et démontrèrent, par des comparaisons plus étendues, la connexion des dialectes de la Polynésie orientale avec le malay et la langue des habitans de Madagascar. Outre ces recherches générales, les deux siècles qui ont précédé le nôtre comptent d'excellens travaux spéciaux sur plusieurs dialectes océaniens. Une fois maîtres de l'archipel d'Asie, les Hollandais s'appliquèrent à l'étude du malay dans un but d'utilité commerciale et de propagation religieuse. Les mêmes vues guidèrent Flaccourt, notre compatriote, lorsqu'il publia un dictionnaire de la langue de Madagascar, où les Français avaient alors un établissement. Aux Philippines, les religieux espagnols exécutèrent sur les idiomes de cet archipel des travaux philologiques qui peuvent rivaliser avec ce que l'érudition moderne a créé de plus parfait. Ces premières recherches, continuées dans notre siècle avec une nouvelle ardeur, se sont enrichies de travaux nombreux et très remarquables. Je citerai en première ligne ceux de Marsden et du docteur Leyden sur le malay, de Crawfurd et de Raffles sur le javanais. C'est à ces savans que nous sommes redevables d'avoir appris que ces langues ont une littérature cultivée et d'un haut intérêt. Depuis quelques années, les Hollandais ont commencé à s'occuper avec un zèle persévérant de la reproduction des textes javanais; nous devons à deux orientalistes très distingués, MM. Gericke et Roorda, d'excellens ouvrages élémentaires destinés à nous en faciliter l'intelligence. A côté de ces travaux viennent se placer ceux des méthodistes anglais sur les langues polynésiennes, qu'ils ont les premiers fixées par l'écriture, et dont ils ont aussi les premiers exposé les règles grammaticales; ceux de M. de Chamisso sur la langue des îles Sandwich, ceux du docteur Martin sur la langue des îles Tonga, et enfin les recherches très précieuses de M. Dumont d'Urville et des savans qui l'accompagnèrent dans le voyage de *l'Astrolabe*, sur les langues entièrement inconnues de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van Diémen.

La comparaison générale des idiomes océaniens a fait aussi de notre temps de très grands progrès. Les recherches de Marsden ont prouvé que la ressemblance qui se manifeste entre tous les membres de cette famille est due à la préexistence d'un type commun ou langage général duquel ils dérivent.

Dans un très intéressant mémoire, qui a pour auteur M. Dumont d'Urville, et qu'il a inséré dans la partie philologique de la relation du voyage de *l'Astrolabe*, ce célèbre navigateur a eu l'idée très ingénieuse de former une table comparative de mots pris dans sept

langues appartenant à trois des grandes divisions du système océanien : la langue de Madagascar, le malay et les langues de la Nouvelle-Zélande, des îles Sandwich, Taïti et Tonga. Non-seulement il a constaté des affinités générales et évidentes entre ces divers idiomes, mais encore il a démontré que les rapports de ceux de la Polynésie orientale étaient plus étroits avec le madécasse, placé à l'extrémité opposée et au point le plus reculé, qu'avec le malay, qui occupe une position intermédiaire. Il a, de plus, découvert que des mots communs au madécasse et aux dialectes polynésiens ne se reproduisaient pas dans le malay. Ces deux considérations lui paraissent devoir confirmer l'opinion émise dans le siècle dernier par Forster, et depuis soutenue par Marsden et Crawfurd, que tous ces idiomes dérivent d'une langue très ancienne, aujourd'hui perdue, et dont les traces sont restées plus ou moins pures et nombreuses dans les divers dialectes de l'Océanie.

Mais l'homme qui est allé le plus loin dans cette voie d'investigations, c'est Guillaume de Humboldt. Cet illustre orientaliste, qui est le plus profond linguiste dont notre siècle s'honore, joignait à un esprit de recherche analytique, porté à un degré éminent, un fonds inépuisable de connaissances ethnographiques. Pour lui, l'étude des langues n'était qu'un moyen d'arriver à une intelligence plus parfaite des formes de la pensée. Son ouvrage sur le kawi, la langue littéraire et liturgique des anciens Javanais, ouvrage qui a été publié en partie après sa mort par son savant collaborateur M. Buschmann, peut être regardé comme un des plus beaux monumens que la philologie ait élevés; il embrasse le système entier des idiomes océaniens dont le savant linguiste a recherché les affinités et retracé le développement, éclairant sans cesse ses aperçus philologiques par l'étude comparée des monumens et des traditions, et les confirmant par tout ce que sa vaste érudition a pu lui suggérer de faits curieux et intéressans. Le grand mérite, à mes yeux, de Guillaume de Humboldt, c'est d'avoir fondé la démonstration de ces affinités sur des bases vraiment rationnelles, c'est-à-dire non-seulement sur des rapprochemens de mots choisis dans des listes partielles, mais encore sur la comparaison des formes grammaticales employées par chaque nation.

La méthode suivie par le savant académicien de Berlin tient aux doctrines professées par l'école linguistique dont il était, avec Guillaume de Schlegel, un des principaux chefs. Il est nécessaire de se rappeler ici que les ethnographes des temps modernes se partagent

en deux classes : l'une qui cherche à découvrir l'affinité des langues par la comparaison des mots pris isolément dans le dictionnaire, l'autre par le rapprochement des formes grammaticales. Dans l'opinion des premiers, si des mots tirés de deux ou plusieurs idiomes ne sont point du nombre de ceux que la conquête ou des relations commerciales ont pu porter d'un peuple à l'autre, mais expriment les premiers et les plus simples besoins de la vie sociale, et répondent aux élémens fondamentaux du langage, il y a preuve d'une parenté originelle entre ces idiomes ainsi qu'entre les peuples qui les parlent. Je serais porté à admettre cette conclusion, si la méthode par laquelle on l'obtient n'était pas souvent très arbitraire. En effet, les linguistes de cette école ne sont pas d'accord sur le choix de ces mots primitifs à comparer, encore moins sur le nombre de ceux dont il faut que l'identité soit reconnue pour affirmer cette double communauté d'origine. Enfin, plusieurs d'entre eux se contentent, pour prononcer qu'il y a identité entre deux mots, de l'existence d'une seule lettre en commun, renouvelant ainsi les défauts de cette vieille école d'étymologistes dont les travaux sont frappés aujourd'hui d'un discrédit mérité. Les principes admis par les partisans de la méthode grammaticale sont plus rigoureux, et les seuls qui soient vraiment philosophiques, car ils reposent sur la comparaison des élémens les plus profonds du génie des langues, les formes grammaticales. Entre deux idiomes qui ont les mêmes pronoms, un même système de déclinaison et de conjugaison, et dont les mots sont formés d'après un mode analogue de dérivation, l'unité d'origine ne saurait être douteuse. Ainsi, si l'on parcourt le dictionnaire du *kawi* ou ancien javanais, l'on verra que sur dix mots il y en a neuf sanskrits et un seul d'origine océanienne; ne semblerait-il pas, d'après cela, que le kawi doive être classé dans la famille des langues de l'Inde? Eh bien! nullement, sa grammaire prouve incontestablement qu'il appartient à la famille océanienne.

Les considérations qui précèdent ne doivent pas faire conclure que je donne une préférence exclusive à la méthode grammaticale sur la méthode lexique; je pense au contraire que l'une et l'autre doivent être employées simultanément, et que ce n'est pas trop de cette réunion pour arriver à des résultats linguistiques certains, et se garder de ces rapprochemens ingénieux dont l'imagination fait souvent tous les frais.

C'est en se servant de ces deux moyens d'investigation avec la sagacité qui faisait le propre de son esprit, que Guillaume de Humboldt

est parvenu à ramener toutes les affinités des idiomes océaniens à une théorie fondamentale. Par la comparaison lexique, il a découvert que l'on pouvait les ranger en cinq grands rameaux, correspondant à autant de règnes ethnographiques ou variétés de races; la première division comprend le malay et le javanais, la seconde la langue de l'île Célèbes, la troisième celle de Madagascar, la quatrième les langues des Philippines et de l'île Formose, et la cinquième celles de la Polynésie orientale, dont les principales sont les dialectes des îles Tonga, Hawaii ou Sandwich, de la Nouvelle-Zélande et de Taïti.

La comparaison des formes grammaticales de ces divers idiomes l'a conduit à des résultats non moins curieux et encore plus importans. Ainsi il a reconnu que tous se développent suivant une loi unique de formation par l'addition de préfixes et d'affixes, ou syllabes accessoires juxtaposées à la racine et destinées à modifier l'idée mère qu'elle renferme et à la faire passer tour à tour à l'état de verbe, d'adjectif, de nom abstrait ou concret. L'identité des pronoms est la preuve la plus forte en faveur de la parenté des langues, et nulle part cette preuve ne se révèle avec plus d'évidence que dans la comparaison des pronoms personnels des langues océaniennes, lesquels ne diffèrent que par de légères permutations de lettres. S'il est vrai, comme je l'ai dit tout à l'heure, et c'est là un fait constant, que l'identité des formes grammaticales, inhérente à un principe métaphysique et radical, indique presque toujours, entre les idiomes où cette ressemblance se produit et les peuples qui les parlent, la provenance d'une souche commune, il faudra admettre que les nations océaniennes, dont la grammaire est formée d'après un type analogue, descendent d'une race unique, qui, modifiée par les influences du climat et du sol, a donné naissance dans cette partie du monde à cinq variétés principales.

C'est cette unité primitive du système grammatical des dialectes océaniens, qui les sépare d'une manière bien tranchée de cette multitude de langages informes répandus parmi les tribus qui occupent la Nouvelle-Guinée, le grand continent de l'Australie, ainsi que la partie montagneuse de la péninsule de Malaca et des Philippines. Placées au dernier degré de l'échelle sociale, ces tribus sont morcelées en une infinité de petites communautés parlant chacune un langage particulier. Elles appartiennent à la race noire, qui, suivant une hypothèse assez vraisemblable, donna à l'Océanie ses premiers habitans, et qui a été chassée et refoulée dans l'intérieur des terres partout où la race jaune est venue s'implanter. Ces populations de

race noire présentant, d'après le témoignage de M. Lesson, quelques traits de ressemblance dans leur conformation physique avec celle des nègres de Mozambique, il serait très important de savoir si les données de la linguistique confirment cette origine africaine, et s'accordent avec les conjectures du voyageur que je viens de nommer.

Une observation faite déjà depuis long-temps, et dont un orientaliste que la France a eu le malheur de perdre fort jeune, le savant et spirituel Rémusat, a tiré plus d'une fois un parti heureux, c'est que la langue d'un peuple est le miroir le plus fidèle de sa civilisation, le tableau le plus complet des révolutions sociales qui ont marqué son existence. Cette observation, aussi vraie qu'ingénieuse, s'applique de tous points aux langues océaniennes. Non-seulement ces langues conservent les traces des diverses formes qu'a revêtues la société chez les nations océaniennes, mais encore elles nous permettent aujourd'hui de suivre leurs migrations à travers cette vaste étendue de mers sur laquelle elles sont disséminées. J'ai essayé de déterminer l'époque où se firent ces mouvemens de populations, en combinant les indications que m'a fournies l'examen des faits philologiques avec les données déduites de l'étude des monumens qui couvrent le sol de Java, et avec les dates consignées dans les écrivains javanais et malays.

Les idiomes océaniens offrent trois périodes de formation, marquées par l'influence des trois systèmes de civilisation qui ont dominé tour à tour dans cette partie du globe. Le premier est celui qui se développa parmi cette race d'hommes qui a étendu ses migrations et sa langue depuis Madagascar jusqu'aux derniers archipels du grand Océan. Un voile épais que la science est impuissante à soulever, couvre le berceau où elle est née; néanmoins l'analogie qui semble exister entre sa conformation physique et le type qui caractérise les peuples du centre et de l'est de l'Asie, pourrait conduire à supposer que c'est de ce vaste continent qu'elle est sortie. La route s'offrait toute tracée devant elle par la péninsule de Malaca, qui, dans cette hypothèse, aurait servi de passage à ces populations primitives pour pénétrer dans les îles voisines. Peut-être aussi ces îles, dans des temps reculés, faisaient-elles partie de la terre ferme, dont elles auraient été séparées par une de ces convulsions de la nature qui ont laissé des traces si profondes sur tant de points de la planète où nous vivons. Au milieu de ces incertitudes, un fait se produit avec

tous les caractères d'une haute probabilité : c'est que Java, dont le sol surpasse en fertilité celui des contrées environnantes, et dont la population se montre à nous, dans tous les temps, agglomérée en corps de nation, fut le foyer où se forma cette civilisation primitive, et d'où elle rayonna dans tout le monde océanique. La présence, dans les idiomes océaniens et dans le javanais vulgaire, d'une foule de mots ayant une racine et une signification communes, confirme cette induction. Il serait impossible aujourd'hui de fixer l'époque à laquelle partirent les premières migrations que Java envoya au dehors; ce fut sans doute plusieurs siècles avant notre ère; en effet, un laps de temps considérable fut nécessaire pour qu'elles aient pu parvenir jusqu'aux limites extrêmes où nous les retrouvons aujourd'hui, et déjà, dans le premier siècle de notre ère, des colonies indoues avaient apporté dans l'archipel d'Asie une nouvelle civilisation, dont il n'existe aucune trace en dehors de ce point central.

Les anciens peuples océaniens eurent-ils des gouvernemens réguliers? à quel degré de civilisation étaient-ils parvenus? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Dans cette absence de documens, il peut être utile de consulter le vocabulaire comparé de leurs idiomes; il contient plus d'une curieuse révélation. Ainsi l'on y voit qu'ils avaient fait déjà certains progrès en agriculture, qu'ils avaient dompté le bœuf et le buffle, et qu'ils avaient dressé ces animaux aux travaux du labourage et aux transports des fardeaux, qu'ils connaissaient l'usage de plusieurs plantes alimentaires, telles que le riz, une espèce de blé et la canne à sucre, et possédaient quelques animaux domestiques destinés à leur nourriture, tels que le porc, la poule, le canard; qu'ils savaient se fabriquer des vêtemens avec l'écorce tissée des plantes filamenteuses, travailler le fer, façonner l'or et en faire des objets de parure; enfin qu'ils avaient un système de numération décimale et un calendrier (1).

Parmi les manuscrits qui font partie des belles collections malaye et javanaise, conservées dans la bibliothèque de la Société royale asiatique de Londres, il existe un ouvrage qui a pour titre : *Woukon Jawa di pindeh pada bhasa malayou* (Calendrier javanais traduit en langue malaye), et qui contient un traité complet des diverses méthodes employées par les Javanais pour régler le temps. L'on y voit qu'ils possédèrent de toute antiquité un calendrier astrologique et sacer-

(1) Crawfurd. — *History of the indian archipelago*, t. II.

dotal, fondé sur une astronomie dont les principes nous sont inconnus, et un calendrier rural, divisé d'après l'ordre des travaux de leur agriculture.

L'adoration des objets qui dans l'univers frappent la vue de l'homme, et des grands phénomènes de la nature, cette forme de panthéisme si simple et qui se retrouve chez tous les peuples primitifs, paraît avoir été la base du système religieux des anciennes nations océaniennes. Les Malays et les Javanais, quoique professant depuis plus de dix-huit siècles des croyances étrangères, ont foi encore aujourd'hui à plusieurs de leurs vieilles divinités nationales. Ce sont celles que les adorations du vulgaire avaient consacrées. Chez eux comme parmi nous, plusieurs de ces superstitions ont traversé les siècles, et sont encore debout, quoique les civilisations dont elles sont l'expression aient depuis long-temps cessé d'être. Les Malays croient que des esprits habitent les airs, les bois et les eaux, et exercent sur l'homme une influence malfaisante. Ils ont leur chasseur infernal, comme les bûcherons du Hartz, et leur esprit du foyer domestique, nain difforme qui est aux ordres de quiconque dans la famille a une vengeance à satisfaire, et qui, pour prix de ses services, veut être nourri du sang de celui qui l'emploie. Dans l'opinion du Javanais, à chaque classe d'objets dans la nature est attachée une divinité spéciale.

La cosmogonie des Taïtiens, recueillie par les missionnaires anglais, celle des habitans des îles Tonga, rapportée par Mariner, touchent d'un côté au plus grossier panthéisme, de l'autre elles s'élèvent jusqu'au spiritualisme le plus raffiné. La religion taïtienne porte dans tous ses dogmes les traces d'un double enseignement, l'un extérieur et populaire, l'autre ésotérique et secret. Rien n'est plus curieux à lire, dans les relations des voyageurs, que la description des mystères célébrés par les initiés autour des *moraïs* (1); ces rites sombres et sanglans offrent des analogies frappantes avec les cérémonies du culte druidique.

A cette civilisation des races océaniennes primitives succéda, dans l'archipel d'Asie, celle que l'Inde vint plus tard leur imposer. Ce fut, suivant les chroniqueurs javanais, dans les premières années de l'ère de Salivahana, dont le commencement correspond à l'an 78 de Jésus-

(1) Les *moraïs* décrits par Cook, Wilson et autres, étaient formés de pierres de corail, d'un volume parfois énorme, entassées avec régularité et s'élevant en gradins. Ces monumens, aux proportions colossales, servaient de sépulture aux rois ou aux grands personnages, et étaient consacrés aux divers ordres de dieux.

Christ. Des colonies parties de la côte nord-est du Dekkan vinrent s'établir à Java, apportant avec elles les arts, les lois et les institutions religieuses de l'Inde. Il paraît qu'elles y introduisirent le régime des castes, mais que les brahmes n'acquirent jamais cette suprématie politique dont ils jouissaient sur les bords du Gange. Le gouvernement resta tout entier entre les mains du roi, chef militaire investi d'une autorité absolue, et ce qui confirme le témoignage des écrivains javanais sur ce point, c'est que, dans les codes de lois, les brahmes ne sont point protégés, comme dans le livre de Manou, par une pénalité exceptionnelle, et que ce privilége n'est stipulé qu'en faveur du roi. Les Javanais reçurent des Indous le dogme de la métempsycose, celui des peines et des récompenses dans la vie à venir, l'usage des pénitences et des austérités, celui du sacrifice des veuves sur le bûcher de leurs maris, et portèrent la rigueur de ces pratiques religieuses à un degré d'exagération inconnu même à ceux qui les leur avaient transmises. Le bouddhisme pénétra aussi dans l'archipel d'Asie; il dut compter de nombreux prosélytes à Java, si l'on en juge par les restes des monumens de ce culte que l'on y rencontre à chaque pas, et par l'influence qu'il exerça sur le développement de la littérature javanaise.

Java, devenue le foyer de la civilisation indoue dans l'archipel d'Asie, s'éleva au rang de capitale intellectuelle et religieuse des diverses contrées dont elle occupe le centre, et sur lesquelles elle domina jusqu'à la destruction de Madjapahit, en 1400. Cette ville, dont les ruines, situées dans la partie orientale de l'île, ont excité l'admiration de tous les voyageurs qui les ont visitées, était devenue, pendant le XIIIe et le XIVe siècles de notre ère, le centre d'un empire puissant duquel dépendaient vingt-cinq royaumes et provinces. S'étendant à l'est sur toutes les Moluques, au nord sur une partie considérable de Bornéo, l'empire de Madjapahit occupait à l'ouest toute la côte nord de Sumatra jusqu'à Pasay inclusivement, et se prolongeait jusqu'à Oudjong-Tanah (Pointe de terre), au-delà du détroit de Malaca, à l'extrémité de la péninsule malaye (1). La fusion des colonies indoues et des populations javanaises fut si intime, que le caractère de ces dernières qui, dans l'origine, dut être analogue à celui des peuples congénères répandus autour d'elles, se

(1) Le tableau des provinces et royaumes qui faisaient partie de l'empire de Madjapahit se trouve dans un manuscrit malay de la Société royale asiatique de Londres, ayant pour titre : *Histoire des rois de Pasay*, et coté dans le catalogue sous le n° 61.

modifia pour prendre tous les traits qui distinguent la nationalité indoue. Mais c'est dans le système des langues de l'archipel d'Asie, ce grand rameau de la famille océanienne, que cette action de l'indianisme se manifeste avec le plus de puissance et d'intensité. Le kawi, qui est à Java ce que le sanskrit est dans l'Inde, la langue savante, sur dix mots en a neuf d'origine indoue, et moins altérés que ceux qu'a empruntés le pali, ou la langue sacrée de Siam. A côté du kawi est le haut javanais, dans lequel abondent aussi les mots sanskrits; et au-dessous, sur cette échelle linguistique, se place le langage populaire ou bas javanais, qui s'éloigne d'autant plus de la source indoue, et conserve plus fidèlement le type océanien primitif, que l'on descend plus avant dans les classes de la nation qui ont été moins exposées au contact de l'étranger.

Le malay a reçu aussi, mais à un degré bien moindre que le javanais, l'action fécondante ou régénératrice du sanskrit; il doit à cette langue une partie des mots qui rappellent des idées morales ou métaphysiques, et plusieurs termes de la mythologie indoue. Mais, à mesure que l'on s'éloigne de Java, la connexion des dialectes océaniens avec le sanskrit devient moins étroite et s'efface. Elle est encore sensible dans les idiomes des Philippines, où l'on trouve quelques mots qui attestent que ces îles reçurent les croyances de l'Inde.

Si, par l'examen comparatif des vocabulaires, nous cherchons maintenant à déterminer dans quelles limites s'est exercée l'influence de la civilisation indoue sur le monde océanique, et par conséquent jusqu'où se sont étendues les migrations du peuple qui l'a propagée, nous trouverons que de l'île de Java, qui en est le point de départ, elle s'est répandue à l'ouest, dans toute l'île de Sumatra et sur les côtes de la péninsule de Malaca, au nord jusqu'aux Philippines, à l'est jusqu'aux Moluques, qu'elle n'a point dépassées. C'est en vain que l'on chercherait dans les idiomes de la Polynésie un seul mot dont on pût rapporter l'origine au sanskrit.

Le règne de la civilisation indoue cessa, lorsque l'islamisme fut apporté dans l'archipel d'Asie, vers le commencement du XIIIe siècle. Des deux grandes races qui l'habitent, la race malaye et la race javanaise, la première est celle qui embrassa la nouvelle foi religieuse avec le plus d'ardeur; en très peu de temps, elle fut tout entière musulmane. Cette propagation rapide des dogmes de l'Alcoran parmi les Malays s'explique par les analogies que l'on observe entre leur caractère et celui des Arabes. Doués comme eux d'une imagination vive et mobile, de passions inquiètes et ardentes, ils aiment la guerre,

le commerce, les plus aventureuses expéditions maritimes, en un mot tout ce qui peut satisfaire le besoin d'une activité incessante. Ralliée au drapeau du prophète, la race malaye acquit une unité qui lui avait manqué jusqu'alors. L'Alcoran constitua sa nationalité.

La ville de Malaca, fondée à l'extrémité sud-est de la péninsule de ce nom, vers la seconde moitié du XIIIe siècle, remplit, pendant cette nouvelle période, le même rôle de prédominance intellectuelle et religieuse qui avait été le partage des différentes capitales de l'empire javanais jusqu'à la destruction de Madjapahit. Son code servit de régulateur à toutes les populations de l'archipel d'Asie, son port devint le centre d'un commerce considérable (1). Le goût des arts et de la littérature régnait à la cour des monarques malays. Au rapport des écrivains portugais, leurs cendres reposaient dans des tombeaux dont l'architecture était d'une rare magnificence. La plupart des compositions historiques et des poèmes malays qui nous restent aujourd'hui datent de cette époque. Mais, après deux siècles à peine d'existence, la ville de Malaca tomba entre les mains des Portugais, et la civilisation dont elle avait été le berceau, ayant perdu tout centre d'unité et de force, ne cessa d'aller en déclinant. Juger le peuple parmi lequel cette civilisation prit naissance et se développa avec un grand éclat en si peu de temps, par l'état de barbarie et de décadence dans lequel il est plongé aujourd'hui, c'est vouloir retrouver les Grecs du siècle de Thémistocle et de Léonidas dans les misérables forbans qui infestent les mers de l'archipel dans la Méditerranée.

Parmi les Javanais, les doctrines de Mahomet se répandirent très lentement, et aujourd'hui même, depuis quatre siècles qu'elles leur sont connues, elles n'ont pénétré que d'une manière très superficielle dans les habitudes de leur vie intime.

Les différences que présente l'action de l'islamisme sur la civilisation des Malays et des Javanais se reproduisent dans les langues de ces deux peuples et dans les monumens de leur littérature. Les premiers ont adopté un très petit nombre de mots arabes, qui s'écrivent même très difficilement avec leurs caractères nationaux, tandis que les seconds ont pris non-seulement la nomenclature religieuse musulmane, mais encore plusieurs mots de l'arabe usuel, ainsi que les caractères avec lesquels il s'écrit.

(1) Marco Polo, liv. III, chap. IX, éd. Marsden. — *De Vita et Gestis S. Francisci Xaverii e soc. Jesu*, lib. II, p. 79, a Daniel Bartoli.

Un coup d'œil jeté maintenant sur le tableau comparatif des idiomes océaniens nous montrera les limites dans lesquelles l'islamisme s'est développé. Ces limites peuvent être fixées entre le 93e et le 129e degré de longitude orientale, depuis la pointe ouest de Sumatra jusqu'aux Moluques inclusivement. Au nord, l'islamisme n'a pas atteint les Philippines, ou du moins il ne s'y est jamais établi d'une manière permanente.

La distinction que nous avons tracée entre les trois systèmes de civilisation qui se sont produits à différentes époques dans le monde océanique nous permet maintenant de déterminer avec certitude les origines des langues qui y dominent; origine océanienne pure, origine indoue, origine arabe. Il résulte aussi de ces recherches que ces trois civilisations occupent une zone d'autant plus étendue, ont exercé une influence d'autant plus profonde sur la sociabilité des nations de cette partie du globe, et se lient à des mouvemens de population d'autant plus considérables, que l'on remonte de la plus récente des trois à la plus ancienne.

En indiquant les principales divisions de la famille des idiomes océaniens, les synchronismes qui les rattachent aux diverses civilisations dont ils émanent et dont ils sont l'expression, j'ai déterminé la place que le malay et le javanais tiennent dans l'ensemble de ce système, et l'époque où ces deux langues se sont formées. — Je passe maintenant à l'appréciation des monumens littéraires qu'elles ont produits.

II.

De toutes les langues de la famille océanienne, celles de l'archipel d'Asie sont les seules qui aient des alphabets originaux, et qui, fixées par l'écriture, aient pu être cultivées. A la tête de ces dernières viennent se placer, tant par le nombre que par la valeur des monumens qu'ils possèdent, le malay et le javanais. Je vais parler d'abord de la littérature javanaise, qui a précédé de plusieurs siècles la littérature malaye et sur laquelle celle-ci s'est formée.

La civilisation de l'archipel asiatique, pendant les premiers siècles de notre ère, ayant eu ses précédens et son modèle dans la civilisation indoue, il faut s'attendre à retrouver dans les ouvrages javanais de cette époque une imitation plus ou moins fidèle, plus ou moins habile des compositions sanskrites. Mais ce serait se tromper que de croire que ces ouvrages, qui sont tous écrits en kawi, n'offrent

qu'une reproduction servile des modèles indous. En imitant, les Javanais ont su trouver des inspirations originales, associer d'une manière heureuse les créations de la mythologie indoue à leurs légendes nationales, et empreindre d'une couleur locale les scènes auxquelles les poètes sanskrits ont assigné leur patrie pour théâtre. Ce système de fusion se rencontre à un degré très curieux dans le *Kanda*, le plus ancien poème kawi qui nous soit parvenu, mais dont il ne nous reste aujourd'hui qu'une traduction en langue vulgaire. Ce poème, qui contient une exposition de la cosmogonie javanaise avec un mélange de doctrines bouddhiques, remonte aux premiers temps de l'arrivée des colonies indoues à Java; car les divinités de l'Inde y figurent avec les divinités indigènes dans un antagonisme qui atteste la lutte des deux principes de sociabilité, mis depuis peu en présence.

Le triomphe des idées indoues sur la civilisation javanaise primitive explique pourquoi le *Kanda* nous montre sans cesse ces divinités indigènes dans un état de subordination et d'infériorité. Le dieu javanais Watou Gounong (1) est la personnification la plus remarquable de cette lutte nationale contre un culte étranger. Sa légende, racontée dans le *Kanda*, est fondée sur un mythe tout astronomique et se lie évidemment aux cycles usités dans l'ancien calendrier javanais.

« Il y avait une femme nommée Sinta qui vivait sur la terre, et qui avait une jeune sœur nommée Landap. Une nuit elle rêva qu'elle était couchée à côté d'un pandit (docteur) nommé Rési Gana. Quelques mois après elle se trouva enceinte, et au bout du neuvième elle donna le jour à un enfant mâle d'une rare beauté. Celui-ci, en grandissant, manifesta un caractère violent et indomptable. Un jour qu'il avait excité au plus haut point la colère de sa mère, elle le frappa sur la tête d'un coup si fort, qu'il s'enfuit dans les bois, où plus tard il se fit ermite. Ayant terminé sa pénitence, il vint au pays de Djiling Wési (l'une des anciennes capitales de l'empire javanais), et là, dans une querelle, ayant tué le roi, il monta sur le trône à sa place et devint bientôt un souverain puissant. Il n'était pas encore marié, lorsque sa mère et Landap vinrent à Djiling Wési. Ne les reconnaissant pas et frappé seulement de leur beauté, il les épousa toutes deux. Il avait eu déjà vingt-sept enfans de sa mère Sinta, lorsqu'un jour celle-ci le reconnut à la blessure qu'elle lui

(1) Ce nom signifie *Pierre de la Montagne*, et fut donné à Watou Gounong parce qu'en faisant pénitence sur une montagne, il était resté immobile comme une pierre pendant de longues années. La rigueur de ses austérités lui avait mérité la force et le pouvoir surnaturels dont il était doué et le privilége d'être invulnérable.

avait faite autrefois à la tête. L'union criminelle dans laquelle elle avait vécu l'affligea profondément; elle pressa son fils de prendre une autre femme et d'aller la chercher parmi les bayadères du ciel, lui recommandant surtout de fixer son choix sur la déesse Sri. Là-dessus Watou Gounong envoya une ambassade au ciel; mais les dieux repoussèrent sa demande. Outré de dépit, il leur déclara la guerre; et, fort de sa puissance surnaturelle, il marcha contre eux à la tête de ses vingt-sept fils. Les dieux avaient éprouvé plusieurs défaites, lorsque Wischnou découvrit le secret magique qui rendait Watou Gounong invulnérable, et parvint à lui ôter la vie. Les vingt-sept fils de Watou Gounong, ayant appris la mort de leur père, résolurent de ne pas lui survivre; mais Wischnou, voulant qu'il y eût dans le monde un signe commémoratif de sa victoire, décida que tous les sept jours il donnerait la mort à l'un d'entre eux, de manière à les faire périr tour à tour. La douleur de Sinta, leur mère, fut au comble : elle pleura pendant sept jours, après quoi elle fut reçue dans le ciel. Son nom, celui de sa sœur Landap, ainsi que celui de Watou Gounong, ajoutés au nom des vingt-sept fils de ce dernier, formèrent la période des trente *woukous* (semaines), destinée à rappeler le triomphe de Wischnou. Les larmes de Sinta ayant coulé sept jours, on prétend qu'il tombe toujours de la pluie pendant le woukou qui porte son nom.

« Wischnou, saisissant le *pepateh* (premier ministre) et les trois assesseurs qui, avec Watou Gounong, avaient formé le conseil des cinq, décida qu'ils seraient l'emblème des quatre grandes révolutions ou *Naga* (serpens) : la révolution de la terre (Naga Boumi), celle du jour (Naga Dina), celle de la lune (Naga Woulan), et celle de l'année ou du soleil (Naga Tahon). Il arracha les deux yeux à Naga Boumi, afin que la terre ne pût jamais se révolter contre le ciel; ensuite il creva l'œil gauche à Naga Dina et l'œil droit à Naga Woulan.... »

L'opposition entre la mythologie javanaise et celle de l'Inde, qui se manifeste dans le *Kanda*, disparaît dans le *Manek maya*, autre poème cosmogonique qu'a produit la littérature kawi. L'ordonnance de ce poème, à la fois simple et régulière, le goût épuré qui en a exclu les exagérations monstrueuses qui abondent dans le *Kanda*, et la prédominance des idées indoues, attestent qu'il a été composé à une époque postérieure à celle où ce dernier vit le jour, et lorsque l'art d'écrire avait déjà fait de grands progrès. Le *Manek maya* procède presque entièrement du dogme bouddhique. Il reproduit sans aucun doute les doctrines de ce système religieux, telles qu'elles étaient professées à Java dans les premiers siècles de notre ère.

Ce poème, qui est basé sur une symbolique encore très obscure dans l'état actuel de nos connaissances, s'ouvre par le tableau de la création de l'univers.

« Avant que les cieux et la terre fussent créés, Sang Ywang Wisesa (le tout-

puissant) existait. Ce dieu, qui avait sa demeure au centre de l'univers, nourrissait intérieurement un vif désir d'obtenir du suprême régulateur l'accomplissement d'un souhait qu'il avait formé. Il s'ensuivit un conflit terrible de tous les élémens, au milieu duquel il entendit un son répété, comme le tintement rapide d'une cloche. Il leva les yeux et vit un globe suspendu au-dessus de sa tête. Il le prit et le sépara en trois parties : l'une servit à faire les cieux et la terre, l'autre le soleil et la lune, et la troisième fut l'homme, ou Manek maya.

« La création ayant adoré Sang Ywang Wisesa, celui-ci parla à Manek maya en ces termes : — Désormais tu t'appelleras Sang Ywang Gourou (l'instructeur, le maître par excellence, ou *Bouddha*). Je place une entière confiance en toi; je te livre la terre et tout ce qu'elle produit pour en disposer selon ta volonté et ton plaisir. — A ces mots, Sang Ywang Wisesa disparut. A la prière de Sang Ywang Gourou, le dieu suprême lui accorda neuf enfans mâles et cinq filles, qui naquirent sans avoir de mère. »

Dans ce système cosmogonique, les neuf fils de Sang Ywang Gourou président aux différentes parties de la sphère. Les quatre premiers règnent sur les quatre points cardinaux, le cinquième sur le centre de la terre, et les quatre autres sur les points intermédiaires. Il est à remarquer que cette distribution des points de la sphère est conçue dans un ordre pareil à celui que nous offrent les plus anciens monumens de l'Inde, est, sud, ouest et nord, centre, etc., et a fait imaginer probablement le mythe de la création des neuf fils de Sang Ywang Gourou. Les cinq premiers, présidant aux points principaux, occupent le rang le plus élevé dans cette hiérarchie. Chacun d'eux épouse une de ses sœurs, reçoit pour demeure un palais d'un métal particulier, d'argent, de cuivre, d'or, de fer ou d'airain, domine sur une mer dont les flots sont ou de lait de noix de coco, ou de sang, ou de miel, ou d'indigo, ou d'eau bouillante. Chacun d'eux a pour emblème un oiseau spécial, préside à un des cinq jours de l'antique semaine javanaise, et a pour anagramme cinq lettres de l'alphabet, dont la combinaison produisait sans doute une sorte de formule talismanique.

« Sang Ywang Gourou descendit sous la terre pour établir l'ordre au sein des créations inférieures. La terre se composait de sept régions superposées comme autant de couches différentes. A ces sept divisions il attacha autant de divinités, qui avaient pour chef le dieu Sang Ywang Antaboga, régent de la septième division.

« Après avoir donné naissance à Sang Ywang Gourou, le régulateur suprême forma un autre ordre de créatures humaines, Sang Ywang Derma Djaka, lequel, s'étant prosterné devant Wisesa, le pria de lui accorder un fils auquel

il donna le nom de Tchatour Kanaka (les quatre facettes d'une pierre précieuse). Ce dernier, ayant d'abord fait pénitence, supplia à son tour Wisesa de lui accorder un fils, qu'il appela Kanaka Poutra (fils de Kanaka), et qui développa une intelligence supérieure à celle de toutes les autres créatures... »

Mais celui de tous les ouvrages kawis qui est le mieux connu jusqu'ici, parce que Raffles en a donné une excellente analyse, c'est le poème épique qui a pour titre *Brata youdha*, c'est-à-dire *la Guerre sainte* ou *la Guerre du malheur*. Le sujet en est emprunté à l'une des plus célèbres épopées indoues, le *Mahabharata*. Suivant le jugement de M. Crawfurd, qui s'est livré à une étude approfondie de ce poème, c'est une imitation faite de verve et pleine de goût de l'original sanskrit, et qui n'a point ces longueurs fatigantes qui déparent l'œuvre de Vyasa. Le style de l'ouvrage kawi rappelle, dans certains passages, la simplicité sublime de la poésie homérique; ailleurs il a l'énergie âpre de la poésie hébraïque, quelquefois aussi la douceur tendre et mélancolique qui caractérise la muse de Virgile.

La composition du *Brata youdha* est, suivant les uns, du XIIe siècle de notre ère; suivant les autres, et c'est là l'opinion générale, elle remonte au VIIe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'époque où il vit le jour la poésie kawi avait dû être cultivée depuis long-temps, comme le prouve le système métrique très artificiel et perfectionné sur lequel il est fondé.

Voici quel est le sujet de ce poème :

Abiasa, roi d'Astina, eut trois fils, que lui donna Ambalica, la vieille fille d'un ermite de la montagne de Tchamaragandi, qu'il avait été forcé d'épouser. Le premier, nommé Drestarata, était aveugle; le second, qui s'appelait Pandou, avait la tête inclinée de côté; le troisième, qui avait nom Aria Widoura, était boiteux. Pandou, le moins difforme des trois, étant monté sur le trône, Abiasa se fit ermite et alla finir ses jours dans les montagnes. A la mort de Pandou, son frère Drestarata usurpa le pouvoir et le transmit à ses fils, les Kourawas (enfans de Kourou), qui étaient au nombre de cent, au préjudice des cinq fils de Pandou (Pandawas). Le dieu incarné Krischna ayant été envoyé par ces derniers, dont il favorisait la cause, vers le roi d'Astina, pour lui demander le partage égal de l'empire, ce prince rejeta toutes les propositions d'arrangement qui lui furent faites, et les enfans de Pandou se virent forcés de recourir aux armes pour rentrer en possession de l'héritage de leurs pères.

Quelques morceaux extraits du *Brata youdha* pourront peut-être donner au lecteur une idée de l'œuvre de Pouséda, idée sans doute

bien imparfaite, car une version ne saurait rendre toutes les beautés de cette poésie kawi, dont la langue a tant de richesse et d'énergie, dont le mètre est si savant et si varié, le rhythme si harmonieux et si grandiose.

DÉBUT DU BRATA YOUDHA.

STANCE 1. — Ce que le brave demande aux dieux dans la guerre, c'est d'écraser ses ennemis, de voir les chevelures des chefs que sa main a abattus dispersées comme les fleurs qu'agite le vent, de déchirer leurs vêtemens, de brûler leurs autels et leurs palais, de faire hardiment voler leurs têtes lorsqu'ils sont assis sur leurs chars de guerre, et, par ces exploits, de mériter une renommée éclatante.

2. — Tels étaient les vœux que formait Djaya Baya en s'adressant aux trois mondes, pour en obtenir des succès dans la guerre; tels étaient les projets que son ame nourrissait contre ses ennemis. Le nom et la puissance de ce prince devinrent célèbres dans l'univers entier : il était l'objet des louanges de tous les gens de bien et des quatre classes de pandits.

3. — Le seigneur des montagnes descendit accompagné de tous ses pandits, et le roi s'approcha de lui avec respect et un cœur pur. Le dieu fut satisfait et lui dit : — Djaya Baya, ne crains rien; je ne viens pas à toi avec colère, mais pour t'investir, suivant tes désirs, de la puissance de la conquête.

4. — Reçois ma bénédiction, ô mon fils! et écoute ma voix. Dans la contrée que tu habites, tu deviendras le chef de tous les princes qui en sont les maîtres; dans les combats, tu seras toujours vainqueur. Sois ferme et sans crainte, car tu seras comme un *Batara* (dieu incarné). Cette prédiction, prononcée avec solennité, fut conservée dans la mémoire de tous les saints pandits du ciel.

5. — Après ces paroles, le dieu disparut. Les ennemis du roi, dominés par la crainte, se soumirent à lui. Toutes les contrées de son empire étaient tranquilles et heureuses. Le voleur se tint au loin, intimidé par sa vigilante sévérité. L'amant seul commit ses larcins amoureux, cherchant l'objet de sa tendresse à la clarté de la lune.

6. — Ce fut à cette époque que Pouséda rendit mémorable l'anagramme qui sert de date à ce poème (1), dans le temps où l'éclat des exploits de Djaya Baya brillait comme la splendeur du soleil à la troisième saison, et où sa pitié envers ses ennemis vaincus était douce comme les rayons de l'astre des nuits; car, dans la guerre, il traitait ses ennemis avec cette générosité que le roi des animaux montre pour sa proie.

7. — Alors Batara Sewa vint et dit au poète : — Chante la guerre des enfans de Pandou contre les fils de Kourou.

(1) Cet anagramme se compose de quatre mots, qui peuvent être pris indifféremment comme ayant une valeur numérale ou comme exprimant une pensée.

COLÈRE DE KRISCHNA.

Le dieu Krischna est envoyé auprès du chef de la famille des Kourous, Souyoudana, pour réclamer la moitié du royaume d'Astina en faveur des fils de Pandou. Le père et la mère de Souyoudana, ainsi que tous les plus vieux et les plus graves pandits, sont d'avis d'accepter la proposition et de terminer l'affaire à l'amiable; mais les jeunes conseillers du prince branlent la tête en signe de désapprobation et se montrent prêts à attaquer et à tuer Krischna. D'un autre côté, le dieu apprend que Douriodana a conçu le projet de le faire périr, et qu'à sa voix le peuple s'est rassemblé en armes.

75. — A cette nouvelle, donnant un libre essor à son courroux, Krischna s'élance de son siège. La colère enflamme son ame et bouillonne au dedans de lui comme la fureur qui anime le dieu Kala. Sa parole douce devient rude et retentissante; il revêt la forme du tout-puissant Wischnou. Son corps réunit la force des trois pouvoirs et des trois mondes.

76. — Sur ses épaules, d'où sortent quatre bras, s'élèvent trois têtes et trois yeux. Le pouvoir et les attributs de chaque divinité entrent en lui; il concentre en sa personne les forces de Brama, des saints, des dieux les plus puissans, des chefs des Rakschasas (démons), de tous les êtres qui peuplent le monde immatériel, ou qui possèdent quelque pouvoir dans l'univers.

77. — Il balance son corps de côté et d'autre, et le souffle de son haleine résonne comme le rugissement du lion. A la vue du dieu courroucé, la terre effrayée tremble jusque dans ses fondemens; tout ce qui la couvre chancelle : les montagnes courbent leurs cimes et se heurtent, les vagues de la mer se soulèvent au niveau des collines les plus hautes, se creusent en tourbillons, et vomissent sur le rivage les monstres qui habitent les profondeurs de la mer.

78. — A l'instant la terreur saisit les cent fils de Kourou. Ils restent interdits et muets; une pâleur mortelle se répand sur leurs traits et gagne même ceux du prince Kerna. Souyoudana et Youyoutsou s'évanouissent; on les croirait privés de volonté et de sentiment.

79. — Cependant Drouna, Bisma et le bon pandit Narada (1) se mettent en prières aux pieds de Wischnou, et répandent devant lui un nuage de fleurs à l'odeur embaumée. N'es-tu pas le dieu du jour? lui disent-ils; veux-tu être aussi le dieu de la destruction? Prends pitié de ce monde et de tous les êtres qu'il renferme.

80. — Si tu veux la perte des fils de Kourou, elle est inévitable; mais songe

(1) Drouna, Bisma et Narada étaient trois pandits ou docteurs attachés à la cour du roi d'Astina.

encore une fois, songe aux projets de Bima (1) et au serment de Droupadi, qui a juré de laisser flotter sa chevelure jusqu'à ce qu'elle se soit baignée dans le sang des cent fils de Kourou.

81. — Le dieu attendri sentit sa colère s'apaiser en entendant les paroles du saint Bisma, car la sagesse de Krischna ne dédaignait point la louange. Aussitôt il reprit sa forme ordinaire de guerrier.

MARCHE DES ENFANS DE PANDOU.

Les enfans de Pandou, en apprenant que la négociation de Krischna auprès du roi d'Astina n'a point réussi, se réunissent en conseil avec les princes leurs alliés; la guerre y est décidée, et les préparatifs en sont promptement terminés.

95. — Au lever de l'aurore, les fils de Pandou se mirent en marche et quittèrent leur capitale de Wirata. Brillantes comme le soleil levant lorsque, étincelant au-dessus des montagnes, il inonde la plaine de clartés, leurs colonnes nombreuses, serrées, ressemblaient à une mer qui déborde. Un bruit sourd comme le roulement du tonnerre grondant au loin dans les montagnes, annonçait que les éléphans, les chevaux, tous caparaçonnés d'or, ainsi que les chars, s'avançaient rapidement.

96. — Des fleurs jetées par les pandits retombaient en nuages épais sous les pas des guerriers; les airs retentissaient de mille cris confus. Lorsque les fleurs eurent cessé de pleuvoir, il s'éleva un vent violent qui accéléra la marche des enfans de Pandou, car les dieux rassemblés au haut du ciel s'étaient déclarés en leur faveur.

97. — A la tête des colonnes marchait Bima, le hardi et courageux Bima, féroce du désir de combattre et plein de mépris pour ses ennemis; il s'avançait en faisant jouer son arc entre ses mains; c'était un guerrier accoutumé à vaincre et sur mer et sur les montagnes, et à terrasser l'éléphant et le lion.

98. — Dans sa fureur, il était tout-puissant comme l'éléphant des forêts. Il allait soupirant après le moment qui le mettrait en présence des chefs ennemis; et déjà les défiant à haute voix, sa parole, menaçante comme le rugissement du lion, se faisait entendre distinctement dans tous les rangs de l'armée, et retentissait jusque dans les trois mondes.

99. — Après lui venait Ardjouna, assis sur un char d'or ciselé et couvert d'un *payong* (parasol) d'or; enflammé comme un volcan, il appelait la ruine et la mort sur les Kourous et sur Astina, leur capitale. Sa bannière, qui avait le singe pour emblème, s'élevait dans les airs et semblait toucher aux nuages. Dès que son cortège se fut montré dans toute sa splendeur, un éclair sillonna les nues, et un coup de tonnerre se fit entendre comme un présage de victoire.

(1) Guerrier de la famille de Kourou.

100. — Auprès de Palgouna (1) se trouvaient Aria Nakoula avec Sedewa, montés sur un char d'émeraude d'un travail exquis, beaux tous deux comme deux êtres célestes, tous deux brûlant d'en venir aux mains avec les jeunes guerriers d'Astina. Leur bannière flottait dans les airs comme un nuage chargé de pluie, et répandait les pétales de mille fleurs odoriférantes. Ils étaient prêts à frapper comme la foudre avant que l'éclair brille. On eût dit, à les entendre marcher, le bourdonnement d'un essaim d'abeilles allant chercher leur nourriture.

101. — Aria Outara suivait lentement avec Soïta, montés aussi sur un char de guerre et accompagnés de Drasta Drioumma et de Droupada, qui avait Sikandi à ses côtés. Sous leurs ordres était une quantité innombrable de chars, d'éléphans et de chevaux, qui portaient les guerriers et couvraient la terre au loin. Tous étaient animés comme des poissons lorsqu'une fraîche ondée est venue les raviver.

102. — A leur suite, on voyait Droupadi portée sur un palanquin d'or et ombragée d'un payong de plumes de paon; elle ressemblait à une déesse représentée par une image d'or. Sa longue chevelure flottait au gré des vents et descendait sur ses épaules comme un nuage bas, présage d'une pluie de sang. Cette princesse avait sans cesse à la mémoire le vœu qu'elle avait fait de n'attacher les boucles de sa chevelure en désordre que lorsqu'elle se serait baignée dans le sang de ses ennemis.

103. — Derrière elle était Darma Sounou, monté sur un éléphant blanc et dans un riche costume. Son *poustaka* (livre) était de couleur jaune, et l'étui qui servait à le renfermer était de l'or le plus pur. Il allait criant qu'il voulait immoler de sa main Salia, le plus brave guerrier ennemi, et que, lorsqu'il levait son poustaka comme une arme (enchantée), aucun héros ne pouvait l'égaler en force et en courage.

104. — Non loin de là, Krischna, porté sur un char d'or et abrité par un payong blanc, conduisait l'arrière-garde, formée des princes les plus âgés et des troupes royales; auprès de lui étaient son tchakra (2) et sa conque. Les princes qui faisaient partie de son cortége étaient sur des éléphans blancs dont les cris aigus se mêlaient aux bruits discordans qui s'élevaient de tous côtés.

105. — Après Krischna, on voyait Bimanyou, le fils d'Ardjouna, couvert d'armes étincelantes, et monté sur un char enrichi de pierres précieuses; il agitait son tchakra entre ses mains. Auprès de lui était Satiaki, sur un éléphant, et à la tête de nombreux guerriers revêtus d'habits tout brillans d'or qui faisaient l'admiration de tous ceux qui les voyaient.

106. — Pantchawala et Witia, guerriers de la famille des Pandous, s'avançaient à leur tour, richement équipés et assis sur un char orné de pierres précieuses et de fleurs d'or. Leurs vêtemens étaient de la toile la plus fine et

(1) Surnom d'Ardjouna, qui signifie le *héros au pouce fort.*

(2) Arme de jet, ronde et tranchante.

de soie. Une odeur suave était répandue autour d'eux. Leur payong était magnifique, car il était fait des ailes du Mardoukara, et il éblouissait les yeux comme les rayons du soleil.

. . . . . .

122. — Lorsque Ardjouna fut en présence de l'ennemi, il sentit son ame partagée entre la douleur et la joie, car il ne pouvait s'empêcher d'aimer et de plaindre ceux qu'il allait combattre. La plupart étaient ses proches parens; plusieurs avaient reçu le jour du même père et de la même mère que lui. Les deux frères plus jeunes de son père étaient dans les rangs opposés, ainsi que les saints Gourous, Krépa, Bisma et Douidjenga.

123. — S'adressant alors à Krischna, il le supplia de faire que la bataille n'eût pas lieu, tant sa douleur était profonde d'avoir à combattre les fils de Kourou. Pour toute réponse, Krischna lui enjoint d'aller donner les ordres nécessaires pour que l'action s'engage à l'instant, le comble de l'infamie, dit le dieu, étant de tourner le dos à l'ennemi au moment du combat.... Aussitôt le son des conques et des instrumens militaires se fait entendre.....

127. — A l'instant, les deux armées se précipitent l'une sur l'autre. Dix éléphans contre un char, dix chevaux contre un éléphant, dix chevaux montés par des cavaliers au cœur d'airain, au bras infatigable pour tailler en pièces les ennemis. La lutte fut longue et sanglante; elle dura plusieurs jours consécutifs, et l'issue en fut fatale aux fils de Kourou.

DOULEUR ET MORT DE SATIA WATI.

Salia était un des héros de l'armée d'Astina, qui, après les nombreuses défaites qu'elle avait essuyées, résolut de se sacrifier pour la cause des fils de Kourou. S'arrachant des bras de Dewi Satia Wati, sa femme, il ramena les troupes au combat; mais il fut trahi, et, resté seul sur le champ de bataille, il tomba percé d'une flèche que lui lança Dermawangsa à l'instigation de Krischna. En apprenant la mort de son époux, la princesse vole sur le lieu de l'action, accompagnée de sa fidèle suivante Sagandika, et là, parmi des monceaux de cadavres d'hommes, d'éléphans et de chevaux, et au milieu d'une profonde obscurité, elle cherche le corps de Salia, mais, hélas! sans succès.

603. — Fatiguée de ses recherches infructueuses et désespérant de trouver l'être devant lequel elle voudrait se prosterner, la princesse tire son poignard et veut s'en frapper, car son cœur est tout entier à son mari. Mais le Tout-Puissant, prenant sa douleur en pitié, fait briller un éclair pour la guider, lui donne de nouvelles forces et lui inspire le désir de se remettre en marche.

604. — Pendant tout ce temps, le char de Salia était resté couvert de fleurs répandues du haut du ciel, et, comme si le tonnerre en grondant eût pleuré,

des larmes étaient tombées en pluie fine en témoignage de la douleur des dieux (1). Telles furent les marques qui guidèrent les pas de Satia Wati et qui lui firent découvrir son époux. Il était gisant à terre et semblait la regarder d'un œil hagard comme un homme qui grince des dents.

605. — La princesse se jette alors sur ce corps inanimé, et, sans avoir la conscience de ce qu'elle fait, le couvre de caresses et de baisers : elle frotte ses lèvres pâles avec la couleur vermeille du *sirih* (betel), et, l'appuyant contre son sein, elle essuie sa figure froide avec l'extrémité de sa tunique; mais les yeux éteints du prince restèrent long-temps sans briller d'aucun éclat. Elle ne cessait cependant d'appliquer du bétel mâché sur ses blessures.

. . . . . .

609. — Il serait trop long de raconter les plaintes qu'une douleur lourde comme une montagne arracha à Satia Wati, tandis qu'elle contemplait son seigneur et avant qu'elle se déterminât à mourir.

610. — Saisissant son poignard d'une main ferme, elle le tira du fourreau, et, le regardant sans pâlir, elle le plongea dans son sein. Son sang jaillit brillant comme l'or le plus pur.

611. — Avant de rendre le dernier soupir, appelant Sagandika d'une voix éteinte, elle lui dit : — O toi, ma fidèle suivante et ma vieille amie, retourne à Mandaraka, et dis à mon peuple :

612. — Que la dernière prière que je lui adresse, c'est de conserver le souvenir de mes souffrances. Peut-être que plus d'un cœur bienveillant sera ému d'amour et de pitié, et que bien des larmes couleront au récit de mes malheurs....

614. — Ma chère maîtresse, dit Sagandika, t'ai-je jamais quittée? Dans quelque classe que ton ame passe, je veux t'y accompagner. Qui aurais-tu pour aller te chercher de l'eau? et qui est-ce qui veillerait à tes pieds, ô ma noble maîtresse! si je n'étais avec toi?...

617. — Sagandika, en disant ces mots, fondait en larmes. Abîmée dans sa douleur, elle retira l'arme sanglante du corps de Satia Wati, s'en frappa et tomba sans vie aux pieds de celle qu'elle avait tant aimée.

618. — Aussitôt leurs ames réunies et heureuses s'envolèrent. L'ame étonnée de Salia s'avança au-devant de la princesse et lui dit : — Je t'attendais, ô ma bien-aimée! plein d'impatience et d'inquiétude, au milieu des nuages, entouré de la troupe des bayadères, des pandits et des *dewas* (dieux).

(1) La même image se reproduit dans le *Paradis perdu :*

> Sky lowered, and muttering thunder, some sad drops
> Wept at completion of the mortal sin.

Les rapprochemens si ingénieux et si vrais que M. Heeren a faits entre la poésie indoue et l'épopée religieuse des Anglais et des Allemands pourraient être étendus à la poésie kawi. Vyasa et Valmiki dans l'Inde, Pouséda à Java, Milton et Klopstock dans notre Europe, semblent souvent inspirés d'un même génie poétique, malgré l'intervalle immense de lieux et de temps qui les séparent.

619. — Ayant pris la princesse dans ses bras, il revint avec elle par le chemin qui conduit au ciel. En arrivant dans le séjour des immortels, ils en admirèrent les beautés; les maisons étaient de soie et resplendissantes de l'éclat des pierreries.

620. — La princesse contempla avec admiration toutes les magnificences que la bonté du Tout-Puissant a répandues dans ce séjour de délices, et l'éternelle jeunesse des êtres qui l'habitent.

Raffles a analysé plusieurs autres ouvrages kawis qui font partie de sa collection de manuscrits javanais, donnée après sa mort par lady Raffles, sa veuve, à la Société royale asiatique de Londres. Ces manuscrits et ceux de la compagnie des Indes orientales (*East India house*), les seuls que nous possédions encore en Europe, sont trop peu nombreux et n'ont pas encore été assez étudiés pour que je puisse présenter ici quelques idées arrêtées sur le développement et sur le caractère de la littérature kawi. Ce travail pourra être entrepris plus tard, lorsque ce fonds de manuscrits se sera enrichi des découvertes qui se font tous les jours à Java, et qui ont pris une nouvelle activité depuis que Raffles nous a fait entrevoir la valeur historique et littéraire de cette branche de la poésie orientale.

Mais, pour bien apprécier le caractère de la poésie kawi, il est indispensable d'en éclairer l'étude par celle des restes d'antiquités qui couvrent le sol javanais. Là, comme partout ailleurs, les arts et la littérature émanent d'une même pensée créatrice et se sont développés sous une influence réciproque. Ainsi le type indou domine à la fois dans les épopées kawi et dans les grands bas-reliefs des temples de Brambanam et de Boro Boudor, situés, l'un dans le district de Matarem, et l'autre au milieu des montagnes si pittoresques de Kadou. Dans les livres et dans les monumens de l'art, ce sont les mêmes personnages, les mêmes légendes, la même fusion des dogmes brahmaniques ou du culte de Siwa avec les doctrines bouddhiques. Entre le temple de Brambanam et celui de Boro Boudor, il y a néanmoins cette différence que le premier paraît se rattacher plus spécialement au culte de Siwa, et le second au bouddhisme, tel qu'il était professé à Java dans le XIIe et le XIIIe siècles de notre ère. C'est à cette époque que l'on pourrait rapporter la composition du *Niti Sastra*, traité de morale écrit en kawi et né de la même inspiration religieuse qui présida à l'érection du temple de Boro Boudor. La pureté tout ascétique des préceptes enseignés dans le *Niti Sastra* semble rappeler la pensée du fondateur du bouddhisme avec la même

fidélité que les bas-reliefs de Boro Boudor reproduisent la représentation bien connue de ses traits et de son attitude contemplative.

« Louanges à Batara Gourou (Bouddha), dit le poète, à lui qui est tout-puissant! Louanges à Wischnou qui purifie l'ame humaine, et à Batara Sourya (le soleil) qui éclaire le monde! Qu'ils accordent leur protection à l'auteur du *Niti Sastra*, qui contient un sommaire des vérités enseignées dans les livres sacrés.

« La profondeur des eaux, quelque grande qu'elle soit, peut être mesurée; mais la pensée humaine, qui la sondera?

« Celui-là seul mérite le nom d'habile qui peut expliquer les expressions les plus abstraites.

« Une femme qui aime son mari avec assez de tendresse pour ne pas lui survivre, ou qui, si elle lui survit, passe le reste de sa vie dans le veuvage et comme si elle était morte au monde, cette femme est au-dessus de toutes les personnes de son sexe.

« Un homme qui fait du mal à ses semblables viole les préceptes de la loi de Dieu et oublie les instructions de ses Gourous; il ne pourra jamais être heureux, et l'infortune le suivra partout. Cet homme ressemble à un vase de porcelaine qui en tombant se casse en mille pièces, et n'a plus de valeur.

« Personne ne peut emporter avec soi au tombeau les biens de ce monde; n'oublie donc jamais que tu dois mourir un jour. Si tu as été compatissant et libéral pour les pauvres, ta récompense sera grande. Heureux est l'homme qui partage avec l'indigent, qui nourrit celui qui a faim, habille celui qui est sans vêtemens, et qui soulage son semblable dans le besoin; celui-là n'a que du bonheur à attendre dans la vie à venir.

« Les richesses ne servent qu'à tourmenter l'esprit de l'homme, et quelquefois même à causer sa mort. C'est donc avec raison que le sage les méprise. Il en coûte de la peine et des difficultés pour les acquérir, et encore plus de difficultés et de peine pour les conserver; car, si l'on manque de vigilance un instant, le voleur survient qui les emporte, et la douleur que cette perte occasionne est souvent pire que la mort. »

Le type indou adopté dans les temps les plus anciens pour les monumens de l'art et de la littérature fut remplacé plus tard par le type javanais pur. Au lieu de puiser les élémens de leurs compositions dans les épopées sanskrites, les Javanais les empruntèrent exclusivement à leur histoire nationale. Les exploits chevaleresques du héros Pandji, que l'on a surnommé le Charlemagne de l'Orient, et qui vivait au IXe siècle de notre ère, les aventures merveilleuses du prince Damar Woulan (*la lumière de la lune*), qui fut contemporain de la dynastie de Madjapahit, ont donné naissance à un cycle très étendu de poèmes et de romans. Ce retour aux idées nationales marque

l'époque où, vers la fin du XIVe siècle, les doctrines religieuses de l'Inde, qui s'étaient maintenues jusque-là dans leur pureté originelle, se modifièrent en se combinant avec le culte primitif des indigènes. Ce fut alors sans doute que cessa l'usage vulgaire du kawi, qui devint une langue savante, et que les caractères carrés avec lesquels on l'écrivait furent remplacés par l'alphabet cursif actuel.

L'histoire, le drame et le roman, tels sont les genres nés dans la littérature javanaise de cette seconde époque, ou du moins ceux qui nous sont connus jusqu'à présent. Si l'on considère l'histoire du point de vue où nous placent les habitudes rigoureuses de notre esprit occidental, si l'on entend par là le récit d'une suite de faits liés par une chronologie régulière ou coordonnés dans un esprit de système, les Javanais, ainsi que les Malays et les autres nations de l'Orient, n'ont aucune composition qui mérite le nom d'*histoire*. J'appellerai donc, si l'on veut, du nom plus modeste de *chroniques* les compilations dans lesquelles ces peuples ont accumulé des légendes traditionnelles, des faits insignifians et des indications géographiques et historiques de la plus haute valeur, et que l'on chercherait vainement ailleurs. C'est dans ce système de rédaction que sont conçues les chroniques javanaises (*Babat*) que possède la Société royale de littérature de Londres, et dont les plus remarquables sont celles des royaumes de Djanggala (de l'année 771 à l'année 852), de Madjapahit (1146-1365), de Démak (1325-1415), et de Matarem (1415-1679). Il existe, suivant le témoignage de Raffles, dans les archives des princes javanais et des grandes familles de l'île, des pièces historiques très importantes, et le savant anglais a tiré un parti très ingénieux des recherches qu'avaient faites pour lui dans ces riches dépôts le secrétaire du *pangheran* (seigneur feudataire) de Soura-Kerta et plusieurs autres lettrés indigènes. C'est d'après ces documens qu'il a rédigé ses annales javanaises. L'ordre des règnes repose sur l'autorité de deux canons chronologiques comprenant la série des dynasties indoues qui ont gouverné Java jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Le sujet des *wayangs* ou drames, emprunté à la mythologie indoue, est essentiellement religieux, et sous ce rapport, ainsi que pour la simplicité de la mise en scène, ces compositions pourraient être comparées à nos anciens mystères. Une autre classe de wayangs est celle dont le sujet est puisé dans les traditions historiques, et qui retracent les amours, les exploits et les malheurs des anciens héros javanais. Sur la scène, les personnages sont représentés tantôt par des acteurs qui, sous un masque et revêtus de costumes magnifiques, joignent

les gestes d'une pantomime expressive au récit que le *dalang* ou chef de la troupe chante au son d'un instrument appelé *gamelan*, tantôt par des figures en cuir de buffle peint ou doré, de dix-huit pouces à deux pieds de haut, que l'on fait mouvoir derrière un rideau transparent. Le caractère des wayangs les assimile plutôt à un ballet qu'à une représentation dramatique destinée à offrir aux spectateurs le tableau des passions mises en jeu ou la satire des vices et des ridicules de la vie humaine.

Les romans, et sous ce titre je réunis tous les ouvrages d'imagination autres que le drame, les romans abondent dans la littérature javanaise moderne et en forment la principale richesse. La plupart de ces compositions ont un caractère élégiaque; rarement elles s'élèvent jusqu'à la majesté des conceptions et du style de l'épopée; elles brillent plutôt par la peinture des mouvemens doux et tendres de l'ame, par des descriptions pleines de grace et de fraîcheur des scènes de la nature.

La littérature malaye, ayant fixé depuis plus long-temps que la littérature javanaise l'attention des orientalistes, est aujourd'hui mieux connue; les secours ne manquent plus pour en aborder l'étude; des textes et des traductions de bons ouvrages ont été publiés. Les Anglais et les Hollandais, maîtres de l'archipel d'Asie, ont rassemblé de riches collections de manuscrits dont la plus belle est sans contredit celle de Raffles, conservée comme sa collection javanaise à la Société royale asiatique de Londres. Mes recherches dans la bibliothèque de cette société me permettront de fournir ici quelques notions sur la littérature malaye, destinées à compléter celles que nous ont données les philologues anglais.

Quoique tous les ouvrages que cette littérature possède actuellement aient été rédigés depuis l'introduction de l'islamisme, cependant le plus grand nombre, du moins ceux qui sont originaux, appartiennent, pour le fond du sujet, à des temps bien antérieurs à cet évènement. En renonçant à leur ancienne foi religieuse qui leur était venue de l'Inde, par l'intermédiaire des Javanais, les Malays n'ont point pour cela proscrit, comme les disciples du prophète dans la Perse et dans l'Inde, les livres que cette foi avait inspirés; chez eux, au contraire, ce sont les traditions et les croyances des âges primitifs qui constituent le fonds de cette masse de poèmes et de romans que leur langue a produits.

Les deux branches de littérature cultivées par les Malays avec une prédilection marquée sont l'histoire et le roman. Ce que j'ai dit

plus haut du caractère de l'histoire javanaise s'applique de tout point à la manière dont ces derniers ont traité ce genre de composition. Dans le nombre des chroniques que renferme la collection de Raffles, l'une des plus intéressantes est celle qui a pour titre *Sedjaret Malayou* (*Généalogies Malayes*). Elle a été rédigée vers le commencement du XVIIe siècle par ordre du sultan Abdallah, roi de Malaca, et traduite dernièrement par M. le docteur Leyden. C'est un recueil de traditions historiques relatives aux radjas (rois) et aux princes les plus célèbres de l'archipel d'Asie et de la péninsule malaye, qui ont régné depuis la fondation de l'empire de Menangkabow dans l'île de Sumatra, vers les premiers siècles de notre ère, jusqu'à la prise de Malaca par les Portugais, en 1511. Mais de tous les manuscrits historiques de cette collection, le plus considérable et le plus précieux, c'est la grande chronique des rois de Java en deux énormes in-folios, comprenant dans un espace de dix-sept à dix-huit cents ans tout le corps de l'histoire javanaise, à partir des premiers siècles de notre ère jusqu'au règne du sultan Amangkou-Bouama, quatrième du nom, lequel occupait encore le trône en 1814.

Il existe à la Société royale asiatique de Londres d'autres manuscrits d'un caractère historique; ce sont les chroniques de plusieurs états de l'archipel d'Asie, moins considérables, moins puissans que l'empire javanais, mais dont le rôle n'a pas été sans importance dans les destinées des peuples de cette partie du monde océanique. Parmi ces manuscrits se trouvent la chronique des rois de Pasay, capitale d'un état autrefois très puissant situé sur la côte occidentale de Sumatra, celle du royaume de Mangkassar, dans l'île de Célèbes, et les grandes annales malayes. Des recherches intelligentes faites sur les lieux et dirigées avec ce zèle éclairé qui animait Raffles et les autres savans anglais, amèneraient sans doute de nouvelles découvertes. Il n'est pas de nation ou de peuplade dans l'archipel d'Asie, si faible qu'elle soit, qui n'ait ses annales, ou du moins une liste généalogique des souverains qui l'ont gouvernée.

Dans la littérature malaye, les romans sont aussi nombreux et conçus d'après le même plan que dans la littérature javanaise; les uns retracent la peinture naïve des scènes de la vie réelle, les autres associent des faits vrais aux créations de l'imagination, l'histoire à la mythologie. Comme dans les épopées et les pouranas indous, les limites du monde idéal y viennent sans cesse se confondre avec les limites du monde réel; les hommes, les dieux et les génies s'y trouvent en présence. Plusieurs de ces romans sont écrits en prose,

d'autres, sous une forme métrique, en *slokas* ou stances de quatre vers terminés par une rime commune.

Comme chez les Grecs anciens, la poésie, chez les Malays, est toujours accompagnée du chant ou plutôt d'une sorte de récitatif. Les romans de *Bida Sari*, de *Kéni Tambouhan* et de *Salimbari* forment des poèmes d'une étendue considérable qui jouissent d'une grande célébrité parmi les peuples de l'archipel d'Asie. Ces compositions sont remarquables par la simplicité de l'action, par le pathétique des situations, par l'expression des sentimens tendres et gracieux qui y dominent. Celle qui porte le titre de *Kéni Tambouhan* retrace dans un simple et touchant récit l'histoire des malheurs d'une jeune princesse javanaise. Kéni Tambouhan avait été élevée dans la captivité, à la cour de la reine de Madjapahit, avec le prince Radin, héritier présomptif de la couronne. Les deux enfans s'aimèrent dès qu'ils se connurent; ils grandirent en s'aimant toujours. Lorsque Radin fut en âge d'être marié, la reine rechercha pour lui une haute et puissante alliance; elle demanda la main de la fille du roi de Bendjar Koulen; mais, craignant que l'attachement de Radin pour Kéni Tambouhan ne mît obstacle à cette union, elle résolut de la faire périr en secret.

« La reine donna ordre de faire venir le bostandji. Le bostandji accourut, et, lorsqu'il se fut prosterné aux pieds du trône, elle lui dit : — Prends avec toi Kéni Tambouhan, et emmène-la dans les bois. A quoi elle ajouta à voix basse : Fais-la disparaître de manière qu'on ne la voie plus. Ne t'avise pas de t'écarter de mes ordres. — Le bostandji se retira en s'inclinant profondément. Tous ceux qui étaient présens sentirent leurs cœurs palpiter, ils pâlirent, et leurs membres tressaillirent. Ils disaient en eux-mêmes : — Le caractère de cette reine est bien méchant; elle a une malice diabolique, et son ame est dominée par les passions les plus basses. Toutes les princesses étaient émues de pitié en voyant la contenance de Kéni Tambouhan. La reine reprit : — Qu'on l'emmène à l'instant, et, si vous rencontrez le prince dans la forêt, dites-lui de se rendre auprès de moi sur-le-champ. Le bostandji s'inclina de nouveau en recevant ces ordres, et assura la reine qu'ils seraien accomplis avant la fin de la journée. — Alors Kéni Tambouhan se leva et descendit les degrés du palais à pas lents, suivie de son amie Kéni Tédahan qui la consolait : le bostandji marchait devant elles. — Aux yeux des personnes qui la virent s'éloigner, elle parut calme comme la lune au milieu des nuages qui passent dans le ciel, aussi brillante que cet astre lorsque son disque apparaît tout entier et semble luire avec plus d'éclat à mesure qu'on le contemple. — Tous les spectateurs étaient émus de compassion; Kéni Tambouhan ne jeta pas un regard en arrière. Parvenue à la porte exté-

rieure du kampong (jardin), elle s'assit pour prendre un peu de repos; — frappée de l'idée que son existence allait finir, elle pensait à la tendresse de son ami et au malheur d'en être séparée. — Il n'y a pas d'apparence de rencontrer, disait-elle, mon bien-aimé Radin-Inou. Les larmes ruisselaient de ses yeux, et ses deux compagnes partageaient sa douleur. — Le bostandji dit à Kéni Tambouhan : — Hâtons-nous, madame, d'avancer vers la partie de la forêt où le gibier abonde, afin que nous puissions rencontrer promptement le prince. — Parvenue au bord d'un ruisseau dont la rive verdoyante s'inclinait en une pente douce, elle se sentit accablée d'une lassitude extrême et elle prit les mains de ses deux compagnes. — Sa respiration agitée faisait le même bruit que le vent qui souffle avec violence. Elle se reposa un moment au pied d'un arbre, ne sachant pas si elle aurait la force d'aller plus loin. — Le bostandji dit de nouveau aux princesses : — Avançons doucement, je vous en prie; nous aurons bientôt fini de traverser la forêt, et nous arriverons à l'endroit de la chasse. — Kéni Tambouhan se mit en marche de nouveau, faisant effort pour traîner ses pieds après elle. — Le chant des oiseaux au plumage velouté ne faisait qu'ajouter à sa mélancolie, en lui rappelant les conversations de Radin, lorsqu'il l'amusait aux heures de loisir. — Les princesses arrivèrent auprès d'un rocher uni, auquel la nature avait donné la forme d'un siége. Leur conducteur se tournant alors vers Kéni Tambouhan : Ici, madame, dit-il, est le lieu de notre repos. Kéni Tambouhan monta sur le rocher et s'assit les pieds pendans parce qu'elle était lasse. — Kéni Tedahan, sa fidèle confidente, lui dit : J'éprouve de vives alarmes, depuis que nous sommes dans cette solitude, où l'on n'aperçoit les traces d'aucune créature humaine. — Ces paroles accrurent l'anxiété de sa maîtresse, et des larmes semblables à des perles coulèrent le long de ses joues; elle ne prononçait pas un seul mot, se contentant d'essuyer les pleurs que ses yeux répandaient. — Ses deux compagnes pleuraient aussi et restaient plongées dans la stupeur. Kéni Tambouhan, se levant, dit : Pourquoi, bon vieillard, nous as-tu amenées ici, maintenant que le jour est si avancé? Le prince Radin serait-il encore à une grande distance? — Le bostandji répondit d'un air morne : C'est ici, madame, le terme de notre voyage. Votre esclave a reçu ordre de la reine de conduire votre altesse dans cette forêt et de vous y donner la mort, à cause de vos liaisons avec le prince Radin, qui était fiancé à une princesse de Bendjar-Koulan, et qui pourrait maintenant refuser de la prendre pour femme. — Le cœur du bostandji était ému d'un vif sentiment de pitié. Il s'approcha avec respect de la princesse et lui dit d'une voix douce : — Pardonnez, ô madame! à votre esclave d'être obligé de porter les mains sur votre personne. Comment pourrait-il s'en dispenser, dans la crainte qu'il a d'être soumis à l'épreuve du serment? — Mes ordres portent qu'aujourd'hui je dois vous ôter la vie, et il ne m'est pas possible de les éluder. — La princesse lui répondit : Bon vieillard, je n'ai qu'une grace à te demander. Si tu rencontres le prince mon seigneur, porte-lui mes tendres souvenirs; dis-lui mes vœux pour qu'il trouve le bonheur dans l'union

qu'il va contracter, pour que son règne soit long et prospère. — Kéni Tédahan, ayant entendu les paroles de sa maîtresse, fut accablée de douleur, et, comme elle tenait la tête courbée sur ses genoux, — ses larmes, en ruisselant, mouillèrent les vêtemens de Kéni Tambouhan. Depuis votre enfance, dit-elle, j'ai pris soin de vous, tandis que nous habitions encore à Tandjong Poura; — jamais aucun nuage ne vint troubler notre amitié, et nous avons été compagnes dans l'infortune. Mon désir est depuis long-temps que nous soyons unies au moment de la mort. — La réflexion ne fait qu'accroître ma douleur, et mon cœur se brise au dedans de moi. Frappe-moi la première, ô mon père! que je ne sois pas témoin du sort de ma maîtresse! — La princesse dit alors avec dignité : Exécutez les ordres de votre reine. — Ces paroles touchèrent le cœur du bostandji, que ses propres sentimens auraient empêché d'agir. — Il tira son kris (poignard) et le remit encore dans le fourreau; mais enfin il lui plongea la lame longue et acérée dans le sein, de manière que l'arme sortait par derrière. — Kéni Tambouhan, en recevant le coup fatal, tomba sans mouvement à terre (1).

Dans cette revue de la littérature malaye, je n'aurai garde d'oublier les codes de lois, restes vénérables de toutes les civilisations qui se sont succédées dans l'archipel d'Asie, et, de tous les monumens que cette littérature a produits, ceux qui sont peut-être le plus véritablement historiques. Conservées pendant une longue suite de siècles par la tradition dans la mémoire des vieillards et des chefs de tribus, les lois malayes furent rédigées pour la première fois par écrit vers la fin du XIIIe siècle; le plus simple examen suffit pour prouver qu'elles appartiennent à diverses époques et à différens degrés de développement social. Les unes, comme celles qui sont relatives à la pêche et à la chasse, décèlent les habitudes de l'homme encore voisin de l'état de nature, tandis que les autres, en nous montrant le droit de propriété parfaitement défini et exercé dans de très larges limites, en nous faisant connaître une législation pénale très complexe, un droit maritime qui suppose des relations commerciales très étendues, portent avec elles la preuve qu'elles durent naître au sein d'une société régulièrement organisée.

Le conte, ce délassement favori des Orientaux, qui occupe dans les habitudes de leur vie la même place que les représentations scéniques dans celles des peuples européens, le conte est en vogue chez les Malays et forme une des branches de leur littérature. Leurs improvisateurs pourraient lutter, suivant le témoignage de M. Newboldt, pour le charme et la fécondité des récits, avec les conteurs si fameux

(1) Poème de *Kéni Tambouhan*, manus. 7, coll. Raffles.

de la Perse moderne. Ce savant voyageur rapporte avoir vu souvent, dans les villages malays, tous les habitans réunis, après la prière du soir, autour d'un ancien ou de l'imam, et écoutant avec avidité un de ces récits merveilleux (1).

Les Malays ont une sorte de composition métrique qui est pour eux l'objet d'un culte national; c'est le *pantoun*, petit poème composé d'une ou plusieurs stances à rime croisée, et se prêtant aussi bien à l'épigramme, aux jeux d'esprit, qu'à l'expression des sentimens de l'amour. A la pensée contenue dans les deux premiers vers, et exprimée sous une forme symbolique ou par une image vivement dessinée, succède dans les deux derniers une pensée morale ou une maxime pratique, qui est la contre-partie et l'explication du symbole ou de l'image. La forme du pantoun est principalement consacrée aux combats de poésie, que ces peuples aiment avec passion. Deux interlocuteurs récitent des stances alternatives, qui doivent se lier l'une à l'autre par la continuation du sens, s'attaquent et se répondent ainsi pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que l'un des deux joûteurs s'avoue vaincu. Dans l'impossibilité de donner ici une idée des règles métriques auxquelles le pantoun est assujéti, et qui en font la difficulté, je me bornerai à faire connaître, par la traduction d'un de ces petits poèmes, la nature des idées qu'ils admettent le plus habituellement, et la manière dont elles se contrastent et s'enchaînent. C'est à l'auteur des *Orientales* qu'est due cette version, dont le mérite est de reproduire dans un mot à mot fidèle la fraîcheur et la simplicité de l'original :

Les papillons voltigent vers la mer,
Qui du corail baigne la longue chaîne :
Depuis long-temps mon cœur sent de la peine,
Depuis long-temps j'ai le cœur bien amer.

Les papillons voltigent vers la mer,
Et vers Bandam un vautour tend ses ailes;
Depuis long-temps, belle parmi les belles,
Plus d'un jeune homme à mon regard fut cher.

Et vers Bandam un vautour tend ses ailes,
Ses plumes là tombent sur Patani :
Plus d'un jeune homme à mon cœur fut uni,
Mais tout le cède à mes amours nouvelles.

(1) *Newboldt's British Settlements in the strait of Malaca.* T. II, chap. xx.

Dans la poésie satirique et morale, dans le genre de l'épître, les Malays possèdent un grand nombre de compositions. M. Marsden en a donné des extraits. La biographie, les relations de voyage, figurent aussi parmi les genres auxquels ils se sont exercés. Les mémoires d'une famille malaye, rédigés par La-uddin, un de ses membres, et traduits par le savant orientaliste que je viens de citer, sont remplis de détails intéressans sur la vie domestique de ces peuples. Enfin, M. Newboldt a découvert récemment et traduit un manuscrit consacré à l'exposition des procédés employés pour la trempe des kris ou poignards, dont l'acier jouit d'une célébrité si méritée.

Mais un des traits les plus remarquables de la littérature malaye, c'est de posséder des versions de presque tous les bons ouvrages qui existent dans les autres littératures de l'Orient. Infatigables compilateurs ou traducteurs, les Malays ont mis à contribution l'arabe, le persan, le sanskrit, les idiomes vulgaires de l'Inde, le siamois, le javanais, etc. On conçoit toute l'utilité de ces traductions lorsqu'elles reproduisent, par exemple, des ouvrages dont l'original est perdu ou écrit dans un idiome pour l'étude duquel les secours sont nuls ou très rares, comme le siamois et la plupart des dialectes transgangétiques.

L'esquisse rapide des littératures malaye et javanaise qui vient de passer sous les yeux du lecteur, ne doit être regardée que comme un travail provisoire. Nous sommes loin d'avoir encore en Europe tout ce qu'elles ont produit de remarquable ou de curieux. Pour en juger le caractère, pour en apprécier le mérite, il est de toute justice d'attendre qu'elles aient été l'objet des mêmes recherches persévérantes que les autres littératures de l'Orient, et qu'un nombre plus considérable de manuscrits ait été recueilli.

D'autres peuples de l'archipel d'Asie ont, comme les Malays et les Javanais, une littérature cultivée. Dans ce nombre sont les Boughis, ce peuple de hardis navigateurs qui habitent l'île de Célèbes. Suivant le témoignage de Raffles, ils ont des chroniques, des recueils de traditions, ainsi que des romans et des poèmes dont l'amour, la guerre et la vie maritime sont les thèmes les plus ordinaires. Il serait d'autant plus à désirer que l'on rapportât en Europe quelques-uns de ces ouvrages, que la langue dans laquelle ils sont écrits commence à être cultivée avec succès par les Anglais, et qu'elle est parlée par une race d'hommes dont les mœurs et les institutions présentent un caractère curieux d'originalité.

Si dans la famille océanienne il n'y a que les peuples de l'archipel

d'Asie qui aient des monumens littéraires, chez tous sans exception il existe une poésie populaire et traditionnelle. La science moderne, en recueillant avec un soin religieux les chants populaires des nations européennes, nous a appris combien ces chants, d'une inspiration si vraie et si profonde, étaient précieux pour la connaissance de la vie intime des nations et riches de faits historiques.

Chez les races océaniennes, depuis la pointe de Sumatra jusqu'à Taïti, la poésie peut être considérée comme une manifestation spontanée de l'énergie morale qui accompagne presque toujours le déploiement des forces physiques. Il est à peine un seul travail domestique qui n'ait un chant particulier dont la cadence suit ou dirige le mouvement du corps, et l'intonation de ce chant, énergique ou douce, se mesure sur la nature de l'action violente ou paisible qu'il accompagne. Dans leurs chansons nautiques, les vers tombent avec les coups de rame, plus pressés, plus forts, à mesure que les vents dechaînés menacent leurs frêles embarcations. S'ils abattent un arbre, ils ont une chanson, et l'arbre doit craquer à chaque refrain. Leur chant de guerre est un cri de fureur; c'est plus qu'une menace, c'est déjà presque un combat.

De tous ces chants, le plus curieux peut-être est celui que ces peuples récitent lorsqu'ils travaillent à abattre les arbres de leurs forêts, car ce chant paraît avoir eu dans l'origine un caractère religieux et propitiatoire. L'on sait que presque toutes les tribus de race océanienne ont rendu aux arbres un culte superstitieux, comme à des transformations (*hantou*) des générations précédentes. Cette croyance, dont on retrouve des traces dans toute la péninsule transgangétique et même dans le Tonquin, peut expliquer et l'origine de ces chants destinés à apaiser les esprits-arbres, et les récits de quelques voyageurs arabes qui représentent la récolte des gommes odorantes ou la coupe des bois de senteur comme accompagnées de sacrifices humains (1).

Mais c'est chez les Tagalas, nation la plus considérable et la plus civilisée de l'archipel des Philippines, que la poésie populaire a atteint un degré remarquable de développement. Les anciennes traditions religieuses, les généalogies, les exploits des héros, sont pieusement conservés dans des chants historiques qu'ils apprennent dès leur enfance, et qu'ils récitent dans leurs travaux, leurs longs voyages, leurs festins et leurs lamentations funéraires.

(1) Jacquet, *Journal asiatique*, décembre 1833, et Marini, *Histoire du Tonquin*, p. 47.

Les habitans de la Nouvelle-Zélande ont un grand nombre de poésies traditionnelles d'une très haute antiquité, et dont ils ignorent l'origine et même le sens allégorique. La plus célèbre de toutes ces compositions est la fameuse ode funèbre ou *Pihé*, qui commence ainsi : *Papa ra te wati tidi*, etc. Comme les Taïtiens, ils peuvent improviser sur toutes sortes de sujets, et leurs annales sont des chants qui leur servent à conserver le souvenir des évènemens remarquables et des hauts faits de leurs guerriers.

Les navigateurs qui depuis trois siècles parcourent les mers de la Polynésie, ont à peine accordé jusqu'à présent quelque attention à l'étude des poésies traditionnelles et des croyances qui ont cours parmi les insulaires qu'ils ont visités. Combien ne serait-il pas à désirer qu'un pareil travail, si utile pour la connaissance des origines de la famille océanienne, fût entrepris par un voyageur familiarisé avec les recherches philologiques, avant que notre civilisation européenne, introduite chez ces peuples par les méthodistes anglais, ait fait entièrement disparaître ces derniers vestiges de leur primitive nationalité !

Il me reste maintenant à envisager l'étude du malay sous le rapport commercial et politique.

III.

La nature, en dotant l'archipel d'Asie de ses dons les plus précieux, en l'entourant de mers calmes qui le sillonnent comme autant de canaux navigables et ouvrent dans tous les sens des voies faciles de communication, la nature semble avoir créé l'archipel d'Asie pour être un des grands marchés du globe. Là, sur un sol d'une fécondité presque sans limites, croissent toutes les productions tropicales, et d'autres qui se refusent à naître ailleurs : des gommes précieuses, des bois de senteur et ces épices si recherchées par tous les peuples, par l'Européen civilisé et l'Asiatique voluptueux comme par l'habitant barbare de l'Afrique. Les richesses métalliques de cette terre fertile ne sont pas moins considérables que les productions végétales qu'elle donne à l'homme. L'étain y est plus abondant que nulle part ailleurs, et l'or y est peut-être aussi commun qu'il l'était autrefois en Amérique. Les flancs des montagnes recèlent l'émeraude, le rubis et le diamant. Il me suffira de retracer ici l'histoire du commerce dont l'archipel d'Asie a été le centre, de montrer l'importance qu'il eut

dans les âges qui précédèrent le nôtre, celle à laquelle il s'est élevé de nos jours, pour prouver l'utilité qu'il y a pour nous à acquérir, par l'étude du malay, la connaissance des ressources qu'offrent les contrées où cet idiome est répandu.

Diodore de Sicile est le premier des écrivains de l'antiquité où l'on rencontre quelques indications géographiques applicables d'une manière plausible aux pays de l'archipel d'Asie. Il raconte qu'un Grec, nommé Iamboule, traversant l'Arabie pour se rendre dans la patrie des aromates, fut enlevé par des brigands, traîné en Éthiopie, et de là transporté, comme l'exigeait une superstition nationale, dans une île australe située au milieu de l'Océan. Il ajoute que ce ne fut qu'après une longue traversée qu'Iamboule aborda à cette île mystérieuse, et que plus tard, contraint d'en sortir, il lui fallut quatre mois de navigation pour atteindre les côtes de l'Inde. Cette relation, qui, sous une forme romanesque, contient des détails très vrais au fond, prouve, par l'absence de toute détermination géographique précise, que les Grecs,au premier siècle de notre ère, n'avaient qu'une idée très vague de l'archipel situé au sud de la péninsule de Malaca. L'expédition d'Alexandre ne leur avait rien appris sur ces contrées, et peut-être les Indiens eux-mêmes, du moins ceux du Pendjab, qu'ils fréquentèrent, n'en avaient aucune connaissance. Pour déterminer l'époque où les marchands étrangers y pénétrèrent pour la première fois, il est nécessaire de savoir que, parmi les objets du commerce oriental, les seuls qui appartiennent en propre à l'archipel d'Asie sont le fruit du giroflier et celui du muscadier. Ses autres productions, telles que le coton et le poivre, se retrouvent dans l'Inde; l'encens vient pareillement dans l'Arabie, et la cannelle est originaire de Ceylan. Or, c'est de ces diverses parties de l'Orient, et non de l'archipel d'Asie, que les anciens recevaient ces denrées dans les siècles antérieurs à l'ère vulgaire. Ce qui confirme cette induction, c'est que le périple de la mer Erythrée, que l'on suppose avoir été écrit dans la treizième année du règne de Néron, ou l'an 63 de notre ère, et qui contient une liste détaillée des articles du commerce oriental qui figuraient dans les marchés de l'Égypte, de l'Arabie et des côtes de l'Inde, le périple ne fait aucune mention du girofle ni de la muscade. Ce n'est qu'un siècle plus tard, c'est-à-dire de l'an 176 à l'an 180, sous le règne des empereurs Marc-Aurèle et Commode, que l'on trouve pour la première fois ces deux objets mentionnés parmi ceux qui étaient soumis à un droit de douane à l'entrée du port d'Alexandrie, en vertu d'une loi qui nous a été conservée dans le Digeste.

Quels peuples arrivèrent les premiers dans l'archipel d'Asie? Les Indous, sans aucun doute, qui en étaient séparés par la plus courte distance, et qui n'avaient qu'à ouvrir les voiles de leurs navires aux moussons, dont la périodicité rend la navigation de ces mers si facile. On voit déjà dans le périple que l'on construisait dans l'Inde des vaisseaux sur lesquels on longeait la côte de Coromandel pour se diriger ensuite vers le Gange, et jusqu'à la presqu'île orientale ou de Malaca, laquelle portait le nom de *Chrysè*, c'est-à-dire *Dorée*, à cause de l'or que l'on en tirait en abondance. La preuve que j'ai déduite, en rapprochant le périple du tarif de douanes décrété par Marc-Aurèle, que ce ne fut pas avant le deuxième siècle que les productions de l'archipel d'Asie furent connues dans l'Occident, s'accorde avec le témoignage des écrivains malays et javanais sur l'arrivée des colonies indoues à Java dans le premier siècle de notre ère; date après laquelle on peut supposer qu'il fallut un siècle d'intervalle pour que ces productions, répandues dans l'Inde, aient été de là dirigées vers les marchés de l'Égypte.

Les peuples qui habitent les côtes de l'Arabie, peuples essentiellement navigateurs et marchands, et que les annalistes hébreux et les historiens d'Alexandre nous représentent comme livrés, depuis la plus haute antiquité, à un trafic suivi avec l'Inde, durent naturellement en rapporter les produits qui y avaient été nouvellement introduits de l'archipel d'Asie. De leurs mains les marchandises de l'Inde passaient dans celles des Grecs d'Égypte, qui, par la navigation de la Méditerranée, les distribuaient dans toutes les parties du monde occidental, et qui furent, jusqu'à la destruction de l'empire romain, les agens de ce commerce intermédiaire dont les Phéniciens avaient été les maîtres dans les temps antérieurs, et qui plus tard, au moyen-âge, fit la fortune des républiques italiennes. Depuis l'époque où s'établirent les premiers rapports des Indous avec les indigènes de l'archipel d'Asie jusqu'au milieu du VIe siècle, le seul écrivain qui fasse une mention expresse du commerce oriental, c'est Cosmas, surnommé l'*Indicopleustes*, dont l'ouvrage porte la date de 547. Il n'en est pas moins certain que, pendant toute cette période, ces relations conservèrent une très grande activité. L'usage des épices de l'archipel d'Asie était devenu un besoin pour les peuples occidentaux, et d'ailleurs ces produits ont formé dans tous les temps une branche trop lucrative de commerce, pour supposer qu'elle ait été négligée après avoir été une fois connue. Il est certain

aussi que rien ne fut changé au mode de communication par lequel ces relations avaient lieu.

Quoique d'un autre côté les marchands grecs, établis sur les côtes de la mer Noire, soient allés chercher les denrées de l'Inde dans la Bactriane, où elles étaient apportées par le haut Indus, ce furent la Syrie et l'Égypte qui restèrent, pendant cette première période, les grands entrepôts du commerce oriental.

Lorsqu'à la voix de Mahomet les tribus de l'Arabie se furent réunies en un corps de nation, et que l'Alcoran leur eut inspiré cet esprit d'enthousiasme et de prosélytisme religieux qui donna à leur empire un si prodigieux développement, les navigateurs arabes, qui, auparavant, ne s'étaient jamais avancés à l'est plus loin que la côte de Malabar et Ceylan, franchirent le cap Comorin et remontèrent la côte de Coromandel. Dans les premiers temps de l'islamisme, leurs vaisseaux partaient des ports qu'ils occupaient sur la mer Rouge et l'Océan, Moka, Djedah, Aden. Mais dès qu'ils se furent rendus maîtres de l'Égypte et de la Perse, et qu'ils eurent puisé dans leur contact avec les Grecs quelques principes d'astronomie nautique, leurs expéditions se firent à la fois par le golfe Persique et la mer Rouge, et dans des limites beaucoup plus reculées qu'auparavant. Nous lisons, dans la relation de deux voyageurs arabes du IXe siècle, que, deux cents ans environ après la prédication de Mahomet, ces expéditions s'étendaient jusqu'à la Chine, où les Arabes avaient des colonies. En s'y rendant, ils durent nécessairement traverser l'archipel d'Asie et sans doute aussi entrer en rapport avec les indigènes. Cependant ce n'est que quatre siècles plus tard, vers le commencement du XIIIe siècle, qu'ils y fondèrent des établissemens permanens. J'ai dit plus haut comment les écrivains malays et javanais s'accordent tous pour fixer à cette époque l'introduction de l'islamisme parmi les populations de l'archipel d'Asie.

Les deux périodes pendant lesquelles le commerce des Arabes avec cette partie de l'Orient et avec l'Inde fut le plus florissant, embrassent les temps de leur plus haute puissance et de leur plus grande prospérité. La première, qui s'ouvre au IXe siècle, est contemporaine de l'empire des khalifes de Bagdad et se prolonge avec plus ou moins d'éclat, suivant les vicissitudes de cette dynastie, jusqu'au moment où, vers la seconde moitié du XIIIe siècle, elle fut renversée par les armes des Mongols. La ville de Bassora, assise au confluent de l'Euphrate et du Tigre, recevait par le golfe Persique les marchandises

de l'Inde, qui, par la navigation intérieure, arrivaient jusque dans la Syrie, et de là passaient aux mains des marchands italiens ou lombards, qui les répandaient dans toute l'Europe. La seconde période est celle pendant laquelle l'Égypte, soumise à la puissante domination des sultans mamelouks, vit, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, les Vénitiens, dépossédés par les Génois du commerce de la mer Noire, venir chercher dans le port d'Alexandrie les denrées de l'Inde apportées par la mer Rouge et le Nil.

Tout le monde sait la haute importance du commerce oriental pendant les deux périodes que je viens d'indiquer, l'activité qui en marqua le développement, malgré les bulles des papes qui interdisaient, sous peine d'excommunication, tous rapports avec les infidèles, et le degré de splendeur auquel parvinrent, en s'y livrant, Venise, Gênes et les autres villes commerçantes de l'Italie.

Les documens nous manquent pour déterminer dans quelle proportion les productions de l'archipel d'Asie entraient dans le commerce général de l'Orient avant la découverte du cap de Bonne-Espérance. La richesse et l'abondance de ces productions nous autorisent à penser que cette proportion fut très forte, et rien ne prouve qu'elle fut alors moindre qu'elle ne l'a été depuis l'époque où le chiffre nous en est connu, et où il a été toujours très considérable.

A l'appui de cette induction, nous avons le témoignage de Marco Polo, qui visita l'archipel d'Asie à la fin du XIIIe siècle. D'après la nature des observations du voyageur vénitien, il est évident qu'elles s'appliquent pareillement à un état de choses antérieur à l'époque où il vivait. « L'île de Java, dit-il, abonde en riches productions. Le poivre, la noix muscade, le girofle, etc., ainsi que toutes les autres épices les plus estimées, naissent dans cette île. Ces richesses y attirent un grand nombre de vaisseaux chargés de marchandises sur lesquelles on fait des profits considérables. La quantité d'or que l'on y recueille est au-delà de tout ce que l'on peut calculer ou imaginer. C'est de cette île que les marchands de Zaï-Toun et de Mandji ont importé et importent encore aujourd'hui ce métal en très grande quantité, et que l'on retire la majeure partie des épices qui se consomment dans le monde entier (1). » Marco Polo parle aussi du commerce immense qui se faisait dans le port de Malaca, et de la richesse des productions végétales qui se trouvaient dans l'île de Sumatra, désignée dans la relation du voyageur vénitien sous le nom de *Java la meneur*.

(1) Liv. III, chap. VII.

La recherche des épices orientales donna lieu aux deux plus grands évènemens qui aient marqué l'histoire des progrès matériels de l'humanité, la découverte de l'Amérique et celle d'une route maritime aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Le succès de l'expédition de Vasco de Gama eut pour résultat de changer immédiatement le système commercial du monde entier, système assujetti depuis trois mille ans à la même direction, et de faire passer la civilisation, les richesses et la prépondérance politique à d'autres nations que celles qui en avaient eu jusqu'alors le privilége. Quatorze ans après leur départ de Lisbonne, en 1497, les Portugais recueillaient leur premier chargement d'épices sur les lieux même où la nature les produit.

Le prosélytisme religieux et cet esprit chevaleresque qui les poussait aux plus aventureuses entreprises, furent les principaux mobiles qui les dirigèrent dans la conquête de l'Orient. Les bénéfices du négoce ne venaient pour eux qu'en seconde ligne; néanmoins l'esprit de liberté qui présida à leur système de colonisation donna à leurs établissemens commerciaux un degré de prospérité inouie. La ville de Malaca, dont Alphonse d'Albuquerque s'était emparé en 1511 après un combat sanglant, devint le siége de leur puissance et le théâtre de la lutte qu'ils soutinrent contre les souverains d'Atcheh, dont la capitale, située à la pointe nord-ouest de Sumatra, s'élève de l'autre côté du détroit comme la rivale de Malaca. En nous retraçant les détails de cette lutte, les écrivains portugais énumèrent les ressources maritimes et militaires qu'y déployèrent ces princes indigènes, et qui attestent l'immensité de leurs richesses. Des quatre flottes qu'ils envoyèrent contre Malaca, la troisième comptait plus de cinq cents embarcations, dont cent étaient des galères plus grandes qu'aucune de celles construites jusqu'alors en Europe et portant chacune de six à huit cents hommes et un train considérable d'artillerie. Et ce qui montre que les historiens portugais n'ont en rien exagéré l'opulence des rois d'Atcheh, c'est le témoignage de l'écrivain arabe Ebn-Batouta sur l'importance et l'étendue du commerce dont leur port était le centre, et l'empressement avec lequel les souverains de l'Europe sollicitèrent plus tard leur alliance. Élisabeth, reine d'Angleterre, écrivait au roi d'Atcheh, *son très cher frère*, une lettre conservée encore dans les archives de Londres, avec la réponse du roi d'Atcheh *à son très cher frère* Jacques Ier, qui lui avait envoyé une ambassade.

Le succès des Portugais enflamma l'ardeur des Espagnols à s'ouvrir, eux aussi, l'accès des pays aux épices; mais c'est par une autre

route qu'ils y parvinrent. Magellan, après voir franchi le détroit qui porte son nom, s'avança dans le grand Océan, et, se dirigeant vers le nord, découvrit, en 1521, les Philippines, où cet illustre navigateur trouva la mort. Ce ne fut que quarante-cinq années plus tard que les Espagnols songèrent à faire la conquête de ce riche et vaste archipel, qui ne leur fut cependant assuré que lorsque, en 1571, ils se furent emparés de Luçon, la plus grande des îles qui le composent, et qu'ils y eurent fondé Manille.

Depuis la première apparition des Portugais dans l'archipel d'Asie, un siècle s'écoula avant que les nations du nord de l'Europe songeassent à partager avec eux le commerce de ces riches contrées. Vers la fin du XVIe siècle, une escadre hollandaise y parut sous le commandement de Houtman, qui avait été long-temps dans l'Inde au service du Portugal. La compagnie des Indes orientales, formée en Angleterre en 1601 par un décret d'Élisabeth, y envoya une escadre de quatre vaisseaux qui aborda l'année suivante au port d'Atcheh. Dix-neuf années plus tard, des vaisseaux français y arrivèrent sous la conduite du capitaine Beaulieu. Malheureusement, la jalousie des autres Européens qui nous avait devancés, parvint à rendre nos compatriotes suspects, et fit manquer le résultat de leur mission. La tentative faite plus tard par Louis XIV pour nous ouvrir le royaume de Siam et faire dominer le pavillon français dans ces mers, échoua également. Les Anglais et les Hollandais furent plus heureux ou plus persévérans si l'on veut. Au bout de quinze années, les premiers avaient établi des comptoirs dans la péninsule de Malaca, sur plusieurs points de Sumatra et de Java, à Bornéo, dans les îles Banda, à Célèbes, à Siam, au Japon, et bientôt après dans le royaume de Cambodje, dans la Cochinchine, aux îles Formose et Chusan, et à Macao en Chine. Les développemens de la puissance hollandaise ne furent pas moins rapides. A côté des établissemens anglais, les Hollandais avaient fondé presque partout des établissemens rivaux; mais bientôt, sur plusieurs points, ils parviennent à rester seuls maîtres du terrain en faisant chasser les Anglais par les naturels qu'ils soulevaient contre eux. Dans le même temps, les Moluques, enlevées aux Portugais, leur obéissent et leur assurent le monopole des épices les plus précieuses. En 1621, ils fondent à Java la ville de Batavia, et, au bout de quelques années, c'est déjà la rivale de Goa et la plus riche des colonies européennes dans les mers d'Orient. Plus tard, s'étant ligués avec le souverain d'Atcheh, ils s'avancent contre Malaca, s'en

emparent, et enlèvent sans retour cette magnifique colonie aux Portugais.

Les profits des compagnies anglaises et hollandaises engagées dans ces spéculations d'outre-mer étaient énormes dans les commencemens, malgré les erreurs multipliées qui durent signaler les premiers voyages et les dépenses considérables qu'entraînaient les armemens destinés à protéger ces expéditions; car les états européens n'avaient pas encore à cette époque une marine militaire pour défendre leur marine marchande. Dans les douze premiers voyages, les profits des compagnies anglaises s'élevèrent de 95 à 320 pour 100. Les Hollandais, plus avancés alors que les Anglais dans l'art de la navigation, durent faire un gain encore plus considérable. Diverses causes qu'il serait trop long d'énumérer amenèrent une diminution dans les bénéfices des compagnies anglaises, en les réduisant successivement à un taux très minime, et qui bientôt ne suffit plus pour couvrir les frais d'armement. Dans les trois derniers siècles, le principal commerce de l'archipel d'Asie resta aux mains des Hollandais; eux seuls y conservèrent de grands établissemens, tandis que les Anglais se virent réduits à n'y posséder que de petits comptoirs. C'est donc chez les premiers qu'il est intéressant de suivre les phases de ce commerce et d'en étudier les ressources.

Les registres officiels de la compagnie des Indes hollandaises constatent que, depuis 1603, époque qui date presque de l'origine de la compagnie, jusqu'en 1693, les revenus tirés des colonies s'élevèrent successivement de 60 à 120 millions de francs par année, sans compter les bénéfices doubles et triples que ces revenus produisaient par le commerce d'Europe. Depuis 1697, ce chiffre commença à décroître annuellement; en 1730, la compagnie était en déficit; enfin, en 1770, son passif s'élevait à 233 millions de francs.

Dans son ouvrage sur le *Monde maritime*, M. le baron Walckenaër a indiqué les causes qui amenèrent cet état de décadence et de ruine. Le tableau tracé par le secrétaire de l'Académie des Inscriptions est d'autant plus curieux, que l'on y voit tout ce que la possession de l'archipel d'Asie valait aux Hollandais en dehors des revenus officiels.

« Batavia, dit-il, reçut, dans l'enfoncement de sa baie, des vaisseaux de toutes les parties du monde. Les richesses de l'Asie s'y accumulèrent; le luxe et la corruption qu'il amène y firent de rapides progrès. Le gouverneur ne sortit plus qu'accompagné d'une suite nombreuse et entouré d'une magnificence égale à celle des plus

grands potentats. Les femmes des moindres conseillers ne se montrèrent plus en public qu'avec un cortége fastueux d'esclaves, resplendissantes de l'éclat des diamans et des pierres précieuses, et traînées dans des chars dorés ou de superbes palanquins. Les tables furent surchargées de ce que l'Europe et l'Asie fournissent de plus rare et de plus exquis, et l'on remplaça les eaux de Batavia, regardées avec raison comme malsaines ou peu agréables, par celles de Seltz, arrivées à grands frais du fond de l'Allemagne. Sans respect pour les mœurs et la religion, les premiers personnages de la ville avaient des sérails de plus de cinquante femmes assorties, depuis le teint des Européennes éblouissant de blancheur jusqu'à l'éclat du marbre noir des Indiennes de l'Afrique. Cependant les appointemens des divers agens de la compagnie avaient été fixés à un taux très modique et conforme à la parcimonie et à la frugalité connues de ces commerçans républicains. Les concussions, les gains illicites durent donc suppléer à la modicité des appointemens, et l'insalubrité du climat de Batavia ajoutait encore au désir et au besoin de faire une rapide fortune. »

La révolution française, la conquête de la Hollande qui en fut la suite, et la guerre maritime que l'Angleterre soutint contre nous, laissèrent les colonies néerlandaises de l'archipel d'Asie dans un état provisoire qui dura jusqu'à la paix de 1814 (1).

Cependant la domination britannique avait fait depuis quelques années d'immenses progrès dans l'Inde. Vers la fin du siècle dernier, à peine les Anglais s'en furent-ils rendus les maîtres absolus, qu'ils sentirent le besoin de prendre dans l'archipel d'Asie une position en harmonie avec ce nouveau développement de leur puissance maritime et commerciale. Aux deux comptoirs sans importance qu'ils possédaient à Kedah dans la péninsule malaye et à Bencoulen dans l'île de Sumatra, ils ajoutent un établissement fondé sur une vaste échelle dans l'île du prince de Galles, située près la côte occidentale de la péninsule malaye. La guerre contre la Hollande, devenue province française, leur donne successivement Malaca, Java et les Moluques. Lorsque la paix de 1814 leur enlève ces conquêtes, ils conservent la péninsule malaye dont la possession les rend maîtres de la navigation du détroit de Malaca, et fondent la colonie de Singapore dans l'île de ce nom. Placée à l'extrémité de la péninsule malaye, cette île com-

(1) La compagnie des Indes fut abolie à cette époque; depuis lors, le gouvernement néerlandais gouverne directement ses colonies, et les administre avec une sagesse et une habileté remarquables.

mande un détroit resserré qui forme le passage principal des vaisseaux se rendant dans les mers de la Chine.

Un traité conclu en 1825, entre la Hollande et la Grande-Bretagne, a partagé entre ces deux puissances la domination de l'archipel d'Asie et de la péninsule voisine. La première occupe la partie la plus riche en productions naturelles, Sumatra, Java, les Moluques; la seconde a acquis, par la possession de la presqu'île malaye et des îles adjacentes, la position commerciale la plus favorable qu'il y ait peut-être au monde pour l'établissement d'un système général d'échanges entre l'Asie orientale, l'Inde et les pays d'Occident. Les nouvelles récentes de la Chine viennent de nous apprendre que cette position s'étend maintenant jusqu'à l'île de Kong-Tong, dans l'archipel de Macao, et menace le céleste empire.

En devenant le centre de ces relations nouvelles entre l'Orient et l'Occident, les colonies anglaises du Prince de Galles et de Singapore ont pris en quelques années un développement dont on se ferait difficilement une idée.

La première, qui à la fin du siècle dernier n'était qu'une île misérable habitée par de pauvres pêcheurs malays, vivant dans des huttes, renferme aujourd'hui une population de quarante-cinq mille ames (1), et la jolie ville de George Town, dotée de tous les établissemens d'utilité publique qui recommandent nos cités d'Europe. La culture du muscadier et du giroflier, autrefois circonscrite dans les Moluques, y a été introduite avec un plein succès, et donne avec la culture du poivrier un revenu annuel d'un million. Comme port militaire et marchand, George Town a une haute importance; c'est le point de relâche des vaisseaux qui vont du Bengale à la Chine, et le centre d'un commerce de transit qui s'accroit chaque jour. Depuis 1830 jusqu'en 1836, le chiffre en a quadruplé. Il s'élevait, en 1835, pour les importations, à 37,841,458 francs, et pour les exportations à 33,699,190 francs.

La seconde des deux colonies anglaises, Singapore, fondée il y a à peine vingt-cinq ans par l'auteur de l'*Histoire de Java*, sir Stamford Raffles, qui ne fut pas seulement un savant orientaliste, mais aussi un grand administrateur, Singapore est parvenue à un haut degré de prospérité avec une rapidité sans exemple dans l'histoire des établissemens coloniaux. En 1819, ce n'était qu'une terre sauvage où

(1) La province de Wellesley, située le long de la côte occidentale de la péninsule de Malaca, dépend de l'île du Prince de Galles, et a une population d'environ 40,000 ames, ce qui porte à 85,000 le nombre total des habitans de cette colonie.

une poignée de Malays vivaient à grand' peine du produit de leur pêche et de leurs pirateries. Aujourd'hui, c'est la métropole commerciale de toute cette partie de l'Orient, le centre d'une population nombreuse et active, familiarisée avec toutes les jouissances que l'industrie, le luxe et la culture de l'intelligence peuvent créer. Pour opérer ce prodige, il a suffi d'ouvrir Singapore aux vaisseaux marchands de toutes les nations, en le déclarant libre de toute perception fiscale. D'après les relevés officiels fournis par M. Newboldt, le chiffre des importations s'élevait à Singapore, en 1836, à 33,093,355 f., celui des exportations à 31,087,565 francs.

Mes recherches n'ont pu me procurer le chiffre total du revenu des colonies néerlandaises; celui que donne le règne minéral seulement est énorme. Suivant M. Newboldt, Sumatra produit annuellement de 70 à 80,000 pikouls (1) de poudre d'or; Bornéo en fournit pour 13 millions de francs; l'île de Banca donne de 35 à 40,000 pikouls d'étain. Raffles porte le revenu annuel tiré de Java à 4 millions de livres sterling, ou 100 millions de francs. En fixant celui des Moluques à 20 millions, je crois que mon appréciation est encore modeste.

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement l'archipel d'Asie, mais tout le monde océanique qui s'ouvre aux conquêtes de l'industrie européenne. Quoique les Anglais soient maîtres d'une grande partie du continent de l'Australie, de la terre de Van Diémen, de la Nouvelle-Zélande et des principaux archipels de la Polynésie, et s'efforcent d'établir leur commerce dans cette partie du globe, il y a place encore pour les autres nations de l'Europe qui voudront s'y créer des relations avantageuses.

Ainsi agrandi dans ses limites, le commerce de l'Orient a pris un nouvel essor quant à la nature des opérations dont il est devenu l'objet. En allant recueillir les précieuses denrées de l'archipel d'Asie, l'Europe jadis n'avait rien à y porter en retour; son industrie n'avait point fait les progrès merveilleux dont notre siècle a été le témoin. Aujourd'hui, ses produits manufacturés entrent dans ce commerce pour une part considérable, et forment un moyen d'échange très important pour les nations qui, comme la nôtre, ne possèdent pas de colonies dans ces pays éloignés; chaque année, le chiffre des exportations que l'Europe y envoie s'accroît dans une haute progression. A quel immense développement la plus féconde industrie

(1) Le pikoul égale 133 livres, poids anglais.

des temps modernes, celle des cotons, n'est-elle pas appelée dans des pays dont toutes les populations ne portent que des tissus de cette matière!

Au milieu de ce mouvement commercial, la France n'est pas restée en arrière des autres nations. Sans doute elle lutterait difficilement contre l'Angleterre et la Hollande, souveraines dominatrices des mers orientales, mais il reste encore une position à prendre dans ces riches marchés : l'exemple des Américains qui préparent sur plusieurs points une formidable concurrence à l'Angleterre est là pour le prouver. Nos grands établissemens industriels de la Normandie et de l'Alsace tendent depuis plusieurs années à s'y ouvrir des débouchés qui pourront devenir de plus en plus considérables. Parmi nos villes manufacturières, il y a Mulhouse et Sainte-Marie qui exportent annuellement, tant par Marseille, Bordeaux, le Hâvre, que par Rotterdam, plusieurs milliers de pièces de toiles peintes, de calicots et de filés.

Dans l'état actuel de ces relations, dans la prévision de l'avenir qui les attend, est-il besoin d'insister sur l'intérêt qui s'attache à l'étude d'un idiome qui doit en être le principal instrument, et dont l'utilité pratique est attestée par tous les navigateurs et les commerçans qui ont fréquenté les vastes parages où il est en usage?

A l'aide de cet idiome, il deviendra possible d'apprécier les productions naturelles si riches de ce sol fécond, et, je dois le dire, si mal connu, d'acquérir des notions plus exactes sur les goûts des populations qui l'occupent, pour tels ou tels produits de notre industrie nationale. Si les autres nations l'ont emporté sur nous jusqu'ici par les spéculations lointaines, c'est parce qu'elles ont des idées plus arrêtées sur les mœurs, les habitudes, les préjugés et les institutions des peuples étrangers; idées puisées dans la connaissance des langues et des littératures qui sont partout le reflet de la civilisation. N'est-ce pas d'une étude approfondie des idiomes de l'archipel d'Asie, et des ressources que présentent les pays où on les parle, qu'a jailli la pensée qui a créé Singapore et qui a doté l'Angleterre, dans ces derniers temps, du plus bel établissement commercial qu'elle ait jamais fondé?

Une autre considération domine le sujet qui vient de nous occuper. Depuis la fin du siècle dernier, la connaissance des langues et des littératures orientales a fait les mêmes progrès parmi nous que la civilisation et la puissance des Européens dans l'Orient L'étude du sanskrit et des autres idiomes de l'Asie méridionale, d'abord

circonscrite dans l'Inde anglaise, est devenue générale, et a pris dans les travaux d'érudition le rang éminent qu'elle a droit d'occuper. Les langues du nord et du centre de l'Asie, ces immenses provinces de l'empire russe, commencent à être cultivées par les philologues de Saint-Pétersbourg et de Kasan avec une ardeur qui promet les plus heureux résultats. Le chinois, qui, depuis nos missions du XVIIe siècle, semble être devenu le domaine spécial des orientalistes français, s'offre à nous aujourd'hui, en présence de la lutte que le céleste empire soutient contre l'Angleterre, avec un nouveau caractère d'utilité et d'intérêt. L'établissement de notre domination en Afrique, les évènemens récens dont l'Égypte et la Syrie viennent d'être le théâtre, et ceux que l'avenir prépare, ajoutent à l'importance, déjà si grande, qu'a eue de tout temps l'étude des idiomes parlés dans ces contrées. Au milieu des recherches dont l'Orient est ainsi devenu l'objet, une large place appartient aux langues malaye et javanaise; tant de points de contact les rattachent aux études asiatiques, qu'elles en forment le complément nécessaire. L'Asie a exercé sur le monde océanique une influence non moins profonde que sur notre Europe, et l'histoire de cette influence est écrite tout au long dans les monumens de ces deux langues. Considérées dans l'ensemble du système auquel elles se rattachent, elles méritent à bien plus de titres d'entrer dans le cercle agrandi de l'érudition orientale, car elles sont la clé de tout ce système, un moyen d'initiation à la connaissance d'un monde où la science aujourd'hui a tant à chercher et à découvrir.

ED. DULAURIER.

ÉLEUSIS.

I.

Du haut des blancs parvis de Cérès Éleusine,
Le peuple s'écoulait jusqu'à la mer voisine;
Des adieux se mêlaient aux clameurs des nochers;
Les tentes se pliaient au loin sur les rochers;
Trois vaisseaux, couronnés de fleurs, de bandelettes,
Les jeux étant finis, emportaient les athlètes.
Par un chemin antique, assis dans leurs grands chars,
Gravement revenaient les riches, les vieillards,
Et les vierges d'Attique aux corbeilles fleuries
Marchaient par la campagne en longues théories.

Quand nul ne resta plus du vulgaire joyeux
Dont les rites divins ne frappent que les yeux,
Des hommes désireux d'enseignemens austères,
Et par de saints travaux préparés aux mystères,
Se levant tout à coup au bord des bois sacrés,
Du temple, avec lenteur, franchirent les degrés.
Ils marchaient deux à deux, vêtus de laine blanche,
Les pieds nus, et le front ceint d'une verte branche;
Tous avaient dans l'eau pure, à l'ombre des forêts,

Plongé trois fois leur corps en invoquant Cérès;
Tous avaient bu la veille aux amphores prescrites,
Et muni de flambeaux leurs mains de néophytes.
Ils étaient différens d'âges et de pays,
Mais un désir pareil les avait réunis,
Et tels que des oiseaux qui des bouts d'une plaine
Viennent s'abreuver tous à la même fontaine,
Pour y remplir leurs cœurs, de sagesse altérés,
Aux sources d'Éleusis ils s'étaient rencontrés.

Comme un écho veillant sous le fronton antique,
Une voix leur jeta la formule mystique;
Alors s'ouvrit le temple immense et ténébreux;
Son souffle glacial fit dresser leurs cheveux,
Et sur le seuil, vêtu d'une pourpre flottante,
Le rameau d'or en main, parut l'hiérophante.

L'HIÉROPHANTE.

Pourquoi vos pas hardis troublent-ils les saints lieux?
Hommes, dans leur repos laissez dormir les dieux!
Quel orgueil, ô mortels que la glèbe réclame,
Fait tomber de vos mains la charrue et la rame?
Du joug des vils besoins sous qui tout front blanchit,
Du servage commun, quel droit vous affranchit?
Tandis que vous perdez les jours en vœux superbes,
Vos champs au lieu d'épis ont de mauvaises herbes;
Nul n'amasse pour vous les fruits et les toisons :
Vous trouverez la faim rôdant vers vos maisons.
Cette terre en est-elle à ses moissons suprêmes?
Manque-t-elle à vos socs et l'onde à vos trirèmes?
Avez-vous donc tari tous les puits des déserts,
Et jusqu'aux pics neigeux labouré l'univers?
Vos soleils sont-ils morts, fait-il froid dans vos ames?
N'avez-vous nulle part des enfans et des femmes?
Le monde offre à vos mains mille biens superflus :
Prenez l'or ou l'amour; que vous faut-il de plus?

LE CHOEUR.

Les dieux nous ont fait naître en d'heureuses contrées,
Riches d'astres, de fleurs, de sources azurées.

Là ne manque jamais ni la rosée au ciel,
Ni le lait aux troupeaux, ni dans les bois le miel;
Sans cesse en ces beaux lieux tiédis par les zéphyres,
Les prés ont des parfums et les yeux des sourires.
C'est là, qu'aux pieds du chêne ou des platanes verts,
Nous avons de vieux toits par la mousse couverts,
Des puits sous les palmiers plantés par nos ancêtres.
Le pampre et le laurier embrassent nos fenêtres;
Dans nos sillons, si peu que les creuse l'airain,
Nous cueillons chaque été dix épis pour un grain.
Là, comme en nos jardins et nos cieux pleins de flammes,
C'est toujours le printemps dans le cœur de nos femmes,
Et les douces saisons remplissent chaque jour
Nos corbeilles de fruits et nos ames d'amour.
S'il est un homme heureux, il vit sur ces rivages;
Et nous, sans qu'une larme ait baigné nos visages,
Nous avons fui; ces biens nous sont presque odieux;
Quelque chose de plus nous est dû par les dieux.
Le fruit mystérieux dont l'espoir nous altère,
Ne mûrit pas peut-être au soleil de la terre;
S'il naissait sous un flot, sur un roc élevé,
Partout où l'homme atteint, oh! nous l'aurions trouvé.
Nous avons fouillé tout, laissant partout nos traces,
Aux sables d'Idumée, aux bois sombres des Thraces;
Notre bouche a pressé les fruits mûrs du lotos,
Et bu la neige vierge au sommet de l'Athos.
Les peuples nous ont dit: « Frappez au sanctuaire. »
Nous avons de cent dieux levé les vieux suaires;
Nous avons ouï les voix de cent autels divers;
Les caveaux de Memphis pour nous se sont ouverts;
De Delphe et d'Érythrée, au fond des noirs asiles,
Nous avons sans effroi vu chanter les sibylles;
Notre oreille attentive a pu saisir le nom
Que Phœbus fait redire au magique Memnon;
A Thèbes, des vieux sphinx interrogeant la face,
Nous y lûmes des mots que le simoun efface;
Les chênes de Dodone ont parlé devant nous,
Et dans Persépolis, humblement à genoux,
Nous avons vu briller, sans percer nos nuages,
Le foyer éternel qu'alimentent les mages.

Notre esprit cherche encor le bien qui l'a tenté;
Est-il ici? Tu sais lequel?... La vérité!

L'HIÉROPHANTE.

Tant que vos sens craindront le toucher de la flamme,
Hommes, la vérité n'est pas faite pour l'ame.
Nul dans ce feu ne prend les charbons à son gré;
Ce qu'il faut à chaque âge est là-haut mesuré.
La lampe surgira; mais malheur au profane
Qui brise avant le temps son urne diaphane!
N'entrez pas au saint lieu pour en sonder les murs
Et creuser sous l'autel; dans les trépieds obscurs
Craignez de réveiller quelques clartés funèbres,
Mortels, et rendez grace aux dieux de vos ténèbres!

LE CHOEUR.

La vérité, c'est l'air que respire l'esprit,
L'aliment créateur dont l'ame se nourrit;
C'est l'haleine des dieux, c'est leur sang qui circule,
Mais ce n'est point un feu qui tue, un vent qui brûle.
O prêtre, à t'écouter, c'est un fleuve d'enfer
Où l'homme ne saurait tomber sans étouffer!
O science! ô science! ô lac tiède et fluide,
Qui baigne les jardins de l'Olympe splendide!
Mer immatérielle aux flots mélodieux,
Où plonge en s'abreuvant l'heureux peuple des dieux!

L'HIÉROPHANTE.

Vous saurez, mais trop tard, ô cœurs que rien n'effraie!
De quel funeste prix la science se paie,
Et ce qu'on peut vieillir en un jour révolu.
Mais venez.... Qu'il soit fait ce que l'homme a voulu!

LE CHOEUR.

Esprit, réjouis-toi! ton attente est passée;
Voici la Vérité, ta belle fiancée;
Avant l'heure d'hymen, au seuil de sa maison,
Chante, oiseau plein d'amour, ta plus douce chanson.

II.

Le prêtre en gémissant livre la porte sainte
A ces hardis mortels; eux traversent l'enceinte
Où la foule s'arrête, et sans courber le front
Vont droit au sanctuaire où les voix parleront.

C'était un antre immense, aussi vieux que la terre,
Où les Titans vaincus cachaient leur culte austère;
Un mont entier creusé des pieds jusqu'aux sommets;
L'œil du jour et des dieux n'y pénétra jamais.
Sculptés dans son granit, des monstres séculaires
Couvraient de longs troupeaux les parois circulaires;
Sur un trépied de bronze un vase empli de feu
Comme un astre immobile en marquait le milieu,
Seul flambeau de qui l'antre empruntait un jour pâle;
La clarté se mourait près de ses flancs d'opale,
Et, sans monter jamais jusqu'aux faîtes obscurs,
Son reflet vague allait blanchir l'orbe des murs.

Le globe merveilleux ne laissait point d'issue
Par où l'on pût toucher à la flamme aperçue;
Sur ses larges contours un artiste pieux
Grava fidèlement les images des dieux,
Leurs combats, leurs amours, les traits de leur sagesse,
Ce qu'adoraient enfin l'Orient et la Grèce;
Le jour intérieur ne luisait au dehors
Qu'en rayons adoucis sortant de leurs beaux corps,
Et, recevant d'eux seuls sa forme et ses limites,
S'échappait en clartés sous le voile des mythes.

Les hommes admiraient ces tableaux radieux,
Et, tandis qu'à genoux ils priaient tous ces dieux,
Grave et haute, une voix, — on eût dit l'antre même, —
Se mit à proférer l'enseignement suprême.
Ce qu'elle remua d'ombres et de clarté,
De terreurs ou d'espoirs, nul ne l'a raconté;
Mais, tant qu'elle parla, ces mortels pleins d'audace
Pâlirent en suant une sueur de glace;
Quelques fantômes vains s'effaçaient de leurs yeux,
Mais un jour effrayant creusait son vide en eux,

Et devant sa lueur qui chassait des chimères
Ils voyaient s'éclipser bien des figures chères.

Quand l'oracle se tut, une invisible main
Frappa le vase ardent qui se rompit soudain,
Et de dieux en débris la terre fut couverte.
S'élançant à grands jets de sa prison ouverte,
La flamme inonde l'antre; éblouis, aveuglés,
Par ces vives splendeurs sentant leurs yeux brûlés,
Regrettant l'ombre antique et fuyant la lumière,
Les hommes à grands pas sortent du sanctuaire.

III.

La grève d'Éleusis entendit des sanglots
Se mêler, tout le soir, au bruit calme des flots;
Et des pas retentir, et des voix désolées
Se plaindre en chœur dans l'ombre, ou gémir isolées.

LE CHOEUR.

Ah! la terre est déserte et le ciel dépeuplé!
Quel est ce Dieu secret dont l'oracle a parlé?
Pourquoi s'enferme-t-il en des lieux invisibles?
Les nôtres se montraient sous des formes sensibles,
Et les hommes ravis adoraient sans efforts
Les esprits immortels parés de ces beaux corps.
Mais toi, Dieu solitaire au-delà des nuages,
Qui saura pour l'autel nous tailler tes images?
De quelles fleurs te ceindre et de quels traits t'armer?
Et, si nul ne t'a vu, qui donc pourra t'aimer?
Quand on aura brisé les idoles des temples,
De quels dieux les héros suivront-ils les exemples?
Les autels vont crouler, les vertus avec eux...
Ah! s'il est temps encor, rendez-nous nos faux dieux!

UN STATUAIRE.

N'allez plus, ô nochers, pour des œuvres sans gloire
Ravir à l'Orient son or et son ivoire;
Quittons le Pentelique où sculptaient nos aïeux,

Et la blanche Paros, cette mine de dieux.
Jetons loin nos ciseaux, outils sacrés naguères,
Qui ne traceront plus que des formes vulgaires.
Nos marbres encensés trônaient sur les autels;
Ceux qui faisaient les dieux feront-ils des mortels!

Si l'Olympe est un mot, si d'un signe de tête
Nul dieu n'en fait tomber la vie et la tempête,
Assis sur son grand aigle et la foudre en ses mains,
Et ne joue à son gré des dieux et des humains;
Si jamais une vierge aux allures hautaines
Du beau sceptre de l'art ne vint douer Athènes;
Si devant toi jamais ils n'ont paru tous deux,
Aux confins du réel agrandis à tes yeux,
Lui, flamboyant d'éclairs que sa droite balance,
Elle, portant l'égide, et le casque, et la lance,
Pourquoi ne peut-on voir ton Zeus et ta Pallas,
Sans tomber à genoux, ô divin Phidias!

LE CHOEUR.

Une voix chante, ô Mer, et gronde sous tes lames,
Une flamme en jaillit, le soir, au choc des rames;
Un caprice inconnu règne au fond de tes eaux;
Tu berces tour à tour ou brises les vaisseaux;
Ton immense regard s'assombrit ou s'éclaire,
On dirait que tu sens l'amour et la colère.
Mille esclaves, ô Mer, peuplent tes flots sacrés,
En toi la vie abonde à ses mille degrés,
Et comme chez un roi, dans tes profonds domaines,
Des trésors inouis bravent les mains humaines;
Sur tes plaines d'azur volent des coursiers blancs
Dont les crins écumeux battent les larges flancs;
Leur foule en hennissant t'adore et t'accompagne,
Quand tu viens sur ton char haut comme une montagne.
Des troupeaux monstrueux paissent dans tes forêts,
Nul chasseur ne les suit dans tes antres secrets;
Là, tu dors dans ta force après tes jours d'orages;
L'homme cueille en tremblant la nacre sur tes plages,
Dérobe le corail à tes murs de granit,
Mais nul n'a vu les bords où ton palais finit;

L'esprit seul peut plonger plus loin que ta surface.
Sur ton front éternel nul sillon ne fait trace;
A ton empire il n'est ni terme, ni milieu;
Qu'es-tu, vieil Océan, si tu n'es pas un dieu?

Et toi que rien ne heurte en ta route azurée,
Toi dont les pas égaux mesurent la durée,
Feu voyageur, Soleil! qui t'a donné l'essor?
Si tu n'as ni coursiers, ni char, ni rênes d'or,
Si tu n'as pas d'un dieu l'étincelant quadrige,
Quelle force t'entraîne et quel bras te dirige?

Les êtres, ô Cybèle, en toi multipliés,
Venaient boire à ton sein et jouer sur tes pieds;
Mais, ô Terre, ô nourrice, ô mère qu'on délaisse,
L'homme aime mieux t'avoir esclave que déesse,
Et trouve, hélas! plus doux tes dons de chaque jour
S'il les doit à sa force et non à ton amour!
Sèvre ce rude enfant qui brise sa lisière,
Et boit mêlé de sang le lait qu'offre sa mère!
Tarisse ta mamelle et ton flanc dévasté,
O Terre! c'en est fait de ta divinité!

UN ADOLESCENT.

Dans le champ paternel que l'Ilissus arrose,
Lorsque je vis Myrto cueillant le laurier-rose,
L'amour ne chantait pas encore dans son cœur.
Elle me désolait avec son air moqueur,
Près d'elle sans rougir m'attirait sur les gerbes;
Quand elle avait couru tout le soir dans les herbes,
Et trouvé quelque nid, rien ne lui manquait plus;
Elle avait cependant ses quinze ans révolus,
Et, sans qu'une étincelle allât jusqu'à son ame,
L'enfant! elle jouait sous mes regards de flamme!
J'immolai deux chevreaux dans le temple d'Éros,
Et le dieu réveilla ce marbre de Paros.
Myrto m'avait quitté pour le Thébain Évandre;
Ni larmes ni présens n'obtenaient un mot tendre;
Ses yeux, muets pour moi, parlaient à l'étranger;
Quel caprice ou quel philtre avaient pu la changer?

Et moi, de son erreur pour la guérir plus vite,
J'apporte une colombe à l'autel d'Aphrodite,
Et le soir Myrto vient s'offrir à mes baisers,
En tremblant à son tour de les voir refusés.

Si l'arc d'Éros se brise, et si tu meurs, déesse,
Si tu ne prêtes plus aux femmes de la Grèce
Ta magique ceinture, et lui son carquois d'or,
Quel charme le printemps nous garde-t-il encor?
Quel dieu fera chanter les nids sous les charmilles,
Et mettra le désir au cœur des jeunes filles?
Et comment écloront sur un sol attristé
Les deux célestes fleurs, l'amour et la beauté?

Meure l'Olympe entier, si nous sauvons les roses!
Les vieillards pleureront les dieux vieux et moroses;
Moi, j'avais froid au cœur devant ces rois grondans.
Ah! prenne qui voudra leur foudre et leurs tridents!
Mais, ô verte Palès! ô Muses! ô Charites!
Prêtresses aux doux yeux dont nous suivons les rites,
Nymphes au chant liquide, ô reines des forêts,
Qui des amans heureux protégez les secrets,
Cypris au sein de neige, à l'haleine de flamme,
Éros, ô bel archer si doux à percer l'ame!
O vous par qui l'on aime! ô chœur mélodieux!
Ne survivrez-vous pas à cette mort des dieux?

LE CHOEUR.

« Homme, si, las d'amour, la soif du vrai t'altère,
« Bois à la même source où s'abreuva ton père;
« N'y creuse pas le sable en cherchant d'où vient l'eau,
« Pour que le flot abonde et jaillisse en ruisseau,
« L'onde se troublerait, et sous ta main déçue
« Peut-être en la sondant tu fermerais l'issue. »

Nos vieillards nous l'ont dit, et nous avons ri d'eux;
Et te voilà tarie, ô source des aïeux!

UN POÈTE.

Adieu les songes d'or qui pleuvent des vieux aulnes,
Les meutes d'Artémis, et le syrinx des Faunes!

Un deuil silencieux va peser sur nos champs,
Car les dieux ne sont plus qui conduisaient les chants.
A qui conterons-nous nos souffrances secrètes,
Et qui nous répondra dans les saintes retraites?

Si la nature est vide, et si les dieux sont morts,
S'il ne nous reste plus ici-bas que leurs corps,
Si les mers, les forêts, n'ont rien qui sente et veuille
Quand la vague se gonfle et quand tremble la feuille,
Si tout enfin, les cieux, les vents, les eaux, les nuits,
Au lieu d'avoir des voix n'ont plus rien que des bruits,
Qu'écoutons-nous encor? Sur nos lyres muettes
Penchons-nous pour pleurer et pour mourir, poètes!

LE CHOEUR.

Heureux le toit caché dans l'ombre et vert de mousse,
Où l'homme est à l'abri de l'ardeur qui nous pousse,
Adore sans orgueil les lares paternels,
Son fleuve, sa forêt, les astres éternels,
Et la nuit qui le berce, et l'aube qui l'éveille,
Et les riches saisons qui comblent sa corbeille,
Et tous ces dieux amis, ces esprits familiers
Errant dans la nature avec lui par milliers.
Jamais l'homme n'est seul dans ces douces vallées,
D'hôtes chers et sacrés son cœur les voit peuplées;
Tout lui parle, il comprend, il répond en tout lieu;
Chaque être qui l'entoure est son frère ou son dieu.

Mais, si, las d'adorer, il sonde la nature,
S'il chérit moins la paix qu'il ne hait l'imposture;
Si, pour voir ses dieux nus dans leurs antres secrets,
Il trouble leur sommeil de ses pas indiscrets,
Pour les faire parler, s'il veut les mettre aux chaînes;
S'il creuse leurs ruisseaux, et s'il fend leurs vieux chênes,
Alors des eaux, de l'air, des fleurs, de toutes parts
Comme des vols d'oiseaux s'en vont les dieux épars;
Et, trompé comme nous dans son attente avide,
Il s'assied l'œil en pleurs, seul en face du vide.
Dans ce morne royaume il cherche avec effroi,
Après les dieux tombés, quel est le dernier roi!

UNE VOIX.

La Terre est conviée à des fêtes prochaines,
L'ombre antique s'efface, et l'esprit rompt ses chaînes;
Hommes, ne pleurons pas sur nos dieux qui sont morts,
Saluons leur sépulcre, et partons sans remords!
Aux vieux troncs consumés par le temps et la foudre
Succède un bois plus vert engraissé de leur poudre;
La forêt d'âge en âge a des jets plus puissans,
Et nous pourrons à l'ombre y reposer mille ans.
Jamais le ciel n'est vide, et les races divines
En fécondent le sol sous leurs saintes ruines;
Leur grande ame s'épure au fond de ces tombeaux;
D'autres dieux vous naîtront plus jeunes et plus beaux.

Quand le voile est tombé jusqu'aux pieds de l'amante,
Qu'elle résiste encor dans sa pudeur charmante,
L'amant regrette-t-il, en voyant ses beautés,
Les fleurs, la pourpre et l'or de son sein écartés?
Homme, la blanche vierge à tes mains interdite,
Que tu dois pressentir sous le voile du mythe,
La douce Vérité, cédant à ton amour,
Arrache de son corps un voile chaque jour;
Chaque jour elle veut qu'on voie ou qu'on devine
Quelques graces de plus dans sa forme divine.
C'est ton amante encor sous des habits nouveaux;
Au lieu de la déesse, aimais-tu ces lambeaux?

Laisse, artiste sacré, crouler tes vieux modèles
Sans détacher ta main de tes marbres fidèles;
Vers l'Olympe désert ne tourne plus les yeux,
Regarde dans ton cœur : c'est là que sont les dieux.
Vois comment le grand tout se sculpte et se transforme,
Vois les nids s'enlacer aux bras du chêne énorme,
Vois les taureaux bondir, vois danser sur les prés
Les filles aux doux yeux; dans les couchans dorés,
Vois saillir des grands monts les arêtes chenues,
Et la pourpre échancrer le noir profil des nues.
Glane, ô puissant frelon, par tout notre univers
La forme et la couleur, trésors toujours ouverts.

Tiens ton ame attentive aux saintes voix du monde.
Poète, écoute encor les vents, les bois et l'onde;
Chaque jour écartant un vain sujet d'effroi,
La Nature s'approche et tend les bras vers toi;
Sa voix, de jour en jour moins mystique et plus tendre,
T'expliquera son chant que nul n'a su comprendre;
A son grand livre ouvert dans un antre inconnu
Comme en ton propre cœur tu pourras lire à nu.

Eros, le dieu vermeil que la mort décolore,
Expire sur les fleurs qu'il vient de faire éclore;
Pose, ô cœur de seize ans, tes baisers sur son front,
Mais sans larme; à leur dieu les roses survivront.
Va, les tendres soucis, les langueurs, les ivresses,
La volupté des pleurs, l'âcreté des caresses,
Ces flèches de son arc, ces feux de ses autels,
Ces mille maux si doux, enfant, sont immortels!

Hommes, l'ardent soleil dont un âge s'éclaire
Est pour l'âge qui suit un feu crépusculaire;
Le flambeau de vos fils qui d'avance vous luit
Près de l'astre à venir n'est encor qu'une nuit.
A chaque heure l'éther brille de plus de flamme,
Et pour s'en pénétrer s'élargit l'œil de l'ame,
Chaque jour ce grand lac, qui croît incessamment,
Réfléchit plus au loin l'azur du firmament;
Chaque jour il enferme une nouvelle étoile;
Le ciel, pour s'y mirer, jette son dernier voile
Jusqu'à l'embrassement immense et triomphal
Où doivent s'absorber la terre et l'idéal.
Alors, dans l'Océan dont elles sont les gouttes,
Pour n'en sortir jamais les ames fondront toutes,
Et chaque être vivra dans un être commun,
Et la lumière et l'œil enfin ne seront qu'un.

VICTOR DE LAPRADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

DE LA DÉMOCRATIE CHEZ LES PRÉDICATEURS DE LA LIGUE,

PAR M. CHARLES LABITTE.

L'érudition, pour s'élever à la dignité de la science, doit, avant tout, donner à ses recherches un but utile, et, pour ainsi dire, pratique; mais, par malheur, c'est là précisément ce qu'elle néglige d'ordinaire. Pourquoi se préoccuper du passé, si l'étude doit rester sans profit pour la vie actuelle? N'est-ce pas trop déjà du présent et des inquiétudes de l'avenir? Qu'importe que les comtes d'Artois aient ajouté aux armes des ducs de Nevers un lambeau de gueule de trois pièces chargé de neuf châteaux d'argent, que tel manuscrit illisible d'un trouvère inconnu soit écrit sur parchemin ou sur papier, que Louis VII ait donné, aux kalendes de juin ou d'août, trois arpens de vignes à l'abbaye de Saint-Germain? L'histoire et la vie ne sont pas là. Il ne suffit pas, pour qu'une charte mérite notre attention et nos respects, que le temps en ait effacé les lettres, ou qu'elle porte, au bout de trois fils de soie verts ou rouges, un morceau de cire vermoulue. Si nous remuons les cimetières pour interroger les morts, que la question, du moins, vaille la peine de les réveiller. Or, ce qu'il faut chercher avant tout dans le passé, c'est le côté humain, c'est le secret de ces passions éternelles qui se raniment çà et là plus ardentes aux époques maladives des sociétés, c'est le mot de ces misères publiques qui travaillent la barbarie comme la civilisation, c'est l'histoire de la lutte toujours renaissante des intérêts et des devoirs, du droit et de la force. C'est donc une heureuse inspiration, quand on s'inquiète des vieux temps, d'explorer de préférence les époques de crise et de rénovation; car, à côté du drame, on trouve là l'enseignement sérieux, et l'esprit est mieux disposé à juger le présent avec calme et justice, quand il a vu, dans le spectacle du passé, les déplorables excès où l'entraînement du combat jette souvent les hommes d'élite et les natures même les plus généreuses.

A ce titre, le XVIe siècle a surtout droit d'intéresser. Jamais, en effet, dans les temps modernes, sans en excepter 89, les passions irrésistibles qui font les révolutions ne se sont produites avec plus de violence et d'énergie. C'est la guerre civile et la guerre religieuse, la guerre de la plume et de l'épée, l'avènement tumultueux des idées modernes, la résistance désespérée d'une société qui va finir. Dans les croyances, fanatisme furieux, scepticisme exagéré; dans les mœurs, licence inouie; l'église prêche le meurtre et tue; les huguenots, qui prêchent la tolérance, déterrent, à défaut d'autres victimes, les morts catholiques pour les brûler. On insulte le pape, mais on respecte le diable. On nie le dogme, mais on croit aux sorciers. Le sujet est varié, l'historien peut choisir.

M. Labitte, en étudiant à fond l'un des côtés de cette grande époque, a rendu un véritable service aux saines études historiques, et son travail a mis en lumière une masse de faits peu connus et souvent mal appréciés. L'*Histoire de la Prédication pendant la ligue* n'est point une monographie restreinte; c'est, pour ainsi dire, l'histoire des institutions de la sainte union. En effet, les prédicateurs, dans ces jours de troubles, jouent le rôle le plus actif; le forum leur appartient. Ils intriguent dans les conseils, reçoivent le mot d'ordre de Rome ou de Madrid, sonnent le tocsin de paroisse en paroisse, et tirent au besoin des coups d'arquebuse par les créneaux des clochers. « Tout mon mal vient de la chaire, » écrivait Henri IV, et Mme de Montpensier disait avec raison : « J'ai fait par la bouche de mes prédicateurs plus qu'ils ne font tous ensemble avec leurs armées. » Les historiens ont souvent parlé de leurs violences. Cependant personne, jusqu'ici, n'avait abordé dans les détails l'étude de leur vie et de leurs sermons; les historiens spéciaux de la chaire eux-mêmes, Bail et Romain Joly leur ont à peine consacré quelques lignes, et tout restait à faire. Mais la tâche était rude, car il y avait dans les recherches matérielles seules de quoi lasser la patience d'un moderne bénédictin. M. Labitte n'a point reculé, et nous le félicitons de son courage, car, à l'aide de ces sermons qui donnent souvent à la curiosité la moins exigeante à peine une phrase par volume, il a fait un livre d'un intérêt élevé et soutenu, et qui, par le choix des textes, la justesse des analyses et la sûreté des appréciations, suffit à faire juger définitivement le rôle du clergé français dans les affaires de la sainte union, rôle triste quand il n'est pas odieux.

Avant d'arriver au sujet même de son livre, et d'étudier, dans les chaires de Paris et de la province, l'influence des prédicateurs sur la politique et les affaires publiques au temps de la ligue, M. Labitte parcourt rapidement l'histoire de l'enseignement parénétique, pour y trouver, dans les temps antérieurs, les antécédens des doctrines manifestées au XVIe siècle. Il remonte jusqu'aux origines. Les apôtres de la Gaule se tiennent dans les hautes sphères de la morale et du dogme, ils annoncent comme saint Paul le Dieu inconnu; ils combattent l'esclavage et rachètent les captifs; ils prêchent la charité et fondent des hospices, ou partagent, comme saint Martin, leur manteau avec les pauvres qui sont nus; ils luttent contre l'hérésie, mais ils commandent

l'amour et le pardon, et les hérétiques ne sont encore à leurs yeux que des étoiles tombées du ciel. Ces hommes puissans par la parole et la vertu donnaient au besoin leur sang en témoignage de leur foi, et ils persuadèrent. Mais le christianisme ressemble à ces vieux monumens que chaque génération dégrade à son tour. Du VIIIe au XIe siècle, la foi et les hautes vertus pratiques se perdent dans la barbarie. Au temps d'Agobard, les prêtres ont oublié l'oraison dominicale, le peuple a oublié le signe de la croix; alors la parole évangélique est sans éclat et sans écho. Ce n'est qu'avec Pierre de Celles, avec Hugues de Saint-Victor, avec saint Bernard, que le Verbe chrétien a reconquis sa puissance; la prédication, à cette époque, présente un double caractère, elle est active et contemplative; elle fait les croisades ou se recueille dans le cloître, pour expliquer le Cantique des cantiques *à ces moines dont le cou s'est retiré en arrière à force de regarder le ciel.* Malheureusement le mysticisme a bientôt replié ses ailes; les extases des amours célestes ne remplissent pas tous les abîmes des cœurs, et Satan, sous les traits d'une nonne, s'introduit souvent dans la cellule du prieur et de l'abbé, comme il allait, déguisé en courtisane, tenter saint Antoine dans sa grotte. Le clergé s'est enrichi, les moines de Cluny n'attendent plus en carême, pour rompre le jeûne, que les premières étoiles se lèvent au ciel. Les évêques négligent la chaire et l'office divin pour la chasse, et comme les chanoines du *Lutrin* qui laissaient à des chantres gagés le soin de louer Dieu, les dignitaires ecclésiastiques délèguent à des prêcheurs salariés la mission d'annoncer la parole divine. On prêche pour de l'argent, et ainsi que le dit un trouvère :

Danz denier et les granz sermons.

La parole évangélique se dégrade avec la foi qui s'altère. Clémangis, Gerson, d'Ailly, réclament en vain pour la chaire cette réforme qu'ils avaient demandée pour la discipline ecclésiastique, et qui eût prévenu peut-être, si elle se fût accomplie, l'insurrection de Luther et de Calvin. Les prédicateurs, en vivant de la vie du monde, en se mêlant à ses passions, en avaient pris la licence. Le désordre des mœurs passa dans leur parole, et Boccace, pour justifier ses contes, invoqua le cynisme des sermons. Vincent Ferrier rendit un instant à l'enseignement parénétique sa rigidité primitive; mais l'apôtre espagnol s'adressait au peuple : il avait besoin, pour se faire écouter, de lui parler de choses actuelles, de descendre au détail de sa vie pratique et bourgeoise. Il acheva de séculariser la prédication, et après lui les sermonnaires, pour mieux captiver l'auditoire, ne tardèrent point à mêler à leurs discours des allusions aux affaires du temps. Dès les premières années du XVe siècle, la politique active fait irruption dans la chaire. Les Armagnacs et les Bourguignons ont des prédicateurs à leurs gages. On s'approche de la ligue. L'opposition de certains membres du clergé au pouvoir, à la royauté, à la papauté même, devient patente, et se traduit publiquement par des paroles qui se traduisent elles-mêmes en actes. Jacques-le-Grand, prêchant devant Charles VI, avait osé dire que le roi est vêtu du sang et des larmes du peuple. Jean

Petit, en se déclarant l'apologiste du meurtre du duc d'Orléans, avait posé le premier dans la chaire la doctrine du tyrannicide : « On peut tuer pour Dieu et dans l'intérêt général; on peut tuer pour le roi. » Tel est son thème. La ligue dira : « Il faut tuer le roi! » Là sera le progrès. En France, ces sorties contre le pouvoir restèrent impunies. Maillard put sans danger s'attaquer à Louis XI, et répondre à Olivier-le-Daim qui menaçait de le jeter à la Seine : « Va dire à ton maître que j'irai plus vite en paradis par eau que lui avec ses chevaux de poste. » Guillaume Pépin proclama du haut de la chaire, sans que personne en fût ému, que la royauté est l'œuvre du diable, et que la liberté seule est de droit divin. Mais les papes furent plus sévères que les rois de France. Pie V envoya d'un seul jour vingt-deux prédicateurs aux galères, parce qu'ils se mêlaient de politique, et la mort de Connecte et de Savonarole atteste que la cour de Rome réservait sa pitié et ses pardons pour les ames du purgatoire. Après avoir ainsi montré dans Jacques-le-Grand, dans Petit, dans Maillard, Pépin, etc., les aïeux catholiques des prédicateurs du XVIe siècle qui proclamèrent, les uns la souveraineté populaire, les autres le meurtre politique, M. Labitte cherche la part que les réformés ont à réclamer dans la propagation et la défense des doctrines de la ligue. C'est une curieuse étude, où toutes les assertions sont justifiées par les textes les plus précis.

Le premier pamphlet ouvertement démocratique du XVIe siècle fut écrit par un évêque anglais, réfugié à Strasbourg, Jean Poynet, qui fuyait l'inquisition de la reine Marie. Poynet absout le tyrannicide et le déclare un acte juste et conforme au jugement de Dieu. Sa théorie ne tarda point à recevoir une application, et Poltrot, qui avait tué le duc de Guise, fut pleinement justifié par les protestans. Le radicalisme calviniste lança bientôt, par la plume d'Hotman, un manifeste plus célèbre, le *Franco-Gallia*, qui avait pour but d'établir, à l'aide de preuves tirées de l'histoire nationale, que le principe de l'hérédité est un principe faux et dangereux, et que les peuples ont toujours droit de se choisir un roi. Directement ou d'une manière détournée, on saisissait ainsi toutes les occasions de déconsidérer la royauté. En 1575, l'auteur de *la France Turquie* demanda que la reine mère fût enfermée dans un couvent. Il établit de plus la théorie du refus de l'impôt. Les esprits les plus calmes eux-mêmes se laissaient entraîner sur cette pente rapide, et Bodin, qui défendait la monarchie pure, absolvait en certains cas le régicide. Ce n'étaient là cependant que des affaires d'avant-garde. Le calviniste Hubert Languet parut à son tour armé du *Vindiciæ contra tyrannos*, qu'il signa Junius Brutus. Les sujets sont-ils dispensés d'obéir au prince qui leur commande quelque chose de contraire à la loi de Dieu? Est-il permis de résister à un souverain qui veut enfreindre cette loi et qui ruine l'église et l'état? Quelles sont les armes légitimes de la résistance? Telles sont les questions générales que se pose Junius Brutus, qui n'admet que la souveraineté populaire pour principe du gouvernement. Le prince, dit-il, n'est pas le délégué de Dieu, mais son humble vassal. Brutus, il est vrai, concède à l'Éternel quelques droits électoraux. Il l'admet au scrutin, lui permet de présenter son candidat, de

déposer son vote, mais la nomination définitive appartient au peuple. Quand il est investi du pouvoir par la volonté nationale, le monarque, sous peine d'être déclaré tyran, doit se contenter d'un rôle tout-à-fait modeste. S'agit-il de la paix, de la guerre, d'un traité, d'un impôt, et même d'une dépense imprévue, ce roi, qui n'a point l'initiative, doit consulter les chambres, *cameræ ordinariæ*, et c'est le devoir des chambres d'avoir pour lui de la sagesse, de la prévoyance, de l'économie; car, dans la religion politique dont Languet donne le catéchisme, ce n'est pas le pape qui est infaillible, mais le concile seulement. La conclusion du livre est toute pratique et peut se résumer ainsi : Le monarque légitime, c'est-à-dire celui qui a été élu par le peuple, n'est justiciable que des états. L'usurpateur est justiciable du poignard. Cette dernière maxime a été de notre temps appliquée à Napoléon, comme cela se voit, à propos de George Cadoudal, dans les vies des héros vendéens, publiées, je crois, par *la Société des Bons Livres*. M. Loriquet doit aussi en avoir touché quelque chose dans son *Histoire de France*, curieux travail qu'on a tort d'oublier, et dont je conseille la lecture à messieurs les professeurs d'histoire qui s'amusent à refaire en Sorbonne un piédestal à Loyola et à son institut.

Le livre de Languet et les traités du même genre ne sont plus connus aujourd'hui que des bibliophiles; mais la *Servitude volontaire* de la Boétie a conservé quelques lecteurs. C'est une déclamation contre le pouvoir, quel qu'il soit, et *cette opiniâtre volonté de servir si avant enracinée dans les hommes*. Quant à la conclusion pratique, la Boétie n'en donne aucune. En 1579, le poète écossais Buchanan reprit en sous-œuvre le thème d'Hotman et de Languet, et le *De Jure regni* eut en France le plus grand retentissement, car les beaux esprits aimaient à retrouver dans cette œuvre la théorie du régicide embellie d'un latin cicéronien et de toutes les aménités de la rhétorique. Ce fut là le dernier manifeste de la démocratie calvinienne.

Les protestans, en émettant, en soutenant ces doctrines, avaient-ils été sincères? Réclamaient-ils l'égalité, l'allégement, au profit du peuple, des charges publiques, et surtout des charges féodales? S'occupaient-ils de préparer aux classes souffrantes de la société un meilleur avenir? Non. L'idée s'était mise cette fois au service des passions et des intérêts. Les écrivains démocrates travaillaient au profit de l'aristocratie. Telle est du moins l'opinion de M. Labitte, et, quand on a lu son livre, il est difficile de ne pas se ranger à son avis. La politique radicale passe, suivant les évènemens, d'un pôle à l'autre. Ainsi Hotman, qui avait proclamé la souveraineté populaire quand il s'agissait de renverser Charles IX, se déclare dans le *De Jure successionis* pour la succession linéale, parce qu'alors il s'agit de faire régner Henri IV. C'est l'histoire de certain journal réclamant après 1830 le suffrage universel.

Nous savons les antécédens de la ligue, voyons le rôle de ses prédicateurs; c'est un spectacle à la fois grotesque et impie. Les premiers symptômes sérieux de l'union se manifestèrent, on le sait, en 1576. Dans un conseil tenu à Rome, il fut décidé que les prêtres dans la chaire et le confessionnal devaient s'élever contre les priviléges accordés aux sectaires, et empêcher qu'ils n'en jouissent;

ordre fut donné aux curés de dresser le recensement de tous les hommes en état de porter les armes, afin de renverser le roi et de l'enfermer dans un couvent. Nous voilà, dès l'abord, revenus au temps de Chilpéric. Les passions remuantes et basses d'un clergé corrompu répondirent à cet insolent appel du saint-siége. Maurice Poncet, curé de Saint-Pierre-des-Arcis, commença l'attaque. Henri III, dans sa retraite aux Feuillans, s'était mêlé de prêcher, et on l'avait vu paraître à la tête d'une procession, vêtu d'un sac et les reins serrés d'une ceinture garnie de têtes de mort. Dans d'autres circonstances, Poncet eût vanté ces mystiques folies comme une marque d'humilité royale. Il n'y vit cette fois qu'un acte d'hypocrisie, et du haut de la chaire de Notre-Dame il conseilla au roi de ne point porter la discipline à sa ceinture, mais sur ses épaules, et de s'en étriller, attendu qu'il l'avait bien gagné. Poncet avait raison sans doute, mais fallait-il attendre, pour blâmer, un ordre du Vatican? Henri III, qui n'osait ni pardonner ni punir, fit conduire le prédicateur dans une abbaye de Melun, sans autre mal que la peur qu'il eut en y allant d'être jeté à la Seine. Les attaques continuèrent et n'en devinrent que plus vives. Le mardi du carnaval de 1583, Henri III avait couru sous le masque, avec ses mignons, les rues de Paris. Rose, son prédicateur ordinaire, qui depuis dix ans tolérait, sans jamais dire un mot, des scandales plus grands encore, s'émut tout à coup d'une pieuse colère, et tonna dans sa chaire contre le monarque. Bientôt moines, bacheliers en théologie, *maîtres ès-arts crottés,* furent appelés à la croisade. On convoqua le ban et l'arrière-ban des couvens et des sacristies. Les prédicateurs Boucher, Prevost, Launnay, Pelletier, Guincestre, Rose, Hamilton, tous les marmitons et les soupiers de la Sorbonne, comme dit l'Étoile, organisèrent le comité des archi-ligueurs, s'emparèrent des chaires, et des paroles passèrent bientôt aux actes. Ces tribuns en surplis et en camail endossent la cuirasse et baptisent en pleine église le pot de fer sur la tête. A la journée des barricades, ils marchent au premier rang, avec quatre cents moines et huit cents écoliers. Ils tirent des coups d'arquebuse, chantent des psaumes, et font sonner la charge en criant : Allons prendre frère Henri de Valois dans son Louvre. Le meurtre des Guise vint compliquer la situation; les prédicateurs firent jurer au peuple qu'il verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour venger les princes; les Parisiens, étourdis par ces déclamations violentes, eurent bientôt le *feu à la tête et le fer aux mains,* et plus de cent mille personnes rangées en procession et tenant des cierges parcoururent les rues en criant : Dieu éteigne la race des Valois!

Les révolutions se ressemblent toutes; qu'elles s'accomplissent au nom des passions et des intérêts, ou au nom de la liberté et de la justice. Quand le flot s'est une fois soulevé, il arrive toujours une heure fatale, où l'écume seule surnage, où l'idée morale disparaît, où la modération devient le seul crime. Cette heure était venue pour la ligue. L'enseignement religieux avait complètement disparu de la chaire. On ne prêchait plus l'Évangile, *parce qu'il était trop connu, et que chacun le savait;* et, comme le disait un magistrat du XVIe siècle, cette distance qui sépare le cœur de l'honnête homme du cou-

teau du scélérat, était de jour en jour moins grande. Guincestre insultait en chaire le président de Harlay, et quelques jours après de Harlay et soixante membres du parlement étaient mis en prison. Au milieu de tous ces désordres, le peuple mourait de faim ; mais la démocratie des ligueurs se souciait peu de ces misères. Les prédicateurs mangeaient le *chapon gras,* et faisaient piller les meilleures maisons de la ville pour avoir leur part du butin.

Les violences contre Henri III allaient toujours croissant. Boucher le traitait de Turc, de magicien, de harpie, de diable; les plus réservés parlaient de l'enfermer dans un cloître, et Mme de Montpensier portait toujours une paire de ciseaux pour lui faire une couronne de moine. Les outrages de la chaire, cependant, ne pouvaient suffire à contenter les haines. On eut recours aux pamphlets, et les prédicateurs payèrent encore de leur plume. Boucher, le *boutefeu*, le *trompette*, se mit à l'œuvre, et dans le *De justa Henrici tertii abdicatione,* il fouilla la Bible et l'histoire pour absoudre, pour glorifier le tyrannicide, et démontrer à l'aide des anagrammes qu'Henri III était indigne de la couronne, et de la moindre pitié, attendu que l'on trouvait dans ses noms : *O Deus! verè ille antechristus! O le Judas! vilain Hérodes! dehors le vilain*, et : *crudelis hyena.*

Jacques Clément se chargea d'appliquer les théories. A la mort de Henri de Valois ordre fut donné par les seize aux prédicateurs de justifier l'assassin, de prouver que le Béarnais ne pouvait monter sur le trône, et que tous ses partisans devaient être excommuniés. Les curés de Paris se conformèrent de tout point à ces instructions, le régicide fut glorifié comme un acte saint, et le pape donna son approbation. Dès ce moment, toutes les haines, toutes les fureurs, se reportèrent sur le Béarnais. Henri IV, à la prise de Vendôme, avait fait pendre le cordelier Robert Chessé, qui s'était mis à la tête d'un vaste complot organisé à Tours contre la vie du feu roi, et que les habitans de Vendôme eux-mêmes avaient signalé comme le principal auteur de la révolte de leur ville. La ligue inscrivit Chessé sur son martyrologe, et appela sur Henri IV les vengeances du peuple et de Dieu. Des missionnaires étrangers, dont le plus célèbre fut Panigarolle, évêque d'Asti, étaient mêlés à toutes ces luttes. Les seize, le pape, Philippe II, donnaient tour à tour le mot d'ordre, et, comme le dit M. Labitte, « c'était un spectacle impie, que celui de tant d'idées générales, de tant de théories diverses, ici monarchiques, là républicaines, mises de la sorte au service des passions, répudiées ou prônées selon les chances des partis. » A toutes ces injures, à tous ces efforts des factions, Henri IV avait répondu par des victoires. Les chefs de la sainte union et leurs agens, les prédicateurs, n'en devinrent que plus actifs. On ne comptait plus dans Paris que trois curés de paroisse, qui prêchassent la paix et se souvinssent de l'Évangile. C'étaient les curés de Saint-Méry, de Saint-Eustache et de Saint-Sulpice. Le 8 mai 1590, Henri IV vint mettre le siége devant Paris. Les prédicateurs, aidés du légat Gaetano et de l'ambassadeur espagnol Mendoza, organisèrent la résistance. Pendant la durée du siège, ils prêchèrent deux fois par jour, et, comme ils étaient *bien munitionnés de vivres,* ils exhortaient avec une ardeur

singulière le peuple à supporter la faim. Mais ce pauvre peuple, qui avait épuisé ses ressources, murmurait. On avait mangé tous les chevaux, les ânes, les cuirs et les chiens. On commençait à vouloir manger du pain, et le duc de Parme arriva fort à propos pour tirer d'embarras nos prêcheurs, qui touchaient eux-mêmes à la fin de leurs provisions et de leurs argumens.

Malgré la levée du siége, la ligue perdait chaque jour du terrain. La division s'était mise dans le camp du clergé parisien. Les uns penchaient vers l'Espagne, d'autres vers Mayenne, quelques-uns voulaient un gouvernement municipal composé de petits bourgeois et de théologiens. Mais s'il y avait division dans les sympathies politiques, la haine contre Henri IV était unanime. On ne pouvait le vaincre par les armes, on l'attaquait avec le mensonge et la calomnie. On invoquait contre lui et contre ses partisans la doctrine du tyrannicide. Rose demanda une saignée de la Saint-Barthélemy, et le curé Aubry offrit de marcher le premier pour égorger les politiques. Le pape, cette fois encore, donna son approbation, et les prédicateurs, qui commençaient à désespérer du triomphe, eurent recours à ces mesures de terreur, à ces mesures extrêmes, qui sont les derniers efforts d'un pouvoir qui va tomber. Ils proclamèrent la loi des suspects, firent des visites domiciliaires, organisèrent la délation, instituèrent des chambres ardentes, et firent mettre à mort le président Brisson. C'était servir à souhait la cause de Henri IV; la *Ménippée* acheva de tuer, à force de ridicule et de bon sens, une cause qui travaillait elle-même, par ses excès, à sa propre ruine, et la conversion du Béarnais lui porta les derniers coups. Boucher essaya cependant de prolonger la résistance. Il prononça dans l'église Saint-Méry *Neuf Sermons sur la simulée conversion de Henri IV,* qu'il livra bientôt après à l'impression. On n'avait jamais déversé plus de fiel et d'injures. Henri de Bourbon, dit Boucher, entre autres aménités, n'est qu'un hypocrite, — et c'est là la moindre insulte.— C'est un trompeur de nonnains, un Caligula, un Néron; il est grand moqueur, grand paillard et grand avare. Il fait le lion à Paris et le renard à Rome; et pour avaler la grace du Saint-Esprit, il lui faut le sucre d'un royaume. Ses partisans valent-ils mieux? Qui le soutient? Parmi les magistrats, des larrons de finances; parmi les évêques, d'ignorans buveurs qui ont à leur table les reliques de Rabelais; parmi les docteurs, des joueurs de cartes; *toutes les mauvaises humeurs du royaume se sont rangées à cette apostume.* Boucher s'indigne de la paix qu'il prévoit et qu'il redoute, il défend de prier pour elle et la déclare inique, et à la veille de l'édit de Nantes il demande l'inquisition. Toutes ses sympathies sont acquises à Philippe II, et sa politique générale n'est autre chose que l'alliance d'une démocratie hypocrite et de la théocratie, avec cette réserve détournée toutefois, que la théocratie gardera le grand rôle, et que le peuple sera soumis à l'église comme le corps à l'esprit. En d'autres termes, il veut la république, même sous la présidence du diable, pourvu que le diable consente à baiser la mule du saint père. Jean Porthaise, dans des sermons publiés sous les mêmes titres que ceux de Boucher, soutient le même thème. Il engage l'église à tirer

contre Henri IV les couteaux spirituels et matériels, les fidèles à ne jamais faire la paix avec les hérétiques, et surtout avec le roi, attendu qu'il suivait plusieurs cultes et pratiquait une polygamie de Turc.

Porthaise et Boucher avaient en quelque sorte résumé dans ces sermons les dernières théories de la ligue. C'était la partie dogmatique, le manifeste, la dernière manœuvre de la grande guerre. Les escarmouches duraient encore, il est vrai; sur plusieurs points de la province, et dans quelques églises de Paris, les prédicateurs essayaient de ranimer la lutte; mais leur temps était passé. Garin avait beau crier dans son église : « Quand bien même le Béarnais aurait bu toute l'eau bénite de Notre-Dame, je ne croirais pas sa conversion sincère. » Le peuple l'écoutait encore, mais par pure curiosité. Henri IV d'ailleurs venait d'être sacré à Chartres, et les ligueurs, dans ces extrémités, étaient réduits à espérer un *meurtre providentiel*. Dans l'égarement des dernières fureurs, ils tentèrent même de corrompre Gabrielle d'Estrées pour l'engager à tuer le roi, qu'ils appelaient Holopherne; mais Gabrielle ne se laissa point tenter par la gloire de Judith. Henri IV entra enfin dans Paris, fort heureusement pour le bien du royaume. Il proclama en faveur des prédicateurs l'oubli du passé, et pour toute justice se contenta d'en exiler trois ou quatre, en compagnie de quelques bedeaux et sacristains, dans des abbayes bien rentées. On vit alors ce qui se voit souvent en temps de révolution; quelques-uns de ces prêcheurs qui avaient combattu le plus vivement, furent les premiers à chanter le *Te Deum*. Ceux qui eussent arquebusé Henri IV avec grande satisfaction quelques mois auparavant, quittèrent la pertuisane et prirent le goupillon pour le bénir et l'asperger au passage. Les plus habiles demandèrent des pensions, qu'ils obtinrent; c'est là de l'histoire moderne. Ils avaient tous du reste fini leur rôle, et les plus heureux furent encore, après tout, ceux qui étaient tombés, pendant la lutte, avant la défaite; la mort les avait sauvés de l'apostasie.

Je regrette, dans cette exposition rapide et bien incomplète, de n'avoir pu suivre M. Labitte à travers tous les détails de son livre, car c'est surtout par ces détails, par mille faits rassemblés çà et là, dans les mémoires, dans les sermons, les pamphlets, les pièces diplomatiques, qu'on peut juger de l'esprit qui animait les ligueurs. Le travail est complet. La biographie, l'histoire politique, la bibliographie et l'histoire littéraire s'y prêtent une mutuelle lumière, et l'auteur a porté çà et là, sur les évènemens généraux et sur les hommes, des jugemens souvent neufs et toujours piquans. M. Labitte, dans une conclusion ferme et concise, résume au point de vue historique le but, les moyens, les conséquences de ce grand mouvement du XVIe siècle, que le président Hénault appelle l'évènement le plus singulier peut-être qu'on ait jamais lu dans l'histoire. La ligue, a-t-on dit, a donné à la France l'unité politique comme conséquence de l'unité religieuse; mais le réveil de l'esprit municipal, mais les gouvernemens locaux, ne sont-ils pas là pour témoigner que l'union, en tendant au fédéralisme, préparait au royaume une organisation pareille à celle des cantons suisses ou des républiques italiennes? Ses théories démocra-

tiques étaient-elles sincères? M. Labitte ne le pense pas, car elle les avait empruntées au calvinisme, et pour le calvinisme la démocratie n'était qu'une question de circonstance, une machine de siége qu'on devait briser la brèche ouverte. Qu'on se souvienne des faits. Par qui la réforme, dans l'origine, est-elle appuyée en Allemagne? par la petite noblesse, qui cherche à se soustraire au contrôle de ses princes. Puis, quand elle a gagné du terrain, quels sont ses nouveaux soutiens? ces princes eux-mêmes, qui l'adoptent à leur tour comme un instrument contre l'empire. Ni la réforme ni la ligue ne cherchaient à introduire l'égalité, et sans l'égalité qu'est-ce que la démocratie? L'union n'avait-elle pas pour but direct de ruiner, au nom d'un dogme politique qui n'avait pas sa foi, le pouvoir établi, pour servir les projets d'avénement de la maison de Lorraine, puis ceux de Philippe II? Grace à cette lutte commencée au nom de la religion, continuée dans l'intérêt des Guise, et habilement dirigée par l'ambition d'un roi étranger, l'or de l'Espagne faillit réaliser ce que la politique armée de Charles V n'avait pu faire. Comme mouvement catholique, la ligue doit-elle être justifiée? non, car elle manque également de logique et de but désintéressé. Elle commence contre un roi vainqueur des huguenots à Jarnac et à Montcontour, et elle s'acharne en finissant contre un roi nouvellement converti. L'indépendance même du saint-siége eût été compromise par son triomphe, qui eût fait du pape un chapelain de l'Escurial. Il faut reconnaître toutefois que la ligue a été utile au catholicisme, en aidant, par sa résistance à la réforme, la victoire du parti politique sur les huguenots. Malgré ces faits précis, malgré ses excès, ses doctrines subversives, la ligue a été réhabilitée de nos jours. Mais il faut prendre garde. Quand il s'agit de littérature, les réhabilitations hasardées et absolues sont innocentes, et, comme le dit M. Labitte, elles ne blessent que le goût. Qu'on élève Rutebeuf au-dessus d'Horace, cela ne fait tort à personne, pas même à Horace. Que M. Ozanam nous dise que les *Nibelungen* soutiennent le parallèle avec les œuvres d'Homère, et que les adieux de Siegfrid et de Chriemhild peuvent se comparer aux adieux d'Andromaque, nous nous permettrons tout simplement de ne pas être de son avis, comme bien d'autres, tout en l'engageant néanmoins à « tenter de continuer ses explorations en continuant de descendre le cours du temps, » et en lui tenant compte de son « noviciat » et des difficultés d'un travail où il s'engage seul « sur les traces encore peu familières de la philologie d'outre Rhin, « au risque de se perdre, comme Varus, dans les bois, les marais et les brouillards. » En histoire, les réhabilitations ont une portée plus sérieuse. Il ne s'agit pas seulement de chercher l'originalité en prenant à tâche de contredire toutes les opinions reçues, et de louer parce qu'on a blâmé. On excuse une erreur de date, mais on n'excuse pas une opinion qui, tout en blessant la vérité, outrage en même temps la morale. M. Labitte insiste avec raison sur ce point. Darmès a été jugé hier, et nous glorifions la ligue, qui a armé, qui a béni Jacques Clément, qui a mis le couteau, par ses traditions, aux mains de Ravaillac. Nous demandons que la peine de mort soit effacée de nos codes, nous rimons des idylles humani-

taires, et nous glorifions la ligue, qui a justifié la Saint-Barthélemy. Nous parlons de tolérance et nous glorifions la ligue, qui a proscrit toute liberté de conscience, qui a voulu l'inquisition. Sainte et glorieuse ligue! disait au commencement de cette année même M. l'abbé Lacordaire, dans cette chaire de Notre-Dame où, depuis Guincestre et Boucher, aucune voix ne s'était élevée pour évoquer les sanglans souvenirs de l'union, et l'éloquent dominicain ajoutait : « Quand on sauve la nationalité d'un peuple, tous les crimes vont se perdre dans la gloire. » Lorsque les septembriseurs égorgeaient les prisonniers de l'Abbaye, ils travaillaient aussi à leur manière à sauver la nationalité française. Je doute fort néanmoins que M. Lacordaire fasse, aux stations du prochain carême, l'oraison funèbre des septembriseurs. Il y aurait cependant, entre les deux apologies, une certaine relation logique. N'est-il pas déplorable de voir ainsi les hommes du clergé les plus éminens en talens et en vertus disposés à rentrer toujours, d'une manière plus ou moins détournée, dans l'arène de nos passions politiques? Ils devraient se souvenir cependant de ce verset, connu même des profanes : Quand on sème du vent, on récolte des tempêtes. N'est-il pas déplorable qu'en dehors du clergé des hommes d'un esprit étendu et d'une instruction solide, comme M. Lenormant, se laissent prendre à ces dangereux paradoxes, et qu'ils proclament, à propos du saint-office ou de la Saint-Barthélemy, la théorie des rigueurs salutaires? Quelques pas encore, et les plus honnêtes gens du monde, les érudits les plus inoffensifs, en arriveront à dire du catholicisme ou du progrès ce que Saint-Just disait à propos de la liberté : *C'est une rose qui fleurit dans le sang.* Du reste, c'est là une manière de voir qui ne date pas d'hier, et M. de Pibrac, le très moral auteur des quatrains, trouvait aussi la Saint-Barthélemy fort de son goût.

Singulière époque, que celle où nous vivons! On assure que nous sommes en progrès, que l'humanité marche *vers le pôle de l'avenir,* et cependant il me semble qu'en bien des points nous ne sommes guère plus sages que nos turbulens aïeux de la ligue. Justifier leurs folies et leurs crimes, n'est-ce pas avouer implicitement qu'on les imiterait au besoin? n'est-ce pas retomber à leur niveau? C'est à se croire parfois au XVIe siècle. Même impatience de ce qui est, même aspiration vers un avenir nouveau, même confusion dans les croyances politiques ou religieuses, et, comme au temps de la *Ménippée,* quand l'un veut de la pluie pour ses choux, l'autre veut du soleil pour ses blés.

Histoire de la Formation de la Langue française, par M. J.-J. Ampère. — Depuis le président Fauchet jusqu'à La Tour-d'Auvergne, l'étude des origines et des vicissitudes de notre langue a préoccupé vivement la curiosité des érudits; mais les philologues n'avaient donné jusqu'à présent que des solutions très incomplètes, et le plus souvent contestables. Dans ses prédilections d'helléniste, Henri Estienne, ce maître prodigieux, ne reconnaissait que la langue grecque comme source légitime et directe du français moderne. Ménage, plus ouvert, admettait le latin comme branche collatérale dans cette généalogie des mots; mais son horizon, ainsi que le panorama de

Rome, était borné par les sept collines. Bullet, pour citer un nom moins connu (car la philologie ne donne pas toujours la gloire), Bullet fit table rase du grec et du latin, et se jeta tête baissée dans le monde celtique, et après une longue pérégrination, il finit par se retrouver au pied de la tour de Babel. Pour les esprits moins aventureux, l'analyse éternelle du fameux serment de Louis-le-Germanique était le dernier mot de la science. On s'arrêtait comme les voyageurs au cap Nord, *ubi deficit orbis*. Pourquoi donc, après tant d'essais, aucune œuvre complète n'avait-elle encore été réalisée? C'est que la critique, la méthode, la connaissance suffisante des langues antiques et modernes, des langues de l'Inde et de l'Europe, ont manqué généralement aux philologues. Heureusement l'Allemagne, qui, malgré sa poésie rêveuse, a le génie du rudiment, s'est inquiétée de cette dégradation, et sur le champ tant de fois labouré de la grammaire générale, elle a creusé des sillons profonds; elle a poussé, comme Alexandre, ses conquêtes jusqu'à l'Indus. La linguistique a fait révolution, et la France a pris part au mouvement. Déjà Raynouard avait parlé de nouvelles voies, mais, avec son tour d'esprit absolu, il n'avait vu que la France du midi, et il avait fait servir une admirable science de détails à la défense d'une hypothèse qui n'a guère plus de solidité que les rêveries de Henri Estienne ou de Bullet. Il appartenait à M. Ampère de réhabiliter parmi nous la philologie justement décriée. En suivant dans un vaste travail d'ensemble notre culture littéraire, il a étudié la langue, à travers ses développemens, dans son enfance, sa puberté, son âge mûr, et pour en écrire l'histoire, il n'a point élevé tout un système exclusif sur quelques phrases recueillies au hasard, sur des monumens d'une date douteuse, sur les lettres à demi effacées d'une inscription runique; il a vu par lui-même, il a contrôlé par sa propre autorité les textes latins, provençaux, picards; il a analysé, en comparant les idiomes les plus divers, les principes généraux de la transformation des langues, et il est arrivé de la sorte à poser des principes sûrs, des règles incontestables, qu'il a lui-même rigoureusement respectées.

Dans une introduction rapide, qui est à elle seule un morceau capital et qui résume à grands traits d'immenses lectures, M. Ampère trace l'histoire de notre littérature du moyen-âge, du moment où la langue vulgaire commence à devenir l'instrument actif de la pensée. C'est un curieux spectacle que cette lutte de deux langues, l'une décrépite et l'autre dans l'enfance; et, tout en suivant avec un vif intérêt les progrès de cet idiome barbare qui deviendra l'admirable organe de Bossuet et de Molière, on ne peut s'empêcher de plaindre cette langue puissante du passé qui a subi tant de dégradations, qui est tombée de Cicéron aux casuistes, et qui, chassée enfin de la philosophie et de l'histoire, après s'être réfugiée dans l'église, n'a plus trouvé pour asile que le thème et la thèse.

Lorsqu'il arrive à l'histoire primitive de la langue française, M. Ampère laisse sagement de côté la question tant de fois débattue de l'origine du langage; il cherche à établir avant tout la filiation et la parenté des idiomes qui ont formé notre vocabulaire et notre syntaxe. Or, quels sont, dans cette syntaxe,

les élémens qui dominent? Sans nul doute les élémens latins; il en est de même dans le vocabulaire. La langue française est d'origine latine avant tout; mais l'échange perpétuel des idées entre le peuple, les émigrations, les invasions qui passent, la conquête qui prend racine sur le sol, le commerce qui met en jeu les intérêts, ont apporté tour à tour à cette source première des affluens qui l'ont grossie. La Grèce, qu'on retrouve au berceau de toutes les civilisations de l'Europe antique, avait mis le pied sur la terre gauloise; la Grèce a donc sa part à réclamer dans nos richesses lexicographiques, mais cette part est bien minime, si l'on s'attache aux mots qui nous ont été légués directement par l'antiquité, si on retranche tous les emprunts de la science moderne et tout ce que donne la décadence byzantine par les rapports des croisades et par les relations mercantiles. L'Allemagne peut à bon droit réclamer davantage. M. Dietz a compté dans notre langue plus de mille mots qui sont sans nul doute de provenance germanique, et M. Ampère fait remarquer qu'on retrouve, dans ces radicaux d'outre-Rhin, le cachet âpre et sauvage des mœurs tudesques. Les Allemands, dont la vie s'écoulait dans les joies des combats ou la colère de l'ivresse, nous ont donné un grand nombre de termes de guerre, de mots tristes, et presque toutes les dénominations féodales. C'est ainsi que la civilisation se reflète dans le langage, et en considérant de la sorte la philologie au point de vue de l'histoire, en lui demandant non-seulement des élémens pour la grammaire, mais des enseignemens sur les mœurs et les institutions, on l'élève à la hauteur d'une science utile et sérieuse. C'est là d'ailleurs le procédé habituel de M. Ampère, qui, tout en sachant donner une large place au détail, agrandit son sujet par des rapprochemens ingénieux, par des vues neuves et philosophiques. La partie du livre qui traite des étymologies est curieuse et attrayante au dernier point, ce que l'on n'attendait pas assurément du sujet. On peut dire que M. Ampère a constitué une véritable méthode dans cette science étymologique, qui prête si facilement aux erreurs et qui était tombée auprès des esprits positifs dans un juste discrédit.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre ici dans le détail la science vraiment inépuisable de M. Ampère. On lui doit cette justice que peu de livres de notre temps attestent une connaissance aussi sérieuse du sujet, et présentent, sur un thème vieilli, un aussi grand nombre de vues perçantes et nouvelles. Tous les travaux entrepris jusqu'à ce jour sur l'histoire de notre langue n'étaient, à vraiment parler, que des essais, fort savans quelquefois, mais n'embrassant que des points restreints de la question, et le plus souvent dénués de méthode et de critique. M. Ampère a enfin donné un livre complet, approfondi, chose rare à notre époque de dispersion, un livre où le détail est traité avec une patience et une exactitude qui peuvent défier Péterson ou Meister, et qui offre de plus ce qui manque souvent aux érudits allemands, l'élévation, et ce qui leur manque toujours, la finesse et l'esprit.

****

AFFAIRES DE SUISSE.

LA DIÈTE ET LA QUESTION D'ARGOVIE.

La Suisse est un bien petit pays, mais sa position au cœur de l'Europe, son héroïque histoire, le génie indépendant et fier de ses habitans, lui assignent parmi les nations une importance qui contraste avec sa faiblesse apparente. La France surtout doit se préoccuper de la Suisse, et suivre avec soin tous les événemens qui se passent dans ce coin de terre. La Suisse est une des plus vieilles alliées de la France; elle touche à plusieurs de nos plus belles provinces; une grande partie de ses cantons parle notre langue; son histoire a été liée à la nôtre sur bien des points, et le contre-coup de nos révolutions s'y est toujours fait sentir. Sa neutralité perpétuelle, reconnue par les traités, est une des plus précieuses garanties de notre sol contre une invasion; ses peuplades guerrières gardent pour nous les passages des Alpes, et nous dispensent de veiller sur nos frontières du Jura aussi soigneusement que sur le reste. L'affaire actuelle des couvens d'Argovie est une question tout intérieure, toute domestique, qui ne regarde que la Suisse, et dont les puissances de l'Europe n'ont pas à se mêler; mais, comme elle compromet au plus haut point la paix intérieure de nos voisins, l'esprit public en France s'en est justement inquiété, et ce sera répondre à un intérêt aussi général que légitime que d'en raconter ici les phases avec quelque détail.

Cette affaire n'est pas un fait isolé. C'est un incident de plus dans l'histoire des révolutions intérieures de la Suisse depuis 1830, incident qui se lie à tous ceux qui ont précédé, et qui n'en est que la suite. Il importe donc, pour le bien comprendre, de se faire une idée nette de la situation générale du pays. Quelques mots suffiront pour présenter en résumé cette situation.

Avant la révolution de 1789, la Suisse, qui passait dans le monde pour la terre de la démocratie et de la liberté par excellence, était, au contraire, plus engagée peut-être que tout autre pays dans les traditions oligarchiques du moyen-âge. Les affranchis des quatorzième et quinzième siècles, qui avaient rempli l'Europe du bruit de leurs nobles luttes pour leur émancipation, étaient devenus par la suite des temps des privilégiés. Sur les treize cantons dont se composait alors la confédération helvétique, six seulement avaient gardé le nom de cantons démocratiques : c'étaient ceux d'Uri, d'Unterwald, de Schwytz, de Zug, de Glaris et d'Appenzell. Les institutions primitives, conservées par ces cantons dans toute leur simplicité républicaine, leur donnaient en effet l'apparence d'une organisation extrêmement démocratique; mais sous ces formes populaires se cachaient des distinctions de race et d'origine. Les descendans des premiers fondateurs de la liberté étaient seuls en possession des droits politiques, et la *Landsgemeine*, ou assemblée générale, qui avait réuni dans l'origine toute la population mâle, n'en comprenait plus, dans certains de ces cantons, que la moitié, et même, dans quelques autres, que le quart.

Quant aux sept autres cantons, ils n'avaient pas même la prétention d'être considérés comme des démocraties, et ils acceptaient sans difficulté la désignation de cantons aristocratiques. C'étaient ceux de Soleure, Lucerne, Fribourg, Berne, Zurich, Bâle et Schaffouse. Berne surtout était remarquable par la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de quelques familles. Ce canton avait dû à sa constitution aristocratique le privilége de devenir le plus puissant de la Suisse; il est, comme on sait, de la nature même des aristocraties d'être conquérantes, et de donner aux pays qu'elles gouvernent une grande énergie extérieure. Ce que le sénat de Rome, le conseil de Venise et le parlement d'Angleterre ont fait en grand, l'oligarchie bernoise l'avait fait en petit : même aujourd'hui, le canton de Berne est le plus étendu de la confédération. Avant la révolution de 1789, les cantons actuels de Vaux et d'Argovie obéissaient au gouvernement de Berne comme pays conquis. Il est vrai que

Berne n'était pas le seul canton qui eût fait ainsi des conquêtes, et qui administrât arbitrairement des provinces sujettes; le canton actuel du Tessin était sujet d'Uri, et le canton actuel de Thurgovie appartenait aux huit plus anciens cantons, qui le gouvernaient et le rançonnaient tour à tour.

C'est dans cet état que la révolution française trouva la Suisse. Le spectacle de ce qui se passait en France éveilla des idées de liberté dans les pays conquis et des idées d'égalité dans la population rurale des cantons aristocratiques. Des insurrections locales éclatèrent. Favorisée par ce mouvement, une armée française envahit la Suisse et essaya d'y fonder une république une et indivisible comme la nôtre. Cette tentative ne pouvait pas réussir, mais le passage de nos armes et de nos idées n'en bouleversa pas moins l'antique édifice, et des besoins nouveaux se firent jour. Quand le premier consul rétablit l'ancienne confédération, les cantons ne se reconstituèrent pas tels qu'ils avaient été avant la secousse qui les avait transformés. Les vieilles aristocraties, plus ou moins abattues par la nouvelle constitution, mais encore vivaces, prirent part sourdement à la lutte de l'Europe contre Napoléon; elles ouvrirent la Suisse en 1813 aux armées étrangères, et, quand l'Europe coalisée eut rétabli sur les ruines de l'empire la monarchie des Bourbons, elles profitèrent de la réaction universelle contre les idées révolutionnaires pour ressaisir une partie de leur ancien pouvoir. Le pacte fédéral de 1815 fut le produit et la consécration de cette restauration de la Suisse.

Pendant les quinze années qui suivirent, les vieilles idées et les idées nouvelles luttèrent en Suisse comme en France. Dans un grand nombre de cantons, le retour aux formes oligarchiques avait été trop marqué pour être durable. Ici, c'était le privilége du patriciat, à l'exclusion de la bourgeoisie; là, c'était le privilége de la bourgeoisie des villes à l'exclusion de la population des campagnes. Des agitations intérieures ne cessèrent de protester contre un tel état de choses. Les gouvernemens, celui de Genève excepté, se refusèrent à toute amélioration par des voies légales; il devint dès-lors évident que des changemens plus ou moins violens étaient inévitables. Quelques mois avant les événemens de juillet 1830, la révolution se fit sans résistance dans le canton du Tessin. Le reste de la Suisse libérale, excité par cet exemple, était déjà travaillé de ces frémissemens qui précèdent les soulèvemens populaires, quand la nouvelle de la révolution des trois jours arriva. Ce fut l'étincelle sur la traînée de poudre. En peu de temps, tous les cantons aristocratiques avaient subi leur

révolution, et les constitutions de 1815 étaient remplacées par des constitutions libérales.

Malheureusement le parti vainqueur en 1830 ne montra pas en Suisse la modération qu'il avait montrée en France. La plupart des novateurs passèrent le but. Au lieu de s'arrêter à la liberté, on alla jusqu'au radicalisme. Malgré cet entraînement, à peu près inséparable du mouvement d'une révolution, les nouveaux gouvernemens s'établirent et se consolidèrent si bien, qu'il serait insensé maintenant au parti de l'ancien régime d'essayer de revivre. Les idées radicales n'ont pas un danger aussi prompt en Suisse qu'ailleurs. Les mœurs y sont trop simples et les esprits trop droits pour que l'anarchie y porte tous ses fruits. C'est surtout dans leurs rapports avec les puissances étrangères que les Suisses sentent le besoin d'avoir un gouvernement. Pour tout ce qui regarde leurs affaires intérieures, le respect de l'individu pour l'individu est passé dans leurs habitudes, si bien qu'il peut jusqu'à un certain point leur tenir lieu de fortes institutions.

Les divergences politiques ne sont pas les seules causes des troubles qui existent dans ce pays, le plus divisé de l'Europe sous tous les rapports. A la querelle du radicalisme et de l'aristocratie vient se joindre la querelle de la réforme et du catholicisme. La Suisse a été au seizième siècle le théâtre de guerres religieuses acharnées; elle a même été une des patries de la réforme, car les prédications de Zwingle furent contemporaines de celles de Luther, et le mouvement contre l'église fut spontané à Zurich aussi bien qu'en Saxe. Aucun des deux partis n'ayant complètement vaincu à cette époque, il en est résulté que le territoire de la Suisse est resté très inégalement morcelé entre les deux communions. Les plus anciens cantons, comme Uri, Schwytz et Unterwald, sont restés catholiques; d'autres sont protestans, comme Berne et Zurich; d'autres sont mixtes, c'est-à-dire mêlés de protestans et de catholiques, comme Saint-Gall et Argovie. Dans le canton d'Appenzell, les luttes religieuses furent si vives, que l'on convint, en 1597, de diviser ce canton en deux parts; les catholiques s'établirent dans l'une et les protestans dans l'autre; de là l'origine des deux demi-cantons connus sous les noms d'Appenzell intérieur et d'Appenzell extérieur.

Ce qui subdivise la Suisse à l'infini, c'est que les grandes fractions des partis politiques n'y correspondent pas aux grandes fractions des partis religieux. Il y a presque dans chaque canton une combinaison différente. Avant la révolution de 1789, les cantons dits démocra-

tiques étaient catholiques, et les cantons aristocratiques étaient protestans. Depuis 1830, la plus grande confusion s'est établie. Un nouvel élément s'est introduit; c'est l'élément philosophique et irréligieux, qui a fait généralement alliance avec l'esprit radical, mais il s'en faut bien qu'il soit à lui seul tout le radicalisme. Le canton de Lucerne, qui a maintenant la constitution la plus radicale de la Suisse, est très catholique. D'un autre côté, les trois petits cantons, qui sont catholiques fervens, sont en même temps très conservateurs. A Berne, l'aristocratie déchue et le libéralisme vainqueur sont également attachés à la réforme. A Zurich, les radicaux, qui ont été maîtres du gouvernement pendant quelque temps, ont voulu faire acte d'incrédulité en appelant le professeur Strauss, qui nie jusqu'à l'existence de Jésus-Christ, à enseigner dans leur université; le peuple, qui est protestant zélé, a pris les armes, a renversé le gouvernement et l'a remplacé par les hommes modérés du parti conservateur. Il est vrai de dire cependant qu'en général, et à prendre les choses dans leur ensemble, les pays protestans sont plus portés aux idées libérales, et les pays catholiques aux idées de conservation.

Enfin, il est une troisième question qui est pour la Suisse une source constante de difficultés : c'est celle des rapports des états avec la confédération. Dans l'origine, les trois cantons qui ont formé par leur réunion le noyau de la confédération helvétique, ne se sont associés que dans un but de défense commune. C'était une idée trop complexe pour ces temps reculés que celle d'une confédération réelle qui soumît chacun des états au contrôle de tous. Les bergers des Waldstetten voulaient, avant tout, être maîtres chez eux, et s'ils consentaient à se donner des alliés, c'était uniquement pour avoir plus de bras en armes contre l'ennemi, non pour aliéner une portion quelconque de leur souveraineté. Cette notion imparfaite et primitive fut suffisante tant que dura la confusion du moyen-âge, mais dès que la constitution intérieure des états européens commença à se régulariser, il n'en fut plus de même. Non-seulement de puissantes unités nationales, se formant autour de la Suisse, durent faire sentir à ses cantons le besoin de resserrer plus fortement le nœud qui les unissait dans l'intérêt même de leur défense, mais de nouveaux besoins durent aussi leur montrer qu'il ne suffisait pas de s'organiser pour la guerre, et qu'il y avait un autre genre d'organisation, rendu nécessaire par les progrès de la civilisation générale. Aussi bien la Suisse n'était plus cette association de quelques milliers de paysans dont l'unique besoin était de mener paître leurs troupeaux

en liberté dans les hautes vallées des Alpes; des villes importantes, des territoires étendus avaient accédé à la confédération, et devaient en avoir changé la nature.

Malgré ces puissantes considérations, l'esprit de la vieille Suisse résista avec tant de force, que toute idée d'une forte constitution fédérale ne put s'y introduire avant la révolution de 1789. Depuis, plusieurs efforts ont été tentés pour en établir une, mais avec peu de succès. La tentative faite par la révolution française ne compte pas; elle était trop violente et trop excessive pour avoir la moindre chance de succès. L'acte de médiation de Bonaparte fut un progrès, mais qui fut imposé à la Suisse, et dont elle se délivra dès qu'elle le put. Le pacte de 1815 même fut long-temps repoussé par les cantons primitifs comme portant atteinte aux souverainetés cantonales. Depuis 1830, un nouveau projet de pacte fédéral a été discuté, mais il n'a pu arriver à terme. L'idée de constituer plus réellement l'unité nationale de la Suisse est une de ces idées qui ne peuvent être populaires. Elle ne sert ni les passions radicales ni les passions aristocratiques; elle doit, au contraire, soulever contre elle tous les partis locaux dont elle comprimerait l'action. Elle ne peut faire son chemin que lentement, dans les esprits élevés et prévoyans; encore est-il fort à craindre que, si elle n'est pas favorisée par les circonstances, elle ne parvienne pas à se réaliser.

L'affaire des couvens d'Argovie, dont il nous reste à parler, soulève à la fois les trois questions intérieures de la Suisse, question politique, question religieuse, question fédérale, et c'est ce qui en a fait l'importance.

Avant 1798, l'Argovie était, comme nous l'avons déjà dit, un pays conquis et sujet de Berne. Il ne pouvait pas s'y trouver d'aristocratie puissante et formée de longue main, puisque le pays n'avait pas eu, avant d'être affranchi par les Français et constitué en canton indépendant, le libre gouvernement de lui-même. On ne trouve d'ailleurs dans ce canton aucune ville assez considérable pour devenir un foyer permanent d'influences politiques. La révolution s'y était donc faite sans effort après 1830, et le nouveau gouvernement, né de l'impulsion la plus populaire, n'avait rencontré aucun obstacle sérieux à son établissement. Mais si la politique ne pouvait pas être par elle-même une cause bien vive de lutte, elle l'est devenue par la religion. Sur cent soixante mille habitans dont se compose la population du canton, quatre-vingt-dix mille sont protestans et soixante-dix mille sont catholiques. Les protestans, comme les plus nombreux, avaient

pour eux le gouvernement depuis 1830, et ils s'en servaient pour inquiéter les catholiques; ceux-ci, de leur côté, ne cessaient de s'agiter pour disputer le pouvoir à leurs adversaires. Leurs principaux centres d'action étaient de riches couvens d'hommes et de femmes établis depuis des siècles dans le pays, et notamment celui de Muri, le plus opulent de toute la Suisse.

L'année 1840 était l'époque fixée pour une révision de la constitution d'Argovie. Les catholiques demandaient depuis long-temps qu'on introduisît dans la constitution nouvelle des dispositions plus favorables au libre exercice de leur foi. Ils allèrent même jusqu'à proposer ce qu'ils appelaient la *séparation confessionnelle*, c'est-à-dire une séparation des deux confessions qui donnât à chacune le droit d'administrer à elle seule les affaires de son culte. Les protestans ne se bornèrent pas à leur refuser cette garantie; tous les articles proposés par les catholiques furent repoussés en même temps par les rédacteurs du nouveau projet. Ceux-ci firent plus; ils proposèrent d'effacer le seul article qui, dans l'ancienne constitution, avait consacré les droits des catholiques par la disposition connue sous le nom de *parité*. C'était mettre en pratique cette doctrine des théoriciens absolus de la souveraineté du nombre, que la moitié plus un du peuple a le droit de dépouiller et même de détruire, s'il lui plaît, la moitié moins un. Les catholiques argoviens n'eurent pas de peine à démontrer, dans les discussions qui précédèrent le vote, que c'était là abuser étrangement du droit de la majorité, mais les protestans n'en tinrent nul compte. A tous les griefs des soixante-dix mille, les chefs des quatre-vingt-dix mille répondaient par des menaces. C'était dans les couvens, disait-on, que s'entretenait l'esprit de rébellion, et le plus sûr serait un jour de les supprimer et de saisir leurs biens.

Le vote sur le nouveau projet de constitution mit les deux partis en présence le 5 janvier dernier. La population protestante presque tout entière lui accorda son adhésion; les bailliages catholiques le repoussèrent avec non moins d'unanimité. 16,050 votes s'étant prononcés *pour*, et 11,481 *contre*, il fut adopté. Ce résultat fut suivi d'une grande agitation dans les bailliages catholiques, et surtout dans les environs du couvent de Muri. Le gouvernement argovien, inquiet ou feignant de l'être, envoya sur les lieux un membre du conseil exécutif, M. Waller, pour se saisir des chefs de la révolte qu'on supposait sur le point d'éclater. A son arrivée à Muri, M. Waller trouva la population sous les armes. Au lieu d'arrêter ceux qu'il était venu chercher, il fut arrêté lui-même et mis en prison avec les gen-

darmes qui l'accompagnaient. Dans tout le pays, les catholiques se levèrent en masse. Le gouvernement argovien convoqua de son côté tout le contingent militaire, et appela du secours des cantons voisins. Le 11 janvier, un engagement eut lieu près de Vilmergen, où déjà deux fois on s'était battu, en 1656 et en 1712, pendant les guerres de religion. Les cathotiques furent repoussés, et les troupes prirent possession du couvent de Muri, que l'abbé et tous les religieux avaient abandonné. M. Waller et les autres prisonniers furent délivrés.

Le 13 janvier, le grand conseil d'Argovie, encouragé par ce succès, décréta la suppression de tous les couvens du canton et la confiscation de leurs biens. Un second décret, en date du 20 janvier, fixa les mesures à prendre pour la prompte liquidation de ces biens. C'est cette mesure violente qui est devenue pour toute la Suisse une source de graves embarras.

L'article 12 du pacte fédéral du 7 août 1815 est ainsi conçu : « L'existence des couvens et chapitres, la conservation de leurs propriétés, en tant que cela dépend du gouvernement des cantons, sont garanties. Ces biens sont sujets aux impôts et contributions publiques, comme toute autre propriété particulière. » Ce n'était donc pas seulement l'équité qui réprouvait l'acte du gouvernement d'Argovie, cet acte était encore contraire au texte formel de la loi fondamentale. Ce n'a pourtant pas été une chose toute simple que de ramener l'état d'Argovie à l'exécution du pacte fédéral, et ce n'est même pas une affaire finie à l'heure qu'il est; bien s'en faut. L'action du gouvernement est si peu organisée en Suisse, qu'il était fort à craindre que le coup d'état du 13 janvier n'eût sa pleine exécution. Encore aujourd'hui, il n'est pas certain qu'il soit révoqué, mais enfin le principe contraire est posé malgré toutes les difficultés. Les Suisses ont suppléé, à force de bon sens, de prudence et de persévérance, à ce qui manque à leurs institutions. Il ne s'agit plus maintenant que de tirer les conséquences du principe; œuvre pénible et périlleuse, mais d'un succès très possible et même très probable, si les hommes qui ont eu jusqu'ici la conduite de l'affaire persévèrent dans leur résolution calme, patiente et forte.

Ce qui a beaucoup contribué à rendre l'affaire délicate et difficile, c'est l'attitude prise par le directoire fédéral ou vorort. On sait qu'aux termes du décret fédéral de 1815, le canton dirigeant change tous les ans; c'était cette année au canton de Berne qu'était dévolue l'autorité supérieure fédérale. Or, le canton de Berne, au-

trefois le plus aristocratique de tous, est devenu, par une réaction assez ordinaire, un des plus libéraux dans son gouvernement actuel. De plus, il a cette année pour avoyer ou président du directoire un homme d'un caractère très résolu, M. Neuhaus. Dès que les troubles d'Argovie furent connus, Berne s'empressa d'y envoyer des troupes. Son gouvernement crut que le soulèvement des catholiques de Muri se liait à une conspiration générale des partisans de l'ancien régime contre le nouveau. Autant pour intimider ses propres aristocrates que pour contenir les catholiques des cantons voisins, il mit sur pied une force considérable. Ses bataillons aidèrent le gouvernement d'Argovie dans un commencement d'exécution des décrets du 13 et du 20 janvier. Soit par esprit de protestantisme, soit par incrédulité philosophique, les chefs bernois ont paru voir avec plaisir la suppression des couvens, et le gouvernement d'Argovie a toujours été appuyé par eux dans la lutte qu'il vient de soutenir contre une grande partie de la confédération.

Cependant la résolution prise par ce gouvernement avait soulevé une vive opposition dans les cantons catholiques. La vieille Suisse donna la première le signal des protestations. Dès le 22 janvier, le directoire fédéral reçut une lettre très vive du gouvernement d'Unterwald, qui demandait ou le rétablissement immédiat des couvens supprimés ou la convocation d'une diète extraordinaire pour délibérer sur la violation du pacte. Cette démarche d'Unterwald était d'autant plus significative, qu'on ne devait pas douter que le gouvernement de ce canton ne se fût entendu, avant de la faire, avec ceux d'Uri et de Schwytz. L'alliance séculaire entre les trois cantons primitifs est si étroite, qu'il est bien rare que l'un des trois agisse sans l'assentiment préalable des autres. Il n'y avait pas d'ailleurs de question qui pût réunir plus fortement dans une seule pensée ces populations patriarcales. L'amour de la foi antique s'est conservé parmi les héritiers d'Arnold, de Stauffacher et de Furst, comme l'amour de l'antique liberté. L'influence politique y est presque tout entière entre les mains des moines, qui sont restés les dépositaires de toutes les croyances et de toutes les traditions. C'est presque sous les murs de l'antique abbaye d'Einsiedlen, dans les montagnes de Schwytz, qu'a été gagnée en 1308 la bataille de Morgarten, qui consacra l'indépendance naissante de la Suisse, et c'est à la voix de leurs prêtres que les habitans des villages de Waldstetten ont fait, en 1798, l'héroïque folie de se défendre seuls contre l'armée française victorieuse.

Bientôt en effet Uri et Schwytz se réunirent à Unterwald. Après

eux vinrent Zug, Fribourg et Neuchâtel, qui écrivirent dans le même sens. Aux termes du pacte, la déclaration de cinq cantons suffit pour que la convocation d'une diète extraordinaire soit obligatoire. Le vorort convoqua donc la diète pour le 15 mars. C'était déjà un préliminaire important pour le triomphe définitif de la bonne cause que cette réunion d'une diète extraordinaire; il était même à remarquer que l'appel à la juridiction fédérale était venu de ceux qui se sont montrés en toute occasion les plus obstinés défenseurs des souverainetés cantonales. Il fallait que l'injustice commise par l'Argovie fût bien flagrante pour avoir mené jusque-là ces cantons. On aurait tort néanmoins de croire que la question fût décidée par cela seul : six cantons sur vingt-deux étaient loin de former la majorité. Plusieurs cantons, et des plus importans, paraissaient indécis; d'autres prenaient ouvertement la défense d'Argovie. On opposait à l'article 12 du pacte, protecteur des couvens, l'article 1er, qui établit la souveraineté de chaque état dans ses affaires intérieures. La plupart des hommes politiques de la Suisse reconnaissaient bien que le gouvernement d'Argovie n'avait pas le droit de prononcer la suppression *générale* des couvens, mais ils lui reconnaissaient en même temps le droit de fermer ceux qui étaient des foyers avérés de révolte. Une polémique très vive s'engagea dans les journaux sur toutes ces questions.

Un incident survint qui faillit tout compromettre en mettant du côté d'Argovie des passions légitimes. La diplomatie s'était émue. Tous les ministres présens à Berne avaient eu soin d'informer leurs cours de la situation critique de la Suisse. Le nonce du pape, monseigneur Ghizzi, s'était empressé d'adresser au vorort une protestation contre la suppression des couvens. Cette protestation était conçue en termes très modérés, mais qui laissaient entrevoir une intervention possible de l'Europe dans les affaires intérieures de la Suisse. On savait d'ailleurs qu'elle avait été communiquée par le nonce aux représentans des deux grandes puissances catholiques auprès de la confédération, M. le comte Mortier, ambassadeur de France, et M. le comte de Bombelles, ministre d'Autriche. Ces deux puissances, la France et l'Autriche, sont depuis long-temps en possession de la principale importance diplomatique en Suisse. La question de la conduite que suivraient leurs agens préoccupait extrêmement l'opinion publique. Il ne pouvait pas y avoir de doute sur le jugement que les deux gouvernemens porteraient sur l'affaire en elle-même; la violation du pacte fédéral était évidente, et le décret argovien trop injuste pour qu'il pût être approuvé par aucun homme raisonnable en Eu-

rope. Mais les deux cabinets s'en tiendraient-ils à leur opinion sans l'exprimer officiellement, ou interviendraient-ils dans la question par des actes diplomatiques?

On ne tarda pas à dire en Suisse que M. de Metternich avait adressé à M. de Bombelles les instructions les plus positives pour intervenir au nom de l'empereur; cette nouvelle souleva dans tout le pays une vive irritation. Protestans et catholiques, adversaires et défenseurs d'Argovie, s'unirent dans une même pensée d'indépendance nationale. Les Suisses sont très ombrageux, très susceptibles, pour ce qui peut porter la moindre atteinte à leurs droits comme état souverain, et ils ont raison. Pour conserver entière leur liberté d'action au milieu des masses politiques qui se meuvent autour d'eux, ils ont besoin de veiller sur elle avec un soin jaloux. Le souvenir de leur neutralité violée deux fois, en 1798 et en 1813, les rend défians à juste titre. Moins une nation occupe de place sur la carte, plus elle doit suppléer par la fierté à ce qui lui manque du côté de la force. Aussi la Suisse tout entière applaudit-elle à la réponse qui fut faite par le gouvernement d'Argovie à la note du nonce qui lui avait été transmise par le vorort. Le nonce ayant dit que les stipulations du pacte fédéral avaient été les conditions auxquelles l'Europe avait garanti la neutralité de la Suisse, Argovie répondait avec raison que c'était là une erreur matérielle: le pacte avait suivi et non précédé la reconnaissance de la Suisse comme état indépendant; la Suisse ne pouvait d'ailleurs admettre que son existence, comme nation, eût jamais pu être soumise à une condition quelconque.

M. de Bombelles remit à son tour une note au vorort. Dans cette note, qui n'était, disait-on, que le préliminaire de démonstrations plus graves, le gouvernement autrichien ne se présentait encore que comme héritier de la maison de Habsbourg, fondatrice des couvens supprimés. On sait que la maison de Habsbourg est originaire du pays d'Argovie; les couvens de ce pays devaient la plus grande partie de leurs richesses aux dons des princes et princesses de cette famille dont les tombeaux y étaient conservés. M. de Bombelles déclarait dans sa note que l'empereur son maître protestait, en sa qualité de descendant des fondateurs et donateurs des couvens de Muri et autres, contre tout acte par lequel les biens provenant du patrimoine de ses augustes ancêtres seraient détournés de leur destination première; de plus il rendait les autorités d'Argovie responsables de tout acte de profanation ou de destruction qui serait exercé contre les tombeaux des Habsbourg et contre les archives qui contenaient les docu-

mens primitifs de cette illustre maison. L'état d'Argovie, à qui la note de M. de Bombelles fut renvoyée par le vorort comme l'avait été celle du nonce, n'eut pas de peine à démontrer que, les donations faites par les Habsbourg étant irrévocables, ils ne pouvaient plus être reçus à faire valoir aucune prétention sur ce qu'ils avaient à jamais abandonné. Quant aux reliques des morts, l'état d'Argovie répondit noblement qu'elles étaient sous la protection de la conscience publique, et qu'elles n'avaient jamais cessé d'être protégées par le respect religieux de tout un peuple.

Il était à craindre que, si les choses marchaient long-temps sur ce pied, la cause du canton spoliateur ne se confondît avec celle de l'indépendance nationale. Les regards des Suisses se tournaient avec inquiétude vers la France. La France était la vieille amie de la Suisse et avait souvent traité avec elle d'égale à égale. Puis le principe général de sa politique était le principe de non-intervention. Ce qui lui importait le plus, c'était la conservation de l'indépendance nationale de la Suisse, car cette indépendance même était sa sauvegarde. D'ailleurs la France de 1830 n'avait pas en Suisse les mêmes amis que l'Autriche; l'Autriche était plus ou moins en rapport avec le parti de l'ancien régime; la France, au contraire, devait éviter de blesser le parti libéral. Malgré toutes ces raisons, les Suisses n'étaient pas complètement tranquilles, et nous devons reconnaître que l'exemple des interventions de 1836 et de 1838 justifiait leurs craintes.

Le gouvernement français a su éviter cet écueil. Quoiqu'il fût loin d'approuver la conduite du gouvernement d'Argovie, il ne fit aucune réclamation officielle. Le langage de M. le comte Mortier fut, en cette occasion difficile, plein de mesure et de convenance; il ne laissa pas ignorer combien il lui semblait désirable, dans l'intérêt de tous les pays libres, que l'abus de pouvoir dont un canton s'était rendu coupable fût réparé, mais il se borna à exprimer son sentiment, à donner des conseils, reconnaissant que la question devait rester renfermée dans la Suisse même. Cette sage modération gagna peu à peu tout le corps diplomatique. Quelques communications verbales furent encore, dit-on, adressées par les représentans d'Autriche, de Russie et de Bavière, au président du vorort, mais ces diverses entrevues ne furent suivies d'aucune note écrite. Les journaux ont publié dans le temps une dépêche menaçante de M. de Metternich à M. de Bombelles; celui-ci en donna lecture à M. Neuhaus, mais la prudence du cabinet autrichien ne tarda pas à lui faire comprendre combien il serait utile à son but d'adopter une autre marche, et en ce mo-

ment les deux cabinets paraissent d'accord pour s'en tenir aux moyens d'influence et de persuasion.

Cependant les grands conseils s'assemblaient sur tous les points de la Suisse pour nommer les députés à la diète extraordinaire et préparer leurs instructions. Partout on réclamait le mémoire justificatif qui avait été promis par Argovie, mais ce mémoire n'arrivait pas. Le gouvernement d'Argovie n'ayant adressé au vorort qu'un résumé des argumens qui devaient être développés dans son mémoire, le vorort n'avait pu communiquer que cette pièce aux états fédérés. En présence d'un document aussi imparfait et à défaut de renseignemens plus précis, les discussions qui eurent lieu dans les grands conseils furent très réservées. La violation du pacte était si manifeste, que, dans presque tous les cantons, on ne put s'empêcher de poser en principe le maintien de l'acte fondamental, mais cette déclaration préalable était en général accompagnée de restrictions en faveur d'un autre principe non moins cher aux Suisses, celui de la souveraineté cantonale. Il est vrai de dire cependant que l'ensemble des instructions paraissait favorable au rétablissement des couvens, malgré les précautions dont cette opinion avait eu soin de s'envelopper.

Mais ce qui pouvait moins que jamais être mis en doute, c'était l'intention bien formelle de toute la Suisse de ne permettre à aucun gouvernement étranger de se mêler de cette affaire. Les instructions de presque tous les cantons à leurs députés contenaient un article fort net sur ce point, et cet article était généralement voté dans les grands conseils à l'unanimité des voix. Dans le canton de Fribourg, canton catholique par excellence, un membre ayant exprimé le désir qu'une recommandation expresse fût faite aux députés à ce sujet, un des députés nommés, M. d'Église, partisan zélé du rétablissement des couvens, répondit qu'une pareille précaution était inutile, et qu'il serait le premier à proposer des mesures énergiques pour repousser toute intervention de l'étranger.

Enfin le 15 mars arriva, et la diète extraordinaire s'ouvrit à Berne. M. l'avoyer Neuhaus, président du directoire fédéral, prononça le discours d'ouverture. Dans ce discours, qui était en langue française, ce qui ne s'était jamais vu depuis 1815, M. Neuhaus ne dissimulait pas son opinion personnelle sur la question. Suivant lui, l'article 12 du pacte n'était pas ce pacte tout entier, et l'article 1er avait bien aussi sa valeur, qu'il ne fallait pas oublier. D'ailleurs l'existence d'une nation n'était pas subordonnée à celle de la loi fondamentale. Il

n'était pas de peuple qui n'eût été amené par le mouvement de la civilisation à laisser tomber en désuétude un ou plusieurs articles de sa constitution, la lettre écrite étant immobile et ne pouvant suivre le progrès du temps. Enfin le haut état d'Argovie avait pu être forcé par une nécessité impérieuse à faire ce qu'il avait fait. M. Neuhans terminait par de chaleureuses considérations en faveur de l'idée qui préoccupait alors tous les Suisses, le maintien de l'indépendance nationale. Ce discours, qui résumait tout ce qu'il y a de généreux et en même temps d'extra-légal dans les idées du parti libéral suisse, produisit une impression très complexe. Tout le monde s'associa aux déclarations patriotiques du président du vorort, mais on pensa généralement qu'il avait été trop loin dans ses théories sur le droit de la nécessité et sur l'impuissance des constitutions; c'était déjà une première impression favorable à la cause des couvens argoviens.

Après le discours d'ouverture, la diète prit connaissance de deux pétitions. L'une était signée par les supérieurs et supérieures des monastères supprimés, qui réclamaient la révocation pure et simple des décrets des 13 et 20 janvier; l'autre était des réfugiés politiques argoviens, qui exposaient d'une manière générale les vœux et les griefs de la population catholique, et qui demandaient à la diète l'envoi de commissaires fédéraux dans le canton. Ensuite, les députés des six cantons qui avaient demandé la convocation de la diète extraordinaire, prirent successivement la parole pour expliquer les motifs qui avaient déterminé leurs gouvernemens à faire cette demande. Le député d'Uri commença, et fit valoir avec une grande force les raisons qui militaient en faveur du rétablissement des couvens; après lui vinrent Schwytz, Underwald, Zug, Fribourg et Neuchâtel, qui présentèrent les mêmes conclusions. Tous reconnaissaient à Argovie le droit de punir les personnes qui auraient troublé la tranquillité publique, mais ils niaient que les établissemens dont ces personnes étaient membres pussent être responsables de leurs actes, et ils déclaraient qu'à leurs yeux il y avait eu violation du pacte fédéral.

Ainsi se passa la première séance de la diète. A la seconde, le mémoire justificatif du gouvernement d'Argovie dont il avait été si souvent question fut enfin distribué aux députés, et le premier député d'Argovie, M. Wieland, prit en outre la parole pour défendre son gouvernement. Le mémoire justificatif n'avait pas moins de 157 pages d'impression; on y trouvait une longue dissertation historique et philosophique sur l'inutilité des couvens en général, ainsi que

beaucoup d'autres choses étrangères à la question elle-même. On y lisait avec regret des anecdotes scandaleuses concernant les moines et les religieuses d'Argovie, qui n'étaient rapportées que d'après la rumeur publique, et des assertions également dénuées de preuves sur la part que tous les couvens auraient prise à la dernière révolte; on y cherchait en vain des faits concluans et des raisonnemens solides. Réduite à une question de discipline intérieure et dégagée de toute complication diplomatique, l'affaire se présentait sous son véritable jour. Quant au discours de M. Wieland, il dura trois heures, sans rien contenir de plus décisif en faveur d'Argovie; ce député termina son discours en annonçant que, si un arrêté diétal ordonnait la révocation des décrets, son gouvernement ne s'y soumettrait pas. Cette menace fut accueillie très défavorablement et nuisit à la cause au lieu de lui servir. Autant les membres de la diète auraient défendu l'état d'Argovie contre toute intervention étrangère, autant ils éprouvèrent de douleur en voyant un membre de la confédération déchirer le sein de la patrie commune et contester la libre et fraternelle action de l'autorité fédérale.

Après ces explications préliminaires, les membres de la diète développèrent successivement leurs instructions. La plus grande modération était toujours observée dans le langage, et le plus profond respect pour les souverainetés cantonales formait toujours le fond des discours, mais il était facile de voir que l'opinion favorable au maintien des couvens gagnait peu à peu du terrain. Le député de Zurich, M. de Muralt, un des hommes les plus influens de la Suisse, auquel ses instructions laissaient une assez grande latitude, se prononça en faveur de cette opinion. Un autre homme également influent et considéré, M. Baumgartner, député de Saint-Gall, motiva un avis analogue d'une manière très remarquable. M. Druey, député de Vaud, développa des considérations en faveur des garanties dues aux couvens, qui frappèrent beaucoup de la part du représentant d'un des cantons les plus protestans de la Suisse. Thurgovie, le Tessin et Berne furent les seuls cantons qui prirent ouvertement la défense d'Argovie; les autres regrettèrent plus ou moins ce qui s'était passé, et, tout en indiquant pour la plupart des moyens de conciliation, exprimèrent le vœu que le gouvernement d'Argovie revînt sur sa décision. Dans sa quatrième séance, la diète décida, malgré l'opposition très vive d'Argovie, qu'une commission serait nommée pour lui faire des propositions sur les moyens d'aplanir la difficulté.

Cette commission fut composée de MM. de Muralt, député de Zurich, Bloesch de Berne, Baumgartner de Saint-Gall, Kopp de Lucerne, Schmid d'Uri, Druey de Vaud, et d'Église de Fribourg. Trois de ces commissaires représentaient des cantons protestans, MM. de Muralt, Bloesch et Druey; trois représentaient des cantons catholiques, MM. Kopp, Schmid et d'Église; le septième, M. Baumgartner, était député d'un canton mixte. Si les divers élémens religieux de la Suisse étaient représentés dans cette commission avec une juste proportion, il n'en était pas de même des opinions sur la question. Ceux qui désapprouvaient la conduite du gouvernement d'Argovie y étaient en grande majorité. On remarqua d'ailleurs que, contre l'usage habituellement suivi par les diètes fédérales, le président du vorort, M. Neuhaus, n'avait pas été désigné pour en faire partie. La diète avait pensé sans doute que M. Neuhaus avait exprimé son opinion en faveur d'Argovie plus ouvertement qu'il ne convenait à un président; cependant, toujours préoccupée des égards que les états se devaient entre eux, la majorité avait eu soin, en écartant M. Neuhaus, de nommer à sa place le second député de Berne, M. Bloesch, afin que le vorort fût représenté dans la commission. Le principe de cette commission et le choix des membres qui devaient la composer furent décidés par quatorze voix : celles de Zurich, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Schaffouse, Saint-Gall, Valais, Neuchâtel, Vaud, Grisons, Fribourg, Glaris, et les deux demi-voix de Bâle ville et d'Appenzell intérieur. On put donc regarder dès ce moment la majorité comme formée dans la diète contre les décrets des 13 et 20 janvier.

Encore est-il à remarquer que l'amendement proposé par M. Rigaud, député de Genève, et qui obtint les voix de Genève, Soleure, Tessin, Thurgovie, Lucerne, Berne, et les deux demi-voix de Bâle campagne et d'Appenzell extérieur, était moins une décision favorable aux prétentions d'Argovie qu'un terme moyen pour gagner du temps et préparer une conciliation.

Il n'est pas douteux que cette disposition de la diète a été due en partie à l'attitude prise par les agens diplomatiques à la suite de la conduite adoptée par la France. Dans sa réponse à la dernière communication du vorort, réponse qui fut communiquée à la diète, le nonce du pape s'exprima en termes encore plus modérés que la première fois. Il se borna à maintenir les droits du saint-siége sans faire aucune nouvelle allusion aux puissances qui avaient garanti la neutralité de la Suisse. Il s'attacha surtout à démontrer que la dé-

marche du saint-siége en faveur des couvens ne pouvait être considérée comme une intervention étrangère. Ce n'était pas en effet, disait-il, le souverain temporel des états romains qui venait s'immiscer dans les affaires politiques d'un état indépendant; c'était le chef de l'église catholique qui prenait la défense des institutions religieuses de cette même église, et on ne voyait pas comment il pouvait être, en pareil cas, qualifié d'*étranger*. Du reste, le nonce déclarait que l'intention du saint-père, en remplissant un devoir, n'avait pu être de porter atteinte à la souveraineté d'un état indépendant. Ainsi s'évanouissaient les justes causes de susceptibilité qui avaient pu un moment agiter la Suisse.

Le 29 mars, M. Baumgartner, rapporteur, présenta à la diète le résultat des délibérations de la commission; ce rapport se terminait par trois avis différens. Le premier exprimait l'opinion de la majorité de la commission, composée de cinq membres sur sept, MM. de Murait, Kopp, Baumgartner, Schmidt et d'Église. Il consistait: 1° à déclarer la suppression générale des couvens incompatible avec l'article 12 du pacte fédéral; 2° à inviter l'état d'Argovie à prendre de nouvelles décisions qui pussent dispenser l'autorité fédérale d'intervenir elle-même pour le maintien des obligations prescrites par le pacte; 3° à inviter en outre l'état d'Argovie à accélérer ses déclarations nouvelles de telle sorte qu'elles pussent être communiquées au vorort, et par celui-ci aux états fédérés, vers le milieu du mois de mai suivant; 4° à déclarer que, dans le cas où le canton d'Argovie ferait difficulté d'obtempérer à l'invitation qui lui était adressée, ou ne le ferait pas d'une manière satisfaisante, la diète se réservait de prendre dans la prochaine session ordinaire toutes les mesures qu'elle croirait nécessaires pour le maintien du pacte; 5° enfin à ordonner qu'en attendant la décision définitive de la diète, toutes les mesures relatives à la liquidation des biens des couvens supprimés seraient suspendues.

Ces conclusions étaient précédées d'une discussion lumineuse qui établissait de la manière la plus péremptoire et la plus prudente à la fois les droits et les devoirs de la diète. Après quelques réflexions générales sur les dissensions intestines d'Argovie et sur la lutte qui existe en Suisse entre les différens partis politiques et religieux, M. Baumgartner énumérait les conditions essentielles nécessaires à l'existence de toute confédération. Il posait la limite entre les pouvoirs des états fédérés et ceux de la confédération elle-même. Il démontrait que les décrets du gouvernement d'Argovie étaient con-

traires au texte et à l'esprit de la loi fondamentale. En même temps il indiquait avec la plus grande modération dans quelle mesure devait s'exercer l'autorité commune, afin de pousser jusqu'au scrupule le ménagement pour la souveraineté cantonale. Puis, montrant quels seraient les torts d'Argovie si ce canton répondait aux invitations bienveillantes de la diète par une résistance que rien ne saurait justifier, il prouvait que le devoir de la diète était d'assurer le maintien du pacte fédéral, tout en laissant un vague salutaire sur les mesures qu'il serait sans doute nécessaire de prendre à cet effet, et qu'il était difficile d'indiquer d'avance sans blesser la susceptibilité de l'état qui en serait l'objet.

A cet avis de la majorité étaient joints, selon l'usage suivi en Suisse, les avis de deux minorités. La première minorité, qui se composait d'une seule voix, celle de M. Bloesch, député de Berne, déclarait que ses instructions ne lui permettaient pas d'adhérer à l'opinion de la majorité, et se bornait à proposer à la diète un vote d'ajournement en exprimant le vœu que l'affaire se terminât sans l'intervention de l'autorité fédérale. C'était là l'opinion la plus favorable à Argovie. L'avis de la seconde minorité, qui ne se composait également que d'une voix, celle de M. Druey, député de Vaud, était encore une proposition de transaction. Selon M. Druey, la diète devait inviter le gouvernement d'Argovie à revoir ses décrets de manière à concilier les vœux des populations des deux communions, tant dans ce canton que dans les autres états de la confédération, mais sans poser en principe que le pacte avait été violé, sans annoncer que la diète interviendrait, si Argovie ne se rendait pas à son vœu, et en exprimant l'espoir que le gouvernement d'Argovie *aviserait de son plein gré et dans sa sagesse* à concilier les droits de l'état avec la liberté des communions. M. Druey proposait en outre d'admettre comme *possible* la suppression des couvens de Muri et de Wettingen, dont l'action patente ou occulte présentait réellement, disait-il, des dangers pour l'état.

Les discussions recommencèrent dans le sein de la diète sur les propositions de la commission. Argovie renouvela avec une extrême énergie ses protestations contre toute intervention de l'autorité fédérale dans ses affaires intérieures; le député de ce canton alla même jusqu'à repousser l'avis de M. Bloesch, comme admettant la possibilité ultérieure de mesures coercitives. De son côté, le président du vorort, M. Neuhaus, reproduisit avec chaleur ses argumens en faveur d'Argovie. Tous ces efforts ne purent empêcher

qu'une majorité se déclarât dans la diète en faveur de la première proposition de la commission. Il est vrai que cette majorité ne fut que de 13 voix, celles de Zurich, Uri, Schwytz, Underwald, Zug, Fribourg, Valais, Saint-Gall, Neuchâtel, Glaris, Schaffouse, Grisons, et les deux demi-voix de Bâle ville et d'Appenzell intérieur. Lucerne, Soleure, Genève, Vaud, Bâle campagne et Appenzell extérieur s'abstinrent. Argovie, Thurgovie, Tessin et Berne émirent un vote négatif. On voit que ces quatre derniers cantons pouvaient seuls être considérés comme partisans de la suppression des couvens; tout le reste des cantons était réellement opposé à cette mesure, mais quelques-uns d'entre eux conservaient encore des scrupules sur les moyens à prendre pour les rétablir.

Voilà donc les décrets des 13 et 20 janvier déclarés par la diète incompatibles avec l'art. 12 du pacte fédéral de 1815. Pour qui connaît l'organisation intérieure de la Suisse, l'état de ses idées et de ses mœurs, c'est une grande victoire pour la cause de l'ordre.

La même majorité se déclara, dans la séance suivante, en faveur des art. 2, 3, 4 et 5 de la majorité de la commission, et l'ensemble du projet fut transformé, le 2 avril, en décret de la diète fédérale. Dans la séance du 5 avril, Argovie fit insérer au protocole une protestation contre ce décret; la diète n'en tint nul compte, et déclara, dans la même séance, qu'elle ne se dissoudrait pas, mais qu'elle s'ajournerait seulement, pour être en état de faire face aux événemens, si des circonstances nouvelles nécessitaient sa réunion avant la convocation de la diète ordinaire. Une discussion orageuse s'engagea à l'occasion d'une réclamation de Zurich, sur la manière dont l'état de Berne était intervenu militairement en Argovie, et en général sur l'ensemble de la conduite tenue par le vorort dans cette affaire. M. Neuhaus, très vivement attaqué, notamment par Uri, se défendit avec non moins de vivacité; mais la grande majorité des députés donnèrent de nouvelles preuves de leur amour pour la concorde et la bonne harmonie, en s'appliquant à étouffer la querelle et à ajourner la question soulevée par Zurich. Enfin, le 6 avril, l'assemblée se sépara.

Ainsi s'est passée cette diète extraordinaire de 1841, qui fera époque dans l'histoire politique de la Suisse. L'esprit des diètes justement mémorables de 1831 et 1832, un moment éclipsé, a reparu cette année. Il faut espérer, pour la prospérité intérieure de la Suisse, que cet esprit de modération et de sagesse ira en se fortifiant de jour en jour. On a vu combien d'hésitations et de ménagemens ont précédé et accompagné la décision qui a été prise. Ces hésitations ser-

vent à montrer l'importance du décret du 2 avril. Si la suite de l'affaire est aussi bien menée que le commencement, la Suisse sera parvenue à se tirer du plus mauvais pas qu'elle ait traversé depuis long-temps. Tous les points de son territoire présentent les élémens d'une guerre religieuse. Rien ne peut écarter ce fléau qu'une juste satisfaction donnée à toutes les communions.

Le gouvernement d'Argovie ne s'est pas encore soumis au décret diétal du 2 avril. Il a au contraire, par une résolution en date du 13 mai, invité les cantons à ne pas donner suite à leur décret. Il est vrai que cette invitation est accompagnée de deux manifestations conciliantes : par l'une, le grand conseil déclare que, si les cantons persistent dans leur décision, il se montrera disposé à faire, autant que possible, à ses confédérés le sacrifice de sa conviction, *désirant prouver qu'il n'a jamais eu l'intention de violer le pacte ;* par l'autre, il annonce qu'il va suspendre provisoirement toute mesure de liquidation ultérieure, déclarant d'ailleurs qu'il a toujours eu l'intention de ne consacrer le produit des biens des couvens qu'*à des œuvres pieuses ayant pour but l'avantage commun de la chrétienté.* La résolution du 13 mai a été regardée par les catholiques comme un refus d'obtempérer au décret du 2 avril. De leur côté, les radicaux l'ont blâmée comme étant un commencement de concession. Il faut espérer que ce sera dans ce dernier sens qu'elle finira par être interprétée.

En ce moment, la question s'examine de nouveau. La session ordinaire de la diète a commencé, il y a quelques jours. Le plus grand nombre des instructions données aux députés est favorable au décret du 2 avril. Il est à croire que la majorité qui a voté ce décret sera augmentée. Argovie ne pourra probablement alors se refuser plus long-temps à reconnaître l'autorité fédérale. On parle déjà de mesures qui seraient prises pour assurer les catholiques d'Argovie contre l'oppression. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir de pareilles dispositions se répandre dans le parti libéral suisse. Ce qui peut arriver de plus heureux à ce pays, frère du nôtre, c'est qu'il s'y forme un grand parti libéral et conservateur à la fois, également éloigné des habitudes oligarchiques de l'ancien régime et des idées révolutionnaires du radicalisme, dévoué à la liberté sous toutes les formes, tant religieuses que politiques, et fondant sur le respect des droits et des consciences, sur la défense de chacun et sur les concessions réciproques de tous, l'édifice durable et régulier d'une forte organisation politique.

****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1841.

Les élections anglaises sont achevées, et bien que nous n'en connaissions pas encore le résultat final, nous pouvons tenir la victoire des tories pour certaine. Ils auront en définitive gagné plus de vingt-cinq siéges dans le parlement, c'est-à-dire une majorité de cinquante à soixante voix. Si ce n'est pas là une majorité très forte, elle peut suffire du moins pour fonder, avec l'appui de la chambre des lords, un gouvernement qui n'est pas sans quelque chance de durée. Cependant l'opposition sera redoutable, violente; elle soulèvera des tempêtes; elle s'efforcera de jeter à tout risque le ministère sur les écueils qui peuvent le briser. La manœuvre sera difficile, laborieuse; il y aura des dangers partout, sur la place publique, dans le parlement, à la cour, en Angleterre, en Irlande. Il faut un pilote aussi calme, aussi habile, aussi persévérant que sir Robert Peel pour inspirer confiance à ceux qui doivent affronter avec lui les périls d'une si grande aventure.

Nous ne partageons pas toutes les opinions de l'illustre baronnet; nous sommes convaincus qu'il tient pour inviolables des limites que l'Angleterre franchira invinciblement, à une époque moins éloignée peut-être que ne le pense l'aristocratie anglaise. Est-il moins vrai que, comme chef de parti, comme homme politique, il a été admirable de sagacité, d'habileté, et de cette patience digne, calme, prévoyante, qui est le véritable cachet de l'homme d'état?

Une grande épreuve l'attend. Il peut écrire une belle page de sa biographie, si, comme premier ministre, il conserve sur les siens la même influence qu'il a exercée comme chef de parti, s'il parvient à les plier aux idées de transaction, de conciliation, qui sont à la fois dans la nature de son esprit et

dans son caractère; s'il peut ainsi, sous sa conduite, sans bouleversement, sans secousses, faire faire un pas de plus à l'Angleterre dans cette carrière que désormais aucune puissance humaine ne peut fermer aux peuples civilisés.

Une transaction raisonnable et franchement offerte par les tories pourrait amener de singuliers résultats. Si elle peut enlever au cabinet Peel les suffrages de ces hommes ardens, aveugles, opiniâtres, qui dans tout pays ont toujours été un cruel embarras pour le parti conservateur, elle peut aussi lui procurer l'adhésion d'un certain nombre de whigs. Des hommes considérables, très riches, ont-ils pu assister sans une certaine défiance, sans quelque crainte et quelque hésitation, aux derniers exploits du cabinet qui se meurt? Ces mesures qui, quelque justes et bonnes qu'elles fussent en elles-mêmes, s'annonçaient d'une manière si inattendue, si soudaine, si révolutionnaire, cet appel aux masses et aux passions populaires, ce langage d'une violence inouie dans la bouche des hommes du pouvoir, des gardiens de la paix publique, ont dû être pour plus d'un whig matière à graves réflexions. Et lorsque dans le nouveau parlement on verra les whigs les plus ardens et les plus irrités de la défaite d'aujourd'hui chercher leur point d'appui dans les rangs des radicaux et des Irlandais les plus fougueux, il se peut que les whigs modérés et sans passions se sentent refoulés vers les Stanley et les Graham, et aillent bon gré mal gré grossir la majorité du cabinet qui est sur le point de se former.

On le voit, le parti whig aussi rencontrera ses orages et ses écueils; mais entre les tories modérés et les radicaux, attiré (nous le pensons du moins) d'un côté par des offres raisonnables, et de l'autre par de séduisantes promesses de secours, pourra-t-il suivre sa route sans voir ses rangs s'amincir, sans cacher son drapeau et arborer des couleurs qui ne sont pas les siennes? Il est permis d'en douter.

Il est impossible de jeter les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre sans être frappé d'une remarque que fait naître dans tout esprit réfléchi l'étude de l'histoire. Les hommes qui ont le gouvernement des choses de ce monde font si souvent autre chose que ce qu'ils voulaient faire, que ce qu'ils s'imaginent avoir fait! L'histoire est pleine de ces mécomptes de l'orgueil humain. Le cabinet de lord Melbourne est pour les hommes d'état un nouvel enseignement d'humilité et de modestie. Par le traité du 15 juillet, il comptait se raffermir et se préparer un long et brillant avenir; il s'est suicidé : il voulait s'arroger sur l'empire ottoman une influence exclusive et permanente, et l'empire ottoman, ébranlé par la secousse que lui a donnée sa violente intervention, menace de s'écrouler et d'ouvrir une large brèche à la Russie; il espérait ôter à la France toute action sur les affaires de l'Orient, et déjà l'Europe, effrayée des funestes suites du traité, est impatiente de le voir relégué parmi ces faits accomplis dont on ne veut pas même garder le souvenir, convaincue désormais que le concours de la France peut seul préparer à la question orientale une solution qui ne compromette pas le repos du monde.

C'est là l'exacte vérité. Le traité du 15 juillet nous a enfin déterminés à des armemens que nous avions trop négligés, et dont, quoi qu'on en dise, nous devons nous féliciter tous les jours; nos armemens ont forcé l'Angleterre à augmenter les siens, et cette dépense, venant s'ajouter à celles qu'exigeaient l'expédition de Syrie, la guerre de la Chine, a produit ce *déficit* que le cabinet anglais cherchait à combler par les mesures qui l'ont renversé.

Lord Palmerston, le véritable auteur de cette politique fantasque et aventureuse, a tristement achevé sa longue et trop longue carrière ministérielle. Il laisse à ses successeurs la guerre avec la Chine, l'empire d'Orient ébranlé, l'alliance de l'Angleterre avec la France brutalement brisée et remplacée par des méfiances et des récriminations fâcheuses, par un retour déplorable de ces vieilles antipathies nationales qui ont fait tant de mal à deux grands pays qui n'ont rien à s'envier, et qui peuvent se respecter sans faiblesse et s'honorer l'un l'autre avec dignité.

Lord Palmerston a eu soin de nous éclairer lui-même sur les passions qui l'agitent, et sur sa ferme résolution de tout sacrifier à ses intérêts d'homme de parti. Qu'on lise son discours à ses électeurs, ces incroyables paroles qu'un ministre de la reine d'Angleterre a osé jeter à la populace qui hurle autour des *hustings*. Certes, la France et son armée ont le droit de mépriser ces diatribes, et nous ne nous abaisserons pas jusqu'à la réfutation; mais que penser d'un homme d'état, d'un ministre des affaires étrangères, qui s'exprime de la sorte sur le compte d'une nation qu'il appelle amie et avec laquelle il négocie et se dit à la veille de signer un traité? Est-ce là une extravagance ou un calcul? L'un et l'autre. Il a voulu à la fois satisfaire ses passions, ses rancunes, et servir ses intérêts.

Lord Palmerston n'a jamais pardonné au gouvernement français de l'avoir contrarié dans ses projets sur l'Espagne. L'amitié du noble lord est toujours à une condition, c'est qu'on secondera tous les élans de sa fougueuse imagination. Il aime à forcer la main aux cabinets étrangers comme il l'a forcée à ses collègues pour le traité du 15 juillet. Lui résister, c'est un crime; ne pas le seconder, c'est rompre avec lui. Son ressentiment devint plus amer et plus violent encore lorsque le ministère du 12 mai, au lieu de s'unir étroitement à lui pour régler les affaires d'Orient, préféra, à tort ou à raison, les traiter dans une conférence européenne. Dès ce moment, la France n'a trouvé en lui qu'un ennemi, un ennemi contenu pendant quelque temps par le bon sens et la loyauté de ses collègues, mais un ennemi persévérant, qui est enfin parvenu à surmonter leurs répugnances et à leur faire signer la rupture de l'alliance française. Après le traité du 15 juillet, il s'est encore irrité de l'irritation de la France. Il aurait voulu la voir tout-à-fait passive, désarmée, obséquieuse, abattue. C'est ainsi qu'il l'avait promise à ses complices. La France lui a donné une sorte de démenti. Si elle n'a rien fait, elle s'est émue; si elle n'a pas eu recours aux armes, elle les a du moins préparées; si elle n'a pas effrayé l'Europe, elle a donné à penser. L'Europe a compris que la garantie de la paix du monde est à Paris, et que la pensée de toucher aux grandes

questions européennes sans le concours de la France est une de ces hardiesses, pour ne pas dire de ces folies, qu'il est sage de ne pas prolonger.

C'est avec tous ces mécomptes, ces irritations, et avec la perspective de la ruine prochaine de son cabinet, que lord Palmerston est arrivé sur les *hustings*. Homme passionné, il a voulu se donner une facile satisfaction; candidat, il a caressé les préjugés nationaux de ses électeurs; ministre, il a parlé à ses amis politiques en Europe. Il leur a dit implicitement : —Vous me trouverez toujours le même, l'ennemi du gouvernement français; entre lui et moi, il n'y a ni trève ni paix; ses ennemis peuvent compter sur moi et comme ministre et comme chef de l'opposition.—Nous ne savons pas quel sera l'avenir politique de lord Palmerston; nous savons seulement que, si sa vie publique n'est pas terminée, ses inconvenantes paroles, que la France doit regarder comme l'expression d'une colère impuissante et ridicule, n'auront d'autre effet que d'être un embarras pour lui.

Il serait prématuré de rechercher quelles seront, à l'égard de la politique extérieure, les dispositions du cabinet que les élections vont très probablement donner à l'Angleterre. Nous n'en connaissons pas encore tous les élémens et toutes les nuances. D'un côté, il est difficile que la retraite de lord Palmerston et de ses trop dociles collègues nous laisse des regrets; de l'autre, nous ne pouvons pas oublier que nos tendances, nos doctrines, nos sympathies politiques, ne sont pas celles des conservateurs anglais, surtout si les tories absolus prenaient quelque influence dans la nouvelle administration. A tout prendre, nous pouvons être tranquilles observateurs des péripéties de la lutte anglaise. La justice comme la prudence nous commandent d'attendre les faits.

Au surplus, l'occasion de s'expliquer catégoriquement peut se présenter d'un instant à l'autre. Les affaires d'Orient sont toujours en suspens. Si les populations chrétiennes n'ont pas chassé les Turcs, les Turcs à leur tour n'ont pu dompter toutes les insurrections. Les Candiotes résistent; quelques secours leur arrivent de leur co-réligionnaires, et si l'Europe ne sent pas se réveiller pour eux cet élan qui seconda si puissamment la première insurrection grecque, il y a du moins pitié et sympathie. Il s'est même élevé à leur égard une polémique que nous avons quelque peine à comprendre, tant les rôles nous paraissent nettement tracés par la force même des choses.

Et d'abord, quoi qu'on dise, l'Europe ne confondra jamais l'insurrection des populations chrétiennes contre la stupide et cruelle domination des Turcs avec les menées et les émeutes de la démagogie. Déjà, lors de la première insurrection, les polices européennes voulurent, soit par erreur, soit par ruse, établir cette confusion d'idées; l'Europe ne prit point le change; elle ne le prendra pas davantage aujourd'hui. Qu'il y ait en Grèce je ne sais quel émissaire de je ne sais quel comité directeur, cela est possible. Qu'est-ce que cela prouve? On dit que les vautours suivent les armées; décident-ils de la paix et de la guerre? livrent-ils les batailles?

L'Europe ne sait qu'une chose : c'est que le gouvernement turc, malgré la

comédie de Gulhané, est toujours un gouvernement ignorant et barbare; qu'aujourd'hui il est en outre impuissant; que voulût-il quelque bien, il est hors d'état de l'accomplir, et que les populations chrétiennes sont livrées, sans protection aucune, à une soldatesque effrénée et à la cupidité féroce de tyrans subalternes. Un gouvernement au nom duquel on commet impunément les atrocités qu'on a commises en Bulgarie, ne peut accuser personne que lui-même de l'insurrection de ceux qui ont le malheur d'être ses sujets. Croire qu'aujourd'hui on entendra sans émotion les cris des chrétiens que les féroces Arnautes égorgent sur le seuil de l'Europe, ce serait méconnaître son temps et se repaître d'odieuses chimères.

Ainsi, que les particuliers s'émeuvent, qu'ils fassent des vœux pour les opprimés que le désespoir a poussés à la révolte, que sans violer les lois de leur pays, sans compromettre leur gouvernement, ils leur soient utiles s'ils le peuvent, il n'y a qu'à les en louer. La religion et l'humanité ont leurs droits, et si la Porte redoute l'appui moral de l'Europe, qu'elle cesse une fois d'insulter par ses actes aux mœurs, aux opinions, aux sentimens, aux croyances des Européens.

Nous serions loin d'approuver ceux qui pousseraient les sujets paisibles de la Porte à l'insurrection. Si jamais il était permis de donner un semblable conseil, ce ne serait qu'à la condition d'en partager les périls; l'opprimé seul peut mesurer ses souffrances, ses moyens, son droit. Les véritables insurrections ne se font ni par émissaires ni par lettres; elles naissent de la nécessité, qui seule les légitime. Mais pousser à l'insurrection des populations paisibles et résignées, ou sympathiser avec elles lorsque l'insurrection est éclatée et qu'on en reconnaît la légitimité, sont deux faits parfaitement différens. La France de juillet excita les sympathies des peuples. L'Europe fut-elle coupable en applaudissant à la révolution de juillet?

S'il ne faut pas pousser à la révolte les populations paisibles de l'Orient, encore moins faudrait-il décourager ceux que le désespoir a soulevés, et leur conseiller de se mettre à la merci des Turcs. Qui ne connaît leur perfidie et leur cruauté? Qui ne connaît des faits récens, des faits (nous le savons) que les diplomates eux-mêmes n'osent plus nier, des faits qui rappellent toute l'atrocité d'un autre âge? Un conseil de soumission est encore une de ces responsabilités que nul n'a le droit de prendre, si ce n'est un gouvernement fort, et qui serait bien décidé à faire respecter par la Porte les lois de l'humanité.

Au reste, quant aux gouvernemens, nous ne pouvons que le répéter, le moment ne nous semble pas arrivé de solliciter leur intervention. Si l'insurrection n'est pas sérieuse, ils refuseront d'intervenir si ce n'est par quelque recommandation insignifiante et dont les Turcs ne tiendraient aucun compte. Si elle est sérieuse, une intervention intempestive peut la compromettre. C'est par de longs et pénibles efforts qu'il faut gagner la liberté. Les diplomates peuvent un jour la reconnaître; ils ne la donnent pas.

Les gouvernemens, on ne peut se le dissimuler, sont dans une position très délicate et très difficile. Amis de la Porte, ils doivent respecter son droit. D'un autre côté, une juste jalousie les préoccupe à l'égard de l'Orient. Toute modification du *statu quo* leur présente d'énormes difficultés. Tout ébranlement peut entraîner une grande ruine. Et si l'empire ottoman s'écroule, que devient l'Europe? Que devient-elle aujourd'hui que ce malheureux traité du 15 juillet a brisé la clé de la voûte, l'alliance qui seule était la véritable garantie de la paix du monde?

Ainsi nous comprenons facilement les regrets et peut-être le dépit que donnent aux hommes d'état les troubles de l'Orient. Ces troubles les prennent au dépourvu. C'est un compte nouveau qui s'ouvre malgré eux avant qu'ils aient eu le temps de solder celui du 15 juillet.

Les cabinets se retranchent dans le grand mot, dans ce mot que nous avons tous prononcé souvent avec plus ou moins d'emphase, bien qu'avec des significations assez diverses; je veux dire l'intégrité de l'empire ottoman. La diplomatie invoque toujours ce même principe, mais sa foi est bien affaiblie; elle ne l'avoue pas tout haut, mais le doute s'est glissé dans son cœur. Elle a raison de douter : c'est le traité du 15 juillet qui a brisé le talisman. La démonstration est bien simple.

Il y a long-temps que l'intégrité de l'empire ottoman, en prenant l'expression dans sa stricte signification, n'est plus qu'une chimère. Il y a long-temps que la Servie, la Moldavie, la Valachie, l'Égypte, la Grèce, l'Arabie et tout récemment Samos, la Syrie, ont été ou détachées de l'empire, ou réduites pour le sultan à des possessions presque nominales. Il y a long-temps que la Porte est hors d'état de reconquérir toute province qui veut sérieusement se séparer : il a fallu que quatre puissances européennes se réunissent pour lui rendre la Syrie, la Syrie qu'on a enlevée à Méhémet-Ali sans que pour cela le sultan ait la force de la ressaisir. Bref, il n'y a pas d'homme sensé qui ne reconnaisse que l'intégrité de l'empire ottoman est une pensée qui ne pouvait plus se réaliser que sous une seule forme.

C'était en resserrant dans des limites proportionnées à la faiblesse du gouvernement central le territoire directement gouverné par le sultan, et en permettant que les parties qui échappaient à sa puissance directe fussent gouvernées par des vassaux, par des princes tributaires, qu'on pouvait maintenir à l'égard de l'Europe l'intégrité de l'empire du croissant. Le lien du vassal avec le sultan aurait été encore plus intime et plus solide, s'il y avait eu entre eux identité de vues et de religion. Ainsi Méhémet-Ali remplissait toutes les conditions désirables. Turc par sa naissance, par ses habitudes, par ses mœurs, par ses croyances, il avait en même temps l'esprit ouvert aux idées européennes. Loin d'affaiblir l'empire, il le fortifiait, et il était aussi intéressé que le sultan à le défendre envers et contre tous. Qu'importe à l'Europe la forme de l'empire? Ce qui importe à ceux qui désirent sincèrement en conserver l'intégrité, c'est qu'aucune des puissances ne puisse être tentée de le morceler

à son profit, c'est que toute occasion ou prétexte de démembrement soit éloigné. Le problème se trouvait ainsi résolu.

Le traité du 15 juillet a renversé ce système. On a ébranlé le pacha sans raffermir le sultan. Il n'y a plus de force dans l'empire; le suzerain et le vassal sont également impuissans. La seule forme sous laquelle l'intégrité réelle de l'empire ottoman était encore possible a été brisée à Londres. On ne la retrouvera plus. C'est ainsi qu'on peut dire que cette expression, « l'intégrité de l'empire ottoman, » n'a plus de sens aujourd'hui. La chute définitive n'arrivera peut-être pas demain, c'est un mourant qui à force de soins peut encore traîner pendant quelques jours une existence misérable; mais la vie, mais la santé, nul ne peut les lui rendre. Méhémet-Ali aurait comprimé, contenu du moins l'élément chrétien; le sultan laissera commettre d'horribles cruautés, et ne le comprimera pas. L'Europe se sentait partagée entre ses tendances chrétiennes et son admiration pour Méhémet-Ali. Aujourd'hui, elle est toute à ses sentimens et à ses penchans naturels. L'opinion de l'Europe est une puissance; c'est un ennemi que les Turcs ne dompteront pas : il est plus redoutable que la plus redoutable des croisades.

Au résumé, le traité du 15 juillet porte ses fruits; c'est à ce traité que la diplomatie doit aujourd'hui les graves pensées qui commencent à la préoccuper. L'empire d'Orient est encore debout, mais un accident peut le faire tomber demain : il est hors d'état de résister à un accident.

Les gouvernemens ont raison d'être inquiets et très réservés; ils ont raison de regarder avec un œil de méfiance les troubles de l'Orient. Aussi ne sommes-nous pas de ceux qui songent à leur demander de prendre à l'instant même un parti. Nous voudrions seulement qu'on n'eût pas la pensée, fort vaine d'ailleurs dans les pays de liberté, d'imposer silence à la pitié et de lier les mains à la charité chrétienne. A chacun son rôle : la politique aux hommes d'état, la neutralité aux gouvernemens, la charité aux ames pieuses et libérales, s'il s'en trouve encore.

Au reste, le sort des chrétiens de l'Orient peut dépendre, en partie du moins, de l'issue des négociations toujours pendantes à Londres. Une fois le traité du 15 juillet relégué dans le domaine de l'histoire, les dispositions des puissances à l'égard des faits qui se développent en Orient, seront naturellement subordonnées à la situation relative de ces mêmes puissances en Europe. L'isolement serait peut-être une cause nécessaire de soupçons, de retenue et de méfiance. On surveillerait très attentivement ses voisins, et on éviterait avec un soin scrupuleux et même cruel de leur offrir le moindre prétexte de soupçon. Toute intervention à Constantinople, même la plus mitigée, la plus contenue, ne fût-elle qu'une prière, qu'un pur acte d'humanité, pourra paraître, si elle est isolée, un fait grave, une tentative d'empiétement, un danger pour l'équilibre européen. On préférera s'abstenir.

Quoi qu'il en soit, nous le répétons, nous sommes loin de souhaiter dans ce moment l'intervention des puissances, soit isolées, soit réunies. Si la cause

de la chrétienté et de la civilisation doit réellement triompher en Orient, il faut qu'elle grandisse par ses propres forces, par son élan naturel, et qu'elle se fasse accepter des puissances sinon comme une cause gagnée, du moins comme une cause qu'on ne peut plus rayer du rôle des affaires européennes, et qu'il faut promptement décider.

La Suisse a été le théâtre de nouveaux troubles. La contre-révolution, encouragée peut-être par l'aspect général des affaires et par de coupables instigations, a tenté un coup de main dans le canton du Tessin. Elle a honteusement succombé devant la prévoyante fermeté du gouvernement et l'énergie de la grande majorité du pays. Il faut espérer que les vainqueurs n'abuseront pas de leur facile victoire par des condamnations excessives et multipliées. Une justice calme et clémente peut seule mettre fin aux troubles civils.

La diète suisse vient de prendre, dit-on, une détermination grave : elle a sommé le canton d'Argovie de se conformer dans un bref délai aux résolutions de la diète dernière. L'arrêté aurait été adopté par une majorité composée de douze voix et de deux demi-voix. C'est le canton de Zurich, aujourd'hui conservateur, qui aurait pris l'initiative. Saint-Gall aurait appuyé la proposition; Genève l'aurait repoussée, ainsi que les grands cantons voisins de l'Argovie, Berne et Vaud. Les meilleurs esprits ont pu sans doute se diviser d'opinion sur la question de savoir s'il fallait débuter par une sommation ou par des moyens plus concilians et plus doux; mais une fois la question résolue et l'arrêté rendu, il n'est pas un ami de la Suisse qui ne doive conseiller aux cantons dissidens de se réunir à la majorité. Il faut, avant tout, vouloir être une nation; et que deviendrait la nationalité de la Suisse, si une résolution de la diète extraordinaire, confirmée par un arrêté de la diète ordinaire, pouvait être tenue pour non avenue, le canton récalcitrant trouvant appui et faveur dans un grand nombre de cantons? Ce serait enlever à la confédération toute dignité comme toute autorité : une guerre civile serait une issue plus douloureuse sans doute, mais moins déplorable qu'un pareil affaissement de l'autorité fédérale. L'arrêté de la diète n'impose pas au gouvernement d'Argovie des obligations très précises : il en exige seulement des résolutions, des mesures qui *soient en harmonie* avec le décret du 2 avril. Cela laisse aux Argoviens une certaine latitude; les Argoviens doivent en user avec modération, et la diète à son tour doit se contenter d'un *à peu près* raisonnable. Les confédérations ne peuvent vivre que de transactions.

Nous aussi nous avons eu nos troubles. Une ville considérable, Toulouse, en a été le théâtre. Nous n'avons pas besoin de dire combien ces manifestations violentes et brutales nous paraissent condamnables. Nous condamnons également le but et les moyens. Toutes ces manifestations contre des mesures qui n'ont en réalité d'autre objet que l'égale répartition des impôts, prouvent assez ce que l'esprit municipal ferait, pour peu qu'on lui mît la bride sur le cou, de notre puissante centralisation, de notre admirable unité nationale, œuvre et gloire de la révolution.

On parle d'une promotion de pairs, qui ne serait pas, dit-on, nombreuse; on parle également de changemens dans le personnel des préfectures et des sous-préfectures. Ces bruits ont fait de nouveau supposer que le cabinet préparait la dissolution de la chambre des députés. Malgré ces apparences, nous persistons à croire que ce n'est pas là la pensée du cabinet. Ce serait une témérité aussi dangereuse qu'inutile. Il n'obtiendrait pas une chambre plus compacte; il s'exposerait au risque de voir grossir les rangs de l'opposition. Ce qui manque depuis long-temps aux cabinets, c'est la confiance générale dans leur durée. Ils ne peuvent guère inspirer un sentiment qu'au fond ils n'ont pas eux-mêmes. Si le ministère peut affronter la nouvelle session, s'il parvient (hypothèse très hasardée) à la traverser, c'est alors qu'il pourra tenter la dissolution. On aura commencé à croire en lui.

Un autre sujet de conversations incessantes dans un certain monde, ce sont les mouvemens qu'on attend dans notre diplomatie. Nous n'avons aucune envie de répéter tous ces bruits, tous ces propos, disons-le, toutes ces misères. Nous dirons seulement que ce sont là de ces incertitudes et de ces débats auxquels il est urgent de mettre un terme. Peu nous importe le résultat : l'essentiel est d'en finir; la dignité du gouvernement l'exige.

— M. Valery vient de faire paraître, sous le titre de *l'Italie comfortable ou Manuel du Touriste* (1), un petit livre qui sera utile et agréable aux personnes qui font le voyage d'Italie. Ce petit ouvrage, que nous appellerions volontiers l'almanach des voyageurs, et surtout des voyageurs gourmands, contient des observations précieuses sur les prix des auberges et des voitures, sur les meilleurs comestibles de chaque ville, et sur les médecins qu'on peut appeler pour remédier aux indigestions des mets exquis mentionnés par M. Valery; sur les valets de place, les ciceroni, les guides, et toute cette nation de démonstrateurs qui fourmille en Italie. Dans les voyages ordinaires, on nous raconte les ruines de Pompéi ou de Rome, ce qui est fort bien; mais on ne nous dit pas, pendant qu'on visite toutes ces belles choses, de quelle manière on se loge et on se nourrit, à quel prix on est transporté en voiture, à cheval, ou en bateau, et de ce côté les voyages ressemblent quelque peu aux romans de chevalerie, où les héros sont toujours en bataille ou en amour, sans qu'on sache jamais à quelle heure ils dînent ou se couchent. Si M. Valery n'avait pas fait ses *voyages d'Italie,* qui sont un des meilleurs répertoires que nous connaissions des antiquités de l'Italie, de ses monumens, de ses statues, de ses tableaux, et même de sa littérature ancienne et moderne, nous ne parlerions

(1) Librairie de Jules Renouard, rue de Tournon.

pas de son manuel d'économie et d'hygiène italiennes; mais quatre ou cinq voyages faits en Italie pour chercher et dire tout ce qu'il y a de beau, de noble, de savant dans ce pays, autorisent aussi M. Valery à nous faire profiter de son expérience dans les petites choses, après nous avoir aidés de son instruction dans les grandes. Il a eu du reste le mérite de donner une forme littéraire à un sujet qui ne l'était guère, de raconter çà et là quelques curieuses anecdotes, et de faire quelques piquantes citations, tout en indiquant les bonnes adresses, les bons endroits et les bons marchés. En mangeant les choses, on aime souvent à savoir les hommes célèbres qui les ont mangées avant vous. M. Valery a de quoi satisfaire ce goût d'érudition : il dit quels sont les raisins que le prince Eugène de Leuchtemberg faisait venir de Bologne à Munich à Noël et à Pâques, quelles sont les figues de Pesaro que chantait le Tasse, comment à Naples on peut boire du vrai falerne et à quel prix, comment le maigre de la table du cardinal de Bernis, à Rome, avait une renommée particulière parmi les membres du sacré collége, et comment, enquête faite, il se trouva que ce maigre exquis tenait à l'emploi du jus de jambon; combien Pie VII aimait le tabac, et surtout le tabac de la régie française, et comment M. de Blacas lui en apporta par contrebande dans une audience secrète; comment aussi le tabac a été recommandé, puis proscrit par les papes, puis réhabilité, et comment un savant religieux du XVIIe siècle, Benoît Stella, le conseillait aux prêtres et aux moines comme un aide à la chasteté; quel est, à Montefiascone, le cru dont le vin muscat fut fatal au cardinal Maury, qui, évêque de Montefiascone pendant son exil, goûta trop de ce fruit de son diocèse et y perdit quelque peu de la force de son esprit. Enfin, comme aujourd'hui un livre n'est pas complet et n'est pas à la mode s'il n'y est parlé quelque part de Napoléon, disons en finissant que de ce côté aussi le manuel de M. Valery ne laisse rien à désirer, car il nous dit quel est le poisson que Napoléon, à Turin, en allant à Marengo, trouva si exquis, qu'il mangea le plat tout entier. Ce poisson est la *lamprede,* petite et mince anguille pêchée dans le Pô. Ce sont ces indications, ces détails et ces petites anecdotes, qui font l'utilité et aussi l'agrément de *l'Italie comfortable* de M. Valery.

V. DE MARS.

DE

LA DERNIÈRE SESSION

DU PARLEMENT ANGLAIS

ET DU PROCHAIN MINISTÈRE.

Il vient de se passer en Angleterre une chose singulière, et dont je doute qu'il y ait un autre exemple dans l'histoire des gouvernemens représentatifs. Il existe un parti qui, voilà dix ans passés, malgré une possession presque traditionnelle du pouvoir, malgré l'appui marqué de la couronne, malgré le secours d'institutions faites en quelque sorte pour lui, se vit, après une honorable résistance, précipité du gouvernement par le mouvement régulier de l'opinion publique. Pour compléter et assurer sa défaite, les institutions qui le protégeaient furent modifiées, et, privé successivement de ses principaux moyens d'action, il tomba, lors des élections qui suivirent, à une minorité telle, que tout espoir désormais lui paraissait interdit. Cependant l'appui de la couronne lui restait encore. Un changement

de règne le lui enleva, et la couronne lui devint aussi hostile qu'elle lui avait été favorable. C'est de ce point qu'il est parti pour se relever graduellement, à force de persévérance et de patience, jusqu'au jour où, sur un terrain choisi par ses adversaires, il vient de battre la couronne, l'agitation populaire et même une partie notable de l'aristocratie coalisées contre lui. Ce doit être une vive surprise pour ceux qui croyaient la vieille constitution anglaise à la veille de périr, et la démocratie assez forte pour s'emparer du pays.

Assurément les principes des tories n'ont pas mes sympathies, et jamais plus que dans la crise actuelle la cause de leurs adversaires ne m'a paru bonne et juste. C'est pourtant un grand et noble spectacle que celui d'un parti politique qui, sur le terrain qu'on lui a fixé, avec les armes qu'on lui a laissées, devant les juges qu'on lui a donnés, lutte par ses propres forces contre l'influence monarchique et l'influence démocratique réunies, et triomphe des deux à la fois. Il y a là, ce me semble, pour tous les partis, dans tous les pays libres, un exemple frappant et une utile leçon.

Quoi qu'il en soit, l'avénement, ou, pour mieux dire, le retour des tories est aujourd'hui certain, et voici les whigs retombés, comme avant 1830, dans l'opposition. Je tâcherai, dans l'article qui suit, d'apprécier les conséquences les plus prochaines de cet évènement; mais, pour s'en faire une idée juste, il est nécessaire de connaître les causes immédiates qui l'ont produit et les incidens divers qui l'ont caractérisé jusqu'ici. Si le récit est un peu long, il n'est certes pas sans intérêt, surtout pour ceux qui suivent les affaires anglaises avec quelque attention.

J'ai expliqué l'an dernier (1) quelle était, à la fin de la session de 1840, la situation des partis en Angleterre, celle notamment du ministère whig. Plus impuissant que jamais, malgré le concours presque constant des radicaux, ce ministère, après avoir subi avec une merveilleuse patience quatre ou cinq échecs graves, venait enfin d'être poussé à bout par le bill de lord Stanley sur l'enregistrement des électeurs irlandais. Quatre fois battu sur ce terrain, il n'avait échappé à une défaite définitive qu'en gagnant du temps à force d'habiles chicanes, et en mettant lord Stanley lui-même dans la nécessité d'ajourner sa proposition jusqu'à la prochaine session. Le jour où le parlement fut prorogé, le ministère whig était donc en quelque sorte frappé à mort, et il y avait tout lieu de penser qu'au début de la ses-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1840.

sion suivante, si ce n'est plus tôt, il ne lui resterait d'autre alternative que de céder la place à sir Robert Peel, ou de tenter une dissolution. La liste des principaux votes en main, les tories additionnaient le nombre des voix obtenues d'une part par le cabinet, de l'autre par l'opposition, et ce calcul très simple et très concluant donnait en bloc au cabinet 2,472 voix, à l'opposition 2,517. Ils énuméraient, en outre, toutes les mesures auxquelles le ministère avait dû renoncer, et celles qu'il n'avait fait passer qu'avec l'aide et sous le protectorat de l'opposition. Enfin, ils montraient presque toutes les élections partielles tournant contre les whigs, et les élections municipales rendant aux tories, dans beaucoup de villes, la majorité qu'elles leur avaient enlevée quelques années auparavant. Dans le parlement, hors du parlement, partout, excepté chez la reine, le ministère perdait donc de son crédit et de son autorité. Or, si, dans un gouvernement libre, la faveur de la couronne peut aider un ministère à se maintenir, cette faveur, dans aucun cas, ne saurait suppléer à la confiance publique et au concours actif du pouvoir qui représente légalement le pays. Tel était le thème chaque jour développé par les tories, et dont il n'appartenait certes pas aux whigs et aux radicaux de se faire les contradicteurs.

Malgré cette situation critique des partis, l'intervalle des sessions 1840-1841 fut beaucoup moins bruyant et agité qu'à l'ordinaire. Peu de ces réunions publiques, de ces dîners qui continuent la vie parlementaire d'une session à l'autre, et qui ne laissent pas à la fermentation politique le temps de se refroidir. Moins encore de ces prédications furibondes qui l'année précédente avaient troublé les ames protestantes, et embarrassé jusqu'à un certain point les chefs des conservateurs.

En Angleterre (je parlerai plus tard de l'Irlande), il n'y a guère à noter que deux grandes réunions, le *meeting* protestant de Londres à l'occasion de l'anniversaire du 5 novembre 1605 (conspiration des poudres), et le *meeting* radical et chartiste de Leeds vers le milieu de janvier. Dans le premier, de révérends orateurs, émules de M. Roby et de M. Bradshaw, déclarèrent le plus sérieusement du monde que « décidément *le pape n'est autre que l'antechrist*, et que le despotisme romain ressemble à s'y méprendre *au tigre qui, tapi dans sa tanière, suit sa victime de ses yeux de feu, et, quand l'occasion se présente, se jette avidement sur elle pour se gorger de son sang.* » Ils engagèrent en outre le peuple anglais à ne jamais perdre de vue l'armada espagnole, la Saint-Barthélemy et la conspiration des pou-

dres, après quoi chacun se retira paisiblement. Le second *meeting* donna le premier spectacle public d'une lutte organisée entre les radicaux et les chartistes. L'association radicale de Leeds avait préparé une réunion pour demander au parlement le scrutin secret et le droit de suffrage pour tout propriétaire ou locataire d'une maison (*house hold suffrage*). Plusieurs membres du parlement, M. O'Connell entre autres, devaient assister à cette réunion; mais, dès le matin, les chartistes annoncèrent l'intention de s'y opposer, et, bien que pour les contenir on eût fait prêter serment à six cents constables spéciaux, ils s'emparèrent du terrain, dont fort prudemment on les laissa maîtres. Après les discours les plus violens, les plus outrageans contre les radicaux parlementaires et notamment contre M. O'Connell, ils arrêtèrent les résolutions suivantes :

1° Que les chartistes, dans aucun cas, ne se prêteront à une transaction, et n'accepteront une réforme qui ne donnera pas au pays le suffrage universel et les cinq autres articles de la charte.

2° Qu'on ne peut voir sans dégoût et sans mépris que de prétendus réformistes aient essayé d'introduire parmi les honnêtes habitans de Leeds l'homme politique le plus décrié de ce temps et d'aucun autre, M. O'Connell.

3° Que le gouvernement de lord Melbourne est le plus cruel, le plus incapable, le plus étourdi, le plus immoral, le plus sanguinaire, le plus méprisable, qui de mémoire d'homme ait existé.

Après cette belle manifestation, bon nombre de chartistes se retirèrent et firent place aux radicaux M. Hume, M. Strickland, M. Roebuck, M. Sharman Crawford, M. Marshall, le colonel Thompson, qui, au prix de quelques huées et grace à la protection d'un des chefs chartistes, M. Collins, parvinrent enfin à se faire entendre et à emporter à l'unanimité, non la résolution qu'ils avaient préparée, mais une résolution conçue en termes généraux et demandant la réforme. Quant à M. O'Connell, il arriva le lendemain seulement pour un déjeuner à huis clos, et échappa ainsi à l'étrange ovation qui l'attendait.

Hors ces deux *meetings*, caractéristiques l'un et l'autre, il n'y eut rien, je le répète, d'août 1840 à janvier 1841 qui indiquât au sein des partis beaucoup d'irritation et d'empressement à en venir aux mains. La raison en est simple. C'était le moment où, en Angleterre comme en France, tous les yeux se fixaient sur le traité du 15 juillet et sur les graves évènemens qui pouvaient en résulter. Mais si l'at-

tente de ces évènemens modérait et rapprochait les partis en Angleterre, elle devenait en Irlande un motif de plus d'agitation et une arme nouvelle entre les mains de M. O'Connell. Dès le lendemain du traité, M. O'Connell avait proclamé tout haut que l'Irlande, dans la grande lutte qui se préparait, ne prêterait secours à l'Angleterre que si l'Angleterre consentait enfin à lui rendre justice. Or, par ce mot, M. O'Connell n'entendait plus quelques mesures partielles et incomplètes. Ce qu'il lui fallait, c'était l'abolition absolue des dîmes, la suppression de l'établissement anglican et la séparation législative. « Pendant quelques années, s'écriait-il, j'ai consenti à ne plus parler de la rupture de l'union. Je voulais voir si, contre toute probabilité, un parlement anglais pourrait être juste pour l'Irlande. Aujourd'hui l'expérience est faite, et il m'est démontré que l'Irlande n'a rien à espérer de ses éternels ennemis. Il n'y a donc que la rupture de l'union qui puisse vous sauver. *Hurrah* pour la rupture! Je vivrai désormais et je vivrai *repealer*. » Tel est le langage que M. O'Connell faisait retentir d'un bout à l'autre de l'Irlande, à Dublin, à Cork, à Limerick, à Waterford, à Ennis, à Drogheda, partout. De plus, il organisait une association pour la rupture de l'union, à l'instar de la vieille association catholique, avec une hiérarchie, des impôts, et même un uniforme.

Je reviendrai sur cette tentative, et j'examinerai si les circonstances nouvelles où l'Angleterre se trouve placée peuvent lui donner aujourd'hui quelques chances de succès. Il me suffit en ce moment de constater qu'elle n'en eut aucun sous le ministère whig, et que M. O'Connell y dépensa vainement son talent et son activité. En vain, quatre mois durant, son patriotisme se multiplia-t-il, et son éloquence se refusa-t-elle un instant de repos; en vain appela-t-il à son aide la politique, la religion, l'industrie même, qui, disait-il, serait toujours paralysée en Irlande tant qu'on y consommerait des produits anglais; en vain même, joignant l'exemple au précepte, le vit-on, dans une des réunions hebdomadaires de son association, faire circuler des draps pour femme de fabrique irlandaise, lancer l'anathème contre les fumeurs peu patriotes qui se servent de pipes hollandaises, et affirmer que de ses quatre fils, bien que fumeurs déterminés, aucun ne s'était jamais rendu coupable d'une telle énormité : industrie, religion, politique, aucune corde ne vibra, et le nerf principal de l'agitation comme de la guerre, l'argent, n'arriva que lentement et petitement dans les caisses de l'association.

Il est vrai que, pour cette fois, M. O'Connell se trouvait réduit à ses

propres forces. D'une part, le vice-roi d'Irlande, si souvent loué par lui, lord Ebrington, s'était officiellement prononcé, et avait, par une proclamation, fait savoir aux *repealers* qu'ils ne devaient compter à l'avenir ni sur l'appui ni sur le patronage du gouvernement. D'un autre côté, quelques catholiques notables et la plupart des protestans libéraux n'hésitaient pas à prendre parti pour le maintien de l'union. En face de l'association dont M. O'Connell était le chef, il venait même de se former à Belfast, sous le nom d'*association constitutionnelle*, une association libérale, mais formellement opposée à la séparation. Elle avait pour président lord Charlemont, fils de l'illustre chef des volontaires de 1782, un des hommes les plus justement considérés et les plus populaires en Irlande. Dans ses rangs, on voyait figurer jusqu'à des radicaux connus, M. Sharman Crawfort, par exemple, jadis membre de la chambre des communes, et qui s'était retiré du parlement il y a trois ou quatre ans, plutôt que de se faire le serviteur de M. O'Connell. On conçoit, en présence de cette double opposition, l'embarras du grand agitateur. Prendre à partie les orangistes et les tories, rendre à lord Stanley et à lord Lyndhurst coup pour coup, injure pour injure, dénoncer Wellington et sir Robert Peel comme des hommes qui cachent leurs vues perfides et sanguinaires sous une feinte modération, rien de plus facile; mais rompre avec les protestans libéraux et avec la tête des catholiques, attaquer lord Ebrington, traiter lord Charlemont en ennemi, c'était jouer un tout autre jeu. Aussi, contre son usage, M. O'Connell montra-t-il quelque hésitation et une certaine timidité. A Cork, il se hasarda bien à blâmer lord Ebrington; mais, à Dublin, il lui resta fidèle ainsi qu'au ministère. Quant à lord Charlemont, il se borna à déplorer son erreur et à faire des vœux pour que l'expérience l'éclairât; il n'alla pas plus loin, et plusieurs réunions publiques eurent lieu où, d'un accord commun, le mot de rupture de l'union ne fut pas même prononcé. C'était maintenir dans le parti libéral irlandais un accord apparent; mais c'était en même temps refroidir le zèle des *repealers* et diminuer leurs chances.

Il s'en faut d'ailleurs que toutes les parties de l'Irlande soient animées du même esprit. Au sud et à l'ouest, là où les catholiques sont vingt contre un, tout juste milieu est impossible; on y est orangiste ou dévoué à la grande association catholique dont le siége est à Dublin. Dans le nord, il n'en est pas de même, et, depuis qu'il prêchait contre l'union, M. O'Connell y avait perdu, dans le parti libéral, une portion de son influence. Aussi doutait-on que, dans son

pèlerinage, il osât pousser jusqu'à Belfast, et affronter à la fois la haine des orangistes, qui sont nombreux dans cette ville, et le mécontentement du parti libéral. M. O'Connell pourtant ne voulut pas reculer, et il alla à Belfast, mais comment? Non comme d'habitude, avec éclat, avec bruit et en triomphateur, mais modestement, silencieusement, et sans qu'on fût averti. Par ses instructions d'ailleurs, deux réunions avaient été convoquées : la première, purement libérale, où il se garda de dire un mot pour la séparation, et la seconde, une heure après, où, ôtant son surtout et paraissant tout à coup en costume de *repealer* (un collet de velours blanc et des boutons gravés), il se mit à tonner contre l'union. Puis, sans attendre l'explication, il monta bien vite en chaise de poste, et s'en alla incognito comme il était venu.

Voici donc quelle était, un mois avant l'ouverture du parlement, la situation politique de l'Angleterre. Les deux grands partis constitutionnels, whigs-radicaux et tories de toute nuance, gardaient un silence prudent et paraissaient s'observer réciproquement. Les chartistes continuaient à s'agiter, mais d'une agitation maladive et stérile. L'Écosse s'occupait surtout de ses querelles religieuses et de la lutte établie entre l'aristocratie et la démocratie de son église. En Irlande enfin, M. O'Connell prêchait avec une infatigable activité la rupture de l'union; mais, combattu par le vice-roi, il trouvait dans le parti catholique peu d'ardeur, et dans le parti libéral une opposition décidée. Que présageait ce calme, et que signifiait, par rapport à l'avenir du ministère, cette attitude réservée des partis? Sur ce point, il y avait parmi les hommes les mieux informés deux opinions fort différentes : selon les uns, les tories avaient résolu d'attaquer le ministère, dès la discussion de l'adresse, sur la question extérieure, et de le renverser ainsi, au premier vote, avec l'aide de quelques radicaux mécontens; selon les autres, la hardiesse et le succès de lord Palmerston avaient au contraire jeté le désordre dans les rangs de l'opposition, et conquis une douzaine de voix qui désormais devaient assurer au cabinet une honnête majorité.

De ces deux opinions, l'une n'était pas plus fondée que l'autre, ainsi qu'on put s'en convaincre dès les premiers jours de la session. Nul doute qu'en blâmant le traité du 15 juillet et la rupture de l'alliance française, les tories n'eussent pu gagner quelques voix radicales et faire passer, soit dans l'adresse, soit à part, une résolution contraire au cabinet; mais la politique qu'il s'agissait de flétrir était précisément la vieille politique des tories, tout récemment empruntée

par les whigs. En supposant qu'il convînt aux hommes éclairés du parti conservateur, le duc de Wellington, sir Robert Peel, lord Stanley, lord Lyndhurst même, de ne point s'arrêter à cette considération et de protester hautement pour l'alliance française contre l'alliance russe, il est douteux que le corps d'armée tout entier eût voulu suivre ses généraux. Il y avait donc dans cette manœuvre un double danger, celui d'une défaite et celui d'une scission. Je sais d'ailleurs que sir Robert Peel et lord Stanley craignaient, en faisant ressortir les torts de lord Palmerston, d'encourager en France l'opinion belliqueuse, d'ôter un argument aux partisans de la paix, et d'affaiblir ainsi le ministère nouveau. Tout se borna donc, de la part du duc de Wellington et de sir Robert Peel, à de vagues politesses pour la France et à quelques phrases d'une réserve assez menaçante pour le ministère. D'un autre côté, on ne tarda pas à s'apercevoir que la campagne orientale de lord Palmerston n'avait pas déplacé une seule voix. Depuis bien des années, la conduite des affaires étrangères en Angleterre est le domaine presque exclusif de l'aristocratie. Que les intérêts commerçans du pays soient menacés ou l'honneur national compromis, alors la nation s'en émeut, mais dans ces deux cas seulement. Or, du moment où, grace à l'admirable bénignité de la France, la question d'Orient se terminait sans crise et pacifiquement, cette question disparaissait de la scène politique en laissant les esprits précisément dans la même situation où elle les avait trouvés. Dans l'intervalle des sessions, la nomination de lord Lyndhurst comme *high stewart* de l'université de Cambridge, à la majorité de 903 voix contre 427, et l'élection de Carlow, où le candidat conservateur, le colonel Bruen, l'emporta facilement sur le candidat réformiste, avaient déjà prouvé que les tories étaient loin de perdre du terrain. Les élections de Cantorbéry, Walsall, Monmouthshire et East Surrey, qui, en peu de jours, remplacèrent quatre whigs par quatre tories, en donnèrent une preuve plus éclatante encore. Les whigs, à la vérité, gagnèrent Saint-Alban, ce qui réduisit à 5 voix, en comptant Carlow, le bénéfice net des tories. Mais 5 voix avaient numériquement une grande importance dans une chambre où, de 25 à 30, la majorité était graduellement descendue à 8 ou 10. Elles en avaient moralement une plus grande encore, en montrant que le mouvement de réaction tory continuait, et que les palmes syriennes de lord Palmerston restaient à peu près comme non avenues dans le pays.

Tel étant l'état des esprits, le bill de lord Stanley devait naturel-

lement redevenir le champ de bataille. Aussitôt après l'adresse, lord Stanley en effet le remit sur le tapis, et le lendemain lord Morpeth, au nom du gouvernement, en proposa un à son tour sur le même sujet.

Pour bien comprendre la discussion et les votes qui suivirent, quelques explications sont nécessaires. On sait qu'en Angleterre la dernière loi électorale a maintenu dans les comtés les francs tenanciers à 40 shillings, en soumettant leur inscription sur les listes électorales à des formes assez rigoureuses et empruntées jusqu'à un certain point à notre législation. Pour être électeur d'ailleurs, il ne suf : pas d'occuper une terre dont le revenu soit évalué à 40 shillings; il faut que l'occupant jouisse lui-même de ce revenu en sus des charges et de la rente. Quant au simple fermier, il n'est admis à voter que si la terre qu'il exploite est évaluée, d'après la taxe des pauvres, à un revenu imposable de 50 liv. st.

Avant l'émancipation catholique, les électeurs à 40 sh. existaient en Irlande comme en Angleterre, et c'est à l'aide de ces électeurs, soulevés par le clergé et l'association catholique contre leurs propriétaires, que furent gagnées les grandes batailles électorales qui décidèrent l'émancipation. Mais ces électeurs étaient, pour la plupart, trop pauvres et trop dépendans pour que cet acte de désobéissance ne leur coûtât pas cher. Il fut constaté à cette époque que, placés entre leur propriétaire et leur curé, ils ne pouvaient suivre l'un sans encourir de la part de l'autre la persécution ou l'anathème. Lors de l'émancipation, d'un consentement presque commun, on leur retira donc un droit qui pouvait leur être si funeste, et la franchise électorale fut fixée pour l'Irlande à 10 liv. st. Comme il n'y avait point encore de taxe des pauvres en Irlande, l'appréciation du revenu imposable resta d'ailleurs dans un certain vague, et fut livrée, comme par le passé, à l'arbitraire des déclarations individuelles, reçues par les magistrats sous la foi du serment. Le mode d'inscription, en outre, fut combiné de manière à offrir aux électeurs un peu plus de facilité qu'en Angleterre, et par conséquent entouré de moins sévères précautions.

On comprend que, sous l'empire d'une telle loi, il dut y avoir en Irlande des fraudes nombreuses et beaucoup de faux électeurs. Tel est pourtant le morcellement de la terre et l'état de ruine toujours croissant du pays, que, malgré les fraudes, le nombre proportionnel des électeurs diminue plutôt qu'il n'augmente, et reste incomparablement plus faible qu'en Angleterre. C'est, on s'en souvient, un des

griefs sur lesquels, depuis quelques années, M. O'Connell insiste le plus souvent.

Voilà quel était l'état de la législation quand, s'emparant habilement de ses vices et signalant ses abus, lord Stanley proposa un bill qui, d'une part, rendait beaucoup plus difficile et plus compliquée l'inscription sur les listes électorales, et, de l'autre, prenait la taxe des pauvres, récemment établie, pour base du revenu réel. A ce bill il y avait en apparence peu d'objections à faire. « Je maintiens le droit électoral, disait lord Stanley, tel que le bill de réforme l'a établi. Seulement je substitue un criterium certain à un criterium incertain, un revenu réel à un revenu fictif, des garanties sérieuses à des garanties ridicules. Je supprime le parjure et la fraude; voilà tout. » Et cependant le bill de lord Stanley n'allait à rien moins qu'à réduire peut-être de moitié le nombre déjà si petit des électeurs irlandais. C'était ajouter à la distance que déjà la législation a mise entre les droits politiques en Angleterre et les droits politiques en Irlande. C'était élargir l'abîme qui sépare les deux pays. Il ne faut donc pas s'étonner que, malgré les raisons spécieuses sur lesquelles s'appuyait lord Stanley, M. O'Connell et le ministère repoussassent avec véhémence, avec obstination, une mesure qui démentait à ce point toute leur politique, et qui menaçait de produire de si déplorables résultats.

Néanmoins, du moment où lord Stanley, quatre fois vainqueur en 1840, insistait en 1841, il était clair que le cabinet, s'il se bornait à combattre le bill, essuierait une dernière défaite. Voici donc comment il s'y prit pour détourner le coup. Reconnaissant les abus signalés par lord Stanley, il adopta presque toute la partie technique et réglementaire de son bill : il consentit aussi à ce que la taxe des pauvres servît de base au cens électoral; mais, avec une hardiesse remarquable, il proposa à la fois d'abaisser le cens et d'en changer le principe. D'après son bill, quiconque occupait depuis quatorze ans, à quelque titre que ce soit, un morceau de terre évalué à un revenu imposable de 5 liv. st., devait être électeur. Il n'est pas besoin de dire qu'une telle réforme fut accueillie avec de vives acclamations par M. O'Connell et par les radicaux, avec une inexprimable colère par le parti conservateur tout entier. Aussitôt après le discours de lord John Russel, lord Stanley se leva, et annonça qu'il combattrait à outrance le bill révolutionnaire du cabinet. « En faisant reposer le droit électoral sur la population, non sur la propriété, ce bill, dit-il, bouleverse toute la législation anglaise, et introduit une nouvelle constitution. » En revanche, le fils aîné de lord Grey, lord Howick, qui,

l'an dernier, avait fait pencher la balance du côté de lord Stanley, se déclara satisfait et promit son concours à lord John Russel. On verra tout à l'heure combien de temps dura cette satisfaction et comment il tint sa promesse.

Peu de jours après, la seconde lecture eut lieu, et le ministère, encore appuyé par lord Howick, obtint une majorité de 5 voix (299 contre 294).

D'après les rigueurs des principes constitutionnels, c'était assez pour rester au pouvoir. Ce n'était point assez pour gouverner, et surtout pour faire passer le bill objet du débat. On pouvait en effet remarquer que plusieurs membres, tout en votant pour la seconde lecture, s'étaient prononcés contre la clause des 5 liv. sterl., et que, pour conserver toutes ses voix, le ministère lui-même avait déclaré qu'il regardait le chiffre comme secondaire et comme susceptible d'être modifié en comité. Il devenait dès-lors évident que le bill de lord Morpeth n'était entre les mains du ministère qu'un moyen de combattre celui de lord Stanley. Les amis du cabinet, au reste, s'en cachaient peu. « Nous savons bien, disaient-ils, que notre bill ne passera pas; mais le bill de lord Stanley ne passera pas non plus, et c'est tout ce que nous demandons. » Quand lord John Russell, possesseur de sa majorité de 5 voix, se leva pour annoncer qu'il ajournait jusqu'après les fêtes de Pâques l'examen du bill en comité, il fut accueilli par un éclat de rire qui prouva que la tactique était parfaitement comprise. Comme il n'existait pourtant aucun moyen de la déjouer, il fallut s'y soumettre, et, pendant la trève, les autres affaires de la session marchèrent paisiblement.

Ces affaires, dans l'état actuel des partis, n'ont pas assez d'importance pour s'y arrêter longuement. Je citerai pourtant un bill pour permettre aux juifs l'accès des fonctions municipales, qui, malgré la vive opposition de sir Robert Inglis, de M. Gladstone, de M. Goulburn, passa à 138 voix contre 31, mais qui, à la chambre des lords, vient de succomber sous les foudres des évêques de Landaff et de Londres. Je citerai un bill important de M. Labouchère, président du bureau de commerce, pour réduire à un droit uniforme de 7 pour 100, dans les Indes occidentales et l'Amérique du Nord, les droits actuels de 15, 20 et 30 pour 100 sur les produits étrangers. Je citerai enfin le bill pour confirmer et amender la nouvelle loi des pauvres, qui donna lieu à de nombreuses et orageuses discussions. On sait que la nouvelle loi des pauvres, soutenue par les fractions modérées de toutes les opinions, a toujours eu pour adversaires

implacables dans les deux chambres, d'une part les ultrà-tories, de l'autre les extrêmes radicaux. Il en fut encore ainsi, avec cette seule différence qu'on y mit plus de vivacité que jamais. Dans cette discussion, comme dans plusieurs autres, ce fut d'ailleurs sir Robert Peel qui dicta le vote. Ainsi lord John Russell voulait proroger pendant dix ans les pouvoirs de la commission centrale de surveillance : sir Robert Peel accorda cinq ans, et lord John Russell fut bien vite obligé d'y souscrire. Le lendemain, sur la nature même et sur l'étendue des pouvoirs à conférer à la commission, il fallut en passer par une concession analogue, et proclamer encore une fois aux yeux de tous que le gouvernement de la chambre appartenait désormais à l'opposition.

Je crois être certain qu'à cette époque le ministère se regardait comme assuré de passer la session, et que les chefs de l'opposition ne comptaient pas eux-mêmes faire un effort sérieux pour le renverser. C'est ce que constatèrent, pendant les vacances de Pâques, fort calmes d'ailleurs et fort silencieuses, les plaintes amères des tories exaltés. On remarqua beaucoup, notamment dans le *Times*, organe habituel du parti tory modéré, des lettres signées *Atticus* et attribuées à M. d'Israeli, par lesquelles le système de temporisation du duc de Wellington et de sir Robert Peel était vertement tancé. C'est alors que survint un incident fort inattendu et qui troubla singulièrement la quiétude du ministère, en même temps qu'il exalta les espérances des tories. Je veux parler de l'élection de Nottingham.

Nottingham est une grande ville manufacturière dont l'élection appartient de temps immémorial à l'opinion libérale. C'est pour la forme seulement qu'aux élections précédentes les tories y avaient produit un candidat, et quand son représentant, sir R. Ferguson, vint à mourir, personne ne pensa qu'il pût être remplacé autrement que par un radical ou par un whig. Le propriétaire du *Times*, M. Walter, tory très prononcé, songea pourtant à se mettre sur les rangs, comme ennemi du ministère whig, et comme ennemi plus décidé encore de la nouvelle loi des pauvres. Aussitôt, malgré sa couleur politique, les chartistes, qui sont nombreux à Nottingham, l'adoptèrent avec enthousiasme, et il se forma entre eux et les tories une subite coalition. M. Walter vint à Nottingham en même temps que son concurrent, M. Larpent, radical modéré, et, tandis que le radical ne pouvait se montrer en public ou ouvrir la bouche sans être hué comme un tory, le tory, populaire comme un radical, se promenait triomphalement par la ville, et prononçait de sa fenêtre ou des

hustings des discours couverts d'applaudissemens. Le jour de l'élection, il eut d'abord pour lui l'acclamation populaire (le vote par les mains), puis au scrutin près de deux voix contre une. Les whigs-radicaux en un mot furent battus dans une des villes où leur pouvoir paraissait le mieux assuré, et, ce qu'il y a de pire, battus par la défection d'une partie des électeurs sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. En cas d'élection générale, un tel exemple était fâcheux et devait donner à penser.

Que l'élection de Nottingham y fût ou non pour quelque chose, toujours est-il que, le jour où le parlement reprit ses séances, le parti tory se montra beaucoup plus ardent qu'au début de la session, beaucoup plus pressé de prendre le pouvoir. Le ministère avait espéré le désarmer en élevant de 5 à 8 liv. sterl. le cens électoral en Irlande; mais cette concession fut dédaignée, et dans une réunion de trois cents conservateurs qui eut lieu chez sir Robert Peel, on décida que tout accommodement serait refusé, et qu'on monterait bravement à l'assaut, drapeau déployé. Ce n'était pas, dit-on, l'avis de sir Robert Peel, homme prudent, réservé, temporisateur par excellence. Toutefois il est des jours où les chefs doivent céder à l'impatience des soldats, s'ils ne veulent perdre sur eux toute autorité. Or depuis long-temps on reprochait à sir Robert Peel ses ménagemens pour le ministère et ses hésitations. A sa froideur on opposait la fougue de lord Stanley, et l'idée de le déposer un jour, pour proclamer à sa place son ardent allié, semblait faire son chemin. Bien que paisible au milieu de cette agitation et assez habile pour échapper à ce danger, sir Robert Peel ne crut pas devoir résister davantage à ses amis. Il prit donc son parti, et se détermina à livrer la bataille décisive qu'il préparait depuis 1835 avec autant de patience que de perspicacité.

Cependant lord Howick s'était ravisé, et se disposait, de son côté, à donner à ses anciens collègues une dernière preuve de sa vive et sincère affection. Le 30 avril, à l'ouverture de la séance, revenant sur son approbation antérieure, il déclara qu'à ses yeux, comme à ceux de lord Stanley, le principe du bill ministériel était radicalement vicieux. On ne pouvait admettre que le seul fait d'occuper depuis quatorze ans un morceau de terre évalué à 5, 8, ou même 10 livres st. de revenu, dût conférer le droit électoral dans le cas même où l'occupant paierait un fermage double de la valeur réelle. Il proposa en conséquence de substituer à la clause principale du bill une autre clause en vertu de laquelle il fallait, pour devenir électeur, posséder, en sus du fermage et de toutes charges, un intérêt réel

de 5 liv. st. par an. « C'est, ajouta-t-il, le principe de la loi anglaise, et j'espère que sur ce terrain les deux grandes fractions qui se divisent la chambre pourront se rencontrer et signer la paix. »

Que lord Howick eût réellement cet espoir, ou que ce fût de sa part une simple précaution oratoire, toujours est-il que ni l'une ni l'autre des grandes fractions auxquelles il faisait appel ne se tint pour satisfaite. Le ministère, ainsi qu'on devait s'y attendre, combattit un amendement qui bouleversait son système, et M. O'Connell, déjà mécontent de la concession inutilement offerte aux tories, se prononça avec énergie contre cet amendement. Quant aux tories, ils agirent fort habilement. Sans se lier aux détails de la proposition de lord Howick, ils en acceptèrent le principe, et, par cette manœuvre, votèrent avec lui contre le ministère, tout en se réservant la faculté, si cela devenait nécessaire, de voter le lendemain avec le ministère contre lui. L'amendement, ainsi soutenu par sir Robert Peel et par lord Stanley, passa à la majorité considérable de 291 voix contre 270.

Après cet échec irréparable, il ne restait plus au ministère qu'à abandonner le bill. Le ministère pourtant ne prit point ce parti, et le lendemain commença une scène parlementaire dont, pour l'honneur de lord John Russell et de ses collègues, il est à désirer que le souvenir s'efface promptement. Pour quiconque avait écouté la discussion de la veille, il était clair qu'en adoptant l'amendement Howick, la chambre venait de repousser le principe du bill de lord Morpeth, et la vivacité avec laquelle lord John Russell lui-même avait combattu cet amendement prouve qu'il ne s'y était pas mépris. Le lendemain pourtant il vint déclarer qu'après y avoir réfléchi, le gouvernement était d'avis que l'amendement de lord Howick n'avait rien d'inconciliable avec la clause primitive. L'amendement Howick, en effet, assurait le droit électoral à quiconque possédait un intérêt annuel de 5 liv. st. en sus du fermage et des charges; mais il n'empêchait pas qu'à cette classe d'électeurs on n'en ajoutât une autre, composée de tous les occupans depuis quatorze ans d'une terre évaluée à un revenu imposable de 8 liv. st. Le ministère adoptait donc la clause de lord Howick, et persistait dans la sienne. Ainsi entendu, le vote de la veille élargissait la franchise électorale au lieu de la restreindre, augmentait le nombre des électeurs au lieu de le diminuer.

Une telle manœuvre eut le sort qu'elle méritait, et tourna promptement à la confusion de ses inventeurs. Lord Howick annonça d'abord qu'il ne pouvait comprendre le vote de la chambre comme le minis-

tère, et que, privé pour son amendement conciliateur du concours des whigs aussi bien que des tories, il se déterminait à le retirer, et à voter purement et simplement contre la clause primitive. Cette clause resta donc seule en discussion, et, après avoir rejeté plusieurs amendemens radicaux qui reproduisaient le chiffre de 5 liv. et supprimaient la garantie des quatorze ans, la chambre vint au point de se prononcer par oui ou par non. Mais, au moment d'aller aux voix, M. O'Connell, par une singulière méprise, fit une motion dont le résultat, si la chambre l'adoptait, devait être d'annuler le bill. Les tories, au milieu de l'hilarité générale, voulurent d'abord profiter de la méprise, et insistèrent pour que la motion eût son cours. Néanmoins lord John Russell réclama, et sir Robert Peel ne voulut point d'une victoire ainsi gagnée. Pour tirer la chambre de l'embarras réglementaire où elle se trouvait, il proposa donc (il était trois heures du matin) que la discussion fût remise à quatre heures du soir, mais à la condition qu'aucun amendement nouveau ne surgirait, et que la chambre voterait sans plus de retard sur le bill du ministère. « De cette façon, dit-il, il n'y aura ni surprise ni équivoque, et l'on saura définitivement à qui appartient la majorité. » Lord John Russell accepta le rendez-vous, et le soir, à l'heure dite, les deux partis se présentèrent en force, bien décidés à vider le différend. Après quelques discours insignifians et pour la forme, la division eut lieu, et 300 voix contre 289 repoussèrent le bill ministériel. Le lendemain, au lieu d'annoncer la retraite du cabinet, comme on s'y attendait, lord John Russell et le chancelier de l'échiquier donnèrent avis des trois grandes mesures qui, depuis ce moment, ont presque exclusivement occupé l'attention.

J'aurais glissé plus légèrement sur ce débat, s'il ne me paraissait hors de doute qu'en réalité le ministère whig a été renversé, non sur la question des céréales ou des sucres, mais sur celle de l'enregistrement des électeurs irlandais. C'est une circonstance qu'il ne faut pas perdre de vue, et qui, si je ne m'abuse, doit avoir sur la situation du prochain cabinet une assez grande influence.

Ici se présente une question fort débattue dans le parlement, dans les *meetings* et dans les colléges électoraux. Avant la défaite du cabinet whig, il n'avait pas dit un mot des trois grandes mesures auxquelles il a depuis attaché son existence, et dans le discours de la couronne, programme ordinaire des travaux de la session, il n'était pas fait à une seule de ces mesures la plus indirecte allusion. Faut-il donc croire, comme sir Robert Peel, lord Stanley et sir James Graham

l'ont si vivement reproché au cabinet, qu'il ait improvisé son budget du jour au lendemain, quand tout espoir de se maintenir était perdu, et dans l'unique vue de refaire sa popularité? Faut-il croire, en un mot, que les céréales, les sucres et les bois de construction n'aient été à ses yeux qu'une machine de guerre et un moyen d'agiter le peuple à son profit?

On sait que lord John Russell a nié formellement le budget improvisé. Sans aller jusque-là, une partie des motifs imputés au cabinet par les tories n'en paraît pas moins incontestable. Dès le début de la session, les whigs se rendaient parfaitement compte de leur situation. Ils savaient qu'avec le parlement actuel le gouvernement ne leur était plus possible, et que, vainqueurs ou vaincus à deux ou trois voix de majorité, il devraient, au milieu ou à la fin de la session, se retirer ou dissoudre. Ils savaient de plus que, selon toute apparence, les élections, dans l'état actuel des choses, ne tourneraient pas en leur faveur. Ils aimaient pourtant mieux faire eux-mêmes la dissolution que de la laisser faire par leurs adversaires, si ce n'est pour avoir la majorité, du moins pour s'assurer une minorité respectable, et à l'aide de laquelle ils pussent tenir le ministère tory en échec. Il était dès-lors fort simple que, dès le commencement de la session, ils cherchassent quelles mesures raviveraient leur popularité presque éteinte et leur prépareraient un bon terrain. Ce n'est pas tout. Depuis quelques années, en supprimant ou modifiant des taxes établies, les whigs avaient réduit les recettes exactement au niveau des dépenses ordinaires du pays. Par suite des armemens extraordinaires de la Syrie, de la Chine et de l'Inde, il y avait donc dans les caisses de l'état un déficit considérable, et qui sur l'exercice précédent montait à près de 2,500,000 liv. st. (63,000,000 de francs environ). En 1842, malgré les 5 p. 100 d'augmentation sur les taxes indirectes et les 10 p. 100 sur les impôts directs votés l'an dernier, ce déficit ne pouvait pas être évalué à moins de 1,800,000 liv. sterl. (45,000,000 de fr.). Comment le combler? Par un emprunt? c'était entrer dans une voie ruineuse et dangereuse. Par l'établissement de nouveaux impôts ou l'augmentation des anciens? c'était faire beau jeu à l'opposition et mécontenter une fraction notable du parti ministériel. Si donc on pouvait découvrir une mesure qui fût à la fois productive et populaire, utile à la masse des consommateurs et avantageuse au trésor, le problème n'était-il pas admirablement résolu? Or, cette mesure existait, qualifiée à la vérité d'acte de démence par le chef du cabinet, mais adoptée dès l'année précédente par tous les

ministres membres de la chambre des communes. En proposant de modifier la taxe à l'importation du blé, et en y joignant quelques changemens sur la taxe du sucre et du bois de construction, on avait le double avantage de présenter un budget en équilibre et de regagner par tout le pays le concours ardent des radicaux. A la vérité, on risquait d'y perdre quelques adhérens plus dévoués à l'intérêt agricole ou colonial qu'au ministère; mais dans les rangs des tories il existait, en revanche, quelques ennemis de la loi des céréales et quelques partisans de la liberté du commerce. Ne pouvait-on pas espérer qu'on obtiendrait leur appui momentané, et qu'il y aurait compensation?

En supposant, au reste, que ce plan ne fût pas définitivement arrêté, l'évènement singulier dont j'ai parlé, la coalition des tories et des chartistes à Nottingham, dut, ce me semble, dissiper toutes les incertitudes et lever tous les doutes. Que l'exemple de Nottingham fût imité, et la force des tories recevait aux prochaines élections un notable accroissement. Il importait donc de rompre à tout prix un accord si dangereux, et de rendre aux réformistes de toute nuance un intérêt commun. Pour cela, quoi de meilleur que la réforme de la loi des céréales, de cette loi si injuste, et dont les radicaux, depuis tant d'années, demandaient vivement l'abrogation?

Maintenant, cette tactique du ministère est-elle, comme on l'a prétendu, odieuse et criminelle? Pas le moins du monde, à mon sens. Sans doute lord John Russell et ses collègues seraient coupables si, dans une pure combinaison de parti, ils avaient tout d'un coup adopté des mesures mauvaises, selon eux, et contraires aux intérêts du pays; mais, en admettant que telle soit la conduite de lord Melbourne, ce n'est certes celle ni de lord John Russell, ni de M. Macaulay, ni de M. Baring, ni de M. Labouchère, qui, en 1840, lorsque M. Villiers proposa de modifier la loi des céréales, votèrent tous avec lui. Ce qui les empêchait alors de prendre eux-mêmes l'initiative de cette mesure, c'étaient de pures considérations politiques. Comment s'étonner dès-lors que, l'année suivante, d'autres considérations politiques aient pu leur inspirer une autre résolution? Quant aux publicistes anglais ou français qui, tout en approuvant au fond les mesures, font un crime au ministère d'avoir, en les proposant, excité les passions et propagé l'agitation, il n'y a rien à leur répondre, si ce n'est qu'ils comprennent étrangement le gouvernement représentatif et ses conditions. Qu'on cite dans un pays libre un grand parti, gouvernement ou opposition, qui, lorsqu'il croit y trouver son

avantage, renonce à agiter l'opinion publique. C'est par l'agitation populaire qu'en 1783 Pitt arracha le pouvoir à Fox et à lord North coalisés, bien qu'au début ceux-ci disposassent contre lui d'une forte majorité. C'est par l'agitation populaire qu'en 1832 le ministère dont faisaient partie lord Stanley, sir James Graham et lord Ripon, fit passer le bill de réforme, malgré la résistance de la chambre des lords et du roi. N'est-ce pas aussi à l'agitation populaire que s'adressent les ultrà-tories quand, dans leurs prédications furibondes contre O'Connell et contre le catholicisme, ils remuent ou s'efforcent de remuer au sein des masses les plus étroits préjugés, les plus mauvaises passions? Si l'*église en danger* est aujourd'hui dans le peuple un cri moins formidable que le *pain à bon marché*, ce n'est certes pas la faute des tories, et l'on ne doit leur en savoir aucun gré.

Si les mesures proposées par le ministère sont bonnes, il a donc bien fait de les proposer, et il fait bien de les soutenir comme il les soutient. Voyons maintenant ce qu'il faut penser des mesures elles-mêmes.

D'après l'exposé très clair et très complet du chancelier de l'échiquier, le déficit prévu sur le budget de 1841 est, ainsi que je l'ai dit, de 1,800,000 liv. st. Le ministère whig proposait d'y suffire :

1° En réduisant de 65 sh. à 50 sh. par charge (de 40 à 50 pieds cubes) le droit sur le bois de construction étranger, et en portant de 10 sh. à 20 sh. le droit sur le bois du Canada ;

2° En réduisant de 63 sh. à 36 sh. par quintal (50 kilog. et demi) le droit sur le sucre étranger, tout en laissant à 24 sh. le droit sur le sucre colonial ;

3° En établissant sur le blé étranger par *quarter* (1) un droit fixe de 8 sh. (3 fr. 50 cent. par hectolitre) au lieu du droit gradué qui, orsque le blé indigène est à 54 sh. (24 fr. l'hect.), ne monte pas à moins de 32 sh. 8 d. (15 fr. l'hect.) et reste, à vrai dire, prohibitif jusqu'à ce que le blé ait atteint le prix exorbitant de 70 sh. (31 fr. l'hect.).

Le but avoué de ces trois modifications, c'est qu'il puisse entrer dans la consommation anglaise plus de bois, de sucre et de blé étrangers, de manière à ce que, sans augmentation, peut-être avec quel-

(1) Le *quarter* vaut à peu près deux hectolitres trois quarts, et le shilling 1 franc 25 cent. J'ai eu soin, pour mieux faire comprendre la question, de convertir en hectolitres et en francs les quarters et les shillings.

que diminution sur les prix actuels, les droits des douanes deviennent plus productifs. Quelques mots maintenant sur chacune des trois mesures et sur leurs antécédens.

Jusqu'en 1808, les bois du Canada et les bois de la Baltique payaient les mêmes droits à l'entrée et luttaient à armes égales sur le marché intérieur; mais, dans un temps où fleurissait presque sans contestation le système protecteur, une telle égalité ne pouvait subsister, et les propriétaires d'Amérique eurent soin d'y mettre ordre. En 1809, le droit sur le bois du Canada fut donc presque supprimé, et en 1810 le droit sur le bois étranger presque doublé. En 1813, ce dernier fut encore augmenté de 25 pour 100, et ne monta pas à moins de 3 liv. st. En 1821, il parut qu'on avait dépassé le but, et les droits furent définitivement fixés à 65 sh. sur les bois étrangers, et à 10 sh. sur les bois du Canada. Avec un tel tarif, il est évident que le bois du Canada continua à exclure le bois étranger, et que les constructeurs anglais durent, comme sous le tarif précédent, payer plus cher un bois qui vaut moins, afin d'enrichir certains propriétaires. N'en serait-il pas encore de même sous le tarif proposé par le ministère, et qui d'un bois à l'autre laisse subsister l'énorme différence de 20 à 50 sh.? Cela est assez probable, et c'est ce qui fait que, des trois mesures, celle-ci n'a excité en général ni blâme ni approbation. Tout ce que l'on peut en dire, c'est que le principe en est bon.

Voilà pour le bois. Quant au sucre, l'Angleterre n'a pas, ainsi que la France, l'extrême bonheur de posséder un sucre indigène qui, comme on le dit, met en mouvement deux ou trois fois plus de travail qu'aucun autre, c'est-à-dire coûte deux ou trois fois plus à produire. Il n'y a donc de lutte qu'entre le sucre des colonies anglaises et le sucre des colonies étrangères. Toutefois les mesures ont été parfaitement prises jusqu'ici pour que celui-ci, bien que nominalement admis, fût réellement exclu du marché. Après de fréquentes variations, le droit sur le sucre des colonies anglaises, qui était, sous la reine Anne, de 3 sh. 5 d. (4 fr. 40 c.) par quintal de 112 livres anglaises (50 kilog. 8 gr.), en 1780 de 6 sh. 8 d. (8 fr. 50 c.), en 1791 de 15 sh. (19 fr.), en 1799 de 20 sh. (25 fr.), en 1806 de 30 sh. (37 fr. 50 c.), fut en 1831, lors de la révision du tarif, fixé à 24 sh. (30 fr.). Mais à cette époque même, bien que M. Huskisson eût passé par les affaires, on maintint sur le sucre étranger le droit énorme et vraiment prohibitif de 63 sh. (79 fr.). Or la consommation anglaise est, on le sait, de 4 millions de quintaux environ. C'est donc, en supposant entre les deux sucres une différence moyenne

de 10 à 15 fr. par quintal, une somme de 40 à 60 millions que les consommateurs anglais paient chaque année aux planteurs de la Jamaïque et des autres colonies. Dans son budget néanmoins, le ministère whig conservait aux planteurs une prime de 12 sh. (15 fr.) par quintal, c'est-à-dire une prime plus forte que celle dont jouit en France le sucre colonial.

En présence d'une telle protection, il semble assurément que les consommateurs aient seuls le droit de se plaindre. Cependant il n'en est point ainsi, et les producteurs se déclarent ruinés si le bill ministériel vient jamais à prévaloir. Ce qu'il leur faut, c'est le monopole absolu du marché. Qu'une livre de sucre étranger se consomme en Angleterre, et les colonies sont perdues. Il est difficile de croire au succès d'une si étrange prétention, si elle ne se trouvait soutenue en ce moment par une circonstance particulière. L'Angleterre, par une honorable initiative, a aboli l'esclavage dans ses colonies, et c'est depuis deux ans seulement que la période d'apprentissage a fini. La conséquence, c'est que, sur plusieurs points, on se procure difficilement des travailleurs, et que leur travail est à haut prix. Or convient-il de choisir précisément ce moment pour appeler la concurrence du sucre étranger, et d'ajouter ainsi aux embarras actuels des propriétaires en les forçant à vendre à plus bas prix ce qu'ils produisent plus chèrement? Convient-il, en un mot, de compromettre la grande épreuve qui se fait, et de retarder peut-être dans le monde le mouvement d'émancipation? Tel est, bon ou mauvais, l'argument que les planteurs ont fait valoir fort habilement, et qui a dû produire quelque impression.

Je viens à la plus importante des mesures proposées, à celle qui donne son caractère à la lutte actuelle, et qui va peut-être marquer une ère nouvelle dans la politique commerciale de l'Angleterre. L'idée de prohiber le blé étranger et de taxer le pain est en Angleterre, comme en France, une idée nouvelle, une idée qui d'ailleurs ne pouvait naître avant que d'une part l'accroissement de la population rendît insuffisant le produit des meilleures terres, avant que de l'autre la facilité des communications permît de songer à suppléer au déficit par un approvisionnement étranger. Jusque vers la fin du dernier siècle, les lois sur les céréales furent donc bien plutôt dirigées contre l'exportation du blé national que contre l'importation du blé étranger, et, si celui-ci fut quelquefois prohibé, la prohibition manqua toujours de moyens suffisans pour se faire respecter. En 1773, un acte spécial permit formellement l'importation du blé étran-

ger au droit nominal de 6 d. le quarter (à peu près 23 c. l'hectolitre), dès que le prix du blé national atteindrait 48 sh. (22 fr. l'hect.). Sous l'empire de cet acte, beaucoup de blé étranger fut importé, et, en 1796, les propriétaires fonciers, dont l'influence croissait, obtinrent qu'il y fût porté remède par un droit prohibitif de 24 sh. (10 fr. 80 c. l'hect.), tant que le blé national n'atteindrait pas le chiffre de 50 sh. (22 fr. 55 c. l'hect.); que de 50 à 54 sh. (de 22 fr. 55 c. à 24 fr. 50 c. l'hect.), il y eût encore un droit moyen de 2 sh. 6 d. (1 fr. 20 c. l'hect.), et de 6 d. (25 c. l'hect.) au-dessus de 54 sh. (24 fr. 50 c. l'hect.). En 1804 enfin, le blé étranger fut soumis à un droit de 24 sh. 6 d. (11 fr. 20 c. l'hect.), quand le blé national coûtait 63 sh. (28 fr. 50 c. l'hect.) et au-dessous. De 63 sh. à 66 sh. (de 28 fr. 50 c. à 30 fr. l'hect.), ce droit n'était plus que de 2 sh. 6 d. (1 fr. 20 c. l'hect.), et de 6 d. (23 c. l'hect.) seulement au-dessus de 66 sh. (30 fr. l'hect.). Ces deux lois, on le voit, contenaient en germe le système gradué; mais le saut était brusque, et l'on passait presque sans transition de la prohibition à la liberté.

De 1796 à 1815, les circonstances, plus encore que les lois, assurèrent aux producteurs nationaux le monopole de la consommation. Il en résulta deux choses fort graves: l'une que, pour tenir les subsistances au niveau de la population, il fallut, à mesure que celle-ci croissait, mettre en culture des terres de qualité inférieure, et augmenter ainsi notablement ce que, dans le vieux langage économique, on appelle le prix rémunérateur ou le prix de revient; l'autre que, toute importation étrangère se trouvant à peu près interdite, même dans les années de disette, le blé monta quelquefois à un prix exorbitant, au prix par exemple de 120 à 130 sh. (54 fr. 40 c. à 58 fr. 95 c. l'hect.). Sous l'influence de ces deux circonstances, les fermages crurent rapidement, et bon nombre de propriétaires doublèrent leur revenu.

Pendant les dix années qui précédèrent 1815, le prix moyen du blé avait été de 85 sh. 4 d. (38 fr. 85 c. l'hect.), et pendant les six dernières années de 96 sh. 6 d. (43 fr. 88 c.). Il y avait donc, au moment où la paix rétablit les relations commerciales, d'une part, une loi qui, lorsque le blé indigène valait 66 sh. (30 fr. l'hect.), n'imposait plus au blé étranger qu'un droit nominal de 6 d. (23 c. l'hect.); de l'autre, l'habitude prise d'un prix bien plus élevé. Dans cette situation, l'intérêt agricole, menacé de perdre ce que la guerre lui avait donné, jeta les hauts cris, et fit rendre une loi qui, au-dessous de 80 sh. (36 fr. l'hect.), prohibait absolument toute importation de blé

étranger. Au-dessus de 80 sh., le blé étranger était admis librement et sans droit. Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette loi resta fort au-dessous des prétentions de l'intérêt agricole, et rencontra de sa part une violente opposition. Pour le satisfaire pleinement, il n'eût fallu rien moins que fixer le prix limite à 100 et même 120 sh. (45 fr. 20 c. et 54 fr. 40 c. l'hect.).

Les propriétaires croyaient du moins que l'acte de 1815 leur assurait un prix permanent de 80 sh. (36 fr. l'hect.), et, leur premier feu passé, ils s'y résignaient; mais il n'en fut pas ainsi, et, à travers d'assez grandes fluctuations, le prix moyen, de 1815 à 1820, ne fut que de 75 sh. environ (33 fr. 8 c. l'hect.). En 1820 et 1821, il baissa encore grace à l'abondance des récoltes, et l'Angleterre, malgré toutes ses lois, fut affligée de la calamité déplorable du pain à bon marché. L'intérêt agricole imagina alors une autre combinaison qui, en n'interdisant l'importation que jusqu'au prix de 70 sh. (31 fr. l'hect.), donnait jusqu'à un certain point satisfaction à l'intérêt industriel, mais qui, de 70 à 80 sh. (de 31 à 36 fr. l'hect.), frappait le blé étranger du droit de 17 sh. (7 fr. 72 c. l'hect.) pendant les trois premiers mois, et ensuite de 12 sh. (5 fr. 45 c. l'hect.). De 80 à 85 sh. (de 36 à 38 fr. 60 c. l'hect.), ce droit devait être encore de 10 et de 5 sh. (de 4 fr. 60 c. et de 2 fr. 30 c. l'hect.). Par une clause fort étrange enfin, il fut établi que le bill nouveau ne serait mis à exécution que lorsque le prix du blé aurait une fois pour toutes atteint le chiffre de 80 sh. (36 fr. l'hect.) Or, en 1827, cette condition n'avait point encore été remplie, et le bill de 1815 avait toujours force de loi.

Tel était l'état de la législation quand, dans son court ministère, M. Canning fit revivre la question et entreprit de la résoudre dans un sens un peu plus libéral. Son plan alors parut en Angleterre le comble de l'audace, et l'on n'a pas oublié les clameurs qu'il souleva. Il était pourtant des plus timides. Le système de M. Canning consistait à prendre le prix de 62 sh. (28 fr. 16 c. l'hect.) pour pivot, et à établir à ce prix un droit de 20 sh. (9 fr. 20 c. l'hect.), qui augmentait ou diminuait de 2 sh. (92 c. l'hect.) à mesure que le prix du blé indigène diminuait ou augmentait de 1 sh. (46 c. l'hect.). Mais ce système, que la chambre des communes avait admis à la majorité considérable de 243 voix contre 78, ne parut pas à la chambre des lords assez favorable à l'intérêt agricole. On sait qu'après l'adoption d'un amendement du duc de Wellington, M. Canning retira son bill, ce qui n'empêcha pas le duc de Wellington, l'année suivante, d'en faire passer un presque semblable. D'après celui-ci, quand le blé

indigène était à 54 sh. (24 fr. 50 c. l'hect.), le blé étranger ne pouvait entrer sans payer un droit de 32 sh. 8 d. (14 fr. 90 c. l'hect.). A chaque 1 sh. (46 c. l'hect.) d'augmentation sur le prix du blé jusqu'à 67 sh. (30 fr. 25 l'hect.), le droit diminuait de 1 sh. (46 c. l'hect.). Il diminuait de 2 sh. (92 c. l'hect.) jusqu'à 69 sh. (31 fr. 40 c. l'hect.), de 3 sh. (1 fr. 38 c. l'hect.) jusqu'à 71 sh. (32 fr. 25 c. l'hect.), de 4 sh. enfin (1 fr. 84 c. l'hect.) jusqu'à 73 sh. (33 fr. 20 c. l'hect.). En comparant les deux bills, on voit qu'à 59 sh. (26 fr. 80 c. l'hect.) et à 73 sh. (33 fr. 20 c. l'hect.), le droit Wellington est le même que le droit Canning. Entre 59 et 73 sh., le droit Wellington est un peu plus élevé. C'est encore la loi de 1828 qui régit la matière aujourd'hui.

Ce qu'il est bon de remarquer, c'est qu'en 1827 et 1828 le droit gradué était fort en faveur, et que les radicaux les plus décidés allaient à peine aussi loin que le ministère Melbourne. Le plus grand économiste de l'époque, M. Ricardo, se bornait à demander un droit fixe qui descendît graduellement jusqu'à 10 sh (4 fr. 50 c. l'hect.). Mais M. Canning repoussait vivement une telle innovation, et, quand M. Hume en faisait le sujet d'un amendement, 140 voix contre 16 rejetaient dédaigneusement sa proposition. La loi de M. Canning et même celle du duc de Wellington n'en parut pas moins à l'opinion libérale une conquête importante, et à l'intérêt agricole un échec sérieux. Personne alors, si ce n'est un petit nombre d'esprits forts, n'osait envisager la question sous son véritable jour, et déclarer nettement que le consommateur ne devait pas payer au propriétaire foncier la plus injuste des taxes, une taxe qui, en évaluant à 8 ou 10 sh. par hect. l'augmentation du prix des céréales, n'impose pas à la population un sacrifice moindre de 5 à 600 millions par an.

Après le bill de réforme, quand l'opinion radicale parla plus haut et plus ferme, la taxe du pain fut exposée à de plus rudes attaques, et une association se forma tout exprès pour en provoquer et en poursuivre l'abolition. Les masses populaires aussi commencèrent à s'en préoccuper sérieusement, surtout dans les grandes villes manufacturières, et tout le monde se souvient des étranges processions où l'on portait deux pains de prix égal, l'un anglais, tout petit, l'autre polonais, d'un volume double ou triple. Nécessairement un tel symbole devait frapper l'esprit du peuple, malgré les beaux raisonnemens par lesquels on cherchait à lui démontrer qu'il gagnait beaucoup à n'acheter avec la même somme d'argent qu'une livre de pain au lieu de deux. La question des céréales devenait donc, en dehors du parlement, une question vivante et actuelle, mais, dans le parlement même, elle se

confondait avec une foule d'autres questions que l'on produit régulièrement sur le théâtre parlementaire une fois par an, et qui, après une représentation froide et vide, rentrent paisiblement dans les cartons jusqu'à l'année qui suit. C'est ainsi qu'en 1837 la motion de M. Clay sur ce grave sujet fut, après un court débat, rejetée par 226 voix contre 86; qu'en 1838, dans la chambre des communes qui vient d'être dissoute, M. Villiers fut moins heureux encore, et n'obtint que 35 voix contre 300. L'an dernier, à la vérité, le même M. Villiers réunit en faveur de sa proposition jusqu'à 177 voix, au nombre desquelles celles de tous les ministres membres de la chambre des communes; mais ce fut après un débat plus lourd, plus traînant, plus insignifiant encore qu'à l'ordinaire. Quant à la chambre des lords, c'est tout au plus si les trois grands adversaires de la loi des céréales, lord Brougham, lord Fitz-Williams et lord Radnor, pouvaient entraîner à leur suite une douzaine de voix. Dans cette chambre, d'ailleurs, whigs et tories, ministère et opposition, fraternisaient sur cette question, et le chef du cabinet envoyait dédaigneusement à Bedlam ceux qui, en la prenant au sérieux, jetteraient la confusion dans le pays, et armeraient l'une contre l'autre les diverses classes de la société.

Tout cela bien compris, il est aisé de se figurer l'effet que dut produire et que produisit la déclaration inattendue du cabinet. Ce fut un vrai coup de théâtre qui en un instant changea toutes les situations, bouleversa toutes les combinaisons. Jusqu'alors dans la majorité qui soutenait lord Melbourne, l'élément whig dominait, bien que numériquement le plus faible. A dater du discours de lord John Russell, l'élément radical prenait définitivement le dessus. C'en était fait aussi de tout espoir d'accommodement entre les tories et les whigs, et de la formation d'une majorité intermédiaire qui laisserait les radicaux à gauche, à droite les ultrà-tories. Par un seul mot, lord John Russell et ses collègues venaient de se couper toute retraite; par un seul mot, ils venaient de se faire, pour long-temps peut-être, les chefs des radicaux modérés.

La discussion qui suivit la présentation du budget est trop récente et a été trop remarquée pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Il faut pourtant dire quelques mots de l'attitude singulière que prirent dans cette discussion les tories modérés. Tandis que le ministère s'efforçait, malgré la défection prévue de quinze ou vingt whigs, d'attirer tout le débat sur les trois mesures nouvelles, surtout sur celle qui touche au prix du pain, les tories modérés se gardaient

de suivre le ministère, et affectaient de se placer sur un tout autre terrain. A la réduction des droits sur les sucres, ils opposaient moins l'intérêt des planteurs que celui des nègres, et quant au bill des céréales, ils en combattaient le mode et l'opportunité bien plutôt que le principe; ils niaient d'ailleurs que la question générale de la liberté du commerce fût engagée dans les trois mesures, et que le parlement eût à se prononcer sur cette question par oui ou par non. Enfin, sir Robert Peel et lord Stanley parlaient non comme les adversaires de tel ou tel bill, mais comme les chefs d'une opposition qui, après avoir tenu le gouvernement en échec pendant trois ans, croit que son jour est venu. Dans le premier discours de sir Robert Peel, celui qui peut passer pour sa prise de possession, il réservait son opinion sur la question des bois, demandait pour la question des sucres un ajournement fondé sur la grande épreuve qui se fait en ce moment, et se bornait, relativement à la question des céréales, à se prononcer pour un tarif gradué préférablement à un droit fixe. Puis, ce tribut payé, il revenait bien vite à la conduite générale du ministère, qu'il montrait abandonnant misérablement les mesures dont, en 1835, il avait fait le pivot de toute sa politique, invoquant dans l'affaire du Canada, dans celle du privilége, dans celle de la loi des pauvres, l'appui de l'opposition, et battant ses amis avec l'aide de ses adversaires; réduisant enfin les impôts sans réduire les dépenses, de manière à remplacer un boni de 2,000,000 liv. par un déficit de 7,000,000 liv. (175 millions). « Et dans cette situation, fruit de votre mauvaise administration et de votre incapacité, ajoutait sir Robert Peel du ton le plus dédaigneux, vous venez encore implorer mon secours et me demander un budget; c'est me supposer par trop généreux ou par trop dupe. Si, comme on l'a dit, la vue d'un homme de bien luttant avec l'adversité est un spectacle digne des dieux, je reconnais que tout le monde, dans cette chambre, doit envisager avec une sympathie bien sincère la situation du chancelier de l'échiquier. Il est en effet impossible d'imaginer une situation plus lamentable que celle d'un chancelier de l'échiquier assis sur une caisse vide, penché sur le gouffre sans fond du déficit, et pêchant un budget. Mais je ne veux pas mordre. » Sir Robert Peel finissait en déclarant que, selon lui, les ministres, en gardant le pouvoir, bien que la confiance parlementaire se fût retirée d'eux, avaient agi contrairement aux principes de la constitution, et que de là venait tout le mal.

On sait que, sur la question des sucres, le ministère fut battu à

36 voix de majorité, quelques whigs s'étant volontairement abstenus, et 13 ayant positivement voté avec les tories. On sait aussi qu'au lieu de quitter la place sur-le-champ, le ministère annonça l'intention de faire discuter auparavant la loi des céréales. Alors devint plus évidente encore la tactique des chefs tories. Nul doute qu'en laissant venir à discussion le bill des céréales, une majorité considérable ne leur fût assurée. Que fait cependant sir Robert Peel? Au risque de diminuer, peut-être de perdre la majorité, il propose à la chambre de déclarer qu'elle n'a point confiance dans le cabinet, et que celui-ci ne peut rester plus long-temps au pouvoir sans enfreindre toutes les règles parlementaires et constitutionnelles. Et dans ce grand débat que discute-t-on? Est-ce la question des céréales, des sucres ou des bois de construction? Pas le moins du monde. Quel est, d'après la rigueur des principes constitutionnels, le moment précis où les ministres, après une ou plusieurs défaites, sont tenus de se retirer? Qu'ont fait en pareille circonstance Robert Walpole, lord North, M. Pitt, lord Sidmouth, lord Liverpool, le duc de Wellington, et sir Robert Peel lui-même? Voilà le sujet, l'unique sujet du débat où, par un renversement singulier des rôles habituels, on voit les tories s'appuyer presque constamment de l'autorité de Fox, les whigs de l'autorité de Pitt. Ainsi ce sont d'un côté deux membres du cabinet, sir John Cam Hobhouse, jadis radical ardent, et M. Macaulay, le plus libéral des ministres, qui vont jusqu'à dire, le premier, « qu'après tout, le ministère possède la confiance de la reine, et que c'est encore là le plus sûr et le meilleur des appuis; » le second, « que le ministère, à la vérité, doit se retirer ou dissoudre, quand il est battu sur une question qui touche à l'administration ou à la direction générale des affaires, non quand il s'agit seulement de législation. » Ce sont, d'un autre côté, sir Robert Peel et lord Stanley, qui, avec énergie, avec éloquence, protestent contre de telles hérésies, contre de tels sophismes, et prennent fait et cause pour la prérogative parlementaire. « La doctrine de sir John Cam Hobhouse, s'écrie lord Stanley, est la négation du gouvernement représentatif tel qu'il existe en Angleterre depuis 1688. Il n'y a pas de plus grave offense que d'insinuer une si pernicieuse doctrine dans l'oreille d'un souverain de la maison de Hanovre. » — « La chambre des communes, répète à plusieurs reprises sir Robert Peel, est le centre de gravité de l'état. Un ministère qui ne possède pas la confiance pleine et entière de la chambre des communes, ne peut continuer à gouverner sans se mettre hors de la constitution. » Sir Robert Peel rappelle

d'ailleurs que cette doctrine, il l'a pratiquée avant de la professer. En 1835, il était honoré de la confiance du roi et des deux tiers de la chambre des lords. Il ne s'en est pas moins retiré le jour où il lui a paru que l'appui de la chambre des communes lui manquait définitivement.

Pour mettre de son côté la théorie constitutionnelle et les précédens de toute époque, le ministère, au reste, n'avait que deux mots à dire : Dissolution, appel au pays. Ces deux mots, il les dit pendant le cours de la discussion, et dès-lors le terrain changea pour tout le monde. Whigs et tories, tout le monde pourtant passa à côté des trois mesures, ou du moins elles ne furent que fort indirectement abordées. Lord Sandon dirigea une vive attaque contre lord Melbourne, dont il rappela les déclarations précédentes. Sir William Follett, un des jurisconsultes et des orateurs les plus distingués du parti tory, énuméra toutes les défaites du cabinet depuis 1839. Lord Stanley, avec sa véhémence habituelle, s'écria que la mesure était comblée, et qu'il ne restait plus qu'à donner aux ministres, en termes bien clairs, un congé définitif. Sir James Graham enfin compara lord Melbourne et ses collègues « à ces locataires désespérés qui, lorsqu'ils reçoivent sommation de déguerpir, mettent eux-mêmes le feu à leur habitation, » et « à ces pirates qui, poussés dans leurs derniers retranchemens, courent au magasin à poudre une torche à la main. » Dans le camp opposé, lord Morpeth et M. Shiel, lord John Russell et M. O'Connell, ne traitèrent pas l'opposition avec plus de courtoisie. Les membres tels que lord Worsley et M. Handley, qui, dans la question des sucres, avaient voté avec l'opposition, et qui, par une vieille fidélité de parti, votaient cette fois avec le ministère, eurent enfin à subir une attaque dont la vivacité amena, entre les whigs devenus tories et les tories devenus whigs, une guerre rétrospective de récriminations et de personnalités. Mais, encore une fois, des trois mesures en elles-mêmes, de celle surtout qui intéressait le plus le pays, à peine fut-il question. Au moment de la division, huit whigs s'abstinrent; pas un ne vota avec l'opposition. Pas un tory, d'un autre côté, même de ceux qui représentent les grandes villes industrielles, ne vota avec le ministère. C'est donc comme chef du parti tory, non comme représentant du parti agricole, que sir Robert Peel obtint la majorité (323 contre 322) dans cette grave circonstance. C'est comme chef du parti tory qu'à dater de ce jour jusqu'à la dissolution il dirigea la chambre des communes et fit, au nom de la prérogative parlementaire, subir au ministère les plus

cruels affronts. C'est, par exemple, comme chef du parti tory, qu'avant de voter les subsides provisoires, il exigea de lord John Russell la promesse formelle que la dissolution et la convocation du nouveau parlement auraient lieu sans retard. C'est comme chef du parti tory que, tout en accordant l'augmentation du nombre des juges en cour de chancellerie, il fit passer un amendement qui ajournait au mois d'octobre prochain toute nomination.

Ce serait bien mal connaître les hommes d'état anglais que d'attribuer à des causes insignifiantes une conduite si remarquable et si persévérante. En refusant de porter le débat sur le terrain choisi par le cabinet, l'opposition avait un motif, et ce motif le voici, selon moi. A l'agitation industrielle suscitée par le ministère, les chefs des tories modérés ne demandaient pas mieux que d'opposer l'agitation agricole, et de gagner ainsi quelques voix dans la chambre des communes d'abord, puis dans les élections; mais ils ne voulaient pas s'asservir d'avance à cette agitation et prendre envers elle des engagemens inopportuns. Aujourd'hui sir Robert Peel est libre et peut, lorsqu'il sera premier ministre, se décider pour ou contre un changement aux lois des céréales, selon l'état de l'opinion publique et les nécessités politiques du moment.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer combien, à tout prendre, les formes anglaises sont à la fois plus raisonnables et plus pratiques que les nôtres. Supposons que la scène se passe en France, et que, dans les mêmes circonstances, M. Thiers ou M. Guizot veuille changer de terrain et lier son existence ministérielle au succès de trois mesures considérables: il faudrait que trois commissions fussent nommées, qu'elles examinassent chacune des mesures et qu'elles fissent trois rapports, ce qui nécessairement prendrait beaucoup de temps et prolongerait la crise. En Angleterre, c'est le 30 avril que lord John Russell et M. Baring proposent leur budget, et huit jours après la chambre est en mesure de se prononcer. Au lieu d'émettre un vote pur et simple, l'opposition, d'ailleurs, a le droit de soumettre à la chambre une résolution préjudicielle qui exprime nettement son avis et rende ainsi le vote plus décisif et plus clair. Ce n'est pas tout. Le jour où elle en a la volonté, l'opposition peut, sans détour et sans équivoque, appeler le parlement à voter non plus sur une loi ou sur une résolution abstraite, mais sur l'existence même du ministère. Elle peut poser cette question si nette : « Le ministère a-t-il, oui ou non, la confiance de la chambre? » Sans doute ces sortes de propositions ne passent jamais sans grand effort, et, lorsqu'elles échouent,

nuisent à leurs auteurs; mais qu'on songe à tout ce qu'il y a dans une telle manière de procéder de simple, de grand, de véritablement parlementaire et constitutionnel. Ce n'est plus comme ailleurs un cabinet et une opposition qui, luttant de ruse et de subtilité, cherchent à troubler quelques esprits et à surprendre quelques votes. Ce sont deux grands partis qui mesurent leurs forces et qui se disputent loyalement le gouvernement du pays. En France, le règlement, rédigé sous l'empire de pénibles souvenirs, semble n'avoir qu'un but, lier le plus possible les mains à la chambre et lui ôter les moyens d'exprimer nettement et vivement sa pensée. En Angleterre, le règlement, né du besoin et de l'usage, tend à fortifier partout le pouvoir de la chambre et à le faire rayonner dans toutes les directions.

Pendant que la chambre des communes décidait ainsi du sort du ministère et de l'avenir du pays, que faisait pourtant la chambre des lords? Se plaignait-elle, dans un esprit de rivalité puérile et d'inquiète jalousie, que la chambre des communes jouât un plus grand rôle qu'elle? Trouvait-elle mauvais que, dans le débat sur la proposition de sir Robert Peel, son nom n'eût pas même été prononcé, et que d'un commun accord la prééminence eût été accordée au pouvoir électif? Revendiquait-elle enfin pour elle-même un droit égal à celui de l'autre chambre? Rien de tout cela. La chambre des lords, en Angleterre, est un pouvoir très sérieux, très considérable, et qui, pour cela précisément, connaît les limites de sa puissance et sait s'y renfermer. Depuis huit ans, il y a dans la chambre des lords une majorité de deux voix contre une pour l'opposition, et jamais la chambre des lords n'en avait conclu que le ministère dût se retirer devant cette majorité. Pendant huit ans, la chambre des lords s'était donc bornée d'une part à retenir le ministère sur la pente, de l'autre à prêter, autant qu'elle le pouvait, à l'opposition de la chambre des communes le secours de sa parole et de son influence. C'est encore dans la dernière crise la marche qu'elle suivit. Il n'y eut pas de bataille rangée, mais de vives escarmouches, où lord Fitz-William d'un côté, et lord Ashburton (sir Thomas Baring) de l'autre, firent, à propos de pétitions, assaut d'épigrammes, quelquefois même de personnalités. Un jour lord Fitz-William s'avisa de présenter une pétition des femmes de Yorkshire, revêtue seulement de cinq signatures réelles, et couverte en revanche d'une foule de croix. Les tories s'en aperçurent et ne manquèrent pas d'en faire un sujet de raillerie. Cependant lord Fitz-William ne se laissa pas déconcerter. « Cela est vrai, milords, s'écria-t-il, il y a sur cette pétition des croix

au lieu de signatures; mais cette circonstance, au lieu d'exciter votre hilarité, devrait vous couvrir de confusion. Si le peuple est ignorant, c'est la faute de ceux qui ont le moyen de l'instruire et qui s'y refusent. L'ignorance du peuple n'est pas son crime, il est le vôtre, milords. »

Voilà le langage que se laisse tenir en face l'aristocratie anglaise dans la chambre même où sa puissance est irrésistible. Vers la fin de la session, lord Fitz-William reçut au reste un renfort considérable dans la personne de lord Brougham, qui, revenu du continent, trouva moyen de soutenir le budget ministériel, tout en attaquant ceux qu'il persiste à appeler *ses amis*. Toutefois la chambre des lords n'en resta pas moins, à une immense majorité, plus contraire encore au budget ministériel qu'aux ministres, et bien déterminée à lutter activement, sur tous les points du territoire, pour ses opinions et pour ses revenus.

Voilà donc quelle était au moment de la dissolution la situation du cabinet dans les deux chambres. A la chambre des communes, il avait contre lui une majorité d'une voix sur la vieille question de parti, une majorité de 36 voix sur les questions nouvelles auxquelles il venait de lier son existence. A la chambre des lords, tout au plus trouvait-il encore quelques rares défenseurs. Mais si le parlement se retirait de lui, la reine lui restait, et il comptait sur le pays. Parlons d'abord de la reine.

Dès son avénement, on le sait, la reine s'était montrée beaucoup plus favorable aux whigs qu'aux tories, à lord Melbourne qu'à sir Robert Peel. Néanmoins, jusqu'à la crise de 1839, rien n'indiquait de sa part une répugnance absolue pour les chefs des conservateurs. Depuis cette crise, au contraire, la reine, avec la volonté opiniâtre et passionnée qui la distingue, ne ménageait plus rien et se faisait ouvertement l'adversaire des tories et la protectrice des whigs. Est-ce seulement à l'affaire des dames du palais qu'il faut attribuer cette conduite? Tout le monde l'ignore, excepté peut-être sir Robert Peel et lord Melbourne. Tout ce que l'on sait, c'est que, le jour où le cabinet tory se rompit, sir Robert Peel resta long-temps enfermé avec la reine, qu'après l'entrevue celle-ci se montra fort animée, et que sir Robert Peel, interrogé sur ce qui s'était passé, a constamment gardé, même avec ses amis intimes, un silence absolu. On peut penser que le vote des tories, quand ils firent réduire la dotation du prince Albert et l'empêchèrent de prendre légalement le pas sur les princes du sang, ne contribua pas à leur réconcilier les affections de la reine.

Quoi qu'il en soit, il paraît à peu près certain qu'après le rejet du bill des électeurs irlandais, les ministres hésitèrent à garder le pouvoir et à jouer leur va-tout. Ce fut, dit-on, la reine elle-même qui les y décida. Elle en avait le droit constitutionnel, et jamais, quoi qu'en disent certaines correspondances conservatrices, personne en France n'a imaginé qu'il fût interdit à la couronne d'avoir une opinion, et de chercher à la faire prévaloir par un appel au pays. Personne aussi ne nie qu'un tel appui ne soit une grande force, et que le ministère ne puisse en user à ses risques et périls. Que les journaux whigs et radicaux répétassent donc chaque jour que la reine était pour les whigs contre les tories, pour le peuple contre l'aristocratie, pour la liberté commerciale contre le monopole, pour le pain à bon marché contre le pain à haut prix, rien de plus simple, si les journaux whigs et radicaux pensaient que cela pût faire quelque effet; mais que, ne s'arrêtant pas là, les journaux radicaux et whigs aient supplié le peuple de venir au secours de la reine menacée dans ses affections privées et dans son bonheur domestique, qu'ils aient invoqué contre la prétendue tyrannie de sir Robert Peel les sentimens loyaux et chevaleresques de la nation, qu'ils aient osé enfin, comme en 1839, appeler à leur aide les dames du palais, et convertir une grande question politique en une question de *camarilla*, voilà ce qui paraît indigne d'une opinion qui plus que toute autre se dit libérale et constitutionnelle. Quand en 1839 la reine refusa de donner à sir Robert Peel l'autorité qu'il réclamait sur sa maison, elle pouvait le faire sans manquer au principe parlementaire, puisque sir Robert n'avait point encore la majorité dans le parlement. Une fois sir Robert Peel définitivement maître de cette majorité, la reine n'oubliera pas les principes qui ont porté sa famille sur le trône, et, si sir Robert Peel insiste, elle se soumettra.

Chambre des communes, chambre des pairs, reine ou roi, tous d'ailleurs en Angleterre, comme en France, ont un arbitre souverain, dont le jugement est sans appel. Laissons donc la chambre des communes, la chambre des pairs, la reine, et parlons du pays. Pour bien juger de la marche de l'esprit public en Angleterre depuis quatre ans, il faut comparer la chambre nouvelle non à la chambre telle que des réélections partielles l'avaient déjà modifiée, mais à la chambre telle qu'elle fut élue en 1837, au moment de l'avénement de la reine. Or, d'après les statistiques les plus exactes, voici quelles étaient alors les forces respectives des partis :

	Réformistes.		Conservateurs.
Les bourgs et villes d'Angleterre et de Galles avaient nommé.	190	—	151
Les comtés d'Angleterre et de Galles. . . .	45	—	114
L'Écosse (bourgs et comtés).	33	—	20
L'Irlande (bourgs et comtés).	73	—	32
TOTAL. . .	341	—	317

	Réformistes.		Conservateurs.
Aujourd'hui les bourgs et villes d'Angleterre et de Galles ont nommé.	175	—	166
Les comtés d'Angleterre et de Galles. . . .	22	—	137
L'Écosse (bourgs et comtés).	31	—	22
L'Irlande (bourgs et comtés)	62	—	43
TOTAL. . .	290	—	368

Les conservateurs ont donc gagné sur les bourgs et villes d'Angleterre et de Galles 15 nominations, sur les comtés 23, sur l'Écosse 2, sur l'Irlande 11, en tout 51, ce qui équivaut à une différence relative de 102.

Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose de plus significatif encore. Que les dernières mesures ministérielles fissent perdre aux réformistes plusieurs comtés, ceux-là même où jusqu'alors leur pouvoir paraissait le mieux établi, cela se conçoit. Je ne parlerai donc ni du district le plus populeux, le plus riche, le plus libéral de l'Angleterre, *West Yorkshire*, qui, en nommant il y a douze ans M. Brougham, fit presque une révolution, et qui vient de repousser lord Morpeth et lord Milton à la majorité de 1000 voix sur 25,000. Je ne parlerai non plus ni de *North Cheshire*, où M. Stanley, un des membres les plus éclairés et les plus actifs de l'administration Melbourne, a échoué, ni des deux districts de Sussex, où, malgré leur grande influence, le comte de Surrey et sir Ch. Cavendish n'ont pu se faire nommer, ni du Northumberland, qui a privé de son siége en quelque sorte héréditaire le fils aîné de lord Grey. Mais on devait croire et on croyait que les grandes villes commerciales et industrielles viendraient en aide au cabinet. Qu'est-il arrivé pourtant? Les principales villes commerciales de l'Angleterre sont certainement la cité de Londres, Liverpool, Bristol et Hull. Or de ces quatre villes, deux, la cité de Londres et Bristol, ont partagé leur représentation entre les réformistes et les conservateurs; les deux autres, Liverpool et Hull, n'ont choisi que

des conservateurs. Les grandes villes manufacturières ont été plus fidèles aux réformistes; pourtant ils ont perdu Leeds, Blackburn, Bradford, et n'ont recouvré Nottingham, qui leur avait échappé, qu'avec beaucoup de peine. C'est tout au plus si dans les grandes villes manufacturières elles-mêmes les réformistes ont maintenu leur position. D'un autre côté, bien que Mary Lebone leur soit revenu, Westminster, dont ils se croyaient sûrs, les a abandonnés pour un candidat inconnu, improvisé, et dont personne ne parlait huit jours avant l'élection. Dublin enfin a célébré les obsèques de la vieille corporation protestante en immolant sur sa tombe son plus grand ennemi, le grand agitateur O'Connell.

Veut-on maintenant jeter un coup d'œil sur les scrutins? Ils parlent plus clairement encore. En voici quelques-uns que j'ai relevés sur les tableaux officiels et dont l'exactitude ne peut être contestée :

			1837.	1841.
Cité de Londres. .	Réformistes. . . .	(en moyenne)	6,150	6,160
	Conservateurs. . .	— —	5,870	6,220
Westminster. . . .	Réformistes. . . .	— —	3,780	3,270
	Conservateurs. . .	— —	2,619	3,338
Liverpool.	Réformistes. . . .	— —	4,140	4,640
	Conservateurs. . .	— —	4,638	5,750
Birmingham	Réformistes. . . .	— —	2,130	2,088
	Conservateurs. . .	— —	1,046	1,833
Lambeth.	Réformistes. . . .	— —	2,872	2,608
	Conservateurs. . .	— —	1,694	1,930
Glascow.	Réformistes. . . .	— —	2,730	2,763
	Conservateurs. . .	— —	2,075	2,435

Je pourrais facilement étendre cette liste, où je n'ai fait entrer que des villes du premier ordre. On remarquera que dans toutes les conservateurs ont été en progrès, et se sont rapprochés des réformistes là où ils ne les ont pas dépassés.

Il est d'autres bourgs que les conservateurs n'avaient point osé contester en 1837, et où ils ont réuni en 1841 une minorité imposante. Je citerai seulement Tower-Hamlets, qui en 1835 avait donné aux conservateurs 435 suffrages, et qui leur en a donné 2,446 en 1841.

De ces faits réunis, il y a une conséquence irrésistible à tirer, c'est que, depuis quatre ans, l'esprit conservateur a notablement gagné en Angleterre sur l'esprit réformiste, c'est que les grandes villes

même sont loin d'avoir adopté chaudement les dernières mesures ministérielles. Il y a un an, on calculait qu'une dissolution donnerait aux conservateurs une majorité d'une trentaine de voix tout au plus. Depuis ce moment, le ministère a joué sa dernière carte, et cependant les conservateurs auront 80 voix de majorité. D'où peut venir cet étrange résultat?

Il y a dans l'esprit humain une tendance naturelle à chercher partout une idée ou un fait unique, et à tout expliquer à l'aide de cette idée ou de ce fait. Ainsi, quand la crise a commencé, on disait que c'était la lutte de l'aristocratie et de la démocratie; rien de plus ni de moins. Aujourd'hui qu'elle s'est terminée contrairement à l'opinion qu'on s'en faisait, on dit que le succès des tories doit être attribué à la corruption. Mais de tous les pays du monde, l'Angleterre est celui qui se prête le moins à la simplicité séduisante et commode de ces formules et de ces explications. Et d'abord, si par « lutte de l'aristocratie et de la démocratie » on entend la lutte des idées anciennes et des idées nouvelles, de l'esprit libéral et de l'esprit conservateur, on a raison. Si l'on entend la lutte de deux classes distinctes, on a tort, car il est de fait que, dans le combat, la vieille aristocratie anglaise s'est divisée en deux portions égales à peu près. Peut-être même y a-t-il eu, du côté des whigs, plus de noms historiques que du côté des tories. Les journaux whigs et même radicaux n'ont pas manqué, au reste, de le faire remarquer et de s'en prévaloir presque autant que de l'appui de la reine. « Ce qui doit encourager les réformistes, disaient au moment même de l'élection plusieurs feuilles de cette couleur, c'est qu'ils ont avec eux les représentans principaux de la vieille noblesse anglaise, les Cavendish, les Russell, les Howard, les Grovenor, les Grey, les Gower, les Fitzgerald et même les Stanley, à une seule exception près? » Et à cette liste éclatante les mêmes feuilles opposaient avec dédain l'humble origine des Peel, des Lyndhurst, des Scarlett et de tant d'autres conservateurs renommés.

Quant à la corruption, il y en a eu beaucoup sans doute, comme il y en aura toujours là où le vote descend jusqu'aux classes dépourvues d'aisance et de lumières, là où la richesse doit obtenir de la pauvreté l'objet de son ambition. Mais les whigs ne sont ni moins riches ni moins scrupuleux que les tories, et, si un tribunal était chargé de les juger les uns et les autres, il n'aurait rien de mieux à faire que de les renvoyer dos à dos, dépens compensés. Il y a peu de jours, dans une lettre fort curieuse, le correspondant d'une feuille française

radicale présentait le tableau exact et frappant de ces orgies politiques où corrupteurs et corrompus se dégradent également, et à ce tableau il ajoutait un compte approximatif de ce qu'il en coûte presque nécessairement aux candidats pour frais de hustings, d'affiches, de bannières, de tavernes, de musique, de voitures, d'agence, enfin pour dons divers et pour achat de votes; rien de plus vrai. Ce qui est faux, c'est de vouloir expliquer par là le résultat des élections. Encore une fois, la corruption est une arme à l'usage de tout le monde, et dont personne n'hésite à se servir. Le jour même où la chambre des communes discutait avec la plus admirable gravité du monde un bill pour interdire toute corruption, tous les journaux n'annonçaient-ils pas, à titre d'éloge, que le duc de Cleveland venait de mettre 100,000 liv. st. à la disposition du comité whig? N'a-t-on pas lu depuis, dans les feuilles réformistes, qu'un de leurs candidats ayant déposé 15,000 liv. st. dans la banque d'une petite ville, le candidat tory avait aussitôt jugé prudent de se retirer? Ne disait-on pas, ces jours derniers encore, que l'élection de sir John Hobhouse à Nottingham ne lui coûterait pas moins de 50,000 liv. st.? Que ces chiffres soient exagérés ou faux, il n'en reste pas moins prouvé que des deux côtés il y a des candidats pour acheter les votes, et des électeurs pour les vendre. En 1832, quand lord Grey, pour faire passer le bill de réforme, prononça la dissolution de la chambre des communes, les tories ne dépensèrent pas moins d'argent qu'en 1841, et cependant, malgré l'appui, qu'ils n'ont plus, des bourgs pourris, des vieilles corporations et de la couronne, ils furent complètement battus. C'est que l'opinion publique s'était alors passionnée pour le bill de réforme, et qu'en dépit de toute la corruption du monde, quand l'opinion publique se passionne dans un pays libre, elle sait toujours se faire jour et imposer sa loi.

Si l'on veut être sérieux, il faut donc chercher ailleurs que dans la corruption la cause du succès des tories et de la chute des whigs.

Il est d'abord un fait important à remarquer, c'est que le bill des sucres, le bill des bois de construction et le bill des céréales avaient surtout pour but, dans la pensée du ministère, de déplacer le champ de bataille, et d'empêcher que le combat électoral ne se livrât sur le terrain où luttent depuis cinq ans les réformistes et les conservateurs. Une telle tactique était habile peut-être; mais, pour qu'elle réussît, il fallait plus de temps. C'est sur le terrain de l'église et de l'Irlande que les partis se sont enrôlés, organisés, disciplinés. C'est sur ce terrain qu'ils n'ont cessé, depuis plusieurs années, de se livrer des

combats acharnés. Comment croire qu'ils pussent en un jour rompre leurs rangs et former, au fort même de la crise, des agrégations toutes nouvelles? Comment croire que la question des céréales, la seule vraiment grave, eût la puissance de faire oublier soudainement tant d'autres questions qui avaient soulevé de part et d'autre des passions si ardentes? Il n'en fut pas ainsi, même dans la chambre des communes, et le jour où la question ministérielle se posa, à sept ou huit whigs près qui s'abstinrent, chacun reconnut la voix de son chef, et resta fidèle à son drapeau. Il était naturel que les choses se passassent de même dans le pays, et qu'à un fort petit nombre de défections près, les partis se retrouvassent relativement aussi nombreux et aussi forts qu'avant les trois mesures. Or, avant les trois mesures, tout le monde sait qu'en Angleterre au moins, une majorité notable était assurée aux tories.

Cependant, je le reconnais, si les trois mesures eussent produit sur l'opinion publique tout l'effet que le ministère en attendait, elles eussent pesé sur les élections, et, comme en 1832, élevé la majorité. Pourquoi n'en fut-il pas ainsi? Je l'ai dit ailleurs, et il est bon de le répéter : on se trompe singulièrement quand, par voie d'analogie, on attribue à l'Angleterre les idées, les mœurs, les sentimens égalitaires de la France. En Angleterre, l'aristocratie territoriale a de profondes racines même dans les classes non aristocratiques, et la propriété foncière, objet de l'ambition de tous, jouit d'une faveur presque générale. Chaque propriété, dans son ensemble, est en quelque sorte, ainsi que M. de Beaumont l'a spirituellement remarqué dans son livre sur l'Irlande, une personne vivante que l'on aime, que l'on respecte, et qu'on ne verrait périr ou mutiler qu'avec regret et douleur. Un bill nuisible à la propriété foncière devait donc, dès le début, rencontrer beaucoup d'ennemis dans toutes les classes et toutes les situations. Mais je vais plus loin, et je demande combien en France même il y a de députés qui comprennent bien le grand principe proclamé par lord John Russell, celui de la liberté des échanges. Chaque fois qu'il est question d'ouvrir nos ports aux produits du dehors, n'entend-on pas dire qu'on va rendre la France tributaire de l'étranger, et frapper de stérilité le travail national? Qu'il soit question des fers ou des blés, des draps ou des bestiaux, le raisonnement est le même, et toute réforme se trouve repoussée d'avance par cette éternelle fin de non-recevoir. En 1832, il n'a fallu rien moins qu'une disette pour faire modifier timidement une loi des céréales qui ressemblait beaucoup à celle de l'Angleterre.

Aujourd'hui, le prix excessif de la viande n'a pu obtenir la diminution des droits sur les bœufs belges ou allemands. Quand l'esprit démocratique de la France n'a pu secouer le joug de toutes ces vieilles et fausses notions économiques, comment s'étonner que l'esprit aristocratique de l'Angleterre en soit encore embarrassé? Il ne manque pas plus en Angleterre qu'en France d'écrivains et d'orateurs pour prouver que le beau idéal pour chaque nation est de produire elle-même tout ce qu'elle consomme, de philosophes pour établir que le peuple n'est jamais plus heureux et plus riche que lorsqu'il paie très cher sa viande et son pain, de statisticiens pour calculer combien de shillings et de pence l'introduction de chaque hectolitre de blé étranger dérobe aux ouvriers du pays.

Ce n'est pas tout. Si tous les baux devaient finir le jour où la loi serait rendue, on parviendrait peut-être à démontrer aux fermiers et à ceux qu'ils emploient que le changement n'aurait rien de défavorable pour eux; mais, on le sait, les baux en Angleterre sont en général à long terme, de sorte que, pendant un certain nombre d'années, les fermiers plus encore que les propriétaires risquent d'être frappés. De là parmi la classe agricole, à tous les degrés de l'échelle, une vive et puissante opposition. Il ne faut pas enfin oublier que le système protecteur, si fortement constitué en Angleterre, malgré les dernières réformes de M. Huskisson, s'applique à une foule d'industries diverses dont plusieurs se croiraient perdues, s'il cessait d'exister. Or ces industries n'ont pas besoin d'une grande perspicacité pour comprendre qu'une fois le principe de liberté proclamé pour le blé, pour le sucre et pour le bois, leur tour ne tardera pas à venir. C'est, on s'en souvient, ce qui arriva en France quand en 1828 on parla de modifier le tarif relativement aux fers. Les autres industries protégées ne virent d'abord dans cette mesure que l'avantage d'avoir le fer à bon marché et se coalisèrent contre lui; mais elles s'aperçurent bientôt qu'une fois la brèche faite elles y passeraient toutes : elles firent donc leur paix avec le fer, et la réforme échoua. En Angleterre, quelque chose de semblable se manifesta dès le lendemain de la présentation du budget ministériel, et c'est ce que les journaux whigs et radicaux appellent l'abominable coalition des monopoleurs. Cette coalition pouvait être contraire aux véritables intérêts du pays; mais elle était inévitable, et l'on avait tort d'en être surpris.

Toutes ces oppositions, au reste, étaient prévues ou devaient l'être; il en surgit une cependant d'une tout autre nature et sur laquelle on

ne pouvait pas compter. J'ai dit que, lors de l'élection de Nottingham, les chartistes, mécontens du ministère et des radicaux parlementaires, s'étaient alliés aux tories, et avaient fait nommer M. Walter. Il semblait que les réformes proposées dussent rompre cette étrange alliance, et déterminer les chartistes à se ranger, momentanément du moins, du côté du cabinet. Il n'en fut rien, du moins quant aux chartistes les plus ardens. Selon eux, le plan ministériel n'était qu'un leurre destiné à faire oublier la charte du peuple en portant le débat sur un autre terrain. Les vrais amis du peuple devaient donc demander la charte, rien que la charte, et dédaigner tout le reste. A Birmingham, ils ne se bornèrent pas à de vaines protestations; venus en force à un *meeting* convoqué en faveur des ministres, ils firent passer un amendement qui déclarait que « les dernières mesures ministérielles sont une insulte aux millions de citoyens que le travail écrase et que la misère décime. » Peu de jours avant l'élection enfin, les délégués chartistes firent une adresse pour engager partout leurs frères à travailler, coûte que coûte, au renversement du ministère. Les chartistes, à la vérité, sont peu nombreux. Cette attitude de leur part ne pouvait pourtant manquer de jeter quelque trouble dans l'esprit du peuple et de modérer l'agitation.

D'un autre côté, sans aller aussi loin que les chartistes, et tout en acceptant comme un à-compte les mesures ministérielles, la fraction la plus décidée des radicaux témoignait fort peu de confiance soit dans les intentions du ministère, soit dans sa puissance. « Le minis-« tère, disait le *Spectator*, organe habituel de cette fraction, reproche « aux tories d'avoir l'intention de faire eux-mêmes, quand ils seront « au pouvoir, ce qu'ils combattent aujourd'hui. C'est là précisément « la force des tories. Les whigs parlent pour et ne font pas. Les tories « parlent contre, et font quand ils ne peuvent plus l'éviter. » Ailleurs le *Spectator* établissait que, si les whigs avaient la majorité dans la chambre des communes, ils ne l'auraient pas dans la chambre des lords, et qu'il en serait dès-lors du droit fixe comme de la fameuse appropriation. « Les whigs diront d'abord que le chiffre n'est qu'un « détail, et que le principe n'est pas une question vitale; puis, après « avoir vécu quelques années là-dessus, ils n'en parleront plus. Que « sir Robert Peel, au contraire, ait la majorité, et les whigs, forcés de « se jeter dans les bras du peuple, feront tant de bruit, que les tories « auront peur et céderont. »

Sans doute, cette opinion du *Spectator* n'était pas celle de la majorité des radicaux. On aurait pourtant tort de la croire isolée. Parmi

les radicaux, beaucoup se rappelaient, d'une part, les obstacles insurmontables qu'avaient rencontrés depuis quelques années toutes les réformes proposées par les whigs, de l'autre, la conduite si remarquable de sir Robert Peel lors de l'émancipation catholique. La question ministérielle leur paraissait donc presque indifférente, et, s'ils votaient plutôt pour que contre le cabinet, c'était mollement et froidement.

Je ne sais si parmi les causes du succès des tories il ne faut pas compter aussi la violence déréglée des feuilles ministérielles, du *Morning-Chronicle* surtout. « Le dé est jeté, s'écriait chaque matin « ce journal, et le peuple est prêt à se jeter sur sa proie.... L'escla- « vage était un mal hideux, mais la famine est un mal plus hideux « encore.... Plus de retard, et que l'odieuse coalition des monopo- « leurs expie enfin ses crimes.... Refuser d'appuyer le ministère dans « cette circonstance, c'est agir comme si l'on volait à son voisin une « tranche de pain. » De telles phrases et beaucoup d'autres semblables devaient naturellement effrayer les hommes modérés et les rejeter du côté opposé. Il est vrai qu'en revanche certaines feuilles tories, celles du dimanche surtout, n'étaient pas plus mesurées. « Les ministres, disait l'une d'entre elles, sont décidés à tuer l'intérêt territorial; le meurtre est avoué, et c'est la reine qui le veut. Mais l'Angleterre rira d'une colère impuissante, et ne se laissera pas gouverner, comme au temps de l'autocrate Élisabeth, par les caprices d'une femme. » Aux idylles du *Morning-Chronicle* sur les vertus et les graces de Victoire Ire, la même feuille répondait en outre par une élégie sur la santé du prince Albert : « Victime infortunée d'un carac- « tère trop violent pour être retenu par le jugement, par la politesse, « ou même par les affections privées; prince malheureux dont les « attentions trop exclusives pour sa royale maîtresse détruisent à vue « d'œil le bien-être matériel et moral! » Voilà comme les journaux ministériels parlaient de l'aristocratie territoriale, et les journaux conservateurs de la royauté.

Je le demande, en présence de cette opposition du parti tory tout entier, de ces alarmes des classes agricoles et des industries protégées, de cette résistance des chartistes, de cette froideur d'une partie des radicaux, est-il surprenant que l'agitation marchât à pas lents, et que les cris belliqueux du ministère et de ses organes officiels ou officieux trouvassent peu d'écho dans le pays? Les journaux ministériels avaient donc beau crier aux armes et enregistrer les *meetings* formidables qui, selon eux, devaient, « comme la marée montante,

balayer tous les retranchemens du monopole; » le fait est que les *meetings* étaient peu nombreux, que la mer ne grossissait guère, que les épées restaient dans le fourreau. A vrai dire, le jour où l'élection commença, il n'y avait pas encore dans le pays d'agitation réelle. C'est dire que la tactique du ministère avait échoué et qu'il était vaincu d'avance.

Les journaux quotidiens ont tenu le public au courant des épisodes les plus curieux de l'élection; je ne m'y arrêterai donc point. Je fais remarquer seulement que dans ces scènes étranges il n'y a rien de nouveau, et qu'à chaque dissolution du parlement les choses se passent à peu près ainsi. C'est toujours la même réunion du plaisant et du sérieux, toujours le même contraste entre ce que la raison a de plus admirable, la force matérielle de plus révoltant, toujours le même mélange de grandeur et de bassesse, de vérité et de mensonge, de bien et de mal. Il faut même dire qu'avant le bill de réforme, les désordres étaient bien plus graves, les fraudes bien plus nombreuses, la corruption bien plus effrontée. Voici, à mon sens, ce qui a particulièrement caractérisé la dernière élection. C'est d'abord la timidité des candidats sur les *hustings;* c'est ensuite l'indifférence de la masse de la population, partout, excepté en Irlande, où la situation est fort différente. Assurément, sur les *hustings,* whigs et tories pouvaient se donner le champ libre, et engager le fer jusqu'à la garde. Au lieu de cela, whigs et tories semblaient être convenus d'avance de se battre à fer émoulu. Lisez les discours de sir Robert Peel, de lord Stanley, de sir William Follett d'une part, et de l'autre les discours de lord John Russell, de lord Palmerston et de lord Morpeth. Qu'y trouvez-vous, si ce n'est quelques froides dissertations économiques et quelques redites politiques écourtées et affaiblies? Il est clair que de part et d'autre on craint de s'engager trop avant et d'irriter ses adversaires. Tout en prêchant pour la liberté commerciale, lord John Russell a soin de démontrer au parti agricole que son bill lui est plutôt favorable que nuisible. Tout en soutenant l'intérêt agricole, sir Robert Peel ne manque pas de se prononcer, dans une certaine mesure, en faveur de la liberté commerciale. Rien d'ailleurs, presque rien de l'église, de l'Irlande, de toutes les questions brûlantes dont au fond les esprits sont plus préoccupés que de la loi des céréales. Rien non plus, presque rien des affaires étrangères, si ce n'est dans l'incroyable apologie de lord Palmerston. Encore Alger et l'Afghanistan font-ils bien plus que l'Orient et l'Amérique les frais de cette apologie.

Quant à l'indifférence de la masse de la population, elle est incontestable. A Liverpool, la querelle déjà ancienne des Irlandais et des ouvriers du port a causé quelques désordres; mais dans toutes les grandes villes manufacturières comme dans les comtés les plus populeux, à Londres, à Manchester, à Birmingham, à Leeds, à Glascow, comme dans le Yorkshire et le Cheshire, tout s'est passé régulièrement et paisiblement. Si on cite plusieurs villes où des batailles ont eu lieu, où des maisons ont été démolies, où des hommes et même des femmes ont péri, ce sont en général des villes de peu d'importance, où les candidats avaient enrôlé et payaient une partie de la population, et là même il est constant que les habitans non soudoyés restaient tranquilles et regardaient faire. Que l'on se reporte à 1832, lors du bill de réforme, et que l'on compare aux deux époques l'attitude du peuple.

Maintenant comment expliquer cette indifférence? Est-ce, ainsi que le prétendent les tories, parce que le peuple satisfait ne demande pas en ce moment de nouvelles réformes? Est-ce, ainsi que le soutiennent les radicaux, parce qu'il n'espère pas plus des whigs que des tories, et qu'il lui importe peu que le pouvoir appartienne aux uns ou aux autres? Quoi qu'il en soit, le fait existe, et les journaux whigs eux-mêmes osent à peine le nier.

Que le parti conservateur doive sa majorité à telle ou telle cause, toujours est-il que la majorité lui appartient, et que huit jours après l'ouverture du parlement sir Robert Peel sera premier ministre. Comment gouvernera-t-il et quelles sont ses chances de durée? voilà, au point où en sont les choses, la grande, l'unique question. Avant de l'aborder, il est bon de jeter un regard sur le personnel probable du nouveau ministère. Ce ministère se composera, selon toute apparence, de sir Robert Peel, premier ministre, de lord Stanley, de sir James Graham, de lord Lyndhurst, de lord Aberdeen, peut-être du duc de Wellington et de lord Ripon. On parle ensuite, mais en seconde ligne, de lord Ellenborough, de M. Goulburn, de sir H. Hardinge et de quelques autres. Laissons ceux-ci, et ne nous occupons que des premiers.

On sait que sir Robert Peel, fils d'un manufacturier enrichi, n'appartient point par sa naissance à l'aristocratie anglaise; mais, destiné dès l'enfance à la vie politique, il entra au parlement dès qu'il fut majeur, et à vingt-quatre ans, en 1812, il était secrétaire d'état pour l'Irlande. En 1818, par des raisons plus personnelles que politiques, il quitta ce poste important, sans cesser de soutenir le ministère

tory, et en 1821 il remplaça, comme ministre de l'intérieur, lord Sidmouth, qui venait de se retirer. En 1822, quand M. Canning succéda à lord Castlereagh, sir Robert Peel resta ministre. On put remarquer alors en lui deux tendances bien distinctes. Pour tout ce qui touche au système politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sir Robert Peel se montra fidèle aux vieilles traditions tories et ennemi décidé de toute réforme. Pour tout ce qui touche à l'administration et à la législation criminelle, il fit preuve d'un esprit large, éclairé, souvent même hardi. Ainsi on le vit, d'un côté, soutenir vivement l'*alien bill*, combattre l'émancipation catholique, louer la sainte-alliance; de l'autre, adoucir la pénalité, réformer le jury, limiter la juridiction des juges de paix. Grace à ce double caractère, sir Robert Peel eut le double avantage de conserver la faveur des vieux tories et de gagner jusqu'à un certain point celle des réformateurs.

Cependant vers la fin de 1826 et sous la présidence impartiale de lord Liverpool, il existait en réalité deux partis dans le ministère, celui de lord Eldon et de lord Westmoreland, celui de M. Canning et de M. Robinson (depuis lord Goderich, aujourd'hui lord Ripon), le premier refusant à l'esprit du siècle la plus légère concession, surtout en ce qui concerne l'église, le second comprenant que la vieille politique avait fait son temps. Entre ces deux partis, sir Robert Peel, avec une remarquable prudence, avait soin de garder la plus stricte neutralité. Toutefois, en 1827, à la mort de lord Liverpool, cette neutralité cessa d'être possible. A cette époque, on s'en souvient, M. Canning, premier ministre, fit alliance avec les whigs, et appela dans le cabinet le duc de Devonshire, lord Landsdowne, lord Carlisle, et même le chef honoraire de l'opposition, M. Tierney. Il va sans dire que lord Eldon et lord Westmoreland sortirent du ministère, mais on fut quelque peu surpris de voir sir Robert Peel suivre leur exemple. Pendant quelque temps néanmoins, il s'assit sur les bancs neutres, et affecta de se proclamer l'ami de M. Canning; mais bientôt son amitié devint aigre et sa bienveillance offensive; puis, sur une vive provocation de M. Canning, il prit son parti et alla s'asseoir à la place que M. Brougham venait de quitter. A dater de ce jour, il fut le chef de l'opposition tory, dont pourtant il se garda bien d'épouser toutes les folies.

En 1828, après la mort de M. Canning et l'avortement du ministère Goderich, sir Robert Peel devint l'homme principal du ministère Wellington, surtout après que les amis de M. Canning, M. Huskisson, lord Dudley, M. Grant et lord Palmerston, s'en furent séparés. Dans

cette situation éminente, il s'honora aux yeux des libéraux, sans se compromettre aux yeux des tories, par de nouvelles réformes judiciaires et administratives. Mais en 1829, une grande mesure, celle de l'émancipation, à laquelle il crut devoir s'associer, jeta dans sa vie politique, jusqu'alors si facile et si sereine, de l'agitation et des tempêtes. En un jour, l'idole des tories devint l'objet de leur exécration, et les épithètes de traître, d'apostat, de monstre, de papiste enfin, ne furent point épargnées à sir Robert Peel par ses meilleurs amis. De plus, l'université d'Oxford, dont il était le représentant favori, le renia, et lui donna pour successeur sir Robert Inglis. Il faut rendre à sir Robert Peel cette justice, que, loin de plier sous l'orage, son caractère s'y retrempa et s'y fortifia. Il accepta avec autant de résolution d'esprit que de hauteur d'ame le défi qu'on lui jetait, et son talent trouva dans la lutte une vigueur et une élévation qu'on ne lui connaissait pas. Blessés au cœur, les ultrà-tories furent lents à pardonner, et, pendant dix-huit mois, le duc de Wellington dans la chambre des lords, et sir Robert Peel dans la chambre des communes, eurent à soutenir le choc d'une opposition où se confondaient lord Grey et lord Eldon, lord Holland et lord Winchelsea, M. Brougham et sir Edward Knatchbull, sir Robert Wilson et sir Robert Inglis, sans compter les amis personnels de M. Canning, M. Huskisson, M. Grant et lord Palmerston. A la mort du roi George IV et à l'avènement de son successeur, cette coalition nouvelle touchait à la majorité, et il y avait chance qu'elle l'emportât, quand la révolution de juillet vint changer la face des choses, et placer les partis sur un terrain tout nouveau. Peu de mois après, emportés par le mouvement populaire, Wellington et Peel donnaient leur démission, et lord Grey montait aux affaires.

Depuis cette époque, la vie de sir Robert Peel est suffisamment connue. Quand, en 1832, le bill de réforme mit sur le carreau les deux tiers de son parti, beaucoup d'autres se fussent découragés ou eussent cherché dans la violence une dernière consolation. Tout aussi ferme et plus modéré que jamais, sir Robert Peel accepta, sans hésiter, les faits accomplis, et ne songea plus qu'à les faire servir au triomphe de ses opinions. C'est alors qu'on le vit, profitant de la réaction qui suit naturellement tout grand effort politique, tendre d'un côté la main à ceux que le progrès des idées réformistes commençait à effrayer, contenir de l'autre les restes frémissans du vieux parti tory, et poser ainsi les bases du grand parti qui, sous un nom nouveau, le reconnaît à juste titre pour son chef. Personne n'ignore

d'ailleurs quelle admirable lutte il soutint en 1835, quand, rappelé soudainement d'Italie par un caprice royal, il dut, sans espoir de succès, tenter une entreprise prématurée, et qui dérangeait toutes ses combinaisons. Personne n'ignore de quelle fermeté il fit preuve en 1839, quand, chargé par la reine de composer un nouveau cabinet, il prétendit exercer jusque dans la maison royale les droits de premier ministre, et aima mieux renoncer au pouvoir que de le prendre incomplet et mutilé. Personne n'ignore enfin par quelle habileté soutenue, par quelle froide persévérance il est parvenu, au milieu de tant d'obstacles, à conquérir la majorité dans la chambre d'abord, puis dans le pays, sans sacrifier une de ses opinions, sans faire aux passions et à l'impatience de ses amis une concession qu'il eût à regretter. On a remarqué avec raison que, chef des conservateurs, sir Robert Peel ne manque jamais une occasion de rappeler les principes qui ont mis la maison de Hanovre sur le trône, et de proclamer la prépondérance de la chambre des communes. C'est que sir Robert Peel est trop éclairé, trop judicieux, pour ne pas voir que là est le droit et la force, surtout depuis le bill de réforme. C'est en outre que cette prééminence du principe parlementaire sur le principe monarchique, et de la chambre basse sur la chambre haute, n'a rien au fond qui déplaise au fils du manufacturier de Tamworth.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, à cinquante-trois ans, sir Robert Peel est, sans contestation, un des hommes d'état les plus consommés que l'Angleterre ait possédés, un des plus dignes de conduire les affaires d'un grand pays. Ce n'est point un orateur du premier ordre, et ses discours ont en général peu de chances de passer à la postérité comme des modèles d'éloquence classique; mais il a une manière de parler simple, claire, droite, méthodique, qui, sans viser à l'effet, y arrive souvent. Il a de plus un mérite bien précieux pour un chef de cabinet ou d'opposition, celui de traiter tous les sujets avec une égale facilité. Politique, finances, économie politique, législation civile et criminelle, administration, guerre, tout est également du ressort de sir Robert Peel, et partout il apporte les connaissances les plus solides, le bon sens le plus sûr, la plus remarquable lucidité. Aussi, après une longue discussion où, perdant de vue la question principale, les orateurs se sont jetés dans mille sentiers détournés, et ont transformé le combat en tournoi, y a-t-il un plaisir infini à voir sir Robert Peel se lever, et, par quelques paroles graves et fermes, ramener l'attention sur le vrai point du débat. A l'entendre, on sent qu'on a devant soi, non un avocat ou un littérateur, mais un homme politi-

que pour qui un discours est une action et qui préfère l'utilité à l'éclat. Prudent, mesuré, temporisateur même, sir Robert Peel d'ailleurs n'est point de ces ministres que la passion conduit aujourd'hui au-delà, demain en-deçà des bornes qu'ils se sont prescrites. Les provocations offensantes de ses ennemis, les soupçons injurieux de ses amis, il prend tout avec le même sang-froid et n'en marche pas un pas plus vite; mais, une fois engagé, il ne recule pas, dussent, comme cela arrive, ceux qui le poussaient s'efforcer ensuite de le retenir.

Immédiatement après sir Robert Peel vient lord Stanley. Entre le caractère et le talent de ces deux chefs du parti conservateur, il n'y a pas moins de différence qu'entre leur origine. Fils aîné du comte de Derby et héritier d'un des plus vieux noms de l'Angleterre, lord Stanley est plein d'ardeur, de passion, d'impétuosité. S'il y a dans ses discours moins d'ordre et d'à-propos que dans ceux de sir Robert Peel, ses attaques sont vives, pressantes, incisives, souvent même meurtrières. Aucun orateur ne possède au même degré le pouvoir de blesser au cœur ses adversaires et d'exciter l'enthousiasme de ses amis. Aucun orateur ne soulève de plus violentes tempêtes et ne fait retentir les voûtes de la chapelle de Westminster de plus longues acclamations. C'est qu'il improvise réellement, et que la passion dont il est plein déborde dans ses paroles, et va réveiller la passion au cœur de ses auditeurs. Au fond, quoiqu'on dise beaucoup le contraire, lord Stanley a des opinions modérées, et ne sympathise point avec les ultrà-tories. Seulement il est l'adversaire presque personnel d'O'Connell, et c'est assez pour que les ultrà-tories l'applaudissent avec frénésie. Il faut le voir debout et sa haute taille légèrement voûtée, le visage pâle, l'œil fixe et perçant, lancer à O'Connell et au ministère le sarcasme et le dédain. Il faut le voir saisir au passage les interruptions, les murmures, les cris, et s'en servir aussitôt pour enfoncer le fer plus avant. Lord Stanley n'a certainement ni la diction si fleurie, si élégante de M. Canning, ni la parole si abondante, si variée, si mordante, si pleine d'originalité et de puissance, qui distingue lord Brougham; mais il a une éloquence à lui qui excite et qui remue. Pour lord Stanley, la parole est une épée, comme pour sir Robert Peel une machine. Malheur, quand le signal est donné, à qui se trouve en face de lui! Il frappe sans pitié, et ne s'arrête que quand les forces lui manquent, ou que le blessé ne donne plus signe de vie.

Homme instruit, éclairé, de mœurs pures et graves, lord Stanley, au reste, jouit en Angleterre d'une haute et juste considération. Il y a, je crois, chez lui, lutte entre les sentimens aristocratiques qu'il

doit à sa naissance et les idées libérales qu'il a puisées dans l'éducation et dans les voyages. Lord Stanley, à beaucoup d'égards, est de son temps, mais il appartient à la plus vieille des aristocraties, et il s'en souvient. Cependant, whig par sa famille et membre en 1827 de l'administration Canning, en 1831 du ministère Grey, il est probable qu'il serait resté dans les rangs des réformistes, si la question religieuse ne l'en eût arraché. Voici quand et comment ce changement s'accomplit.

Comme sir Robert Peel, lord Stanley était entré fort jeune dans la chambre des communes, et, dès son premier discours, les whigs reconnurent en lui l'espoir le plus brillant de leur parti. En 1826, quand je le vis à Preston lutter dans une élection de suffrage universel contre le fameux Cobbett, tout le monde, bien qu'il n'eût encore que vingt-six ans, le désignait dans le parti whig comme un futur premier ministre. Aussi, en 1827, au moment de l'alliance entre M. Canning et les whigs, entra-t-il aux affaires à titre de sous-secrétaire d'état; mais il se retira avec les whigs quand, l'année suivante, lord Goderich fit place au duc de Wellington. En 1830, à l'avénement de lord Grey, il devint secrétaire d'état d'Irlande, fonction qu'il échangea plus tard pour celle de ministre des colonies. En cette double qualité, il prit une part active à toutes les grandes mesures de cette époque, à la réforme parlementaire, à la réduction du nombre des évêchés en Irlande, à la conversion de la dîme en une taxe foncière, à l'abolition de l'esclavage enfin qu'il eut l'honneur de proposer. Mais en 1833 surgit, sous le nom fameux d'*appropriation*, la question de savoir si les biens de l'église lui appartiennent en propre, ou ne sont qu'un fidéicommis susceptible, une fois les besoins de l'église satisfaits, d'être approprié par l'état à des usages civils, à l'instruction par exemple. Sur cette question, lord Stanley fut en désaccord avec la majorité de ses collègues, qui ne voulaient pas opposer une négation absolue au principe radical. Il se retira donc, et entraîna dans sa retraite le duc de Richmond, lord Ripon et sir James Graham, tous membres du ministère Grey.

On se souvient de l'effet que produisit cette scission en Angleterre, et des acclamations par lesquelles le parti tory accueillit les ministres démissionnaires. Lord Stanley, pourtant, ne se livra pas tout de suite à ce parti, et chercha à former dans le parlement et hors du parlement un parti intermédiaire qui plus tard pût devenir le lien des whigs et des tories modérés. Peut-être y eût-il réussi sans le coup de tête du roi Guillaume, qui, en rappelant inopinément les

tories, remit les anciens partis en présence et anéantit toute chance de transaction. Sir Robert Peel, à peine arrivé d'Italie, crut devoir faire des propositions à lord Stanley; mais la rupture de celui-ci avec les whigs était trop récente encore pour que, dans de telles circonstances, il pût les accepter. Il refusa, et, sans combattre le nouveau cabinet, il garda à son égard l'attitude de protecteur un peu chagrin et un peu hautain. Plus tard, quand lord Melbourne rentra triomphant aux affaires, porté sur les bras des radicaux, lord Stanley, bien que chaque jour l'éloignât davantage de ce ministère, continua à siéger sur les bancs ministériels, au milieu de ses anciens amis. Cependant, par la force des choses, tout en siégeant avec eux, il votait contre eux, et à chaque division importante on le voyait traverser l'espace qui sépare les deux partis et passer du côté de l'opposition. Une telle situation n'était pas tenable, et les murmures qui accueillaient chacune de ses évolutions le lui firent bientôt sentir. Un jour donc que ces murmures avaient pris un caractère plus offensant que d'habitude, il revint précipitamment à son banc, prit son chapeau qu'il y avait laissé, et, aux applaudissemens de la chambre entière, alla résolument le placer à côté de celui de sir Robert Peel. Du parti intermédiaire qu'il avait créé, sir James Graham suivit seul son exemple, et depuis ce jour ils ont été tous deux les plus fidèles associés de sir Robert Peel et les plus intrépides champions de l'opposition.

Que lord Stanley fût dans l'erreur sur l'importante question qui l'a séparé des whigs, j'en suis plus convaincu que personne; mais à moins de vouloir que, comme jadis, on meure dans le parti où l'on est né, quoi qu'il arrive ou quoi qu'on pense, il est impossible de ne pas honorer profondément lord Stanley sacrifiant à une opinion consciencieuse sa position ministérielle, et, ce qui est plus douloureux, de vieilles et chères amitiés. Je puis à cet égard raconter un fait curieux et qui prouve combien la prétendue apostasie de lord Stanley est le fruit d'une longue et persévérante conviction. En 1826, lorsqu'il était whig ardent, je le connus à Preston, et, après l'élection, je passai quelques jours avec lui chez lord Derby. Au nombre de nos sujets de conversation se trouva précisément celui des biens de l'église, de leur nature et de leur destination; sur ce point, j'avais nos idées françaises, et je fus surpris de voir lord Stanley me combattre avec beaucoup de vivacité. « Vous auriez tort, lui dis-je, de « vous trop engager; vos amis les whigs, et notamment M. Brou- « gham, votre chef parlementaire, m'ont paru sur cette question bien

« moins absolus que vous, et je ne serais pas surpris qu'un jour ils « consentissent à la réforme qui vous paraît si injuste; que feriez-vous « alors? — Je me séparerais des whigs, me répondit aussitôt lord « Stanley; sur beaucoup de points, je puis faire des concessions à « mon parti, sur celui-là jamais. » A vrai dire, je ne pris pas trop au sérieux la réponse si péremptoire de lord Stanley, et je l'oubliai promptement; mais comment ne pas me la rappeler, quand, sept ans après, je le vis précisément, à propos de la question dont il s'agissait, faire tout juste ce qu'il m'avait dit?

Depuis deux ans, on avait voulu, dans des vues diverses, faire de lord Stanley le rival de sir Robert Peel; heureusement pour les conservateurs, lord Stanley ne s'est pas prêté à cette manœuvre. Dans son dernier discours à la chambre des communes et plus récemment au dîner de la corporation des tailleurs, il a, au contraire, déclaré hautement et nettement qu'il reconnaît sir Robert Peel pour le chef du parti conservateur, et qu'après sept ans de vie commune et de coopération il est prêt à partager avec lui la responsabilité du pouvoir. Entre les deux fractions les plus voisines du parti whig et du parti tory la fusion est donc complète, et la tentative manquée en 1835 va se reprendre aujourd'hui.

Il y a peu de chose à dire de sir James Graham, jadis presque radical, premier lord de l'amirauté sous le ministère Grey, et qui, depuis, s'est constamment attaché à lord Stanley. Sir James Graham est le type de ces gentilshommes de campagne qui portent dans les affaires publiques quelque chose du laisser-aller et de la brusquerie de leurs habitudes; ce n'en est pas moins un homme d'un mérite très distingué, un orateur habile et véhément. Pourtant dans la chambre des communes, à côté de sir Robert Peel et de lord Stanley, il ne tient nécessairement que la troisième place,

Entrons maintenant dans la chambre des lords, et voyons quels y doivent être les principaux personnages ministériels. A leur tête, il faut toujours placer, si sa santé le permet, le duc de Wellington. Non certes que l'ancien commandant des forces anglaises soit un homme de génie ou un bon orateur; il a, tout le monde le sait, plus de fermeté dans le caractère que d'étendue dans l'esprit, et au temps même de sa gloire parlementaire il bégayait ses discours plutôt qu'il ne les prononçait. Mais, à défaut de génie, le duc de Wellington a un bon sens remarquable; à défaut d'éloquence, une façon franche et un peu soldatesque d'aller droit au but, qui produit grand effet. Le souvenir de toute sa vie couvre en outre ses imperfections, et

fait que, dans les chambres comme dans le pays, son nom est généralement honoré, et son autorité respectée. Jusqu'en 1828, le duc de Wellington n'avait point songé à se faire homme politique, et c'est en toute sincérité qu'en 1827, je crois, lors de la lutte avec M. Canning, il repoussait comme une idée folle celle de devenir le chef du cabinet. Il le devint pourtant, et, à la surprise générale, peut-être à la sienne propre, le vieux soldat se mit à parler très convenablement sur les questions les plus étrangères à sa vie, sur les finances, sur le commerce, sur l'administration. Dans l'affaire de l'émancipation catholique et dans plusieurs autres, il prouva d'ailleurs que, s'il ne voit pas loin, il voit juste, et que l'intérêt bien démontré du pays l'emporte dans son esprit sur toutes les préoccupations et les préjugés de parti. Depuis ce moment, le duc de Wellington, à quelques courts intervalles près, n'a cessé d'être, avec sir Robert Peel, le modérateur du parti tory, et ce rôle honorable a encore ajouté à sa considération. Mais il est vieux et malade, et on doute beaucoup qu'il puisse prendre une part active aux affaires. Tant qu'il vivra, son concours sera cependant très utile au ministère, non pour lui conquérir dans la chambre des lords une majorité conquise d'avance, mais pour refroidir l'ardeur des vainqueurs, et pour empêcher les crises ultérieures.

Le vrai chef du parti tory dans la chambre des lords, celui qui le gouverne et le mène, c'est lord Lyndhurst, jadis sir John Copley. Moins encore que sir Robert Peel, lord Lyndhurst appartient à l'aristocratie, et c'était pour quelques personnes un sujet de surprise que de voir, dans ces dernières années, la chambre haute d'Angleterre conduite par le fils d'un artisan obscur de la Cité. Mais l'aristocratie en Angleterre n'a point de ces sots dédains, et quiconque la sert bien est sûr de son appui et de son dévouement. Sir John Copley n'a pas toujours servi l'aristocratie, et l'on parle encore d'un voyage qu'il fit en France pendant notre première révolution, au nom d'une des associations qui fraternisaient avec elle. Cette belle ardeur démocratique ne dura d'ailleurs pas long-temps, et les affaires, où son talent le fit entrer, eurent bientôt dépouillé ses opinions de ce qu'elles avaient de trop vif, jusqu'à ce que, de modification en modification, elles soient redevenues aussi vives que dans sa jeunesse, mais d'un côté tout opposé. En 1826 comme procureur-général, et en 1827 comme maître des rôles, sir John Copley faisait encore partie de la fraction libérale du ministère Liverpool. Aussi, en mai 1827, malgré une querelle récente avec M. Canning, celui-ci l'éleva-t-il à la pairie,

et le choisit pour chancelier à la place de lord Eldon. A cette époque, il se fit honneur en soutenant vivement dans la chambre des lords que le mariage est un contrat civil. Lord Lyndhurst resta chancelier sous le ministère Goderich, puis sous les deux ministères du duc de Wellington. Il quitta le pouvoir en 1830, quand lord Grey devint premier ministre. Depuis ce moment, aucun orateur tory n'a égalé dans l'une ou l'autre chambre la ténacité de son opposition et l'âpreté de ses attaques. Maître d'une élocution facile sans être lâche, et d'une dialectique aussi puissante que serrée, il vient chaque soir, toujours calme en apparence, porter sur les mesures ministérielles un scalpel impitoyable, et disséquer d'une main ferme et sûre les hommes et les choses. Chez lui, la passion ne se manifeste guère par de grands éclats et des apostrophes véhémentes, mais par une froide logique et par des sarcasmes amers. Souvent il lui est arrivé d'épancher en une ou deux séances plus de fiel qu'il n'en eût fallu pour alimenter pendant toute une session une honnête opposition. On comprend que, dans cette disposition d'esprit, lord Lyndhurst dépasse quelquefois le but et rompe la corde à force de la tendre. Plus ordinairement cependant il s'arrête à point, frappe juste, et fait à son ennemi le mal qu'il veut lui faire.

On ne peut au reste se faire une idée de la déférence, de l'admiration avec laquelle la masse du parti tory dans la chambre des lords écoute lord Lyndhurst. Quand il se lève, ses papiers à la main, toutes les conversations s'arrêtent, tous les yeux se tournent vers lui. Quand il s'assied, un murmure général d'approbation parcourt les banquettes où il siége, et le vote prouve bientôt après que le mot d'ordre donné par lui n'a point été perdu. C'est, on le sait, lord Lyndhurst qui a prononcé, au sujet de l'Irlande, les paroles imprudentes, incroyables, auxquelles M. O'Connell fait si souvent allusion; c'est lui qui a qualifié sept millions de sujets britanniques « d'étrangers par le sang, par la langue et par la religion. » Dans le ministère nouveau, il sera, selon toute apparence, l'extrême droite, et ce n'est pas sans peine que ses collègues pourront le modérer. Aussi quelques tories modérés voudraient-ils bien trouver le moyen d'envoyer lord Lyndhurst à Paris, et de lui substituer sir William Follett, qui leur paraît beaucoup moins compromettant. Je ne pense pas qu'ils y réussissent, et que les conservateurs ardens se laissent ainsi décapiter. Lord Lyndhurst, qui vient d'atteindre sa soixante-dixième année, est d'ailleurs un homme d'une capacité supérieure, un jurisconsulte profond et un excellent chancelier.

Lord Aberdeen, à qui sans doute seront confiées les affaires étrangères, a déjà rempli les mêmes fonctions, et, sans y jeter beaucoup d'éclat, a acquis la réputation d'un homme d'esprit et d'un habile diplomate. Il a, dit-on, fort approuvé la nouvelle politique de lord Palmerston, et il est peu probable qu'il s'en écarte. Lord Aberdeen, d'ailleurs, est modéré, et sans aucune espèce de malveillance personnelle pour la France; mais, quand on est Anglais et tory, on voit nécessairement les choses d'un point de vue qui se trouve à mille lieues du nôtre.

Des deux collègues de lord Grey qui ont accompagné lord Stanley dans sa retraite, l'un, le duc de Richmond, sera peut-être vice-roi d'Irlande, et l'autre, lord Ripon, entrera probablement dans le cabinet. Jusqu'au ministère qu'il a dirigé sous le nom de lord Goderich, lord Ripon, alors M. Robinson, avait acquis, en qualité de ministre des finances, beaucoup de réputation et de popularité; mais son échec comme premier ministre l'a fait descendre au second rang, d'où il ne s'est plus relevé. Ce rang, il le tient encore avec honneur. Si ses discours ont peu de brillant et de vivacité, ils s'appuient en revanche sur l'étude approfondie des questions et sur un choix précieux de documens. L'accession de lord Ripon, si elle a lieu, sera, à plusieurs titres, fort utile au ministère Peel.

Tels sont, selon toutes les probabilités, les personnages principaux du prochain cabinet, et certes, pour l'expérience des affaires et pour le talent, ce ministère est fort supérieur à celui qui vient de tomber. Mais dans un pays libre, l'expérience et le talent, même quand la majorité parlementaire leur est acquise, ne suffisent pas toujours au gouvernement. Il faut encore que, ni dans les choses ni dans les hommes, il ne se rencontre des difficultés insurmontables. J'arrive ainsi à la partie la plus importante et la plus délicate de cet exposé. Le ministère Peel une fois constitué, quelles sont pour lui, soit dans les circonstances extérieures, soit au sein même du parti d'où il sort, les causes de force ou de faiblesse, de durée ou de ruine? quelles sont, en un mot, ses conditions d'existence et ses chances d'avenir? C'est ce que je vais examiner avec autant d'impartialité qu'il me sera possible.

Ce n'est certes pas une situation facile que celle d'un chef de cabinet conservateur en face d'une opposition libérale de près de 300 membres, maîtresse des sympathies avouées de la reine, et soutenue au besoin par l'agitation populaire. Ce serait une situation impossible pour un parti qui n'aurait pas de très profondes racines

dans le pays; mais il ne faut pas oublier que l'opinion conservatrice a pour elle la grande majorité des propriétaires fonciers et des chefs d'industrie, l'église, l'armée, l'université, les professions judiciaires, c'est-à-dire presque toutes les classes supérieures de la société. Elle a pour elle aussi, au sein des classes moyennes, la crainte des bouleversemens nouveaux et l'effroi qu'inspirent les chartistes. Dans les classes inférieures enfin, elle a, soit par esprit de routine, soit parce qu'ils défendent des propriétaires, la plupart de ceux qui cultivent le sol. On ne peut donc pas dire que la majorité qui porte en ce moment sir Robert Peel au pouvoir soit une majorité éphémère et accidentelle, une de ces majorités qui s'évanouissent aussitôt qu'elles ont paru et meurent dès qu'elles sont nées. C'est au contraire une majorité laborieusement conçue, et dont l'organisation, lentement développée, ne paraît avoir rien d'artificiel et de débile. Dans ce moment, l'esprit de l'Angleterre proprement dite est en définitive plus conservateur que réformiste. Voilà un premier fait qui, à mon sens, ressort clairement de l'histoire des deux dernières années, et surtout de l'élection qui se termine.

Voyons maintenant par quelles difficultés extérieures ou intérieures le ministère Peel est menacé. La première de ces difficultés, celle qui frappe le plus tous les yeux, est celle qui résulte des trois mesures proposées par le ministère Melbourne et dont va s'emparer la nouvelle opposition. Ces mesures, je l'ai dit et je le répète, sont justes, salutaires, populaires, et il n'est pas douteux qu'elles ne l'emportent un jour. Toutefois leur temps est-il venu? Ce qui vient de se passer prouve le contraire. Que les comtés les repoussassent, rien de plus simple; mais on devait croire que les villes et bourgs, les villes manufacturières surtout, les adopteraient avec enthousiasme. On devait croire que le ministère Melbourne retrouverait ainsi d'un côté ce qu'il perdait de l'autre. Or, les bourgs et villes d'Angleterre ont donné aux tories quinze nominations de plus qu'en 1837. On peut conclure de là que les trois mesures ont produit peu d'effet, et que l'opinion publique n'en est pas venue au point de les imposer au parlement. Or, dans le parlement abandonné à sa propre impulsion, il y a contre ces mesures une majorité bien plus forte qu'on ne le suppose. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que dans la minorité whig figurent encore six des treize membres qui ont voté pour lord Sandon contre le cabinet, et plusieurs de ceux qui se sont volontairement abstenus. D'un autre côté, il est bon de se rappeler que sir Robert Peel a eu soin de très peu s'engager. Sur

la question des sucres, il ne veut pas compromettre la grande épreuve qui se fait en ce moment. Sur la question des bois de construction, il réserve son opinion. Sur la question des céréales, il proclame la supériorité du droit gradué sur le droit fixe, mais sans rien dire du chiffre. Lisez même son discours de Tamworth, celui où il s'est le plus longuement expliqué. Il critique le bill de lord Russell, et en même temps il déclare que l'Angleterre doit étendre son commerce extérieur et devenir le pourvoyeur du monde entier. Or, sir Robert Peel est trop éclairé pour croire que l'Angleterre puisse vendre sans acheter, fournir à l'étranger ses produits sans prendre en revanche les produits de l'étranger. Rien n'empêche donc sir Robert Peel, s'il est pressé un peu vivement, de proposer une modification qui calme l'opinion et qui donne le temps d'attendre. Pour moi, j'incline à croire que, pendant assez long-temps peut-être, les trois mesures libérales serviront sir Robert Peel plus qu'elles ne lui nuiront.

Pour bien apprécier la situation des conservateurs, il faut laisser s'abattre la poussière que la dernière crise a soulevée, et porter ses regards sur les autres embarras du dehors et du dedans. Si l'on commence par le dehors, on ne peut disconvenir que l'état des affaires ne soit partout plein d'incertitudes et de difficultés. En Amérique, sans compter la vieille querelle des frontières, querelle fort envenimée depuis deux ans, la question Macleod est toujours pendante, et jusqu'ici ne tourne pas à l'honneur de l'Angleterre. On sait de quelle indignation le parlement fut saisi quand il apprit qu'un sujet anglais était détenu et allait être mis en jugement pour un acte dont le gouvernement anglais réclamait toute la responsabilité. C'était une insulte à la vieille Angleterre, et, pour qu'elle ne la châtiât pas, il ne fallait rien moins que la mise en liberté immédiate de M. Macleod. Après tout ce fracas, les notes diplomatiques ont voyagé d'un bord à l'autre de l'Atlantique, et aujourd'hui, au bout de plus de six mois, M. Macleod, mis en accusation par le grand jury, est encore dans les prisons de New-York, attendant son jugement. On se flatte, à la vérité, qu'il pourra prouver un alibi et se faire acquitter; mais, comme le disait fort bien M. Duncombe à la chambre des communes, la question n'est pas là. Si les Américains ont le droit de détenir M. Macleod et de le juger, ils ont aussi celui de le condamner et de le faire exécuter. Ce qui est outrageant pour l'Angleterre, ce n'est ni la condamnation, ni l'exécution, c'est la détention et le jugement. Or, sur ce point, l'Amérique ne paraît pas disposée à céder.

Toute la France sait que, dans un discours électoral récemment prononcé à Tiverton, lord Palmerston, pour glorifier son administration, a cru devoir mettre en parallèle la conduite, selon lui, sauvage, féroce, déshonorante des Français en Afrique, et la conduite pleine d'humanité, de justice, de grandeur d'ame des Anglais dans l'Afghanistan. Le résultat, selon lord Palmerston, c'est qu'en Afrique un Français ne peut s'éloigner des postes militaires sans être assassiné, tandis que dans l'Afghanistan tout officier de l'armée peut parcourir seul le pays tout entier, avec le nom anglais pour unique passeport, et sans autre peine que celle de recueillir les bénédictions des habitans. « Nouvelle preuve, ajoutait sa seigneurie, qu'il est au ciel une Providence pour punir le mal et pour récompenser le bien. »

Voilà certes un tableau auquel il ne manque rien. Malheureusement pour lord Palmerston et pour les populations dont il parle avec tant d'onction, il est d'autres récits, même anglais, qui présentent les choses sous un aspect beaucoup moins riant. Selon ces récits, l'invasion anglaise n'aurait amené dans l'Afghanistan que l'anarchie, la discorde et le massacre. On aurait détruit les maisons des habitans les plus paisibles, pillé et vendu leurs provisions d'hiver pour faire des parts de prise, brûlé leurs moissons, réduit par la violence et par la terreur leurs femmes et leurs enfans à aller mourir de faim dans les montagnes voisines. Et, après tous ces beaux exploits, on serait moins avancé que le premier jour. Ce n'est pas un journal de Paris qui parle ainsi, c'est un journal de Bombay.

Cela ressemble peu à l'idylle de lord Palmerston, et la mansuétude anglaise est assurément bien venue à nous reprocher notre férocité. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il faut aujourd'hui plus de troupes pour garder la conquête qu'il n'en a fallu pour la faire. Il est certain que la domination du mannequin que lord Keane a mis sur le trône est moins assurée que jamais. Il est certain que les populations belliqueuses du centre de l'Asie prouvent chaque jour qu'entre leur bravoure sauvage et la timide résignation des Indiens il n'y a rien de commun. Quant à la Chine, si la résistance n'est pas vive, elle est persévérante, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, du naïf orgueil avec lequel, à chaque défaite, l'empereur du céleste empire donne l'ordre positif d'exterminer enfin les barbares qui abusent de sa patience, ou de la merveilleuse bonhomie dont les agens anglais, contre leur habitude, ont jusqu'ici fait preuve dans toutes leurs négociations. La guerre chinoise, comme celle de l'Afghanistan, n'en menace pas moins de devenir une des plus longues, une des plus

dispendieuses, une des plus embarrassantes que les Anglais aient encore soutenues dans cette partie du monde.

En Orient enfin, les hauts faits de l'artillerie anglaise à Saint-Jean-d'Acre, loin de tout éclaircir, ont tout embrouillé, et la situation de l'empire ottoman était certes moins compliquée et moins chancelante le jour où, au mépris de l'alliance française, lord Palmerston a si glorieusement entrepris de l'affermir et de la simplifier. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un différend à vider entre un souverain et un vassal puissant; il s'agit de l'insurrection et de l'anarchie, qui, s'étendant graduellement sur toutes les parties de l'empire, le menacent d'un démembrement prochain et d'une prompte décomposition; il s'agit des difficultés si nouvelles et si graves que cette crise et ses suites peuvent faire naître en Europe, au sein même de la coalition.

Ainsi, à l'extérieur, partout des embarras et des nuages amoncelés. Je ne crois pourtant pas que ces embarras et ces nuages soient fort menaçans pour les tories. Ce sont, après tout, les whigs qui ont mis dans cet état l'affaire d'Amérique, celle de l'Asie centrale, celle de la Chine, celle d'Orient. De quel droit, devenus opposition, viendraient-ils s'en faire une arme contre leurs successeurs? Ne voit-on pas que si, comme Anglais, sir Robert Peel peut et doit souhaiter l'heureuse et prompte conclusion de toutes ces affaires, comme homme de parti il a un intérêt diamétralement opposé? Que l'Orient, par exemple, s'enflamme de nouveau, et que l'Angleterre, inquiétée par la Russie, invoque l'appui de la France sans pouvoir l'obtenir, quel thême pour sir Robert Peel! quelle confusion pour lord Palmerston! « Vous parlez de l'alliance française, pourra dire le premier ministre à ses prédécesseurs; mais cette alliance, qui l'a compromise, qui l'a perdue? C'est sous le duc de Wellington, tory, que les bases de l'alliance française avaient été posées; c'est sous lord Melbourne, whig, qu'elles ont été détruites. Ne nous reprochez donc pas les conséquences de votre imprévoyance et de votre incapacité. »

Comme je l'ai dit, l'Angleterre, d'ailleurs, ne s'occupe guère de politique étrangère que lorsque ses intérêts commerciaux sont compromis, ou son honneur national menacé. Mais, dans l'un et l'autre cas, elle se lève tout entière, sans distinction d'opinion ou de parti. En ce qui touche les affaires extérieures, sir Robert Peel, de même que ses prédécesseurs, trouvera donc dans le pays indifférence ou assistance, et ce n'est pas de ce côté qu'il risque d'être ébranlé.

La situation financière est plus embarrassante, et il est difficile de

prévoir comment le nouveau cabinet établira son budget. Toutes les économies possibles ont été faites, en 1829, par le duc de Wellington, et depuis par les whigs. Aujourd'hui, pour réduire les dépenses, il n'y a qu'un moyen, la réduction des armemens; mais les tories, qui depuis deux ans reprochent aux whigs de ne pas donner aux forces navales et militaires du pays un développement suffisant, n'auront certes pas recours à ce moyen. Cependant, d'après les calculs non contredits de M. Baring, la comparaison des dépenses aux revenus ordinaires révèle un déficit de 1,800,000 liv. (45 millions environ). Et, qu'on le remarque bien, ce chiffre a dans le budget anglais une tout autre portée que dans le nôtre. En France, on inscrit aux dépenses ordinaires une somme de près de 80 millions pour le rachat de la dette (dotation de l'amortissement et rentes rachetées). En France, un déficit de 45 millions signifierait donc encore un surplus réel de 35 millions. En Angleterre, il signifie un déficit véritable et auquel il faut pourvoir. C'est là, pour le dire en passant, un très fâcheux résultat de la politique financière des whigs pendant les dernières années. Avant eux, on avait soin de régler le budget de manière à ce qu'il y eût toujours un excédant qui, sous un nom ou sous l'autre, pouvait servir au rachat de la dette. Depuis leur avènement, cet excédant a disparu, et l'on en voit les conséquences. Pour répondre aux accusations des tories, les whigs énumèrent avec complaisance toutes les réductions qu'ils ont opérées sur les dépenses et sur les taxes : les dépenses générales ramenées de 19,000,000 l. à 18,000,000 l.; les taxes les plus lourdes pour le peuple diminuées ou supprimées, jusqu'à concurrence de 6,236,000 liv.; la taxe de la poste enfin presque annulée. Tout cela est fort beau sans doute, mais ne justifie pas l'imprévoyance qui n'a maintenu au budget ni fonds d'amortissement, ni surplus disponible. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, que sir Robert Peel a raison d'opposer au déficit actuel l'excédant qui existait de son temps.

Quoi qu'il en soit, le déficit existe, et il faut le combler. Comment les tories le combleront-ils? Sur ce point, sir Robert Peel n'a point dit son secret, l'oracle est resté muet. Il n'a guère d'autre ressource pourtant que d'augmenter un impôt ancien ou d'en établir un nouveau. Lord John Russell alors ne sera-t-il pas bien fort quand il répétera devant la chambre des communes ce qu'il disait il y a peu de jours devant les électeurs de la Cité : « En examinant l'état financier du pays, j'ai vu qu'outre les taxes payées à la reine, et qui entrent au trésor public, il y a d'autres taxes établies au profit de différentes

classes de la société, des taxes qui pèsent lourdement sur l'industrie nationale, et qui, bien qu'elles ne comptent pour rien dans le revenu du pays, n'en sont pas moins pour les contribuables un intolérable fardeau? J'ai vu, de plus, qu'en diminuant ces taxes, loin de diminuer le revenu public, celui qui est chargé d'acquitter nos dépenses nécessaires, je pourrais augmenter ce revenu et suffire à ces dépenses. Il y a donc deux moyens de pourvoir aux besoins financiers de l'Angleterre, par l'établissement de taxes nouvelles et par la diminution de taxes anciennes, en chargeant les contribuables et en les soulageant. Choisissez entre ces deux moyens. »

S'il est permis de hasarder une conjecture, c'est que sir Robert Peel demandera à la propriété foncière l'appoint qui lui manque pour mettre son budget en équilibre. Il n'est pas exact de dire, comme le faisait M. Hume dans une des dernières séances du parlement, qu'en Angleterre la propriété foncière ne contribue pour rien aux charges publiques. Elle paie la taxe des pauvres, les dîmes, les taxes de l'église, la taxe des routes, et plusieurs autres dépenses générales ou locales qui, en France, prennent place au budget; mais il est certain que, relativement à la masse des impôts, la propriété foncière est ménagée. N'est-il pas naturel qu'en échange du service qu'il lui rend, sir Robert Peel lui demande un léger sacrifice et l'obtienne aisément?

Quant aux réformes nouvelles sur lesquelles sir Robert Peel devra se prononcer, elles se divisent en trois catégories: les réformes purement radicales, telles que le scrutin secret, l'extension du suffrage électoral, et, dans un autre ordre d'idées, l'abolition du droit d'aînesse et des substitutions; les réformes modérées et libérales dont les whigs ont pris l'initiative, par exemple l'abolition des taxes de l'église, l'appropriation de certains biens ecclésiastiques à des usages civils, l'admission des juifs dans les corporations; les réformes administratives et judiciaires, qui appartiennent à tout le monde. Or, les premières et les dernières de ces réformes ne sont susceptibles de causer au ministère Peel aucune espèce d'embarras: les premières, parce que les whigs les repoussent aussi bien que les tories; les dernières, parce que sir Robert Peel est tout aussi disposé que personne à les faire. Reste donc la seconde catégorie. Or il n'est aucune de ces réformes qui, aujourd'hui, saisisse vivement l'attention du pays. La preuve, c'est qu'il y a deux ou trois ans déjà, les deux plus importantes, celles des taxes de l'église et de l'appropriation, ont été abandonnées tout doucement et sans bruit par le ministère whig.

Elles vont reparaître sans doute, et donner lieu à de brillantes discussions; mais sir Robert Peel peut les combattre sans danger.

De ces observations, faut-il conclure que sir Robert Peel ait une tâche aisée? Non, certes, et dans la carrière où il s'engage, je vois dès à présent deux obstacles très sérieux, deux obstacles qui mettront à l'épreuve tout ce qu'il a d'habileté dans l'esprit et de patience dans le caractère. Ces obstacles, c'est, d'un côté, son propre parti, et l'Irlande de l'autre. Quelques mots sur chacun d'eux.

Dans son discours de Tamworth, comme précédemment à la chambre des communes, sir Robert Peel n'a pas manqué de protester, au nom de son parti, contre toute idée de division. « Du côté de la chambre où je siége, s'est-il écrié, on compte 300 membres qui n'ont qu'une ame, qu'une pensée, qu'un sentiment. » Et, quelques minutes plus tard, dans le même discours, sir Robert Peel se plaignait amèrement que ses adversaires, au lieu de le laisser parler pour lui-même, lui imputassent sans cesse des opinions et des paroles dont il ne pouvait ni ne voulait répondre! « Que dirait lord John Russell, ajoutait-il, si je lui imputais les opinions extravagantes de tous ceux qui siégent du même côté que lui, et qui soutiennent son cabinet? »

Ainsi, par une contradiction singulière, tout en protestant de l'union intime de son parti, sir Robert Peel sentait la nécessité d'en désavouer une fraction. C'est qu'en effet il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'indépendamment des nuances personnelles il y a dans le parti tory deux, peut-être même trois opinions fort différentes. Deux mois avant l'ouverture de la session, il parut, sous le titre : *Peel ou Stanley, qui sera notre chef?* une brochure très flatteuse pour lord Stanley, très outrageante pour sir Robert Peel, et dont un membre du parlement était, dit-on, l'auteur. D'après cette brochure, lord Stanley était « un gentilhomme à l'ame haute et au cœur chaud, aussi honnête qu'éloquent, aussi droit que courageux, méprisant l'hypocrisie et son abominable jargon, bon protestant d'ailleurs et parfaitement étranger à cette race prétendue libérale qui ne fait aucune différence entre les religions. » Sir Robert Peel, au contraire, était un parvenu de bas étage, sans conscience et sans foi, toujours prêt à trahir toutes les causes dans son intérêt personnel, chef d'un parti sans avoir sa confiance, homme de cinquante ans sans compter un ami. « Vous tous qui aimez notre église, petits ou grands, riches « ou pauvres, ajoutait le pamphlet, Stanley est le plus sûr et le plus « ferme de vos amis. Un ministère qui aurait sir Robert Peel pour « chef tomberait bientôt en morceaux sur les ruines du parti conser-

« vateur. » La conclusion, c'est que sir Robert Peel devait « seller son âne comme Achitophel, prendre la route de son château, et quitter pour toujours la vie publique. » En même temps, que l'on remarque bien ceci, l'auteur du pamphlet se prononçait contre le bigotisme peu éclairé de sir Edward Knatchbull et de sir Robert Inglis.

Que cette brochure ait été ou non avouée, il n'en est pas moins vrai qu'elle exprimait alors l'opinion d'une fraction du parti tory. En présence du danger commun, ces querelles ont cessé, et dans les élections on a vu les amis de sir Robert Peel, ceux de lord Stanley et ceux de sir Robert Inglis marcher d'accord et protester, à l'exemple de leurs chefs, de leur union inébranlable; mais croit-on que cette union en soit plus réelle, et que les passions soulevées au mois de novembre 1840 contre sir Robert Peel soient définitivement rentrées dans leur lit? Ces passions, qu'on ne l'oublie pas, sont déjà vieilles, et depuis deux ans n'ont pas manqué une occasion de se manifester; ce sont elles qui, à la fin de la dernière session, faisaient explosion à la fois dans tous les journaux conservateurs, et accusaient publiquement sir Robert Peel de déserter son parti et de vendre ses amis. Ce sont elles qui, en janvier dernier, dictaient au *Standard* un article singulier par lequel, faisant parler un tory de la vieille roche, il disait, en propres termes, que, si les conservateurs actuels succédaient aux whigs, ce serait « une bande de coquins à la place d'une autre. » Ce sont elles enfin qui, lors de la dernière vacance de Pâques, se faisaient encore jour par les plus perfides insinuations, entre autres par des lettres remarquables et remarquées, où sir Robert Peel était clairement accusé de professer des doctrines irréligieuses, et de préférer une philosophie païenne aux vérités révélées. « Peut-être un jour vous rendrons-nous le pouvoir, mais notre estime, jamais, » disait le lendemain de la coalition l'organe principal du parti conservateur en France à des hommes politiques auxquels, en effet, le pouvoir a été rendu. Tels sont à peu près les sentimens des ultrà-tories pour sir Robert Peel depuis l'émancipation.

Laissons, au reste, les journaux, et entrons dans la chambre des communes; croit-on que là même sir Robert Peel puisse être sûr de son parti? Je veux bien ne pas parler des tories de la vieille école, qui chaque jour versent des larmes amères sur l'émancipation catholique et sur l'adoucissement des lois pénales. Mais M. Gladstone est assurément un des membres tories les plus distingués, un de ceux qui, comme on dit, donnent le plus d'espérances. M. Goulburn a été ministre avec sir Robert Peel, et peut le redevenir. N'existe-t-il pas

pourtant une immense distance entre M. Gladstone, qui professe que l'état se fait athée, s'il contribue directement ou indirectement à un enseignement dont l'église établie n'ait pas la direction, et sir Robert Peel, qui veut, soit par des écoles, soit par la formation de bibliothèques populaires, donner à tous les citoyens indistinctement une éducation libérale? entre M. Goulburn, qui s'oppose à ce qu'on ouvre aux juifs les corporations municipales, parce que ce serait proclamer l'indifférence en matière de religion, et sir Robert Peel, qui, le jour où se discute cette question, va se promener pour ne voter ni contre ses amis ni contre son opinion? Que dire après cela de M. Pringle, qui soutient en plein parlement que « la nation juive a commis un grand crime pour lequel il est juste qu'elle souffre? » de M. Plumptree, qui, tous les ans, présente un bill pour empêcher que le dimanche les cochers puissent conduire une voiture, les boulangers cuire une livre de pain, les tavernes vendre une bouteille de vin? de sir Robert Inglis, qui trouve que les revenus de l'église anglicane ne sont pas suffisans, et qu'il est urgent de les augmenter? Sir Robert Peel, assurément, fait de ces folies le cas qu'elles valent, et cependant, sous son ministère comme sous le précédent, ces folies se traduiront en propositions et en votes. Que fera alors sir Robert Peel? Et, d'un autre côté, que feront M. Gladstone, M. Goulburn, M. Pringle, M. Plumptree, sir Robert Inglis, quand, fidèle aux engagemens qu'il a pris, sir Robert Peel demandera au parlement un vote d'argent pour propager l'instruction populaire dans toutes les religions?

Il y a là, j'en suis convaincu, pour le ministère Peel, des écueils sur lesquels il risquera plus d'une fois de se briser. On peut dire, je le sais, que sir Robert Peel traitera les ultrà-tories comme lord John Russell traitait les radicaux, et qu'il battra de temps en temps ses alliés à l'aide de ses ennemis; mais, outre que le jeu n'est rien moins que sûr, il est douteux que les tories se montrent aussi accommodans que les radicaux. Les radicaux, toujours exclus des affaires, avaient tout à gagner, rien à perdre. Ce que le ministère leur concédait était une conquête pour eux; ce qu'il leur refusait les laissait dans la même situation. Il en est autrement des tories, qui long-temps ont gouverné, et auxquels chaque réforme arrache un morceau de leur patrimoine politique. Ajoutez qu'ils parlent au nom des idées religieuses, et que, par leur nature même, les idées religieuses sont absolues et exclusives. Souffrir qu'on porte atteinte à l'église établie, c'est plus qu'une faute à leurs yeux, c'est un péché; et ce péché, en appuyant un ministère qui le commet, ne s'en rendraient-ils pas

complices? Quand le parti tory était une minorité, il ne savait pas modérer ses passions, dissimuler ses dissentimens intérieurs. Comment y parviendrait-il aujourd'hui, quand la majorité lui est acquise, et avec la majorité le gouvernement et la responsabilité?

Qu'est-il besoin, au reste, de parler par hypothèse? Au moment où j'écris, sir Robert Peel n'est pas encore ministre, et déjà éclate aux yeux les moins clairvoyans la profonde division de son parti. Ici ce sont les orangistes, qui, après avoir sifflé à Antrim le nom du duc de Wellington et celui de sir Robert Peel, parlent déjà de se reconstituer et de n'appuyer aucun ministère qui ne s'associerait pas pleinement à leurs passions insensées; là c'est la vieille aristocratie terrienne, qui témoigne hautement du peu de confiance qu'elle a dans le fils du filateur de Tamworth, et qui le menace de sa colère s'il fait un pas hors du droit chemin. A Oxford enfin, c'est la haute église qui, dans son journal officiel, reproche à sir Robert Peel de n'avoir ni élévation dans l'ame, ni étendue dans l'esprit, ni fermeté dans le caractère. « Sir Robert Peel, dit la haute église, ne connaît rien hors « de l'enceinte des communes. Il sait par cœur les chiffres relatifs de « tous les votes de parti depuis un demi-siècle, et son pouls bat avec « les divisions. Les résolutions de la chambre des communes, adop- « tées dans l'ardeur ou la précipitation de la lutte, sous la tyrannie « royale ou populaire, dans les jours de corruption ou de violence, et « les majorités de hasard de dix, deux ou une voix, voilà pour lui les « canons inviolables de la législation, ceux au-delà desquels il n'aper- « çoit pas un principe. La chambre des communes est sa seule réa- « lité; toute autre chose ou toute autre pensée n'est à ses yeux « qu'une forme et qu'une ombre. Ne demandez à ses discours ni « théories splendides, ni larges inductions, ni sentimens universels, « ni grandes maximes, ni sanctions solennelles, ni argumens pro- « fonds, ni principes invariables. Si parfois on les y rencontre, ils y « viennent à titre d'exceptions qui prouvent la règle. Du commence- « ment à la fin, sa carrière est une carrière d'expédiens et de dé- « tours. Impossible de savoir aujourd'hui ce qu'il fera demain. Il « n'est pas d'instrument demi-rusé d'une petite faction locale, pas « d'avoué faiseur d'affaires, pas d'agent municipal intrigant, pas de « factotum d'une corporation qui, par ses tripotages, dégrade l'ad- « ministration civique autant que le chef conservateur dégrade la « noble science de la politique. Aimable et bienveillant, mais égoïste « par-dessus tout, cet homme est petit avec les nations, petit avec « notre vieille constitution, et, ce qu'il y a de plus triste, infidèle à « l'église éternelle et universelle. »

Le parti orangiste, le parti agricole, le parti de la haute église, sont pourtant trois fractions importantes du parti conservateur. Si tel est déjà leur langage, que doit-on attendre quand, par sa conduite et ses discours, sir Robert Peel premier ministre les aura mécontentés? Cette situation, au reste, se traduisait il y a peu de jours dans un dialogue assez curieux entre le *Standard* et le *Times*. « Si sir Robert Peel a 70 voix de majorité, disait le *Standard*, il pourra gouverner d'après les purs principes des conservateurs. S'il n'en avait que 20 ou 30, il devrait, plutôt que de céder le pouvoir à l'ennemi, faire des concessions, comme en 1829. — C'est là, répondait le *Times*, une politique indigne, et que tout bon conservateur doit repousser avec dégoût. Ce qui a perdu le parti tory en 1830, c'est précisément l'adoption d'une politique analogue en 1829. Si sir Robert Peel était capable d'une telle bassesse, la majorité, fût-elle de 300, se disperserait comme du sable. »

Je suppose cependant que l'expérience et l'habileté de sir Robert Peel parviennent à étouffer les germes de division qui existent dans son parti. Je suppose que les orangistes et lord Roden, les agriculteurs et le duc de Buckingham, la haute église et sir Robert Inglis, retenus par la nécessité, lui prêtent assistance et main forte. Je suppose que de sa majorité pas une unité ne se détache, et qu'elle présente toujours aux attaques de l'ennemi un bataillon compact et discipliné. Dans ce cas même, le gouvernement conservateur va, ce me semble, dès le début, se heurter contre une difficulté presque insoluble. Que fera-t-il en Irlande?

L'état de l'Irlande est connu, et l'on sait combien elle a encore droit de se plaindre. D'une part, une misère effroyable et qui s'accroît chaque jour avec la population; de l'autre, des institutions qui, malgré les réformes qu'elles ont subies, portent encore la trace de leur origine, et sacrifient presque partout le grand nombre au petit; enfin, et par-dessus tout, une église établie pour une aristocratie de sept à huit cent mille ames, et entretenue aux dépens d'une démocratie de six à sept millions qu'elle injurie et qu'elle maudit, voilà la situation de l'Irlande dans sa plus simple expression. Depuis six à sept ans néanmoins, la démocratie irlandaise est paisible et presque satisfaite. Elle n'a pas obtenu pleine justice; mais, pour la première fois, le gouvernement compatit à ses douleurs, consulte ses vœux, s'occupe de ses besoins. Pour la première fois, le gouvernement prend parti pour les faibles contre les forts, pour les opprimés contre les oppresseurs, pour le peuple contre ses tyrans religieux et politiques. Étonnée d'un changement si complet, la démocratie irlandaise

en est reconnaissante, et, de peur d'ébranler ceux qui la protégent, supporte pour un moment ses souffrances avec résignation et fait taire ses justes griefs.

Mais les tories, personne ne l'ignore, ont à l'égard de l'Irlande un tort plus grave encore que celui de lui refuser les réformes qu'elle désire, la justice qu'elle attend. Fidèles à la vieille tradition anglaise, et pour ranimer le zèle de leurs partisans, ils ne manquent pas une occasion de l'insulter dans ses croyances et dans sa nationalité. Pour les tories anglais, l'Irlande est toujours *une terre sauvage et maudite*, sa religion *une idolâtrie vile, abjecte et superstitieuse*, son peuple *une sale et factieuse canaille*, son clergé *une bande diabolique de coquins en surplis*. Et qu'on ne croie pas que ce langage grossier soit celui de quelques enfans du parti! Il y a des membres du parlement qui parlent ainsi. Beaucoup même, qui s'expriment avec plus de convenance, ont au fond du cœur les mêmes sentimens et les laissent percer. Pour ne citer qu'un exemple, n'est-ce pas un des membres les plus justement considérés du parti tory, lord Wharncliffe, qui, comme président de la société protestante, ordonnait l'an dernier un jeûne public en expiation d'une place donnée à M. Shiel? Il y a quelques mois, je causais de l'Irlande avec un membre tory de la chambre des communes, homme distingué et modéré. « Tout cela est spécieux, finit-il par me dire; mais vous oubliez une chose, c'est que l'Irlande est un pays conquis. » L'Irlande est un pays conquis! Voilà le véritable mot des tories, celui qui explique à la fois leur mépris pour l'Irlande, et la haine de l'Irlande pour eux.

Maintenant que va-t-il se passer le jour où l'on apprendra que les tories, les implacables tories, sont revenus au pouvoir? On peut en juger par ce qui se passe aujourd'hui. Ici, un des candidats orangistes élus à Dublin, M. Grogan, qui, dans un discours furieux, déclare publiquement que l'Irlande se dessèche et dépérit sous l'influence funeste du papisme, et qu'il est temps de déraciner le mal; là, M. O'Connell qui invite le peuple de Carlow à séparer les moutons noirs (*black sheep*) du reste du troupeau, c'est-à-dire à frapper d'une sorte d'excommunication les catholiques qui voteraient pour le colonel Bruen. « Ne leur faites pas de mal, s'écrie-t-il; surtout ne les empêchez pas de venir à l'église : qui plus qu'eux a besoin de demander à Dieu le pardon de ses péchés? Mais que personne ne les visite et ne leur parle. Qu'à l'église même on leur assigne des bancs à part, et qu'ils sachent bien que d'honnêtes gens ne peuvent avoir commerce avec eux! » Puis, d'un côté, l'adresse de la société conserva-

trice protestante, adresse si violente, si injurieuse, que M. O'Connell ne trouve rien de mieux que de la réimprimer textuellement et de l'expédier presque sans commentaire à tous les prêtres du pays. D'un autre côté, le discours de M. Steele, protestant libéral, qui félicite les non électeurs de comprendre enfin leur devoir et de parcourir les comtés par masses puissantes, pour engager *pacifiquement* les électeurs à ne pas trahir leur pays et leur Dieu; qui, de plus, répondant à M. Grogan, prononce cette phrase accueillie par des acclamations frénétiques : « Que les orangistes y prennent garde; s'ils frappent le « premier coup, tous les catholiques, tous les libéraux se lèveront, « et en vingt-quatre heures il n'y aura pas un orangiste vivant en « Irlande! » A la suite de ces provocations, enfin, des scènes à la fois sanglantes et bouffonnes, des maisons ravagées et démolies, des propriétaires qui, pour soustraire leurs fermiers à l'influence populaire, les tiennent en chartre privée, et sont forcés de soutenir un siège en règle; des femmes que M. O'Connell arrose de ses larmes sur le grand chemin, parce qu'elles ont menacé leurs maris de s'enfuir avec leurs enfans, s'ils votaient contre le candidat catholique; et partout où il y a élection contestée, des batailles rangées, non plus, comme en Angleterre, de misérables soudoyés à quelques shillings par jour, mais de deux peuples pleins de haine, de colère, de mépris l'un pour l'autre, de deux peuples entre lesquels, dans le passé comme dans le présent, il n'y a rien de commun : tel est, en ce moment, le spectacle que présente l'Irlande, non par suite d'une excitation passagère, mais sous l'empire de sentimens permanens et profonds.

En vain, pour adoucir ce tableau, dirait-on que l'Irlande, en donnant aux conservateurs 11 voix de plus, vient de prouver que depuis 1837 le protestantisme s'y est fortifié. C'est là une illusion qui, si les vainqueurs n'y prennent garde, peut leur être fatale. En Irlande, les vieilles corporations municipales existent encore, et la propriété foncière presque partout se trouve aux mains des protestans. Il faut donc un effort presque désespéré pour arracher les pauvres catholiques à l'influence oppressive qui pèse sur eux, et qui leur demande leurs votes presque sous peine de mort. Or, dans trois comtés et dans deux villes où, en 1837, les réformistes ne l'avaient emporté qu'à peu de voix, cet effort a été cette année moins puissant et moins heureux. Mais que doit-on en conclure? Rien absolument, si ce n'est que l'exaspération du parti catholique va s'en accroître, et que, vaincu sur le terrain légal, il en sera d'autant plus disposé à chercher une revanche terrible sur un autre terrain.

Cela bien compris, qui doute que l'avénement des tories ne soit pris en Irlande comme une déclaration de guerre? On dit à la vérité que sir Robert Peel veut gouverner l'Irlande avec impartialité, avec modération. C'est là, je le crains fort, un projet chimérique. Si l'Irlande était, comme la France, un pays de centralisation où le gouvernement pût implanter tout d'un coup des magistrats et des administrateurs soumis à l'impulsion venue de Londres et forcés de rendre chaque jour compte de leur conduite, peut-être sir Robert Peel pourrait-il réussir. Malheureusement l'Irlande, malgré quelques pas vers un autre système, est encore, comme l'Angleterre, un pays d'administration et de justice locale et gratuite. Pour gouverner l'Irlande, il faut donc absolument, nécessairement, s'appuyer sur un des partis qui se partagent le pays. Sur quel parti s'appuiera sir Robert Peel? S'il existe en Irlande un parti intermédiaire, c'est celui qui s'est formé récemment en opposition à la rupture de l'union, et dont lord Charlemont est le chef. Dans ce parti, mélange heureux de protestans libéraux et de catholiques, il y a des lumières, de l'indépendance, de la modération; mais ce parti tout entier est whig ou radical, et à Belfast, centre de son pouvoir, aussi bien qu'à Dublin, il s'est déjà énergiquement prononcé contre le prochain ministère. Si sir Robert Peel s'était flatté de l'avoir pour allié, il faut qu'il y renonce. Violemment attaqué par le parti catholique pur, énergiquement combattu par le parti libéral, sir Robert Peel, de gré ou de force, appartient au vieux parti protestant, au parti dont les orangistes sont l'avant-garde passionnée et active. Entre eux et lui il y a peu de sympathie, peu de confiance; mais la nécessité les réunit. C'est donc à ce parti que, de gré ou de force, sir Robert Peel sera forcé de demander les instrumens de son gouvernement en Irlande; c'est à ce parti qu'il devra confier la charge d'administrer et de juger la démocratie catholique, cette démocratie qu'il regarde comme son éternelle ennemie. Est-il possible, avec de tels agens, d'obtenir de la modération et de l'impartialité?

Dans tous ces beaux projets, d'ailleurs, on compte sans les passions humaines et sans les préjugés. Je crois que lord Lyndhurst se repent de ses imprudentes provocations, et lord Stanley ne mérite certainement, sous aucun rapport, l'odieux surnom qu'il a reçu d'O'Connell. Toujours est-il que les provocations de lord Lyndhurst existent, et que le surnom de lord Stanley est devenu populaire en Irlande. Ces deux ministres eussent-ils les intentions les plus bienveillantes pour l'Irlande, on ne les croirait pas. De leurs mains, toute mesure sera

suspecte, tout présent empoisonné. Croit-on, d'un autre côté, qu'en Angleterre même les ultrà-protestans, ceux que la haine de l'Irlande catholique a seule jetés dans les bras des tories, pussent pardonner à sir Robert Peel un système de concessions et de temporisation? Croit-on, par exemple, qu'ils laissassent abandonner paisiblement le bill de lord Stanley, ce bill qui, bien plus que la question des céréales, a renversé lord Melbourne? Ce n'est point comme adversaire de la liberté commerciale, c'est comme ennemi de l'Irlande catholique que le parti tory vient de s'emparer du pouvoir. Si sir Robert Peel l'oublie, on aura soin de le lui rappeler.

De ces observations, je conclus que l'avénement des tories rend à M. O'Connell la royauté morale que lui avait enlevée jusqu'à un certain point la question de l'union. J'ajoute que cette question même, s'il le veut bien, peut aujourd'hui devenir formidable entre ses mains. Quel était en 1840 l'argument principal opposé à M. O'Connell par lord Charlemont? C'est que la rupture de l'union ne peut se justifier tant qu'il reste un espoir quelconque d'obtenir justice de l'Angleterre. « Or, ajoutait lord Charlemont, cet espoir existe, puisque la majorité de la chambre des communes est favorable à l'Irlande. » Que devient cet argument aujourd'hui que la majorité de la chambre des communes est contraire à l'Irlande, et que le premier titre du ministère est de représenter en ce point la majorité? Au mois de janvier dernier, un *meeting* a été tenu à Dublin sous la présidence du même lord Charlemont, pour s'opposer au bill de lord Stanley. Or, dans ce *meeting* qui comptait au nombre des signataires 43 pairs, 50 membres de la chambre des communes, plus de 400 magistrats locaux, et 1,000 propriétaires fonciers, membres du barreau et négocians, on adoptait à l'unanimité une résolution portant, entre autres choses, « que l'Irlande, comme portion essentielle de l'empire britannique, a droit à une égalité parfaite de franchises et d'institutions avec l'Angleterre et l'Écosse. » Croit-on qu'une telle résolution soit une lettre morte, et que, sous le règne des tories, elle ne puisse pas bientôt se transformer en une protestation terrible contre l'union?

Quelques tories au reste s'y attendent et ne s'en troublent pas. Ce qu'il leur faut, c'est une insurrection comme celle de 1798, qui leur permette de conquérir de nouveau l'Irlande, de la garroter, peut-être même de revenir sur l'émancipation, et de restaurer les vieilles lois pénales. Une si absurde, une si indigne pensée, ne peut être imputée à sir Robert Peel ni à aucun de ses collègues. Tout ce que le prochain ministre pourra faire, sans manquer à ses opinions et à

son parti, pour calmer les esprits et pour éviter la lutte, sir Robert Peel le fera certainement. Encore une fois, je doute qu'il y réussisse. D'un côté, l'Angleterre avec son mépris pour le peuple conquis, avec sa répugnance pour le culte que ce peuple professe, avec son orgueilleuse prétention de lui imposer toujours ses lois, ses mœurs et ses croyances; de l'autre, l'Irlande avec sa misère, avec ses passions, avec le souvenir de ses longues souffrances et ses justes griefs : voilà les deux adversaires qui tant de fois déjà se sont trouvés en présence, et qui aujourd'hui peut-être, comme dans les derniers siècles, sont à la veille de se mesurer. La différence, c'est que l'Angleterre est aujourd'hui moins convaincue de la bonté de sa cause, et que l'Irlande l'est plus. Le torysme anglais peut, tant qu'il le voudra, déverser sur les pauvres paysans irlandais l'insulte et le mépris. Ce n'est certes point un peuple ordinaire que celui qui sait, à la voix de ses prêtres et de ses chefs, fouler aux pieds ses intérêts, oublier ses souffrances, contenir ses passions, secouer même ses mauvaises habitudes. En présentant son budget, le chancelier de l'échiquier a signalé parmi les causes du déficit les habitudes croissantes de sobriété en Irlande, et la diminution notable qui en résulte sur les droits des spiritueux. Cette sobriété si nouvelle, c'est O'Connell, ce sont les prêtres catholiques qui la commandent et qui l'imposent. Avant de pousser à bout un peuple capable d'un tel effort et d'une telle discipline, l'Angleterre fera bien d'y réfléchir.

En résumé, voici quel est, à mon avis, le bilan à peu près exact des chances favorables et défavorables de sir Robert Peel. Il a pour lui la majorité dans les deux chambres, le sentiment public en Angleterre, la crainte des révolutions, d'O'Connell et des chartistes, enfin son incontestable habileté. Il a contre lui l'Irlande et son propre parti. Il faudrait d'ailleurs de bien graves évènemens pour qu'il perdît, dès la première année, ainsi qu'on le prédit déjà, le pouvoir qu'il vient de conquérir. Heureusement pour l'Angleterre, on n'y voit pas, comme en France, les opinions varier, les hommes se démentir, les partis se décomposer d'un jour à l'autre. Quand on a commencé une œuvre, on veut la finir; quand on est entré dans une association, on tient à honneur d'y rester. Il en résulte que les majorités et les ministères se forment moins vite, mais qu'ils durent plus long-temps. Rien de plus fragile en apparence que le lien qui, depuis 1835, tient unis les whigs et les radicaux. Ce lien pourtant ne s'est pas rompu, et sir Robert Peel, maître de 300 voix dans la chambre des communes et des deux tiers de la chambre des lords, a dû attendre

pendant six ans que son moment fût venu. A son tour, lord John Russell attendra, et, je le crois sincèrement, avec la même patience, avec la même persévérance, avec la même confiance dans ses idées et dans l'avenir. Ainsi entendu et pratiqué, le gouvernement représentatif est le plus beau, le plus grand, le plus puissant des gouvernemens.

Quant au parti qui perd en ce moment le pouvoir, je n'en dirai que peu de mots. Nul doute qu'il n'ait fait de grandes choses et qu'il ne laisse après lui des traces profondes et heureuses de son passage aux affaires. C'est avec raison qu'énumérant tout ce qu'ont fait les whigs, — les bourgs pourris supprimés, les grandes villes manufacturières investies du droit électoral, l'esclavage aboli, les abus des municipalités réformés, les maux de l'ancienne loi des pauvres guéris ou atténués, les griefs des dissidens redressés, les lois criminelles adoucies, la dîme transformée en rente foncière, — lord John Russell demandait dernièrement à quelle époque de l'histoire de si grandes, de si utiles réformes, se sont accomplies pacifiquement et en si peu de temps. C'est avec raison que, se glorifiant de tels résultats, il se félicitait encore du dernier service que les whigs viennent de rendre à leur pays en mettant sérieusement à l'ordre du jour la grande question de la liberté commerciale et de la taxe du pain. Il est juste d'ajouter que, si plusieurs des derniers ministres n'ont pas grandi dans la lutte, il en est, lord John Russell notamment, qui quittent le pouvoir avec une haute et noble situation. Pourquoi faut-il que, fidèle à ses précédens, à ses principes, à ses paroles en tout ce qui touche la politique intérieure, le parti whig ait, en ce qui concerne les affaires extérieures, démenti et trahi récemment ses paroles, ses principes, ses précédens? Et ici ce n'est point seulement au point de vue français que je me place; Pitt a été l'ennemi acharné de la France, mais je n'oserais dire qu'il n'a pas bien servi l'Angleterre. L'avenir prouvera, j'en suis convaincu, que, dans la politique extérieure des whigs depuis deux ans, il y a plus d'imprévoyance encore que de déloyauté, et qu'ils ont tout à la fois compromis leur caractère et affaibli leur pays.

Il reste une dernière question, la plus grave pour nous. Quelles seront relativement aux affaires étrangères, à celles surtout qui intéressent la France, les conséquences du changement de cabinet? A cette question, je réponds sans hésiter par un seul mot : Rien. J'ai dit ailleurs, et je persiste à croire que les passions personnelles de lord Palmerston ont beaucoup contribué au traité du 15 juillet, et

que sir Robert Peel est un homme d'état trop sérieux pour se laisser jamais diriger par de si misérables motifs. J'ai dit, et je persiste à croire que, retenus, à défaut d'autre frein, par la crainte de l'opposition whig, les tories, ministres en 1840, n'eussent jamais osé rompre l'alliance française, et détruire violemment le *statu quo* oriental. Mais qu'importe aujourd'hui? Et comment espère-t-on que les tories, maîtres du pouvoir, reviendront sur ce qui est fait? Si, comme le voulait le dernier cabinet français, la France eût persisté, la situation serait tout autre. Les tories, en effet, tiennent au maintien de l'équilibre actuel, et savent que, sans le concours de la France, l'équilibre est sérieusement en danger. Pour obtenir ce concours, s'il manquait, il y aurait chance qu'ils désavouassent leurs prédécesseurs, et qu'ils fissent quelque notable concession. Au lieu de cela, ils trouvent d'une part Méhémet-Ali soumis, de l'autre la France rentrée débonnairement dans le concert européen. Pourquoi paieraient-ils un concours acquis d'avance, et qu'y a-t-il là qui puisse les engager à sacrifier leurs préjugés, à oublier leurs rancunes, à revenir sur leurs précédens?

Il y aurait vraiment folie à croire que la chute de lord Palmerston entraîne celle de sa politique, et que sous sir Robert Peel, premier ministre, la France et l'Angleterre n'ont plus qu'à se donner la main. Pour qu'après le divorce, ce second mariage s'accomplît, il faudrait de la part de la France peu de fierté, de la part de l'Angleterre un esprit de prévoyance et d'équité qu'on ne peut pas attendre d'elle. Selon toute apparence, les rapports entre les deux pays resteront précisément ce qu'ils sont aujourd'hui, point hostiles, mais peu bienveillans, jusqu'au jour, prochain peut-être, où éclateront de nouveaux évènemens. La France, qui subit sa situation, mais qui la juge, verra alors de quel côté doivent la porter son honneur et son intérêt. En attendant, elle se souvient que, si les whigs sont les auteurs de l'offense, les tories n'ont pas désavoué les whigs. Indifférente aux combats que se livrent ses adversaires communs, spectatrice désintéressée des coups qu'ils se portent, elle ne voit donc dans la défaite des uns ou des autres aucune raison de s'affliger ou de se réjouir.

P. Duvergier de Hauranne.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

DE L'HISTOIRE

OU

L'HISTOIRE EXPLIQUÉE,

PAR M. ALEXANDRE GUIRAUD.[1]

Raconter l'histoire n'est pas chose facile; l'expliquer est chose plus rare. Aussi, nous avons été singulièrement attiré par le titre du livre de M. Guiraud : *L'histoire expliquée!* La lecture de la préface a encore aiguillonné notre curiosité. L'auteur s'y annonce comme devant pénétrer dans tous les grands monumens historiques dont jusqu'à présent on n'a guère découvert et décrit que les proportions et la magnificence extérieures, *sans en comprendre la destination*... Il a porté hardiment le flambeau de la révélation au plus profond des ténèbres de l'histoire, et, s'il a soulevé le voile que nos péchés ont jeté sur les divins mystères, il a fait ce qu'il a regardé comme un devoir, *puisqu'une inspiration continue le lui faisait considérer ainsi*. L'auteur

(1) Deux vol. in-8°; Paris, chez Debecourt, rue des Saints-Pères, 67.

pense que, quel que soit le succès, cela vaudra toujours mieux pour sa dignité d'homme, pour son devoir de chrétien, que d'avoir usé ses loisirs à combiner des chances électorales, d'avoir débité de froides harangues sur les rentes ou les fonds secrets, ou même *d'avoir boxé à la tribune pour gagner un portefeuille*... Il obéit d'ailleurs à un sentiment impérieux, à une voix secrète et continue qui l'a poussé à l'œuvre et l'y a tenu attaché à travers une longue suite de soins et d'affaires dont *sa vie de province s'est trouvée accidentellement accablée*... Son livre est la manifestation positive d'une pensée génératrice, d'une pensée vitale, qu'il a senti se fortifier et s'étendre *depuis qu'il a retiré son ame des dissipations tumultueuses des sens*... Il pense avec amertume à ces belles années de sa vie perdues misérablement dans un foyer de théâtre pour obtenir à ses tragédies ou la faveur de Talma, ou celle plus capricieuse du public; et cependant un dégoût incessant, insurmontable, l'avertissait de toute cette prodigalité de temps et de soins, et *venait se glisser jusque dans ses succès comme le ver dans le fruit*... En 1830, durant la tempête qui avait englouti un berceau et fait surgir un trône comme un volcan, l'auteur jeta dans la librairie parisienne une œuvre d'art; c'était *Césaire*, qui eut son succès *intime, son destin tout spécial*... Puis est venu *Flavien*, œuvre de philosophie autant que d'imagination, le roman de cette histoire (*de l'histoire expliquée*)... Qu'adviendra-t-il de *la Philosophie catholique?* L'auteur l'ignore. « Qu'un roman, comme les libraires le *commandent*, aille, quand il a fait son temps, expirer doucereux dans le cabinet de lecture, c'est son destin; il a eu son millier de lecteurs auxquels il arrive hebdomadairement comme un journal : vives sympathies, émotions, *langueurs allemandes ou russes, larmes de sous-officiers et de couturières*. Il a fait près d'eux sa semaine; sa tâche est finie, et voilà tout; c'est bien... » Mais le livre de l'auteur est un livre de philosophie, un livre sage, longuement et mûrement pensé, qui va s'enfermer avec résignation, pour n'en sortir qu'en de rares occasions, dans quelques bibliothèques... Cependant l'écrivain se propose un grand but; il veut *appuyer, fortifier* l'enseignement de l'église, car tout son système repose sur le dogme catholique. Il s'adresse au clergé français, il l'engage à ne pas s'alarmer du concours que veulent lui prêter des chrétiens demeurés dans le monde où le Christ a vécu : il lui demande de soutenir ces chrétiens *et de les reconnaître pour auxiliaires*, ne fût-ce que pour les empêcher d'aller grossir les rangs ennemis... L'auteur termine en expliquant pourquoi le *nous* est employé constamment dans son livre, et pourquoi il

n'y est pas employé comme pronom singulier. Il a adopté le *nous*, mais non pas le *nous* royal, le *nous* grand homme; il dit *nous* au pluriel dans sa franchise naturelle, au nom des pères dont il cite les opinions en toute circonstance, et au nom des jeunes chrétiens qui sympathisent avec ses doctrines.

Récapitulons. M. Guiraud montrera *la destination* (l'écrivain a voulu dire le sens) des grands monumens historiques. Il est animé d'une inspiration continue, il n'a pas voulu boxer à la tribune pour y gagner un portefeuille, il a retiré son ame des dissipations tumultueuses des sens; il a fait des tragédies, mais il s'en repent. A propos de ces tragédies, il faut remarquer avec quel art l'auteur nous apprend qu'il a eu des succès au théâtre, du moins il le croit; il nous parle du dégoût qui venait se glisser au milieu de ses triomphes comme le ver dans le fruit. Ce dégoût le poussa à se jeter dans le roman, non pas le roman qui fait couler les larmes des sous-officiers et des couturières, mais le roman chrétien qui devait servir de préparation et de préface à la *Philosophie catholique*. Cette fois nous n'avons plus affaire à un poète tragique, à un romancier, mais à un historien inspiré qui soulèvera le voile des mystères, et qui, apportant le secours de sa plume au clergé français, se fait à la fois l'organe des pères de l'église et des jeunes chrétiens de son siècle. En vérité, il faudrait une insensibilité bien étrange pour rester indifférent devant un tel écrivain.

Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil

ne se ranimeraient pas à la vue d'un historien qui se présente comme un autre Moïse, le rayon de feu sur le front, pour expliquer aux hommes l'énigme de la vie; qui, afin d'atteindre ce noble but, a tout sacrifié, et même n'a pas voulu être ministre, chose pourtant qui lui eût été si facile! Aussi, nous avions déjà porté un regard avide sur la première page de la *Philosophie catholique*, quand un scrupule nous a saisi. Cet écrivain qui doit nous conduire à travers les ténèbres de l'histoire, ce guide précieux, nous ne le connaissons pas; il nous a dit qu'il était poète, mais nous ignorons ses vers. Lorsque Dante se lamentait d'être perdu dans une forêt obscure, un guide vint s'offrir à lui, et ce guide se fit connaître d'un mot, car il dit qu'il était né à Mantoue du temps de Jules César, et qu'il avait chanté le fils d'Anchise. Serions-nous en face d'un autre Virgile? Quel est ce poète qui s'offre à marcher devant nous dans le dédale de l'histoire humaine? Pouvons-nous lui dire comme Dante au chantre de l'Énéide : *O toi*

qui as répandu des fleuves d'harmonie! Dans cette ignorance, nous avons dû nous mettre en quête des œuvres et des titres de M. Guiraud. Il en a coûté sans doute à notre impatience, tant nous avions hâte de percer avec lui les mystères de la *Philosophie catholique!* Mais il a fallu se faire une raison; d'ailleurs nous nous sommes rappelé qu'aux jours antiques on n'approchait pas brusquement des mystères, et que ceux qui voulaient s'y faire initier devaient auparavant, par de longues épreuves, dompter leur curiosité pétulante. A Éleusis, le noviciat durait quelquefois plusieurs années, et les candidats qui s'y soumettaient se tenaient à la porte du temple en soupirant après le moment où ils pourraient y pénétrer : nous aussi, nous nous sommes arrêté sur le seuil de l'histoire de M. Guiraud, acceptant la lecture de ses précédens ouvrages comme autant d'épreuves nécessaires.

Nous voilà en face de ces tragédies qui ont causé de si cuisans remords à M. Guiraud. On dirait que, par le choix du premier sujet qu'il a traité, notre auteur ait voulu expier le tort qu'il avait à ses propres yeux en travaillant à une œuvre dramatique, que Voltaire appelait une *œuvre du démon*. En 1822, M. Guiraud fit jouer *les Machabées* sur le théâtre de l'Odéon. Ses préoccupations religieuses ont dû être bien vives pour lui avoir caché les vices de son sujet. Comment M. Guiraud ne s'est-il pas rappelé que, dans le dernier siècle, Lamotte avait fait une méchante tragédie qui s'appelait aussi *les Machabées?* Il n'avait qu'à ouvrir un livre d'une notoriété vulgaire, le Cours de littérature de La Harpe, et il y eût trouvé tant la critique de la pièce de Lamotte que les raisons fort simples et fort justes par lesquelles l'histoire des Machabées ne saurait jamais être une action dramatique. Le talent de Mlle Georges soutint quelque temps la pièce de M. Guiraud à l'Odéon, et l'amour-propre du poète considéra cette réussite comme une victoire qui lui appartenait. L'année suivante, M. Guiraud fut moins heureux : la critique avait reproché à ses *Machabées* de n'offrir qu'une déclamation vide et monotone; il voulut lui répondre par une tragédie où il s'était efforcé de mettre du mouvement, des péripéties, et il donna *le Comte Julien*. Cette tentative échoua, et ce drame lugubre et lourd où l'inceste et le parricide ne parvenaient pas à faire régner la terreur, mais l'ennui, eut peu de représentations. C'est sans doute pour éviter une semblable déconvenue que quelques années après, en 1827, M. Guiraud traita un sujet plus classique, et fit jouer *Virginie* au Théâtre-Français. Que Virginius a été mal inspiré quand il a tué sa fille en plein

forum! D'abord c'est une action fort brutale, et puis le coup de poignard de ce vieux plébéien, s'il a amené l'affranchissement de Rome, a provoqué une foule de tragédies dont l'énumération serait presque aussi longue que les fastes consulaires de la république. Quel est l'échappé de rhétorique qui n'écrivait pas, il y a vingt ans, son drame sur la mort de Virginie? Dans le dernier siècle, La Harpe donna *Virginie* pour pendant à son *Timoléon*, et Alfiéri appliqua au même sujet l'âpreté concise de son style. La tragédie de M. Guiraud ne nous offre pas, comme celle de l'auteur italien, le dédommagement d'une poésie mâle et simple. La pièce entière est écrite en vers de cette force :

Mais en ces jours d'horreur où dix patriciens,
Du peuple et du sénat rompant tous les liens,
De nos droits usurpés *s'affectent le partage,*
Où Rome entre leurs mains *livre son héritage,*
Afin d'en obtenir *je ne sais quelles lois,*
Elle dont le *destin est tout dans ses exploits,*
Le forum n'est plus rien qu'une arène souillée,
Où Rome *encor* se traîne esclave et dépouillée,
Pour entendre flétrir ses plus nobles travaux
Et *présenter sa gloire à des affronts nouveaux.*

Qui le croirait? M. Guiraud était membre de l'Académie française quand il offensait par de pareils vers l'histoire et la langue. En 1826, la coterie royaliste et catholique à laquelle il appartenait, et qui alors était puissante au sein de l'Académie, avait imaginé de donner le fauteuil du duc Mathieu de Montmorency à l'auteur des *Machabées* et du *Comte Julien*. Vraiment le grand seigneur était mieux à sa place au sein des quarante que son successeur; au moins, pour y siéger, il n'avait rien fait.

La lecture des tragédies de M. Guiraud nous avait jeté dans un découragement amer, quand un de nos amis, très versé dans la littérature contemporaine, auquel nous avions communiqué notre désappointement, nous dit : « Vous seriez bien surpris si je vous indiquais des vers simples et naturels du même auteur dont la stérile emphase et les alexandrins incorrects vous ont si fort pesé; lisez *le Petit Savoyard*. » Cela fut bientôt fait, car le poème est court; mais au moins là nous avons trouvé une inspiration vraie, un style naïf et facile. M. Guiraud chante le départ, le séjour à Paris et le retour dans les vallées paternelles des enfans dont la Savoie peuple nos villes

chaque automne. C'est une épopée de cent cinquante vers, en rapport avec la modestie du héros. Dans le petit volume des poésies de M. Guiraud, il y a quelques autres pièces qui ne sont pas non plus sans charme. Nous avons remarqué de jolies stances sur l'aumône, entre autres celle-ci :

Donnons, mais sans éclat, et même avec mystère;
Là-haut veille, mes sœurs, un témoin précieux.
Donnons; ce qu'on répand d'aumônes sur la terre
S'amasse en trésor dans les cieux.

C'est un travers qui n'est que trop commun de nos jours de négliger le genre et la mesure de talent qui vous ont été départis, afin d'aspirer à des succès, à des travaux pour lesquels on n'a point été fait. Voilà un auteur qui a su réussir en laissant échapper de petits vers de sa veine, mais il n'a pas eu de repos qu'il n'en ait fabriqué de grands et de pompeux. Nous étions d'autant plus affligé de ce contresens, que les tragédies de M. Guiraud nous donnaient à trembler pour ses romans. En voyant cette nature élégiaque se gonfler vainement pour devenir tragique, que ne devions-nous pas appréhender pour *Césaire* et *Flavien*, où l'auteur a touché à toutes les questions religieuses et philosophiques qui préoccupent notre siècle!

Césaire est un roman chrétien. M. Guiraud a l'air de penser dans sa préface qu'il a inventé le roman chrétien; il se trompe. A toutes les époques de notre littérature, il y a toujours eu des esprits plus fervens qu'éclairés qui ont voulu donner à des prédications religieuses une forme romanesque. Pour n'en citer ici qu'un exemple, il y avait dans le XVIIe siècle un sieur de Gomberville qui, après avoir écrit un roman profane en cinq volumes, sous le titre de *Polexandre*, où il avait entassé toute sorte d'aventures, se mit à composer des romans chrétiens. A ce propos, Tallemant des Réaux dit assez lestement que Gomberville se laissa donner un coup de pied de crucifix. « Vous ne ferez plus de romans, disait un jour Courbé à Gomberville (c'est encore Tallemant des Réaux qui parle). — Que sais-tu, mon ami, lui répondit-il, si je n'en ferai point de *spirituels* qui vaudront mieux que les autres? » Gomberville publia donc le premier volume d'un roman intitulé *la Jeune Alcidiane*, et voici ce qu'en raconte l'auteur des *Historiettes* : « C'est un roman de janséniste, car les héros, à tout bout de champ, y font des sermons et des prières chrétiennes. Cydane en un endroit détourne son fils d'aimer une femme mariée,

et fait cela comme un confesseur : aussi le roman n'a-t-il pas été achevé d'imprimer (1). » Jamais des esprits artistement doués n'ont imaginé de faire du roman une thèse catholique. L'art n'est pas un instrument de démonstration; le poète ne prêche ni ne plaide, mais il comprend et vivifie toute chose.

Nous n'ignorons pas que de grands écrivains ont fait d'une pensée philosophique le motif d'un roman. Rousseau, dans *la Nouvelle Héloïse*, a voulu prouver que la pureté morale d'une femme n'était pas ternie par une faute; Mme de Staël, dans *Delphine*, a démontré que c'était pour la femme une nécessité sociale de plier sous le joug de l'opinion. Ces deux thèses sont admirablement traitées, mais elles communiquent aux romans qui les développent une froideur mortelle. On sent une lutte continuelle entre la démonstration et la *fable*, et cette lutte est funeste aux impressions que l'art doit donner. Le roman n'est pas une forme de l'argumentation philosophique, c'est la peinture de la vie, c'est *Tom Jones*, c'est *Gil Blas*, c'est *Waverley*, c'est *Wilhem Meister;* là le poète est comme un autre créateur, car son livre n'est pas moins immense, n'est pas moins varié, que le monde où nous nous agitons.

Le héros du roman de M. Guiraud, Césaire, est un jeune prêtre de Catalogne qui lutte contre une passion que lui a inspirée une novice des Carmélites de Pedralbas. Pour en triompher, il ne recule devant aucun sacrifice : il renonce à entendre en confession les saintes filles du couvent de Pedralbas, il cherche la solitude, le désert; mais ses supérieurs ne lui permettent pas de prolonger cette retraite, et il reçoit l'ordre d'aller assister à ses derniers momens une religieuse qui se meurt dans ce fatal couvent de Pedralbas. On devine que la mourante est précisément la novice qui a touché le cœur de Césaire. Il la confesse et il apprend que sa passion était partagée. Cependant il conserve assez de force pour exiger de la novice expirante un entier renoncement à toute attache terrestre. Il l'administre, reçoit son dernier soupir, et durant plusieurs semaines est en proie à une fièvre ardente. Un soir, pendant sa convalescence, il aperçoit dans le port de Barcelone un vaisseau qui devait transporter à Ceuta plusieurs condamnés aux travaux forcés; l'équipage n'avait pas d'aumônier; Césaire le lendemain matin était sur le tillac du vaisseau voguant en pleine mer, et distribuait aux condamnés des consolations religieuses. Arrivé aux bagnes de Ceuta, il est atteint de la fièvre jaune et suc-

(1) Mémoires de Tallemant des Réaux, t. IV.

combe. Ce n'est pas là un roman, mais un cadre de sermon. L'auteur, au surplus, ne se gêne guère; il disserte pendant des chapitres entiers, et la petite histoire de son héros devient ce qu'elle peut. Dans *Césaire*, nous trouvons des dissertations sur l'instabilité des empires, sur la prière, sur le feu sacré, sur Boulanger et Dupuis, sur la conversion d'Henri IV, sur l'inquisition, sur l'état monastique, sur la virginité, sur les droits des souverains, sur les libéraux. Il y est question de Pythagore, d'Apollonius de Thyane; on y parle aussi de Moïse, de Platon, de Newton et de Leibnitz, *qui, entre tant d'autres, étaient vierges;* de quoi enfin n'y parle-t-on pas? Le roman de M. Guiraud a un second titre; non-seulement il se nomme *Césaire,* mais il s'appelle aussi *Révélation.* Révélation de quoi? Mon Dieu! ne pourriez-vous, dans votre miséricorde infinie, nous préserver de ces révélateurs qui nous gâtent le passé?

Il n'y aurait qu'un moyen de se faire pardonner tant de divagations, ce serait la magie du style. Parfois des écrivains sont parvenus à cacher sous les magnificences de l'expression les vices de leur sujet, et la splendeur des images déguisait la pauvreté du fond. Malheureusement il n'est pas possible d'invoquer en faveur de M. Guiraud cette brillante excuse : sa prose est vulgaire, incorrecte, sans vie. Comment, avec une manière d'écrire si stérile et si dépourvue, M. Guiraud a-t-il pu concevoir la pensée d'entrer en lutte avec M. de Châteaubriand et de refaire les *Martyrs? Flavien* est un long poème en prose où il est prouvé que, jusqu'au règne d'Auguste, sous lequel naquit Jésus-Christ, les hommes ont ignoré les élémens de la société et de la civilisation. Voilà qui est net. Ne parlez pas à M. Guiraud de l'Asie, qui a peuplé l'Europe, et où florissaient, bien avant les premières traces de l'histoire européenne, de vastes empires; ne lui dites pas que dans cette Asie les sciences, l'industrie, le commerce, la navigation, l'astronomie, l'art de fabriquer les métaux, l'écriture, les principaux métiers, attestent la puissance de l'homme, quand l'Occident était encore barbare; ne lui rappelez pas les grands systèmes religieux et philosophiques qui étaient comme l'ame des théocraties asiatiques. Vous seriez aussi mal reçu, si vous lui alléguiez soit les miracles dont l'art et la pensée dotèrent la Grèce de Phidias et de Platon, soit les grandeurs politiques de Rome républicaine. M. Guiraud ne veut rien entendre : tant qu'il n'aperçoit pas le signe du christianisme, il ne reconnaît ni société, ni histoire. Nous n'avons jamais rencontré en matière d'érudition historique une orthodoxie aussi intraitable.

M. Guiraud a exagéré au-delà de toute mesure la pensée exclusive dont Bossuet a fait la base de son éloquent Discours sur l'histoire universelle. Quand le génie développe un paradoxe ou une idée incomplète, il lui est facile de faire illusion, même long-temps, sur ce que sa donnée principale a d'insuffisant ou d'erroné. Une heureuse disposition du sujet, un style d'une majestueuse fermeté, des mouvemens d'éloquence, des phrases qui peignent, des mots qui résument, enfin tous les genres de beauté répandus avec abondance à travers une exécution savante, voilà par quels charmes un maître comme Bossuet sait imposer sa manière de juger l'histoire. Mais quand vous êtes en face d'une pensée fausse inhabilement exprimée, quand rien ne la rachète, quand elle se trouve aggravée, au contraire, dans tous ses inconvéniens, par une exagération malencontreuse, alors votre esprit reconnaît l'erreur dont la grossièreté le choque, et il se reprend à sentir d'autant plus vivement le vrai, que le mensonge est plus maladroit et plus flagrant. A qui M. Guiraud espère-t-il faire croire que, jusqu'au règne d'Auguste, il n'y a eu pour les sociétés que décadence et corruption? Peut-être cette façon d'apprécier les choses humaines s'enseigne-t-elle au fond de quelques séminaires, mais elle n'a pas cours dans le monde. La science moderne constate activement l'enchaînement des temps, la déduction des idées, et reconnaît de plus en plus dans le christianisme une transformation, un développement nécessaire de pensées et d'opinions préexistantes.

Au début du roman de M. Guiraud, on se trouve à Carthage. Lucius Festus, préteur d'Afrique, est poignardé sur son tribunal par Flavien et ses amis. Flavien, au milieu d'une bruyante émeute, proclame empereurs les deux Gordiens. Le peuple, par ses acclamations unanimes, ratifie l'élection et court chercher dans leurs maisons de campagne le vieux Gordien et le jeune Antonius son fils, pour les ramener triomphalement à Carthage. Flavien, pour toute récompense, n'a demandé à Antonius que de lui céder une jeune esclave dont il avait remarqué les graces pudiques au milieu d'un banquet. Néodémie, c'est le nom de cette esclave, est chrétienne, et ne tarde pas à exercer sur le cœur de Flavien un singulier empire. Et cependant le cœur de Flavien n'est pas entièrement libre; il arrive à ce jeune patricien de sourire à la vue de Faustine, femme d'Antonius. *La voix de Faustine remue je ne sais quel trouble dans son ame....* On pressent là quelque chose de ténébreux, comme on dit dans le drame moderne; mais passons, et laissons l'ame de Fla-

vien agitée tour à tour par Néodémie et Faustine, pour nous occuper d'évènemens politiques. Le gouverneur de la Numidie, Capelien, n'a pas voulu reconnaître les nouveaux empereurs. Il s'est avancé à marches forcées sur Carthage pour la surprendre pendant que les habitans assistent à des jeux magnifiques que leur donnent les Gordiens. Aux portes de Carthage, un combat décide de l'empire; Antonius est tué, ses troupes vaincues, et le vieux Gordien, avant de se donner la mort, ordonne à Flavien de partir pour Rome avec son petit-fils, qu'il doit présenter au sénat comme l'héritier légitime de l'empire. Voilà Flavien embarqué; le vaisseau qui le conduit à Rome porte aussi Néodémie, qui, dans le trouble général causé par l'apparition de Capelien, a quitté le palais de son maître, l'a suivi à son insu, et panse les blessures qu'il a reçues dans le combat. Émeute sur le vaisseau; l'équipage veut immoler Néodémie pour conjurer la tempête qui gronde. La foudre éclate et met le feu au bâtiment; l'équipage oublie ses projets homicides sur la jeune chrétienne pour éteindre l'incendie. Tout s'apaise, la fureur des hommes, les flots de la mer, et le pilote crie terre! Hélas! nous ne pouvons pas dire comme lui, *Italiam! Italiam!* car nous n'en avons pas encore fini avec ce terrible mélodrame.

A Rome comme à Carthage, Flavien se trouve entre Néodémie et Faustine, car Faustine, dès l'avénement des Gordiens, avait quitté l'Afrique pour trouver des partisans aux nouveaux empereurs dans la capitale du monde. Le peuple romain a salué du nom d'Auguste Maxime et Balbin; mais il lui prend fantaisie de leur adjoindre le fils de Faustine, et Rome a trois empereurs. Scènes d'intérieur entre Flavien et Néodémie, à laquelle son maître a donné la liberté, et qui néanmoins continue d'habiter un de ses palais. Néodémie travaille peu à peu à la conversion de Flavien; elle lui récite quelques psaumes de David. Flavien, quoique très sensible aux beautés de la poésie hébraïque, désirerait cependant que Néodémie lui parlât un autre langage; il l'accable des protestations de son amour; enfin il obtient de la conduire dans sa maison d'Albanum. Néodémie s'attendrit, et pendant trois jours nos amans s'occupèrent d'autre chose que des odes du prophète-roi. Cependant Faustine a tout appris. Elle sait que des liens indissolubles unissent Flavien et Néodémie; elle n'épargne rien pour reconquérir le cœur de Flavien, et dans son désespoir elle lui fait une horrible révélation. Ce jeune Gordien dont il a été le constant protecteur, c'est son fils. Flavien ne se rappelle-t-il pas qu'il y a quatorze ans, dans le palais d'Héliogabale, dans une nuit d'orgie,

il disputa une femme, à travers les ténèbres, aux embrassemens d'un jeune téméraire qu'il immola? Le téméraire était le propre frère de Flavien, la femme qui tomba dans les bras de son libérateur était Faustine! Cette confidence, loin de ramener Flavien à Faustine, le remplit d'horreur et de remords. Il résigne ses fonctions de préfet du prétoire, il quitte Rome, et se met à parcourir la Campanie, où il retrouve Néodémie, mais dans quel endroit, grand Dieu! au milieu du cirque de Naples, au moment d'être dévorée par un lion de Numidie. Ne nous hâtons pas trop de trembler, car il suffit à Néodémie d'un regard et d'une prière pour désarmer le *beau lion, œuvre de Dieu comme nous.* Alors, au milieu de l'attendrissement général (le peuple romain était si sensible!), Flavien prend Néodémie dans ses bras, et la transporte sur un vaisseau qui faisait voile pour Alexandrie. Il semblerait que désormais nos amans, nos époux, sont hors de danger; malheureusement il leur prend fantaisie d'assister aux jeux du cirque, et ils y sont rencontrés par Faustine, qui les avait suivis en Afrique. Faustine signale à la fureur du peuple la jeune chrétienne. Pour la seconde fois, Néodémie est traînée dans l'arène. Elle n'a plus affaire à un lion de Numidie; elle va être frappée par un gladiateur, qui, au son de sa voix, tressaille, et qui, après avoir jeté les yeux sur le cou de la victime, s'écrie : J'ai retrouvé ma fille! Ici nous pouvons renvoyer le lecteur à la tragédie de M. Soumet, au *Gladiateur*. L'auteur de *la Divine Épopée* a emprunté le sujet de son drame à M. Guiraud. Pour soustraire sa fille aux fureurs de la multitude, le gladiateur l'immole lui-même dans la prison. Flavien n'a plus d'autre pensée que de se faire chrétien, et part pour la Thébaïde; il y passe deux ans sous la direction silencieuse de saint Antoine, et il y retrouve, sous le nom de Pyrithion, ce frère qu'il croyait avoir tué dans la scène d'orgie du palais d'Héliogabale; c'est ce frère qui le baptise. Le désert devient le rendez-vous général de tous les personnages du roman. Faustine prend aussi le parti d'aller se jeter aux pieds de quelque saint anachorète, et elle s'adresse à ce même Pyrithion qui autrefois dans la nuit.... Le saint homme est tout troublé de cette apparition, il ne juge pas à propos de se faire connaître, et il envoie Faustine en pénitence de l'autre côté du Nil, dans un autre désert peuplé de filles chrétiennes. Nous touchons enfin au dénouement. Un jour Pyrithion voit apparaître dans le désert un homme d'un aspect effrayant; c'est le gladiateur. Il brandit un glaive souillé de sang; il a vengé sa fille, sur qui? Sur le fils de Faustine, sur le jeune Gordien, qu'il a immolé à Nisibe, au milieu d'une sédition. Pyrithion offre de lui

donner des consolations et des conseils, mais il les refuse, et disparaît en s'écriant : Je maudis les hommes, et même les dieux ! Il paraît que le gladiateur ne s'est pas converti.

Cette action, dont nous n'avons pas sans peine débrouillé le fil, se complique encore de mille accessoires : émeutes dans les rues de Rome et dans le camp des prétoriens, mystères de Mythra célébrés dans la Campanie, enchantemens d'une Thessalienne qui immole des enfans pour connaître l'avenir, les empereurs Maxime et Balbin avec leurs intérêts politiques, les agapes des chrétiens, les pompes naissantes de la religion nouvelle au fond des catacombes, les plus grandes figures du christianisme et de la philosophie disposées en comparses et en *utilités* à travers le drame, Tertullien, Origène, Plotin ; l'auteur s'est servi de tout, a tout exploité pour enfler son roman. Il aura cru sans doute avoir composé un grand poème, quand il n'a fait que travestir l'histoire, tout confondre, tout fausser. On n'est pas poète pour avoir barbouillé de prétendues scènes historiques. Devant un si déplorable pastiche, les véritables artistes détournent la tête, et ceux qui vouent à l'étude du passé un culte sincère ne sauraient pardonner au téméraire qui viole l'histoire sans que l'art y gagne rien.

Nous ne disserterons pas sur la question de savoir s'il est possible de faire des poèmes en prose : les faits parlent assez haut. Combien d'œuvres sont restées dans ce genre équivoque? Deux seulement : *Télémaque* et *les Martyrs*. Il n'a été donné qu'à Fénelon et à M. de Châteaubriand d'associer leur prose poétique à l'immortalité des beaux vers. C'est qu'il y a dans le genre même quelque chose de radicalement faux, des écueils cachés qui font du naufrage la règle et du succès l'exception. Pour assurer à *Télémaque* et aux *Martyrs* une durée glorieuse, il a fallu que Fénelon et M. de Châteaubriand fussent doués d'un style qu'un critique de l'antiquité (1) semble avoir caractérisé d'avance quand il a dit : « Il est possible qu'un discours en prose ressemble à un beau poème ou à un chant. » N'oublions pas que l'archevêque de Cambrai avait eu l'art de mettre son livre sous la protection d'Homère, en traçant une sorte d'appendice de l'Odyssée. Au commencement de notre siècle, M. de Châteaubriand a eu l'insigne fortune d'être le promoteur d'un mouvement religieux et littéraire qui lui créa une position nette et haute. On trouva légitime que M. de Châteaubriand mît en œuvre lui-même *l'idée*

(1) Denys d'Halicarnasse.

dont il avait écrit la théorie dans son *Génie du Christianisme;* après la poétique venait le poème. Et puis, que de trésors l'écrivain avait amassés pour l'exécution! Quelle connaissance exquise des lettres antiques! Quel art pour tout s'approprier, depuis Homère jusqu'à Tacite, depuis Simonide jusqu'à Symmaque! Dans sa partialité inévitable pour la religion chrétienne, M. de Châteaubriand n'est pourtant pas tombé dans le grossier contre-sens de méconnaître la grandeur de l'antiquité : il a cherché au contraire l'harmonie de son poème dans un contraste habilement équitable entre les deux religions, et il a mérité cette louange, décernée par un ami, d'avoir associé

Ce qu'Athène a de plus aimable,
Ce que Sion a de plus grand (1).

M. de Châteaubriand a lui-même indiqué à ce sujet sa pensée et sa méthode avec un art infini. « On reconnaissait dans le langage de Cymodocée, dit le poète, les accens confus de son ancienne religion et de sa religion nouvelle; ainsi, dans le calme d'une nuit pure, deux harpes suspendues aux souffles d'Éole mêlent leurs plaintes fugitives; ainsi frémissent ensemble deux lyres, dont l'une laisse échapper les tons graves du mode dorien, et l'autre les accords voluptueux de la molle Ionie; ainsi, dans les savanes de la Floride, deux cigognes argentées, agitant de concert leurs ailes sonores, font entendre un doux bruit au haut du ciel; assis au bord de la forêt, l'Indien prête l'oreille aux sons répandus dans les airs, et croit reconnaître dans cette harmonie les voix des ames de ses pères (2). » Voilà des pensées, des images, des chants dignes d'un poète : on le sent inspiré par cette impartialité supérieure qui reconnaît et glorifie le beau et le vrai partout où ils se trouvent, dans Platon comme dans la Bible, sous le bouclier de Minerve ou sous la croix de Jésus-Christ.

Contre l'écueil si heureusement évité par M. de Châteaubriand, M. Guiraud n'a pas manqué de se briser. Il prend parti contre l'antiquité avec un emportement qui lui ôte toute liberté d'esprit pour juger et pour peindre. Tout est affreux, à l'entendre, du côté du polythéisme, et, pour le prouver, il choisit le troisième siècle de l'ère chrétienne. Il n'y a là ni équité ni intelligence. Quatre siècles séparent Auguste de Constantin : c'est pendant ces quatre siècles que

(1) M. de Fontanes.
(2) *Les Martyrs,* liv. XVIII.

le polythéisme et le christianisme sont surtout en lutte, la vieille religion avec tout le désavantage d'un système épuisé par l'éclat même qu'il a jeté, la nouvelle avec ces impulsions favorables qui ne manquent jamais aux révolutions nécessaires de l'esprit humain. Néanmoins, la civilisation antique ne se laisse pas envahir et vaincre sans de glorieux efforts. Ce IIIe siècle, livré à l'anarchie militaire, si sanglant, si licencieux et si stérile, représente une décadence long-temps différée par le génie politique des empereurs et par les derniers chefs-d'œuvre d'une littérature qui fait ses adieux au monde dans le double idiome de Rome et d'Athènes. Il est donc déraisonnable de choisir ce IIIe siècle pour y établir le parallèle des deux religions. Au moins M. de Châteaubriand a placé les héros de son poème dans le IVe, au moment où Constantin va monter sur le trône, à une époque où l'empire n'était plus la proie exclusive de monstres stupides, puisque Dioclétien avait revêtu et dépouillé la pourpre. Que conclure de tout cela, si ce n'est que M. Guiraud n'aurait jamais dû avoir l'idée de composer *Flavien?* M. de Châteaubriand s'était emparé du IVe siècle; pendant le premier et le second, le polythéisme répand encore trop de lumière, pendant le troisième il est trop dégradé. Ainsi, pour peu que M. Guiraud se fût rendu compte des conditions historiques et littéraires de son sujet, il y eût renoncé.

Voilà qui était d'un mauvais augure pour la *Philosophie catholique*. Cependant il peut se rencontrer qu'un homme ne sente pas l'histoire en artiste et la comprenne en philosophe. Saisissant cette dernière espérance, nous avons abordé la *Philosophie catholique* de M. Guiraud : rien ne nous a fait lâcher prise dans cette lecture, ni l'étrangeté du point de départ, ni les imaginations les plus singulières, ni les plus bizarres détails, ni la pesanteur d'une phraséologie barbare; nous avons tout traversé, marchant toujours dans l'attente du rayon de lumière, du *fiat lux* qui devait jeter sur l'histoire un jour nouveau. Vain espoir! Mais avant de juger l'œuvre de M. Guiraud, il faut en indiquer les données principales.

Où commence l'histoire? Au point de vue catholique, il semblerait qu'en la faisant remonter aux premières traditions hébraïques sur le paradis terrestre, c'est porter son origine aussi loin que possible. M. Guiraud ne se contente pas de ce point de départ, il lui faut quelque chose d'antérieur à Adam. Si Adam a péché, dit M. Guiraud, c'est parce que dès avant Adam, il y avait eu une prévarication première de laquelle toutes les autres ont pris naissance. Le mal a donc été introduit dans l'œuvre de Dieu par des créatures antérieures à Adam.

D'autres ont écrit l'histoire avant le déluge; voici quelque chose de plus rare, c'est l'histoire avant le premier homme. M. Guiraud est en état de nous l'écrire, car il *a appelé Dieu en lui dans la solitude et le silence.* Nous verrons bien, comme dit Alceste. Au commencement des commencemens furent formés les deux élémens constitutifs de tous les êtres, deux ciels, un ciel spirituel, un ciel sensible, qui représentent l'esprit et la matière, l'ame et les sens, l'idée et la forme. Dans le ciel spirituel étaient les anges, et l'histoire commence pour M. Guiraud par le monde angélique.

Ne perdons pas de vue que dès l'origine l'esprit et la matière étaient en présence; l'ange, qui était tout esprit, eut le malheur de se tourner vers la matière : il y adhéra, il *l'enlaça, et se jeta sur ses germes pour se les approprier en les souillant.* Cette inclination si prononcée de l'ange pour la matière eut les inconvéniens les plus graves. Il se trouva que l'ange avait jeté sa nature toute spirituelle au milieu du mouvement des atomes, et que, semant le trouble dans leurs opérations, il brouilla leurs rapports. Qu'arriva-t-il? Tous les germes furent agités, échauffés; il y eut des éclosions subites et incomplètes, il y eut des avortemens. Cela fut d'autant plus regrettable, que le premier ange, l'archange, avait fait d'autres anges; il les avait faits tout seul par un engendrement spirituel; des millions de légions d'anges éclos de son souffle fécond peuplèrent les cieux. A la vue de cette radieuse et infinie progéniture qu'il ne devait qu'à lui-même, l'archange s'enorgueillit; c'est alors qu'il *s'abattit sur la matière,* et qu'il y eut mixtion entre elle et lui, puis entre lui et Dieu révolte. L'archange était devenu Satan.

Ce qui nous plaît chez M. Guiraud, c'est qu'il n'hésite pas dans le récit de toutes ces belles choses; il affirme, on dirait qu'il a tout vu. Ainsi notre auteur nous raconte comme un témoin oculaire l'embarras dans lequel se trouvèrent les anges quand ils virent celui qui les avait procréés en révolte contre Dieu. Ils durent choisir entre Dieu et Satan. Ceux qui préférèrent suivre leur archange produisirent dans la matière de nouvelles révolutions; en la pénétrant, ils concoururent à la difformité des espèces. Il y eut de monstrueux enfantemens, et la puissance satanique porta le trouble dans le monde primitif. Ce chaos ne pouvait être éternel. Par l'action de la puissance divine, la lumière brilla dans les ténèbres et sur la surface des eaux; mais le feu demeura à Satan, qui dut peu à peu se renfermer dans les entrailles de la terre, ce qui explique, au dire de M. Guiraud, le feu central des géologues du XVIIIe siècle. Dieu, *accor-*

dant une espèce d'amnistie à Satan, lui céda l'empire du feu. M. Guiraud croit au feu central de Buffon, à la force d'expansion de M. Azaïs, à la force centrifuge de Newton (qui se serait attendu à trouver M. Azaïs entre Newton et Buffon?); M. Guiraud croit à tout cela, parce que tout cela est pour lui la puissance satanique, telle qu'elle a été comprimée par la création du monde adamique et enfin par la rédemption. Nous sommes arrivé à la plus grande des préoccupations de l'auteur de la *Philosophie catholique*, au règne de Satan dans ce monde. M. Guiraud est poursuivi par l'idée et par l'image du diable; il le voit partout, il lui attribue toute chose. S'il y a des volcans à Naples et en Sicile, si ces deux pays sont célèbres pour avoir été le théâtre des voluptés antiques, c'est que Satan a surtout établi son empire dans ces contrées. Il règne au surplus sur toute la nature : c'est lui, s'il faut en croire M. Guiraud, qui empoisonne les substances minérales mortelles à toute créature, qui infecte les végétaux de sucs délétères, qui nourrit les reptiles de hideux venins, qui répand dans l'atmosphère des vapeurs pestilentielles. Imputer toutes ces choses à Dieu semblerait à M. Guiraud le comble de l'impiété, et il a pris le parti d'en charger le diable. Il paraît que quelques catholiques, effrayés de tant de puissance accordée au démon, ont laissé échapper le reproche de *manichéisme;* aussi, dans son second volume, M. Guiraud rappelle à ces chrétiens qu'il est *de foi* de croire aux anges, et conséquemment aux démons : notre auteur repousse ces molles condescendances d'un christianisme timide par lesquelles on évite de parler du diable et de sa puissance. En présence de la personnalité de Dieu, il faut placer la *personnalité du mal*. Pour croire véritablement en Dieu, il faut croire au diable, et voici l'acte de foi de M. Guiraud : « Nous croyons fermement que, depuis le péché, c'est Satan qui possède le monde, et qu'il l'a possédé presque sans obstacle jusqu'à la rédemption. » Aussi M. Guiraud soutient que Satan joue un grand rôle dans les affaires humaines, et il blâme Bossuet d'avoir mis Dieu seul dans l'histoire, il devait aussi y mettre le diable; car, dit-il, si Dieu apparaît dans l'histoire quand il veut, *Satan s'y montre tant qu'il peut*. On reconnaît bien là le malin; le drôle se montre *tant qu'il peut*. Ah! monsieur Guiraud, quand vous avez fait ce charmant *tant qu'il peut*,

Avez-vous compris, vous, toute son énergie?

Dans la *Philosophie catholique*, le diable est si puissant, que Dieu accepte en quelque sorte, nous nous servons des expressions de

M. Guiraud, la matière telle que Satan l'a faite. A part la division des élémens et la disposition qu'il leur donne lui-même, Dieu *se tient en arrière*, et il laisse Satan, représentant de la matière et de l'élément terrestre, répandre l'animation autour de lui. C'est ainsi que s'accomplit la création du règne animal. Quant à l'homme, Dieu participe à sa formation, parce que l'homme est une créature mixte, placée entre Dieu et le diable; mais pour les bêtes, c'est Satan qui leur a donné la vie. En doutez-vous? Pourquoi saint Jean nomme-t-il Satan le grand dragon, et pourquoi Moïse l'appelle-t-il serpent? Pourquoi tous les grands civilisateurs, comme Hercule et Thésée, ont-ils détruit des monstres? Pourquoi les seigneurs féodaux faisaient-ils la *chasse aux bêtes?* Pourquoi enfin tous les animaux ont-ils été noyés dans le déluge, par ordre de Dieu même? C'est que par leur essence satanique ils avaient participé à tous les désordres, et *c'était Satan animé que Dieu poursuivait en eux.* Qu'ont donc fait toutes ces pauvres bêtes à M. Guiraud pour qu'il les charge d'un pareil anathème? Il est sans pitié, parce qu'il voit en elles le mauvais principe. Toutefois, au milieu de toute son indignation contre la gent animale, il a un bon mouvement; il ne la damne pas pour l'éternité, il espère que les bêtes, puisqu'elles ont eu part à la chute, auront aussi leur part du rachat; puis il nous promet de nous dire à cet égard sa pensée quand il traitera des effets de la rédemption. Voilà un trait de charité qui nous désarme : si l'auteur de la *Philosophie catholique* est inexorable dans ses déductions logiques, du moins il a bon cœur.

Nous sommes enfin dans le paradis terrestre. Puisque M. Guiraud connaît si bien les anges, je vous laisse à penser s'il peut ignorer quelque chose de ce qui concerne le premier homme. Grace à lui, nous avons sur l'état de l'homme avant le péché les renseignemens les plus positifs et les détails les plus précis. Heureux écrivain! il lui est donné d'apprendre à l'humanité ce qu'elle avait ignoré jusqu'à présent : ce n'est pas en vain qu'il a appelé Dieu dans la solitude et le silence.

Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Que l'humanité soit donc attentive. Le premier homme, même avant d'avoir une compagne, était capable d'engendrer et de multiplier des êtres semblables à lui. Cela vous étonne au premier abord, parce que vous ne comprenez pas que la réalisation immédiate et spontanée de la pensée divine fût la création de l'homme seul et un *se*

servant de complément à lui-même. Cependant Dieu n'a-t-il pas dit : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul?* C'est vrai, mais il n'a prononcé ces paroles que parce qu'il n'a pas été entièrement satisfait, M. Guiraud nous l'affirme, de la manière dont l'homme usait de son isolement, de son unité? Que faisait-il donc alors, le premier homme? Malheureusement, sur ce point, M. Guiraud garde le silence; nous sommes convaincu qu'il le sait, mais il n'a pas voulu le dire; il a pensé sans doute qu'il publiait déjà un assez grand nombre de vérités nouvelles, sans être obligé de tout révéler. Poursuivons. Comment se nourrissait cet homme assez fortuné pour se servir de complément à lui-même? Il s'alimentait par une nourriture subtile et incorruptible, car il n'avait pas d'intestins, il n'avait pas de dents, il n'avait pas non plus... Mais, monsieur Guiraud, il n'y a plus moyen de vous suivre; il n'est permis qu'à vous seul, qui avez reçu immédiatement ces révélations curieuses, de dédaigner les convenances vulgaires et de parler avec le cynisme hardi des grands prophètes.

Cependant le premier homme, quoique merveilleusement doué, tomba dans un état de défaillance et s'endormit. C'était un commencement de dégénération, et cette dégénération fut continuée par la création de la femme, car la femme correspond dans la création primitive à la matière, et dans la seconde à la terre. Et remarquez, dit M. Guiraud, que ces trois choses, la matière, la terre, la femme, sont du même genre grammatical. Voilà qui est concluant. La femme, la terre et la matière sont du même genre. Que peut-on répondre à cela? On voit que M. Guiraud n'est pas moins grand philologue que penseur profond. Si Adam avait été capable d'engendrer quand il était tout seul, cette faculté dut se développer encore quand une compagne lui fut associée. Nous voici amenés, dit l'auteur de la *Philosophie catholique*, à l'explication d'un grand mystère. Il en parle fort à son aise, il marche de révélations en révélations, sans s'embarrasser de la peine qu'auront les profanes à les comprendre et à les exposer. Comment Adam et Ève, avant la chute, devaient-ils procréer, et comment sans la chute la multiplication de la race humaine se serait-elle opérée? Dans *l'École des femmes,* quand Arnolphe vante à Chrysalde l'innocence d'Agnès, il lui dit :

L'autre jour, pourrait-on se le persuader?
Elle était fort en peine et me vint demander,
Avec une innocence à nulle autre pareille,
Si les enfans qu'on fait se faisaient par l'oreille.

Eh bien! nous voilà à moitié chemin pour arriver aux révélations de M. Guiraud; il ne pense pas que les enfans avant la chute dussent se faire par l'oreille, mais par la bouche, et c'est le baiser qui était alors un moyen de *réunion*, de *reconstitution d'unité*. Le baiser, s'il faut en croire l'auteur de la *Philosophie catholique*, indique à cet égard plus qu'il n'exprime actuellement; il est spécial à la nature humaine, c'est l'organe du cœur; saint Paul l'appelle saint dans plusieurs de ses épîtres, l'église le reconnaissait comme un gage de paix et d'union entre les fidèles. Quant à la bouche, elle a dû, dans l'état primitif de l'homme, occuper le premier rang dans l'organisation humaine, car l'homme avait alors plus à communiquer à la nature qu'il ne recevait d'elle. Ainsi Adam n'avait qu'à souffler sur la nature et sur sa femme pour se multiplier à l'infini.

Un si heureux état a été détruit par le péché originel. Au milieu du paradis terrestre, il y avait un arbre portant des fruits dont un ordre divin avait interdit l'usage à Adam et à sa compagne. Ces fruits, M. Guiraud en connaît la nature, c'étaient des fruits empoisonnés, tirant toute leur substance des entrailles de la terre, ou plutôt de Satan. Ces fruits avaient la propriété d'exciter à un haut degré ce qu'il y avait de matériel dans l'organisme humain; la matière, jusque-là soumise, fut fortifiée contre l'esprit, et alors il y eut de nouvelles formes et un état nouveau. Les sexes, tels que notre nature de péché les a gardés, sont la *manifestation pénitentiaire* de la prééminence que la volonté de l'homme a donnée à la matière. Cette *manifestation pénitentiaire* est l'œuvre de Satan; l'attribuer à Dieu serait un attentat. Il faut frapper notre poitrine d'homme en signe d'accusation, et demander instamment à Dieu de nous ramener à cet état primitif dont le diable nous a fait déchoir, c'est-à-dire à cet état où nous n'avions ni intestins, ni dents, ni rien enfin de ce que ces malheureux fruits du paradis ont mis en fermentation et en révolte. M. Guiraud n'a pas d'expressions assez fortes pour peindre les ravages de la concupiscence; à l'entendre, c'est Satan tout entier qui bouillonne dans le sang du jeune homme; c'est lui qui a créé les organes, instrument du péché; c'est le diable enfin qui a reconquis la terre, maudite par Dieu. Nous avons prévenu nos lecteurs, M. Guiraud est possédé du démon; il le voit partout, il déclare son action plus vive, plus incessante, plus violente que celle de Dieu; s'il faut l'en croire, nier l'action diabolique, ennemie de l'action divine, serait nier le christianisme. Dans sa *Théodicée*, Leibnitz a eu le tort de ne pas faire au diable une part convenable. Caïn qui tue son frère et

qu'Ève a conçu dans son sein quand elle fut séduite par le serpent, c'est Satan; la postérité de Caïn, c'est encore Satan. Or, Caïn fut le premier qui bâtit une ville, l'entoura de murailles et la peupla d'habitans. *L'entendez-vous, hommes du progrès continu!* s'écrie M. Guiraud. L'apostrophe est accablante, et M. Guiraud poursuit, lançant l'anathème contre les cités : aucune ville ne trouve grace devant lui, car toutes sont l'œuvre du diable, car dans toutes on trouve des *désirs qui s'allument par le frottement des individualités, et des voluptés qui s'assouvissent au moyen du nombre.* On s'aperçoit que l'auteur vit à la campagne, comme il nous l'a dit; du fond de sa retraite, il damne sans pitié toutes les cités et tous les citadins, depuis Rome jusqu'à Constantinople, depuis les habitans d'Athènes jusqu'à ceux de Paris.

Nous ne sommes plus étonné maintenant des reproches que M. Guiraud a adressés à Bossuet; pour lui, l'histoire est le règne du diable, et il y voit partout la trace du pied fourchu de son héros. C'est ainsi qu'il s'acquitte de la mission qu'il s'est donnée, d'expliquer les annales humaines, car il ne veut pas ressembler à « ces *commis des télégraphes* qui reproduisent et *propagent* au loin les signes qui leur sont faits, sans avoir le mot des évènemens qu'ils transmettent. La plupart des historiens, tant anciens que modernes, en sont là. » Ce langage est fier; la plupart des historiens, tant anciens que modernes, ne sont que des commis de télégraphes, et M. Guiraud ne veut pas être confondu avec de pareilles espèces. Nous croyons qu'il peut être tranquille sur ce point; il n'a rien de commun avec les historiens anciens et modernes.

Faut-il donc mettre M. Guiraud au rang des défenseurs avoués de la foi? Que pense l'église d'un pareil auxiliaire? Accepte-t-elle les secours et la coopération que lui offre l'auteur de la *Philosophie catholique?* Nous ne doutons pas de la sincérité des sentimens religieux de M. Guiraud; mais, à notre sens, c'est bien le chrétien le plus compromettant que nous ayons jamais rencontré. Son livre tourne à la caricature, et produit un effet tout contraire à celui que l'auteur s'est promis; il met en relief ce que le système catholique, qui présente de si beaux aspects, a sur d'autres points d'exagérations et d'erreurs. On dirait parfois que M. Guiraud s'est proposé de faire la charge du catholicisme. Sans doute telle n'a pas été sa pensée : nous savons que l'auteur s'exprime toujours en fils soumis de l'église; au milieu de ses divagations les plus bizarres, il proteste avec une singulière candeur que, si par hasard l'église désapprouvait ses doctrines,

il les rétracte. Mais n'eût-il pas mieux valu, pour un aussi bon chrétien que M. Guiraud, ne pas les émettre? car enfin, le mal est fait, il se propage, et il se trouve qu'avec le zèle le plus ardent on devient pour ses frères une pierre d'achoppement et de scandale. C'est triste.

Ces philosophes, ces panthéistes, auxquels M. Guiraud adresse de burlesques reproches, n'ont jamais fait des choses divines et humaines un travestissement égal aux imaginations de la *Philosophie catholique*. Ils ne voient pas dans la création le triomphe du diable, et ils sont plutôt disposés à reconnaître avec la sagesse antique la prédominance du bien dans l'univers. « Faisons connaître la cause, dit Timée dans Platon, qui a porté le suprême ordonnateur à produire et à composer cet univers. Il était bon, et celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie; aussi a-t-il voulu que toutes choses fussent, autant que possible, semblables à lui-même. Quiconque, instruit par des hommes sages, admettra cela comme la raison principale de l'origine et de la formation du monde, sera dans le vrai (1). » Voilà de belles paroles qui ne craignent aucune comparaison avec rien de ce qui a été écrit depuis le disciple de Socrate; on y sent la majesté sereine et calme du vrai. En les méditant, l'homme se fortifie en lui-même : il comprend que tout ce qui existe est essentiel, car autrement ce qui existe ne serait pas, et désormais il vit, il pense avec confiance, avec énergie. En insistant au-delà de toute mesure sur ce que les doctrines chrétiennes renferment de pessimisme et de désespoir, M. Guiraud a rendu un très mauvais service à la cause dont il s'est fait le champion. Tous les ans, la cour de Rome proscrit des livres beaucoup moins dangereux pour la religion que la *Philosophie catholique*, et nous ne serions pas surpris si les journaux de l'année prochaine nous apprenaient que M. Guiraud, partageant le sort de ces damnés philosophes, a été mis à l'*index*.

La langue française a reçu aussi de M. Guiraud de sensibles atteintes. Cependant que de nombreux et admirables exemples notre littérature lui mettait sous les yeux, pour écrire convenablement sur les hautes matières qu'il ambitionnait de traiter! Sans aucune exception, la littérature française est la plus riche de toutes en chefs-d'œuvre de style philosophique. En ce genre, la Grèce a deux types admirables, mais elle n'en a que deux, Platon et Aristote; Rome non plus ne compte que deux prosateurs qui aient écrit avec supériorité tant sur la métaphysique que sur la morale, Cicéron et Sénèque.

(1) *Timée*, traduction de M. Cousin.

Dans les lettres françaises, au contraire, les modèles abondent : Descartes, avec sa phrase ferme et simple, montre non-seulement comment il faut penser, mais encore comme on doit écrire; l'animation, les images, l'ingénieuse fécondité du style de Malebranche, font de la *Recherche de la Vérité* un plaisir littéraire. Pascal introduit dans l'analyse la plus sévère de l'homme les mouvemens de la passion; il est éloquent parce qu'il souffre, parce qu'il se débat avec une profondeur douloureuse et naïve entre la raison et la foi. Dans le même temps deux prêtres illustres inscrivent avec éclat leurs noms parmi les écrivains philosophes; leurs qualités individuelles sont saillantes; toutefois il est facile de remarquer que la manière de Fénelon se rapproche de celle de Malebranche, et le faire de Bossuet de celui de Pascal. Précédé par Fontenelle, qui unit un siècle à l'autre, Voltaire donne aux matières philosophiques une transparence inconnue jusqu'alors; élégant sans recherche, limpide avec chaleur, son style fait pénétrer et circuler partout les idées dont il est l'irrésistible organe. Associez à cette puissance la morale et la politique entre les mains de Montesquieu et de Rousseau, la métaphysique et les sciences dans celles de Condillac et de Buffon, et vous aurez constaté comment le style philosophique est devenu une des gloires les plus incontestables de la France. Aussi, il est dans les habitudes de notre esprit de ne pas séparer le fond d'avec la forme, et nous n'admettons pas que l'homme qui sait penser ne sache pas écrire. Que dirons-nous donc d'un prétendu penseur qui ne soupçonne même pas les premières conditions de la prose philosophique? Dans la *Philosophie catholique*, l'impropriété des termes, la construction illogique des phrases, le mélange d'expressions et d'idées triviales avec l'ambition de développemens emphatiques qui avortent toujours, mettent le lecteur à une torture d'autant plus cruelle qu'il se souvient que ces grandes questions furent illuminées par les plus beaux génies.

Cependant M. Guiraud siége parmi les quarante personnes qui sont réputées les premiers écrivains du pays, et pour lesquelles l'éclat et la pureté du langage sont un devoir. Il était si facile sous la restauration de conquérir une situation littéraire! Etiez-vous royaliste ou libéral, apparteniez-vous à la phalange du *Conservateur* ou au bataillon de *la Minerve*, votre parti se chargeait de vous, il prônait vos ouvrages ou ceux que vous deviez faire un jour, il affirmait que vous étiez une des parties intégrantes de la gloire de la France. Le public se prêtait alors de bonne grace à ces mystifications solennelles : partagé en deux grandes fractions à cette époque, il était plus sensible

à l'opinion qu'au talent. A la faveur de ces préocupations royalistes et libérales, que de médiocrités montèrent au Capitole! Notre temps a au moins sur la restauration cet avantage, que de pareilles illusions ne sont plus possibles. On s'informe moins de ce que vous pensez, et plus de ce que vous valez; le masque d'un parti ne réussit plus à déguiser la nullité des personnages. Si les individualités ont plus de peine à se faire jour, elles doivent du moins leurs succès surtout à elles-mêmes. Il y aurait une sévère justice à exercer si l'on voulait apprécier au point de vue désintéressé de l'art et de la science certaines fortunes littéraires, ouvrage de coteries dissoutes et de passions oubliées. Quelle déroute, bon Dieu! Que de gloires qui ne tiendraient pas! Mais à quoi bon troubler ceux qui gardent un *silence prudent?* La faute impardonnable de M. Guiraud est d'avoir écrit après avoir été nommé à l'Académie : il n'a pas compris que, porté au fauteuil par le caprice du sort, il devait s'y ensevelir dans un repos éternel; il n'avait que cette manière de jouir impunément de son immortalité.

L'orgueil l'a perdu : il a oublié cette parole de l'Écriture, *initium omnis peccati superbia.* Il a voulu sonder les abîmes. M. Guiraud s'exprime ainsi quelque part : « Avec M. de Maistre, ou au-delà de M. de Maistre, nous pensons... » M. Guiraud pensant quelque chose au-delà de M. de Maistre, quelle modestie! Mais ne serait-il pas encore temps pour l'auteur de la *Philosophie catholique* de revenir à des idées plus sages? Dans la préface de son second volume, qui finit entre le déluge et la tour de Babel, M. Guiraud annonce qu'il continuera, et que *contre son œuvre protestent vainement des soins de santé et de fortune;* ce qui veut dire sans doute qu'il imprime à ses frais un ouvrage qui se vend peu, et que, pour le composer, il s'est rendu malade. Pourquoi tant de tracas, tant de soucis? Que dans sa retraite M. Guiraud sache en goûter les charmes : il est si bon de ne rien faire! Enfin, s'il faut un aliment à son activité inquiète, il pourrait composer quelques vers, non plus de ces vers tragiques dont le souvenir le remplit encore d'un repentir poignant,

Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.

Il vaut mieux chanter le *petit savoyard* que défigurer Dieu et l'homme dans une théodicée grotesque.

LERMINIER.

L'ALGÉRIE

PAR M. LE BARON BAUDE.

J'interromps un instant les études d'histoire comparée (1) que je veux faire sur l'Afrique septentrionale pour m'occuper du livre de M. Baude sur l'Algérie. Aussi bien, ce livre ne m'écartera pas beaucoup du but de mes recherches, et, en l'examinant, j'aurai encore l'occasion de citer quelques traditions curieuses de l'antiquité sur l'Afrique septentrionale.

M. Baude, autrefois commissaire du roi en Afrique, a pu voir beaucoup de choses et les bien voir; mais ce qu'il a surtout étudié, ce sont les rapports établis par la géographie entre l'Afrique septentrionale et ses voisins, les migrations européennes, le mélange des populations, la vitalité qu'elles gardent ou qu'elles perdent sous le climat de l'Afrique septentrionale, selon leurs origines diverses, toutes ces influences enfin qui sont hors du pouvoir de l'homme, quoiqu'elles aient l'homme pour sujet. Il a cherché à reconnaître

(1) Voyez dans la livraison du 1er mai l'article intitulé : *De la Domination des Carthaginois et des Romains en Afrique, comparée avec la domination française;* dans un travail qui sera publié prochainement, l'auteur traitera de la domination des Vandales et des empereurs de Byzance jusqu'à la conquête de l'Afrique par les Arabes.

dans l'Algérie ce qui tient à l'homme et ce qui tient à l'action de la nature, action puissante, quoique cachée, et qui corrige doucement les bévues de la sagesse sociale. Les sociétés, en effet, périraient souvent par ce qu'elles font, si elles n'étaient sauvées par ce qu'elles laissent faire.

J'ai déjà signalé cette loi de la destinée qui semble lier l'Afrique septentrionale au sort de l'Europe. La géographie, de ce côté, rend le même témoignage que l'histoire. A considérer sur la carte l'Afrique septentrionale, placée entre la Méditerranée, l'Océan atlantique et le grand désert, trois mers qui l'entourent, elle forme, pour ainsi dire, une grande île entre l'Europe et la véritable Afrique. Aussi les géographes orientaux l'appellent-ils l'île d'Occident (1). De même que la partie de l'Asie qui penche vers la Méditerranée, l'Asie mineure, se rattache à l'Europe par sa géographie et par son histoire, de même l'Afrique septentrionale, qui pourrait aussi s'appeler l'*Afrique mineure,* penche vers l'Europe, et s'y rattache par sa configuration géographique et par sa destinée historique. A l'ouest, elle touche presque à l'Espagne, dont elle n'est séparée que par le détroit de Gibraltar. A l'est, du haut du cap Bon, l'ancien promontoire de Mercure, on aperçoit les montagnes de la Sicile; le cap Rosso, près de Bone, correspond à la pointe méridionale de la Sardaigne; et l'Espagne, la Sicile et la Sardaigne, qui sont les vis-à-vis géographiques de l'Afrique septentrionale, sont liées aussi à son histoire d'une manière fort étroite. Le climat, les animaux, la végétation de l'Afrique septentrionale, témoignent de la même parenté entre le nord de l'Afrique et le sud de l'Europe. Au-delà du Sahara seulement commence un autre monde, le véritable monde africain. Là, tout est différent de l'Afrique septentrionale et de l'Europe, hommes, animaux, climat, végétation; enfin, comme si la nature elle-même avait voulu exprimer aux yeux cette opposition, les escarpemens les plus abruptes de l'Atlas sont du côté du désert, et l'Atlas s'élève en face du Sahara comme un mur inaccessible, où s'entrevoient à peine quelques défilés, quelques portes laissées ouvertes du côté du monde nègre, tandis qu'au nord et vers la Méditerranée l'Atlas s'abaisse plus complaisamment et descend par étages, comme pour appeler et admettre les peuples de l'Europe. Ceux-ci n'ont point manqué de répondre à cet appel.

Cette vocation européenne de l'Afrique septentrionale, qui fait

(1) Ritter, *Géographie de l'Afrique*, tom. Ier, pag. 884, édit. allem.

que, dans les fables même du vieil Atlas (1), il n'y a rien qui ne vienne de l'Europe, est remarquable sous le pouvoir même des Turcs. Ce ne sont plus alors les Européens qui possèdent et gouvernent le pays, comme pendant quinze cents ans, depuis la fondation de Carthage jusqu'à la conquête des Arabes; cependant c'est une population européenne qui encore alors fait la force de l'Algérie. M. Baude a essayé de déterminer le nombre des esclaves chrétiens à Alger au commencement du XVIIe siècle, et, d'après l'*Africa illustrata* de Cramaye, publiée en 1622, il porte ce nombre à trente-cinq mille esclaves. Il faut ajouter à ce chiffre de la population européenne deux mille familles de Maures d'Espagne récemment chassées des royaumes de Grenade, de Murcie, de Valence et d'Aragon (2); plus (toujours selon Cramaye) six mille familles de renégats. D'après ces évaluations, la population européenne à Alger atteignait le chiffre de soixante-quinze mille ames environ, et la population générale de la ville n'allait guère au-delà de cent mille ames. L'Europe, sur ce chiffre, avait donc les trois quarts, et encore cette population européenne était celle qui travaillait aux jardins, aux métiers, à la marine, celle enfin qui faisait la puissance d'Alger. J'ajoute que, parmi les esclaves européens, le plus grand nombre appartenait à l'Espagne, à l'Italie et

(1) Le vieil Atlas régnait, dit-on, dans l'Afrique septentrionale, et il avait pour fils Hespérus, pour femme Hespéris, pour filles les Hespérides, personnages divers qui expriment tous l'idée de l'Occident, car c'est là le sens que les Grecs attachent au nom d'Atlas, et voilà pourquoi ce nom, soit qu'il désigne un personnage mythologique, soit qu'il désigne une montagne, recule et s'enfonce dans l'Occident à mesure que les Grecs apprennent à mieux connaître l'Occident.

Hérodote, se conformant à la signification géographique que les Grecs donnaient à ce nom d'Atlas, a placé aussi son peuple des Atlantes à vingt jours de marche à l'ouest des Garamantes. Les Atlantes sont, pour Hérodote, le peuple le plus occidental de l'Afrique.

Ce qui me frappe dans l'histoire fabuleuse d'Atlas, outre sa vocation occidentale, c'est que les principaux traits de cette histoire répondent aux traits généraux de l'histoire de l'Afrique septentrionale. Ainsi, les sept filles d'Atlas, les belles Hespérides, sont enlevées par Busiris, roi d'Espagne selon Diodore, ou tyran d'Agrigente; et je retrouve ici cette relation entre l'Afrique et l'Espagne, entre l'Afrique et la Sicile, qui est un des caractères de l'histoire de l'Afrique septentrionale. Il y a plus : selon Varron, Phorcys, roi de l'île de Corse, perdit la vie dans une bataille navale contre Atlas. Ainsi se montrent et s'entrevoient déjà, à travers les fables d'Atlas, les expéditions des Carthaginois, des Arabes et de tous les conquérans de l'Afrique, en Espagne, en Sicile, en Corse et en Sardaigne.

(2) J'évalue ces deux mille familles à dix mille individus, en comptant cinq têtes par famille, le père, la mère et trois enfans. Ce n'est pas trop, puisque ce sont surtout des familles d'ouvriers.

à la France méridionale, puisque c'était surtout dans la Méditerranée et sur les côtes de cette mer que les corsaires d'Alger faisaient leurs expéditions (1).

Je trouve le même résultat dans un état de la marine algérienne en 1588, donné par Pierre Dan dans son *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, et cité par M. Baude (2). Cette marine se composait alors, outre quelques frégates, de 35 galères; et, sur ces 35 galères, 14 seulement avaient pour propriétaires des Turcs et des Algériens; 20 appartenaient à des renégats européens, dont 13 italiens, 3 grecs, 2 espagnols, 1 hongrois, 1 français; une seule appartenait à un juif. Ainsi la marine algérienne était européenne pour moitié au moins.

Quant aux renégats, il serait curieux de chercher comment l'Europe a, pour ainsi dire, renouvelé et entretenu elle-même, par ses renégats, les puissances mahométanes voisines et ennemies de l'Europe, et quelles sont les nations qui ont fourni le plus de recrues dans ce contingent. Ce que je remarque, c'est que la Turquie et les états barbaresques, qui se recrutaient ainsi de renégats européens, n'ont jamais, par cela même, été des puissances purement orientales, ni qui tirassent toute leur force de l'Orient; c'étaient des puissances intermédiaires entre l'Europe et l'Asie, empruntant quelque chose aux deux pays, à l'Asie sa religion, et à l'Europe, par l'apostasie, l'activité de sa race ambitieuse. Les janissaires, cet antique soutien de l'empire turc, étaient, au temps surtout de leur fondation, des enfans chrétiens élevés au métier des armes et dans l'islamisme. Ces enfans chrétiens étaient en général enlevés dans la Macédoine et dans la Thessalie, dans la Servie et dans la Bulgarie, dans l'Albanie surtout, où l'apostasie est en quelque sorte une institution du pays, et où l'homme passe tour à tour du christianisme au mahométisme et du mahométisme au christianisme, sans aucun souci ni aucun scrupule. C'était sans doute aussi de la Macédoine, de la Thessalie, de l'Albanie, etc., que venaient ces six mille familles de renégats que Cramaye comptait à Alger, car il les désigne comme venant de la Turquie. Je vois, il est vrai, treize renégats italiens parmi les patrons des galères algériennes en 1588; mais cela tient à ces nombreux rapports établis par la nature entre l'Afrique et l'Italie, et dont nous retrouvons partout le témoignage. Si l'Espagne, à cette époque, n'a que deux renégats, quoique l'Espagne ait encore avec l'Afrique

(1) Baude, tom. Ier, pag. 73.
(2) Tom. II, pag. 191.

plus de rapports naturels que l'Italie, c'est que l'Espagne, à ce moment, sortait à peine de sa longue lutte avec les Maures; sa ferveur religieuse et patriotique la défendait de l'apostasie, et de plus, ce qu'il ne faut pas oublier, l'Espagne, à cette époque, possédait en Afrique Oran et quelques autres places; elle avait, sous Charles-Quint, attaqué Alger. Ainsi elle touchait, comme toujours, à l'Afrique; seulement elle y touchait par la guerre, et, satisfaisant par la conquête à sa vocation africaine, elle était noblement dispensée d'y satisfaire par l'apostasie.

Je dois encore remarquer, au sujet des renégats européens qui recrutaient la Turquie et les états Barbaresques, que, d'une part, la puissance de la Turquie et des Barbaresques est tombée du moment où ils ont eu moins de renégats européens, du moment qu'en Turquie, par exemple, les janissaires se sont recrutés eux-mêmes et sont devenus une espèce de milice héréditaire; d'une autre part, l'usage de l'apostasie parmi les Européens a cessé au moment même où, par l'affaiblissement de la foi chrétienne, l'apostasie semblait devoir devenir moins pénible. Cela s'explique peut-être, parce que, ce mouvement d'indifférence religieuse ayant atteint aussi l'islamisme, l'Européen émigré en Orient a eu deux grands motifs de moins pour changer de religion. Les timides n'ont plus eu pour excuse la nécessité de se préserver, par l'apostasie, de la persécution, et les enthousiastes n'ont plus eu, pour déterminer leur changement de culte, l'aspect de la ferveur des mahométans et l'opinion que leur culte était le plus vrai, puisqu'il était le plus fidèlement pratiqué. Quand l'apostasie n'a plus eu pour excuse la nécessité ou l'enthousiasme, quand elle n'a plus été qu'une sorte de désertion, les renégats ont cessé, et alors aussi la Turquie et les Barbaresques, ces deux puissances intermédiaires entre l'Asie et l'Europe, ont perdu un des principaux ressorts de leur empire. Elles avaient perdu aussi l'autre portion de la force qu'elles empruntaient à l'Europe, les esclaves chrétiens, l'Europe ne voulant plus leur permettre de réduire les chrétiens en esclavage. De cette manière, tout ce qu'elles tenaient de l'Europe s'en allait peu à peu, et elles étaient laissées à elles-mêmes, c'est-à-dire à ce qu'elles tenaient de l'Orient, et l'Orient était incapable de les soutenir en face de l'Europe, car l'Orient avait perdu ce qui, de tout temps, a fait sa plus grande et sa plus belle force, je veux dire sa foi religieuse. C'est par la foi, c'est comme ayant en lui la force mystérieuse qui produit les religions, que l'Orient

a de tout temps dominé l'Occident, à son tour dominé par l'Occident dès qu'il perd cette force secrète.

L'Orient, de nos jours, n'a plus même ce qu'il avait du temps des Grecs, et ce qui a fait que, vaincu par Alexandre, il a bientôt conquis ses conquérans, je veux dire la puissance du luxe et l'ascendant de la civilisation matérielle. L'Orient aujourd'hui est pauvre; son luxe n'est plus qu'un souvenir et un conte; le luxe est en Occident comme la richesse. Que peut donc faire l'Orient, qui n'a plus ni or ni fanatisme, qui ne peut plus ni corrompre, ni contraindre, ni enthousiasmer, qui, par conséquent, ne fait plus de renégats, à moins que je ne compte parmi les renégats ces philosophes et ces publicistes impartiaux qui trouvent que l'islamisme a beaucoup de bon, et qui se feraient volontiers mahométans, les uns à force d'éclectisme, les autres comme moyen d'administration en Orient? Mais ces gens-là ne soutiennent guère les religions qu'ils embrassent. Que peut donc faire l'Orient, sinon mourir? Et c'est ce qu'il fait, surtout cet Orient intermédiaire, composé de la Turquie, de l'Égypte et des états Barbaresques, qui ne pouvait se soutenir contre l'Europe qu'à l'aide de l'Europe et en lui empruntant beaucoup, mais qui ne pouvait lui emprunter beaucoup qu'à la condition d'avoir aussi beaucoup par lui-même.

L'analyse que M. Baude fait de la population algérienne sous les Turcs, montre comment l'Afrique septentrionale a toujours penché vers l'Europe et s'est appuyée sur elle dans les siècles mêmes où elle était ennemie de l'Europe. Les détails que le même auteur donne sur la population d'Alger, telle qu'elle se fait aujourd'hui sous notre conquête, montrent dans quelle proportion les diverses nations de l'Europe prennent part à notre établissement. L'Espagne et l'Italie sont les deux pays qui paraissent en profiter le plus; ils paraissent même en profiter plus que nous. Voici, à ce sujet, quelques chiffres curieux que j'extrais du livre de M. Baude.

A Bone et à la Calle, la pêche du corail, de 1817 à 1826, se faisait, année commune, par vingt-un bateaux français contre cent cinquante-trois italiens, quoique les bateaux italiens payassent un droit de pêche de 1156 francs, dont nous étions dispensés en vertu de nos traités. Loin d'avoir changé à notre avantage depuis notre conquête, cette proportion s'est affaiblie encore; car, de 1832 à 1838, il n'y a eu que six bateaux français contre cent soixante-cinq italiens, et enfin, en 1839, il n'y a plus eu de bateaux français. Il ne faut donc

guère compter, pour la marine marchande de l'Algérie, sur les navires français. Cette marine se recrutera d'Arabes, de Maltais, d'Espagnols et surtout d'Italiens. Mais ce sera une marine française, si nous savons unir ses intérêts aux nôtres; ce sera surtout, pour notre marine militaire, une pépinière excellente de matelots.

Les Espagnols émigrent en Algérie en plus grand nombre encore que les Italiens. Cela s'explique aisément par les troubles qui désolent l'Espagne. Les Français et les Italiens qui émigrent en Algérie quittent le bien pour chercher le mieux; mais les Espagnols émigrent pour quitter la misère et la proscription. En 1833, les Espagnols étaient en Algérie au nombre de treize cent huit; en 1839, ils étaient sept mille trois cent quatre-vingt treize. Les Français (nous ne comptons pas l'armée) n'étaient, en 1839, qu'au nombre de neuf mille cinq cent vingt-six. Ainsi les Espagnols étaient, dès 1839, tout près d'être aussi nombreux que nous. L'émigration espagnole s'est répandue sur l'Algérie en remontant de l'ouest à l'est, d'Oran à Bone, décroissant en nombre à mesure qu'elle s'éloignait du voisinage de sa patrie. A Bougie et à Alger, les Espagnols sont le tiers de la population; à Mostaganem, les deux cinquièmes; à Oran, ils sont la moitié. Oran, en effet, n'est qu'à quinze heures de navigation de Carthagène; et de plus, Oran, resté au pouvoir de l'Espagne jusqu'en 1792, a gardé des souvenirs et des traditions espagnols.

Non-seulement les émigrés espagnols sont en Algérie plus nombreux que ceux des autres pays, ils ont aussi plus de vitalité. Entre le climat de l'Afrique septentrionale et le climat de l'Espagne méridionale, il n'y a pas de différence, et l'Espagnol qui passe d'un côté de la Méditerranée à l'autre est à peine dépaysé : il retrouve en Afrique le ciel, la végétation, les habitudes mêmes de l'Espagne. Le système d'agriculture le mieux approprié au sol d'Alger est, dit M. Baude (1), le système que les Espagnols ont appris chez eux par la tradition des Maures. Aussi Alger n'a pas de cultivateurs plus laborieux et plus patiens que ceux qui lui sont venus de la Catalogne et des îles Baléares; et M. Baude fait, à ce sujet, cette réflexion ingénieuse et vraie, qu'il semble que les Espagnols ont besoin de sortir de chez eux pour montrer toutes leurs qualités et surtout leur activité : paresseux et insoucians dans leur vieille patrie; ardens, actifs, persévérans, infatigables, dès qu'ils ont besoin de s'en faire une nouvelle.

Nous avons donc, grace aux affinités naturelles qui existent entre

(1) Tom. II, pag. 260.

l'Italie, l'Espagne et l'Afrique septentrionale, nous avons dans ces deux pays, auxquels il faut ajouter Malte, une population européenne toute prête à venir s'établir en Algérie. Déjà même, malgré les incertitudes de notre domination, déjà le mouvement d'émigration est commencé. C'est à nous de l'encourager. Je sais bien que quelques esprits difficiles diront que, de cette manière, la colonisation de l'Afrique septentrionale ne sera française que par les charges que la France supportera seule, tandis que toutes les nations jouiront commodément des bénéfices de notre conquête et de notre occupation. Cela est vrai, dirai-je avec M. Baude, et cela est bon. A Dieu ne plaise que je veuille dissuader de leurs projets ceux d'entre nous, ouvriers, bourgeois ou paysans, qui voudraient aller s'établir en Algérie! mais, comme en France, malgré les plaintes, la vie est douce et facile, comme tout le monde y trouve à gagner son pain, peu d'entre nous quitteront cette terre où l'on a du travail pour vivre et même du loisir pour se plaindre, afin d'aller braver en Algérie le danger du climat et le danger de la guerre. Il ne faut donc pas beaucoup compter sur la France pour coloniser l'Afrique. L'Espagne, l'Italie, Malte, suppléeront à la France; et ne nous en plaignons pas, car il faut choisir entre l'Afrique à la fois déserte et ennemie et l'Afrique cultivée par des mains qui ne seront pas toutes des mains françaises. Qui peut hésiter? M. Baude a raison de dire que notre établissement doit être un établissement européen, et non pas seulement un établissement français. Telle est, après tout, sachons-le bien, la condition des colonies et des villes qui sont fondées de nos jours. Elles sont fondées par un peuple, mais elles sont fondées pour tous les peuples. Le génie cosmopolite préside aux cités nouvelles : Odessa, au fond de la mer Noire, n'est pas une ville russe, c'est une ville cosmopolite, c'est une société mêlée de tous les peuples de l'Europe et de l'Asie. Les villes qui datent de notre siècle en ont le caractère : elles n'ont rien d'exclusif, rien de national; elles appartiennent à tout le monde; elles sont bâties sur le même patron, et, grace à cette conformité admirée, un voyageur qui s'est endormi à Odessa peut se réveiller à Pest ou à Trieste, ou dans toute autre ville bâtie ou rebâtie de nos jours, il ne s'apercevra presque pas qu'il ait changé de place en dormant. Ajoutez que, d'un bout de l'Europe à l'autre, les mœurs et les usages prennent, comme les maisons, le même air et la même allure. N'espérons donc pas, dans cet état du monde, faire d'Alger une ville française : Alger sera une ville cosmopolite sous la domination française, comme Odessa sous la domi-

nation russe, comme Trieste sous la domination autrichienne; et puisse Alger, au risque d'être plus cosmopolite que français, avoir la destinée d'Odessa et de Trieste ! Nous n'aurons pas à nous plaindre de ce sort, d'autant plus qu'il faut avouer que, dans le cosmopolitisme, les Français perdent moins que les autres peuples, puisque ce cosmopolitisme même est profondément imprégné des mœurs et des idées françaises.

Qu'ai-je voulu faire, en rapprochant les curieuses observations de M. Baude des indications que donnent la géographie et même la mythologie du plateau de l'Atlas? J'ai voulu faire voir quelle vocation européenne a eue de tout temps l'Afrique septentrionale; et la leçon que je tire de cela, c'est que la France serait bien coupable, si elle contrariait, par ses imprudences ou par ses impatiences, une vocation tellement marquée.

Ces considérations sur la manière dont se forme la population d'Alger, me conduisent à un autre point qui touche de près à celui-ci, je veux dire à l'organisation religieuse de l'Algérie; car plus les populations qui viennent s'établir dans l'Algérie sont diverses, plus elles ont besoin du lien religieux. J'ajoute que, par bonheur, ces populations venant surtout de l'Europe et des pays catholiques, l'église catholique d'Alger aura d'autant moins de peine à les rallier et à les faire arriver à l'unité sociale, à l'aide de l'unité religieuse.

Ce qui a manqué pendant long-temps à l'Algérie française, c'est la pensée religieuse, et je n'en suis pas étonné. La société française est une société toute séculière; elle a été en Afrique ce qu'elle était en France. Nous craignions d'ailleurs d'exciter le fanatisme des Arabes, si nous nous montrions trop bons chrétiens. Cette tolérance nous coûtait peu, car l'indifférence est aisément tolérante, et, la politique paraissant s'accorder avec nos penchans d'insouciance religieuse, le christianisme, pendant cinq ou six ans, tint à Alger fort peu de place. Était chrétien qui voulait, mais le gouvernement ne l'était pas, et cette sécularisation complète du pouvoir semblait plus politique encore en Algérie qu'en France.

Il est arrivé que ç'a été tout le contraire, et certes, parmi les résultats de notre domination en Afrique, ce résultat n'a pas été le moins imprévu, ni cette leçon la moins curieuse et la moins utile de celles que nous pouvons recevoir des Arabes.

Tout sauvages qu'ils nous paraissent, les Arabes en effet n'ont pas tardé à pénétrer le secret de notre tolérance, et ils l'ont estimée ce qu'elle nous coûtait. De plus, en face de notre indifférence religieuse,

le vieux génie religieux de l'Orient s'est éveillé, et l'Arabe s'est demandé de tentes en tentes ce que pouvait être un peuple qui semblait n'avoir pas de Dieu ou qui l'oubliait. Les peuples nomades ont d'autant plus besoin de religion qu'ils n'ont pas de patrie; et, comme il faut toujours que l'homme rattache sa faiblesse individuelle à quelque chose de plus grand ou de plus haut que lui-même, le nomade errant dans ces sables mouvans qui ne peuvent pas supporter une patrie, le nomade se rattache à Dieu qui ne change point. D'ailleurs, si, dans la civilisation telle que nous la faisons, l'homme, grace aux jouissances de toutes sortes qu'il s'est ménagées, peut oublier un instant sa faiblesse individuelle, si le nombreux attirail de ses ressources grossit à ses yeux l'idée qu'il a de lui-même, et lui cache son délaissement naturel, il n'en est point ainsi pour le nomade, qui sent à chaque instant son dénuement et sa misère. Comme, en Orient, la religion est le lien principal des sociétés, comme elle est le principe de toute autorité civile et politique, les Arabes n'ont pas compris notre société séculière, et, tandis que nous étions tentés de les traiter de barbares, parce qu'ils n'avaient pas nos arts et nos sciences, ils étaient tentés, de leur côté, de nous prendre pour des barbares, puisque nous paraissions à peine avoir une religion, mais pour des barbares adroits et industrieux. Chose singulière! nous avions craint d'être détestés comme chrétiens, et nous l'étions encore plus comme impies, si bien qu'en Afrique il a fallu, dans l'intérêt de notre domination, s'appuyer non plus seulement sur l'armée et sur l'administration, mais sur l'église, et avoir un évêque en Algérie comme nous y avons des soldats, des administrateurs et des magistrats. C'est alors seulement qu'aux yeux des Arabes, nous avons paru un gouvernement régulier. De tous nos établissemens en Algérie, le plus fort et le plus efficace, c'est l'évêché; c'est celui qui a le mieux montré aux Arabes que nous voulons fonder en Afrique une puissance durable.

Et qu'on ne croie pas qu'en expliquant la leçon que le génie théocratique et religieux de l'Orient a donnée à l'esprit séculier de notre Occident, je cède à l'envie de faire un paradoxe. Je trouve à ce sujet, dans le livre de M. Baude, des détails curieux et qui font très bien comprendre comment, la religion étant l'idée dominante des Arabes, il vaut encore mieux, pour communiquer avec eux, avoir une religion différente de la leur que de n'en pas avoir du tout. Il y a, en effet, pour n'être pas entendu en pays étranger, quelque chose de pire que de n'en pas parler la langue, c'est d'être muet.

Le prince de Mir, réfugié polonais, avait fondé, raconte M. Baude,

une grande ferme à la Rassautah, entre l'Aratch et l'Hamise. Cette grande ferme était cultivée par des Arabes et des Cabyles. Au commencement, le gouverneur avait cru devoir placer dans la ferme de la Rassautah un détachement de cavalerie, pour protéger la ferme et le prince contre les tentatives de révolte des ouvriers arabes et cabyles qu'il employait. « Le prince a bientôt demandé qu'on lui retirât ces hôtes inutiles : il est resté avec quelques ouvriers allemands au milieu des indigènes, et jamais cheik ne fut plus respecté à la tête de sa tribu. L'opinion que ses nouveaux compatriotes ont conçue de ses sentimens religieux est une des principales bases de l'ascendant qu'il exerce sur eux. Une des premières constructions qu'il a fait élever est une chapelle, et c'est au son d'une cloche et au pied d'une croix que les Arabes se réunissent pour les travaux de la communauté (1). » « Les indigènes, dit M. Baude ailleurs (2), nous repoussent moins comme chrétiens que comme incrédules, et la fondation des églises d'Alger, de Bone et d'Oran est loin de nous discréditer à leurs yeux. » Ces paroles justifient ce que j'ai dit sur la force que l'église doit prêter à notre domination en Afrique.

J'attends beaucoup de l'église d'Alger, d'abord à cause de son évêque, mais surtout en voyant la carrière ouverte devant elle. L'église d'Alger est, en Orient, la seule église catholique qui soit libre, et qui ait près d'elle un gouvernement qui professe son culte: partout ailleurs le catholicisme est gêné et contraint. C'est donc à Alger seulement que l'église catholique peut en Orient avoir toute sa grandeur, et se montrer telle qu'elle est à ces populations orientales qui n'adorent que ce qui est grand. A Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, quelle que soit la tolérance des Turcs, augmentée encore aujourd'hui par leur faiblesse, le catholicisme est le culte des étrangers et autrefois des esclaves. A Odessa, à Kiow, à Athènes, c'est un culte rival surveillé avec jalousie; à Alger, c'est le culte du maître. Là l'église catholique n'est point forcée de s'abaisser et de se diminuer pour se faire supporter. C'est donc là que peut se renouveler plus librement qu'ailleurs l'alliance long-temps rompue entre le catholicisme et l'Orient; et voilà, pour le dire en passant, ce que la cour de Rome a compris avec sa sagesse ordinaire, lorsque, sur la demande du gouvernement français, elle s'est hâtée d'ériger l'évêché d'Alger. Pendant que quelques membres du clergé français

(1) Tom. Ier, pag. 45.
(2) Tom. II, pag. 364.

persévéraient encore dans leurs rancunes contre le gouvernement créé par la révolution de juillet, Rome, s'alliant hautement avec ce gouvernement, le remerciait de relever en Afrique les autels consacrés par le sang des martyrs; elle s'applaudissait d'ouvrir avec lui au catholicisme une nouvelle carrière, et elle proclamait à la face du monde chrétien combien le clergé français était digne, par ses vertus, de la mission que lui donnaient les victoires de nos soldats.

Les effets que j'attends de l'alliance du catholicisme et de l'Orient sont de deux sortes, ses effets sur la population civile et militaire, ses effets sur l'église elle-même.

En France, l'église catholique discute contre la philosophie et contre l'indifférence; elle semble plutôt une doctrine qu'une institution. A Dieu ne plaise que je lui fasse un reproche de cela! l'église approprie son action aux temps et aux choses : en France et en Europe aujourd'hui, elle ne peut pas prouver sa foi par le martyre, elle la prouve par la discussion. Elle ne se borne pas d'ailleurs à la discussion : elle dirige les paroisses, elle instruit les enfans dans la foi chrétienne, elle distribue les sacremens aux fidèles; mais tout cela encore, grace à l'heureuse quiétude des temps, est une administration régulière et calme. L'église catholique en France a les vertus de ce genre de vie; elle est honnête et pure; elle est presque partout prudente et sage; elle est, sauf quelques bouffées de vanités oratoires, elle est modeste et réservée. Cette conduite lui attire peu à peu les esprits et le cœur; mais cet attrait est doux et lent. Voyez, au contraire, quand s'offrent des occasions de dévouement et que l'église s'empresse de les saisir, dans les jours de choléra ou d'inondation, voyez quel ascendant acquiert l'église sur les esprits! Dans l'Occident, ces bonnes fortunes sont rares; en Orient, en Algérie, elles seront presque de tous les jours : placée près du péril, exposée au martyre, ayant sans cesse des infortunes à consoler, des misères à soulager, des prisonniers français à délivrer des mains des Arabes, des prisonniers arabes à soigner et à délivrer, toujours en action, toujours en vue, l'église d'Alger retrouve les plus anciens et les plus beaux jours de l'église chrétienne. En France, le clergé a la parole et les discours, rarement les œuvres; l'église d'Alger a souvent la parole et les discours, mais toujours les œuvres; et songez combien le voisinage des œuvres ajoute aux discours! combien l'action vivifie la parole! Je lisais dernièrement, dans un bulletin du général Bugeaud, qu'un ecclésiastique avait accompagné nos soldats pour les assister au besoin sur le champ de bataille, et le général, bon juge en fait de

courage, louait le courage du jeune abbé. Je ne sais si je me trompe, mais les conversations du jeune prêtre avec nos soldats et nos officiers, pendant les fatigues et les périls de la route, jusqu'à Tekedempt, ces causeries sur la destinée de l'ame après la mort, interrompues peut-être par les balles des Arabes, doivent valoir bien des conférences théologiques.

Comparez d'ailleurs l'auditoire de l'église en France avec l'auditoire de l'église d'Alger : ici des discuteurs blasés qui disputent de tout, quoiqu'ils soient indifférens à tout, qui assistent aux sermons par curiosité littéraire, qu'on convainc inutilement, parce que le mal n'est pas dans l'opiniâtreté de l'esprit, mais dans la faiblesse des caractères, devenus aussi incapables de piété que d'impiété; une vieille société enfin, dont il faut soutenir et ranimer les ames plutôt encore que les convertir, des oisifs, des mécontens, des impatiens, des malades moraux plutôt que des malheureux; voilà en France l'auditoire de l'église. En Alger, au contraire, l'église a affaire à l'armée et aux Arabes : à l'armée, c'est-à-dire, à des hommes qui ont beaucoup d'orgueil, mais de cet orgueil militaire qui fait l'honneur, et non de cet orgueil de l'esprit qui fait qu'on ne veut croire que soi, et qui rend si pénible le joug d'une croyance commune. Dans l'armée, on est habitué à agir en commun; on est aussi habitué à obéir, et l'individu n'apprend nulle part mieux que dans l'état militaire à s'incliner devant la règle. C'est, de ce côté, un apprentissage et un noviciat de la foi, et cela m'explique pourquoi, dans le clergé, il y a beaucoup d'anciens militaires; dans les deux états, en effet, on apprend également à obéir. Je remarque aussi que, dans une armée, et surtout dans une armée qui fait la guerre tous les jours, les sentimens sont plus en jeu que les idées : on sent plus qu'on ne pense, il y a plus d'émotions que de méditations; et cela encore est un excellent apprentissage de la religion, car elle prend plus d'hommes par le cœur que par l'esprit, et c'est au cœur, c'est aux sentimens surtout que la religion s'adresse, puisqu'elle prétend les régler, et qu'elle demande souvent aux passions elles-mêmes les armes qu'il lui faut pour les vaincre. Je conclus de tout cela que cet assemblage d'hommes actifs et laborieux, d'hommes simples, quoiqu'éclairés, qu'on appelle une armée, est, pour l'église, un meilleur auditoire que notre société oisive et raisonneuse.

La population civile d'Alger offre aussi beaucoup de prise à l'église. Celle qui vit dans la campagne, occupée d'agriculture et exposée aux attaques des Arabes, sent fort bien l'utilité de ces sentimens de piété

et de foi, qui ne donnent peut-être pas la fermeté à ceux qui ne l'ont pas naturellement, mais qui l'augmentent dans ceux qui l'ont et donnent aux autres la résignation qui en tient lieu. La religion est la grande consolatrice de ce monde, et par conséquent elle n'est nulle part si bien venue que dans le voisinage du péril.

Enfin les Arabes, qui ne sont pas l'auditoire de l'église d'Alger, mais qui en sont pour ainsi dire les spectateurs, servent aussi cette église. Devant ce public attentif et sérieux, quoique opposé, elle se surveille avec un soin scrupuleux; elle comprend qu'avec le caractère et l'esprit des populations orientales, qui jugent des civilisations par leur religion et non par leurs arts ou par leur administration, c'est l'église catholique qui est surtout chargée de faire comprendre aux Arabes la supériorité de la civilisation européenne. En effet, ce ne sont pas les merveilles de notre mécanique et les prodiges de notre industrie qui prouveront aux Arabes que nous sommes vraiment un grand peuple civilisé : la procession de la Fête-Dieu et les vertus de notre évêque d'Alger, les belles cérémonies et les bonnes œuvres (nous avons besoin des deux choses en Alger), feront plus d'effet sur eux que le pompeux attirail de nos ressources et de nos richesses. En Alger, ce n'est pas seulement l'église qui fait plus d'efforts sur elle-même, excitée qu'elle est par les regards des Arabes : les fidèles aussi seront plus disposés à pratiquer exactement leur culte. On a souvent remarqué que les Francs, en Orient, sont meilleurs chrétiens ou du moins chrétiens plus exacts qu'en Occident. Cela est naturel : en Orient, on n'est ni Allemand, ni Anglais, ni Italien; on est Franc, c'est-à-dire chrétien, ou bien on est mahométan. C'est la religion qui fait la nationalité, c'est elle qui donne titre et caractère. Les Francs, en Orient, même ceux qui avaient pu rester insensibles à l'aiguillon que la persécution donne ordinairement à la piété, avaient bien vite compris, comme nous à Alger, que l'indifférence religieuse n'était pas le moyen de se faire respecter des Orientaux. De là la ferveur des Francs en Orient, ferveur qui tient au patriotisme. Cette ferveur a commencé, je le crains, à se relâcher à Constantinople et à Alexandrie, parce que les Francs ont maintenant en Orient, grace à la faiblesse des Turcs, mille autres moyens de se faire respecter. Mais à Alger, où, quoique victorieux, nous luttons contre un ennemi redoutable, la piété sera pendant long-temps encore un des plus sûrs moyens de se faire respecter des Arabes et de gagner leur estime. Or, l'estime des ennemis a un attrait irrésistible. Non que je veuille dire que les fidèles à Alger ne seront pieux que par calculs

de politique ou de vanité humaine : je dis seulement que les fidèles tiendront d'autant plus à la religion qu'ils sauront qu'aux yeux des Arabes le culte fait la nationalité.

Je compte aussi, parmi les avantages de l'église d'Alger, le contact des mœurs et du génie de l'Orient. N'est-ce rien, croyez-vous, pour l'église chrétienne, de se retrouver au milieu des mœurs de la Bible et de l'Évangile? La vie des patriarches avec sa simplicité et sa gravité, la résignation et l'abandon à Dieu, l'ardeur et l'enthousiasme des prophètes, le calme et la paix des solitaires, le merveilleux accord de la naïveté et de la grandeur, tout ce que nous aimons enfin, tout ce que nous adorons dans la Bible et dans l'Évangile, tout cela est encore en Orient, surtout pour ceux qui y apportent avec eux la Bible et l'Évangile (1). Sans ces deux livres, en effet, l'Orient est presque muet, ou du moins l'Orient ne parle qu'aux sens; mais la Bible et l'Évangile expliquent l'Orient tout entier. Qui donc le comprendra mieux que l'église chrétienne, nourrie de ces deux livres? Les saintes lettres elles-mêmes, éclairées par ce soleil qui les a vues naître, acquerront une clarté et une splendeur nouvelle, et l'église retrouvera là, mieux que partout ailleurs, ce don de convertir les ames et de créer la foi qui est la force et la vertu de l'Orient. Puisse donc l'église d'Alger s'inspirer chaque jour davantage de la Bible et de l'Évangile expliqués par le génie de l'Orient! Puisse cette étude être toujours une inspiration de l'esprit et de la parole orientale et jamais une imitation! En effet, dans ce commerce d'intelligence que l'église chrétienne doit avoir avec l'Orient, le soin et la préoccupation littéraires gâteraient tout.

Il est des personnes qui craignent que l'église d'Alger ne pèche par trop de zèle. Je n'ai point cette crainte : là où tout est à faire, je ne redoute pas ceux qui veulent faire beaucoup. L'évêque d'Alger a déjà montré de quelle manière il comprenait sa mission évangélique, en travaillant à la délivrance des Français prisonniers d'Abd-el-Kader et des Arabes prisonniers parmi nous. Ne nous faisons donc pas scrupule de nous servir parfois de prêtres pour médiateurs avec les Arabes; n'ayons pas peur de donner du pouvoir à l'église d'Alger.

(1) Un grand peintre, M. Horace Vernet, qui a parcouru l'Orient, me disait que, pendant son voyage et depuis son voyage, il lisait sans cesse la Bible. C'est là qu'il retrouve la vie et les attitudes morales de l'Orient. M. Baude, dans ses excursions en Afrique, fut plusieurs fois reçu par des cheicks arabes. Il raconte leur hospitalité, et les versets de la Bible qu'il intercale dans son récit s'y adaptent sans aucun effort.

Jusqu'ici nous avons fondé peu de choses en Algérie, et cependant nous avons maintenant dans ce pays les deux plus puissans moyens de fonder quelque chose, une armée et un clergé, les deux seules hiérarchies que l'esprit du temps n'ait pas détruites. Appliquez, comme le veut le général Bugeaud dans sa brochure sur les colonies militaires, comme le demande le général Létang dans son excellent ouvrage intitulé : *Des moyens d'assurer la domination française en Algérie*, appliquez l'organisation militaire à la culture du pays; faites des camps qui soient des colonies; appelez à votre secours l'organisation religieuse; empruntez hardiment l'assistance du clergé séculier et régulier : et alors, n'en doutez pas, ces deux grands principes du monde moderne, l'armée et le clergé, l'épée et la croix, retrouveront en Afrique la force et la vertu créatrice qu'elles ont eue en Europe. Elles ont tiré l'Europe moderne du sépulcre de l'empire romain : elles sauront bien aussi ressusciter l'Afrique.

Après avoir parlé de la population, sans quoi un pays n'est qu'un désert, et de la religion, sans quoi la population ne fait pas une société, je veux tirer du livre de M. Baude quelques renseignemens sur un genre de commerce qui est particulier à l'Afrique septentrionale, le commerce des caravanes. C'est par là que l'Afrique septentrionale atteint et touche à l'Afrique centrale, en dépit du désert, et il est curieux de voir comment, grace à la patience de l'homme, ces deux pays, séparés par tant d'obstacles et par tant de contrastes, communiquent l'un à l'autre. Notez que le commerce des caravanes fait la meilleure part de la richesse de l'Afrique septentrionale. C'est de là que viennent l'or et les esclaves qu'elle a eu long-temps le privilége de fournir seule à l'Europe. M. Baude, frappé de l'importance de ce commerce et des inconvéniens de son interruption dans l'Algérie depuis notre conquête, a fait à ce sujet quelques recherches curieuses. J'ajouterai à ces recherches les renseignemens que je tire de l'excellent ouvrage de M. Walckenaer, intitulé : *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, et je n'oublierai pas de comparer avec M. Baude et M. Walckenaer les témoignages d'Hérodote, car le commerce des caravanes existait déjà de son temps, et il n'a pas manqué d'en décrire la marche et les stations.

Le désert de Sahara s'étend de l'est à l'ouest dans une longueur de 1,600 milles géographiques (1), et du nord au sud dans une lar-

(1) Walckenaer, pag. 175.

geur de 800 milles, vaste bande de stérilité et de solitude, qui partage l'Afrique en deux mondes opposés : au nord, l'Afrique de l'Atlas, avec son climat et sa nature européenne; au midi, l'Afrique des nègres, avec sa fertilité, son or et son esclavage immémorial; à l'est, une étroite lisière de verdure et de fécondité, formée par la vallée du Nil, borne le Sahara, et encore les sables, poussés par le vent, font-ils souvent effort pour franchir cette barrière et aller rejoindre au-delà du Nil les sables du désert arabique. Mais à l'ouest, à partir du cap Noun, ils sont plus libres, et ils atteignent jusqu'aux bords de la mer Atlantique. Tel est le grand désert, sans verdure, sans eau, sans bruit, sans mouvement, sol uni et dur, couvert de sables, que les vents transportent çà et là en tourbillons impétueux. Cependant quelques îlots de verdure, connus sous le nom d'oasis, interrompent cette stérile monotonie; mais ces îlots, malheur aux voyageurs qui ne savent pas les retrouver au milieu du désert! malheur à ceux qui n'ont pas étudié la position des astres, seuls guides sûrs que les caravanes trouvent dans le Sahara (1)! De là la vieille tradition d'Atlas, qui, selon la fable, soutenait le ciel sur ses épaules, et, selon la science, étudiait l'astronomie. Atlas était un chef de tribu qui savait les astres qui pouvaient guider les caravanes, à travers le désert, jusque dans l'Afrique méridionale.

Ce qui pousse les caravanes dans le désert, ce qui leur fait braver la fatigue et la soif, c'est l'or. Le Soudan, ou pays des nègres, est le pays de l'or. Là, disaient les anciens écrivains arabes, il y a des rochers d'or pur; là, l'or naît du sable, comme ailleurs l'herbe sort de la terre. Le plus exact de ces écrivains, le moins crédule, le plus européen, Léon l'Africain, raconte que l'empereur de Tombouctou possède des lingots d'or du poids de mille trois cents livres. Les richesses du Soudan sont pour l'Afrique septentrionale ce qu'est l'Inde pour l'Asie septentrionale et occidentale; elles exercent sur les imaginations un pouvoir irrésistible. A l'or ajoutez les esclaves, et surtout ces esclaves noirs que la paresse et le luxe de l'Europe ont

(1) L'astronomie est, pour les tribus africaines qui confinent au grand désert et qui le traversent, une science nécessaire. Aussi dans ces tribus, quand la nuit vient, le plus ancien du village enseigne aux enfans le nom, la position et la marche des étoiles; il leur dit ce que ses pères lui ont dit, ce qu'ils rediront à leurs fils. Et c'est ainsi que s'enseigne l'astronomie dans le désert; science utile et sacrée, qui sauve l'homme de la mort et lui fait traverser sans crainte la mer de sable, qui s'enseigne sans instrumens, sans observatoire, sans télescope, sous un ciel toujours pur, qui laisse voir toutes ses constellations. (Pacho, *Voyage dans la Marmorique.*)

toujours recherchés (1). De là l'antique usage de ces grandes caravanes qui se réunissent des divers points de l'Afrique centrale pour traverser le désert, puis se partagent, quand elles arrivent aux frontières de l'Afrique septentrionale, et se dirigent vers les villes de la Méditerranée, où les attend le commerce européen.

Au premier coup d'œil, l'Atlas, qui s'élève comme une muraille entre le désert et l'Afrique septentrionale, semble devoir arrêter la marche des caravanes vers les côtes de la Méditerranée; mais l'Atlas est coupé par des défilés qui, tout étroits qu'ils sont, laissent passer le commerce; et M. Baude, dans son ouvrage, a recherché avec soin quelles sont ces portes ouvertes dans l'Atlas et quelles sont celles que l'art des ingénieurs pourra ouvrir. Non que M. Baude veuille que nos colons ou nos soldats franchissent l'Atlas : c'est pour le commerce qu'il demande des routes faciles et sûres; il veut rappeler à Médéah, à Constantine, à Alger, les caravanes qui en ont oublié la route. Il suit avec une attention intelligente les traces anciennes de leur arrivée dans les villes de la côte. Bougie, dans le moyen-âge, faisait un grand commerce : les vaisseaux de Gênes, de Pise, de Venise, abordaient dans son port, et les caravanes de l'intérieur arrivaient dans ses murs. Et ce qu'il faut remarquer, c'est qu'en Afrique, partout où nous trouvons sur la côte une ville que le commerce rend florissante, il y a, en face de cette ville, quelque défilé ouvert à travers l'Atlas, qui laisse arriver les caravanes dans ses murs, soit que la ville ait été créée à cause de ce défilé, soit que le défilé ait été trouvé à cause de la ville par le commerce, toujours habile à se frayer des routes. M. Baude ne doute pas que, si nous parvenons à pacifier le pays, la paix et le commerce ne découvrent dans l'Atlas des passages encore inconnus aujourd'hui.

Oran, autrefois, était aussi un des principaux rendez-vous des caravanes : depuis deux ans, elles n'y viennent plus; notre conquête

(1) Dans l'antiquité, les esclaves noirs, et surtout les femmes, avaient un grand prix. Ainsi, dans *l'Eunuque* de Térence, quand un jeune homme veut prouver à sa maîtresse qu'il a satisfait à toutes les fantaisies qu'elle a eues, même aux plus coûteuses : « Tu as désiré, dit-il, une esclave noire; je t'en ai donné une à tout prix. Tu as voulu avoir un eunuque, parce qu'il n'y a que les reines qui aient des eunuques; j'en ai acheté un. »

Nonne, ubi mihi dixti cupere te ex Æthiopia
Ancillulam, relictis rebus omnibus,
Quæsivi? Porro eunuchum dixti velle te,
Quia solæ utuntur his reginæ : reperi.

d'une part, et de l'autre l'habileté commerciale de l'empereur de Maroc, ont causé cette interruption. L'empereur de Maroc, à qui l'avarice a enseigné l'économie politique, a détruit la plupart des entraves mises ordinairement en Orient à l'exportation des marchandises. Cette mesure a amené à Maroc un plus grand nombre de caravanes, et ces caravanes, composées de mahométans, préfèrent un état mahométan, où les routes sont à peu près sûres et le commerce à peu près libre, à Oran aujourd'hui chrétienne, et dont la guerre trouble les approches. Cependant, dit M. Baude, « malgré l'établissement de plusieurs maisons européennes à Mogador, le commerce y est encore resté soumis à trop d'avanies et de difficultés, pour qu'Oran ne l'emporte pas promptement sur Mogador, si Oran devient un port franc. Abd-el-Kader lui-même avait tenté d'attirer à Mascara la caravane du Tafilet (1). » Les maîtres de l'Afrique septentrionale ont tous senti que le commerce des caravanes faisait une grande partie de la puissance de l'Afrique, et ils ont tous voulu l'attirer vers eux.

C'est ici que j'essaierai d'ajouter aux recherches de M. Baude quelques indications sur les deux points suivans : 1° Quelle est la direction que suivent les caravanes à travers le désert? 2° Les caravanes des anciens suivaient-elles la même direction que les caravanes modernes? Sur le premier point, j'ai les excellentes recherches de M. Walkenaer; sur le second, le témoignage d'Hérodote.

Les routes que les caravanes suivent dans le désert sont utiles à connaître, parce que, ces routes correspondant à certains points de la côte, nous saurons mieux, après cette étude, quels sont les points qui doivent, sous ce rapport, attirer surtout notre attention. Les routes du désert ne changent pas selon le caprice ou le génie de l'homme; il ne s'agit pas, dans le désert, de choisir la route la plus courte ou la plus droite : il faut prendre celle que la nature a faite, celle où elle a mis des puits et quelques îlots de verdure. Les oasis déterminent donc l'itinéraire des caravanes dans le désert, et cet itinéraire a cela de remarquable, qu'étant nécessaire, il est le même depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Ce qui doit aussi influer sur la direction de ces itinéraires, outre les oasis, ce sont les points de départ et les points d'arrivée. Je ne parle pas ici des points de départ de l'Afrique méridionale, ces points ne sont pas encore assez connus. Est-ce de Tombouctou que partent toutes les caravanes destinées soit pour le nord, soit pour l'est? Est-ce d'autres points? Ce sont des questions qui ont

(1) Pag. 31-2.

besoin d'être éclaircies par de nouvelles recherches. Nous connaissons mieux le point d'arrivée, c'est-à-dire l'Afrique septentrionale. Là est l'Atlas, qui s'oppose à l'arrivée des caravanes sur la côte de la Méditerranée, et cependant, comme cette côte est le but final du commerce, il s'ensuit que les caravanes, quoique restant en-deçà de l'Atlas, cherchent pour leur point d'arrivée les endroits où l'Atlas est, pour ainsi dire, le moins épais. Or, l'Atlas est moins épais à l'est et à l'ouest qu'au nord du côté de Tunis et surtout de Tripoli, que du côté d'Alger et d'Oran.

L'Atlas, à l'est, paraît finir au fond du golfe de la grande Syrte. Là, le sol s'abaisse au niveau du désert, sans qu'aucune colline intermédiaire lie l'Atlas au plateau de Barca, qui s'élève isolé entre la Marmorique, le Sahara et la Méditerranée. On pourrait même croire que de ce côté l'Atlas, renonçant à l'Afrique, a tourné au nord pour aller, par le cap Bon et la Sicile, rejoindre les montagnes de l'Italie, de même que le plateau de Barca semble aussi un dernier anneau de la chaîne européenne de montagnes qui descendent de la Grèce vers le sud par le plateau de la Morée et l'île de Cerigo : nouveau témoignage des liens qui rattachent à l'Europe l'Afrique septentrionale. Quoi qu'il en soit, c'est vers l'est, c'est vers ce point, où l'Atlas finit au fond du golfe de la grande Syrte et où la Méditerranée touche au désert, c'est là que les caravanes de l'Afrique méridionale se sont de tout temps dirigées de préférence. C'est aussi vers ce point, chose remarquable, que le Fezzan ou le Biledulgerid forme comme une oasis continue qui s'avance du nord au sud à travers le désert, et ouvre une route où, les intervalles entre les oasis étant moins longs, le voyage est moins pénible et moins dangereux.

Au sud-ouest, l'Atlas entre la mer Atlantique et le grand désert a aussi moins d'épaisseur, et de ce côté aussi, le pays de Tafilet s'avance du nord au sud dans le désert, comme fait à l'est le Fezzan, si bien que c'est aux deux extrémités de la chaîne de l'Atlas, en prenant pour son extrémité occidentale le cap Noun, et pour son extrémité orientale le fond du golfe de la grande Syrte, que se trouvent à l'ouest et à l'est les meilleures routes du désert, tandis qu'au milieu de ces deux points, et dans la régence d'Alger, l'Atlas, plus épais que partout ailleurs, offre un accès moins facile au commerce des caravanes. L'amincissement de l'Atlas à l'est, près de la grande Syrte, a fait dans l'antiquité la prospérité de la Cyrénaïque, c'est-à-dire du plateau de Barca et de la Pentapole. L'amincissement de l'Atlas à l'ouest fait encore aujourd'hui le reste de prospérité des ports du Maroc.

Quand on jette les yeux sur la carte que M. Walkenaer a tracée pour l'intelligence de ses recherches sur l'Afrique septentrionale, et où sont marqués les divers itinéraires du Sahara qu'il a recueillis dans les voyageurs et dans les rapports des consuls européens, on voit qu'en partant de Tombouctou, regardé par M. Walkenaer comme le centre du Soudan, aucune route ne se dirige directement du sud au nord, le plus grand nombre tourne à l'est, et quelques-unes à l'ouest. Mais la plus curieuse de ces routes est celle qui, allant de l'ouest à l'est, semble, pour ainsi dire, décrire au pied du versant méridional de l'Atlas un immense chemin de ronde, et part de Mogador sur l'Atlantique pour aller retrouver, à l'est, le Fezzan et profiter du prolongement de ses oasis dans le désert. Cet itinéraire circulaire doit à plusieurs titres attirer notre attention : il est d'une part le plus ancien, et de l'autre il est celui qui peut être le plus utile à l'Algérie, étant plus à sa portée que tous les autres.

Cet itinéraire est le plus ancien, car c'est celui que décrit Hérodote. Selon Hérodote, de Thèbes en Égypte, en dix jours de marche, on arrivait dans le pays des Ammonéens, de là en dix jours chez les Nasamons, de là chez les Garamantes, qui habitaient les bords de la grande Syrte, de là chez les Atarantes, de là enfin chez les Atlantes, qui demeuraient au pied de l'Atlas, mettant toujours dix jours entre chaque station, se dirigeant toujours à l'ouest, et, dans cette direction, trouvant toujours de l'eau et de l'herbage; tandis qu'au midi et dans l'intérieur de la Libye, la terre, dit-il, est stérile et déserte, sans sources, sans pluie, sans animaux et sans bois (1). Ailleurs Hérodote, racontant le voyage mystérieux entrepris par les cinq fils d'un roi des Nasamons (2), qui voulaient pénétrer en Libye plus loin que tous ceux qui l'avaient parcourue avant eux, dit que ces jeunes gens, après avoir traversé des déserts arides, arrivèrent dans un pays où il y avait de grands marais et un grand fleuve, sur quoi on n'a pas manqué de croire qu'ils avaient pénétré jusqu'au Niger et jusqu'à cette mer intérieure qu'on place au sein de l'Afrique; mais Hérodote dit expressément qu'ils marchèrent toujours vers l'occident : ils arrivèrent donc dans le Maroc et non dans le Soudan, s'ils arrivèrent quelque part. Cette route de l'est à l'ouest n'a point été abandonnée pendant le moyen-âge, car le géographe arabe Edrisi rapporte que de son temps il y avait des caravanes qui allaient par cette route

(1) Hérodote, IV, ch. 181 à 185; Walckenaer, pag. 378.
(2) Id., II, ch. 32.

d'Égypte à Sidylmessa ou Tafilet (1). De nos jours, la grande caravane qui va de Maroc à la Mecque suit aussi cette antique route, et c'est par là qu'Abd-el-Kader, simple pèlerin du Magreb avant d'en être le souverain, a visité la Mecque.

A cette route, qui côtoie l'Atlas et le désert, viennent se rattacher les différens itinéraires qui conduisent de l'Afrique septentrionale dans le Soudan. Je ne cherche pas si quelques-uns de ces itinéraires étaient connus de l'antiquité. La route qui, par le Fezzan, pénètre dans le Soudan, était connue sans doute des Cyrénéens et des Carthaginois, qui ne se disputaient la possession des bords stériles du fond de la grande Syrte que parce que c'était le passage des caravanes du désert; mais je laisse de côté cette question, que j'examinerai en m'occupant de l'histoire de Cyrène, et, après avoir montré quelle est l'antiquité de cette route, je veux essayer d'indiquer l'intérêt qu'elle doit avoir pour nous.

Le système des caravanes en Afrique, et surtout dans l'Afrique septentrionale, est fort bien expliqué par M. Baude. Le départ de la grande caravane de Maroc à la Mecque sert de règle aux petites caravanes, qui viennent s'y joindre des divers points des régences barbaresques, et aux caravanes plus considérables qui viennent de l'intérieur de l'Afrique. Le temps du départ, le temps de la marche, l'époque de l'arrivée dans le désert, les stations, tout est connu d'avance. Les caravanes qui partent d'Oran, d'Alger et de Constantine, se réunissent à Ouerghela, la ville la plus méridionale de la régence d'Alger, à cent cinquante lieues de la Méditerranée. C'est là qu'elles attendent ou qu'elles rejoignent la caravane de la Mecque. Ouerghela est sur cette route de l'ouest à l'est qui sert au midi de chemin de ronde à toutes les régences barbaresques, et qu'il est important pour nous d'étudier.

J'ajouterai que, pour bien comprendre le genre d'influence que nous pouvons avoir sur les caravanes, il faut remarquer qu'avant d'arriver à Ouerghela les caravanes de l'Algérie ont des stations intermédiaires. Medeah est la station d'Alger, Biscarah et Tuggurth sont les stations de Constantine, et ces stations, dans un pays comme l'Afrique, où la nature a tracé elle-même la direction des routes en ne plaçant l'eau et l'herbe que dans certains endroits, ne peuvent pas être changées arbitrairement; d'où il suit que posséder une seule station, c'est être maître de toute la marche des caravanes.

Il y a plus, l'échange des denrées est aussi nécessaire et aussi dé-

(1) Walckenaer, 252.

terminé que la direction des routes; car, en Afrique, les rapports du commerce ont aussi, grace à la nature du pays, quelque chose de fixe et d'absolu. Ainsi les tribus du pays de Zab, situé au midi de Constantine, ont besoin, pendant les chaleurs de l'été, de transporter leurs troupeaux du versant méridional de l'Atlas, qui est brûlé et stérile, dans les pâturages du versant septentrional. Il en est de même pour les grains que pour les pâturages (1). Le long de la chaîne de l'Atlas, le blé ne pousse qu'au nord. C'est donc là qu'il faut que les tribus du midi viennent le chercher; de là une dépendance nécessaire du midi à l'égard du nord, de là la facilité de soumettre un pays entier à l'aide d'un point qui commande le passage des caravanes, et M. Baude cite fort bien à ce propos la ville de Biscarah, dans laquelle il suffisait aux Turcs d'entretenir une garnison de cent hommes seulement, et avec ces cent hommes ils étaient les maîtres de toute la province, parce que Biscarah est le passage obligé des caravanes de l'intérieur.

De Ouerghela, la route continue à l'est vers Gadames. Gadames est la station des caravanes qui viennent de Tunis et de Tripoli; c'est là qu'elles s'arrêtent et se partagent, les unes, pour entrer dans le Fezzan, qui n'est point encore le Sahara, mais qui sert pour ainsi dire de transition entre le désert et la terre habitée; les autres, pour se diriger à l'est vers l'Égypte. Gadames doit son importance à la réunion de ces diverses caravanes, et c'est pour cela que cette ville est disputée entre les régences de Tunis et de Tripoli, qui savent que de sa possession dépend la possession du commerce de l'Afrique intérieure.

Depuis notre conquête, la marche des caravanes est interrompue dans l'Algérie; Oran ne reçoit plus les caravanes qui par Tafilet arrivaient jusque dans ses murs. Medeah n'est plus l'entrepôt d'Alger. Biscarah et Tuggurth ne sont plus les stations de Constantine. Cette route de ceinture ouverte depuis l'antiquité entre l'Atlas et le désert, et qui est, pour ainsi dire, la grande artère commerciale de l'Afrique septentrionale, devient inutile pour l'Algérie. Elle n'y envoie plus les caravanes venant de l'intérieur de l'Afrique, lesquelles se détournent toutes, soit à l'ouest, vers le Maroc, soit à l'est, vers Tunis et Tripoli; elle ne reçoit plus aucune caravane de Constantine ou de Medeah, et la pieuse caravane de la Mecque, qui continue à la suivre, maudit en passant cette terre de l'Algérie habitée aujourd'hui par les infidèles.

(1) M. Baude, deuxième volume, 66-67, etc.

Cet état de choses est plein de dommages pour nous; nous empêchons le bien et nous nous faisons du mal. Nous empêchons le bien: en effet, les tribus de l'Afrique ont besoin, pour vivre, de communiquer entre elles, et d'échanger leurs produits, qui sont divers selon la nature diverse des sols. On peut croire aussi que plus la nature matérielle semble vouloir isoler les tribus de l'Afrique en les séparant les unes des autres par des intervalles de désert, plus la nature morale des hommes fait effort pour se rapprocher les uns des autres et satisfaire à l'instinct de la sociabilité, instinct qui règne chez les peuples nomades comme ailleurs, et qui, si chez eux il ne crée pas des villes, crée les pèlerinages qui sont les rendez-vous religieux, et les foires qui sont les rendez-vous commerciaux. En troublant l'habitude de ces rendez-vous, nous avons fait que les tribus arabes n'ont plus eu que la guerre pour ressource, pour occupation, j'allais presque dire, pour plaisir. Non que je veuille accuser le gouvernement d'avoir interrompu par malveillance la circulation des caravanes; nous l'avons interrompue par ignorance, et faute d'avoir étudié l'influence que les caravanes peuvent avoir sur la paix du pays. Nous sommes arrivés, disons-le, à Alger sans nous être préparés, par l'étude de l'Orient, à cette conquête tout orientale; aussi faisons-nous aujourd'hui notre éducation par nos fautes. Cette éducation n'est pas la plus mauvaise de toutes, mais c'est la plus coûteuse.

Qu'il me soit permis de citer à ce sujet, d'après M. Baude, un exemple de Napoléon en Égypte. « A peine débarqué en Égypte, Napoléon apprit que la caravane, de retour de la Mecque, était menacée dans les environs de Suez par les Bédouins et les Mameluks; il envoya sur-le-champ, pour la protéger, une division à sa rencontre. Parvenues au moment du pillage, nos troupes reprirent les objets enlevés à la caravane, les lui firent restituer, et, des côtes de la mer Rouge à celles de l'Atlantique, les pèlerins proclamèrent dans toute l'étendue de la terre de Magreb que les Français les avaient délivrés du brigandage des musulmans. Cet acte, placé au début de l'expédition d'Orient, est un de ceux qui en ont le plus facilité le succès. » En citant ce fait, à Dieu ne plaise que j'attribue à Napoléon cette divination universelle qu'il est de mode de lui reconnaître aujourd'hui! Ce fétichisme napoléonien, qui ne peut plaire qu'à ceux qui se font les grands-prêtres du fétiche, m'a toujours répugné. Ce que je veux dire seulement, c'est que, l'expédition d'Égypte étant un projet conçu d'avance, nous avions pris la peine de nous y préparer par quelques études sur les mœurs du pays, et les savans de l'expédition d'Égypte

pouvaient dire à Napoléon la part que les caravanes tenaient dans les habitudes de l'Orient. L'expédition et la conquête d'Alger, au contraire, ont été un hasard qui nous a pris au dépourvu.

En Orient, les caravanes tiennent à la fois du commerce et de la religion. Elles touchent aux intérêts et aux sentimens. La Mecque est à la fois un pèlerinage et une foire. Cela, du reste, n'est point particulier à l'Orient, mais plutôt à certains états de la société. Il en était de même au moyen-âge en Europe. Les lieux de pèlerinage servaient aussi de rendez-vous au commerce qui cherchait l'abri de la religion, parce qu'il ne trouvait de sécurité que sous cet abri. Il en était de même dans l'ancienne Grèce. Autour des temples de Delphes et d'Olympie, il y avait des boutiques, et les grandes fêtes de la Grèce, les jeux olympiques et les jeux pythiques, servaient au commerce. Il trouvait dans ces fêtes ce qu'il cherche partout, la protection d'une autorité respectée et un grand concours de peuple. La société en Orient étant restée où elle en était dans le moyen-âge et dans l'ancienne Grèce, le commerce s'y attache encore à la religion comme à sa meilleure protectrice, et la caravane est mêlée au pèlerinage. On est à la fois marchand et pèlerin, et, il faut le dire, cela donne au commerce et aux commerçans de l'Orient un caractère presque inconnu en Europe. En Europe, le commerçant n'est souvent qu'un marchand; il a sa boutique où il vend ses marchandises, et il n'en sort guère. Son esprit n'en sort guère non plus, ou, s'il en sort, c'est par fantaisie et pour s'occuper d'autre chose que de son commerce, ce qui est souvent un mal plutôt qu'un bien. En Orient, au contraire, le commerçant est un voyageur qui va chercher la marchandise aux lieux où elle est produite pour la transporter aux lieux où elle est demandée, et ces lieux sont ordinairement fort éloignés l'un de l'autre, séparés par des déserts, séjour des tribus qui vivent de pillage. Il faut donc que le commerçant, outre qu'il est voyageur, soit quelque peu soldat. Ce genre de vie doit développer singulièrement son intelligence. Le désert, le péril, la fatigue, les pays lointains, les mœurs différentes, que de causes d'éducation! Nous estimons le banquier qui de son cabinet calcule les chances du commerce dans les divers pays de l'Europe, et nous avons raison, car il faut pour cela une grande étendue et une grande justesse d'esprit. Le commerçant oriental fait mieux. Ce que le banquier calcule, le marchand le pratique; il suit sa marchandise d'un bout à l'autre du monde, et on pourrait dire que ce que la marchandise acquiert de valeur par le transport, le marchand l'acquiert en expérience et en connaissance,

traversant tant de mœurs et d'usages différens. Ne nous étonnons pas maintenant que l'arrivée des caravanes soit un évènement et une époque dans les diverses stations où elles s'arrêtent. Elles apportent des marchandises pour satisfaire aux besoins et aux goûts des tribus; elles apportent des récits et des nouvelles qui plaisent à la curiosité. Tout cela explique l'importance des caravanes en Orient, et combien tout ce qui y touche, les routes, les stations, les temps de départ et d'arrivée, les marchandises qu'elles prennent ou qu'elles déposent çà et là, méritent d'être étudiés avec attention. Savoir tout cela, c'est savoir les prises que nous avons sur le pays; l'ignorer, c'est s'exposer à le choquer, et à le pousser à la guerre sans le vouloir.

Cette longue route qui fait le tour de l'Afrique septentrionale de Maroc à la Mecque, indiquée par Hérodote et par Édrisi le géographe arabe, à deux mille ans de distance, c'est la religion et le commerce qui l'ont ouverte dans l'antiquité, car l'Égypte, avec la renommée de son culte et de ses arts, attirait les caravanes du fond de l'Afrique septentrionale; et pour celles qui ne voulaient pas aller jusqu'en Égypte, l'oasis d'Ammon, entre l'Égypte et la Libye, était un lieu de pèlerinage pour les dévots et un rendez-vous pour les marchands. Le temple de Jupiter Ammon était un lieu divin entre tous les lieux divins de l'antiquité, plein d'un mystère qu'il devait à son éloignement, et peut-être à ses liens avec ce monde de l'Afrique centrale, dont les anciens ne connaissaient que l'or et les esclaves noirs, deux choses fort propres à exciter les imaginations; c'est ce mystère qui valut à Jupiter Ammon la visite d'Alexandre, qui, voulant être plus qu'un homme à une époque où les hommes commençaient à moins croire aux dieux, cherchait à être quelque peu divin à force d'être extraordinaire; car à certaines époques le goût de l'extraordinaire remplace dans l'esprit de l'homme l'idée de la religion. Après l'Égypte et Jupiter Ammon, la Mecque a continué jusqu'à nos jours d'attirer sur la route que nous étudions le commerce et la dévotion. Seulement nous n'en profitons pas, et la circulation du monde africain s'accomplit presque sous nos yeux, sans nous et contre nous.

Nos mains maladroites ont rompu, dans l'Algérie, les mailles du vaste réseau que les caravanes étendaient à travers le désert depuis les régences barbaresques jusqu'au sein de l'Afrique centrale. Il y a cependant encore quelques fils que nous pouvons renouer, et M. Baude les indique avec soin. Ainsi, par une heureuse rencontre, du pays qui est dans l'Algérie l'entrepôt et la station nécessaire des caravanes, sort tous les ans une population qui vient servir à Alger comme font

à Paris les Auvergnats et les Savoyards. D'Aïn Mahdy (1), situé à soixante-quinze lieues sud-est d'Oran et cent lieues sud-sud-ouest d'Alger, sortent les El-Aghrouaths, qui sont portefaix; de Biscarah, placée entre Constantine et Tuggurth, sortent les Biscris, qui sont bouchers, et entre les Biscris, à l'est, et les El-Aghrouaths, à l'ouest, sont les Mozabites, qui viennent à Alger faire le service des bains. Ces émigrans forment à Alger trois corporations renommées par leur fidélité et leurs habitudes laborieuses : elles entretiennent une correspondance régulière avec les pays dont elles sortent. Elles ont un double intérêt au commerce, puisque d'une part la prospérité d'Alger fait leur fortune, et que de l'autre leurs pays servent de passage et de stations aux caravanes. Par elles, nous avons sur le commerce de l'Afrique un moyen d'action que nous aurions grand tort de négliger.

Mais, pour profiter de cette prise qui nous est offerte, il faut, comme Napoléon en Égypte, nous porter pour les protecteurs du commerce et des caravanes. Nous avons deux raisons pour agir ainsi : de cette façon nous ferons du mal à notre ennemi, et nous nous ferons du bien à nous-mêmes. La liberté du commerce en Afrique est contraire à la puissance d'Abd-el-Kader. Le commerce rapproche de nous les Arabes, et les gagne à notre civilisation. De ce côté, le traité de la Tafna avait pour Abd-el-Kader un grand danger; il stipulait la liberté de commerce entre les Arabes et les Français, et cette clause, si Abd-el-Kader l'eût exécutée, eût ruiné sa puissance. Avec cette liberté, des liens d'intérêt s'établissaient peu à peu entre les Arabes et les Français, et l'influence politique que le commerce exerce en Afrique passait entre nos mains. A ce sujet, il est curieux d'étudier rapidement la conduite d'Abd-el-Kader à cette époque.

Abd-el-Kader, qui sait l'ascendant que le commerce a en Afrique, voulait le concentrer entre ses mains par politique et par cupidité. Pèlerin de la Mecque, il avait vu en Égypte les monopoles de Méhémet-Ali; comment, à l'aide de ces monopoles, Méhémet-Ali avait une flotte, une armée; comment en même temps, traitant seul avec les Européens, il empêchait entre les Européens et les Musulmans un rapprochement qui eût pu nuire à sa puissance. Il voulut imiter Méhémet-Ali et créer des monopoles. Mais ces monopoles étaient contraires au traité de la Tafna et nous donnaient un grief contre

(1) Le cheik d'Aïn-Mahdy, Tedjini, jadis vassal des Turcs, s'est récemment fait connaître en Europe par ses démêlés avec Abd-el-Kader.

lui; de plus, ces monopoles étaient contraires aux intérêts des Arabes, qui, fiers de leur vieille indépendance nomade, n'entendaient pas se laisser dépouiller comme les fellahs de l'Égypte. Abd-el-Kader vit le danger et renonça aux monopoles; mais du même coup il interdit le commerce avec les Français. Il avait espéré être le seul qui commercerait avec les infidèles, et par là il comptait s'enrichir sans s'affaiblir. Ses calculs étant trompés, et la paix, à l'aide du commerce qui restait libre, grace à l'esprit indépendant des Arabes, la paix détruisant son pouvoir, il courut à la guerre. Cette conduite nous enseigne ce que nous devons faire.

Achmet-Bey, dans la province de Constantine, avait de même défendu aux Arabes, sous peine de mort, de faire avec nous aucun commerce. Le commerce en Afrique est donc notre allié; seulement il nous faut prendre la peine de connaître les goûts et les usages de cet allié : il faut l'encourager et le soutenir (1).

Je voudrais, en finissant, indiquer d'une manière précise l'idée générale à laquelle se rattachent les diverses réflexions que je viens de faire sur la population, l'organisation religieuse et le commerce de l'Algérie.

Nous sommes en Afrique : le hasard et la victoire nous y ont conduits; l'honneur et l'instinct de l'avenir nous y retiennent. Restons-y donc; mais restons-y aux conditions qui sont naturelles à l'Afrique et à l'Orient. Or, une des conditions de l'Afrique septentrionale, une des lois de sa nature, c'est de communiquer par les caravanes avec l'Afrique intérieure. Quiconque en Afrique n'aura pas le désert pour soi, quelque vide et faible que semble le désert, ne conservera pas long-temps la puissance. Et ce désert, qui garde, pour ainsi dire, un des talismans de l'empire en Afrique, ce désert, n'espérez pas l'avoir par la force : il ne se gagne que par le commerce. Ce com-

(1) M. Baude cite un exemple curieux du besoin et du goût irrésistible que les tribus arabes ont pour le commerce :

En 1637, les Turcs d'Alger avaient détruit nos établissemens de la Calle; ils avaient réduit nos marchands en esclavage et pillé leurs magasins. A la même époque, ils faisaient aussi la guerre aux tribus arabes des environs de Constantine. Ces tribus, ayant dressé une embuscade aux janissaires du dey, parvinrent à les cerner et à les affamer. Les janissaires, aimant mieux capituler que de mourir de faim, invoquèrent la médiation d'un marabout très vénéré dans le pays, qui conclut la paix entre les Turcs et les Arabes; mais les Arabes, qui le croirait? imposèrent aux Turcs l'obligation de rebâtir le bastion de France, parce que, disait le traité, c'était là que les Arabes allaient vendre et acheter leurs marchandises. Ainsi l'esprit du commerce l'emportait même sur la religion!

merce, à son tour, a ses lois, ses usages et ses mœurs, qui datent de l'origine des temps. Il ne peut se faire que par certaines tribus, que le désert aime et favorise, parce qu'il les a vues naître et qu'elles sont ses enfans. Le désert, dit un proverbe oriental, dévore ceux qu'il ne connaît pas. N'espérez donc pas non plus changer les habitudes du commerce de l'Afrique septentrionale; n'espérez pas y substituer l'esprit de l'Occident à l'esprit de l'Orient. Étudiez plutôt et respectez les usages de ce commerce antique et presque sacré; ayez confiance en lui, et il vous donnera l'empire, car c'est lui qui l'a.

Il est une autre condition, une autre loi de l'Afrique, c'est la religion. L'Orient ne croit pas aux pouvoirs purement séculiers; il n'a foi ni en leur force ni en leur durée. Appuyez-vous donc sans crainte sur l'église; empruntez-lui quelque chose de son autorité et servez-vous de cet admirable sentiment de respect qu'ont les Arabes pour le culte même qu'ils ne professent pas, mais qu'ils voient professé avec sincérité.

Enfin il est une dernière condition de l'Afrique septentrionale, une dernière loi de sa destinée, et ce n'est pas la moins curieuse. Sa population a toujours été presque européenne. Cette loi s'accomplit encore aujourd'hui sous nos yeux. Ne cherchons pas à nous y opposer; consentons de bonne grace à voir se former dans l'Algérie une société cosmopolite, car c'est la seule société qui y ait de l'avenir. Ne nous piquons pas de faire d'Alger une ville purement française; faisons-en une ville européenne. Que l'Algérie, sous nos auspices, touche par les caravanes à l'Afrique intérieure d'où lui viendra la richesse, par sa population à l'Europe d'où lui viendra l'activité; et, pour servir de contrepoids moral à la richesse et à l'industrie, qui souvent aussi affaiblissent les sociétés, sachons, en Algérie, honorer et pratiquer publiquement la religion, prenant encore de ce côté leçon de l'Orient et de son pieux génie. En un mot, n'essayons pas de changer, sur la foi de notre sagesse d'hier, les vieilles lois du monde africain, les éternelles conditions de sa destinée, et, pour cela, étudions-les patiemment dans les écrits des anciens et dans les écrits des modernes, en les comparant les uns aux autres, surtout quand les écrits des modernes sont des livres pleins de faits curieux et d'idées judicieuses comme l'ouvrage de M. Baude.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LES GYPSIES.

THE ZINCALI,

BY G. BORROW.[1]

Voici l'un des livres les plus curieux qui aient paru en Angleterre depuis quelques années; il est écrit sans philosophie et sans art. On peut lui reprocher surtout un défaut de naïveté et de simplicité qui altère ou détruit la confiance du lecteur : point d'ordre, des déductions souvent confuses et qui laissent dans l'ombre les questions les plus intéressantes; enfin quelques essais de fiction mal tissue, qui gâtent ou corrompent les vérités piquantes contenues dans l'ouvrage. Mais si vous brisez cette enveloppe, et que vous opériez le départ de ces élémens hétérogènes, vous vous étonnerez des résultats nouveaux qui s'offriront à vos yeux.

Suivez-moi. — Vous êtes à Séville. Dans une de ces rues étroites et obscures construites par les Maures, une grille de fer ouvre sur une

(1) *Or an Account of the Gypsies of spain ;* 2 vol. in-8°. — London, 1841.

cour intérieure, pavée de marbre. Au centre, une vasque de marbre noir, fruste et détruit en plusieurs parties, reçoit la chute murmurante d'une eau limpide qui gémit. Tout autour, disposées dans les *macetas* ou jardinières, les roses et les plantes aromatiques étalent leurs bouquets odorans, et vous reconnaissez mêlées et confondues les sauvages senteurs de l'aloès et du citronnier. L'obscurité de la rue antique, les balcons énormes qui surplombent, les grilles de fer qui menacent, les étroites meurtrières qui passent pour des fenêtres, voilà pour l'extérieur. Le soleil qui miroite sur le marbre blanc, l'onde jaillissante qui sollicite le parfum de toutes les fleurs, la splendeur calme et la fraîcheur lumineuse, voilà pour l'intérieur. Nous sommes aux premiers jours de mai; le *toldo,* ou pavillon d'étoffe blanche, étendu au-dessus de la cour, amortit la violence de ces rayons, que les plantes et les hommes ne soutiendraient pas impunément. Au fond, par de-là cette cour ou ce jardin, une volière dont le treillis de cuivre est brisé en plus d'un endroit, laisse parvenir à votre oreille le gazouillement des oiseaux. Les orangers poussent en pleine terre aux quatre coins de la cour, et un mélange d'insouciance et de volupté, de négligence et de luxe, règne sur toute la scène. Êtes-vous à Fez ou à Chiraz, à Ispahan ou à Delhi? non, mais à Séville.

La femme du maître, assise sur des coussins près de la fontaine, rêveuse et inoccupée, écoute le babil de ses servantes qui brodent au tambour à côté d'elle.

Cependant un personnage singulier s'arrête devant la grille et jette les yeux sur ce tableau plus romanesque que les romans : c'est une femme de taille moyenne, brune ou plutôt noire, et dont tous les mouvemens annoncent l'agilité et la vigueur. Sa figure est ovale, ses traits réguliers sont durs et aigus, sa chevelure sans ornement, noire comme l'ébène, retombe en boucles naturelles sur ses épaules, son regard est farouche, pénétrant et rusé; sa bouche, délicatement dessinée, laisse briller des dents fines et blanches, à faire envie aux plus coquettes et aux plus fières beautés de Naples ou de Paris; à son col est suspendu un enfant noir comme elle, aux yeux étincelans et dont la physionomie porte déjà les caractères de sa race, malice, ruse et sagacité. De larges anneaux d'or faux sont suspendus à ses oreilles, et des sandales protégent ses pieds. Cette femme, qui se tient droite malgré son fardeau, agite la sonnette, et une voix douce, qui sort de la cour intérieure, répond à ce bruit : *Quien es?* Puis la porte s'ouvre doucement et laisse pénétrer *la Gitana;* la gypsy, la

bohémienne, la sorcière du Moultan, la femme de cette race inconnue qui a couvert d'un flot immonde toutes les contrées de l'Europe, toujours misérable, coupable et inflexible. Elle entre sans se baisser, sans plier, le front haut, l'œil ardent, mais la parole douce et flatteuse. En la voyant, la doña de Séville et ses femmes répètent : *Ave Maria purisima;* on la craint autant qu'on la désire. Elle commence par répéter les bénédictions sur la famille, bénédictions qu'elle récite avec une volubilité extrême, et dont le lieu-commun se trahit par l'emphase même des éloges et la monotonie d'une voix criarde; alors commence, sans préparation, la *romalis* ou la danse gypsy, qui précède l'opération magique du *baji* ou de la bonne-aventure. Après avoir adressé à la dame espagnole, d'une voix glapissante et avec une fierté de gestes qui contredit singulièrement l'humilité hypocrite des paroles, un torrent de bénédictions que dans son cœur la bohémienne transforme en malédictions féroces, la jeune gypsy s'élance obliquement, les poings placés sur les deux hanches et imitant plutôt les bonds élastiques de la race féline que les développemens gracieux des attitudes humaines. L'enfant noir balancé à son col semble s'animer à ses accens; il soulève sa tête maligne et hérissée de cheveux noirs, il hurle avec sa mère le chant sauvage qu'elle répète; enfin elle le détache de son col, le saisit, le lance au-dessus de sa tête comme une balle, et, le front penché en arrière, le sein pantelant, les cheveux épars, toujours dansant, le reçoit en riant dans ses bras. Lorsque la gypsy exerce son art devant les hommes, cette danse de la ménade furieuse change de caractère; c'est la licence dans ce qu'elle a de plus irritant et de plus nu, la violence de la volupté, mais non sa grace, la danse égyptienne dont parle Virgile dans son petit poème sur la taverne voisine de Rome. Mais l'étranger, l'Espagnol, le *boussné* qui céderait aux attractions lascives de la danseuse trouverait (c'est M. Borrow qui l'affirme) un poignard aigu prêt à le punir de son erreur.

Tous les mauvais penchans de l'humanité sont servis et exploités par cette femme qui éveille la cupidité, dérobe les trésors, sert les intrigues, fraie la route aux assassins, indique les moyens et les ressources de la fraude, et conserve deux seules vertus, mais avec un étrange acharnement, la pureté féminine et l'amour de la famille. Sa journée finie, journée toute vouée au pillage, au dol, à la ruse, à la débauche qu'elle excite chez les autres, mais qu'elle repousse, elle rentre heureuse et fière dans son repaire, et là, elle retrouve sa caste qui parle le même langage qu'elle et qui habite une caverne dans un

bois désert, une cave dans le faubourg, un grenier abject sous quelque toit de Séville, de Madrid ou de Cordoue; car il y a de ces *romi* (tel est leur nom véritable et sacré) de ces *kali* (noirs) ou *zinkali* (noirs de l'Inde), non-seulement en Espagne, mais en Russie, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, où ils ont été tour à tour nommés égyptiens (*gitani*), gypsies, bohémiens, zingari, zigeuner. Partout ils ont les mêmes mœurs et se servent des mêmes mots, diversement modifiés par la syntaxe et les habitudes du pays qu'ils saccagent plutôt qu'ils ne l'habitent.

Tel est le peuple extraordinaire dont un Anglais, M. Borrow, agent de la société biblique de Londres, donne pour la première fois une description complète et détaillée.

Je ne connais rien de plus singulier et de plus curieux que la vie de M. Borrow, consacrée tout entière à l'observation d'une race d'hommes à laquelle lui-même n'appartenait pas. Chargé de répandre la Bible protestante dans les villages et les villes de l'Espagne, il s'occupe bien moins de son office que de l'investigation à laquelle toute son ame est attachée. C'est un personnage anglais vraiment complet. Il aime les bohémiens; il ne sait pas pourquoi, il ne sait pas comment, mais il les aime. Partout où il espère les retrouver, il se porte d'un mouvement spontané et impétueux. Il dit lui-même, au commencement de son ouvrage, qu'il ignore d'où lui vient cette ferveur bohémienne. Il ne se montre pas seulement, dans son investigation, ardent et avide de renseignemens nouveaux, mais acharné à les poursuivre à travers tous les périls. Il étudie le langage des *zinkali* et ses dialectes; il écrit ce langage, qui n'a jamais été écrit, et qui ne sert aujourd'hui qu'aux plus voleurs et aux plus déguenillés des hommes dans tous les coins de l'Europe moderne. Il descend dans les caves où les sorcières se consultent; il donne à dîner à chaque bandit qu'il rencontre, et qui, se trouvant à merveille devant la table d'un gentilhomme, dévore le menu de cinq ou six repas ordinaires, non sans menacer l'amphitryon de son couteau.

Si le caractère des zinkali est bizarre, celui de M. Borrow ne l'est pas moins. Nous ne sommes pas bien sûr qu'il se soit montré un fort zélé missionnaire, et que la société biblique lui doive des récompenses éclatantes; mais, comme missionnaire de la science, et de cette science humaine aussi négligée que précieuse, il s'est montré vraiment infatigable. Tantôt dans un réduit infect, entouré de figures hâves et féroces, auprès du chaudron qui bout sur un brasier central, il transforme en littérateurs ces bizarres personnages, et leur

fait traduire dans leur patois l'Évangile de saint Luc; tantôt, visitant dans sa caverne une vieille sorcière malade, il la force, moyennant une aumône, de raconter pendant des heures les scandales de sa jeunesse, et comment elle a fait dupes tous ces *boussnés* ou païens qui la trouvaient belle, et qui n'obtenaient d'elle que la faveur d'être volés. Non, jamais naturaliste n'a poursuivi avec autant de zèle et de constance la solution d'un problème scientifique, jamais érudit ne s'est enchaîné à l'énigme obscure d'une inscription phénicienne avec un dévouement pareil.

Ce n'est pas que M. Borrow tire un grand parti de sa découverte. Il est peu philosophe et ne rapproche guère les prémisses des conséquences. Il n'érige point de système, et laisse à peu près à l'état brut tous les matériaux qu'il entasse. Mais son récit n'en est que plus pittoresque. Vous voyagez avec lui; vous vous asseyez à l'ombre des cavernes dans les désertes sierras, sous les liéges verts qui peuplent ces solitudes; vous suivez dans les auberges des côtes d'Afrique, sous les mansardes de Madrid, sous la tente des nomades russes, ce guide qui ne vous inspirerait pas autant de confiance, s'il était moins naïf. Il raconte une foule de superstitieux souvenirs auxquels il ne veut pas avoir l'air de croire, mais dont la légende le charme par son invraisemblance même. Ce caractère crédule, qui fait l'excellence du livre, se serait encore augmenté et aurait conquis tout son charme, si l'auteur n'avait cru devoir, dans une ou deux circonstances, orner de fleurs son récit. C'est chose curieuse alors combien la fiction qui perce, malgré l'écrivain, fait de tort à la vérité, ou plutôt combien cette dernière, dans sa brutale vigueur, triomphe aisément de la fiction.

Vers le commencement de ce siècle, une femme de talent, Mme Cottin en a fait l'épreuve. Une anecdote touchante, brodée par elle sous le titre d'*Élizabeth, ou les Exilés en Sibérie*, avait obtenu un succès populaire. Tout à coup l'exacte reproduction des faits détruisit ce triomphe, lorsque M. Xavier de Maistre s'avisa de rédiger sous une forme simple le procès-verbal de l'anecdote primitive. Heureusement pour le livre de M. Borrow, les ornemens que nous signalons, ornemens malheureux, occupent une très petite place dans cette œuvre. Si M. Borrow nous avait parlé un peu plus de lui-même, et que, suivant le cours de ses voyages, il nous eût fait parcourir avec lui les régions diverses qu'il a traversées à la recherche de sa race favorite, le livre y aurait beaucoup gagné. Mais contentons-nous de ce qu'il nous donne. Nous sommes charmé de ces fragmens, même épars, de

vérités lointaines, et nous estimons la chose trop excellente et trop rare pour ne pas l'accepter avec une reconnaissance véritable.

Il fallait, pour transformer en un livre admirable les matériaux excellens de l'histoire des gypsies, être à la fois un poète très naïf et un philosophe très profond. Ces deux qualités ne sont pas communes, et leur union est à peu près impossible. Il est donc arrivé à M. Borrow de manquer quelquefois de philosophie et quelquefois aussi de naïveté. Tantôt vous vous apercevez qu'il décore avec une habileté un peu gauche les peintures qu'il esquisse, tantôt vous regrettez que la lumière manque aux faits dont il jette sous nos pas les trésors, l'abondance et la singularité; cette lumière, c'est la philosophie.

Rien de cruel et d'inquiétant pour l'esprit observateur comme ces énigmes qui restent devant vous, obscures et muettes, sphinx ironiques, bravant l'incrédulité de l'auditeur par une affirmation brutale que rien n'explique et que l'on ne peut contredire. L'intérêt excité ou plutôt irrité par le livre de M. Borrow se mêle souvent à ce sentiment pénible; l'intelligence est comme saisie d'une vague inquiétude au milieu de ces ténèbres. On ne comprend point le mystère d'une race qui s'est répandue sur toute l'Europe, sans vouloir en prendre les mœurs, qui possède certains vices à titre de culte héréditaire, qui les aime et les défend comme une religion, qui les vante, les pare, les conserve et les ennoblit, tandis que d'autres vices, beaucoup plus pardonnables à la faiblesse et aux penchans de la nature humaine, ne parviennent jamais, à travers les siècles, et malgré tous les changemens de lieux, à l'envahir et à la corrompre. Cette race dépravée, les *zinkali*, vivant de vol, servant la débauche, pleine de haine pour les hommes civilisés, conserve ses vertus spéciales, la charité pour ses frères au sein de la violence et du meurtre, le sentiment de la pureté morale sous les haillons de la misère voleuse, la force de l'ame dans la bassesse de la vie, et la chasteté la plus rigide au milieu des impudicités que stimulent et ravivent sans cesse les danses lascives de ses femmes et de ses filles. Problèmes étranges et qui semblent extravagans. Traverser les mœurs des autres peuples sans s'y mêler, pratiquer le mal avec la rigidité la plus sincère, s'enorgueillir du vice comme d'un art qui a ses règles et d'une doctrine systématique dont il ne faut point s'écarter, préférer une vie pauvre, errante et criminelle à une vie civilisée et honnête, et cela dans tous les pays du monde, avec une fidélité séculaire et un inébranlable attachement aux misères et aux crimes des aïeux : ce sont là des

caractères si bizarres, qu'ils appellent assurément toute l'attention des philosophes.

Tels se montrent les zinkali sous la plume de M. Borrow, tels ils sont dans tous les obscurs asiles de leur vice et de leur vagabondage, en Russie, en Angleterre, en Hongrie, surtout en Espagne. Partout leur plus haute ambition consiste à tromper le public sur le prix et la vigueur des bêtes de somme qu'ils vendent et achètent, ou à voler celles que l'on confie à leurs soins. Boxeurs en Angleterre, forgerons en Allemagne, sorciers en Espagne, toujours errans dans les forêts et stationnant au bord des routes écartées, dans les ravins et les ruines, ils ne veulent ni se grouper en colonies, ni s'astreindre à la résidence; et, plus heureux du vol que de l'aumône, ils bivouaquent avec délices sous un ciel chaud et orageux, analogue à celui qui avait encouragé la vagabonde paresse de leurs pères, dans les gorges pelées et rouges de la Sierra-Morena et des Alpujarras. Ils ne servent point de maître, ils ne cultivent pas le sol. La civilisation les révolte comme un esclavage; toute occupation sédentaire excite leur mépris. Adonnés à la ruse plutôt qu'à la violence, on les voit respecter chez leurs femmes et chez leurs filles un degré supérieur et extraordinaire de fourberie et de duplicité, joint à une chasteté invincible que l'horreur de toute race étrangère fortifie. Effrayés de leur persistance dans les mêmes vices, les Européens, qui, depuis le xve siècle, les ont regardés comme des démons et des cannibales, n'ont pas cessé de les consulter pour le service secret de leurs passions, de leurs intrigues et de leurs crimes. D'ailleurs poursuivis et traqués par les lois, les *romi*, les *zinkali*, les enfans du ciel (*chal*), comme ils se nomment, restent invinciblement attachés à leurs habitudes nomades, et leur souplesse même est plus inflexible que le patriotisme légal des peuples sédentaires.

Si l'on cherche, ce que M. Borrow n'a pas essayé, à pénétrer et à résoudre le problème de cette persistance immuable, on ne peut en trouver l'explication que dans le génie propre des vieilles institutions hindoustaniques. Il est évident qu'à une époque plus éloignée que M. Borrow ne le suppose, une caste méprisée, peut-être expulsée par les autres castes de l'Inde, a quitté les régions baignées par le Gange, et de campemens en campemens, est arrivée jusqu'aux limites de l'Europe. Accueillie par l'étonnement et l'effroi des nations, condamnée, hors de son pays comme dans son pays, à l'humiliation et à la misère, elle a erré en Perse, en Turquie, en Bohême, en Hon-

grie, en France, en Italie, en Espagne; elle a pénétré dans la Grande-Bretagne, toujours fidèle à son idiome, qui constituait le lien mystérieux de la race, toujours pratiquant, comme une science héréditaire, les mêmes fraudes et les mêmes violences qui avaient sans doute provoqué l'expulsion de ses aïeux. On sait que l'esprit de caste avait opéré, chez les Hindous, ce prodige extraordinaire, de rendre indestructible et comme sacrée dans quelques familles l'hérédité de certains crimes. Il faut voir, dans une des comédies que l'Anglais Wilson a traduites du sanskrit, un brahme-voleur exercer sa profession héréditaire avec la superstitieuse rigueur d'un puritanisme dévot. « Voyons, dit ce brahme. Il s'agit d'enlever quelques pierres de ce mur, et d'y pratiquer un trou pour y passer sa main et pour voler. C'est bien; mais ce trou doit être d'une dimension et d'une forme spéciales, ainsi que l'indique le code de notre métier. » Il continue de cette manière, et opère son effraction et son vol avec une grande exactitude, suivant le formulaire qu'il tire de sa poche. Les débris de ces étranges institutions qui ont fait entrer le vice dans la loi, et qui ont organisé le mal, ne sont pas tout-à-fait anéantis dans l'Inde. Aujourd'hui même, les *thugs* étranglent encore le voyageur selon les règles, et, lorsque la justice anglaise s'empare d'eux pour les pendre, ils meurent contens d'avoir bien fait leur métier de thugs. La ténacité vitale des institutions humaines doit effrayer le philosophe.

Ainsi parquée à jamais dans certaines habitudes transmises, la caste méprise et abhorre le reste du genre humain. La persécution augmente cet amour des ancêtres, ce respect des coutumes, ce culte des souvenirs dont les juifs ont offert un exemple bien plus mémorable que les zinkali. Enfans d'une race plus ardente, plus forte et plus puissamment douée, les Israélites ont résisté, pendant des siècles, à la tempête des révolutions et des haines humaines, comme le rocher brave la foudre. Chez les zincali, la souplesse, la ruse et une disposition vagabonde dominent tous les autres penchans; ils sont braves, mais non héroïques; ils se battent pour se défendre ou pour voler, non pour l'honneur. La gloire ne les touche pas; ils tiennent surtout à la pureté de la race, à la vérité de la famille, à l'intégrité séculaire de leur sang, et c'est là ce qui leur rend chère, au-dessus de tous les trésors, la chasteté de leurs femmes, la *lacha*, comme ils la nomment, devenue superstition pour eux. De là le nom même de leur caste, *roma*, la tribu du « mariage légitime, » des *maris*, nom sacré, car le mot *kalès*, « les

noirs, » *zinkalès* (Hind-kalès), « les Hindous noirs, » n'en est que la désignation vulgaire. De là cette attention minutieuse à conserver le dialecte primitif de l'Hindoustan, si ce n'est avec ses flexions et sa syntaxe, du moins dans ses racines nécessaires. A peine le mot *roma* frappe-t-il l'oreille d'un de ces nomades, tout ce qu'il y a d'enthousiasme et d'amour dans ce cœur barbare et corrompu s'éveille. Ce mot, c'est la patrie, c'est le souvenir, c'est le culte, c'est la richesse pour des hommes qui n'ont ni richesse, ni culte, ni patrie.

M. Borrow, dans son voyage chevaleresque à la recherche des débris de cette caste égarée, reproduit sans cesse la même expérience, qui jamais ne manque son effet. Debout sur la porte d'une auberge, et voyant passer deux *gitanas* couvertes de guenilles, il prononce la parole magique, et elles accourent. Leurs regards sauvages s'arrêtent sur lui, et elles s'écrient ensemble dans leur patois : *Que nous t'aimons!* C'est un frère. Armé de ce talisman, et sachant l'idiome des gypsies, il erre dans les bois, il s'assied près du foyer d'ossemens et de branches sèches que les sorcières alimentent; il fait route avec un assassin de la caste des *kalès*, et il ne craint rien. Ces gens, qui se font un mérite d'égorger et de piller les *boussnés*, les païens, les étrangers, les hommes à sang blanc, lui prodiguent les soins et l'amitié, l'accompagnent, l'écoutent, supportent ses avertissemens et ses sermons, et se transforment, pour lui plaire, en traducteurs et en gens de lettres. Heureusement, il connaît d'avance les mœurs et les idées de ses étranges compagnons; point de galanteries adressées aux jeunes *kalis;* surtout point de dénonciation contre les bandits. Ces précautions une fois prises, il se trouve dans sa famille; c'est un *londonè kalè*, un *Indien noir anglais*, et son frac noir, sa Bible, sa montre d'or et son portefeuille n'ont rien à redouter.

Nous ne reprochons pas comme une faute grave à M. Borrow de n'avoir pas établi avec soin ces déductions curieuses. Le philosophe ou le philologue aurait bien pu gâter, par quelque théorie plus ou moins absurde, l'ingénuité des observations, et sacrifier à je ne sais quel arrangement théorique les charmantes et fortes couleurs qui émanent de la réalité, couleurs qui rappellent en plus d'un endroit les teintes chaudes et solides de Decamps ou de Rembrandt. Il aurait pu sans doute, comme grammairien, soumettre à un travail plus complet et à un examen plus satisfaisant les divers patois de la langue indienne que parlent aujourd'hui les bohémiens de toute l'Europe. Au lieu de nous abandonner ce travail, il aurait

pu sans doute l'achever et nous en délivrer. Il n'a pas recherché quelles classes de mots se rapportent, dans ce singulier glossaire, à l'antiquité la plus reculée, ni quels sont ceux qui, d'époque en époque et de migrations en migrations, sont venus y prendre place par gradations et comme par couches successives. Tous les mots nécessaires des gypsies sont hindoustaniques ou plutôt sanskrits. C'est le *feu*, l'*eau*, l'*huile*, le *pain*, le *vin*, le *ciel*, le *père*, la *mère*, le *fils*, l'*homme;* ce sont surtout les noms de nombres, pierre de touche infaillible des affinités entre les peuples.

SANSKRIT.	GYPSY ESPAGNOL.	GYPSY HONGROIS.	PERSAN.	LATIN.	ALLEMAND.
Ega.	Yeque.	Iek.	Ek.	Unus.	Ein.
Dvaya.	Dui.	Dui.	Du.	Duo.	Zwey.
Tréya.	Trin.	Trin.	Je.	Tres.	Drei.
Tschatvar.	Estar.	Schtar.	Chehar.	Quatuor.	Vier.
Pantscha.	Pansche.	Pansch.	Pansch.	Quinque.	.....
Schasda.	Job, Zoy.	Tschov.	Schesche.	Sex.	Sechs.

Il est évident que la forme zinkali se rapproche infiniment plus de la forme sanskrite et persane que de la forme latine et allemande. Ces racines sanskrites primitives se sont alliées à des racines slaves, grecques et persanes, en moins grand nombre il est vrai, et ont composé l'étrange langage dont M. Borrow a donné le dictionnaire fort abrégé. Chaque nation y a laissé sa trace; on y retrouve le *kral* ou « roi » des Slaves, le *mol* ou « vin » des Persans, le *lolopaïdo* ou « fou » des Grecs modernes. Mais, ce qui est plus étrange, c'est que les glossaires des peuples civilisés ont fait aux zinkali quelques emprunts ignorés.

Ainsi les philologues anglais se sont donné beaucoup de mal pour deviner l'étymologie du mot *hoax*, « mystification, attrape, escamotage, » et celle de l'expression vulgaire *hocus-pocus*, que le patois moderne de nos faubourgs rendrait trop bien par un mot ignoble : *blague*. Il est probable que les *zinkali*, ou voleurs indiens, depuis long-temps acclimatés en Angleterre, et dont le poète Crabbe trace un si piquant tableau, sont les pères véritables de ces deux vocables *hocus* et *hoax*, l'un et l'autre si cruels aux commentateurs et aux auteurs de dictionnaires anglais. Le *hoax* se rapproche excessivement du *hokkano*, mot consacré par des gypsies pour indiquer une mystification habile. Par *hokkano-baro*, ils entendent « la grande

attrape, le grand tour, le meilleur des tours, » ce que nos avocats signalent sous le nom de vol à l'américaine. *Hocus-pocus* ressemble aussi singulièrement à ce même *hokkano*, venu, dit M. Borrow, de *jojana*, « tromperie, » et joint à l'autre mot gypsy, *poquinar, pocinar, pocino*, qui signifie « compter de l'argent. » Étymologistes! aviez-vous rêvé ces grands mystères? Les juges et les jurés modernes, les avocats gausseurs et éloquens, qui tous les jours examinent de près et dévoilent discrètement, pour l'instruction de la jeunesse studieuse, les diverses nuances du vol, n'ont pas imaginé que l'art d'engager un homme à se duper lui-même descendît en ligne directe du sommet de l'Hymalaya. Ce piège tendu à l'improbité timide par la fraude expérimentée est en effet le roi des tours; il est beau de forcer l'avarice à se duper elle-même, la cupidité à s'escroquer toute seule, et le désir du vol malhabile à devenir la proie du vol organisé. Je ne m'étonne pas de l'admiration sans bornes que M. Borrow a remarquée dans toute la race et parmi les diverses familles des zinkali pour ce *hokkano-baro*. C'est, disent les femmes zinkali, le fin du métier, la métaphysique la plus subtile de la ruse voleuse, l'excellence et le dernier raffinement de l'art. Toute *kali* ou bohémienne bien apprise ne termine pas l'éducation de son fils par un autre enseignement. Elle lui dit comment on engage la cupidité d'autrui dans une entreprise fallacieuse qui lui promet un bénéfice, et combien il est facile à l'escroquerie prudente de faire tourner à son profit l'escroquerie niaise. Les mêmes histoires de sommes déposées dans des puits et sous des pierres, de rouleaux de papier farcis de cuivre et simulant des rouleaux d'or, de faux trésors cachés dans des ruines, que tous nos journaux nous racontent, se retrouvent parmi les gypsies; M. Borrow les signale dans l'excellente ingénuité de leur finesse. C'est le symbole définitif et la perfection suprême de cet évangile des bandits.

Notre ami M. Borrow a pénétré dans tous ces détails de mœurs relatifs au *baji* (bonne aventure), au *hokkano-baro* et à la *chalaneria* (trafic de chevaux); il était admis dans la bonne société gypsie et entretenait surtout des relations fréquentes avec Pepa la sorcière, remarquable par l'élégance de son langage et de ses manières, mais qui « faisait le mouchoir » et dans l'occasion dépouillait le *boussné* voyageur; avec Chicharona, sa belle-fille, remarquable par l'embonpoint et la belle humeur; avec les filles de Pepa, le Scorpion (*la Kasdami*), active et méchante comme son nom l'indiquait, et la

Tuerta, ou la Louche, sœur aînée de cette dernière. Quand ces diverses notabilités féminines se rassemblaient chez le saint homme, les conversations étaient fort intéressantes.

— Eh bien! dit-il un jour à Pepa, je suis charmé de vous voir. Qu'avez-vous fait ce matin?

— J'ai dit le *baji* (la bonne aventure); Chicharona a « fait la tire. » Nous n'avons pas été heureuses, et nous venons nous réchauffer à votre brasero. Quant à la Louche (la Tuerta), c'est une « holgazana, » une fainéante, qui ne veut ni dire le *baji*, ni voler.

La Tuerta, qui se sentit insultée, releva fièrement la tête, et regardant de travers la Pepa :

— Silence, mère des diables, dit-elle. Je vole quand il le faut, mais non pas *à la tire;* je fais le *hokkano*, et je méprise la bonne aventure. *Me diñela coche* (mon cœur est plein de rage) quand on me parle du *baji!* Vous savez d'ailleurs de quoi je suis capable!

Le « Scorpion » (la Kasdami), fille de treize ans, qui était debout près de sa sœur, prit alors la parole :

— Ma sœur a raison et je pense comme elle. Le métier de *salteadora* (voleuse de grande route), ou de *chalana* (maquignonne) vaut bien mieux que celui de diseuse de *baji*.

L'agent de la société biblique de Londres sentit qu'il était de son devoir de ramener la conversation de ces dames à une moralité et une convenance plus strictes, et s'adressant à la Tuerta :

—Vous ne prétendez pas, j'espère, Tuerta, que vos occupations ordinaires soient de voler sur la grande route ou de faire le maquignonnage?

— Je suis *chalana*, frère, c'est-à-dire maquignonne, et tout le monde sait que je vole sur la grande route. Je m'habille en homme, et je vais ou avec les nôtres ou quelquefois seule, sur mon cheval, armée de mon escopette, comme cela m'est arrivé au passage de la Guadarrama. J'ai volé vingt Galiciens à la fois; ils revenaient ensemble de la moisson, et sont tombés à genoux comme des lâches. J'aime un homme brave, qu'il soit *boussné* (étranger) ou *kalo* (de race noire). J'avais l'âge du Scorpion quand nous allâmes voler dans le *cortijo* d'un vieillard, à vingt lieues d'ici. Il était minuit quand nous pénétrâmes chez lui. Nous savions qu'il avait de l'argent, quoiqu'il ne voulût pas en convenir. Nous l'attachâmes et nous le torturâmes, lui brûlant les mains au-dessus de la lampe et le piquant de la pointe de nos couteaux sans succès. Enfin je m'écriai : « Essayons du poivre! » Nous lui frottâmes donc avec le suc du poivre long l'intérieur des

paupières; c'était là le plus dur. Croiriez-vous qu'il ne broncha pas? Nos gens disaient : « Il faut le tuer! » Je leur dis : *Non! ce serait dommage*. Nous le laissâmes vivre, quoique nous n'eussions rien gagné à cette expédition. Depuis cette nuit-là, j'ai toujours aimé ce vieux pour sa fermeté de cœur, et j'aurais voulu l'avoir pour mari.

— *Olajai!* s'écria le Scorpion; j'aurais voulu y être!

Ces intéressantes créatures faisaient peu de progrès dans la lecture et l'étude des saintes Écritures, comme on peut le penser, et l'*Embeo del Majaro Lucas*, ou Évangile de saint Luc, traduit en zinkali par M. Borrow, qui parvint à le faire imprimer à Madrid en 1838, n'eut pas d'autre succès auprès des gypsies que de passer pour un talisman redoutable que les *kali* emportaient dans leurs poches quand ils allaient voler le prochain. Je doute que jamais auparavant l'Évangile de saint Luc eût servi à un pareil usage. Notre Anglais, qui comprenait que sa mission n'était pas de changer ainsi les attributions naturelles de l'Évangile de saint Luc, attira chez lui, un soir, plus de dix-sept gypsies, mâles et femelles, et leur fit la lecture de sa traduction en langue *romani* du Symbole des apôtres. Le plus profond silence régnait dans la salle. L'évangéliste leva les yeux après la prière; puis, regardant autour de lui, il fut très étonné du spectacle que lui préparaient ces dix-sept figures noires. Elles avaient toutes les yeux fixés sur l'orateur; mais quels yeux! la direction des regards était uniformément et horriblement louche. La brillante Pepa louchait, la grasse Chicharona louchait, la mordante Kasdami louchait. Ajoutez à cet agrément factice, dont ces dames ornaient leur figure, celui de dix-sept bouches affreusement torses et toutes du même côté; vous imaginerez le désappointement grotesque du prédicateur puritain.

Ces détails, si bizarrement et si brutalement puissans, ne brillent, on le voit, ni par la noblesse, ni par la grace, ni par le sentiment poétique. Ce que M. Borrow donne, dans son second volume, pour de la poésie gypsy, n'en est pas. Chez les zinkali, le besoin, le malheur, le vice et le désir, tout est matériel. La réalité ne s'est point transformée encore; l'idéal n'est pas éclos; les sentimens et les passions ne se sont pas épurés et exaltés pour former dans les régions supérieures et célestes ce nuage brillant qui retombe en rosée de poésie. Ici les cris de la faim retentissent; les hurlemens de la fureur frappent les murailles humides de la prison; le pied du cheval sans mors et sans bride dévore la terre et emporte le sauvage qui vient de voler ou d'égorger. Le rhythme de chaque stance bouillonne, violent

et rapide comme la passion exprimée; la parole est brutale et décharnée. D'où vient donc qu'une véhémence si ardente produit aussi peu de poésie véritable?

C'est que le fait n'est pas la poésie. Le fait est brutal, la poésie divine. Ces deux mondes sont séparés à jamais.

Quand on étudie de près les natures criminelles et vicieuses, et que l'on interroge leurs profondeurs, soit dans les débats judiciaires qui déploient leurs ressources de défense, soit dans leurs rares écrits et leurs mémoires authentiques, on est frappé d'un caractère qui leur est commun. Elles ne sont jamais rêveuses, jamais idéales. Elles vont au fait, elles veulent la conquête, elles marchent à la victoire, elles frappent le but, elles ourdissent la ruse, elles versent le sang. Pour elles, l'idée de moralité est comprise dans l'idée de succès. Elles n'entendent rien aux circonstances et aux détails dont la vie humaine s'entoure comme d'une auréole, au voile lumineux ou sombre qui adoucit les contours des évènemens, à la vapeur ardente qui émane des passions. Ce qui constitue la divinité du caractère poétique, c'est son mépris pour le *fait*. Il l'accepte, mais il l'épure. Lorsque le Hamlet de Shakspeare est tenté de tuer sa mère et de venger le crime qu'elle a commis, il se demande, dans un monologue sublime, pourquoi *la vigueur de son action est frappée de langueur par une méditation maladive*,

« Sicklied o'er by the pale cast of thought. »

Ce même Shakspeare, le roi des pyschologues, l'éternelle admiration de ceux qui aiment l'humanité plus qu'un livre et qui l'étudient plus curieusement qu'un hiéroglyphe, place, en regard l'un de l'autre, une femme criminelle, lady Macbeth, méprisant la pensée, courant au succès, et son mari, le guerrier, le vaillant, mais aussi le penseur, Macbeth, arrêté dans sa route d'ambition par le scrupule de la rêverie et le sentiment religieux qui touche au sentiment poétique par sa partie la plus élevée. Macbeth s'émeut de terreur et de superstition devant son propre crime; les voix poétiques de la nature le frappent et l'attendrissent; il a vu les créneaux de ses tourelles hospitalières se peupler d'oiseaux sauvages qui fuient à l'approche de Duncan; il voit s'agiter dans l'air et marcher devant lui le poignard sanglant. Lady Macbeth, au contraire, n'aperçoit que son but, elle veut voler un trône, égorger un roi. Il n'y a plus de lait dans ses mamelles, plus d'imagination dans sa tête, plus de trouble féminin dans son cœur; *the milk of womanish kindness is dried up.* Elle de-

mande au crime, par une des plus magnifiques hardiesses de l'expression humaine, de *viriliser* son sang, *man my blood.* Lady Macbeth, c'est le succès, le fait. Macbeth, c'est la poésie, engagée malgré elle hors de sa voie naturelle. Les poésies des escrocs de race bohême ou *zinkali* que M. Borrow copie, offrent le commentaire le plus exact de ce que nous venons d'avancer.

Les systèmes et les théories sur la poésie ont abondé récemment, personne ne l'ignore. Entre autres singularités appuyées d'un grand renfort de préfaces, quelques critiques ont voulu nous persuader que la poésie brute était la meilleure ou plutôt la seule poésie. Afin de prouver cette assertion, les savans d'Allemagne, d'Angleterre et même de France ont publié des hymnes croates, des dithyrambes dalmates, des anthologies de Tombouctou et des tragédies tartares. Nous croyons peu à ces inventions, et nous ne sommes pas d'avis que l'essence de la poésie se trouve nécessairement dans le crime associé au laid et au grotesque. Cette intéressante triade ne représente pas plus la poésie que la nuit, l'ombre et l'obscurité ne représentent le soleil. Par un effort d'agréable argumentation, l'on parvient sans doute à réconcilier ces contraires : « L'ombre suppose la lumière; donc elle coexiste à la lumière; d'où il résulte que la lumière et l'ombre ne font qu'un. » Procédé miraculeux qui atteste la puissance de la parole et l'infaillibilité du syllogisme.

Pourquoi cependant la laideur gigantesque du Satan de Milton ne révolte-t-elle pas le lecteur? Pourquoi les héros de Byron, voués au pillage et au meurtre, excitent-ils l'intérêt? Serait-ce que le crime passionné plaise à l'ame, ou que la laideur soit belle? Non, certes. Mais l'art du poète, faisant pénétrer une sorte de beauté idéale au sein d'une idée brutale et farouche, accomplit ainsi une œuvre extraordinaire qui émeut et trompe l'esprit. Le chant des pirates dans *le Corsaire*, la résignation de Parisina dans le poème de ce nom, l'héroïque et indomptable fermeté de l'archange déchu dans *le Paradis perdu*, les développemens tendres et voluptueux qui abondent dans le poème de *Don Juan*, le dévouement naïf d'Haydée, l'aventureuse grandeur du Giaour, constituent les véritables élémens de l'intérêt poétique dont ces ouvrages sont pleins. C'est par un tour de force curieux à observer, et dont l'analyse philosophique n'a pas encore rendu compte, que l'essence divine de la poésie s'est ainsi déguisée sous l'apparence du fait brutal, et que le crime, le mal, le laid, le hideux, le grotesque, contraires par eux-mêmes et dans leur fonds réel à l'art véritable, ont paru le dominer, tandis qu'ils le subissaient.

Les deux volumes de M. Borrow ne contiennent guère que trois lignes poétiques, charmantes, il est vrai; elles échappent à toutes les habitudes sauvages, vicieuses et criminelles des bandits que l'auteur étudie. C'est une comparaison orientale, née d'une pensée rêveuse et d'une méditation attentive que le calme et la réflexion reployée sur elle-même ont protégées et nourries. M. Borrow convient qu'il ne sait pas trop si ses chers zinkali en sont les auteurs; pour nous, nous y retrouvons le caractère arabe dans sa vivacité et sa volupté. Les forgerons zinkali, réfugiés dans une forêt, font tomber en cadence le marteau pesant sur l'enclume qui gémit; le métal rouge et ductile se plie et se tord comme la cire sous les coups mesurés qui l'assaillent; le marteau tombe, se relève, retombe encore, et les étincelles jaillissent par milliers autour des cyclopes haletans : « Plus de cent belles filles du feu, dit le passage que nous citons, éclosent ardentes comme roses, puis en un clin d'œil expirent dans une ronde charmante (1). » C'est de la poésie orientale parée de son prestige le plus vif. Mais les stances véritablement gypsies n'ont pas ce caractère :

On m'a mis dans une cave,
Pour me sauver de la prison.
J'ai dit à ma femme :
Je te laisse l'enfant.

ou bien :

Je n'aime pas la femme
Qui aime l'enfant.
Je vais chez les marchands d'eau-de-vie
Boire tant que je puis (2) !

ou bien encore :

J'ai bien froid;
J'ai beaucoup de puces;

(1) L'auteur anglais, en citant les lignes suivantes, que nous traduisons littéralement d'après son glossaire, n'affirme point qu'elles ne soient pas imitées de l'espagnol ou de l'arabe :

LAS MUCHIS. — *Bus de gres chabalas orchiris man diqué a yes chiro purelar*
LES ÉTINCELLES. — Plus de cent filles beautés je vis à un moment naître
sistilias sata rujias, y or sisli carjibar dinando trutas discandas.
enflammées comme roses, et à l'instant mourir donnant rondes agréables.

(2) *The Zincali*, tom. II, pag. 40.

Je vais dans une maison
Pour m'y chauffer (1) !

Poésie naïve en vérité !

Ce ne sont pas les ornemens qui manquent, selon nous, à cette poésie prétendue, c'est le sens poétique lui-même. Lorsque le bandit des Abruzzes, dans son patois de voleur, nomme la lune le *lumignon du saint-là-haut* (*il mocoloso di sant' alto*), il est poète.

Il y a bien çà et là, dans les strophes informes et grossières que M. Borrow a recueillies, quelques accens qui annoncent la poésie, comme les cris de la passion annoncent la musique. On peut dire, jusqu'à certain point, que c'est de la poésie préparée, ou du moins on peut y reconnaître les matériaux qui auraient pu devenir de la poésie un jour :

Petit enfant, prie le bon Dieu,
Puisque tu es en grace auprès de lui !
Prie-le qu'il donne la paix
A mon cœur troublé (2).

La strophe suivante n'est pas moins touchante. Nous la traduisons en conservant l'inversion du langage zinkali :

Des chagrins, elle en a, ma mère;
Des chagrins, j'en ai aussi;
Ceux de ma mère, je les sens,
Les miens, non (3) !

Citons encore cette violente effusion d'une ame enflammée :

Si tu passes par l'église,
Trois années après mon enterrement,
Et que tu cries mon nom,
Mes os répondront (4).

(1) *The Zincali*, tom. II, pag. 43.
(2) *Id.*, tom. II, pag. 1.
(3) Ducas tenela min dai
Ducas tenelo yo,
Las de min dai yo siento,
Las de mangue, no ! (Page 32.)
(4) Si pasaras por la cangri,
Trin berjis despues de mi mular,
Si araqueras por mi nao,
Repondiera mi cocal. (Page 32.)

La vérité est si belle, elle est si bien le fonds de l'art comme de l'histoire, et la source nécessaire qui fournit même à l'idéal ses plus rayonnans prestiges, que les fragmens de vérité inconnue révélés par M. Borrow dans son ouvrage confus et quelquefois romanesque ou ignoble lui donnent une valeur importante. C'est un fait que l'histoire ne doit pas assurément négliger, que cette preuve d'une dernière migration hindoustanique, preuve indubitable et attestée par le langage actuel des gypsies. Il semble, grace à ces documens nouveaux, que le regard du philosophe puisse pénétrer au loin, par une échappée de vue, dans les profondeurs des temps obscurs. Sans doute, ces zinkali, les derniers représentans des essaims voyageurs qui ont peuplé l'Europe, sont des misérables sans pain, sans asile, sans foi, sans affinité avec nous. Ils vivent dans les plus affreuses solitudes et dans l'exercice calculé de tous les vices. Mais ils ont gardé la parole héréditaire, le témoin vivant de l'histoire, et avec ce *verbe* puissant, qui est le symbole des races, toutes leurs traditions.

Ainsi la vie des familles humaines est plus durable et plus solide que les philosophes ne l'ont pensé. Ainsi les institutions et le langage pétrissent l'ame de l'homme avec une puissance irrésistible, et qui serait éternelle si le croisement des races et leur mélange ne jetaient dans les annales du monde une variété rénovatrice. Quiconque a vécu sans sympathie et sans renouvellement, homme ou race, a été condamné par Dieu même; c'est l'anathème des anciens Hébreux, c'est celui des zinkali.

PHILARÈTE CHASLES.

LA HOLLANDE.

V.

Expéditions des Hollandais dans le Nord.

Il y a des pages d'histoire qui ont, entre toutes les autres, le privilége d'attirer constamment et de fixer l'attention. Ce sont celles qui retracent l'époque où un peuple se signale par une lutte héroïque contre ses oppresseurs, s'agrandit par son courage, et s'affermit par de sages institutions. Chaque nation a eu ces jours glorieux d'effort et d'affranchissement, et plus ses tentatives étaient hardies et sa victoire difficile, plus son histoire renferme par-là même de graves enseignemens. Sous ce rapport, peu d'annales offrent autant d'intérêt au philosophe, au moraliste, que celles de la Hollande pendant le XVIIe siècle; car ce petit peuple de Hollande n'était rien, et, par son opiniâtre énergie, il a vaincu la superbe Espagne. Il avait toujours été sous le joug du despotisme, et il a formé un état libre, indépendant. La nature ne lui avait donné qu'un sol fangeux, mobile, exposé sans cesse aux inondations de la mer, et il a su féconder cette terre ingrate et en tirer des ressources immenses. Isolé au bord de la mer, sans alliés, et attaqué de toutes parts, il a su, pendant un

demi-siècle, trouver, par la puissance de son industrie et de son patriotisme, des hommes et de l'argent pour résister aux armées de l'Espagne, des canons pour lutter contre Louis XIV, des navires pour s'en aller en même temps explorer les mers du nord et conquérir de vastes provinces dans les Indes.

Nous voudrions donner une idée de ces explorations des Hollandais qui forment un des chapitres les plus curieux de leur histoire, à une époque où cette histoire est si belle et si mémorable. Avant de raconter leur progrès dans les contrées méridionales, nous devons d'abord dire comment ils essayèrent, à diverses reprises, de fonder des établissemens de commerce dans le Nord.

C'était dans le temps où les provinces des Pays-Bas, unies par le traité d'Utrecht, soutenues par l'Angleterre et la France, dirigées par le valeureux fils de Guillaume le Taciturne, s'organisaient en république et rompaient à tout jamais les liens qui les avaient enchaînées à la domination de l'Espagne. Philippe II, pour se venger de leur révolte, leur interdit l'entrée du Portugal, l'entrée de tous les ports où elles allaient naguère chercher les productions des Indes pour les répandre dans le reste de l'Europe. Une telle défense compromettait l'existence même de la nouvelle république; car comment la Hollande subsisterait-elle sans commerce et sans navigation? Mais l'arrêt de proscription qui devait causer sa ruine enfanta sa prospérité. Jusque-là les armateurs de Rotterdam et d'Amsterdam n'avaient pas envoyé leurs navires au-delà du Tage. Cette fois ils résolurent d'aller chercher aux Indes même les denrées qu'il leur était défendu de prendre dans les villes portugaises; et comme ils craignaient de rencontrer les vaisseaux de Philippe II en suivant la route ordinaire, ils essayèrent d'en trouver une nouvelle au nord. Déjà l'espoir de découvrir un passage au nord-est ou au nord-ouest, pour arriver aux Indes, avait vivement occupé les Anglais. Dès l'année 1496, Sébastien Cabot avait tenté de résoudre cet immense problème. Trente ans plus tard, Henri VIII expédia deux grands navires dans le même dessein. En 1553, Hugues Willougby s'en alla échouer sur une des côtes les plus reculées de la Laponie. En 1556, Richard Chancelor s'aventura jusque dans les parages de la Nouvelle-Zemble; et, sous le règne d'Élisabeth, Frobisher entreprit trois voyages vers les régions septentrionales, espérant toujours arriver par là au Cathay ou à la Chine. Les Espagnols, les Portugais, les Français firent aussi, à diverses reprises, les mêmes tentatives, et si elles n'aboutirent pas au but qu'ils s'étaient proposé, elles eurent cependant pour

la science et le commerce d'importans résultats. Dans deux de ces expéditions aventureuses, les Cortereal, deux nobles frères, établis en Espagne, mais descendant d'une famille française, découvrirent Terre-Neuve, le Labrador et le Canada. Jacques Cartier, parti en 1534, réclama l'honneur d'avoir découvert le golfe de Saint-Laurent.

Au XVIIe et au XVIIIe siècles, l'espoir de découvrir ce passage si désiré et si problématique éveilla l'ardeur de Hudson, de Baffin, et de plusieurs autres navigateurs anglais. Dans les derniers temps, cet espoir a soutenu, au milieu des plus rudes fatigues et des plus grands dangers, le zèle de Ross et de Parry.

Quiconque s'est jamais aventuré dans les mers du nord a dû sentir battre son cœur à l'idée d'arriver par un dernier effort, ou par un hasard, à la découverte qui depuis plus de trois siècles occupe les physiciens et les géographes. Que de fois n'avons-nous pas fait ce rêve, tandis que notre légère corvette nous emportait vers les limites les plus reculées du Spitzberg, rêve présomptueux dont les vents d'orage se jouaient, et qui allait échouer sur un banc de glace?

A l'époque où les Hollandais résolurent de chercher un passage au nord, ils avaient plus d'espoir de le trouver qu'il n'est permis d'en avoir aujourd'hui. Il n'y avait eu jusque là pour faire cette découverte que cinq à six tentatives vraiment sérieuses, et qu'est-ce que le hasard de cinq à six tentatives, lorsqu'il s'agit de reculer les bornes de la science et d'ouvrir une nouvelle route au génie de l'humanité?

En 1594, la société de commerce, connue d'abord sous le nom de société des pays lointains, équipa trois navires qui devaient, aux termes de leurs instructions, tâcher d'arriver en Chine, en faisant le tour de la Norvége, de la Moscovie et de la Tartarie. Un des plus savans cosmographes de l'époque, l'illustre Pontanus, rédigea un mémoire pour démontrer par le raisonnement ce que la carte devait prouver par ses lignes mathématiques.

Les trois bâtimens partirent ensemble du Texel le 5 juin. Le premier était commandé par un marin distingué nommé Barentz, les deux autres par Cornelisz et Ysbrantz; ceux-ci étaient, dans les premiers jours du mois de juillet, près de Waigatz. Ils arrivèrent en face d'une île couverte de verdure et parsemée de trois ou quatre cents idoles de bois représentant des hommes, des femmes, des enfans, le visage tourné du côté de l'orient. Une barrière de glace, large, haute, infranchissable, les empêchait d'aller plus loin, mais tout à coup cette muraille s'entr'ouvrit, se brisa par morceaux : le passage

était libre. Ils continuèrent leur route à l'est, et arrivèrent dans une mer bleue, profonde et sans glaces; ils n'étaient guère qu'à quarante lieues du détroit de Waigatz, et distinguaient très bien une bande de terre qui se prolongeait au sud-est. Alors ils crurent avoir découvert le passage qui aboutissait tout droit au Cathay, et, au lieu de continuer leur exploration, ils se hâtèrent de virer de bord pour aller en Hollande proclamer le résultat de leur voyage.

Pendant ce temps, Barentz avait traversé la mer Blanche, puis il s'était dirigé vers le nord-est. Le 4 juillet, il arriva à la Nouvelle-Zemble, et s'avança jusqu'au 77° 25′ de latitude. Là, il fut arrêté par un amas de glaces qui s'étendait si loin, que, du haut des mâts, on n'en voyait pas la fin. Hors d'état de franchir un tel rempart, il fit une excursion rétrograde, et tenta quelques jours après de s'avancer de nouveau vers le nord; mais le froid, la neige, les brouillards, fatiguaient et irritaient tellement les matelots, que Barentz fut forcé de retourner en arrière, et de reprendre la route de la Hollande. Au 71° de latitude, il descendit sur une plage qui avait été déjà évidemment visitée par des Européens, car on y trouva une croix, des sacs de seigle, un boulet de canon, trois maisons en bois, des tombeaux renfermant des ossemens humains, et les débris d'un navire naufragé. Barentz donna à ces lieux le nom de *Meel haven* (port de la farine). Le 26 septembre, il était de retour en Hollande. Comme trophée de son expédition, il rapportait une peau d'ours blanc d'une grandeur démesurée et des dents de morses; c'étaient là à peu près les seuls animaux qu'il eût rencontrés dans le cours de son lointain voyage, et l'aspect des morses avait singulièrement étonné les Hollandais. Un d'entre eux cependant décrivit en termes assez exacts ces habitans monstrueux des mers glaciales : « Les walrusses ou vaches de mer sont, dit-il, des monstres marins d'une force terrible, plus grands que des bœufs, et qui ont le cuir plus rude que les chiens marins, avec un poil fort court; leur mufle ressemble à celui d'un lion; elles se tiennent presque toujours sur les glaces, et l'on a de la peine à les tuer, à moins que le coup ne donne juste dans le côté de la tête; elles ont quatre pieds et n'ont point d'oreilles.

« Elles ne font qu'un ou deux petits, et lorsqu'elles sont rencontrées par des pêcheurs sur des glaçons, elles jettent leur petit devant elles dans l'eau, et, le prenant entre leurs jambes de devant, comme entre des bras, elles plongent avec lui et reparaissent diverses fois, et quand elles veulent se venger et attaquer les barques ou se défendre, elles jettent encore leur petit, et vont à la barque avec

une fureur extrême. A chaque côté de leur mufle, elles ont deux dents à peu près de la longueur d'un pied deux pouces, qui sont aussi estimées que les dents d'éléphant, surtout en Moscovie et en Tartarie, et dans les autres lieux où l'on en fait usage, parce qu'elles ne sont ni moins blanches, ni moins dures, ni moins unies que l'ivoire. Le poil de leur barbe est comme de petites cornes, presque semblables à celles des porcs-épics. Les Anglais les nomment chevaux marins, et les Français vaches de mer; mais parmi les Russiens qui les connaissent, de tout temps elles ont le nom de morses (1). »

Les autres navires avaient fait des observations plus intéressantes. Ils avaient abordé à la Nouvelle-Zemble, à Wardœhus, au cap Nord; ils avaient rencontré des Danois, des Norvégiens, des Russes, des Samoïèdes. La relation officielle de Linschoten, l'historiographe de l'expédition, les récits des deux capitaines qu'il avait accompagnés, et celui même de Barentz, moins séduisant que les autres, produisirent une vive rumeur en Hollande. On crut avoir enfin découvert le but que l'on se proposait d'atteindre, et les états-généraux organisèrent avec empressement une nouvelle expédition bien plus imposante que la première. Sept bâtimens furent équipés pour les riantes contrées de l'Inde où l'on espérait arriver à travers les glaces du Nord. Six étaient chargés de marchandises et d'argent monnayé. Quelques-uns des principaux négocians d'Amsterdam s'étaient disputé le privilége de faire cette cargaison, comptant bien en retirer de larges bénéfices.

Guillaume Barentz, l'un des principaux chefs de la première expédition, servait dans celle-ci en qualité de pilote major. Mais tout ce voyage, dont chacun attendait de si heureux résultats, ne fut qu'une suite de fatigues inouies et de déceptions. D'abord la flotte partit trop tard; elle n'arriva devant la Nouvelle-Zemble qu'au mois d'août, lorsque la côte était déjà inabordable. Bientôt cernés par la glace, assaillis par l'orage, dix fois forcés de rétrograder, et dix fois essayant de continuer leur route, luttant avec opiniâtreté contre les remparts de glace, bravant le froid et la tempête, les capitaines, dès le mois de septembre, remirent le cap au sud, à la grande joie des matelots qui se trouvaient harassés de cette rude campagne, et que la rencontre des morses et des ours monstrueux, l'aspect des côtes arides et sauvages, n'effrayaient guère moins que les amas de glaces flottantes et la tempête.

(1) *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes formée dans les Provinces-Unies*, tom. I, pag. 39.

Le triste résultat de cette expédition ôta aux négocians qui y avaient pris part et aux états-généraux toute envie d'en organiser une troisième. Cependant la petite flotte avait encore rencontré cette fois des Samoïèdes qui affirmaient qu'à l'extrémité de la Nouvelle-Zemble, on trouvait une mer très étendue qui baignait les côtes de la Tartarie et s'étendait jusqu'à des contrées plus chaudes; c'en était plus qu'il ne fallait pour entretenir un reste d'espoir dans le cœur des plus opiniâtres. Linschoten, qui passait pour un homme habile et qui, après avoir visité l'Inde, venait de faire ces deux voyages au nord, déclarait hautement qu'il croyait encore à la possibilité de trouver le passage tant désiré. Un géographe également estimé pour son savoir et son expérience, exprimait la même opinion, et, pour lui donner plus d'autorité, citait la Bible. Qu'il me soit permis de rapporter ce passage de sa dissertation vraiment remarquable comme spécimen des idées religieuses et géographiques du temps : « Je crois que si les Hollandais entreprennent de vouloir encore reconnaître le Waigatz, il faut qu'ils fassent leur compte d'y demeurer deux ou trois ans, vers le Waigatz ou Pechora, où ils trouveront un bon port et des vivres. Il faudrait qu'ils fissent partir des barques, comme font les Russiens avec lesquels il serait nécessaire de se bien entretenir, et par ce moyen on les engagerait à montrer le chemin, ce qui est la véritable voie pour faire cette découverte.

« Il n'y a pas de doute qu'on découvrirait plusieurs beaux pays du continent et d'agréables îles; il peut être même, et cela n'est pas sans vraisemblance, que l'Amérique vers la Chine est jointe aux trois autres parties du monde par quelque pointe ou langue de terre, ainsi que l'Asie l'est à l'Afrique, proche de la mer Rouge. En effet, personne n'a pu dire jusqu'à présent que cela ne soit pas; on ne sait là-dessus que ce qu'on a trouvé dans quelques écrits des anciens païens qui marquent que ces trois parties du monde se sont séparées de l'autre, et qui rapportent toutes les raisons qu'ils peuvent pour le prouver.

« Que, s'il y a séparation, il faut qu'elle ne soit que d'un détroit bien petit. Autrement comment peut-on comprendre qu'il y ait eu des peuples dans l'Amérique, cette partie du monde si grande et si étendue, puisque Adam a été créé dans l'Asie? Par où y seraient-ils allés, puisqu'on ne lit point dans les Saintes Écritures qu'il y ait eu de navires ni de bateaux avant l'arche, c'est-à-dire avant le déluge, ni que les créatures qui peuplent le monde aient tiré leur origine de divers endroits, ou d'ailleurs que du paradis? »

Barentz, qui avait tant souffert pendant ces deux premiers voyages, persistait à vouloir en entreprendre un troisième. Enfin les états-généraux firent annoncer qu'ils ne concourraient pas aux frais d'une nouvelle expédition, mais que, si quelque ville ou quelque société voulait la tenter, ils lui donneraient leur approbation, et que, si l'on atteignait cette fois au but, ils accorderaient à tous les matelots une récompense. Il n'en fallut pas davantage pour faire équiper aussitôt deux bâtimens. L'un fut confié à Barentz; l'autre à un marin courageux et expérimenté, Jacques Heemskeerke, qui devait mourir glorieusement douze ans plus tard dans un combat contre les Espagnols.

Les deux navires partirent de Vlie le 18 mai, et le 30 ils étaient déjà au 69° 24' de latitude septentrionale. Gérard de Veer, qui naviguait sur le bâtiment de Barentz et qui nous a laissé une naïve et touchante relation de son voyage, raconte que le 1er juin ils n'eurent point de nuit. Le lendemain ils observèrent un phénomène étrange : trois soleils placés à côté l'un de l'autre, traversés et entourés par trois arcs-en-ciel (1).

Le 7 juin, les deux navires, n'étant que par les 71° de latitude, aperçurent des blocs de glace flottans, entre lesquels ils naviguèrent bientôt comme entre deux terres. L'eau était verte comme l'herbe, et l'on se croyait près du Groenland. Quelques jours après on découvrit une île qui paraissait avoir cinq lieues d'étendue. Des matelots descendirent à terre, et ne virent partout qu'un sol aride, couvert de neige, de précipices et de fondrières. Ils rapportèrent sur leur bâtiment la peau d'un ours énorme contre lequel ils avaient lutté pendant plus de deux heures. Barentz donna à cette île le nom de *Beeren-Eiland* (île de l'Ours). C'est celle que, dix ans plus tard, l'Anglais Bonnet baptisa du nom d'île Cherry, pour flatter la vanité de l'armateur de son navire, l'alderman Cherry (2).

Les bâtimens continuèrent leur route au nord et découvrirent, au 80e degré, une large côte à l'ouest, sans doute la côte du Spitzberg (3).

(1) Ce phénomène, connu sous le nom de parhélie, n'est pas rare dans les régions du nord. Il nous souvient d'avoir vu près de Tornéo une très belle parhélie qui, par ses rayonnemens horizontaux et perpendiculaires, avait la forme d'une croix. Mais on comprend quelle surprise ce spectacle devait causer à ceux qui n'avaient jamais entendu parler d'un tel phénomène et qui le voyaient pour la première fois.

(2) La corvette *la Recherche* a visité cette île en 1839, et en a déterminé la véritable situation.

(3) Quelques compagnons de Barentz prenaient encore cette côte pour une partie du Groënland; mais la description qu'en fait Gérard de Veer ne se rapporte qu'au Spitzberg.

Une discussion s'éleva entre les deux chefs de l'expédition sur la route à suivre, et ils se séparèrent. Cornelisz se dirigea vers le nord, et Barentz fit voile du côté de la Nouvelle-Zemble. Le malheureux n'en devait pas revenir. A peine arrivé dans les parages où il espérait trouver un passage au nord, il se vit de toutes parts cerné par les glaces. Quelquefois, à force de hardiesse et d'opiniâtreté, il parvenait à franchir une ou deux de ces barrières flottantes; quelquefois aussi le vent les écartait l'une de l'autre et lui ouvrait un chemin au milieu de leurs masses gigantesques; puis, un instant après, l'enceinte ainsi brisée se refermait, et le navire se trouvait de nouveau arrêté dans un bassin sans issue. Le 27 juin les glaces heurtaient le bâtiment avec tant de violence, que, dans la crainte de le voir se briser, les matelots se hâtèrent d'en tirer les chaloupes, afin d'avoir au moins, en cas de naufrage, une dernière chance de salut. Peu à peu les glaces chassées par le vent et charriées par les vagues se resserrèrent, s'amassèrent sous la quille du navire, sur ses flancs, et l'étreignirent de toutes parts avec tant de force, qu'il ne pouvait plus se mouvoir, ni en avant ni en arrière.

Ici commence l'un des récits les plus dramatiques qui existent dans les annales de la marine. C'est un des hommes de l'équipage, Gérard de Veer, qui l'a lui-même écrit, jour par jour. Il était là, le pauvre marin, à l'heure du naufrage; il partageait toutes les douleurs physiques, les angoisses, les luttes affreuses de ses compagnons, et il n'a pas parlé de lui plus que des autres, il a transcrit ce qu'il voyait, ce qu'il souffrait, sans emphase et sans forfanterie. C'est là le privilége de ceux qui ont passé par de rudes épreuves. Pour émouvoir l'ame de ceux qui les écoutent, ils n'ont qu'à dire : J'étais là. Les vraies souffrances se traduisent par une parole simple et austère. Les émotions factices s'enveloppent dans un tissu de phrases artificielles (1).

Quand le bâtiment de Barentz fut engagé dans une forteresse de glaces, les pauvres gens qui s'y trouvaient virent bien qu'il fallait renoncer à tout espoir de le faire sortir de là, et se résignèrent à passer l'hiver dans ces horribles solitudes. Par bonheur la côte n'était pas loin. Ils y allèrent avec leur canot et y trouvèrent une source d'eau fraîche, de grands arbres déracinés, qui avaient été amenés là

(1) Le journal de Gérard de Veer a pour titre : *Het derde Deel van de Navigatie om den Noorden*, imprimé à Amsterdam en 1605, avec des gravures sur bois presque à chaque page. Je compte au nombre des heureux momens de ma vie celui où un Hollandais voulut bien me procurer cet ouvrage curieux et aujourd'hui très rare.

par des courans, et des traces d'animaux. C'était tout ce qu'il fallait pour leur donner un peu de consolation dans leur infortune. Leur provision d'eau était épuisée, leurs vivres ne pouvaient pas durer long-temps. Ils allaient pouvoir remplir leurs barriques, ils espéraient tuer quelques-unes de ces bêtes sauvages dont ils apercevaient les vestiges sur la neige, et les arbres leur serviraient à construire une cabane pour se tenir pendant l'hiver à l'abri de la férocité des ours et de la rigueur des frimas.

Dès le lendemain de leurs désastres, ils se mirent à l'œuvre. Ils transportèrent sur la grève tout ce qui pouvait leur être le plus utile; ils bâtirent leur maison. Les derniers jours d'été touchaient à leur fin, si l'on peut appeler été ces quelques semaines où un pâle soleil apparaît dans les brumes humides des régions boréales. Déjà le ciel devenait plus sombre, le vent plus aigu, et les glaces plus épaisses. Le 16 septembre, l'eau de la mer, qui avait encore conservé un certain mouvement, gela tout à coup. Le 23, un de leurs compagnons mourut, et ils ne purent lui creuser une fosse dans la terre, tant la terre était dure. Ils l'ensevelirent dans une fente de montagne, près d'une chute d'eau. La semaine suivante, il gelait si fort que, si l'un d'eux, en travaillant, mettait un clou dans sa bouche, il ne pouvait l'en retirer sans s'arracher la peau des lèvres. La neige alors tombait à gros flocons; elle ferma bientôt l'entrée de leur hutte, elle couvrit la hutte toute entière : les malheureux ne pouvaient plus sortir. Ils parvinrent cependant à se frayer un chemin à travers ces masses de neige, c'était pour aller chercher le reste de leurs vivres et quelques tonnes de bière et de vin dans leur bâtiment. Mais la bière était gelée; on la coupait par morceaux pour la faire fondre devant le feu, et lorsqu'elle était liquéfiée, elle n'avait plus que le goût de l'eau. La gelée avait fait éclater des tonnes cerclées de fer, et le vin de Xérès même n'avait pu résister à l'action du froid. Quand on essaya d'en tirer quelques gouttes, on ne trouva qu'un morceau de glace.

Bientôt les derniers rayons d'un soleil sans chaleur, qui de temps à autre projetait encore une lueur fugitive à la surface du ciel, disparurent complètement. Une nuit profonde voila l'espace, et, dans cette nuit froide et sinistre, on n'entendait plus que le gémissement des vents, le craquement du navire qui se brisait entre les glaces et les cris lugubres des ours.

Chaque jour la faim redoublait la hardiesse de ces animaux voraces. Ils guettaient les matelots sur l'étroit sentier qui conduisait à la mer, ils les poursuivaient jusqu'au navire, ils s'élançaient parfois contre

les poutres de la cabane, tâchaient d'en rompre la porte ou d'y descendre par le toit. Dès qu'on apercevait de loin un de ces terribles animaux, toute la petite colonie accourait sur le point menacé, avec des fusils, des hallebardes, des pieux; souvent ni les lances de fer, ni les balles ne pouvaient vaincre leur fureur. Une lutte acharnée s'engageait entre eux et les pauvres Hollandais, et l'ours ne cessait l'attaque que lorsqu'il était mutilé par les coups de hache et couvert de blessures. Mais aussi, quand on était parvenu à en abattre un sur le champ de bataille, c'était une vraie fête parmi les naufragés, car sa graisse servait à alimenter leur lampe, et ses membres, rôtis au bout d'une pique, leur donnaient une assez bonne nourriture.

Au mois de décembre, l'intensité du froid s'accrut encore. Le mouvement de l'horloge, que l'on avait eu soin de placer près du feu, s'arrêta, et l'on eut recours au sablier. Les parois intérieures de la hutte furent couvertes de glace; le linge, que l'on lavait dans de l'eau chaude, se gelait dès qu'on le retirait de la chaudière, les souliers gelaient sur les pieds. Le feu, dit Gérard de Veer, semblait avoir perdu sa force; il fallait brûler ses bas pour sentir un peu de chaleur. Les Hollandais mirent chaussure sur chaussure et s'enveloppèrent dans des peaux de mouton, dans des pièces de drap. Mais auprès du foyer leurs vêtemens se couvraient encore de verglas, et, s'ils essayaient de sortir, leurs lèvres, leurs oreilles, leur visage entier, se couvraient de pustules. Pendant plusieurs jours ils restèrent dans leur lit, la tête plongée sous leurs couvertures, et n'ayant d'autre soulagement à leurs souffrances que des pierres qu'ils faisaient chauffer et se portaient l'un après l'autre, à tour de rôle.

Le 6 janvier, les malheureux eurent encore le courage de chercher l'ombre d'une fête dans l'horreur de leur situation. Ce jour-là leur rappelait une des joies de leur enfance, une des heures d'oubli passées au foyer de famille. Ce jour-là leurs amis chantaient et riaient dans leurs chères cités de Hollande; ils voulurent essayer de rire aussi, de célébrer comme ils le faisaient jadis avec abandon et gaîté la naïve fête des Rois. En vue de cette grande solennité, ils avaient fait pendant plusieurs semaines une épargne sur leur ration de vin, ils avaient mis de côté un peu d'huile et leurs deux dernières livres de farine. Avec l'huile et la farine, le Vatel du bord fit d'excellens beignets; le vin fut apporté en grande pompe au milieu de l'assemblée, on tira au sort à qui serait roi dans cette mémorable soirée, et ce fut un canonnier, dit le naïf narrateur de cette histoire, qu'on proclama roi légitime et absolu de la Nouvelle-Zemble, c'est-à-dire d'un

pays qui a peut-être deux cents lieues de long. O douce et touchante puissance des souvenirs de la jeunesse et des charmes de la famille! Dans ce moment-là peut-être, plus d'une femme affligée, plus d'une mère ou d'une sœur parlait d'eux, et demandait tristement ce qu'ils pouvaient être devenus; et les pauvres naufragés oubliaient à l'extrémité du monde l'horreur des nuits et des glaces boréales, pour revivre par la pensée dans des lieux qu'ils ne devaient guère espérer de jamais revoir.

Dans les premiers jours de janvier, le froid diminua beaucoup. Lorsqu'il y avait un bon feu dans la cabane, on voyait de grands morceaux de glace tomber des cloisons, mais pendant la nuit tout gelait comme par le passé. Le 24, Heemskeerke et de Veer, étant sortis, crurent voir surgir un côté du globe solaire, et accoururent en toute hâte annoncer à leurs compagnons cette heureuse nouvelle. Trois jours après, l'équipage entier eut la joie de contempler cette clarté vivifiante dont il avait été privé si long-temps. Mais le bonheur des Hollandais fut bientôt troublé par l'apparition des ours, qui s'étaient éloignés dans le temps des longues nuits, et qui revinrent avec les premiers rayons du soleil, plus voraces, plus terribles que jamais. C'étaient chaque jour de nouvelles terreurs, de nouvelles luttes, et nul homme n'aurait osé sortir seul et sans armes, de peur de tomber victime d'une de ces bêtes féroces.

Peu à peu cependant il s'opérait un changement notable dans la température, les nuits étaient moins sombres, les brumes épaisses ne voilaient plus que par intervalles la clarté du soleil, et l'espoir rentrait dans tous les cœurs. Déjà les naufragés tournaient avec moins d'anxiété leurs regards du côté de la mer, ils voyaient les montagnes de glace s'amollir, s'affaisser, se fondre, ils se voyaient déjà eux-mêmes montant sur leur navire, et voguant à pleines voiles vers le Zuyderzée.

Mais le navire était tellement disloqué, qu'on ne pouvait plus songer à s'en servir. Il fallut essayer de remettre la chaloupe et la barque en état de naviguer, et c'était une rude tâche. La petite colonie se composait en tout de seize hommes, la plupart tellement affaiblis par la souffrance et les privations de toutes sortes, qu'à peine pouvaient-ils manier la scie ou la hache. La neige, le froid, ajoutaient encore à la difficulté de leur travail; ils n'avaient d'ailleurs que des instrumens rouillés, des lambeaux d'étoffe pour faire des voiles, et des arbres mal taillés pour faire des mâts. Ils se mirent cependant avec courage à l'œuvre, car il y allait de leur salut. Leur capitaine

disait quelquefois en riant : Il s'agit pour nous de ne pas rester bourgeois de la Nouvelle-Zemble. Et ces paroles ranimaient leur ardeur pour le travail. Quand les deux petits bâtimens furent chevillés et calfatés, la question était de les conduire jusqu'à la mer. C'était une entreprise plus difficile encore. Il fallait s'ouvrir, avec des pioches et des pelles, un chemin à travers la neige et la glace, tirer à force de bras ces lourdes embarcations. Quelquefois, lorsqu'ils étaient attelés comme des bœufs à leur fardeau, ils voyaient tout à coup se lever sur la grève des ours décharnés et voraces qui s'élançaient vers eux avec la rage de la faim, et alors il fallait en toute hâte quitter la pioche pour la hache et le fusil, et combattre à outrance contre leurs terribles adversaires.

Le 13 juin, tous les travaux étaient enfin terminés. Le lendemain on mit à la voile par un vent d'ouest. Un des bâtimens était commandé par Heemskeerke, l'autre par Barentz. Le soir, ils furent tous deux pris par les glaces. Le lendemain, le vent leur ouvrit un passage, ils continuèrent leur route et arrivèrent à un cap qu'ils avaient déjà visité une fois, et auquel ils avaient donné le nom de cap des Glaces. Là les deux embarcations furent de nouveau arrêtées dans une enceinte infranchissable. Barentz, qui depuis long-temps était fort malade, pria les matelots de le tenir un peu élevé sur le pont, afin qu'il pût contempler encore cette côte où il était venu avec tant d'espoir. Il promena autour de lui en silence ses regards languissans, puis pencha la tête sur son sein et mourut, sans faire entendre une plainte, sans pousser un soupir. « Cette mort, dit le bon Gérard de Veer, nous causa une grande affliction, car Barentz était notre principal guide et, pour ainsi dire, le seul pilote en qui nous eussions confiance. Mais nous ne pouvions cependant nous révolter contre la volonté de Dieu. »

Le même jour, un des meilleurs matelots mourut aussi. Il n'y avait plus que treize hommes en tout sur les deux frêles bâtimens; et il fallait faire sans cesse les manœuvres les plus pénibles et les plus dangereuses.

Le 1er juillet, la banquise sur laquelle ils avaient cherché un asile fut tellement heurtée et broyée par les glaces flottantes, que leur dernier reste de cargaison tomba dans l'eau, et que leurs barques couraient risque d'être submergées; ils se hâtèrent de les traîner de glaçon en glaçon jusque près de la côte, puis ils revinrent chercher leurs provisions. Le 21, ils arrivèrent au-delà du cap Langenes dans

une large baie, au bord de laquelle ils trouvèrent du bois et des œufs d'oiseaux, ce qui fut pour eux un grand soulagement.

Il ne leur restait plus que bien peu de vivres; déjà ils en étaient réduits à la plus petite ration : chacun d'eux ne recevait que quatre onces de pain par jour, et ils se demandaient s'il ne vaudrait pas mieux abandonner leurs bâtimens et s'en aller le long des côtes chercher quelque cabane de Samoïèdes, que de poursuivre ainsi à l'aventure une navigation dont ils n'entrevoyaient pas encore le terme. Au moment où ils allaient peut-être prendre un parti désespéré, ils rencontrèrent quelques pêcheurs russes qui leur donnèrent un pain de seigle et une centaine de poissons. Deux jours après, ils en rencontrèrent encore d'autres dont ils reçurent un nouveau secours. Ce qu'ils désiraient surtout, c'était d'obtenir quelque renseignement sur la côte où ils se trouvaient, sur la route à suivre pour arriver dans des parages habités; mais il leur fut impossible de se faire comprendre.

Enfin, après plus de deux mois de fatigues inouies, de dangers sans nombre, ils arrivèrent à Kilduin et s'assirent avec joie autour d'un bon feu allumé par des Lapons. L'honnête famille nomade, qui partageait avec eux tout ce qu'elle avait de meilleur, leur fit entendre qu'il y avait à quelque vingtaine de lieues de là, à Kola, des navires étrangers. Un d'eux s'y rendit en toute hâte, guidé par un Lapon. Le Lapon revint seul, porteur d'une lettre adressée à Heemskerke et écrite en hollandais. C'était une lettre de Cornelisz, le commandant du navire qui était parti en même temps qu'eux du port de Vlie et qui les avait quittés au 76e degré de latitude. Cornelisz leur annonçait des secours, des vivres, une embarcation, et les Hollandais n'étaient pas encore revenus de l'espèce d'extase où les jeta cette nouvelle, qu'ils virent arriver sur une yole laponne leur compatriote avec de la bière, du vin, des vivres et des vêtemens. Ils se jetèrent en pleurant dans ses bras, puis on prépara sous une tente un festin de joie auquel furent invités les bons Lapons. Je laisse à penser quelle fête, que de récits touchans et de questions entre les pauvres malheureux arrachés miraculeusement à la mort et leurs compatriotes arrivés là tout exprès pour les sauver. Le lendemain, ils partirent pour Kola, et au mois de novembre ils rentraient avec le navire de Cornelisz dans leur chère Hollande où tout le monde les croyait morts depuis long-temps.

Si les trois expéditions de Barentz n'eurent pas le résultat qu'on

en espérait, elles furent cependant d'une grande utilité à la Hollande : elles révélèrent la nature d'une contrée lointaine qui pouvait être avantageusement exploitée. Pour un peuple industrieux et persévérant comme le peuple hollandais, toute idée d'un labeur nouveau est une idée féconde qui tôt ou tard porte ses fruits. On ne songea plus à chercher l'introuvable passage du nord, mais on comprit qu'il y avait dans les régions découvertes par Barentz une pêche toute neuve et dont, avec un peu de hardiesse, on ne pouvait manquer de retirer de larges bénéfices. La pêche, disent quelques anciens auteurs, est le Pérou de la Hollande, et Raynal l'appelait son agriculture. Les Hollandais s'en allèrent chercher un nouveau Pérou vers les parages du Spitzberg. Ils avaient déjà été précédés dans cette exploration des régions boréales par les Basques. Dès le XVe siècle, ces intrépides marins avaient lancé leurs bâtimens dans les orageuses mers du nord. Ils s'en allaient jusque sur les côtes d'Islande et de Groënland poursuivre le phoque et la baleine. Plus tard, ils abordèrent au Spitzberg. Un des caps les plus septentrionaux de cette terre de glace porte encore le nom de cap de Biscaye. Les Hollandais, gens sages et précautionneux, prirent d'abord les Basques pour guides et leur confièrent la direction des bâtimens qu'ils expédiaient au nord (1). Quelques années après, l'aide des Basques était pour eux chose superflue; ils auraient pu donner eux-mêmes des leçons à leurs rivaux.

La première pêche des Hollandais dans le nord date de 1612. Deux bâtimens partirent cette année-là pour les côtes du Groënland. Leur voyage s'annonçait sous d'heureux auspices. Les phoques, les marsouins, venaient en foule tendre complaisamment le cou au fer aigu qui devait les frapper. Les baleines arrondissaient paisiblement leur dos au-dessus des vagues comme pour faire place aux harpons. Dans l'espace de quelques semaines, la pêche fut faite, et les deux bâtimens s'en revenaient cap au sud, voile au vent, portant avec joie les beaux poissons qu'ils avaient pris, quand par malheur ils firent rencontre de quelques bâtimens anglais qui les prirent à leur tour et les emmenèrent avec leur cargaison en Angleterre.

Les Anglais, selon leurs louables habitudes d'envahissement, s'étaient depuis quatre ans emparés des mers polaires, du Spitzberg

(1) Dans la requête que les premiers membres de la compagnie du Nord adressèrent aux états-généraux pour obtenir le privilége de la pêche, ils faisaient valoir, entre autres considérations, qu'ils avaient fait venir de France un grand nombre de Basques pour entreprendre cette pêche.

découvert par les Hollandais, et de leur pleine autorité en interdisaient l'approche à tout navire étranger. Il en coûta cher aux pauvres Hollandais de vouloir retourner avec des instrumens de pêche dans les parages signalés aux géographes par leur illustre compatriote Barentz. Ils eurent pendant cinq ans une rude guerre à soutenir contre leurs puissans rivaux, une guerre de piraterie et d'extermination. Comme si les dangers terribles auxquels on s'exposait en s'aventurant dans ces contrées orageuses n'étaient pas encore assez nombreux, la cupidité y amena le sabre et le canon. Les bâtimens pêcheurs ne marchaient qu'avec une forte escorte d'hommes armés; dès qu'ils venaient à rencontrer ceux des Anglais, les canonniers couraient à leurs pièces, et des hommes s'égorgeaient dans ces affreux déserts pour la possession d'un banc de glace, comme on s'égorgeait ailleurs pour la conquête d'une province.

Les Hollandais eurent enfin un renfort. Les armateurs de Brême, de Hambourg, de Danemark, envoyèrent des bâtimens à la pêche du Spitzberg; les Basques y vinrent aussi avec toute l'assurance que leur donnaient leur nature de marin et leur expérience des mers glaciales. Les Anglais, voyant qu'ils ne pourraient chasser tous ces adversaires, se décidèrent à faire le partage des vastes régions qu'ils auraient voulu conserver pour eux seuls. Ils choisirent au sud les baies les plus larges et les plus commodes, et laissèrent leurs concurrens prendre à l'amiable possession du reste.

Dès ce moment, la guerre cessa entre les pêcheurs des différentes nations, mais alors elle éclata au sein même de la Hollande. Une compagnie d'armateurs d'Amsterdam avait obtenu des états-généraux le privilége exclusif de la pêche au Spitzberg, au Groënland et à l'île Jean Mayen, découverte en 1611 par un Hollandais. Le privilége accordé en 1614 fut renouvelé en 1617. Les négocians de la province de Zélande réclamèrent contre ce monopole. Ceux de la Frise, s'appuyant sur une décision des états de leur province, voulurent enfreindre l'ordonnance des états-généraux. De là, des altercations violentes, des rencontres à main armée, et une hostilité permanente qui ne se termina qu'en 1636 par la fondation légale de trois compagnies ayant le même règlement et les mêmes priviléges.

Je ne sache rien qui montre aussi vivement jusqu'où peut aller l'amour du gain chez une nation toute commerçante, que l'âpreté avec laquelle les négocians de Hollande se disputaient le privilége d'envoyer chaque année quelques milliers d'hommes affronter la mort pour une chance de bénéfice souvent très incertaine. Dans les

parages où on les envoyait poursuivre une proie fugitive, la nature semblait avoir rassemblé tous les périls capables d'effrayer le cœur des plus intrépides; périls de la nuit et de la mer orageuse, des rigueurs du froid et de la contagion du scorbut, périls des glaces fixes ou flottantes et d'une lutte affreuse avec les ours, les morses et les baleines.

Chaque année on perdait une partie des équipages envoyés dans ces terribles régions. Les uns avaient été broyés avec leur bâtiment par des montagnes de glace. D'autres, cernés subitement par un rempart infranchissable, étaient morts de froid et de faim. D'autres étaient devenus la proie des ours et des monstres marins qu'ils essayaient de vaincre. Un auteur hollandais, qui a écrit une histoire détaillée des pêches du nord, raconte d'effroyables naufrages; il en est un entre autres dont le récit, depuis plusieurs années que je l'ai lu, m'est toujours resté dans l'esprit.

En 1777, le navire *la Guillaumine* partit du Texel le 14 avril, arriva le 22 juin à la grande glace mouvante du Groënland, et s'y amarra pour commencer la pêche. Le 25, il fut cerné par des glaçons qui le pressaient de toutes parts et menaçaient à chaque instant de le briser. Pour prévenir un tel malheur, pendant huit jours et huit nuits l'équipage fut employé à scier les glaces, qui n'avaient pas moins de treize pieds d'épaisseur. Après quatre jours d'un travail accablant, il arriva à un autre champ de glace qui lui barrait le passage, et se trouva de nouveau renfermé dans un étroit bassin. Quatre autres navires étaient déjà là dans la même situation, et, quelques jours après, quatre autres arrivèrent sur la même plage, à quelque distance des premiers.

Le 1er août le froid redoubla d'intensité, les glaces serraient tellement *la Guillaumine* qu'on craignait à tout instant de la voir se rompre sous leur violente pression, et personne n'osait plus se laisser aller au sommeil.

Le 30 août, il s'éleva un orage épouvantable; des neuf bâtimens qui se trouvaient là quatre furent anéantis, deux autres étaient dans un état déplorable, et ceux qui au milieu de la tempête avaient conservé intact leur gréement, étaient enfoncés dans les glaces jusqu'à la hauteur des bastingages. On distribua sur ces derniers les équipages des bâtimens submergés, avec tout ce qu'ils purent sauver de leurs vivres et de leurs vêtemens. Mais, la semaine suivante, *la Guillaumine* et un autre des navires qui jusque là avaient résisté aux efforts des glaces furent encore écrasés; il ne restait qu'un seul bâti-

ment, commandé par le capitaine Castricum et ancré à quelques lieues de là. Les pauvres naufragés se mirent en route pour rejoindre ce bâtiment, emportant avec eux quelques biscuits, des toiles à voile et autres ustensiles. Mais il fallait marcher sur des glaçons mobiles, et à chaque pas ils s'arrêtaient, ne sachant où poser le pied, et tremblant de chavirer avec le pont perfide sur lequel ils s'aventuraient. Vers le soir, accablés de lassitude, vaincus par le froid, ils s'arrêtèrent sur un bloc de glace plus large et plus ferme que les autres, élevèrent une tente avec leurs voiles, allumèrent du feu avec les débris de leur navire qu'ils rencontraient flottant çà et là, et les quelques heures de repos dont ils jouirent ranimèrent leurs forces.

Le lendemain ils continuèrent leur marche, toujours avec les mêmes périls et les mêmes difficultés. Mais ils voyaient de loin le navire qu'ils désiraient atteindre; cette vue ravivait leur espoir et soutenait leur courage. Un petit pavillon de signal placé sur le mât de perroquet leur semblait d'un bon augure et augmentait encore leur confiance. Quelle fut leur douleur lorsqu'en arrivant auprès de ce bâtiment ils le trouvèrent dans un état de délabrement complet, ouvert de plusieurs côtés, et incapable de résister à un nouvel orage! Cependant ils furent généreusement reçus à bord, et à peine y étaient-ils qu'ils furent suivis d'une cinquantaine d'hommes appartenant à l'équipage d'un navire de Hambourg qui venait de faire naufrage.

Ainsi entassés sur un bâtiment assez mal approvisionné, les malheureux ne tardèrent pas à épuiser les vivres que l'équipage de ce bâtiment partageait avec eux. Bientôt ils en furent réduits à chercher d'une dent avide ce qui restait de chair autour des fanons de baleines; les chiens étaient réservés aux malades, et pour apaiser leur soif, on leur donnait de la neige fondue dans laquelle on avait fait infuser des copeaux.

Dans un tel état de souffrance, la vie était pire que la mort, et plus d'un de ces infortunés, tourmentés par la faim, par la soif, par le froid, étendait vers le ciel ses bras languissans et priait Dieu d'abréger ses douleurs.

Le 10 octobre, un vent violent chassa le navire vers la côte; le lendemain, il fut écrasé et submergé; les hommes qu'il renfermait se sauvèrent sur la glace sans vivres, sans ressources et presque nus. Cependant l'espérance que Dieu a mise au fond du cœur de l'homme comme un rayon de lumière pour l'éclairer dans ses nuits de douleur, comme un ressort puissant pour lui rendre la force dans ses heures d'abattement, l'espérance les soutenait encore. Ils se divi-

sèrent en plusieurs bandes et s'en allèrent vers la côte, sautant de glaçon en glaçon, quelquefois obligés de gravir une montagne de glace pour en retrouver une autre un peu plus loin, et quelquefois sur le point de chavirer, soutenus par leurs camarades qu'ils avaient soutenus un instant auparavant. Après tant de dangers et de fatigues, ils atteignirent la côte du Groënland; ils rencontrèrent de pauvres Esquimaux qui leur donnèrent un généreux secours. Guidés par eux, ils se rendirent aux établissemens danois où ils trouvèrent la même hospitalité et des vivres en plus grande quantité. Les uns partirent avec des bâtimens qui allaient en Danemark, et de là gagnèrent facilement la Hollande. D'autres, oubliant tout ce qu'ils venaient de souffrir, eurent le courage de s'engager sur un navire qui devait hiverner là et entreprendre la pêche de la baleine au printemps. Ils ne retournèrent dans leur patrie que l'année suivante.

Les équipages des navires écrasés par les glaces se composaient de quatre cent cinquante hommes; cent quarante seulement parvinrent à se sauver.

Dans les premières années de leurs expéditions au nord, les pêcheurs n'étaient pas, à beaucoup près, exposés à tant de dangers, car ils n'avaient pas besoin de s'aventurer dans des parages si orageux pour y prendre leur proie. La baleine alors sans défiance venait jouer autour des navires, se promenait paisiblement dans les baies, sans se soucier en aucune façon du harpon qui l'attendait. La pêche était facile et abondante. Chaque année les compagnies envoyaient un plus grand nombre de bâtimens, et chaque année ceux-ci revenaient chargés d'une riche cargaison. Pendant plus d'un demi-siècle, cette pêche fut l'une des plus grandes sources de prospérité de la Hollande. Elle employait plusieurs milliers d'hommes, elle enrichissait les compagnies par la vente de ses produits, l'état par l'impôt qu'il en retirait. De plus, elle formait d'excellens marins, et l'on peut dire qu'elle a puissamment contribué aux succès de Tromp et de Ruiter en donnant à ces deux illustres amiraux des hommes aguerris dans les mers glaciales à tous les périls et endurcis à toutes les fatigues.

Un pêcheur hollandais rapporte qu'il trouva, en 1697, sur une des plages du Groënland, une flotte qui venait de s'y rassembler, et qui se composait de cent vingt-un navires de Hollande, cinquante de Hambourg, quinze de Brême, deux d'Emden. Chacun de ces navires avait déjà pris plusieurs baleines.

Pour tirer le parti le plus avantageux de leur pêche, les Hollandais

établirent à Smeerenburg, dans une des baies les plus septentrionales du Spitzberg, des fourneaux, des magasins. Dès-lors les navires purent se dispenser de rapporter dans leur pays, comme ils le faisaient auparavant, les quartiers de baleine, ce qui formait un chargement fort lourd et en partie sans valeur. On dépeça la baleine sur la côte, on en fit fondre la graisse dans les ateliers, et l'on n'en rapporta plus que des barils d'huile et des fanons, ce qui rendait la cargaison d'un bâtiment bien plus précieuse. Bientôt, autour des ateliers et des magasins de Smeerenburg, on vit s'élever des cabarets et des boutiques. La plage la plus sauvage du monde retentit de chants joyeux; les bancs de glace se couvrirent d'habitations. Chaque printemps, il arrivait là une flotte nombreuse, suivie, comme une armée de terre, de ses vivandières, c'est-à-dire d'une foule de canots portant de l'eau-de-vie, du vin et du tabac. Il y avait des boulangeries où les matelots, après avoir mâché pendant plusieurs mois le dur biscuit de mer, allaient avec joie goûter la saveur du pain frais, et des tavernes où ils s'asseyaient pour boire leur genièvre et fumer mollement leur pipe, comme s'ils avaient été dans leur pays de Hollande. Tout l'été, il y avait là un prodigieux mouvement d'hommes et de navires, les uns arrivant, d'autres mettant à la voile pour partir, ceux-ci étalant sur le sable leur riche pêche, ceux-là embarquant leurs barils d'huile. A peu près dans le même temps, les Hollandais prenaient définitivement possession du sud, et la colonie du nord et celle des Indes occupaient presque également l'attention de la mère-patrie.

Non contens des prises qu'ils avaient faites, les Hollandais eurent l'idée de laisser chaque automne, dans leurs établissemens septentrionaux, un certain nombre de marins qui pourraient continuer la pêche jusqu'à ce que toute la mer fût couverte de glace, et la reprendre dès les premiers jours du printemps. Mais le sort funeste de sept matelots qui eurent la hardiesse de tenter cette redoutable entreprise, découragea à jamais ceux qui auraient pu avoir la même témérité. Ces sept matelots, abandonnés en 1634, avec des provisions et des armes, dans l'île de Saint-Maurice, furent trouvés au printemps suivant morts tous les sept dans leurs cabanes, avec des cadavres de chiens à demi rongés à leurs pieds. Ils avaient entrepris d'écrire jour par jour tout ce qui leur arrivait, mais ils ne purent faire ce travail que pendant quelques mois. Trois de ces malheureux avaient déjà succombé à leurs souffrances, lorsque l'un de ceux qui restaient traça ces dernières lignes :

« Nous sommes tous les quatre étendus sur nos couchettes, et nous vivons encore; nous mangerions volontiers, mais aucun de nous n'est en état de se lever et de faire du feu : la douleur nous empêche de nous mouvoir. Nous supplions le Tout-Puissant à mains jointes de finir notre martyre en nous délivrant de cette vie; car il nous est impossible de prolonger nos jours sans prendre quelques alimens et sans réchauffer nos membres glacés, et il nous est impossible aussi de nous donner du secours les uns aux autres; chacun de nous doit supporter ses propres infortunes. »

Peu à peu les baleines, qui s'étaient montrées en si grand nombre et si confiantes, devinrent rares et sauvages. Elles commencèrent par s'éloigner des baies où on les prenait facilement, pour se lancer en pleine mer. Poursuivies dans le vaste espace, elles émigrèrent d'une côte à l'autre, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest. Traquées de tous côtés par les canots infatigables, elles se retirèrent au bord des glaces et quelquefois sous les bancs de glace même. Alors la pêche devenait très difficile et très dangereuse. En s'aventurant au milieu des glaces pour chercher cette proie fugitive, on courait risque de ne pas apercevoir un seul de ces animaux, que l'on rencontrait autrefois par groupes; et quand on venait à en harponner un, comme le coup de harpon ne suffit pas pour le tuer, il fuyait sous un banc de glace avec le fer dans le dos. Souvent alors il fallait abandonner la baleine et couper la ligne de l'instrument de pêche, sous peine de chavirer.

Pendant plusieurs années, les compagnies tâchèrent de se persuader que les beaux temps de la pêche reviendraient. Elles donnèrent à leurs navires différentes directions; une fois elles se figuraient retrouver les troupes de baleines au Spitzberg, une autre fois au Groënland, ou à l'île Jean Mayen. Mais partout les prudentes baleines se tenaient bien cachées, et souvent les bâtimens expédiés à leur poursuite en étaient réduits, après plusieurs mois de courses fatigantes, à s'en revenir sur leur lest. Pour conserver encore quelque chance de bénéfice, les compagnies eurent recours à un autre moyen; elles réduisirent leurs dépenses, elles diminuèrent le nombre des bâtimens pêcheurs et des équipages, elles firent démolir leurs magasins; puis, après avoir pris ces sages mesures, elles s'aperçurent qu'au retour de chaque expédition elles étaient encore en déficit. Elles se lassèrent alors de prolonger une entreprise où elles couraient risque de perdre les bénéfices qu'elles avaient faits précédemment, et elles rompirent leurs associations. En 1642, la pêche de la baleine, la grande pêche, comme on l'appelle, redevint libre. Quelques particuliers essayèrent de con-

tinuer les tentatives abandonnées par les compagnies privilégiées; ils envoyèrent des bâtimens, non plus au Spitzberg, mais au détroit de Davis, au Groënland, et obtinrent de temps à autre quelques heureux résultats. Cependant cette pêche est toujours allée en déclinant. Aujourd'hui, malgré tous les efforts que l'on a faits pour la relever, elle ne compte plus que pour une bien faible part dans le mouvement maritime de la Hollande et dans le chiffre de ses revenus, et tous les établissemens qui avaient été fondés pour la rendre plus facile et plus fructueuse ont disparu.

Les grandes chaudières en cuivre de cinquante à soixante pieds de diamètre, que l'on avait transportées dans les contrées du nord, ont été vendues, et le village naissant de Smeerenburg, qui, chaque été, se peuplait d'une colonie nouvelle, a été démoli pièce par pièce. Nous avons vu il y a deux ans cette plage effroyable où jadis il y avait pendant plusieurs mois de l'année tant de vie et de mouvement. On n'y trouve plus aucun vestige des fragiles édifices qui y furent élevés, plus aucune trace des hommes qui l'ont habité, si ce n'est çà et là une fosse creusée dans la glace, un cercueil brisé par les ours blancs, une croix renversée sur la neige, une croix avec un nom, dernier souvenir d'affection et de piété accordé aux malheureux qui mouraient là. De tous côtés, on n'aperçoit que la mer sombre et terrible, les glaces flottantes que ses vagues charrient, les glaciers éternels qui la bordent, pas une plante qui récrée la vue, pas un être vivant, hors quelque pauvre phoque couché sur un glaçon et plongeant dans l'eau à l'approche d'une barque. De tout côté, on n'entend d'autre bruit que le mugissement lugubre des vents, le fracas des glaces qui se brisent l'une contre l'autre, le tonnerre de l'avalanche qui s'écroule du haut d'un pic aigu, ou quelque cri d'oiseau de mer rauque et moqueur. C'est du côté du nord-ouest la dernière pointe de terre qui existe : au-delà, il n'y a plus que les glaces du pôle, l'abîme éternel que Dieu seul connaît.

X. Marmier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1841.

La France vient de célébrer le onzième anniversaire de la révolution de juillet. C'était un spectacle imposant que l'innombrable population de la capitale accourant sans tumulte, se pressant sans désordre, le long de ces lignes immenses où la fête brillait, il faut le dire, avec une magnificence inaccoutumée et pleine de goût. La foule célébrait avec une joie digne et calme le souvenir de cette légitime victoire qui ne fut pas un emportement de la force, mais le triomphe de la loi. Au milieu de ce peuple si gai et si contenu, si avide de plaisir et si maître de lui-même, on avait le sentiment qu'on assistait, non aux réjouissances bruyantes et désordonnées des partis, mais à la fête de la nation.

Les troubles qui ont agité quelques villes du midi, n'avaient évidemment pas d'échos dans la grande cité. C'est que rien dans les troubles du midi ne pouvait émouvoir ni égarer le sentiment national; il n'y avait là ni cause réelle, ni prétexte plausible d'agitation; l'affaire de Toulouse, nous le disions d'abord, et les faits sont venus confirmer notre opinion, n'a été qu'une ébullition de l'esprit municipal que des antipathies personnelles ont rendue plus opiniâtre et plus vive. C'est à tort qu'on accuserait du mouvement de Toulouse l'un ou l'autre des partis extrêmes qui rêvent le renversement de la monarchie de juillet. Ce serait donner à ce mouvement une importance qu'heureusement il n'a pas. Sans doute les partis sont toujours à l'affût de tous les accidens politiques qui pourraient faciliter l'accomplissement de leurs projets. Il n'y a rien là de surprenant. Mais les faits de Toulouse, tels du moins qu'on nous les a fait connaître, n'annonçaient que les prétentions exagérées d'une commune

qui méconnaissait les droits et les obligations du pouvoir central. Y eût-il, ce que nous n'admettons pas, quelque chose de plausible dans le système que plusieurs communes ont soutenu, certes l'erreur des ministres ne pouvait être dans ce cas une cause légitime d'une pareille résistance; car, après tout, de quoi s'agissait-il? D'un recensement, d'une vérification qui n'avait d'autre but que l'égale répartition de l'impôt, que l'exécution loyale et consciencieuse d'un principe fondamental de notre droit public. Le recensement devait avoir lieu. Toute la question était de savoir s'il devait être fait par les agens du fisc assistés des délégués du pouvoir municipal, ou par l'autorité municipale assistée des agens du fisc. Si le premier système était seul conforme à la saine interprétation de la loi, les conseils municipaux avaient sans doute le droit de réclamer. Il y a des recours pour toutes les infractions à la loi. En définitive, si un ministre persiste dans le fait qu'on lui reproche, les chambres sont ouvertes à toutes les réclamations et à toutes les plaintes.

Mais était-ce là un de ces dissentimens entre les pouvoirs politiques, et, pour parler le langage des opposans, une de ces violations de la loi qui légitime une résistance ouverte, quelles que puissent en être les conséquences? Certes, nous sommes loin de vouloir attribuer aux magistrats de Toulouse l'émeute qui a failli ensanglanter les rues de cette grande cité. Nous sommes convaincus qu'ils ont déploré ces désordres. Toujours est-il qu'une affreuse collision a été sur le point d'éclater, et que ce danger n'aurait pas plané sur Toulouse, si la population n'eût pas été induite en erreur par la lutte de l'autorité municipale avec le pouvoir central.

Au surplus, l'impartialité nous force à reconnaître que, par une étrange fatalité, tous les hommes qui ont joué un rôle dans ces malheureuses affaires ont été au-dessous de la mission qui leur était confiée, au-dessous de leur réputation. Ils avaient, par je ne sais quel vertige, perdu leur capacité ordinaire et reconnue.

Aujourd'hui le calme paraît décidément rétabli. Félicitons le gouvernement d'avoir remis les pouvoirs de commissaire extraordinaire à un magistrat aussi habile que dévoué, homme de sens, homme d'expérience, et qui saura allier à une juste fermeté une grande modération. Deux ordonnances royales ont prononcé la dissolution de la garde nationale et du conseil municipal de Toulouse.

La campagne d'Afrique est terminée. Peut-être aurait-il mieux valu disposer les choses de manière à pouvoir la terminer quinze ou vingt jours plus tôt. Sous le ciel brûlant de l'Algérie, quelques jours de fatigues, de marches, de bivouac, dans la saison des grandes chaleurs, suffisent pour encombrer de malades les hôpitaux et les ambulances.

On se prépare à une nouvelle campagne pour l'automne. Tout annonce qu'elle aura le même caractère et le même résultat que la campagne qui vient de finir. Nos admirables soldats ne reculeront devant aucun danger; ils supporteront avec leur fermeté et leur gaieté accoutumées toutes les fatigues et toutes les privations; mais pourront-ils atteindre l'ennemi, le saisir corps à corps, le terrasser? Abd-el-Kader les connaît; il n'ose pas les attendre. Aussi

que pouvons-nous faire? Parcourir l'Afrique de l'émir dans tous les sens, détruire tous les établissemens qu'il avait essayé de faire, le contraindre, lu qui avait la prétention de s'asseoir en chef civilisé, à la vie errante d'un nomade; en un mot, faire comprendre aux Arabes que nous pouvons, si bon nous semble, pénétrer partout, tout détruire, tout exterminer, que notre colère est terrible, que nul ne saurait y échapper. C'est là, en effet, il faut le reconnaître, la seule guerre possible en Afrique aujourd'hui.

Dès-lors nos expéditions ne peuvent maintenant atteindre qu'un but, celui d'éloigner de nos lignes les Arabes effrayés : but utile, si l'œuvre ne reste pas imparfaite; inutile, si tout se bornait pour nous en Afrique à des excursions militaires. L'œuvre ne sera parfaite que lorsque, entre la mer et les pays laissés aux Arabes, il y aura, sous notre domination, une ceinture de colonies européennes, une population de cultivateurs, de propriétaires, qui, soutenus par nos garnisons, appuyés à nos forts, protégés, s'il le faut, par une grande muraille (nous ne voulons pas décider ici du moyen), pourront à la fois cultiver le sol et contribuer à le défendre.

Si nous ne pouvions, ou ne savions pas établir sur le premier plan de l'Algérie une Afrique européenne, française, rien ne serait fait, rien ne pourrait se faire dans ce pays-là. Tout ce qu'il nous a coûté, tout ce qu'il nous coûtera en hommes et en argent, serait perdu. Le moment est venu de prendre un parti sérieux, raisonné, et de mettre fin à ces tâtonnemens qui étonnent l'Europe et provoquent les sarcasmes de nos ennemis. Les Arabes sont frappés de terreur. Profitons-en pour encourager la migration européenne et pour prouver au monde que nous voulons prendre racine dans le pays.

Ces considérations nous rappellent, par une association d'idées trop naturelle, les propositions que l'Angleterre vient de faire au gouvernement espagnol. Elle lui offre 60,000 liv. sterl. pour prix des deux îles de Fernando-Po et d'Annobon, que l'Espagne possède dans le golfe de Guinée. Probablement la proposition sera bientôt soumise aux cortès. C'est ainsi que l'Angleterre n'hésite pas, malgré les difficultés de son budget, à proposer un marché qui rendra nécessaires, s'il est accepté, d'autres dépenses considérables. L'Angleterre sait qu'un grand état ne doit pas apporter dans ses calculs toute la timidité d'un particulier. Les états ne meurent pas, et les années de la vie privée ne sont pour eux que des jours. Dans certaines limites, ils peuvent sans crainte charger l'avenir, lorsque c'est pour des entreprises dont l'avenir surtout doit profiter.

L'Angleterre ne s'arrête pas dans ses vastes projets d'agrandissement, d'exploitation et de commerce. Ce qu'elle veut, ce sont des marchés partout, des marchés couverts de consommateurs, des marchés où l'industrie anglaise n'ait pas à redouter de concurrence. Dans les cinq parties du monde, rien n'échappe à son attention, à ses efforts, à son audace, à son admirable persévérance.

Je ne sais quel philantrope a voulu démontrer au gouvernement anglais que la possession de ces deux îles donnerait les moyens de répandre les bienfaits

de la civilisation dans l'Afrique centrale, et de mettre fin à la traite des nègres. Le gouvernement anglais n'a pas hésité; il a pris le philantrope au mot, bien heureux d'avoir un si beau thême à développer dans ses notes diplomatiques. Si le marché peut se conclure, il ne se passera pas dix ans avant que l'Angleterre ait sur les côtes de l'Afrique centrale des établissemens plus utiles que tous ceux que nous possédons aujourd'hui dans l'Algérie.

Nous n'en faisons pas un reproche à l'Angleterre; loin de là. Elle cherche à se développer selon la nature de sa puissance, le génie et les besoins de ses peuples; c'est son droit, c'est son devoir. Rien de plus légitime, lorsque les moyens aussi sont légitimes, lorsqu'on ne blesse pas les droits d'autrui.

Nous concevons l'esprit colonial de l'Angleterre et ses efforts incessans; nous concevons la tendance de la Russie vers Constantinople; la Prusse se préparant un grand avenir en Allemagne, l'Autriche désirant s'emparer de tout le cours du Danube, n'excitent chez nous ni indignation ni surprise. Ces tendances sont naturelles; c'est là, pour ainsi dire, l'expansion propre à chacun de ces grands corps politiques; elle est une loi de leur nature, de leur organisation. Le jour où, sans les avoir satisfaits, ils cesseraient d'éprouver ces besoins, la vie se serait retirée de chacun d'eux; ils ne seraient plus des centres d'activité; ils seraient entrés eux-mêmes dans la sphère d'activité d'une puissance nouvelle. La Turquie est morte: aussi ne cherche-t-elle plus à s'épandre; elle n'a plus de tendances ambitieuses. Lui rend-on ce qu'elle a perdu, elle n'a plus la force de le saisir ni de le garder.

Ce que nous voudrions en présence de tous ces faits, c'est que la France se rappelât qu'elle aussi doit être au nombre des puissances vivaces. Il ne faut pas envier ses voisins; c'est bas et c'est stupide. Mais il serait par trop niais d'oublier que leur agrandissement nous rapetisse. On l'a dit mille fois, la puissance des nations n'est qu'une idée de relation.

Sans doute la France ne doit pas plus imiter l'Angleterre que la Russie. Chaque peuple a son génie, sa géographie, ses antécédens, ses mœurs, son économie sociale. L'imitation servile ne convient pas plus à une nation qu'à un homme de talent. Nos capitaux, nos habitudes, nos tendances, ne nous permettraient pas d'aller jetant des colonies à droite et à gauche dans toutes les parties du monde. Pour cette nature d'entreprises, nous ne saurions être les premiers. Est-ce à dire qu'il faille pour cela négliger cette branche importante de notre commerce, et consommer inutilement des hommes et des capitaux, sans chercher à tirer le meilleur parti possible de toutes nos possessions? Est-ce à dire qu'il n'y ait pour nous rien à désirer, rien à faire?

Il y a plus: pourrions-nous assister impassibles et avec un désintéressement stoïque aux accroissemens de puissance, d'influence, de territoire peut-être, que le cours des évènemens pourrait d'un jour à l'autre procurer à plus d'une nation? Si ces faits devenaient de plus en plus probables, aurions-nous du moins une pensée, un plan, un projet, une décision? Il y a un peu plus d'un demi-siècle qu'une grande iniquité se préparait en Europe, le partage d'un assez grand royaume. Peut-être traita-t-on alors d'extravagances, de rêveries,

les prédictions de ceux qui annonçaient la catastrophe. Elle s'accomplit cependant : la France n'en fut que témoin.

Ceci nous ramène vers l'Orient. D'un côté, un sultan qui, dit-on, se meurt; de l'autre, au Caire, un vieillard de soixante-quinze ans; pour héritiers, à Constantinople un enfant, au Caire un homme qui a manqué à sa fortune en Syrie; des populations mécontentes, la lutte de la croix avec le croissant, des pachas rebelles, une administration déplorable. C'est là l'exacte vérité. La diplomatie ne peut plus la dissimuler. Elle éclate de toutes parts. C'est au pacha d'Égypte que le sultan a dû s'adresser pour faire rentrer le shérif de la Mecque dans la ligne du devoir : c'est rendre le gouvernement de l'Arabie à Méhémet-Ali.

Au milieu de ces circonstances, une catastrophe, je ne sais laquelle, peut éclater à chaque instant; elle peut prendre la diplomatie au dépourvu. Qu'arriverait-il?

En supposant que la verte vieillesse du pacha se prolonge, et que la santé du sultan se rétablisse, le seul moyen d'étayer pour quelque temps encore ce vaste édifice qui s'écroule, serait précisément l'intimité de ces deux hommes. Au fond, ils ont le même intérêt, car la chute de Constantinople ébranlerait Alexandrie, et le vassal serait à la merci des combinaisons de la diplomatie, ou la victime de ses discordes. En se rapprochant de Méhémet-Ali, en traitant directement avec lui, en lui accordant sa confiance, le sultan rétablirait, sous une forme plus honorable pour lui, ce que le traité du 15 juillet a détruit. L'empire serait fort de la puissance et de l'énergie du pacha. C'est là le point essentiel. Désunis, tels que le canon de Beyrouth les a faits, ils sont sans force l'un et l'autre : le sultan, parce qu'il ne peut pas profiter de l'affaiblissement du pacha, et le pacha par l'abaissement moral qu'il a éprouvé plus encore que par ses pertes matérielles. Une union intime rendrait à Méhémet-Ali la force morale qu'il a perdue, tout en communiquant au sultan la puissance de son vassal. La Porte n'aurait rien à craindre de Méhémet-Ali surveillé par l'Europe, et le pacha n'aurait rien à redouter de la Porte, dont il serait au contraire le protecteur.

Probablement les intrigues, les préjugés et les passions s'opposeront à un rapprochement si utile aux deux parties. Toujours est-il que le sultan ne pourrait l'accomplir qu'en traitant ses affaires avec le pacha directement et sans intermédiaire aucun.

Par ces paroles, nous laissons entendre que le traité qu'on vient de signer, le traité du 13 juillet, n'a pas changé à nos yeux le fond des choses. Les dispositions de la Russie et de l'Angleterre sont toujours les mêmes. La Russie n'aime pas voir l'Europe et en particulier la France se mêler des affaires d'Orient et exercer une influence à Constantinople; lord Palmerston regrette que Méhémet-Ali ne lui ait pas donné quelque prétexte pour attaquer Alexandrie et lui arracher l'Égypte sous l'empire du traité du 15 juillet. Aussi le diplomate russe et le ministre anglais n'ont-ils signé le traité qu'à contre-

cœur, et lorsqu'il leur était moralement impossible de retirer la promesse qu'ils avaient faite à l'Autriche et à la Prusse.

Quant à la France, nous ne reviendrons pas sur une question désormais épuisée. Nous ne sommes pas de ceux qui trouvent le traité important par ses stipulations directes, et moins encore de ceux qui blâment l'isolement où la France s'était placée lors de la rupture de l'alliance anglo-française par le fait de l'Angleterre. Ajoutons que si rien de grave n'était survenu en Orient, si l'empire ottoman n'était pas menacé d'une catastrophe, l'isolement pouvait se prolonger sans inconvénient, peut-être même avec plus de dignité.

Nous ne savons pas quel a été le motif décisif pour le cabinet; nous ne savons si la pensée de rentrer dans le concert européen a été pour lui une pensée dominante dès le premier jour de son existence. Ce sont là des points que les discussions des chambres pourront seules éclaircir.

Mais en présence des faits nouveaux, la question parlementaire se placera tout naturellement sur un autre terrain. Les amis du cabinet demanderont si, lorsque les instances de la Prusse et de l'Autriche étaient pressantes et se rattachaient à des vues politiques, relativement à l'Orient, conformes à l'intérêt français, ce n'eût pas été assumer une immense responsabilité que de repousser ces avances. Rester dans l'isolement, diront-ils, c'eût été déterminer entre les quatre puissances la signature d'un nouveau traité plus étroit, plus intime; c'eût été renoncer, pour la question d'Orient, à l'appui que la Prusse et l'Autriche peuvent donner à la politique désintéressée de la France. L'isolement, pourra-t-on répondre, était toujours possible à la France, possible avec honneur, avec grandeur, mais à une condition, c'est que la catastrophe arrivant, si un accord des quatre puissances déplaisant pour nous était dans l'un des bassins de la balance, la France, à l'instant même, aurait jeté dans l'autre bassin son épée. Évidemment les faits qui pourront se développer d'ici à la session prochaine auront une grande influence sur l'issue d'un pareil débat. Nous concevons les craintes et les espérances du cabinet; ses craintes pouvaient être fondées : quant aux espérances, Dieu veuille que l'avenir les justifie, et que l'Autriche et la Prusse n'oublient pas les dangers de la politique aventureuse du 15 juillet. Elles ne rendraient pas seulement la position du cabinet très difficile; elles troubleraient profondément la paix du monde.

L'Espagne suit la marche qu'il était facile de prévoir. Le parti modéré disserte, et la révolution gouverne. Elle avait l'appui moral de l'Angleterre; mais les Anglais, tout en encourageant les exaltés, veulent inonder l'Espagne de leurs denrées; ils font la contrebande à force ouverte. De là des troubles, des plaintes, des récriminations. Les ouvriers de la Catalogne n'ont pas encore étudié la *Richesse des Nations*.

En attendant, les cortès préparent la vente des biens du clergé, et viennent d'enlever à la reine Christine la tutelle de ses filles. La reine Christine a protesté. Elle a transmis sa protestation à Espartero, avec une lettre conçue en termes fort sévères. Les deux pièces sont habilement rédigées, bien en-

tendu qu'il faut les considérer du point de vue où le rédacteur s'est placé. C'est un manifeste, une déclaration de guerre contre le parti dominant, et un appel aux modérés. Quant au point de droit, il ne faut pas trop le prendre au sérieux. La tutelle d'une reine régnante n'est pas une question de droit civil, et le droit politique, en pareille matière, ne peut être immuable. Quoi! la tutelle légale serait (par hypothèse) un grand danger pour le pays, et la législature ne pourrait pas la déposer en des mains plus sûres! Du reste, nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous n'entendons pas, par cette réflexion de pure théorie, justifier en rien la conduite d'Espartero et de son parti à l'égard de la reine-régente. Marie-Christine avait, sans regrets comme sans arrière-pensée, accepté le nouvel ordre de choses en Espagne; elle avait gouverné le pays avec une grande habileté à travers des difficultés sans nombre et des périls sans cesse renaissans. L'Espagne la regrettera.

Les idées constitutionnelles excitent toujours une légère fermentation en Allemagne. Le roi du Hanovre oppose toujours l'entêtement et la violence aux légitimes réclamations de son peuple. Certes le roi Ernest n'est pas aujourd'hui plus légitime que ne l'était Charles X après les fameuses ordonnances. Heureusement pour lui, les Allemands sont un peuple admirable, je me trompe, étonnant de patience et de résignation.

Le bruit d'une association de douanes entre la France et la Belgique paraît avoir pris ces jours derniers quelque consistance. Amis de la liberté commerciale graduellement établie et sagement modifiée, nous ne saurions blâmer *à priori* une convention dont les clauses nous sont inconnues, et qui pourrait en effet aplanir, à des conditions équitables, les obstacles que le système prohibitif à élevés entre les deux pays; mais nous avons des raisons de croire que ce projet n'est jusqu'ici qu'une sorte de roman politique, et qu'il serait prématuré de le prendre au sérieux. Il se peut sans doute, et c'est là peut-être tout ce qu'il y a de réel jusqu'ici dans l'affaire, que des ouvertures plus ou moins générales, plus ou moins vagues, aient été faites à notre gouvernement. Il est habile de la part de la Belgique de faire croire qu'il existe des négociations de cette nature. Elle excite ainsi les jalousies politiques et commerciales de nos voisins, et peut obtenir plus facilement des concessions pour son industrie. Le chef-d'œuvre d'habileté serait de faire craindre en même temps à la France une association commerciale de la Belgique avec l'Allemagne. L'adresse est la ressource et jusqu'à un certain point le droit des petits et des faibles. Le Piémont, dans ses beaux jours, se balançait ainsi entre l'Autriche et la France, et parvenait à échapper à l'asservissement politique.

Quoi qu'il en soit, une association de douanes entre la Belgique et la France ne serait possible qu'autant que le gouvernement belge ferait avec nous un arrangement à forfait. Il nous abandonnerait ses lignes de douanes que nous administrerions seuls, en recevant de nous, pour sa part du produit, une somme déterminée, ou bien une partie aliquote du produit réel tel qu'il se trouverait constaté par nos lois de finances. Tout autre système, toute autre intervention de l'administration belge pourrait compromettre nos intérêts, et

donnerait naissance à d'inextricables difficultés. Les douanes seront toujours pour nous une branche importante de nos impôts; ceux-là même qui demandent la liberté commerciale n'entendent pas tarir cette source de revenus, et offrir ainsi à l'étranger sur notre marché une condition meilleure peut-être que celle du producteur national. Il se peut, en effet, que celui-ci supporte des charges plus fortes que le premier. D'un autre côté, un droit de douane modéré, à l'égard surtout de certaines marchandises, est un impôt équitable, facile à percevoir et qui ne frappe point le revenu nécessaire du travailleur. Enfin, nous ne pouvons pas oublier que nos lignes de douane protégent aussi nos monopoles publics; celui du tabac surtout réunit toutes les conditions d'un excellent impôt, et fait entrer dans le trésor 70 millions par an, peut-être 80 dans peu d'années. Ce ne sont pas là des ressources qu'on puisse compromettre; il serait heureux au contraire de pouvoir ajouter au monopole du tabac quelque autre monopole de même nature et également productif, ce qui nous donnerait les moyens d'alléger les contributions des classes les moins fortunées.

Il serait facile d'ajouter à ces considérations d'autres considérations non moins importantes, de signaler d'autres difficultés non moins graves. Encore une fois cependant, ces remarques ne sont pas faites dans le but de repousser toute négociation, de blâmer sans connaissance de cause tout projet d'association. Si la proposition est sérieuse, qu'on la prenne en considération, qu'on l'examine, qu'on la discute; rien de plus juste. Nous voulons bien que le gouvernement se mette au-dessus des clameurs qu'elle doit nécessairement exciter; mais nous voudrions aussi que, par le désir d'accomplir un grand acte et de faire parler de soi, il ne se livrât pas à des entraînemens dangereux. C'est dans ces matières délicates, épineuses, et dont peu de personnes ont une connaissance approfondie, qu'il est difficile de trouver le juste milieu entre l'audace et la timidité. En général, nos négociateurs ne sont pas très heureux (employons l'expression la plus douce) dans celles de nos transactions diplomatiques qui ont trait à nos intérêts industriels et commerciaux. C'est qu'il faudrait pour cela savoir autre chose que ce qu'on apprend dans les cartons des bureaux diplomatiques. Et puis voyez comme on traite chez nous les affaires qui concernent notre commerce extérieur. Qui ne s'en mêle pas? Le ministère de la marine, le ministère du commerce, le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, chacun a sa part à défendre, son mot à dire, et de tant de langages différens, il n'en résulte le plus souvent que confusion et désordre.

V. DE MARS.

PHILOSOPHES

ET

PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

M. DE BONALD.

M. de Bonald est à la fois un philosophe et un publiciste. Il a eu le mérite rare de ramener toujours toutes les questions à leurs principes, et c'est pour cela qu'il n'a jamais varié ni dans ses opinions ni dans sa conduite. Juger une théorie seulement par ses applications, c'est prendre la discussion par le milieu, et se condamner soi-même à l'inconséquence. Les généralités font peur aux esprits frivoles; au-delà de l'observation matérielle, il n'y a plus rien pour eux que de vain et de chimérique; ils laissent les principes aux poètes et aux songe-creux, et ne veulent s'occuper que des faits. Tout ce qui ne saurait être représenté par un chiffre est une pâture trop peu substantielle pour des esprits si positifs. Il en résulte qu'avec toute leur sagesse, ils ne sont dans le secret de rien. Le secret, c'est le

principe. Pendant que ces hommes à courte vue croient combattre pour la quotité de l'impôt ou le nombre des électeurs, ils sont à leur insu au service d'une idée philosophique; mais, comme ils ne connaissent pas leur drapeau, il leur arrive souvent d'en changer sans s'en douter. Ils ressemblent à ces marins qui, pour ne pas perdre de vue la côte, ne savent bientôt plus comment se diriger en mer. Le philosophe est l'habile capitaine qui envisage fixement son but, et, sans regarder la terre, suit hardiment la ligne droite à travers les flots.

Rien n'est plus précieux pour la philosophie que ces écrivains qui poursuivent fidèlement les applications d'un principe, et se présentent pour ainsi dire tout d'une pièce aux appréciations de l'histoire. C'est une expérience toute faite et qu'il ne s'agit plus que de constater. Veut-on connaître la valeur et la portée de M. de Bonald en philosophie et en politique? M. de Bonald est tout entier dans une seule théorie, sa théorie du langage. Qu'il s'agisse du divorce, de la peine de mort, de la censure, des cours prévôtales, c'est dans cette théorie qu'il va chercher ses argumens; c'est elle qui gouverne ses opinions dans les sujets en apparence les plus éloignés, l'assiette de l'impôt, l'aliénation des forêts royales. Réunir toutes ces doctrines dans un système uniquement appuyé sur cette base, discuter cette théorie fondamentale dont la chute doit entraîner tout l'édifice, tel est le seul moyen praticable pour juger M. de Bonald. On peut le juger diversement; mais quiconque ne sent pas cette filiation ou fait porter son appréciation sur d'autres points, n'a jamais rien compris ni à la vie de M. de Bonald, ni à sa politique, ni à sa philosophie.

L'Académie française a donné M. Ancelot pour successeur et pour panégyriste à M. de Bonald. Malgré tout l'honneur qu'un pareil choix fait rejaillir sur M. Ancelot, nous avouons sans trop de confusion que nous ne saurions porter un jugement sur les œuvres du nouvel académicien, sans encourir l'arrêt qu'il a porté lui-même dans son discours de réception contre les critiques superficiels qui jugent sans avoir lu. Il nous permettra seulement de dire que, si l'Académie voulait témoigner son respect pour la mémoire du collègue qu'elle a perdu, elle ne devait pas faire choix d'un vaudevilliste pour remplir la place laissée vacante dans son sein. Il est presque passé en usage de tenir compte, dans les élections, des rapports d'étude, des analogies de talent et de caractère qui peuvent exister entre le candidat et son prédécesseur, et l'Académie ne doit pas, sans de pressantes raisons, se départir d'une coutume dont tout le monde apprécie la sagesse. Personne n'était de l'avis de l'Académie sur la nécessité et la conve-

nance de M. Ancelot; et cela rendait plus périlleuse pour lui, par les antipathies qu'il lui fallait vaincre, et les suffragés qu'il avait à justifier, l'épreuve solennelle de la séance publique. Ces séances, après tout, quoiqu'elles aient bien souvent un côté ridicule, sont une bonne institution, et on en aperçoit surtout les avantages quand les choix qui ont été faits sont universellement blâmés. Si les quarante ont raison contre le public, c'est une belle occasion pour l'élu, entouré de tant d'hommes illustres qui le patronnent et le favorisent, de détruire des préventions injustes; et, si d'aventure l'Académie pouvait se tromper, cette exhibition publique du candidat qu'elle a préféré serait une sorte de compensation pour un mauvais choix.

Quelle ample matière offrait à M. Ancelot l'éloge historique de M. de Bonald! Une vie mêlée à tous nos orages, une participation presque continue à la polémique des journaux pendant toute la restauration, une philosophie qui remonte aux premiers principes de la connaissance humaine et s'étend jusqu'aux dernières applications de la morale et de la politique. Si les études et les goûts de M. Ancelot ne le rendaient pas propre à juger la philosophie de M. de Bonald, il pouvait du moins l'exposer en bon style, et dire simplement, modestement, son avis sur ces grandes questions. Les titres même au nom desquels il se présentait, lui faisaient un devoir de cette modestie. Il est vrai qu'à la séance publique, en répondant au nouvel académicien, M. Briffaut a prétendu que « de M. de Bonald à M. Ancelot la transition n'était pas aussi difficile qu'elle le paraissait au premier coup d'œil. » Mais le digne président n'a peut-être eu recours à ce paradoxe assez étrange qu'après des recherches infructueuses, et pour nier par un beau mouvement oratoire la difficulté qu'il n'espérait plus de pouvoir résoudre. Le moyen, en effet, d'accepter sérieusement la raison qu'il en a donnée, que les vaudevilles de M. Ancelot sont les meilleurs commentaires des œuvres de M. de Bonald! Les doctrines de M. de Bonald sont si claires, qu'elles n'ont pas besoin d'être commentées; et, s'il fallait à toute force leur assigner un commentaire, on n'a qu'à le chercher dans la plupart des lois de la restauration, dans la loi du sacrilége, par exemple, ou bien encore dans les ordonnances de juillet. Cela ne ressemble guère à des vaudevilles. M. Ancelot, en prenant pour lui et en exposant avec enthousiasme les théories de M. de Bonald, a manqué de tact et n'a pas choisi le rôle qui lui convenait. Au lieu d'un éloge historique, il a fait une oraison funèbre; au lieu d'un discours académique, c'est un sermon qu'il nous a donné. Il en avait le débit et le style;

et quand il s'est écrié avec tant de véhémence : « Non, la foi n'est pas encore éteinte dans tous les cœurs, » si ce n'eût été le lieu, l'illusion était complète. M. Ancelot appartient à cette classe de prédicateurs de la restauration plus préoccupée de combattre Rousseau, Voltaire et la philosophie, que de propager les saines doctrines protectrices du trône et de l'autel. Le public applaudissait à outrance; véritable public d'académie, qui applaudit l'emphase du débit et la sonorité des périodes, sans se soucier des doctrines qui se cachent sous tout cela; public de rhéteurs, pour qui tout est matière à amplification oratoire, qui approuve M. Ancelot quand il attaque Napoléon et qu'il déclare la guerre aux idées libérales, et qui lui aurait accordé la même somme d'applaudissemens, s'il avait soutenu la thèse contraire avec le même luxe de métaphores. A un certain moment, l'un des deux orateurs a remercié sa majesté Louis XVIII de nous avoir *délivrés* de l'invasion étrangère, et le public a applaudi cela comme le reste. Le discours de M. Ancelot a vécu ce que vit un vaudeville : ni le style, ni les idées ne lui méritaient un meilleur sort, et avant un mois on avait oublié la séance, le discours et l'académicien; mais de pareilles forfanteries de l'esprit de parti doivent être tirées de l'oubli, en quelque lieu qu'elles se produisent, et ne peuvent passer sans protestation.

L'Académie ne ferait-elle pas bien de renoncer à ces fades éloges, véritables amplifications de collége, et de faire passer en coutume l'innovation introduite par quelques-uns de ses plus illustres membres, de ne pas tout approuver et tout glorifier dans leurs prédécesseurs, et d'exprimer plutôt un jugement équitable avec cette modération et cette réserve que le lieu et la nature de la réunion commandent? La mémoire même du mort en serait plus honorée que de toutes ces apothéoses; et puisqu'enfin on ne fait plus d'oraisons funèbres dans la chaire, ces mensonges pompeux et officiels sont-ils donc un genre de littérature si important, que l'Académie française doive consacrer exclusivement ses séances à en conserver les traditions?

Qu'on loue l'esprit et le talent de M. de Bonald, qu'on exalte le désintéressement de son caractère, qu'on le félicite même de ses doctrines philosophiques, si on a le malheur de les partager, tout cela peut être sage et convenable; mais faire de M. de Bonald un homme de génie, l'appeler, après je ne sais quel prince russe, le Newton de la politique, transformer le théoricien d'une réaction implacable en bienfaiteur de l'humanité, lui attribuer à lui seul, à sa seule influence, tout ce qui reste encore de bonnes et salutaires croyances dans la société, n'est-ce pas nuire, par une exagération

insensée, à la mémoire qu'on veut défendre? Que prétend M. Ancelot, quand il vient nous dire que M. de Bonald a *terrassé* le XVIIIe siècle? Le XVIIIe siècle est sans doute, dans sa pensée, la personnification des doctrines matérialistes et des doctrines libérales; M. Ancelot veut-il dire que M. de Bonald a sauvé, à lui tout seul, le spiritualisme, ou qu'il a réussi dans ses efforts pour étouffer la liberté?

M. Ancelot a été plus heureux, comme cela devait être, dans l'appréciation des vertus privées de M. de Bonald; tout le monde est unanime pour louer cette vie pure et désintéressée, et c'est quelque chose de glorieux que cette unanimité des partis en faveur d'un homme qui ne leur a jamais fait aucune concession. Né en 1754, à Milhau dans le Rouergue, d'une famille distinguée dans la robe, M. de Bonald entra dans les mousquetaires sous Louis XV, et ne quitta ce corps qu'au moment de sa suppression en 1776. Maire de sa ville natale, au milieu des troubles qui agitaient le reste de la France, il parvint, à force de dévouement, à y maintenir la tranquillité. M. de Bonald n'entrevoyait que des malheurs dans tous ces bouleversemens. Attaché de cœur et de conviction à l'ancienne constitution de la monarchie, ces appels au peuple, cet abaissement des classes nobles, l'abolition des priviléges, étaient à ses yeux autant d'attentats à des droits sacrés. Au lieu d'avancer, il aurait voulu reculer, et trouvait trop libérale la forme du gouvernement de 88. Il fut pourtant nommé membre et enfin président du département de l'Aveyron; mais peu de temps après il se retira volontairement pour ne pas coopérer à la constitution civile du clergé. Cette démarche, qui pouvait appeler sur lui les plus grands périls, fut la cause de son émigration. Il combattit dans les rangs de l'armée des princes, et, quand cette troupe fut licenciée, il se livra tout entier à l'étude, et commença même alors, à Heidelberg, au milieu des inquiétudes de l'exil et des privations, sa *Théorie du Pouvoir,* qui fut publiée à Constance en 1794. Il rentra ensuite en France avec ses deux fils, mais en proscrit et sous un nom supposé, et vint se cacher à Paris, où il passa les dernières années du directoire, occupé de diverses publications. L'empereur, qui pendant la campagne d'Italie avait lu le premier ouvrage de M. de Bonald, l'appela spontanément, en septembre 1808, à faire partie du conseil de l'Université; mais M. de Bonald se tenait à l'écart, sachant gré au gouvernement de ce qu'il faisait pour le bon ordre, sans oublier pour cela son origine révolutionnaire, et préférant le travail et l'obscurité aux succès qu'il pouvait se promettre dans la carrière politique. M. Ancelot, dans son désir de parer son héros de toutes les vertus,

nous a parlé à ce propos de la fierté et de l'indépendance de son caractère. La politique de M. de Bonald est en effet une politique libérale et indépendante! « Il ne faut, disait-il, être soumis qu'à Dieu et au souverain légitime, son représentant sur terre; c'est ainsi qu'on est véritablement libre, car on est soumis à la loi générale, et indépendant de toute volonté particulière, *même de la sienne.* » Une indépendance si farouche n'était pas de nature à effrayer l'empereur. Ce ne fut qu'en 1810, deux ans après sa nomination, que M. de Bonald céda aux instances de son ami M. de Fontanes, et vint occuper la place qu'on lui avait destinée. Vers cette époque, il reçut du nouveau roi de Hollande une lettre confidentielle, pleine de résignation et de grace noble et touchante. Louis Bonaparte lui demandait comme une faveur de venir prendre soin de l'éducation de son fils; M. de Bonald refusa; ses vœux et ses espérances étaient ailleurs. Il reçut avec la même indifférence quelques ouvertures du cardinal Maury sur l'éducation du roi de Rome. Les Bourbons, en revenant en France, n'y trouvèrent pas de sujet plus dévoué ni de cœur plus fidèle; il n'avait qu'un regret : c'était de voir ses princes légitimes transformés en rois constitutionnels. Il fit encore partie du conseil de l'instruction publique pendant la première restauration, sous la présidence de l'ancien évêque d'Alais, depuis cardinal de Bausset; mais après les cent jours, ayant été envoyé à la chambre par les électeurs de l'Aveyron, il se dévoua sans réserve à ses fonctions législatives, et prit part à toutes les discussions importantes de la chambre des députés, jusqu'en 1823, époque où le roi l'éleva à la pairie. Il sembla qu'il n'était entré dans les assemblées politiques que pour faire passer dans nos lois les mêmes théories qu'il défendait constamment dans ses livres. Il proposa la loi sur le divorce, et concourut plus que personne à la faire adopter. Il prit part à la discussion des lois les plus dures : sur les cours prévôtales, la peine de mort, le sacrilége, la réduction du nombre des tribunaux et l'amovibilité des juges pendant la première année de leur institution. Ce fut lui qui, dans la discussion de la loi d'amnistie, proposa d'étendre encore les restrictions, et de déclarer par un article spécial que le roi pourrait décider dans tous les cas à son bon plaisir. On se rappelle ce mot tristement célèbre, prononcé par M. de Bonald dans une discussion sur la peine à infliger aux sacriléges : « C'est Dieu qui est l'offensé, dit-il; renvoyons le coupable devant son juge naturel! » Quand on vint proposer à la chambre une dotation pour le duc de Richelieu, il saisit cette occasion de faire l'apologie des majorats; la division incessante des

propriétés, « ce mal sous lequel nous périssons, » entraînait, disait-il, la ruine prochaine de l'agriculture. Il ne songeait pas que l'abolition des maîtrises, l'extension du commerce et des entreprises industrielles, qui rendent nécessaire la capitalisation de grandes richesses, servaient de contre-poids à cette égalité établie dans le partage, en substituant la division des fortunes à la division du sol. Au fond, ce n'était pas l'intérêt de l'agriculture qui le touchait, et ce qu'il voyait dans cette égalité, c'était l'égalité elle-même. Il tint tête à l'opposition chaque fois que de nouvelles lois furent portées contre les journaux, et mérita d'être compté parmi les plus irréconciliables ennemis de nos libertés. Louis XVIII l'appela à la pairie, et lui donna une place à l'Académie française, où il fut nommé par ordonnance royale, en 1816. M. de Bonald était certainement très digne d'une distinction pareille, et il aurait pu obtenir sans difficulté de l'élection de ses confrères ce qu'il dut à une faveur royale, d'ailleurs entièrement spontanée. Sa vie publique ne présente pas d'autre évènement; il n'accepta, sous Charles X, que la présidence temporaire et toute gratuite d'une commission de censure. Retiré dans sa famille avant la révolution de 1830, il mourut dans la nuit du 23 novembre 1840, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

M. de Bonald a beaucoup écrit, et il peut passer à bon droit pour un de nos publicistes les plus féconds. Il prit part à la rédaction du *Mercure de France* et du *Journal des Débats*, avec M. de Châteaubriand, et plus tard à celle du *Conservateur*, avec MM. de Châteaubriand, Salaberry, Fiévée, de Lamennais. Outre ses cinq grands ouvrages, la *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile*, qu'il publia pendant son émigration, l'*Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, le *Divorce considéré au dix-neuvième siècle* et la *Législation primitive*, composés à Paris, sous le directoire, et les *Recherches philosophiques*, qui ne parurent que plus tard, on a de lui un recueil de pensées et un grand nombre d'opinions et de discours publiés à diverses époques en cahiers de deux ou trois feuilles d'impression. C'est ainsi qu'il produisit, en 1815, des *réflexions* sur l'intérêt général de l'Europe, suivies de quelques considérations sur la noblesse; en 1819, des *réflexions* sur une séance de la chambre des députés, et la nécessité de garantir la religion des outrages de la presse; en 1822, des *réflexions préjudicielles* sur la pétition du sieur Loveday, où il discute le droit d'adresser des pétitions aux chambres; en 1823, des *réflexions* sur le budget. Il donna aussi à part, avec des appendices, un grand nombre de ses discours

dans les deux chambres. Dans des *observations* publiées en 1818, sur un livre de Mme de Staël, *Considérations sur les principaux évènemens de la révolution française*, il s'attache surtout à réfuter cette *erreur*, que la monarchie absolue est la plus informe de toutes les combinaisons politiques. Son dernier ouvrage fut la *Démonstration du principe constitutif des sociétés*. On ne trouve pas dans cette longue carrière une action qui ne soit conforme à ses principes, pas une ligne qui les démente. Il pouvait relire en 1840 sa *Théorie du pouvoir*, publiée quarante-six ans auparavant, sous la république, sans regretter une seule de ses opinions. Il figura cependant en 1815 dans le *Dictionnaire des Girouettes*, et jamais accusation ne fut plus contraire à la vérité. M. de Bonald ne s'est jamais vendu, il n'a jamais été le complaisant de personne, pas même de ses amis politiques; son amour pour le pouvoir légitime, sa haine pour la liberté, ont constamment dirigé toute sa conduite. L'auteur des *Honnêtes gens vengés*, qui scruta la liste des girouettes, en ôta M. de Bonald, tout en l'accusant d'être « inclément dans sa philosophie, et d'un style sévère jusqu'à la rudesse. » Ce dernier reproche n'est pas juste; le style de M. de Bonald, assez peu remarquable d'ailleurs et le plus souvent d'une grande sécheresse, est toujours clair, quelquefois spirituel; il échoue ordinairement quand il cherche la force et l'éclat; sa rudesse est tout entière dans ses opinions, et pas du tout dans sa manière. Dans son style, on reconnaît l'homme du monde, le gentilhomme affable, aux mœurs douces et bienveillantes; mais il est impitoyable dans ses théories, comme il l'a été dans sa vie publique, faisant le mal avec la ferme intention de faire le bien, et vertueux jusque dans ses écarts.

Rien n'est plus aisé à connaître que le caractère général de la philosophie de M. de Bonald. Il n'y a qu'à voir quel est son but; c'est de poursuivre la liberté sous toutes ses formes. M. de Bonald était venu dans un temps qui devait inspirer ou un amour sans bornes ou une profonde horreur pour la liberté. Sa position de famille et de fortune, son éducation, et sans doute aussi son caractère et le tour de son esprit le jetèrent dans la résistance, et il alla d'un bond à l'extrémité la plus reculée. Le spectacle des révolutions présentes produit plus de convictions extrêmes que d'opinions modérées, et le souvenir des révolutions passées plus d'opinions modérées que de convictions extrêmes. Parmi les philosophes, les deux hommes qui ont eu peut-être l'horreur la plus forte pour la liberté sont Thomas Hobbes et M. de Bonald; ils lui ont fait l'un et l'autre une guerre acharnée, le premier par ses écrits seulement, le second par ses écrits

et par ses actes. Les préoccupations de M. de Bonald sont sans doute d'un ordre plus élevé que celles de Hobbes; et de ces deux despotismes, l'un est fondé sur la peur de l'anarchie, l'autre sur l'amour de l'ordre, ce qui est la même chose pour le résultat, mais non pas du tout pour le principe. M. de Bonald se place d'emblée dans le cœur de la question, et discute dès le premier mot l'autorité de la raison humaine; c'est attaquer la liberté dans la source même d'où elle émane. La raison, qui veut s'arroger des droits souverains, n'a pas même, suivant lui, la puissance de nous fournir une seule idée; les idées s'introduisent dans l'esprit à la suite des mots, et l'homme n'est rien que par la tradition et l'autorité. Cette fameuse théorie du langage, sur laquelle M. de Bonald et M. de Maistre ont vécu, est tout simplement la forme qu'ils ont donnée à la question de l'origine des idées: ils semblent tout occupés à prouver que le langage n'est pas d'invention humaine; mais au fond c'est de la raison qu'il s'agit, de sa puissance, de son indépendance, en un mot de l'existence même de la philosophie. « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée. » La doctrine entière de M. de Bonald est là sous forme d'oracle; cela veut dire, en langage vulgaire, que l'homme ne peut penser sans les mots, et que les mots lui viennent de Dieu. Si la raison est faible et débile, si elle reçoit de la révélation toute sa lumière, la liberté et la philosophie sont ruinées du même coup. Comment parler après cela d'examen et de dispute? Il ne peut plus être question que de foi et d'obéissance. Dieu, en nous révélant la parole, nous a aussi révélé les idées, dont elle est l'expression, et la société s'est établie grace au double secours d'une règle de conduite et d'une règle de croyance. Cette première et nécessaire révélation, patrimoine commun de la société, que les générations se transmettent l'une à l'autre depuis le commencement, a fondé à la fois le pouvoir religieux et le pouvoir politique. « Si un homme, quel qu'il soit, a le droit de délibérer après que la société a décidé, dit M. de Bonald dans les *Recherches philosophiques*, tous ont incontestablement le même droit. La société, qui enchaîne nos pensées par ses croyances et notre action par ses lois, sera donc livrée au hasard de nos examens et de nos discussions, et elle attendra que nous nous soyons accordés sur quelque chose, nous qui depuis trois mille ans ne nous sommes accordés sur rien? » M. de Bonald dit encore dans ses *Pensées :* « On ne devrait rassembler les hommes qu'à l'église ou sous les armes, parce que là ils ne délibèrent pas; ils écoutent et obéissent. »

M. de Bonald, comme on voit, énonce clairement son point de vue. Il ne fait aucune concession. Il ne ressemble pas à ceux qui tiennent pour la légitimité et le pouvoir de droit divin, tout en demandant la réforme électorale et la liberté de la presse. C'est un légitimiste conséquent, c'est-à-dire un partisan du pouvoir absolu et sans restriction. Il porte dans les applications la même sincérité et la même netteté que dans les principes. Il a même un mérite très réel entre plusieurs autres, c'est de juger très bien la valeur et les résultats d'une institution, et d'avoir le coup d'œil juste et prompt pour reconnaître ce qui lui est favorable et ce qui lui est contraire. Cela explique comment Napoléon, qui n'aimait guère la liberté et se connaissait en despotisme, choisit spontanément M. de Bonald pour le mettre au conseil de l'Université, et songea même un instant à lui confier l'éducation du roi de Rome.

On a toujours assigné pour fondement à la législation la loi naturelle. M. de Bonald ne croit pas à la loi naturelle. « Comment peut-on donner aux hommes, comme fondement unique de toute législation, cette raison naturelle qui nous prescrit à nous de recueillir l'enfance même abandonnée, et qui permettait aux Romains, à ces Romains si raisonnables, d'exposer à leur naissance même leurs propres enfans; qui nous prescrit à nous de veiller sur les mœurs de nos enfans, et qui permettait aux Grecs, à ces Grecs si ingénieux et si polis, de prostituer leurs filles dans les temples; en un mot, qui ne nous permet à nous que des plaisirs légitimes, et qui permettait à ces peuples si vantés des amours abominables? » Il n'y a qu'un fondement possible pour la législation comme pour tout le reste, et c'est la révélation, la première révélation, antérieure à toutes les prophéties et à la loi nouvelle, la révélation du langage et des idées, sans laquelle notre raison ne serait qu'une force à l'état de repos, une puissance endormie. La première vérité qui ait été révélée à l'homme, et que le langage nous transmette de génération en génération, est celle-ci : Tout a une cause; et à cette première proposition il faut en ajouter une seconde, c'est qu'entre la cause et l'effet il y a nécessairement un moyen terme. Cause, moyen, effet, selon M. de Bonald, cela renferme et explique tout. La philosophie est tout entière dans ces trois mots : cause, moyen, effet. M. de Bonald est rempli d'admiration pour « l'extrême fécondité de ce principe. » Il l'applique en effet à des objets fort divers, et toujours avec un égal bonheur, par exemple à la trinité divine : le Père, le Fils et l'Esprit; aux mystères de la foi catholique : la trinité, l'incarnation et la rédemption; aux rap-

ports généraux qui existent entre Dieu et nous : Dieu le père, Jésus-Christ homme et Dieu, et l'homme; aux trois personnes nécessaires de la société politique : le pouvoir, le ministre et le sujet; à celles de la société domestique : le père, la mère et l'enfant; à la nature même et à la vie de l'homme : la volonté, le mouvement des organes, l'action produite. On pourrait poursuivre long-temps avec M. de Bonald ces analogies qui expliquent, dit-il, le respect des anciens pour le nombre trois, et qu'il conduit jusqu'à la fameuse trinité des pronoms personnels : « Toute langue a *je*, *tu*, *il*. » On pourrait aussi, si cela en valait la peine, contester cette proportion géométrique, et cette nécessité d'un milieu que les exemples choisis ne justifient pas parfaitement. Ainsi, pour ne pas aborder la redoutable question de la trinité divine, mêlée fort mal à propos par un certain nombre d'écrivains à leurs rêveries philosophiques, s'il est très conforme à la foi catholique de dire que Jésus-Christ est un *médiateur* entre le ciel et nous, n'est-ce pas la choquer évidemment, et avec elle le sens commun, que de faire de Jésus-Christ un moyen géométrique entre Dieu et l'homme? Le moyen géométrique entre Dieu et l'homme, si une pareille absurdité était possible, ce serait un demi-dieu, et non Jésus-Christ, qui est tout-à-fait Dieu et tout-à-fait homme. M. de Bonald n'a pas mieux réussi dans l'exemple tiré de la famille, et il est curieux de voir comment il le développe. « Dans la conservation ou instruction de l'homme, comme dans sa reproduction, dit-il, le père est fort ou actif, l'enfant passif ou faible; la mère, moyen terme entre les deux extrêmes de cette proportion continue, passive pour concevoir, active pour produire, reçoit pour transmettre, apprend pour instruire, et obéit pour commander... L'homme doué de connaissance n'est père qu'avec volonté; la femme, même avec connaissance, peut devenir mère contre sa volonté; l'enfant n'a ni la volonté de naître, ni la connaissance qu'il naît (1). » On trouvera une réfutation sans réplique de cette grande théorie de la cause, du moyen et de l'effet, dans l'excellent article que M. Damiron a publié dans *le Globe* sur M. de Bonald. Au fond, des propositions si générales ne peuvent jamais avoir une véritable importance philosophique, et, à force de tout embrasser, elles n'apprennent rien sur aucun objet. Ce qui fait tout le mérite de cette théorie aux yeux de l'inventeur, c'est qu'elle lui sert en politique à établir philosophiquement la né-

(1) *Le Divorce*, pag. 71.

cessité de la noblesse, et, grace à cette conséquence, il tenait autant pour le moins à l'*intermédiaire* qu'au *principe*.

« Unité, uniformité, union, dit M. de Bonald. Unité dans la constitution, uniformité dans l'administration, union entre les hommes.» Ce vœu est celui de quiconque est ami de l'ordre; mais M. de Bonald parle ici de cette unité particulière qui consiste à soumettre toutes les volontés à une seule, et non pas de l'unité qui résulte de l'équilibre et de la pondération de volontés diverses. Son premier soin, comme celui de Hobbes, est de constituer le pouvoir qui réalise le mieux son essence, c'est-à-dire le pouvoir le plus puissant. Dieu, qui a voulu qu'en toutes choses il y eût une cause, un moyen et un effet, veut que chaque terme conserve sa fonction propre; que la force du moyen ne soit qu'une puissance empruntée et dérivée, et que tout repose en dernière analyse sur la cause unique qui rend raison du médiateur et de l'effet, et qui produit l'harmonie et l'unité de la série. C'est donc méconnaître l'ordre universel des êtres, résister à la volonté de Dieu, suivre la raison et la loi naturelle, ces deux sources de toutes les erreurs, que de donner une puissance propre à l'effet et au médiateur. La cause seule est cause, et elle n'est rien autre chose que cause, et elle est cause par institution divine. Dans la société religieuse, politique ou domestique, la cause s'appelle le pouvoir, le médiateur s'appelle le ministre, et l'effet s'appelle le sujet. Dieu, le prêtre et le fidèle sont les trois personnes de la société religieuse; le roi, le noble et le peuple, les trois personnes de la société politique; le père, la mère et l'enfant, les trois personnes de la société domestique. « La religion doit constituer l'état, et il est contre la nature des choses que l'état constitue la religion. » D'où vient le pouvoir politique? Il vient de Dieu, représenté sur terre par le pouvoir religieux. Le roi s'appuie sur le pontife, qui relève de Dieu sans intermédiaire, et remonte directement à lui par la révélation primitive. La première condition du pouvoir est d'être inamovible, d'abord parce qu'il est le pouvoir, ensuite parce qu'amovibilité et faiblesse sont synonymes. Les papes, vicaires de Dieu ici-bas, sont le pouvoir le plus plein, le plus complet, le plus divin, et il serait à souhaiter que leur suprématie fût unanimement reconnue; cela serait philosophique et *vrai* en théorie; cela serait utile en pratique, pour la conservation de l'ordre et de l'unité. Suivant M. de Bonald, cette utilité est si évidente, que la suprématie du pape a été réclamée par deux grands esprits, l'un philosophe et

protestant, l'autre protestant converti, qui avait eu long-temps à se plaindre de la cour de Rome, Leibnitz et Henri IV. Il aurait été bien d'ajouter, quant à Leibnitz, qu'il a émis cette opinion, au moins singulière pour un protestant, dans un écrit de circonstance qu'il composa à l'âge de dix-huit ans. « Dans la constitution de Pologne, ajoute M. de Bonald, l'archevêque de Gnesne prenait à la mort du roi les rênes de l'état et gouvernait pendant l'interrègne; institution sublime, qui mettait la nation sous la garde du pouvoir général de la chrétienté lorsque son pouvoir particulier était suspendu, ainsi que, dans une famille, le pouvoir domestique, à la mort du père, retourne à l'aïeul. »

On ne peut pas établir d'une façon plus formelle l'institution divine du pouvoir et la légitimité du droit divin. Il n'y a rien là qui ressemble à ce « prétendu pacte social dont les sophistes font tant de bruit. » M. de Bonald attribue formellement la révolution à la doctrine des droits de l'homme et au *dogme impie et insensé de la souveraineté du peuple*. Les peuples sont faits pour être gouvernés, et les rois pour régner; et tout pouvoir vient de Dieu. C'est d'après ce principe qu'il se plaint amèrement à diverses reprises qu'on ait séparé les lois civiles des lois religieuses, l'ordre particulier de l'ordre général, l'homme enfin de la Divinité; c'est encore d'après ce principe qu'il demandait la consécration d'une religion de l'état et une loi du sacrilége; c'est pour cela qu'il reprochait au *Code civil* de ne pas contenir un cours de religion et de morale, et qu'il réclamait à grands cris une dotation territoriale pour le clergé. « Les prêtres doivent être propriétaires dans le sol, disait-il. Ils ne doivent pas être réduits à l'état précaire et avilissant de mercenaires. » On se tromperait cependant si l'on croyait que dans sa pensée le clergé devait avoir dans l'état une influence prépondérante. A part cette suprématie du saint-siége qu'il regardait comme le seul véritable droit international, il comprenait parfaitement la distinction du spirituel et du temporel : il voulait que le clergé fût le corps le plus respecté, que l'état reconnût hautement la religion comme la source de tout pouvoir; mais, dans la pratique, la séparation lui paraissait nécessaire, même au point de vue de la dignité du clergé et de la considération personnelle de ses membres. « Le ministère politique, disait-il, doit être distinct du ministère religieux, comme dans l'homme l'action est distinguée de la volonté. Il est également contre la nature de la société que l'évêque soit chef politique comme en Allemagne, ou que le chef politique soit revêtu de la suprématie religieuse, comme en Angleterre. »

Placée par la main de Dieu sous l'autorité du pouvoir, la société

n'a que des devoirs envers lui, et le premier de tous est de lui obéir. Cette obligation n'a pas de limite, et comme le pouvoir n'est pas divisé, de ce double principe de l'unité du pouvoir et de l'obéissance absolue résulte l'unité parfaite du corps social. M. de Bonald n'a rien de commun avec ces publicistes qui regardent les rois comme des mandataires du peuple, et mettent tous leurs soins à maintenir l'autorité royale, tout en laissant au peuple un pouvoir suffisant pour en réprimer les excès. Il comprend parfaitement les mesures préventives et coërcitives contre le peuple, qui doit être maintenu dans l'obéissance; il ne songe pas que le roi doit être maintenu dans la justice, ou, s'il y songe, c'est pour déclarer que les rois ne doivent compte qu'à Dieu du gouvernement de leurs peuples. Toute action des hommes sur les autres est comprise sous ces deux noms : juger et combattre. Juger, c'est-à-dire porter des lois et les appliquer; combattre, c'est-à-dire défendre l'état au dehors contre les ennemis, au dedans contre les contempteurs de la loi. Faire les lois, les appliquer et les défendre, telle est la fonction royale. Ceux qui croient à la raison naturelle et à la loi naturelle peuvent réclamer pour les citoyens quelque portion de l'autorité souveraine; quand la loi écrite n'est pour eux qu'une expression déterminée, une application rigoureuse de cette autre loi que Dieu a gravée au fond de toutes les consciences, ils peuvent demander l'acclamation générale du peuple, et, dans les justes limites qu'imposent aux constitutions les nécessités sociales antérieures à tout établissement politique, le gouvernement de tous par tous. Pour M. de Bonald, qui traite la raison en ennemie, et qui appelle les droits de l'homme une usurpation sacrilége des droits de Dieu, toutes ces théories sont des objets de risée. Il faut voir quelle est son indignation quand Mably, dans sa *Constitution* de Pologne, parle de former avant tout une puissance législative : « Comme si la Pologne, comme si un état qui a un chef et des ministres, n'avait pas tout ce qu'il faut pour porter des lois et les faire exécuter! Les amis de la Pologne n'avaient qu'une proposition à lui faire, celle de constituer son pouvoir; et, si elle s'y fût refusée, il fallait laisser à elle-même cette nation qui voulait périr, et pour qui la conquête devenait un bienfait. » Il est vrai que, quand M. de Bonald définit la loi, il l'appelle « l'expression de la volonté générale, » et il a soin de remarquer que « cette définition a été adoptée par tous les philosophes, absolument tous, depuis Cicéron jusqu'à Jean-Jacques Rousseau. » Mais cet accord de sa définition avec celle de Jean-Jacques et des autres philosophes n'est en réalité qu'un jeu puéril, puisque

la volonté générale est pour Jean-Jacques et pour tout le monde *la volonté générale*, tandis qu'elle est pour M. de Bonald « la volonté du plus général de tous les êtres, c'est-à-dire la volonté de Dieu, manifestée par la religion, » et appliquée aux besoins du corps politique par le chef qui représente Dieu dans l'état et tient de lui ses pouvoirs. La volonté du roi substituée à toutes les autres, voilà l'unité que M. de Bonald préfère à l'unité philosophique qui résulte de l'harmonie, « à ces vains systèmes de pouvoirs qui se combattent, de forces qui se pondèrent, de devoirs qui se discutent; à ces doctrines insensées qui font de la société un ballon aérostatique, balancé dans les airs, porté sur le feu, poussé par le vent, où les peuples sont appendus et flottans dans la région des brouillards et des tempêtes. » Il n'est personne à qui ce ballon aérostatique ne rappelle involontairement Chevillard et son brave et spirituel cavalier, qui, aveuglé par son unique folie, prend pour des orages et des tempêtes un peu d'étoupe brûlée.

Quand trois forces sollicitent un même corps, M. de Bonald ne veut pas qu'on puisse en composer une force unique, plus puissante que chacun des élémens dont elle est formée; il s'obstine à anéantir deux forces pour ne laisser subsister que la troisième, et c'est ainsi qu'il comprend l'unité. Mais si l'unité, qui est organisation et équilibre, s'établit par l'harmonie, cette unité plus simple de M. de Bonald, qui consiste à supprimer et à anéantir, demande des moyens plus énergiques. C'est ce que M. de Bonald a parfaitement compris. L'abolition du jury, la peine de mort, la censure, l'éducation refusée au peuple, celle des classes élevées mise dans la main de l'état, et dirigée dans le sens de ses principes, tels sont ses moyens, et il faut convenir qu'ils sont bien choisis. Tantôt il proclame qu'il n'y a pas d'homme éclairé en Europe qui ne regarde l'institution du jury, en matière criminelle, comme une institution de l'enfance de la société, et qui ne convient pas plus aux progrès de la corruption de l'homme qu'aux progrès de sa raison. Ailleurs, la peine de mort est défendue par ce motif, que c'est après tout le moyen le plus sûr, et que, « la société étant un être nécessaire, elle ne peut employer pour se conserver que des moyens infaillibles. » Quant à la censure, non-seulement M. de Bonald présida sous Charles X une commission de censure, mais en 1817, en 1819, en 1822, il ne cessa de combattre à la chambre la liberté de la presse : « C'est un impôt sur ceux qui lisent, disait-il; aussi n'est-elle réclamée que par ceux qui écrivent. » Il s'était d'abord opposé à la censure préalable; mais un de

ses panégyristes nous apprend qu'il a avoué bien des fois depuis qu'il s'était trompé. D'ailleurs, il prit une part active à la discussion de cette triste loi de février 1822, qui établit qu'un journal ne peut être fondé sans l'autorisation du roi, attribue aux cours royales sans jury la suspension ou la suppression des journaux dont *l'esprit serait mauvais*, et autorise le gouvernement à rétablir la censure dans l'intervalle des sessions, si la gravité des circonstances l'exige. Cette loi fut adoptée au scrutin secret par 219 voix contre 137, malgré les énergiques remontrances de Casimir Périer, de Benjamin Constant, et de toute l'opposition. M. de Bonald fit publier son discours à part avec un appendice. Il revient souvent dans ses livres sur ce sujet dont il connaît toute l'importance. Il dit dans ses *Mélanges :* « On a réclamé la liberté de penser, ce qui est un peu plus absurde que si on eût réclamé la liberté de la circulation du sang; mais ce que les sophistes appelaient la liberté de penser, était la liberté de penser tout haut. Or, parler et écrire sont des actions, et on ne peut demander de tolérance pour des actions coupables, sans rendre inutiles tous les soins de l'administration pour maintenir la paix et le bon ordre, ou plutôt sans renverser de fond en comble la société. » Cela rappelle les *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, dans lesquelles l'inquisition est défendue et soutenue par M. le comte de Maistre, « qui n'a jamais rien pensé que M. de Bonald ne l'ait écrit, ni rien écrit que M. de Bonald ne l'ait pensé. »

M. de Bonald n'est pas moins explicite en ce qui touche à l'éducation, et en effet, qu'on ne s'y trompe pas, ce sont deux libertés de même ordre qui ne peuvent être combattues qu'au nom du même principe. Que M. de Bonald sait bien où sont les forces vives de ses ennemis! « Il n'est pas nécessaire au bonheur du peuple qu'il sache lire et écrire, dit-il; cette connaissance n'est pas même nécessaire à ses intérêts. De bonnes lois et un gouvernement ferme et vigilant, voilà ce qu'il lui faut. » Du reste, on doit reconnaître à son honneur qu'il a été un des premiers à demander l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, exclusivement chargé de prendre, pour l'éducation des enfans, « les mêmes soins que toute bonne administration prodigue à l'élève des bestiaux. » Il est vrai que ce ministère ne sera pas précisément établi pour favoriser la diffusion des lumières; il n'y a qu'à voir quelles seront les fonctions du ministre : il n'en aura pas d'autres que de prévenir toutes les innovations, même les plus indifférentes en apparence. Voilà bien le conservateur de vieille roche. On se croirait transporté au temps de Louis XIV, quand le

pauvre Racine écrivait au roi : « Je ne suis suspect d'aucune *nouveauté*, » et que Bossuet écrivait sur le livre de Malebranche : « Pulchra, *nova*, falsa. » M. de Bonald voulait que l'enseignement fût confié à un corps, parce qu'il n'y a d'unité que dans un corps, et à un corps religieux, parce qu'il n'y a de subordination et de perpétuité que dans un corps religieux. A ses yeux, il est indécent de donner le gouvernement de l'éducation à un laïque; c'est confier le ministère de la guerre à un mécontent. Une comparaison entre les professeurs laïques et les jésuites le conduit à faire l'apologie de la compagnie de Jésus, seule capable, selon lui, de renouveler en France l'éducation, et de lui imprimer son véritable caractère. Ces regrets pour un ordre aboli reviennent sans cesse, et il est aisé d'en concevoir le motif. Quelque éloigné que l'on puisse être de partager l'injuste préjugé qui refuse aux membres de cette société célèbre la probité et les vertus qui distinguent en général le clergé catholique, le caractère de l'ordre, l'esprit et les tendances de l'institution sont aujourd'hui universellement connus, et c'est précisément ce caractère et cet esprit que regrette, que désire M. de Bonald. Accoutumés à mêler la politique à la religion, les révérends pères convenaient si bien à ses vues, qu'il va jusqu'à regarder leur expulsion comme une grande calamité nationale; puis, attribuant à l'Angleterre une malice vraiment diabolique, il l'accuse d'avoir, par son argent et par ses menées souterraines, déterminé cette mesure désastreuse du renvoi des jésuites, le plus grand mal, dit-il, que les intrigues des étrangers aient jamais pu faire à la France.

Qui veut la fin veut les moyens; il n'y a que de pauvres esprits qui s'amusent à escarmoucher sur les conséquences : le principe est tout. Dans l'affaire de l'esclavage des colonies, où la plupart des questions politiques se retrouvent, et se présentent même d'une façon plus frappante et plus claire que partout ailleurs, doit-on discuter sur le *code noir* ou sur le fait même de l'esclavage? Qui admet des esclaves admet le *code noir*, qui veut la pluralité des femmes veut des eunuques. Quelqu'un a-t-il jamais pensé à gouverner un bagne avec les mêmes moyens qu'une caserne, ou une caserne de la même façon qu'un couvent? M. de Bonald, qui demande pour la société des moyens de conservation *infaillibles*, en demande aussi pour le pouvoir. C'était à coup sûr une honte que d'avoir en France des rois entourés d'une garde étrangère, et plus on réfléchit au caractère d'une institution pareille, plus on a peine à comprendre ce que c'est

que l'honneur national s'il peut se résigner à de tels affronts. M. de Bonald, qui pourtant aime son pays à sa manière, n'hésite pas; tout le monde se rappelle sans doute qu'un jour qu'on attaquait les Suisses dans la chambre, il dit à la tribune qu'il eût été à désirer que ceux qui reprochaient à ces régimens de n'être pas français eussent toujours été eux-mêmes aussi bons Français que les Suisses, qui s'étaient fait tuer aux pieds du roi. La chambre le rappela à l'ordre. Mais on peut dire que ce n'est pas seulement d'une troupe de mercenaires suisses ou écossais que M. de Bonald voulait entourer son roi. Il lui créait dans le peuple même un autre peuple moins nombreux, peuple de privilégiés, tirant son droit de la même source que le roi, et ayant par conséquent tous ses intérêts communs avec lui; c'est la noblesse. M. de Bonald déclare, il est vrai, que, si la noblesse a des priviléges, ces priviléges ne sont qu'une augmentation de devoir, et que l'homme constitué en dignité n'est que le serviteur des autres. Véritablement il ne serait pas éloigné de s'apitoyer sur le sort des nobles. Cependant, quoique ce soit une grande parole que celle-ci : « Le maître de tous est le serviteur de tous, » et que tous les sages l'aient répétée avec raison depuis Platon, à qui M. de Bonald aurait dû savoir qu'elle appartient, c'est là un précepte à faire entendre aux puissans, et ce n'est pas, ce ne sera jamais une excuse pour le monopole de la puissance. C'est ici la grande idée politique de M. de Bonald. « Dieu n'est connu que par son Verbe, l'homme par sa parole, et le pouvoir par son ministre. » Élément de la société, personne sociale aussi nécessaire que le pouvoir, le ministre s'impose au sujet comme le pouvoir lui-même. Il est comme lui héréditaire, comme lui propriétaire dans le sol, comme lui et sous lui exclusivement chargé de juger et de combattre. En homme pratique, M. de Bonald fait fi de cette noblesse toute de décoration, qui cherche une vaine importance dans un titre nu, et qui n'a point de part à l'autorité. Le noble juge et combat. Seul, il peut concourir à la formation des lois; seul, il peut les appliquer; seul, il peut commander les armées. M. de Bonald déplore amèrement la dégradation de l'ancienne magistrature, tombée en roture sous la monarchie. Malgré son admiration pour cette ancienne monarchie, ruinée plus tard des propres mains de nos rois, qui l'ont accommodée sur le patron des constitutions anglaises, il se montre sévère pour les abus qui s'étaient introduits. Le plus grand de tous à ses yeux, c'est l'abandon fait par la noblesse du droit exclusif de rendre la justice; mais au moins on avait la vénalité des

charges, à défaut d'hérédité dans l'ordre de la noblesse, et en présence de la nomination aux emplois par le choix et sous la responsabilité du ministre, la vénalité de la magistrature a tous les regrets de M. de Bonald. Celle-là du moins marchait le front levé; le système du choix et de la faveur, c'est la vénalité secrète, dont le nom est corruption. Quand M. de Bonald parlait ainsi, il avait sans doute sous les yeux des motifs qui justifiaient cette colère, et l'on sait qu'honnête avant tout, et plutôt homme de système qu'homme de parti, il se montrait sévère même pour ses amis. Ce qu'il faut remarquer, c'est que, voulant constituer une noblesse, il en fonde une véritable, et non pas un de ces semblans d'aristocratie, sans terres, sans pouvoir, sans influence, qu'on dirait destinés par le peuple à jouer dans un pays libre le même rôle que cet esclave ivre que l'on faisait courir dans les rues de Sparte. Avec le monopole des emplois, M. de Bonald demande pour les nobles des majorats et le droit d'aînesse. Propriété dans le sol, c'est le nerf de l'aristocratie. Conserver des titres nobiliaires tout en appelant les frères à un partage égal du patrimoine, c'est détruire d'un côté ce qu'on établit de l'autre; il n'y a pas de plus sûr niveau, pour ramener l'égalité des conditions, que la division incessante des fortunes. M. de Bonald continuait son éternelle guerre contre les principes de la révolution, quand il faisait l'apologie des majorats à la chambre des députés, le 29 janvier 1819. Les majorats sont une véritable conquête sur le *Code civil*. Avec des majorats et le droit d'aînesse, la noblesse était sauvée et la constitution perdue. On lit dans la *Législation primitive :* « Les peuples les plus fortement constitués ont donné à l'aîné des mâles la survivance et l'expectative de l'autorité domestique. Dans les provinces soumises à la loi romaine, l'aîné avait une plus forte part dans le patrimoine et même dans le respect des frères. Cette loi et celle des substitutions étaient pratiquées dans les familles nobles, et étaient la raison de leur perpétuité. Sans inégalité de partage, point de familles agricoles. Le gouvernement a rendu hommage à ce principe, méconnu aux jours de délire et de déraison. » Cette grande raison de la perpétuité des races nobles fait complètement oublier à M. de Bonald l'atteinte portée aux sentimens les plus naturels par cette inégalité introduite dans les familles. Privilége pour privilége, mieux vaudrait celui de la coutume de Léon, qui donne l'héritage au plus jeune, parce que, dit la loi, il sera plus long-temps orphelin. Il est vrai que ces sortes de considérations reposent sur les faits de la

nature humaine, c'est-à-dire sur la loi naturelle et les droits de l'homme, doctrines insensées! Il ne faut songer qu'à la révélation et au droit divin, qui donne à un frère le pouvoir et la richesse, et à l'autre frère le devoir d'obéir et de souffrir!

Rien n'étonnait davantage les nobles, quand nous en avions en France, que ces réclamations du menu peuple et ces cris à l'injustice. Même après la révolution, ils ne voulaient pas croire aux droits de l'homme, et, ce qui est plus étrange, ils semblaient ne plus croire, historiquement, à la *déclaration des droits de l'homme*, qui pourtant leur avait été signifiée. Le *Moniteur* de 1817 fait avec une assurance sans égale un tableau des *avantages* dont jouissaient les roturiers sous l'ancienne monarchie. « Que de moyens d'avancement n'offraient pas les diverses branches de l'administration des finances et de la justice!... La plupart des charges éminentes des parlemens étaient remplies par des hommes sortis depuis moins d'un siècle de la classe du tiers-état..... Les plus recommandables des habitans étaient appelés aux charges municipales par le choix des autres. Si vous exceptez les grosses abbayes et les siéges épiscopaux, tous les autres bénéfices étaient à la portée de toutes les classes. » Il ne restait plus qu'à soutenir que le peuple était alors plus heureux qu'aujourd'hui, et véritablement ils n'y ont pas manqué. Et quand, par impossible, ils auraient fait une telle démonstration, n'y a-t-il donc que le bonheur?

> Attaché! dit le loup; vous ne courez donc pas
> Où vous voulez? — Pas toujours; mais qu'importe?
> — Il importe si bien, que de tous vos repas
> Je ne veux en aucune sorte.
> Je ne voudrais pas même à ce prix d'un trésor.

M. de Bonald ne désespère pas de voir le corps de la noblesse reconstitué comme au bon vieux temps. « Il est vrai, dit-il, que la société en France paraît au plus loin d'adopter rien de semblable dans ses institutions; mais le jour de toutes les grandes époques arrive comme un voleur et sans être attendu. Les grands remèdes suivent les grands maux.... » Puis il ajoute : « La boussole fut inventée pour la découverte du Nouveau-Monde; le quinquina a été trouvé contre la fièvre, et, si l'on veut, l'inoculation contre la petite vérole. »

C'est toujours par une conséquence des mêmes principes que, sous un gouvernement constitutionnel, M. de Bonald voulait refuser

au *sujet* le droit de pétition. Les pétitions sont de deux sortes, législatives ou administratives: législatives, quand elles portent sur un objet d'utilité générale; administratives, quand elles ne touchent que l'intérêt du pétitionnaire. M. de Bonald veut bien tolérer les pétitions administratives, qui ne sont proprement que des placets; mais, si l'on accorde au sujet le droit de donner son avis sur une loi générale et d'exprimer une humble prière, il craint déjà que quelque parcelle d'autorité ne vienne à tomber dans les mains du peuple. La participation du peuple au pouvoir, même dans cet humble degré, est à ses yeux une contradiction manifeste; le peuple est le second extrême dans la proportion géométrique dont le roi est le premier terme, et le noble l'intermédiaire; le pouvoir est au roi, le noble en retient quelque part; l'essence du peuple est d'obéir en silence, par la grande raison de *la cause, du moyen et de l'effet.* Que ces grands mots, que ces raisonnemens profonds se montrent bien dans toute leur puérilité, ainsi rapprochés d'une telle conséquence! Mais cela est en même temps si odieux, qu'on ne songe pas au ridicule. M. de Bonald fit cette dernière campagne contre les libertés publiques, à propos de la pétition d'un père dont la fille avait été convertie dans sa pension, et avait abjuré le protestantisme. Ainsi d'un côté il repoussait les prières du peuple dans les chambres, et de l'autre il étouffait ses plaintes dans les journaux. Dans la monarchie de M. de Bonald comme dans la *République* de Platon, les gens du peuple ne sont là que pour épargner aux nobles des soins trop vulgaires. Platon les appelle citoyens, et M. de Bonald sujets; mais qu'importe le nom? A ce prix un citoyen ne vaut guère mieux qu'un esclave.

Le peuple s'accoutumera-t-il à la condition qu'on veut lui faire? Tout cela ne se fait que pour son bonheur sans doute; si pourtant il se trompe? s'il méconnaît les intentions bienfaisantes des maîtres? si les philosophes lui persuadent une seconde fois qu'il a des droits aussi bien que des devoirs? s'il parle d'égalité, de liberté, ces vaines chimères? Le pouvoir, la noblesse, ont toutes les ressources; mais le nombre? Il faut donc multiplier les liens qui attachent le peuple à la terre ou à l'atelier. L'éducation lui est au moins inutile; l'ambition lui est funeste. Quelle source de paix et de tranquillité, quand le peuple content de son sort ne songe pas à en sortir, quand le fils adopte la profession du père, et n'a d'autre but que de se perfectionner dans son art! Le désir de s'élever ne tend qu'à déplacer les conditions et à détruire la stabilité des choses et des personnes; le désir de la richesse a les mêmes effets désastreux. Un gouverne-

ment paternel doit donc encourager l'hérédité des professions, et, par l'établissement de jurandes ou maîtrises, couper pied à la concurrence. Par ce moyen, le pouvoir tient toujours les ouvriers dans sa main, car il est le maître de leur subsistance; il les préserve de ces fumées d'élévation et d'orgueil, et les maintient dans une fortune médiocre qui convient à leur position. « C'est, dit M. de Bonald, dans cette disposition naturelle à l'homme, de contracter dans son enfance des habitudes qu'il conserve toute sa vie, qu'est la raison de l'hérédité des professions, sans laquelle une société ne peut subsister longtemps, et qui assure la perpétuité des métiers les plus vils et les plus périlleux, comme celle des fonctions les plus honorables... Comme la nature classe les hommes par familles, la société doit classer les familles par corps ou corporations... De là les jurandes ou maîtrises reçues dans tous les états chrétiens, et dont la philosophie, ce dissolvant universel, n'avait cessé de poursuivre la destruction sous le vain prétexte d'une concurrence qui n'a tourné au profit ni du commerçant honnête, ni des arts, ni des acheteurs. »

M. de Bonald a contribué plus que personne à faire disparaître le divorce de nos lois. Décrété en 1798, le divorce a passé en bien peu d'années par de nombreuses vicissitudes, et c'est une loi qui intéresse si profondément les mœurs, et qui touche à tant de passions, qu'il est presque impossible qu'on n'y porte pas souvent la main dans un pays où les lois sont faites par une assemblée nombreuse, souvent renouvelée, et presque toujours permanente. M. de Bonald, qui cherche la stabilité dans toutes les institutions et tient fort peu de compte des répugnances individuelles qu'il faut vaincre pour y parvenir, pensait avec raison que toute sa philosophie s'écroulerait, si le lien le plus étroit qui puisse exister entre les hommes n'avait pas lui-même un caractère indissoluble et sacré. Fidèle à sa théorie générale de la cause et du moyen, il fait de la femme dans la famille l'analogue de la noblesse dans l'état; il lui donne les mêmes droits, les mêmes devoirs, et, pour employer ses expressions, la même inamovibilité. Il était d'ailleurs du nombre de ceux qui, dans cette question difficile et controversée, regardent le divorce comme absolument proscrit par la morale, et ne peuvent en conséquence accepter aucun accommodement avec des nécessités et des besoins d'une autre espèce. Le divorce est à ses yeux un brigandage commis par les deux parties fortes de la famille, sans égard pour les droits de la partie faible. Sous l'empire d'une telle conviction, M. de Bonald a mis à obtenir l'abolition du divorce une insistance qui doit l'honorer aux

yeux même de ceux qui ne pensent pas comme lui sur ce point. Outre son mémoire sur *le Divorce considéré au* XIXe *siècle*, il publia encore plusieurs écrits sur cette question, et ce fut lui qui dans la séance du 26 décembre 1815 proposa aux chambres d'user de leur initiative pour amener l'abolition du divorce. « Laissons, disait-il à la chambre des députés sur le point d'être dissoute, un monument durable d'une existence politique si fugitive dans la loi fondamentale de l'indissolubilité du lien conjugal. Premiers confidens des malheurs sans nombre que l'invasion étrangère a attirés sur notre pays, et ministres des sacrifices rigoureux qu'elle lui impose, nous nous ferons pardonner par nos concitoyens cette douloureuse fonction, nous en serons soulagés à nos propres yeux, si nous avons le temps de laisser plus affermies la religion et la morale. » Le rapport fut fait par M. de Trinquelague dans un sens tout-à-fait favorable à la proposition, qui fut adoptée par la chambre, et convertie en loi, le 27 avril 1816, par 225 voix contre 11. Il est remarquable qu'en 1793, dans l'année qui suivit l'établissement du divorce, le nombre des divorces s'était élevé au tiers de celui des mariages.

On pense bien que M. de Bonald, en faisant de la femme le ministre du mari dans la famille, et en ne lui accordant qu'une autorité dérivée, a concentré ses droits comme ses devoirs dans le foyer domestique. La femme est une *personne* dans la famille et non dans l'état; le père, seul dépositaire de l'autorité domestique, est le seul représentant de la famille dans la société, et M. de Bonald se montre fort irrité contre ces femmes de l'ancien régime « qui faisaient des généraux, des évêques, et ne voulaient plus faire d'enfans. » Il s'est du reste occupé beaucoup moins de la famille que de l'état. Dans cette société plus immédiate et plus simple, les rapports entre les personnes sont marqués d'une façon si explicite par la nature même des choses, nos intérêts et nos sentimens parlent si haut, que la philosophie n'a, pour ainsi dire, point d'autre tâche que de se mettre d'accord avec les mœurs.

Quelques autres doctrines de M. de Bonald n'ont dans son système qu'un intérêt tout-à-fait secondaire. Par exemple, on ne peut donner d'importance à ses opinions sur l'ame des bêtes. Il n'a rien dit d'original sur ce sujet; mais il y a donné carrière à son imagination et à son esprit, et il ne se peut rien concevoir de plus amusant que la réfutation qu'il a faite des théories qui n'admettent entre les bêtes et nous d'autres différences que des degrés. Il nous transporte d'un coup de baguette dans le monde de La Fontaine, ou des Métamor-

phoses d'Ovide, *au temps que les bêtes parlaient*. « Toutes ces facultés intellectuelles qui remplissent mes étables, peuplent mes basses-cours, rôdent dans mes greniers; toutes ces intelligences que j'attache à un char, que j'attèle à une charrue, à qui je mets un bât sur le dos et un frein dans la bouche, ne me paraissent plus qu'une insolente et ridicule parodie de l'homme, et une coupable dérision de ses plus nobles prérogatives. » Il attaque aussi la psychologie, comme c'est son devoir d'adversaire de la philosophie et de la liberté. Pour lui, du moins, il ne prend pas le change sur ses intérêts véritables, et ne combat jamais par méprise sous le drapeau de ses adversaires. Les psychologues ne font, suivant lui, que frapper sur le marteau; ils étudient les outils sans les employer; il vaut mieux sans doute les employer sans les connaître. Narcisses d'une nouvelle espèce, ils étudient l'intelligence avec l'intelligence; ne pouvant pas l'étudier avec autre chose, M. de Bonald s'est dispensé tout-à-fait de cette étude, et c'est pourquoi il a tant calomnié, poursuivi notre pauvre raison humaine. En revanche, il est tout disposé à admettre l'éclectisme, ou plutôt il l'admet en propres termes, et ce doit être un grand sujet de surprise pour nos érudits philosophes qui ne sont pas encore parvenus à distinguer la méthode psychologique de la méthode éclectique. « L'erreur sépare et la vérité réunit. — La vérité consiste à embrasser tous les rapports. — Tout système est un voyage au pays de la vérité; presque tous les voyageurs se trompent, mais tous découvrent quelque chose, et l'humanité en fait son profit. — Une pensée est toujours vraie; mais elle est souvent incomplète, et l'erreur n'est que *défaut* de pensée. » Quant à la célèbre définition de l'homme, intelligence servie par des organes, outre qu'elle a, comme la substance pensante de Descartes, le défaut d'omettre tout simplement l'activité et la liberté, on ne saurait trop s'étonner de l'enthousiasme qu'elle a inspiré aux amis de l'auteur, et, puisqu'il faut le dire, à l'auteur lui-même. Il en convient fort naïvement, « si toutefois, ajoute-t-il, il est permis de rendre témoignage à la vérité de ses propres découvertes. » M. de Bonald s'exagère beaucoup la valeur d'une bonne définition, qui n'est pas autre chose qu'un mot heureux. S'il avait le premier découvert que nous sommes une intelligence, et que nous nous servons d'organes, à la bonne heure. Il oublie d'ailleurs le *Ier Alcibiade* de Platon, et tant d'autres qui ont découvert sa définition avant lui; elle se trouve textuellement dans Plotin. Mais quoi! ce n'est là qu'une peccadille. Quelques autres petites erreurs sur l'histoire de la philosophie, quelques pensées détachées qui sont justes ou

piquantes, importent aussi très peu pour l'ensemble. La faiblesse de l'esprit humain, la nécessité de soumettre nos croyances à la foi et nos actions à un pouvoir légitime, les moyens de forcer les hommes à se soumettre à cette autorité, pour leur bonheur et pour la tranquillité du monde, voilà tout ce qui constitue le système : il dépend tout entier de la théorie du langage, car c'est par elle que le pouvoir de la raison est battu en brèche, et que l'autorité du droit divin est érigée sur ses ruines. M. de Bonald et son école n'ont cessé de soutenir que toute leur philosophie est attachée à cet unique point. Ils ont raison en cela, et il faudrait le prouver contre eux, s'ils n'avaient pas pris tant de peine pour l'établir. Tout ce qu'on pourrait dire sur le droit divin, la noblesse, la censure, les majorats, les jésuites, ne serait qu'une attaque partielle, une guerre de détail, et la philosophie de M. de Bonald se soutiendrait encore quand on l'aurait ruinée dans toutes ces diverses applications d'un même principe; mais il n'en reste plus un atome, et tout cet édifice est abîmé de fond en comble, si l'on démontre une fois, non pas que le langage a été inventé par les hommes, mais seulement qu'il a pu l'être. La question est là et non ailleurs, question de vie ou de mort pour M. de Bonald et pour l'autre défenseur des mêmes théories, M. de Maistre. Les philosophes de ces dernières années, qui avec eux et derrière eux forment ce qu'on a appelé l'école catholique, ayant en main de belles et magnifiques preuves en faveur de leurs opinions, se sont étudiés comme à plaisir à les rejeter ou à les mépriser toutes pour se borner à celle-là, et il leur a semblé que la cause de la religion et celle de Dieu étaient perdues, si les hommes avaient pu, par leurs propres forces, inventer le langage. Il est évident par cela seul qu'ils ont songé bien plus à attaquer la philosophie qu'à défendre la religion, et la juste punition de leur imprudence, c'est qu'ils ont compromis ce qu'ils voulaient défendre sans pouvoir nuire à ce qu'ils voulaient attaquer.

Quand on vient à considérer de près cette théorie du langage, la faiblesse des preuves à l'appui, la difficulté presque insurmontable de la rendre évidente, fût-elle vraie, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de l'imprudence des chefs de l'école, ou de l'aveugle crédulité de leurs disciples. M. de Maistre a un si grand style, une allure si noble et si fière, il montre tant de confiance à prendre pour axiomes les paradoxes les plus hardis, qu'il ôte quelquefois le temps de réfléchir; et pour M. de Bonald, à défaut de bonnes raisons, il accumule les mauvaises avec tant d'art, il les présente et les retourne

si habilement, qu'il en forme un réseau dont on sent la faiblesse et qu'on a pourtant de la peine à rompre. Au fond, tant de volumes écrits sur cette matière peuvent se résumer facilement, et il suffit presque de les résumer pour les réfuter; car s'embarrasser avec eux dans les puérilités où ils veulent entraîner leurs adversaires, c'est se laisser prendre à leur tactique et s'exposer à perdre de vue les points capitaux de la discussion. Pour démontrer *à priori* que les hommes n'auraient pu inventer le langage, ils n'ont et ne peuvent avoir que quatre argumens; encore le premier n'est-il qu'un emprunt fait à Jean-Jacques Rousseau sans discernement ou sans bonne foi : c'est que, pour inventer la langue, il fallait d'abord y songer et la désirer, et que les hommes dans l'état sauvage n'auraient eu ni le besoin ni le désir de communiquer ensemble; paradoxe qui ne peut paraître spécieux que comme conséquence d'un autre paradoxe, et qu'il fallait laisser dans le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes,* à moins d'y prendre en même temps les opinions de Rousseau sur l'origine des sociétés et l'état de nature. L'impossibilité pour l'homme de créer l'idée du signe, l'impossibilité plus grande encore d'exprimer par des signes sensibles des idées immatérielles et de faire accepter ou d'imposer aux autres un système de signes une fois conçu, voilà tout le corps d'armée que M. de Bonald et M. de Maistre ont essayé de multiplier par leur habile stratégie. Mais quand ils prouveraient que l'homme, dépourvu de toute faculté, est incapable de créer l'idée du signe ou toute autre idée, leur est-il permis de raisonner ainsi sur une abstraction? L'homme n'a-t-il pas en lui une faculté naturelle qui le porte à exprimer ses sentimens par des cris, ses besoins par des gestes; à donner un sens à des mouvemens et à des sons, et à faire de son corps non-seulement le serviteur, mais l'interprète de son ame? Ces grands adversaires de la psychologie qui ont tant critiqué, et avec tant de raison, l'homme-statue de Condillac, devraient-ils supprimer ainsi dans l'homme les facultés de l'homme, pour démontrer ensuite, avec trop de facilité, que tout développement intellectuel est impossible sans un miracle? L'autre argument de M. de Bonald et de M. de Maistre, que la langue est matérielle et ne peut, sans l'intervention divine, transmettre des idées immatérielles, est à la fois une preuve d'ignorance et une contradiction. Au lieu d'insister ainsi sur la prétendue impossibilité d'un fait qui existe, que n'étudiaient-ils les lois de l'association des idées? Avec ce parti pris de ne pas étudier l'esprit humain, tout sera mystère dans l'esprit humain; qui en doute? Quand ils supposent que la révélation primitive du lan-

gage fait disparaître la difficulté, c'est qu'évidemment ils ne se retrouvent plus eux-mêmes dans le labyrinthe qu'ils ont construit; car, si ce n'est par une faculté naturelle que les signes sont compris, c'est par un miracle renouvelé chaque fois; et qu'importe pour moi que le mot qui me donne une idée provienne ou non d'une révélation faite à un autre? « Nulle langue n'a pu être inventée, dit M. de Maistre, qui résume ainsi leur dernière objection, ni par un homme qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs qui n'auraient pu s'entendre. » C'est, en effet, une idée fort bizarre, et dont M. de Maistre a tiré un grand parti dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que de représenter les hommes réunis en une sorte d'académie avant la formation du langage, et délibérant (c'est son mot) sur la manière dont ils s'y prendront tout à l'heure pour communiquer ensemble, quand ils en auront trouvé le moyen. Tout le monde sait de reste qu'on délibère pour constater ou pour rectifier l'usage d'une langue, et non pas pour la former. Il ne s'agit pas davantage d'obéissance, ni de langage imposé par un homme à ses semblables. Ce n'est que chez M. de Maistre et chez M. de Bonald qu'il peut être question d'une langue qu'on invente tout d'un coup, et qu'on impose ainsi à un peuple. Les langues (si elles se font) se font peu à peu et s'imposent peu à peu, et personne ne les a faites, par la raison que tout le monde a concouru à les faire. Un mot nouveau que quelqu'un introduit n'a pas besoin, pour passer dans l'usage, de l'autorité de son inventeur. Il suffit tout simplement que le mot soit utile, quelquefois qu'il soit agréable, et souvent même qu'il soit nouveau.

On peut relire les *Recherches philosophiques* et la *Législation primitive*. Bien que M. de Bonald y revienne à chaque pas sur l'origine du langage, on n'y trouvera pas d'autres argumens *à priori* que les quatre qui précèdent, sans cesse reproduits sous des formes différentes. Il est vrai que M. de Bonald et M. de Maistre, outre leur thèse philosophique, soutiennent aussi, en fait, que l'homme n'a pas inventé le langage, et le prouvent par des raisons empruntées à l'histoire et à la philologie; mais la question, tournée de ce côté, ne présente plus les mêmes conséquences, et l'homme pourrait fort bien être capable d'inventer le langage, quand il serait vrai qu'il ne l'a pas inventé. Du reste, M. de Bonald n'est pas plus difficile en critique qu'en philosophie, et les affirmations hasardées ne lui coûtent rien. Suivant lui, c'est une vérité incontestable que toutes les langues viennent d'une source unique, comme toutes les races d'hommes d'une même souche. Les savans et les philologues disputent encore sur

cette grande question; pour M. de Bonald et pour M. de Maistre, il n'est pas même permis de douter, et on en peut voir les raisons sans réplique dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Que les savans comparent tant qu'ils voudront les races nègres et les races blanches; que les philologues s'enfoncent dans les origines des langues et se perdent dans ce dédale, tout cela tombe devant la triomphante linguistique de M. de Maistre, et la question est tranchée à jamais par quelques bizarres étymologies qu'il nous jette dédaigneusement du haut de son érudition incomparable. Quant à cette prétention de M. de Bonald, que, si Dieu a créé l'homme, il l'a créé parlant, et que la bonté de Dieu y est intéressée, il est clair qu'elle provient d'une idée fausse sur la nature de la Providence divine. On peut admettre la supériorité de la civilisation, en même temps que l'antériorité de la barbarie; on peut croire que l'homme est fait pour la société, et reconnaître, malgré cela, que les premiers habitans de la terre étaient sauvages, Dieu qui permet les pestes et la guerre et les siècles de barbarie; Dieu qui laisse subsister dans trois parties du monde des millions de sauvages, n'a-t-il pas pu permettre au commencement ce qu'il permet encore aujourd'hui? Nous sommes prêt à confesser de tout notre cœur que la société et la civilisation sont dans l'ordre des desseins de la Providence, mais il ne s'ensuit nullement que l'état sauvage n'a jamais pu exister, puisqu'il existe?

M. de Bonald veut contraindre ses adversaires à choisir entre la révélation immédiate du langage et la génération spontanée. Il remue tout cet arsenal de la polémique du XVIIIe siècle, les expériences de Needham, les sauvages de l'Aveyron, l'intelligence des orang-outangs. Grace au progrès des méthodes, toutes ces machines, qui ont longtemps encombré la philosophie, ne nous sont plus connues que par les plaisanteries de Voltaire, et la question même de l'invention surnaturelle du langage, qui a dû toute son importance à l'habileté de ses défenseurs, n'est plus agitée que dans quelques écrits obscurs, et n'obtient plus aujourd'hui les honneurs d'une réfutation en règle.

Du reste, M. de Bonald ne se borne pas, comme on le croit assez généralement, à nous refuser l'invention du langage; il va jusqu'à soutenir que l'écriture elle-même a dû être révélée : ceci est un véritable luxe. « Il est, dit-il, physiquement et moralement impossible que l'homme ait inventé l'art d'écrire et l'art de parler. » Il ne peut pas employer contre l'invention de l'écriture toutes les preuves qui lui ont servi à combattre l'invention du langage; par exemple, il ne peut pas dire qu'on ne trouve aucune trace dans

l'histoire de la découverte de l'écriture, ni que tous les systèmes d'écriture sont identiques, ou même analogues, ni que la découverte de l'écriture suppose l'écriture déjà trouvée, ni que l'écriture est nécessaire à la société, et par conséquent éternelle et divine comme tout ce qui est nécessaire. Il ne peut donner et ne donne en effet qu'une seule raison : c'est l'extrême difficulté d'une telle découverte. On peut tout contester de la même façon, et cela donne la mesure de la facilité avec laquelle M. de Bonald admet une théorie. Il lui en coûtait peu, comme on voit, de déclarer une découverte impossible, et puisqu'il rapportait à Dieu l'origine de l'écriture, il aurait dû expliquer du même coup l'existence des hiéroglyphes chez les peuples les plus anciens, et l'évidente insuffisance des premiers alphabets et même du nôtre. C'était pour le moins une imprudence que d'ajouter inutilement cette nouvelle polémique à la première; mais plus la chose était imprudente, et plus elle était digne de l'approbation du comte de Maistre, qui n'aimait que les aventures et courait au-devant des difficultés. Voici ce qu'il écrivait de Turin, en 1818, à l'auteur des *Recherches philosophiques :* « Je ne vous ai pas trouvé moins juste et moins disert sur l'écriture, *mansura vox*, que sur la parole. Vous êtes de l'avis de Pline l'ancien : *Apparet æternum litterarum usum.* » Ce n'est peut-être pas là l'opinion de Pline l'ancien; car, dans le passage où se trouve la phrase citée par M. de Maistre, Pline dit formellement qu'il a toujours pensé que les lettres sont d'origine assyrienne; il rapporte ensuite les noms des inventeurs de telle ou telle lettre et diverses opinions sur l'antiquité de l'alphabet, et, comme on s'accorde à le faire remonter à des époques fabuleuses, il ajoute le mot cité par M. de Maistre : « On voit par là que l'usage des lettres est de toute antiquité, *apparet æternum.* » M. de Maistre, suivant sa coutume, ne cite que ce qui est à sa convenance, et l'interprète sans façon suivant ses désirs. C'est le caractère constant de cette érudition sans pareille dont il aimait à faire étalage; plus on discute cette érudition, et moins on a lieu d'être surpris de la prodigalité de M. de Maistre. Cette remarque n'était pas importante à faire pour l'opinion de Pline l'ancien, mais elle a de l'intérêt d'un autre côté, et on ne doit pas la perdre de vue, en lisant le comte de Maistre et tous les écrivains de cette école. Encore aujourd'hui leur mot de ralliement est la sentence de saint Paul, si souvent répétée par M. de Bonald : *Fides ex auditu;* ils en font, d'après lui, leur *palladium.* Il n'y a là cependant qu'une bien frivole équivoque, et, si M. de Bonald avait continué la citation, on aurait vu que la foi dont il s'agit dans saint

Paul n'est tout simplement que la foi à la divinité et à la parole de Jésus-Christ : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi.* Mais comment résister au désir de se donner un tel soutien?

M. de Bonald voulait prouver deux choses : que les hommes n'ont pas inventé le langage, et qu'ils n'auraient pas pu l'inventer. De ces deux propositions, la première est tout aussi douteuse après la démonstration qu'auparavant, et la seconde, qui pouvait seule avoir quelque importance pour le but qu'on poursuivait, est purement et simplement une erreur. M. de Bonald n'a réussi qu'à amonceler des nuages. Il s'est fait illusion à lui-même et est parvenu à tromper quelques esprits faciles qu'auront surtout alléchés les conséquences qu'il leur promettait contre la philosophie et les doctrines libérales; rien n'est d'ailleurs plus aisé que de frapper les imaginations par l'étalage de difficultés très réelles, qu'on transforme peu à peu en impossibilités. Les chapitres de M. de Bonald sur l'origine du langage ont obtenu un honneur assurément bien rare : ils ont converti un diplomate à la foi catholique! Si M. le comte de Senft avait lu Bossuet, il y aurait trouvé des considérations puissantes qui peut-être n'auraient fait que l'effleurer, et la Providence, dans ses voies impénétrables, a mieux aimé se servir, pour opérer cette conversion miraculeuse, des chimères de M. de Bonald. A quoi tiennent les destinées! Quelques pages de Condillac, « qui tombe quelquefois dans la vérité comme un aveugle trouve par hasard une porte pour sortir, » auraient pu détruire tout l'effet des *Recherches philosophiques*. Ou mieux encore, il aurait peut-être suffi de lire dans Jean-Jacques Rousseau, cet *auxiliaire* de M. de Bonald, comme il l'appelait, quelques chapitres de l'*Essai sur l'origine des langues*, par exemple, celui qui a pour titre : « Que le premier langage dut être figuré, » ou le chapitre second : « Que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions. » Mais quoi! toute raison est assez bonne pour des esprits qui ne demandent qu'à croire, et qui sont en quelque sorte convaincus d'avance par le grand désir qu'ils ont de l'être.

M. de Bonald possédait au plus haut degré le pouvoir de s'entêter lui-même des démonstrations qu'il avait faites. Il n'a souvent que des raisons d'une rare faiblesse, et cependant on ne peut douter de la sincérité et de la fermeté de sa conviction. Une pareille disposition est pour celui qui s'y trouve une condition de bonheur et de sécurité; mais rien n'est plus dangereux pour les opinions qu'il défend. Dans un passage de ses écrits, M. de Bonald entreprend de prouver qu'il n'y

a pas d'athées, et cette proposition, comme corollaire d'une démonstration de l'existence de Dieu, est un des plus grands sujets d'étonnement que puissent donner les philosophes de cette école. M. de Bonald démontre, par des raisonnemens *à priori* et par les voyages, qu'on ne peut avoir l'idée de Dieu sans croire à Dieu, et que tous les peuples ont cette idée, pourvu qu'ils aient des idées, c'est-à-dire, pourvu qu'ils parlent; et il fait si bien, que toute la théorie se trouve engagée sur cette question particulière, et que l'existence de Dieu deviendra douteuse, si la langue de quelque peuplade sauvage ne renferme pas un nom pour désigner Dieu. C'est avec la même témérité qu'il a exalté les conséquences imaginaires de la théorie du langage, au point que, suivant lui, tout sera détruit si elle est détruite. Si on résiste aux prétendues preuves qu'il a accumulées, et qu'on persiste à croire que l'homme a pu inventer le langage, si même on ne s'est laissé séduire qu'à moitié par sa démonstration, si on doute, on est perdu; on est condamné à un scepticisme universel. Religion, philosophie, morale, politique, il a tout mis au hasard de sa théorie. « Si la parole est d'invention humaine, dit-il dans la *Législation primitive* (1), il n'y a plus de vérités nécessaires, *puisque* toutes les vérités nécessaires ou générales ne nous sont connues que par la parole.... Il n'y a plus de vérités géométriques..., plus de vérités arithmétiques, morales, historiques... » Il dit dans un autre passage : « Toute la dispute entre les théistes et les athées est dans la question du langage. *Je le dis aux amis et aux ennemis.* »

M. de Bonald se trompe, et la question du langage n'a d'importance philosophique que par son rapport à la question de l'origine des idées. Peut-être même se trompe-t-il encore quant à l'influence que sa théorie du langage a exercée sur sa propre doctrine philosophique. Si jamais homme fut profondément convaincu de la vérité de son système, assurément c'est M. de Bonald; et le moyen d'en douter? Quand nous ne connaîtrions pas l'intégrité de son caractère, il a subi l'épreuve la plus infaillible où puisse être mis un philosophe; il a eu à appliquer les conséquences de ses théories, et il l'a fait sans sourciller, avec une persistance qui ne pourrait passer que pour de la cruauté, si elle n'avait évidemment sa source dans le fanatisme de la fidélité à ses propres principes. Quelle était la source de ce fanatisme? N'avait-il pas d'autre origine que des démonstrations philosophiques, et M. de Bonald s'était-il à ce point

(1) Tome Ier, p. 56.

enchanté de ses déductions, qu'il ne songeait pas même à hésiter quand elles le conduisaient à voter des lois sanguinaires? Non, la nature humaine n'est pas ainsi faite; ou du moins, s'il y a des ames exceptionnelles dont la trempe est si forte, que rien en elles ne peut ébranler une conviction, M. de Bonald n'était pas de ce nombre. Son cœur ouvert aux plus douces affections de la famille et de l'amitié, sa raison éclairée par le christianisme et nourrie des préceptes de l'Évangile, ne le rangeaient pas dans cette classe d'apôtres implacables qui veulent par-dessus tout le triomphe de leurs opinions, qui font le crime avec désintéressement, et qui, pour prix de leur fidélité à des principes faux, perdent jusqu'au sens moral et oublient les premiers sentimens de l'humanité. Si M. de Bonald, chéri de tous ceux qui l'ont familièrement connu, a constamment provoqué les mesures les plus impitoyables, s'il a fait de l'opposition de droite sous la restauration, si, dans la discussion de la loi du sacrilége, il a pu prononcer ces terribles paroles qui font de la peine de mort un préliminaire de la procédure, et abusent du droit de tuer jusqu'à y recourir avant le jugement, ce n'est pas sur de simples raisonnemens, ce n'est pas sur la théorie la plus chèrement aimée, qu'ont pu s'appuyer des convictions si robustes. M. de Bonald n'est ni un enthousiaste, ni un homme passionné; mais les natures les plus impassibles sont soumises pourtant aux lois générales qui nous gouvernent, et tout sage, tout réservé, tout logicien qu'il était, M. de Bonald obéissait autant à ses sentimens qu'à ses principes. En philosophie le plus souvent, en politique toujours, les sympathies précèdent les convictions, et les convictions ne sont fermes que quand elles s'appuient sur des passions et des sentimens invétérés. Le logicien le plus austère peut s'arrêter ou changer; mais nos passions et nos sentimens nous forment peu à peu comme une seconde nature, que nous ne pouvons plus renier sans cesser d'être nous-mêmes, et qui souvent exerce sur notre raison un empire d'autant plus funeste que notre raison l'ignore. Que l'on songe un instant à la vie de M. de Bonald et aux temps où il a vécu. De race noble, il se voit placé presque enfant dans l'armée et à la cour; les premiers cris de révolte sont, pour ceux qui l'entourent, des cris séditieux, abominables; chrétien fervent, il voit proscrire la religion et profaner le sanctuaire; royaliste, on assassine son roi; noble, on proscrit sa caste, on abolit ses priviléges héréditaires; frappé lui-même dans sa fortune et dans ses affections, il passe dans l'exil, et presque dans la misère, la partie la plus florissante de sa jeunesse. Comment les idées révo-

lutionnaires et philosophiques étaient-elles jugées par ces proscrits? Quelque modération, quelque justice qu'on leur suppose, à mesure que les années apportaient de nouvelles injures, leur conversion ne devenait-elle pas plus difficile par la force même des choses? Quand M. de Bonald, avec ses deux fils, rentrait à pied, sous le nom de *Saint-Séverin*, dans sa patrie; quand il se cachait à Paris pour éviter la proscription, pouvait-il avoir toute la liberté de son jugement, pouvait-il apprécier en philosophe impartial les principes de ses ennemis? Qui peut dire l'influence de tant de provocations sur l'ame la plus chrétienne? N'y eut-il pas en France, au retour de tous ces exilés, comme un débordement de la haine amassée depuis vingt ans? Il était un des leurs, un de leurs grands hommes. Et qui ne sait qu'une opinion générale est subie en partie même par ceux qui concourent à la former et à la diriger? En présence de cette grande proclamation d'indépendance dans le camp ennemi, de cette grande révolte contre toute autorité, M. de Bonald ne sentait que l'insatiable besoin de reconstituer et de dompter. L'autorité, l'unité, c'était son premier besoin, son sentiment autant que sa conviction, à la fois le principe et la conséquence de sa philosophie. Qu'il ouvre son esprit aux doctrines libérales, lui qu'elles avaient frappé, qu'il se sépare des siens, de ses intérêts de caste et de famille, de ses croyances religieuses, des principes de l'éducation qu'il avait reçue, autant demander, suivant l'énergique expression d'un grand philosophe, qu'il arrache sa vie de ses entrailles et qu'il la jette loin de lui. Ainsi aveuglé par les évènemens, il a cru qu'il n'arrivait aux conséquences fatales de ses théories qu'en obéissant rigoureusement à ses principes, tandis que ses principes n'étaient au contraire que des moyens de satisfaire et de légitimer ses sentimens. De là la facilité avec laquelle il les a admis, de là l'obstination avec laquelle il les a conservés. Il s'était si bien identifié avec ses croyances, qu'il ne soupçonnait pas même ce qu'elles pouvaient avoir d'odieux. Quand il parle de l'affranchissement des noirs, il l'appelle *la plus abominable mesure :* abominable en effet, puisqu'elle mettait le droit d'être libre au-dessus du droit de posséder! Dans des conditions pareilles, un esprit pénétrant, un cœur pur, ne suffisent pas pour nous préserver de l'erreur.

Quelle aurait été la douleur de M. de Bonald, si on l'avait convaincu de la vanité de ses théories! Convaincre un philosophe de la fausseté de l'idée qui l'a fait vivre est sans doute un miracle plus difficile que l'invention même du langage. Mais quel désastre, si ce

miracle s'était fait! Avec le pouvoir de se créer une langue, la raison recouvre celui de se créer des idées; l'indépendance de la raison n'est plus une chimère, c'est la première vérité et la condition de toutes les autres. L'homme n'est plus cette infirme créature dont l'intelligence n'enfantera que de vains rêves si on ne la plie au joug de la tradition et de l'autorité, dont la liberté ne produira que le mal si elle n'est enchaînée par un pouvoir imposé d'en haut. Dieu, qui nous a faits raisonnables et libres, a mis en nous la raison pour être le dernier juge de nos croyances et de nos actions; si nous avons des devoirs, c'est à condition d'avoir des droits, et quand nous abandonnons quelques-uns de ces droits, que nous tenons de la nature, c'est pour jouir avec sécurité de ceux que nous nous sommes réservés. Le roi n'est plus que le mandataire du peuple; il règne, mais au nom de la liberté, au nom des droits de chacun, au nom de la raison, souveraine et absolue. Que deviennent alors toutes ces théories qui assimilent le peuple à un héritage et à un troupeau, qui le soumettent aux caprices d'un maître, sans garanties, sans recours, et lui ôtent jusqu'au droit de se plaindre, qui le maintiennent dans l'obéissance par la force, et donnent à une classe de privilégiés le monopole des emplois et des magistratures, le monopole de l'éducation? M. de Bonald avait combattu avec l'étranger contre son pays; il avait gémi de la charte octroyée comme d'une honteuse capitulation; il avait lutté de toute son énergie contre la liberté de la presse et le droit de pétition; il avait demandé les majorats, le droit d'aînesse, la loi du sacrilége; il avait voulu des maîtrises pour empêcher le peuple de s'enrichir; dans la crainte des séditions, il avait regretté jusqu'au peu d'éducation qu'on laissait dérober par le peuple plutôt qu'on ne la lui donnait. Qu'aurait-il pensé de lui-même si ses yeux s'étaient dessillés?

Il se serait jugé plus sévèrement que la postérité ne le jugera. Il a dit lui-même que, dans les temps de révolutions, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. S'il avait connu le sien, il l'aurait fait. On ne doit jamais juger d'une façon absolue les réactions et les hommes réactionnaires. M. de Bonald a été impitoyable en politique, mais il a toujours cru qu'il n'était que juste, comme il a été téméraire et absurde en philosophie, en ne voulant être que conséquent. Esprit ardent et porté à l'extrême en toutes choses; logicien médiocre, mais subtil, ingénieux, et tourmenté toute sa vie du besoin d'être d'accord avec lui-même; fécond en expédiens et en ressources, mais d'une souplesse d'imagination et d'intelligence

que l'esprit de système dominait toujours et rendait inutile; incapable de faire une concession, même dans la pratique, sans pourtant rechercher, comme M. de Maistre, la gloire de heurter les préjugés et de braver les évènemens; si l'on excepte la part honorable qu'il a prise au retour et au triomphe des idées spiritualistes, on peut dire qu'avec les intentions les plus vertueuses, le caractère le plus droit et le plus aimable, la vie la plus pure, l'esprit le plus fin, le talent de publiciste le plus incontestable et le plus élevé, il n'a guère fait que du mal. Tout ce que nous croyons, il l'a nié; tout ce que nous aimons, il l'a détesté; nos conquêtes les plus glorieuses, nos droits les plus chers, il les a voulu détruire. Principe ruineux, conséquences odieuses, voilà sa philosophie. Qui pourrait s'étonner qu'elle ait laissé si peu de traces? Elle est tombée avec le système politique qu'elle soutenait.

On a dit que M. de Bonald avait été sous la restauration plus estimé que suivi; il n'en est rien. Il n'avait sans doute ni le talent ni la pratique des affaires, et son génie le portait ailleurs; mais on ne saurait méconnaître son influence dans les questions de principes, et il avait tellement lié sa philosophie à la proscription de la liberté sous toutes ses formes, que son système est en quelque sorte la philosophie des doctrines de la restauration. Il en a hardiment signalé le but comme théoricien, dans un temps où les hommes d'affaires et de pratique n'osaient peut-être pas se l'avouer à eux-mêmes. Cela pourrait expliquer comment, tout en l'approuvant et en le récompensant, on s'est abstenu de réclamer son concours; il aurait demandé trop tôt le complément de la restauration. Cependant Charles X avait pour lui une estime et une amitié particulières, et nous savons, par un biographe qui ne saurait être suspect, qu'il avait toujours été bien plus avant dans les bonnes graces de ce roi que dans celles de Louis XVIII. En philosophie, si M. de Bonald n'a pas, à proprement parler, fondé une école, il est du moins, avec M. de Maistre et M. de Lamennais, à la tête de ce qu'on a appelé l'école catholique. M. de Bonald était même plus particulièrement le philosophe de l'école, car l'*Esquisse*, de M. de Lamennais, est une publication toute récente, et l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, bien supérieur d'éloquence et de verve à tout ce qu'a jamais écrit M. de Bonald, ne traitait qu'une seule question, et ne constituait pas une doctrine. Le caractère propre de ces philosophes n'est pas de se tenir attachés à la foi catholique, ce qui leur serait commun avec beaucoup d'autres, mais d'admettre une révélation plus compréhensive que la révélation

même, et de ne rien laisser, dans l'acquisition des idées, à l'initiative et à la force propre de la raison. Il y a des doctrines catholiques qui ne sont qu'une exposition de la foi; d'autres sont une défense de la foi; celles-ci sont une attaque contre la raison et la liberté au moyen du catholicisme. Après le triomphe définitif des idées libérales, les disciples de M. de Bonald, s'il en avait, ont dû dissimuler leurs opinions; son parti, forcé désormais à des ménagemens, ne peut plus avouer son chef philosophique qu'en le déguisant et en l'atténuant. Au lieu d'un corps de noblesse et de l'abolition des chambres, on demande aujourd'hui le suffrage universel au nom de la légitimité et du droit divin. Quelques écrivains isolés, qui dans une même vie présentent deux carrières opposées, s'efforcent en vain de renouer leurs anciennes opinions aux nouvelles, et d'allier avec une politique libérale la guerre qu'ils font à la raison et à la liberté philosophique; mais les uns sans renommée, et les autres sans influence, ils s'épuisent dans des sophismes qui font combattre la conséquence contre le principe, et ne pourront bientôt plus tromper personne. Ainsi disparaissent rapidement les derniers restes de l'école; l'influence de M. de Bonald ne lui a pas survécu, et l'on peut dire dès aujourd'hui que sa cause politique est perdue à jamais, et que sa philosophie est morte ou va mourir.

JULES SIMON.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XLIV.

MM. ÉMILE ET ANTONI DESCHAMPS[1].

Nous sommes bien loin aujourd'hui de 1820, époque littéraire et poétique s'il en fut, où tant d'abeilles harmonieuses faisaient leur miel et sortaient par essaims de leur ruche pour venir se livrer au soleil de turbulentes escarmouches, aux applaudissemens d'une jeunesse pleine d'ardeur et d'illusions. Vingt ans se sont écoulés depuis l'apparition de la pléiade romantique; vingt ans! plus d'un siècle par le temps qui court! Aussi la génération nouvelle ose à peine croire à tant de merveilles; autant vaudrait presque lui parler de Castor et Pollux, frères jumeaux qui combattirent, eux aussi, sous les mêmes astres et sous le même bouclier. Et comment ne pas s'étonner aujourd'hui, comment ne pas se sentir ravi d'aise au seul récit de cet âge d'or de la poésie, de ces temps fabuleux héroïques

(1) *Poésies* de MM. Émile et Antoni Deschamps, chez Delloye, place de la Bourse.

et mythologiques, où les dieux olympiens descendaient sur la terre tout armés pour le combat, où les libraires venaient s'offrir d'eux-mêmes, les libraires dont la race semble s'être perdue? Comment ne pas s'émouvoir à l'idée de cette période de gloire et d'émulation généreuse, de cette ère féerique où la poésie était partout, où la ballade, l'ode et le sonnet régnaient en souverains, et ne quittaient pas le salon d'une minute; où le piano laissait dire la cheminée, où pas une soirée, pas un bal, pas une matinée ne se donnait sans quelques milliers de vers, grands ou petits, dithyrambes, élégies, bouquets, rondeaux et virelais, que sais-je? Alors les virtuoses du jour ne s'appelaient ni Rubini, ni Duprez, ni Malibran, ni Grisi, mais Guiraud, Briffaut et Soumet; alors un poète valait un pianiste, et l'astre de M. Liszt eût pâli devant l'étoile du chantre de Saül.

On venait de découvrir André Chénier, ce livre orphique d'où la révélation devait sortir; on l'étudiait, on le commentait sans relâche, on taillait ses doctrines sur son œuvre; une épigraphe sacramentelle, sans laquelle nulle poésie n'eût osé se produire dans *la Muse française*, c'était ce fameux vers du chantre de *la Jeune Captive :*

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Les pensers n'étaient pas toujours bien nouveaux, à vrai dire, mais on s'en consolait en s'imaginant que les vers étaient antiques. Hélas! des vers antiques, nous en avons encore. Apollon, dieu de l'arc, Apollon Sminthée, a remplacé pour aujourd'hui les bonnes dagues de Tolède; et, quand nous voulons donner la vie à quelque mythe bien nébuleux, à quelque vague conception germanique, le marbre de Paros, Dieu merci, ne nous fait pas défaut. Le mouvement littéraire de 1820 eut cela de bon ou de mauvais, comme on voudra, qu'il révéla tous les secrets de la forme poétique. La boîte de Pandore une fois ouverte, les sonnets et les strophes s'en échappèrent par milliers. Aujourd'hui le mécanisme de la versification n'est plus un secret pour personne : chacun possède plus ou moins le procédé; de là tant de vers harmonieux, sonores, bien rimés, tant de vers excellens auxquels il ne manque qu'une chose, la poésie. Au fait, puisqu'on met les vers en musique, pourquoi ne les mettrait-on pas tout aussi bien en poésie?

On travaillait de concert, on militait ensemble et d'un commun accord; vous eussiez dit la phalange thébaine, à voir ces mouvemens et ces évolutions, ces marches et ces contremarches, s'opérer avec tant d'ordre, de stratégie et de régularité ponctuelle. Il est vrai qu'on

avait pris ses mesures d'avance en se distribuant les rôles de son mieux : celui-ci s'était adjugé l'élégie et la ballade, celui-là le poème et la tragédie; tel avait pris en possession le *Romancero* et la couleur espagnole, tel autre dans les vers légers et les bouts-rimés ne connaissait pas de maître. Ensuite, dans l'occasion, chacun s'érigeait en critique; on célébrait à tour de rôle la gloire et le génie de son confrère, qui le lendemain vous rendait la pareille. Et de la sorte rien ne manquait au triomphe : le bataillon sacré marchait à l'avenir tambour battant, enseignes déployées, provoquant çà et là quelques répugnances, quelques haines, mais soutenu par les acclamations de la jeunesse entière. Au sortir de cette désolante littérature impériale, après ce terrible coup de tonnerre qui suivit la chute de Napoléon et dont l'univers fut ébranlé, une école nouvelle élevant la voix au nom des belles lettres devait être écoutée et soulevait partout des sympathies : dans la jeunesse, parce qu'elle venait lui prêcher les idées et la forme, le retour vers les sources éternelles du vrai et du beau, vers la nature et le sentiment, et de ces choses-là on ne parle jamais vainement à la jeunesse; dans la royauté, parce que, même au point de vue de la politique, ce mouvement littéraire était un hasard heureux, une bonne rencontre, un dérivatif tout puissant. Il y avait dans ces querelles, à propos de Shakespeare et de Racine, de quoi dévorer l'effervescence des esprits tumultueux; et d'ailleurs l'espérance, la foi, l'amour, le culte des autels et des ancêtres, tous les dogmes de la religion et de la monarchie, n'étaient-ils pas au fond des doctrines nouvelles?

Aujourd'hui, quand nous parcourons à vingt ans de distance ces journaux et ces recueils où l'on se dispensait l'éloge avec une libéralité si fastueuse, quand nous nous reportons au milieu de cette petite église moitié boudoir, moitié sanctuaire, boudoir par les femmes jeunes et belles qui s'y rattachaient non sans quelque passion, sanctuaire par l'encens qu'on y brûlait, par la pompe toute pontificale qu'on mettait à s'adorer les uns les autres; quand nous voyons M. Guiraud encenser gravement M. de Rességuier, il faut bien l'avouer, tous ces manéges nous semblent ridicules, et nous nous demandons comment tant d'aruspices pouvaient se regarder sans rire. Cependant il convient aussi de faire la part des circonstances et de l'époque. Il s'agissait en ce temps de s'organiser; on obéissait à cette loi fatale de la végétation et de la vie qui pousse à l'épanouissement ce qu'elle veut dissoudre. Il s'agissait de se mettre en campagne, de marcher à l'avenir, comme nous le disions tout à l'heure.

Chemin faisant, plus d'un se sépara de la bannière, plus d'une individualité sortit du groupe, M. Hugo, M. de Vigny, M. Sainte-Beuve, et d'autres moins illustres. Quant à M. de Lamartine, c'est un de ses priviléges de ne jamais trop s'être trouvé mêlé aux pléiades. Les commencemens du poète des *Méditations* n'ont rien de cette notoriété militante qui distingue M. Hugo, par exemple : il chante avant d'avoir parlé; on entend les accords de sa harpe éolienne avant de rien savoir de ses doctrines et de sa personne. Je ne sais quoi de vague et de mystérieux l'entoure à son origine comme ces héros des premiers temps de l'Étrurie, puis tout à coup il se détache seul du nuage qui l'apporta. — Plus tard vient *le Globe,* association plus sérieuse cette fois. Alors commence la véritable étude des littératures étrangères; on s'informe de Herder, de Schelling, de Goethe, de l'Allemagne enfin, et l'esprit philosophique se fait jour, et remplace un moment le vide chevaleresque, le lyrisme puéril de *la Muse française.*

Le mouvement littéraire de la restauration n'eut pas de champion plus fougueux, de plus hardi, de plus intrépide sectaire que M. Émile Deschamps. A toute heure sur la brèche, il enflammait l'ardeur de ses jeunes séides, prêchait la conversion aux indifférens, et combattait corps à corps avec les antagonistes des théories nouvelles. Payant à la fois de son esprit et de sa personne, élevant autel contre autel, il opposait par des traductions, plus ingénieuses que fidèles sans doute, mais loyalement entreprises, les chefs-d'œuvre vivaces du génie étranger aux avortemens d'une génération décrépite. C'est à cette époque, de 1820 à 1828, que l'action littéraire de M. Émile Deschamps éclate dans toute sa force, c'est là qu'il faut aller le prendre si l'on veut avoir aujourd'hui le secret d'une renommée encore assez populaire, et que son œuvre à elle seule n'expliquerait pas bien nettement peut-être. Il y a dans M. Émile Deschamps de l'homme d'école et du poète; il y a aussi de l'homme du monde, ce qui ne gâte rien, même en fait de renommée littéraire. Aujourd'hui les hauts faits du romantisme sont oubliés, et le sectaire, en disparaissant, a laissé au poète sa part de publicité; les vers ont hérité du petit scandale; quoi de plus naturel et de plus juste? Le nom de M. Émile Deschamps se trouve inséparablement lié à l'histoire littéraire de cette période, empruntant des circonstances même une signification originale, et qui le sauverait au besoin de l'oubli. Alors paraissaient pour la première fois dans notre langue les *Romanceros* espagnols, *la Fiancée de Corinthe* de Goethe, *la Cloche* de Schiller; alors s'élaboraient la traduction de

Macbeth, celle du *Marchand de Venise* et de *Roméo* en collaboration avec M. Alfred de Vigny, travaux généreux auxquels on se livrait d'enthousiasme et qu'on aimait tant à lire dans ces soirées de la rue de la Ville-l'Évêque, où des ministres de Charles X sollicitaient la faveur d'être admis; alors, dans des entretiens véhémens, tumultueux, intarissables, jaillissaient, comme autant d'étincelles électriques, toutes ces opinions, toutes ces théories qui devaient se formuler dans la préface des *Études*. La révolution de juillet, qui emporta tant de choses, n'épargna pas les vers, comme on le pense bien; la Muse eut le sort des rois, et les poèmes furent balayés pêle-mêle avec les fleurs de lis; devant cette grande voix de la politique, les contestations littéraires durent cesser, et les poètes rentrèrent dans l'ombre, livrant la place aux doctrinaires, ces romantiques d'une autre espèce, sortis du *Globe* eux aussi. Depuis on n'entendit guère plus parler de M. Émile Deschamps, non que l'ingénieux diseur eût perdu sa verve, non que les mille pointes de son esprit fussent émoussées : l'attention se portait ailleurs désormais, attirée soit par la politique envahissante, soit même, à certains loisirs, par les efforts d'une génération plus sérieuse. En outre, il faut convenir que les productions qu'a fournies depuis 1830 le génie de M. Émile Deschamps, opéras, cantates, bouts-rimés, contes moraux à l'usage du *Journal des Jeunes personnes*, n'étaient guère de nature à piquer la curiosité de ceux-là même dont les *Études* avaient pu émouvoir les sympathies. L'activité proverbiale de M. Émile Deschamps ne s'est pas ralentie; elle a rétréci son cercle, voilà tout; et, si la critique se montrait par trop dédaigneuse à l'endroit des productions nouvelles de l'auteur des *Études*, M. Émile Deschamps, de son côté, pourrait fort bien répondre à la critique : Ces petites œuvres dont vous parlez du bout des lèvres, ces bouts-rimés et ces cantates, ont leur public, public d'élite s'il en fut, qui les admire, et cela me suffit. Heureuse organisation! depuis dix ans, M. Émile Deschamps n'a pas cessé un seul jour de vivre en pleine *Muse française*, de tenir bureau d'esprit ouvert du matin au soir à toutes les muses novices, à toutes les inspirations adolescentes. Les traditions d'une bienveillance ineffable attirent à lui les jeunes poètes par troupeaux; sa maison est devenue le centre d'une certaine poésie légère que tout le monde comprend, que tout le monde fait, et qu'on aime à trouver dans un boudoir comme une laque de choix ou quelque porcelaine du Japon. Pas un prince russe, moldave ou valaque, n'oserait bégayer une strophe dans la langue de Racine, sans la soumettre d'avance au jugement du spi-

rituel improvisateur; c'est à lui que s'adressent les jeunes musiciens en quête d'une cantate, à lui que les *maëstri* aux abois ont recours lorsqu'il s'agit d'assouplir quelque rhythme peu malléable, quelque strophe revêche à la mélodie, et M. Émile Deschamps satisfait tout le monde, trouve pour chacun des consolations et des éloges, donne au musicien sa ballade, rend au prince russe ses vers purgés de barbarismes et d'énormités, renvoie au poète débutant sa réponse, variation obligée au thème ordinaire : Vous êtes poète, monsieur, etc. Que dirait-on d'un homme dont l'emploi serait de répondre à tous les récipiendaires de l'Académie française, d'avoir toujours en réserve des complimens et des paroles de miel pour tous les convives appelés à prendre place au banquet des quarante immortels? Et cependant M. Émile Deschamps tient tête à lui seul à des fonctions bien autrement terribles, lui le chancelier éternel et sans partage de cette Académie française universelle, où chacun entre de plain-pied.

La Muse française, telle que les temps et les défections l'ont faite, vit encore et subsiste; si loin qu'on se soit retiré, si à l'écart qu'on ait porté ses lares, on n'a garde pourtant de fermer l'oreille à toutes les rumeurs du jour; par momens, certaines velléités se ravivent, de furieux désirs de lutte et de succès s'irritent; on se dit, au spectacle des misères et des avortemens de notre époque : Si nous recommencions! et l'on recommence. Après la coupe de juillet, on en veut au regain d'octobre. A peine M. Guiraud a-t-il donné le branle avec ses conceptions mystiques, que M. Soumet vient, comme au bon temps, mettre les idées de M. Guiraud en alexandrins, en tragédie; M. Soumet, l'homme-épopée, qui ne veut rien laisser en dehors de son œuvre, et qui fera quelque jour sa symphonie avec chœurs et sa cathédrale. Aujourd'hui, c'est M. Émile Deschamps qui rassemble ses poèmes et les publie, et vous prétendiez que *la Muse française* avait disparu! et vous disiez comme Bossuet : « Madame est morte! »

M. Émile Deschamps, dans l'édition nouvelle de ses poésies, a supprimé la fameuse préface de 1828. Nous regrettons, pour notre compte, cette préface, morceau écrit de verve, récapitulation chaleureuse et définitive de tous les manifestes du temps, la seule prose sérieuse que l'auteur des *Études* ait rédigée. M. Émile Deschamps donne pour prétexte à cette omission le manque d'espace. Nous croyons plutôt que le poète aura craint de réveiller par là d'anciennes querelles assoupies, d'anciennes controverses, devant lesquelles

reculerait peut-être aujourd'hui son indifférence bénévole, ou bien encore que le ton de cette boutade révolutionnaire lui aura semblé un peu vert pour les poésies qui devaient suivre. Quoi qu'il en soit, le livre perd à l'absence de la préface, complément indispensable aux œuvres du lyrique de la restauration. Dans un avant-propos de quelques pages, M. Émile Deschamps prend soin d'expliquer l'ordre de son volume, invoque l'indulgence du lecteur pour *quelques pièces qui pourront paraître surannées pour la forme comme pour le fonds*, et se recommande du suffrage de l'*illustre* Goethe. Quant à cette dernière recommandation, on nous permettra de nous étonner qu'un homme d'esprit tel que M. Émile Deschamps, qu'un observateur si malicieux et d'une si piquante moquerie ait pu tirer quelque vanité d'une attestation pareille et le dire tout haut. M. Émile Deschamps sait aussi bien que nous ce que valent ces paroles de cour, ces fastueux éloges, qu'une bienveillance impassible, et qui s'obstine à ne jamais vouloir s'informer de rien, inspire de tout temps aux rois de la pensée. Voltaire chez nous, Goethe en Allemagne, ont poussé plus d'une fois jusqu'au scandale ces formules effrontées. Un jeune poète traduit *la Fiancée de Corinthe* et l'envoie à l'*illustre* Goethe, qui de son côté trouve la traduction admirable, et s'engage à partager toutes les opinions du jeune poète dans le présent comme dans l'avenir. Vous rendez un hommage, il vous revient un compliment; quoi de plus naturel? Ce qui gâte un peu la chose, c'est que l'*illustre* Goethe en écrivait autant à quiconque s'adressait à lui, et, sans prendre la peine de distinguer le talent généreux et modeste de la sottise infatuée, l'œuvre du travail et de l'intelligence de la spéculation industrielle, confondait dans ses réponses M. Émile Deschamps et M. de Saur, M. Eugène Delacroix et M. de Saint-Geniez. M. Émile Deschamps adresse quelque part une pièce à M. de Mitialew, qui a traduit ses poésies en russe. C'était là une excellente pierre de touche, et le traducteur de *la Fiancée de Corinthe*, traduit à son tour, n'avait qu'à regarder en lui-même pour se convaincre du plus ou moins de vérité des paroles de Goethe. En pareille occasion, l'élan de notre amour-propre nous emporte; à défaut de la vanité, la politesse exige qu'on réplique par un compliment, et l'homme qui traduit nos poésies, même en russe, a toujours du génie. C'est là une vérité passée à l'état d'aphorisme chez les poètes. Pour en revenir à ces brevets d'immortalité, on les décerne de notre temps avec moins de réflexion et de mesure que jamais; et, sans sortir du livre qui nous occupe, nous n'aurions qu'à prendre au hasard pour citer des exemples.

Ainsi, s'il fallait en croire M. Émile Deschamps, M. Desplaces serait *tout un printemps harmonieux*, M. Adolphe Dumas nagerait dans un tel océan de gloire, qu'il y aurait place pour tous ses amis, et les vers de M. Boulay-Paty *consoleraient de l'enfer*. Tout ceci n'est rien cependant auprès de ce passage que je trouve dans une pièce adressée à M. Monnier de la Sizeranne :

C'est alors que, levant son front prédestiné,
Un pâle adolescent, Mozart, Tasse ou Corrège,
Hasarda quelques vers. . . . . .

Mozart, Tasse ou Corrège! Et quel est ce pâle adolescent au front prédestiné? l'auteur va nous l'apprendre dans une note : *M. Anatole de G..., jeune poète qui se fera connaître*. Qui se fera connaître, d'accord; mais n'eût-il pas été plus convenable d'attendre jusque-là? De toute manière, puisque c'est d'un poète qu'il s'agit, Tasse suffisait; Mozart et Corrège figurent là comme comparses, l'un pour la cheville, l'autre pour la rime. Sérieusement, il serait temps d'en finir avec ces canonisations littéraires, auxquelles personne ne croit plus, et M. Emile Deschamps moins que personne. Qu'on s'écrive ces choses-là sur un album, qu'on se les dise entre amis, à la cheminée, rien de mieux; mais il faudrait bien ne pas les imprimer, même dans ses œuvres complètes.

Les traductions ou plutôt les imitations du *Romancero* passeront toujours à bon droit pour le plus beau titre poétique de M. Emile Deschamps. Nous ignorons jusqu'à quel point cela peut être exact et reproduit fidèlement l'original (1); après tout, quand le poète français aurait inventé quelque peu, où serait le grand mal? Si, comme le dit M. Emile Deschamps dans ses notes, quelques pièces lui appartiennent en propre, ces pièces se fondent tellement dans l'ensemble général, qu'on aurait peine à les distinguer. Ceci soit dit à la louange de cette muse flexible qui sait si bien se ployer à tous les

(1) Ainsi, dès le début, nous trouvons cette strophe :

Leurs pieds doux comme la soie
Par l'eau vive sont mouillés;
Florinde prend avec joie
Sa ceinture et la déploie,
Et dit : Mesurons nos piés.

Dans l'espagnol, c'est leurs bras que les royales baigneuses mesurent :

La cava a todas las dijo
Que se midiesen los *brazos*.

genres qu'il lui plaît d'adopter pour un moment. Il règne dans cette imitation du *Romancero* une certaine allure castillane, un ton leste et dégagé qui sied, bien qu'on ne retrouve pas toujours là cette épopée barbare faite de lambeaux sublimes rassemblés au hasard et sans ordre (1), épopée sans nom d'auteur, que chacun allonge ou raccourcit selon qu'il lui convient, iliade qui n'a pas même son Homère à jeter en pâture aux savans pour qu'ils le contestent. N'admirez-vous pas comme une adorable réminiscence de la chaste Bethsabé des livres saints la peinture de la jeune Florinde se baignant sous les sycomores et jouant dans les eaux au milieu de ses compagnes, tandis que le roi Rodrigue la guette du haut de ses balcons, et couve de l'œil sa nudité pudique? Le viol de doña Florinde, les plaintes de la jeune fille à son père, le désespoir du vieux comte Julien, le châtiment du roi Rodrigue, sa fuite, son repentir et sa mort, tout cela est retracé de main de maître. Vous rencontrez à chaque détour, presque à chaque pas, de beaux vers, des strophes vaillantes et bien frappées, celle-ci par exemple :

Hier j'avais douze armées,
Vingt forteresses fermées,
Trente ports, trente arsenaux,
Aujourd'hui pas une obole,
Pas une lance espagnole,
Pas une tour à créneaux!

M. Hugo n'a jamais fait mieux, même dans *les Orientales*, où le sentiment de cette pièce est reproduit presque mot pour mot. Du reste, si l'on s'en souvient, l'œuvre de M. Émile Deschamps ne laissa point d'exercer une action puissante sur la poésie contemporaine, et nous croyons ne pas nous tromper en disant que c'est de là, de cette imitation du *Romancero*, que sont sortis la plupart des contes et des poèmes à la manière espagnole publiés vers cette époque.

Il s'en faut que M. Émile Deschamps ait aussi bien réussi avec

(1) Par exemple, M. Émile Deschamps voit des *plians* et des *duchesses* à la cour du roi Goth, absolument comme s'il était à Versailles en plein Louis XV :

Viens, ou je vais mourir... Je veux que les *duchesses*
Sur *leurs plians dorés* pâlissent à ma cour,
Et détestent leur rang, leurs pages, leurs richesses,
En voyant tes grands yeux, ta gloire et mon amour.

Autant vaudrait affubler le chef barbare d'une perruque à l'oiseau royal et mettre des mouches à Florinde. C'est là, du reste, le seul passage où le traducteur ait sensiblement travesti l'original. O la rime!

l'Allemagne. Cette fois le sentiment que nous nous plaisions à reconnaître plus haut manque tout-à-fait, et, si l'esprit n'est pas compris, en revanche la lettre ne l'est guère mieux. Le mysticisme de la poésie allemande, le vague, la rêverie indéfinissable d'une imagination que le symbole enveloppe presque toujours, ne pouvaient en aucune façon convenir à ce talent précieux, frivole, naturellement enclin au concetto. Bien plus, ces qualités de narration, de coloris, d'entrain, de verve dramatique si l'on veut, qui, dans le *Romancero*, avaient aidé merveilleusement M. Émile Deschamps, devenaient ici de véritables obstacles à son succès. De ce qu'on entre plus ou moins dans le sens de Calderon et de Lope de Vega, il ne s'ensuit pas qu'on doive nécessairement comprendre Goethe ou Schiller. Il y a loin des romances du Cid à la fantaisie humoristique d'un Hoffmann ou d'un Jean-Paul; vouloir reproduire à soi tout seul le génie des littératures, vouloir donner, ainsi que M. Émile Deschamps nous le dit lui-même dans son avant-propos, un specimen des différentes langues de l'Europe; *fixer quelques traits de la physionomie de chaque muse, depuis le portugais de Camoëns et l'anglais de Shakespeare jusqu'au turc de Reschid-Pacha*, c'est une tâche impossible et qui dégénère à la longue en enfantillage. On ne s'assimile pas ainsi l'une après l'autre toutes les littératures de l'univers, heureux lorsqu'à force d'étude on parvient à s'identifier avec une, assez pour en réfléchir par momens quelque individualité. Voilà ce que M. Émile Deschamps aurait dû comprendre, car nous aurions alors quelque étude achevée et sérieuse à la place des mille fragmens incohérens dont se compose son livre. Un homme n'est pas une encyclopédie. Cette fureur de vouloir rayonner sur tous les points entraîne aujourd'hui les plus nobles intelligences. Il en est de la poésie d'un peuple comme de son atmosphère, qui convient aux uns et point aux autres. Si votre nature s'acclimate aux régions méridionales, c'est une raison pour que vous évitiez les vapeurs du nord et les nuages. La traduction de *la Cloche* de Schiller manque de mouvement et de vie; on ne respire rien dans cette pâle copie, rien de la chaleur généreuse, de l'énergique animation qui déborde de l'original, rien de cet élément tumultueux qui fait le fonds de tous les dithyrambes de Schiller; et cela vient, je crois, de la forme adoptée par M. Émile Deschamps, qui s'est imaginé de traduire en alexandrins français le vers libre du poète allemand, ce vers sonore, nerveux, malléable, puissant, qui se prête si bien aux effets d'imitation calculés avec tant d'art, ce vers à la fois impétueux, fluide, incandescent, métal qui bout, éclair qui

luit, feu qui flamboie, poutre qui rompt et craque. Il ne dépend pas du traducteur de choisir en pareil cas la forme qui lui plaît; il faut, avant tout, se soumettre au modèle, et s'efforcer d'en approcher le plus possible. L'alexandrin est un vers plus généralement usité en France, plus facile même que le vers libre tel que l'entend Schiller, nous en convenons avec M. Émile Deschamps; mais ne peut-on dire ici qu'il allourdit singulièrement la marche du poème, et donne à l'œuvre de Schiller une physionomie pesante et monotone qu'elle est loin d'avoir dans l'allemand? Dans la traduction de *la Fiancée de Corinthe,* M. Émile Deschamps a mieux réussi, non qu'il soit parvenu à rendre quelque chose de ce mâle dessin, de ce grand style qui caractérise la légende de Goethe; mais au moins cette fois, comme il s'agissait de récit et de dialogue, il a pu se tirer d'affaire adroitement. En général, ce qui manque à ces traductions dont nous parlons, c'est le souffle, la couleur, la vie transmise ou indépendante. Le grand tort de ces ébauches, c'est qu'elles ne ressemblent à rien. M. Émile Deschamps ajoute à la fois trop et pas assez : trop pour qu'on puisse appeler cela une traduction littérale, exacte; pas assez pour qu'à défaut de la vie originelle absente, on y trouve au moins l'individualité d'une imagination parente, même au degré le plus lointain, de l'inspiration créatrice. Lorsque M. Émile Deschamps arrange, il le fait en dépit de toutes les conditions du genre : ainsi vous le voyez illustrer d'un bon mot quelque naïve chanson de Marguerite au rouet, aiguiser un *lied* mélancolique d'une pointe de vaudeville. A propos de *lied,* nous ne pardonnons pas à M. Émile Deschamps cette partie de son volume qu'il appelle *Lieder* de Schubert. Qu'on enfile des rimes à la suite les unes des autres dans l'intention de populariser chez nous un grand maître étranger, personne au monde n'y saurait trouver à redire, il y a même là un louable désintéressement de la poésie vis-à-vis de la musique; toutefois le désintéressement ne doit pas être poussé plus loin, et reproduire seules, au milieu de poésies légitimes, ces choses faites pour servir de prétexte à la musique, c'est oublier la gravité de l'art et vouloir en quelque sorte offenser la Muse. Qu'est-ce, par exemple, que ceci :

Des rayons diaphanes
M'attiraient avant l'heure;
C'étaient des feux profanes,
Voilà pourquoi je pleure?

Depuis quand des féminines qui s'entrelacent peuvent-elles former une strophe? Où nous mènera-t-on avec une semblable prosodie?

Le métal de la strophe, ainsi que le métal des cloches, n'a de vibration, de consistance, de solidité, qu'à la condition que l'alcali se marie à l'étain, le son masculin à la voix féminine. Je ne sais que l'opéra où l'on se permette de pareilles licences. En effet, M. Scribe a dit :

Moi, je réclame
Pour que ma femme
Dans son ménage
Soit toujours sage.

Reste à savoir si M. Émile Deschamps pense qu'on puisse s'autoriser d'un pareil exemple.

Dans le livre des élégies, on rencontre certaines pièces d'une expression charmante et bien venues. *La Fête*, par exemple, est un modèle de grace et de composition. Je noterai encore les *Plaintes de la jeune Emma*, l'épître à Joseph Delorme, et, en y retouchant un peu, en supprimant çà et là quelques longueurs, les vers à Mlle Louise de Croze.

La forme de M. Émile Deschamps relève immédiatement de la tradition romantique, c'est-à-dire qu'elle affecte sur certains points une sévérité excessive pour se montrer ensuite sur d'autres indulgente et facile jusqu'à la faiblesse, et qu'inexorable sur le chapitre de la rime, vous la verrez traiter de haut en bas la césure, et ne pas se faire faute d'un seul enjambement. M. Émile Deschamps ressemble un peu à ces dévots qui se posent un cas de conscience en dehors duquel ils se croient tout permis. Le cas de conscience de M. Émile Deschamps, c'est la rime; tout le reste, à son gré, n'est que peccadille. Qu'importe que le vers cloche, que les féminines s'enlacent vainement dans une strophe stérile? pourvu que la rime sonne creux, tout va bien. Ajoutons que l'auteur des *Études* pousse ce culte-là jusqu'à la superstition, jusqu'au fanatisme. Dès que deux mots riment ensemble, il faut qu'il les accouple; il irait au besoin du pôle nord au pôle sud pour les attacher l'un à l'autre au joug de son vers. M. Émile Deschamps aime les *masques* pour leurs caprices *fantasques* et leurs danses *basques*. *Golfe* surtout lui plaît infiniment; or nous n'avons en français qu'un nom propre qui rime avec *golfe*.

Le cardinal
Laisse prendre aux Anglais mes vaisseaux dans le golfe
De Gascogne, — me ligue avec Gustave-Adolphe,

a dit M. Hugo quelque part. Mais on n'a pas toujours là Gustave-

Adolphe sous la main. Comment faire? Heureusement que M. Valry s'appelle Adolphe. Je soupçonne la rime d'être au moins pour moitié dans les vers, pleins de grace du reste, que M. Émile Deschamps adresse à son ami. Avec de pareilles fantaisies, on en vient à donner au mot le pas sur l'idée, à se payer de sons, de vains bruits, d'un cliquetis plus ou moins agréable à l'oreille. On remplace l'esprit par la lettre, l'absolu par le relatif; à l'enthousiasme, au sentiment, à la vérité poétique, on substitue je ne sais quel art de décadence, quel jeu mesquin et puéril qui touche de plus près aux manœuvres d'un casse-tête chinois qu'au divin travail de la pensée. Et la poésie dégénère, la poésie s'en va; la Muse, de déesse austère qu'elle était, devient quelque folie de carnaval dansant la gigue et la sarabande, quelque charmante baladine secouant sous le lustre sa robe pailletée de clinquant et sa marotte à grelots. La rime est, à tout prendre, plus dangereuse qu'on ne pense, et, si vous ne lui tenez la main, elle risque de vous mener là où vous ne seriez jamais allé sans elle, et de vous faire dire mille sornettes dont vous vous seriez bien gardé. Croyez-vous que sans la rime M. de Rességuier eût écrit ceci, par exemple?

C'est un délire
De tout relire,
D'étudier
Charles Nodier,
Ou de Beauchêne
Qui vous enchaîne
Près du foyer,
Ou de Ferrière
Dans la carrière,
Dès le début,
Touchant le but.
. . . . . .
Le grand Victor
Qui n'a qu'un tort:
C'est que sans règle
Il vole en aigle
Et qu'en tout temps
Il chante, il tonne,
Et nous étonne,
Feuille d'automne,
Fleur de printemps.

M. de Rességuier sait aussi bien que nous qu'on n'*étudie* pas Charles Nodier, et que, si le *grand Victor* n'a qu'un *tort*, ce n'est pas

de voler comme un aigle, ce qui ne fut jamais un tort pour personne; mais M. de Rességuier appartient à l'école de la rime quand même, et, dût la fille bien-aimée de Despréaux, dût la raison en gémir quelque peu, il faut que la rime soit satisfaite.

Nous ne parlerons pas de ces pièces curieusement élaborées dont abonde le volume de M. Émile Deschamps; nous venons d'en faire le procès. Nous aimons mieux insister sur un genre trop négligé parmi nous, genre spirituel, aimable, ingénieux, et que l'auteur des *Études* traite en véritable poète français du XVIIIe siècle. Nous voulons parler de l'épître familière, de cette poésie moitié madrigal et moitié chanson où M. Émile Deschamps excelle. C'est plaisir de voir ici comme sa verve s'éparpille, comme tous ses petits mots jetés en pointe, tous ses traits, font merveille, comme le papillotage, autre part irritant, de cet esprit à facettes convient cette fois et réussit. *Les Étrennes*, *la Première page d'un Album* et *la Châtelaine* (cette dernière pièce un peu trop précieuse et sentant de loin sa chevalerie), peuvent passer pour de petits chefs-d'œuvre dans ce genre; on souhaiterait seulement çà et là plus de tempérance et de goût. Ainsi, dans le *Souvenir du Dauphiné*, je supprimerais ces vers par trop *naturels* et qui déparent :

Un long suif à la main, aux pieds une semelle
Qui compte chaque marche en grimpant l'escalier,
. . . . . .
Cette Quasimodo femelle,
Enfin nous conduit aux dortoirs,
Bouge informe et crasseux comme elle.

Quand Mathurin Régnier s'égare dans *Macette* en des détails semblables et pis encore, Mathurin Régnier fait en satirique profond, en poète qui tranche hardiment dans le vif, va au cœur de son sujet et ne recule devant rien, pas même devant l'ignoble, car il en sait extraire le beau à sa manière. Or, tel ici n'est plus le cas, et des trivialités oiseuses comme celles que nous venons de citer vous choquent au milieu de ces vers tout d'ambre et de musc. — On prétend que M. Émile Deschamps a écrit un bon nombre de morceaux dans ce genre et qu'il s'obstine à les tenir en réserve. Pourquoi, à une prochaine édition, son volume ne s'augmenterait-il pas de ces pièces, ainsi que de la préface de 1828? Si l'espace manquait, on en serait quitte pour supprimer les *Lieder* de Schubert, et l'ouvrage y gagnerait de toute façon. M. Émile Deschamps dit, dans son avant-propos, qu'il vaut mieux ressembler à son père qu'à son voisin; nous parta-

geons complètement là-dessus l'opinion de M. Émile Deschamps, d'autant plus que pour continuer son idée, il n'a qu'à se laisser aller à ses airs naturels pour reproduire, à s'y méprendre, la physionomie éveillée et pimpante de son père, et qu'il grimace un peu toutes les fois qu'il veut ressembler à son voisin. Un madrigal bien tourné a son mérite, et quant à moi je le préfère à plus d'un long poème, et me range avec Despréaux à l'avis de ce grand philosophe qui soutenait qu'un écureuil entier valait mieux qu'un éléphant éclopé, l'éléphant fût-il blanc et de l'espèce de ceux que l'on adore aux Indes orientales.

Étrange mérite pour un éclaireur du romantisme, dira-t-on, que de ressembler aux petits poètes du XVIIIe siècle, et bizarre généalogie que Dorat, Voisenon et Boufflers pour le coryphée du bataillon sacré de 1825 ! Et cependant rien n'est plus vrai. Il s'en faut que M. Émile Deschamps ait reçu du ciel l'humeur belliqueuse et révolutionnaire : nature paisible, douce, heureuse, essentiellement bienveillante, s'il a combattu, milité, lutté, c'est pur hasard, croyez-le, c'est pour obéir à cette loi qui fait que les circonstances ont presque toujours plus d'empire sur nous que nos propres instincts. J'imagine que M. Émile Deschamps traduisait Horace et cultivait innocemment dans ses loisirs la muse des boudoirs et des ruelles, lorsqu'on vit poindre le crépuscule de la renaissance littéraire de 1820. Du premier coup, M. Émile Deschamps distingua ses meilleurs amis parmi les novateurs, Alexandre Soumet, Guiraud, Pichat et les autres. Avec la faculté d'enthousiasme qu'on lui connaît, porté comme il est à s'éprendre des idées (de la forme des idées), il n'en fallait pas davantage pour enflammer et développer chez lui une autre vocation. Les natures poétiques, on le sait, ne font rien à demi ; une fois engagé dans la sainte milice, il eut bientôt dépassé les autres, et gagné dans la bataille ses éperons d'or. Ceux qui assistaient à ces homériques journées se souviennent encore d'un muezzin fanatique prêchant la guerre sainte du haut des minarets de Shakespeare, d'un chevaleresque jeune homme pourfendant sans trève ni merci les infidèles et leurs doctrines; ce muezzin et ce héros, c'était M. Émile Deschamps. Eh bien ! alors même, dans le plus fort du tumulte, son instinct français, son goût pour les petits vers, ne l'abandonnèrent jamais. Romantique, il se consola du madrigal classique avec le concetto italien ; et voilà qu'aujourd'hui (singulier retour des choses!) c'est par là qu'il se recommande à la génération nouvelle, par cette verve de bon aloi, par cette grace enjouée, cette humeur légère, qui caractérisent ses œuvres et seront toujours les

bien-venues dans la patrie du gai-savoir. Heureux homme, heureux poète, dont le nom, illustré dans l'action, trouve encore moyen d'emprunter à la réaction un peu d'éclat et de nouveauté!

Les mêmes influences qui agirent sur l'individualité de M. Émile Deschamps, déterminèrent le caractère poétique de son frère Antoni, qu'un accident funeste devait enlever bientôt aux militantes évolutions de cette poésie d'école, aux douces et faciles voluptés du *cénacle,* pour l'isoler en lui et le tenir à l'écart, sans cesse absorbé dans la douloureuse pensée de son mal. Si M. Émile Deschamps devint romantique par occasion, son frère Antoni, on peut le dire, fut poète par hasard. Nous doutons que, sans les circonstances, M. Antoni Deschamps eût jamais rimé. Dilettante passionné, enthousiaste fougueux de Mozart, de Rossini, de Cimarosa surtout, le mouvement littéraire de 1825 vint le prendre au foyer du Théâtre-Italien, et c'est en fredonnant quelque motif du *Matrimonio* ou de *Don Juan*, qu'il écrivit son premier vers. En entrant dans les rangs du *romantisme*, M. Antoni Deschamps voulut payer de prime abord sa dette à l'Italie, et dépenser à la gloire de cette divine contrée l'exaltation où l'avait mis tant d'enivrante mélodie. Il alla, par des courans tout naturels, de Cimarosa à Pétrarque, de Rossini à Dante, au vieil Alighieri qu'il voulut traduire et qui le consuma; terrible rencontre où le maître terrassa le disciple, et le laissa pour mort sur le carreau avant qu'il eût conduit sa tâche seulement à moitié, comme, dans ces visions du sanctuaire antique, lorsque le dieu se révélait à la pythie. M. Antoni Deschamps sortit pâle de cette entrevue; de là cette fièvre qui l'a miné pendant dix ans, qui le travaille encore aujourd'hui. M. Antoni Deschamps aima Dante pour avoir aimé Cimarosa; il fit des vers pour avoir aimé Dante, et, de dilettantisme en dilettantisme, la poésie lui monta au cerveau et l'enivra. L'Italie, Dante, sa maladie, tel est, si je ne me trompe, le thème éternel des méditations de M. Antoni Deschamps; telles sont les trois cordes de sa lyre, cordes d'or, d'argent et d'airain qu'il fait vibrer sans relâche.

On doit regretter que M. Antoni Deschamps ne se soit pas trouvé en mesure de mener plus avant, sinon de compléter sa traduction de Dante. Les fragmens qu'il a donnés indiquaient chez lui une aptitude rare à ce genre de travail. Si le texte n'est pas toujours bien rigoureusement exprimé dans ses vers, si l'interprétation littérale pèche en maint endroit, du moins peut-on avancer que M. Antoni Deschamps a su racheter ces défauts par des qualités d'un ordre supé-

rieur. Entre le sentiment véritable du génie d'un grand maître, entre cette force d'intuition par laquelle on se met en communion avec les chefs-d'œuvre de la pensée humaine, et la reproduction fidèle, irréprochable, mais incolore et froide, du texte original, nous n'hésitons pas un seul instant, et nous donnerons toujours à l'ébauche poétique le pas sur la version grammaticale telle que l'entend, par exemple, M. Fiorentino dans sa traduction de *la Divine Comédie*, bien que ces sortes d'ouvrages aient aussi leur utilité et servent dans l'occasion à compléter le point de vue. Nul doute qu'avec une étude sérieusement approfondie de la langue et du style italien, une persévérance de plus longue haleine, M. Antoni Deschamps ne fût parvenu à d'excellentes fins. C'est le propre des natures poétiques de pouvoir s'élancer d'un bond au cœur même d'une littérature, et de s'identifier spontanément avec l'esprit des siècles; mais, pour que de semblables dispositions réussissent, il faut que la science leur vienne en aide, il faut qu'une intelligente et scrupuleuse analyse de la langue et de ses procédés mystérieux éclaire la révélation. Sans la méthode, il n'est pas d'instinct généreux, pas de velléité féconde qui n'avorte.

Ce commerce avec Dante, si peu qu'il ait duré, ne laissa point d'exercer une influence profonde sur la destinée poétique de M. Antoni Deschamps; il est de ces génies qu'on ne fréquente pas en vain, de ces maîtres qui ne vous lâchent point lorsqu'ils vous tiennent, et de qui on ne se sépare que marqué au front de stigmates impérissables. M. Antoni Deschamps a trouvé dans le poète de *la Divine Comédie* son patron, son ange, presqu'un dieu; jeune homme, il se fait du vieux gibelin l'objet d'un culte singulier, d'une dévotion effervescente. Il s'est agenouillé dans la poussière en face de cette image sublime, il s'est attardé de longues nuits à l'invoquer, à l'adorer, à baiser sa froide sandale, à confondre en elle sa propre intelligence, pareil à ce saint François de la légende qui se réveille de son extase tatoué des signes patibulaires de la croix.

Il resterait à déterminer quels ont été chez M. Antoni Deschamps les résultats de cette impression surnaturelle, de cette commotion *dantesque*, pour nous servir d'un terme de l'école; à savoir ce qu'il faut penser, au point de vue de la création personnelle, de ces commerces sans réserve avec le génie, de cette cohabitation de toutes les heures. Est-ce un bien? est-ce un mal? A la fois l'un et l'autre; et la nature de l'individu modifie singulièrement ces phénomènes. Telle substance qu'un cerveau robuste et sain absorbe et transforme pour l'employer ensuite selon les conditions de l'art nouveau, va

mettre en ébullition une tête maladive et la dévaster. Certes, M. Antoni Deschamps a tiré plus d'une bonne aubaine de ses rapports avec Alighieri, mais convenons aussi que l'illustre maître florentin a bien quelque chose à se reprocher dans les imperfections et les faiblesses du poète français. A Dante sans nul doute, l'auteur des *Dernières Paroles* doit son style nerveux, curieusement naïf, simple jusqu'à l'affectation, concis jusqu'à l'âpreté, son image rapide et vivante, sa phrase austère et dogmatique : voilà pour les avantages, si l'on veut. D'un autre côté, si M. Antoni Deschamps n'avait point su par cœur, ainsi qu'il le donne à entendre, *la Divine Comédie* lorsque son mal vint le frapper, — ce mal qui surprit en un clin d'œil sa pensée et l'immobilisa comme par un enchantement fatal, — trouverait-on à chaque pas dans ses œuvres de ces rimes dépareillées arrachées au hasard à quelque chant de l'*Inferno* ou du *Purgatorio*, de ces lambeaux de vers cousus à la hâte et sans suite, et surtout ce formulaire mystique du *Paradiso* transporté pour la première fois des sphères de l'idéal dans le domaine de la réalité physique? Deux individualités, si bon marché qu'on fasse de la sienne, ne se correspondent pas sur tous les points, deux imaginations ne s'emboîtent pas l'une dans l'autre comme les charnières d'une mécanique. Dans ces réminiscences lumineuses que vous laisse l'habitude d'un grand poète, il y a nécessairement un triage à faire : prendre tout ce qui se présente, c'est agir sans méthode ni discernement. La plus mince goutte d'eau réfléchit dans sa transparence l'immensité du ciel; mais en est-il bien ainsi du cerveau humain, du cerveau en tant que machine créatrice? Un coin de ces mondes errans dans l'infini de la pensée, et qu'on appelle Homère, Dante, Shakespeare, ne peut-il donc suffire, et doit-on raisonnablement prétendre à plus? C'est même un des plus beaux priviléges de la pensée humaine qu'elle choisit, qu'elle discute et critique; lui donner à réfléchir toute chose sans distinction, c'est en faire un miroir inanimé.

Étudions d'abord notre propre mesure, tâchons de nous connaître, comme disait Socrate, et ne gardons ensuite que les élémens qui nous conviennent. Permis au génie de tendre d'un coup d'aile vers l'empyrée, de s'épanouir en éblouissantes synthèses; le talent plus modeste vit d'observations classées avec méthode, de réminiscences choisies avec goût, subtilement élaborées, de merveilleux détails qu'il rassemble comme l'oiseau les pailles de son nid. Il sépare avec art les élémens avant de se les assimiler; il garde, mais il rejette; il se souvient, mais il sait oublier. Certes, s'il y eut jamais une imagi-

nation peu propre au mysticisme, peu faite pour comprendre les rêves éthérées d'un *docteur angélique*, et pour s'égarer dans l'infini sur les traces lumineuses d'un saint Bonaventure, c'est à coup sûr l'imagination de M. Antoni Deschamps. L'auteur des *Dernières Paroles* se complaît surtout dans une poésie terrestre, humaine, poésie pratique qui tient de la satire et du sermon, et ne s'élève guère plus haut que la parabole. Ce qu'il excelle à rendre, c'est la souffrance, la souffrance morale en tant qu'ayant sa racine dans la douleur physique. Chaque fois qu'il touche cette corde, M. Antoni Deschamps s'élève à d'irrésistibles effets; sa douleur vous affecte, ses désespoirs vous vont à l'ame; cela est beau, parce que cela est vrai, profondément senti. Or, je ne vois pas ce que les formules du dictionnaire mystique de Dante peuvent avoir à faire dans une semblable poésie, dans une poésie tellement réelle, tellement physique (qu'on nous passe le mot), qu'on ne peut même pas l'appeler élégiaque, et qui se rapproche, à vrai dire, moins de l'art que des divagations bibliques, dont elle reproduit à ses bons momens la grandeur échevelée et les prophétiques dithyrambes. Est-ce le cas d'invoquer dans une pièce de quinze vers, tout empreinte du caractère de notre temps, les apparitions séraphiques de la comédie dantesque, et de faire figurer, au milieu d'une mercuriale adressée à l'égoïsme qui nous ronge, les Trônes, les Puissances, les Dominations, que le chantre toscan donne pour cortége à la *divine essence?*

> Prima Dominazioni, e poi Virtudi,
> L'ordine terzo di Podestati ée.

Que dirait-on d'un homme qui prétendrait illustrer de mystiques enluminures un *premier Paris* du *National?* Autant j'aime chez M. Antoni Deschamps cette austère simplicité, cette image hardie qui ne dédaigne pas de puiser dans l'occasion aux sources populaires, en un mot cette importation caractéristique du *terzetto* dont on doit lui tenir compte, autant je trouve déplacé et de mauvais goût cet abus d'expressions mystiques d'un autre âge dans le réel qui l'affecte et qu'il reproduit, cet amalgame de l'*intime*, tel que nous l'avons inventé, avec ce que la métaphysique de Dante a de plus radieux, d'essentiel.

La philosophie de M. Antoni Deschamps se ressent de cette indécision, et flotte incessamment d'une doctrine à l'autre, sans trop savoir jamais à laquelle s'arrêter. L'Évangile par momens lui conviendrait assez, mais le catholicisme lui fait peur. Esprit superficiel malgré son apparente gravité, moins différent qu'on ne croit de son

frère, et qui rime pour philosopher comme Émile philosopherait au besoin pour rimer, M. Antoni Deschamps se paie le plus souvent de mots et de rubriques. Poète plus que moraliste (nous persistons à le croire, quoi qu'il en dise), il s'en tient, la plupart du temps, à la couleur des choses, couleur changeante, comme on sait, et qui varie selon le point de vue où l'on se place; de là ces contradictions sans nombre qui s'expliquent avec le poète, et dans lesquelles la philosophie n'a rien à voir. Si vous parlez à M. Antoni Deschamps de la logique des faits, de l'enchaînement historique des constitutions sociales, il vous répondra qu'il aime autant y croire que d'y aller voir, et n'en continuera pas moins à chanter que le catholicisme est une déviation de la parole évangélique, qu'il se sent dans l'ame une ineffable tendresse pour saint Jean, l'apôtre aux blonds cheveux, le *poète*, et répudie saint Paul, l'organisateur furieux, l'*homme politique*, ce qui n'empêche pas M. Antoni Deschamps de se croire, dans l'occasion, un catholique exemplaire. Convenons aussi qu'en pareille matière un peu d'étude ne nuirait pas, et qu'on aimerait à voir le sentiment poétique s'éclairer ici de connaissances plus sérieuses que celles qu'on peut tirer de ces éternelles discussions sur l'art, si fort en vogue aux beaux jours de la restauration, de ces querelles en plein air, de ces conférences à bâtons rompus. Causeur spirituel, ardent, infatigable, c'est surtout dans la conversation à la manière des péripatéticiens, que M. Antoni Deschamps puise les sujets de ses poésies et les dispositions satiriques, élégiaques, pathétiques, qui l'animent tour à tour. Chaque matin, le poète descend de sa montagne, apportant, formulé en quinze ou vingt vers (souvent moins, jamais plus), l'entretien philosophique de la veille, et cherchant à la pipée, comme eût dit Régnier, quelque bonne rencontre dont s'alimente son inspiration de la soirée. C'est sur la voie publique que M. Antoni Deschamps prélude à ses travaux. Quel dommage que Socrate, Platon, saint Paul lui-même, ne se promènent pas, à certaines heures de la journée, sous les arbres des Tuileries! A défaut des morts illustres, M. Antoni Deschamps se contente des vivans, et la médiocrité en frac, la médiocrité qui se promène et qu'il interroge, lui tient lieu de l'homme de génie endormi dans la poussière des bibliothèques. Si l'auteur des *Dernières Paroles* n'a pas toujours bien pris la peine d'approfondir le passé, en revanche on peut dire de lui qu'il sait notre présent par cœur. Vous ne citerez pas un seul système aujourd'hui en renom que M. Antoni Deschamps n'ait arrêté au passage pour le consulter, pas une doctrine qu'il n'ait prise sous le bras pour causer avec elle, en cheminant, *de omni re scibili et quibusdam*

aliis. Depuis le sectaire furibond et déclamateur jusqu'au panthéiste insouciant qui laisse aller le monde sans trop se remuer la bile, depuis le juif talmudiste jusqu'à l'humble prêtre catholique, jusqu'à la sœur grise, il a vu les uns et les autres, il les a tous interrogés, tous connus, et tant d'inquiétudes, d'angoisses, de sueurs, ont abouti à quoi? au scepticisme, à un scepticisme irrésolu, qui n'a pas même conscience de lui-même et se déguise mal sous de mystiques abstractions; abîme tumultueux et sombre où surnagent çà et là des réminiscences divines du catholicisme : amour, fraternité, charité, antidotes que le poète a l'air de recommander faute de mieux et comme par lassitude, un peu semblable à cet honnête médecin de campagne, plein d'hésitations lui aussi, et qui en était venu, à force de scepticisme, à faire de l'infusion de tilleul une panacée universelle, car disait-il, s'il n'y a pas grand bien à espérer de mon remède, du moins n'en peut-il résulter aucun mal.

Le volume de M. Antoni Deschamps comprend les *Poésies italiennes*, les *Dernières Paroles* et *Résignation*, c'est-à-dire, sauf sa traduction de vingt chants de Dante, tout ce qu'il a produit. Les *Poésies italiennes* appartiennent, sinon à la première jeunesse de l'auteur, du moins à sa première période littéraire. M. Antoni Deschamps a commencé tard; si je ne me trompe, ce n'est guère que vers trente ans que sa vocation poétique, greffée sur un dilettantisme musical très prononcé, a produit ses premiers fruits. On touchait alors à 1828. La fièvre romantique venait d'atteindre son paroxisme; les vers de M. Antoni Deschamps arrivèrent encore à temps pour embellir les dernières fêtes du cénacle, et conquérir à leur jeune auteur le titre de poète *dantesque*. Ils furent lus partout, applaudis, admirés; ils coururent de salon en salon, de cheminée en cheminée. C'était l'usage alors, on lisait, ou plutôt on disait une ode en ce temps-là, comme on chantait une cavatine. Aujourd'hui on ne lit plus de vers, mais en revanche on *dit* la musique. M. Liszt ne joue pas les sonates de Beethoven, il les *dit*. Le mot a passé de la poésie dans la musique, qui en fait son profit selon sa louable habitude; la musique a le privilége d'hériter de tous les ridicules de la poésie et des lettres, et de s'en affubler après coup comme d'une perruque hors de mode : voyez M. Liszt et M. Berlioz, ces romantiques du vieux temps, ces retardataires curieux, dont le grand secret consiste à renouveler, au nom de la musique, en 1840, toutes les manœuvres littéraires de 1825. — Pour en revenir aux premiers essais poétiques de M. Antoni Deschamps, l'accueil favorable qu'on leur fit alors n'a rien qui doive étonner,

même aujourd'hui qu'une appréciation naturellement plus calme a succédé au fanatisme du temps. Outre un sentiment parfait de la poésie du sud, une vigueur de touche qui dénote un coloriste à la manière de Rembrandt, on remarque, dans la plupart des pièces qui nous occupent, de rares qualités de style et de composition, avantages que l'auteur doit peut-être moins encore au commerce de Dante et des grands poètes italiens qu'à l'âge mûr et réfléchi auquel il a commencé de produire. Le lyrisme peut bien y perdre quelque chose en élans spontanés, en effusions mélodieuses; mais, en revanche, le style y gagne en concision, en nerf, élémens essentiels de cette poésie du sud, dont M. Antoni Deschamps, dans les *Italiennes,* cherche à se rapprocher le plus possible. Je citerai dans le nombre le *Vendredi saint à Rome,* large méditation pleine du souffle de Michel-Ange; puis, comme contraste à cette morne et ténébreuse peinture, comme tableau de genre animé et pittoresque, *Naples,* charmante esquisse qu'un rayon des *Orientales* éclaire déjà. Je recommanderai aussi le petit poème du *Comte Gatti,* où le drame dégénère en satire par un procédé dont M. Antoni Deschamps abuse quelquefois : l'apostrophe sans transition, *ex abrupto,* rude modulation d'un effet sublime dans certains passages de l'*Inferno,* mais qui revient trop souvent dans les *Poésies italiennes* et les *Dernières Paroles.* N'oublions pas non plus les satires, celle entre autres que M. Barbier a si bien imitée dans *l'Idole,* opulente paraphrase de ces vers de M. Antoni Deschamps :

Napoléon despote à la France sut plaire;
Ce mitrailleur du peuple est toujours populaire :
C'est que le peuple admire et craint les hommes forts,
Et ne bronche jamais quand il sent bien le mors;
C'est un cheval rétif au cavalier timide,
Et docile à la main qui lui tient haut la bride, etc.

Mais ce qu'il faut louer surtout dans cette partie du volume, c'est la traduction de quelques sonnets de Pétrarque, véritable traduction de poète, où revit le trait original; le sentiment, la couleur, le dessin, tout y est. On ne saurait rendre avec plus de bonheur dans l'expression ce style si coquettement simple, si précieux à la fois et si naïf, du chantre amoureux de Laure. Vraiment, quand on pense à quelles négligences, à quels excès de forme M. Antoni Deschamps s'est porté depuis, quand on parcourt tant de pièces mal soudées, tant de vers pleins de fausses rimes et d'hiatus, où l'idée suffoque et meurt étouffée comme sous la mauvaise herbe, on se demande com-

ment M. Antoni Deschamps a pu ciseler ces charmantes strophes, et si l'adoration qu'il voue à Pétrarque, son *autre maître,* n'a point fait là son plus gentil miracle.

La seconde partie du volume est consacrée tout entière aux souffrances du poète, souffrances terribles cette fois et qui n'ont rien de commun avec les élégiaques douleurs dont s'affligent à plaisir les muses désœuvrées. A ces cris d'angoisse et de misère, à cette plainte lamentable, à ces sanglots poussés du fond de l'ame, comment se méprendre, comment douter encore après de pareils vers?

Or, tandis que cela se passait sur la terre,
Dieu disait dans le ciel, retenant son tonnerre :
« O toi qui te vantais de n'avoir pas souffert,
J'étendrai sur tes reins une verge de fer,
Et je te frapperai d'une plaie incurable,
A te faire envier le dernier misérable. »

Lasciate ogni speranza voi ch' entrate; ces mots inscrits sur la porte d'airain de l'*Inferno* pourraient servir d'épigraphe à ce livre. Laissez toute espérance, car vous ne sauriez imaginer rien de plus affreux et de plus morne. C'est la souffrance dans toute son horrible crudité, c'est la plaie humaine mise à nu, c'est le cri de Job sur son fumier.

Sous la douche de glace et le moxa de feu,
Je te proclamerai, Seigneur, le juste Dieu,
Toi qui sus par le feu purifier Élie,
Et qui voulus par l'eau baptiser ton Messie.

Cette lecture vous oppresse et vous suffoque, vous avez hâte de sortir de cette atmosphère fatale, et pourtant vous avancez toujours, vous visitez jusque dans ses recoins cette lugubre infirmerie, tant le sentiment vrai du poète vous domine, tant cette douleur profonde fait peser sur vous sa main de plomb. « Je suis homme, et veux que rien d'humain ne me reste étranger; » avec cette parole, on va loin, on va jusqu'au bout de ce singulier livre. Terrible voyage, je vous jure! Et cela se prolonge ainsi près de deux cents pages, à travers la maladie, le désespoir et la mort; désert aride où vous trouvez, pour toute digression à la sombre pensée de l'auteur, çà et là, des fragmens traduits du livre de Job et le *Dies iræ* liturgique, *teste David cum sibyllâ*. Je me trompe : de loin en loin, on rencontre quelques vers d'une inspiration calme et douce, véritable oasis au milieu d'un Zahara d'afflictions. Je citerai dans ce genre, pag. 114 :

J'allais frais et léger au village voisin,
Un dimanche, au moment de l'office divin,

Et les cloches sonnaient, l'église était en face;
J'entendais le curé qui chantait la préface, etc.

Charmante pièce tout embaumée et naïve comme un reposoir de campagne, avec ses cierges allumés en plein air et ses pots de fleurs qui s'effeuillent sur la nappe blanche; citons encore le numéro XLII.

Mozart dans mon été saisit mon ame ardente;
Ensuite j'adorai l'impérissable Dante,
Et maintenant Jésus, me prenant par la main,
Me conduit doucement jusqu'au bout du chemin.

Les noms chéris des divins maîtres que l'auteur fréquentait jadis sont ramenés souvent avec bonheur : Raphaël, Dante, Mozart, Cimarosa, arc-en-ciel qui se lève sur tant de misères et de deuil, rayons fortunés qui sillonnent cette affreuse nuit du cerveau. C'est là, du reste, le seul motif qui rappelle encore l'art dans ce livre, et il faut le dire, à partir des dernières pièces des *Poésies italiennes*, qui sont, en fait d'art, ce qu'il a produit de plus complet, M. Antoni Deschamps semble ne plus tenir compte de la forme; dans la douleur immense qui le travaille, le poète semble avoir oublié désormais la rime, la césure, tout jusqu'à la langue, jusqu'aux plus simples lois de la versification. Il ne chante plus, il se lamente, et les mots tombent de ses lèvres pêle-mêle et confus comme des sanglots. Fragmens de vers italiens, morceaux de vers latins, proverbes et centons à la manière des complaintes, tout lui est bon. Il répand son inspiration telle quelle et sans prendre la peine de la déblayer du fatras qu'elle entraîne avec elle. Aussi, doit-on avouer que le mérite de ce livre réside tout entier en dehors des conditions de l'art. On ne saurait appeler cela de la poésie. La poésie vit de forme aussi bien que de sentiment, d'imagination autant que d'empirisme. Les mots ne trompent pas leur origine; poète veut dire faiseur, et, si sympathique, si profond et si vrai que puisse être le cri abrupte de la conscience, en dehors d'une certaine plasticité, la poésie ne saurait exister. Les *Dernières Paroles* expriment trop crûment la situation exceptionnelle d'un individu (et c'est là le mérite du livre) pour qu'on puisse y voir autre chose qu'un fait idyosincratique. Ces sortes d'ouvrages ne se classent point; où les mettrait-on? Cela est trop réel pour s'appeler de la poésie, trop poétique pour être de la morale. Cependant, s'il me fallait absolument assigner une place au livre de M. Antoni Deschamps, je le rangerais entre les *Paroles d'un Croyant* et les *Mémoires* de Pellico. On trouve en effet, chez M. Antoni Deschamps, la parabole fréquente de M. de Lamennais et le ton évangélique du philo-

sophe italien. Quoi qu'il en soit, et malgré cet isolement littéraire, les *Dernières Paroles* renferment des beautés d'un ordre élevé, de graves passages qu'on peut admirer même en dehors des conditions de l'art qui leur manquent.

La troisième partie du volume, que l'auteur intitule *Résignation*, n'est guère qu'un appendice aux *Dernières Paroles*. Le poète, après avoir gémi sur son malheur, après s'être oublié quelques jours dans la contemplation de ses propres misères, se réveille, et, secouant les cendres de ses cheveux, remonte en chaire et se met de nouveau à tancer vertement l'espèce humaine. C'est sous la forme d'apologues, de paraboles et de symboles, que M. Antoni Deschamps distribue cette fois ses moralités. Vous retrouvez là, par exemple, la fameuse légende de ce juif du moyen âge qui se procure une hostie et s'enferme chez lui pour se donner le malin plaisir de la déchiqueter; mais, ô miracle! à l'instant où,

> Prenant un marteau dans son ivresse impie,
> D'un clou sur la muraille il traversa l'hostie,
> Le sang à gros bouillons en jaillit à l'instant,
> Et la chambre s'emplit et regorgea de sang.

D'où l'auteur conclut, un peu à la manière du catéchisme, que nous rouvrons la plaie du Christ chaque fois qu'il nous arrive de pécher. J'aime mieux l'apologue du moribond de Castel-Vecchio, de ce cardinal diplomate dont un pauvre curé de campagne assiste et confesse l'agonie. Il y a dans ce rapprochement un grave et noble exemple que le poète développe en très beaux vers. C'est là au moins de la poésie sérieuse, de la poésie philosophique, si M. Antoni Deschamps tient au mot, et qui laisse bien loin toutes ces visions apocalyptiques dont il raffole. M. Antoni Deschamps a cela de commun avec certaines hautes intelligences de notre siècle, qu'il se sent dans l'âme un besoin indicible de nous révéler quelque chose. La fièvre du visionnaire le travaille; à toute heure du jour et de la nuit, la Divinité lui apparaît : tantôt c'est Jésus-Christ qui descend des collines du ciel pour lui apprendre ce que tout le monde ignore, à savoir que l'Évangile est une loi d'amour et Vincent de Paule un sublime apôtre de vertu; tantôt c'est Dieu lui-même, qui, tout en lui dévoilant les mystères de la destination ultérieure, en racontant les différentes béatitudes du paradis, s'excuse nettement, et comme un excellent père de famille, des mauvais desseins qu'on lui prête :

> Moi, cruel à mon œuvre, aux hommes que j'ai faits!
> Enfans, je ne connais Mahomet ni Moïse.

A merveille! mais comment le poète s'arrangera-t-il avec la Bible? Voilà donc le dieu de M. Antoni Deschamps en contradiction flagrante avec le dieu d'Abraham et de Juda. Et l'entrevue dans le buisson ardent, que devient-elle? et ce rayon de feu que l'homme du Sinaï porte en signe de la vision divine, ce rayon de feu qu'il gardait même dans l'histoire? Voyez cependant où la manie de philosopher entraîne les poètes : ôter à Moïse son auréole! Ah! monsieur Antoni Deschamps, que dirait Michel-Ange?

Quant à la forme, elle est aussi négligée cette fois que dans les *Dernières Paroles*, négligence d'autant plus sensible, qu'elle n'a plus, comme dans la partie précédente du volume, à donner pour prétexte la fougue immodérée d'un sentiment qui déborde, l'impétuosité d'une exaltation qui ne saurait se contenir. Cependant le titre même de *Résignation* semblait indiquer ici plus de calme et d'ordre, et le choix des pièces, apologues, légendes, épîtres, exigeait une mise en œuvre plus conforme aux conditions de l'art. M. Antoni Deschamps aurait dû ne pas faire les choses à demi, et, puisqu'il se résignait aux humaines tribulations, il ne lui en coûtait guère davantage d'accepter avec soumission la rime et la césure, et les autres nécessités fatales de la vie poétique. Loin de là, que voyons-nous dans cette partie du volume? des redites sans nombre, des bouts de vers inexorables et comme stéréotypés, les mêmes mots amenant avec eux les mêmes rimes, toujours *souffrance* et *France*, toujours *les hommes* et *le monde où nous sommes, la terre où nous sommes, le siècle où nous sommes*, etc.; et pour comble d'oubli, des vers entiers reproduits mot à mot, sans que l'auteur songe à les déguiser le moins du monde. Ainsi, dans un couplet à M. Liszt, page 206, je trouve :

> Ainsi que Lamartine, en votre émotion,
> Soit que vous promeniez votre inspiration,
> Ou bien que tout à coup votre fougueux génie
> Rende de Beethoven la sublime harmonie,
> *Ou du divin Weber le chasseur infernal,*
> *Et la meute insensée, et le cercle fatal*, etc.

Et quelques pages plus loin, dans une hymne adressée à M. Berlioz :

> *Voilà, voilà la voix du chasseur infernal,*
> *Et la meute insensée, et le cercle fatal.*

Voilà surtout qui s'appelle être économe et savoir ménager la monnaie de ses pièces! Mais si M. Antoni Deschamps lésine quelque peu sur ses hémistiches, en revanche l'hyperbole ne lui coûte guère.

Écoutez plutôt ce plain-chant qu'il entonne dans le mode ambroisien à l'auteur de la *Symphonie fantastique*. Nous disions donc :

Voilà, voilà la voix du chasseur infernal,
Et la meute insensée, et le cercle fatal,
De Carle de Weber la bizarre harmonie,
Et *le génie* enfin assistant le génie.
Ainsi Virgile un jour, de sa savante main,
Conduisit le Toscan dans son âpre chemin.

Virgile, Dante, Marie de Weber! beaucoup de bruit pour... M. Berlioz. A ce propos, nous remarquerons la liberté, quelque peu grande, dont M. Antoni Deschamps en use avec Dante et Virgile. Parce qu'il a traduit vingt chants de Dante, l'auteur des *Dernières Paroles* se croit tout permis, et le cygne de Mantoue aussi bien que l'aigle de Florence figurent dans son œuvre à l'état de comparses, toujours prêts à sortir de la coulisse au premier signal. S'agit-il de célébrer la gloire d'un poète manqué, Dante et Virgile; de composer un cordial à l'usage du premier musicien sifflé qui se rencontre, Dante et Virgile; M. Berlioz entraînant bon gré mal gré l'ombre immortelle de Weber à travers les corridors de l'Opéra, c'est Virgile conduisant Alighieri *per luogo eterno*, ni plus ni moins. Ah! monsieur Deschamps, grace pour Virgile, grace pour Dante! On ne traite pas ainsi les royautés de la pensée. A l'avenir, tâchez d'invoquer d'autres héros à l'occasion des chefs-d'œuvre de M. Berlioz; laissez dans leur élysée et dans leurs limbes le poète d'Énée et de Didon, le chantre immortel de Béatrice, et n'allez pas les déranger à tout moment pour si peu. Chez M. Émile Deschamps, une semblable énormité ne serait que peccadille. Avec lui, le madrigal ne tire point à conséquence, un de plus, un de moins, peu importe; mais avec Antoni, comment se l'expliquer? Après une aussi plaisante boutade, que voulez-vous qu'on pense de ces airs d'artiste sérieux que l'auteur des *Dernières Paroles* se donne à tout propos, de ce dilettantisme éclairé dont il se pique? On ne trafique pas ainsi des plus grands noms; les noms de Virgile, de Raphaël, de Pergolèze, de Mozart et de Weber ne sont pas une menue monnaie qu'on distribue à l'orgueil des passans. Une plaie de cette époque, la véritable lèpre qui nous ronge, avouons-le, c'est cette indifférence, non plus en matière de religion, mais en matière de poésie, de musique, en matière de tout, cette indifférence qui fait que nous encourageons, de guerre lasse, les médiocrités les plus vaines, les plus déplorables avortemens, et que pas un de nous n'a le front de dire à son voisin la nette vérité, comme

cet homme de Molière. De politesse en politesse, de concession en concession, on en vient à louer publiquement des choses qu'on sait au fond être méchantes et de nulle valeur. Le premier qui nous aborde est Shakespeare, Goethe, Voltaire, Mozart, comme cela se trouve; nous commençons par le lui dire, nous le signerons au besoin. *Vous êtes poète, monsieur, et vous avez une lyre dans le cœur. Vous êtes poète, madame, allez votre chemin sans vous embarrasser des suffrages de la multitude; que vous importe le sou verdegrisé, à vous qui avez le sequin d'or?* Et les noms les plus graves de la littérature contemporaine, les plus beaux noms poétiques, se lisent au bas de ces extravagans diplômes auxquels nulle publicité ne manque, publicité d'annonce et de préface; car les malheureux à qui ces belles choses s'adressent n'ont garde de se les tenir pour dites, comme on faisait autrefois d'une lettre : il faut qu'ils les exploitent, qu'ils s'en servent jusqu'à ce qu'un beau jour, déçus dans leurs espérances les plus vives, et convaincus un peu tard qu'en dehors du talent personnel nulle recommandation ne vaut, ils changent de carrière ou s'en aillent expier à l'hôpital leur désastreux entêtement. Je ne sais, mais il me semble qu'au grand siècle, au temps de Racine, de Molière et de Bossuet, les choses se passaient avec plus de gravité et de convenance.

On reprochera sans doute un jour aux deux Deschamps d'avoir donné en plein dans cette bienveillance banale, dans ce faux enthousiasme qui lui-même n'a jamais su se prendre au sérieux. En ce sens, les deux Deschamps, Émile surtout, ont pu exercer une influence fâcheuse dans un certain cercle, cercle beaucoup moins rétréci qu'on ne croirait d'abord, et que des relations de poète et d'homme du monde ont sans cesse étendu. Nous ne prétendons pas dire ici que M. Émile Deschamps ait inventé cette louange à tout venant, abeille de salon qui bourdonne l'éloge sur un mode infatigable et monotone; de tout temps il s'est rencontré d'ingénieux esprits, d'habiles diplomates littéraires, qui spéculent un peu sur la vanité d'autrui pour leur compte, et n'ont garde d'ignorer que notre amour-propre, à tous tant que nous sommes, est une sorte de Memnon retentissant, de métal sonore, et qui ne manque jamais de répondre à quelque habile percussion par d'agréables musiques. L'auteur des *Études* n'a fait, après tout, que vulgariser les habitudes de *la Muse française*, dont il est aujourd'hui, après la ruine du temple et la dispersion des apôtres par tous les coins du globe, dont il est, disons-nous, comme la tradition vivante. Coryphée du groupe romantique,

M. Émile Deschamps n'avait qu'à se ressouvenir. Du reste, cette bienveillance commune aux deux frères, et qu'ils exercent chacun à sa manière, Émile en homme du monde avec plus de tact, de scepticisme et de malice, Antoni avec plus de chaleur, de conviction et d'emphase, en poète un peu crédule et souvent dupe des gens qui l'entourent, cette faculté d'admiration n'est pas le seul point par lequel ces deux intelligences d'élite se rapprochent. Causeurs, conteurs, peu curieux d'apprendre, aimant la discussion plus que l'étude; celui-ci philosophant à vol d'oiseau; de Vischnou à Saint-Simon, de Confucius à M. Buchez, d'Homère à Lamartine, épuisant tous les sujets en quelques heures, et regagnant ensuite sa montagne pour recommencer le lendemain; celui-là pipant un sixain et satisfait de sa journée si la triple rime a réussi; tous les deux passionnés de musique, de vers et de peinture, Émile et Antoni Deschamps me représentent le dilettantisme poétique par excellence. C'est au fond la même nature, modifiée par des conditions de tempérament. Sans sa maladie, Antoni eût peu différé de son frère; vous l'auriez vu traduire Pétrarque et les poètes italiens, comme Émile traduisait le *Romancero* et les drames de Shakespeare. Il y a tel accident qu'on déplore et d'où ressort toute une vocation. A quoi tient cependant l'originalité! J'entendais dernièrement un homme d'esprit demander ce qu'il resterait dans l'avenir de ces deux frères. Ce qu'il en restera? leur nom peut-être. Les deux Deschamps ont eu la fortune des poètes, ils ont eu (gloire désormais interdite aux générations nouvelles) leur jour d'action et de bataille. On parlera difficilement du mouvement romantique de la restauration sans les nommer. Ils seront dans la constellation de Lamartine et de Victor Hugo ce que sont Jean-Antoine de Baïf et Rémi Belleau dans cette période de Ronsard si ingénieusement mise en lumière par M. Sainte-Beuve. Après cela, il faudrait savoir ce qu'on entend par ce mot d'avenir. Pour une certaine poésie d'il y a quinze ans, l'avenir n'a-t-il pas déjà commencé?

HENRI BLAZE.

LA GALATIE.

LES GAULOIS EN ASIE.

Quand on compare les moyens d'action dont les anciens pouvaient disposer et les immenses ressources qui sont en notre pouvoir pour aller fonder au loin des établissemens coloniaux, on est frappé d'un singulier contraste. Les colonies anciennes, jetées sur des plages inconnues et lointaines, n'ayant aucun secours régulier à espérer des métropoles, finirent presque toutes par prospérer, et nous, malgré tous les soins, les dépenses et la sollicitude possibles, nous voyons languir nos colonies, leur accroissement et même leur existence constamment mis en question. Faut-il donc en conclure que quelque cause majeure amortit chez nous cette vigueur militante qui portait les Gaulois, les Grecs et les Romains, à épancher la fleur de leur population sur toute la surface de la terre habitée? L'histoire de ces grands flux et reflux d'hommes, de ces oscillations de peuples qui se sont répandus d'Asie en Europe et d'Europe en Asie, forme un merveilleux épisode de cette grande épopée qui a précédé l'âge moderne : histoire pleine d'intérêt, car elle est pleine d'enseigne-

mens; histoire difficile et morcelée par des lacunes irréparables, dont la philologie et l'ethnographie cherchent à rejoindre les lambeaux, et dans laquelle la patiente Allemagne a déjà apporté le tribut de ses lumières.

Pour nous, nous ne devons pas nous rappeler, sans un sentiment d'orgueil national, que les Gaulois ont pénétré jusqu'au centre de l'Asie mineure, s'y sont établis, et ont laissé dans ce pays des souvenirs impérissables. Si le nom de Francs est le terme général sous lequel les Orientaux désignent les habitans de l'Europe, c'est que nos ancêtres ont influé d'une manière notable sur les destinées de l'Orient dès les premiers siècles de notre histoire. Cette influence, confondue avec celle des Romains, quand la Gaule elle-même fut réunie à leur empire, s'est relevée puissante et active, lorsque l'empire romain s'est écroulé; les Latins ont renouvelé en Orient les exploits des Gaulois. C'est la France qui conduisait et poussait les essaims de croisés à travers les monts et les plaines de l'Asie, et, dans les temps modernes, c'est sous l'égide de François Ier et de Louis XIV que les nations chrétiennes commencèrent à commercer sans crainte avec les nouveaux vainqueurs de l'empire byzantin.

Une histoire des relations de la France avec l'Orient est encore à faire : c'est une lacune qu'il serait facile de combler. Les archives des chancelleries dans le Levant, et celles du ministère des affaires étrangères, offriraient des matériaux précieux. Celui qui voudrait se livrer à ces recherches ferait un livre vraiment national. Il prouverait qu'à toutes les époques la France a toujours été guidée par les plus nobles motifs, et que bien souvent elle a sacrifié ses propres intérêts à ceux de l'humanité et de la civilisation. C'est elle qui la première a fondé ces compagnies commerciales dont les Anglais ont compris tous les avantages. Sous Louis XIV, il y avait une compagnie du Levant, une compagnie d'Afrique, qui existait déjà depuis près d'un siècle, et une compagnie des Indes. D'où vient que tant de bonnes institutions, qui ont prospéré en d'autres mains d'une manière miraculeuse, ont été si stériles entre les nôtres? Il y a là un secret qui serait sans doute dévoilé par une étude approfondie des documens qui doivent encore subsister, et dont nous pourrions profiter par la suite, dans l'intérêt de notre influence et de notre commerce en Orient.

L'invasion des Gaulois en Asie mineure, leur établissement dans les provinces qui prirent le nom de Galatie, forme le point de départ de l'histoire des relations de la France avec l'Orient. Il n'est donc

pas sans intérêt de rechercher sur quelles bases s'est constitué l'empire des Gaulois en Asie, et d'examiner comment ils sont parvenus à s'établir au milieu de royaumes qui, à cette époque, étaient à l'apogée de leur puissance. Cette fusion si prompte et si facile des conquérans européens avec les peuples asiatiques n'est pas un des phénomènes les moins curieux de cette brillante expédition. Tous les princes décorés des titres pompeux de rois de Pergame, de Pont et de Bithynie, s'empressèrent de concéder à nos barbares ancêtres autant de terres qu'ils en voulaient pour former cette république des Galates que la puissance de Rome se garda bien d'anéantir, mais qu'elle respecta plus que l'héritage d'Alexandre. Si, en remontant au-delà de vingt siècles, nous voyons déjà les peuples gaulois parcourir en vainqueurs l'Europe et l'Asie, ne désespérons pas de trouver à notre tour la constance et l'énergie nécessaires pour fonder au loin des établissemens durables. Il est vrai que les anciens avaient par devers eux un élément qui se trouve aujourd'hui complètement modifié. Ces peuples si fiers de leur liberté ont toujours vécu soumis au plus inexorable despote, tyran jaloux que la gloire et les services rendus trouvaient insensible quand son intérêt avait parlé. Chez les anciens, la cité était toute-puissante, l'individu n'était rien. Quand la ville avait commandé, la famille comme le citoyen devaient s'incliner et obéir. Si l'état social moderne, en affranchissant le simple citoyen du joug immédiat de la cité, en lui donnant une volonté d'action que ne possédaient pas les individus dans la civilisation antique; si l'indépendance personnelle et l'amour du foyer retiennent les populations groupées autour du clocher communal et ôtent toute chance de succès à un autre Brennus qui voudrait entraîner de nouvelles tribus vers les pays lointains, il faut pourtant, dans ce contre-courant qui reporte l'Europe vers les contrées asiatiques, que la France trouve aussi à se creuser un lit; il faut bien que tant d'hommes d'Orient qui élèvent à elle des cœurs confondus dans la même croyance, finissent par ressentir les bienfaits de sa protection, le jour où l'empire d'Orient, tombant comme un fruit trop mûr d'une tige desséchée, laissera se répandre au loin les germes de prospérité et de civilisation qu'il renferme encore dans son sein.

N'est-ce pas la destinée irrévocable de l'Asie mineure d'être toujours peuplée par des habitans venus des pays voisins? A aucune époque, les peuples de la presqu'île occidentale d'Asie n'ont réclamé le titre d'autochtones. Il résulte de l'examen des auteurs qui ont traité de la géographie et de l'histoire ancienne de cette contrée,

que le plateau central et même tout le territoire situé à l'ouest du fleuve Halys a été peuplé par les tribus venues d'Europe, tandis que le nom de Leuco-Syrie, donné par les Grecs aux provinces de Cappadoce et de Pont, indique suffisamment que ces contrées furent envahies par une migration des peuples araméens.

Quand on examine le système géographique et géologique de la presqu'île asiatique, on comprend comment les populations ont dû s'étendre dans les contrées environnantes, avant de former des établissemens en Asie mineure; car, à une époque relativement récente, à une époque assez rapprochée des temps historiques, le travail des atterrissemens formés par les fleuves nombreux qui sillonnent les vallées, et les phénomènes volcaniques puissans et terribles, rendirent cette contrée presque inhabitable. Nous voyons encore, pendant une longue suite de siècles, les villes de l'Asie mineure exposées aux ravages des tremblemens de terre, et les habitans lutter de patience et de courage contre une nature rebelle qui leur offre, en échange de dangers constans, un sol admirable de fécondité, une terre vierge qui paie avec usure les travaux des premiers colons. Nous ne devons donc pas nous étonner si, malgré son voisinage de l'Orient et sa proximité du grand foyer de population qui s'est épanché sur les contrées occidentales, l'Asie mineure est presque déserte et seulement parcourue par quelques peuplades errantes à une époque où la Thrace et les rives septentrionales du Pont-Euxin ont déjà une population surabondante.

C'est long-temps après que les Thraces eurent formé un état constitué, que les Bryges vinrent, sous la conduite d'un chef du nom de Midas, s'établir dans les provinces centrales de l'Asie mineure. Quoique l'époque de cette migration ne soit pas rigoureusement déterminée, on a des raisons suffisantes de croire qu'elle s'effectua avant la guerre de Troie, car Homère nous apprend que Priam joignit à ses troupes des Phrygiens qui habitaient les bords du Sangarius. Le royaume de Phrygie était même déjà constitué avant cette guerre; en effet, Ilus, le fondateur d'Ilion, déclare la guerre à Tantale qui régnait dans le mont Sipylus, et les fils de Tantale, les Pélopides, sont chassés d'Asie et obligés d'aller demander un asile aux Hellènes dans la contrée qui prit depuis le nom de Peloponnèse. En dépouillant cette époque des circonstances fabuleuses qui en rendent l'intelligence assez obscure, en examinant les monumens qui subsistent encore et dont l'identité nous est attestée par Strabon, Pline et Pausanias, il est clair pour nous que les ancêtres d'Agamemnon régnaient

en Phrygie long-temps avant que les peuples de la Grèce fussent formés en états réguliers.

Jamais les fils de Pélops n'abandonnèrent leurs droits sur les provinces asiatiques, et, lorsque les Grecs se ruèrent sur l'empire de Priam, ils venaient bien moins pour venger l'injure faite à Ménélas que pour reprendre un patrimoine inaliénable. Aussi, après la ruine de la ville phrygienne, voyons-nous les fils d'Agamemnon ramener des colonies dans le pays de leurs ancêtres, et jeter les fondemens des principales villes de l'Éolide.

Pendant que les Phrygiens s'étendaient dans l'intérieur de la contrée, d'autres peuples thraces vinrent s'établir sur les côtes de la Propontide; et, pour se distinguer de leurs compatriotes qui les avaient précédés, ils prirent le nom des lieux sauvages où ils campèrent au moment de leur arrivée au milieu des forêts de hêtres de l'Olympe. Ils furent appelés Mysiens parce que *mysos* signifie un hêtre dans leur langue (1). Cependant les historiens grecs les nommèrent toujours Thraces de Bithynie, et Hérodote nous apprend que ces tribus vinrent des bords du Strymon pour s'établir dans les contrées fertiles auxquelles elles ont donné leur nom (2).

Tous ces petits royaumes formés par des peuples venus d'Occident furent à peine constitués, que la grande invasion des Perses vint leur porter une rude atteinte. L'Asie mineure devait être le champ-clos où se livrait la grande lutte entre l'Orient et l'Occident que la valeur des Grecs termina à l'avantage de l'Europe.

Les conquêtes d'Alexandre repoussèrent les Perses au-delà de l'Euphrate, tous les royaumes de l'Asie mineure furent occupés militairement par des lieutenans de ce prince; mais, à sa mort, Botiris, chef thrace, s'empara d'Astacus, ville de la Propontide, chassa Calanthus, commandant les forces macédoniennes dans la contrée, et établit une principauté indépendante qu'il transmit, par ses descendans, jusqu'à Nicomède, qui, après la mort de Lysimaque, prit le titre de roi de Bithynie.

Ainsi, lorsque les Gaulois arrivèrent en Asie, ils se trouvèrent en rapport avec des peuples étrangers comme eux, et comme eux venus d'Europe : les Grecs, les Phrygiens, les Mysiens et les Bithyniens.

A peine Nicomède fut-il monté sur le trône, qu'il se trouva menacé par Zipœtès, un de ses frères, chef d'un parti puissant et gouverneur d'une portion de la Bithynie, qui voulait régner sans

(1) Strab., XIII, 572.
(2) Thucyd., IV, 75. — Xen. Anab., 7-32, 111-22.

partage. C'est alors que le nom des Galates commençait à se répandre en Orient; les exploits des tribus guerrières qui, sous la conduite de Brennus, avaient ravagé la Grèce et parcouraient la Thrace en rançonnant les villes, portaient la terreur au milieu des populations. En abandonnant la Grèce après la mort de Brennus, les Gaulois se séparèrent en deux corps; l'un resta dans la Dardanie, l'autre traversa, les armes à la main, la Thessalie et la Macédoine, vivant de pillage et de contributions levées sur les habitans. Ce dernier corps, fort de vingt mille hommes, reconnaissant pour chefs Léonorius et Léontarius, arriva jusqu'à Bysance, rendit tributaire toute la côte de la Propontide, et, devenu maître de Lysimachie, dont il s'était emparé par surprise, il s'établit dans la Chersonèse et descendit l'Hellespont. La vue des riches campagnes de l'Asie, dont ils n'étaient séparés que par un détroit, donna à ces Gaulois le désir d'y former un établissement. Ils députèrent quelques-uns des leurs vers Antipater, qui commandait sur cette côte. Le bruit de leurs exploits les précédait en Asie, et Antipater, n'osant pas leur résister ouvertement, suscita de continuelles difficultés pour gagner du temps. C'est à cette époque qu'il faut rapporter la tentative que firent les Gaulois pour s'emparer de la Troade; mais cette province avait été tellement ravagée par la guerre, qu'ils ne trouvèrent pas une place susceptible d'être mise en état de défense. La ville d'Alexandria-Troas n'était alors qu'un bourg avec un temple de Minerve; elle dut son accroissement aux bienfaits d'Hérode Atticus. Lorsque les Gaulois arrivèrent, ils trouvèrent cette ville sans murailles et ne voulurent pas s'y établir.

Les négociations entamées avec Antipater ne recevant aucune solution, les tribus commandées par Léontarius s'emparèrent de quelques barques et passèrent en Bithynie (1). C'était au moment où Nicomède s'apprêtait à faire la guerre à son frère Zipœtès. Le roi de Bithynie les reçut plutôt comme des alliés que comme des ennemis, heureux de pouvoir compter sur le secours d'étrangers dont la valeur faisait trembler des peuples amollis et habitués au joug. Nicomède appela en Bithynie le corps des Gaulois de Léonorius qui était resté près de Bysance, et, fort de ces auxiliaires, il eut bientôt réduit les rebelles.

Le traité signé entre Nicomède et les Gaulois nous a été conservé par Photius (2). Les Gaulois devaient demeurer toujours unis par les liens de l'amitié avec Nicomède et sa postérité. Il leur était interdit

(1) A. C. 281 ans. Strab. — 278 ans. Pausanias.
(2) Memnon apud Photium, 720.

de faire des alliances sans le consentement de Nicomède, mais ils devaient rester les amis de ses amis et les ennemis de ses ennemis. Ils devaient donner des secours aux Byzantins toutes les fois qu'ils en seraient requis, etc. C'est à ces conditions que le roi leur ouvrit l'entrée de ses états et fournit des armes à ceux qui en manquaient.

Dans le principe, le corps des Gaulois venus en Asie se composait de trois tribus principales : les Tolistoboiens, l'une des plus puissantes tribus gauloises, qui fondèrent des établissemens dans la Germanie, dans l'Italie et dans l'Illyrie. Les Boiens, souche de cette tribu, habitaient la Lyonnaise et l'Aquitaine; leurs premières migrations remontent à plus de 500 ans avant Jésus-Christ. Le second corps, celui des Tectosages, qui devint le plus puissant des trois peuples établis en Asie, faisait partie des Volces de la Narbonnaise. Il est à croire qu'ils furent souvent les compagnons des Boiens dans leurs expéditions lointaines, car César nous apprend qu'ils avaient aussi formé des établissemens en Germanie. Cette tribu était la plus nombreuse et la plus illustre, et les Romains la comblèrent de témoignages d'estime quand ils furent maîtres de toute l'Asie mineure. Le troisième corps, celui des Trocmiens, avait formé son nom de celui de son chef Trocmus. Il paraît avoir toujours été dominé par les Tectosages, et n'a pas laissé dans l'histoire le souvenir de grands exploits.

Le pays concédé par le roi de Bithynie à ces hardis guerriers ne pouvait suffire à leur ambition. Ils entreprirent bientôt des expéditions contre leurs voisins, qui tremblèrent et offrirent de leur payer tribut. Ils étaient entrés dans ces provinces comme les alliés d'un prince asiatique, et, tout barbares et illettrés qu'ils fussent, leur politique fut assez sage, assez habile pour attirer à eux tous les Grecs, les Phrygiens, délicats et frivoles habitans de ces villes somptueuses. Ceux-ci acceptèrent la rude amitié des Gaulois, et formèrent avec eux une alliance assez intime pour que le pays reçût des Romains eux-mêmes le nom de Gallo-Grèce. Toutes les nations de l'Asie mineure, menacées de loin ou attaquées de près, se soumirent à la domination gauloise, et l'Asie en-deçà du Taurus ne fut plus qu'un pays tributaire qu'ils se partagèrent à leur gré. Les Trocmiens eurent en partage les côtes de l'Hellespont, la Paphlagonie et une portion de la Cappadoce; l'Éolide et l'Ionie échurent aux Tolistoboiens, qui allèrent s'établir au-delà du fleuve Sangarius, et les Tectosages prirent toute la portion septentrionale de la Phrygie et de la Cappadoce. Ils donnèrent à leur nouvelle conquête le nom de la mère-patrie, et la

Galatie asiatique fut placée au premier rang des puissances indépendantes de l'Asie mineure.

C'est vers cette époque que les Romains songèrent à porter leurs armes dans cette contrée. Fidèles à une politique qui leur avait toujours réussi, ils commencèrent à exciter contre les Gaulois, la seule nation qu'ils redoutassent, les princes de Phrygie et de Bithynie; mais la présence d'Annibal dans ce dernier royaume suffisait pour déjouer leurs intrigues. Ce fut Attale, père d'Eumène, qui le premier déclara la guerre aux Gaulois (1), sous prétexte de s'affranchir de l'impôt que payaient les rois de Pergame, et cette guerre fut heureuse, car les Gaulois se retirèrent au-delà du fleuve Sangarius. Cependant ils ne cessèrent pas de jouir d'une assez grande influence sur les princes de l'Asie mineure, prêtant leur secours intéressé dans les dissensions nombreuses qui divisaient ces princes souverains, et qui préparaient le succès des armes romaines. Ils envoyèrent un corps nombreux comme auxiliaire à Antiochus-le-Grand; mais les conseils d'Annibal et la coopération des Gaulois ne le sauvèrent pas d'une défaite. La vengeance de Rome s'attacha bientôt aux alliés du roi : le consul M. Manlius, jaloux de surpasser les exploits de Scipion, marcha contre les Gallo-Grecs sans attendre les ordres du sénat. L'expédition de Manlius eut lieu l'an 565 de Rome (A. C. 189); il y avait quatre-vingt-neuf ans que les Gaulois étaient établis en Asie. En voulant accomplir son projet d'invasion dans la Galatie, le général romain fut assez habile pour décider les princes Attales à lui servir d'auxiliaires. Aidé des troupes de Pergame et guidé par des alliés qui connaissaient le pays et les populations, il n'hésita pas à se mettre en campagne. Néanmoins, au lieu de marcher directement sur la Galatie, il fit un long circuit en suivant la chaîne du Taurus.

C'est à Éphèse que le consul L. Scipion remit à Manlius le commandement des troupes. Le nouveau consul se transporta d'Éphèse à Magnésie; c'est là qu'il fut rejoint par le prince Attale avec un corps de mille fantassins et deux mille cavaliers. La marche de Manlius dans l'Asie mineure, la direction oblique qu'il prit pour arriver chez les Galates, prouvent, comme on le lui reprocha dans le sénat, que son but était autant de piller les villes et d'affaiblir les gouvernemens de l'Asie que d'attaquer les Gaulois, car sa route était par la Phrygie brûlée, c'est-à-dire de Smyrne à Kutayah; il devait passer le San-

(1) A. C. 241 ans.

garius au-dessous de Lefké, à peu près au même endroit où il n'arriva qu'après un circuit considérable.

Tite-Live, qui a décrit fort au long l'expédition du consul Manlius, nous a laissé un monument du plus haut intérêt pour l'intelligence de la géographie ancienne. La résistance désespérée des Gaulois dans les défilés de l'Olympe prouve que leur alliance avec les Asiatiques n'avait pas amorti leur valeur. En suivant pas à pas la marche du général romain au milieu de l'Asie mineure, nous retrouvons quelques-unes des villes indiquées par Tite-Live : ruines désertes et aujourd'hui sans nom qui subsistent encore pour attester combien cette contrée était riche et peuplée lorsque les Gaulois y abordèrent.

En quittant Magnésie, Manlius passa le Méandre à la hauteur de Priène. Il trouva sur l'autre bord le bourg de Hieracomé, lieu inconnu et sans doute complètement anéanti par les atterrissemens du Méandre, qui depuis cette époque a formé un nouveau territoire, converti en lac le golfe de Milet, et réuni à la terre ferme l'île de Ladé, dont on ne peut plus que conjecturer la position. De Hieracomé, l'armée arriva en deux jours à Harpasa en Carie. Ce lieu a conservé son nom, et s'appelle aujourd'hui *Harpas-Kalè-Si*. Les ruines de la forteresse existent encore, elle est située sur une montagne dont la base est défendue par une rivière qui était le fleuve Harpas, et qui a également conservé son nom (*Harpa-Tchai*). En quittant ce château, l'armée alla camper à Antioche du Méandre, ville aujourd'hui déserte, et dont les ruines offrent peu d'intérêt. Le bourg voisin porte le nom de *Yeni-Cheher* (nouvelle ville), parce qu'il a été bâti avec les débris de la ville ancienne. Les habitans de Tabœ de Pisidie, ville populeuse et forte qui commandait une plaine étendue et appuyée aux contreforts septentrionaux du Taurus, ne voulurent pas permettre le passage aux armées coalisées. Ils marchèrent contre les Romains, et attaquèrent en plaine des ennemis qui avaient une cavalerie bien montée. Les Pisidiens furent mis en déroute, et la ville de Tabœ en fut quitte pour payer 25 talens (110,000 francs), et dix mille medimnes (50,000 boisseaux) de blé. L'ancienne Tabœ est remplacée par la ville moderne de Daouas. La belle plaine de Daouas produit en abondance du blé et du coton. Ces cantons ne sont guère peuplés, mais le territoire est fertile et bien arrosé. Les villages environnans sont presque tous situés sur l'emplacement de quelque station ancienne. Le fort appelé *Gordio-Teichos* se trouvait sans doute au village de *Kizilgi-Buluk;* au moins les distances données

par les tables géographiques sont-elles assez d'accord avec cette position.

Manlius, au lieu de prendre sa route vers le nord, appuya encore au sud-est, entra dans les montagnes, et alla attaquer les châteaux de Themisonium et de Cibyra, dont les gouverneurs connaissaient à peine les Romains. Toutes les villes dont le territoire dépend aujourd'hui du pachalik d'Adalia furent mises à contribution. Manlius rentra ensuite en Phrygie, et son itinéraire nous aide à retrouver plusieurs villes dont la position était ou incertaine ou ignorée. Mais la plus curieuse et la plus importante de ces villes, qui fut cherchée pendant long-temps par tous les voyageurs qui ont parcouru l'Asie mineure, c'est sans contredit l'antique Synnada, célèbre par ses carrières de marbre qui était si estimé par les anciens, qu'on en faisait un grand usage à Rome même. Cette ville était située à six lieues au nord-est de la ville moderne de *Kara-Hissar*. Les carrières sont à trois milles des ruines de l'ancienne ville. La roche est d'un blanc d'albâtre veiné de lignes violettes et pourpres. Les anciens lui donnaient le nom de marbre de Synnada; le lieu où les carrières sont situées s'appelait *Docimia*. Sur l'emplacement du bourg de Docimia, à deux milles au nord des carrières, s'élève le village nommé *Seid-el-Ar*. L'exploitation a été si considérable, que plusieurs collines des environs ne sont composées que de recoupes; les blocs étaient pris à ciel ouvert dans une roche formant une masse compacte et homogène de plus de trente mètres de hauteur.

Après avoir quitté Synnada, l'armée de Manlius, marchant toujours au nord, s'empara de la ville de Pessinunte; c'était une des principales places des Tolistoboiens, célèbre dans toute l'Asie par le culte de la mère des dieux, dont la statue était tombée du ciel. Cette figure de la déesse était une pierre informe, et, si la tradition n'est pas fabuleuse, tout porte à croire que cet emblème n'était autre chose qu'un aérolithe. La ville de Pessinunte emprunta son nom du mot grec qui signifie tomber. La piété des princes asiatiques avait embelli cette ville de monumens superbes, et la renommée de la déesse avait été portée jusqu'en Italie. Malheureusement, lorsque toute cette contrée eut embrassé le christianisme, la destruction des temples et des autels des anciens dieux entraîna celle de Pessinunte, dont la décadence fut si complète, qu'on en vint jusqu'à ignorer en quel lieu elle était située.

L'obscurité qui couvrait la situation de cette ville était due à une circonstance dont les géographes ne s'étaient pas rendu compte. Les

auteurs anciens étaient d'accord pour placer Pessinunte sur les bords du Sangarius; aussi cherchait-on les ruines de cette ville en suivant la vallée de la Sakkaria, l'ancien Sangarius; mais on n'avait pas remarqué que plusieurs rivières, qui ne sont que des affluens du Sangarius, portent aussi le nom de Sakkaria. Il est bien probable qu'il en était ainsi chez les anciens, car, en réalité, la ville de Pessinunte était éloignée de vingt milles en ligne directe du cours principal du Sangarius.

Sevri Hissar est la ville moderne la plus voisine de ces ruines, qui se trouvent aujourd'hui dans le plus triste état, parce que, depuis des siècles, les monumens de marbre blanc de Pessinunte sont exploités comme carrière pour la construction des bains et des fontaines de la ville turque. Les colonnes cannelées du temple de la mère des dieux sont fendues et débitées en dalles pour couvrir les tombeaux musulmans.

Pessinunte était située dans une vallée formée par un cours d'eau qui se rend au Sangarius. Au nord est une montagne dépouillée et conique dans laquelle on doit reconnaître le mont Agdistis des anciens. Le temple de la mère des dieux était de la forme de ceux qu'on appelle *temenos*, c'est-à-dire que l'édifice était entouré d'une grande esplanade qui renfermait les logemens des prêtres et des pèlerins. Cette disposition des temenos, commune à tous les grands temples d'Asie, est encore usitée aujourd'hui pour les pagodes de l'Inde, comme pour les grandes mosquées musulmanes. On retrouve dans ces temples modernes le *naos*, l'*area*, le *stoa* et le *temenos* disposés comme dans l'antiquité. Autour des ruines du temple principal, on remarque les débris des temples élevés par les princes de Pergame. Un théâtre et un stade, des portiques qui conduisent à un vaste agora, une acropolis dont les hautes murailles étaient de marbre blanc, tel est l'ensemble des ruines de l'antique et célèbre ville de Pessinunte, dont le nom même a disparu sans laisser de traces. Le village misérable qui occupe une partie de l'ancienne enceinte est appelé Baldassar.

Le passage du fleuve Sangarius fut effectué par l'armée romaine aux environs de Gordium. Tous ces lieux ont aujourd'hui changé d'aspect, car les villes nombreuses qui couvraient les plaines de la Galatie ont complètement disparu. Les Gaulois se défendirent en désespérés dans les défilés de l'Olympe, qu'ils avaient à peine fortifiés, dans la conviction où ils étaient que les Romains n'oseraient pas les attaquer dans leur retraite. Le résultat de cette journée fut la défaite des Troc-

miens et des Tolistoboiens, quarante mille prisonniers, et la possession de la Galatie occidentale. Mais le consul voulut terminer la guerre contre les Gaulois avant de prendre ses quartiers d'hiver. Il marcha contre la capitale des Tectosages. La nouvelle de la défaite des autres peuples gaulois était arrivée jusqu'à Ancyre, et avait jeté le découragement dans la ville. Soixante-quinze mille hommes prirent néanmoins position sur une montagne des environs d'Ancyre; mais, vaincus et dispersés dans une première attaque, ils tentèrent vainement de se rallier, et envoyèrent des ambassadeurs à Manlius pour lui demander la paix. Le consul, qui s'était montré si exigeant et si avide envers les peuples de la Carie et de la Pisidie, accorda aux Gaulois une paix honorable, ne leur imposa aucun tribut, maintint leurs lois, et se contenta de leur défendre de faire des incursions chez les alliés des Romains. Le sénat confirma par un décret l'indépendance des Gaulois. Cette faveur si rarement accordée aux peuples conquis les attacha définitivement à la fortune de Rome. Établis au milieu des monarchies nées de la succession d'Alexandre, les Gaulois conservèrent la forme de gouvernement usitée dans les Gaules. Chacun des peuples formant la confédération gauloise fut divisé en quatre tétrarchies; chaque tétrarchie avait un tétrarque, un juge, un général, subordonnés au tétrarque, et deux lieutenans subordonnés au général. Les états se tenaient au milieu d'une forêt de chênes qui leur rappelait le culte de leurs pères, et le grand conseil qui assistait les douze tétrarques réunis se composait de trois cents personnes. Les Romains, en modifiant ce gouvernement, lui conservèrent l'apparence d'un état républicain, jusqu'à ce que la souveraineté fût réunie sur la tête de Déjotare, le dernier prince qui jouit de l'apparence d'un pouvoir national (1).

Les Galates se montrèrent les fidèles alliés des Romains dans les guerres contre Persée. Ils eurent beaucoup à souffrir pendant la guerre de Sylla contre Mithridate; la Galatie fut envahie par le roi de Pont, les principaux habitans furent massacrés, et le pays, réduit en province, reçut des gouverneurs particuliers. Après la défaite de Mithridate par Pompée, la Galatie rentra sous la domination romaine, mais on ne lui rendit plus ses tétrarques. Déjotare, prince galate, reçut le titre de roi. Il eut pour successeur son secrétaire Amyntas, qui dut cette faveur à un caprice de Marc-Antoine. On ajouta à son royaume plusieurs portions de la Pisidie et de la Cappa-

(1) Strab., XIII.

doce; mais tous ces nouveaux royaumes, sans force par eux-mêmes, n'avaient qu'une existence précaire. Amyntas mourut après un règne de onze ans, et ses enfans n'héritèrent pas du trône de leur père. La Galatie fut réduite par Auguste en province romaine. (A. C. 25.) Nous retrouvons plus tard le fils d'Amyntas, Pylæmènes, aux fêtes de la dédicace du temple élevé à Auguste par les peuples de la Galatie, et sa fille Carachylæ exerçant la charge de grande prêtresse de Cérès (1). Lorsque la Galatie eut été réduite en province, elle n'en conserva pas moins tout l'appareil d'un gouvernement indépendant; les lois et actes de l'autorité furent toujours promulgués au nom du sénat et du peuple : en réalité cependant la Galatie fut administrée par des propréteurs dont les noms nous sont également conservés dans un grand nombre d'inscriptions. Nous ne pouvons révoquer en doute le fait attesté par saint Jérôme, de l'usage de la langue gauloise en Asie. Les noms gaulois d'Albiorix, Ateporix, etc., conservés dans les inscriptions, prouvent que la nationalité gauloise ne s'était pas effacée après un séjour de deux cents ans en Orient. Mais un fait qui est complètement en faveur de ceux qui pensent que le gaulois ne fut jamais une langue écrite, c'est que, parmi les innombrables inscriptions qui ont été recueillies depuis trois siècles dans l'ancienne Galatie, pas une seule n'est écrite en gaulois. Les actes émanant du conseil général des Galates sont tous en langue grecque; les actes publics émanant du pouvoir impérial, les inscriptions relatives aux magistratures militaires, aux légions, aux routes, sont tous en latin; on avait soin quelquefois de mettre une traduction grecque à côté de l'inscription latine.

Le même sénatus-consulte qui inscrivit la Galatie au nombre des provinces, déclara Ancyre métropole de toute la Galatie. Les deux autres capitales des Galates, Tavium et Pessinunte, commencèrent à déchoir à partir de cette époque. La destinée de ces deux villes fut tellement uniforme, que l'une et l'autre sont restées pendant des siècles englouties dans un oubli complet, et leur position même était ignorée. Pessinunte peut aujourd'hui déployer aux yeux du voyageur les faibles débris de sa grandeur passée; mais Tavium, la capitale des Trocmiens, ville grande et commerçante, célèbre par un temple de Jupiter qui avait droit d'asile, Tavium, cachée au milieu de quelque forêt sur les bords du fleuve Halys, a jusqu'ici échappé aux investigations des archéologues.

(1) D'après des incriptions trouvées à Ancyre.

Depuis le jour où le titre de métropole de toute la Galatie fut décerné à Ancyre, l'histoire de la province se résume dans celle de la ville. Les autres peuples partagent la destinée des Tectosages, et se trouvent complètement confondus avec eux dans la période qui suivit le règne des césars.

Telles sont donc les conséquences des évènemens que nous avons rapidement retracés. Deux peuples braves et entreprenans viennent l'un après l'autre asseoir leur puissance sur une plus des plus belles parties de l'Asie mineure, et tous deux réussissent sans de grands efforts à établir leur autorité d'une manière durable. On ne peut se lasser d'admirer cette grande et sage politique des Romains, qui partout s'annonce par l'éclat des victoires et s'impatronise par les arts de la paix. Après avoir préparé par des moyens odieux pour la morale vulgaire, mais dont la politique ne se fera jamais faute, l'affaiblissement des états qu'elle redoutait, Rome frappe un grand coup sur la nation gauloise; mais, à peine vaincue, elle lui tend la main, lui conserve ses princes et son gouvernement, et n'annonce son pouvoir dans la capitale des Galates que par la sagesse de ses lois, les prodiges de ses arts et la pompe de ses fêtes.

Les Gaulois n'avaient pas suivi une marche différente. Sans pitié pour les ennemis qui leur opposaient des obstacles, ils se montrèrent voisins secourables pour les princes qui réclamaient leur appui. Ils conservèrent aux villes qui étaient tombées en leur pouvoir leurs lois, leurs croyances et même leurs superstitions. Sous la domination gauloise, la foule des pèlerins n'en accourait pas moins aux panégyries de Pessinunte, et les prêtres de la déesse purent venir processionnellement annoncer aux Romains que le jour de leur domination, prédit par les oracles, était arrivé. Le secret de ces deux peuples, marchant au même but, se cachait sous les mêmes moyens : vaincre d'abord, mais conserver leur dignité aux peuples vaincus, et leur faire oublier, par un gouvernement conforme à leurs besoins, le joug qui en réalité pesait sur eux.

Un coup d'œil général sur la ville et les monumens de la métropole des Galates suffira pour faire voir que l'alliance entre les Romains et les Gaulois fut constante et sincère, et que jamais les nouveaux conquérans ne se démentirent dans la politique qu'ils avaient adoptée.

La ville d'Ancyre (Ankyra), dont on retrouve le nom dans celui de la ville moderne d'Angora, était située vers les sources du Sangarius, et commandait un vaste territoire qu'on appelle aujourd'hui la

province de Haïmana. Pausanias nous a conservé une tradition qui nous apprend que la ville d'Ancyre fut fondée par un roi du nom de Midas. Apollonius, l'historien de Carie, cité par Étienne de Byzance, rapporte plusieurs traditions relatives à la fondation d'Ancyre, qu'il est disposé à regarder comme l'ouvrage des Gaulois; mais il est contredit par Arrien, qui dit qu'Alexandre, en partant de Gordium, vint à Ancyre et reçut dans cette ville une députation des Paphlagoniens. Il est probable que les Gaulois y firent des travaux considérables; cependant cette ville fut fondée par les Phrygiens (1), et reçut le nom d'Ancyre parce que les ouvriers trouvèrent une ancre de pierre en travaillant aux fondations des murailles.

Dans le principe, la ville d'Ancyre occupait le sommet d'une colline qui s'étend de l'est à l'ouest. C'est un grand rocher volcanique dont les flancs sont très abruptes. L'acropolis couronnait ce rocher, et les murailles descendaient jusqu'à mi-côte. Au nord, un torrent défend les abords de la montagne, et, coulant vers l'ouest, il va se jeter dans le Sangarius.

Telle est l'idée que l'on doit se faire de la ville des Gaulois. Mais, lorsque les Romains eurent réduit la Galatie en province, il n'est pas de travaux et d'embellissemens qu'ils n'aient faits dans leur nouvelle conquête. Les murailles furent prolongées jusque dans la plaine, et les quartiers situés sur la montagne fortifiés de nouveau, afin de former une vaste citadelle. La double enceinte flanquée de tours subsiste encore aujourd'hui; mais les différens siéges que la ville eut à subir ont laissé des traces nombreuses, et plusieurs parties des murailles ont été réparées avec des débris de monumens antiques, des autels et des pierres sépulcrales. Un vaste souterrain qui règne sous la plate-forme du château servait à contenir les machines de guerre. Suivant le système de défense usité à cette époque, la citadelle occupant le point culminant de la ville, les murailles n'avaient pas de fossé extérieur; elles suivaient les ondulations du rocher et s'élevaient ainsi en quelques endroits à plusieurs centaines de mètres au-dessus du niveau de la plaine.

Les plus beaux édifices construits par les Romains étaient dans la partie basse de la ville; les inscriptions qui subsistent encore nous apprennent qu'Ancyre avait un hippodrome, des bains, des aqueducs et plusieurs temples. Si l'on en juge par les débris que l'on voit répandus çà et là, la magnificence de ces édifices ne le cédait en rien

(1) A. C. 650 ans.

à ceux de Rome même. Les artistes grecs employés par les vainqueurs donnèrent à ces constructions un cachet de finesse et d'élégance que n'avaient pas les monumens d'Italie.

Les ravages du temps et des hommes ont détruit la plupart des édifices antiques; un seul temple, monument de flatterie plutôt que de piété, élevé par les princes galates en l'honneur d'Auguste et de Rome, subsiste encore, pour attester à quel degré éminent les arts étaient parvenus en peu de temps dans la capitale de la Galatie. Ce monument occupait le centre de cette partie de la ville qui fut l'ouvrage des Romains. Précieux sous le rapport de l'art, il est plus remarquable encore par les nombreuses inscriptions placées sur ses murailles, qui nous ont ainsi conservé des documens historiques très importans. Nous avons à regretter des portions notables de l'architecture, les colonnes et les chapiteaux, l'entablement extérieur; mais, dans ce qui reste, tous les détails de construction et d'ornemens sont exécutés avec tant de goût et de précision, que le temple d'Ancyre, s'il était plus connu, serait sans contredit placé au premier rang des chefs-d'œuvre de l'architecture romaine.

Les ruines du temple d'Ancyre se composent des deux murs latéraux de la cella, avec les antes ou pilastres qui les terminent. Ces murs sont construits en gros quartiers de marbre, reliés par des crampons de bronze, comme on peut s'en assurer dans les parties brisées. Les chapiteaux des pilastres représentent des victoires ailées, qui s'appuient sur des enroulemens de feuillage. Ces figures s'ajustent avec une convenance parfaite dans des rinceaux d'acanthe, qui forment la frise extérieure du mur de la cella. La largeur et la hauteur des pilastres font connaître les dimensions des colonnes absentes; l'antiquaire peut ainsi reconstruire dans son imagination un des plus beaux monumens d'Ancyre.

La façade du temple était ornée de six colonnes d'ordre corinthien, qui portaient un entablement et un fronton. Des débris épars qui ont appartenu à l'édifice font voir que les colonnes étaient cannelées. L'ajustement du mur de la cella indique qu'elle était entourée d'un portique; ainsi le temple d'Ancyre était héxastyle et périptère, disposition généralement adoptée par les Romains pour les édifices religieux de grand style.

Dans la partie antérieure du temple est une sorte de vestibule ouvert, que les anciens appelaient *pronaos*. On entrait du pronaos dans la cella (partie réservée pour les prêtres) par une porte richement ornée d'un entablement porté sur deux consoles de marbre. Il est

rare de voir, dans les temples antiques, les portes assez bien conservées pour qu'on puisse en étudier les proportions. Dans toute l'Italie, on ne cite que deux portes de temple, et, pour la beauté des détails, elles ne sauraient être comparées avec la porte du temple d'Auguste.

L'intérieur de l'édifice était fort simple. Une corniche, de laquelle pendaient des guirlandes de fruits, régnait à l'entour. Au-dessus de la corniche s'étend une partie complètement lisse, qui, dans l'origine, fut sans doute destinée à recevoir des peintures.

Dans le mur de la cella, à droite en entrant, on remarque trois fenêtres cintrées destinées à éclairer l'intérieur. Comme les temples anciens ne recevaient de jour que par la porte, Pococke et Tournefort avaient douté que le monument d'Ancyre fût réellement un temple, et étaient portés à le regarder comme un prytanée; mais, en examinant de près ces fenêtres, on voit qu'elles ont été percées après coup, et que le cintre est taillé au milieu des assises horizontales des pierres de la cella. Ces fenêtres ont été percées lorsque ce temple fut converti en église; c'est alors qu'on abattit le mur du posticum et qu'on ajouta des constructions qui se rattachent aux antes. Dans la partie antérieure du temple, on se contenta d'enlever les colonnes qui se trouvaient entre les antes, pour former le *narthex* ou portique qui précède toutes les églises byzantines. Vers le milieu du XVe siècle, un pèlerin de la Mecque, du nom de Hadji-Baïram, fit élever une mosquée contiguë à l'église, que les musulmans avaient détruite. On employa pour la construire une quantité de fragmens de marbre provenant de la démolition des portiques du temple, et l'église byzantine fut convertie en cimetière pour les musulmans. Quelque déplorables pour les arts que soient les dégradations commises dans le temple d'Ancyre, on ne sait si l'on doit en blâmer les auteurs, car sans nul doute aucune partie de ce bel édifice ne serait parvenue jusqu'à nous. La ville d'Angora étant située sur un terrain volcanique, le marbre et la pierre calcaire sont apportés de loin, et tout ce qu'on a pu arracher aux monumens antiques pour l'employer à d'autres édifices, ou même pour faire de la chaux, a été enlevé sans scrupule. La mosquée a protégé le temple, et, quoique cet édifice soit aujourd'hui sans destination, il a été respecté comme dépendance d'un monument religieux.

Ce temple fut élevé à Ancyre vers l'an 766 de Rome, et inauguré par les princes de Galatie dont les noms sont conservés dans l'inscription grecque tracée sur le pilastre. L'inscription rapporte toutes les cérémonies et les fêtes qui eurent lieu au moment de la dédicace,

Ce fut Pylæmènes, fils d'Amyntas, qui dédia le temple. Elle contient aussi les noms de plusieurs autres princes galates sur lesquels l'histoire nous apprend peu de chose. Le marbre, rongé par le temps en plusieurs endroits, laisse quelques lacunes assez faciles à remplir. Cette inscription est d'autant plus intéressante, que c'est le seul document aussi complet que l'on possède sur les cérémonies des dédicaces chez les anciens.

DÉDICACE DU TEMPLE D'AUGUSTE.

« Le peuple des Galates, après avoir fait les sacrifices d'inauguration, a dédié ce temple au divin Auguste et à la déesse Rome.... La ville a ordonné que des festins publics fussent offerts aux citoyens. Une course de chars à deux chevaux a été donnée; on a donné une chasse de taureaux et de bêtes féroces. Outre le festin public, on a donné des spectacles publics et des chasses; M. Lollius présidait à ces fêtes (1).

« Pylæmènes, fils du roi Amyntas, a donné deux fois un festin public, a donné deux fois des spectacles, un combat gymnique de chars et de cavaliers; il a donné également des combats de taureaux et une chasse. Il a consacré près de la ville le terrain où est construit le Sebasteum (le temple d'Auguste), où ont lieu les réunions publiques et les courses de chevaux.

« Albiorix, fils d'Ateporix, a donné un festin public et a dédié les statues de César et de Julia Augusta.

« Amyntas, fils de Gæsatodiastès, a donné deux fois des festins publics, a sacrifié une hécatombe, a donné des spectacles, a distribué une mesure de cinq boisseaux de blé à chaque citoyen. Hermeias, fils de Diognetès, a présidé à ces fêtes.

« Albiorix, fils d'Ateporix, a donné pour la seconde fois un festin public qui fut présidé par Fronton.

« Métrodore, fils adoptif de Menemachus et de la famille de Dorylaüs, a donné un festin public et a fait des sacrifices pendant quatre mois.

« Monsinus, fils d'Articnus, a donné un festin public et a fait des sacrifices pendant quatre mois.

(1) On lit dans Eutrope, lib. VII : « Galatia sub Augusto provincia facta est cum antea regnum fuisset primusque eam M. Lollius pro prætore administravit. » C'est bien certainement le même Lollius qui présidait à la dédicace du temple.

« Pylæmènes, fils du roi Amyntas, a donné deux fois un festin public aux trois peuples (1). Il a sacrifié dans Ancyre une hécatombe, et il a donné des spectacles et une procession; il a donné également des combats de taureaux et une réunion publique (*panégyrie*) pendant toute l'année. Il a donné des combats de gladiateurs; il a donné aux trois peuples des combats de bêtes féroces. M. Lollianus a présidé à ces fêtes.

« Philodalius a donné un festin public à Pessinunte, vingt-cinq combats de gladiateurs et dix..... à Pessinunte aux deux peuples pendant toute l'année. Il a consacré des statues.

« Seleucus, fils de Philodalius, a donné deux fois des festins publics aux deux villes; il a honoré les deux peuples par des sacrifices pendant toute l'année.

« Julius Ponticus a donné un festin public, a sacrifié une hécatombe, a donné un combat d'athlètes..... aux peuples pendant toute l'année..... présidant à ces fêtes.....

« Quintus Gallius, fils de Marcien, a donné deux fois des festins publics et a consacré une statue de la Victoire dans Pessinunte..... ..... dès, fils de Philodalius, a donné un festin public, a sacrifié une hécatombe et a fait des sacrifices pendant toute l'année..... a dédié un autel dans les deux villes. Pylæmenès a donné pendant un mois des festins publics aux deux peuples, a sacrifié une hécatombe, a donné un combat singulier, et a donné aux deux peuples..... pendant toute l'année. »

Cet acte public, inscrit sur le frontispice d'un temple, est un document du plus grand intérêt historique, tant par l'authenticité des faits que par les noms des princes qui ont concouru à cette dédicace. Tout en reconnaissant que le peuple d'Ancyre a toujours reçu de la part des Romains les témoignages d'une haute estime, on doit être frappé du soin que prit le magistrat suprême, sans doute le proconsul, de faire présider par un commissaire romain, dont le nom est inscrit à côté de celui des princes galates, les fêtes et les cérémonies dont ces derniers firent les frais, et qu'ils sont censés avoir ordonnées de leur propre mouvement.

Cette longue énumération de festins, de spectacles et de combats, donne mieux que tout ce que je pourrais dire une idée de la richesse de cette ville d'Ancyre et de cette Galatie, devenue province romaine

(1) Les Trocmiens, les Tolistoboiens et les Tectosages.

depuis moins de six années. Les Romains avaient trouvé une administration et un gouvernement qu'ils avaient conservés; les Gaulois, uniquement occupés d'expéditions guerrières, n'avaient guère songé à doter leurs villes de monumens superbes. Des châteaux élevés sur la pointe des rochers et quelques huttes à l'entour, c'était à peu près tout ce qui composait l'ensemble de leurs cités; c'est encore ce que l'on voit dans toutes les parties de l'Orient. Les Romains portèrent chez les Galates le goût des théâtres, des jeux et des courses, qui se ranimait à Rome avec plus d'intensité à mesure que les rapports entre Rome et l'Orient devenaient plus fréquens.

Ce qui rend l'Augusteum d'Ancyre un monument des plus précieux pour les antiquaires, c'est qu'il nous a conservé une copie du célèbre testament d'Auguste inscrit par ses ordres sur deux tables de bronze, et confié à la garde des vestales à Rome. Un exemplaire de ce testament fut envoyé à Ancyre, selon la volonté de l'empereur, et gravé dans l'intérieur du pronaos du temple qui lui était dédié. Ce curieux document a été rapporté pour la première fois en Europe en 1554 par Busbeque, ambassadeur d'Allemagne près la Porte ottomane. Un autre exemplaire, rapporté en 1689, copié avec soin, a été publié vers la même époque. Tournefort a copié, en 1701, cette même inscription, qui depuis a beaucoup souffert de l'injure du temps et des hommes, car, en Asie comme en Italie, les monumens antiques ont été l'objet d'investigations entreprises par l'ignorance pour chercher des trésors imaginaires, et souvent, faute de mieux, les avides et patiens dévastateurs des monumens se sont bornés à faire des trous dans les murs pour retirer quelques crampons de bronze ou de fer qui retenaient les pierres. L'inscription d'Ancyre a été criblée de trous faits dans cette intention, et présente aujourd'hui des lacunes assez notables; mais, en collationnant les copies publiées avec l'exemplaire original, il est facile de s'assurer qu'elles offrent toute l'exactitude désirable. Quelques mots déjà effacés à cette époque ont été restitués avec intelligence, et ne doivent pas avoir altéré sensiblement le sens de l'inscription primitive. Sur le mur extérieur de la cella se trouvent les débris d'une autre inscription en langue grecque, qui mentionne tous les embellissemens faits par les ordres d'Auguste dans différentes villes de l'empire.

Nous savons peu de choses sur le collége de prêtres augustaux attachés au service du temple; mais une inscription qui existe encore

à Angora atteste que le peuple des Tectosages reçut tout entier le surnom d'augustal, probablement en récompense des honneurs qu'il avait rendus à Auguste. Non contens d'avoir élevé un temple à Auguste, qui était regardé comme le nouveau fondateur d'Ancyre (1), les Galates en firent construire plusieurs autres en l'honneur des empereurs Nerva, Trajan et Caracalla. Les médailles et les inscriptions que l'on a découvertes en si grand nombre à Ancyre, attestent que le goût des jeux publics était devenu très populaire sous les Antonins. A cette époque, en Asie comme dans l'ancienne Gaule, les Gaulois s'étaient identifiés avec les Romains, comme plus tard les Romains se confondirent avec les Grecs sous l'empire byzantin. Le gouvernement de la Galatie était remis entre les mains d'un préteur; elle fut aussi régie par un proconsul, mais on sait que dans les provinces ces magistrats jouissaient des mêmes priviléges. Les ordonnances municipales étaient néanmoins promulguées au nom du sénat et du peuple des Galates.

Lorsque saint Paul parcourut l'Asie mineure pour prêcher le christianisme, les Galates furent de ceux chez qui la parole de l'apôtre fructifia le plus vite. L'église d'Ancyre fut une des premières qui s'élevèrent en Orient; aussi reçut-elle le nom d'église apostolique. Les évêques d'Ancyre figurèrent aux conciles de Nicée et de Chalcédoine. Deux conciles furent tenus, en 314 et en 358, dans la capitale de la Galatie. Les *Notices ecclésiastiques* divisent la Galatie en seize évêchés sous deux dénominations, la Galatie-Salutaire et la Galatie-Consulaire. Ancyre appartenait à cette dernière province.

De toutes les églises byzantines dont cette ville était ornée, il n'en reste plus qu'une seule, qui fut dédiée à saint Clément d'Ancyre, martyr de la foi sous le règne de l'empereur Dèce. Le plan et la construction générale de cet édifice indiquent qu'il est postérieur au règne de Justinien. Il était orné de peintures et de mosaïques qui ont été presque toutes détruites par les Turcs.

L'histoire d'Ancyre pendant la période byzantine se résume en quelques faits peu importans. C'est dans cette ville que l'empereur Jovien prit la pourpre impériale, qu'il ne porta que peu de jours, car il mourut avant d'arriver à Constantinople. Julien fut accueilli avec de grands honneurs à son passage à Ancyre. On a pensé que la colonne triomphale, qui subsiste encore, a pu être élevée en l'hon-

(1) Voy. le grammairien Tzetzès, 131.

neur de cet empereur. Elle est certainement de l'époque byzantine; cependant, comme elle ne porte aucune inscription, on ne peut que faire des conjectures sur le personnage ou l'évènement qu'elle fut destinée à célébrer.

La ville d'Ancyre, après avoir subsisté pendant plusieurs siècles dans un état constant de richesse et de prospérité, vit son étoile pâlir, et des malheurs sans nombre vinrent assaillir sa population. Si les invasions venues d'Occident avaient apporté à ces contrées la prospérité et la civilisation, les hordes qui commençaient à s'agiter sur les plateaux de la Tartarie leur préparaient de rudes épreuves. Les premières attaques que la ville d'Ancyre eut à souffrir, lui vinrent du côté des Perses. Sous le règne d'Héraclius, elle fut prise par Chosroës (1). Rendue aux empereurs après la défaite du prince sassanide, elle eut quelques années de paix, qui lui permirent de réparer ses malheurs; mais les Arabes, qui avaient envahi la Perse (2) et renversé le trône de Chosroës, firent une irruption en Asie, prirent et ravagèrent Ancyre (3). Cette ville néanmoins ne resta pas sous la domination des khalifes. Mais le pouvoir des empereurs byzantins était nul dans ces contrées, qui étaient devenues les extrêmes frontières de leur empire; les princes seldjioukides fondèrent à Iconium un royaume qui s'étendit jusqu'au Sangarius; ils s'emparèrent facilement d'Ancyre, et en firent une ville musulmane.

Pendant la malheureuse expédition de Frédéric Barberousse, les sultans seldjioukides avaient feint de conclure une alliance avec ce prince; mais lorsqu'il arriva dans les plaines du lac Salé, pays désert et sans eau potable, les croisés furent attaqués par les musulmans. Ces derniers avaient, moitié par force, moitié par persuasion, décidé les chefs grecs, qui se trouvaient répandus dans les bourgades éloignées, à ne porter aucune provision aux Latins, à retirer les troupeaux dans les montagnes, et surtout à ne fournir ni armes ni flèches aux croisés. L'armée n'eut à résister, en réalité, qu'à des escarmouches, mais bientôt des privations sans nombre vinrent assaillir cette multitude qui s'était engagée dans des contrées inconnues. L'historien arabe Ibn-Al-Atir (4) fait un effrayant tableau du désastre de cette armée, qui se dirigeait vers Antioche pour rejoindre

(1) A. D. 625.
(2) A. D. 632.
(3) A. D. 664.
(4) Traduction de M. Reynaud.

le corps de l'expédition des chrétiens. Les soldats, exténués de soif et de faim, jetaient leurs armes et mouraient de fatigue. C'est ainsi que les Latins, sans cesse harcelés par les princes d'Iconium, gagnèrent la Cilicie en franchissant les défilés sauvages du mont Taurus; mais, arrivé près du fleuve Cydnus, qui avait failli être fatal à Alexandre, le prince croisé, faible et blessé, tenta le passage à gué, et fut emporté par les eaux. L'armée sans chef se dispersa et périt en détail; bien peu de croisés arrivèrent au camp d'Antioche. Selon l'historien des croisades (1), la ville d'Ancyre aurait été, à cette époque, entre les mains des croisés, commandés par Bohemond, qui s'en étaient emparés après la bataille de Dorylée; mais l'armée de Barberousse ne reçut d'eux aucun secours. Les Latins, qui avaient pour ennemis les Grecs et les musulmans, ne purent conserver la ville d'Ancyre; ils la possédèrent néanmoins pendant dix-huit années, y bâtirent quelques églises, et réparèrent le château. Le période qui s'écoula entre la chute des princes seldjioukides et la conquête définitive d'Ancyre par les musulmans, fut un temps tellement rempli de désordres, de guerres entre les émirs chefs de district, que l'histoire de cette province se trouve absorbée par celle des malheurs sans nombre qui affligeaient toute l'Asie mineure. Les Turcs, sous la conduite du sultan Mourad, finirent par se rendre maîtres d'Ancyre, et réunirent cette ville aux conquêtes d'Othman, qui s'étendaient sur toute la côte de la Propontide; il y avait déjà long-temps que Nicée, Brousse, Kutayah, étaient entre les mains des Ottomans. La puissance qu'ils avaient acquise en Asie ne résista pas aux attaques de ce fléau de l'Orient, qui, après avoir conquis la Bactriane et la Perse, venait fondre sur l'Asie occidentale, en conduisant ses hordes innombrables. Tamerlan avait hâte d'en venir aux mains avec les sultans ottomans; il avait déjà saccagé plusieurs villes appartenant aux sultans, lorsque Bajazet vint au-devant de lui à la tête d'une armée qui avait battu les chrétiens et qui s'était aguerrie par le siége de Constantinople. C'est dans la plaine située au sud-ouest d'Ancyre que se donna cette mémorable bataille dans laquelle Bajazet vaincu tomba entre les mains de Tamerlan.

Ancyre devint la proie des hordes tartares : Brousse, Smyrne, Sébaste, eurent le même sort; mais les Ottomans reprirent l'offensive quelques années plus tard, et Mahomet Ier réunit Ancyre au patrimoine des enfans d'Othman. Les Grecs, qui avaient suivi la politique

(1) *Gesta Dei per Francos*, Albert, Aqu.

la plus opposée à leurs intérêts, en se liguant tantôt avec les musulmans contre les Latins, tantôt avec Tamerlan contre les Turcs, tombèrent dans un esclavage dont ils souffrent encore depuis près de cinq siècles.

Malgré tant de ravages et de guerres désastreuses, la Galatie, par la fertilité de son sol et la richesse de ses produits agricoles, est encore une des provinces les plus heureuses de l'Asie mineure, car les vieux Gaulois, guerriers intrépides, peu soucieux des arts et complètement étrangers aux lettres, avaient l'agriculture en grande estime, et ce n'est pas le hasard qui les dirigea dans le choix qu'ils firent de ces provinces pour s'y fixer, de préférence à d'autres cantons de l'Asie mineure. Un climat sain et tempéré, un pays coupé de montagnes et de plaines, où les troupeaux trouvaient une nourriture abondante et choisie, un grand lac au sud de la province qui fournissait du sel au-delà des besoins pour les troupeaux et pour les hommes, et des hivers assez froids pour leur rappeler les frimas de leur patrie, qui retrempent les forces abattues par les chaleurs de l'été, tels étaient les élémens de prospérité sur lesquels ils avaient compté. Les troupeaux nombreux qui se sont perpétués dans ces contrées avaient attiré leur attention; on sait que dans l'antiquité il n'y avait pas de meilleurs bergers que les Gaulois. Aucun peuple ne savait si bien gouverner les troupeaux, soigner les brebis, préparer les laitages, et recueillir les produits. Ils estimaient qu'un berger ne peut bien gouverner plus de quatre-vingts moutons. Ils avaient soin de frotter les brebis fraîchement tondues avec de l'huile et du vin, et couvraient d'une peau les toisons les plus précieuses

Les anciens pensaient que le sel fossile doit être choisi de préférence pour saler les fromages, et Strabon nous atteste que l'Asie mineure en exportait jusqu'en Italie. L'usage des préparations diverses du lait s'est perpétué en Galatie; les Turcomans et les nomades font du lait la base de leur nourriture. Ils estiment particulièrement le lait aigri et à demi caillé, qu'ils appellent *youhourt*. Varron nous apprend que la substance laiteuse qui sort de la feuille d'un figuier fraîchement coupée servait, chez les Grecs, pour faire cailler le lait. Les moutons de la Galatie sont de la même race que ceux de la Cappadoce; ils portent une queue large et pesante qui forme une masse de graisse du poids de vingt livres et au-delà. Ce sont ces troupeaux qui faisaient la richesse du roi Ariarathe. La laine de ces brebis est touffue, mais n'est pas assez belle pour être employée en tissus un peu fins. Les anciens bergers étaient dans l'usage d'arracher la toison

des brebis, et non pas de la couper (de là le mot *vellera*); c'est sans doute à cause de cette habitude cruelle et malsaine que l'on était obligé d'appliquer une apozème sur les brebis fraîchement tondues. Mais il paraît que cette habitude n'était pas générale en Galatie, car Varron en a fait la remarque (1).

La toison des brebis, soit naturelle, soit travaillée, servait de vêtement aux bergers gaulois. Varron les représente vêtus du *diphtère* ou peau de brebis. Les diphtères les plus fins étaient en peaux de chèvres. Ce vêtement est encore usité dans la Bretagne et dans les Landes. Ce sont deux peaux de chèvres cousues, formant une espèce de *sagum* ou sac avec des orifices pour passer la tête et les bras. On voit encore aujourd'hui le berger galate vêtu de la sorte, et portant le *pedum* ou bâton recourbé qui sert à arrêter la brebis lorsqu'on veut la traire. Une tunique de coton ou de laine blanche lui descend jusqu'à mi-jambe, et le pied est revêtu d'une peau de chèvre attachée avec des courroies. Mais on ne voit plus ces cheveux d'un blond ardent qui donnaient aux Gaulois un air si redoutable. L'usage si général de se raser la tête (2) a prévalu chez les Asiatiques, de quelque religion qu'ils soient. Sans chercher à se faire illusion, on reconnaît quelquefois, surtout parmi les pasteurs, des types qui se rapportent merveilleusement à certaines races de nos provinces de France. On voit plus de cheveux blonds en Galatie qu'en aucun autre royaume de l'Asie mineure; les têtes carrées et les yeux bleux rappellent le caractère des populations de l'ouest de la France. Cette race de pasteurs est répandue dans les villages et les *yaëla* (camps de nomades) des environs de la métropole.

Les troupeaux de brebis ne forment qu'une minime partie de la richesse du pays; les chèvres à long poil, célèbres déjà dans l'antiquité, sont une source de revenu bien plus considérable. Varron parle certainement des chèvres d'Angora lorsqu'il dit : « En Phrygie (la Galatie est un démembrement de la Phrygie), les chèvres ont des poils très longs, et au lieu d'arracher leur toison, on est dans l'usage de les tondre. C'est de la Phrygie qu'on nous apporte les cilices et autres tissus de ce genre faits de poils de chèvres tondues. » Les cilices étaient des manteaux et des tuniques de laine qui, dans le

(1) Varron. ap. Dureau de la Malle. *Économie politique des Romains.*

(2) Usage qui n'est pas d'origine musulmane, car on voit en Lycie des bas-reliefs très antiques représentant des figures avec la tête rasée et la houppe de cheveux sur le sommet du crâne.

principe, se fabriquaient en Cilicie, province de l'Asie mineure, dont ces vêtemens ont conservé le nom. Le nom de *Chaly* (1), que porte le tissu fabriqué de nos jours avec le poil de chèvre d'Angora, offre assez d'analogie avec le nom de *cilice* pour qu'on puisse le regarder comme le même mot prononcé d'une manière vicieuse. Cette industrie du tissu de poil de chèvre remonte évidemment à une antiquité très reculée, et s'est conservée sans déchoir comme sans s'améliorer pendant une longue suite de siècles. Il en est de même de l'industrie du parchemin qui s'est maintenue à Pergame depuis les rois Attales jusqu'à nos jours. Il est probable que les ateliers établis sur les bords du Selinus sont les mêmes que ceux qui furent fondés par ces princes, protecteurs des lettres. Les procédés de fabrication dans l'une et dans l'autre industrie sont restés tout-à-fait stationnaires.

Si les chèvres et les moutons offrent en Galatie d'admirables produits, la race bovine est loin de présenter un aspect aussi satisfaisant. Les bœufs sont d'une race petite et généralement mal coiffée. Le grand bétail exige pour la reproduction et l'entretien beaucoup plus de soins et de frais que les moutons et les chèvres; il n'est pas étonnant qu'il ait un peu dégénéré. La Galatie nourrissait des troupeaux d'onagres qui occupaient les steppes des environs du lac Salé. Ces onagres erraient dans le sud de la Galatie, dans la Lycaonie et dans la Cappadoce. Il ne reste plus de trace de ces animaux à l'état sauvage en Asie mineure. Les derniers sujets de cette race ont été refoulés jusque dans les vallées désertes de la Perse. Mais les mules de Césarée de Cappadoce, issues des ânes de la Lycaonie et des jumens du Kurdistan, rappellent, par leur vigueur, leur légèreté et la beauté de leurs formes, toutes les qualités que les anciens historiens prêtaient aux onagres de l'Asie mineure. Quant à la race chevaline, on peut la considérer comme nulle en Galatie. Les Gaulois ont toujours été très peu portés pour l'équitation. Dans les combats, ils mettaient l'agilité au-dessus de tout autre moyen de défense et d'attaque, et Tite-Live fait une remarque qui se trouve parfaitement d'accord avec ce que nous voyons dans les bas-reliefs antiques : « Les Gaulois, dit-il, avant de combattre, se dépouillaient complètement de leurs vêtemens, et ne conservaient que leur épée courte et leurs longs boucliers. »

Ce n'est que dans la province de Youzgatt, ancien pays des Trocmiens, que l'on commence à trouver la race des chevaux indigènes,

(1) Les Grecs disent *to salis*.

appelés chevaux kurdes. Ce sont les anciennes races mède et assyrienne. Leur tête est osseuse, l'encolure courte, les jambes nerveuses et pelues. Adroits sur les rochers et infatigables à la course, ces chevaux, comme le bétail de la Galatie, reçoivent une quantité notable de sel mêlée à leur nourriture journalière; il y a même des propriétaires qui laissent, près du lieu où le cheval est attaché, de grands blocs de sel fossile, que le cheval lèche en mangeant son orge.

L'usage de l'avoine étant presque inconnu en Asie mineure, l'orge fait la base de la nourriture des chevaux. Cet aliment, plus azoté que l'avoine, et susceptible d'une fermentation plus lente, donne un peu moins d'ardeur aux chevaux, mais offre une nourriture plus soutenue. Les chevaux nourris à l'orge sont sujets à prendre du ventre et de l'embonpoint, défaut assez commun aux chevaux de ces contrées.

Les produits de l'agriculture étaient abondans et magnifiques; la plupart des fruits, et même l'olivier, qui ne croît plus dans cette province, y étaient cultivés dans l'antiquité : il est vrai que plusieurs districts étaient privés, comme ils le sont encore, d'un élément bien utile. Le bois ne croît pas dans la partie méridionale de la province; aussi les anciens avaient-ils donné à cette contrée le nom de *Axylon* (sans bois). Pendant les froids, qui sont assez rigoureux, les habitans se chauffent avec les résidus des bestiaux.

Pour achever l'esquisse que nous venons de tracer, il nous reste à dire quelques mots de l'état moderne de la Galatie, de son commerce et de son gouvernement.

Nous avons vu que, dans l'antiquité, les frontières de la Galatie ont varié avec la puissance des tribus gauloises, et selon le caprice des empereurs romains, qui ajoutaient ou retranchaient des provinces en proportion de l'amitié qu'ils portaient aux tétrarques, aux princes ou aux proconsuls. Sous les empereurs byzantins, les limites de la Galatie furent portées, vers le nord, jusqu'aux bords de la mer Noire, et cette partie du royaume de Pont, qui en avait été distraite, fut appelée le Pont Galatique. Honorius reprit cette province et en fit un gouvernement à part, sous le nom d'Honoriade. Lorsque l'empire d'Orient fut divisé en départemens militaires appelés *thèmes,* la Galatie vit encore varier ses frontières, mais tous ces changemens n'entamèrent jamais la province centrale où s'étaient primitivement établis les Gaulois. Dans l'état actuel, la Galatie occupe les gouvernemens

d'Eski-Cheher (Dorylée), de Sevri-Hissar, d'Angora, de Tchouroum, Castamouni et Youzgatt, au-delà du fleuve Halys (Kizil-Irmak). Toute la partie septentrionale est montagneuse, renferme des mines, des volcans éteints et des carrières de marbre. C'est d'une province appartenant à l'ancienne Galatie que se tire cette substance minérale (magnésite) connue sous le nom d'écume de mer, et qui est exportée dans tout le nord de l'Europe pour faire des fourneaux de pipes. Ces carrières sont données en régie à des fermiers du gouvernement; les mines sont situées à une assez grande profondeur (de 15 à 20 mètres) au-dessous du sol, le filon d'écume de mer se trouve entre deux bancs d'argile grise et très dure. En s'approchant du fleuve Sangarius, la roche argileuse change de nature et passe à l'état d'argile smectique (ou terre à foulon), qui est employée, dans tout l'intérieur de l'Asie, en guise de savon pour laver le linge et pour l'usage des bains. C'est cette terre épurée et choisie que l'on marquait d'un sceau et qui était portée aux échelles du Levant; de là on la transportait en Europe sous le nom de terre cimolée, et on l'administrait, dans l'ancienne médecine, comme sédatif et absorbant.

Le grand lac Salé, que les anciens appelaient *Tatta Palus*, produit naturellement du sel blanc très pur; les eaux de ce marais sont tellement chargées de sel, que les plantes et les menues branches qui se trouvent sur ses bords, sont en peu de temps couvertes d'une croûte épaisse. Ce lac n'a pas de profondeur, c'est plutôt un vaste marais salant; une chaussée le traverse. Dans le sud de la province, on trouve de vastes steppes habitées seulement par des nomades. L'orient de la Galatie offre un pays admirable comme nature et comme végétation; on chercherait en vain, dans le reste de la contrée, des sites comparables aux bords de l'Halys, tantôt sauvages et sombres, tantôt fertiles et gracieux. Les forêts de chênes y sont nombreuses et étendues, le grain donne de magnifiques produits.

Les Turcs, en s'emparant de la Galatie, se trouvèrent en contact avec un peuple dont l'origine et la civilisation étaient tout européennes; Gaulois, Grecs et Romains ne formaient plus qu'une seule famille. Autant la politique des conquérans occidentaux avait été favorable aux véritables intérêts des peuples, autant la politique des Turcs fut fausse et désastreuse. Ces hordes nomades et sans idée de gouvernement, qui n'avaient apporté en Asie mineure que leur sabre et leur tente, qui empruntaient, à mesure qu'elles avançaient, aux Arabes leur religion, aux Perses leurs satrapies, aux Grecs leurs bains, aux

chrétiens même leurs ablutions (1), renouvelèrent les désastres que l'Asie mineure avait soufferts lors de la première invasion des Perses. Loin de songer à imiter les Romains, qui comprenaient que la richesse des vaincus est la véritable mesure de la richesse des vainqueurs, ils procédèrent par le pillage, la tyrannie et les massacres. Tout sujet non musulman fut soumis à la capitation, et cette marque de servitude imprimée sur les peuples conquis, fut un obstacle infranchissable qui sépara à tout jamais les vaincus des vainqueurs. Après cinq siècles de possession, les Turcs sont aussi étrangers aux anciens maîtres de la contrée, que le jour où le sabre du sultan Mourad conquit la ville d'Ancyre.

Malgré tous ses malheurs, la ville moderne d'Angora est une des plus peuplées de l'Asie mineure. Elle doit la prospérité relative dont elle n'a cessé de jouir à son heureuse situation, à un climat admirablement sain, à un sol fertile, et surtout à ses innombrables troupeaux de chèvres, dont la toison, d'une beauté unique, suffirait pour enrichir une population double de celle de la province.

Le beau tissu connu sous le nom de *chaly* se fabriquait de temps immémorial dans le district d'Angora, dans le pays situé entre le fleuve Halys et le Sangarius. Autrefois, le commerce d'Angora exportait vingt-cinq mille pièces de chaly; aujourd'hui, il en fabrique cinq mille, qui ont de la peine à se vendre. Cependant le chaly d'Angora a cet avantage sur celui d'Europe, qu'il est entièrement tissu de laine, tandis que les chaly d'Occident contiennent moitié soie. Les chèvres qui donnent ces beaux produits sont de petite taille; elles sont généralement blanches, portent des cornes légèrement recourbées en arrière; leurs toisons ont un éclat qu'on ne saurait comparer qu'à la plus belle soie. Les habitans regardent comme un fait démontré que leur exportation est tout-à-fait impossible, et que les troupeaux qui sont transportés à l'orient de l'Halys ou au couchant du Sangarius finissent par dégénérer, et leurs toisons par devenir aussi grossières que celles des autres chèvres. On pense non sans raison que la beauté des toisons des brebis et des chèvres de ces contrées tient à la quantité notable de sel qui entre dans leurs alimens : c'est au printemps seulement, lorsque les prairies sont vertes, que les bergers suppriment complètement l'usage du sel; mais, pen-

(1) Voyez ce que dit Paul Silentiaire des ablutions des premiers chrétiens. *Desc. de sainte Sophie.* — Anonym. Const. XXIV.

dant tout le reste de l'année, on en distribue aux troupeaux autant qu'ils peuvent en manger.

Jamais l'industrie du pays n'a songé à établir une manufacture en grand pour tisser les chaly d'Angora. La filature du poil de chèvre se fait à la quenouille, et toutes les femmes, depuis les belles *kadines* qui vivent constamment à l'ombre du harem, jusqu'aux bergères dont la vie rustique est inséparable de leurs troupeaux, toutes les femmes filent le chaly, dans les maisons, dans les rues, pendant les visites. Malgré la lenteur de la filature au fuseau, comme le travail ne cesse jamais pendant la journée, les résultats ne laissent pas d'être notables.

Entourée de ruisseaux qui fourniraient les plus belles chutes d'eau, la ville d'Angora serait dans la meilleure position pour établir des fabriques; on pourrait faire de ce pays le centre du commerce des lainages de toutes les contrées voisines. C'est toujours en effet par ce genre de produits que l'Asie mineure a été célèbre. Les anciens vantaient les tissus de laine et les teintures de Hierapolis et de Laodicée; la fabrication des tapis est toujours assez prospère, même avec ses moyens bornés. La laine des brebis donne des produits qu'on utiliserait de cent manières; nulle autre contrée n'est aussi riche en troupeaux et en pâturages. Si l'Asie a pu suffire à tant d'exactions, payer tant de tributs et subsister encore après le pillage incessant des préteurs romains, des gouverneurs byzantins et des agas turcs, c'est qu'elle demandait à l'agriculture tout ce qu'elle pouvait donner, et ce fonds ne lui manque pas encore aujourd'hui, quoique la spoliation n'ait pas discontinué, et que les pachas soient les fidèles imitateurs des proconsuls.

Il y a environ un siècle, la fabrication fournissait non-seulement à la consommation intérieure, mais à l'exportation en Occident et en Perse. Des caravanes partant à époques fixes se rendaient par l'Arménie dans l'Aderbidjan et allaient jusqu'à Samarcand. D'autres caravanes allaient de Kutayah à Brousse, à Smyrne et à Constantinople. La compagnie française du Levant avait un comptoir à Angora; plusieurs maisons hollandaises et anglaises avaient également des correspondances dans cette ville. Néanmoins, l'exportation du poil de chèvre brut était complètement défendue. Le chaly filé était frappé d'un droit très fort, le chaly ouvré s'exportait moyennant des droits assez raisonnables. On payait quatre piastres par charge de chameau. Maintenant il n'y a pas une seule maison européenne à Angora; les poils de chèvre sortent pour être manufacturés en Europe, et le chaly

ou camelot qui servait pour faire les cafetans, les voiles d'été pour les femmes (*ferétge*), ne se fabrique plus au dixième de ce qui se produisait. La Perse n'en consomme plus; les Anglais et les Russes ont eu l'adresse de s'ouvrir dans ce pays des débouchés qui ne redoutent pas la concurence. Comment en effet des étoffes fabriquées par le moyen de machines à vapeur pourraient-elles craindre des tissus dont la fabrication n'a pas fait de progrès depuis Nausicaa ou Pénélope? Les pachas ont du reste parfaitement favorisé l'industrie anglaise par les droits exorbitans dont ils ont frappé l'industrie nationale. Pour donner une idée de la folie de cette administration, il suffit de rappeler que les Francs, en vertu d'un article des capitulations impériales, ne doivent payer en Turquie que 3 p. 100 du prix de facture, tandis que les négocians nationaux, par les droits de douane, de timbre, de transit, d'octroi, etc., paient jusqu'à 10 p. 100. Bien heureux encore quand le pacha n'exige pas en *bakchich* (présent) une pièce d'étoffe à sa convenance. Du reste, il faut dire, pour être juste, que les gouverneurs, dans les affaires commerciales, ne font pas de différence entre un musulman et un raya. L'un et l'autre paient également deux ou trois fois plus de droits que les décrets impériaux ne le comportent.

Voilà la véritable cause de la décadence épouvantable qui engloutit l'empire ottoman. Aucun établissement industriel ne pourrait se former sans être aussitôt grevé de toutes les charges qu'il plairait à un gouverneur avide de lui imposer. Aussi, dans toute l'Asie mineure, il n'y a pas une papeterie, pas une grande manufacture de soie; on n'y fait point de drap, on n'y tanne point de cuirs; tout cela est demandé au commerce extérieur, et les Francs ne trafiquent qu'en tremblant avec un pays qui végète au bord de l'abîme. Toutes les matières premières exportées pour être rapportées manufacturées, voilà l'état normal de la Turquie. L'industrie est dans le dernier état de marasme, non pas qu'elle fût jamais très brillante en Asie mineure : la rapacité des pachas empêcha toujours les grands établissemens de se former; mais quelques villes, comme Alep et Brousse, concurremment avec Ancyre, fournissaient des étoffes de luxe; Césarée fabriquait des cotonnades, et Malathia avait quelques familles qui se livraient à l'industrie de la teinture. Tout cela est complètement anéanti. Un peu de maroquin, des tuyaux de pipes, quelques tapis, voilà toute l'industrie de l'Asie mineure. En matières premières, le pays est riche, et fournirait, s'il était bien administré, à une consommation intérieure et à une exportation considérables.

L'agriculture prodigue des trésors qui, en d'autres mains, seraient incalculables, la soie, le coton, le riz, l'huile, des troupeaux nombreux. Ah! que nos vieux Gaulois avaient admirablement choisi la contrée où ils ont été s'établir! Des plaines étendues, de belles eaux, et une mine inépuisable de sel, ne sont-ce pas des élémens suffisans pour porter l'agriculture d'un pays au plus haut degré de prospérité?

Le monopole, qui depuis quelques années s'étend comme un fléau sur toutes les branches de l'agriculture, menace de ruiner complètement le commerce d'Angora. Depuis que la culture du pavot à opium a été mise en régie, la production de cette denrée a décru d'une manière extraordinaire. Les nazirs chargés de la vente des farines sont souvent accusés de faire naître des hausses factices; toutefois, ce qui pèse surtout aux chrétiens, c'est un abus si facile à établir, que presque tous les pachas et les gouverneurs s'en rendent coupables sans que la surveillance du gouvernement central puisse y mettre un terme. Le karatch, ou la capitation des rayas, est fixé au moyen de tables qui sont dressées tous les dix ans, d'après un recensement fait par les ordres de la Porte; mais ces tables ne sont jamais exactes, et la population raya est toujours présentée comme plus nombreuse qu'elle n'est réellement. Il s'ensuit que les rayas paient généralement une capitation beaucoup plus forte que celle à laquelle ils sont assujettis par la loi.

Il y a quelques années, le gouvernement de la Porte avait voulu modifier l'administration supérieure de l'Asie mineure, pour effacer la dernière trace de cette puissance des *déré-bey*, dont le sultan Mahmoud a poursuivi l'anéantissement pendant trente ans de sa vie; le nombre et la circonscription des sandjack étaient complètement changés; on formait des *mouchirats*, divisions de territoire, ayant à leur tête un mouchir dont le pouvoir était plus militaire que civil. Mais les intrigues des pachas ont fait échouer ce projet, au moyen duquel il était trop facile de voir clair dans l'administration financière. Des nazirs auraient été placés sous les ordres des mouchirs, et, assistés d'un conseil des anciens, auraient présidé à la perception des impôts. Cette réforme radicale ne pourra jamais avoir lieu tant que les grandes charges seront vénales. Un pacha, pour acheter sa charge, est presque toujours obligé d'avoir recours à la bourse des sarafs, banquiers arméniens, qui commencent par prélever un bénéfice net sur la somme dont le pacha se reconnaît débiteur; ils reçoivent en outre un intérêt de douze ou quinze pour cent. Tout ceci ne peut être payé que par le moyen des exactions. Il faut ajouter que le gouvernement de la

Porte, tout en défendant les rapines, met souvent à la charge des pachas des frais de travaux, d'équipement de troupes, ou de nourriture d'armées, qui empêcheraient d'être honnête l'administrateur qui aurait les meilleures intentions. Cela vient de ce que, dans ce pays, où les habitudes ont tant de peine à s'établir et à s'en aller, il reste encore une espèce de souvenir du temps où l'Asie mineure était entre les mains de riches *timariots* ou princes féodaux, propriétaires de provinces par droit de conquête et par donation des anciens sultans. Ils payaient comme redevance un certain nombre de bourses, et envoyaient à la Porte le nombre d'hommes d'armes réglé d'après l'étendue de leur *ziamet*. Aujourd'hui, c'est seulement dans les montagnes du Kurdistan et dans quelques défilés du Taurus que l'on retrouve de ces princes nommés *deré-bey*, ou beys des vallées. Le sultan Mahmoud a facilement soumis ceux qui gouvernaient les provinces voisines de Constantinople, et les descendans de Kara-Osman-Oglou, qui du temps de M. de Choiseul avaient encore tout l'entourage de princes souverains, ne sont plus aujourd'hui que de simples gouverneurs qui reçoivent chaque année, le jour du baïram, le renouvellement de leur firman d'investiture.

Le sultan Mahmoud, en détruisant les déré-bey dans la Turquie d'Asie, préméditait depuis long-temps l'anéantissement des janissaires, dont les grands *timariots* étaient les plus fermes soutiens; son but était de donner plus d'unité à son gouvernement pour accomplir ces réformes qui ont fait la pensée de sa vie. Il demandait à l'Europe des lumières et des conseils; mais ses bonnes intentions étaient paralysées par les intrigues étrangères et par la force d'inertie du divan. Vainement le sultan accueillait-il avec distinction les hommes qui lui apportaient quelque plan d'amélioration; les meilleurs projets étaient abandonnés au milieu de leur exécution; peu à peu la pensée de Mahmoud se trouvait détournée des affaires qu'il paraissait avoir le plus à cœur, et du moment où l'œil vigilant du sultan n'était plus là pour soutenir le travail et l'activité, il n'était pas d'entreprise si utile qui résistât à un pareil abandon. C'est ainsi qu'on vit en peu d'années des écoles militaires, des écoles de chirurgie, des systèmes d'organisation administrative, des projets de défense, accueillis avec enthousiasme et abandonnés avec une incurie aveugle.

On a parlé à satiété de la régénération de l'empire ottoman, on a abordé bien des sujets, excepté le plus important de tous. Si les puissances européennes eussent voulu sincèrement le développement

d'un ordre de choses plus stable et plus régulier en Turquie, elles n'avaient qu'un mot à dire, et ce mot, elles ne l'ont jamais dit. La dépopulation qui augmente chaque année d'une manière notable est une des principales plaies qui affligent la Turquie. En appelant en Orient la colonisation européenne, la population se retremperait dans une sève nouvelle, et reprendrait des habitudes de travail et d'industrie, seule voie de salut qui lui soit ouverte. L'Europe elle-même, en ouvrant un débouché certain à sa population exubérante, profiterait d'un tel état de choses. Il est déplorable de voir des centaines de familles quitter les pays allemands pour aller chercher des établissemens aux terres australes, où elles ne trouvent que la misère et les maladies, tandis que si près de l'Europe il existe d'immenses pays, d'admirables terres incultes et désertes, qui pourraient nourrir plusieurs millions d'hommes; tant de villes dont on pourrait relever les murailles, tant de ports abandonnés d'où partaient jadis des flottes qui portaient jusqu'en Italie les grains, le vin et les fruits de l'Asie. Pourquoi donc, dans un temps où une moitié de l'Europe est à charge à l'autre, où le malaise général qui se manifeste dans tant de pays vient uniquement de ce qu'il y a trop de gens qui ne possèdent pas, pourquoi donc n'ouvre-t-on pas des débouchés à cette population qui souffre et qui murmure? L'Allemagne, l'Irlande, la Suisse, contribueraient à rajeunir cette contrée; de Smyrne à l'Euphrate, que de terres à occuper, à fertiliser, sans nuire aux droits acquis des habitans actuels. Mais par suite d'une législation égoïste et mauvaise, conséquence naturelle de l'antipathie qui existait entre les Turcs et les chrétiens, les Européens ne peuvent pas posséder dans l'intérieur du pays. Ceux qui ont acquis des biens-fonds aux environs des grandes villes les ont placés sous le prête-nom d'un raya. L'article des capitulations relatif à la propriété foncière laisse trop à désirer pour que les puissances européennes ne songent pas à le faire réviser prochainement. C'est de ce jour que commencera une ère nouvelle pour la Turquie. Comment dans les temps anciens l'Asie mineure est-elle parvenue à un si beau développement de richesses (car il faut toujours revenir à l'antiquité quand on veut voir de grandes choses accomplies par des moyens simples)? C'est par la colonisation européenne. Les premiers Grecs, en arrivant dans ces contrées, trouvèrent des peuples aussi peu civilisés que le sont les Asiatiques de notre temps, et en peu d'années l'aspect du pays avait complètement changé. Ne serait-il pas possible de faire ce que les anciens ont fait? Ne pourrait-on ouvrir sous la protection des puissances

européennes des débouchés pour la population qui voudrait s'expatrier? Cette pacifique intervention vaudrait bien les canonnades de Saint-Jean-d'Acre et profiterait au moins à l'humanité.

Jamais les gouvernemens d'Europe ne se sont occupés de la question de propriété pour les étrangers en Turquie. Il faudrait que, par un acte additionnel aux capitulations, les étrangers fussent admis à posséder aux mêmes titres que les musulmans, afin que le négociant chrétien pût venir avec sécurité former des établissemens stables, et qu'il n'en fût pas réduit à une industrie foraine qui ravale les Européens aux yeux des Turcs. Le jour où le bon sens du gouvernement turc, guidé par de sages conseils, aura voulu que la propriété soit une chose sainte et respectée, alors les Européens porteront dans ces beaux pays leur industrie et leur expérience; les rayas, qui ne demandent qu'à s'instruire, se formeront bientôt à une école de manufacturiers qui puiseraient à pleines mains la richesse dans cet Orient aujourd'hui si désolé.

Depuis tantôt vingt ans que les puissances de l'Europe se mêlent plus directement des affaires de la Turquie, elles n'en sont arrivées qu'à la rendre plus malheureuse qu'elle n'était dans ce qu'on appelait son état de barbarie; elles ont donné à ce peuple, que sa religion et sa politique à l'égard des rayas ont toujours poussé dans une fausse voie, mais qui ne manque pas de bon sens, le spectacle le plus déplorable de luttes sans portée et de basses jalousies; elles ont ajouté aux désordres naturels d'une administration ignorante les désordres extérieurs, l'intrigue et la corruption fomentées par les étrangers. La France a fait de vains efforts pour arrêter le mal, la plaie est devenue presque incurable aujourd'hui. Il y a un fait majeur consacré par le traité du 13 juillet; ce n'est pas seulement la clôture du Bosphore reconnue par l'Europe; en réalité, la Turquie se trouve par le fait seul de ce traité placée sous la tutelle des puissances signataires. Quand l'empire ottoman jouissait encore de la plénitude de sa force, il n'avait pas besoin du consentement des nations étrangères pour exercer son libre arbitre; il ouvrait ou fermait ses détroits selon des circonstances dont il était le seul juge. Aujourd'hui il doit rendre compte à l'Europe entière des actes les plus importans de sa politique. Mais puisque l'intégrité des états du sultan est garantie par ce même traité, il serait dans l'intérêt de la paix générale, dans l'intérêt de la Porte et dans celui du commerce européen, de rendre un peu de vie aux ressorts de cette société. L'intervention protectrice de l'Europe, si ce mot peut être employé dans les circonstances

présentes, ne s'est jamais manifestée que par des actes négatifs. Suspendre les hostilités, arrêter Méhémet-Ali, fermer les détroits aux navires de guerre, sont des mesures qui seraient peut-être utiles à la Porte, si on pouvait en même temps lui communiquer un peu de cette activité occidentale, dont elle a à peine l'idée, d'une part en établissant des rapports plus fréquens et plus faciles entre les Européens et les Orientaux, d'autre part en améliorant la condition des rayas.

Cette idée d'élever les rayas au même rang que les Turcs, d'abolir les distinctions outrageantes et d'en faire, en un mot, des sujets jouissant des mêmes priviléges et supportant les mêmes charges que les musulmans, a été long-temps méditée par le sultan Mahmoud. Il avait ordonné un recensement extraordinaire qui s'est effectué dans tout l'empire, et qui a duré plusieurs années. Une des grandes oppositions qu'il rencontrait dans son conseil était l'abolition du karatch, attendu que le paiement de la capitation est ordonné par le Koran pour les sujets qui ne suivent pas la loi de l'islamisme, et les oulémas avaient formé une ligue devant laquelle la volonté du sultan aurait été forcée de fléchir. Néanmoins, pendant son règne, les sujets chrétiens ont éprouvé une amélioration sensible dans leur position; beaucoup de villes qui n'avaient pas d'églises ont obtenu des firmans pour en faire construire; tout cela s'accordait encore à prix d'argent, il est vrai, mais c'était un droit qui se créait et qu'un gouverneur fanatique n'aurait pu contester.

La seule ressource assurée que trouvent aujourd'hui les rayas pour se mettre à l'abri des vexations de leurs gouverneurs est de rechercher la protection de quelque puissance européenne : les rayas ont alors recours aux consuls pour défendre leurs intérêts. Ce moyen d'action et d'influence n'a pas été négligé par la Russie et par l'Angleterre, et le nombre des protégés de ces deux nations augmente chaque jour en Asie. On compte même déjà parmi ces protégés un grand nombre de rayas que des rapports de religion et d'anciennes sympathies recommandent naturellement à la protection de la France.

Il est fâcheux que le gouvernement français, au lieu de suivre la marche des autres gouvernemens, ait au contraire donné des ordres pour que le nombre des protégés fût restreint autant que possible; ainsi, les catholiques, qui, de temps immémorial, ont été les protégés naturels de la France, ont eu à supporter récemment des dommages notables de la part des chrétiens des autres communions, qui trouvent un appui près des puissances non catholiques. Ces

questions de religion, qui peuvent paraître à quelques-uns caduques et surannées, sont encore ardentes et vivaces en Orient : c'est la seule nationalité que puissent invoquer des peuples mélangés depuis des siècles, mais qui ne se sont jamais confondus. Dans les villes de l'Asie mineure, on remarque toujours parmi les catholiques plus d'instruction et d'intelligence; l'éducation est plus européenne, il n'est pas rare de voir des jeunes gens parler l'italien et le français. Chez les Grecs et les Arméniens schismatiques, l'éducation se borne à l'étude de leur langue maternelle, l'arménien littéral ou le grec; le turc, pour les uns et les autres, est la langue usuelle. C'est donc sur l'élément catholique que la France devrait s'appuyer en suivant l'exemple des autres états, qui, par la protection qu'ils accordent sous différens prétextes aux rayas, ont su acquérir une prépondérance qui pourra leur être utile un jour.

L'état de crise dans lequel languit l'empire ottoman appelle une solution prompte et pacifique. Ce sont les grands de l'état qui ont besoin d'être éclairés. Le sultan Mahmoud savait que là se trouvaient les écueils qu'il avait à craindre. Quand on a suivi la marche de cette politique profondément astucieuse, mais habile et patiente, on est bien convaincu que l'esprit de réforme ne s'étendait pas seulement chez le sultan à quelques changemens dans les usages. Il avait préludé en attaquant la base d'un ordre de choses qui s'opposait à toute amélioration; mais par une fatalité inconcevable, au moment où il achevait de soumettre en Asie les seules oppositions qui pussent nuire à ses projets (car les beys du Kurdistan ne demandaient qu'à rester dans leurs montagnes), il vit s'élever devant lui le plus formidable adversaire que sa fortune pût rencontrer sur sa route. Les peuples de l'Asie mineure, qui depuis plusieurs années voyaient sans rien y comprendre la guerre civile entre les autorités, accueillirent Méhémet-Ali comme un nouveau problème qu'ils ne se chargèrent pas de résoudre. Après la bataille de Konieh, les troupes de Méhémet-Ali entrèrent à Angora et à Kutayah sans coup férir; mais Ibrahim manqua à sa fortune le jour où il fit halte dans cette ville : il fallait qu'il vînt occuper les hauteurs de Brousse, qu'il fortifiât le passage d'Ac-Seraï. A cette époque, le secret de sa faiblesse n'était pas connu; les Russes n'auraient pas osé l'attaquer; les flottes réunies de France et d'Angleterre se tenaient prêtes aux Dardanelles, et le premier mouvement des Russes aurait été le signal d'une collision que tous les gouvernemens étaient d'accord pour éviter. Un pas de plus, et la question était résolue en 1833. La Turquie et l'Égypte ne seraient pas

restées dans un *statu quo* mortel qui n'a profité à personne. Ce qui arrêta Ibrahim, ce n'est ni l'armée russe, ni une convention de Kutayah qui ne fut jamais signée : ce qui l'arrêta, c'est qu'il finit par se demander où il allait. Il était arrivé là sans but, et le jour où il ne trouva plus de résistance, il n'eut plus qu'à retourner sur ses pas. Cette indécision a perdu les deux états.

Maintenant, pour améliorer le sort de ces malheureux peuples, il faudrait dans le gouvernement turc probité et intelligence de sa véritable position. Une comédie comme celle de Ghul-hané n'est plus de saison. Tant que les gouverneurs se montreront comme des forbans qui ne passent dans une province que pour pressurer les habitans, la révolte couvera toujours sous l'oppression, et les habitans commencent à comprendre qu'un gouvernement européen, quelque mauvais qu'il soit, est toujours préférable à un état d'anarchie et de pillage. La question de propriété ne saurait être trop tôt abordée par les puissances protectrices, de concert avec le divan. En appelant en Asie mineure l'industrie étrangère, en ouvrant à l'agriculture des moyens de prospérité et des capitaux dont elle manque, on changerait en peu d'années tout l'aspect du pays. Les habitans sont d'un commerce facile, d'un caractère doux, et ne manquent pas d'intelligence; c'est dans les chefs de la nation que l'on trouve cette avidité funeste aux meilleures causes. La réforme de la vénalité des charges, question difficile et qui exige dans le gouvernement turc tout le courage de la probité, telle serait, avec l'organisation de la propriété, la base sur laquelle on devrait asseoir le nouvel état de choses, sans quoi la Turquie n'a que deux chances ouvertes devant elle : ou une dissolution intérieure déjà imminente, ou un partage qui n'est suspendu que par les rivalités des puissances européennes.

CHARLES TEXIER.

WILBERFORCE

ROMILLY ET DUDLEY.

(1780. — 1820.)

I. — LIFE AND CORRESPONDENCE OF W. WILBERFORCE.
II. — MEMOIRS OF THE LIFE OF SIR S. ROMILLY.
III. — LETTERS OF THE EARL OF DUDLEY.

Sir Samuel Romilly, William Wilberforce, lord Dudley, — l'Angleterre de ces derniers temps a produit des caractères plus forts et plus grands, — nuls qui soient plus aimables.

C'étaient, comme le dit excellemment le poète ancien, des « ames blanches » (*non animi candidiores*), dont l'essor traversa l'orage et la foudre. Elles sortirent du nuage les ailes brûlées. Ce furent trois victimes. L'homme de loi donna sa vie, l'homme de lettres sa raison, l'homme de piété ne donna que sa fortune. Romilly mourut de sa propre main, Wilberforce mourut pauvre, et Dudley mourut fou.

L'étude de ces trois personnages contemporains offre non-seulement un intérêt doux et vif, mais une leçon puissante. Ce ne sont pas des meneurs d'hommes; ils n'ont ni les qualités ni les vices de ce métier nécessaire. Ils ne mettent pas la main sur les grandes roues

de la politique; mais le bruit, le feu et la fumée les environnent et quelquefois les souillent, l'engrenage les emporte et les anéantit. Au milieu d'une civilisation aussi brûlante et aussi active que le fut celle de l'Angleterre entre les années 1780 et 1815, il faut voir ces délicates vertus et ces intelligences exquises jouer leur rôle, prendre leur place et marquer leur passage.

Ils ne défendent rien de matériel et de lucratif; ils représentent l'idéal au milieu de cette société commerciale, qui non-seulement leur pardonne, mais les aime, les pleure et les consacre. J'habitais Londres en 1818, lorsque Romilly mourut. Quel deuil universel! quelle tristesse incroyable! et combien je fus frappé de ce sentiment uniforme! On répétait cette nouvelle dans les boutiques, dans les rues et dans les passages; les commis et les facteurs s'arrêtaient pour en parler; les boutiques se fermaient; les bals, les fêtes, les représentations, étaient suspendus; on renonçait à un jour de gain, et les marchands voulaient rendre hommage à cet homme très simple, d'une médiocre fortune, et qui n'avait point flatté le peuple : tant, dans le trouble et la corruption d'une capitale de négoce, le sentiment et le regret de la perfection morale étaient restés profondément gravés au sein de la conscience générale! Pitt, Sheridan, Byron, Walter Scott, quand ils disparurent, ne produisirent pas cet effet religieux.

Les lettres et les mémoires particuliers de ces trois personnages viennent d'être publiés à Londres. Documens souvent fastidieux, ne les soumettez pas à une austère critique, ne leur demandez pas la richesse de la pensée, l'ordre des argumens, la facilité ou la grace, l'énergie ou la beauté de la diction. Ce sont des fragmens autobiographiques qui éclairent une large portion des annales anglaises, pendant l'époque la plus importante et la plus dramatique; et l'on sait que l'histoire ne commence à se révéler qu'au moment où les correspondances secrètes s'impriment. Ces mémoires, remplis de matériaux divers, souvent confus ou peu intéressans, sont les pierres d'attente de l'histoire. Un coin du voile se soulève. Trois hommes, Wilberforce, pieux jusqu'à la mysticité, apôtre de l'émancipation des noirs; sir Samuel Romilly, réformateur modéré et persévérant, philantrope sagace, ami du progrès et de la conservation; lord Dudley, né Ward, ami de Canning, pair libéral, grand seigneur et journaliste, se montrent tout entiers dans ces volumes; non-seulement on juge leurs actions et leurs écrits, mais ils apparaissent entourés de leurs groupes respectifs et portant le drapeau de leurs

bataillons. Les acteurs véhémens et éclatans, les Pitt et les Mirabeau, les Byron et les Canning, dominent et effacent ces hommes sincères, qui ajoutent foi à leurs propres paroles et à leurs propres actes. Un mélange de faiblesse est visible chez tous les trois. La piété de l'un s'épanche en flots de larmes; la sensibilité de l'autre brise sa vie contre un malheur qu'il ne peut vaincre; la susceptibilité morbide du troisième détruit sa raison avant la maturité. On dirait qu'une maladie morale vit au fond de ces trois ames et de ces trois esprits d'élite, et que le mouvement auquel ils participent est trop fort pour eux; flamme trop ardente qui dissout leur énergie. Ils ne possèdent pas une puissance égale à leur désir et une résistance égale à ce qui les entoure. Il y a une sombre liste à faire, c'est celle des victimes qu'a déjà dévorées et des hommes qu'a moissonnés cette civilisation intense de l'Angleterre : Castlereagh, Whitbread, Romilly, suicides; Sheridan, Fox, Canning, usés avant l'âge; et combien encore!

Dudley, Wilberforce, Romilly, représentent des idées très diverses. L'un est aristocrate whig, l'autre méthodiste tory, le dernier réformateur modéré. On juge mal une société si, ne la saisissant qu'à la surface, on néglige d'observer ces divers courans d'opinions et d'idées qui se mêlent ou qui combattent entraînés dans le lit d'une civilisation commune : phénomène curieux dans l'histoire d'Angleterre.

Depuis 1688, tout y est transaction, gêne et compromis; mais en se gênant et en transigeant, tout le monde garde sa couleur. Voici le groupe des dissidens, radicaux de l'église, celui des anglicans, presque catholiques dans leurs dogmes, celui des hommes d'état voués à l'intérêt national, celui des philantropes souvent mêlés aux puritains, car on sert volontiers les hommes quand on a besoin d'eux, celui des tories purs, propriétaires du sol et embrassant le palladium du trône. Chacun de ces bataillons a sa généalogie, ses traditions, ses colères, son histoire et ses espérances. Au lieu de l'unité dominante et souvent cruelle, mais régulière et éclairée, que le système monarchique avait établie ailleurs, tout dans l'Angleterre nouvelle est dissonance, isolement et contraste; de ces dissonances même naît une grande harmonie.

William Wilberforce, l'ami de Pitt et le défenseur des noirs, celui dont l'éloquence pathétique triompha de toutes les haines et gagna tous les partis, fit sa première apparition dans la vie publique en l'année 1785. Il mourut en 1833, laissant un nom vénéré. La carrière de sir Samuel Romilly fut parallèle à celle de Wilberforce; il débuta en 1790, et mourut en 1818. Un esprit moins solide, mais élégant et

varié, un caractère moins actif, mais brillant d'honneur et de grace, lord Dudley, n'occupe point un aussi vaste espace dans les annales de sa patrie que Romilly et Wilberforce. On le voit apparaître en 1814 et s'affaisser en 1830 dans une langueur qui aboutit à l'insanité.

Il est impossible de comparer lord Dudley à Wilberforce et Romilly. Excellent écrivain dans un cadre étroit, ingénieux critique, orateur élégant et précis, sans fécondité et sans puissance sur les masses, d'un goût raffiné jusqu'au dédain, et d'une défiance de soi-même qui ne lui permit jamais de conduire les hommes et de gouverner, il a été singulièrement exalté par les habiles rédacteurs du *Quarterly Review*, dont il était un des collaborateurs les plus utiles. Ami de Canning, il le suivit dans toutes les évolutions de sa fortune, et fut créé par lui lord Dudley en 1827. Son nom était Ward, fils du troisième vicomte Dudley et Ward, nom roturier qui lui déplaisait singulièrement; c'était une des épines de sa vie, car ce pair d'Angleterre, auquel rien n'avait manqué jamais, était parvenu à se créer d'innombrables douleurs, chimères qui tuèrent sa raison.

C'est par ce raffinement douloureux et extrême qu'il appartient à l'histoire des mœurs anglaises, non comme exception, mais comme type. En 1798, il y avait à Paddington une maison habitée exclusivement par un enfant et ses précepteurs, qui, toujours près de lui, contrôlant chacun de ses mouvemens, et soumettant à leurs doctrines la naïve liberté de sa nature, l'entouraient de latin, le berçaient de grec, et couvaient soigneusement cette intelligence fragile, comme on protège la fleur du tropique sous la serre chaude de nos jardins. On voulait faire une merveille, on fit une victime. On voulait créer un *student* et un gentilhomme anglais accompli, le succès couronna les efforts de ces éducateurs systématiques, tous les dangers de l'éducation publique furent évités; mais combien ce succès fut payé cher! L'adolescent, effrayé de tout, en proie à une hypocondrie nerveuse et permanente, habitué à la solitude silencieuse de son cabinet et de son jardin, sans cesse exposé aux doctorales injonctions de ses gouverneurs, versé dans le grec, connaissant admirablement bien les poètes et les orateurs latins, plus irritable qu'une femme nerveuse, plus énervé qu'un vieillard, plus triste qu'un malade, plus misérable qu'il eût été malheureux, reçut à la fois de son père une des plus belles fortunes de l'Angleterre et l'incapacité d'en jouir. Oxford et Édimbourg, où il termina son éducation, ne le guérirent pas; toute cette éducation mal dirigée fit de l'héritier des Dudley un homme de lettres souffreteux et timide. Les insensés qui

écrasaient cette intelligence et qui détruisaient tout un bonheur, ne savaient pas que le talent lui-même ne possède sa vigueur que bronzé sous les épreuves du monde, et que l'homme de lettres qui n'a pas vécu de la vie commune n'est qu'un pédant sans valeur.

Lord Dudley était fait pour une autre place dans la vie. Il la désira et ne put jamais la conquérir. Il suivit pas à pas son ami Canning et servit le mouvement singulier de liberté au dehors, de répression au dedans, qui caractérisait sa politique. Ses lettres, que l'on vient de publier, attestent les cruelles entraves dont la jeunesse de son esprit avait été surchargée et comme écrasée. C'est une phrase qui tremble de s'élancer, un style contraint dans son élégance, une grace formaliste, un défaut de verve et de naïveté qui oppressent le lecteur. Comme orateur, il devait produire peu d'effet et en produisit peu. Lord Byron, dont on n'a pas assez apprécié ni assez loué la prose, ébloui que l'on était par ses beaux vers, définit admirablement le talent de Ward; « étudié, brillant, élégant, quelquefois piquant. » Qualités inutiles dans une assemblée publique, mais qui se déployèrent avec beaucoup d'éclat dans la *Revue* que nous avons citée, et qui, selon la coutume anglaise, lui a consacré, après sa mort, le plus gracieux des panégyriques.

Jamais ce cerveau comprimé et énervé dès l'enfance ne put recouvrer son énergie; la distraction, la morosité, la rêverie, l'habitude d'une mélancolie sans cause et sans fin, plongèrent Dudley dans un état de langueur auquel tout l'art des médecins et l'emploi de sa fortune ne purent l'arracher. Telle avait été l'influence, ou plutôt la tyrannie de cette éducation, que cet homme de goût ne put jamais ni être ému par la musique, ni admirer un tableau. Il avait assez de sens pour confesser hautement son impuissance. « Ce que l'on appelle beaux-arts, dit-il dans une de ses lettres, est absolument invisible pour moi. Une statue ne me cause aucun plaisir; une peinture ne m'en fait guère. Si j'essaie d'admirer, cette admiration tombe à faux, ce qui est décourageant pour tout admirateur. Je n'y comprends rien, et je suis tenté de croire que la plupart des hommes sont comme moi, mais qu'ils ne le disent pas tout haut. » Rien de plus tragique et de plus triste que les dernières lettres de cet homme aimable, sacrifié à de pédantesques théories et à de folles espérances de perfection. Rien ne lui faisait défaut, ni l'amitié, ni la fortune, ni le rang, ni le talent, ni même la renommée. Seulement il s'affaissait sur lui-même et se repliait comme ces feuilles d'arbre trop minces qui se roulent et se resserrent à l'ardeur du soleil ou au souffle de

l'air. Il se mourait de l'impossibilité morale de vivre. Aucun malheur, aucune passion, point d'affaiblissement causé par l'excès ou du travail ou du plaisir. « Je suis, écrit-il à son ami l'évêque de Llandaff, en proie à des sentimens qui me torturent. C'est en vain que ma raison me dit que mes idées sont exagérées. Anxiété, — regret du passé, — terreur de l'avenir, — m'ont saisi comme une victime. Je redoute la solitude, je ne suis pas propre à la société, et toutes les erreurs que j'ai pu commettre dans le cours de ma vie se dressent et restent debout devant moi. Je suis honteux de ce que je ressens, lorsque je viens à penser à la prospérité dont je jouis. Mais il me semble que j'ai été tout à coup transporté dans quelque région horrible, au-delà des limites du bien-être et de la raison. » Ces lignes représentent et dépeignent avec une admirable netteté la désorganisation de cet esprit cultivé, qui se voyait périr sous sa culture même. Ceci est plus curieux encore : « J'attends W. R., qui souffre du même mal que moi. La mélancolie sombre qui pèse sur lui aussi lourdement que sur moi-même ne l'empêche pas d'être un convive très aimable. J'attends ce tête à tête avec satisfaction et plaisir. » Une première fois il échappa au démon qui le poursuivait : plus tard les attaques se renouvelèrent, et il succomba en juillet 1833, après un an de retraite forcée sous le poids d'une aliénation mentale. Ses lettres, ses discours et ses articles, que l'on recueillera sans doute, œuvres élégantes et polies, ne laisseront pas périr le nom de cet aristocrate whig.

Parmi les courans d'opinions et de pensées qu'on a presque toujours négligé d'analyser et de porter en compte lorsqu'on s'est occupé de l'histoire des peuples, nul n'était, en Angleterre, plus populaire et plus puissant, au commencement de ce siècle, que la dévotion puritaine, piété mélancolique et profonde, devenue passion et besoin pour des caractères graves ou timides, et subdivisée en mille fractions de sectes, hostiles quant au dogme, analogues quant à l'esprit. Depuis les prédications de John Knox, cette veine profonde et tragique n'avait point tari; on l'avait retrouvée chez les partisans de la communauté (*commonwealth*), chez Milton, Daniel de Foë, le quaker William Penn, le chaudronnier-poète Bunyan, le courageux prédicateur Baxter, et le romancier Richardson. Nul penchant intellectuel n'avait plus de prise sur le caractère anglais, sur les masses comme sur l'homme isolé, sur les gens du monde comme sur les pauvres. La terreur de Pascal, voyant son ame suspendue entre les deux gouffres d'un passé inconnu et d'un avenir inconnu, sur le point fragile d'un

présent incertain, est un sentiment vulgaire dans ce pays où les intelligences les moins raffinées se sentent quelquefois saisies d'un effroi sans pareil en face de leur propre existence. A mesure que les grandes destinées de cette société commerçante et colonisatrice se développaient, ce génie mélancolique, bienfaisant et pieux, ce culte triste et dévoué des bonnes pensées et des bonnes œuvres, cet ascétisme actif et mondain, cette analyse austère et incessante des vertus pratiquées ou désirées, acquéraient un caractère moins dur et moins grossier. Sous Charles II, pendant le règne de la marchande d'oranges Gwynn et de ses deux cents rivales, la Bible appartenait au peuple qui s'en nourrissait. « Comme j'accompagnais le roi, dit un seigneur de ce temps dans ses mémoires, et que sa majesté escortait à cheval la litière de la duchesse de Portsmouth, à laquelle il envoyait des baisers, je vis sur le bord de la mer, étendu dans le sable, sous le soleil, un petit berger, les pieds nus, qui lisait la Bible et qui pleurait. » Ce petit berger aux pieds nus et pleurant de tristesse en lisant Job ou Jérémie représentait le fond du peuple, cette masse active et mélancolique qui devait renverser Jacques II. A la fin du XVIIIe siècle, les larmes des gens de cour et des gens instruits coulaient sur ces mêmes pages de la Bible; le célèbre auteur de *Clarisse*, Richardson, imprimeur de son état, formaliste par caractère, était casuiste par goût, et levait tous les scrupules de conscience que lui proposaient les bonnes femmes de son voisinage. A cette piété sincère et minutieuse, les Swift, les Sterne, les Goldsmith, les Sheridan, les Fielding, opposaient leurs ricanemens et leurs railleries; mais tout le prestige du talent ne pouvait rien contre le génie national. Wesley, le méthodiste, traînait derrière lui des flots d'auditeurs pantelans et ruisselans de larmes sincères. Enfin ce mouvement religieux, se résumant dans William Wilberforce, homme éclairé, infatigable, opulent, dévoué, vint prendre place au parlement même.

Wilberforce servit donc d'expression politique et d'organe actif à tout le puritanisme anglais. Autour de lui vinrent se placer, à lui seul aboutirent comme à un centre les ames tendres, les esprits méditatifs et scrupuleux, les hommes dont la revêrie pieuse n'osait pas essayer la vie publique.

La fraction ultra-religieuse à laquelle Wilberforce, Hannah More, Wesley, Newton, appartenaient, et qui avait compté parmi ses adeptes et ses appuis Daniel de Foë, Richardson, Milton, le quaker William Penn, le bon Cowper, ressemblait sous quelques rapports à notre république janséniste. Wesley en était l'orateur populaire,

Wilberforce le moteur politique, Hannah More le moraliste, et John Newton le philosophe pratique. C'était un Port-Royal sans clôture et exempt de persécution, un Port-Royal répandu librement à travers une société libre, et n'ayant à braver qu'un seul despotisme, le ridicule. Ces ascètes du monde étaient plus tristes que les vrais ascètes catholiques. Ils puisaient à une source plus amère et mêlaient plus de larmes à leur abnégation. Il est curieux d'observer par quel attrait délicat et mystérieux ils se laissent entraîner vers le jansénisme français, et comme Nicole et Pascal leur vont bien. « Que mon favori Nicole est charmant! dit quelque part Hannah More. Le connaissez-vous? Rarement ai-je rien trouvé de plus délicat. Ses lettres sont ce qu'il y a de mieux en fait de *petite morale*. Il est sans égal sur tous les sujets trop minces pour un sermon, comme l'amour-propre, les charités domestiques, le triomphe sur soi-même, etc., etc.»

Autour de Wilberforce les évènemens grondent et se multiplient en vain. Il n'a que son plan, il ne voit que son but; 1793, le directoire, Napoléon, Marengo, l'Espagne, la Russie, ne l'occupent guère; ce sont des fantômes, et la réalité, pour lui, est ailleurs. Il abolira la traite des noirs, et répandra, autant qu'il sera en lui, les idées religieuses. Pour ces deux objets, il est d'un courage extraordinaire, il rivalise d'activité avec Brougham, de persévérance avec Pitt, exténue une constitution naturellement faible, dépense sa fortune en aumônes et en dons gratuits, envoie des missionnaires en Australasie et à Sierra Leone, essaie d'introduire à Saint-Domingue la langue anglaise et le protestantisme, écrit, agit, imprime, parle, discute, attire à lui Talleyrand, Fox, Macaulay, entretient des rapports avec les hommes des conditions les plus diverses, donne des conseils aux femmes sur leurs relations de ménage, et aux maris sur l'emploi de leur autorité, résout les questions délicates et les cas de conscience que les ames scrupuleuses lui adressent de toutes parts, et remplit ainsi jusqu'à la soixante-seizième année de son âge les rôles mêlés de casuiste, de docteur, d'homme d'état, de colonisateur, d'apôtre, de missionnaire, d'écrivain, d'administrateur, d'avocat.

Il correspond avec l'ami intime et le protecteur de William Cowper, avec John Newton, et l'on voit ainsi, dans ses lettres, tout un groupe social, l'orateur, le prêtre, le poète, apparaître avec sa vie et son mouvement propre. C'est ce John Newton qui écrit à Wilberforce, dans un style qui rappelle la simplicité élégiaque de Cowper: « Au moment même où je tiens la plume, on accorde là-haut un clavecin qui ne m'amuse guère et ne favorise point ma pensée. Au surplus, il

me semble que je suis ce clavecin : combien fréquemment faut-il m'accorder, et comme il est facile de déranger cette harmonie si difficile à établir! Mon imagination surtout est un instrument dont je ne dispose guère. Quelquefois l'influence est bonne, et me voilà heureux; mais bien souvent un mauvais génie prend la clé et tourne les vis : alors je souffre le martyre. C'est une confusion, une discordance, un chaos de sons effroyables, et comment y échapper? Je ne puis me boucher les oreilles, puisque ce concert maudit est dans mon sein. »

Rien de plus éloquent que ce John Newton, le confident, le consolateur et le guide religieux de Cowper; poète qui s'ignore lui-même, sa correspondance est remplie de traits délicieux qui attestent la tolérance véritable et la philosophie sincère de cet esprit distingué. « Envoyer des missionnaires aux îles *Pélioû!* dit-il quelque part, chez un peuple si doux et si naïf! Je désire que nos Européens laissent les Péleïens tranquilles, et que ces derniers n'aient d'autre occasion de voir nos concitoyens que pour donner, comme ils l'ont déjà fait, une hospitalité généreuse à quelques naufragés. Mais si nous nous établissons dans leurs îles avec la contagion de nos besoins, de nos vices et de nos fléaux, ils sont perdus! » On voit que le calviniste Newton, son ami Cowper et Wilberforce touchaient sans le savoir aux doctrines de Jean-Jacques Rousseau. Voici comment Newton parle de la révolution française en 1796 : « La main de Dieu est sur le monde. Nuages et foudres s'accumulent autour de son trône; il marche, mais nous ne le voyons pas. Ses desseins sont grands et évidens, mais ils sont obscurs. Il a envoyé devant lui ses serviteurs, qui balaient la place et font disparaître les immondices : tâche ignoble et dure que Dieu a réservée à des natures terribles; un grand seigneur ne charge pas ses enfans de nettoyer ses écuries. L'Europe aujourd'hui n'est qu'une vaste étable d'Augias. On est à l'œuvre, et le sang coule avec la fange. Quand l'œuvre sera finie selon la volonté de Dieu, le maître leur apprendra qu'ils ont rempli ses ordres en imaginant se satisfaire eux-mêmes. »

Il avait très bien saisi et compris la situation de son ami Wilberforce : « Vous n'êtes pas, lui disait-il, le représentant du comté d'York; vous êtes le représentant du Seigneur dans un lieu où beaucoup de gens ne le connaissent pas. » — Sous le rapport de la politique même, c'est un grand avantage que cette représentation des intérêts moraux qui préoccupent et animent une masse d'hommes. L'unique soin des intérêts matériels et la représentation matérielle

ne produiront jamais des résultats équivalens. Qui donc écrit les lignes suivantes? est-ce un père de l'église, un casuiste, un moraliste élégiaque? Sont-elles tracées par une de ces mains ascétiques que le pinceau de Zurbaran croise sur des poitrines desséchées? « Le vain tumulte du monde politique ne fait naître chez moi qu'un sourire, et j'ai pitié des pauvres êtres qui estiment assez haut ses joujoux pour les emporter précieusement comme des trésors impérissables et réels. Quant à moi, j'aspire à une possession plus vraie, plus substantielle et plus durable. » Un homme politique, Wilberforce, a semé ses lettres confidentielles de pareils aveux et de semblables sermons. On y voit combien les hommes les plus éclairés de l'Angleterre redoutaient Bonaparte et craignaient l'avenir.

Les Anglais sont à deux doigts de leur perte. Wilberforce tombe à genoux, prie, et s'écrie que les vices de la nation attirent la foudre céleste, et que la vengeance doit s'accomplir. William Cowper se résigne au joug de Bonaparte, et redit en vers élégiaques les tristesses du prophète hébreu. Rien n'est prêt, la côte est mal défendue, le trésor est vide, la milice des campagnes refuse le service, la marine est en mauvais état. Romilly, Mackintosh, les plus sages, avouent l'énormité du péril. Au milieu de cette terreur, il y a un homme qui paraît infiniment grand; c'est William Pitt. — « Pauvre Pitt, dit Wilberforce! il doit être prêt à dire comme l'ancien : « Oui, le monde était fait pour César! » Sa constitution doit être bien ébranlée, et je ne sais comment sa tête peut y tenir. »

La séduction opérée par Bonaparte s'étendait jusqu'à Wilberforce lui-même. « Rien ne m'a plus profondément convaincu, dit-il, de la puissance extraordinaire dont Bonaparte a été doué par Dieu même, qu'un trait spécial de son caractère : il séduit et gagne des hommes d'une supériorité reconnue dans des carrières diverses, les attache à sa cause et les fait servir à ses desseins. Ce pouvoir de faire graviter vers soi les esprits (que cette expression me soit permise) est absolument indispensable à quiconque veut se constituer centre d'un système. Sans cela, tout serait confusion. C'est la preuve infaillible du grand génie. Je dois avouer avec franchise que chez Bonaparte cela me surprend d'autant plus, que, dans certaines occasions, il a paru, et spécialement en Égypte, se conduire d'une manière peu convenable, je ne dis pas à un homme honnête, mais à un homme fort. »

Wilberforce voulut toujours le bien et ne l'accomplit pas toujours. L'abolition de la traite des noirs est sa grande œuvre. Quant à l'ap-

plication de la civilisation européenne aux enfans de la race africaine, l'avenir dira si ce n'était point une tentative malheureuse et inexécutable. Ami constant de Pitt, populaire par le dogme et les penchans, tory par les amitiés et les principes politiques, il occupa souvent une position fausse et ne put se sauver qu'à force de distinctions subtiles, que l'on accusait d'être ambiguës. Homme honnête et homme dévoué, dont l'apostolat charitable et sincère mérite la vénération de l'avenir!

Il ne manquait point d'habileté; pendant toute sa vie, il conserva l'appui de William Pitt. William Pitt n'était pas seulement un ministre, mais le défenseur de la nation : le levier de sa politique s'appuyait sur l'intérêt et sur la richesse, sur la puissance et sur la vie de la Grande-Bretagne. Il fit mouvoir ce levier avec une persévérance de calcul et une intrépidité de coup-d'œil sans égales. Fox s'armait des influences étrangères; son parti était donc plus faible, et moins national, quoique plus populaire.

L'influence étrangère et démocratique à laquelle se rattache Romilly, celle qui se rapportait aux théories de Rousseau, Diderot, d'Alembert et d'Holbach, ne réunissait pas un très grand nombre de talens accomplis et élevés. On comptait dans ses rangs le jeune Erskine, le jeune Mackintosh, le jeune Southey, le jeune Romilly, tous séduits par la nouvelle aurore qui semblait poindre et rayonner sur l'Europe. En avant de ce groupe ardent et sans expérience marchaient Thomas Payne l'Américain, dont la convention nationale devait engloutir et éclipser la renommée, le savant Priestley, le subtil Horne Tooke, l'helléniste Parr, un des originaux les plus curieux de son temps, l'énergique Cobbett, enfin l'aimable et doux Romilly. La plupart se distinguaient par leurs ridicules ou excitaient la défiance par leur jeunesse. Le pédantisme de Parr, qui n'écrivait pas six lignes sans les orner de trois citations grecques; sa bibliothèque de perruques pour les trente jours du mois, le nombre égal de ses pipes, et la splendeur de sa vaisselle plate, bien qu'il donnât rarement à dîner, le classaient parmi les excentriques les plus célèbres de son temps. Mackintosh, Erskine et Southey venaient de quitter les bancs; il était permis de rire de la *pantisocratie*, ou du gouvernement égalitaire que ce poète enthousiaste voulait fonder en Amérique. Bentham, un des écrivains les plus détestables de ce temps, et l'une des intelligences les plus fines et les plus profondes de tous les temps, ne faisait que préluder encore aux recherches subtiles qui ont signalé sa vie. Payne se déshonorait par l'habitude de l'ivresse;

Horne Tooke manquait de courage et de considération. Cobbett seul frappait juste : il s'adressait aux sentimens, aux préjugés et aux habitudes de la vieille Angleterre et de ses *yeomen* dont il parlait le langage dans ses écrits. Les fleurs de rhétorique de Mackintosh, les élans oratoires d'Erskine, les finesses grammaticales d'Horne Tooke, les triviales argumentations de Payne, les éloquentes exagérations de Southey, ne suffisaient pas à déguiser, aux yeux des citoyens anglais, cette vérité dangereuse pour leur parti, c'est qu'il n'était pas anglais.

Le mouvement révolutionnaire était donc plutôt superficiel et de parade que profond, sincère et national. Peu à peu les années détachèrent des opinions étrangères les plus brillans et les moins solides de leurs partisans : Mackintosh, Erskine, Southey. Cobbett, qui avait pris position sur le terrain national, resta debout à la même place, et ce fut lui, sans aucun doute, qui précipita le plus efficacement les esprits vers les réformes que nous avons vu s'accomplir. Payne proposait pour modèle l'Amérique, Mackintosh la France, Erskine et Tooke les anciennes républiques; Romilly proposa Genève.

C'était un avantage pour ce dernier de se trouver porté par un groupe beaucoup plus calviniste que français. Pour la moralité stricte et douce, le culte des vertus privées, l'amour des lois et celui du progrès, le respect de l'industrie et de l'argent, la distribution économique et féconde des heures et du travail, il y a plus d'une analogie entre les deux nations, soumises aux mêmes habitudes et à la même éducation religieuse. Aussi, profitant de cette situation heureuse, allié aux violens réformateurs du continent sans partager leurs goûts, leurs prétentions, leurs systèmes et leurs fautes; touchant à Mirabeau par Dumont, et aux puritains d'Angleterre par les idées, les mœurs et le style des réfugiés, Romilly s'arma-t-il bientôt d'une considération qui fut accrue et ornée par l'aménité de ses manières et la douce sûreté de son commerce. Marié à une personne d'une beauté achevée et d'un caractère heureux, il s'éleva par degrés jusqu'aux honneurs de la haute magistrature, se laissa long-temps solliciter avant d'accepter un siége au parlement, se distingua parmi tous les candidats par l'extrême délicatesse de ses démarches avant l'élection, et parmi les membres des communes par l'infatigable accomplissement de ses devoirs. Il ne pouvait siéger que sur les bancs des whigs, et ce fut en effet la place qu'il choisit. Fidèle à ses débuts, il s'occupa exclusivement de la réforme des abus judiciaires, et n'exerça aucune influence marquée sur le mouvement des affaires publiques.

La douceur de l'ame jointe à la persévérance de la conduite a fait de Romilly un phénomène moral. C'était un Genevois et un Anglais, un philantrope et un homme pratique, sir Charles Grandisson dans la vie politique; c'était l'union singulière de la pratique et de la rêverie, l'esprit des affaires devenu poésie; une sensibilité aiguisée jusqu'à la finesse la plus maladive, un désir de l'idéal sans cesse aux prises avec les réalités, mais sachant les subir.

Au commencement du XVIIIe siècle, une famille protestante de Montpellier vint s'établir à Londres, non pour y faire fortune, elle abandonnait en France un riche domaine et une maison qui lui appartenait, mais pour vivre au milieu de ses frères de religion et pour adorer Dieu à sa guise. Ce scrupule de conscience, cette délicatesse de sensibilité pieuse, n'avaient pas été provoqués par une persécution directe et violente. La famille, alliée aux La Ferté et aux Monsallier, se soutint à Londres par la probité, la résignation et le travail, mais ne prospéra pas d'une manière éclatante. Ses membres étaient surtout remarquables par la simplicité des goûts, la douceur et l'aménité de l'humeur, la régularité et l'élégance modeste des habitudes. Le père de Romilly, fabricant de cire, puis joaillier, éleva doucement et avec un soin indulgent Samuel, celui dont nous avons à parler, et le laissa suivre les inspirations d'une ame naturellement tendre, mélancolique et se portant avec une émotion ingénue vers le bien et vers le beau. Les premières impressions du jeune homme lui vinrent de Fénelon, d'Adisson et de Jean-Jacques. Ces trois maîtres, l'un plus tendre, le second plus élégant, le troisième plus enflammé et plus dangereux, exercèrent sur le jeune protestant cette influence magique qui trempe le caractère pour l'avenir; il leur dut cet enfantement de l'ame, cette fécondation de la pensée, qui décident de tout et qui s'opèrent entre la quinzième et la vingtième année. Avant l'adolescence, il était homme par l'excès de la sensibilité morale, devenue faiblesse morbide et lui créant des terreurs et des angoisses. Romilly fondait en larmes à seize ans, si un vieillard paraissait devant lui sur la scène et mourait poignardé; ce vieillard lui rappelait son père.

Tout le roman intime de la famille Romilly est de cette nature. Il se colore de la même teinte exquise et passionnée que les plus grands et les plus rares écrivains ont quelquefois imitée et reproduite, mais qui est le terme de leur art. Ici la réalité crée l'idéal sans le secours de l'artiste, comme on voit par hasard un ciel de

Claude Lorrain, beau de tous ses accidens et de toute son idéale splendeur, éclore tout à coup et illuminer l'horizon, les plaines et la forêt.

Une austérité élégiaque et une sorte de suavité triste règnent sur toute la famille protestante, occupée d'intérêts élevés et mêlée plus tard à l'aristocratie de naissance et de fortune. On est ému de respect et d'attendrissement quand on pénètre dans cet intérieur plein de calme, de dignité douce, d'activité réglée, de devoirs silencieux, accomplis avec un zèle charmant et pour ainsi dire avec une volupté méditative. Ce raffinement du beau et du bon, cette élégance d'artiste portée dans la vie privée, cette simplicité acquise et voulue, composent un caractère spécial, qui n'est pas absolument anglais, mais qui se fond et se lie admirablement aux nuances anglaises, et qui se rapporte, comme à sa source, au calvinisme adouci de Genève moderne et aux scrupules des familles françaises réfugiées. La philosophie pénétrante d'Ancillon, le labeur spirituel et minutieux de Bayle, l'esprit microscopique de Saint-Évremont, l'analyse sentimentale de Jean-Jacques, touchent par divers points à ce même génie anglo-genevois, qui n'est ni sans grandeur, ni sans grace, ni sans danger, et dont Romilly est l'une des expressions modernes les plus aimables.

Il faut l'entendre décrire ses joies domestiques. « Notre nouvelle résidence, dit-il, était située dans High-Street, sur la limite de Mary-Lebone et de Londres, qui commençait à envahir les villages voisins. A voir cette petite maison brune, ses deux fenêtres de front, sa physionomie étriquée, son petit carré de terre, anobli du titre splendide de jardin, vous eussiez conçu de ses habitans et de leurs plaisirs, comme de leur élégance, une assez misérable idée. Mais il fallait se mêler à notre famille, et y porter un cœur capable de comprendre le bonheur réel, pour apprécier celui que renfermaient ces humbles murailles. Vous y eussiez trouvé une société composée de personnes aimables, aimantes et gaies, ne désirant et ne regrettant rien, heureuses de leur vie privée et y concentrant toutes leurs jouissances, unie par la similitude des goûts, des affections, des caractères, et par les liens du sang. Vous auriez partagé, en les admirant, nos plaisirs si variés et si vifs : promenades à cheval dans les environs, au milieu de paysages délicieux; lectures du soir en hiver, pendant que les uns dessinaient et que les autres brodaient; festins modestes et charmans pour célébrer l'anniversaire du mariage de mon père et la naissance de chaque membre de notre

heureuse société; contredanses que nous trouvions moyen d'organiser dans les plus petites chambres du monde. Je ne puis me rappeler ces jours, heureusement je puis dire ces années, sans éprouver l'émotion la plus délicieuse. J'aime à me transporter en idée dans notre petit parloir tendu de papier vert, élégamment orné de gravures de Strange, Bartolozzi et Vivarès, d'après Raphaël, les Carraches et Claude Lorrain. Je fais revivre jeunes gens et vieillards, mêlés et confondus dans cette heureuse colonie; je les revois groupés devant le foyer; je n'oublie pas le beau lévrier d'Italie, le chat noir et l'épagneul respectueusement étendus à nos pieds et vivant en parfaite harmonie. La porte qui s'ouvre me laisse reconnaître les visages amis des domestiques de la maison, surtout celui de la vieille nourrice, qui avait si bien soigné notre mère et nous l'avait rendue en bonne santé; aussi nous l'aimions tous! »

Dans cet intérieur que nous avons laissé Romilly décrire avec une si touchante simplicité, d'autres personnages venaient se placer; un ministre genevois, Roget, ami de la maison, enthousiaste sincère de Jean-Jacques Rousseau; la sœur de Romilly, grande et belle jeune fille, bonne musicienne, instruite et naïve; un jeune commis qui avait de l'aisance, l'associé et le plénipotentiaire du joaillier plutôt que son commis. Vous vous rappelez ce beau personnage anglais d'un roman moderne, Ralph, et sa patience, et son amour, et son silence, ce silence et cet amour dont quelques critiques ont douté. Eh bien! Greenway, le commis de Romilly père, debout devant le foyer, caressant les longues oreilles du chien de la famille, et écoutant la jeune fille qui chante, assise devant son vieux clavecin noir, c'est Ralph tout entier; on ne sait en vérité si George Sand a vaincu la réalité, ou si la réalité s'est élevée seule au-dessus de ce magnifique talent.

Greenway avait vingt-quatre ans, sa taille était noble, son cœur haut, sa figure agréable, son caractère égal et doux, « et l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, dit Romilly, le désintéressement, la générosité et le sentiment d'honneur qui marquaient toutes ses actions. Après avoir demeuré long-temps avec nous, et nous avoir inspiré autant de confiance que d'estime, il hérita d'un petit patrimoine, et alla vivre dans une maison qui lui appartenait; ses relations avec notre famille ne perdirent rien de leur intimité. Nous le recevions toujours comme un ami de cœur et un charmant convive. Il était de toutes nos parties, de toutes nos promenades, de tous nos secrets. Ma sœur, qui n'avait encore formé aucun projet d'établissement, le voyait avec

estime, comme nous tous, et n'avait ni répugnance ni penchant pour Greenway. Quant à lui, naturellement réservé jusqu'à la froideur, il n'avait laissé deviner à personne, pas même à ma sœur, le sentiment qu'elle lui avait inspiré. Un jour seulement que mon père, ma mère, ma sœur et moi, nous allions visiter sa nouvelle demeure, mon père l'ayant félicité de l'air d'aisance et de bien-être qui régnait dans cette maison, Greenway s'écria : « Il ne manque ici qu'une maîtresse. » Puis il se tut. Il croyait en avoir assez dit, et il rentra dans son fatal silence. » Témoin du bon accueil fait à Roget dans la famille et de ses progrès dans la confiance du père, Greenway eut le courage d'épier le premier éveil du sentiment sympathique inspiré par Roget à la jeune fille; il en suivit le développement progressif, il en contempla la marche et les nuances, comme si cette douloureuse étude eût été l'unique soin de sa vie. Il ne quittait guère les amans et voyait de près cette affection naissante se changer en attachement vif, puis en passion impétueuse. Il assista au mariage, toujours silencieux, réservé, impassible; « pas un de nous, dit Romilly, n'avait pénétré le secret de cette tristesse qui le dévorait depuis long-temps, et il l'aurait emporté avec lui dans la tombe sans un hasard singulier qui le trahit. Plusieurs jours après le mariage, Greenway, mon frère et moi, nous allâmes dîner chez un ami dont l'excellent vin fut mis à contribution sans réserve, mais sans que les trois convives et leur hôte eussent compromis leur raison. Greenway n'avait pas bu plus de vin que nous, il n'était pas ivre, son cerveau n'était pas troublé, ni sa prononciation embarrassée; mais les émotions qu'il avait long-temps dévorées, se trouvant tout à coup enflammées et exaltées, éclatèrent de la façon la plus violente et la plus inattendue. Tout en marchant à côté de nous, il commença par se plaindre en termes vagues de sa misère, de son désespoir; puis, forcé de s'arrêter, il tomba sur les marches d'une maison. Là, ne pouvant plus se contenir, et d'une voix qui fendait l'ame, il exprima enfin la cause et l'étendue de sa peine, et finit par s'écrier d'un ton prophétique : « Jamais, jamais je ne saurai ce que c'est que le bonheur! » Il avait dit vrai. En vain essaya-t-il de se distraire en prenant du service dans la milice d'Oxford, puis en voyageant sur le continent. Après avoir erré de ville en ville, sans que le changement de lieux dissipât un instant sa profonde tristesse, il sentit ses forces physiques décroître avec ses forces morales. Un jour, je reçus une lettre du graveur Byrne, son compagnon de route, qui m'apprit qu'il était mourant dans une auberge de Calais. Je partis en toute

hâte, et j'arrivai pour être témoin de son agonie. Il se retourna dans son lit, fixa sur moi ses yeux mourans, voulut parler, ne le put et expira. Ainsi disparut ce jeune homme charmant qui avait éprouvé les souffrances morales les plus exquises et les plus raffinées, qui n'avait jamais été que bienveillance, générosité, humanité, douceur et vertu. » On voit par quel intérêt et quelle pente facile Romilly, à plus de quarante ans, se laisse entraîner à ce récit mélancolique qui séduit à la fois sa rêverie et ses souvenirs.

Ainsi prédisposé par son naturel même à l'exercice des vertus délicates, la lecture de ce mauvais éloge que l'emphatique Thomas a consacré à d'Aguesseau décida Romilly en faveur de la jurisprudence; il donna toute sa vie à cette étude, si difficile en Angleterre. Deux Genevois, Roget, son beau-frère, et Dumont, l'ami de Mirabeau, augmentèrent et perfectionnèrent les influences déjà reçues; Roget lui communiqua sa philantropie exaltée et libérale; Dumont, plus sensé et plus utile, dirigea vers la pratique sérieuse toutes les facultés honnêtes et courageuses de son ami. Bientôt ses voyages à Genève et en France le mêlèrent à la société des Clavière, des Necker, des Mirabeau, des Chamfort, et il prit part, dès les premiers jours de sa jeunesse, à ces brillantes et joyeuses espérances d'une régénération universelle. Il fut bien un peu surpris quand il vit de près les philosophes; Mirabeau surtout l'effaroucha.

La grandeur de Mirabeau, c'est d'avoir aperçu d'un coup d'œil que la société tout entière était devenue mensonge, que des formules vaines et apparentes recouvraient le néant, et qu'il n'y avait plus rien à faire que de détruire. Les autres maudissaient, lui balayait et emportait les ruines. Son père avait dit de lui, dans son style extraordinaire et puissant : « C'est un avaleur de formules! » Et en effet, il absorbait tout; ce mot bizarre comprend la description et la définition les plus complètes de son caractère. Lui-même ne cessait de répéter : « La petite morale est ennemie de la grande. » A cette grande morale, qui n'était que la ruine de toutes les choses existantes qu'il battait en brèche comme un Briarée aux cent mains, il sacrifiait l'immense et nécessaire foule des petites vertus dont se compose la vertu véritable. Il voyait donc la vérité et la nudité de son époque, c'est-à-dire le néant de cette époque, et, sous ce rapport, il était l'homme le plus vrai parmi ses contemporains. Ardent à profiter de ce néant même, il ne reculait devant aucun emploi du mensonge, et personne n'a menti comme lui. La vertu gracieuse de Romilly, toute composée de petites vertus et de petites vérités, ne savait comment

mesurer ce colosse étrange qui ne vivait que de suppositions et de fraudes, qui empruntait tous ses ouvrages et pillait toute sa gloire.

Mirabeau invente des histoires pour se mettre en scène; il fait mille contes, il parle tour à tour en style d'Artaban ou de Saint-Preux, il imagine des romans. On ne le croit pas, on ne l'estime pas, et ce qui lui manque avant tout, c'est la vérité; mais il passe comme une trombe, il possède une éloquence naturelle et immense; il brise tout, il emporte tout sur sa route. Dès qu'il veut prouver ou affirmer un fait, ou soutenir un argument, rien ne l'épouvante; il fabrique, il ment, il ne néglige rien; en voici un exemple singulier.

Gibbon se trouvait à Lausanne fort tranquille en février et en mars 1785. C'est là un fait avéré de mille manières, prouvé, incontestable, et dont personne ne peut douter. Mirabeau, alors à Londres et connaissant Romilly, vient de lire les œuvres de Gibbon, et veut exprimer son opinion critique sur cet historien. Ne pensez pas qu'il lui suffise, comme à tout le monde, de dire ce qu'il pense et de disserter. Non, il se met en scène, il suppose que Gibbon est à Londres, qu'il a dîné avec lui, qu'il a causé avec lui, et il écrit là-dessus à Romilly une lettre dans laquelle il pose comme une réalité cette comédie fantastique, se plaçant en attitude théâtrale vis-à-vis du pauvre Gibbon; lettre tellement vraie en apparence, et d'un ton si dramatique dans sa fiction, que Romilly, qui avait des nouvelles certaines de Gibbon et de sa vie à Lausanne, ne sut absolument que faire d'un mensonge à la fois si grossier, si brutal et si peu utile. Voici la lettre :

Londres, 15 mars.

« Vous saurez, mon ami, que je suis devenu si philosophe, si sage, si insouciant, qu'une conversion si prompte, si complète, est un vrai phénomène. Vous saurez donc que j'ai entendu hier M. Gibbon parler, comme un des plus *plats coquins* qui existent, sur la situation politique de l'Europe, et que je n'ai pas dit un mot, quoique dès la première phrase de M. Gibbon, sa morgue et son air insolent m'eussent infiniment repoussé. Vous saurez que, pressé par votre candide ami le marquis de Lansdowne de dire mon avis, je me suis contenté de proférer ce peu de mots : — Je n'entends rien à la politique, et surtout rien à celle de M. Gibbon; mais je crois que je puis assez bien deviner les motifs des écrivains politiques, parce que, so-

litaire et studieux, j'ai l'habitude de démêler dans les écrits d'un homme de lettres ses principes, et les principes sont la clé de tout. Or, j'ai lu l'élégante histoire de M. Gibbon, et cela me suffit. Je dis son *élégante*, et non pas son *estimable* histoire, et voici pourquoi. Jamais, à mon avis, la philosophie n'a mieux rassemblé les lumières que l'érudition peut donner sur les temps anciens, et ne les a disposées dans un ordre plus heureux et plus facile. Mais, soit que M. Gibbon ait été séduit, ou qu'il ait voulu le paraître, par la grandeur de l'empire romain, par le nombre de ses légions, par la magnificence de ses chemins et de ses cités, il a tracé un tableau odieusement faux de la félicité de cet empire, qui écrasait le monde et ne le rendait pas heureux. Ce tableau même, il l'a pris dans Gravina, au livre *de Imperio Romano*. Gravina mérite indulgence, parce qu'il était excusé par une de ces grandes idées dont le génie surtout est si facilement la dupe. Comme Leibnitz, il était occupé du projet d'un empire universel, formé de la réunion de tous les peuples de l'Europe sous les mêmes lois et la même puissance, et il cherchait un exemple de cette monarchie universelle dans ce qu'avait été l'empire romain depuis Auguste. M. Gibbon peut nous dire qu'il a eu la même idée; mais encore lui répondrai-je qu'il écrivait une histoire et ne faisait pas un système. D'ailleurs cela n'expliquerait point, et surtout cela n'excuserait pas l'esprit général de son ouvrage, où se montrent à chaque instant l'amour et l'estime des richesses, le goût des voluptés, l'ignorance des vraies passions de l'homme, l'incrédulité surtout pour les vertus républicaines. En parcourant l'histoire du Bas-Empire de M. Gibbon, j'aurais aisément deviné que, si l'auteur se montrait jamais dans les affaires publiques de la Grande-Bretagne, on le verrait prêtant sa plume aux ministres et combattant les droits des Américains à l'indépendance; j'aurais aussi deviné la conversation d'aujourd'hui, l'éloge du luxe et de l'autorité *compacte*, comme dit monsieur. Aussi je n'ai jamais pu lire son livre sans m'étonner qu'il fût écrit en anglais. Chaque instant à peu près comme Marcel, j'étais tenté de m'adresser à M. Gibbon, et de lui dire : *Vous, un Anglais! Non, vous ne l'êtes point. Cette admiration pour un empire de plus de deux cent millions d'hommes, où il n'y a pas un seul homme qui ait le droit de se dire libre, cette philosophie efféminée qui donne plus d'éloges au luxe et aux plaisirs qu'aux vertus, ce style toujours élégant et jamais énergique, annoncent tout au plus l'esclave d'un électeur d'Hanovre.* Diriez-vous, mon ami, que des paroles si édulcorées aient paru

irriter M. Gibbon, et qu'il me dit qu'il n'y avait rien à répondre à des injures? et moi j'ai ri... Oh! je vous assure que je fais de grands progrès dans l'art de ménager les hommes.

« Au reste, mon ami, notez deux choses que me dit hier le marquis, qui a réellement beaucoup d'esprit et d'idées. La première, bien digne de remarque, c'est qu'on lit dans les *Mémoires de Bellecombe,* qu'un capitaine, dont il ne se rappela pas le nom, proposait, avant le milieu de ce siècle, de conquérir le Bengale avec cinq cents hommes. On le prit pour un fol. Cela met bien à leur juste mesure les brigands postérieurs qui voudraient se faire passer pour des héros, et cela prouve, ce que je pense depuis long-temps, que la révolution de l'Amérique s'est faite à Londres, et celle de l'Indoustan dans le Bengale, *ex visceribus rei.*

« La seconde chose porte sur une idée belle et profonde. Je voudrais, dit le marquis, que l'on questionnât les scélérats convaincus, pour les étudier en philosophes, après les avoir interrogés en magistrats pour les condamner. On gouverne les hommes, et on ne les connaît point; on ne fait rien pour les connaître. Cette pensée m'a paru grande, vraie, et touchante.

« Un malheureux, accusé d'un crime qui peut le mener à l'échafaud, est assis sur une sellette; on l'interroge, mais sur son crime uniquement, et, si son crime paraît établi, on l'envoie à la mort sans lui rien demander de plus. Chez nous, il se confesse à l'oreille du ministre de la religion, dans le sein duquel tous les secrets de sa vie doivent se perdre. On ne doit plus que de la pitié aux criminels même, lorsqu'ils ont entendu leur sentence de mort; car, dès ce moment, ils ont déjà subi leur plus grande peine. Que le magistrat qui la leur a prononcée fasse succéder à ce ministère si terrible pour lui-même un ministère qui le console d'avoir été aussi sévère que la loi; qu'en témoignant de la pitié et de la compassion aux malheureux qu'il a été obligé de condamner, il pénètre dans leurs ames, déjà déchirées par le repentir et par la douleur; qu'il en obtienne l'aveu des fatales circonstances qui les ont égarés dans les voies du crime! Que de lumières! quelle nouvelle connaissance de l'homme et de la société on verra résulter de ces confessions faites aux prêtres de la loi! Et qu'on ne croie point qu'il fût si difficile d'obtenir ces révélations de la bouche de ces infortunés. L'homme qui va mourir a bien peu de choses à dissimuler. Interrogés par des magistrats qui connaîtraient la langue que l'humanité doit parler aux malheureux, ils éprouveraient à s'entretenir des vices qui

les ont perdus, cette espèce d'attrait que l'homme éprouve à raconter ses malheurs. Il est, d'ailleurs, dans la nature humaine de trouver je ne sais quelle consolation, je ne sais quel soulagement, à faire des aveux dont on n'a rien à craindre. Il semble que l'ame oppressée du poids de ses remords le rejette, et s'en délivre en faisant l'aveu de ses fautes, et c'est ainsi que la confession m'a toujours paru d'institution de nature, quoique bien dangereuse comme institution divine ou politique.

« Mais, mon ami, voici le troisième bavardage volumineux que vous recevez de moi ; il est temps, avant de continuer, de savoir si cela vous déplaît ou vous dérange. A votre réponse donc. »

N'admirez-vous pas cette chaleur, cet entraînement, cet enthousiasme, ce rêve si puissamment transformé en réalité? Toutes les lettres de Dumont et de Mirabeau, contenues dans ces mémoires posthumes, mériteraient d'être imprimées à part, et éclairent singulièrement plusieurs événemens de la révolution française. Celles de Dumont et de Mme Gautier Delessert sont bien préférables, pour la simplicité, la netteté, la force vraie, à celles de Mirabeau. Le grand acteur ne disait et n'écrivait jamais rien que pour sa cause et pour le moment ; il allait à l'effet, et peu lui importait que sa décoration de théâtre fût badigeonnée d'ocre ou salie de fange, pourvu qu'elle trompât le coup d'œil. Quant aux lettres de Dumont, il serait à désirer qu'un de ses compatriotes les réunît et les publiât. Elles honoreraient Genève. C'est l'esprit le plus clair, l'ame la plus simple, le dénuement de vanité le plus noble, et un style ferme qui découle naturellement de tout cela.

Je ne citerai qu'une seule de ces excellentes lettres ; elle révèle la douleur dont les honnêtes ames furent agitées en reconnaissant l'erreur de leur espoir :

« Je vous réponds tout de suite, mon cher Romilly, pour vous prier d'écarter, autant qu'il vous sera possible, tous les obstacles, et de venir à Bowood au temps marqué ou plus tôt.

« Vous deviez être à dîner chez Bentham quand on a appris à M. de Liancourt la mort horrible de M. de La Rochefoucauld. Nous avons cherché à croire que c'était le cardinal, et non pas le duc, quoique ces bêtes féroces n'aient pas plus de droit à tuer l'un que l'autre : cependant les vertus, les services, le patriotisme du dernier, aggraveraient bien l'horreur de ce massacre.

« Je me promène la moitié du jour dans une agitation extrême, et par l'impossibilité de rester en place, en pensant à tous les évènemens malheureux qui découlent d'une source d'où nous nous sommes flattés de voir sortir le bonheur du genre humain. Brûlons tous les livres, cessons de penser et de rêver au meilleur système de législation, puisque les hommes font un abus infernal de toutes les vérités et de tous les principes. Qui croirait qu'avec de si belles maximes on pût se livrer à de tels excès, et que la constitution la plus extravagante en fait de liberté paraîtrait à ces sauvages le code de la tyrannie? Le passé est affreux; mais ce qu'il y a de plus affreux encore, c'est qu'on ne peut rien attendre, rien espérer pour l'avenir. Nous ne verrons que déchiremens et massacres.

« Je cherche pourtant à balancer ces idées par d'autres : je sens bien que le peuple est jeté dans cet état de fièvre par l'approche des ennemis; je me rappelle l'état de colère et de douleur frénétique où j'ai été moi-même, quand j'ai vu trois armées environner Genève pour nous soumettre à un gouvernement odieux. Je comprends que, dans une grande ville comme Paris, où tant de passions fermentent, elles ont dû s'exalter jusqu'à la fureur contre les aristocrates, qui ont attiré ces fléaux d'Autriche et de Prusse sur leur patrie; et comme la déclaration sanguinaire de l'Attila prussien a menacé de tout mettre à feu et à sang, de faire périr dans les flammes ceux qui auraient échappé au fer, ils se seront dit à eux-mêmes qu'avant de périr, il fallait ôter aux conspirateurs la joie du triomphe. Dans le dernier accès, ils ont égorgé les prisonniers, parce qu'il s'est répandu un bruit qu'à l'approche du duc de Brunswick les prisons seraient ouvertes, et que tous les prisonniers achèteraient leur grace en servant leur roi et en se tournant contre les patriotes.

« Je reçois une lettre de Paris de l'homme le plus doux et le plus humain que je connaisse, et il paraît croire que tout ce qui est arrivé est nécessaire, que c'est le dénouement d'une conspiration, et que, sans cela, Paris était certainement livré aux troupes étrangères. C'est M. Cabanis qui m'écrit ainsi. Il n'a nul intérêt dans la révolution; il est égaré par l'esprit de parti. Mais quand l'esprit de parti égare les hommes bons et éclairés, il faut bien qu'il ait quelque couleur spécieuse. On n'a aucun doute des trahisons de la cour. Beaucoup de feuillans qui croyaient servir la constitution sont revenus à l'assemblée, et sont les plus indignés contre le roi, parce qu'ils ont été les dupes d'un parti qui s'était servi, pour les tromper, de leur bonne foi

même. Voilà comme on parle. Mille choses de ma part à nos amis communs.

« Adieu, tout à vous, etc. « Et. D. »

Ce grand avertissement ne découragea pas l'honnête Romilly, mais il se renferma dans le bonheur domestique et dans la mission qu'il s'était imposée, de réformer les lois anglaises. Plus tard, il vit la terrible usurpation du mensonge gagner et envahir l'Europe; personne n'a mieux jugé la situation équivoque de la France en 1815. « Paris offrait, pendant mon séjour, dit Romilly, un spectacle fort extraordinaire : — une métropole en état de paix, et livrée à une armée étrangère; — un roi dépouillé de toute autorité, qui semblait spectateur indifférent et tranquille de ce qui se passait, tandis que des généraux étrangers affectaient de châtier son peuple, et prétendaient (ainsi s'exprime lord Wellington dans sa lettre justificative) en faire un exemple pour le temps à venir; — des assemblées législatives croyant délibérer, pendant que les rues étaient remplies de baïonnettes, les canons postés au coin des quais, et les mèches allumées, pour qu'au premier signe de résistance les habitans écrasés sentissent le poids de leur désastre. — Au milieu de tout cela, les négociations du traité de paix continuent, traité qui évidemment ne sera rien autre chose que la volonté du vainqueur. »

Il ne quitta point les whigs et ne se confondit point avec les radicaux. Pas une bassesse, pas une faiblesse, pas une concession ne lui échappèrent et ne le flétrirent. Après avoir corrigé ou réformé plus de deux cents lois ou fragmens de lois antiques chargées de la rouille et de l'inhumanité des temps féodaux, il jouissait d'une popularité douce et d'une gloire sans mélange d'amertume, quand la mort de sa femme qu'il adorait le frappa au cœur. Deux jours après il se tua. Dumont, le directeur de sa conscience politique, accourut de Genève et ne trouva plus que le cadavre de cet être excellent et si gracieusement vertueux. J'ai dit quel deuil unanime couvrit la Grande-Bretagne; le même peuple qui avait eu des hommages et des couronnes pour l'impudique Caroline, couvrit de larmes le tombeau de Romilly.

Le style anglais de Romilly est plein de charme et de simplicité. Le mot saxon n'y abonde pas, et une certaine tournure lente à la fois et exquise le rapproche du style français d'Arnauld d'Andilly et de Fénelon. Ce n'est point une chimère et une subtilité de philologue, d'affirmer que les races et les familles conservent plus long-temps

qu'on ne le pense la tournure idiotique du langage paternel. La brève et oblique plaisanterie du chevalier Hamilton ne ressemble à rien de ce que notre langue si féconde en bonnes railleries peut offrir à l'observateur. C'est *l'humour* anglaise raffinée devenue élégante jusqu'à la recherche la plus délicate, et vous diriez une de ces sveltes beautés anglaises que Paris a dotées d'une grace plus que française, sans détruire l'empreinte fière et la transparence du sang saxon. La manière de Romilly est à la fois française et genevoise, sentimentale, épurée, exempte de longueurs et de redites, mieux ordonnée et mieux entendue dans sa disposition que la manière des écrivains britanniques ne l'est en général, jamais hasardée, jamais brutale, jamais emportée, mais aussi rarement pittoresque, hardie ou colorée. Il offre peu de ces expressions profondément teutoniques qui attaquent et sollicitent dans leur intimité toutes les fibres de la sensibilité anglaise, et qui font, pour les Anglais, de Byron, Southey ou Cobbett, les amis de la pensée et les frères du cœur. Tel notre Montaigne, le plus Français des écrivains, est encore pour nous un dictionnaire, un modèle, une étude, un plaisir. Vous approchez de lui sans réserve et sans terreur, avec une familiarité pour ainsi dire voluptueuse; vous entendez de loin les sons d'une voix amie et gaie qui vous appelle.

L'histoire littéraire de la Grande-Bretagne contient, comme la nôtre, cinq ou six littératures diverses : la littérature anglo-saxonne pure, anglo-normande, anglo-italienne, anglo-française, et enfin britannique, c'est-à-dire mêlée de ces sources différentes avec prédominance de l'élément saxon ou teutonique. Cette dernière phase est incomparablement la plus belle; elle comprend Chaucer, Shakspeare, Milton, Bacon, Byron, Scott, Fielding, Swift et De Foë. Romilly, écrivain agréable et pur, appartient à la sphère française qui se rattache à Pope et Adisson.

Il y a dans ces trois hommes et dans leur conduite une certaine nuance d'affaissement et d'énervement qui rend leur caractère plus touchant peut-être, mais qui les sépare des grands hommes. Ils rêvent, ils craignent et ils méditent. Celui d'entre eux que l'espérance religieuse soutient, a l'aile plus ferme; il accomplit plus noblement et plus complètement sa course. Mais les deux autres, lancés dans l'action et l'acceptant avec une vaillance pleine de grace, finissent par y succomber, et ne laissent que de faibles et contestables résultats. Leur susceptibilité n'aboutit qu'à la critique partielle d'abus

secondaires, leur sensibilité s'épuise dans des détails sans portée. Au-dessus d'eux, on aperçoit William Pitt, Charles Fox, Canning et Castlereagh, qui tous, il est vrai, moururent à la peine sous le harnais politique, mais après un combat plus vigoureux. Quant aux ames méditatives et charmantes dont nous parlons, l'historien aurait tort de les négliger. Elles représentent la portion idéale de la vie publique, l'élément moral de la société. Aussi les personnes accoutumées à ce qui s'appelle la vie politique de la France moderne ne seront-elles pas médiocrement surprises de l'importance conquise et du souvenir honorable laissé par un grand seigneur journaliste et hypocondriaque, par un sermonaire propagandiste et par un avocat sentimental. Ce n'était pas, il faut bien le dire, de réformer le code qu'il s'agissait pour l'Angleterre, mais d'être ou de n'être pas, c'est-à-dire de vaincre Bonaparte ou d'être vaincue, ni de faire de bons et piquans articles pour le *Quarterly*, mais de soutenir Canning ou de le combattre; ni de répandre la philantropie à Saint-Domingue et d'envoyer des missionnaires à Otaïti, mais de savoir au juste quelle civilisation convient le mieux à la race africaine, et si le roi Paramaribou ne serait pas tout aussi heureux sur ses fertiles et doux rivages, sans boutons de métal et sans bas de soie. Il y a donc, comme je l'ai dit, pour le logicien inexorable, pour qui voit les choses humaines dans leur vérité austère, des lacunes ou des faiblesses dans le tissu de ces excellentes et nobles vies.

C'est surtout quand on les compare au mouvement immense qui les emportait, que l'on trouve les efforts législatifs de l'un et les tendances philosophiques et philantropiques des autres trop étroits et trop faibles pour ce théâtre et pour ce drame. L'histoire a peu de spectacles comparables aux cent dernières années, je ne dis pas de l'Angleterre, mais de la France et de l'Europe. Nous, Français, nous nous souvenons de nos grandeurs. Il faut bien se rappeler aussi cette défense désespérée et victorieuse du tigre commercial dans son île, et cette mortelle étreinte des deux géans, dont la lutte serait moins belle, si l'un eût été indigne de l'autre.

L'avenir et l'émancipation, conduits et armés par un despote, attaquaient le passé et le privilége, représentés par la nation la plus libre de l'Europe. Tout était extraordinaire dans ces choses que nous avons vues, et sur lesquelles le jugement définitif n'est pas porté; l'ellipse entière des évènemens est loin d'être décrite, et chacun peut la calculer ou la conjecturer selon ses habitudes ou ses désirs.

Entre les XIXe et XVIIIe siècles se trouve un point fatal, et comme

un grand pivot des destinées humaines. C'est là que le renouvellement s'annonce, renouvellement assuré, puisque la mort est toujours une porte vers la vie qui renaîtra. Il s'agit de changer toute la face et tout le fonds du monde social en Europe. Parmi les nations, celle qui a le plus grand besoin que les choses soient conservées et paisibles, c'est la grande commerçante; elle est ruinée si le désordre dure. La nation, au contraire, qui a le plus vif désir et le plus grand besoin que tout soit changé, c'est la Gaule remuante, épuisée par ses gentilshommes énervés, plus humiliée encore que pauvre, et plus aigrie qu'humiliée. De là le combat. L'Angleterre et la France ne sont point des ennemies naturelles.

Dans le laps de temps occupé par la vie de Wilberforce, de Dudley et de Romilly, on voit s'agiter et se presser autour des whigs toute l'armée réformatrice de l'Angleterre; réforme des idées, des lois, des mœurs, des principes; tribuns, orateurs, publicistes, jurisconsultes; ceux-ci n'en voulant qu'aux abus des coutumes anciennes, ceux-là favorisant l'influence démocratique; tous retenus par le contrôle public dans le cercle magique des institutions, et plaçant leurs batteries dans cette enceinte, jamais plus loin : — Hunt, qui parcourt l'Angleterre, traîné par ses chevaux blancs dans sa calèche blanche, pavoisée de faveurs blanches, et qui se présente à toutes les élections sans autre espoir que de conquérir 90 voix sur 5,000; — le fermier Cobbett, redoutable logicien populaire, le dialecticien de la colère, déclamateur sans emphase et l'un des plus puissans écrivains des temps modernes; — Francis Burdett, le Lafayette de son pays, le gentilhomme de la liberté, immuable dans un monde qui change, et destiné à passer pour démagogue en 1790, pour aristocrate en 1820; — Wilberforce, qui touche aux deux partis extrêmes, au radicalisme par ses longs travaux en faveur des noirs, au torysme par sa fidélité envers William Pitt; — Parr, Jérémie Bentham, Samuel Romilly; — l'ardent Brougham, qui travaille douze heures par jour, avocat, journaliste, savant, homme politique, polémiste, homme de lettres, compromettant les siens par la véhémence de son action, singulier et puissant esprit qui s'enflamme par son mouvement, et auquel il ne manque qu'un vice, l'amour du loisir. Ainsi tout se mêle avec une merveilleuse et mystérieuse singularité sur la scène de la vie humaine. Les diversités du caractère se combinent avec les variétés des situations, des temps et des climats, et sur un tissu commun les accidens de l'ombre et de la lumière se multiplient à l'infini.

On est saisi d'une tristesse involontaire quand on voit accumulés

devant soi les douze ou quinze volumes de Mémoires qui contiennent les débris et les fragmens de ces désirs, de ces travaux et de ces soins souvent stériles, quand on réfléchit que ce furent là, tout bien compté, quelques-uns des plus nobles et des meilleurs parmi ceux qui nous ont précédés, quand on pense enfin que peu de caractères aussi purs vivent encore aujourd'hui. Ils ont eu foi à l'avenir, et l'avenir les trompait; que d'erreurs honorables et que d'efforts perdus! Desservans fidèles de leur religion philosophique ou morale, ils ont été sincères, nobles et dévoués. Ils ont professé le culte du vrai, du bon et du beau. L'Angleterre n'a point refusé à ces rêveurs la couronne populaire; elle a consacré leur souvenir avec amour. Pour nous, en France, notre vie constitutionnelle est tellement active, violente et en dehors, qu'elle ne semble point admettre de telles pensées; mais n'aurions-nous point par hasard gâté et corrompu le mode politique que nous avons emprunté à nos voisins? Nos voisins eux-mêmes, s'ils cèdent à l'impulsion générale de l'Europe et du temps, ne courent-ils pas risque d'altérer cette puissante et magnifique machine politique des Chatham et des Fox, des Burke et des Wyndham, des Pitt et des Canning?

Dans son état normal, tel qu'il a subsisté pendant la belle époque de l'Angleterre constitutionnelle, le parlement ne représentait pas seulement des bourgs et des comtés, mais des sentimens et des idées. Sa vie morale était là. On y voyait l'art dramatique et la littérature légère sous la forme de Sheridan, l'éloquence philosophique représentée par Burke, la législation par Romilly, les sciences historiques par Mackintosh, la dévotion par Wilberforce. Chaque groupe d'idées, si je puis le dire, chaque faisceau de sentimens vifs et puissans trouvait ainsi son symbole expressif. La régularité systématique et extérieure manquait à cette organisation; mais l'unité morale et intime y vivait. Il y avait une sève commune et vigoureuse qui circulait dans tous ces rameaux et qui en épanouissait les feuilles et les fruits. On a voulu établir récemment, dans les communes d'Angleterre, un ordre plus strict et plus habilement pondéré; jamais le parlement britannique ne s'est montré moins riche de talens et d'énergie que depuis cette réforme. C'est que le vieux chêne, noueux et bizarre, mais vivant, est plus réellement beau et s'enorgueillit d'une plus véritable régularité organique que l'arbre factice dont les branches parallèles auraient été créées, non par le développement spontané des forces vives, mais par une géométrie savante.

Si l'on estime que la politique c'est le succès de Figaro, l'on trou-

vera plaisante la manière d'être de ces trois Grandissons politiques. En voici un qui pleure toujours, un second qui prêche incessamment, et un troisième qui se pendrait pour une faute de grammaire. Les qualités élevées que laisse apercevoir la transparence de ces ridicules légers rendent mes trois Grandissons respectables et charmans. Ils se sont trompés tous les trois et assez souvent; quelque douceur molle affaiblissait la trame de leurs caractères, mais combien leurs coulpes sont vénielles et pardonnables, et qu'on aime ces honnêtes figures, en les voyant près de la face impudente du démagogue Wilkes, tête de bronze, faune populaire, hideux courtisan de la canaille et du trône, ou du vendeur de places Bubb Doddington, dont la maison était une boutique ouverte pour les consciences qui trafiquaient d'elles-mêmes! C'est l'honneur de la vie politique anglaise, d'avoir favorisé tous les essors, et l'éloquence méditative de Burke, nulle quant à l'action sur les affaires, et la parole toujours active et limpide de William Pitt, marchant droit au but. C'est ainsi que les mille voix de la civilisation se font entendre, et que toutes les ames de la société révèlent leurs passions, leur énergie et leurs désirs.

PHILARÈTE CHASLES.

ÉTUDES HISTORIQUES

ET POLITIQUES

SUR L'ALLEMAGNE.[1]

L'ALLEMAGNE APRÈS LA RÉVOLUTION DE JUILLET. — RÉVOLUTIONS DE BRUNSWICK, DE SAXE, ETC. — LA FÊTE DE HAMBACH.

La violente secousse imprimée à l'Allemagne par la révolution française de 1830 remit un moment en question tout le système de la confédération germanique, et fit voir que l'ordre apparent établi par le triomphe du principe monarchique n'avait été qu'une paix provisoire, ou plutôt une suspension d'armes pendant laquelle les vaincus n'avaient cessé de se préparer à prendre leur revanche. Les dix années qui suivirent le coup d'état de Carlsbad n'affaiblirent pas le parti de l'opposition; elles lui donnèrent même plus d'unité et par conséquent plus de force, parce qu'en diminuant progressivement l'influence du teutonisme de 1813, elles firent prédominer le libéralisme proprement dit, et ramenèrent par là l'influence tant redoutée et tant combattue des idées françaises. Les mesures prises contre la

(1) Voyez les livraisons des 15 décembre 1839, 15 juin et 15 octobre 1840.

presse contribuèrent beaucoup à ce résultat, et, comme il arrive souvent, ne firent que déplacer le siége du mal qu'on avait prétendu guérir. On parvint bien à empêcher les Allemands de s'occuper de leurs propres affaires, mais alors tout leur intérêt se porta sur celles de leurs voisins, et leurs regards se tournèrent de nouveau vers la France, comme vers le champ de bataille où devaient se décider les destinées de l'Europe. Les libéraux d'Allemagne s'associèrent de cœur à la lutte des libéraux français contre la restauration, et s'habituèrent peu à peu à laisser de côté la cause de l'unité nationale pour celle de la liberté universelle. Wolfgang Menzel signale cette nouvelle direction des idées dans un passage où perce la mauvaise humeur qu'elle dut inspirer aux patriotes de la vieille roche : « Le parti libéral, dit-il, ne se prépare plus guère à l'avenir qu'en étudiant les journaux français. Il n'y a point de trait où l'on voie mieux la persistance de l'ancienne prépondérance de la France, interrompue seulement pendant une couple d'années par les guerres de l'indépendance. La capacité morale et intellectuelle de nous occuper de nous-mêmes n'était pas revenue, et nous restâmes après comme avant dans le cercle magique de l'influence française. Nous nous inquiétâmes bien moins des questions allemandes restées sans solution, comme celles qui concernaient les constitutions, la liberté de la presse, celle du commerce, la libre navigation du Rhin, etc., que des mouvemens des autres pays; et il est vrai que nous n'avions chez nous que des changemens de ministères sans importance et d'ennuyeux discours de députés. Nous vivions, pensions et sentions dans les journaux étrangers, et nous étions là chez nous bien plus que dans notre patrie (1). » Par suite de cette sympathie, il se forma en Allemagne des partis analogues à ceux qui étaient en scène de l'autre côté du Rhin. Nos révolutionnaires décidés eurent leurs représentans dans une partie de la jeunesse des universités, qui, en dépit de toutes les prohibitions, continuait à s'organiser en sociétés secrètes, et dont les opinions étaient un mélange confus d'idées républicaines modernes et de tendances vers l'ancien teutonisme. D'un autre côté, la classe moyenne allemande s'imprégna des principes adoptés par la classe moyenne française, et prit comme celle-ci pour point de mire un système représentatif fondé sur la prépondérance de la bourgeoisie. Les avocats, les professeurs, les négocians, virent avec une admiration jalouse l'importance politique que la tribune et la presse don-

(1) W. Menzel, *Histoire des Allemands*, Stuttgardt, 1837.

naient à leurs confrères de France, et ils appelèrent de tous leurs vœux le moment où eux aussi pourraient élever leurs constitutions au niveau de la charte française et se poser en égaux, sinon en maîtres, vis-à-vis des gouvernemens et de l'aristocratie. Quant au peuple, quoiqu'il ne lût pas les journaux étrangers et qu'il s'occupât peu de théories politiques, les partisans des innovations pouvaient cependant compter sur son appui en plusieurs lieux où des souffrances réelles entretenaient chez lui le mécontentement et l'irritation. Dans quelques pays, la mauvaise administration, l'incurie poussée à l'extrême, le maintien de tout un attirail de vieux abus, imposaient aux sujets des charges hors de proportion avec leurs ressources, et rendaient leur condition très pénible. A ces griefs s'ajoutait parfois la conduite de princes extravagans ou scandaleux qui concluaient apparemment des théories ultra-monarchiques de la diète, que la plénitude de la souveraineté consistait à ne respecter aucun droit ni aucune convenance. Tous ces élémens de perturbation n'attendaient qu'un moment favorable pour se produire au dehors, et nous les verrons figurer ensemble ou séparément dans les mouvemens dont la révolution de juillet donna le signal. Ce fut le peuple qui commença. Le mois de septembre 1830 vit éclater des insurrections sur plusieurs points de l'Allemagne. Quelques-unes furent réprimées : trois eurent pour résultat des révolutions sur le modèle de celle de juillet, c'est-à-dire le changement de la personne du souverain et celui de la constitution du pays.

La première eut lieu dans le duché de Brunswick. Ce petit état, après avoir fait partie du royaume de Westphalie, avait été rendu en 1813 à son souverain légitime, lequel fut tué en Belgique pendant la guerre de 1815. Son fils mineur resta sous la tutelle du roi d'Angleterre, qui rétablit l'ancienne constitution d'états territoriaux, et administra, du reste, avec sagesse et modération, par l'intermédiaire du ministre Schmidt Phiseldeck. En 1823, le jeune duc Charles, ayant accompli sa dix-neuvième année, prit en main le gouvernement, et l'on vit se succéder chaque jour les actes les plus arbitraires et les scènes les plus scandaleuses. Il lança des écrits injurieux contre le roi d'Angleterre qu'il accusait d'avoir conservé la tutelle au-delà du terme légal, ne voulut pas reconnaître ce qui s'était fait pendant sa minorité, renversa la constitution, dilapida les biens de l'état pour grossir son trésor privé, mit au-dessus des lois et des tribunaux quelques misérables dont il avait fait les instrumens de son despotisme, et persécuta avec acharnement des hommes respectables qui refu-

saient de plier devant ses caprices (1). Des plaintes furent portées à la diète par le roi d'Angleterre qui demandait réparation des injures que lui avait adressées son pupille, et par les états du duché qui réclamaient contre la suppression illégale de la constitution. La plainte des états ne fut pas accueillie; mais le duc fut condamné à rétracter ses calomnies contre son tuteur, ce qu'il fit dans les termes les plus dérisoires et les plus insultans, et en déclarant qu'il n'accorderait rien de plus. Après quoi, pour se débarrasser de l'ennui que lui donnait cette affaire, il laissa l'administration de son état à ses favoris, et s'en alla à Paris dépenser au sein des plaisirs l'argent qu'il avait retiré de ses exactions.

Il s'y trouvait au moment de la révolution de 1830, qui le força à revenir dans sa capitale où il se montra plus despote et plus hautain que jamais. Des réclamations lui ayant été adressées pour l'allégement des charges publiques et pour la convocation des états, il les repoussa avec une dureté superbe, déclarant qu'il saurait mieux défendre sa couronne que Charles X, et il fit aussitôt braquer des canons sur une des places de la ville; mais ces démonstrations, au lieu d'effrayer le peuple, l'irritèrent et l'exaspérèrent. Le 6 septembre au soir, comme le duc sortait du spectacle, sa voiture fut assaillie à coups de pierres, et il ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux. Le lendemain, l'insurrection devenant de plus en plus menaçante, et les soldats paraissant peu disposés à faire couler le sang de leurs concitoyens, il s'enfuit en toute hâte, pendant que la multitude saccageait son château et le livrait aux flammes. Les bourgeois s'armèrent pour rétablir la tranquillité, et y parvinrent sans beaucoup de peine. Le prince Guillaume, frère cadet du duc, prit le gouvernement à sa place, aux grands applaudissemens du peuple : il renvoya le ministère existant, reconnut les états, promit une nouvelle constitution (2), et tout rentra dans l'ordre. La diète, après de mûres délibérations (3), se déclara convaincue de la complète inaptitude du duc Charles au gouvernement, et donna son assentiment à ce qui

(1) Voici un trait parmi bien d'autres. M. de Cramm, qui avait rédigé une pétition des états à la diète germanique, étant malade, le duc fit de vifs reproches à un médecin qui lui avait donné des soins, et récompensa un chirurgien qui avait refusé ses services à Mme de Cramm au moment de son accouchement. Pour plus de détails, on peut consulter l'ouvrage de Koch : *Der Aufstand in Braunschweig am 6 und 7 september*.

(2) Cette constitution fut donnée le 12 octobre 1832.

(3) La résolution de la diète est du 2 décembre 1830.

s'était fait. Le prince détrôné essaya de rentrer dans ses états en promettant au peuple les institutions les plus démocratiques, mais personne ne donna dans ce piége grossier, et il abandonna l'Allemagne pour traîner à Paris ou à Londres une existence obscure et sans dignité.

La révolution de Hesse avait aussi été préparée par une série d'actes extravagans et tyranniques. Le landgrave de Hesse-Cassel, devenu électeur en 1803, avait été dépossédé par Napoléon pour avoir gardé la neutralité pendant la guerre de 1806, et ses états avaient été incorporés au royaume de Westphalie. Restauré en 1813, à la grande joie des Hessois qui étaient restés très dévoués à leur vieille dynastie, il voulut tout remettre exactement dans l'état où il l'avait laissé (1). Les promotions faites sous Jérôme Bonaparte furent déclarées nulles; les conseillers redevinrent commis, et les capitaines sous-lieutenans; l'armée reprit la poudre et les grandes queues; les corvées abolies furent rétablies; en un mot, les sept années pendant lesquelles le prince avait été absent furent considérées comme non avenues. A cette manie rétrograde l'électeur joignait une insatiable avidité. Il reprit les biens de l'état aliénés sous le précédent gouvernement, en refusant aux acquéreurs toute espèce d'indemnité, fit acquitter par le pays les énormes dettes de son fils, réduisit à un taux minime les traitemens de tous les fonctionnaires, et offrit aux états une nouvelle constitution à prix d'argent. Les états, ayant repoussé ce honteux marché, ne furent plus convoqués, et le pays resta livré à l'arbitraire le plus complet. Tous ces procédés excitèrent, comme on peut le croire, un mécontentement général; mais une censure rigoureuse et une police sévère l'empêchaient de s'exprimer, et quiconque se plaignait était mis en prison.

Le vieil électeur étant mort en 1820 fut remplacé par son fils Guillaume II, qui supprima la poudre et les queues des soldats, mais qui, à cela près, conserva soigneusement les traditions paternelles. Les états ne furent pas convoqués, la censure ne se relâcha en rien de sa rigueur, et la police continua à exercer la patience des Hessois par mille vexations quotidiennes. Le nouvel électeur vivait depuis long-temps avec une maîtresse de bas étage qu'il avait faite comtesse de Reichenbach et qui le gouvernait entièrement, pendant que sa

(1) Cependant, malgré sa haine pour Napoléon, il conserva le titre d'électeur, qu'il possédait par la grace du conquérant, et qui n'avait plus de sens depuis qu'il n'y avait plus d'empereur à élire.

femme, sœur du roi de Prusse, poussée à bout par d'indignes procédés, avait quitté le pays et s'était retirée à Bonn. Ces scandales, et les nombreux abus qui s'y liaient, entretenaient une certaine fermentation parmi le peuple, tandis que le prince, effrayé par les rapports exagérés de ses espions, devenait de jour en jour plus méfiant et plus tyrannique. Un pays ainsi gouverné ne pouvait manquer d'être séduit à son tour par les exemples donnés en France et en Belgique. On s'insurgea à Cassel le 6 septembre, et à Hanau le 24 : on demanda la convocation des états, la réforme des abus et le renvoi de la comtesse de Reichenbach, à l'influence de laquelle on attribuait à tort ou à raison la plupart des actes dont on avait eu à se plaindre. L'électeur, n'étant pas en mesure de résister avec avantage, promit tout ce qu'on voulut, convoqua les états, qui s'assemblèrent le 16 octobre et rédigèrent une nouvelle constitution qu'il accepta d'assez bonne grace. Cette importante concession et le retour de l'électrice commençaient à calmer les esprits, lorsqu'on apprit que la comtesse de Reichenbach, qu'on croyait éloignée pour toujours, venait d'arriver à Wilhelmshoehe (1). Cette nouvelle ayant fait renaître dans Cassel une agitation menaçante, la favorite effrayée s'enfuit, suivie de près par l'électeur qui ne pouvait se résoudre à se séparer d'elle. Peu de temps après, le prince déclara qu'il ne reviendrait pas dans sa capitale, tant que l'esprit des habitans n'aurait pas changé, et il finit plus tard par remettre le gouvernement à son fils.

La Saxe fut le théâtre de la troisième révolution. Celle-ci eut des causes plus politiques que personnelles au souverain, vieillard respectable et inoffensif, auquel on ne pouvait reprocher que de la faiblesse et de l'incurie. Les Saxons, peuple lettré et industrieux, se plaignaient depuis long-temps qu'on n'eût rien changé aux anciennes institutions, lesquelles mettaient tout le pouvoir entre les mains de la cour et de l'aristocratie, et laissaient subsister une foule des vieux abus du XVIIIe siècle. Une autre cause de mécontentement était la dévotion du roi dont la religion n'était pas celle de la nation (2), et les faveurs, assez insignifiantes du reste, qu'il accordait à la très faible minorité catholique de ses sujets. Au mois de juin 1830, les autorités de Dresde et de Leipzig avaient eu la maladresse, pour faire leur cour au prince, de défendre certaines manifestations trop

(1) Résidence d'été, à une lieue de Cassel.

(2) La branche royale, ci-devant électorale, de la maison de Saxe est catholique depuis Frédéric-Auguste II, qui ne put devenir roi de Pologne qu'en abjurant le protestantisme.

éclatantes, lors de la fête du jubilé de la confession d'Augsbourg; il en était résulté quelques troubles, promptement réprimés, mais qui recommencèrent avec bien plus de violence lorsqu'on eut reçu la commotion électrique des deux révolutions de France et de Belgique. Une insurrection éclata à Leipzig le 2 septembre, et à Dresde quelques jours plus tard. Après quelques collisions sans résultat décisif entre les insurgés et les troupes, la bourgeoisie se forma en garde nationale; mais elle ne rétablit l'ordre qu'en se mettant à la tête du mouvement populaire pour le diriger et le contenir. Le vieux roi Antoine prit alors le parti d'abandonner le pouvoir à son neveu le prince Frédéric, qui fut déclaré co-régent du royaume. Un ministre haï du peuple fut remplacé par un homme qui possédait sa faveur : le co-régent promit en outre une nouvelle loi municipale, la diminution des impôts et le changement de la constitution. Ces concessions calmèrent les esprits, la tranquillité se rétablit peu à peu, et l'on attendit avec confiance les améliorations promises, qui en effet furent réalisées plus tard.

Le Hanovre eut aussi son insurrection, mais seulement quelques mois après : celle-ci fut assez aisément réprimée, et pourtant elle obtint du souverain le changement des institutions. Là aussi, l'exécution de l'art. 13 de l'acte fédéral s'était borné au rétablissement des anciens états féodaux, et on se plaignait vivement de la prépondérance exclusive de la noblesse et des fonctionnaires publics, du maintien d'une foule de lois et d'usages oppressifs, des charges qui pesaient sur le peuple et de la misère qui en était la suite. Au mois de janvier 1831, la ville d'Osterode se souleva, et cet exemple fut bientôt suivi par celle de Gœttingue, où de jeunes professeurs, des étudians et quelques bourgeois se mirent à la tête du mouvement. Ces troubles s'apaisèrent à l'approche des troupes royales, et les villes révoltées se soumirent sans résistance; quelques-uns des chefs de l'insurrection furent arrêtés, d'autres s'enfuirent en France. Le gouvernement usa sagement et généreusement de sa victoire : il déclara dans une circulaire à toutes les autorités du royaume que les espérances, les vœux et les plaintes du pays lui avaient été cachés jusqu'alors, mais qu'il avait l'intention d'y faire droit dans un bref délai. La première satisfaction donnée à l'opinion fut la destitution du comte de Munster, premier ministre, qui était fort impopulaire : le duc de Cambridge, frère du roi, fut nommé vice-roi, et l'on s'occupa immédiatement du redressement des abus et de la réforme de la constitution.

Ces soulèvemens, et plusieurs autres que nous ne mentionnerons pas parce qu'ils n'eurent point de résultats positifs, tirèrent la diète du sommeil où elle semblait plongée, et l'excitèrent à prendre des mesures pour arrêter le mouvement. Elle adopta, le 21 octobre 1830, une résolution aux termes de laquelle tous les gouvernemens allemands s'engageaient à se secourir mutuellement, de telle sorte que, si un état, ayant besoin du secours de la confédération, demandait à un état voisin l'assistance de ses troupes, celui-ci devait l'accorder sans délai, vu l'urgence des circonstances. On recommanda en outre aux censeurs de surveiller de près les journaux politiques, et de ne laisser annoncer les nouvelles relatives aux mouvemens séditieux qui éclateraient qu'avec une grande réserve et après s'être assurés des sources où elles auraient été puisées. Du reste, la diète exprimait l'espoir que les gouvernemens remédieraient paternellement aux griefs légitimes là où ils existeraient et se produiraient par des voies légales; qu'enfin ils rempliraient les obligations que les lois fédérales leur imposaient, et feraient disparaître de cette manière tout prétexte à des résistances coupables. L'effet de cette résolution, appuyée par la levée de tous les contingens militaires de la confédération, fut décisif sur les mouvemens populaires, qui ne se renouvelèrent plus ou furent facilement comprimés. Toutefois la fermentation, excitée par les victoires du principe démocratique, fut loin de s'apaiser : elle trouva même un nouvel aliment dans les insurrections qui eurent lieu en Italie, et surtout dans le combat héroïque de la Pologne contre son puissant oppresseur. Seulement, au lieu de soulever les masses, elle se produisit dans les débats des assemblées représentatives, et plus énergiquement encore dans la presse.

L'année 1831 fut remarquable par les efforts tentés dans quelques pays constitutionnels pour délivrer la presse du régime établi par les décrets de la diète. Ainsi la seconde chambre, en Bavière, déclara contraire à la constitution un édit de censure rendu par le gouvernement, et renversa le ministre qui l'avait contresigné (1). Dans le pays de Bade, le grand-duc Léopold, appelé récemment au trône, se montra porté en faveur des idées libérales, et supprima la censure, aux grands applaudissemens de ses chambres. Ailleurs on se relâcha beaucoup, dans la pratique, quant aux rigueurs prescrites par la diète, et l'on ne se sentit pas de force à arrêter le mouvement qui emportait la presse bien au-delà des limites dans lesquelles la législation

(1) L'édit subsista pourtant, grace à l'appui de la première chambre.

fédérale avait voulu la renfermer. Ni la diète ni les gouvernemens n'étaient en position de faire un grand déploiement d'énergie, dans un moment où l'on était menacé d'une guerre universelle, et où l'on pouvait s'attendre à chaque instant à voir une armée française entrer en Allemagne, tandis que d'un autre côté la guerre de Pologne tenait en échec la Prusse et l'Autriche, et que cette dernière puissance avait de plus à combattre en Italie une révolution naissante. Il y eut donc comme un interrègne des lois de censure, pendant lequel on vit se produire un parti révolutionnaire qui essaya de réchauffer le vieux teutonisme en le mariant à des théories ultra-démocratiques. Les oppositions constitutionnelles, avec leurs petits projets de réforme par les voies légales, furent promptement dépassées par les journalistes, qui prêchaient à peu près ouvertement la république allemande une et indivisible, et qui adressaient à la multitude les appels les plus passionnés et les plus audacieux. Ces excès de la presse eurent surtout lieu dans les pays limitrophes de la France, particulièrement dans la Bavière rhénane, où *la Tribune allemande* de Wirth et *le Messager de l'ouest* de Siebenpfeiffer s'attaquaient hardiment à la constitution même de la confédération, et la représentaient comme une ligue des princes contre les peuples, aussi funeste à l'unité de l'Allemagne qu'à sa liberté.

Il s'écoula quelque temps avant que les princes sortissent de l'espèce de stupeur où les avait jetés l'explosion de tant de volcans à la fois; mais quand le parti de la paix triompha décidément en France, quand la chute de Varsovie eut fait évanouir les dernières espérances de la malheureuse Pologne, les chefs de la confédération reprirent courage et s'efforcèrent de regagner le terrain qu'ils avaient perdu en Allemagne. Le 27 octobre 1831, la diète déclara qu'elle repousserait toutes les adresses individuelles ou collectives touchant les intérêts généraux, « attendu qu'elle les regardait comme une tentative dangereuse pour l'ordre public, la tranquillité et l'autorité des gouvernemens, tendant à exercer sur les affaires communes de l'Allemagne une influence illégale et tout-à-fait incompatible avec la position des sujets vis-à-vis leurs souverains et de ceux-ci vis-à-vis la confédération. » Le 10 novembre de la même année, elle rappela à tous les gouvernemens l'obligation qu'ils avaient contractée de surveiller avec soin les feuilles publiques, les brochures et les écrits périodiques, et les engagea à employer les mesures les plus convenables pour que les journaux paraissant dans leurs états fussent censurés suivant l'esprit des résolutions fédérales. Le 2 mars 1832, elle sup-

prima plusieurs journaux, notamment ceux de Wirth et de Siebenpfeiffer. Le parti exalté essaya de se défendre, se flattant en vain qu'il entraînerait les masses. Il s'organisa dans la Bavière rhénane une association pour la liberté de la presse, qui recueillait des contributions volontaires pour le soutien des feuilles proscrites. On refusa d'obéir aux décrets de la diète, comme étant contraires à la constitution bavaroise; les journaux prohibés continuèrent à paraître, et s'exprimèrent, comme de raison, avec plus de violence que jamais; l'un d'eux parla même en termes menaçans des milliers de bras dont il pouvait disposer. Les autorités locales se montrèrent impuissantes à empêcher la propagation des journaux proscrits, et un tribunal en acquitta même les rédacteurs, qui lui avaient été déférés. Ce fut alors que ceux-ci, enhardis par leur triomphe, préparèrent une grande manifestation populaire pour le 27 mai, jour de la fête de la constitution bavaroise, et que Wirth invita tous les amis du peuple en Allemagne à se réunir en cette occasion. Une immense multitude venue de tous les pays voisins se rassembla en effet au pied des ruines du vieux château de Hambach, situé sur une hauteur qui domine la magnifique vallée du Rhin. On déploya l'étendard à trois couleurs du saint empire, près duquel s'élevaient une foule de symboles populaires de toute espèce, et entre autres le drapeau de la Pologne. Les chefs du parti démagogique tinrent de violens discours contre les rois et les princes, et parlèrent plus ou moins éloquemment de la liberté, de l'égalité, et surtout de l'unité de l'Allemagne, ce thème éternel du vieux et du nouveau teutonisme (1). Les libéraux modérés, parmi lesquels se trouvaient quelques membres des chambres badoises et bavaroises, protestèrent en se retirant contre ces emportemens de langage; mais une grande partie des assistans y répondit par des acclamations enthousiastes, et porta en triomphe les orateurs les plus populaires. A la suite de cette fête, une assez grande agitation se

(1) Il était venu de l'Alsace un assez grand nombre de Français, notamment des députations de la garde nationale et de la société des *Amis du peuple* de Strasbourg. Wirth crut devoir dire à cette occasion qu'il n'attendait rien des Français, que la liberté offerte par eux serait à trop haut prix, s'il fallait la payer d'un pouce du territoire allemand; que la France ne voulait que satisfaire aux dépens de l'Allemagne sa soif de conquêtes, etc. On peut croire que les patriotes du Bas-Rhin, qui étaient venus pour fraterniser, furent quelque peu désappointés de ce langage. Ils auraient dû pourtant y être préparés, car *la Tribune allemande* ne s'était fait faute, dans l'occasion, de redemander l'Alsace et la Lorraine, injustement enlevées à l'empire germanique.

manifesta dans la Bavière rhénane; des arbres de la liberté furent plantés dans quelques villes, et il y eut des rixes entre les soldats et le peuple. Toutefois, même dans cette province, la plus démocratique peut-être de l'Allemagne, le parti républicain ne formait qu'une faible minorité; ses idées effrayaient la plus grande partie de la classe moyenne et n'étaient pas comprises des masses : aussi ne fut-il pas difficile au gouvernement bavarois d'en avoir raison. Peu de temps après la fête de Hambach, le maréchal de Wrède arriva avec quelques régimens. Les associations pour la liberté de la presse furent défendues; leurs principaux membres et les hommes les plus compromis furent arrêtés ou prirent la fuite; les journaux proscrits à Francfort cessèrent de paraître, et tout rentra dans l'ordre accoutumé. Des mesures semblables furent prises à Munich, à Wurzbourg et ailleurs, contre les chefs du parti démagogique, et de nouveaux décrets de la diète vinrent bientôt achever la défaite de ce parti, et rendre partout au pouvoir monarchique son ancien ascendant.

L'assemblée fédérale s'occupait depuis long-temps de préparer des mesures propres à assurer la tranquillité intérieure de l'Allemagne. La fête de Hambach en hâta la promulgation; elle fournit aussi une occasion favorable pour leur donner un caractère de réaction très énergique (1), et pour envelopper dans une même proscription les agitateurs révolutionnaires et les amis de la liberté constitutionnelle. Le 28 juin 1832, la diète publia ses résolutions, qu'on a comparées aux ordonnances de juillet de Charles X, et dont nous donnerons en substance les principales dispositions. Chaque souverain allemand, comme membre de la confédération, non-seulement a le droit de rejeter les demandes des chambres qui seraient en contradiction avec les principes de l'acte final de Vienne, où il est dit que tous les pouvoirs de l'état résident dans la personne du prince, mais encore le but de la confédération lui fait un devoir de les repousser (art. 1). Comme, suivant l'esprit du même acte final, les assemblées d'états ne peuvent refuser à un souverain les moyens nécessaires pour remplir ses devoirs fédéraux et constitutionnels, le cas où ces assemblées voudraient, directement ou indirectement, faire dépendre de l'accomplissement de désirs ou de propositions quelconques leur consentement aux impôts nécessaires à l'administration, serait classé parmi les cas pour lesquels l'acte final admet l'intervention de l'autorité fédé-

(1) C'est ce qu'indique un mot attribué au prince de Metternich : « La fête de Hambach sera la fête des honnêtes gens. »

rale (art. 2). La législation intérieure des états confédérés ne peut porter préjudice au but de la confédération, non plus qu'entraver l'accomplissement des obligations fédérales, et notamment le paiement des contributions en argent qui fait partie de ces obligations (art. 3). Pour assurer les droits de la confédération et ceux de l'assemblée qui la représente contre des usurpations de toute espèce, la diète instituera une commission nommée d'abord pour six ans, laquelle devra prendre connaissance des délibérations des assemblées d'états, appeler l'attention de ces assemblées sur les propositions et résolutions qui seraient en contradiction avec les devoirs fédéraux ou avec les droits de souveraineté garantis par l'acte fédéral, et en donner connaissance à la diète, qui, si elle trouve que l'affaire doive être prise en considération, en traitera avec les gouvernemens intéressés (art. 4). Tous les gouvernemens s'engagent les uns envers les autres, comme ils y sont tenus par leurs rapports fédéraux, à prendre et à maintenir les mesures convenables pour prévenir ou réprimer toute attaque contre la confédération dans les assemblées d'états (art. 5). La confédération germanique a seule et exclusivement le droit d'interpréter, de manière à produire des effets légaux, les dispositions de l'acte fédéral ou de l'acte final sur lesquelles il s'élèverait des doutes : elle exerce ce droit par l'intermédiaire de la diète, son organe constitutionnel (art. 6).

Ces résolutions, qui mettaient en tutelle et en surveillance toutes les assemblées représentatives, furent complétées par les décrets du 5 juillet relatifs à la presse et aux associations. Aucun écrit politique en langue allemande, imprimé dans un état situé hors de la confédération, ne put plus être admis et débité dans un état allemand sans l'autorisation préalable du gouvernement. On décida en outre que toutes les associations ayant directement ou indirectement un but politique seraient défendues, que les réunions et fêtes populaires ne pourraient avoir lieu qu'avec l'agrément préalable de l'autorité compétente, et que, dans celles même qui seraient permises, les discours politiques seraient interdits sous les peines les plus sévères, ainsi que le port de cocardes ou autres insignes différens de ceux du pays auquel on appartiendrait, les plantations de drapeaux, l'érection d'arbres de la liberté, etc. Les gouvernemens s'engageaient de nouveau à mettre sous la surveillance de la police les habitans ou étrangers suspects, à se communiquer mutuellement leurs découvertes relatives à des associations ou menées dangereuses, et à se prêter, à la première réquisition, l'assistance militaire la plus prompte; enfin les résolu-

tions de 1819, relatives aux universités, furent renouvelées, avec quelques dispositions supplémentaires. Pour assurer l'effet de ces mesures, il fallait achever de réduire les journaux au silence; c'est ce que fit la diète le 26 juillet, en abrogeant la loi sur la presse du grand-duché de Bade, et en supprimant encore quelques feuilles politiques qui avaient échappé jusqu'alors à la proscription.

Cette législation non-seulement rendait à la diète sa dictature quelque temps interrompue, mais encore lui conférait de nouveaux pouvoirs, plus étendus que ceux qu'elle avait possédés antérieurement. Non contente de briser les armes du parti révolutionnaire, elle réduisait en outre le parti constitutionnel à l'impuissance. Tous les deux s'efforcèrent de résister, chacun à sa manière et suivant les procédés qui lui étaient propres, l'un par les moyens violens, l'autre par les voies légales : tous les deux échouèrent également contre la force supérieure que l'union des princes donnait à l'autorité fédérale, et aussi contre l'indifférence ou le découragement des populations. Les complots du parti révolutionnaire eurent pour principal résultat l'échauffourée de Francfort, entreprise étrange où figurèrent surtout des étudians, qui, malgré la vigilance de la police, n'avaient pas cessé de former entre eux des sociétés secrètes, et qui, sous le nom d'Arminiens ou de Germains (1), continuaient à conspirer pour l'unité de l'Allemagne. Le 3 avril 1833, à neuf heures du soir, une troupe d'environ neuf cents hommes armés parcourut les rues de Francfort en criant vive la liberté! et vint attaquer un corps-de-garde dont elle s'empara. Mais un bataillon de troupes de ligne, qu'on tenait prêt par suite d'avis secrets, marcha aussitôt sur les insurgés et les mit en fuite après une courte résistance. Plusieurs furent pris; d'autres s'échappèrent et trouvèrent un asile en France ou en Suisse. Les conjurés eurent-ils la folle pensée qu'en se rendant maîtres de la résidence de la diète, des diplomates qui la composent et de ses papiers, ils arrêteraient le grand rouage de la confédération germanique et la mettraient dans l'impossibilité d'agir? Voulurent-ils exercer une vengeance sur l'assemblée fédérale, faute de pouvoir atteindre jusqu'à ceux dont elle était l'instrument docile? Cherchèrent-ils à s'emparer de Francfort à cause des intelligences qu'ils avaient dans les pays voisins, et leur tentative se liait-elle à d'autres complots qui devaient éclater en même temps sur plusieurs points? C'est ce qu'il est diffi-

(1) Les deux principales sociétés de cette époque s'appelaient *Arminia* et *Germania*.

cile de décider, et l'on peut croire que ces divers motifs entraient tous pour quelque chose dans leur détermination. Quoi qu'il en soit, l'avortement complet de cette entreprise rendit visible à tous les yeux la faiblesse du parti révolutionnaire en Allemagne, lui enleva cette considération qui naît de la frayeur qu'on inspire, et lui ravit, pour quelques années au moins, tout espoir d'exercer une action directe. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'une pareille tentative augmenta la force des gouvernemens, justifia aux yeux du grand nombre les mesures qu'ils avaient prises, et leur fournit un prétexte plausible pour redoubler de surveillance et de sévérité.

Le parti constitutionnel avait eu grand soin, dès le commencement, de séparer sa cause de celle des révolutionnaires, et il avait protesté dans l'occasion contre leurs tendances et leurs desseins; mais l'esprit qui s'était manifesté dans les assemblées représentatives depuis la révolution de juillet paraissait à la diète plus dangereux encore que les opinions violentes du parti exalté. En effet, des réclamations très vives en faveur de la liberté de la presse s'y étaient fait entendre; on y avait attaqué le régime établi en Allemagne depuis 1819 au nom de l'indépendance des états particuliers et des stipulations positives du pacte fondamental; on y avait soutenu que les décrets de l'autorité fédérale ne pouvaient pas prévaloir contre les dispositions formelles des constitutions; on s'était même efforcé de faire pénétrer jusqu'au sein de la diète l'influence parlementaire, en demandant compte aux gouvernemens des votes émis par leurs agens dans le conseil suprême de la confédération. De semblables prétentions remettaient en question l'omnipotence de l'assemblée fédérale et tout le système sur lequel reposait la prépondérance des deux grandes puissances absolutistes. La diète y répondit par les décrets du 28 juin 1832, lesquels, comme nous l'avons vu, plaçaient les assemblées d'états sous sa surveillance immédiate. Il y eut des résistances, ou plutôt des protestations dans la plupart des pays constitutionnels; mais que pouvaient ces démonstrations contre les pouvoirs nouveaux dont les gouvernemens venaient d'être armés? La presse était enchaînée, les associations politiques étaient prohibées, ce qui laissait la tribune sans échos et sans points d'appui au dehors. Là où il y avait deux chambres, le pouvoir était sûr d'être soutenu par la chambre aristocratique; il avait toujours son *veto* constitutionnel, son droit d'exclusion (1), son droit de dissolution, et ses nombreux moyens

(1) La plupart des constitutions donnent aux gouvernemens le droit d'exclure de

d'agir sur les électeurs. Si les députés faisaient des réductions au budget, on trouvait dans les articles de Francfort plus d'un prétexte légal pour ne pas tenir compte de ces réductions; s'ils allaient jusqu'au refus de l'impôt, ils provoquaient l'intervention des baïonnettes fédérales. Tout cela rendait la lutte trop inégale pour qu'elle pût se prolonger beaucoup, et surtout avoir des résultats sérieux. Néanmoins elle fut assez vive, spécialement en Wurtemberg, dans le pays de Bade et dans les deux Hesses. Les orateurs de l'opposition firent d'éloquens discours; des motions et des adresses contre les résolutions fédérales furent votées par des majorités considérables; un ministre même fut mis en accusation (1). Les gouvernemens, de leur côté, repoussèrent ces adresses, en empêchèrent l'impression, prononcèrent la dissolution des chambres récalcitrantes (2), travaillèrent les élections, et finirent par obtenir des majorités sinon dociles, au moins résignées.

On voit, par ce que nous venons de dire, que les décrets de Francfort atteignirent complètement leur but : le système monarchique reprit son ascendant, un moment ébranlé par la commotion de 1830; les résistances constitutionnelles réduites à l'impuissance allèrent s'affaiblissant de jour en jour; enfin l'Allemagne, désabusée une seconde fois de ses espérances de régénération politique, rentra dans ses habitudes de soumission et d'obéissance, et reprit le cours à peine interrompu de ses travaux intellectuels et scientifiques. Du reste, toutes les précautions furent prises pour la retenir confinée dans cette sphère, la seule où toute liberté lui fût laissée; car la diète et

la chambre élective les fonctionnaires publics, soit directement, soit indirectement, en leur refusant le congé nécessaire pour prendre part aux travaux législatifs. Il faut savoir que, dans les états de l'Allemagne constitutionnelle, ce sont presque toujours des fonctionnaires qui sont chefs de l'opposition; ainsi les professeurs de Rotteck et Welcker dans le pays de Bade, Jordan en Hesse, etc. C'est que la condition des serviteurs de l'état (*Staatsdiener*) est tout autre en Allemagne qu'en France. La députation n'y est pas considérée comme un moyen de parvenir, et elle ne peut pas l'être, parce que les lois ne permettent guère d'intervertir par des tours de faveur l'ordre de la hiérarchie administrative et judiciaire. En outre, la position des fonctionnaires publics est entourée d'une foule de garanties qui les mettent à l'abri d'une destitution arbitraire. De là vient leur indépendance à l'égard du pouvoir, et l'importance du droit qu'a le gouvernement de les exclure.

(1) Cela eut lieu dans la Hesse-Électorale. Le ministre Hasenpflug fut mis en accusation, et acquitté à la majorité d'une voix par le tribunal auquel la constitution du pays défère le jugement des fonctionnaires publics.

(2) Dans la Hesse-Électorale et dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, il y eut deux dissolutions coup sur coup.

ceux qui la dirigeaient ne négligèrent rien pour assurer leur victoire, et pour rendre à peu près inexpugnables les positions dont ils s'étaient emparés. De nouvelles mesures furent ajoutées à celles qui existaient déjà; elles furent préparées par un congrès ministériel réuni à Vienne en 1834, et dont les conférences eurent pour résultat les décrets fédéraux promulgués à la fin de cette même année. Le premier, en date du 30 octobre, établit un tribunal arbitral pour juger des différends qui pourraient s'élever entre un gouvernement et ses chambres, « soit sur l'interprétation de la constitution, soit sur les limites de la coopération accordée aux états, quant à l'exercice de certains droits du souverain, » notamment si la querelle amène « le refus des moyens nécessaires pour gouverner conformément aux obligations fédérales et à la constitution du pays. » On ne doit avoir recours à ce tribunal que quand tous les moyens constitutionnels et légaux d'en venir à un arrangement ont été épuisés. Il est composé de trente-quatre membres nommés tous les trois ans par les dix-sept voix de l'assemblée ordinaire de la diète. Quand il y a lieu de prendre une décision arbitrale, le gouvernement que l'affaire concerne l'annonce à la diète, et six juges sont choisis, trois par le gouvernement en question, trois par les états. Ces juges en choisissent un septième auquel sont envoyées les pièces du procès, et qui nomme deux rapporteurs. Le tribunal rend à la majorité une décision qui a la force d'une sentence austrégale, et l'ordonnance d'exécution établie par les lois de la confédération lui est applicable. Il est à peine besoin de faire remarquer que cette institution est uniquement au profit des princes, qu'elle annule par le fait les droits des chambres en matière d'impôt. En outre l'établissement d'une telle institution est de la part des princes constitutionnels une abdication d'une partie de leur indépendance, puisqu'ils consentent à être jugés en certains cas par les délégués des grandes puissances, sans qu'il puisse y avoir lieu à réciprocité, celles-ci n'ayant pas de chambres avec lesquelles elles puissent se trouver en litige. Le décret réserve, en termes voilés, mais positifs, l'intervention fédérale pour le cas où une assemblée, en querelle avec son souverain, déclinerait la juridiction du tribunal arbitral; or, cette intervention ne peut être qu'une contrainte plus ou moins directe, dont la seule possibilité rend complètement illusoires toutes les garanties écrites dans les constitutions particulières.

Nous nous bornerons à mentionner sommairement les plus importantes des résolutions de la diète postérieures à cette époque. L'une,

du 13 novembre 1834, trace de nouvelles règles de discipline pour les universités, décerne des peines sévères contre les associations d'étudians et ceux qui en feraient partie, et enlève aux autorités académiques leur ancienne juridiction en matière de police. Celle du 15 janvier 1835 défend aux ouvriers allemands de voyager dans les pays où sont tolérées les réunions et associations de nature à troubler la tranquillité de ces pays ou celle de quelque autre état de l'Europe. Une décision du 18 avril 1836 porte que les comptes-rendus des débats des chambres ne pourront être publiés que sur la rédaction des feuilles officielles et d'après les documens et actes destinés à la publicité. Enfin, le 18 août de la même année, il est décrété que toutes les tentatives contre l'existence, l'intégrité ou la sûreté de la confédération, seront poursuivies et punies dans chacun des états confédérés comme si elles étaient dirigées contre lui-même. Les divers états s'engagent à se livrer réciproquement les criminels politiques qui ne seraient pas leurs sujets. L'esprit et le but de toutes ces dispositions sont assez évidens pour nous dispenser de tout commentaire; nous croyons d'ailleurs en avoir assez dit pour qu'on puisse se rendre compte de la constitution actuelle de la confédération germanique, de ses rapports avec les constitutions particulières des divers états, et de la manière dont le problème de l'unité de l'Allemagne a été résolu aux dépens de sa liberté. Cette unité, fort contestable sans doute, si l'on ne regarde que les peuples, n'en est pas moins très réelle quant aux gouvernemens; mais il est difficile de la croire durable, parce qu'elle n'est qu'un produit artificiel, qu'elle ne se maintient que par une compression plus ou moins violente d'une partie des forces vives de la nation, et qu'elle repose uniquement sur une alliance entre des intérêts que des circonstances accidentelles ont mis d'accord, comme d'autres circonstances peuvent les mettre en hostilité.

E. DE CAZALÈS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1841.

Espartero n'a pas voulu laisser sans réponse la protestation de la reine Christine; il s'est empressé de lui opposer un manifeste d'une incroyable longueur. L'écrivain du régent n'a pas été heureusement inspiré. Cette pièce que les hommes politiques attendaient avec quelque impatience, n'est point la réponse dédaigneuse et fière d'une révolution victorieuse; c'est un *factum* prolixe, froid, déclamatoire, qui ôte aux argumens plausibles tout ce qu'ils avaient en eux-mêmes de nerf et de portée.

Cette faiblesse est un fait remarquable. Il ne s'agit pas ici d'une question de forme: il serait ridicule de s'arrêter au point de vue purement littéraire. Pour nous, cette rédaction timide, énervée, n'osant pas serrer ses argumens et s'élancer fièrement vers le but, révèle un fait politique. Elle trahit les ménagemens qu'Espartero se croit obligé de garder, les incertitudes dont il est assailli, les craintes qui agitent son esprit. Ce n'est pas ainsi que parle le chef d'une révolution agressive et populaire, lorsque réellement il sent frémir sous sa main la puissance nationale, et que, se tournant vers ses ennemis, il peut, sans être ridicule, prononcer le terrible *quos ego*. Quel que soit alors le mérite littéraire de son langage, on y retrouve du moins le courage et la fierté de sa position. Bref parce qu'il ne daigne pas discuter, rapide parce qu'il méprise les ménagemens et marche droit au but, hautain et menaçant parce qu'il ne doute pas de l'énergie de ses amis et qu'il se tient pour assuré d'écraser ses adversaires, ce chef aurait, sans hésitation ni détour, jeté à la reine Christine des paroles analogues à celles-ci : Vous avez été vaincue, vous, votre système,

votre parti; l'Espagne vous repousse, elle aurait pu vous briser. Exercer la tutelle en demeurant sur la terre étrangère, serait une pensée folle; rentrer en Espagne, vous ne l'oseriez pas. Votre protestation n'est donc qu'un brandon de discorde jeté au sein de la patrie, une tentative de contre-révolution, un crime. En statuant sur la tutelle de la reine et de la princesse héréditaire, les cortès ont pourvu à une impérieuse nécessité; il n'y a pas de droit acquis contre le salut du peuple. Que nous importent les cavillations du droit civil? Fallait-il confier la reine de la révolution de septembre à l'ennemie que cette révolution a renversée, et livrer nos plus chers intérêts à une émigrée?

C'est ainsi, ce nous semble, que parle une révolution qui triomphe et qui ne doute pas d'elle-même. Espartero disserte et récrimine longuement; il cherche à confondre son adversaire par ses propres aveux; peu s'en faut qu'il ne lui défère le serment décisoire. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est le soin qu'il met à nous prouver que le régent et ses ministres ont été complètement étrangers au fait de la tutelle, qu'ils se sont scrupuleusement abstenus de toute intervention, qu'ils ont attendu le décret des cortès avec une résignation toute passive. Il paraît qu'en Espagne cela s'appelle gouverner.

Nous en avons conclu qu'au fait la révolution de l'an dernier n'est pas aussi populaire en Espagne et aussi enracinée qu'on veut bien nous le dire. Un parti a vaincu, mais ce parti n'est pas le pays. Il ne compte guère dans ses rangs que la plus grande partie de l'armée et la population de quelques grandes villes. Le reste de la nation se divise en carlistes, constitutionnels modérés et indifférens. Malheureusement ces derniers sont de beaucoup les plus nombreux. Aussi les luttes politiques ne seront en Espagne, pendant long-temps encore, que des combats partiels ou des intrigues.

Chaque parti s'efforce d'obtenir ce qui lui manque, l'assentiment et les sympathies des masses. De là tous ces efforts de rhétorique pour les persuader. Ce ne sont pas les masses qui, par l'énergie de leurs sentimens, poussent les chefs et leur donnent l'élan; ce sont les chefs qui cherchent à exciter les sentimens des masses. Aussi leur langage est-il plein de ménagemens et de détours. Encore une fois, la prolixité de leurs manifestes n'est pas une erreur littéraire; elle est le résultat d'une position incertaine et timide.

Au reste, ce n'est pas là la seule conséquence fâcheuse de la situation précaire d'Espartero. Ne trouvant pas d'appuis bien solides en Espagne, il en a cherché au dehors, et s'est montré disposé à se jeter dans les bras de l'Angleterre. Le cabinet anglais, qui, dans la Péninsule, a toujours secondé le parti exalté dans l'espoir de le maîtriser et de lui imposer ses vues commerciales, n'est certes pas d'humeur à lui prêter son assistance morale gratuitement. Loin de là. Il est impatient d'obtenir le prix de ses condescendances, et les exigences anglaises ne sont pas faciles à satisfaire. Espartero ne tardera pas à se trouver dans de cruels embarras. Imposer à l'Espagne à la fois une révolution militaire et la domination anglaise, c'est trop. Nous aimons à être justes avant tout. Les *exaltés* eux-mêmes ne suivront pas Espartero dans cette direc-

tion : ils ont à cœur l'indépendance et la dignité de leur pays. Ils peuvent se tromper sur les questions de régime intérieur; ils ne se laisseront pas éblouir par les vaines promesses de l'étranger.

D'un autre côté, les protestations de la reine Christine ont évidemment ébranlé beaucoup de confiances timorées. Elle a été reine, elle est mère; elle a gouverné l'Espagne constitutionnelle avec une parfaite loyauté et beaucoup d'habileté; si elle n'a pu faire beaucoup de bien, elle n'a fait de mal à personne; elle n'a pu laisser derrière elle ni haines, ni ressentimens. Ne pouvant subir la loi d'un parti extrême à la tête duquel venait de se placer le chef de l'armée, le premier défenseur de la monarchie et des institutions de l'Espagne, elle s'est retirée. Ce grand sacrifice, si noblement accompli, a sans doute remué plus d'un cœur en Espagne. Espartero le sait. De là ses méfiances et ses craintes. De là les mesures qu'il vient de prendre et qui ne tarderont pas à être suivies de mesures encore plus acerbes.

Il a dissous et réorganisé sur une très petite échelle la garde royale. La mesure pouvait être bonne en soi; mais, exécutée dans ce moment, elle sera regardée comme un acte de méfiance. Loin de diminuer le nombre des ennemis d'Espartero, il est à craindre pour lui qu'elle ne fournisse au parti *modéré* des élémens pour la formation d'une armée, élémens qui pourraient devenir redoutables si le parti modéré trouvait un jour en lui-même (ce qui, à vrai dire, n'est guère probable) quelque peu d'énergie et de résolution, et si les carlistes (chose moins probable encore) comprenaient une fois qu'ils usent leur vie, leur bravoure, leurs moyens pour une chimère, et que la monarchie constitutionnelle est désormais la seule possible en Espagne.

Au surplus, loin de nous la pensée de conseiller à qui que ce soit le renversement à main armée du gouvernement d'Espartero. La guerre civile n'a que trop désolé la Péninsule. Le gouvernement établi est désormais un gouvernement régulier; les puissances qui ne rêvent pas le rétablissement de don Carlos, ont reconnu la nouvelle régence et traitent avec elle; les lois trouvent dans le pays toute l'obéissance qu'on peut attendre d'un peuple que les discordes civiles agitent et déchirent depuis trente ans; l'armée est fidèle; tout commande de laisser les choses à leur cours naturel; rien dans ce moment ne légitimerait une attaque violente. La loi sur la tutelle, quoi qu'on en pense, n'est pas un de ces attentats à la loi fondamentale et aux libertés publiques qui justifient le recours à la force.

Si les ennemis d'Espartero veulent le renverser, les voies légales leur sont ouvertes. C'est en Espagne qu'il faut agir, sur l'opinion publique, dans les colléges électoraux, au sein des cortès. C'est la gloire du système constitutionnel que la possibilité qu'il donne aux partis d'obtenir ou de reconquérir le pouvoir par les moyens légaux. Les partis qui abusent du pouvoir le perdent précisément le jour où ils pensent le tenir d'une main ferme et pour long-temps encore.

Ces vicissitudes politiques reparaissent bien souvent dans les annales par-

lementaires de la France et de l'Angleterre. Sans remonter plus loin, l'Angleterre nous en offre dans ce moment un exemple des plus frappans. Il y a peu d'années que le règne des tories semblait passé à tout jamais : on était enclin à penser que, suivant la pente naturelle des choses et la tendance générale du temps, les opinions de ce parti perdraient tous les jours de leurs adhérens, que le principe libéral et progressif se propagerait de plus en plus dans la vieille Angleterre et minerait à fond l'édifice de l'ancienne aristocratie. Que voyons-nous aujourd'hui? Les tories au pouvoir (ils y seront légalement sous peu de jours), et cela par une victoire électorale des plus éclatantes, par une victoire qui, prédite il y a deux ou trois ans, aurait été regardée comme le rêve d'un fou. Sans doute, les tories ont manœuvré avec une rare habileté; ils ne sont pas moins redevables de leur triomphe aux erreurs des whigs.

Plus encore que leur habileté, ce sont les fautes de leurs adversaires qui préparent tour à tour le triomphe des divers partis. Ce fait se renouvellera toujours; car, si les connaissances augmentent, les passions restent les mêmes, et les caractères ne se modifient guère. L'erreur serait de croire que les chances électorales puissent tourner au profit de tout parti quelconque. C'est là l'illusion des partis extrêmes. Expression du pays, les colléges électoraux, dans leurs fluctuations, ne dépassent pas certaines bornes. Le pays a ses opinions arrêtées, ses dogmes politiques. Là est la limite. C'est pour l'avoir méconnue que la restauration a commis les fautes qui l'ont renversée; c'est parce qu'ils la méconnaissent que les partis extrêmes, en France et en Angleterre, se flattent vainement de l'espoir de triompher un jour dans la majorité des colléges électoraux. Mais, dans les limites que la volonté nationale impose au jeu des partis, les fluctuations sont possibles et jusqu'à un certain point inévitables.

Ce qui est arrivé en France et en Angleterre arrivera plus facilement encore en Espagne. Il n'y a dans ces paroles aucune pensée de satire contre le peuple espagnol. Nous voulons seulement dire que, lorsqu'un pays est encore en révolution, les opinions générales y sont moins arrêtées que dans un pays qui s'est déjà assis sur des bases nouvelles; et si, dans le pays en révolution, un des nombreux partis qui le divisent s'empare du pouvoir, il est presque impossible que, harcelé par ses adversaires, plein de méfiance et de soupçons, irrité de sa propre faiblesse, ce parti ne commette pas les fautes les plus graves. Dès-lors il est à la merci de ses ennemis, et succombe pour peu que ses adversaires sachent tirer parti des circonstances.

En attendant, une dépêche télégraphique annonce que Palafox a quitté le commandement général de la garde royale. Le vieux soldat, le duc de Saragosse, n'a pas voulu se résigner à la mutilation de l'armée qu'il commandait. C'est là du moins ce qu'on peut conjecturer, car la nouvelle n'est jusqu'ici accompagnée d'aucun commentaire.

Toujours est-il que si on ajoute à ces graves circonstances la lutte avec

Rome, les embarras financiers, les querelles de douanes, le mécontentement des ouvriers, la mauvaise humeur des provinces basques, on est forcé de reconnaître que la situation du gouvernement espagnol est des plus difficiles, et qu'Espartero s'est chargé d'un fardeau trop lourd peut-être pour ses épaules.

L'affaire de Mac-Leod aux États-Unis est loin d'être terminée. Nous ignorons quelle foi on peut ajouter au bruit répandu par je ne sais quel journal américain, d'une invasion à main armée de quatre cents Canadiens pour délivrer leur compatriote. Mais en supposant, ce qui est probable, que ce bruit n'ait aucun fondement, la question n'est pas moins grave, ni la situation des deux gouvernemens moins difficile. La condamnation et l'exécution de Mac-Leod serait une insulte sanglante à l'Angleterre : le jugement, fût-il acquitté, est déjà un fait auquel tout gouvernement qui se respecte ne se résigne pas sans humeur. Après la déclaration formelle du gouvernement anglais, quel sens peut avoir le jugement d'un pareil procès? On ne peut y voir qu'une violation du droit des gens ou un démenti; c'est dire à l'Angleterre : Bien qu'il ait agi en votre nom et par vos ordres, nous voulons le juger; ou bien c'est proclamer que la déclaration du gouvernement anglais n'est qu'un mensonge ayant pour but de soustraire un accusé à la justice.

Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir dans ce moment aucune crainte sérieuse d'une guerre entre les deux pays. Ils sont l'un et l'autre hors d'état d'y songer. L'Amérique n'a ni flottes, ni armées, ni fortifications, ni envie d'augmenter ses embarras pécuniaires par de grandes dépenses. L'Angleterre est dans une situation politique encore plus compliquée. D'ailleurs, elle ne commencerait pas une lutte sanglante en Amérique au moment où des évènemens de la plus haute gravité pourraient éclater d'un instant à l'autre en Orient.

L'arrivée du jeune prince égyptien à Constantinople est un fait de quelque importance. Si le sultan comprend ses vrais intérêts, il cherchera dans une liaison intime avec la famille de Méhémet-Ali le seul principe de vie qui puisse rendre quelque force à son empire et le soustraire à une tutelle européenne qui l'abaisse, le déshonore et lui prépare le sort de la Pologne. Il est deux points capitaux à considérer par le sultan, son union avec Méhémet-Ali et une transaction sincère, satisfaisante et spontanée avec les populations chrétiennes de l'empire. Ce serait là le moyen d'acquérir de la force et d'écarter une cause incessante d'affaiblissement et de danger. Sans doute il n'y aura jamais fusion entre les populations chrétiennes et les populations mahométanes, sans doute encore il est dans les décrets de la Providence que le croissant s'éloigne un jour de l'Europe; mais nul ne peut assigner l'époque de ces grands évènemens, et, s'il est donné aux hommes de les retarder, ils ne le peuvent qu'en atténuant les causes qui les préparent. Si le gouvernement turc osait donner à ses peuples l'exemple de la tolérance, et si, de concert avec Méhémet-Ali, il savait accorder aux populations chrétiennes une protection

efficace et des garanties sérieuses, nul doute que la catastrophe ne pût encore être reculée, et peut-être pour un temps assez long. Ce que les chrétiens veulent aujourd'hui, c'est la sûreté de leurs personnes, de leurs biens, de leurs familles, le respect de leur culte, de leurs coutumes; ce qu'ils demandent, ce sont des priviléges qui les mettent à l'abri des infames vexations et des cruelles extorsions d'un pacha. Une fois ces garanties obtenues, il se passera des années avant qu'ils éprouvent fortement des besoins d'un autre ordre; l'indépendance et la liberté politique sont des germes qui malheureusement ne se développent que fort tard dans des cœurs comprimés par une longue servitude. Que la Porte tourne ses regards vers certains pays de l'Europe auxquels, il faut le reconnaître, le bien-être matériel ne manque pas; elle pourra se rassurer sur l'impatience politique des peuples. C'est la tyrannie qui les rend impatiens, et encore pas aussi impatiens qu'ils devraient l'être.

Du reste, ces conseils ne nous sont certes pas dictés par le désir de voir des populations chrétiennes soumises au gouvernement du sultan. S'il était en notre pouvoir de les en affranchir demain, pour les constituer en états indépendans, nous n'hésiterions pas un instant. Hélas! ce n'est là qu'un rêve. Si une catastrophe éclatait dans l'empire, les chrétiens, nous le craignons fort, n'échapperaient au cimeterre du Turc que pour tomber sous le knout du Russe. Belle délivrance! Certes, en présence d'un pareil résultat, il est permis, sans être taxé d'égoïsme national, de songer aux intérêts français et à la paix du monde. La paix du monde serait profondément troublée par la chute de l'empire ottoman. Comment se flatter que de si grands intérêts et si divergens pourraient être aisément conciliés par la diplomatie? L'Europe, stupéfiée, laisserait-elle l'Angleterre et la Russie courir seules à la curée et se rassasier à leur aise? Si l'Europe se refusait à pareille infamie, quel serait le moyen de conciliation? Comment la France, qui ne touche pas à l'Orient, comment la Prusse trouveraient-elles une compensation aux agrandissemens possibles de l'Angleterre, de la Russie et même de l'Autriche?

Sans doute ces grandes questions devront être résolues un jour. Nous n'osons pas en désirer la prompte solution. La Porte seule peut la retarder en s'unissant fortement à son puissant vassal et en faisant aux populations chrétiennes toutes les concessions qu'exige la civilisation européenne à laquelle en réalité elles appartiennent.

En attendant, il est un point très spécial sur lequel il importe de ne pas fermer les yeux. La Syrie a-t-elle été complètement évacuée par les Anglais? Nous ne le croyons pas. L'occupation anglaise, nombreuse ou non, peu importe, n'a plus de prétexte. On a voulu expulser Méhémet-Ali : il est expulsé. On nous assure que le traité du 15 juillet est un fait accompli, qu'il est entré dans le domaine de l'histoire. Pourquoi donc des Anglais, de l'artillerie anglaise en Syrie? Casimir Périer, pour contre-balancer l'occupation des légations par les Autrichiens, mettait garnison française dans la citadelle d'Ancône.

La question d'une association commerciale franco-belge occupe toujours

l'attention publique. Les uns contestent l'existence même du projet, les autres en discutent avec plus ou moins de véhémence l'utilité, la convenance, voire même le droit; car il ne manque pas à l'étranger d'hommes qui voudraient démontrer à la Belgique qu'elle n'a pas le droit de contracter avec la France une liaison aussi étroite et aussi intime. Cette dernière opinion ne supporte pas l'examen. Elle met en doute l'indépendance de la Belgique. La Prusse taxerait de calomnie quiconque affirmerait que par l'union allemande elle s'était proposé d'anéantir l'indépendance politique de la Bavière et du royaume de Wurtemberg. Pourquoi la Belgique ne pourrait-elle pas s'associer pour ses douanes à la France sans cesser d'être un pays autonome, un état indépendant?

Les autres questions peuvent être débattues sérieusement, et du point de vue belge et du point de vue français; la solution en est difficile.

Peu nous importe au fond de savoir à qui appartient la première pensée de ce projet. Cette pensée est née avec l'union allemande. Dès que ce grand résultat de la politique prussienne fut connu, plusieurs personnes furent tout naturellement amenées à penser que la France devait chercher à opposer à l'association d'outre Rhin une association parallèle, formée essentiellement de la France, de la Suisse et de la Belgique. Ce grand projet est-il jamais entré dans les vues positives des gouvernemens? A-t-il été fait des tentatives pour le réaliser? Nous l'ignorons, mais nous inclinons à penser que rien de sérieux n'a été tenté jusqu'ici.

Ce qui importe est de savoir si tout récemment il a été fait des ouvertures pour une association commerciale entre la Belgique et la France. La proposition a été faite; elle n'est pas née en France, elle nous est venue de Belgique.

Était-elle sérieuse? Nous nous sommes permis d'en douter; nous en doutons encore.

Certes, nul n'est plus convaincu que nous du droit de la Belgique. Elle a le droit de s'associer à la France. En aurait-elle le courage? Son gouvernement oserait-il braver l'humeur de l'Angleterre et les reproches de l'Allemagne? Disons-le : on a mis la Belgique dans une fausse position. Elle a été sacrifiée aux vues chimériques de la diplomatie. En 1814, on imagina l'accouplement le plus monstrueux : des hommes qui se vantaient d'appartenir à l'école *historique* exécutèrent un projet devant lequel aurait reculé l'audace d'un philosophe. Encore n'eurent-ils pas le mérite de l'invention. En réunissant Gênes au Piémont, et la Belgique à la Hollande, ils réalisaient une rêverie de l'abbé de Pradt, ainsi qu'on peut le voir dans le plus ancien et le moins connu de ses écrits, *le Congrès de Rastadt*.

La révolution de 1830 brisa des liens qui en réalité étaient aussi lourds pour la Hollande que pour la Belgique. Enfin, après les fameux protocoles, on proclama quelque chose d'aussi étrange que l'avait été l'union de la Belgique à la Hollande, on apprit à l'Europe que la Belgique était un état neutre. Un état neutre! Comme si la neutralité pouvait être quelque chose de réel et de sérieux

par cela seul qu'on le proclame! On conçoit la neutralité de la Suisse. La nature l'a préparée, les hommes l'ont proclamée. Renfermée dans le grand noyau des Alpes comme dans une forteresse, la Suisse peut, si elle le veut résolument, défendre sa neutralité, même envers une grande nation; elle le peut du moins assez pour que l'agresseur soit retardé dans sa marche, et que l'ennemi de l'agresseur ait le temps d'accourir au secours du neutre. C'est dire que nul n'a intérêt de violer la neutralité suisse sérieusement défendue, sûr qu'il serait de trouver plus tard les Suisses avec leurs forces presque intactes dans les rangs de l'ennemi. En est-il de même de la Belgique, de la Belgique, pays plat, pays ouvert? Quelques forteresses offriraient-elles aux Belges les ressources que les Alpes offrent aux Suisses? Nul ne le pense. La puissance qui aurait intérêt à occuper la Belgique s'empresserait de l'envahir avec des forces considérables et par surprise, afin d'avoir promptement bon marché de l'armée belge, et de ne pas laisser le temps d'arriver à son secours. La neutralité belge disparaîtrait en un clin d'œil. La Belgique a toujours été et sera toujours un champ de bataille; il est aujourd'hui reconnu que les actions décisives des grandes guerres s'accomplissent toujours aux mêmes lieux.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que la neutralité officielle de la Belgique offre aux puissances rivales de la France des prétextes pour s'immiscer, indirectement du moins, dans les affaires belges. On laisse sans doute entendre au gouvernement belge que, si son droit existe, il y a aussi pour un état neutre des ménagemens à garder; qu'il doit éviter tout ce qui peut le rendre suspect de partialité et de tendances exclusives; qu'il ne doit pas laisser établir des liens qui, dans le cas d'une guerre européenne, donneraient à la France des moyens d'influence incompatibles avec le principe de la neutralité. Que sais-je? c'est là un thème que la diplomatie peut développer et embellir à son aise. Une question de droit, nettement posée, peut se trancher en deux mots; sur une question de convenance politique, on peut écrire des volumes.

Probablement ces insinuations diplomatiques ont déjà ralenti l'élan du gouvernement belge, si toutefois cet élan a jamais été réel. On parle moins aujourd'hui d'association commerciale : on y substitue l'idée fort modeste d'un traité de commerce. Quant à nous, association ou traité, peu nous importe. L'association a sans doute ses difficultés; les traités, à certains égards, sont plus difficiles encore. Nous n'avons pas le temps de développer aujourd'hui notre pensée. Ce que nous demandons à notre gouvernement, c'est de ne rien précipiter. Une mauvaise loi vaut encore mieux qu'un mauvais traité. On est maître de ses lois; les traités vous lient. Nos négociateurs de transactions commerciales n'ont pas encore acquis le droit de nous inspirer une confiance sans réserve.

M. le ministre des finances vient de publier, sur la question du recensement, une circulaire pleine de sens et de modération. Espérons que les paroles conciliantes du ministre ramèneront le calme dans les esprits et mettront fin à la déplorable querelle que l'esprit municipal vient de susciter.

Nous sommes convaincus que les conseils généraux et les chambres adopteront sans hésiter les principes développés par le ministre. Tout en laissant aux agens municipaux le droit et le soin de former les matrices communales, ils n'admettront pas que ces mêmes agens puissent confectionner les rôles qui règlent la répartition de l'impôt : autant vaudrait dire qu'une commune pourra déterminer elle-même sa quote part dans les charges qui doivent peser également sur tous.

— Des lettres récemment venues de Madrid donnent de tristes détails sur la situation intérieure de l'Espagne. De toutes parts, à Saragosse, à Ceuta, à Carthagène, à Alicante, des désordres éclatent, et les populations s'agitent; mais c'est à Barcelone que se passent les évènemens les plus sérieux et les plus faits pour fixer l'attention. Là, de nombreuses sociétés d'ouvriers se sont formées sous la direction d'habiles meneurs qui les ont admirablement disciplinées. A des signes connus, elles se réunissent, et leurs chefs portent leurs représentations à la connaissance de l'ayuntamiento et des autorités supérieures. Elles ont fait voir de quoi elles étaient capables par leur essai de barricades et par leurs demandes opiniâtres d'augmentation de salaires. Les fabricans, effrayés, se voyant dans l'impossibilité de résister, ferment leurs fabriques, et les ouvriers à leur tour brisent les métiers, ainsi que cela s'est vu à Sabadell. Si le gouvernement montrait quelque fermeté, on pourrait prévoir un terme à ces désordres. Malheureusement, il n'a opposé jusqu'à présent aucune résistance sérieuse aux progrès de l'anarchie, et le mal s'étend avec une effrayante rapidité. Une chanson populaire rend parfaitement, et avec le bon sens habituel aux Espagnols, la situation du pays :

Sin rumbo marcha el gobierno,
Sin rumbo el congreso va,
Sin rumbo vamos andando,
Sin rumbo en que parara?

Sans direction va le gouvernement,
Sans direction va le congrès,
Sans direction nous nous en allons,
Sans direction où s'arrêtera-t-on?

Et toute l'Espagne se demande en effet : Où s'arrêtera-t-on? Au sein de cette désorganisation générale, le régent mène la vie d'un roi fainéant. Ses alentours, la duchesse de la Victoire, ses aides-de-camp, cherchent à ennoblir cette indolence. *Le duc*, disent-ils, *règne et ne gouverne pas*. Le régent a quelquefois d'assez étranges velléités de monarque absolu. Louis XIV au faîte

de sa plus grande puissance, devenu l'objet de la crainte et de l'admiration de l'Europe, se mit au-dessus des lois et des convenances. Marié, il eut des maîtresses aux yeux de toute la France, et reconnut les enfans qu'il en avait eus. Ses contemporains même, Saint-Simon entre autres, n'ont pas épargné à sa conduite un blâme sévère. Or, le régent vient de faire baptiser à Madrid un enfant dont l'a rendu père une de ses maîtresses qu'il a ramenée de Barcelone, et lui a publiquement donné le nom de *Juan Espartero!*

Les Anglais cherchent à tirer parti du désordre et de l'anarchie. Ils protégent la contrebande, ouvertement, tout le long de la côte, au moyen de leurs croisières. Ils ne reculent ni devant les hostilités ni devant les insultes. A Carthagène, ils traitent en ennemi un petit bâtiment de guerre espagnol qui s'opposait à la contrebande. A Malaga, c'est le capitaine d'un bateau à vapeur de guerre anglais, *l'Izard,* qui menace de faire pendre, comme pirates, les équipages des garde-côtes espagnols qui arrêtent les bâtimens contrebandiers anglais. Par la frontière de Portugal, ils écoulent des tissus de coton; mais du côté de Madrid leurs affaires sont moins bonnes, grace à une manufacture élevée aux environs de cette capitale. D'indignes Espagnols sont devenus leurs partisans et prêchent ouvertement leurs doctrines; ils affirment gravement que leurs compatriotes ne sont pas faits pour être manufacturiers; que le génie mobile, fier, paresseux, qu'ils ont reçu de l'Arabe, s'oppose à toute amélioration, tout progrès, toute discipline; que l'Espagne, riche des produits naturels de son sol, doit se contenter de les vendre et de prendre des produits manufacturés de l'Angleterre; que ses vins, ses fruits, ses laines, ses mines de mercure, sont des richesses qui ne demandent pas grand labeur pour être récoltées, et qu'elles suffiraient au pays. La *Société économique des Amis du pays,* de la ville de Cadix, a présenté un mémoire à la régence du royaume sur la nécessité d'un traité de commerce avec l'Angleterre. Dans ce mémoire sont tirées les conclusions suivantes, parfaitement d'accord avec les intérêts et les principes commerciaux de l'Angleterre :

1° Que l'Angleterre ne se refusera pas à un traité de commerce fondé sur des principes de justice et des avantages réciproques, et que l'Espagne pourra de la sorte donner de l'activité à son commerce et à sa marine, et favoriser le développement de l'agriculture, de l'industrie, et les revenus de l'état;

2° Que la prospérité des Andalousies, qui dépend entièrement du commerce de ses vins, ne doit pas être sacrifiée à la protection des fabriques nationales.

3° Que les manufactures de coton de la Catalogne ne pourront jamais arriver à la perfection des manufactures anglaises.

Des Anglais parleraient-ils mieux? La conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre serait cependant le coup le plus fatal porté à l'Espagne. Ce serait lui préparer le sort du Portugal, tandis qu'avec un peu d'intelligence de ses intérêts commerciaux, ses hommes d'état peuvent lui assurer une

grande prospérité dans un avenir assez prochain. L'Espagnol n'est point aussi incapable en effet de devenir bon manufacturier que veulent bien le dire les Anglais. Rien n'est plus remarquable dans l'histoire de l'industrie que ce qui a été fait dans la Sierra de Gador. Privés de presque tous les moyens qui sont au pouvoir des industriels anglais, les habitans sont parvenus à y exploiter le plomb avec tant de succès, qu'ils ont chassé l'Angleterre du marché espagnol, et qu'ils fournissent encore de plomb les deux tiers du marché français : *facta loquuntur*. Les mines de mercure exigent certes un travail pénible et rebutant; c'est pourtant l'Andaloux qui le supporte. Les manufactures de coton de la Catalogne ont élevé cette principauté à un haut degré de prospérité. Les draps de l'Estramadure sont une des richesses de l'Espagne. Le bassin houillier d'Oviédo est évidemment destiné à jouer un grand rôle dans les relations avec la France. Les houilles de ce bassin doivent remplacer les houilles anglaises à Bayonne, à Bordeaux, à Nantes même; et le gouvernement espagnol voudrait les sacrifier à l'Angleterre! Les pays basques produisent des quantités considérables de fer, et on doit reconnaître qu'aucune population n'est plus industrieuse, plus patiente, que toute celle qui s'étend depuis Irun jusqu'à Vigo? Le régent oserait-il, par un traité avec ses amis *los rubios*, anéantir les cotonnades, les houilles, les fers, les soieries espagnoles? Serait-il assez faible, assez ignorant des intérêts de son pays, pour s'allier avec les Anglais? C'est avec le continent qu'il faut que l'Espagne fasse une alliance commerciale; nous ne disons pas avec la France seulement, mais avec toutes les puissances du continent. Dans leurs bras, elle trouvera la vie et la richesse; dans les bras de l'Angleterre, la pauvreté, l'humiliation et la mort.

— La création de deux nouvelles chaires au Collége de France, et le choix des deux professeurs appelés à les remplir, ont valu à M. le ministre de l'instruction publique de justes et unanimes témoignages d'approbation. Fondé à une époque de renaissance et de conquête intellectuelle, le Collége de France est expressément destiné au libre et haut enseignement dans ses limites les plus étendues : il ne peut négliger long-temps aucune acquisition nouvelle et féconde. Les littératures étrangères, telles que les définit la fondation récente, y faisaient lacune. Il est heureux, en même temps qu'on instituait les chaires, d'avoir mis la main sur deux hommes aussi désignés par leurs antécédens à les remplir. M. Edgar Quinet, par l'éloquence de son enseignement à Lyon, a montré que la poésie et l'imagination n'excluent rien et savent vivifier plus d'un emploi. Nourri dès long-temps aux études et aux sources germaniques, il n'est pas mal de l'avoir dirigé cette fois vers les littératures du midi; les croisemens d'idées sont bons aux esprits comme aux races, on y acquiert et on y développe toute sa force. M. Quinet a vu de bonne heure la Grèce, il

aime l'Orient; il apportera, dans le champ nouveau qui lui est ouvert, une passion sous laquelle se viendront rejoindre et combiner ses anciennes et prochaines études. La nécessité d'un cours tracé, ces bornes dans lesquelles il ne suffit pas de courir, mais où il faut en tout sens labourer, forcent souvent les esprits généreux à produire toutes leurs œuvres, et leur imposent cette patience qui n'est pas tout le génie sans doute, mais que Buffon avait raison d'y faire entrer. Ceux qui ont lu et admiré les derniers travaux critiques de M. Quinet, relativement à l'Allemagne, savent ce qu'on peut attendre de lui avec suite dans ce nouveau sens. Quant à M. Philarète Chasles, les lecteurs de cette *Revue* ont appris aussi à le connaître par ses travaux les plus développés, les plus nourris; son érudition ingénieuse s'est depuis long-temps installée dans la littérature anglaise comme dans une patrie; mais, si étendue que soit cette possession, il ne s'y borne pas; il voyage en tous sens et nous rapporte toujours des documens à la fois et des idées. L'éclat de ses thèses a été grand; sa parole prompte, vive, souple à l'escrime, pleine de ressources et de raisons, a dénoncé aussitôt le professeur tout trouvé chez celui qu'on savait d'ailleurs un écrivain si habile et si rompu. Le talent et le mérite de M. Chasles sont de ceux qui ne font que gagner aux années et qui y obtiennent tout leur prix.

— M. Libri vient de faire paraître la suite de son *Histoire des sciences mathématiques en Italie*. Les deux premiers volumes annonçaient déjà un ouvrage des plus remarquables; le troisième et le quatrième se placent au premier rang parmi les publications importantes et sérieuses de notre époque. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la profondeur des recherches, de la nouveauté des résultats, ou de l'élégance des formes. M. Libri a su se faire lire avec le plus vif intérêt par les hommes du monde, sans rien retrancher de ce qu'il devait aux hommes de science. Il a rejeté dans des notes, à la fin de chaque volume, tout ce qui aurait nui à la rapidité de la narration et ce qui ne pouvait être compris que des mathématiciens.

V. DE MARS.

DE

LA CONVENTION

DU 13 JUILLET

ET DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA FRANCE.[1]

Le 23 juillet 1840, M. Guizot, ambassadeur à Londres, écrivait au ministre des affaires étrangères les paroles que voici :

« Lord Palmerston a vécu long-temps dans la confiance qu'au moment décisif, quand cela deviendrait sérieux, la France cèderait et ferait comme les quatre autres cabinets. A cette confiance a succédé celle-ci : les quatre cabinets feront ce qu'ils entreprennent; la France deviendra tranquille, et, l'affaire faite, malgré et après l'humeur, la France rentrera dans ses bonnes relations avec l'Angleterre. La paix de l'Europe n'aura point été troublée; l'Angleterre et la France ne seront pas brouillées, et l'Orient sera réglé comme l'Angleterre l'aura voulu. C'est un défilé plus désagréable que dangereux.

(1) Ce remarquable travail, qui s'écarte sur plusieurs points des vues développées en d'autres circonstances dans la *Revue*, notamment en 1838, y trouve pourtant naturellement sa place à titre d'opinion élevée et sincère, d'opinion sérieuse et approfondie d'un de nos collaborateurs les plus distingués. M. Duvergier de Hauranne est un de ces publicistes qu'il y a toujours profit à écouter dans son expression nette et vive.

« Tenez pour certain que telle est la confiance de lord Palmerston, et celle qu'il a fait partager à ses collègues. »

Il y avait là deux prédictions : l'une, qu'au jour du danger, la France abandonnerait sa politique et laisserait faire; l'autre, qu'après avoir laissé faire, elle s'en consolerait vite et rentrerait avec empressement dans ce qu'on appelle le concert européen. On sait que la première est accomplie depuis dix mois. La seconde vient de s'accomplir à Londres le 13 juillet dernier, entre un discours injurieux pour la France par le ministère qui s'en va, et un discours hostile à la révolution par le ministère qui arrive. C'est pour lord Palmerston un dernier triomphe, et pour sir Robert Peel une première satisfaction.

Cet évènement est grave, bien qu'il ait fait peu de bruit, grave en ce qui concerne l'avenir de l'Orient, plus grave en ce qui touche à la situation de la France au milieu des nations européennes. C'est sous ce dernier point de vue uniquement que je me propose de l'examiner. A travers les récits contradictoires qui viennent chaque jour de l'Orient, une seule chose paraît certaine, c'est que le funeste traité du 15 juillet n'a fait qu'aggraver le mal au lieu de le guérir, et que, grace à ce traité, toutes les parties du vaste empire qu'on prétendait consolider craquent à la fois et menacent ruine. Mais si, dans l'avenir de l'Orient, tout est encore mystérieux et voilé, tout au contraire, dans la situation de la France, est simple, clair, évident. C'est là ce qu'il importe de montrer, non dans un vain esprit d'opposition ou de récrimination, mais pour que les dépositaires officiels de notre honneur et de notre puissance ne s'endorment pas dans une fatale quiétude. Tout le monde, au reste, a le sentiment que la France, aujourd'hui, doit surtout songer au dehors, et ce n'est point par hasard ou par caprice que des hommes comme M. Thiers et M. Guizot aspirent à diriger les affaires de l'extérieur plutôt que de l'intérieur. Il est donc bon que la pensée publique se tourne aussi de ce côté, et que de mesquines querelles s'effacent enfin devant de si grands intérêts.

Il serait inutile de revenir longuement sur le passé. Parmi les hommes éclairés et consciencieux, il y a deux avis sur le degré de résistance qu'il convenait d'opposer au traité du 15 juillet; il n'y en a qu'un sur la nature, sur le but, sur la portée de ce traité. De temps en temps, à la vérité, il se rencontre un orateur ou un écrivain qui, dans un fol esprit d'inimitié contre un ministère tombé, s'efforce de persuader au public que les torts sont du côté de la France, et que

le traité de juillet, si nous eussions consenti à le signer, était en soi quelque chose d'admirable et d'excellent ; mais ce sont là des jeux d'esprit dont la France fait autant de cas à peu près que de certaines palinodies plus déplorables encore. Il reste donc parfaitement établi que le traité du 15 juillet avait pour but réel, de la part de la Russie, la rupture de l'alliance anglo-française, de la part de l'Angleterre, l'anéantissement de notre influence en Orient. Il reste parfaitement prouvé que ce double but a été atteint, et que, si le traité a échoué dans sa pensée officielle et avouée, il a pleinement réussi dans sa pensée secrète. Sur ce point, toute illusion est impossible, et la France entière sait à quoi s'en tenir.

Quoi qu'il en soit, la chambre, au début de la session, a jugé que la France avait bien fait de parler pour revenir sur ses paroles, d'armer pour ne pas se servir de ses armes, de menacer pour ne donner aucune suite à ses menaces. Elle a jugé qu'une influence *lointaine et incertaine* ne valait pas la peine d'être défendue au risque d'une collision. Elle a jugé enfin qu'il convenait d'assister, sans mot dire, aux coups dont l'artillerie anglaise battait en brèche à la fois la puissance égyptienne et la puissance française. C'est là un arrêt contre lequel il n'est point d'appel légal, et qu'il faut respecter quand même on ne l'approuverait pas. Cependant, en même temps qu'elle souscrivait à l'abandon de la politique du 12 mai et du 1er mars, la chambre, d'accord avec le cabinet, posait les bases d'une politique nouvelle, d'une politique qui, dans la discussion et le texte même de l'adresse, trouvait son développement et sa sanction. Cette politique est-elle celle qui ressort des derniers actes du ministère et notamment de la convention du 13 juillet? Voilà la première question qui se présente.

On sait combien, pendant la discussion de l'adresse, plusieurs défenseurs du cabinet, plusieurs ministres même, trouvèrent la note du 8 octobre insuffisante et timide. Selon M. Dufaure, la note du 8 octobre était un acte de faiblesse, non un acte de force. Cette note avait sans doute raison de réserver l'Égypte d'une manière *absolue, définitive*. Elle avait tort d'abandonner la Syrie aux chances de la guerre. L'accomplissement même rigoureux de la note du 8 octobre ne pouvait donc suffire aux justes susceptibilités du pays. M. Dufaure terminait par supplier M. l'amiral Duperré de renvoyer notre escadre en Orient, non sans doute pour se donner la satisfaction puérile de jeter quelques belles manœuvres au milieu des victoires de la coalition, mais pour intervenir dans les évènemens et pour les modifier avec honneur et profit.

M. de Lamartine allait plus loin et qualifiait la note du 8 octobre de « Waterloo de la diplomatie. » Il était impossible, à son gré, que le cabinet du 29 octobre se contentât de si peu.

M. le ministre de l'instruction publique, malgré la réserve commandée par sa situation, voyait dans la note du 8 octobre une forte concession, et se plaignait de l'héritage que le ministère nouveau avait reçu de ses prédécesseurs.

M. le ministre des affaires étrangères enfin, acceptant purement et simplement l'héritage, se bornait à dire que tout ce que demandait la note du 8 octobre était accompli, et accompli à la considération de la France.

Ce n'est pas tout : parmi les lettres dont M. le ministre des affaires étrangères crut devoir donner lecture à la tribune pendant le cours de la discussion, il en est une de sa main, écrite quelques jours avant la crise, et dont il s'est fait grand honneur. Or voici ce qu'on lit dans cette lettre :

« On a tenu peu de compte de l'amitié de la France; elle en est blessée et très justement. C'est une raison de froideur, d'*isolement*, de politique parfaitement indépendante et personnelle; ce n'est pas un cas de guerre. »

« L'isolement de la France, disait de son côté M. le ministre des travaux publics, n'a rien qui doive l'inquiéter sur son avenir. Dans cet isolement même elle trouvera, elle doit nécessairement trouver des forces que peut-être elle n'eût rencontrées dans aucune alliance. »

Enfin M. le ministre de l'instruction publique revendiquait pour le cabinet la pensée et le mot de « paix armée. »

Ainsi parlaient les ministres. Voyons quel était le langage de leurs amis. Avec une prévoyance dont il a donné plus d'une preuve dans l'affaire d'Orient, M. de Carné s'opposait d'avance à ce que la garantie de Constantinople, ou toute mesure analogue, servît de prétexte pour faire rentrer la France dans le concert européen. « Ce serait là, disait-il, une politique peu habile et peu digne. La seule sérieuse, la seule honorable, la seule utile, c'est la politique d'isolement. »

« Il faut, s'écriait de son côté le général Bugeaud, que le gouvernement suive à présent la politique d'expectative, la politique de paix armée; qu'il attende les évènemens et qu'il saisisse l'occasion la plus propice pour porter le poids de sa vaillante épée du côté le plus favorable aux intérêts du pays. »

Il y a plus encore. C'est, on le sait, M. Jouffroy qui, le premier dans la chambre, en 1839, mit en avant l'idée, malheureuse selon

moi, d'un concert européen; et loin que l'expérience l'ait fait revenir sur cette idée, M. Jouffroy paraît y tenir plus que jamais. Voici pourtant comment il s'exprimait :

« L'alliance des quatre puissances, en présence de l'isolement de la France, ménage, j'ose le dire, à notre politique, *si elle est bien conduite*, *si elle est bien tenue*, des chances qui rendent notre position actuelle infiniment moins mauvaise qu'on le suppose.....

« ..... Donnez-moi un gouvernement qui mette de la suite dans les affaires de la France, et laissez ce gouvernement, pour peu qu'il soit intelligent, exploiter la situation qu'on dit déplorable, et vous m'en donnerez des nouvelles dans cinq ou six ans.....

« ..... J'ai voulu montrer à mon pays que, même dans cette situation (la situation actuelle), il y avait pour lui un grand rôle à jouer en Europe, et qu'*il ne devait pas s'effrayer de cet isolement dont, pour moi, je me féliciterais, s'il avait été autrement amené.* »

A vrai dire, pendant cette longue discussion, un seul orateur, M. de Lamartine, combattit la politique de l'isolement comme politique durable, et conseilla de rentrer le plus tôt possible dans le concert européen. Mais sait-on à quelles conditions? Le voici :

« La question orientale est engagée de telle sorte que la guerre est impossible, que la paix sans conditions serait honteuse! Que faire donc? Changer le terrain entre l'Europe et vous, briser énergiquement le cercle de fer que la politique de vos prédécesseurs a formé autour de nous, et rentrer avec des *concessions,* rentrer, *le drapeau levé,* dans le traité du 15 juillet, ouvert devant vous par les puissances.....

« Non, il n'est pas possible qu'un pays susceptible comme la France, susceptible, je ne dis pas seulement parce qu'il a vaincu le monde, susceptible parce qu'il a été des bords de l'Oder aux bords du Nil; mais je dis susceptible parce qu'il a le droit de l'être, parce qu'il a été deux fois malheureux; un pareil pays, avec l'honneur d'engagemens plus délicats, ce qu'il pouvait concéder le jour de la victoire, il ne peut pas le concéder aujourd'hui. Non, vous n'accepterez pas telle qu'elle est la note du 8 octobre; vous y ferez faire par l'Europe *des modifications notables,* et, je n'en doute pas, je crois assez au reste de sagesse qui préside encore dans les conseils de l'Europe pour être convaincu que l'Europe s'apercevra qu'un traité où manque la signature de la France est un traité provisoire, un traité sans cesse menacé; que l'Europe sentira le besoin de faire des concessions à la France. *Attendez-les;* demandez des gages à vous, à l'hu-

manité; parlez de l'indépendance, de l'émancipation de la Syrie, de la liberté des mers du Levant, de la neutralisation des passages; vous serez entendus, n'en doutez pas, *ou vous resterez dans une attitude qui fera hésiter ou reculer l'Europe.* »

Pour compléter cet exposé, je n'ai plus qu'un fait à rappeler. Lors de la discussion des fonds secrets, c'est-à-dire trois mois après le vote de l'adresse, le vent avait tourné non dans la chambre, mais dans le cabinet, et déjà, comme on l'a su depuis, le ministère était décidé à rentrer dans le concert européen. C'est alors que la commission fit, par l'organe de M. Jouffroy, un rapport où, tout en déclarant que « l'intérêt de la France, d'accord avec sa fierté, devait lui faire une loi de ne pas sortir légèrement de l'isolement, » elle indiquait timidement et vaguement les avantages d'une *politique européenne.* A travers l'obscurité des expressions, la chambre entrevit le but vers lequel on la menait, et aussitôt de tous les bancs partit une protestation si générale, si énergique, que, pour conserver la majorité, le ministère fut obligé de désavouer implicitement la commission. Pas une voix d'ailleurs ne s'éleva pour la soutenir, et l'on doit se souvenir qu'elle s'en plaignit amèrement.

En présence de ces citations et de ces faits, il ne peut rester aucune incertitude sur l'opinion de la majorité de la chambre pendant la dernière session, et sur sa politique. Pour la majorité, la note du 8 octobre était un *minimum* dont la France, dans aucun cas, ne devait se départir. L'isolement était une situation digne, forte, avantageuse, qui, *bien exploitée et bien tenue,* selon l'expression de M. Jouffroy, devait à la longue amener les plus utiles résultats. Quelques membres de la majorité pourtant ne se refusaient pas, d'une manière absolue, à sortir de cet isolement; mais ce ne devait être, selon l'expression de M. de Lamartine, qu'en *brisant le cercle de fer* du traité de juillet, moyennant *de notables concessions* faites par l'Europe à la France, *et le drapeau levé.* Pour tout dire en un mot, la chambre et le ministère avaient alors pris envers le pays deux engagemens : l'un absolu, celui de faire respecter la note du 8 octobre dans son esprit et dans sa lettre; l'autre relatif, celui de persister dans l'isolement, tant que les puissances coalisées n'offriraient pas à la France des conditions beaucoup plus favorables que la note. C'était entre la politique qu'on a appelée belliqueuse, et la politique qu'on a appelée de la paix à tout prix, un degré intermédiaire et une sorte de compromis.

J'insiste sur ce point parce que, dans les derniers temps, on a

affecté de confondre les deux engagemens dont je viens de parler, et de faire dépendre le second du premier. Rien n'est plus faux, et, pour s'en convaincre, il suffit de remarquer qu'au moment même où elle proclamait la politique de l'isolement, la chambre, sur la foi du cabinet, croyait la note du 8 octobre accomplie et réalisée. Les paroles de M. de Lamartine et de tant d'autres ne laissent d'ailleurs aucun doute à cet égard. La note, quoi qu'il arrivât; puis, la note réalisée, l'isolement, au moins jusqu'à des concessions nouvelles et notables : voilà la politique que la chambre voulait alors et que le ministère acceptait.

Cela posé, voyons ce qu'est devenue cette politique. Et d'abord le gouvernement a-t-il fait respecter la note du 8 octobre dans son esprit et dans sa lettre?

Il y avait deux choses dans la note du 8 octobre. Par cette note, la France se plaçait entre Alexandrie et la flotte anglaise, et couvrait hautement et ouvertement Méhémet-Ali de sa protection. Par cette note, en outre, la France stipulait en faveur de son allié une grande vassalité héréditaire. Et qu'on le remarque bien, les deux choses étaient absolument nécessaires. Pour que la France, après les tristes évènemens de Syrie, conservât encore quelque influence en Orient, il fallait, d'une part, que l'Égypte restât une puissance considérable, et comme elle l'était, à peu près indépendante; il fallait, de l'autre, qu'il fût bien constaté qu'elle devait cet avantage à l'intervention active de la France. Voici maintenant ce qui est arrivé. Pour commencer, les quatre puissances trouvèrent fort mauvais que la France se permît de prendre Méhémet-Ali sous sa protection et de protester contre sa déchéance. Dès le 2 novembre, le grand exécuteur des volontés de la coalition, lord Palmerston, répondit donc à la note du 8 octobre par une contre-note dédaigneuse et blessante, dans laquelle la France était bien et duement avertie qu'on ne lui reconnaissait pas le droit de réserver l'Égypte, et qu'elle eût à l'avenir à se mêler de ce qui la regardait. Puis, pour que le monde n'en ignorât, cette note fut, par les soins de la coalition, publiée dans les journaux. Ce que le cabinet français a répondu, je l'ignore. Ce que je sais, c'est que, s'il a protesté, le cabinet anglais n'a tenu aucun compte de sa protestation; ce que je sais, c'est que ce cabinet et ses confidens ont persisté à dire, à écrire, que la France n'était pas plus autorisée à intervenir dans la question du maintien ou de la révocation du pacha d'Égypte que dans celle de la nomination ou de la destitution du vice-roi d'Irlande et du gouverneur du Canada; ce que je sais,

c'est que, dans le mémorandum du 15 janvier, la conférence a traité l'affaire d'Égypte comme si la note du 8 octobre n'existait pas, et d'après un principe en contradiction directe avec elle; ce que je sais enfin, c'est qu'au mois de mars encore les organes ministériels, pour répondre aux tories qui reprochaient à lord Palmerston « d'avoir inutilement donné cet embarras à un cabinet ami, » déclaraient très nettement que l'objet de la note du 2 novembre était de réfuter aux yeux du monde la prétention injuste et arrogante soulevée par M. Thiers. Voilà donc la note du 8 octobre, cette note, disait-on, si timide et si faible, repoussée par les cabinets étrangers comme un acte exorbitant et téméraire. Voilà cette note dépouillée de son caractère véritable, et réduite à la proportion mesquine d'une supplique adressée aux quatre puissances en faveur de Méhémet-Ali.

Cette conduite des quatre puissances, et notamment du cabinet anglais, s'explique parfaitement. On ne voulait point pousser les choses jusqu'au bout, et déposséder entièrement Méhémet; mais, tout en lui laissant l'Egypte, on voulait prouver à Constantinople, en Syrie, à Alexandrie surtout, que la France n'y était pour rien. On voulait nous enlever ainsi le reste de reconnaissance ou d'influence auquel nous eussions pu prétendre. Loin de voir dans la note du 2 novembre une pure et vaine bravade, j'y vois donc un acte parfaitement réfléchi, très conséquent, et presque nécessaire dans la vraie pensée du traité. Or, je le demande, accepter au nom de la France une semblable situation, est-ce faire respecter la note du 8 octobre, telle que l'avaient comprise le 1er mars et la chambre? « Ce qui nous importe le plus, disait avec beaucoup de raison M. de Tocqueville dans la discussion de l'adresse, ce n'est pas que Méhémet-Ali subsiste, c'est qu'à nos propres yeux, aux yeux de l'Europe et du monde, ce soit nous qui le couvrions. Le pouvoir organisé que Méhémet possède, s'il passe sous le contrôle direct de l'Angleterre, n'est qu'une arme de plus contre la France. »

Qu'on ne s'y trompe donc pas; avant le hatti-shériff, la note du 2 novembre avait virtuellement déchiré la note du 8 octobre, et privé la France de tous les avantages qu'elle pouvait en espérer. Examinons maintenant si les puissances ont bien voulu du moins accorder à notre prière ce que la note du 8 octobre réclamait au nom de notre puissance.

Deux hatti-shériffs ont, on le sait, réglé la situation de Méhémet-Ali, l'un du 18 février, l'autre du 1er juin; c'est du second seulement qu'il faut parler, puisque seul il fait loi. Voici les articles principaux

de ce hatti-shériff qui tous, à deux modifications près, se trouvaient compris dans le premier :

1° Méhémet-Ali est tenu d'exécuter en Égypte les dispositions du hatti-shériff de Gulhané ainsi que tous les traités (même commerciaux) existant ou à intervenir entre la sublime Porte et les puissances amies. Il est également tenu de se conformer à tous les règlemens faits et à faire par la sublime Porte, en tenant compte des circonstances locales, de la justice et de l'équité.

2° Toutes les taxes et tous les revenus perçus en Égypte doivent l'être au nom du sultan, et conformément au système suivi dans le reste de l'empire.

3° En temps de paix, l'armée égyptienne reste invariablement fixée à dix-huit mille hommes.

4° Toute distinction est interdite entre les insignes et les drapeaux des troupes turques et des troupes égyptiennes.

5° Au-dessus du grade de colonel, le sultan se réserve la nomination des officiers de terre et de mer.

6° Il est défendu au pacha de construire aucun vaisseau de guerre sans avoir obtenu préalablement du sultan une autorisation nette et positive.

7° Le pacha peut battre monnaie, mais sans s'écarter des règlemens faits et à faire par la sublime Porte.

8° A ces conditions, le sultan daigne accorder l'hérédité à son fidèle sujet, mais avec cette réserve, qu'il reste maître de la révoquer en tout temps, si le pacha se dispense d'exécuter un seul des articles précités.

De plus, un hatti-shériff particulier impose au pacha un tribut annuel de 10,000,000 de francs qui sera, dit-on, réduit d'un quart, c'est-à-dire à 7,500,000.

Pour qui connaît tant soit peu l'Orient, et notamment l'Égypte, il est évident que de telles conditions dépouillent absolument Méhémet de tout ce qui fait depuis dix ans sa grandeur et sa puissance. Il est évident en outre qu'il ne veut pas, qu'il ne peut pas les exécuter. Qui donc imagine qu'il se réduira à dix-huit mille hommes, après en avoir eu cent cinquante mille? qu'il renoncera à posséder une flotte, et à remplacer ceux de ses vaisseaux qui, construits avec de mauvais bois, dépérissent déjà? qu'il consentira à recevoir ses officiers supérieurs de Constantinople, et à se conformer à tous les traités de commerce faits avec la Porte, même quand ces traités porteront atteinte à son monopole? qu'il paiera enfin avec une exactitude scru-

puleuse l'énorme tribut qu'on lui impose? Tout cela, je le répète, est impossible, et pourtant tout cela est la condition *sine qua non* de l'hérédité. Que devient dès-lors la concession dont, faute de mieux, on a voulu faire tant de bruit? Pour tenir leurs fermiers dans leur dépendance absolue, certains propriétaires irlandais ont l'habitude de leur imposer un fermage très élevé dont ils n'exigent qu'une partie. La conséquence, c'est que le pauvre fermier est toujours leur débiteur, et qu'ils restent maîtres de le mettre à la porte du jour au lendemain, sans autre forme de procès. Telle est à peu près en droit, sinon en fait, la situation relative du sultan et de Méhémet-Ali.

Quand on y regarde de près, il est aisé de voir qu'entre le hatti-shériff du 1er juin et le hatti-shériff du 18 février, la différence est purement nominale et ne valait pas la peine qu'on attendît si long-temps. « Avec les conditions imposées par la Porte, disait le *Journal des Débats* du 11 mars, l'hérédité offerte au pacha est une dérision, et l'autorité qui lui est laissée une supercherie. » Ce qui était vrai alors ne l'est pas moins aujourd'hui; or, est-ce une dérision, est-ce une supercherie que la chambre et le ministère ont entendu offrir au pacha? Non certainement. Quand la note du 8 octobre engageait formellement la France « à ne pas abandonner aux chances de la guerre l'existence de Méhémet-Ali comme prince vassal de l'empire, » c'est d'un prince réel qu'il s'agissait, d'un prince obligé, par le lien de vassalité, à assister le suzerain de toutes ses forces militaires quand il en serait requis, mais maître d'ailleurs, ainsi qu'il l'était avant le 15 juillet, de gouverner à son gré l'Égypte, et de la rendre aussi puissante qu'il le voudrait. Aujourd'hui le prince vassal est, d'après les termes du hatti-shériff, un simple préfet sans force et sans autorité. Dans cette situation, l'hérédité, fût-elle ce qu'elle n'est pas, irrévocable, ne serait encore qu'un vain mot. C'est ce qu'au mois d'avril dernier un publiciste, conservateur passionné, et dont personne n'a jamais nié le rare talent et l'énergique probité, M. Henri Fonfrède, appelait si justement « l'hérédité du néant. »

On dit, à la vérité, que Méhémet-Ali s'est soumis, qu'il est content, et qu'il serait étrange de se montrer plus égyptien que le pacha d'Égypte. C'est là une singulière raillerie. Comment Méhémet vaincu ne se serait-il pas soumis, quand les quatre puissances le menaçaient encore, et que la France, ainsi que nous l'ont révélé les feuilles anglaises, lui faisait dire « de ne plus compter même sur son appui moral? » Méhémet-Ali est oriental : pour lui, le point d'honneur n'existe pas, et c'est folie que de soutenir une lutte inégale. Il aime

donc mieux plier que rompre, et demander à la ruse ce qu'il ne peut plus obtenir de la force. De là ses lettres au sultan, si respectueuses, si dévouées, si rampantes. Mais sous cet amas de protestations et de flatteries, qui ne voit percer déjà le projet bien arrêté d'éluder ce qu'il ne refuse pas, et de se relever un jour, à l'aide d'une amitié plus efficace et plus sûre? Encore une fois, Méhémet-Ali, vieux et usé, eût pu se résigner peut-être à la perte de la Syrie, de Candie, de l'Arabie; il ne se résignera jamais à la condition misérable qu'on lui a faite.

Quant aux bruits qui courent depuis quelques jours sur les intentions du sultan au sujet de l'Arabie, et sur la confiance qu'il veut bien en ce moment témoigner à Méhémet, je ne comprends guère, en supposant ces bruits exacts de tout point, ce qu'ils peuvent changer à la question. Il est possible que le sultan, trop faible pour reconquérir l'Arabie, s'adresse comme jadis à Méhémet, et le charge généreusement de cette périlleuse mission. Il est possible que, malgré les dépenses et les difficultés de l'entreprise, Méhémet saisisse cette occasion de maintenir sur pied son armée, et de reprendre en partie, par quelque action d'éclat, le prestige qui lui a échappé. Mais le hatti-shériff qui, par l'ordre de l'Europe et au mépris de la note du 8 octobre, règle ses droits et fixe sa situation, n'en reste pas moins le même avec ses clauses dérisoires et humiliantes. Vainqueur ou vaincu, on peut être certain que Méhémet ne l'oubliera jamais.

Ainsi, des deux choses écrites le 8 octobre, et acceptées par la chambre et par le cabinet, pas une n'a reçu son accomplissement. Contre l'esprit bien manifeste de la note, il a été déclaré, à la face du monde, que la France n'a pas le droit de protéger l'Égypte, et que, si les puissances et le sultan ne vont pas jusqu'à la déchéance de Méhémet, c'est de leur plein gré, et sans que la France y participe. Contre la lettre de la même note, le pacha n'a obtenu qu'une autorité dérisoire et une hérédité révocable à volonté. Le premier engagement, l'engagement absolu, n'a donc point été tenu. Parlons de l'engagement relatif, de celui qui concerne l'isolement.

Maintenir l'isolement jusqu'à ce que l'Europe payât d'une concession notable la rentrée de la France dans le concert européen, voilà les termes précis de cet engagement. Pour rompre l'isolement, il fallait obtenir plus que la note. Or, je viens de prouver qu'on avait obtenu beaucoup moins. Du côté de l'Égypte, rien donc ne justifie ou n'excuse l'abandon de la politique d'isolement. Il est possible, à la vérité, qu'il y ait ailleurs de larges compensations, des compensa-

tions telles que, dans l'intérêt de la France, il ait paru nécessaire de sacrifier Méhémet. Ce serait une conduite peu généreuse, mais qu'on pourrait donner pour habile. Cherchons donc si dans l'acte même qui porte notre signature nous trouverons ces compensations.

Il est impossible d'abord de ne pas rappeler un fait. Tout le monde se souvient du débat si vif, si pressant, qui, lors de la discussion des crédits supplémentaires de 1841, mit en présence le chef du dernier cabinet et M. le ministre des affaires étrangères. Le 13 avril 1841, M. Thiers annonça formellement à la chambre que la France venait de s'engager à rentrer dans le concert européen, et que, pour achever de s'accomplir, ce grand évènement n'attendait plus qu'une insignifiante modification au hatti-shériff du 18 février, celle précisément que nous avons vue depuis. Il annonça de plus que la convention paraphée, sinon signée par la France, consistait, quant à présent, dans une stipulation unique, l'interdiction du passage des détroits aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances. Puis, avec une rare vigueur, il développa tous les motifs qui, selon lui, devaient faire considérer cette politique nouvelle comme funeste aux intérêts de la France et à sa considération. A cette attaque puissante, que répondit le cabinet? « Que la convention n'était pas telle que le supposait M. Thiers; que ses assertions fourmillaient d'inexactitudes; qu'il serait prouvé, plus tard, que le chef du dernier cabinet était mal informé des faits, et qu'il les avait crus légèrement. » M. Thiers insista; mais, sur la foi du cabinet, la chambre reprit confiance, et M. Thiers, aux yeux de certains députés, passa presque pour un calomniateur.

Cependant le temps a marché, la session a fini, les députés se sont dispersés, et voici que les assertions de M. Thiers se trouvent justes de tout point. M. Thiers annonçait « qu'il y avait consentement donné au *statu quo* oriental, sous une seule condition consentie d'avance (celle de l'hérédité), condition qui n'avait ni pour but ni pour effet de relever la puissance du pacha d'Égypte. » Tel est le hatti-shériff du 1er juin. M. Thiers ajoutait que « la convention paraphée par M. de Bourqueney ne s'occupait sérieusement ni de l'intégrité de l'empire ottoman, ni de la Syrie, ni de l'isthme de Suez, mais qu'elle stipulait la durée d'un principe immémorial, celui de la clôture des détroits. » La convention du 13 juillet se borne à stipuler, conformément au vieux droit public, la clôture des détroits. M. Thiers disait donc vrai de tout point, au fond et dans la forme, pour l'ensemble aussi bien que pour les détails. Et pourtant, je le répète, le

cabinet niait alors que M. Thiers fût exactement informé. Qu'en faut-il conclure? Non certes que, dans la séance du 13 avril, le cabinet voulût tromper la chambre, mais qu'à cette époque il espérait encore de meilleures conditions. Quoi qu'il en soit, la convention du 13 juillet est précisément celle dont se défendait le ministère, et à laquelle la chambre refusait d'ajouter foi.

Passons là-dessus, et faisons un pas de plus.

On sait que le 13 juillet dernier deux actes ont été signés, l'un sans la France, pour déclarer, bien que dans des termes assez équivoques, le traité du 15 juillet accompli et éteint; l'autre avec la France, pour assurer à la Porte la possession exclusive des détroits. Un mot d'abord du premier de ces deux actes, puisqu'on prétend s'en faire un argument pour justifier le second.

Tant que le traité du 15 juillet existait, dit-on, la rentrée de la France dans le concert européen était absolument impossible; mais le but du traité est atteint, et les puissances veulent bien nous en donner officiellement avis. De plus, à la demande expresse de l'envoyé de France, il n'a pas été inséré, dans le texte de la convention du 13 juillet, un seul mot qui rappelât l'existence de l'ancien traité. Que veut-on de plus? Quel sujet de plainte nous reste-t-il? et pourquoi refuserions-nous de reprendre nos vieilles relations?

Je dois le dire, j'ai peine à concevoir que l'on ait osé même un jour, même une minute, présenter à la France une telle apologie. Le but du traité est atteint! De quel but veut-on parler? Si c'est du but officiel, ostensible, l'affermissement de l'empire ottoman et la pacification de l'Orient, la déclaration est hardie et reçoit des faits même le plus éclatant démenti. Si c'est du but réel et maintenant avoué, la destruction de l'influence française en Orient, la déclaration est vraie; mais il est au moins étrange de nous l'offrir comme une preuve de bon vouloir et comme un gage de réconciliation. « Nous avons fait un traité malgré vous et contre vous, nous disent aujourd'hui les puissances. Grace à notre énergie et à votre prudence, ce traité est exécuté, et de tout ce que nous voulions vous prendre, il ne vous reste rien. Nous le constatons, et nous espérons que vous nous en saurez gré. » Voilà en résumé la déclaration dont on veut que nous nous tenions pour contens! Si j'ai lu dans quelques vieilles comédies des scènes à peu près semblables, je ne pensais pas qu'un rôle nous y fût jamais réservé.

Que les puissances qui, sans s'inquiéter de nos menaces, ont signé et exécuté le traité du 15 juillet se réjouissent de pouvoir annoncer

aujourd'hui au monde que tout est consommé, cela est naturel, et nous leur en avons donné le droit; mais nous serions le dernier des peuples si nous ne nous en sentions pas, au fond de l'ame, attristés et humiliés. Tout ce qu'on peut faire de mieux pour la convention du 13 juillet, c'est d'ignorer le jour où elle a été signée, et de la juger indépendamment de l'acte qui l'a précédée. C'est ce que je vais faire.

J'ai lu avec attention tout ce qu'on a publié depuis un mois en faveur de la convention du 13 juillet. Voici, ce me semble, à quoi ses prétendus avantages se réduisent. Elle abolit le protectorat exclusif de la Russie et de la Porte, tel qu'il résultait du traité d'Unkiar-Skelessi, et le remplace par un protectorat européen. Elle offre à la diplomatie française un point d'appui nouveau en lui donnant le moyen de former avec l'Autriche et la Prusse une alliance solide contre l'Angleterre et la Russie. Directement et indirectement, la convention du 13 juillet ajoute donc à la force comme à la considération du pays.

D'abord, quant au premier avantage, l'abolition du traité d'Unkiar-Skelessi, il est bon de rappeler ce que c'est que ce traité et dans quelles circonstances il fut conclu. La clôture des détroits est, personne ne l'ignore, un principe immémorial fondé à la fois sur le droit de la Porte à la souveraineté des deux rives, et sur le droit des puissances alliées de la Porte à un traitement égal. Cependant, en 1833, après la convention de Kutayah, quand les Russes, à la demande formelle des cabinets de France et d'Angleterre, durent se retirer de Constantinople et du Bosphore, ils emportèrent un traité qui, sous prétexte d'une alliance défensive entre les deux états, fermait pendant huit ans les Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers, bien que le Bosphore restât ouvert aux vaisseaux russes. Dès que cet arrangement fut connu, la France se borna à déclarer « qu'en cas de guerre elle agirait en Orient comme si le traité n'existait pas, » et l'Angleterre, après avoir posé quelques questions auxquelles le divan ne répondit pas, fit un peu plus tard à peu près la même déclaration. Depuis ce moment, les choses en restèrent là, et le traité d'Unkiar-Skelessi ne reçut aucune application.

Quelle était donc l'importance réelle du traité d'Unkiar-Skelessi? A vrai dire, il n'y avait dans ce traité qu'une seule chose, une alliance défensive entre la Porte et la Russie. L'ouverture du Bosphore aux Russes si la Porte était menacée, la clôture des Dardanelles aux vaisseaux anglais ou français si la Russie était en guerre avec l'Angleterre ou la France, tout cela résultait naturellement, nécessairement de

l'alliance. Y avait-il un traité pour ouvrir le Bosphore aux escadres russes, quand, en 1833, les escadres russes, sur la simple invitation de l'ambassadeur, vinrent au secours de Constantinople menacée? Existait-il un article secret qui fermât les Dardanelles au profit de la France, quand, en 1805, le général Sébastiani y fit placer quelques artilleurs français, et força la flotte anglaise à repasser le détroit? Qui doute qu'en cas de crise, les Russes, alliés du sultan, ne fissent comme ils ont fait en 1833, comme fit en 1805 le général Sébastiani? Encore une fois, l'alliance de la Porte et de la Russie, voilà la grande, voilà l'unique question.

Maintenant je demande s'il est un homme sensé qui, du côté de la Porte, croie cette alliance parfaitement volontaire et libre. Ce qui fait du successeur de Catherine II le plus fidèle allié du successeur de Selim, ce n'est pas telle ou telle convention publique ou secrète; c'est la situation de la Russie dans la mer Noire, ce sont les établissemens de Sebastopol, c'est aussi le souvenir de 1792 et de 1829. A Constantinople, on sait très bien qu'en huit ou neuf jours les Russes, sur une simple lettre de leur ambassadeur, peuvent avoir embarqué et transporté leurs troupes au pied de la capitale de l'empire. On sait très bien que deux jours après ils peuvent avoir fermé les Dardanelles. On est donc peu disposé, avec ou sans traité, à leur refuser une confiance dont ils se montrent si dignes, et à repousser des avances qui s'appuient sur de si bonnes raisons. On a dit plusieurs fois à la tribune que le traité d'Unkiar-Skelessi n'était qu'une bravade de la Russie pour couvrir la retraite forcée de ses troupes. Quand on regarde au fond des choses au lieu de s'arrêter à la surface, on en reste convaincu.

Mais admettons que le traité d'Unkiar-Skelessi fût très important en effet et très menaçant pour l'Europe, que devenait-il en face de la protestation si formelle, si explicite de la France et de l'Angleterre? En déclarant qu'elles agiraient comme si le traité n'existait pas, la France et l'Angleterre ne l'avaient-elles pas dépouillé de toute sanction et de toute valeur? Aller plus loin et signer une convention pour proclamer un principe absolu et immémorial, n'est-ce pas affaiblir ce principe au lieu de le fortifier? Il y a sur ce point une autorité bien grave, bien imposante, celle du gouvernement français lui-même. Voici comment s'exprimait le gouvernement français dans une dépêche du 26 septembre 1839, citée à la tribune par M. Passy. Il s'agissait alors des propositions Brunow, favorablement accueillies en Angleterre.

« Accepter, consigner dans une convention formelle, disait le cabinet du 12 mai, la promesse de ne pas renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel la France et l'Angleterre ont protesté si expressément il y a six ans, ce serait, en quelque sorte, annuler cette protestation et reconnaître la validité de l'acte contre lequel elle était dirigée. Proclamer dans cette même convention le principe de la clôture des détroits si solennellement consacré par le temps, par le consentement unanime des nations, et même par des engagemens écrits, ce ne serait pas lui donner une force nouvelle, ce serait bien plutôt l'affaiblir en le classant au nombre de ces stipulations accidentelles que les circonstances amènent et qu'elles peuvent emporter. Ce qu'il faut à ce principe incessamment menacé par l'ambition d'une grande puissance, ce sont des garanties qui en assurent l'inviolabilité, ou qui du moins assurent que, lorsqu'il sera absolument nécessaire d'y déroger, cette dérogation ne pourra compromettre les grands intérêts qu'il était destiné à protéger. Nous n'avons cessé de le répéter, de telles garanties ne peuvent résulter que de l'admission simultanée des forces de toutes les cours alliées dans les eaux de Constantinople. »

Il est impossible, ce me semble, de condamner en termes plus formels et plus clairs la convention du 13 juillet dernier.

Cette convention, d'ailleurs, que dit-elle et que prévoit-elle? Les cinq grandes puissances commencent par déclarer, chose peu contestable, que leur accord offre à l'Europe le gage le plus sûr pour la conservation de la paix générale, et que, pour bien constater cet accord, elles sont disposées à proclamer en commun, par un acte formel, leur respect pour l'ancienne règle de l'empire ottoman. Après nomination des plénipotentiaires et échange régulier des pouvoirs, le sultan dit donc « qu'il est résolu à maintenir pour l'avenir le principe suivi de tout temps comme règle immuable de son empire, en vertu duquel il est défendu aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances étrangères d'entrer dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles *aussi long-temps que la Porte ottomane jouira de la paix.* » De leur côté, les cinq puissances s'engagent « à respecter cette résolution du sultan et à agir conformément au principe exprimé ci-dessus. »

Que l'on veuille bien parcourir toutes les hypothèses menaçantes pour l'équilibre européen, et que l'on dise s'il en existe une qui soit sérieusement prévue et détournée par ce traité. D'après les termes même du protocole, les détroits doivent rester fermés aussi long-

temps que la Porte ottomane jouira de la paix. Or la Porte ottomane jouit-elle de la paix quand un sujet rebelle la menace, soit en Syrie, soit ailleurs? Voilà donc, en droit, l'intervention russe de 1833 parfaitement juste et légitime. Allez plus loin maintenant, et supposez qu'il s'agisse de toute autre chose. Les Russes croient le moment venu et veulent non-seulement protéger le sultan, mais le dominer tout-à-fait, non-seulement paraître à Constantinople, mais y rester. Quelles positions, quelles garanties les puissances ont-elles prises pour les en empêcher? A-t-on, comme l'auraient voulu quelques personnes, placé soit au Bosphore, soit aux Dardanelles, une garnison neutre? A-t-on du moins mis le sultan en état d'en placer une à ses frais et sous son autorité? Rien de tout cela. Après comme avant la convention, le Bosphore et les Dardanelles sont au plus fort et au premier occupant. Après comme avant la convention, le sultan est incapable de faire respecter sa prétendue neutralité. Qu'est-ce dès-lors que cette neutralité, et que devient la convention?

Cette opinion, au reste, n'est pas seulement celle des adversaires du dernier protocole; elle est aussi celle de ses plus ardens défenseurs. Pour peu qu'on les presse, ils avouent volontiers (1) que « l'Europe s'est trompée en regardant la fermeture du Bosphore et « des Dardanelles comme la garantie la plus sûre du maintien de « l'empire ottoman; que cette garantie n'ayant pour sa défense que « la faiblesse de la Porte ottomane est une garantie illusoire; qu'une « neutralité qui n'est pas protégée par une force effective quelconque « est à la merci de celui qui ose la violer le premier; que le moyen « d'empêcher une puissance quelconque de s'emparer de Constanti- « nople serait plutôt d'ouvrir les détroits aux vaisseaux de guerre de « toutes les nations, parce que de cette manière, ce qui aujourd'hui « n'est défendu par personne, et peut être attaqué par une seule « puissance, pourrait être défendu par tous. Si le traité est bon, ce « n'est donc pas qu'il ait rétabli comme par enchantement l'équi- « libre européen, rompu ou tout au moins compromis par le traité « du 15 juillet; c'est qu'il a fait de l'indépendance de l'empire otto- « man un des principes du droit public; c'est que, grace à lui, la Tur- « quie fait partie de l'Europe, et qu'aucune puissance européenne « ne peut s'augmenter aux dépens de la Porte ottomane, sans créer « à l'instant même pour toutes les autres puissances un grief prévu et « légitime. »

(1) *Journal des Débats*, 11 août.

J'ai cité littéralement, et tout le monde peut juger combien est forte l'attaque, et faible la défense. Selon vous donc, avant la merveilleuse convention du 13 juillet, l'indépendance de l'empire ottoman n'était pas un des principes du droit public, la Turquie ne faisait pas partie de l'Europe, et la Russie ou l'Angleterre pouvaient s'augmenter à ses dépens sans créer pour la France un grief prévu et légitime? Étrange politique assurément, et plaidoyer digne en tout point de la cause! A ce compte, l'Angleterre et la Russie ont, en 1840, fait preuve d'un rare désintéressement, et nous leur devons beaucoup de reconnaissance!

En résumé, s'il s'agit du droit, la convention du 13 juillet, de l'aveu du gouvernement français, affaiblit, au lieu de le fortifier, le principe immémorial de la clôture des détroits. S'il s'agit du fait, la convention du 13 juillet, de l'aveu de ses plus habiles avocats, ne prévoit rien, ne prévient rien, n'empêche rien. Voilà le grand acte pour lequel on demande notre sympathie et notre admiration!

Il est pourtant, je l'avoue, un moyen de prouver que la convention du 13 juillet n'est pas insignifiante, c'est de dire, comme on l'a fait, qu'elle consacre sous peine de guerre avec toute l'Europe l'inviolabilité des détroits. Mais je doute que le ministère s'accommodât d'une pareille justification. Une triste et récente expérience nous a appris que, quand l'Angleterre et la Russie sont d'accord, l'Europe entière est disposée à s'incliner devant leur volonté. Quelle chance reste-t-il donc à la France pour que, sans une lutte terrible, elle puisse faire ses affaires et non celles des autres? Une seule, c'est que la Russie et l'Angleterre cessent de s'entendre. Libre de tout engagement et juge de son intérêt, la France alors pourra, ainsi que le disait le général Bugeaud, porter où elle le voudra le poids de son épée, et faire pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Voilà, dans la situation actuelle, sa ressource et sa consolation. Que faudrait-il donc penser d'une politique qui, d'un seul coup, lui enlèverait l'une et l'autre, d'une politique qui, après s'être efforcée, comme le disait M. Thiers, d'arrêter dans leurs origines toutes les divisions de nos ennemis, engagerait, en cas de crise, au service de l'un des deux toutes les forces du pays; d'une politique enfin qui, d'avance, se ferait fatalement anglaise ou russe, selon que l'Angleterre ou la Russie prendrait, pour atteindre et frapper son adversaire, telle ou telle arme, tel ou tel chemin? Ce serait, en vérité, pousser trop loin l'amour de cette théorie humanitaire et européenne dont on nous parle tant, et l'abdication de toute pensée nationale.

Pour moi, je le déclare, je ne crois pas qu'une si terrible conséquence sorte nécessairement de la convention du 13 juillet. Je ne crois pas surtout que, si elle en sortait, le pays se condamnât jamais à lui laisser suivre son cours. Quoi qu'il en soit, voici le simple dilemme que je pose : ou la convention du 13 juillet n'est, comme il semble résulter de son texte officiel, qu'un hommage platonique des cinq puissances au droit exclusif du sultan sur les détroits, et alors c'est une feuille de papier parfaitement innocente et de nulle valeur; ou la convention du 13 juillet implique de la part des puissances signataires l'engagement formel d'unir leurs forces contre celle d'entre elles qui s'en écarterait, et alors c'est pour la France le plus imprudent, le plus absurde, le plus funeste des engagemens.

Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose de bien plus décisif encore, c'est que le traité d'Unkiar-Skelessi était expiré depuis cinq jours au moment où les cinq puissances ont signé la convention; c'est de plus que l'article 4 du traité du 15 juillet stipulait en termes très positifs ce que stipule la convention. Dans le marché passé, il y a un an, entre l'Angleterre et la Russie, et dont la France devait faire les frais, l'abandon du traité d'Unkiar-Skelessi est le prix dont la Russie a payé l'accession de l'Angleterre. Or, je ne sache pas que l'Angleterre ait jamais mérité le reproche de souffrir la violation des engagemens pris envers elle, et de remettre ce qui lui est dû. Par son adhésion à la convention du 13 juillet, la France s'est donc donné simplement la satisfaction de signer un article du traité du 15 juillet, et de garantir à l'Angleterre le paiement de sa défection. Depuis un an, les Anglais nous ont fait plus d'une fois l'honneur de nous dire que, pour nous empêcher de devenir trop puissans en Orient, ils avaient bien pu oublier momentanément leurs griefs contre la Russie et lui donner la main contre nous, mais qu'au fond leurs ombrages subsistaient, et qu'à la première occasion ils se feraient un vrai plaisir de nous donner la main contre elle. Il semble que la convention du 13 juillet n'ait d'autre but que de répondre à ces magnanimes avances.

Qu'on ne se paie donc pas de vaines paroles. Avant la convention du 13 juillet, l'abolition nominale du traité d'Unkiar-Skelessi et la clôture officielle des détroits étaient acquises et consommées, aussi bien que la destruction du pacha. Ce qui n'était pas encore acquis, c'est l'adhésion de la France à l'acte qui l'a si rudement frappée dans son honneur et dans ses intérêts; ce qui n'était pas consommé, c'est l'admission non contestée dans le droit européen du fait inique et

funeste contre lequel la politique française avait toujours protesté. Le 12 juillet, la France n'avait rien accepté, rien promis, rien garanti, et des évènemens nouveaux, quels qu'ils fussent, l'auraient trouvée maîtresse de son langage et libre de ses actions; le 14 juillet, tout était changé pour elle, et, au lieu de briser *le cercle de fer* de M. de Lamartine, elle venait de s'y emprisonner. Tel est le véritable résultat de la convention du 13 juillet, le résultat qui fait entonner chaque jour aux feuilles anglaises et allemandes un chant d'allégresse et de triomphe. « Tout s'est accompli, disent-elles, comme on l'avait annoncé, et l'Europe a prouvé que, quand elle veut se passer de la France, elle le peut sans danger. Désormais d'ailleurs le *statu quo* oriental, tel que l'a réglé le 15 juillet, est pour tout le monde un point de départ reconnu et consacré. Si quelque nouvelle collision éclate, c'est là ce que les cinq puissances auront à conserver. » Et après nous avoir fait ainsi sentir tout le poids de notre situation, on ne souffre pas même que nous nous fassions un instant d'illusion. « Certaines feuilles françaises, dit avec une superbe impertinence le journal de lord Palmerston, prétendent voir dans la convention du 13 juillet un succès et un sujet d'orgueil pour la France. Ces feuilles devraient se souvenir que la France a fait des remontrances contre le traité de juillet, qu'elle a armé, qu'elle a crié, et qu'elle n'a rien fait de plus. Aujourd'hui, elle se présente, accepte les faits accomplis, et s'efforce d'entrer dans le char de la sainte-alliance. C'est bien; mais ce qu'un ministre de France aurait de mieux à faire dans une telle situation, ce serait de se taire. »

Voilà pour moi et, je le crois sincèrement, pour le pays, le grand côté de la question. Dans d'autres temps, le protocole du 13 juillet eût été silencieusement s'ensevelir dans le même oubli que tant d'autres protocoles non moins insignifians et vains. Aujourd'hui il a un sens et un sens désastreux. C'est, pour tout dire en un mot, la reconnaissance pure et simple de tout ce qui s'est fait depuis un an sans nous et contre nous. Ainsi s'accomplit, en sens inverse, la condition que les adversaires les plus décidés de la politique d'isolement croyaient eux-mêmes devoir mettre à l'abandon de cette politique. Ils demandaient que l'Europe fît à la France une concession notable : la France fait une concession immense à l'Europe. Ils demandaient que la France rentrât dans le concert européen, drapeau levé : la France rentre dans le concert européen en s'abritant sous le drapeau ennemi.

Est-il vrai maintenant qu'à défaut d'avantage direct, la convention

du 13 juillet offre à la France l'avantage indirect dont on fait tant de bruit? est-il vrai qu'elle contienne en germe l'alliance des trois puissances du centre de l'Europe contre les deux puissances envahissantes qui, chacune pour sa part et de son côté, pressent l'Europe et le monde? Est-il vrai, en un mot, que l'Autriche et la Prusse soient à la veille de se rapprocher de la France, et d'opposer, de concert avec elle, la politique d'égalité à la politique de prépondérance? Cela vaut la peine d'être examiné.

Nul doute, d'abord, que l'alliance sérieuse, sincère, active, de la France et de l'Allemagne, ne fût un grand, un salutaire évènement. Malheureusement, dans l'état actuel des gouvernemens européens, cet évènement est impossible. Quand l'Angleterre et la Russie sont divisées, il y a chance d'entraîner l'Autriche et la Prusse de l'un ou de l'autre côté. Quand l'Angleterre et la Russie sont réunies contre la France, il est puéril d'espérer que l'Autriche et la Prusse, l'Autriche surtout, prennent le parti de la France. La raison en est simple. « L'Autriche, disait en 1828 un ingénieux publiciste, est toujours la veuve inconsolable de la sainte-alliance. » Depuis 1828, la sainte-alliance n'a pas ressuscité; mais ses idées sont dans le cœur de quelques cabinets européens plus vivantes, plus enracinées que jamais. Depuis 1828, en effet, la France a fait une révolution qui a brisé un principe cher à l'Europe, dépossédé une dynastie, consacré le droit des peuples de régler leur destinée comme ils l'entendent et de choisir leur gouvernement. Or cette révolution, dont l'Angleterre se préoccupe peu, et qui n'inquiète guère la Russie, donne, au contraire, à l'Autriche et à la Prusse beaucoup d'ombrage et de souci. Jusqu'ici, sans doute, elle a été très modérée, très réservée, très patiente; mais qui dit qu'elle le sera toujours? qui dit qu'après un prince ami de la paix il ne viendra pas un prince qui cherche dans la guerre un moyen nouveau de force et de popularité? qui dit même que, indépendamment de la couronne, les sentimens nationaux comprimés ne feront pas un jour explosion, et qu'une chambre élue sous l'empire de ces sentimens n'entraînera pas le gouvernement? Et, quand rien de tout cela n'arriverait, ne sait-on pas que l'exemple d'institutions libres est contagieux par lui-même, et qu'il peut, surtout chez de si proches voisins, troubler les esprits et enflammer les cœurs?

Il existe, à la vérité, d'honnêtes conservateurs qui se figurent que, pour l'Autriche et pour la Prusse, comme pour eux, la question révolutionnaire est finie depuis que M. Thiers est tombé, et que, satisfaites de ce résultat, les deux puissances dont il s'agit sont toutes prêtes

à se jeter dans nos bras. Est-il besoin de répondre que, pour l'Autriche et pour la Prusse, la question révolutionnaire est une question d'institutions et de dynastie, non de ministère? Ce qui, aux yeux de l'Europe, constitue la France à l'état révolutionnaire, c'est 1789 et 1830. Tant qu'elle refusera d'effacer, quant aux choses et quant aux hommes, les dernières traces de l'un et de l'autre, la tache originelle, quel que désir qu'on en ait, ne disparaîtra pas.

Il suit de là que nécessairement, par la force des choses, l'Autriche et la Prusse voient et verront long-temps encore avec plaisir tout ce qui peut affaiblir et rapetisser la France. Quelquefois, surtout quand elles seront inquiètes, elles pourront, comme en 1836 pour nous séparer de l'Angleterre, comme en 1840 et 1841 pour obtenir de nous le désarmement, nous faire des avances, des caresses, même certaines promesses; tout cela durera jusqu'à ce que nous ayons cédé; puis, le lendemain, elles se retourneront aussitôt et se joindront à nos ennemis. Pendant la discussion des fortifications, deux hommes d'état qui ont été ministres des affaires étrangères et qui connaissent bien l'Europe, M. de Broglie et M. Thiers, s'en sont expliqués assez clairement tous les deux, l'un à la chambre des pairs, l'autre à la chambre des députés. Entre les trois puissances qui composaient la sainte-alliance, il y a, pour bien long-temps encore, association contre les idées de 1830, et coalition contre la puissance qui représente ces idées. Croire le contraire et se conduire en conséquence, c'est s'exposer à jouer toujours le rôle de dupe, et à compromettre encore une fois l'honneur et les intérêts du pays.

Il faut parler nettement. L'abolition du protectorat exclusif de la Russie sur l'empire ottoman, l'alliance avec l'Autriche et la Prusse contre l'Angleterre et la Russie, la substitution, grace à cette alliance, d'une politique d'égalité à une politique de prépondérance, ce sont là de vains mots auxquels n'ajoutent pas foi la plupart de ceux qui les prononcent. La vérité, c'est que la convention du 13 juillet est le moyen, non le but; c'est qu'on n'est pas sorti de l'isolement pour signer la clôture des détroits, mais qu'on a signé la clôture des détroits, comme on aurait signé toute autre chose, pour sortir de l'isolement; c'est, en un mot, qu'on a voulu placer dans un acte public quelconque le nom de la France à côté de celui des quatre puissances, et rompre ainsi, purement et simplement, l'engagement pris envers le pays et la chambre au commencement de la session. Pour qui n'est pas aveugle ou ne ferme pas les yeux, cela est clair, manifeste, évident.

Deux questions maintenant se présentent : la politique de l'isolement était-elle mauvaise en soi, assez mauvaise pour qu'après s'y être engagé on dût la déserter si promptement? Utile en décembre et en janvier, est-elle devenue nuisible en août et en juillet, par suite de circonstances nouvelles? Dans un de ces deux cas, il pouvait être juste et utile d'en sortir, au risque de paraître inconséquent.

La politique de l'isolement est-elle mauvaise en soi? et nous sommes-nous tous trompés, quand, au début de la session, nous l'avons adoptée et soutenue? Je remarque d'abord qu'il est assez fâcheux pour un pays de reconnaître si souvent à la face du monde qu'il s'est trompé. Pendant deux ans, la politique égyptienne est en France celle de tout le monde à peu près. Le gouvernement s'y livre avec passion; la chambre la consacre par une adresse unanime; le pays s'y attache et s'y dévoue. Puis un beau jour, quand le canon anglais bat en brèche cette politique, on s'aperçoit tout à coup qu'elle est mauvaise, et qu'on a eu grand tort de s'y engager. La politique de l'isolement alors lui est substituée; on l'exalte, on la glorifie, on la présente presque comme une compensation suffisante de nos échecs. Puis trois mois après, quand les puissances s'en inquiètent et s'en irritent, on découvre qu'après tout elle n'avait pas les avantages qu'on en attendait, et qu'il faut se hâter d'en sortir. Est-ce donc ainsi qu'un grand pays maintient sa dignité et sert ses intérêts? Une politique, même médiocre, suivie avec fermeté et persévérance, peut produire de bons effets. La meilleure politique, quand on la prend et qu'on la quitte si facilement et si vite, ne saurait aboutir qu'à l'affaiblissement et à la déconsidération.

C'est d'ailleurs se faire une étrange idée de la politique d'isolement que de la représenter tantôt comme une politique taquine et tracassière, tantôt comme une politique oisive et indifférente. Dans la politique d'isolement, il ne s'agissait pas de rester étranger à tout ce qui se passe dans le monde et de regarder faire. Il s'agissait encore moins d'aller chercher à l'Europe de mauvaises querelles pour se dédommager de n'en avoir pas soutenu une bonne. Se tenir à l'écart et témoigner par une attitude froide et digne son juste mécontentement, dire à l'Europe qu'elle est entrée dans une voie où l'on ne veut pas la suivre, peser par son absence même et par sa désapprobation sur les combinaisons qui se préparent, avertir les puissances coalisées que, si, pour cette fois, la France a subi la loi du plus fort, sa patience a un terme, et qu'il faut se garder de la mettre encore à l'épreuve; enfin et surtout imprimer un caractère précaire et provi-

soire à tous les arrangemens faits sans la France et contre elle : voilà l'isolement tel que la chambre le comprenait, tel que le gouvernement l'acceptait, tel que le pays le voulait. C'est ce qu'un homme politique, estimé de tous les partis et d'un esprit aussi ferme que sûr, appelait, l'hiver dernier, « faire le vide. »

Maintenant, qui doute que, si la France eût persisté « à faire le vide, » l'Europe ne se fût bientôt apercue qu'on ne se passe pas d'elle impunément? Qui doute que, pour sortir d'une situation pénible et tendue, elle ne nous eût offert, au lieu d'une place gratuite *dans le char de la sainte-alliance*, la concession notable qu'exigeait M. de Lamartine? C'était là, je l'ai prouvé par de nombreuses citations, la prévision générale au début de la session. D'où vient qu'on l'a subitement oubliée, quand tout concourait à la rappeler, l'inquiétude des chancelleries allemandes comme les attaques des feuilles ministérielles de l'Angleterre, les avances de l'Autriche et de la Prusse comme la mauvaise humeur de la Russie? N'est-ce pas la situation que les hommes politiques avaient prédite, que la nation tout entière avait espérée, et fallait-il se hâter de l'abandonner avant d'en avoir tiré parti!

En soi, la politique de l'isolement était bonne. Point de doute à cet égard. Qu'on veuille bien maintenant montrer les évènemens nouveaux qui, depuis six mois, ont pu en commander l'abandon. Il est aisé de dire que les circonstances ne sont plus les mêmes, que le terrain a changé; mais il est moins aisé de le prouver. En Europe, tout est justement au même point qu'il y a six mois, avec cette seule différence, que les tories en Angleterre ont vaincu les whigs et s'apprêtent à les remplacer. Est-ce dans cette perspective que l'isolement a été déserté? Quant à l'Orient, qu'y voit-on aujourd'hui? En Égypte, une réconciliation factice et un arrangement provisoire entre un puissant vassal et son faible suzerain; en Syrie, des populations qui se révoltent à la fois contre le gouvernement tutélaire qu'on a bien voulu leur donner et contre ceux qui, si généreusement, leur ont apporté ce gouvernement; en Crète, une insurrection courageuse, glorieuse, et à laquelle le blâme unanime des cabinets n'ôtera pas la sympathie des ames généreuses de tous les pays et de tous les partis; en Bulgarie, des vieillards, des femmes, des enfans qu'on dépouille et qu'on égorge; en Macédoine, en Thessalie, des chrétiens qui veulent se joindre à leurs frères de Grèce; puis partout des intrigues russes, anglaises, autrichiennes, dont le fil échappe encore, mais dont personne ne doute. Voilà l'Orient tel que l'ont fait les quatre puissances,

réunies, comme on sait, le 15 juillet 1840 pour pacifier et consolider l'empire ottoman! Et l'on cherche dans de tels évènemens un motif pour la France de joindre sa signature à celle des quatre puissances, en renonçant une fois pour toutes à ses réserves et à ses protestations! Ce que cela signifie, le voici. Les quatre puissances ont réussi dans leur projet principal, celui de dépouiller et d'abaisser la France. Elles ont échoué dans leur projet secondaire, celui de rendre la paix à l'Orient et la sécurité à l'empire ottoman. Plus que jamais, l'Orient s'agite, et l'empire ottoman se décompose. Or, dans la crise nouvelle qui se prépare, un seul pays est libre de tout engagement et maître de prendre le parti qui lui plaira, sans qu'on puisse lui reprocher ni déloyauté ni trahison. Ce pays est la France, à laquelle ainsi de belles chances peuvent être bientôt offertes. Ces chances, il faut qu'elle se hâte de les répudier d'avance, afin qu'au moment décisif elle n'ait pas même la tentation d'en profiter!

Il me reste, pour terminer cette discussion, un dernier argument à examiner. Il est possible, dit-on, que la France soit, comme elle l'a déjà été, entravée dans ses projets, déçue dans ses espérances; mais qu'importe? après comme avant la convention du 13 juillet, rien ne l'empêchera d'avoir une politique indépendante, personnelle, isolée, la politique qu'avait choisie la France. Ce sera l'isolement en dedans, au lieu de l'isolement en dehors. Voilà tout.

Ce sera l'isolement en dedans! Rien n'est plus vrai, et là précisément était la raison décisive de ne pas signer la convention. C'est aussi l'isolement en dedans que créait la note collective du 27 juillet 1839, cette note fatale, origine et cause de tous nos maux. Qu'en est-il résulté? Que le jour où la délibération est devenue sérieuse, il s'est trouvé, malgré des intérêts bien divers, quatre voix contre une, et que nous avons été réduits à la triste alternative de souscrire à une politique ruineuse pour nous, ou de nous retirer avec éclat de la conférence. C'est ce dernier parti que nous avons pris, et nous avons bien fait; mais combien affaiblis par la déplorable signature que nous avions donnée! La France, disait-on, a consenti à soumettre la question d'Orient à l'arbitrage d'un tribunal européen, et parce que la décision n'est pas selon ses vœux, elle boude et se retire! Est-ce là une conduite loyale, sensée, politique? Ce qui est arrivé alors arrivera encore à bien plus forte raison. Qu'un évènement quelconque dérange le *statu quo* oriental, et que la France veuille y faire apporter quelque modification, nul doute qu'il n'y ait d'un côté son vote, de l'autre celui des quatre puissances; nul doute aussi qu'on ne lui rap-

pelle fort durement que, par sa signature du 13 juillet, elle a accepté sinon les moyens du traité du 15 juillet, du moins son but et ses conséquences. De deux choses l'une alors comme en 1840 : ou la France acceptera une résolution mauvaise, selon elle, et contraire à ses intérêts; ou elle quittera une seconde fois le concert européen. Dans le premier cas, quelle honte! Dans le second, quelle dérision!

Avec *l'isolement en dedans,* il faut d'ailleurs renoncer à tous les bénéfices qui, aux yeux de quelques personnes, ont rendu désirable la rentrée dans le concert européen. Cette rentrée, on le sait, devait mettre fin à toutes les inquiétudes, procurer à la France une paix plus douce, permettre dans les dépenses de la guerre et de la marine de considérables réductions. Rien de tout cela, si au fond, entre les quatre puissances et nous, la situation n'est pas changée; c'est alors une capitulation sans motif, un sacrifice sans compensation.

Bonne en soi et meilleure en raison des évènemens nouveaux, consacrée d'ailleurs par le vote de la chambre et acceptée par l'opinion du pays, la politique d'isolement avait trop d'avantages pour qu'un homme politique aussi éminent que M. le ministre des affaires étrangères ne la trouvât pas utile pour le pays, commode pour le cabinet. Il l'a pourtant abandonnée, et nous a fait entrer dans une voie toute nouvelle, sans se dissimuler sans doute la grande responsabilité qu'il encourait. Pourquoi cela, et comment expliquer cet étrange revirement? Je vais dire très sincèrement là-dessus ce que je sais et ce que je crois.

L'idée de la politique d'isolement n'est pas si nouvelle qu'on le pense. Elle naquit en 1836, lors de la querelle avec l'Angleterre au sujet de l'intervention en Espagne. Elle devint presque systématique en 1839, quand l'Angleterre proposa à la France d'agir de concert contre la Russie et de frapper un grand coup. Mais alors, dans l'esprit de ceux qui la concevaient, la politique de l'isolement n'avait qu'un but : retirer autant que possible la France des affaires de ce monde, éviter de se prononcer entre l'Angleterre et la Russie; en un mot, voir couler l'eau sans se mouiller. C'était, l'évènement l'a prouvé, jouer un jeu dangereux et risquer de réunir tout le monde contre soi. Il est vrai que, dans ce cas extrême, il restait une dernière ressource, celle de céder à tout le monde.

Quoi qu'il en soit, quand après la retraite d'octobre 1840 l'isolement fut proposé, il rassembla naturellement dans un même vote ceux qui croyaient y voir l'unique moyen de conserver encore une action indépendante et digne et ceux qui espéraient y trouver un

prétexte honorable pour n'agir dans aucun cas; ceux qui ne voulaient pas que la France consacrât par son adhésion même tacite des faits accomplis sans elle et contre elle, et ceux qui craignaient qu'en rentrant dans la conférence on n'y rencontrât de nouveaux sujets de querelles et de brouilles; ceux qui gardaient au fond du cœur un ressentiment profond de la conduite des puissances envers la France, de l'Angleterre notamment, et ceux qui ne songeaient qu'à garder désormais entre toutes les puissances une stricte et pacifique neutralité; ceux enfin qui désiraient saisir cette occasion de fortifier la puissance militaire de la France afin de la préparer à de nouvelles luttes au dehors, et ceux qui trouvaient bon d'augmenter l'armée afin d'avoir à l'intérieur une force disponible plus considérable. C'est ce qui fait que la politique d'isolement rencontra si peu d'antagonistes, et fut acceptée à peu près à l'unanimité.

Par malheur, un tel accord était plus apparent que réel, et ne pouvait pas durer. Bientôt en effet l'isolement et la paix armée, qui en était la conséquence, commencèrent à porter ombrage à l'Europe, et à soulever de sérieuses réclamations. La Russie, on le conçoit, ne se plaignait pas de notre isolement, et se souciait peu qu'il durât. L'Angleterre affectait d'y être indifférente. Les discussions de la chambre, en montrant à l'Angleterre combien la France était blessée; les armemens, les fortifications et les sommes énormes qu'on y consacrait, une certaine atmosphère belliqueuse enfin, dans laquelle vivait le pays, et qui pouvait affermir à la longue les courages les plus douteux, tout cela pourtant donnait à penser à l'Angleterre, et l'aigrissait contre le nouveau cabinet. C'est alors que les journaux ministériels de Londres se mirent à traiter M. Guizot à peu près comme ils avaient traité M. Thiers quelques mois auparavant, et que le duc de Wellington écrivit à Paris une lettre dans laquelle il se plaignait vivement, bien que convenablement, de l'isolement et des armemens de la France. C'est alors aussi que dans le parlement l'opposition évitait d'attaquer la politique extérieure du ministère whig, parce que, disait-elle, il pourrait en résulter à Paris une force nouvelle pour le parti belliqueux.

Mais les deux puissances que désespérait l'attitude de la France, c'est l'Autriche et la Prusse, l'Autriche surtout, plus prévoyante et plus habile. L'Autriche et la Prusse, on le sait, avaient signé le traité du 15 juillet sans enthousiasme, sans goût, et uniquement pour ne pas se séparer de la Russie et de l'Angleterre. Il leur paraissait fort dur d'avoir à supporter, comme voisines continentales de la France,

les frais d'un état de choses dont elles n'avaient en rien profité. M. de Metternich demandait donc à Londres que, pour en finir, on proposât à la France de signer quelque chose en commun, et en même temps il agissait à Paris pour faire sentir la nécessité d'oublier tout ce qui s'était passé et de rétablir les vieilles relations.

On comprend facilement qu'en présence de ces ombrages de l'Angleterre et de ces avances de l'Autriche et de la Prusse, la politique d'isolement, pour les hommes qui la voulaient inactive et contemplative, prit un caractère tout nouveau. Maintenir la politique d'isolement, ce n'était plus rester spectateur neutre et impartial entre toutes les puissances; c'était mécontenter l'Angleterre, et peut-être se brouiller avec l'Autriche et la Prusse. A mesure que se manifestait ainsi la mauvaise humeur de l'Europe au sujet de la politique d'isolement, il arrivait donc deux choses contradictoires en apparence, mais au fond parfaitement logiques : c'est que les uns s'y attachaient de plus en plus, et que les autres s'en détachaient chaque jour. On peut dire qu'à cet égard la politique d'isolement subissait précisément les mêmes phases et les mêmes retours que la politique plus décidée qui suivit le traité de juillet. Tant qu'on avait cru que cette politique triompherait sans combat et presque sans difficulté, tout le monde s'y était rallié. Le jour où l'on vit qu'elle faisait courir au pays quelques dangers et que la guerre pouvait s'ensuivre, beaucoup la désertèrent. C'est aussi l'histoire de la politique d'isolement.

Il est assez difficile de savoir quelle fut d'abord l'opinion du cabinet relativement aux ouvertures de l'Autriche et de la Prusse. J'ai pourtant lieu de croire qu'il les accueillit sans beaucoup d'empressement. Après avoir répété partout, deux mois auparavant, que la France, pour son honneur comme pour ses intérêts, devait se tenir longtemps à l'écart, il était difficile de démentir soudainement ses paroles et d'opérer si vite un rapprochement que rien ne justifiait. Après avoir vanté les avantages de la politique d'isolement, il était fâcheux de se jeter sans motif avouable dans une autre politique. Quoi qu'il en soit, le cabinet, après quelque hésitation, déclara, dit-on, qu'il ne délibérerait sur les propositions à lui faites qu'à deux conditions : la première, qu'on ne dirait rien de nos armemens; la seconde, que l'acte à signer ne ferait pas mention du traité du 15 juillet. De telles conditions ne pouvaient manquer d'être acceptées. Elles le furent en effet, du moins par celles des puissances qui désiraient le rapprochement.

Que se passa-t-il alors? Un jour on le saura. Tout ce que je puis

dire, c'est que, si je suis bien instruit, la convention commune dont M. de Metternich avait pris l'initiative devait d'abord contenir plusieurs stipulations importantes : 1° la garantie à cinq du *statu quo* territorial et de l'intégrité de l'empire ottoman ; 2° l'arrangement des détroits ; 3° un règlement sur les droits du sultan à l'égard des pachas ; 4° la protection à cinq des chrétiens de Syrie et peut-être des autres provinces ; 5° l'explication positive que l'article 1er comprenait la reconnaissance par la Porte et par l'Europe de notre domination en Afrique.

Mais, ainsi que je l'ai expliqué, les quatre puissances étaient loin d'être, à l'égard de la France, dans les mêmes dispositions. La Russie paraissait satisfaite de l'alliance à quatre. Lord Palmerston, malgré les efforts de lord Melbourne, attachait peu de prix à la signature de la France. L'Autriche et la Prusse seules tenaient à conduire à bonne fin la négociation. Sur le refus tantôt de l'une, tantôt de l'autre des puissances, la convention se réduisit enfin au seul article des détroits. Cet article fut alors proposé à la France, et on lui fit entendre extra-officiellement, mais clairement, que, si elle ne s'en contentait pas, la conséquence de son refus serait une alliance défensive entre les quatre puissances.

Quelques personnes prétendent que sans cette alliance indirecte la France n'aurait pas accédé à l'acte du 13 juillet. Je ne puis, je ne veux pas le croire. Sans doute bien des faiblesses peuvent être reprochées à notre gouvernement, mais il serait trop pénible de supposer que le mot d'alliance défensive à quatre suffit pour renverser ses déterminations, pour arracher son consentement, pour changer sa politique. S'il en était ainsi, l'Europe, une fois le moyen trouvé, s'en servirait toujours, et c'en serait fait en France de toute indépendance, de toute nationalité. Pour moi, j'attribue deux autres causes à l'accession du cabinet. La première, c'est qu'au fond du cœur le cabinet n'avait jamais adhéré sérieusement à l'isolement, tel du moins que l'entendaient la chambre et le pays. Pour lui, le principal mérite de cette politique, c'est qu'elle se distinguait de la politique du cabinet précédent sans rompre trop brusquement avec elle; c'est qu'entre l'armement actif et le désarmement, entre la résistance au traité et son acceptation, elle formait en quelque sorte un chaînon intermédiaire et une transition ménagée; c'est que, grâce à elle, un pont se trouvait jeté d'une rive à l'autre, à l'aide duquel on pouvait franchir le précipice sans trop de difficultés et de dangers. Le cabinet savait d'ailleurs que, dans ce pays où les esprits vont si vite, l'isolement et

la paix armée perdraient bientôt une portion de leur crédit. Il savait que les embarras financiers et la suspension des travaux civils d'une part, de l'autre les inquiétudes et les menaces de l'Europe, pourraient ramener au concert européen beaucoup de déserteurs.

Voilà, ce me semble, la première cause de la détermination du cabinet. Il y en a une seconde. En diplomatie, comme partout, les petites difficultés qu'on rencontre, et contre lesquelles on lutte, font quelquefois oublier le but même vers lequel on tend, et détournent l'esprit du principal sur l'accessoire. Or, quand dans le courant de la négociation le cabinet voyait la Russie hostile, l'Angleterre froide, l'Autriche et la Prusse amicales et pressantes; quand il savait que la convention imaginée par ces deux dernières puissances était presque repoussée par la première et peu désirée de la seconde, n'est-il pas naturel que petit à petit il se soit laissé entraîner à croire que cette convention était avantageuse, et qu'en la signant la France avait le haut du pavé? N'est-il pas possible même qu'il ait pris au sérieux la bienveillance calculée de l'Autriche et de la Prusse et cru vraiment qu'elle survivrait aux circonstances? Pour moi, j'ai des raisons de penser qu'avant la séance du 13 avril l'illusion était complète, et qu'on se flattait d'avoir remporté un avantage signalé. Ce jour-là, en présence de la discussion et de l'attitude de la chambre, l'illusion s'est dissipée; mais il était trop tard.

En résumé, au début de la session, la chambre et le ministère avaient promis de faire respecter dans son esprit et dans sa lettre la note du 8 octobre, minimum de la politique française en Orient. La note du 8 octobre n'a été respectée ni dans sa lettre, ni dans son esprit. A la même époque, la chambre et le ministère s'étaient engagés à maintenir la politique de l'isolement, au moins jusqu'à ce qu'une concession notable de l'Europe permît d'en sortir avec honneur et avantage pour le pays. Aucune concession, notable ou non, n'a été faite, et la politique de l'isolement n'existe plus aujourd'hui. La France a donc accepté le traité du 15 juillet et repris dans les conseils de l'Europe je ne dis pas son ancienne place, mais la place que lui font les derniers évènemens. Voilà ce qui s'est accompli en moins de six mois, sous le ministère du 29 octobre, en présence d'une majorité venue il y a deux ans pour relever la dignité nationale, et rendre à la France le rang qui lui appartient parmi les nations.

Je veux maintenant envisager la question d'une manière plus générale, et rechercher quelle est, en août 1841, la situation de la

France en Europe. C'est une étude pleine d'intérêt, et qui porte en elle-même de graves avertissemens.

Malgré les désastres qui attristèrent la fin de son règne, on sait que Louis XIV laissa la France plus grande et plus forte qu'il ne l'avait trouvée. C'est de son temps que furent réunis au vieux territoire français l'Alsace, la Franche-Comté, la Flandre française, Metz, Toul, Verdun, l'Artois même et le Roussillon, dont la conquête, lorsque mourut Louis XIII, était encore imparfaite. De plus Louis XIV plaça son petit-fils sur le trône d'Espagne, et modifia ainsi au profit de la France l'équilibre européen. Louis XV, à son tour, se fit céder la Lorraine et acheta la Corse; mais là s'arrête le progrès et commence le déclin. Voici donc quelle était, au milieu du dernier siècle, la force territoriale de la France.

Elle avait, en Europe, le territoire de Louis XIV tout entier, plus la Lorraine, dont la réunion venait d'être réglée en 1735, et Minorque, reprise en 1745;

En Amérique, le Canada, l'Acadie, la Louisiane, tout le cours du Mississipi et de l'Ohio ainsi que les terres fertiles qui les bordent, les trois quarts en un mot de l'Amérique du Nord dont le littoral seul appartenait à l'Angleterre, presque toutes les Antilles et spécialement Saint-Domingue, Cayenne;

En Afrique, le Sénégal, Gorée, Madagascar, les îles Mascareignes, au nombre desquelles l'Ile-de-France;

En Asie, les deux côtes de l'Inde, depuis le cap Comorin jusqu'à Surate et au Gange.

Elle avait en outre, entre sa frontière et le Rhin, des états ecclésiastiques pour la plupart qui ne pouvaient se défendre contre elle.

Aujourd'hui la France a perdu l'Amérique, du Canada à la Louisiane, et par conséquent toute position dans les golfes de Saint-Laurent et du Mexique; la plupart des Antilles, notamment Saint-Domingue; Gorée, Madagascar, l'île de France, toute l'Inde, à l'exception de deux comptoirs insignifians; Minorque enfin, et quatre places fortes construites par Louis XIV pour garder la frontière. Au lieu d'états petits et faibles, elle a pour proches voisins à l'est la Prusse et des états moins redoutables par eux-mêmes, mais qui, enlacés dans la confédération germanique, y trouvent une grande force d'emprunt.

A ce triste tableau on oppose, je le sais, l'Algérie, ce grand empire que la Providence, comme on dit, a mis à deux journées de Toulon pour nous dédommager de toutes nos pertes. J'ai, pour ma part, le malheur de peu croire à l'Algérie, et, malgré les talens militaires et

les succès très réels du général Bugeaud, ce qui s'y passe en ce moment n'est pas fait pour changer mon opinion. Dans tous les cas, il faut bien reconnaître qu'avant de compter l'Algérie pour beaucoup, il convient que la conquête en soit faite, et que la France ait traversé, sans la perdre, une grande guerre maritime. Faut-il dire toute ma pensée? je crains que, pour quelques hommes politiques, le plus grand mérite de l'Algérie ne soit de faire illusion à la France et de détourner sur une terre lointaine la passion militaire qui bouillonne toujours en elle. Je crains qu'on ne trouve commode de donner ainsi le change aux sentimens généreux du pays, et de satisfaire, sans se compromettre, son désir de puissance et de gloire. Avec l'Algérie, on a, sans autre danger que celui de perdre beaucoup d'hommes et d'argent, des combats à livrer, d'éclatans bulletins à rédiger, un vaste sol à conquérir. Sans l'Algérie, il serait possible que la France portât un peu plus souvent les yeux autour d'elle, et fût quelquefois plus agitée par le sentiment de sa déchéance. Quand quatre-vingt mille hommes sont occupés en Afrique, on ne peut d'ailleurs pas s'en servir en Europe, et c'est une raison de se montrer, du côté de la Manche et du Rhin, plus timide et plus prudent. « Il y a deux choses, disait l'été dernier lord Palmerston, qui me répondent de la France. » L'Algérie en était une.

Quoi qu'il en soit, les opinions les plus contraires à l'Algérie doivent reconnaître qu'au point où en sont les choses, on ne saurait l'abandonner sans honte; les opinions les plus favorables doivent convenir en revanche qu'à l'exception d'un petit nombre de points, l'empire est encore à conquérir, la colonie à fonder. C'est, si on le veut, une grande et belle espérance; ce n'est rien de plus.

On n'en peut donc douter, malgré l'Algérie, la France, comme puissance territoriale, est aujourd'hui beaucoup moins forte qu'au milieu du dernier siècle. Mais la force d'un état n'est pas quelque chose d'absolu. Voyons donc, pour arriver à une juste appréciation, quelle était, au milieu du dernier siècle, la situation des autres grandes puissances européennes et ce qu'elle est aujourd'hui.

Depuis le milieu du siècle dernier, l'Autriche a perdu les Pays-Bas autrichiens, possession lointaine et précaire. Elle a gagné la Galicie, Salzbourg, une portion du Tyrol, Venise et l'état vénitien, l'Istrie, la Dalmatie, Raguse, la Valteline, un pied dans l'état du saint père, plusieurs îles de l'Adriatique, c'est-à-dire six fois plus qu'elle n'a perdu.

La Prusse a gagné le grand-duché de Posen, la Poméranie sué-

doise, le grand-duché du Rhin, une partie notable de la Saxe, de la Westphalie et de la Franconie.

L'Angleterre a perdu sa colonie du nord de l'Amérique; elle a gagné en Europe Malte, Heligoland, Gibraltar, les îles Ioniennes; en Amérique, l'Acadie, le Canada et tout le continent septentrional, les Lucayes, les Bermudes, presque toutes les Antilles, une partie de la Guyane, les Malouines et quelques autres îles encore; en Afrique, Bathurst, Sierra-Leone, plusieurs établissemens sur la côte de Guinée, l'importante colonie du Cap, l'île de France, Rodrigue, les Séchelles, Socotora, les îles de Loss, l'Ascension, Sainte-Hélène, et bientôt peut-être l'embouchure du Niger par Fernando-Po et Annobon; en Asie, Aden, Ceylan, un empire de plus de cent millions d'habitans qui s'étend tous les jours, les îles Sincapoure, une portion de Malaka et de Sumatra, une première position en Chine; dans l'Océanie enfin, la plus grande partie de l'Australie, la Tasmanie, les îles Norfolk, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, les îles Sandwich, Taïti.

La Russie, qui n'a rien perdu, a gagné sur la Suède la Finlande, Abo, Wiburg, l'Esthonie, la Livonie, Riga, Revel, une partie de la Laponie; sur l'Allemagne, la Courlande, la Samogitie; sur la Pologne, la Lithuanie, la Volhynie, une partie de la Galicie, et la Pologne proprement dite; sur la Turquie, une partie de la petite Tartarie, la Crimée, la Bessarabie, le littoral de la mer Noire et l'embouchure du Danube; sur la Perse, la Géorgie, la Circassie, le Schirwan; enfin les deux extrémités de l'Asie et de l'Amérique au point où elles se touchent, et les îles qui en sont voisines (1).

Ainsi, dans le double mouvement d'expansion et de concentration qui tend partout à absorber les petits états dans les grands, et à soumettre la barbarie à la civilisation, toutes les puissances européennes de premier ordre ont gagné; la France seule a perdu. Or, sa décadence se mesure sur ce qu'elle a perdu et sur ce que les autres ont gagné; son infériorité se compose de ce qu'elle a de moins et de ce qu'elles ont de plus. La conséquence, tout le monde la sent, c'est que la France, comme puissance territoriale, est à deux titres déchue de son rang parmi les nations européennes; c'est que les évènemens

(1) Si l'on veut se faire une idée nette du déclin de la puissance territoriale de la France et des progrès énormes de la puissance territoriale de la Russie et de l'Angleterre, on doit consulter deux cartes publiées en 1840 par Andriveau, sous ce titre: *La France, l'Angleterre et la Russie en* 1740 *et en* 1840. Rien n'est plus curieux et plus triste.

des cent dernières années; et notamment la paix de 1763, le partage de la Pologne et les traités de 1815 lui ont porté un coup dont elle ne s'est pas relevée; c'est qu'en un mot l'équilibre dont on parle tant est notamment altéré à son détriment.

Dans cette situation, la France, rajeunie et fortifiée par quinze années de paix, quand éclata la dernière révolution, devait certes être fort tentée de protester contre 1815 au dehors comme au dedans, et de redemander à l'Europe sa juste part les armes à la main. C'était, on le sait, l'avis d'un parti puissant et ardent. La France ne le voulut pas, et, selon moi, elle fit bien; la France avait alors sa révolution à consolider, son gouvernement à fonder, ses principes à faire prévaloir. En brisant soudainement et violemment les traités de 1815, elle provoquait l'Europe à refaire le traité de Chaumont contre ses principes, contre son gouvernement, contre sa révolution, et elle rendait possible une troisième restauration. Il était plus sage sans contredit d'assurer la conquête qu'elle venait de faire avant de songer à des conquêtes nouvelles; il était plus habile de ne pas mêler deux questions étrangères l'une à l'autre, celle de sa liberté au dedans, celle de sa puissance territoriale au dehors. Il était plus prudent enfin d'attendre, avant de risquer une guerre générale, que sa force militaire, déplorablement négligée sous la restauration, fût réparée et refaite. C'est par ces raisons, non par d'autres, que les hommes éminens de la majorité, M. Périer, M. Thiers, M. Guizot, combattirent l'opinion qui voulait que la France se portât sur la Belgique et sur le Rhin. Pas un de ces hommes d'état ne nia que les traités de 1815 n'eussent réduit la France outre mesure, et qu'elle ne fît, en consentant à les subir, un très grand sacrifice.

Cependant en 1830, tout en se renfermant dans ses limites territoriales, la France avait encore un autre moyen d'exercer sur le monde une puissante action. La révolution et l'empire, en parcourant l'Europe à main armée, y avaient semé nos idées, nos mœurs, nos lois, notre civilisation. D'un autre côté, pour soulever les peuples contre le despotisme impérial, les gouvernemens européens avaient fait appel aux idées et aux passions libérales et révolutionnaires; puis, le despotisme impérial renversé, ils avaient réprimé violemment ces passions, comprimé ces idées. Déçus dans leurs légitimes espérances et rassurés sur leur nationalité, les peuples s'étaient donc habitués de nouveau à tourner les yeux vers la France comme vers un phare un peu obscurci peut-être, mais d'où la lumière devait tôt ou tard jaillir et rayonner sur l'Europe et sur le monde. Quand, en 1830, le

phare ralluma soudainement ses feux et brilla d'un éclat inattendu, il y eut en Europe un élan d'allégresse et d'enthousiasme qui se traduisit bientôt en agitations populaires et en révolutions. C'est alors que la Belgique brisa le lien qui l'unissait à la Hollande, que la Suisse secoua le joug de son aristocratie, que l'Espagne donna des signes d'une fermentation nouvelle, que tout le nord de l'Italie s'insurgea, que la Pologne reconquit pour quelques jours sa nationalité, que la pesante Allemagne elle-même s'agita jusque dans ses fondemens, que l'Angleterre enfin entra dans la voie de la réforme. Il y avait donc partout, au nord, à l'est, au midi, un grand mouvement révolutionnaire et libéral dont la France était la tête et le cœur. Après avoir protesté contre toute idée de conquête territoriale, la France ne pouvait-elle prendre ce mouvement sous sa protection, et prêter partout appui aux peuples contre les gouvernemens? Le 25 juillet 1840, en communiquant à lord Palmerston le contre-mémorandum français, M. Guizot lui adressait les belles paroles que voici, et dont avec raison il s'est fait honneur à la tribune : « Vous nous exposez, milord, lui disait-il, à une situation que nous n'avons pas cherchée, que depuis dix ans nous nous sommes appliqués à éviter. M. Canning, si je ne me trompe, était votre ami et votre chef politique. M. Canning a montré un jour, dans un discours bien beau et bien célèbre, l'Angleterre tenant entre ses mains l'outre des tempêtes, et en possédant la clé. La France aussi a cette clé, et la sienne est peut-être la plus grosse. » La clé dont parlait M. Guizot en 1840, la France en 1830 ne pouvait-elle pas s'en servir?

C'était là, je le sais, un rôle difficile, hasardeux, mais qui avait sa grandeur et ses chances. La France le déclina, et se contenta de faire respecter deux révolutions accomplies et qui se trouvaient à sa porte, celle de Belgique et celle de Suisse. La France eut-elle tort? Beaucoup le pensent, et ce qui se passe en ce moment semble, il faut l'avouer, leur donner, jusqu'à un certain point, gain de cause. Je persiste pourtant à n'être pas de cet avis. Sans compter qu'une telle politique, avant toute agression, était peu conforme au droit des gens et à la loi qui régit les rapports des nations entre elles, elle offrait au dehors à peu près le même danger que la précédente, celui de réunir contre nous tous les gouvernemens européens. Elle soulevait en outre au dedans les passions révolutionnaires, et menaçait le pays de longues et terribles convulsions. Ces raisons, selon moi, devaient l'emporter et l'emportèrent. Il faut pourtant reconnaître qu'en laissant s'éteindre l'enthousiasme et la sympathie des peuples, la

France se privait d'une force bien réelle. Il faut reconnaître qu'elle s'enlevait ainsi le moyen de donner, au jour de la lutte, de sérieux embarras à ses ennemis, et de faire à son profit une puissante diversion.

Après s'être résignée à la diminution de sa puissance territoriale, après avoir volontairement abdiqué sa puissance révolutionnaire, que restait-il à la France pour tenir parmi les nations le rang qui lui appartient? Il lui restait le maintien et le développement de son influence. Il est, tout le monde le sait, inévitable que les grandes puissances, tout en respectant les droits des petites, aient une certaine sphère où leur action s'exerce plus particulièrement et avec plus de succès. Il est inévitable qu'entre les états du premier ordre il s'établisse ainsi un équilibre d'influences comme de territoires. Plus le gouvernement français avait été prudent et modéré en s'abstenant de soulever la question territoriale et la question révolutionnaire, plus il s'était engagé à ne point fléchir sur la question d'influences. Si là encore il laissait les états rivaux s'étendre et s'accroître sans compensation, il ne restait plus à la France qu'à oublier qu'elle fut un grand pays, et qu'à renoncer à la fois à toutes ses prétentions.

On doit rendre cette justice au gouvernement de juillet, que, pendant quelques années, il comprit bien ce devoir et remplit honorablement cette mission. Au point de vue de ceux qui voulaient la guerre territoriale ou la guerre révolutionnaire, le gouvernement de juillet sans doute ne faisait pas assez; mais il est impossible de nier qu'en Belgique, en Italie, en Suisse, en Grèce, en Espagne, en Portugal, dans l'Amérique du Sud, dans l'Orient enfin, la France n'ait exercé, pendant quelques années, une véritable influence. Cette influence n'était point exclusive et ne pouvait pas l'être. En Belgique, en Portugal, en Espagne, dans l'Amérique du Sud, l'Angleterre rivalisait avec nous. Nous rencontrions l'Autriche en Suisse et surtout en Italie, où son pouvoir était mieux assis que le nôtre. Dans l'Orient enfin et en Grèce, nous nous sentions pressés d'une part par l'Angleterre encore, de l'autre par la Russie. Partout néanmoins nous avions notre part et nous tenions notre place. Quelle est notre part et notre place aujourd'hui? Je commence par l'Italie.

Il faut d'abord reconnaître que, dans l'état actuel de l'Europe, la France ne saurait prétendre à exercer en Italie l'influence principale. Cette influence appartient nécessairement à la puissance qui possède directement Milan, Venise, Mantoue, Vérone, et indirectement Parme et Modène; à la puissance qui tient en outre garnison

à Ferrare, et dont, au besoin, le bras s'étend par-dessus les Abruzzes pour protéger le roi de Naples contre ses sujets. Et cependant quand, en 1831, M. Périer planta le drapeau français sur les murs d'Ancône, il fit une grande chose. Ancône n'était peut-être pas une place bien forte, et 1500 Français n'auraient pu résister long-temps à l'armée autrichienne tout entière; mais cette place entre les mains de la France avait un sens, ces 1500 Français étaient une avant-garde qui donnait à penser. J'en appelle à quiconque a parcouru l'Italie de 1831 à 1838, n'est-il pas vrai que le drapeau tricolore à Ancône offrait à la fois aux populations une garantie d'indépendance, un espoir de liberté? N'est-il pas vrai que bien des regards se tournaient vers ce drapeau, et que par lui la France restait présente aux esprits et aux cœurs? Un jour pourtant il a disparu, et avec lui toutes les espérances et tous les sentimens qu'il avait apportés en Italie.

Je n'entends point renouveler ici une discussion épuisée, ni rechercher si, en évacuant Ancône, nous avons, comme le disait, il y a trois ans, le gouvernement, subi une triste nécessité, ou, comme l'affirmait l'opposition, fait à l'Autriche une concession volontaire et gratuite. Je prends le fait tel qu'il est, et je dis que, nécessaire ou volontaire, il a porté une grave atteinte au-delà des Alpes à l'influence française. Je dis que les gouvernemens ont cessé de nous craindre, comme les populations d'espérer en nous, et qu'aujourd'hui l'influence autrichienne règne dans ce beau pays sans contrepoids et sans contestation. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est là pour la France un affaiblissement notable, en temps de paix non moins qu'en temps de guerre. Dans la complication actuelle des affaires européennes, il y a toujours entre les états quelques questions à résoudre, quelques différends à régler par la diplomatie ou par la guerre. Or la diplomatie aussi bien que la guerre a besoin de positions et de points d'appui. Pour négocier comme pour se battre, c'était donc une grande force que d'avoir sur le point par où l'Autriche est surtout vulnérable, la pointe de notre épée, et de la lui faire sentir; c'était une grande force que de lui montrer sans cesse, sur cette terre dont elle se croit souveraine, nos couleurs à côté des siennes, et nos soldats campés au milieu de ces populations qu'elle aspire à dominer. En 1840, je l'ai déjà dit, l'Autriche n'a signé le traité du 15 juillet qu'avec beaucoup de trouble et d'inquiétude, et dans les deux mois qui l'ont suivi, peu s'en est fallu qu'elle ne se retirât de la coalition. Qui sait ce qu'elle eût fait si elle eût vu encore la Lombardie ouverte à la France et menacée par la révolution?

En Suisse comme en Italie, c'est l'Autriche que nous rencontrons, c'est à l'Autriche que nous devons tenir tête. Mais dans ce pays, dont une partie notable parle notre langue, nous avons toujours cherché et souvent obtenu l'influence prédominante. C'est d'ailleurs à la première révolution française que plusieurs des cantons actuels doivent leur indépendance; c'est à la seconde que tous les cantons doivent la chute d'une aristocratie oppressive et la conquête du droit commun. Entre la France et la Suisse il existait donc plus que jamais, depuis 1830, des liens naturels qu'il s'agissait seulement de resserrer, des sympathies toutes créées qu'il suffisait de cultiver avec quelque habileté. Le gouvernement français n'y manqua pas d'abord, et tout le monde sait qu'entre le parti de l'ancien régime, soutenu par l'Autriche, et le parti radical pur, notre diplomatie concourut à créer un parti intermédiaire à la fois libéral et conservateur, un parti qui, par ses propres forces, avait la majorité contre les deux autres et gouvernait le pays. C'est ce parti qui, à travers de grandes difficultés intérieures et extérieures, conduisit pendant six ans les affaires de la Suisse avec autant de fermeté que de prudence. C'est ce parti qui sut d'une main contenir les passions révolutionnaires des cantons radicaux, et de l'autre réprimer les tentatives contre-révolutionnaires des cantons absolutistes. C'est ce parti enfin qui, lorsque le pouvoir lui échappa, allait, en resserrant le nœud fédéral, donner à son pays une organisation plus raisonnable et plus forte.

Je suis loin de dire qu'à cette époque l'Autriche restât étrangère aux affaires helvétiques et renonçât à lutter en Suisse contre notre influence. L'Autriche, entre toutes les nations, a cette vertu de ne jamais perdre l'espoir, et de finir souvent, à force de persévérance et d'habileté, par tirer parti de ses défaites comme de ses victoires. L'Autriche continuait donc à agir, surtout dans les cantons catholiques; mais son action, resserrée dans des bornes étroites et paralysée par les derniers échecs de l'aristocratie, ne pouvait se comparer à celle de la France. Comment se fait-il qu'aujourd'hui les rôles soient intervertis et que l'influence autrichienne en Suisse ait repris l'avantage et la prédominance? L'histoire serait longue et douloureuse à raconter. Qu'il me suffise de dire que, par une série de fautes et de faiblesses, le gouvernement français a détaché de la France précisément ceux qui lui portaient la plus sincère affection; qu'à la suite de ces faiblesses et de ces fautes le parti intermédiaire, le parti français, s'est à peu près dissous, et que ses débris ont été se perdre d'une part dans le parti de l'ancien régime, de l'autre dans le parti

radical; que la France s'est ainsi trouvée pressée entre deux opinions qui lui étaient également hostiles, et que l'Autriche a su tourner à son profit cette étrange situation.

Pour être juste, il faut reconnaître que, depuis deux ans, le gouvernement français paraît s'être aperçu de son erreur, et qu'il travaille un peu mollement peut-être, mais sincèrement, à la réparer. Dans l'affaire des couvens d'Argovie notamment, le gouvernement français s'est placé avec raison entre les prétentions extrêmes, et a secondé l'action conciliatrice des hommes modérés. C'est une bonne tendance, et dans laquelle il fera bien de persévérer. Mais, de tous les pouvoirs, celui qui s'acquiert par voie d'influence est le plus difficile à reprendre, une fois qu'on l'a perdu. Pour revenir au point où nous étions il y a huit ans, il faudrait d'énergiques efforts, beaucoup de persévérance et des succès éclatans, toutes choses auxquelles, depuis quelques années, notre diplomatie ne nous a pas habitués.

Voilà pour l'Italie et la Suisse. Quant à l'Espagne, l'échec qu'y a subi notre politique est cent fois plus grave encore et plus mortifiant. La France, tout le monde le sait, depuis que s'est écroulé l'empire de Charles-Quint, a tendu constamment à attirer l'Espagne dans sa sphère et à contracter avec elle une alliance solide. C'est dans cette pensée que Louis XIV, malgré les grands avantages qu'on lui offrait ailleurs, voulut mettre son petit-fils sur le trône de Madrid, et que fut, soixante années plus tard, signé le pacte de famille. C'est cette pensée qui dirigeait Napoléon en 1808, quand, par des moyens injustes et malheureux, mais dans un but légitime, il essaya d'attacher par un lien indissoluble la vieille monarchie espagnole à son empire nouveau. C'est à cette pensée qu'obéit, en 1823, la restauration le jour où, malgré l'opposition de l'Angleterre, elle envoya cent mille Français de l'autre côté des Pyrénées renverser la constitution et rendre à Ferdinand son plein pouvoir. Du point de vue libéral, cette expédition était déplorable et criminelle, puisqu'elle tendait à relever un régime vicieux et usé. Du point de vue purement français, et la restauration donnée, elle pouvait très bien se justifier, et répondait, ainsi que le vit M. Canning, à un intérêt réel et permanent du pays. Jamais, au reste, cet intérêt n'a été méconnu par la révolution de juillet et par son gouvernement. Que répondaient les ministres de ce gouvernement au parti légitimiste lorsqu'il leur reprochait d'avoir, par l'appui prêté à la jeune reine, compromis dans l'avenir l'alliance de famille? Ils répondaient qu'aujourd'hui les alliances de famille sont peu de chose quand elles ne sont pas soutenues par la commu-

nauté des sentimens et des idées. En soutenant la jeune reine contre don Carlos, la révolution de juillet faisait donc précisément, et dans un meilleur sens, ce que le gouvernement contre-révolutionnaire de 1823 avait fait en abattant la constitution.

Maintenant, qu'est-il arrivé dans ce pays? Le voici en deux mots. Il y avait une régente française par le cœur et par l'esprit, la seule de sa race qui portât au gouvernement nouveau et à la dynastie nouvelle en France une sincère affection. Cette régente est aujourd'hui à Paris, privée à la fois de son pouvoir et de la tutelle de ses enfans. Il y avait un parti modéré, le plus nombreux et le plus éclairé sans contredit, qui ne demandait qu'à s'appuyer sur la France, et qui, toutes les fois qu'il a été au pouvoir, sous M. Martinez de la Rosa comme sous M. d'Ofalia, sous M. Isturitz comme sous M. Perez de Castro, n'a cessé de lui donner une préférence évidente. Ce parti est abattu, dispersé, anéanti. Le parti exalté, en revanche, de tout temps hostile à la France, règne en maître et s'efforce de rompre les faibles liens qui unissent encore les deux pays. Quant au pouvoir, il se partage entre Espartero, à qui le cabinet whig a envoyé, l'an dernier, de si belles récompenses pour prix de ses loyaux services, et Arguelles, plus dévoué encore aux Anglais qu'Espartero. Tels sont les résultats; ils sont frappans et parlent d'eux-mêmes. Quant à la cause du mal, elle est incontestablement dans notre politique. Je ne sais pas si, dans un pays comme l'Espagne, au milieu de partis ardens et actifs, la France pouvait, ainsi que l'auraient voulu quelques personnes, garder entre eux une stricte neutralité. Ce que je sais, c'est que, du moment qu'elle préférait un parti et s'y attachait, il fallait le soutenir avec fermeté, avec énergie, avec persévérance. Qu'a fait la France au lieu de cela? des vœux, de simples vœux pour le parti modéré. Et pendant ce temps une puissance plus hardie et moins scrupuleuse excitait les passions anarchiques, favorisait l'émeute, circonvenait les généraux, soudoyait l'insurrection. Est-il surprenant que nous ayons succombé dans cette lutte, et que, traités en ennemis par les exaltés, regardés par les modérés comme des alliés inutiles, il ne nous reste plus en Espagne, malgré nos sacrifices, ni pouvoir ni crédit?

Dans l'état actuel des choses, un espoir, un seul nous est laissé : c'est qu'à force de prétentions arrogantes et cupides, les Anglais partagent bientôt notre impopularité. On sait que, sur toutes les côtes, sur les côtes voisines de Gibraltar particulièrement, la contrebande se fait sous la protection du canon britannique, et qu'il en résulte

déjà quelques conflits. On sait que le traité de commerce projeté et, dit-on, promis par Espartero soulève, surtout dans les provinces du nord, une vive et bruyante opposition. Partout, d'ailleurs, l'Angleterre semble prendre à tâche de donner de l'ombrage à l'Espagne et d'éveiller sa susceptibilité. Ce sont ici deux îles improductives aujourd'hui, mais dans une magnifique situation, dont elle veut devenir maîtresse, et que le gouvernement, son vassal, lui cède sans hésiter; là, deux autres îles, entre l'Espagne et la France, qu'elle convoite et qu'elle menace. On a fait un grand crime au 1er mars de la surveillance qu'il voulait exercer sur les Baléares, dans la prévoyance d'une guerre avec l'Angleterre : qu'en dit-on maintenant? Le 1er mars avait-il tort? Et les excellens Français qui lui reprochaient à cette occasion de faire injure à lord Palmerston, commencent-ils à s'apercevoir que leurs sentimens cosmopolites les ont entraînés un peu loin?

Ce n'est pas la première fois, au reste, que l'Angleterre alliée de l'Espagne serait devenue son ennemie, et il en existe un éclatant exemple. Assurément, entre l'Angleterre et l'Espagne, pendant les derniers temps de l'empire, l'union paraissait bien intime et le lien bien étroit. Qui ignore pourtant que, si l'empire eût vécu six mois de plus, une grande bonne fortune lui était réservée, celle de voir les armées anglaises et espagnoles se tourner l'une contre l'autre? La dernière histoire de la guerre d'Espagne par Napier, et la correspondance officielle du duc de Wellington, ne laissent aucun doute à cet égard. Aujourd'hui, par Espartero et par Arguelles, l'Angleterre gouverne l'Espagne aussi complètement qu'elle la gouvernait, en 1814, par le duc de Wellington; mais le joug commence à peser, et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où l'Espagne voudra s'en délivrer.

Je ne dirai qu'un mot du Portugal, où, depuis le traité de Methuen, l'Angleterre a toujours exercé une sorte de protectorat commercial et politique. Cependant la France y était quelque chose quand, sous la restauration, son ambassadeur, le loyal et courageux M. Hyde de Neuville, sauvait Jean VI des complots de don Miguel et de lord Beresford; quand, dès les premiers jours de la révolution de juillet, l'amiral Roussin forçait le Tage; quand, en 1832, don Pedro et la jeune reine recrutaient en France l'armée constitutionnelle; quand, plus tard, un chargé d'affaires de France donnait à l'indépendance portugaise un appui énergique contre la domination de l'Angleterre. La France, aujourd'hui, est-elle quelque chose en Portugal, et lui reste-t-il dans ce pays une ombre d'influence? D'un bout à l'autre

de la Péninsule, c'est, en ce moment, l'Angleterre qui règne et qui dicte des lois. D'un bout à l'autre de la Péninsule, la France semble n'aspirer qu'à un seul rôle, celui de se croiser les bras et de se faire oublier.

En Belgique, heureusement, notre situation est moins mauvaise. Deux fois, depuis 1830, la France a sauvé l'indépendance de ce pays, et ce souvenir n'est point encore effacé tout-à-fait. Cependant, si la France ne se hâte, il y a péril là comme ailleurs. La Belgique industrielle, tout le monde le reconnaît, ne peut se suffire à elle-même. Il faut, pour prospérer et pour vivre, qu'elle se rattache à l'Allemagne ou à la France. Or, la Belgique penche vers la France plutôt que vers l'Allemagne, et, à plusieurs reprises, des négociations à ce sujet ont été entamées entre les deux gouvernemens. Depuis deux mois, dit-on, ces négociations ont été reprises, et, il y a peu de jours, on faisait espérer qu'elles pourraient aboutir promptement à une heureuse conclusion. Qu'est-il arrivé alors? Qu'en Angleterre et en Allemagne on s'est élevé, tout d'une voix, contre ce qu'on veut bien appeler notre esprit de conquête et d'envahissement. Ce sont, d'un côté, les journaux anglais qui déclarent très nettement que l'association projetée ne peut pas se réaliser, vu qu'elle est contraire aux intérêts commerciaux et politiques de l'Angleterre. Ce sont, de l'autre, les gazettes privilégiées de l'Allemagne, la *Gazette d'Augsbourg* notamment, qui en appellent à l'Europe coalisée, et menacent la France de l'intervention des quatre puissances, si elle persiste dans un dessein *frauduleusement attentatoire à l'équilibre européen*. Ce sont enfin, si l'on en croit le bruit public, des notes diplomatiques qui, bien qu'en termes plus convenables, expriment la même pensée, et interdisent aux deux états le rapprochement auquel les portent leurs sympathies et leurs intérêts. Voilà donc, le lendemain de la convention du 13 juillet, la France poursuivie en Belgique, aussi bien qu'en Orient, dans ses intérêts et dans son influence! La voilà, cette fois encore, menacée d'une coalition, si elle ne se laisse exclure de Bruxelles comme d'Alexandrie!

Pour tout ministère ayant un peu de sang dans les veines, cette incroyable opposition de l'Angleterre et de l'Allemagne devrait être un argument décisif en faveur du projet de réunion, et une raison d'y travailler plus que jamais avec ardeur et persistance. Pour le ministère du 29 octobre, après ses faiblesses dans l'affaire d'Orient, c'est de plus une admirable occasion de se relever aux yeux du pays, et de montrer à l'Europe qu'elle ne peut pas tout obtenir de lui par

l'intimidation. Je refuse donc de croire qu'après avoir été pressant et ardent pour l'association commerciale, le ministère du 29 octobre se soit tout à coup refroidi et ralenti. Je refuse de croire que, depuis les notes qui lui sont parvenues, il ait découvert subitement dans cette association une foule de difficultés et d'inconvéniens auxquels il ne pensait pas auparavant. Je refuse de croire surtout, comme le bruit en court, qu'une résolution définitive ait été déjà prise, et que cette résolution soit négative. Une telle résolution, dans un tel moment, après de telles menaces, serait un acte dont je n'accuserai jamais sans preuves le gouvernement de mon pays. Quoi qu'il en soit, le projet dont il s'agit n'a point abouti encore, et le succès en est douteux. Qu'il échoue définitivement, et, l'an prochain peut-être, nous verrons la Belgique associée à la Prusse, c'est-à-dire hors de notre sphère, et doublement séparée de la France.

Je n'ai jusqu'ici parlé que des pays voisins de la France. Portons les yeux au loin, en Amérique, en Grèce, dans l'empire ottoman. Je passe sur les États-Unis, bien que dans ce pays notre considération et notre influence aient également souffert des deux votes contradictoires de la chambre et de la double conduite du gouvernement dans l'affaire de la dette américaine : les États-Unis, ennemis et rivaux nés de l'Angleterre, ne peuvent, dans le cas d'un conflit européen, manquer d'incliner vers nous, autant du moins que le permettent leurs intérêts commerciaux et le soin de leur neutralité.

L'Amérique du Sud est loin d'être dans la même situation. Au milieu des récits divers que depuis quelques mois nous avons entendus et lus sur l'origine et sur les phases successives de nos dernières querelles avec l'Amérique du Sud, il est certainement difficile de se former une opinion bien précise. Pour moi, malgré ce qu'on a dit à la tribune et ailleurs, je suis disposé à croire que nos agens dans ces pays n'ont point eu les torts qu'on a trouvé commode de leur imputer. Quand on a l'honneur de représenter la France auprès de gouvernemens à demi sauvages, et pour qui le droit des gens est encore un vain mot, il faut, si l'on ne veut tomber dans le mépris, se montrer fier et susceptible. Or, je ne sache pas qu'au début du moins les agens français aient fait plus. J'admets toutefois, si on le veut, qu'à l'origine les différends de la France avec le Mexique et Buénos-Ayres ne valussent pas le bruit qu'on en a fait. J'admets que nos agens se soient trop engagés d'abord, et que plus tard ils aient embrassé trop facilement de vaines et trompeuses apparences; encore

ne fallait-il pas oublier que, s'il est fâcheux de s'être fait une mauvaise querelle, il est plus fâcheux de ne pas la soutenir jusqu'au bout. Or, il est incontestable que, bons ou mauvais, justes ou injustes, les deux traités du Mexique et de Buénos-Ayres nous ont fait perdre dans l'Amérique du Sud tout crédit et tout renom. La seule idée qui reste dans ces vastes contrées, c'est que la première fois, après un fait d'armes brillant, la seconde sans combat, la France a reculé et cédé la meilleure partie de ses prétentions; c'est que par conséquent il n'y a pas plus à compter avec elle que sur elle. Est-il besoin de dire quels ravages une telle idée doit produire au milieu de populations qui, comme les populations orientales, ne comprennent guère le droit sans la force, et s'en rapportent volontiers à ce qu'on appelait jadis le jugement de Dieu?

Au point où en sont les choses, le gouvernement français peut envoyer dans l'Amérique du Sud tels agens qu'il voudra; il n'en est pas un dont les promesses ou les menaces commandent la confiance ou la crainte, pas un qui soit en état de protéger efficacement les personnes et les choses dont la tutelle lui appartient. Inaction ou impuissance, voilà l'alternative qui leur est laissée, voilà la destinée qui les attend. Il y avait cependant pour la France une belle place à prendre dans ces états nés d'hier, où tant de germes féconds ne demandent qu'à se développer. En 1830, on le sait, avec une précipitation peut-être trop généreuse, la France reconnut les républiques de l'Amérique du Sud, sans exiger, comme l'Angleterre, qu'elles payassent cette reconnaissance par des traités à son profit. Depuis, jamais, directement ou indirectement, elle n'a rien fait contre leur indépendance ou contre leur prospérité. Ajoutons que si, parmi ces populations à peine émancipées, il y a un peu de vie intellectuelle, c'est par notre littérature, par nos arts, par notre civilisation. Tout tendait donc à rapprocher les peuples, à unir les intérêts. Or, jamais les intérêts ne furent plus divisés, les peuples plus séparés. Encore une fois, je ne blâme ni l'amiral Baudin en 1838, ni l'amiral Mackau en 1840. Peut-être, avec les faibles ressources dont ils disposaient, ont-ils dû se contenter des concessions qu'on leur a faites, et ramener en France des forces dont elle pouvait avoir besoin. Peut-être même l'état des esprits et des partis au Mexique et à Buénos-Ayres ne permettait-il pas une meilleure solution dans aucun cas. Il n'en reste pas moins vrai qu'après plusieurs années de blocus et deux expéditions dispendieuses, l'idée que nous avons laissée dans l'Amé-

rique du Sud n'est point celle de notre puissance et de notre fermeté. Il n'en reste pas moins vrai que là aussi l'Angleterre gagne chaque jour sur nous.

Des trois états qui en 1827 et 1828 concoururent à l'affranchissement de la Grèce, la France est sans contredit celui qui, de tout temps, secourut et servit ce royaume naissant avec le plus de zèle et de désintéressement. Depuis quelques années, la Russie s'était montrée favorable à l'insurrection grecque, mais dans des vues toutes personnelles et avec la pensée bien évidente de trouver là, comme dans les principautés, une nouvelle occasion d'influence exclusive et de protectorat. L'Angleterre, qui n'a de goût ni pour les progrès de la puissance russe, ni pour la création d'états nouveaux, l'Angleterre au contraire voyait l'insurrection grecque avec inquiétude, et ne consentit à la protéger qu'à la dernière extrémité, afin de mettre aussi la main dans l'affaire, et de peur qu'elle ne lui échappât tout-à-fait. La France seule, ainsi que le disait M. de Broglie en 1830, eut dès le début « le désir sincère de faire de la Grèce un état véri-« table, indépendant de droit et de fait, un état qui ne soit placé « sous la protection de personne, un état qui n'ait besoin d'aucune « intervention perpétuellement officieuse, un état libre, pour tout « dire, de choisir ses amis et ses alliés. » M. de Broglie ajoutait avec beaucoup de raison qu'en agissant ainsi la France avait consulté ses intérêts non moins que ses sympathies, puisqu'un tel état « serait « naturellement disposé à tourner ses regards vers celle des puis-« sances qui l'aurait rendu tel, et qui au besoin pourrait lui promettre « et lui donner son assistance sans le menacer sans cesse de sa pro-« tection. »

De cette triple pensée de la Russie, de l'Angleterre, de la France, naquit naturellement et nécessairement une triple politique. Ce que voulait la Russie, c'était un pays sans cesse troublé, agité, déchiré par des désordres intérieurs, et qui, par lassitude de la guerre civile, finît par se jeter un jour dans les bras de son puissant voisin. Ce que voulait l'Angleterre, c'était un royaume faible, pauvre, dépendant, incapable de vivre d'une vie propre et de faire sentir au dehors son influence et son action. Ce que voulait la France, c'était un état bien constitué, vigoureux, uni, qui pût avoir une armée, une marine et tenir son rang parmi les nations. Pendant les premières années, et notamment sous l'administration de M. d'Armansperg, la Russie aida donc et favorisa toutes les insurrections locales, et prêta partout secours aux bandes indisciplinées dont Colocotroni était le chef. L'An-

gleterre soutint vivement M. d'Armansperg, qui, soumis d'ailleurs à ses volontés, avait à ses yeux le double mérite de ruiner le pays et de l'énerver. La France travailla à l'expulsion des Bavarois et à l'établissement d'un gouvernement national et régulier. C'est alors que lord Palmerston dénonçait naïvement à M. de Metternich M. de Broglie, coupable de vouloir introduire en Grèce quelques principes libéraux et une espèce de constitution.

A cette époque, la France, liée au parti national et constitutionnel, tenait en Grèce le haut du pavé, et luttait avec succès contre l'Angleterre et la Russie. Malheureusement, là comme ailleurs, sa politique devint, vers 1836, incertaine, chancelante, inerte. L'Angleterre s'en aperçut, et, aussitôt après la mort de M. d'Armansperg, on la vit faire soudainement volte-face et passer d'un absolutisme sans ménagement à un libéralisme sans mesure. Deux ans auparavant, elle déclarait la Grèce incapable de supporter les institutions modérées dont la France avait pris l'initiative. Dans sa nouvelle ardeur, ces institutions ne lui parurent plus suffisantes, et ce fut pour une constitution radicale qu'elle prit parti, pour une constitution plus propre à créer l'anarchie que la véritable liberté. Il est aisé de deviner pourquoi, et l'on comprend qu'en se conduisant ainsi, l'Angleterre restait fidèle à sa pensée primitive.

Quoi qu'il en soit, depuis 1837, il est constant qu'en Grèce aussi la France a disparu, et que l'influence s'y partage exclusivement entre la Russie et l'Angleterre. La Russie a toujours son ancien parti, celui qui l'a servie et qui la sert encore avec beaucoup de dévouement et de zèle. L'Angleterre a le sien, et de plus une portion du nôtre, qu'elle a su nous enlever en se faisant ultra-constitutionnelle. Ce n'est pas que les patriotes grecs ne sachent très bien quels sont leurs véritables amis. Avec la vive et pénétrante intelligence qui caractérise leur nation, ils devinent facilement les vues de la Russie et de l'Angleterre, et ils comprennent que la France seule leur veut du bien. Mais comment compter sur un gouvernement qui ne fait rien, qui ne dit rien, qu'on ne voit et qu'on n'entend nulle part? Toujours présentes, toujours actives, l'Angleterre et la Russie, au contraire, offrent à leurs amis un point d'appui solide et méritent d'être soutenues par eux.

Depuis quelque temps, au reste, il faut reconnaître que le gouvernement français a fait, en Grèce comme en Suisse, quelques louables efforts pour recouvrer un ascendant perdu. Malgré l'Angleterre, il a réussi à prévenir toute explosion violente et à réorganiser obscuré-

ment les finances. Cependant l'Angleterre n'en a pas moins conservé l'influence prédominante, et le parti français reste exclu des affaires. Une preuve éclatante vient d'en être donnée dans l'avénement à la présidence du conseil de Maurocordato, chef reconnu du parti anglais, comme Colocotroni du parti russe, comme Coletti du parti national. C'est là pour l'Angleterre un triomphe incontestable, et qui, si Maurocordato tient ce qu'on espère de lui, donne gain de cause définitif à la politique plus habile que franche de lord Palmerston et du ministère whig.

Dois-je ajouter qu'il existe en ce moment quelques chances pour que les choses ne tournent pas ainsi? Le nouveau président du conseil, bien que dévoué jusqu'ici à l'Angleterre, est un homme éclairé, instruit, vraiment patriote, et qui, par la lutte constitutionnelle qu'il vient de soutenir contre le roi Othon, a donné la mesure de sa fermeté. Peut-être donc voudra-t-il être Grec avant d'être Anglais, et, s'il est Grec, il est impossible qu'il ne s'appuie pas sur la France. Déjà on dit qu'après sa nomination il n'a pu se mettre d'accord avec lord Palmerston sur la nature et sur l'étendue des institutions constitutionnelles dont il convient de doter aujourd'hui la Grèce. On ajoute même que, dans son voyage à Paris, il s'est rapproché de Coletti et a manifesté les plus honorables intentions. S'il en est ainsi, il y a là, pour le gouvernement français, une occasion de réparer, en partie du moins, ses fautes antérieures; et cette occasion, quelques actes récens font espérer qu'il saura la saisir. En Grèce, je le répète, les esprits et les cœurs sont naturellement tournés vers la France; il s'agit seulement, par une conduite un peu habile, de les maintenir dans cette direction.

Il ne me reste plus qu'à jeter un coup-d'œil sur le théâtre de nos derniers revers, sur l'empire ottoman. J'en ai dit assez à propos de la convention du 13 juillet pour que ce coup-d'œil soit rapide.

On sait que, peu de jours après la révolution de 1830, quand une collision entre la France et l'Europe était imminente, l'ambassadeur français à Constantinople voulut tirer parti des vieux ressentimens de la Porte contre la Russie, et donner à son pays le sultan Mahmoud pour allié. Le maintien de la paix fit évanouir ce projet, et bientôt, grâce aux avantages de sa position géographique, grâce à la faiblesse croissante de l'empire ottoman, grâce peut-être aussi à quelque hésitation de la part de la France et de l'Angleterre, la Russie fut acceptée à Constantinople à titre de protectrice et de patronne. Mais si de ce côté notre influence avait déchu, d'un autre côté elle s'était

fortifiée. Aujourd'hui que le malheur a frappé Méhémet-Ali, on peut désavouer noblement tous les éloges qu'on lui a donnés, et refuser même une capacité médiocre à celui qu'on célébrait naguère comme un homme de génie. Il n'en est pas moins vrai que Méhémet, vainqueur de l'armée turque, maître de l'Égypte, de la Syrie, de l'Arabie, était une grande puissance en Orient, dans ce pays où, plus qu'ailleurs, le prestige de la victoire impose aux esprits et frappe les imaginations. Or, par un concours heureux de circonstances, il se trouvait que Méhémet, populaire en France, bien servi par des Français, curieux et jaloux d'introduire dans ses états quelques élémens de nos arts, de nos sciences, de notre civilisation, avait pour la France plus de respect, plus de goût, plus de sympathie que pour toute autre puissance. Si l'influence russe était la principale à Constantinople, l'influence française était donc la première à Alexandrie, et chaque jour semblait y ajouter quelque chose.

On l'a dit à la tribune, et tout le monde s'en souvient, pendant les sessions de 1838 et 1839, cette situation faisait à la fois notre orgueil et notre consolation. On convenait qu'ailleurs la France avait joué un petit rôle; mais on se promettait d'en jouer un grand en Orient, le jour où les circonstances le permettraient. Le *statu quo*, d'ailleurs, n'avait rien qui nous fût défavorable, puisqu'il consolidait notre alliance avec Méhémet et étendait nos relations avec les pays soumis à sa domination.

Voilà précisément la situation qui portait ombrage au ministère anglais et qui le rendait hostile à Méhémet-Ali. « Le gouvernement britannique, disait M. Guizot dans une dépêche du 16 mars 1840, désire affaiblir le pacha d'Égypte de peur qu'il ne soit pour la France dans la Méditerranée un allié trop puissant et trop utile. » C'est dans cette pensée que le traité du 15 juillet fut préparé, signé, exécuté; c'est dans cette pensée encore qu'on vient, il y a six semaines, de le déclarer, avec grand fracas et grande pompe, accompli et éteint. Maintenant je demande quel est le coin de l'empire ottoman où la France pourrait avoir une véritable influence. Est-ce à Constantinople? La sublime Porte sait que si, dans sa querelle avec son puissant vassal, la France n'a pas tiré le canon contre elle, c'est par des considérations qui lui sont parfaitement étrangères et dont il serait difficile qu'elle nous sût gré. Plus que jamais, d'ailleurs, la sublime Porte est dans la dépendance de la Russie, qui, plus que jamais aussi, se montre l'ennemie de la France. Est-ce en Syrie? Les populations de Syrie ont vu quelques poignées de soldats anglais bombarder leurs

côtes, prendre leurs villes et battre les Égyptiens, sans que les Français, amis déclarés du pacha d'Égypte, fissent un instant mine de s'y opposer. Est-ce à Alexandrie? Le pacha, que la France a retenu dans sa victoire sans l'aider dans sa défaite, sait à quoi s'en tenir sur une si trompeuse alliance, et cherche ailleurs des protecteurs plus utiles et plus sûrs. Est-ce enfin en Crète, en Thessalie, en Macédoine, dans toutes les parties de l'empire qu'agite en ce moment l'amour de la liberté? Les chrétiens de ces contrées ont devant les yeux l'exemple du pacha et le souvenir des derniers événemens. En Orient, d'ailleurs, on ne saurait trop le redire, chrétiens et musulmans croient surtout à la force et adorent le succès. Or il y a long-temps que la force et le succès n'ont été du côté de la France.

Que le journal de Smyrne et la *Gazette d'Augsbourg* viennent donc, tant qu'il leur plaira, nous parler de l'influence que notre ambassadeur reprend à Constantinople depuis quelques mois. Il n'est pas en France un seul homme de sens qui ne sente que c'est là une ironie sanglante ou une ridicule politesse. Je crois à l'habileté de notre ambassadeur, mais je crois encore plus à la force des choses. L'an dernier, notre ambassadeur luttait seul contre le divan et contre les quatre puissances. Cette année, il souscrit à tout ce que veulent les quatre puissances et le divan. Il est assez naturel qu'il soit mieux vu cette année que l'an dernier, et qu'on le traite avec plus de bienveillance. Quel avantage en résulte-t-il pour la France? qu'y a-t-il là dont elle doive se réjouir et se glorifier?

Quant à nos héritiers en Orient, il est aisé de les découvrir, et c'est assez ouvertement qu'ils recueillent la succession. Il y a moins d'un an, Méhémet-Ali était à Londres un sauvage odieux, un exécrable tyran, un monstre impitoyable, le fléau de l'humanité et de la civilisation. Aujourd'hui, c'est un prince civilisateur, un peu dur peut-être dans les procédés qu'il emploie, mais animé des meilleures intentions et doué des plus nobles qualités. Il y a moins d'un an, le but principal de la guerre était de délivrer d'un joug intolérable les malheureuses populations de la Syrie, de l'Arabie, peut-être même de l'Égypte. Aujourd'hui on parle de rendre l'Arabie à Méhémet, on déclare que la Syrie est plus à plaindre qu'avant sa chute, et, pour l'aider à opprimer l'Égypte, on lui offre une main amie. C'est d'ailleurs le commodore Napier qui parcourt l'Angleterre, vantant partout le pacha, le plus habile, le plus loyal, le plus généreux, le plus grand des princes et des hommes. Ce sont les principales villes com-

merciales, Londres, Liverpool, qui envoient à Alexandrie les adresses les plus flatteuses. Qui ne comprend ce que cela veut dire? Et qu'on ne croie pas que toutes ces avances soient perdues, et que le pacha n'y réponde que par la colère et le dédain. Loin de là, il s'en accommode fort bien, et songe sérieusement à en tirer parti. Voici, par exemple, ce qu'il disait un jour au commodore Napier, et ce que celui-ci n'a pas manqué de publier : « Je ne suis pas, disait le pacha, « l'ennemi de l'Angleterre, mais des ambassadeurs à Constantinople. « Rien ne me fera plus de plaisir que d'ouvrir à l'Angleterre tout le « commerce de l'Égypte et du Nil; tout ce que je demande, c'est « que l'Angleterre me dise ce qu'elle veut, et je le ferai. Nos intérêts « sont identiques. Vous avez besoin d'un passage vers l'Inde; moi, « j'ai besoin de commercer avec vous. Dites-moi donc ce que vous « désirez. Je serai trop heureux d'entrer dans vos vues, quelles « qu'elles soient. Donnez-moi un peu de temps, et tout ira comme « vous le désirez. »

Depuis, si l'on en croit les voyageurs, l'affection du pacha pour les Anglais n'a fait que s'accroître. Jadis il ne lisait guère que les journaux de Paris; il les repousse maintenant, et n'a plus de goût que pour les journaux de Londres. Tous ceux qui l'entourent apprennent l'anglais, et il entretient avec les orateurs les plus populaires et les plus distingués d'actives correspondances. Il fait enfin traduire et répandre à profusion tout ce qui se dit verbalement ou par écrit sur son compte en Angleterre. Dans son intérêt, le pacha a raison. Et cependant c'est le même pacha qui, au mois de novembre 1840, accueillait avec joie et reconnaissance la note du 8 octobre et y voyait son salut. C'est le même pacha qui, vers la même époque, écrivait au gouvernement français pour lui donner pleins pouvoirs et se mettre à sa discrétion! Ces pleins pouvoirs, au lieu de s'en servir, on les a cachés. La note du 8 octobre, au lieu de la faire respecter, on l'a abandonnée. Comment le pacha ne tournerait-il pas ses yeux et ses vues d'un tout autre côté? « Que les cinq, ou pour mieux dire « les quatre puissances, s'écriait Napier à Liverpool, accordent de « bonne foi à Méhémet le gouvernement d'Égypte, et il n'y a pas « un pays au monde qui puisse en profiter la moitié autant que l'An- « gleterre. » Dans la situation qu'on nous a faite, Napier disait vrai.

L'influence russe dominante à Constantinople, l'influence anglaise maîtresse en Syrie et à Alexandrie, voilà le partage qui s'est opéré, et que la France prévoyait il y a un an. Ce n'est pas encore un par-

tage de territoire; c'est quelque chose qui y mène, et le gouvernement, quoi qu'il en dise, le sait et le comprend. Autrement éprouverait-il, comme il l'éprouve, un vif désir de maintenir le *statu quo* déplorable qu'on a créé il y a huit mois à notre détriment? Ferait-il, comme il en fait, des vœux contre les chrétiens de Candie, de Bulgarie, et de tant d'autres provinces qui veulent secouer le joug pesant de Constantinople? Travaillerait-il, comme il y travaille, à comprimer toutes les insurrections, à apaiser tous les mécontentemens, à calmer tous les esprits? Chercherait-il enfin, comme il le cherche, à s'interposer amicalement entre la Russie et l'Angleterre, et à prévenir entre ces deux grandes puissances toute querelle possible et toute collision? Si le gouvernement agit ainsi, c'est qu'il sait qu'à moins d'un effort qu'il ne veut pas faire tout est perdu pour nous en Orient; c'est qu'il comprend que si, pendant la trève, il peut jusqu'à un certain point cacher la plaie faite à la dignité, à la puissance, aux intérêts matériels de la France, cette plaie, le jour de la crise, apparaîtra à tous les yeux dans toute sa gravité.

Si l'on partage en deux époques à peu près égales les onze années qui se sont écoulées depuis la révolution, voici donc ce qu'on trouve: de 1830 à 1836, la France avait établi son influence en Belgique par l'expédition de 1831 et par le siége d'Anvers; en Italie, par l'occupation d'Ancône; en Suisse, par la protection donnée aux révolutions cantonales qui ont suivi 1830, et par la formation d'un parti intermédiaire entre le parti autrichien et le parti radical; en Espagne, par la prompte reconnaissance de la jeune reine et par les sympathies hautement avouées de la régente et du parti modéré; en Portugal, par l'entrée de notre flotte dans le Tage, et par les secours donnés depuis à don Pedro et à la reine; dans l'Amérique du Sud, par la reconnaissance sans condition des républiques nouvelles; en Grèce, par une lutte décidée, et quelquefois heureuse, en faveur du parti national, contre les Bavarois, le parti russe et le parti anglais; dans l'empire ottoman enfin, par l'alliance chaque jour plus intime et plus profitable de Méhémet-Ali. De 1836 à 1841, Ancône a été évacué en Italie, le parti intermédiaire dissous en Suisse, la régente dépossédée et le parti modéré anéanti en Espagne, le nom français oublié en Portugal, notre diplomatie désavouée ou abandonnée dans l'Amérique du Sud, le parti national absorbé dans le parti anglais en Grèce, Méhémet-Ali enfin, dans l'empire ottoman, vaincu, abaissé, dépouillé, réduit, pour être encore quelque chose, à se faire

le vassal de l'Angleterre. De tous les états sur lesquels nous avions action, il n'en reste qu'un, la Belgique, qui ne nous ait pas tout-à-fait échappé; encore n'est-il pas bien sûr qu'en refusant le seul moyen de consolider l'alliance entre les deux pays, le ministère ne l'ait pas tout récemment anéantie, autant qu'il était en lui.

En 1815 sa puissance territoriale, en 1831 sa puissance révolutionnaire, de 1836 à 1841 sa puissance d'influence, la France a donc laissé successivement tout décliner entre ses mains. Et cependant telle est la vieille opinion qu'on a d'elle dans le monde et telles sont ses immenses ressources, qu'il y a six semaines, il lui restait encore une force véritable, son mécontentement. « La France, pouvait-on se dire à l'étranger, subit sa situation; mais elle la connaît et la juge. La preuve, c'est que le gouvernement, bien qu'ami de la paix, arme le pays jusqu'aux dents, et garde une attitude isolée. En 1840, la France a été prise au dépourvu, et elle a compté outre mesure sur la résistance du pacha. De là seulement la patience qu'elle a montrée, les échecs qu'elle a subis. Quand, par ses représentans légaux, elle a été appelée à prendre un parti, tout d'ailleurs était à peu près accompli, et il fallait se résigner ou jeter le gant après coup. Dans cette alternative, la France s'est résignée, mais avec tristesse, avec colère, et un vif ressentiment au fond du cœur. Tout annonce qu'elle n'entend pas pousser plus loin les concessions, et que, même seule contre tous, elle est déterminée à reprendre son rang, à reconquérir son influence. » Voilà la dernière force qui restait à la France, ou, comme on l'a dit à la tribune, la dernière valeur qu'elle eût entre les mains. Eh bien! je le dis avec douleur, cette dernière force, la convention du 13 juillet nous l'enlève; cette dernière valeur, elle nous en dépouille sans compensation. Aujourd'hui l'Europe est autorisée à croire que l'isolement n'était pas sérieux, et que les armemens n'avaient d'autre but que d'endormir et de calmer les agitations de l'opinion publique. L'Europe est autorisée à croire que la France s'apaise aussi vite qu'elle se fâche, s'adoucit aussi facilement qu'elle s'irrite. L'Europe est autorisée à croire qu'à condition d'agir avec énergie et rapidité, on peut tout tenter contre ses intérêts, et qu'après une bouderie passagère elle accepte d'abord, puis consacre par sa signature les faits accomplis. Ainsi se trouve fortifiée cette idée déplorable, que la France n'a une diplomatie que pour faire des notes, une armée que pour se battre en Afrique et maintenir l'ordre à l'intérieur. Comment veut-on, après cela, que dans les conseils

européens, où elle vient de rentrer, la France se fasse écouter et respecter?

Il est triste de le dire, mais l'expérience de tous les temps est là pour le prouver, la raison et le bon droit, s'ils ne s'appuient sur la force, ont peu de chance de réussir dans le monde. Dans le siècle où nous vivons d'ailleurs, et grace aux progrès de la civilisation, la paix a partout des partisans nombreux, et ce n'est pas à Paris seulement qu'en décrivant les horreurs de la guerre, on agit sur les esprits et sur les cœurs. Quand les nations débattent entre elles leurs intérêts, elles pèsent donc les unes sur les autres par un sentiment qui leur est commun, la crainte de la guerre. C'est là ce qui les contient et les modère dans leurs prétentions, ce qui les amène presque toujours à une juste transaction. Mais qu'il soit une fois établi que, par sa faute ou par celle de son gouvernement, une de ces nations est décidée d'avance, tant qu'on respecte son territoire, à ne point tirer l'épée pour la défense de son droit; que cette nation cesse ainsi d'avoir contre les autres l'arme que celles-ci ont contre elle, et de leur inspirer la juste inquiétude qu'elle ressent, n'est-il pas évident que la partie ne sera plus égale, et qu'elle finira très probablement par tout céder, sans qu'on lui cède rien? J'espère, malgré de bien imprudentes paroles tout récemment prononcées, que telle n'est pas, que telle ne sera jamais la situation de la France; malheureusement beaucoup le pensent au dehors, et la convention du 13 juillet semble venir tout exprès pour justifier une si triste opinion.

Je désire sincèrement me tromper; mais tel est, selon moi, le sens, telle est la portée de la signature donnée par la France le 13 juillet dernier. Quelques-uns ont signalé le protocole comme dangereux, la plupart comme insignifiant : je penche, ainsi que je l'ai dit, vers ce dernier avis; là cependant n'est pas la question. La question, c'est que, depuis moins d'un an, la France a successivement abandonné toutes ses positions; d'abord active et ferme, puis réservée et triste, aujourd'hui soumise et presque contente; c'est qu'en dix mois elle semble ainsi avoir descendu tous les degrés de l'échelle et réalisé les espérances les plus insolentes de ses ennemis. Voilà ce qui me paraît grave, cent fois plus grave que le protocole même, quelles que puissent en être les conséquences.

En traçant ce triste tableau, je n'ai point voulu user des précautions et des réserves que l'on emploie ordinairement. J'ai dit simplement et durement la vérité, telle du moins que je la vois, et telle que

je la sens. Ai-je besoin d'ajouter que personne moins que moi n'en tire cette conséquence extrême, que d'une politique inerte et timide la France doive se jeter soudainement dans une politique turbulente et téméraire? Je sais que la paix, quand elle ne compromet ni l'honneur ni la puissance, est un grand bienfait, et c'est avec un profond regret que j'y renoncerais. Mais je suis convaincu que la paix elle-même sera mieux assurée si l'on résiste et si l'on ose à propos, que si l'on continue à céder chaque jour et sur tout. La paix n'a point été troublée en 1831 quand M. Périer a pris Ancône, en 1832 quand le ministère du 11 octobre a ordonné le bombardement d'Anvers. Peut-être l'eût-elle été si M. Périer et le ministère du 11 octobre eussent alors reculé, et inspiré à l'Europe une aveugle confiance. La politique que je demande pour mon pays, c'est celle de cette époque, politique prudente assurément et modérée, mais influente et respectée, parce qu'on savait qu'au bout de ses paroles il y avait des actes, et que ses canons étaient chargés. Que la France se hâte d'y rentrer, et il y aura pour elle encore chance d'échapper à la collision qu'elle redoute avec raison, mais que d'autres alors redouteront aussi. Qu'elle persiste, au contraire, dans la politique actuelle, et la collision deviendra inévitable par l'exagération même des efforts qu'on fera pour l'éviter.

M. le ministre des affaires étrangères, qui jugeait à peu près ainsi la situation il y a trois ans, la juge autrement aujourd'hui, et, dans son dernier discours de Lisieux, il se glorifie de son œuvre, et semble annoncer, pour le jour où le débat s'ouvrira devant les chambres, d'importantes révélations. Si en effet, au commencement de la prochaine session, le ministère peut dire : « Oui, j'ai accepté pour Méhémet-Ali des conditions moins bonnes que celles de la note du 8 octobre; oui, j'ai renoncé, sans motif apparent, à la politique voulue et consacrée par la chambre; oui, j'ai sanctionné par ma signature le funeste traité du 15 juillet; mais, si j'ai fait tout cela sous ma responsabilité, c'est que j'y voyais le seul moyen d'arriver à une grande chose, à une chose qui dédommage pleinement la France de tous ses sacrifices, et cette chose, la voici. Songez donc au résultat que j'ai obtenu, non au chemin que j'ai pris, et que la gloire du présent achève d'effacer les douloureux souvenirs du passé. » Si le cabinet est en mesure de tenir ce langage, il triomphera facilement de toutes les défiances, de toutes les attaques. S'il n'avait au contraire à nous offrir qu'un *statu quo* déplorable, et l'avantage menteur d'apposer

de temps en temps notre signature à côté de celles des quatre puissances; si l'Orient, arrangé comme l'Angleterre et la Russie l'ont voulu, ne nous présentait, en échange d'une influence actuelle et réelle, que des combinaisons lointaines et des espérances probablement chimériques; si en un mot, ainsi que le dit le protocole de clôture, le but du traité du 15 juillet était vraiment atteint, sans que rien, d'un autre côté, vînt compenser pour la France ce qu'elle a perdu, alors j'ai peine à croire que la chambre, tout amie qu'elle est de la paix, ne demandât pas un compte sévère aux dépositaires officiels de sa puissance et de son honneur. Dans l'état singulier où se trouvaient les esprits et les partis, on a pu, sans trop de peine, traverser la dernière session au bruit sans cesse renouvelé d'une sorte de fanfare pacifique; il faudra quelque chose de plus en 1842, et les représentans du pays ne penseront pas toujours que son gouvernement n'ait d'autre mission dans le monde que d'empêcher la guerre et de préserver l'humanité de ses dangers et de ses maux. Dans son intérêt comme dans le nôtre, le ministère fera bien d'y songer. La France n'occupe pas la place qui lui appartient parmi les nations : il faut qu'elle la reprenne. Ceux qui l'y aideront, quels qu'ils soient, obtiendront son amour et sa reconnaissance. Je n'ai pas besoin de dire quels seraient ses sentimens pour ceux qui l'en empêcheraient.

P. Duvergier de Hauranne.

PUBLICATIONS

DÉMOCRATIQUES ET COMMUNISTES.

I. — PAMPHLETS DE M. DE LAMENNAIS.
II. — LA BIBLE DE LA LIBERTÉ, PAR L'ABBÉ CONSTANT.
III. — QU'EST-CE QUE LA PROPRIÉTÉ? PAR P.-J. PROUDHON.
IV. — ORGANISATION DU TRAVAIL, PAR M. LOUIS BLANC, ETC.

Ce qui assure au gouvernement constitutionnel un avenir, c'est l'abîme contre lequel il nous protége; quelques rudes épreuves qu'il ait à traverser, quelques mécomptes que puissent lui faire subir et les évènemens et les hommes, il a droit d'attendre le bénéfice du temps, puisqu'il n'a laissé fléchir entre ses mains aucun des principes avoués par la conscience des peuples. Ce n'est pas une inconnue à dégager, un édifice fantastique à fonder sur une nuée orageuse. L'organisation sociale à laquelle ce gouvernement se superpose, est assise sur la propriété, sur la famille, sur la responsabilité de l'être agissant dans la plénitude de sa liberté morale; elle ne répudie aucun des intérêts non plus qu'aucune des idées sur lesquelles ont vécu jusqu'à ce jour les sociétés humaines.

La révolution de 89 abolit des formes surannées, changea la balance des intérêts, en créa de nouveaux en les divisant à l'infini : elle donna à la souveraineté législative d'autres organes et d'autres conditions, et ces résultats sont restés parce que la foi du genre humain les avoue; mais lorsqu'elle osa toucher aux croyances qu'on disait éteintes, lorsqu'elle rêva la substitution d'une vie factice et théâtrale à la vie qu'ont puisée les peuples modernes dans le christianisme et dans la famille régénérée par lui, quand de hideux pontifes se firent les apôtres d'un culte nouveau, alors la révolution s'arrêta court : la nature reprit ses droits et fit sonner l'heure de la réaction.

Il faut cependant le reconnaître : en ces temps même où la grandeur des attentats incitait la pensée publique aux plus audacieuses expérimentations, celle-ci s'égara rarement dans le monde d'utopies vers lequel on la convie aujourd'hui à se diriger. Des hymnes à la raison, des niaiseries pastorales débitées par la théophilanthropie entre des gerbes et des fleurs, tels sont les seuls monumens des efforts tentés à l'époque révolutionnaire pour satisfaire, par des formes nouvelles, aux plus indestructibles besoins du cœur de l'homme. On n'essaya pas alors de fonder une morale nouvelle sur des bases inconnues aux générations antérieures, en faisant prévaloir l'harmonie des passions sur la sainte lutte qui engendre et entretient la sérénité de l'ame. On ne nia ni la liberté du moi humain, ni la distinction radicale du bien et du mal. On ne présentait pas alors la famille comme une institution usée, ni le mariage comme un contrat exécrable. Si Babeuf rêva l'égalité des richesses, ni lui ni aucun des démagogues conspirateurs de l'an IV ne ramenèrent jamais leurs anarchiques pensées à des formules savamment déduites et démontrées. Dans ces jours de fièvre et d'audace, aucune voix ne s'éleva pour proclamer l'égale répartition des salaires entre les artistes de génie et les ouvriers manœuvres; et lorsque l'échafaud se dressait pour Bailly, pour Lavoisier et pour Chénier, les sauvages qui hurlaient autour de lui n'avaient pas encore appris à établir, à grand renfort de métaphysique et d'algèbre, que les savans pour d'immortelles découvertes, et les poètes pour des chefs-d'œuvres, n'ont pas à réclamer, au sein d'une société bien organisée, une autre rétribution que celle des chiffonniers du carrefour et des équarrisseurs de Montfaucon.

Les pamphlets les plus subversifs de l'époque révolutionnaire dépassent peut-être en cynisme, mais sont bien loin d'égaler en hardiesse réformatrice les productions que *l'école avancée* présente

aujourd'hui comme l'expression réfléchie de sa foi et de ses espérances. Négation de la propriété, de la famille, du libre arbitre, du bien et du mal moral; proclamation d'une force universelle et passive en place d'un dieu distinct et rémunérateur; nivellement de toutes les industries au taux d'un service uniformément rétribué, substitution de la puissance publique à toutes les activités individuelles et du monopole social au principe de la concurrence, ardentes et vagues aspirations vers un état où toutes les conditions de la nature physique et morale seront bouleversées : ce sont là les idées jetées en ce moment en pâture aux passions de la multitude comme aux méditations de l'intelligence solitaire.

Lorsqu'on relit par aventure les pages oubliées du *Tribun du Peuple*, et qu'on rapproche les rapsodies de cette époque des théories actuellement enseignées, ici sous forme populaire, là sous une enveloppe savante, on est un instant saisi d'une sorte d'effroi à la vue de cette marche de plus en plus rapide dans des voies inconnues; il semble que le sol où vécurent nos pères soit à la veille de se dérober sous nos pas, et l'on reste comme obsédé par l'imminence d'un grand cataclysme. Il faut, pour se rassurer à cet égard, apprécier avec sang-froid et le vide de ces théories, et l'organisation intime de la société qui les repousse.

Il est utile d'étudier ces idées, ne fût-ce que pour acquérir le droit de moins s'inquiéter de leur diffusion; il est important de les connaître pour estimer à leur valeur réelle les banalités dont s'alimentent presque exclusivement la presse et la tribune. Nous voulons aujourd'hui en présenter l'exposé rapide, en l'appuyant sur les moins contestables des autorités, sur des citations sincères et textuelles : il est un ordre de pensées que l'analyse philosophique ne supplée pas, et dont il faut recevoir, sans intermédiaire, l'impression immédiate et personnelle. Lorsqu'on se rend compte du travail souterrain de certaines doctrines au sein des masses, et qu'on plonge au-dessus du gouffre que tant de passions s'efforcent de creuser, il est difficile de prendre au sérieux les lieux communs politiques et les thèses constitutionnelles à l'aide desquelles les partis parlementaires s'évertuent à se dessiner une position distincte dans l'intérêt de leur ambition et de leur avenir. La réforme électorale elle-même serait assurément une pure niaiserie, si elle était le dernier mot de l'école démocratique, le terme extrême de ses espérances. Cette réforme, en effet, dans la sphère où entendent la circonscrire les organes de l'opposition régulière, n'affecterait point le principe fondamental de

notre organisation politique, qui attribue le pouvoir à la représentation des intérêts combinés avec celle de l'intelligence, à l'exclusion du nombre et de la force matérielle; elle aurait dès-lors une importance trop secondaire pour agiter des passions qui ne seraient pas appelées à en profiter.

Lors donc que la question de la réforme est embrassée avec ardeur par ces passions démocratiques qui seules lui donnent quelque vie dans la nation, il est trop évident que cette thèse est moins un but qu'un moyen, et qu'elle marque la première étape sur cette route mystérieuse dont le terme se dessine à grand'peine dans les vapeurs de l'horizon.

Dans un écrit destiné à organiser au sein des masses le mouvement réformiste, à en provoquer la manifestation par toutes les voies légales, un écrivain de la presse démocratique expose avec franchise la stratégie de l'opinion à laquelle il appartient; et, s'arrêtant tout à coup devant le vide de cette réforme qu'il vient pourtant de réclamer avec tant d'insistance, il éprouve le besoin de justifier des efforts qu'on taxerait à bon droit de stériles, s'ils n'étaient un premier pas dans cette voie de rénovation dont la réforme serait l'instrument en même temps que le gage.

« La vie de notre siècle et de notre pays n'est pas dans cette agitation superficielle des passions politiques, qui ne sont trop souvent par elles-mêmes qu'une fièvre énervante. Elle est dans les idées qui germent, croissent, se ramifient de toutes parts, portant en silence au cœur de l'humanité une sève qui régénère; un monde intellectuel se forme dans les esprits qui, par une sorte de création nouvelle, transformera le monde des faits, car c'est la destinée fatale de notre génération, en même temps que c'est sa gloire, d'avoir à se refaire elle-même, à refaire ses sentimens, ses intérêts, et jusqu'à son existence physique, par l'effet libre de sa pensée. Ainsi donc, ne nous y trompons pas, c'est au fond de la régénération de l'homme intérieur qu'il s'agit aujourd'hui; ce sont les mœurs, les croyances, la science des choses divines et humaines qui sont surtout à relever de leur prostration. Sans cette rénovation intime, nulle réforme ne serait complète, nul progrès réel et normal. Nous dévoilerions, si notre sujet admettait de telles digressions, comment dans une zone obscure et souterraine de la société actuelle, dans ce qu'on pourrait appeler les cacatombes de notre époque, un travail sourd et profond s'accomplit par le développement du sentiment de la fraternité dans le sein des masses, et par l'investigation philosophique la plus hardie

comme la plus sérieuse de la part des penseurs. Les hommes qui ne voient de la réalité que son écorce, ne s'imagineraient jamais quel chemin a fait l'esprit humain depuis un quart de siècle, et comment les élémens d'un ordre moral nouveau se montrent déjà dans une conception de la providence divine et de la vie générale du monde, plus large que celle admise aux siècles passés, dans le dogme de la perfectibilité, secondé par une profonde métaphysique, et dans le principe, de mieux en mieux compris, de la solidarité naturelle et obligatoire qui lie les hommes entre eux. De là certainement sortira l'avenir (1). »

« Peuple! s'écrie à son tour le grand écrivain qui a transporté à la souveraineté populaire la dogmatique infaillibité dont il fit si long-temps l'apanage d'une autre puissance; peuple, réveille-toi enfin! Esclaves, levez-vous, rompez vos fers, ne souffrez pas que l'on dégrade plus long-temps en vous le nom d'homme! Voudriez-vous qu'un jour, meurtris par les fers que vous leur aurez légués, vos enfans disent: Nos pères ont été plus lâches que les esclaves romains! Parmi eux il ne s'est pas rencontré un Spartacus. Il s'en rencontrera, et plus d'un, n'en doutons pas : autrement que resterait-il qu'à jeter un peu de terre sur cette génération maudite et pourrie (2)? »

« O peuple, dis-moi, qu'es-tu? Ce que tu es! Si j'ouvre la charte, j'y lis une solennelle déclaration de ta souveraineté : cela fut écrit après ta victoire. Si je regarde les faits, je vois qu'il n'est point, qu'il ne fut jamais de servitude égale à la tienne, car l'esclavage même ne privait l'homme que de sa liberté, le tien te prive de la vie même. Paria dans l'ordre politique, tu n'es, en dehors de cet ordre, qu'une machine à travail. Aux champs, tes maîtres te disent : « Laboure, moissonne pour nous. » Tu sais ce qu'on te dit ailleurs, tu sais ce qui te revient de tes fatigues, de tes veilles, de tes sueurs. Refoulé de toutes parts dans l'indigence et l'ignorance, décimé par les maladies qu'engendrent le froid, la faim, l'air infect des bouges où tu te retires après le labeur des jours et d'une partie de la nuit, réclames-tu quelque soulagement, on te sabre, on te fusille, ou, comme le bœuf à l'abattoir, tu tombes sous le gourdin des assommeurs payés et patentés, etc. (3). »

(1) *Urgence de la réforme électorale en présence des difficultés actuelles*, par Th. Fabas, p. 13.

(2) *De l'Esclavage moderne*, par F. Lamennais, p. 78.

(2) *Le Pays et le gouvernement*, par F. Lamennais, p. 88.

Pourquoi ces paroles enflammées, pourquoi ce tableau des souffrances humaines qui n'a rien de spécial à notre temps, et cette complaisance à étaler des plaies que jamais peut-être autant de mains ne se sont empressées à guérir? Est-ce uniquement de pétitions et de signatures pour la réforme électorale qu'il s'agit au fond de tout cela? Le résultat final d'une telle excitation dans la pensée des hommes qui la provoquent, ne doit-il être qu'une modification à la constitution politique qui nous régit? Un pareil but suffirait-il pour provoquer le réveil de ces trente-trois millions d'hommes que l'on convie à rompre leurs chaînes? et ne faut-il pas croire, ne fût-ce que pour excuser ce délire de l'intelligence et de la passion, que l'on poursuit au moins à travers cette route sombre et sanglante une secrète panacée pour toutes les douleurs, une transformation radicale dans la condition même de l'humanité? Telle est assurément la pensée de l'auteur, et vous pouvez entendre le tribun se changer en prophète :

« Serf dans l'ordre domestique, dans l'ordre civil, dans l'ordre politique, le peuple est tourmenté du besoin de s'affranchir, pour assurer sa vie par une meilleure organisation du travail, et une plus équitable distribution de ses fruits, pour remonter à la dignité d'homme, pour conquérir les droits de citoyen. La grande révolution qui s'opère sous nos yeux n'a pas d'autre motif, d'autre but, et rien ne l'arrêtera que ce but ne soit atteint. Ce que veut le peuple, Dieu lui-même le veut; car ce que veut le peuple, c'est la justice, c'est l'ordre essentiel, éternel, c'est l'accomplissement dans l'humanité de cette sublime parole du Christ : qu'ils soient *un*, mon père, comme vous et moi nous sommes *un!*... Ce jour de la justice et de la paix, ce jour que bénira l'humanité future, qu'elle célébrera dans ses sacrés cantiques, il n'est au pouvoir de personne d'empêcher qu'il ne vienne, mais il dépend de nous de le hâter. Que nos efforts soient unanimes, que rien ne nous lasse, ne nous décourage, ni la résistance de quelqus-uns, ni l'inertie de plusieurs autres, et bientôt la lumière se fera, et bientôt l'astre qu'attend le genre humain, qu'il appelle de ses vœux, que saluent ses fermes espérances, enflammera les stagnantes vapeurs de l'horizon. »

Ce qu'on attend, ce qu'on salue de loin, c'est donc une ère nouvelle où l'œil de l'homme verra ce qu'il n'a point encore vu, où son oreille entendra ce qu'elle n'a point entendu, organisation merveilleuse où les difficultés qu'a présentées dans tous les siècles l'antagonisme des intérêts seront résolues par un miraculeux balance-

ment établi entre toutes les forces contraires. L'illustre auteur des *Paroles d'un croyant* berce depuis long-temps son imagination solitaire de ces espérances d'âges meilleurs. Devant ces ardentes visions ont disparu et ces joies du sanctuaire où son ame s'épanchait en torrens d'amour, et cette quiétude de l'intelligence qu'une énergique conviction enchaînait à la foi, comme par une chaîne d'airain. Cependant M. de Lamennais, dans ses nombreux pamphlets politiques, paraît encore moins dominé par une systématique aperception de l'avenir que par une haine profonde contre l'organisation sociale actuelle. Sa nature est plus révolutionnaire que rénovatrice; il paraît plus occupé de déblayer le sol que d'élever le nouvel édifice sur des bases arrêtées. Ses écrits populaires révèlent peu de prétentions au dogmatisme théorique. Le christianisme, dont l'intelligence humaine ne se dégage jamais lorsqu'elle en a été imprégnée, continue à lui fournir la plupart de ses formules morales et alimente encore sa poésie d'images et de souvenirs; il ne déduit pas didactiquement d'un principe sacramentel les lois d'une hiérarchie nouvelle, et n'aspire pas avec Saint-Simon à une suprématie mystique; il ne discipline pas le genre humain, avec Owen, comme une école à la Lancastre, et ne se complaît pas, à l'exemple de Fourier, dans les descriptions anticipées d'une vie commode et plantureuse.

Mais les disciples sont dispensés de la réserve commandée au maître par son génie, ses habitudes et les tendances de sa nature personnelle. Voici venir un autre homme également sorti du sanctuaire, et que nous demandons pardon à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* de nommer après lui : il le faut cependant, pour suivre la filiation logique de certaines idées et de certaines passions et pour montrer comment l'abîme invoque l'abîme.

Celui-ci dessine d'une main plus ferme et regarde en face sans sourciller cet avenir enveloppé de tant de nuages; il va jusqu'au fond des choses, et ne se laisse pas arrêter par un reste de respect pour ces antiques bornes de la religion, de la propriété, de la famille, du mariage; barrières au-dessus desquelles le flot du siècle s'élève et gronde chaque jour. Écoutons, et sachons ce que l'évangile d'un apostat va révéler aux peuples, de Dieu, de la liberté, du devoir et d'eux-mêmes.

Dieu n'est pas plus au ciel que sur la terre : il est dans tout ce qui est, et il est tout ce qui est; « il resplendit dans le soleil, il est suave dans l'azur du firmament, il vit dans l'air embaumé des fleurs. » Le pouvoir, c'est « la représentation terrestre de la puissance infernale; »

lui seul est un agent de révolte, « il dévore le peuple vivant, il le couvre de pierres entassées et croit qu'il ne criera pas; mais s'il se tait, les pierres crieront. » La propriété, « c'est l'usurpation, et l'esprit d'usurpation est l'esprit de meurtre; » c'est lui qui a été homicide dès le commencement. Le Christ a réhabilité le vol et a protesté contre la propriété en mourant entre deux voleurs; « mais son dernier soupir a bouleversé le monde, et la vie austère de ses disciples était un cri sublime qui demandait justice au ciel. » Tous ceux qui ont compris la loi du Christ ont cherché à réaliser sa pensée unique : la communauté; mais les chrétiens sont des victimes qui gémissent vers Dieu, et qui n'ont pu jusqu'ici former que des communautés de douleurs.

« Pauvres et affamés, combien êtes-vous, et combien sont-ils? Votre vie est une mort lente et honteuse; échangez-la contre une mort prompte et glorieuse, ou contre une victoire qui vous fera vivre. Voilà ce que crie l'esprit exterminateur.

« Et moi, je pleure, et je me couvre la tête de cendre, et je crie à Dieu et au peuple : grace!... Et ils répondent : *il n'y a plus de grace.*

« Arrière, honnêtes gens engraissés de rapines, et qui avez fait des vertus à votre image; arrière, hypocrites, qui partagez avec les voleurs, et qui prêchez la résignation à celui qu'on dépouille; laissez passer la justice de Dieu.

« Car, je vous le dis en vérité, quiconque vous tue n'est pas un assassin, mais un exécuteur de la haute justice.

« Et celui qui vous reprend l'or dont vous vous êtes gorgés aux dépens des pauvres, n'est pas un voleur, c'est un huissier de Dieu qui vous contraint par corps à payer vos dettes.

« Puisque vous n'êtes plus des hommes, nous vous chasserons comme des bêtes féroces, et si vous avez dévoré nos pères, peut-être ne dévorerez-vous pas nos enfans.

« Voilà ce que le peuple crie avec une voix pareille à celle de l'ouragan; et moi je couvre mon visage de mes vêtemens déchirés, et je frissonne à l'odeur du feu et du sang (1). »

Par respect pour nos lecteurs et pour nous-même, nous ne feuilleterons pas plus long-temps ces sanglantes pages, qui sont dans l'ordre politique ce qu'est dans l'ordre moral le monstrueux roman

(1) *La Bible de la liberté,* par l'abbé Constant, p. 3, 43, 85, etc.

qu'on n'ose nommer; à côté de la réhabilitation du vol, nous trouverions, en effet, celle du parricide et l'invitation à l'épouse de plonger le fer dans le sein de l'époux qui, « en retenant captive la femme qui ne l'aime plus, attache une vipère sur son cœur. »

C'est assez, c'est trop peut-être, car la justice du pays a déjà parlé, et ces hideuses folies ont rencontré devant elles l'autorité du bon sens public et de la loi. Mais la pensée fondamentale qui les inspire, l'éversion du principe de la propriété, se révèle chaque jour, il faut bien le reconnaître et le confesser, sous les formes les plus hardies et les plus diverses. Pendant qu'un troisième transfuge du sacerdoce, l'auteur de la brochure *Ni châteaux ni chaumières*, justifiait devant la justice ses idées politiques et religieuses, en les présentant comme empruntées à Mably et à Volney, nous lisions avec une curiosité avide et triste l'œuvre d'un esprit original qui porte de remarquables qualités d'écrivain au service d'un parti dont le symbole s'élabore avec une audacieuse persévérance dans les profondeurs où il se cache. L'auteur d'un volume étendu publié sous ce titre : *Qu'est-ce que la propriété* (1), a entrepris d'établir par une suite de théorèmes que cette institution est la violation la plus manifeste et la plus insigne de toutes les lois de la nature, de la logique et de l'expérience, et que la propriété ne saurait se défendre en fait non plus qu'en droit. C'est la boîte de Pandore, et l'auteur en fait sortir tous les maux sous lesquels gémit l'espèce humaine depuis le commencement des temps; mais tout annonce et présage, selon lui, une transformation radicale de la société, qui, pour trouver le bonheur dont elle a si vainement poursuivi l'image, n'a plus qu'à changer son hypothèse fondamentale, comme Copernic changea celle de la science.

La métaphysique et l'algèbre sont tour à tour invoquées dans le hardi procès intenté à la foi des nations, et l'auteur, rejetant avec une apparence de profondeur toutes les hypothèses et toutes les théories, s'attache à démontrer qu'aucune d'elles ne constitue d'une manière solide le droit de propriété. Ce droit ne prend pas sa source dans la nature elle-même, comme l'ont voulu Rousseau, Reid, et tant d'autres, car le tien et le mien sont l'expression de droits personnels, il est vrai, mais égaux, et, appliqués aux choses hors de nous, ils indiquent l'usage et non la propriété; ce droit ne résulte

(1) *Qu'est-ce que la Propriété, ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement,* par P.-J. Proudhon.

pas de l'occupation, ainsi que l'établissent Cicéron, les anciens, et après eux la plupart des jurisconsultes modernes, car si la raison et l'utilité commune consacrent le principe de la paisible jouissance du premier occupant, comment ne pas voir qu'un abîme sépare cette possession, essentiellement subordonnée au double fait de la détention et de l'usage, de la propriété héréditairement et arbitrairement transmissible? La propriété ne sort pas du droit divin, car si Dieu a attribué la terre au genre humain, quiconque n'a rien reçu doit protester contre l'usurpation. Le droit de propriété ne résulte pas davantage du travail, car l'histoire dément formellement cette origine; il n'est pas consacré par le droit des gens, car il a été la source de toutes les calamités sous lesquelles gémissent les peuples, et depuis dix-huit cents ans il est sous le coup des anathèmes de l'Évangile, dont l'église n'a pénétré ni le génie ni la portée. La propriété ne s'appuie donc que sur la loi civile, c'est-à-dire sur la souveraineté de la force, destinée à disparaître bientôt devant la souveraineté du droit. L'avenir maintiendra la possession individuelle en la réglant de manière à déterminer la plus grande masse de production possible, mais il flétrira la propriété comme il a flétri l'esclavage, car la propriété c'est l'esclavage de la nature extérieure. Supprimer le droit de propriété en réglant rationnellement le mode de possession, tel est aujourd'hui le véritable problème à résoudre. Cette difficulté tranchée, l'égalité s'établira naturellement et d'elle-même dans la région du travail, comme elle est établie dans les relations de la vie civile, car, toute capacité travaillant étant de même que tout instrument de travail un capital accumulé, l'inégalité de traitement, de salaire et de fortune, sous prétexte d'inégalité de capacité, est injustice et vol.

Mais suivons jusqu'au bout l'enchaînement de ces principes, et voyons où l'on arrive par la route aplanie du syllogisme.

« Le commerce a pour conditions nécessaires la liberté des contractans et l'équivalence des produits échangés : or, la valeur ayant pour expression la somme de temps et de dépense que chaque produit coûte, et la liberté étant inviolable, les travailleurs restent nécessairement égaux en salaire, comme ils le sont en droits et en devoirs.

« Les produits ne s'achètent que par des produits : or, la condition de tout échange étant l'équivalent des produits, le bénéfice est impossible et injuste. Observez ce principe de la plus élémentaire économie, et le paupérisme, le luxe, l'oppression, le vice, le crime, avec la faim, disparaîtront du milieu de vous.

« Les hommes sont associés par la loi physique et mathématique de la production, avant de l'être par leur plein acquiescement. Donc l'égalité des conditions est de justice, c'est-à-dire de droit social, de droit étroit; l'estime, l'amitié, la reconnaissance, l'admiration, tombent seules dans le droit *équitable* ou *proportionnel*.

« L'association libre, la liberté qui se borne à maintenir l'égalité dans les moyens de production et l'équivalence dans les échanges est la seule forme de société possible, la seule juste, la seule vraie.

« La politique est la science de la liberté; le gouvernement de l'homme par l'homme, sous quelque nom qu'il se déguise, est oppression; la plus haute perfection de la société se trouve dans l'union de l'ordre et de l'anarchie.

« *Anarchie*, absence de maître, de souverain, telle est la forme de gouvernement dont nous approchons tous les jours, et que l'habitude invétérée de prendre l'homme pour règle, et sa volonté pour loi, nous fait regarder comme le comble du désordre et l'expression du chaos... Les plus avancés parmi nous sont ceux qui veulent le plus grand nombre possible de souverains, la royauté de la garde nationale est l'objet de leurs vœux les plus ardens. Bientôt sans doute, quelque jaloux de la milice citoyenne dira : Tout le monde est roi; mais, quand ce quelqu'un aura parlé, je dirai, moi : Personne n'est roi, nous sommes, bon gré mal gré, nous, associés. Toute question de politique intérieure doit être vidée d'après les données de la statistique départementale; toute question de politique extérieure est une affaire de statistique internationale. *La science du gouvernement appartient de droit à l'une des sections de l'Académie des Sciences*, dont le secrétaire perpétuel devient nécessairement premier ministre; et puisque tout citoyen peut adresser un mémoire à l'Académie, tout citoyen est législateur... Tout ce qui est matière de législation et de politique est objet de science, non d'opinion : la *puissance législative* n'appartient qu'à la raison méthodiquement reconnue et démontrée. »

On éprouve vraiment une impression douloureuse en voyant l'intelligence humaine descendre ainsi par l'escalier de la logique jusqu'au dernier degré de la pauvreté, pour ne pas dire de la démence. Voilà donc les lois merveilleuses dont le monde est en travail! C'est pour arriver au lieu commun de toutes les écoles, à l'éternelle et banale formule de la souveraineté de la raison, que vous vous constituez en lutte contre l'autorité des siècles! C'est là tout ce que vous

avez trouvé au bout de vos argumens! Comment et sous quelles formes comprenez-vous votre société rationnalisée, de quelle force coercitive l'armez-vous contre les agressions et les résistances individuelles; quelles règles et quelles croyances substituez-vous à celles qui n'ont jamais fléchi dans la conscience des peuples? Vous n'avez garde de le dire, et vous échappez au vide de votre pensée par le pédantisme de sa forme. Vous triomphez des incertitudes de la science, des contradictions des philosophes et de la confusion des doctrines, et vous sommez la propriété de montrer ses titres sous peine de reculer devant l'audace de vos attaques. Niez donc aussi la liberté, la justice, l'égalité naturelle des hommes, car toutes ces choses ont été contestées, et aucune ne saurait se défendre avec une évidence mathématique. Pourquoi le fort ne prévaudrait-il pas contre le faible, pourquoi l'impérieux instinct des désirs ne serait-il pas la règle des devoirs? Pourriez-vous démontrer la légitimité de l'obéissance et du respect que l'homme porte, dans la plénitude de ses facultés, aux cheveux blancs et à la vieillesse décrépite de son père? Le fils n'est-il pas engendré dans l'insouciance et la volupté, et comment un fugitif souvenir viendrait-il enchaîner sa vie? Cela est-il rationnel, scientifiquement parlant, et le sauvage écrivain dont nous parcourions tout à l'heure les déplorables pages n'établit-il pas aussi, au nom de la suprême raison, et sous forme d'axiome, que c'est le père assassiné et non le fils parricide qu'il faut exposer en spectacle d'épouvante et d'horreur (1)? A ces formules algébriques alignées avec une telle confiance, qu'on nous permette de préférer un petit écrit, choisi comme spécimen entre vingt autres publications populaires à peu près semblables. Là, nous trouvons dans sa sincérité naïve le plan de vie de la ruche communiste, tracé par l'un de ces peintres grossiers qui ne cachent pas leurs informes pensées sous un appareil prétentieux. Parcourez cet écrit (2), destiné à alimenter les loisirs fébriles des usines à feu continu et les intervalles lucides des plaisirs de la Courtille, et vous y trouverez un tableau complet de la vie démagogique, qui n'a rien à envier aux minutieuses et succulentes peintures tracées par l'auteur du *Nouveau Monde industriel.*

La France sera divisée en parties égales d'une contenance de cinq

(1) *La Bible de la liberté,* p. 92.

(2) *Exposé d'une constitution sociale ayant pour base le dogme de l'égalité, et procurant par là le bien-être à chaque membre de la société,* par Bri.

à six hectares, au centre desquelles s'élèvera (les villes devant sans doute disparaître comme inutiles) une jolie petite maison en briques destinée à chaque famille, à peu près dans le système des cabanes de la vallée suisse au Jardin-des-Plantes. Là chacun trouvera les plaisirs et l'abondance pour prix du service qu'il devra prêter à la société. Dix heures de travail par jour, de seize à cinquante ans, obtenues des trente-trois millions de Français suffisant amplement pour obtenir des résultats fort supérieurs à la masse de la production actuelle, les travailleurs seront libérés de toute obligation sociale passé cet âge. Les condamnations pour crimes et délits augmenteront seules le temps de la tâche individuelle. Pour les états repoussans, le travail finira cinq ans plus tôt, et pour les états dangereux, dix ans avant le terme fixé. Cette prime suffira pour établir entre toutes les professions le nivellement sans lequel toute organisation démocratique est impossible. L'application des machines, de la vapeur et des autres forces naturelles encore inconnues, est destinée d'ailleurs à avancer de plus en plus le terme de cette libération des travaux matériels, qui rendra à l'intelligence humaine la pleine disposition d'elle-même. Le pouvoir, constitué par l'élection, recevra la souveraine mission d'assigner à chacun sa tâche, selon ses dispositions constatées par la voie d'examen ou par les qualités extérieures: œuvre facile, d'ailleurs, du moment où l'égalité des salaires aura enlevé la plus grande partie de leur importance actuelle aux professions d'élite, et où le bénéfice d'une vétérance anticipée fera même rechercher comme une faveur le labeur aujourd'hui repoussé par les préjugés. Toute différence devra disparaître entre les deux sexes, quant à l'exercice des droits politiques. La vie sera d'ailleurs commune, en ce sens, du moins, que des dépôts publics fourniront les objets nécessaires à la nourriture, au vêtement et à tous les besoins. Le gouvernement étant le régulateur suprême de l'industrie et du commerce, la production n'excèdera jamais les besoins, appréciés avec une rigueur mathématique. Enfin le signe représentatif des valeurs devra disparaître, puisqu'il n'y aura plus d'échange, et que chacun, sur le vu de sa quittance de travail quotidien ou annuel, recevra de l'autorité sociale les objets législativement affectés à son alimentation et à ses besoins. Sous un état de choses qui garantira à tous, dans un avenir prochain, des jouissances certaines et faciles, la morale dogmatique deviendra comme superflue, et dès-lors sera assurée cette harmonie sociale que les rigueurs pénales et les croyances religieuses

sont aujourd'hui impuissantes à maintenir. L'égalité sera enfin réalisée dans les lois, parce qu'elle le sera dans les mœurs, et le pouvoir, assis sur des bases nouvelles et élargies, deviendra le chef et le directeur absolu de toutes les forces individuelles qui se choquent aujourd'hui sous un régime de concurrence aveugle et dévorante.

Il n'y aurait guère à s'arrêter à ces capricieuses fantaisies, que nous sommes contraint de dépouiller de leurs formes naïves, si l'on n'atteignait enfin ici la seule pensée vraiment sérieuse qui tende à se dégager du chaos des théories réformatrices. La morale harmonienne dont Charles Fourier prétendit asseoir le principe sur l'accord et l'innocuité des passions, la hiérarchie fondée par Saint-Simon sur la classification par capacité, les projets de nivellement, les attaques à la propriété, les prétentions des femmes à l'égalité politique, les utopies sociales et les religions progressives, auront été depuis longtemps grossir la liste des folies et des témérités humaines, que l'idée d'un pouvoir modérateur suprême de toutes les activités individuelles se maintiendra dans sa force, et gagnera chaque jour du terrain à raison des difficultés sans cesse renaissantes sorties de l'application de la doctrine contraire.

Les dangers d'une concurrence sans règle comme sans limite, les plaies des industries manufacturières et la guerre impitoyable à laquelle elles sont condamnées, l'abaissement progressif des salaires combiné avec l'élévation du prix des choses, les misères déjà cuisantes du présent, les bouleversemens qu'on peut prévoir et redouter dans l'avenir, tel est, tel restera pour la génération contemporaine le seul point d'appui des théories novatrices. C'est que les réformateurs touchent ici par tous les points à des réalités douloureuses, c'est qu'ils écrivent avec une plume trempée dans les larmes, et que des cris d'angoisses répondent à leur voix.

Que le régime actuel de l'industrie et du commerce soit livré sans direction à toutes les chances et à tous les caprices de la fortune, que les maux enfantés par lui soient destinés à s'aggraver à mesure que les marchés étrangers pourront de plus en plus se suffire à eux-mêmes; que, dans l'état actuel du système industriel, les découvertes de la science et du génie provoquent chaque jour d'incalculables souffrances et d'horribles privations, ce sont là de pénibles vérités dont les doctrines d'Adam Smith et de J.-B. Say n'affaibliront pas, hélas! la portée redoutable. Singulier retour des choses d'ici-bas! étrange évolution des idées humaines! La France s'était à peine dégagée des liens de sa vieille organisation; elle avait à peine conquis cette liberté

du travail attendue comme si féconde, qu'une réaction d'une portée incalculable se préparait contre les principes les plus universellement admis! On allait voir l'idée d'une haute direction gouvernementale et d'un véritable monopole social envahir l'opinion publique le lendemain du jour où le pouvoir politique venait de perdre ses principales attributions et de voir s'évanouir son dernier prestige. A en juger par la réaction qui s'opère et par les efforts des économistes radicaux pour détruire dans la sphère commerciale les résultats que le mouvement des idées a produits depuis un demi-siècle dans la sphère constitutionnelle, à entendre le pouvoir invoqué comme un tuteur éclairé et comme un refuge nécessaire par ceux-là même qui l'ont mis en poudre et qui continuent à en démolir les ruines, on dirait que nous assistons au spectacle des plus étranges contradictions, et que l'esprit de ce siècle est condamné à protester perpétuellement contre lui-même. La tendance toute négative des idées politiques et la tendance organisatrice des idées économiques qui se produisent simultanément au sein de l'opinion *avancée*, ces doubles efforts pour annuler le pouvoir politique au profit de la liberté illimitée de l'individu, et pour soumettre cette liberté elle-même aux restrictions les plus sévères en matière de salaire et de travail; la liberté magnifiée d'un côté pendant qu'on la maudit de l'autre; le même principe présenté comme la source de tous les progrès moraux en même temps que de toutes les misères matérielles, c'est là un phénomène dont ce siècle et cette société tourmentée étaient seuls appelés à donner l'éclatant exemple.

Les considérations sur lesquelles s'appuie l'école qui réclame avec une énergie sans cesse croissante l'organisation du travail, sont dignes assurément de l'attention la plus sérieuse, car les bons esprits ne peuvent manquer d'être frappés des obstacles que rencontrent dans leur marche les idées placées, voici à peine quelques années, au-dessus de toute controverse. Compenser les résultats funestes de la concurrence par l'extension progressive de la consommation est un problème qui paraît aujourd'hui plus facile à poser qu'à résoudre. Qu'arrive-t-il en effet dans la pratique? Personne ne l'ignore, et chacun en gémit, sans découvrir un remède pour des plaies que chaque année rend plus profondes : les petits capitalistes succombent et disparaissent devant les grands, et la condition de la victoire n'est pas tant de mieux faire que de pouvoir durer davantage. Les transitions soudaines d'une production exagérée à un chômage désastreux livrent tour à tour les capitalistes à toutes les exigences du travailleur,

et les travailleurs aux spéculations sordides des capitalistes. Il faut travailler sous peine de mourir ; il faut travailler à un prix dont une lutte incessante nécessite et légitime peut-être l'abaissement, mais sans rendre cet abaissement moins déplorable; c'est alors à qui aura moins de besoins à satisfaire, moins de devoirs à remplir, à qui sera chargé du poids de moins d'affections, car le célibataire pourra supporter sans trop de souffrances des conditions qui seront un arrêt de mort pour l'époux et pour le père. Combien les problèmes ne se pressent-ils pas et les solutions ne deviennent-elles pas plus obscures, lorsqu'on envisage la rivalité des nations condamnées à se constituer conquérantes parce qu'elles sont productrices, et rentrant, par les nécessités les plus impérieuses de leur régime économique, dans ces voies de la force et de la barbarie militaire dont le génie contemporain s'attache à les écarter! Quoi d'étonnant si, en présence de tant de douleurs, des esprits hardis s'efforcent de régulariser cette anarchie et d'organiser ce qui leur apparaît comme un chaos? L'intervention de l'état entre les chefs d'ateliers et les travailleurs; la limitation de la liberté du travail opérée comme celle de la liberté politique elle-même, dans un haut intérêt social; la sollicitude de la puissance publique appelée à proportionner la production aux besoins et aux débouchés, pour prévenir, par une intervention éclairée, des déceptions et des désastres; enfin le droit international réglant et limitant la concurrence des forces industrielles, comme il limite déjà celle des forces militaires, ce sont là des idées qui n'ont rien d'étrange en elles-mêmes, mais qu'il est au moins fort singulier de voir répandues en Europe, par les publicistes de l'école républicaine, comme la conséquence extrême de leurs principes.

Il n'est pas un écrit émané des hommes de quelque valeur dans ce parti où cet ordre d'idées ne se produise, et dans lequel vous n'aperceviez des efforts visibles pour transformer l'élément politique par l'élément industriel. La guerre à la concurrence est un mot d'ordre aussi accrédité aujourd'hui dans les rangs du parti démocratique que la guerre aux priviléges lors du mouvement de 89, et le *bon marché* est devenu l'idée la plus antipathique à une école qui ne prévoyait pas à coup sûr, il y a dix ans, où la conduiraient et des déceptions nombreuses, et les faits nouveaux dont elle s'efforce de s'emparer pour se refaire une popularité perdue.

« Le *bon marché*, dit l'auteur de l'un des travaux les plus remarquables qu'elle ait produits, le *bon marché*, voilà le grand mot dans

lequel se résument, selon les économistes de l'école des Smith et des Say, tous les bienfaits de la concurrence illimitée. Mais pourquoi s'obstiner à n'envisager les résultats du *bon marché* que relativement au bénéfice momentané que le consommateur en retire? Le bon marché ne profite à ceux qui consomment qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes de la plus ruineuse anarchie. Le bon marché, c'est la massue avec laquelle les riches producteurs écrasent les producteurs peu aisés. Le *bon marché*, c'est le guet-à-pens dans lequel les spéculateurs hardis font tomber les hommes laborieux. Le *bon marché*, c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, plus riches, sont en état de se procurer. Le *bon marché*, c'est l'exécuteur des hautes œuvres du monopole; c'est la pompe aspirante de la moyenne industrie, du moyen commerce, de la moyenne propriété; c'est, en un mot, l'anéantissement de la bourgeoisie au profit d'oligarques industriels.

« Serait-ce que le bon marché doive être maudit, considéré en lui-même? Nul n'oserait soutenir une telle absurdité. Mais c'est le propre des mauvais principes de changer le bien en mal et de corrompre toutes choses.

« Dans le système de la concurrence, le *bon marché* n'est qu'un bienfait provisoire et hypocrite. Il se maintient tant qu'il y a lutte : aussitôt que le plus riche a mis hors de combat tous ses rivaux, les prix remontent. La concurrence conduit au monopole : par la même raison, le *bon marché* conduit à l'exagération des prix; ainsi, ce qui a été une arme de guerre parmi les producteurs devient tôt ou tard pour les consommateurs eux-mêmes une cause de pauvreté. Que si à cette cause on ajoute toutes celles que nous avons déjà énumérées, et en première ligne l'accroissement désordonné de la population, il faudra bien reconnaître comme un fait incontestable, comme un fait né directement de la concurrence, l'appauvrissement de la masse des consommateurs.

« Mais, d'un autre côté, cette concurrence, qui tend à tarir les sources de la consommation, pousse la production à une activité dévorante. La confusion produite par l'antagonisme universel dérobe à chaque producteur la connaissance du marché. Il faut qu'il compte sur le hasard pour l'écoulement de ses produits, qu'il enfante dans les ténèbres. Pourquoi se modérerait-il, surtout lorsqu'il lui est permis de rejeter ses pertes sur le salaire si éminemment élastique de l'ouvrier?

Il n'est pas jusqu'à ceux qui produisent à perte qui ne continuent à produire, parce qu'ils ne veulent pas perdre la valeur de leurs machines, de leurs outils, de leurs matières premières, de leurs constructions, de ce qui leur reste encore de clientelle, et parce que l'industrie, sous l'empire du principe de concurrence, n'étant plus qu'un jeu de hasard, le joueur ne veut pas renoncer au bénéfice possible de quelque heureux coup de dé.

« Donc, et nous ne saurions trop insister sur ce résultat, la concurrence force la production à s'accroître et la consommation à décroître; donc elle va précisément contre le but de la science économique; donc elle est tout à la fois oppression et folie.

« Quand la bourgeoisie s'armait contre les vieilles puissances qui ont fini par crouler sous sa main, elle les déclarait frappées de stupeur et de vertige. Eh bien! elle en est là aujourd'hui, car elle ne s'aperçoit pas que tout son sang coule, et la voilà qui, de ses propres mains, est occupée à se déchirer les entrailles. Oui, le système actuel menace la propriété de la classe moyenne, tout en portant une atteinte à la propriété des classes pauvres (1). »

Ce passage résume d'une manière assez complète la théorie économique dont les esprits réfléchis ne peuvent manquer de suivre les développemens avec une curieuse attention. Des disciples de Say pourraient sans doute objecter à M. Louis Blanc que le système de la concurrence et de la liberté commerciale ne saurait être jugé si vite, et qu'il est impossible de la condamner en dernier ressort sur des applications incomplètes et au milieu des résistances que lui opposent encore la plupart des gouvernemens européens : quant à nous, nous n'abordons pas en ce moment ce côté de la question, et notre projet n'est en rien de faire ici de l'économie politique; mais qu'on nous permette de constater la direction inattendue que prennent depuis peu d'années des efforts si long-temps tournés contre tous les pouvoirs, au nom de toutes les libertés.

Pour guérir des maux dont elle a la vive aperception et qu'elle décrit parfois avec éloquence, l'école qui prend pour devise *l'organisation du travail* n'hésite pas à proposer des mesures qui ne sont rien moins que le contrepied de tout ce qui s'est fait en France depuis l'abolition du système des maîtrises et des jurandes. Le gouvernement, proclamé régulateur souverain de la production et du travail, lèverait

(1) *Organisation du travail,* par M. Louis Blanc.

d'abord un emprunt affecté à la création d'*ateliers sociaux*, consacrés à toutes les branches importantes de l'industrie nationale; il en proposerait les statuts à la représentation nationale, et ceux-ci acquerraient force et puissance de loi. M. Blanc, qui professe une morale industrielle relâchée en face du rigorisme de quelques autres adeptes, propose quelques mesures de transition pour ménager les intérêts aujourd'hui engagés dans la fabrication; il veut bien d'ailleurs admettre une différence dans les salaires gradués sur la hiérarchie des fonctions et la nature du travail, mais il ne fait cette concession qu'à regret, seulement à raison de l'éducation fausse et anti-sociale donnée à la génération actuelle, et « jusqu'à ce qu'une éducation nouvelle ait sur ce point changé les idées et les mœurs. »

Le gouvernement réglerait au début la hiérarchie des fonctions parmi les travailleurs; celle-ci se constituerait plus tard par la voie élective. L'évidente économie et la supériorité incontestable de la vie en commun ne tarderaient pas à faire sortir de l'association des travaux l'association volontaire des besoins et des plaisirs. Ainsi serait radicalement absorbé dans une nouvelle unité le régime de l'isolement et de la rivalité individuelle, et l'hostilité des efforts serait remplacée par leur convergence.

Un écrit récent, sorti d'une plume moins exercée, mais plein de faits présentés avec mesure (1), a tracé pour ainsi dire pas à pas les degrés divers de cette immense révolution. L'auteur propose de procéder à l'œuvre de l'organisation du travail, vers laquelle la force des choses vient déjà d'entraîner la législature (2), par une recomposition des conseils de prud'hommes, au sein desquels on ferait entrer en proportion égale les délégués des fabricans et ceux des travailleurs; la présidence en serait dévolue à un représentant du gouvernement, modérateur naturel des intérêts contraires. Ces conseils détermineraient un minimum de salaire, réglementeraient les heures, les prix et les autres conditions du travail. Un grand conseil général de l'industrie et du commerce serait formé à Paris, et communiquerait avec tous les conseils locaux. Dans toutes les mairies, des registres seraient ouverts pour inscrire les commandes, les demandes de main-d'œuvre et celles des ouvriers manquant d'ouvrage; ceux-ci

(1) *De l'État des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du travail*, par Adolphe Boyer, compositeur typographe.

(2) Loi sur le travail des enfans dans les ateliers et manufactures.

seraient acheminés avec indemnité et feuille de route, selon les besoins, dans les diverses localités, d'après le système qui préside aux mouvemens de l'armée; enfin une direction éclairée par la connaissance complète des faits dominerait l'industrie comme elle domine le défense militaire, l'administration et les finances de la nation.

L'idée d'une direction générale émanant de ce grand centre a également inspiré l'auteur d'un travail spécial sur la *misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, et l'on va voir par les paroles suivantes où en sont aujourd'hui dans un grand nombre d'esprits les maximes sacramentelles du *laissez-faire* et du *laissez-passer*.

« Le conseil régulateur de la production nationale devrait régler les rapports de la production et de la consommation étrangères; il dirigerait par un comité les opérations du commerce et des douanes, et aurait ainsi connaissance du mouvement des produits étrangers dans nos ports et à nos frontières. Aucun produit ne pourrait entrer dans le pays sans être examiné; toute denrée de production étrangère de mauvaise qualité ou falsifiée serait repoussée. Si l'étranger, pour obtenir le monopole d'un produit, abaissait ses prix au-dessous du prix de revient, afin de ruiner, par une concurrence déloyale, les industries similaires de l'intérieur, le conseil ouvrirait aussitôt une enquête, et, si la fraude était prouvée, les produits surbaissés seraient repoussés du sol ou frappés d'un droit calculé de manière à les élever au prix du revient. Si dans une nation étrangère on trouvait le moyen, par une invention mécanique, d'obtenir à moitié meilleur marché un produit qui occupe un grand nombre de nationaux à sa fabrication, le conseil central de l'industrie avertirait de ce progrès les producteurs indigènes dès qu'il en aurait connaissance, et en même temps il donnerait l'ordre à la frontière de soumettre ce produit à un prix plus élevé, afin d'éviter aux travailleurs indigènes la ruine subite qui les frapperait, si on lui laissait la libre entrée. Le droit serait progressivement abaissé tous les ans jusqu'à ce qu'il fût descendu à la taxe ordinaire. »

Nous pourrions multiplier à l'infini les citations, en les empruntant tour à tour aux ouvrages spéciaux, aux écrits périodiques et à la presse quotidienne. Elles constateraient la convergence de toutes les idées vers ce principe d'organisation si subitement adopté par les opinions révolutionnaires comme le plus impérieux besoin de la société moderne. Ces opinions continuent de maintenir et de défendre avec chaleur les résultats critiques sortis de la philosophie du

XVIIIe siècle et de la réforme politique de 89; elles n'invoquent ni règle ni pouvoir pour échapper à l'anarchie, et la raison humaine persiste à attendre d'elle-même, et d'elle seule, la solution des redoutables problèmes qu'elle a posés et qui l'écrasent. Mais voici que cette superbe confiance faiblit tout à coup devant la plaie du paupérisme et les tortures de la faim, et qu'on proclame, en matière d'industrie et de travail, des doctrines qui sont l'éclatante condamnation de tout un symbole. C'est que la société peut bien se résigner à porter le poids sans cesse croissant de ses douleurs intimes, c'est qu'elle peut traîner sans périr une vie sceptique et maladive, ballottée entre la hauteur de ses espérances et la stérilité de ses conceptions; mais lorsque dans son sein se développent de grandes souffrances physiques, et que ses mœurs comme ses lois surexcitent tous les efforts et toutes les cupidités en semant partout d'amères déceptions, alors chacun comprend qu'il y a là quelque chose qui ne saurait durer, et les passions désorganisatrices entament l'ordre social par le côté qui leur assure une prise plus facile contre lui. Battue sur le terrain politique, l'école républicaine fait son évolution vers l'économie industrielle. Qu'est-il besoin de faire comprendre qu'un tel mouvement aurait les conséquences les plus sérieuses si un pouvoir intelligent hésitait à s'emparer, en temps utile, de maximes et de principes dont la prudente application est désormais au nombre de ses premiers devoirs?

Les publications radicales dont nous venons de nous occuper constatent donc que la propagande démocratique se poursuit en France sous trois formes, et, pour ainsi parler, à trois degrés d'initiation différens.

La première de ces formes est toute politique, et vous pouvez l'étudier à toutes ses nuances dans les journaux quotidiens. On réclame des modifications plus ou moins étendues aux institutions constitutionnelles; on s'attache à affaiblir le pouvoir, et, par une conséquence nécessaire, à fortifier la résistance qu'il rencontre; cette résistance elle-même est érigée en principe dans l'administration locale comme au centre du gouvernement. A cette catégorie appartiennent toutes les propositions débattues au sein du parlement, depuis l'incapacité politique des fonctionnaires investis du mandat législatif jusqu'à la réforme électorale, expression générale dans laquelle ces propositions diverses se résument et viennent se confondre. Or, il suffit de suivre avec un peu de soin la manifestation de la pensée du radi-

calisme pour s'assurer que rien de tout cela n'est fort sérieux pour lui. La réforme, nous l'avons dit, c'est la première brèche ouverte à la muraille : le radicalisme le crie assez haut pour que chacun l'entende et le sache bien; aussi cela est-il désormais parfaitement clair pour le pays. C'est pour cela que celui-ci ne se préoccupe guère d'une telle conquête, non plus que des mesures accessoires destinées à la préparer, c'est pour cela que l'opinion républicaine fait presque exclusivement les frais d'un mouvement qui, en réalité, ne profiterait qu'à elle seule. Le pouvoir n'a point à s'en émouvoir; peu d'efforts lui suffiront pour y résister; ce n'est pas au profit de ces conceptions bâtardes et de ces avortemens législatifs, qui ne satisferont en dernier résultat à aucune espérance, qu'il doit dépenser ses lumières, ses ressources et la puissance d'initiative qui gît en lui.

La réforme électorale, aux yeux du seul parti qui la poursuive avec ardeur, est donc la première pierre du nouveau monument qu'un prochain avenir doit élever sur un plan inconnu; mystérieux édifice dont il faut que le sang cimente les assises, et à l'abri duquel l'humanité vivra libre des soins et des soucis qui la consument sous un régime d'oppression et d'inégalité. A ce second degré de la révélation démagogique se produisent et les confuses pensées, et les sceptiques hallucinations, et les criminelles révoltes contre la conscience des peuples et contre l'histoire. Nier Dieu dans sa justice rémunératrice, contester à l'être humain son libre arbitre, à la famille et au mariage leur perpétuité, à la propriété son caractère, tel est le thème qu'exploitent chaque jour, sans répression comme sans remords, des philosophes imberbes, des manœuvres ignorans et de sacriléges apostats. Dans cette lie de la société viennent se confondre, au risque d'y souiller leur honnêteté naïve, quelques théoriciens et quelques rêveurs sincères, pour lesquels le malheur des temps a interrompu le cours régulier des traditions éternelles, chacun aspirant à transformer la face de la terre par un renouvellement fondamental de la nature humaine. Ici la tâche du pouvoir est claire et facile. Distinguant avec soin la liberté légitime de l'intelligence de ce qui tient à la perversité du cœur, qu'il livre sans pitié à la justice du pays et ces traités et ces romans, et ces pamphlets de tout format qui dogmatisent l'immoralité ou qui la suintent; qu'il n'hésite pas à engager une lutte quotidienne et acharnée contre ces conceptions monstrueuses que le monde contemple avec épouvante et dégoût, et dont la circulation impunie retrancherait bientôt la France de la commu-

nion européenne. Nul n'a moins que nous le goût des procès politiques, et nous les tenons presque toujours pour dangereux, soit qu'ils échouent, soit qu'ils réussissent; car, par ses succès comme par ses défaites, le pouvoir arme contre lui des résistances formidables. Il n'en est pas ainsi des procès sociaux, parce qu'il existe encore, grace à Dieu, au fond de cette société bouleversée, des intérêts universels et des croyances indestructibles auxquels on peut en appeler avec confiance. Dans l'état où un demi-siècle de révolution a jeté la France, les plus honnêtes gens diffèrent sur la manière de comprendre leurs devoirs envers le pouvoir et envers le pays. Demander au jury la justice et la vérité politique, c'est les contraindre à varier, selon tous les hasards de l'urne et toutes les influences de localité; c'est exposer à un danger également grave et l'honneur du pouvoir, qui réclame protection, et la conscience nationale, de plus en plus ébranlée par ce spectacle de contradiction et d'incertitude. Mais appelez sans hésiter tous les honnêtes gens à protéger les bases de cette société, contre laquelle conspirent tant de factions, parlez-leur la langue de toutes les consciences, puisque celle-là est encore comprise, et tous vous prêteront leur force, parce que vous aurez répondu à la pensée de tous.

Enfin il est des vues industrielles qui se produisent pêle-mêle avec tous les rêves, plutôt par l'effet des circonstances que par suite d'une analogie véritable. Ici commencent d'autres devoirs : un gouvernement prévoyant et éclairé arrachera aux hommes que peut égarer la tentation d'en abuser, les idées même qui font leur force au sein des masses; il prendra l'initiative de certaines mesures, que lui seul peut appliquer avec discernement et sans péril.

Lorsque, l'année dernière, des milliers d'ouvriers parcouraient dans un calme menaçant les rues de la capitale; lorsque, dans des jours de paix et de prospérité commerciale, ils interrompaient le cours de leurs travaux, pour débattre, sous l'ardente excitation des partis, les questions les plus complexes, le premier devoir du gouvernement fut de dissiper par la force une émeute d'autant plus dangereuse qu'elle s'ignorait elle-même; mais à ce devoir accompli a dû en succéder un autre. Il faut que le pouvoir pose à son tour les problèmes posés par les factions. Il doit se demander jusqu'à quel point il peut intervenir dans la seule forme de l'activité nationale, livrée sans règle comme sans contrôle à toutes les chances des évènemens et de la fortune. Pourrait-il exercer une salutaire médiation

entre l'ouvrier et le chef d'atelier, relativement aux conditions du travail? Serait-il en droit de limiter la concurrence à la mesure véritable des besoins et des débouchés? Lui serait-il interdit de protéger l'honneur et le crédit de la France, sur les marchés étrangers, par une surveillance exercée à l'exportation de nos produits? Enfin, lorsque l'édifice de la société nouvelle repose sur l'unité centralisée et sur l'action administrative, ce double principe peut-il rester sans nulle application aux intérêts les plus nombreux et les plus faciles à émouvoir?

Le principal résultat qu'aient à retirer les hommes sérieux de l'examen des théories démocratiques, c'est assurément la ferme intention de mettre de telles questions à l'étude, pour les résoudre autrement que par l'axiome tout négatif d'une école économique à laquelle l'avenir réserve de sévères leçons. Cette conclusion sera aussi celle de ce travail, préliminaire obligé d'études que nous essaierons de rendre plus complètes.

L. DE CARNÉ.

LA

RUSSIE MÉRIDIONALE

ET

LA RUSSIE DU NORD.

I. — *REISSEN IN SUDRUSSLAND.*

II. — *DIE DEUTSCH-RUSSISCHEN OSTSEEPROVINZEN,*

VON J. G. KOHL (1).

Nous connaissons généralement fort peu en France les contrées situées à quelque distance de nos frontières, et la Russie peut-être moins encore que toute autre. Dieu sait pourtant qu'il y a toute sorte de bonnes raisons pour que nous ayons au moins le désir de l'étudier. Elle s'étend assez loin, elle pèse assez lourdement dans la balance de l'Europe, elle a eu une assez grande part dans toutes les hautes questions politiques qui depuis quarante ans agitent le monde. Mais on dirait que ce pays est enclavé dans une muraille de Chine; on n'y va pas, ou, si l'on y va, on n'en rapporte rien. L'étendue et la diversité d'aspects de la Russie sont du reste un immense obstacle pour l'explorateur. Pour pouvoir étudier cet empire dans les diverses principautés dont il se compose, il faudrait savoir au moins quelque vingtaine de langues, connaître l'histoire et les traditions d'autant de races distinctes l'une de l'autre, saisir les types de physionomie, les points de vue les plus opposés; ici la face anguleuse des Lapons, là celle du Kalmuck, plus loin le beau profil géorgien;

(1) Chez Arnold, Dresde et Leipzig, 1841.

la vie sauvage des montagnes et l'élégance raffinée des grandes villes. Impossible qu'un seul homme puisse jamais se charger d'une pareille tâche. Mieux vaut donc en aborder seulement une partie, et appliquer à certaines provinces certaines facultés d'observation et certaines études spéciales. Quand les détails auront été ainsi suffisamment éclaircis, peut-être en viendrons-nous à nous faire une idée de l'ensemble.

Le voyageur dont nous voulons analyser les récits a choisi pour but de ses explorations quelques provinces seulement, et le cercle dans lequel il s'est restreint est assez intéressant pour satisfaire une honnête ambition de touriste. Au début de son voyage, M. Kohl entre dans la contrée connue sous le nom de Nouvelle-Russie. C'est le siége d'une colonie formée d'une étrange façon. Des terres ont été concédées à des nobles russes et polonais, à la condition qu'ils les cultiveraient et les peupleraient dans un espace de temps déterminé. Pour remplir leur mandat, les dignes seigneurs de cette jeune principauté ont eu recours à la force et à la ruse. Leurs émissaires se sont mis en route, et s'en sont allés de côté et d'autre, embauchant, raccolant des Allemands, des Moldaves, des Hongrois et des Bulgares. Ceux-ci arrivaient séduits par de brillantes promesses, ceux-là poussés par le besoin ou pressés par le knout; et, comme cette traite ne suffisait pas, on eut recours à un autre moyen : on fit de la terre coloniale un asile pour les bohémiens et pour les juifs, une terre de liberté pour les serfs de la Pologne ou de la vieille Russie. Voilà ce qui s'appelle vaincre les difficultés. M. Kohl ne dit pas comment se comportent les habitans de ce singulier empire, et c'est grand dommage. Il doit y avoir là de temps à autre de curieuses scènes de drame ou de comédie. Les juifs bannis des autres provinces et accueillis dans celle-ci jouent au milieu de la colonie un grand rôle. Ils exercent là en toute sécurité leurs facultés commerciales, industrielles, et ils en tirent un fort bon parti. Plusieurs d'entre eux sont très riches, et seraient tout disposés à cacher leurs richesses, si une certaine parure de leurs filles n'entravait irrésistiblement leur prudence. L'usage des jeunes juives est de porter un bonnet nommé *muschka*, à côté duquel la plus magnifique coiffure des Frisonnes, la couronne d'or des fiancées de Thorshaven ou de Bergen, sont des colifichets d'enfans. La muschka est une coiffure de perles et de pierres précieuses; il y a de ces bonnets qui valent cinq à six mille roubles; et notez que les orgueilleuses israélites ne se contentent pas de porter cette parure le dimanche ou dans les grandes solennités : il la leur faut tous les jours, pour recevoir le moindre chaland à leur boutique, pour apprêter le dîner de leur père à la cuisine. Aussi, quand une de ces belles sœurs de Rebecca se marie, il suffit qu'avec sa main et son cœur elle donne sa tête. C'est une dot assez présentable, et qui peut s'escompter en belles et bonnes espèces. Ces riches juifs de Russie ont encore une autre fantaisie assez coûteuse, celle de faire leur malle, quand ils se sentent affaiblis par l'âge ou les infirmités, et de s'en aller mourir en Palestine. Ils croient qu'au dernier jour leur résurrection immédiate ne peut

avoir lieu que sur cette terre sainte, et que ceux qui ont le malheur d'être ensevelis dans une autre contrée, seront obligés, quand la trompette du jugement dernier sonnera, de s'en aller péniblement sous terre comme des taupes, jusqu'à ce qu'ils arrivent au rivage béni, où ils surgiront à la clarté du jour. Ceux qui, avant d'expirer, ne peuvent entreprendre ce voyage, ont soin de conserver dans une boîte un peu de terre rapportée de la Palestine pour la mettre dans leur cercueil. Ils prétendent que cette terre garantit leur corps de la morsure des vers, en sorte que, quand l'heure viendra où ils devront se frayer leur longue route souterraine, ils retrouveront du moins pour se mettre en marche leurs membres intacts.

Des principaux établissemens de la nouvelle colonie, le voyageur s'en va errer dans les steppes. Je ne sais pourquoi je m'étais toujours représenté les steppes comme de vastes et profondes landes incultes et désertes. Le récit de M. Kohl fait une grande honte à mon ignorance. « Les steppes du sud sont, dit-il, le magasin de la cavalerie russe. C'est de là que le gouvernement tire non-seulement les meilleurs chevaux, mais les meilleurs cavaliers. La plupart des hussards, lanciers et cuirassiers, viennent de là, ainsi que les cosaques, et c'est là que l'on trouve les grandes colonies de cavalerie appelées *Posselenije*. Le nombre des hommes qui en font partie s'élève à soixante mille. Les villages qu'ils habitent sont tous construits sur un plan uniforme, régulier, et très bien entretenus, les rues bordées d'arbres, les maisons des officiers et des soldats simples, mais propres et pourvues des approvisionnemens nécessaires. Celles des officiers-supérieurs et des généraux font, par leur apparence champêtre, un singulier contraste avec les broderies, les décorations de ceux qui les occupent. C'est une curieuse chose aussi que de voir les soldats, l'uniforme sur le dos, le sabre au côté, conduire comme des pâtres leurs chevaux dans la plaine ou tenir le manche de la charrue. »

L'aspect des steppes est cependant monotone et triste. De tous côtés on n'aperçoit que d'immenses plaines de verdure, parsemées çà et là de quelques habitations; mais on les traverse avec des chevaux vigoureux qui franchissent les distances au galop comme le cheval de Mazeppa. De temps à autre un effet de réfraction étonne et éblouit les regards. On voit à l'horizon des troupeaux de bœufs qui semblent s'élever dans l'air sous une forme fantastique et flotter dans l'espace. De temps à autre aussi, le voyageur s'arrête surpris tout à coup par le son du cor et les aboiemens de la meute. Les chiens ne se contentent pas ici, comme nos dociles levriers, de faire lever le gibier, ils se précipitent après les lièvres et les renards jusqu'à ce qu'ils les atteignent; alors ils les saisissent, les terrassent, les tuent, et attendent les chasseurs qui arrivent à cheval n'ayant plus rien à faire qu'à ramasser les corps des victimes. Il y a, sur le bord du Dnieper, un grand seigneur qui chaque année fait une chasse avec une trentaine de ses voisins, deux ou trois cents paysans, vingt-cinq chameaux, suivi d'un orchestre complet et d'une batterie de cuisine en bon ordre, avec les chefs, les marmitons et les rôtisseurs. Tout le jour on monte à cheval,

on chasse, on suit au galop les chiens agiles; le soir on joue aux cartes et l'on boit du vin de Champagne. Voilà comment les sages habitans des steppes font de leur monotone contrée un véritable Eldorado.

En été, ces immenses plaines sont sillonnées par des caravanes de chariots attelés d'énormes bœufs qui transportent au nord ou au sud les produits du sol. Souvent quarante à cinquante de ces lourds chariots s'avancent l'un après l'autre sur la large route des steppes, et il n'est pas rare d'en voir trois à quatre cents de suite qui s'en vont à Odessa, à Kiew, à Charkoff, à Krementschug. Chaque charretier est chargé de conduire trois ou quatre voitures, et emporte avec lui un coq. Le coq sert d'horloge. Au coucher du soleil, la caravane s'arrête. On dételle les bœufs, on range les voitures en carré, on allume le feu pour le souper; maigre souper composé d'un peu de bouillie et arrosé de quelques gouttes d'eau-de-vie. A deux ou trois heures du matin, le coq chante, le charretier se lève, prépare son attelage, et la caravane se remet en route.

De ce tableau des steppes, nous passons à celui d'Odessa. L'auteur décrit longuement l'aspect imposant de cette ville, les belles rues pavées de pierres d'Italie, les grands hôtels nouvellement construits, les bazars grecs et les magasins français, le mouvement de la bourse et du port. Odessa est la troisième ville de commerce de la Russie, Pétersbourg la première, et Riga la seconde; viennent ensuite Taganrog, puis Archangel.

Chaque année, il arrive dans le port d'Odessa six à huit cents navires. En 1837, on y compta 243 bâtimens autrichiens, 161 sardes, 121 anglais, 89 grecs, 9 français, 8 turcs. Ce calcul donne la mesure des rapports commerciaux qui existent entre Odessa et les différentes nations. Outre ces grands bâtimens étrangers et les navires frétés à Odessa, il faut compter encore quatre à cinq cents bâtimens employés au cabotage. Mais ce cabotage se fait parfois d'une étrange façon. La plupart des bâtimens que l'on y emploie sont conduits par les marins les plus maladroits et les plus inexpérimentés. La première chose qu'ils font, dit M. Kohl, quand il survient un orage, est de jeter en toute hâte à la mer une partie de leur chargement. Si cette habile précaution ne suffit pas, si l'orage continue, ils abandonnent le navire à la garde de Dieu, et tombent à genoux, les bras en croix, devant leurs images de saints. Or, comme ces prières, si ferventes qu'elles soient, ne remplacent pas toujours une bonne manœuvre, il en résulte que le cabotage est chose fort chanceuse dans le commerce d'Odessa, et qu'on n'assure pas une des cargaisons qui lui sont confiées à moins de 7 à 8 pour 100.

Jamais la prospérité d'Odessa ne fut plus grande qu'en 1815 et 1820. Les négocians ne parlent de cette époque qu'avec un amer regret. Tandis que le mouvement commercial de leur ville diminue au lieu de s'accroître, il paraît qu'elle progresse en immoralité, j'allais presque dire en civilisation. « On ne s'imagine pas, disait un jour un marchand d'Odessa à M. Kohl, comme on est ici trompé à chaque coin de rue, à chaque pas. Je ne sais ce qui se passe

ailleurs, car je n'avais que six ans lorsque mon père m'amena dans ce pays; mais je sais ce qu'il en est de notre ville, et, si les autres lui ressemblent, le monde ne vaut pas mieux que Sodome et Gomorrhe. D'un bout à l'autre, Odessa n'est qu'une cité de fraudes; il n'y a pas ici deux pierres qui reposent honnêtement l'une sur l'autre, et, si Dieu veut être juste envers cette ville, il n'en épargnera pas la plus petite partie. »

Autour d'Odessa on retrouve plusieurs populations anciennes, toutes différentes l'une de l'autre. Près de la ville est une colonie de sectaires qu'on appelle les *vieux croyans russes,* qui jadis abandonnèrent leur pays, où ils n'étaient pas libres de suivre leur culte, et se mirent sous la protection de la Turquie. Par suite d'un nouveau traité politique, ils sont devenus Russes, et restent comme par le passé fidèles à leurs pratiques religieuses. Dans chaque habitation on trouve une image de saint placée sur un piédestal, dans la chambre la plus élégante, et ornée avec un soin pieux. Nuit et jour une lampe brûle devant cette image vénérée, et la famille lui offre des fruits et des fleurs. Les *vieux croyans* sont honnêtes et hospitaliers, ils accueillent avec bonté le voyageur, et tâchent de lui rendre leur demeure agréable. Seulement, il ne faut pas qu'il se permette de fumer, car l'Écriture a dit : « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'ame, c'est ce qui en sort. » La fumée de tabac sort de la bouche; donc la moindre pipe, le plus petit cigarre, offensent Dieu et laissent une tache sur l'ame.

Près du golfe d'Odessa, à l'embouchure du Dnieper, sont les Troglodytes, qui habitent encore dans la terre comme ceux dont parle Hérodote, c'est-à-dire que leur demeure est creusée à cinq ou six pieds dans le sol. Le toit, recouvert de gazon, s'élève seulement comme un tertre incliné au-dessus du niveau de la prairie, en sorte que de loin toutes les habitations ressemblent à des ondulations de terrain. Les animaux sont également parqués à cinq ou six pieds dans la terre. Chaque espèce de bétail a son trou séparé, et entouré d'une palissade, mais sans toit, ce qui en hiver est fort triste à voir.

Non loin de là, sur la côte de Crimée, les habitans passent la moitié de leur vie en plein air. Là les maisons sont petites, peu confortables, malpropres, mais le toit est large et riant, aplani comme une terrasse, ombragé par des arbres. Le toit est la partie essentielle de l'habitation. C'est là qu'on sèche les fruits et le grain; c'est là que les femmes se réunissent pour travailler, et que les hommes se font des visites. Le pays est riche et fécond, et occupé encore en grande partie par les tribus tartares, restes du grand empire gouverné autrefois par des khans, et réuni, en 1783, à la Russie. Le peuple est intelligent, et a déjà certaines habitudes de luxe, indice matériel de civilisation. M. Kohl, en traversant un de ces villages tartares, entra un jour dans une habitation pour y demander l'hospitalité, et trouva un jeune couple qui parlait français. C'était un honnête Champenois qui était venu là avec sa femme établir une fabrique de vin de Champagne. Ce premier essai ayant réussi, il avait étendu le cercle de ses expériences, et mettait en bouteilles du

vin de la côte de Crimée, qu'il baptisait à volonté du nom de vin de Bourgogne, vin muscat, vin de Porto, etc. Le commerce allait fort bien. Le mari s'applaudissait de son ingénieuse invention, mais la femme regrettait les plaines de Reims, les côteaux d'Aï, et, en faisant mousser dans les verres de ses hôtes son faux vin de Champagne, s'écriait avec un soupir : « Ah! la France, la belle France! »

Il y a encore dans cette contrée quelques descendans fort riches des anciens seigneurs tartares. L'un, entre autres, est renommé pour ses habitudes hospitalières; il s'appelle Méhémet-Mirza. Son origine remonte très haut, et sa fortune est immense. Il a fait bâtir, dans une de ses propriétés, une vaste maison pour servir d'asile aux voyageurs. L'édifice est divisé en deux parties, l'une meublée à la manière européenne, l'autre entourée de divans et ornée de tapis, selon l'usage des maisons tartares. L'étranger qui passe par là n'a pas besoin de recommandation; il entre, et trouve le lit préparé, la table mise et des domestiques pour le servir; c'est comme un conte de fées. Le fils de ce seigneur qui exerce si royalement l'hospitalité, est officier dans un régiment russe. Un jour, en revenant de Pétersbourg, il racontait avec bonheur que l'empereur l'avait reconnu, et avait daigné monter son cheval. Voilà où en est venu l'esprit indépendant et rebelle des vieux chefs de la race tartare. Dans un autre village tartare, nommé Apalakka, il y a aussi un seigneur célèbre par sa richesse. Celui-ci emploie ses immenses revenus à faire construire un château gothique en marbre vert. Le plan seul de cette construction lui a coûté 60,000 roubles. L'édifice entier coûtera plus de sept millions. Les appartemens de cette somptueuse demeure n'étaient pas encore achevés lorsque l'impératrice témoigna le désir de la visiter. Il fallut à la hâte paver, meubler, dorer; on envoya chercher en poste les ouvriers d'Odessa; on mit en réquisition les paysans des environs. Il en coûta 250,000 francs au noble comte pour préparer en quelques semaines une sorte de décoration factice, qu'il fallut détruire aussitôt après le départ de l'impératrice.

En longeant toujours la côte de Crimée, le voyageur arrive à Baktschisaraï, ancienne capitale de ces dernières tribus de l'empire mongol, qui étendaient leur domination jusque sur les bords du Dnieper et du Wolga, et qui ne furent assujetties que par Catherine. — C'est là, rapporte M. Kohl, c'est dans cette ville de Baktschisaraï, sur la limite des steppes et des montagnes, que vivaient jadis ces khans redoutables qui chaque été faisaient trembler les czars, et dont les Russes, les Polonais, les Turcs, briguaient avec zèle la faveur. C'est à l'entrée de ces montagnes que se rassemblaient ces hordes farouches qui, pendant des siècles, ne laissèrent pas, à plusieurs centaines de lieues de distance, une seule charrue labourer le sol. Les Tartares ont encore pour l'ancienne résidence de leurs chefs une prédilection et un respect particuliers, et les Russes ménagent ce sentiment d'affection chez un peuple qui n'est plus à craindre. Ils semblent même lui abandonner exclusivement cette cité de ses pères. Si l'on excepte quelques fonctionnaires russes, toute la population de Baktschisaraï est tartare. La ville a reçu, en différentes occasions, de nouveaux priviléges,

et la demeure des khans a été non-seulement conservée avec soin, mais embellie. On ne voit point là de ruines, ni de traces de dévastation. Les rues sont très peuplées; le bruit des timbales, le chant et la musique y retentissent sans cesse. Dans les boutiques, on trouve tous les produits de l'industrie turque et tartare; dans les cafés, une foule oisive et heureuse qui passe une partie de la journée sous de riantes galeries, et çà et là des visages et des costumes de toute sorte, des familles de bohémiens, des *hadjis* qui ont fait le pèlerinage de la Mecque et qui en rapportent le turban blanc, de belles femmes grecques des colonies au visage bruni par le soleil et aux cheveux noirs comme l'ébène, quelques femmes russes couvertes de vêtemens bigarrés de couleurs éclatantes, des Tartares de la plaine qui se distinguent, par leur allure et leurs habits, de ceux de la montagne. Au milieu de cette foule si variée et si pittoresque, on voit s'avancer une troupe de chameaux aux jambes fatiguées, au regard abattu, qui reviennent d'un long voyage, apportant sur leur dos une lourde cargaison; et, de temps à autre, apparaît une femme tartare, couverte d'un voile blanc, qui s'avance timidement, la tête baissée, et disparaît comme une ombre.

L'ancien palais du khan, meublé de nouveau à la manière orientale, est magnifique à voir. Devant une de ses façades s'étend une large terrasse couverte de fleurs, d'arbustes et de ceps de vigne. Dans le vestibule s'élèvent des fontaines de marbre ornées d'inscriptions pompeuses. L'une s'appelle la fontaine d'Or, et sur le bassin on lit ces mots gravés en caractères arabes : « Gloire au Dieu suprême! La face de Baktschisaraï a été embellie par les soins salutaires de l'illustre khan Krim-Geraï, car c'est lui qui, de sa main généreuse, a apaisé la soif de son pays, et qui projetait encore de plus grands bienfaits si Dieu voulait lui venir en aide. C'est son regard subtil qui découvrit cette source précieuse d'eau de cristal. S'il existe sur la surface du globe une autre fontaine pareille à celle-ci, qu'elle se montre! Il y a bien des merveilles dans les villes de Syrie, mais rien de semblable à celle-ci. »

Un autre de ces orgueilleux bassins s'appelle la fontaine de la Flûte. Mais chaque fois que les étrangers visitent le palais, le Tartare qui les conduit les mène silencieusement vers un large bassin de marbre isolé des autres, imposant et triste. Il leur montre la douloureuse inscription gravée sur ce monument, et leur raconte l'histoire de Maria Potocka. C'était au temps où les hordes de Tartares s'élançaient sans cesse comme des oiseaux de proie dans les contrées voisines. Un jour, un de leurs chefs les plus valeureux et les plus farouches, le célèbre khan Mengli-Geraï, les entraîne en Pologne, ravage les domaines du comte Potocka, enlève ses bestiaux, pille sa demeure. Le comte est tué, la comtesse n'échappe que par la fuite à une mort certaine, et leur fille Maria devient la proie du terrible khan. C'était une jeune fille d'une admirable beauté. Son ravisseur devint amoureux d'elle, amoureux tendre, timide, respectueux, chose inouie jusqu'alors dans son riche sérail. Au lieu de commander comme il en avait l'habitude, il pria; au lieu de tirer le sabre pour se faire obéir, il tomba à genoux; mais ni ses soins empressés, ni ses sup-

plications, ne purent vaincre les résistances de Maria et éloigner de son esprit la haine et l'horreur qu'elle éprouvait pour le meurtrier de son père. Cependant le prince, obstiné à poursuivre cette difficile conquête, oubliait les trésors de son harem, les regards voluptueux qu'il venait, au retour de ses campagnes, chercher avec bonheur, les femmes qu'il avait le plus aimées. L'une d'elles, révoltée de ses dédains, et en devinant la cause, résolut de se venger. Pour mieux assurer sa vengeance, elle se rapprocha de son innocente rivale, lui témoigna publiquement la plus vive affection, puis, un soir, la poignarda à l'écart et l'ensevelit dans le jardin, à l'aide de ses compagnes. Le khan ne tarda pas à découvrir le crime qui venait de lui ravir celle qu'il adorait. Dans sa fureur, il fit mourir toutes les femmes qui avaient aidé à ensevelir Maria, et traîner à la queue de ses chevaux celle qui l'avait poignardée; puis il éleva un mausolée de marbre à la mémoire de la jeune Polonaise, et l'appela *la Fontaine des Larmes*.

Le cimetière où sont enterrés les khans a été, comme leur palais, respecté par les Russes et orné avec un soin pieux par les Tartares. « La nation russe, qui a, dit M. Kohl, un grand avenir devant elle, ne se soucie pas du souvenir sentimental, s'occupe de ce qui vit, et oublie les morts. Les Tartares, au contraire, honorent ceux qui ne sont plus. Ainsi, après avoir vu à Moscou la sépulture des czars, monument en pierres brutes construit de telle sorte qu'il pourrait faire sortir avec indignation de sa tombe un homme de goût, nous admirions la riante situation et les beaux mausolées du cimetière tartare. »

Quelques-uns des khans sont ensevelis avec une partie de leur famille dans de larges édifices, d'autres dans un sarcophage de marbre blanc sculpté avec art, entouré d'arbres et de rameaux de vignes. Chacun de ces princes, en choisissant la forme de son tombeau et le lieu de sa sépulture, a pris soin d'expliquer l'idée qu'il y attachait. Celui-ci a voulu reposer en plein air, afin, dit-il, de pouvoir contempler librement, du fond de son cercueil, la beauté du ciel, la demeure de Dieu. Celui-là, au contraire, a demandé à être renfermé dans une enceinte de murailles, ne se jugeant pas digne de jouir du plus petit rayon de Dieu. Cet autre a fait planter un cep de vigne à l'endroit où est placée sa tête, pour compenser par les fruits de la mort la stérilité de sa vie. Son monument est disposé de façon à recevoir la pluie, et porte cette humble inscription : « Le khan Sélim-Geraï a choisi cette place pour que l'eau du ciel le lave avec le temps de la souillure de ses péchés, qui sont aussi nombreux que les gouttes de pluie qui peuvent tomber d'un nuage. »

La mosquée du palais est la plus grande qui existe dans la ville; mais elle est simple et nue comme une église protestante, et ornée seulement çà et là de quelques sentences qui ne dépareraient pas le livre d'un philosophe. Telles sont, entre autres, celles-ci :

« Dieu seul, et nul autre, peut nous montrer à tous le chemin de la vérité. »

« Dans cette vie, comme dans l'autre, on n'arrive au bonheur que par les droites pensées. »

« Dans cette vie comme dans l'autre, chacun de nous ne trouvera la paix et la félicité que dans la solitude. »

Au-dessus du tapis où le prêtre s'agenouille, les regards tournés du côté de la Mecque, on aperçoit trois œufs d'autruche suspendus à la voûte par des cordons de soie. Le *mollah*, à qui l'on demandait l'explication de ce symbole, répondit : « Quand l'autruche couve ses œufs, elle ne doit pas les perdre de vue, sinon le germe vital qu'ils renferment périt à l'instant. De même les fidèles croyans doivent sans cesse avoir les yeux fixés vers leur but, afin que leur vie ne soit pas un œuf stérile. »

En quittant les côtes de la Crimée, M. Kohl s'avance vers le Caucase. Il y a encore là, dit-il, un demi-million au moins de Tartares, en ne comptant seulement que les hommes et plusieurs princes qui prétendent descendre de Gengiskhan. La plupart sont soumis à la domination de la Russie, et leurs fils servent dans la garde impériale. Quelques-uns cependant ont conservé une certaine indépendance, entre autres Didian, prince des Mingrélies. Il a abandonné, pour une pension annuelle de vingt mille roubles, une partie de ses propriétés à la Russie; il extorque de ce qui lui reste le plus qu'il peut, et quand ses revenus habituels ne lui suffisent plus, il a recours au pillage. Un jour on lui présente un Allemand qui portait le titre de professeur. Le prince, en entendant formuler cette qualification, demande avec colère si Klaproth n'était pas aussi professeur. — « Oui, répond l'Allemand. — Ah! *pinta propesser!* s'écrie le Tartare; c'est une misérable chose qu'un professeur! Mon fils m'a raconté que ce Klaproth a écrit un livre où il rapporte toutes sortes de faussetés, où il dit que j'administre mal mon pays et que je vole mes sujets. Ah! indigne professeur! indigne professeur! »

Ce petit prince n'est pas le seul dont les pauvres familles sans défense redoutent le pouvoir. Dans les montagnes voisines de ses domaines habitent les Zebeldiens, race courageuse et cruelle qui ne vit que de brigandages. Traquée par les soldats russes, elle fuit de ravin en ravin. Vaincue dans un endroit, elle va planter son étendard dans un autre. Du haut de ses pics de roc, elle brave la colère de ses ennemis, et, quand on la croit abattue par une défaite ou découragée par la fuite, elle reparaît tout à coup plus hardie, plus entreprenante que jamais. Malheur à celui qui s'est rendu envers un seul de ses membres coupable de trahison, et à celui qui tombe entre leurs mains! M. de Maistre nous a tracé un touchant tableau des souffrances auxquelles sont condamnés les malheureux qui deviennent prisonniers dans le Caucase, et M. Kohl rapporte plusieurs faits qui pourraient servir de pendant à l'histoire dramatique du major Cascambo.

Ce que l'écrivain allemand raconte de la tribu des Osses est certainement un des récits de voyage les plus curieux qui existent. Les Osses habitent aussi le Caucase et se distinguent entre les diverses populations de cette contrée par la rudesse et l'étrangeté de leurs mœurs. Ils prétendent que leur tribu n'a jamais été mêlée à aucune autre, et font remonter en droite ligne leur origine jusqu'à un fils de Japhet, qui s'appelait Oss; de là leur nom d'Osses. Leur

langue est une des plus anciennes que l'on connaisse, et renferme un grand nombre de mots radicaux de toutes les langues de l'Europe, si l'on en excepte pourtant la langue française. Il y a un millier d'années que les Osses occupaient une grande partie du Caucase; ils étaient alors tous réunis sous une même autorité, et faisaient souvent des excursions dans la contrée des Grousiniens et jusqu'en Arménie. Vers la fin du VIIe siècle, ils furent vaincus par une tribu plus puissante que la leur, et se dispersèrent dans les montagnes. A présent, ils n'ont plus de chef. C'est par la langue, les mœurs, les relations de famille qu'ils se tiennent unis l'un à l'autre, et cette union leur donne encore assez de force pour conserver leur entière indépendance à l'égard de la Russie.

Les Osses ont été, il y a long-temps, convertis au christianisme, et d'année en année, de siècle en siècle, ils ont perdu pour ainsi dire jusqu'aux plus simples élémens du dogme évangélique. Ils n'ont plus ni prêtres ni religieuses, et ne respectent que les églises en ruines. En passant devant les prêtres ils se découvrent toujours, devant les églises ils descendent de cheval et s'inclinent. Si on leur demande pourquoi ils agissent ainsi, ils répondent que leurs pères ont fait ainsi, et qu'ils suivent l'exemple de leurs pères. Ils honorent, comme les anciens Lapons, les cimes des montagnes, car ils croient qu'elles sont habitées par les anges. Ils ont une prière singulière dans laquelle ils invoquent d'abord le nom de Dieu. Immédiatement après Dieu viennent saint George, sans doute en sa qualité de chevalier, puis la Vierge et les archanges, le prophète Élie, le Christ, les cimes des montagnes, et enfin les églises des montagnes dont ils implorent la miséricorde.

Ils ne célèbrent qu'un très petit nombre de fêtes, entre autres celle du prophète Élie. Cependant ils ont un certain respect pour le dimanche, et ce jour-là, quelque temps qu'il fasse, soit qu'ils restent chez eux ou qu'ils aillent en voyage, ils ont continuellement la tête découverte.

L'autorité des anciens chefs est remplacée par celle du père de famille. Au milieu de leurs habitudes sauvages et cruelles, c'est une chose touchante que de voir le sentiment de vénération et d'obéissance passive que les Osses témoignent à celui dont ils ont reçu le jour. Plus la famille d'un vieillard est nombreuse, plus il est considéré. Ici l'on retrouve dans chaque maison ce siége élevé dont il est souvent question dans les sagas scandinaves, et qui existe encore en Norvége dans le district de Bergen, ce siége d'honneur exclusivement réservé au père de famille. Aussi long-temps que le vieillard conserve un souffle de vie, il est le maître absolu. Chacun de ses enfans se soumet sans murmure à sa volonté, et nul d'entre eux n'oserait, de son vivant, demander sa part d'héritage. S'il se commet parmi eux, chose presque inouie, un parricide, la tribu entière se soulève avec un sentiment d'horreur. Le coupable est enfermé dans sa demeure avec sa famille, ses bestiaux, ses meubles, et brûlé tout vivant; puis sa maison est renversée, pierre par pierre, de fond en comble.

Du reste, les lois sont assez indulgentes pour la rapine et l'assassinat. De même que les anciennes lois islandaises, elles tolèrent les coups d'épée, les

blessures et la mort même, moyennant une certaine redevance. Pour expier le meurtre d'un homme ordinaire, il en coûte un certain nombre de bœufs; pour le chef d'une famille puissante, c'est le double. Celui qui commet un vol à la dérobée doit rendre cinq fois la valeur de ce qu'il a pris, celui qui vole à main armée en est quitte pour une légère compensation. « Quand je passais, dit un voyageur cité par M. Kohl, dans un village d'Osses où mon guide avait des ennemis, du plus loin qu'ils pouvaient nous apercevoir, ils accouraient sur leur porte et nous annonçaient leur présence par des balles qui sifflaient fort près de nous. Si notre guide eût été seul, c'en était fait de lui; mais, comme on le voyait suivi d'une troupe assez nombreuse et bien armée, ses adversaires lui accordaient une trève, et le laissaient passer, comptant bien le rejoindre plus tard. »

Ces mêmes hommes, si vindicatifs et si cruels dans leur vengeance, sont, à l'égard des étrangers, d'une mansuétude de cœur et d'une complaisance exemplaires. Souvent, s'ils apprennent l'arrivée d'un voyageur de distinction, ils vont au-devant de lui, l'invitent à entrer chez eux, et quelquefois lui offrent des bœufs tout entiers : Ce bœuf est à toi, disent-ils, accepte-le, et viens le manger avec nous. Les devoirs de l'hospitalité sont pour eux d'autant plus doux à remplir, qu'ils leur donnent toujours une raison légitime de faire trève à leur sobriété habituelle. Les Osses peuvent passer, comme les sauvages de l'Amérique, plusieurs jours sans manger; mais, dès qu'ils trouvent une occasion de faire gala, ils égorgent des bœufs comme les héros d'Homère, et boivent avec une merveilleuse satisfaction la bière et l'eau-de-vie. Ordinairement, avant de commencer le banquet, le plus vieux de l'assemblée se lève, prend d'une main un morceau de chair dans la chaudière, de l'autre un os, et les deux bras ainsi armés, le visage tourné vers l'orient, prononce un grave *benedicite*.

On remarque chez cette race énergique quelques superstitions assez curieuses, entre autres celle-ci, qui a été observée par plusieurs voyageurs dans d'autres contrées : quand il survient une éclipse de lune, les hommes prennent leur fusil et tirent tant que l'éclipse dure, persuadés qu'un animal monstreux cherche alors à s'emparer de la lune, et qu'il faut lui faire peur pour qu'il lâche sa proie et s'enfuie. Voici encore un autre trait assez caractéristique rapporté par M. Kohl. Un Osse vient trouver un jeune officier russe et lui dit : « Lorsque vous passâtes ici il y a un an avec votre général Paskewitsch, je louai à un juif qui avait l'entreprise des convois trois paires de bœufs qui appartenaient à mon frère et à moi. Mon frère les suivit et mourut en route. Le juif me ramena les trois paires de bœufs, mais refusa de payer la somme pour laquelle je les lui avais louées, me disant qu'il l'avait déjà payée à mon frère. Je le traitai comme un imposteur, et m'en allai avec quelques-uns de mes amis piller sa maison. Nous emportâmes de chez lui tout ce qu'il était possible de prendre, et nous nous partageâmes le butin. Depuis, j'ai appris que le juif avait réellement payé à mon frère la somme dont nous étions convenus. Le sentiment de mon injustice à son égard et du tort que je lui ai fait

me pèse sur la conscience. J'ai déjà voulu plusieurs fois lui rendre la part de butin qui m'était échue en partage, mais il veut avoir aussi celle dont mes amis se sont emparé. Je vous en prie, dites-lui d'accepter mon offre, afin d'apaiser ma conscience. » Le jeune officier s'acquitta fidèlement de cette commission, et le juif lui répondit : Je n'accepterai pas une restitution partielle de ce qui m'a été enlevé, car je l'aurai complète un jour. Je connais les Osses, l'empire que le remords exerce sur leur esprit, la terreur superstitieuse qu'ils éprouvent quand ils voient qu'ils se sont rendus coupables d'une injustice. Celui-ci voudra me satisfaire, et de façon ou d'autre finira par obtenir de ses amis et par me rendre tout ce qui m'a été volé.

Les Osses mènent une vie sobre; ils ont peu de besoins et peu de luxe, à part le luxe des armes, qui exerce sur eux un grand prestige. Ils ne sortent pas sans avoir le sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, un poignard au flanc, et un fusil sur l'épaule. Si le ciel se couvre, leur seule inquiétude est de voir l'éclat de leurs belles armes terni par la pluie. Rentrés chez eux, ils les mettent avec une tendre précaution dans un étui et les suspendent à leur chevet. Outre ces moyens de défense, sans lesquels aucun d'eux n'oserait entreprendre un voyage, ils portent presque tous une cotte de mailles sur la poitrine, un casque de fer sur la tête, un bouclier à la selle de leurs chevaux. Leur adresse à manier le fusil est renommée dans toute la contrée, mais il ne faut pas croire qu'ils s'exercent à tirer à la cible ou à viser le gibier. Ils respectent trop la poudre et le plomb pour l'employer à un tel usage. C'est tout au plus s'ils ne croient pas profaner le canon de fusil en tirant sur des mouflons, des ours ou des léopards. C'est pour leur guerre avec les hommes qu'ils réservent leur adresse et leurs munitions; c'est pour repousser l'attaque d'un ennemi ou pour se venger d'une offense; car le sentiment de vengeance est, parmi eux, aussi profond, aussi implacable qu'en Corse, et il y a là des Matteo Falcone et des Colomba qui n'attendent que leur historien. M. Kohl raconte qu'un jour on demandait à un Osse combien d'hommes il avait tués. Le digne montagnard baissa la tête d'un air humble et pudique, comme une jeune fille à qui l'on demanderait combien elle a eu d'amans. — Je ne sais pas, répondit-il après un moment de silence. — Allons, compte. — Eh bien! avec l'aide de mes amis, j'en ai peut-être bien tué une cinquantaine. — Et comment se fait-il que tu vives encore? — Ah! quand mes ennemis me suivent comme des chats, je leur échappe comme un renard, et tombe sur eux comme un loup.

En revenant vers l'Autriche, à Bender, le voyageur alla visiter les lieux illustrés par l'héroïque courage de Charles XII. Le peuple a déjà fait de merveilleuses histoires sur ce héros. Il prétend que, dans les ruines de la maison où le vaillant roi de Suède s'était retranché, il y a une grande voûte pleine de trésors gardés par sa fille. La jeune princesse est assise sur des coffres de perles et de rubis, et attend qu'on vienne la délivrer de sa retraite souterraine. Celui qui osera tenter cette entreprise et qui pourra en surmonter les difficultés, aura pour récompense la moitié des trésors, la jeune fille en ma-

riage, et, si par hasard il retrouvait encore Charles XII en vie, il pourrait lui demander une part de son royaume.

A Kischenew, M. Kohl admire la promptitude avec laquelle les Russes agrandissent des villes et peuplent des provinces. Quand cette cité de Kischenew leur fut remise par les Turcs, ce n'était qu'une misérable bourgade aussi mal bâtie que mal habitée. C'est aujourd'hui une ville de quarante mille ames, ornée de larges édifices et coupée de nouvelles rues. Il est vrai que les Russes ont trouvé un moyen expéditif de procéder aux reconstructions et embellissemens. Quand l'administration a découvert une façade qui rompt l'alignement ou dépare l'aspect général, elle dépêche en cet endroit un de ses agens qui, sans consulter la fantaisie ou les affections du propriétaire, monte sur une échelle, et écrit en gros et lisibles caractères sur la muraille de la maison proscrite : Maison à abattre d'ici à trois mois. Voilà ce qui s'appelle simplifier la loi d'expropriation.

Le chapitre sur les provinces de Moldavie, Valachie et Bessarabie, est trop court. C'est là une belle et vaste contrée, curieuse à connaître, et bien peu connue encore; mais M. Kohl ne fait que la traverser et retourne aux steppes, dont il décrit très en détail la température, la végétation et les différens produits.

Le livre de M. Kohl mérite d'être lu. L'auteur a vu beaucoup et raconte avec talent ce qu'il a vu. Il y a de la vivacité dans ses récits, de la couleur dans ses descriptions, et plus de clarté et de légèreté dans son style qu'on n'en trouve ordinairement dans les livres de ses compatriotes. Nous regrettons qu'au lieu de donner à son œuvre toute l'étendue qu'elle pouvait avoir, il en ait d'une main timide restreint les proportions. Au milieu des scènes pittoresques qu'il peint avec habileté, on aimerait à trouver des notions sur l'administration, sur les ressources, sur la force matérielle de ces contrées, dont les historiens grecs et romains nous ont révélé la situation ancienne et dont on entrevoit à peine l'état actuel. C'est là ce que M. Kohl aurait dû faire, et c'est là malheureusement ce qu'il a négligé. Cependant il expose, à la fin de son livre, l'état social des lieux qu'il a parcourus, il raconte tout ce que les Russes ont fait pour gagner peu à peu les peuples qui les avoisinaient, subjuguer leur indépendance, vaincre leurs habitudes nomades, et toute cette partie de son ouvrage est d'un grand intérêt. Nous en tirerons quelques faits qui méritent d'être cités.

Depuis un siècle la Russie a tous les vingt ans envahi régulièrement une partie de ces terres occupées tour à tour par tant de peuples différens. Elle a d'abord pris, il y a environ cent ans, les domaines situés au bord du Don; il y a quatre-vingts ans, la nouvelle Russie s'est organisée le long du Dnieper; il y a soixante ans, les czars sont devenus maîtres de la Crimée. Les terres situées entre le Bug et le Dniester leur appartiennent depuis quarante-neuf ans, celles qui sont situées entre le Dniester et le Pruth, Budeak et la Bessarabie, depuis trente ans. La Russie a tiré, dans l'espace de soixante ans, grand parti de ses steppes jadis si redoutées, et des moissons fécondes et des habitations

riantes s'élèvent dans ces lieux où Ovide écrivit ses *Tristes,* et où tant de malheureux ont souffert les douleurs de l'exil. Les hordes nomades ont disparu de ces contrées, à l'exception de quelques restes peu importans de bohémiens, dont la nature errante et aventureuse ne peut être domptée dans les contrées même les plus civilisées de l'Europe. Les Turcs ont aussi disparu de ces lieux; ils n'occupèrent, à vrai dire, jamais le pays; ils surveillaient les steppes, retranchés dans des forteresses au bord des fleuves et le long des côtes. Le caractère sauvage des Tartares du Nogat a également disparu. Les uns ont péri dans leurs guerres avec la Russie, d'autres se sont retirés vers leurs frères nomades, dans quelques provinces de l'Asie. Ce qui reste de ces hordes, jadis si dangereuses, est devenu, dans la Crimée et au bord de la mer d'Azof, une population agricole et laborieuse. Une fois la conquête faite, les Russes, les Cosaques, les Allemands, les juifs, les bohémiens se répandirent dans le pays. On força tous ces nouveaux venus, même les juifs et les bohémiens, à travailler à la terre. Les Arméniens arrivèrent là avec leurs vers-à-soie, les Allemands avec leurs navettes et leurs bêches; les Italiens et les Français plantèrent la vigne, et la physionomie de la contrée changea complètement. La Crimée devint le jardin de Pétersbourg; les vallées et les collines du Tschatir-Dagh devinrent le vignoble de Moscou, l'heureux pays où les grands du royaume ont voulu bâtir des villes; les déserts du Nogat et de l'Otschakow sont devenus le grenier de l'Italie et de l'Angleterre. Plusieurs cités de vingt à soixante mille habitans se sont élevées du milieu des steppes; les unes déjà vieilles ont été agrandies, d'autres construites tout nouvellement.

L'œuvre de civilisation que les Russes ont accomplie au nord du Pont, ils la poursuivent maintenant au nord du Caucase, de la mer Caspienne, du lac Aral, dans les steppes voisines des Kalmucks et Kirgesses. Quoique l'entreprise soit à peu près achevée dans les steppes du Pont, elle nécessite cependant encore beaucoup de soins et de travail, et il est curieux de voir comment la Russie s'y est prise pour tenter une œuvre aussi difficile, par quelles lois, par quels principes, elle a converti les peuples nomades à la civilisation. Les princes russes avaient assez long-temps baisé la pantoufle du grand khan des hordes d'or de Saraïl et d'Achtuba, ils avaient assez senti les coups de son fouet, pour comprendre qu'ils ne parviendraient à maîtriser cette race sauvage qu'en lui opposant toutes les forces de la civilisation. Moscou avait assez tremblé devant les Tartares qui, tous les dix ans, venaient l'incendier, pour comprendre qu'elle n'obtiendrait une paix assurée que lorsqu'elle aurait changé complètement la nature et les habitudes de ses ennemis. Tandis que, dans les provinces allemandes, dans la Livonie, dans la Finlande, la Russie imposait à ses nouveaux sujets le respect d'une civilisation plus avancée, elle s'efforça, par tous les moyens possibles, d'enchaîner au sol ces populations mobiles, fugitives, qui cernaient le sud de son empire, d'arrêter ces débordemens de troupes aventureuses et de les maîtriser. Le recueil des lois de Russie est plein d'ukases, de règlemens, d'instructions sur les moyens de civilisation, de conversion et de colonisation à employer à l'égard des hordes nomades.

Comme ces hordes avaient toutes des rapports différens avec la Russie, des mœurs et des croyances différentes, les lois qui leur étaient appliquées étaient toutes aussi d'une nature diverse. Avec les unes, on employait la force, avec d'autres, la persuasion; celles-ci étaient forcées de se convertir au christianisme, celles-là conservaient leur culte. Chaque population était placée dans une catégorie spéciale, et chaque catégorie traitée selon certaines règles.

Beaucoup de nomades du sud de la Russie, tels que les Tartares de Kasan, d'Astracan, du Taurus, du Nogat, sont mahométans. D'autres, tels que les Grousiniens, Imérétiens et Arméniens, pratiquent le christianisme; d'autres encore, comme les Karaïtes, sont de zélés sectateurs de la loi de Moïse. Le gouvernement russe respecte les croyances de ces populations, car il admet les trois religions chrétienne, judaïque, mahométane, avec toutes leurs sectes. Plusieurs de ces peuples, tels que les Kalmucks, les Baschkires, sont idolâtres; le gouvernement tâche de les convertir à la religion grecque-russe, mais sans employer la contrainte. Enfin, il y a dans ces contrées plusieurs tribus dont on ne peut déterminer le culte. Les unes, telles que celles des Kirgesses, mêlent des dogmes mahométans à des habitudes chrétiennes; d'autres s'inclinent devant les églises chrétiennes et en même temps offrent des sacrifices aux génies des forêts et des montagnes; d'autres enfin ont été tour à tour païennes, mahométanes, chrétiennes, et professent un tel amalgame de principes qu'on ne peut y reconnaître aucun caractère déterminé. Chaque année, le gouvernement envoie dans les steppes des missionnaires chargés d'instruire ces tribus et de les convertir par la persuasion. Dès qu'une communauté se forme, on bâtit une église. Le gouvernement donne lui-même les fonds nécessaires pour cette construction, et quelquefois aussi des vêtemens, de l'argent et d'autres récompenses à ceux qui se font volontairement baptiser. Les prêtres de ces églises fondent des écoles où chaque enfant, à quelque tribu qu'il appartienne, est reçu gratuitement, apprend à lire, à écrire, à compter, et étudie le catéchisme russe. On engage aussi plusieurs habitans des steppes à envoyer leurs enfans à l'école dans l'intérieur du royaume, d'où ils reviennent dans leurs familles convertis à la religion grecque-russe.

Pour amener quelques-unes de ces peuplades à s'occuper d'agriculture, on n'a plus recours à la persuasion, on emploie la force. C'est ainsi que les Tartares du Taurus et du Nogat ont dû s'astreindre à une vie régulière. On leur a bâti des villages, distribué des champs, et ils ont été obligés de les cultiver. C'est le prince Kotschubey qui a employé avec succès ces moyens d'action. Les colons allemands lui ont été d'un grand secours en prenant des Tartares pour domestiques et en les faisant travailler.

Depuis trois siècles la Russie lutte contre les nomades, et le succès de ses efforts date de l'alliance des czars avec les Cosaques, de la soumission de l'Ukraine et de la petite Russie, et surtout de l'époque où toutes les tribus cosaques furent incorporées à l'empire russe. Aussi long-temps que les Cosaques gardèrent une certaine indépendance, qu'ils s'allièrent, comme cela arriva souvent, avec les ennemis les plus déclarés de la Russie, les Polonais et

les Tartares, la Russie ne fit dans les steppes que des progrès insignifians. Dès qu'elle eut asservi cette race d'hommes étranges, demi-nomades et demi-agricoles, cavaliers habiles et marchands rusés, elle avança librement dans ses projets de colonisation. Le Cosaque est endurci à la fatigue comme son cheval, et fait de longues expéditions comme le Kirgesse. Dès qu'il arrive quelque part, il s'installe, sillonne la terre, sème du grain, et amasse autour de lui du bétail. Il est avide de commerce autant que de butin, et achète ou vend dans toute occasion. On a souvent cherché l'origine de cette race marchande et soldatesque, incorporée maintenant à la Russie. Les uns la regardent comme un reste des hordes tartares, d'autres pensent qu'elle provient d'une troupe de guerriers aventureux, chassés jadis du milieu de la Russie comme le rebut de la nation. Dans leur langue, dans leurs mœurs et leur caractère, les Cosaques représentent un des anciens élémens d'une branche de la nation russe et slave; leur alliance avec les Polonais, les Tartares et beaucoup d'autres peuples, leur a imprimé un cachet particulier. Par le sol qu'ils occupent, par leur nature distincte, ils sont comme un intermédiaire entre l'intérieur de la Moscovie et les steppes du sud, et doivent puissamment servir à rallier les deux pays.

L'organisation des Cosaques en troupes légères date de l'époque où la Russie subjugua les Tartares. La Russie s'entoura de lignes de Cosaques comme celles qu'elle conserve encore du côté des provinces non conquises de l'Asie. Dans l'origine, ces lignes s'étendaient du Volga jusqu'au Don et du Don jusqu'au Dnieper, sur les anciennes limites de l'Ukraine. On établit des digues; on construisit sur différens points des redoutes en bois et en terre, et les Cosaques étaient là pour faire la guerre dans les steppes. Après la conquête de Kasan et d'Astrakan, ces anciennes lignes de Cosaques furent abandonnées et en partie supprimées; leurs camps et leurs forteresses se changèrent en villes. On voit encore çà et là, dans l'Ukraine, des vestiges de ces anciennes barrières, et maintenant le Caucase, les steppes des Kirgesses, sont entourés de ces remparts de la domination russe.

Ces lignes de Cosaques s'imprègnent peu à peu du caractère des peuples avec lesquels ils sont dans des rapports continus, tantôt d'hostilité et tantôt de paix. Ici ils s'habillent comme des Tcherkesses, là comme des Kirgesses. C'est par le caractère des Cosaques, très peu connu jusqu'à présent, que l'on expliquerait la manière dont ces immenses contrées, enclavées dans l'empire russe, restent soumises à une même volonté et obéissent à une même impulsion. Elles ne peuvent être conquises et maintenues dans l'obéissance que par ces troupes agiles et rapides qui s'en vont si vite de montagne en montagne, de fleuve en fleuve. Les peuplades des steppes humides, des plages glaciales, ne pouvaient avoir de relations commerciales qu'au moyen de ces soldats marchands qui courent d'un peuple à l'autre avec leurs chevaux chargés de toiles et de fourrures. L'agriculture et les élémens de la civilisation ne pouvaient être importés dans ces régions barbares que par ces mêmes hommes endurcis à toutes les

fatigues, entreprenans et laborieux, qui peuvent tour à tour conduire la charrue et manier le glaive.

La première chose que font les Russes, quand ils veulent détruire les habitudes nomades d'une population, est de lui marquer certaines limites qu'elle ne doit pas franchir. Ils lui assignent des pâturages pour l'été, d'autres pour l'hiver, et, de cette façon, imposent déjà quelque règle à sa vie errante; puis ils profitent des divisions qui de temps à autre éclatent dans son sein pour entraîner un des partis du côté de la Russie. Ils cherchent aussi à emmener dans l'intérieur de l'empire les principaux membres de cette population et à les retenir comme ôtages, pour les instruire et les renvoyer dans leurs steppes avec de nouveaux principes. Enfin la Russie essaie de faire naître parmi les hommes des steppes le goût des titres honorifiques et d'éblouir leurs regards par des cordons. Les sultans des Kirgesses et des Tartares qui se distinguent par leur fidélité reçoivent des ordres et diverses qualifications de chancellerie, et c'est chose curieuse de trouver dans de sales tentes de nomades, au milieu d'une assemblée grossière, les titres de conseiller et les croix qui brillent dans nos salons.

Les fonctionnaires russes-cosaques qui sont envoyés dans les tribus alliées de la Russie ne mènent point la vie errante des pâtres; ils se choisissent une résidence stable, bâtissent une église, un hôpital, une école, une caserne. A ces établissemens se rattachent peu à peu les fils visibles et invisibles du réseau qui se forme et qui doit bientôt envelopper tout le pays.

L'administration de la Russie, dans les contrées qu'elle essaie de réformer, est large et généreuse. A part le monopole du sel et de l'eau-de-vie, elle ne leur impose aucun tribut. Ce qu'un particulier trouve dans sa terre lui appartient sans contestation. Il exploite à son profit toutes les mines qu'il découvre, que ce soient des mines de charbon, d'or, d'argent ou de pierres précieuses. Quelquefois on concède à des hommes industrieux de vastes domaines en leur en assurant la propriété, si au bout de dix ou quinze ans ils sont parvenus à les exploiter, à y importer un certain nombre de mérinos, de ruches d'abeilles ou de ceps de vigne. Il y a aussi des récompenses pour ceux qui, étant déjà propriétaires d'un domaine, y font quelque notable amélioration. Si un cultivateur se ruine dans ces essais d'exploitation, le gouvernement arrive aussitôt à son secours.

Ce système, qui produit de si grands résultats, a aussi de graves inconvéniens. Tout le monde veut avoir des terres dans cette contrée favorisée, pour obtenir les bonnes graces et les récompenses du gouvernement. Quiconque a un peu d'argent achète à bas prix un petit duché dans les steppes, attire de tous côtés des ouvriers, des artisans, des colons allemands, tartares, russes, moldaves, et le voilà s'empressant de défricher le sol, d'amasser des chevaux et des brebis, de planter de la vigne et des arbres fruitiers. Quand il a rempli cette tâche pendant une couple d'années, il embouche la trompette et somme le gouvernement de récompenser ses tentatives et son labeur. On nomme une

commission qui va sur les lieux, chargée d'examiner l'état de la colonie, et cette commission est souvent le jouet d'une foule de supercheries. Le propriétaire achète des arbres et des ceps de vigne, et les plante, pour le jour de l'examen, entre ceux qui ont réellement pris racine dans le sol. Il emprunte à ses voisins des ruches d'abeilles, et les fait passer en revue avec les siennes. Les brebis, après avoir défilé sous les yeux des commissaires, rentrent dans l'étable, en sortent de nouveau, et sont comptées deux fois. La commission, que l'on a soin de traiter avec le plus grand luxe, trouve le domaine superbe, s'extasie sur les merveilles qu'on y a opérées, rédige un rapport emphatique, et le gouvernement achète cinq ou six fois plus qu'elle ne vaut cette propriété trompeuse, ou donne à celui qui l'a exploitée une place, des croix, de l'argent. Malgré ces abus, l'activité et les progrès des Russes dans les steppes sont vraiment admirables. La Russie a opéré là en peu de temps un changement pareil à celui que le gouvernement prussien a accompli dans les sables de Brandebourg, et plus étonnant que celui qu'on observe dans les landes de Lunebourg et dans les marais de Brême. Il y a cent quarante ans, à part les bateaux des Cosaques, nul bâtiment de guerre russe n'avait paru sur la mer Noire. Maintenant une flotte imposante domine tout le Pont, et le pavillon russe est le seul respecté sur ces eaux. Il y a soixante-dix ans, les Russes ne possédaient rien sur les côtes du Pont; maintenant, sans compter la mer d'Azof, ils ont gagné une étendue de côtes de deux cent cinquante milles. Si de l'embouchure du Danube à celle du Phasis des anciens on tire une ligne droite, cette ligne partage le Pont en deux moitiés : l'une est maintenant toute russe, l'autre n'appartient plus qu'à peine au pacha turc. Il est vrai que la Russie ne possède encore que les plus mauvaises provinces du Pont; mais les meilleures parties de cette contrée seront pour les Russes une conquête plus facile à faire que celle du Taurus et du Caucase. Ils finiront par prendre le périple de la mer Noire, dont ils occupent déjà plus de la moitié.

Odessa, Taganrog, Ketsch, Ismaël, ne subsistent que depuis quelques dizaines d'années, et déjà ces villes excitent dans toute l'Europe un sentiment de joie ou d'envie. Des relations continues sont maintenant établies entre les ports situés à l'embouchure du Don, du Danube, du Dnieper, et la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, par le Bosphore, la Méditerranée et l'Atlantique; la France seule n'apparaît que rarement dans ces parages. Pour les ports des steppes, la Russie a des traités de commerce avec Naples, la Sardaigne, l'Autriche, l'Angleterre, la Grèce et la Turquie. Les villes de Kœnigsberg, Dantzig, Riga, se plaignent déjà du préjudice que leur porte le commerce des steppes.

Après avoir décrit les progrès des Russes dans ces contrées si difficiles à exploiter, M. Kohl pose cette conclusion :

« L'œuvre n'est que commencée; elle sera couronnée par la possession d'un point important, par la conquête de Constantinople. Une expédition à Constantinople serait ce qu'il peut y avoir de plus populaire en Russie. Les marchands d'Odessa la désirent, parce que les croisades continuelles des flottes

anglaises et françaises dans le Bosphore cesseraient de les inquiéter; l'armée forme depuis long-temps le même vœu. Les Cosaques, à l'époque de leurs brigandages, étaient habitués à s'en aller jusqu'à Stamboul, et dès le temps des Mongols, des flottes russes et des czars russes ont apparu devant cette ville. Les prêtres et le peuple qui leur est attaché, et qui entend toujours parler de l'ancienne mère-église, applaudiraient avec ardeur à la prise de Constantinople.

« La position de la flotte russe à Sebastopol est excellente; mais, si la Russie s'emparait de Constantinople, elle aurait une situation admirable. Elle garderait et dominerait la Méditerranée à l'est, comme les Anglais la dominent à l'ouest par Gibraltar. Les steppes atteindraient alors leur plus haut point de puissance et de prospérité. Le Caucase ne pourrait plus conserver l'espérance de recevoir les secours des Anglais.

« Le voile de la destinée cache encore l'avenir des steppes. Cependant, à voir toutes ces masses de troupes se presser vers le sud de la Russie, on dirait autant d'acteurs habiles armés et préparés à jouer leur rôle. L'Europe entière a les yeux tournés de ce côté. Quelle scène nous verrons quand le rideau se lèvera! »

Le voyageur s'arrête à ce pronostic d'avenir, et des provinces du sud nous conduit vers celles du nord. Ici c'en est fait de ces riantes scènes qui charment les regards dans les plaines de la Crimée et les vallées du Caucase, de cette riche végétation qui s'épanouit sous un ciel sans tache, de cette ardente et voluptueuse nature qui amollissait dans leur vie sauvage le cœur même des Tartares. Sur la rive d'une mer sombre, entre Kœnigsberg et Pétersbourg, s'étend une contrée froide et humide, traversée çà et là par des marais profonds ou d'immenses forêts de sapins, couverte de neige en automne et de neige au printemps, très belle pourtant, très imposante à voir, l'été, par ses longues nuits lumineuses qui ressemblent au jour; l'hiver, dans le grand silence et la pâle clarté de ses plaines solitaires. Là sont les trois provinces de Courlande, d'Esthonie et de Livonie, où les Russes poursuivent la même œuvre de conquête morale et d'assimilation qu'ils ont entreprise dans les steppes. C'est chose assez curieuse d'observer leurs procédés d'administration et le résultat de leurs efforts sur deux points aussi éloignés et parmi des populations si différentes.

Pour mieux comprendre l'état actuel des provinces de la Baltique, nous devons jeter un regard sur leur ancienne situation, et tâcher de saisir au moins les principaux traits de leur caractère. Les pacifiques tribus qui ont donné leur nom à ces provinces viennent de l'Inde. Les rapports de leur langue avec le sanscrit, plusieurs de leurs traditions et plusieurs symboles défigurés de leur mythologie, le prouvent évidemment. Mais nulle histoire n'est, à son origine, plus obscure, plus dénuée de toute espèce de documens, que la leur. On ne sait ni comment ces tribus, distinctes des races germaniques et scandinaves, sont arrivées dans le nord, ni ce qu'elles ont fait pendant des siècles. Plus tard, cette histoire se déroule, comme une timide chro-

nique, année par année, sans mouvement et sans éclat. Les Lettes sont d'une nature molle et résignée; les Esthoniens ont plus de vigueur; cependant ni l'une ni l'autre de ces deux races n'a pu défendre son indépendance. Elles ont été tour à tour maîtrisées par les chevaliers de l'ordre teutonique, par les Polonais, par les Suédois, par les Russes, et de plus dominées sans cesse par les Allemands. Il en a été à peu près de même de la Courlande. Je ne crois pas qu'il existe dans les annales du monde entier un tel exemple de passivité. A travers leurs différentes phases historiques, ces peuplades primitives ont conservé un caractère, une langue et des souvenirs à part. Leur tête a plié sous le joug étranger, leur esprit a gardé une forte empreinte de nationalité. Il y a là des traditions mythologiques que le christianisme n'a pu effacer, des chants poétiques qui se perpétuent de génération en génération, des superstitions naïves et enfantines implantées au foyer de la famille, des coutumes qui ont encore la touchante simplicité des temps anciens. Nous avons nous-même étudié les vestiges de cette poésie populaire si originale et si variée des Lettes et des Finnois, au bord du golfe de Bothnie et près de Torneo. Nous nous bornerons aujourd'hui à suivre le voyageur allemand, à indiquer les principaux traits de mœurs des populations qu'il visite, leurs progrès industriels et leur état social.

Les mœurs des Lettes sont surtout remarquables par leur nature primitive et candide. Les Lettes sont les frères des Lithuaniens, mais il y a entre ces deux tribus, sorties d'une même souche, une grande différence. Autant les Lithuaniens sont vifs et fougueux, jaloux de leurs priviléges, intrépides défenseurs de leur liberté, autant les Lettes sont doux et pacifiques, soumis au maître qui les gouverne, et résignés à leur destin. Ils occupent les bords de la Dvina, le sud de la Livonie et une partie de la Courlande. Leur pays est pauvre, mais cultivé avec soin, partout où il est réellement cultivable. En certains endroits, il produit du chanvre, du lin, de l'orge; dans d'autres on ne trouve que des landes arides, des marais fangeux et des bouleaux. La nécessité, mère de l'industrie, a appris aux Lettes à employer utilement cet arbre infructueux : avec les feuilles ils fabriquent de la teinture et de la potasse, avec l'écorce des vases et des corbeilles; des rameaux ils tirent un suc âcre et rafraîchissant, et ils emploient le tronc et les branches à faire toutes sortes de meubles. Leurs habitations ressemblent à celles des Finlandais. Elles se composent d'un corps-de-logis principal, et d'une demi-douzaine de petites cabanes en bois qui ont toutes une destination particulière. Leurs vêtemens sont faits d'étoffes de laine grossière ou de peaux de mouton. Ils construisent eux-mêmes leurs maisons, façonnent leurs charrues, leurs meubles, tissent et taillent leurs vêtemens; car, dans les vastes campagnes qu'ils habitent, il n'y a point d'ouvriers proprement dits; les paysans doivent faire tour à tour, selon les besoins du moment, le métier de charron, de charpentier, de tailleur et de cordonnier, comme dans les pâturages rocailleux de l'Islande. Toutes les maisons sont dispersées à travers champs et éloignées l'une de l'autre. Les habitans d'un district, les membres d'une

même famille, se réunissent à certaines époques solennelles, à Noël, à la Saint-Jean, au jour des funérailles ou au jour des noces. Là, quand un ami est mort, on le harangue encore en prose et en vers, comme s'il pouvait entendre du fond de son cercueil la voix plaintive et affectueuse qui lui parle. — Pourquoi, lui dit-on, pourquoi nous as-tu quittés si vite, ô toi que nous chérissions! ta demeure ne te plaisait-elle plus? Ta place au foyer n'était-elle pas assez chaude, ton lit assez doux, ta jatte de lait assez pure? Tes enfans t'ont-ils affligé, tes voisins t'ont-ils trahi? Pourquoi as-tu fermé si vite tes yeux à la clarté du jour, aux champs où paissent tes troupeaux, pour t'en aller dans la nuit sombre d'où l'on ne revient pas? — Et quand la veuve en habits de deuil, quand les enfans éplorés ont ainsi exprimé leur dernière sollicitude, ils ensevelissent le mort avec ses vêtemens du dimanche, afin qu'il se présente d'une manière convenable aux yeux de Dieu. Quelques-uns placent dans sa tombe un morceau de pâte qui a la forme d'une échelle, pour l'aider à monter au ciel, et une bouteille d'eau-de-vie pour lui donner des forces pendant sa longue route.

Leurs cérémonies de fiançailles ont le même caractère naïf et touchant. Quand un jeune homme a fait son choix, il prie un de ses amis d'être son avocat, et d'aller présenter sa demande. Le délégué arrive dans la famille, qui sait déja l'objet de sa mission. Il célèbre, dans un long épithalame, les vertus de celui qui l'envoie et les vertus de celle qu'il vient chercher. Là-dessus, on lui montre l'une après l'autre plusieurs jeunes filles. Il fait prudemment l'éloge de chacune d'elles, et ajoute : Je ne vois pourtant pas celle que je cherche; il doit y avoir encore par là, dans quelque chambre retirée de la maison, une aimable colombe, une douce brebis; c'est celle-là que je voudrais voir. Après une foule de réponses évasives, d'excuses, de réticences, la fiancée arrive enfin, précédée et suivie de deux de ses amies portant des flambeaux pour la montrer dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa virginité. L'avocat lui offre avec mille complimens enthousiastes un verre de bière ou d'eau-de-vie, et, si elle accepte, les fiançailles sont conclues, le mariage est décidé.

Dès ce jour, le fiancé peut venir librement dans la maison, et il vient, monté sur un cheval qui n'est ferré qu'à demi, afin que de loin sa bien-aimée reconnaisse ses pas au clapotement des fers de son coursier. Quand il retourne dans sa famille, après avoir obtenu un doux serment d'amour, il noue la queue de son cheval; les femmes qui le voient passer avec ce signe de bonheur, s'approchent de lui et lui adressent un chant de félicitation.

Le jour du mariage, la jeune fille porte sur la tête une couronne d'argent, surmontée de plusieurs pièces de métal qui ressemblent à des épines, image des épines qu'elle doit savoir porter comme épouse et comme mère. Elle s'avance au milieu des siens, la tête baissée, le visage triste, car elle ne doit songer en ce moment qu'à la douleur de quitter la maison paternelle, de renoncer à son insouciante vie de jeune fille pour entrer dans une demeure

étrangère et commencer une vie nouvelle. Ses compagnes, groupées autour d'elle, l'encouragent et lui promettent un doux avenir, mais elle semble ne pas entendre leurs paroles, et, lorsqu'après le tumulte du festin et de la danse, l'instant arrive où elle doit dire adieu à ses parens, elle se retire une dernière fois dans sa chambre, et on la trouve pleurant sur son lit. On l'emporte sur le char qui doit la conduire dans la demeure de son époux. Elle s'assied, les yeux bandés, auprès de sa belle-mère. La voiture est toute drapée de blanc; le collier du cheval, couvert d'étoffes de diverses couleurs, est orné de petites clochettes dont le bruit attire l'attention des passans. Quand elle entre dans sa nouvelle habitation, on lui présente un morceau de pain qu'elle partage avec son époux, pour montrer que désormais ils doivent l'un et l'autre mettre en commun tout ce qui leur appartient, et le lit nuptial est préparé dans la chambre où l'on garde les provisions, pour donner aux jeunes époux un présage de prospérité.

Dans l'Esthonie, les cérémonies des fiançailles sont à peu près les mêmes. Quelquefois elles entraînent encore plus de formalités. L'avocat du fiancé se présente dans la famille de la jeune fille, sous le prétexte de chercher un agneau qu'il a perdu, un poulain qui lui a été enlevé, puis il offre une bouteille d'eau-de-vie aux parens, et, si le père et la mère refusent de boire, c'en est fait de ses prétentions. Il faut qu'il se retire. Le jour où l'époux emmène sa femme chez lui, le cortége s'arrête auprès des lacs, des chênes, des sources d'eau vive qu'il rencontre sur sa route, et offre des présens aux génies qui les habitent, pour les rendre favorables aux nouveaux époux. La fiancée est couverte d'un long voile, pour cacher les larmes qu'elle doit verser en quittant sa famille. Quand elle revient de l'église, on répand sur sa tête et sur celle de son époux une poignée de grains d'orge, et tandis que ses compagnes dansent et chantent autour d'elle, on lui met entre les bras un enfant auquel elle donne une paire de bas. Puis le chevalier d'honneur de son mari lui place trois fois un chapeau sur le front, et trois fois elle le rejette, pour montrer qu'elle proteste contre la domination de son époux, mais qu'en même temps elle s'y soumet, et le même représentant du symbole conjugal lui donne un soufflet pour lui faire reconnaître cette domination de la manière la plus irrécusable. Le soir, elle distribue des présens à tous les convives, qui lui donnent en échange de ce témoignage d'affection des brebis et des ruches d'abeilles. Le lendemain on la conduit en chantant dans les diverses parties de sa nouvelle habitation, et son premier soin est de balayer le four aux yeux de tous les assistans.

Dans la Courlande, les mœurs sont moins naïves et plus riantes. Mittau, capitale de cette province, est habitée en grande partie par une noblesse riche, animée tout l'hiver par des courses en traînaux, des bals parés, des réunions brillantes. On dirait que la cour de Louis XVIII, en quittant cette ville, y a laissé le goût de son élégance et de ses habitudes aristocratiques. A quelque distance de là on trouve, dans de vastes domaines, de grands seigneurs qui exercent l'hospitalité avec un fastueux abandon. Là, tout étranger est le bien

venu. Il est accueilli avec empressement et traité avec cordialité. Il occupe la plus belle chambre du château, il commande, et tous les valets sont à ses ordres. On le promène en voiture de domaine en domaine, de famille en famille, partout on court au devant de lui, on lui tend une main affectueuse, car c'est le voyageur qui apporte les récits d'une autre contrée; c'est l'étranger, c'est l'hôte, comme dirait Homère, qui vient au nom des dieux.

Quelques usages anciens font un singulier contraste avec ces mœurs hospitalières; tel est, par exemple, le droit d'épaves ou le *droit de bris et naufrage,* pour me servir des termes de notre ancienne loi. Ce droit existe encore sur toute la côte de Courlande, sur celle de Livonie, d'Esthonie, et il est même consacré par des règlemens. Les terrains situés au bord de la mer sont assez infructueux; il faut bien, disent les bonnes gens, que les propriétaires trouvent dans les flots une compensation à l'aridité de leurs champs, et quand la mer est par trop débonnaire, ils aident un peu au naufrage. Il y avait, assez récemment, à Dagoe, un digne gentilhomme, fort respectable à tous égards, incapable de dérober un brin de chanvre à son voisin, et qui ne se faisait nul scrupule d'allumer, dans les nuits d'orage, deux innocens fanaux pour amener les navires de son côté et les faire échouer sur l'écueil. Jadis les habitans de la côte, moins patiens que ceux d'aujourd'hui, mettaient leur embarcation à la mer et allaient eux-mêmes chercher leur proie, trouvant que l'orage et la vague ne la leur livraient pas assez vite. Leurs descendans se contentent de l'attendre sur la grève, et de temps à autre lèvent vers le ciel un regard suppliant. Il n'y a pas plus de cinquante ans que les prêtres, après avoir appelé toutes les bénédictions de Dieu sur la communauté, ajoutaient à la prière du rituel : Puisse notre père céleste nous accorder, dans sa tendresse infinie et sa miséricorde, une bonne année de naufrages!

La vie de chasseur donne aussi aux Courlandais je ne sais quoi de rustique et d'un peu sauvage. Beaucoup d'entre eux se construisent une cabane dans un lieu désert et passent des mois entiers, tantôt à l'affût, tantôt à la course; d'autres chassent intrépidement toute l'année. Chaque gentilhomme a le droit de chasser quand bon lui semble, où il veut, sur les terres d'un autre comme sur les siennes, seul ou avec une suite, et il y a des nobles ruinés qui gagnent leur vie en faisant partager ce privilége à de riches bourgeois, en les emmenant chasser de côté et d'autre sous l'égide de leur gentilhommerie. Les forêts de ces provinces sont pleines de loups. On en tue quinze cents par an dans la Livonie; M. Kohl calcule qu'il doit bien y en avoir un million dans les divers gouvernemens de la Russie méridionale. L'élan et l'ours se montrent aussi très fréquemment. Il y a même une famille en Courlande qui doit son existence à un ours et qui porte le nom de ce redoutable animal. La tradition populaire qui a consacré ce fait remonte très haut et ressemble beaucoup à celle de Romulus. Nous la rapportons telle qu'elle existe dans les habitations champêtres de la Courlande. C'était au temps d'Attila. Le chef d'une troupe de Vestrogoths venait de soutenir une lutte acharnée contre les hordes barbares du grand dévastateur. Sa femme, ne le voyant pas revenir, s'en va

tremblante et éplorée le chercher de toutes parts, et le trouve enfin couvert de blessures, étendu mort parmi les morts. Saisie de douleur et d'effroi, elle tombe sans force à côté de lui, et en mourant elle enfante un fils. Vers le soir, les loups, les ours, les renards, attirés par l'odeur des cadavres, accourent sur le champ de bataille. Une ourse aperçoit l'enfant couché sur le sol, entre son père et sa mère, le prend avec douceur et l'allaite. Quelques jours après, des habitans de la contrée le recueillirent et l'élevèrent. L'orphelin enfanté par une mère mourante sur le cadavre de son père, et nourri par une ourse, devint un guerrier illustre et le chef d'une famille nombreuse.

Dès le XIIIe siècle, les Lettes, les Esthoniens, conquis par les Allemands, furent tous traités comme des créatures d'une nature très inférieure et déclarés serfs. En vain essayèrent-ils de secouer le joug de ces maîtres orgueilleux qui leur prenaient leur terre et les forçaient à la cultiver, en vain le pape lui-même essaya-t-il de les secourir dans leur asservissement. Ils étaient vaincus, subjugués, et ils subissaient dans toute sa rigidité la loi du vainqueur.

Sous la domination de la Pologne et de la Suède, leur sort s'adoucit. La noblesse livonienne fut invitée officiellement à traiter ses paysans avec moins de dureté; un de leurs gouverneurs voulait remplacer par une amende la peine corporelle, qui leur était infligée; un autre avait conçu plusieurs projets d'amélioration qui malheureusement ne furent jamais exécutés. Le règne de Gustave-Adolphe fut pour ces malheureux un temps de bénédiction. Il diminua leurs charges, leurs corvées, abolit l'autorité arbitraire des nobles, et la remplaça par celle d'un tribunal régulier. Il accorda même aux anciens paysans de chaque district le droit d'assister à certaines délibérations, et d'y exprimer leur opinion. La mort le surprit au moment où il allait peut-être prononcer l'entier affranchissement des serfs, et les guerres de Charles XII plongèrent les paysans de la Baltique dans une misère plus profonde que jamais.

Pierre-le-Grand, devenu maître de ces provinces, ne songea qu'à gagner l'affection de la population allemande, flatta la noblesse, et oublia complètement les paysans. Ses successeurs suivirent le même système. Au XVIIIe siècle, il ne restait plus la moindre trace des généreux règlemens que Gustave-Adolphe avait établis en faveur des paysans. Les serfs étaient retombés sous le joug le plus rude, le plus absolu, le plus arbitraire. Catherine II visita leurs provinces en 1754, et fut touchée de leur sort. Le gouverneur Browne prit à cœur leurs intérêts. L'esprit philosophique, qui commençait à se répandre au nord de l'Europe, porta quelques seigneurs à user d'un certain libéralisme envers leurs serfs. La diète des nobles de Livonie décréta même une ordonnance qui adoucissait leur situation. Mais ce n'était là qu'un commencement très faible d'amélioration qui ne s'appuyait sur aucune base stable, et qui n'eut qu'une courte durée. A la fin du XVIIIe siècle, le mouvement révolutionnaire qui agitait tous les esprits pénétra dans les pauvres cabanes des serfs. Ils crurent que le moment était venu de faire entendre leurs plaintes légitimes à l'autorité supérieure. Ils envoyèrent une députation au gouvernement,

et n'obtinrent rien; une autre à Pétersbourg, et ne furent pas plus heureux. Ils se révoltèrent, et la puissance de la baïonnette les fit rentrer dans la soumission. En 1802, ils se révoltèrent de nouveau; ils avaient à leur tête un homme intelligent et énergique qu'on appela le *Napoléon lette*. Ils furent encore une fois vaincus et forcés de courber la tête sous le poids de leurs cruelles institutions.

Cependant, de côté et d'autre, un vif intérêt s'éveillait en leur faveur. Des écrivains dépeignaient en termes touchans la longue et profonde misère de ces milliers d'hommes, condamnés, depuis un temps immémorial, à servir comme des bêtes de somme aux caprices de la noblesse. Le cœur d'Alexandre en fut ému. Il nomma une commission chargée de réformer cet état de choses. L'agitation perpétuelle de l'Europe pendant quinze ans, la lutte qui s'engagea entre la France et la Russie, retarda encore ce projet d'affranchissement des serfs. En 1817, il fut enfin mis à exécution. Tous les serfs des provinces furent divisés selon leur âge en plusieurs classes; un quinzième de chaque classe devait être affranchi chaque année. En 1831, le dernier quinzième a reçu sa liberté. Tous les paysans ont passé de l'état de serfs à celui de fermiers. Ils ont un contrat avec leurs maîtres, et peuvent, à l'expiration de ce contrat, quitter le sol qu'ils occupent pour porter ailleurs leur industrie.

Voilà ce que la Russie a fait pour la population primitive des provinces de la Baltique, et elle l'a ainsi subjuguée mieux qu'elle ne le fut jamais par les rigueurs d'un gouvernement ombrageux et les canons de ses soldats. Lorsque Alexandre se rendit à Mittau après avoir proclamé son ordonnance d'affranchissement, il put voir lui-même, par les témoignages de reconnaissance que lui adressaient les serfs, délivrés de la glèbe, par le respect et la confiance qu'exprimaient leurs regards et leurs paroles, quel immense ascendant il venait d'acquérir sur ces pauvres et honnêtes tribus d'affranchis. Voyons maintenant quelle est la position de la Russie à l'égard des autres parties de la population, et quels progrès elle a faits parmi elles.

On peut diviser ainsi les divers élémens dont cette population se compose : les cultivateurs, les paysans, les pâtres, sont généralement Esthoniens et Lettes. La classe la plus distinguée, la classe des nobles, des grands propriétaires, des riches marchands, des gens lettrés, des principaux artisans, est presque tout entière allemande. Les petits marchands, les ouvriers de bas étage, les cabaretiers, sont juifs. Il y a çà et là des Suédois, des Lithuaniens, et un petit nombre de Bohémiens. La classe la plus industrieuse, la plus active, qui s'insinue de tous côtés, qui entreprend toute espèce de commerce et de travaux, est russe. La population entière des trois provinces s'élève à un million et demi d'habitans. Dans la Courlande, il y a mille habitans par mille carré; dans la Livonie, huit cents; dans l'Esthonie, sept cents. Sur mille habitans, on compte environ neuf cents Esthoniens et Lettes, cinquante Allemands, trente Russes; le reste est Suédois ou juif. La proportion des nobles aux autres classes de la population est environ d'un sur cent. Les nobles sont exempts de toute charge, de tout impôt. Dans la Courlande, les gens de la petite noblesse jouissent

encore d'un autre privilége qui mérite d'être cité. Quand ils sont condamnés par le juge à recevoir la bastonnade, ils ont le droit d'étendre sous eux un tapis, tandis que les paysans, les juifs, les bohémiens, sont couchés sur la terre nue comme de vrais manans.

Les habitans primitifs des provinces de la mer Baltique ont conservé, après leur affranchissement, les habitudes de soumission et de passivité qui les caractérisent; les Suédois sont en trop petit nombre pour exercer sur eux la moindre influence. Les juifs ne jouissent d'aucun privilége; ils sont seulement tolérés. La population se sert d'eux et les méprise. Le gouvernement les traite sans pitié. Les malheureux, qui le croirait? subissent encore les mêmes édits de proscription qu'au moyen-âge. L'année dernière, trois cent quarante-une familles juives ont été arrachées des villes qu'elles habitaient dans la Courlande pour peupler les districts déserts des provinces du sud. Les pauvres gens s'en allaient à pied, avec leurs femmes et leurs enfans, regrettant les lieux où ils avaient vécu, les amis qu'ils devaient quitter. Leur arrivée à Mittau excita un profond sentiment de pitié. Beaucoup d'honnêtes habitans de la ville se rassemblèrent autour d'eux, et leur donnèrent de l'argent, des vivres, pour les aider à mieux supporter les fatigues de la route. Ils faisaient dix-huit werstes par jour (environ cinq lieues), escortés par les agens du gouvernement, et devaient marcher ainsi pendant quatre mois. Quand leur rabbin les harangua au moment du départ, il loua avec emphase la sollicitude toute paternelle de l'empereur, et leur peignit sous les couleurs les plus séduisantes la faveur qu'on leur faisait de les déporter. Les malheureux ne demandaient qu'à être privés d'une telle faveur.

La plus grande partie de la population des provinces de la Baltique étant ainsi, ou complètement inerte, ou assujettie à des règlemens d'une rigueur extrême, le pays est tout entier livré à l'activité des Allemands et des Russes. Les Allemands l'emportent encore sur leurs rivaux par le nombre, par la position d'aristocratie et de fortune, par leur science et leur littérature. Il y a dans plusieurs villes des provinces de la Baltique des journaux allemands, et pas un journal russe; une quantité de personnes de la classe moyenne parlent allemand, lisent les œuvres de Goethe et de Schiller; très peu savent le russe et connaissent Puschkin et Bulgarin. Il n'existe qu'une université pour les trois provinces, et cette université est complètement allemande. Elle fut fondée à Dorpat par Gustave-Adolphe, en 1632, l'année même où le vaillant défenseur de la réforme allait mourir glorieusement sur le champ de bataille de Lutzen. Anéantie par les Russes, qui en 1656 prirent et ravagèrent Dorpat, elle fut rétablie en 1667, transférée trente-deux ans plus tard à Pernau, et réinstallée définitivement dans la ville que lui avait assignée son illustre fondateur. On y compte environ six cents étudians, la plupart Livoniens et Esthoniens, une centaine de Russes, une douzaine de Polonais. Les cours sont faits par quarante professeurs, tous choisis dans les diverses écoles de l'Allemagne, car jusqu'à présent l'université de Dorpat n'a pu elle-même former les maîtres dont elle a besoin. Du reste, ces professeurs ont une exis-

tence fort douce. Leur traitement est beaucoup plus considérable que celui des professeurs de Gœttingue, de Berlin, et leur tâche beaucoup plus faible. Après avoir passé quelques années à Dorpat, ils achètent ordinairement une propriété à la campagne, et se retirent là avec une pension de retraite très respectable.

Cette université n'est certes pas au niveau des grandes et célèbres universités de l'Allemagne, mais elle est sans contredit la première de tout l'empire russe. Sans être fort active, elle a produit des travaux importans, et a été de temps à autre illustrée par des hommes d'une vraie distinction. L'esprit qui règne à cette école est tout-à-fait allemand; les professeurs font leurs leçons en allemand, et les livres qu'on étudie le plus sont allemands. Les examens sont très sévères, le titre de docteur ne s'obtient à Dorpat qu'après des épreuves beaucoup plus rigoureuses qu'en Allemagne. Aussi cette université jouit-elle d'une grande considération, non-seulement dans les trois provinces soumises à sa juridiction scientifique, mais dans toute l'étendue du vaste empire russe. Quiconque sort de là comme théologien ou comme médecin est sûr d'être avantageusement placé. Un grand nombre de chirurgiens des régimens russes ont étudié là, et la plupart des pasteurs de communautés allemandes, répandues çà et là dans les différentes villes de la Russie, viennent aussi de Dorpat.

Cependant cette université a réellement peu de ressources scientifiques. Sa bibliothèque ne compte pas même quarante mille volumes, ses collections de zoologie et de minéralogie sont peu considérables; son jardin botanique est plus riche : il renferme, dit-on, quinze mille plantes. Les ouvrages qu'elle publie chaque année n'accusent pas non plus de grands efforts d'esprit ni une grande fécondité. En 1840, toute l'université enfanta cent quarante livres gros et petits : sept en latin, sept en russe, six en dialecte esthonien, dix-huit en dialecte de Livonie, quatre-vingt-quatre en allemand. La plupart de ces ouvrages se composaient de dissertations universitaires, poésies de circonstance, sermons, livres de prière, histoires de la Bible, et autres productions en dehors du domaine littéraire, tels que calendriers, livres d'adresse, comptes courans.

Il y a, dans une ville située à peu près à la même latitude que Dorpat, une autre université dont les professeurs ne reçoivent qu'un faible salaire, et qui s'est élevée bien plus haut. C'est l'université d'Upsal. Depuis sa fondation jusqu'à présent, cette université n'a pas cessé d'avoir des hommes du plus grand mérite, et de travailler avec éclat aux progrès de la science. Elle est pourtant isolée au milieu d'une province assez pauvre, éloignée des contrées les plus actives et les plus intelligentes. A quoi tient cette différence entre deux écoles de la même nature établies dans la même région? C'est ce qui ne peut être expliqué que par la différence des institutions. A Upsal règnent les institutions d'un gouvernement libéral et progressif, à Dorpat celles d'une autorité craintive et cauteleuse.

La même différence reparaît entre la Suède et la Russie du nord dans tout

ce qui tient au développement de l'intelligence et à la propagation des idées. En Suède, il y a plusieurs savantes académies. Dans les provinces de la mer Baltique, on ne trouve que quelques innocentes sociétés dont les travaux sont fort timides. En Suède, il y a dans chaque ville un ou plusieurs journaux. Dans les trois provinces russes de la Baltique, il y en a vingt en tout, y compris les feuilles d'annonces.

Quoi qu'il en soit de cet état de choses, et quelles que puissent être ses chances de réforme et d'amélioration, c'est à Dorpat que l'influence littéraire de l'Allemagne sur les provinces russes se manifeste avec le plus d'éclat, et c'est par là qu'elle se propage dans l'intérieur de l'empire. Mais les Russes contrebalancent sur d'autres points cette influence par l'opiniâtreté avec laquelle ils s'insinuent dans le pays, par leur nature laborieuse, et leur facilité à faire, selon les circonstances, toutes sortes de métiers.

Partout, assure M. Kohl, où il s'agit d'un travail à exécuter rapidement, les propriétaires choisissent des ouvriers russes qui sont généralement très habiles, et qui s'en vont de district en district, leur instrument sur l'épaule, ne demandant que de l'ouvrage et le faisant avec une rare activité. Les Russes ont encore plus de penchant pour le commerce que pour le métier d'artisan; ils traversent le pays avec toutes sortes d'objets de quincaillerie qu'ils apportent de Moscou. Les marchés de Dorpat, de Revel, de Narva, sont inondés d'une foule de Russes qui apportent des denrées assez mauvaises, mais à très bon marché. Le Russe ne s'en tient pas là, il est entreprenant et se lance dans les spéculations; tantôt il achètera d'avance la récolte des fruits pour l'envoyer à Pétersbourg, tantôt il se fera adjuger la construction d'un pont ou d'un édifice public. Aujourd'hui il sera employé chez un marchand de Riga, demain cocher d'un gentilhomme; peu lui importe le changement, pourvu qu'il gagne de l'argent. Le Russe est aussi le pêcheur le plus habile qui existe peut-être dans le monde entier; s'il jette ses filets dans un fleuve ou dans un étang, il est probable qu'il n'y laissera rien. Dans l'Esthonie et dans la Livonie, quand un propriétaire afferme la pêche d'un de ses lacs, il interdit au fermier la faculté de la faire faire par les Russes. Enfin, les Russes sont d'excellens jardiniers; ce sont eux qui approvisionnent les villes de légumes. Jour et nuit, ils sont infatigables; ils travaillent sans cesse, tantôt pour mettre leurs plantes à l'abri des rayons du soleil, tantôt pour les garantir du froid. Ils vivent économiquement, se contentent d'un léger bénéfice, et vendent leurs denrées à bas prix.

C'est à Riga surtout qu'il est curieux d'observer la rivalité des Allemands et des Russes, la lutte entre les familles établies là depuis des siècles, jalouses de leurs anciens priviléges, et les familles industrieuses qui viennent journellement s'implanter à côté d'elles. Riga est la seconde ville de commerce de l'empire russe. Fondée en 1200, soumise d'abord à l'ordre des chevaliers teutoniques, elle s'agrandit rapidement, et conquit peu à peu d'importans priviléges. Au XVe siècle, elle avait le droit de battre monnaie, elle entretenait des troupes, elle armait des flottes. Au XVIe siècle, ses bourgeois déployaient dans

leurs fêtes, dans leur intérieur, dans leurs voyages, un luxe dont on ne lit pas sans surprise la description dans les vieilles chroniques. Subjuguée d'abord par la Pologne, puis par la Suède, Riga appartient, depuis l'année 1710, à la Russie, et depuis ce temps sa prospérité n'a fait que s'accroître. Treize à quinze cents bâtimens arrivent chaque année dans son port; son commerce consiste surtout en bois et en chanvre; on évalue à 50 millions de roubles le produit annuel de ses exportations.

La ville renferme à peu près trente mille habitans, la plupart Allemands, mais il y a dans les faubourgs une population de vingt mille ames, presque entièrement russe, qui entoure la cité, qui se répand de côté et d'autre, s'établit çà et là et acquiert chaque jour plus d'importance. C'est en petit l'image frappante des envahissemens successifs, des conquêtes de l'empire russe, au nord et au sud, au sein de toutes les contrées qui l'avoisinent. Les vieux bourgeois de Riga luttent de leur mieux contre ce voisinage ambitieux. Ils invoquent leurs droits de maîtrise, leurs priviléges héréditaires; ils défendent le terrain pied à pied; mais ils ont beau faire, ils ne parviennent même pas à contenir dans les faubourgs l'inquiète colonie qui les obsède; elle pénètre dans l'intérieur de la cité, elle s'installe sur le port et à la bourse.

Il existe déjà à Riga un grand nombre de marchands russes; ces marchands sont en grande partie des serfs qui se sont enrichis par leur étonnante industrie. Il y a parmi eux plus d'un millionnaire qui, en arrivant dans la ville, n'avait pour toute fortune qu'une main habile et un esprit adroit. On ne se figure pas tout ce qu'un Russe intelligent peut faire, même sous le joug de l'esclavage. Il y en a qui vivent là comme des princes; mais sur leurs portes on lit cette fatale inscription : « Pierre, fils de Paul, serf du comte de N.... » Et chaque jour ce signe de servage frappe leurs regards, et chaque jour ils doivent trembler que leur maître ne les force à quitter leurs palais splendides pour retourner à leurs labeurs d'esclaves. Tous font de grands efforts pour obtenir leur liberté; rarement ils y parviennent. Les grands seigneurs ont pour principe de ne point accepter le rachat du servage. Ils disent à leurs paysans : « Allez où vous voudrez, gagnez ce que vous pourrez, vous resterez serfs, et vous nous enverrez chaque année votre tribut. » Ils sont fiers, du reste, de compter de riches négocians parmi leurs esclaves, et de penser qu'ils pourraient d'un seul mot changer la destinée brillante de ces hommes qui, au sortir de leur pauvre habitation, ont si bien suivi le char de la fortune. Quelquefois ces serfs emploient la ruse pour mettre leur fortune en sûreté ou pour se faire affranchir. On raconte à ce sujet une histoire assez curieuse. Un riche marchand de Riga avait en vain tout essayé pour obtenir sa liberté. Offres d'argent, instances, prières, rien n'avait pu faire fléchir l'obstination de celui dont il dépendait. Ne sachant plus à quel moyen recourir, il avisa un gentilhomme passionné pour le jeu, et déjà à demi ruiné et endetté. Il va le trouver et lui dit : Voici de l'argent, je vous en donnerai tant qu'il vous en faudra, à la condition que vous jouerez avec mon maître jusqu'à ce que vous lui gagniez le domaine auquel j'appartiens comme serf, et alors je ne vous

demande que ma liberté. Le gentilhomme accepte le contrat. Le marchand paie des sommes énormes. Enfin une bonne veine arrive : le grand seigneur perd son domaine, et l'heureux serf est libre.

Dans toutes les contestations qui s'élèvent entre les Allemands et les Russes, le gouvernement favorise autant qu'il peut ces derniers. Les grands emplois des provinces de la Baltique sont encore occupés par les Allemands; mais les douaniers, les agens de police placés sur la frontière, et la plupart des soldats cantonnés dans le pays, sont russes. La langue russe commence aussi à se répandre dans l'intérieur des provinces. Tous les employés du gouvernement doivent être en état de parler cette langue. Tous les soldats lettes, esthoniens, incorporés aux régimens russes, l'apprennent pendant leurs années de service. Il y a un maître de langue russe à l'université de Dorpat, et en vertu d'une ordonnance de 1839 il doit y en avoir un dans chaque gymnase et dans chaque école. A partir du mois de décembre 1846, pas un élève ne sera reçu à l'université de Dorpat, pas un étudiant n'obtiendra le titre de docteur, pas un prêtre ou un médecin ne sera placé, s'il ne sait le russe.

Ainsi soutenue par le gouvernement, encouragée par le succès de son travail et de son industrie, la population russe acquiert sans cesse plus de développement dans les provinces de la Baltique. Il y a un demi-siècle que l'on rencontrait à peine quelques Russes à Mittau; aujourd'hui, on y en compte plus de quinze cents. Depuis un demi-siècle, les rues de Riga sont peuplées de boutiques russes; les faubourgs de la ville, brûlés en 1812, ont été rebâtis avec un luxe incroyable par des Russes, et la ville de Narva est à présent aussi russe qu'allemande.

Nous avons rapporté, sans y joindre de réflexions, les principaux faits contenus dans les deux ouvrages du voyageur allemand. Ses récits ne peuvent cependant être admis qu'avec de notables réserves. Évidemment, M. Kohl est très dévoué à la Russie, et cela seul doit nous tenir en garde contre tout ce qu'il raconte sur la prospérité et le développement de cet immense pays. Il ne peint d'ailleurs qu'une des faces de l'administration russe. Il nous la montre active, intelligente, cherchant avec habileté les moyens les plus sûrs d'arriver à son but, et les employant avec persévérance; mais il ne parle pas de ses intrigues, de ses petitesses, de la sotte vanité qui la domine, des ressorts misérables qui souvent la font mouvoir, et surtout de sa vénalité, cette plaie hideuse qui la ronge, qui atteint tous les degrés de la hiérarchie administrative, et qui souvent entrave dans l'ombre empestée d'un bureau la volonté même des ministres et la justice de l'empereur. Le tableau de M. Kohl n'est donc pas complet. Nous ne voyons que le côté imposant de cet empire de Russie, qui étend d'un hémisphère à l'autre ses bras de géant; nous ne voyons pas les profondes sollicitudes qui l'agitent, les efforts qu'il est obligé de faire pour maintenir dans leur ensemble les parties incohérentes de son immense édifice, les heures d'abattement où il s'interroge lui-même avec anxiété sur sa force et sur son avenir. La même raison qui a porté M. Kohl à dissimuler le mal peut bien aussi lui avoir fait exagérer le bien. Cependant il y a dans son livre plusieurs

remarques importantes dont nous pouvons, par notre propre expérience, constater la justesse. Tout ce qu'il dit de la nature active, entreprenante, infatigable des Russes, n'est point exagéré. Nous avons vu, dans les mers du Nord, les Russes s'aventurer à travers les parages les plus périlleux, avec de misérables bâtimens, pour aller d'île en île échanger des sacs de farine contre du poisson. Pas un marchand norvégien ne peut tromper leur finesse, et pas un pêcheur de Finmark n'ira jeter ses filets sur les côtes où ils ont jeté les leurs, car ils sont aussi habiles pêcheurs qu'intrépides marins.

Ce que M. Kohl rapporte des mesures de ménagement et de temporisation que l'administration russe emploie pour gagner peu à peu l'esprit des provinces nouvellement conquises, nous l'avons observé en Finlande, où, dans l'espace de trente ans, cette administration adroite et patiente, généreuse selon les circonstances, libérale même s'il le faut, est parvenue à attacher irrévocablement à la Russie une contrée qui se glorifiait de s'appeler la sœur de la Suède.

Quant aux progrès des Russes sur les bords de la mer Baltique et de la mer Noire, M. Kohl, en les racontant, développe seulement un fait que tout le monde connaît. Oui, les Russes grandissent et se fortifient de toutes parts. Ni la rigueur du climat, ni l'aridité du sol, ni les luttes à main armée, ni les essais long-temps infructueux, rien ne les arrête. Au nord comme au sud, dans les glaces de la Nouvelle-Zemble comme sous le ciel ardent du Caucase, partout où il y a un coin de terre à prendre, ils sont prêts à s'en emparer. Depuis qu'ils ont commencé à se mettre en mouvement, à essayer leurs forces hors de leurs premières limites, ils ont à chaque siècle étendu d'un côté ou de l'autre leur domination. Au XVIe siècle, ils s'emparent de Kasan, d'Astrakan; au XVIIe, ils s'avancent dans la Sibérie; au XVIIIe, ils font des conquêtes sur les bords de la Baltique et en Perse, dans la Turquie et dans la Pologne; au XIXe, nous les avons vus pénétrer de nouveau en Perse et en Turquie, subjuguer la Pologne, la Finlande, la Moldavie. Au XVe siècle, sous le règne du czar Ivan III, la Russie proprement dite ne renfermait pas plus de six millions d'habitans; au XVIIIe siècle, à la mort de Pierre Ier, elle en avait déjà vingt millions; aujourd'hui la population de l'empire russe s'élève à soixante millions d'ames. Combien de temps durera cette incessante progression? quel est le grain de sable qui arrêtera cet océan d'hommes?

X. MARMIER.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XLV.

M. BRIZEUX.

(*LES TERNAIRES*, LIVRE LYRIQUE.[1])

Tout le monde est plus ou moins poète à un certain âge de la vie; mais, indépendamment de cette poésie de jeunesse et de quinze ans, de cette poésie *du diable*, comme l'appelle M. Saint-Marc Girardin, il y a des individus poètes, et qui ne sont que cela. J'en sais, dans ce temps-ci, un assez grand nombre, de distingués et même d'assez ordinaires, simples majors ou caporaux déjà vieillis dans le régiment dont ils ne seront jamais colonels. Que leur importe? ils aiment le drapeau, ils aiment la chose poétique en elle-même, et ils ont raison de l'aimer, car elle leur a souvent porté bonheur. Si ces hommes, je parle des plus ordinaires, se hasardent à la prose, au roman, à l'histoire, à l'éloge académique, que sais-je? ils ne feront pas mal peut-

(1) Chez Paul Masgana, 12, galerie de l'Odéon.

être, mais ce ne sera jamais bien complet ni bien distingué, ce sera manqué par quelque endroit, tandis que, dans leurs vers de tous les jours, dans ces pièces sans prétention qu'ils jettent au gré de leur secrète fantaisie, il peut arriver qu'à tel moment ils atteignent à une note exquise, à quelque chose de pénétrant, à quelque chose de tout-à-fait bien, et qui mérite de vivre. Un excellent critique a déjà noté la singularité de ces heureux hasards, et en a touché la raison. Ayant à parler d'un recueil de poésies choisies, d'une Anthologie française, M. Vinet disait : « Tout le monde est-il comme moi? J'ai regret à tout ce que le passé garde dans ses abîmes; je voudrais qu'il nous restât tout entier. J'ai regret, non-seulement aux monumens qui croulent, mais aux pensées qui s'évanouissent, aux voix qui meurent dans leur premier écho. J'ai regret surtout aux pensées poétiques; les autres se retrouvent, se renouvellent; l'une remplace l'autre : la pensée poétique, seule, ne se remplace point. On peut faire mieux, on peut faire autrement; on ne remplace pas plus une pensée poétique qu'on ne remplace une ame : chaque création de ce genre, pour autant qu'elle est poétique, est unique et irréparable; ce qui a été dit par un poète, un autre ne le redira pas. »

De nos jours, où toutes les vocations sont remuées et où tous les numéros, même incomplets, ont chance de sortir, combien ne savons-nous pas de ces ames poétiques qui essaient de s'exprimer partout où elles sont, en province, dans le fond d'un bureau, au creux d'une vallée, au bord de leur nid enfin, et cela sans trop de manie d'imitation, sans trop de rêve de gloire, mais pour se satisfaire humblement et se suffire! On ferait une Anthologie charmante de tout ce qui échappe d'excellent à l'un ou à l'autre en tel jour de sa vie, et dont le public, non plus que l'auteur en son pêle-mêle, ne se doute pas.

Mais à mesure que, dans ce bataillon des poètes qui ne sont, ne peuvent ou ne veulent être que cela, on s'élève et on arrive à l'élite, à la vraie distinction, à l'état-major, il est bien difficile qu'on rencontre toujours d'obstinés et purs poètes. A un certain degré d'élévation, en effet, l'esprit s'applique à tout; dans le champ de comparaison qu'il embrasse, il est sollicité en bien des sens. Et tout d'abord pourquoi le berger ne deviendrait-il pas ministre?

> Il avait du bon sens, le reste vient ensuite,

a dit La Fontaine; et beaucoup de nos ambitieux se le sont répété un peu plus hardiment. Châteaubriand, Dante, les grands exemples

anciens ou récens, réqublicains ou monarchiques, ne manquent pas. De nos jours, avec tous ces souffles dans l'air, la tentation est inévitable. Et puis, à côté de la noble et légitime ambition, la nécessité s'en mêle : il faut vivre, il faut se soutenir, et la muse seule n'y suffit pas. Par toutes les pentes, on revient ainsi à la prose. Aussi je ne crains pas de dire qu'il faut une très grande force de volonté aujourd'hui pour rester simple poète, même quand on est poète évidemment.

En voici un enfin, qui a tenu bon, qui a résisté sans fléchir. Nature fine et forte, il s'est de bonne heure proposé son but, et n'en a pas dévié un seul jour. Fidèle au corps d'élite de la poésie, M. Brizeux me fait l'effet de ces officiers supérieurs dans une arme spéciale, savante, qui, voués au noble génie de leur art, s'y tiennent, sans vouloir jamais d'avancement ailleurs.

Le vivre plus facile, la popularité courante, au prix de son art chéri, au prix d'une seule des perles de son loisir, il n'en a pas voulu. C'est là un trait de caractère. Nul doute qu'il n'eût pu, en se lâchant un peu, en s'assujettissant aussi, prétendre à ces succès plus ou moins faciles, mais où la distinction, après tout, ne nuit jamais. Il n'a pu s'y résoudre; le mieux, un certain idéal posait devant ses regards et ne lui laissait pas de trève. Voyez-le écrire en prose, dans les très rares morceaux où il s'y est vu obligé, dans quelque préface concise et comme furtive : il n'écrit pas véritablement, il court, il fuit. Sa plume appuie le moins possible; il semble sur des charbons ardens; il y va comme un pied fin sur des pavés mouillés.

Il lui faut le vers, il lui faut la ceinture; sa pensée veut marcher enveloppée du rhythme et de la cadence. Talent bien énergique dans sa délicatesse, il a sauvé sa veine du grand mélange; il n'a pas noyé dans des flots d'encre sa poudre d'or. Plus d'une fois, quand les génies régnans, trop généreux, brassaient autour de nous leur poésie à pleine cuve, lui, avec dédain et en silence, sortait, emportant toute la sienne dans sa bague.

La bague secrète a fini par rendre, non pas le poison, mais les essences et les senteurs. Cette renommée particulière du poète a comme insensiblement transpiré. Sans bruit, sans aucun renfort d'auxiliaires, M. Brizeux s'est fait sa place à part dans le groupe des maîtres-chanteurs du temps. Nous l'y trouvons aujourd'hui tout porté, et n'avons qu'à l'y reconnaître.

Il remonte par ses premières origines au mouvement de 1828, quoiqu'il se soit détaché un peu plus tard. Parmi les poètes les plus

en vue d'alors, il est juste de noter ses affinités d'abord décelées pour l'élégante et chaste manière de la muse d'*Eloa*. L'idéal devint de bonne heure la préoccupation, le culte de M. Brizeux. Sa sensibilité vive, mais plutôt rapide et pressée qu'épanchée, ne souffrait pas de se révéler à nu, de se confesser sans voile et sans figure. Il n'est pas de ceux qui, blessés du trait sacré, jettent au ciel la poussière mêlée dans leur sang, et qui versent avec clameur, comme dit Ballanche, leurs entrailles sur la terre. Pur avant tout, discret, revêtu, la décence régla même ses premières plaintes.

Marie, qui parut en 1831, à travers la tourmente politique, annonça aux rares lecteurs attentifs ces qualités de cœur et d'art ménagées dans toute leur grace. Deux éditions ont suivi, dans lesquelles l'auteur a fait plusieurs changemens curieux; car cette *Marie,* on peut le dire , a été pour le poète comme une jeune fille que la mère retient long-temps entre ses genoux, en la peignant amoureusement. Deux ou trois joyaux ont été changés successivement de place, ont été essayés, puis supprimés. Enfin, telle que nous l'avons aujourd'hui (1), elle me semble la perfection même.

Marie, je le dirai pour le petit nombre de ceux qui l'ignorent, est une jeune paysanne bretonne, que le poète a aimée autrefois, dans son enfance, de cet amour de douze ans, le plus vrai, le seul vrai peut-être, puis qu'il a perdue de vue et qui s'est mariée dans le pays. Lui, de loin, il y repense, il remonte par elle le courant des fraîches années, il lui adresse ses pudiques retours et ses vœux. Cela composait un certain nombre d'élégies, entre lesquelles étaient jetées d'autres pièces sur d'autres sujets, mais qui ne détonnaient pas.

Dans la première édition pourtant, l'arrangement était moins sévère; les déviations pouvaient sembler plus fréquentes; l'ensemble du livre portait moins uniquement le cachet distinctif de la Bretagne. Mais en même temps l'auteur, sur quelques détails de forme, affectait de se séparer : par exemple, il appelait *roman* ce volume qui n'était qu'un recueil de pièces détachées; il intitulait dix vers alexandrins *chanson*. C'était là peut-être, en cette œuvre modeste et charmante, la seule trace d'école, de cette école qu'il fuyait.

Dans la seconde édition, le caractère breton prit le dessus, mais d'une façon un peu affichée. Tous les noms de bourgs, de fleuves et de montagnes, qui d'abord s'étaient écrits à la française, revêtirent l'orthographe celtique, et purent paraître bizarres, d'harmonieux

(1) Troisième édition; chez Masgana.

qu'ils étaient. C'est que dans l'intervalle l'auteur, comprenant quel parti il y avait poétiquement à tirer de cette contrée bretonne où un simple retour de cœur l'avait porté au début, s'y était enfoncé avec une sorte d'amour sauvage et d'ivresse impétueuse. Je crois le lui avoir dit souvent alors : lui, né pour Rome et pour Athènes, voyant les barbares déborder et les meilleurs se corrompre, il se réfugiait dans son Armorique et s'y cantonnait, s'y armait jusqu'aux dents, comme Sertorius en son Espagne. Mais ce n'était là qu'une phase.

Une part plus juste se fit bientôt avec le temps. Pour ses compatriotes mêmes de Léon et de Cornouailles, il écrivit des chansons dans le plus pur du dialecte local; il conçut et il est en train de composer pour nous tous son poème des *Bretons*. Il vient de nous donner, en attendant, ses souvenirs de la Méditerranée et d'Italie. *Marie* enfin, dans sa troisième forme, n'a plus qu'à rester comme cela, sans une épingle de plus ni de moins, et à vivre.

Marie est le livre poétique le plus virginal de notre temps, c'est même le seul véritablement tel que je connaisse. Aux jeunes filles, quel autre à donner, je vous prie? Si elles s'appellent Marie, il leur revient de droit avec un bouquet de fleurs blanches. J'en ai vu un exemplaire aux mains de deux charmantes sœurs à qui on l'avait envoyé parce qu'elles avaient un chagrin ce jour-là, et il y était écrit pour épigraphe ces deux vers :

> Lire des vers touchans, les lire d'un cœur pur,
> C'est prier, c'est pleurer, et le mal est moins dur.

Le Bonheur domestique, *la Chaîne d'or*, l'élégie du conscrit Daniel qui vient à Paris, et j'en pourrais citer bien d'autres, unissent à une forme parfaite et limpide une sensibilité douce, élevée, saine, qui émeut sans troubler, et qui fait mieux luire le ciel dans une larme.

Le joli volume, avec ses élégies à la pauvre villageoise qui reviennent à des intervalles et comme à des nœuds égaux, avec les autres pièces noblement calmes et unies qui y sont entremêlées, me paraît exactement comparable à cette houlette pastorale dont il est dit dans l'églogue,

> Formosum paribus nodis atque ære, Menalca;
> De nœuds égaux formé, garni d'un bout de fer.

Ce bout de fer, ce sont les accens aussi, parfois éclatans et résonnans, qui n'y manquent pas.

On respire comme un parfum antique dans cette poésie ingénieu-

sement simple, qui se dit née aux landes sauvages. Les Bretons, selon quelques traditions de lieu, prétendent être venus de la Corne d'or, du *Pays de l'été,* où fut plus tard Byzance. Au moins, le Breton raffiné a-t-il des familiarités très promptes avec la Grèce. Châteaubriand, le grand barde, est celui qui, en y mettant le pied, a le mieux compris l'Attique, et qui l'a décrite, comme au lendemain de Sophocle, en traits immortels. M. Brizeux a dérobé une abeille à Moschus.

Les trois pays devenus classiques de l'idylle sont la Suisse, la Sicile, l'île de France; la Bretagne ne l'est que par accident. Le poète a dû trouver souvent son champ un peu raboteux et pierreux; il n'en conviendra pas; on s'aperçoit toutefois que le troupeau de brebis, là-bas, est noir et maigre; l'aspect se relève par un fond de verdeur et de puissance :

O terre de granit, recouverte de chênes!

Si ces eaux de l'Ellé et du Scorf n'ont pas plus de courant en été, descendez dans ce lit embaumé d'herbes hautes à forte senteur : il y a le genêt à fleur d'or.

Sous un air de gentillesse parfois adolescente et de pure grace, ce volume de *Marie* annonçait donc une qualité très certaine de force et de nerf. On pouvait, à le parcourir à la légère ou sans l'esprit de critique, n'y voir que le joli groupe des chèvres et de la bergère, mais il y avait le chien de garde incorruptible. J'ai souvent pensé à ce qu'il faut ainsi de force réelle, de force contenue et bien apprise pour atteindre à une grace nette, souple, déliée, à un tour découpé et décisif. M. Brizeux me fournit lui-même l'image en me rappelant, d'après Walter Scott, cette espèce de joute entre Saladin et le roi Richard. Celui-ci, pour donner échantillon de sa vigueur, lève de sa large main son immense épée à double garde dont la lame droite lui allait presque jusqu'à l'épaule, et il pourfend d'un seul coup une grosse barre de fer qui s'est trouvée là sous ses yeux. Mais Saladin, grêle et fin, et faisant déjà le vaincu, n'a pris qu'un coussin de soie rempli de duvet, et a demandé à Richard si avec sa grande épée il le pourrait pourfendre :—Non, certainement, répondit le roi; nulle épée, fût-ce l'Excalibar du roi Arthur, ne pourrait fendre ce qui n'oppose aucune résistance. — Et lui, Saladin, d'un coup habile de son cimeterre qui ressemble à une faucille dorée, a déjà divisé le coussin sans presque faire semblant.

L'image est parfaite pour exprimer le genre de nerf, la vigueur

ménagée et choisie, et un peu coquette de simplicité, dont souvent M. Brizeux fait preuve. Sa force, en quelque sorte, est brève. Elle tient encore, si je l'ose dire, de celle de la chèvre (1), qui, après avoir bondi d'un saut abrupte, tout d'un coup au lieu de courir, tourne court au bord du précipice et s'y tient pendante avec hardiesse dans un arrêt net et élégant : de l'autre côté du ravin le promeneur indécis ne sait d'abord si c'est un jeu du rocher, et admire.

Cette espèce de force qui s'était marquée dès les gracieux débuts de M. Brizeux, et qui, chaque jour, s'accentue davantage, est d'un heureux augure pour son poème des *Bretons*, dont la composition l'occupe depuis long-temps. Qu'il s'y livre désormais tout entier; mais maintenant, assuré qu'il est de toutes ses épreuves et confiant à bon droit en sa trempe, il n'a plus peut-être à tant combiner ses coups, à tant se jouer dans les raccourcis. En cette arène épique, de quelque façon qu'il se la trace, nous voudrions le voir prendre fréquemment et couramment tout son champ, le voir s'accorder tout entrain et pleine ouverture.

Les Ternaires, livre lyrique, sont un savant et ferme prélude, un de ces recueils qui, différens en cela de *Marie*, s'adressent aux artistes encore plus qu'au public, et qui font surtout le régal et l'étude de quelques-uns.

Pourquoi ce titre de *Ternaires?* C'est l'endroit le plus contestable. Évidemment l'auteur était en quête d'un titre; j'en aurais mieux aimé un plus simple, le premier trouvé. Mais une certaine réflexion idéale qui est propre à M. Brizeux, une sorte d'aspiration philosophique que le commerce récent de Dante n'a pu que fortifier (2), lui a fait considérer ces chants de sa maturité comme un troisième temps dans sa vie. Il s'est supposé plus vieux qu'il ne l'est, revenu à son point de départ après l'âge des excursions, mais revenu avec l'expérience acquise. Cette idée des *trois pas* essentiels dans la vie revient très ingénieusement de distance en distance, trop ingénieusement même. Il ne s'est pas contenté de saisir cet aperçu à l'état moral, il l'a voulu suivre

(1) Il a dit lui-même dans sa pièce *à la Mémoire de George Farcy :*

Un soir, en nous parlant de Naple et de ses grèves,
Beaux pays enchantés où se plaisaient tes rêves,
Ta bouche eut un instant la douceur de Platon :
Tes amis souriaient, lorsque, changeant de ton,
Tu devins brusque et sombre, et te mordis la lèvre,
Fantasque, impatient, rétif comme la chèvre!

(2) Traduction de *la Divine Comédie*, par Brizeux, bibliothèque Charpentier.

sous forme théologique : il a chanté le sacré *triangle*, c'est trop. On remonterait ainsi tout droit aux Alexandrins. Dans le rhythme, il a introduit une forme de tercet, à lui particulière, afin qu'il y eût, jusqu'au courant du flot, une réverbération et un reflet du chiffre mystérieux. Ceci est plus piquant. La forme du tercet, tel qu'il l'a pratiqué dans *le Livre des Conseils*, s'adapte très bien d'ailleurs à la poésie gnomique, et il a eu le soin encore d'y trouver une autorité locale dans quelque forme analogue des anciens bardes. Ce sont là de ces fantaisies de poète et d'artiste qu'il ne faut pas trop chicaner. Le plus réel inconvénient du titre abstrait, et de ce qui s'en suit, c'est de rendre le bord du vase moins accessible pour bien des lèvres délicates et féminines.

Les Ternaires appartiennent assez véritablement par leur caractère à une troisième époque de la vie intérieure du poète. Voici comment en effet je conçois la marche du talent, et on la pourrait vérifier dans la plupart des écrivains de nos jours. On commence par une sorte d'abandon, de vivacité et d'ardeur plus ou moins mêlée d'inexpérience, mais rachetée par bien des qualités primitives. Puis, si le talent est réel, s'il a de l'avenir, il ne s'en tient pas au coup d'essai, il récidive. A ce second temps, à cette seconde saison, il a gardé encore de la fraîcheur et de la facilité des inspirations premières, mais elles ont acquis plus de développement, de fermeté, la pleine maturité déjà : c'est le lucide moment, la nuance épanouie. Enfin, en achevant de mûrir, le talent arrive à d'heureux résultats encore, plus approfondis peut-être, plus concentrés; mais désormais un certain rayon qui se joue et la fraîcheur du premier duvet ont disparu. Les productions des poètes ne tombent pas toujours sans doute dans l'une ou l'autre de ces exactes saisons; pourtant une teinte générale domine. Dans *les Ternaires*, à travers bien des rayons et des élans, d'ordinaire une poésie virile se fortifie et se complique d'une pensée consommée.

Le trait vraiment original du recueil me paraît être (qu'on me passe le terme) au *point d'intersection*, dans l'ame du poète, de ses souvenirs de Bretagne et d'Italie. M. Brizeux, dès les années qui suivirent la publication de *Marie*, visita beaucoup *ce pays de force et de grace*, comme il l'appelle; il le visita d'abord en compagnie de son ami M. Auguste Barbier, puis seul à diverses reprises, non plus passant, mais séjournant; il y a fait toutes les saisons. Par momens sa Bretagne lointaine lui échappait, la courtoisie florentine l'avait conquis, il allait oublier son Ithaque; mais tout d'un coup un costume,

un son d'instrument, un écho, venait réveiller son vieux culte et croiser ses amours. Il a exprimé au naturel ces brusques reviremens dans les deux couplets qu'il intitule : *Les Dissonances.*

Un soleil si chaud brûla ma figure,
J'ai dû tant changer à tant voyager,
Que d'un franc Romain je me crois l'allure;
Mais un vigneron à brune encolure
Me dit en passant : Bonjour, étranger!

Pétrarque à la main (roi des élégances),
J'arrondis mon style et me crois Toscan :
Le ton primitif se fond en nuances;
Mais soudain ma voix part en dissonances...
Oh! je suis un fils du barde Guîclan (1)!

Dans les *Chants alternés*, dans *les Cornemuses*, dans la pièce *à saint Mauto ou Malo*, le même croisement de sentimens et d'images se produit avec bonheur. Dans *les Cornemuses* par exemple, c'est un pauvre enfant italien qui va jouant de la *piva;* il va de maison en maison, et personne ne l'écoute. Mais le Breton aussitôt a reconnu le son de l'instrument pareil au *corn-boud* national, et il a tressailli : c'est son ranz des vaches. Il fait jouer plus d'un air à l'enfant, et toute son Armorique lui repasse à l'horizon, jeune fille, Océan, blanche fée; et, complétant sa pensée dans l'avenir, il ajoute :

Un jour, si le *corn-boud* chante aux brouillards d'Arvor,
Je dirai : Levez-vous devant moi, pays d'or!
Et la rouge Sabine et l'Italie entière
Éblouiront mes yeux avides de lumière.

Voilà de ces redoublemens de nature autant que d'art, et qui remplissent à la fois la fantaisie et le cœur.

Un autre jour, le poète, errant dans Rome, vient à découvrir qu'une église y est dédiée au pauvre évêque breton, à Malo, sous le nom italien de saint Mauto, et dès ce moment, pendant bien des journées, il ne pense plus qu'à son patron chéri; si Saint-Pierre est, un soir, illuminé en l'honneur de quelque saint inconnu, il se dit que c'est pour le sien; et, tout fier d'avoir signalé la basilique cachée, il s'écrie :

Patron des voyageurs, les fils de ton rivage,
Venus à ce milieu de l'univers chrétien,

(1) Barde du ve siècle.

Connaîtront désormais ton nom italien,
Et tu seras un but dans leur pèlerinage.
Les plus tendres de cœur à Rome apporteront
Quelques fleurs des landiers pour réjouir ton front :
Mais là-bas, près des mers, sous ta sombre chapelle,
Fête-les au retour, bon saint, et souris-leur
Quand sur ton humble autel ils mettront une fleur
De la ville éternelle.

La *Lettre à un Chanteur de Tréguier*, écrite sur le chemin de Rome, est une des excellentes pièces du volume. Il paraît que les poésies en langue celtique que M. Brizeux a composées, et qu'on chante dans le pays, avaient été quelque peu falsifiées et remaniées : c'est le sort de toute poésie populaire. Mais notre poète, qui est au fond très civilisé et très probablement de la postérité de Callimaque et d'Horace, ayant appris le méfait, s'en fâcha, et écrivit de belle encre cette charmante lettre au chanteur du cru, pour le féliciter à la fois et le tancer, pour le remettre au pas et lui donner des conseils. Je ne puis que citer la pièce tout entière, parfaite de style, de ton et de pensée :

LETTRE A UN CHANTEUR DE TRÉGUIER.

Comme je voyageais sur le chemin de Rome,
Iannic Côz, une lettre arrivait jusqu'à moi;
On y parle de vous, brave homme,
Des chanteurs de Tréguier vous le chef et le roi.

« Grace à Jean, disait-on, sans tes vers point de fête.
Aux luttes, il les chante; il les chante aux Pardons;
Et le tisserand les répète,
En poussant sa navette entre tous ses cordons.

Mon Sonneur les sait mieux que matines et laudes;
Pour Iannic le chanteur, ce malin Trégorrois,
Il t'a dû bien des crêpes chaudes,
Bien du cidre nouveau pour rafraîchir sa voix. »

Voilà ce qu'on m'écrit et j'ai tressailli d'aise :
A moi le bruit, à vous le cidre jusqu'au bord;
Sur un seul point, ne vous déplaise,
Beau chanteur, mon ami, nous serons peu d'accord.

Certain libraire intrus sous sa presse maudite
A repétri pour vous et travaillé mon grain;
Mon cœur de barde s'en irrite;
Moi-même dans le four j'aime à mettre mon pain.

Mangez-le. De grand cœur, ami, je vous le donne;
Mais gardez, en l'offrant, d'y jeter votre sel;
Assez pour la table bretonne
Mêlent au pur froment un levain criminel.

Si quelque nain méchant fendait votre bombarde,
Faussait l'anche, ou mettait du sable dans les trous,
Vous crîriez! — Ainsi fait le barde.
Le juge peut m'entendre : Ami, le savez-vous?

Pourtant je veux la paix. — Pour les jours qui vont suivre
Ce triste hiver, voici ma nouvelle chanson;
Que vos sacs se gonflent de cuivre;
Bien repu, chaque soir, rentrez à la maison.

Des forêts à la mer poursuivez votre quête;
Qu'on redise après vous *les Conscrits de Pló-meûr;*
Ne chantez pas à pleine tête,
Faites pleurer les yeux et soupirer le cœur.

L'espèce d'hymne intitulée *l'Aleatico,* dans laquelle le barde, comme enivré de ce vin exquis, s'écrie avec délire que, s'il était le grand-duc, il en boirait dans un grand vase étrusque, me paraît exprimer assez bien la qualité de ce recueil même, l'effet sobre et chaud de plus d'une pièce savante : deux doigts de bon vin cuit dans un grand vase ciselé. On a fini, et l'on en voudrait encore; il est vrai que, s'il y en avait davantage, on en demanderait toujours plus.

L'inspiration bretonne, même là où elle est le plus présente, ne communique à la poésie de M. Brizeux aucun des caractères qu'on est accoutumé à attribuer aux muses du Nord. Partout chez lui le contour est arrêté, la ligne définie. Le poète se considère comme un Breton venu du Midi et qui y retourne. Il a même le Nord en aversion; il en écraserait la fleur sous ses pieds; dans deux jolis couplets à M. Marmier, il exhale tout son dédain de la mélancolie. Qu'il y ait là une injustice envers de riches et frais trésors, envers tant de vives sources et d'ombrages, sacrés aussi, de la Souabe, nul doute; mais le poète eut toujours le privilége d'être exclusif, et ici le barde, petit-fils de Guîclan et de Brennus, s'est enivré de soleil.

Tout cependant n'est pas breton ou toscan dans ce volume. La pièce du *Vieux Collége* nous raconte un touchant retour en quelque ville de Flandre (Arras ou Douai), où le poète fut élevé, et qu'il n'avait pas revue depuis long-temps. Comme Gray visitant son ancien collége d'Eton, il veut revisiter aussi les murs où se passa son enfance. Il entre : le portier est le même et lui fait fête; mais qu'est-ce?

tout d'ailleurs a changé; le collége est devenu un hôpital. On devine le contraste. Ce cadre heureux fourni par la réalité, le poète l'a simplement et largement rempli; il est ici dans sa première manière et s'abandonne avec moins d'art à une sensibilité plus facile et plus courante.

Jacques est une belle idée : un pauvre homme du peuple, un maçon qu'on a vu le matin quitter sa femme et son enfant, tombe, ou plutôt se précipite du haut d'un toit, victime d'un dévouement héroïque. M. Brizeux, sensible à ce trait qui passait inaperçu, l'a voulu consacrer. Sa poésie est ainsi toute pleine de bons sentimens qu'il propose, d'idées et de visées qui ennoblissent, d'images qui observent l'austère beauté. S'il nomme souvent l'idéal dans ses vers, il ne fait pas comme plusieurs pour qui ce n'est qu'un grand mot : il n'y déroge jamais. A une nature ardente et passionnée il unit des tons purs. On sent parfois le coursier sous le frein; quelque chose frémit, et c'est mieux. Quel plus délicat et plus profitable avis que celui-ci qu'il adresse sous ce titre :

A PLUS D'UN.

Dans ton intérêt ne te corromps pas.
Ta jeunesse aima les plus belles choses:
L'art, la liberté, fleurs au ciel écloses,
Épargne ces fleurs tombant sous tes pas.

Obscurci long-temps par une colline,
Ton astre rayonne et prend son essor,
Hélas! dirons-nous devant l'astre d'or :
L'esprit monte au ciel et l'ame décline.

Dans ton intérêt ne te corromps pas.
Ta jeunesse aima les plus belles choses....

Pour nous à qui, des choses premières, la poésie est peut-être la seule qui n'ait pas faite faute, au moins comme affection, il nous eût coûté de laisser passer ce recueil de M. Brizeux sans en signaler le prix. Nous aurions encore çà et là plus d'une remarque à y faire; mais l'essentiel est dit, et les points sont touchés auxquels nous tenions. Plus d'une goutte généreuse demeure en réserve, comme il convient, au fond de l'amphore. Et cette poésie-là n'est pas moins à savourer en avançant, que celle des matinées adolescentes, qui se puisait au hasard du courant, dans le creux de la main.

SAINTE-BEUVE.

REVUE DES ARTS.

A aucune époque, l'on ne s'est plus activement occupé de l'embellissement de Paris, qui certes en a besoin; car, il faut l'avouer, Paris, qui est devenu la Rome moderne, l'œil et le cerveau de l'univers, ne répond pas encore, sous le côté monumental, à cette haute position intellectuelle. A part cinq ou six grands édifices, plus vastes que curieux, plus riches que parfaits, l'architecture y est médiocre et n'offre qu'un petit nombre de modèles à l'étude; Paris, relativement à sa grandeur et à son importance, possède peu de sculptures publiques, peu de fontaines monumentales, peu de façades remarquables. Ses splendeurs sont plutôt intimes qu'extérieures, et il serait difficile pour l'étranger de soupçonner que ces maisons si nues et si mesquines d'aspect renferment des appartemens où sont réunies toutes les recherches du luxe, du comfort et des arts. Les églises sont d'une pauvreté honteuse pour un pays dont les rois ont toujours porté le titre de majestés très chrétiennes et de fils aînés de l'église; les fontaines n'ont d'autre mérite que de verser de l'eau, et pas toujours encore; les monumens publics manquent pour la plupart de sculptures et de statues.

Il s'agit donc plutôt d'orner et d'achever que de poser au hasard les fondemens problématiques d'édifices qui ne se terminent jamais et dont les ruines neuves et les échafaudages vermoulus donnent à la ville l'air d'une Carthage en construction. Jusqu'ici ç'a été un peu

notre défaut, de nous jeter à corps perdu dans toutes sortes de bâtisses bientôt abandonnées. Nous sommes enfin guéris de cette maladie; aujourd'hui l'on achève et l'on restaure. — Idée toute nouvelle pour des têtes françaises. — Tout ce qui semblait interminable est arrivé à fin, l'arc-de-triomphe, le palais du quai d'Orsay, le palais des Beaux-Arts, la Madelaine, l'Hôtel-de-Ville, la colonne de Juillet; l'éléphant de la Bastille lui-même a été débarrassé de sa carapace de planches, et finira triomphalement par souffler l'eau de sa trompe de bronze. Saint-Denis, qui chancelait sous sa haute vieillesse, a été raffermi et rajeuni de manière à pouvoir vivre encore bien des siècles; Saint-Germain-l'Auxerrois a été soigneusement pansé des blessures de l'émeute. On remet dans les niches de Notre-Dame les statues que 93 en avait précipitées. Toutes les statues deux fois martyres qui ont perdu leur nez, leurs doigts ou leur tête, soit par le fait du temps, soit par le fait des hommes, en reçoivent de tout neufs, approchant le plus possible de leur style antique. Les plans de la Sainte-Chapelle ont été retrouvés, ce qui donne toute sécurité et toute certitude à la restauration qu'on en va faire. L'on a orné d'une fontaine de M. Klagmann, la plus jolie et la plus complète peut-être qui soit dans Paris, l'emplacement de l'ancien Opéra, sur lequel devait s'élever le monument expiatoire. — Ce vaste champ que l'on appelle place Louis XV, place de la Révolution ou de la Concorde, et que rien ne semble pouvoir remplir, [a été meublé d'obélisque, de fontaines, de statues, de colonnes lampadaires, et, si ces embellissemens sont d'un goût médiocre, la faute n'en doit être imputée qu'aux artistes chargés de leur exécution, et que rien n'empêchait de faire des chefs-d'œuvre.

Puisque nous voilà tout portés sur la place de la Concorde, traversons, en manière de transition oratoire, le pont débarrassé de ses douze colosses, en tête duquel on devrait bien élever, en marbre, les colonnes de carton-pierre qui lui donnaient tant d'élégance aux fêtes des funérailles de l'empereur, et occupons-nous d'abord du fronton de M. Cortot à la chambre des députés, œuvre importante et consciencieuse, sinon remarquable.

La chambre des députés n'est pas un monument qui nous réjouisse beaucoup en lui-même, ni par son extérieur, ni par son intérieur. C'est du grec maussade et mal compris, du classique et non de l'antique. Les colonnes, trop grêles, trop longues et trop rapprochées, font l'effet le plus disgracieux; les deux ailes, aveugles et sans autre ornement que deux bas-reliefs, offusquent l'œil par leur nudité; mais,

comme il n'y a malheureusement pas à revenir là-dessus, laissons la chambre des députés telle qu'elle est, et parlons du fronton de M. Cortot.

La forme triangulaire, forme fatale et nécessaire du fronton grec, est assurément une des plus défavorables au statuaire. — L'extrême abaissement des lignes vers les angles ne lui permet, aux deux extrémités, que des figures assises, agenouillées ou couchées dans les positions les plus strapassées du monde. Cet inconvénient était moindre pour les sculpteurs grecs, dont le système de composition était plus simple que le nôtre, qui ignoraient ou pratiquaient peu l'art des plans, et n'avaient à représenter que des figures consacrées d'un type certain, et d'une attitude presque hiératique. — L'ordonnance de ces frontons est donc forcément la même. Au milieu, dans tout le développement que permet l'élévation de l'angle, la figure principale, le génie symbolique de l'édifice; de chaque côté, les groupes supplians ou protégés; aux deux bouts, les figures de remplissage et les accessoires. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'échapper à cet arrangement inévitable, et les efforts que l'on ferait pour en sortir n'aboutiraient peut-être qu'à des combinaisons forcées ou ridicules; le mieux est donc, sans chercher plus qu'il ne faut une composition originale, de soigner l'agencement des figures, le jet des draperies et les détails de l'exécution, d'où dépend après tout le mérite d'une œuvre d'art.

M. Cortot est assurément un homme de mérite et de savoir; sans briller au premier rang, il tient une place honorable. Il n'a pas de grands défauts, mais il manque de grandes qualités. Son ordonnance est sage, mais n'a rien qui saisisse. Son anatomie est correcte, son dessin juste, mais sans grandeur de style; cependant ses draperies sont ajustées avec beaucoup de soin, d'entente et de goût; son ciseau a de la franchise et de la netteté. On voit que M. Cortot a étudié l'antique, connaît la tradition et les modèles; son fronton est une œuvre consciencieuse, convenable, et plus en harmonie peut-être avec le monument qu'il décore que ne le serait une sculpture plus hardie et plus actuelle. Personne ne sera choqué, mais personne non plus n'admirera.

Voici la manière dont M. Cortot a disposé sa composition : au centre est assise sur un trône la figure colossale de la France, personnifiée sous les traits d'une femme au profil de Minerve, aux yeux fiers et sereins; elle supporte de la main gauche des tables de pierre où sont gravés les mots : Charte de 1830. Le trône est gardé par

deux figures adossées qui rappellent un peu l'Iliade et l'Odyssée de M. Ingres, et qu'on reconnaît aisément, à la massue et aux balances qu'elles tiennent, pour la Force et pour la Justice : à droite et à gauche de la France se tiennent debout les groupes représentant les Arts, l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, la Musique, avec la palette, l'équerre, le marteau et le papier réglé. — Nous n'avons pas pu trouver la Poésie qui aurait dû, ce nous semble, tenir la première place dans ce groupe symbolique, la Poésie étant le premier des beaux-arts et en quelque sorte celui qui les résume tous. L'Armée, la Marine, l'Industrie, l'Agriculture, l'Abondance, la Seine et la Marne, représentées par des figures nues ou drapées, avec les attributs marqués par l'iconologie classique, occupent le reste de la composition. — Tout cela est d'une ordonnance un peu symétrique, d'un aspect un peu froid, mais nous n'en ferons pas reproche à M. Cortot : la sculpture et la peinture, quand elles se trouvent liées à des monumens et combinées avec des lignes architecturales, doivent participer autant que possible à la symétrie de l'édifice, dont elles font partie intégrante. — Des compositions d'un mouvement plus désordonné et plus chaleureux rompent souvent l'harmonie générale, et, exécutées sur place, ne produisent pas l'effet qu'on semblait en attendre : les groupes équilibrés et les lignes calmes du fronton de M. Cortot répondent assez bien à la perpendicularité des colonnes et aux proportions géométriques du cadre qui les enserre.

Ce serait peut-être ici le lieu d'agiter l'importante question de savoir si l'art moderne ne devrait pas renoncer à se servir exclusivement du symbolisme antique; n'est-il pas extraordinaire de voir une Minerve grecque soutenir, sur le fronton de la chambre des députés, la charte de 1830, qui assurément n'a rien d'antique en soi-même? Le Mercure, avec ses talonnières et son caducée, est-il un emblème bien approprié au commerce et à l'industrie actuels? — Un statuaire de beaucoup de talent, M. David, ayant à rendre une composition à peu près analogue, a franchement rejeté l'allégorie et n'a pas craint d'aborder dans ses détails les plus prosaïques la difficulté du costume moderne; malgré la perfection de plusieurs parties prises isolément, à part quelques têtes d'une rare beauté, l'on ne peut pas dire que l'effet général soit satisfaisant. — Puisque l'on a conservé l'architecture grecque, ou plutôt gréco-romaine, il faut pousser l'imitation jusqu'au bout et nous servir de leurs données iconologiques, quoiqu'il soit assez étrange, dans un pays depuis si long-temps catholique, de ne pouvoir traduire une idée sur un monument public

qu'au moyen d'une formule païenne. — Nous n'avons pas encore le droit de nous moquer de Louis XIV se faisant sculpter en Hercule ou en Apollon. — Un Romain du temps d'Auguste, qui reviendrait au monde et se promènerait dans Paris, pourrait croire que les douze grands dieux boivent toujours le nectar dans leur coupe d'or au sommet de l'Olympe, rien ne l'avertirait qu'il existe une autre religion; il retrouverait à chaque pas des Pomones, des Flores, des Cérès, des Bacchus, des Vénus, des Mercures, des Termes, en aussi grand nombre qu'au temps des Césars. Singulier phénomène! Jésus-Christ a bien pu détruire l'œuvre des théosophes et des mystagogues antiques, il a bien pu tuer l'idée du paganisme, mais non sa forme. — La religion d'Homère, de Phidias et de Cléomène subsistera toujours; eux seuls ont connu le vrai beau, l'idéal cherché à travers la forme humaine. Dans la plastique des autres théogonies, il y a toujours quelque chose de barbare et de monstrueux, parce que la matière n'est pas mélangée à l'esprit dans une proportion suffisante : c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'amaigrissement excessif de l'art gothique; à force d'avoir peur de tomber dans la sensualité, les artistes catholiques n'osaient plus développer une forme ou soutenir un contour. — Le mysticisme effréné de l'Inde, la symbolique immuable de l'Égypte, n'ont pu, pour la même raison, se traduire que par des arts difformes, disproportionnés, souvent hideux. Ce n'est qu'après avoir long-temps étudié la Vénus et les marbres grecs que Raphaël a trouvé pour la mère de notre Dieu le type immortel de la madone, qui à son tour survivra peut-être à l'idée qu'il représente; car il n'y a d'éternel dans ce monde où nous sommes que le génie et la beauté. Les religions, les lois, les mœurs, les civilisations et les empires, tout cela passe... mais un vers d'Homère, un contour de Phidias, un trait de Raphaël, sont impérissables.

Ainsi donc M. Cortot, ayant à décorer un monument d'architecture grecque, a bien fait d'en accepter les conséquences, et de ne pas s'écarter des traditions de la statuaire antique; seulement il faudrait, pour compléter l'illusion, obliger nos législateurs modernes à revêtir la tunique et la toge romaines. — Cela ne serait-il pas un spectacle fort agréable que de voir une théorie de députés drapés en statues romaines, et se déployant sur les marches de l'escalier de ce palais qu'on appelle chambre par une antinomie tout-à-fait impropre?

En résumé, un autre statuaire aurait pu mettre plus de talent dans cette grande page sculpturale, mais non plus de convenance que M. Cortot: sa composition bien réglée, un peu froide, ni trop idéale,

ni trop réelle, était bien ce qu'il fallait à cette façade d'architecture indécise et bâtarde, hésitant entre l'art grec et l'art romain. Le talent académique ne saurait aller plus loin.

M. Jouffroy, l'auteur de *la Jeune fille confiant son secret à Vénus*, et de *la Désillusion*, exposée au dernier salon, a adopté le parti contraire dans un fronton pour l'hospice des Jeunes Aveugles qu'il vient de modeler et que nous avons eu occasion de voir. Il a eu le courage d'être franchement actuel.

La figure du fondateur de l'hospice, assise sur un fauteuil, occupe le milieu de la composition; c'est un homme d'un certain âge, à figure douce et bienveillante, en costume français du temps de Louis XVI; à côté de lui se tient debout une figure allégorique, la Bienfaisance ou la Charité; les jeunes aveugles groupés pittoresquement sont distribués dans les deux angles du fronton, les jeunes filles d'un côté, les garçons de l'autre; ceux-ci apprennent à lire, ceux-là à jouer de quelque instrument; le reste tresse des paniers ou se livre à quelque occupation mécanique. M. Jouffroy a relégué vers les deux pointes, en les écartant du foyer central de lumière, les professions qui exigent moins d'intelligence et peuvent s'apprendre en quelque sorte avec les yeux de la main. Cette idée est juste et philosophique, et se traduit par un moyen tout-à-fait du domaine de l'art. L'âge varié et la taille inégale des enfans lui a donné aussi pour sa composition des facilités dont il a su tirer bon parti; les robes des petites filles, les blouses et les tabliers des petits garçons, drapés avec beaucoup de soin et de goût, ont acquis, sans perdre leur caractère, assez de style et de noblesse pour ne point inquiéter les yeux par des formes disparates, et devront sur place s'harmonier heureusement à l'architecture; il y avait outre cela, dans le fond même du sujet, une difficulté assez malaisée à vaincre: c'était de faire sentir la cécité de toutes ces figures enfantines; les statues avec leurs yeux blancs et leurs regards vides ont déjà l'air aveugle, même lorsqu'elles sont clairvoyantes. Il était donc assez difficile de faire comprendre, avec les moyens de la statuaire, que ces figures si activement occupées sont, par naissance ou par accident, privées de l'organe de la vision. M. Jouffroy a rendu parfaitement cet effet par le tremblement des paupières et la mimique de la face, exprimés avec une grande habileté physiognomonique. L'inquiétude de la forme et le désir de la lumière se traduisent intelligiblement sur ces têtes aux regards émoussés qu'à défaut du soleil vivant éclaire le flambeau intérieur de l'intelligence. Ce fronton, exécuté à la moitié

de sa grandeur, est modelé avec beaucoup d'esprit et de finesse, et, s'il produit en pierre et au grand jour le même effet que dans l'atelier de l'artiste, ce sera une œuvre remarquable et qui fera honneur à M. Jouffroy, dont jusqu'ici l'on n'a pas vu de grandes compositions et que l'on ne connaît que par des statues isolées.

Du fronton des Jeunes Aveugles de M. Jouffroy au tombeau de l'abbé de l'Épée à Saint-Roch, par M. Auguste Préault, la transition est aisée et naturelle. Il s'agit également ici de glorifier une de ces ames généreuses, à dévouemens obscurs, et que rien ne rebute lorsqu'il s'agit de secourir une portion de l'humanité en souffrance. Ainsi que le fondateur de l'hospice des Jeunes Aveugles, l'abbé de l'Épée, à force de soins, d'efforts et de persévérance, est parvenu à faire participer à la communion de l'intelligence humaine de pauvres êtres que leur infirmité avait jusque-là séparés du reste du monde, et chez qui la nature marâtre avait muré deux des ouvertures par où le cerveau de l'homme communique ou reçoit les idées : l'oreille et la bouche.

Elevé par suite d'une souscription, le tombeau de l'abbé de l'Épée est d'une simplicité que recommandaient la modestie de la somme à dépenser, et le caractère de celui qu'il recouvre; la richesse d'ailleurs ne fait pas la beauté, et ce petit monument, tel qu'il est, a plus de tournure et de style que bien d'autres élevés à grands frais. Il se compose d'un cippe orné de guirlandes, de feuillages funèbres retenus aux angles par des hiboux sculptés : au milieu, dans une espèce de cartouche à la manière égyptienne, sont gravés en creux, coloriés et dorés, les vingt-quatre signes de l'alphabet des sourds-muets, vingt-quatre mains hiéroglyphiques dans toutes les positions possibles, ayant chacune à côté d'elle la lettre qu'elle représente. Au-dessus s'élève un socle terminé par une acanthe fouillée et découpée à jour. Sur ce socle sont écrits les noms de l'abbé de l'Épée, les dates de sa naissance et de sa mort en style lapidaire. Voici pour l'architecture, dessinée et ordonnée par M. Lassus, l'ingénieux restaurateur de Saint-Germain l'Auxerrois. La part du statuaire consiste en un buste de l'abbé de l'Épée et en deux enfans, un petit garçon et une petite fille en bronze. Le buste est posé sur l'acanthe fleurie qui termine le socle, les enfans sont ajustés à droite et à gauche aux pans du socle, et portent sur le cippe funéraire. Tout cela forme un ensemble harmonieux et qui plaît à l'œil. — L'abbé de l'Épée n'était guère plus beau que saint Vincent de Paule, cet autre bienfaiteur de l'humanité. A cette difficulté se joignait encore celle d'attraper la ressemblance iconique

d'une personne morte depuis long-temps, et dont il ne reste que de fort méchans portraits; car vous pensez bien que le bon abbé de l'Épée ne passait pas son temps à se faire peindre, et qu'il était trop pénétré d'humilité chrétienne pour avoir jamais l'idée qu'on lui élevât un monument. Cependant des vieillards qui ont connu cet homme vénérable ont été frappés de la ressemblance de ce buste, et en ont complimenté l'auteur. — Nous ne pouvons juger que du mérite de l'exécution; elle est satisfaisante sur tous les points : les traits, quoique communs et n'ayant rien de sculptural, sont animés d'une bienveillance et d'une onction qui en dissimulent la laideur. Les yeux ont cette fixité rêveuse que donne la préoccupation d'un noble problème ardemment poursuivi, tandis que la bouche respire bien la charité évangélique et la bonhomie chrétienne. Le collet, le rabat, le petit manteau, se lient bien avec les lignes du socle, et ménagent autant que possible la transition un peu crue du blanc de la pierre avec la teinte verte et métallique du bronze.

Les deux enfans lèvent vers leur bienfaiteur des yeux mouillés de reconnaissance et illuminés de la joie de pouvoir se comprendre enfin l'un et l'autre. Leurs petites mains dans une pose gesticulatrice sont en train d'exprimer une phrase... la première peut-être. Toutes les portions de nu sont d'une étude et d'une vérité charmantes. Les draperies que l'auteur, pour plus d'harmonie, a cru devoir disposer dans le goût qui régnait à l'époque de l'abbé de l'Épée, sont peut-être un peu trop tourmentées et chiffonnées à plaisir. Ce monument, découvert depuis quelques jours, occupe une chapelle latérale de Saint-Roch où il attire de nombreux visiteurs.

Cette œuvre, d'une sagesse et d'une convenance parfaites, donne raison à M. Auguste Préault contre les malveillances systématiques et ridicules qui ont fait retirer de Saint-Germain-l'Auxerrois son *Christ en croix*, commandé par le ministère de l'intérieur, et que M. Lassus l'architecte et messieurs du clergé avaient trouvé ce qu'il est en effet, un morceau des plus remarquables et dont le pareil n'existe dans aucune église de Paris. — Certes, l'*Antinoüs* et l'*Apollon du Belvédère* sont de fort beaux types, mais qu'il est au moins intempestif d'employer lorsqu'il s'agit de représenter le rédempteur de l'univers moderne. — Le *Christ* de M. Préault nous rappelle, pour la profondeur du sentiment et l'immensité de la souffrance, les plus beaux crucifix d'Alonzo Cano et de Montañez. Il ne serait déplacé dans aucune cathédrale espagnole, car l'expression de l'ascétisme catholique y domine à un degré bien rare chez les statuaires de notre

époque, que la tendance exclusive de leurs études éloigne forcément des idées et des traditions chrétiennes. — Espérons que cet affront si peu mérité sera réparé comme il doit l'être, et que le *Christ* de M. Préault trouvera dans quelque autre église une place digne de lui.

M. Pradier vient de terminer au Luxembourg, sur la partie neuve qui regarde le jardin, une œuvre capitale de sculpture, qui participe à la fois du fronton et de l'attique : du fronton par le bas-relief, de l'attique par les figures de ronde-bosse qui garnissent la corniche perpendiculairement à chaque colonne.

Voici l'ordonnance de ce morceau, l'un des plus satisfaisans qui soient encore sortis de l'élégant ciseau de M. Pradier. — Un cadran d'horloge forme le centre de la composition. Deux grandes figures allégoriques, *le Jour* et *la Nuit*, dans une attitude pleine d'une élégante hardiesse, *la Nuit* vue de dos, *le Jour vue* de face (car M. Pradier, jugeant avec raison qu'une idée abstraite n'a pas de sexe, s'est permis de féminiser le jour), sont jetées à droite et à gauche du cadran autour duquel flottent les plis légers de leurs draperies. — *Le Jour* tient un flambeau à la main et laisse tomber des fleurs; *la Nuit* est symbolisée par des étoiles et une chauve-souris. Ces figures, très bien entendues de bas-relief et de grande dimension, ont une grace et une tournure charmantes. Il est difficile de voir quelque chose de plus aérien et de plus transparent que les draperies volantes qui jouent autour de leurs beaux corps sans les cacher, et les caressent plus qu'ils ne les voilent.

Plus bas, sous l'arc d'un zodiaque constellé de signes d'or, est assis un petit génie tenant des guirlandes de fleurs et de fruits. C'est la figure la moins réussie : les raccourcis qu'elle présente la font paraître courte, bouffie et strapassée. — Les enfans offrent de grandes difficultés, surtout lorsqu'il faut donner à leurs formes encore inachevées le caractère monumental. La nuance entre la vérité et la convention est très difficile à saisir. L'on arrive aisément à l'empâté et au massif, ou l'on tombe dans la souplesse chiffonnée de François de Bologne le statuaire, qui après tout a encore le mieux compris les graces et la morbidesse de l'enfance.

Six statues entièrement détachées complètent l'ordonnance de la façade. Elles sont ainsi rangées en partant de la gauche du spectateur : un peu en arrière, sur le retrait de la corniche, se présente d'abord *la Guerre,* symbolisée par un guerrier, suivant le système de M. Pradier de ne pas tenir compte du sexe des abstractions allégoriques.

Cette figure, tout-à-fait dans le style grec, est coiffée d'un de ces casques à grande crinière dont Homère fait de si complaisantes descriptions; une épée et des javelots du même style complètent l'ajustement de cette statue un peu académique. Il nous semble que M. Pradier aurait pu aisément, avec sa connaissance de l'antiquité, armer complètement sa figure de la Guerre d'une façon historique et pittoresque tout à la fois. La jambe repliée et posée sur une pierre fait un angle forcé et disgracieux qu'explique peut-être le désir de donner du mouvement à la ligne générale.

La Sagesse, qui vient après, se montre sous les traits d'une Minerve avec la cuirasse écaillée, le casque athénien, les draperies longues et sévères, le maintien chaste et digne, qui caractérisent la fille intellectuelle sortie armée et froide du front bouillonnant de Jupiter.

A côté de *la Sagesse* est placée *l'Éloquence,* la parole près de la pensée, la bouche près du cerveau. C'est une belle et noble femme, à la tête inspirée, au geste dominateur, drapée dans son beau manteau grec avec plus de soin qu'Hortensius, le coquet orateur, qui ne manquait jamais de consulter son miroir avant de monter à la tribune.

Sur l'autre morceau de l'attique, interrompue par la place laissée au cadran et aux bas-reliefs qui l'accompagnent, sont posées la Prudence et la Justice.

La Prudence, dans une attitude pensive et réservée, avec sa physionomie pleine de finesse et de précaution, son doigt mystérieusement placé sur la bouche, se fait reconnaître aisément malgré l'absence d'attributs.

Cette statue, qui a quelques rapports avec la *Mnémosyne,* est d'une beauté vraiment antique, et, si elle avait été trouvée dans quelque fouille, on n'hésiterait pas à la croire des plus beaux temps de la sculpture grecque : *la Justice,* qui vient après, se fait remarquer par une admirable entente des draperies. Il est difficile d'ajuster et d'agencer des plis avec plus de goût et de style.

La Paix, qui décore de ce côté le recul de l'attique et fait pendant à *la Guerre,* se présente sous les traits de l'*Hercule au repos,* appuyé sur sa massue, avec la peau du lion de Némée et une branche d'olivier à la main. Un Hercule au repos caractérise fort bien la paix, car ce n'est qu'au prix de longs travaux qu'elle s'acquiert; il faut, pour l'obtenir, avoir écrasé l'hydre, vaincu le lion et nettoyé les étables d'Augias : cette statue, entièrement nue, d'une musculature vigoureuse et saillante, est rendue avec beaucoup de science et d'énergie,

quoique le caractère de ses formes se rapproche peut-être trop de l'*Hercule Farnèse*, ce type surhumain de la force physique.

Cette page sculpturale est une des plus remarquables que nous possédions, tant pour l'étendue et la proportion des figures que pour la beauté et le mérite de l'exécution.

M. Pradier y a déployé tout le talent qu'on lui connaît : élégance, noblesse, grace, facilité et charme du ciseau. Il n'est pas possible de traiter la pierre avec plus de souplesse et de précision. Peut-être même la perfection du travail est-elle poussée trop loin, car ces statues de fortes dimensions sont faites comme des camées, et n'ont rien à envier aux marbres les plus polis. Ce fini nuit même un peu à l'effet, car leur position est très élevée, et plusieurs de leurs délicatesses se perdent par l'éloignement et la douceur du travail.

La composition en elle-même n'a rien de particulier et ne sort pas des vagues données de l'allégorie, mais nous n'en ferons pas un reproche à M. Pradier. La mythologie et la symbolique modernes n'étant pas encore arrêtées et définies, l'artiste doit forcément s'en tenir aux anciens erremens, et nous ne devons lui demander compte que de l'arrangement, du style et de la *composition* dans le sens pittoresque du mot. Quant à l'idée en elle-même, nous ne pouvons lui chercher querelle de ce côté-là, attendu que c'est aux métaphysiciens, aux théosophes et aux poètes à trouver les sujets que l'artiste revêt ensuite d'une forme plastique.

Entrons maintenant dans l'intérieur du palais, et voyons où en sont les travaux. Dans la bibliothèque, il n'y a encore de placé que deux compartimens de plafond par M. Riesener, l'auteur de la *Vénus instruisant l'Amour*, et de la *Léda jouant avec le cygne*, si remarquée au salon de cette année. Ces deux morceaux, d'une couleur claire et brillante, sont peints largement, trop largement même pour être vus de si près; ils ont bien ce caractère étoffé et riche qu'exige la peinture de décoration. Le raccourci de la Renommée, qui souffle à pleines joues dans un clairon, nous a paru un peu forcé et ne s'explique pas bien; c'est un défaut facile à corriger. Trois autres panneaux, encore blancs, attendent les sujets également allégoriques que M. Riesener est en train d'ébaucher dans son atelier pour les retoucher et les finir sur place.

La coupole du milieu est confiée à M. Eugène Delacroix. Ses magnifiques peintures de la salle du trône à la chambre des députés justifient ce choix et ont déjà donné la mesure de ce qu'il peut faire; il a pris pour sujet l'élysée des poètes, si magnifiquement décrit

par Dante. Ses cartons sont faits, et il a commencé à dessiner et à masser au fusin les premiers plans de sa composition qu'il exécutera sur le mur, à l'huile, de ce ton mat et solide qui distingue ses peintures de la chambre. — Cette manière est préférable à la fresque proprement dite, dont les secrets et les procédés ne nous sont pas assez familiers, et qui ne doit pas s'accommoder de l'humidité de nos climats. — Ce que nous avons vu nous permet d'espérer que, dans quelque temps d'ici, l'école française, la première du monde aujourd'hui, comptera un beau monument de plus.

Les cinq panneaux réservés à M. Roqueplan sont encore vides. Nous ne sommes pas inquiets de la manière dont il les remplira.

M. Louis Boulanger, chargé de la décoration de la salle de repos au bout de la bibliothèque, a presque achevé ses travaux; il ne lui reste plus que le plafond à faire. Ce salon est boisé de vieux chêne relevé de quelques filets d'or dont le ton brun fait valoir les peintures qui en garnissent toute la partie supérieure.

Ces tableaux sont ainsi disposés, à partir de l'angle gauche, à côté de la porte d'entrée.

La Paix. — Elle foule aux pieds des armures. L'Industrie lui offre ses produits, l'Abondance verse des fruits près d'elle. Les génies des arts lui présentent leurs attributs.

La Concorde. — Près d'elle deux jeunes femmes se tiennent embrassées; un groupe de génies mène en laisse un lion et un agneau. Un autre petit génie tient une grenade, symbole de l'union.

La Justice. — Une famille lui demande protection; un génie, armé d'un flambeau, met en fuite la Calomnie et la Violence; un autre génie supporte des faisceaux, emblème du châtiment et de la puissance exécutrice.

La Vérité. — Le Temps la découvre; on voit à ses pieds la Colère et l'Envie foulées et terrassées par un génie qui leur présente un miroir devant lequel elles reculent à l'aspect de leur laideur. Un second génie chasse l'Ignorance.

L'Étude et *la Méditation* sont placées au-dessus des fenêtres, dans un jour doux et recueilli, dans une demi-teinte transparente favorable à la tranquillité d'effet que réclament ces deux sujets plus calmes et moins brillans que les autres. Voici comment M. Louis Boulanger en a compris la composition. L'Étude est représentée par un jeune homme pâle et sérieux qui lit dans un livre ouvert supporté par un enfant; un génie écarte l'Amour et les Plaisirs qui viennent le troubler. — La Méditation, protégée par la Nuit et le Sommeil, est

assise, dans une attitude rêveuse, au milieu de livres et de parchemins épars; deux enfans jouant avec un hibou sont groupés auprès d'elle. La silhouette nocturne d'une ville avec ses tours et ses remparts se découpe sur un ciel de clair de lune.

La Force. — Elle est symbolisée par une femme robuste, d'aspect athlétique, qui tient un lion enchaîné; derrière elle, on aperçoit Hercule qui étouffe Antée, et des génies qui soulèvent la colonne brisée.

La Clémence. — Elle pardonne à un groupe de prisonniers; d'un geste de la main, elle écarte les faisceaux suspendus sur les têtes coupables. A côté d'elle, un génie brise l'épée vengeresse; au-dessus plane un aigle, un foudre dans les serres, un rameau d'olivier dans le bec.

En tout huit tableaux, sans compter le plafond. — Jamais peut-être M. Boulanger ne s'est montré meilleur coloriste. Le nombre et la variété des attributs, le mélange du nu et des étoffes, les coins de paysage et les bouts de ciel qui servent de fond, ont fourni au peintre, qui en a bien profité, de nombreuses occasions de déployer toutes les ressources de sa palette. Il est difficile de voir quelque chose de plus gai et de plus riche à l'œil. M. Louis Boulanger s'est librement inspiré de Rubens, souvenir qu'autorise et que justifie l'endroit pour lequel il travaille; on peut penser à Rubens dans ce palais encore tout ébloui du rayonnement de la galerie Médicis. — *L'Étude* et *la Méditation* forment avec tout cet éclat le plus habile et le plus heureux contraste. La figure de la Nuit, étendant son voile sur la Méditation, est d'une grande originalité de jet et de couleur. Le caractère demi-antique, demi-romantique, répandu sur toute la composition, y donne beaucoup de charme et de piquant.

Les têtes des deux jeunes femmes qui s'embrassent dans le tableau de *la Concorde* sont d'une grace et d'une couleur charmantes. Nous ferons remarquer aussi comme vigueur anatomique le groupe des lutteurs, comme pâte souple et grasse, et comme effet de clair obscur, la femme endormie, les bras reployés sur sa tête, dans le panneau de *la Méditation.* Le lion tenu en laisse par la Force ne le cède guère à ceux de Barye et de Delacroix. Les fruits, les étoffes, les accessoires, sont touchés d'un pinceau facile, heureux et brillant, qui devient de plus en plus rare aujourd'hui qu'une recherche malentendue de la sévérité et du style fait négliger la couleur et l'entrain de l'exécution.

M. Flandrin est un exemple de ce que nous avançons ici. Certes c'est un jeune homme plein de mérite, nourri d'études austères et

sérieuses, ne cherchant que le beau et le noble, sans se préoccuper des goûts et des dédains de la foule. On ne saurait trop louer cette disposition d'esprit, dans un siècle où tous les arts tendent au métier; mais la mélancolie n'est pas le marasme, le calme n'est pas la mort. Le dessin ne repousse pas à ce point la couleur. La chapelle de Saint-Jean, que ce jeune peintre vient de terminer à Saint-Séverin, fait voir sans doute d'éminentes et bien rares qualités, mais le parti pris de pâleur adopté par l'artiste dépasse réellement les limites de la convention que l'on peut admettre jusqu'à un certain point dans les peintures murales et de décoration religieuse : — il faut sacrifier quelque chose à l'harmonie générale, mais il ne faut pas lui sacrifier tout. Nous ne faisons pas consister le coloris dans l'éclat de certaines nuances vives; nous nous contentons d'un ton local, juste et soutenu, encore qu'il n'ait rien de saisissant, et nous ne demandons pas à des dessinateurs, exclusivement préoccupés de la ligne, la fauve ardeur de Titien ni la pourpre éblouissante de Rubens; pourtant il ne faut pas que les terrains, les chairs, les draperies, ne soient teintés que de saumon pâle, de gris violâtre et de jaune hasardeux : en ce cas, il vaudrait mieux faire tout simplement une grisaille qui permettrait à l'œil de jouir, sans être contrarié par des teintes d'une fausseté pénible, des beautés d'ordonnance, de dessin et de style. Ce que nous disons là semblera peut-être dur à M. Flandrin, mais nous nous intéressons assez à l'avenir de son talent pour ne pas lui ménager les vérités désagréables.

Ce qui peut servir d'excuse en ceci à M. Flandrin, c'est le désir d'approcher du ton mat et clair de la fresque, et de rendre l'aspect des peintures gothiques à l'eau d'œuf des écoles primitives. L'idée en elle-même est juste, et, lorsque l'on travaille à l'ornement d'une vieille église catholique, il faut, autant que possible, se conformer, sans imitation servile, au style de l'époque et au caractère du monument. Mais l'on oublie toujours une chose pourtant bien simple, c'est que les anciennes peintures sont nécessairement décolorées et ternies par le temps, et n'avaient pas, lorsqu'elles venaient de sortir du pinceau des maîtres, cet aspect mystérieusement enfumé ou doucement éteint qui fait aujourd'hui un de leurs principaux charmes : dans cent ou cent cinquante années d'ici, les peintures de M. Flandrin ne seront plus visibles et s'évanouiront comme une légère aquarelle. Il est bon, surtout dans les églises, presque toujours obscures, de tenir les tons dans une gamme claire; mais, de là aux enluminures blafardes de la chapelle de Saint-Jean, il y a vraiment trop loin.

Voici la disposition de ces peintures, qui contiennent les scènes principales de la vie de saint Jean. Elles se composent de quatre morceaux, deux carrés et deux autres en ogive, placés au-dessus des premiers. Le premier tableau ogival, faisant face à l'autel, représente saint Jean et saint Pierre quittant leurs filets et suivant le Christ pour devenir des pêcheurs d'hommes. Le tableau placé dessous nous fait voir saint Jean devenu vieux, plongé dans une chaudière d'huile pour être *boullu*, comme les juifs ou les faux monnayeurs du moyen-âge; mais les flammes s'éparpillent, et leurs langues vengeresses vont chercher les bourreaux, qui s'enfuient épouvantés. La femme qui tient un enfant par la main et un autre dans son bras est d'une grande beauté et d'une grande noblesse; le saint a bien le caractère de sénilité convenable, et le groupe du proconsul et des licteurs, quoique rappelant un peu certaines portions du *Saint Symphorien* de M. Ingres, a une tournure et un aspect tout-à-fait dignes des maîtres. — En face, au-dessus de l'autel, on voit la Cène, avec les douze apôtres; Jésus-Christ, placé au milieu, ayant à ses côtés le disciple bien-aimé et prononçant les paroles sacramentelles qui forcent un dieu à s'incarner dans un morceau de pain. Le saint Jean est de la plus rare beauté; il étend ses bras sur la table avec un geste sublime d'amour et de douleur d'une nouveauté et d'une hardiesse superbes. — Le Judas, qui couve déjà la trahison dans son cœur, s'éloigne et jette un regard louche et jaloux sur le groupe sympathique du maître et du disciple. M. Flandrin n'a mis sur la table que l'agneau pascal et le calice, et s'est abstenu de rendre tous les détails du repas, couteaux, salières, coupes et flacons, assiettes et plats, traités avec tant de soin et d'affection par les anciens maîtres, lorsqu'ils avaient à rendre ce sujet. Il a peut-être métaphysiquement raison, car il ne s'agit ici que d'un repas mystique, mais il a eu tort sous le rapport pittoresque. Cette table, ainsi dégarnie, a quelque chose de pauvre et de mesquin.

Le tableau ogival supérieur nous montre saint Jean arrivé à une haute vieillesse, et écrivant l'Apocalypse sous la dictée d'un ange, dans l'île de Pathmos. Ce morceau est le plus complètement réussi des quatre. Le saint Jean est fort beau avec son teint fauve, son immense barbe blanche et son corps sillonné par les ans et les austérités. L'ange a une fierté de mouvement et une autorité de geste admirables; le coloris en est aussi plus satisfaisant.

La voûte est peinte en azur constellé d'étoiles d'or; les nervures sont également coloriées, ainsi qu'un cul-de-lampe chimérique en ronde-bosse, portant sur une bandelette l'inscription : *Gloria in ex-*

celsis. L'autel, de bois de chêne sculpté, imite fort exactement le style gothique. Il serait à désirer que les églises de cette époque qui se trouvent à Paris fussent toutes ornées et restaurées dans ce goût. Ce serait pour nos jeunes artistes peintres et statuaires une meilleure occupation que ces tableaux de sainteté faits au hasard, dont le ministère se croit obligé d'acheter tous les ans quelques douzaines, qui vont s'ensevelir dans des églises obscures et perdues, où personne ne les voit, excepté Dieu.

M. Roger a peint, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, une chapelle baptismale découverte depuis quelque temps déjà, à qui la plupart de ces observations pourraient s'adresser. Seulement M. Roger s'est adonné plus spécialement à l'imitation bysantine. Ses peintures sont assurément, malgré leurs défauts, les meilleures que l'on ait exécutées à Notre-Dame-de-Lorette, cette église boudoir qui se ressent du voisinage de l'Opéra. — Certainement l'on doit chercher dans les peintures murales destinées à l'ornement des églises la simplicité d'aspect, la sobriété de ton, la symétrie de composition, la naïveté de sentiment des anciens maîtres catholiques, mais cependant dans une proportion prudente, car l'on ne peut revenir sur un progrès acquis, et, quoi qu'en puissent dire les Allemands esthétiques, la peinture n'a pas rétrogradé depuis Bizzamano et Fra da Fiesole.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Mottez a fait un essai de fresque d'après la méthode de Giotto et de Cimabué, qu'il a retrouvée dans de vieux manuscrits. Cet essai, où l'on doit tenir compte à l'artiste de la difficulté de peindre par un procédé tombé en désuétude, est des plus satisfaisans. Le Père éternel, vêtu d'une dalmatique à ramages splendides, remplit, avec l'auréole qui l'entoure, le haut de la composition. La sainte Vierge est placée plus bas, et accueille d'un air affable saint Martin, vêtu d'une moitié de manteau, et la veuve de l'Écriture qui a si généreusement donné son denier. En bas, l'on voit le Christ de face, avec un regard ferme et presque menaçant, qui montre des groupes de malheureux à secourir. — Un tronc pour les pauvres, exécuté en mosaïque par Mme Mottez, explique le sens et le but de cette fresque, sorte d'apothéose de l'aumône.

M. Lépaulle, que l'on ne connaissait jusqu'ici que par des portraits agréables et d'un joli sentiment de couleur, vient d'aborder la grande peinture à Saint-Merry, par un tableau sur muraille représentant François de Paule, esclave en Afrique, et convertissant son maître. Sans doute il y a beaucoup à reprendre dans cette œuvre, mais plusieurs morceaux d'un coloris étudié et fin font passer sur le manque

de gravité et de style qu'on ne peut guère exiger d'une première tentative de la part d'un artiste dont les études ont été toujours tournées vers le portrait.

Terminons cette revue par quelques mots sur la fontaine Saint-Victor, de M. Feuchères, placée derrière le Jardin des Plantes, à l'angle où s'élevait autrefois une de ces tourelles en forme de poivrière, restes du vieux Paris qui commencent à devenir rares.

Le voisinage du Jardin des Plantes a décidé l'artiste dans le choix de son sujet : il a représenté la nature sous la forme d'une jeune femme assise près d'un lion et entourée de fleurs, de plantes, de crocodiles et d'oiseaux de toutes sortes; le socle est orné de mascarons formés par des têtes d'animaux, renard, chien, loup, ours, singe, et ainsi de suite jusqu'au masque humain; c'était là un excellent motif d'arabesque et d'ornement. M. Feuchères, qui est un homme d'esprit et de goût, en a tiré bon parti. Bien que l'on puisse désirer plus d'individualité et de mordant d'exécution dans les détails, et que la figure principale soit d'un caractère indécis hésitant entre l'antique, la renaissance et la vérité prosaïque, l'ensemble est harmonieux et satisfaisant. Il est fâcheux que cette fontaine, d'un aspect riche, élégant et touffu, se trouve reléguée si loin, mais elle vaut qu'on fasse le voyage.

M. Paul Delaroche achève son hémicycle du palais des Beaux-Arts; les travaux intérieurs de la Madelaine tirent à leur fin. — Vous voyez que Paris fait tout son possible pour devenir la Rome des arts, comme il est déjà la Rome des idées.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1841.

Le ministère whig a terminé sa vie politique par une défaite éclatante au sein du parlement. On ne conçoit pas que des hommes de sens et d'expérience aient pu de gaieté de cœur tenter une épreuve dont l'issue, qui n'était douteuse pour personne, était déplorable pour eux-mêmes et fâcheuse pour la couronne.

La question ministérielle avait été irrévocablement décidée par le pays dans les assemblées électorales. Le cabinet de lord Melbourne, ses tendances, son esprit, sa politique, avaient été condamnés par un jugement dont la sévérité avait dépassé les craintes de ses amis et les espérances de ses ennemis. Tous les efforts de lord Palmerston et de ses collègues pour agiter le pays, pour en éveiller les passions, pour le soulever contre les conservateurs, et leur fermer les avenues du pouvoir, avaient complètement échoué. C'était un singulier spectacle que celui d'un gouvernement régulier cherchant à imprimer au pays un mouvement dont nul n'aurait pu calculer les conséquences, si les masses avaient cédé à l'impulsion qu'on s'efforçait de leur donner. Le pays a été plus calme, plus prudent, plus contenu que le pouvoir. Il a réprimé l'audace des gardiens officiels de la paix publique, blâmé leur témérité, et donné à des hommes d'état une sévère leçon de sagesse politique. Nous sommes convaincus que la majorité des électeurs de la Grande-Bretagne ne méconnaît point ce qu'il y a de raisonnable et de nécessaire dans quelques-unes des idées jetées en avant par les whigs; mais le bon sens populaire s'est indigné de la violence, de la précipitation, de l'inopportunité de ces mesures : il n'y a vu que des expédiens imaginés par un ministère aux abois, une vive préoccupation des intérêts politiques d'un parti plutôt qu'une sincère sollicitude pour les intérêts du peuple.

Après ce *verdict* du pays, le cabinet n'avait plus qu'à se retirer. La saine politique et sa propre dignité le lui commandaient également. Sans avenir,

sans appui, sans force morale, il ne pouvait plus rien pour la chose publique, et nul n'a le droit de rester aux affaires le jour où il ne peut plus se faire illusion sur son impuissance. Est-il donc si difficile de quitter le pouvoir à propos, et faut-il qu'une crise ministérielle entraîne l'abaissement des hommes politiques qu'elle renverse?

Le cabinet whig a voulu se présenter au nouveau parlement, à un parlement élu contre lui, et qui, évidemment, ne voulait pas de lui. Ministres de nom, sans plus l'être de fait, ils ont mis dans la bouche de la reine un discours en opposition avec les réponses des scrutins électoraux, un discours qu'ils savaient de science certaine ne pas pouvoir être le programme de la session.

C'était là placer la couronne dans une position délicate, difficile, uniquement pour se donner à soi-même une satisfaction puérile. Que pouvaient-ils espérer? Le pays, qui ne s'était pas ému sous les violentes provocations des *meetings* et des *hustings*, pouvait-il s'émouvoir du discours nécessairement froid et mesuré de la couronne?

Le parti vainqueur s'est senti blessé de cette dernière tentative d'un cabinet impuissant. Aussi a-t-il été sans pitié pour les vaincus. Il les a, disons le mot, expulsés des affaires; il les a écrasés sous le poids d'un amendement. Il eût été difficile de rien imaginer de plus hautain, de plus dédaigneux, de plus amer : « Que nous importent vos discours ministériels, vos idées gouvernementales, vos projets? Vous n'avez point la confiance du pays. Sortez, et le pays, gouverné par des hommes qui le comprennent, verra alors ce qu'il a à faire pour ses intérêts et sa gloire. » L'amendement a été adopté, dans la chambre des communes, à une majorité de près de cent voix!

Encore une fois, l'obstination des whigs manquait de motifs plausibles et de dignité. Ils compromettaient, comme ministres mourans, l'autorité qui leur appartient dans le parlement comme chefs habiles et éloquens d'une opposition redoutable.

On pourrait à la rigueur, et dans certaines circonstances, concevoir cette ténacité chez nous. Chez nous, tous les ministres ont également le droit d'assister aux délibérations de l'une et de l'autre chambre. Dès-lors il pourrait entrer dans les vues d'un chef de cabinet de garder le pouvoir quelques jours de plus, pour avoir le droit de s'expliquer une dernière fois à la tribune de la chambre dont il ne fait pas partie : d'ailleurs nos mœurs parlementaires ne sont pas, à beaucoup près, si rudes, si farouches, que celles de l'Angleterre. On serait, en France, à la veille d'une révolution le jour où les chambres, se renfermant dans un silence dédaigneux, diraient aux ministres de la couronne : Assez, messieurs; nous n'acceptons pas la discussion avec le cabinet. En Angleterre, au contraire, les membres d'une chambre, bien que ministres, n'ont pas droit d'entrée dans l'autre chambre. Au sein du parlement, on est, plus encore que ministre, le chef de son parti; on n'a donc ni intérêt ni prétexte de prolonger l'agonie ministérielle. Au contraire, on doit désirer de porter sur le banc de l'opposition des forces qui ne soient pas trop usées, des idées qui ne se trouvent pas déflorées. Il est arrivé chez nous qu'un parti

des plus considérables à la chambre des députés avait son chef à la chambre des pairs. On conçoit alors le besoin d'une dernière bataille, et nous ne sommes pas assez calmes, assez froids, assez dédaigneux, pour refuser le combat qui nous est offert. Nous sommes bien aises de nous montrer, de nous faire entendre; nous sommes toujours prêts à croiser le fer, pour peu que l'ennemi vaille la peine d'un combat.

Quoi qu'il en soit, la chute du ministère whig est désormais un fait accompli. Ce fait est grave, il est digne de la plus sérieuse attention. Les conservateurs ont obtenu une brillante majorité malgré les efforts combinés, les efforts les plus opiniâtres et les plus hardis de la couronne, des whigs et du parti radical. La haine de l'Irlande contre les tories, l'esprit libéral de l'Écosse, les intérêts des villes manufacturières et des classes ouvrières en Angleterre, l'influence de la cour et de l'aristocratie whig, tout a été inutile, tout a échoué devant les électeurs. Ce serait pitié que d'attribuer ce résultat à des manœuvres frauduleuses, à des menées clandestines, à l'intrigue, à la corruption. Sans doute les élections anglaises ne sont pas pures de toute souillure; il y a plus : la conscience publique n'a pas de grandes sévérités en Angleterre pour les péchés électoraux. On dirait qu'aux jours de l'élection certains principes sont suspendus et certains vices affranchis de toute contrainte. Ce sont de vraies saturnales. Ces moyens toutefois n'ont pas, à beaucoup près, toute la puissance qu'on serait tenté de leur attribuer. Ils peuvent venir en aide à quelques personnes, ils ne décident point de l'esprit général des élections. Les électeurs veulent être payés, mais le plus souvent par celui qu'ils choisiraient si l'élection était gratuite. D'ailleurs, les tories et les whigs sont également prodigues de leurs promesses, de leurs menaces, de leur protection, de leur argent. Il y a donc compensation, et on peut sans injustice les renvoyer dos à dos. Les radicaux auraient seuls le droit de se plaindre; ils ne corrompent personne, par vertu sans doute et aussi faute d'argent.

Il faut le reconnaître : l'Angleterre s'est rangée sous le drapeau des conservateurs. Pourquoi? Le peuple anglais est-il stupide, abruti, insensible aux grandes vérités que proclament les adversaires des conservateurs, à ces principes d'organisation sociale dont nous sommes en possession? Nullement. Mais il y a tant de liberté en Angleterre, que les inégalités choquent peu des hommes qui reconnaissent la possibilité et se sentent le courage d'aspirer à tout. Les conservateurs triomphent aujourd'hui dans la personne de deux hommes venus du peuple, Peel et Lyndhurst. Les inégalités sociales, en Angleterre, sont un but pour tous; elles ne sont une injure pour personne. S'il y a des seigneurs, il n'y a pas de talons rouges; s'il y a des nobles, il n'y a pas de vilains. Il n'y a que des hommes libres, les uns à la vérité haut placés dans l'échelle sociale et entourés de magnifiques priviléges, les autres se contentant, dans les rangs inférieurs, des bienfaits du droit commun. Mais il est certain que le peuple anglais aime sa puissante aristocratie comme des villageois aiment l'église qu'ils ont élevée à grands frais et dont ils tirent vanité. C'est dire que les principes du monde moderne ne pénétreront dans les idées

et les mœurs des Anglais qu'avec une grande lenteur, et que probablement, au lieu de miner et de renverser d'un coup l'édifice, ils s'infiltreront peu à peu dans le corps social, se mêleront à toute chose, et produiront à la longue une transformation au lieu d'un bouleversement.

En Angleterre, la question politique n'est jamais celle de l'immobilité et du progrès. Aucun parti ne vient dire sérieusement : Je veux que les choses restent éternellement telles qu'elles sont aujourd'hui ; moins encore entendrait-on un homme sérieux affirmer qu'il faut revenir en arrière et s'acheminer vers le passé.

Il n'est jamais d'autre question que celle d'un progrès plus ou moins rapide, d'une conduite plus ou moins sage, plus ou moins habile, d'une expérimentation plus ou moins prudente et mesurée. Ce ne sont pas les idées que l'Angleterre demande avant tout à ses hommes de gouvernement. Les idées, tout le monde les a ou peut se les procurer. Dans tout pays libre, elles circulent avec une telle rapidité, qu'elles deviennent bientôt un bien commun et ne sont plus la propriété exclusive de personne. Lord Palmerston n'a pas inventé l'intervention à main armée, ni lord John Russel la liberté communale. Ce que les Anglais demandent avant tout à leurs hommes d'état, c'est le talent de la mise en œuvre; c'est cette force contenue, cette mesure sans timidité, cette saine appréciation de toutes les circonstances, et, pour tout dire en un mot, ce tact politique qui empêche l'homme d'état de faire trop ou trop peu, qui lui fait découvrir les limites du possible, les justes proportions de toutes choses.

L'Angleterre, nous le croyons, ne voyait pas de mauvais œil la restitution de la Syrie au sultan et l'abaissement de Méhémet-Ali. A tort ou à raison, elle s'effrayait pour les intérêts anglais de la puissance croissante du pacha en Asie. Cependant on se tromperait fort si on croyait que l'Angleterre a su gré à lord Palmerston d'avoir atteint le but en brisant l'alliance anglo-française. Les Anglais, et je les en loue fort, ont trop d'orgueil national pour énoncer en ces matières délicates leur pensée tout entière. A l'endroit des relations extérieures, ils n'hésitent pas à couvrir d'un voile patriotique les fautes de leur gouvernement. Mais à coup sûr ils n'ont pas pardonné à lord Palmerston ses témérités et les conséquences financières qu'elles ont eues pour l'Angleterre elle-même. Ce n'était pas d'un homme d'état que de ne pas prévoir que le traité du 15 juillet aurait rompu l'alliance anglo-française, agité les esprits en France, et forcé notre gouvernement à des armemens considérables. S'il se trouvait chez nous aujourd'hui des hommes qui blâmassent ces mesures, tant pis pour nous. Qui les blâmait dans le temps? Qui aurait osé alors ne pas les prendre? Ces armemens de la France plaçaient l'Angleterre dans la nécessité d'augmenter les siens, et de préparer ainsi le *déficit* qui a suggéré au cabinet anglais ses projets sur le *corn-law*.

De même, nous penchons à croire que des modifications importantes dans le système des douanes, surtout en ce qui concerne l'importation des céréales, seraient accueillies avec faveur par la majorité en Angleterre. Mais ce que

le pays ne voulait pas, c'était un bouleversement soudain, une atteinte trop profonde à des intérêts dignes de ménagemens et de respect; ce qu'il ne voulait pas, c'était un cabinet qui, pour conserver le pouvoir, ne craignait pas d'avoir recours à des moyens presque révolutionnaires.

Ces questions ne sont pas résolues. Le pays est convaincu que les tories, plus habiles dans l'art de gouverner, plus calmes parce qu'ils sont plus forts, et qu'ils n'ont pas besoin de couvrir la faiblesse par la témérité, sauront ménager et concilier les intérêts divers, et obtenir, pour les grandes questions pendantes aujourd'hui, les heureux résultats qu'ils ont obtenus dans des circonstances analogues, et en particulier pour l'émancipation des catholiques. C'est là la conviction de l'Angleterre, et cette conviction générale, il faut le reconnaître, est à la fois la force et la gloire du parti conservateur. On dirait que le pays regarde les whigs comme des explorateurs; à eux la mission de tenter quelque découverte, de sonder le terrain, de s'aventurer dans des régions peu connues. S'agit-il ensuite de les occuper définitivement, de s'y établir, d'organiser quelque chose de sérieux et de durable? ce n'est plus aux whigs que le pays accorde alors sa confiance. L'action habile et mesurée, cette intime conciliation des intérêts opposés qui distingue les conceptions de l'homme d'état, c'est évidemment des conservateurs que l'Angleterre l'attend. C'est là un fait irrécusable; nous ne jugeons pas, nous racontons.

Le règne des tories peut être long. Si effectivement ils parviennent à résoudre quelques-uns des grands problèmes qu'a fait naître la situation toute particulière où se trouve l'Angleterre, s'ils donnent quelque satisfaction aux intérêts en souffrance, leur position sera inexpugnable, malgré tout ce qu'ils rencontreront d'antipathies, d'opposition et de mauvais vouloir dans plus d'un lieu.

L'Irlande leur offrira des difficultés plus difficiles à vaincre que celles qui résultent de la situation économique de l'Angleterre. En Angleterre, si pour combler le *déficit* le ministère propose, ainsi qu'on le dit, une taxe sur le revenu, de manière à ne pas frapper les classes peu fortunées, la mesure sera populaire et honorable pour les conservateurs. C'est sans doute une grande entreprise que l'assiette et la perception d'un impôt de cette nature, d'autant plus qu'on eut soin, dit-on, lors de l'abolition de l'*income-taxe,* de faire disparaître tous les documens, tous les matériaux, qui auraient pu en faciliter le rétablissement. Mais l'action du gouvernement est énergique en Angleterre. Elle se fait sentir moins souvent que chez nous; mais, lorsqu'elle se développe, elle ne rencontre pas de résistance. La loi est chose sacrée pour l'Anglais; l'obéissance à la loi n'est pas seulement un acte de prudence, c'est un devoir senti et qui est entré profondément dans les mœurs. En Angleterre, il n'y a pas aujourd'hui de passions politiques en mouvement. Il n'en est pas de même en Irlande. Les catholiques irlandais n'ont pas le calme, les lumières et les motifs de satisfaction des Anglais, et les orangistes, en Irlande, sont encore moins sages que les catholiques.

Là est le nœud de la question. L'Irlande exige, elle a le droit d'exiger des concessions. Il sera facile au nouveau cabinet d'obtenir des deux chambres ce que les whigs n'auraient point arraché à la chambre des lords; mais si ces concessions sont de nature à satisfaire les catholiques irlandais, on peut être certain qu'elles irriteront profondément les orangistes. D'ailleurs il sera trop difficile à un cabinet tory de ne pas livrer l'administration civile et judiciaire de l'Irlande à ses propres amis, c'est-à-dire aux orangistes qui, passionnés, violens, orgueilleux, oublieront bientôt tous les conseils de modération et de prudence qui leur viendront de Londres. L'administration est de tous les jours, de tous les instans, elle prend pour ainsi dire les hommes corps à corps. De mauvaises lois peuvent être neutralisées par une bonne administration; mais à quoi servent les meilleures lois confiées à une administration partiale, hostile, détestable?

Quant aux affaires étrangères, nous sommes convaincus que le ministère Peel y apportera plus de réserve, plus de mesure et plus de dignité que n'y en mettait le dernier cabinet, ne fût-ce que pour éviter le reproche d'imitation. Dans son dernier discours au parlement, M. Peel vient de s'exprimer d'une manière digne sur la France, sur son importance en Europe, sur les avantages de l'alliance française. Il y a loin de là au discours de lord Palmerston à ses électeurs, à cette déclamation contre notre gouvernement et notre armée d'Afrique, déclamation inconcevable surtout dans la bouche d'un ministre des affaires étrangères. Mais si lord Palmerston a beaucoup de capacité et d'esprit, il a encore plus d'emportement et de passion.

Au surplus, tout en racontant les faits tels qu'ils sont, nous ne sommes pas de ceux qui se félicitent de cela seul que les tories ont repris en Angleterre le maniement des affaires. L'avénement des whigs était je dirais presque le pendant de notre révolution. C'est entre les whigs et la France de juillet qu'une alliance, fondée sur l'analogie des principes, devait être indissoluble. Les whigs l'ont brisée avec une légèreté qu'on ne saurait qualifier, nous n'avons pas de regrets à leur donner; mais, avant de nous féliciter de l'avénement de leurs successeurs, nous devons attendre leurs actes. Leurs premières paroles, nous nous plaisons à le reconnaître, sont convenables. Nous aimons à croire que les faits ne viendront pas les démentir.

Il est des circonstances qui doivent attirer sans retard l'attention des deux gouvernemens, et nous donner la mesure de leurs dispositions réciproques.

Il y avait des négociations pendantes avec lord Palmerston, entre autres une convention relative à la traite des noirs. M. Guizot ne s'est pas empressé de la signer; il a bien fait. Probablement l'affaire va être reprise avec le nouveau cabinet.

La situation de la Syrie est loin d'être régulière. Les troupes anglaises n'ont pas complètement évacué le pays, et d'ailleurs les consuls des puissances européennes qui ont signé le traité du 15 juillet se donnent en Syrie des airs de maîtres, ils se mêlent de l'administration et veulent décider de toutes

choses, au point que le gouverneur turc, dès son arrivée, a fait connaître au divan qu'il lui était impossible de remplir sa mission. Ces faits doivent cesser. S'ils se prolongeaient, ils ne justifieraient que trop les soupçons qu'a fait naître dans plus d'un esprit l'intervention armée de l'Angleterre en Syrie.

Les affaires de la Suisse ne paraissent pas prendre, au sein de la diète fédérale, la tournure que désireraient les amis sincères de ce pays. Le canton d'Argovie tergiverse; la commission de la diète se partage en plusieurs minorités; la diète, tiraillée par les radicaux et les *sarniens*, faiblit et paraît vouloir se proroger sans rien terminer. C'est le plus mauvais de tous les partis. L'intrigue et les passions profiteront seules de ces délais, et l'Europe se croira autorisée de plus en plus à en conclure que la Suisse est hors d'état d'arranger une affaire de quelque gravité. Ce qui manque à la Suisse, c'est une saine appréciation des circonstances générales et des dangers qui peuvent en résulter pour elle-même. Une note de l'Autriche paraît avoir fort indisposé les esprits en Suisse. La note, nous le reconnaissons, n'aurait pas dû être présentée; il est quelque peu ridicule de venir aujourd'hui, à propos de je ne sais quel couvent, mettre en avant les droits de la maison de Hapsbourg. Mais, parce que l'Autriche fait une démarche inopportune, faut-il que la Suisse se laisse détourner du but qu'il est de son intérêt d'atteindre? Parce que l'Autriche expose à la diète des prétentions sans fondement, faut-il que la diète se montre impuissante? Parce que l'Autriche a tort, s'ensuit-il que le canton d'Argovie ait raison? Si la diète eût pris une résolution, une résolution ferme, à une imposante majorité, toutes les chicanes diplomatiques seraient tombées à l'instant même. Voilà ce que la Suisse ne comprend pas assez. C'est la faiblesse, c'est l'hésitation qui provoque les interventions. Les états secondaires ont beau se plaindre, ils peuvent être fondés en droit, ils ne changeront pas le cours des choses. Aujourd'hui, plus que jamais, par des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, toutes les fois qu'un état de second ordre ne viendra pas à bout de ses affaires, les grands états, un peu plus tôt, un peu plus tard, finiront par s'en mêler, surtout s'il s'agit d'un état important par sa position militaire, surtout, disons-le, s'il s'agit d'une république agitée par des partis extrêmes et violens. Au surplus, ce n'est pas au gouvernement français qu'on peut supposer l'envie de se mêler des affaires de la Suisse. Le ministère a montré dans ses rapports avec la confédération le respect le plus scrupuleux pour l'indépendance helvétique. En témoignant à la Suisse le désir de la voir mettre fin aux différends qui l'agitent, il lui a tenu le langage d'un ami sincère et éclairé.

Les affaires de la Grèce sont encore plus difficiles que celles de la Suisse. Décidément, le roi Othon ne veut ni gouverner ni laisser gouverner. Maurocordato ne peut rien obtenir : ministre impuissant, il ne voudra pas assumer long-temps la responsabilité de tout ce désordre Le roi Othon ne devrait pas oublier qu'il est en Grèce d'hier, et que ce n'est pas par l'inaction qu'un Bavarois peut prendre racine dans la terre de Périclès.

Chez nous, les agitations intérieures s'apaisent, les esprits s'éclairent, les

préjugés se dissipent. Le gouvernement a pris deux mesures qui ne sont pas sans inconvéniens, mais dont cependant les résultats immédiats sont satisfaisans. Il a rassuré les esprits à l'égard des patentes, et appelé les conseils-généraux à délibérer sur la question du recensement.

Les délibérations des conseils ont reconnu en général la légalité et même l'opportunité du recensement tel que le ministère l'avait ordonné. Il n'y a aucune raison de supposer un résultat différent pour les délibérations qu'on ne connaît pas encore. Ces déclarations contribueront sans doute à calmer et à éclairer les esprits. Elles laissent pressentir en même temps le vote des chambres, les conseils généraux étant en grande partie composés de pairs et de députés. Il n'est pas moins vrai que c'est un fait grave que ces délibérations des conseils locaux sur une question d'administration générale. On leur a en quelque sorte déféré l'interprétation de la loi. Cela n'est guère dans les principes de notre gouvernement. Nous devons espérer que ce fait ne sera pas un précédent.

ÉDIFICES DE ROME MODERNE,

PAR P. LETAROUILLY.[1]

On se plaint trop que notre époque n'ait point une architecture qui lui soit propre. Sans doute il y a de la vérité dans le reproche, mais il est injuste de faire tomber tout le blâme sur les artistes. Une architecture originale ne s'invente pas; elle est l'infaillible résultat de mœurs, d'usages, de besoins bien caractérisés, durables surtout. Or, dans le temps où nous vivons, que voyons-nous, sinon une lutte incessante entre de vieilles traditions et des idées nouvelles? L'absence de convictions, l'imprévoyance, l'insouciance de l'avenir, ne sont-elles pas les maladies de notre société? Jamais, il faut l'avouer, époque ne fut moins propre au développement des arts.

On bâtit beaucoup aujourd'hui cependant, et Paris est plein de maisons nouvelles; mais quel est le problème à résoudre? Faire tenir le plus grand nombre de locataires possible dans le plus petit espace possible, et construire assez solidement pour que la maison ne s'écroule pas avant qu'on ait trouvé un acheteur. Voilà pour les constructions particulières ou civiles, comme on dit. Quant aux constructions publiques, aux monumens exécutés par ordre du gouvernement, ils ne se ressentent pas moins de l'incertitude de nos institutions.

Qu'un ministre, ou une chambre des députés, ou bien un conseil municipal, décide la construction d'une église, l'architecte est nommé; le voilà à l'ouvrage, il fait ses plans, on les agrée, les fondations sont posées, les gros murs sont déjà hors de terre. Tout à coup vient un autre ministre, une autre chambre, un autre conseil municipal, ou bien, si les hommes ne changent

(1) Chez Firmin Didot, rue Jacob.

pas, ce sont leurs idées qui changent. Ce n'est plus une église qu'il faut, dira-t-on à l'architecte, c'est un palais que nous vous demandons. Continuez pourtant votre bâtisse, car il ne faut pas que nos fondations soient perdues. — L'économie est une vertu fort prônée maintenant, plus encore qu'elle n'est mise en pratique. — Tout s'arrangera moyennant quelques cloisons, force plâtre et une tablette de marbre où l'on gravera l'étiquette nouvelle de l'édifice. Qui peut affirmer que ce sera la dernière?

Ailleurs, il s'agit de construire un hôpital ou bien une prison. Tels sont, hélas! les monumens de notre civilisation moderne. On nomme une commission de médecins et d'administrateurs (car tout se fait par commission aujourd'hui). La commission, duement instituée, rédige un programme, souvent peu clair; car un programme, c'est l'idée de chaque membre de la commission modifiée par les idées de tous les autres membres. N'importe. Tant de malades, tant de prisonniers, tant de salles, tant de divisions dans le bâtiment. L'architecte tâche de contenter tout le monde; on travaille. Mais voilà que la science *progresse,* comme l'on dit maintenant, et elle progresse plus vite que les maçons ou les tailleurs de pierre. Bientôt on commence à critiquer les dispositions de l'architecte, le programme même qu'on lui a donné. Seconde commission nommée pour le revoir, qui blâme tout ce qu'a ordonné la précédente; second programme qui bouleverse tout. Hâte-toi, pauvre artiste, ou bien une nouvelle théorie scientifique, un nouveau perfectionnement administratif, viendraient encore tout changer.

Voilà la faute de notre temps, et il est évident que les arts doivent en subir les funestes conséquences. Exiger qu'on invente une architecture appropriée à notre époque, c'est exiger que notre époque adopte telles habitudes, telles mœurs, tel gouvernement. En bonne foi, est-ce aux architectes qu'il appartient de régler la société, et, vivant dans un siècle de transition, faut-il leur faire un crime de partager l'indécision générale?

Le manque de croyances, ce malheur que nous déplorons tous sans y trouver un remède, a produit peut-être un seul bon résultat parmi des milliers de conséquences fâcheuses. N'ayant ni un but déterminé, ni un point de vue fixe et immuable, nos artistes, et les architectes surtout, ont mieux étudié les systèmes de leurs devanciers, qui avaient un système, parce qu'ils avaient des croyances. Sans passion, sans préjugés, sceptiques indulgens comme toute notre génération, nos architectes en sont venus à tout admettre, à tout approuver, à tout expliquer. Aujourd'hui personne n'a plus d'admirations passionnées, par conséquent on n'exclut rien. J'en citerai une preuve entre cent. Maintenant l'art byzantin, l'art gothique, ne sont plus l'objet du mépris; on les étudie, on les prône, on est tout près de les imiter, et c'est là le mal; car il faut demander aux anciens des inspirations, mais on ne doit pas les copier servilement. Grace à la libéralité des chambres, grace à ce scepticisme que je signalais tout à l'heure, nous voyons aujourd'hui ce qui ne s'est jamais vu, je pense, et ce dont nous devons certes nous applaudir, des monumens réparés, continués, agrandis, rebâtis même dans le système où ils avaient été conçus il y a six cents ans. Nos artistes sont devenus antiquaires, ou plutôt ils étudient pour le devenir. Sans doute il arrive, et souvent, que l'on confond les styles, qu'en réparant un vieux monument on le dénature; mais la science est toute nouvelle, il y a beaucoup d'écoliers, peu de professeurs, et, parmi les professeurs.... Mais, avec le temps, tout s'arrangera, nous l'espérons.

Cette tendance archéologique que suit l'architecture moderne, promet à nos neveux, non-seulement la conservation de quantité de nobles monumens, mais encore elle donne aux études une base excellente. Il est permis d'espérer que les travaux d'érudition de nos artistes ne seront pas perdus pour l'avenir. En effet, l'étude assidue et impartiale de tous les systèmes et de tous les styles conduit nécessairement à envisager l'art d'un point de vue élevé, à le considérer dans son ensemble, et à reconnaître que des règles immuables ont produit les chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays. Enfin, il faudrait se féliciter de l'introduction de l'archéologie dans l'étude de l'architecture, quand même elle n'aurait d'autre effet que de détruire ce qu'il y a d'absolu dans l'enseignement, et de nous débarrasser de ces monumens dépourvus de caractère, qui reproduisent toujours des types convenus et faux, dont nous avons sous les yeux tant de tristes exemples.

Parmi les nombreuses études sur l'antiquité que l'on doit à la jeune école française, il en est peu qui méritent plus d'intérêt que les *Édifices de Rome moderne,* dessinés, expliqués et publiés par M. Letarouilly. L'admirable exécution des dessins, l'exactitude scrupuleuse des mesures, les soins extraordinaires apportés à toutes les parties de ce vaste ouvrage, le feront rechercher également par les gens du monde et par les artistes. C'est un travail bon à consulter, meilleur à étudier. Une anecdote bien connue de quiconque a vécu à Rome dans le monde des artistes, donnera une idée de la recherche consciencieuse que M. Letarouilly a mise dans sa publication. Après cinq années passées à Rome, mesurant tous les jours, dessinant, relevant les moindres détails, il revint à Paris avec d'immenses portefeuilles. Déjà il se disposait à commencer l'impression, lorsqu'il s'aperçut que, par suite d'une de ces erreurs impossibles à éviter, un de ses plans présentait avec la coupe correspondante une fort légère différence. Dans des cas semblables, il est d'usage de rectifier l'erreur au juger; M. Letarouilly prit un parti plus sûr : il retourna à Rome, et reconnut qu'il s'était trompé de deux millimètres.

Un pareil scrupule, bien rare à l'époque où nous vivons, en même temps qu'il donne une idée honorable du caractère de l'auteur des *Édifices de Rome moderne,* pourra paraître, aux yeux de quelques personnes, une exagération de conscience approchant du ridicule. Ce n'est cependant que par cette précision rigoureuse dans les mesures que l'on parvient à connaître les caractères de l'architecture au point de pouvoir, en les comparant, tirer des conclusions positives et en recomposer un système. Cette exactitude est nouvelle dans l'art, et pendant bien long-temps on a raisonné sur l'architecture antique sans la connaître en aucune façon. C'est pour s'être contenté d'à peu près, qu'on professait encore il y a quelques années, et que peut-être on professe encore dans plusieurs ateliers une architecture imaginaire qu'on appelait classique, et à laquelle les monumens de l'antiquité donnaient un démenti éclatant. Certes, les maîtres qui enseignaient gravement que la colonne dorique doit avoir invariablement huit diamètres, n'avaient mesuré ni le Parthénon ni les temples de Pœstum. Ils calomniaient l'art grec en lui attribuant un absolutisme qu'il a toujours repoussé. Au contraire, les artistes qui se sont avisés un beau jour de décrire exactement ces admirables édifices, ont mis en lumière cette vérité que les Grecs n'ont posé aucun principe contraire à la liberté, et qu'ils ont su toujours subordonner leurs proportions aux effets qu'ils voulaient produire et au caractère qu'ils avaient à exprimer.

On s'étonnera peut-être que M. Letarouilly, entouré de tant de nobles vestiges de l'antiquité, ait pris l'architecture moderne de l'Italie pour objet principal de ses études, et qu'il n'en ait pas même écarté l'époque où le mauvais goût avait déjà fait des progrès rapides. Nous laisserons M. Letarouilly justifier lui-même son choix.

« Les monumens de la renaissance, dit-il dans son introduction, enfans d'un âge plus rapproché du nôtre, étaient destinés à satisfaire à des usages et à des besoins plus conformes à ceux de notre époque; leur application devenait plus directe et plus facile. D'après ces motifs, notre choix a dû se fixer de préférence sur l'architecture des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Une considération déterminante pour nous était non-seulement d'offrir des monumens d'un grand intérêt, mais de présenter des objets qui déjà eux-mêmes étaient l'application d'un système antérieur. On donnait ainsi la mesure de ce qu'il faut entendre par imitation, en montrant de quelle manière des hommes de génie ont su imiter sans être plagiaires, et comment ils sont parvenus à faire passer dans leurs œuvres et à s'approprier les beautés de l'antique, de telle sorte qu'on n'y trouve plus l'ouvrage, mais l'esprit des anciens. »

Les monumens de la renaissance offrent en effet d'excellens modèles à imiter (j'emploie ce mot dans le même sens que M. Letarouilly), parce que ce style se prête merveilleusement aux proportions restreintes de nos constructions civiles. La renaissance italienne surtout est féconde en utiles enseignemens qu'on aurait plus de peine à trouver dans notre pays à la même époque. Il est vrai que, pendant la première moitié du XVIe siècle, quantité de constructions charmantes se sont élevées dans toutes nos provinces, mais rarement on y voit la grandeur s'y allier à la grace. Nous avons une foule de caprices délicieux, de bijoux en pierre, si je puis m'exprimer ainsi : on dirait que chez nous les sculpteurs ont usurpé les fonctions d'architectes. En Italie, au contraire, on voit dans toutes les constructions plus de noblesse et de sévérité, et dans le moindre *casin* on observe souvent des dispositions grandioses, de même que dans un tableau de chevalet de Raphaël on reconnaît le peintre de la Transfiguration.

Nous nous garderons donc bien de critiquer le choix de M. Letarouilly, surtout en présence de cette foule de beaux dessins qu'il met sous nos yeux; je lui demanderais seulement de comprendre dans son cadre une autre renaissance que celle du XVe siècle. L'époque bysantine, dont Rome a conservé tant d'admirables monumens, peut fournir aussi des exemples qui ne sont pas à dédaigner. A part une certaine barbarie dans quelques détails, qui n'est nullement dangereuse, car elle ne tient pas au fond du système, l'architecture des premiers siècles du christianisme se recommande par ses belles dispositions, par une certaine majesté qui s'unit avec la simplicité la plus sévère, comme avec la richesse la plus prodigue d'ornementation. Je la crois encore éminemment appropriée à nos usages religieux. Enfin, j'en pourrais faire un éloge qui, aux yeux de bien des gens, résumerait tous les autres : — on peut l'exécuter à bon marché. Si donc M. Letarouilly, qui va si facilement de Paris à Rome, voulait entreprendre un nouveau voyage, nous le supplierions de nous retracer Saint-Clément, Sainte-Praxède, Saint-Étienne-le-Rond, et tant d'autres beaux édifices dignes d'exercer son habile crayon. Dans un moment où le dédain déplorable qu'on a eu pendant si long-temps pour le moyen-âge fait place à un enthousiasme qui tient un peu de la mode, il est à désirer que le goût

public se forme, et qu'on apprenne non pas à admirer tel ou tel système, mais à chercher le beau dans tous les systèmes et dans tous les styles. Nous nous applaudissions tout à l'heure de voir les architectes devenir antiquaires; tout serait pour le mieux si les antiquaires devenaient artistes.

Nous ne pouvons que signaler à nos lecteurs les planches nombreuses qui accompagnent l'ouvrage de M. Letarouilly. L'examen de ces planches fera mieux connaître que nous ne pourrions y parvenir par les plus longues descriptions, la parfaite exécution, la fidélité des mesures, l'exactitude des moindres détails. Au milieu de tant de belles et consciencieuses études, nous recommanderons à l'attention des artistes, d'abord le grand plan de Rome, — un travail très étendu sur le palais de la Chancellerie du Bramante, — le cloître de Sainte-Marie della Pace, du même architecte, et son temple de Saint-Pierre-in-Montorio, cette miniature grandiose, que Palladio a comprise au nombre des monumens antiques, — le magnifique palais Sacchetti de San-Gallo, — le palais Linotte, de Balthazar Peruzzi, enfin la Farnésine, ce ravissant édifice que Vasari a si heureusement caractérisé en disant qu'il semblait non pas bâti, mais venu spontanément : *Non murato, mà veramente nato.*

Ces planches sont accompagnées d'explications plus ou moins étendues qui appellent l'attention sur les parties des édifices qui méritent ou l'éloge ou la critique, et souvent, à ces observations purement techniques, l'auteur a joint de courtes notices fort intéressantes sur les différens architectes dont il passe en revue les ouvrages. Il y a, dans toutes les remarques de M. Letarouilly sur les maîtres, une convenance parfaite et un ton de bonne compagnie trop rare aujourd'hui pour qu'on le passe sous silence. Tout en louant la timidité respectueuse avec laquelle il présente ses opinions sur les œuvres des maîtres, on pourra parfois lui reprocher un peu d'indécision dans sa critique, où l'absence d'un système se fait sentir de temps en temps. Les artistes de la nouvelle école surtout préféreraient, je crois, à cet éclectisme qui préside à tous ses jugemens, un choix passionné et « *des haines vigoureuses.* » En suivant une autre méthode plus modeste et moins contestable, M. Letarouilly a peut-être rendu son ouvrage plus réellement utile pour l'enseignement. Son but n'a point été de régenter l'art. Il s'est borné à présenter des exemples avec impartialité, laissant ensuite aux bons esprits à se prononcer librement sur une question suffisamment éclairée. Dans la situation actuelle de l'art, cette méthode a de grands avantages, et jamais nous ne blâmerons ceux qui, au lieu de formuler un système *à priori*, rassemblent des faits nombreux et les soumettent à une critique impartiale.

En analysant le livre de M. Letarouilly, nous n'avons pas suivi l'ordre qu'il a adopté. Les explications dont nous venons de parler sont précédées par plusieurs mémoires réunis sous le titre de renseignemens divers. C'est comme une série de petits traités archéologiques ou historiques dont quelques-uns se rattachent d'assez loin à son sujet principal, mais qui renferment tous des notions utiles. Les voyageurs et les artistes trouveront là des renseignemens précieux et d'excellens résumés d'une foule d'ouvrages que peu de personnes ont le temps ou la patience de consulter. Nous signalerons particulièrement aux lecteurs de toutes les classes une description topographique de Rome, un excellent mémoire sur la constitution physique du sol et sur les matériaux

employés à différentes époques dans la construction des édifices, enfin une notice sur les aqueducs anciens et modernes. Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas de donner ici quelques extraits de ce travail rempli d'intérêt.

M. Letarouilly nous paraît avoir été moins heureux lorsqu'il a voulu faire une incursion dans le domaine de l'archéologie pure. Dans la notice sur la population de Rome, en reproduisant la méthode critique que M. Dureau de la Malle avait appliquée si ingénieusement à l'examen de la même question, il arrive à des conclusions un peu différentes; mais il nous a semblé que les bases de son travail sont plus contestables que celles qu'avait posées le savant académicien; et jusqu'à ce que des découvertes imprévues viennent jeter un jour nouveau sur cette question difficile, nous pensons que c'est ici le cas de se rappeler que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien, et nous nous en tiendrons aux conclusions de M. Dureau de la Malle.

Je parlais, en commençant cet article, de la tendance archéologique que suit l'architecture moderne. Cette tendance a conduit naturellement les artistes à écrire, et c'est un grand bien. Pendant long-temps la critique des arts a été abandonnée aux gens de lettres, juges souvent incompétens et en général très légers et très superficiels. Appelés à s'expliquer devant le public, les artistes rectifieront l'opinion et parviendront peut-être à populariser chez nous les principes de la critique en matière d'art, principes fort différens de ceux d'après lesquels procèdent la plupart des gens de lettres. Au XVIe siècle, les grands maîtres italiens écrivaient peu, il est vrai, mais ils exerçaient une immense influence sur le goût public par leur enseignement oral et par leurs relations constantes avec toutes les classes de la société. La presse offre à nos artistes un moyen d'action puissant qu'ils ne doivent pas négliger. M. Letarouilly donne la preuve dans son ouvrage que les questions même techniques peuvent offrir de l'intérêt à tous les lecteurs lorsqu'elles sont clairement présentées, comme il sait le faire, et qu'elles se rattachent à des considérations générales. C'est, ce nous semble, la véritable manière, la seule manière d'écrire sur les arts que de se rendre intelligible pour tous, et nous louerons pleinement M. Letarouilly d'avoir soigneusement évité ce jargon d'atelier qui n'est bon qu'à déguiser l'absence d'idées. La clarté seule est un immense mérite, il y joint une élégance remarquable. Tout son livre est écrit avec une pureté académique, et l'on pourrait croire que M. Letarouilly s'est occupé uniquement d'études littéraires, si une foule d'observations pratiques et positives ne témoignaient d'une expérience approfondie dans son art.

P. MÉRIMÉE.

V. DE MARS.

DE

LA POÉSIE LYRIQUE

EN ALLEMAGNE.

Le Lied. — Période populaire. — Période littéraire. — Klopstock. — Bürger. — Schiller. — Goethe. — Uhland. — Wilhelm Müller.

I.

Il y a au-delà du Rhin toute une poésie qu'on ignore encore chez nous, et qu'il serait peut-être bon d'introduire dans les lettres françaises. A une époque où les différentes écoles étrangères ont été sérieusement étudiées, où la rêverie intime des *lackistes*, l'entrain cavalier des romances espagnoles, ont conquis droit de cité chez nous, grace à la médiation intelligente des esprits les plus nobles et les mieux inspirés, une poésie qui se recommande par des noms tels que ceux de Uhland, de Rückert, de Goethe lui-même, qui l'a cultivée avec tant d'amour dans le coin le plus mystérieux de son œuvre immense, une telle poésie ne saurait demeurer à l'écart. Le *lied* alle-

mand, si vaporeux qu'il puisse paraître au premier abord, a bien aussi son côté réel, humain, et nous ne désespérons pas trop de le voir un jour prendre racine en France. Il arrive un peu tard peut-être, et cependant on ne lui reprochera pas d'être né d'hier: de quelque côté qu'on se tourne en Allemagne, si loin qu'on remonte à travers le crépuscule des temps, on le retrouve partout, soit qu'il chante au bord d'une haie le *Lebewohl* mélancolique du jeune meunier devenu reître et saluant une dernière fois sa maîtresse avant de monter à cheval, soit qu'il psalmodie le *coucou* dans la chambrette de quelque naïve jeune fille, type adorable de la Claerchen d'*Egmont*. Si nous avons toujours ignoré cette poésie, c'est que, pareille aux *Vergissmeinnicht* du Rhin et du Danube, elle se cache sous les grandes herbes qui bordent le fleuve de la littérature, et n'envoie ses mystérieuses bouffées qu'à ceux qui s'attardent au cœur de la nationalité germanique.

En France, nous n'avons rien qui puisse donner une idée de cette poésie. Ce n'est ni la fable de La Fontaine, ni l'épigramme latine d'André Chenier, ni le couplet de Béranger; et cependant, il faut le dire, le *lied* se compose de certains élémens essentiels à chacun de ces trois genres de poésie. Ainsi, de la fable telle que nous l'entendons, il gardera la bonhomie, et la moralité moins évidente, moins palpable, se dissimulant davantage sous les contours d'une forme élaborée avec le soin le plus curieux. Ses personnages, si par hasard il lui arrive d'en mettre en scène, appartiendront presque toujours au monde de la fantaisie; ce seront des étoiles, des fleurs, des gouttes de rosée ou des brins d'herbe. Rarement les animaux apparaîtront, et, s'ils interviennent, la fable allemande, le *lied*, choisira de préférence ceux qui relèvent plus immédiatement de la vie de la nature, ceux dont la végétation universelle provoque l'existence éphémère, les insectes. Donnez au *lied* la nature dans toute sa pompe du printemps, donnez-lui la cascade, le jardin en fleur, le clair de lune, et soyez sûr qu'il n'en demandera pas davantage. Le *lied* procède un peu à la manière des comédies poétiques de Shakespeare; il s'efforce parfois de reproduire, sous des dimensions microscopiques, ces contrastes éternels que l'auteur de *la Tempête* ébauche à si grands traits. La nature a ses fous de cour, ses bouffons, ses caricatures extravagantes, qui tombent dans le domaine de la fantaisie, aussi bien que ses plus radieuses merveilles. On connaît ce singulier personnage du conte d'Hoffmann, avec lequel l'archiviste s'entretient fort sérieusement pendant plus d'un quart d'heure, et qui se trouve n'être qu'un

vieux perroquet affublé d'une paire de lunettes. Le *lied*, en tant que fable, emploie assez volontiers ce genre de comique; il plonge aussi loin qu'il le peut dans la vie de la nature; et des phénomènes variés qu'il y surprend, compose ensuite une sorte d'épopée où l'arc en ciel joue le rôle du merveilleux, où le beau et le grotesque, le Caliban et la Miranda, sont représentés par quelque ridicule scarabée amoureux d'une rose. Le *lied* allemand dépasse le comique si naïf de Jean Lapin pour aller atteindre le grotesque; il idéalise, il est à la fable de La Fontaine ce que la comédie poétique de Shakespeare est à la comédie réelle de Molière.

Lied veut dire chanson; il arrive souvent que le lied se divise par couplets, et même qu'il se termine en refrains à la manière de nos chansons. On pourrait citer à ce propos, dans la première partie du charmant petit poème de Wilhelm Müller, intitulé *la Belle Meunière*, le morceau qui commence et finit par ces vers :

O Wandern, Wandern meine Lust,
O Wandern!

Cependant le véritable lied, le lied-chanson, n'a d'ordinaire qu'une strophe, deux au plus, qui se répondent l'une à l'autre, ainsi que la voix et l'écho. N'oublions pas que l'essence de cette poésie est le vague, l'indéfinissable, et qu'il faut que notre ame, comme dans certaines phrases de la musique, y trouve l'expression du sentiment qui l'affecte. On le voit, la chanson et le lied, qui semblent au premier aspect de la même famille, se séparent bien vite, pour peu qu'on y prenne garde; l'une vient de la tête, l'autre du cœur. L'une, enjouée et badine, indique une société de bonne humeur, sceptique, portée au plaisir, aimant l'ivresse plus que l'enthousiasme; une société où l'esprit règne en maître, où l'éclat de rire de Voltaire aura tôt ou tard raison de toute croyance, de toute sensibilité; l'autre, au contraire, sérieuse même dans ses manifestations en apparence les plus légères, pleine de je ne sais quel mysticisme où le dieu de Spinosa se révèle sans cesse, rapportant toute chose à l'idéal, est l'expression d'un pays où les sources élémentaires de la poésie coulent encore, où l'homme vit en communion avec l'être universel, où les cascades qui bouillonnent, les acacias en fleur, le ciel étoilé, signifient encore quelque chose, où la porte donnant sur la nature n'a point été murée. Le lied est le chant familier de l'Allemagne, de l'Allemagne rêveuse, mélancolique, chevaleresque : que la guerre éclate, et Koerner va remplacer Novalis, et le lied du printemps va se dire, comme le poète latin :

Paulò majora canamus. Adieu les marguerites, les insectes d'or et de feu, qui l'occupaient la veille à ses heures de loisir, la veille, lorsque la patrie était calme et que les voiles de l'occident s'étendaient comme un manteau de pourpre sur la vallée paisible! Hurrah! voici le canon; ce n'est plus un brin d'herbe, ce n'est plus la tige d'un lis qu'il lui faut, mais une tige d'acier, une vaillante épée qu'il anime et qui tressaille à sa voix. « Hurrah! ma bonne épée au fourreau, tu bats mes flancs sauvages; ma fiancée, reste dans ta chambrette jusqu'à ce que l'heure soit venue d'en sortir et de célébrer nos épousailles dans le petit jardin où croît la rose de pourpre, fleur de sang. » Voilà donc l'idylle, la fable de tout à l'heure, le lied devenu épopée en un clin d'œil, et sans que sa nature s'altère le moins du monde, sans qu'il change de nom; le poème guerrier de Koerner s'intitule le *lied de l'épée, — der Lied des Schwertes.* Notre chanson, à nous, ne se hausse point jusque-là, non certes que nous ayons à nous plaindre sur le chapitre des hymnes patriotiques; à Dieu ne plaise! *la Marseillaise* vaut tous les chefs-d'œuvre en ce genre; mais c'est autre chose : il n'est encore venu à l'idée de personne d'appeler l'hymne de Rouget de Lille une chanson. Le lied occupe donc dans la nationalité allemande une place plus sérieuse et plus noble que la chanson chez nous. Vous le retrouvez sans cesse et partout au-delà du Rhin; il a des chants pour le foyer, pour la patrie, pour les amours, pour tous les généreux sentimens du cœur; il soupire avec Brackenburg sous la fenêtre de Claire, tombe avec Théodore Koerner sur le champ de bataille. En France, notre chanson ne nous prend guère qu'après souper, et, quand elle nous a conduits dans l'alcôve de quelque fillette, c'est, à vrai dire, tout ce qu'elle a pu faire de mieux. — Le lied se rapproche aussi de l'épigramme, mais à condition que l'épigramme voilera ce qu'elle a de mordant et d'acerbe sous les dehors de quelque apologue poétique. Ce sera l'épigramme, si l'on veut, mais enveloppée d'images et de fantaisie, et, qu'on me passe l'expression, sublimée. Écoutez ce *lied* de Goethe, cette épigramme romantique, ce petit poème d'où l'allusion s'échappe comme l'épine d'une rose :

« Un large étang était gelé; les grenouilles, perdues dans le fond, n'osaient plus coasser, ni sauter, et pensaient, dans le rêve d'un demi-sommeil, qu'elles chanteraient comme des rossignols s'il leur arrivait de trouver seulement là-haut un peu de place. Le vent du dégel souffla, la glace fondit, les grenouilles superbes voguèrent et prirent terre, et s'assirent à la ronde sur le bord, et coassèrent comme par le passé. »

Le lied n'a rien d'absolu, son action dépend de la disposition où

vous êtes. Tel lied où le lecteur indifférent n'a vu qu'un assemblage oiseux de quelques rimes, va vous affecter au point que le livre vous tombera des mains, et que vos yeux se mouilleront de larmes. Alors tout s'animera autour de vous, alors vous entendrez les clochettes de mai tinter dans l'herbe; la plainte des cascades, les soupirs du vent dans la feuillée, le cours errant des nuages, auront un sens mystérieux; si c'est le crépuscule, des voix mélancoliques chanteront à vos oreilles, des ombres chéries vous apparaîtront, et la terre vous rendra pour un moment ce qu'elle garde en son sein de votre propre vie. Le lied est parfois triste comme l'élégie, plus triste sans doute, car l'élégie ne vous donne que la douleur du poète et non la vôtre; l'élégie n'a rien de familier, rien d'*intime;* elle compose ses airs et prend ses temps; il lui faut son mausolée et ses cyprès. C'est toujours

La plaintive Élégie en longs habits de deuil,

la sublime pleureuse qui lance des soupirs mesurés vers le ciel, arrondit les bras et combine avec art les sanglots de sa période. L'élégie a sa pompe, sa beauté plastique, son style nombreux, et, si on l'aime, son pathos; le lied ne devient quelque chose qu'autant que vous l'y aidez; c'est une larme ou ce n'est rien. L'élégie se met en scène, et vous dit ses propres douleurs; le lied, au contraire, se contente de vous donner le ton, puis laisse votre ame chanter quand elle a de la voix.

Pour peu que la mélancolie des lieux et le penchant de votre humeur s'y prêtent, le lied va vous ouvrir une porte sur l'infini. Grace à lui, vous rêverez sans fin; où et quand cette rêverie s'arrêtera, Dieu le sait! Qui ne connaît cette charmante légende du moyen-âge : — Un matin, le moine Félix sort du cloître, et, comme il se promène dans le bois, voilà qu'il entend tout à coup un petit oiseau dont la chanson le réjouit; le ciel est bleu, le gazon frais, l'ombre heureuse et parfumée sous les acacias en fleurs, et le petit oiseau chante toujours. Quels traits! quel gosier! le moine n'a de sa vie entendu rien de pareil; les orgues même du sanctuaire ne sauraient se comparer à ce gentil ramage du printemps, à cette musique en plein soleil. Il écoute, il écoute, et se laisse ravir tant qu'il peut. Enfin, l'heure de la retraite arrive, le moine s'achemine vers le couvent, mais, ô disgrace! lorsqu'il se présente, le portier lui refuse l'entrée; un dialogue s'établit, les autres frères accourent. Chose étrange! aucune de ces figures ne lui revient; il se nomme, personne ne le reconnaît. Alors on le conduit au prieur, et le digne homme, qui

tombe de vieillesse, finit par se souvenir d'avoir connu autrefois un novice appelé Félix qui ressemblait exactement à la personne qu'on lui présente. On consulte les registres du couvent, son nom s'y trouve; cent ans se sont écoulés pendant qu'il écoutait chanter l'oiseau bleu. — Le lied allemand ressemble au rossignol de la légende; il chante dans les arbres, sous les fleurs, au bord de l'eau, mais pour vous attirer vers son monde à lui, la rêverie; il appelle, et vous le suivez, vous le suivez toujours, et des heures se passent; au moyen-âge, on eût dit des siècles.

On rencontre à chaque pas dans Goethe de ces petites pièces qui vous ouvrent tout un monde; Uhland aussi possède au plus haut degré cet art de trouver la note de la rêverie, de vous la jeter en passant, comme au hasard. Dans le nombre de ces petites pièces où l'élément épique entre pour quelque chose, l'élément épique mêlé au drame, de ces fantaisies où l'instant romantique est seul indiqué, je n'en sais pas de plus charmante que celle-ci :

— Quelle musique me pénètre,
Quels chants m'éveillent donc ce soir?
O mère! mère, veux-tu voir
A cette heure qui ce peut être?

— Je n'entends rien, je ne vois rien,
Repose encore. Nul ne vient
Pour te donner la sérénade;
Pauvre enfant! pauvre enfant malade!

— Non, ce qui tant me réjouit
N'est point la terrestre musique.
Les anges chantent leur cantique,
O mère, bonne nuit!

On reconnaît là le véritable caractère de cette poésie, où l'objet relève incessamment du sujet. Ce lied, qui se borne dans le présent à reproduire l'instant où meurt une jeune fille, a bien son passé et son avenir, et répond, quand on y réfléchit, à toutes les conditions qu'exige la poétique du roman. L'allusion au passé comme à l'avenir, quoique un peu vague, et maintenue à dessein dans la généralité, ne laisse pas d'éveiller les plus mélancoliques et les plus suaves émotions. Le dernier soupir de cette jeune fille nous dit qu'elle a aimé; cette sérénade ineffable, dont le motif lui revient pendant que les anges chantent pour elle le cantique de délivrance, sert de transition à la vie nouvelle. Nous voyons la pauvre malade que la mort guette

sur son lit de douleurs; mais ce qui se rattache au passé, ce qui touche à l'avenir, nous préoccupe davantage; il s'agit moins d'un tableau que d'un drame en quelques vers, d'une épopée en miniature, ayant son prologue dans le temps et son épilogue dans l'éternité. Cette fille a aimé, elle a souffert, elle expire aux sons de la musique des anges, qui lui rappelle une voix connue, et, si le passé qui s'éloigne emporte avec lui les regrets et les impressions douloureuses, en revanche le présent qui va se résoudre dans l'avenir n'a que palmes, harmonies et lumière.

Il est un autre chef-d'œuvre du même genre, un autre lied comprenant en ses dimensions restreintes tout un passé d'amour, tout un avenir de désespoir, une somme infinie d'ardeur et d'afflictions; nous voulons parler de *la Fille de l'Hôtesse* du même auteur. Ici comme dans *la Sérénade*, un seul moment est mis en jeu par le poète, moment éternel. La simplicité de la forme, le ton naïf sous lequel les choses se présentent, concourent à rendre l'effet plus saisissant encore. La réticence vous suffoque; vous diriez la pierre d'un sépulcre pesant sur votre cœur :

« Trois compagnons passaient le Rhin; ils entrèrent chez une hôtesse. — Mère hôtesse, as-tu de bon vin et de bonne bière? Et ta belle jeune fille, où est-elle?

— « Mon vin est frais et clair, ma bière aussi; ma fille gît dans le cercueil.

« Et lorsqu'ils entrèrent dans la chambre, la vierge gisait dans la boîte noire.

« Le premier leva le voile, et la contemplant d'un œil mélancolique : — Hélas! si tu vivais encore, belle jeune fille, je t'aimerais à dater d'aujourd'hui!

« Le second, laissant tomber le voile, se détourna et pleura : — Hélas! que tu sois étendue au cercueil, toi que j'ai aimée si long-temps!

« Mais le troisième le releva aussitôt, et baisant sa bouche livide : — Je t'ai toujours aimée, je t'aime encore, et je t'aimerai dans l'éternité. »

Le sentiment qui domine en ce lied est énergique et viril. Vous le voyez commander à son émotion, étouffer larmes et sanglots. Il semble que Uhland ait voulu ériger par là un mâle et sévère contraste à sa romance si élégiaque, si féminine, de *la Faucheuse*, à cette poésie où, lui-même ne se contenant plus, il se laisse aller au torrent de son effusion, et s'écrie dans un élan sympathique vers la pauvre fille dédaignée :

Creusez l'herbe nouvelle au sentier le plus frais;
De si douce faucheuse, on n'en verra jamais!

En France, le mot de *lied* n'éveille encore qu'une idée toute mu-

sicale. En fait de lieds, nous ne connaissons guère que ceux de Schubert ou de Dessauer, et c'est tout simple. La musique n'a pas besoin qu'on la traduise; une belle phrase mélodieuse change de climat impunément et passe d'un pays dans un autre sans rien perdre de sa grace native, de sa fraîcheur, de sa beauté originelle. On peut admirer parfaitement l'*Erlkoenig* de Schubert ou le *Wassermann* de Dessauer; on peut même savoir par cœur ces deux nobles compositions, sans avoir la moindre idée des poèmes qui les ont inspirées. Cependant il ne s'agit point ici de ces refrains vulgaires que des littérateurs spéciaux riment chez nous à l'usage d'une certaine classe de musiciens. Dans une œuvre à laquelle Goethe contribue, il faut absolument que la poésie ait sa part, le maestro fût-il d'ailleurs Schubert ou Beethoven, d'autant plus que c'est un des principaux caractères du lied lyrique de concilier à la fois les intérêts du texte et ceux de la musique, et de se réserver le privilége de déclamer en chantant. Pour en revenir au lied poétique, au lied d'Uhland, de Goethe, de Wilhelm Müller et de Justin Kerner, il me semble que ce genre mériterait d'être connu chez nous. Mais de quelle manière s'y prendre pour l'acclimater sous notre ciel? Traduire? Ici la difficulté se présente. Qui osera se charger de cet emploi? Quels doigts trouverez-vous assez délicats, assez fins, pour toucher sans la briser à cette bulle de savon? Comment espérer de pouvoir jamais rendre en quelques vers ce sentiment profond contenu dans la forme la plus artistement élaborée, la plus limpide et la plus transparente, comme une essence volatile dans le creux d'un petit diamant? Quant à la prose, on n'y saurait songer. Il y a même, selon nous, une sorte de sacrilége à manipuler sans scrupule les produits les plus purs de l'intelligence exotique. Rien n'est, à mon sens, plus ridicule et plus déplorable que ces volumes indigestes (1) où s'entassent par milliers, dans le désordre et le contre-sens, tous ces merveilleux petits chefs-d'œuvre qu'il aurait fallu traiter avec tant de ménagement et de goût. Autant vaudrait remuer les diamans à la pelle ou mettre en botte les plus douces fleurs du jardin. Ce qu'il y aurait encore de mieux à faire en pareil cas, ce serait de s'inspirer vaguement de cette poésie et d'en rendre ensuite, selon sa mesure, le souffle et l'expression. Dans un temps où la littérature admet toute réforme, tout rajeunissement venu du dehors, le lecteur ne nous saura point mauvais gré d'avoir

(1) Voir les *Ballades et Chants populaires de l'Allemagne*, publiés par le libraire Gosselin.

protesté en faveur d'un genre que des modifications intelligentes ne tarderont pas à naturaliser chez nous, en faveur d'un genre qui pourrait bien n'être pas si étranger dans le pays de Clotilde de Surville et de Marot, et d'avoir mêlé une goutte de rosée allemande au sang nouveau que la Muse d'aujourd'hui se laisse si volontiers infuser dans les veines.

II.

Le lied vient du peuple; c'est encore là un de ces soulagemens de la pensée, une de ces aspirations divines vers la nature et l'amour, qui tempèrent les nécessités quotidiennes et trompent les amertumes d'une existence vouée aux plus rudes labeurs. Cependant il convient de nous expliquer : le lied appartient au peuple, en ce sens qu'il s'exhale de lui, qu'il en sort à l'état d'idée pure, et qu'il y retourne à l'état de chant. Le peuple ne formule point, et c'est assez pour sa poésie qu'un individu se rencontre, qui plonge au fond du sentiment général et lui donne par la toute-puissance de l'art une telle consécration, une telle durée, que son œuvre passe désormais pour l'œuvre du peuple même. Quel est ensuite cet individu? Peu importe; on négligera peut-être de s'enquérir de son nom. Il en est de la plupart des lieds du moyen-âge comme de ces épopées, comme de ces cathédrales dont on ignore les auteurs.

Pour citer le plus ancien, le premier lied populaire en Allemagne, il faudrait, sans contredit, remonter jusqu'à l'épopée nationale, jusqu'au poème des *Niebelungen*. A mesure que les siècles marchent, que la liberté gagne du terrain, que l'individu se détache du groupe de l'humanité, le grand thème synthétique se fractionne, la lumière se disperse en rayons variés; le peuple a toujours en lui les mêmes trésors de véritable amour, de sensibilité légitime. Mais comment les répandre? quelle forme donner aux sentimens qui le possèdent? Ni l'une ni l'autre des deux écoles qui se disputent la poésie allemande au moyen-âge ne lui conviennent. Le *Minnegesang* est trop subtil pour lui, trop éthéré, trop insaisissable; le *Meistergesang*, trop littéraire et pédantesque. Dans cette alternative, laissez faire son instinct, son bon sens, et vous allez le voir mêler à souhait, pour sa poésie à lui, les élémens les plus contraires, enfermer le *Minnegesang* vaporeux dans les règles de la *maîtrise* comme l'oiseau dans une cage, et d'autre part égayer la monotonie de la *maîtrise* d'un reflet azuré du *Minnegesang*.

Il fallait au peuple des couleurs puissantes, tranchées, des mélodies faciles à comprendre, à retenir. La religion, l'amour, la guerre, çà et là quelque aventure de la vie ordinaire, quelqu'un de ces faits qui frappent et dont l'imagination aime à s'emparer, telles sont les sources vives, les origines romantiques du lied. Ce que des milliers d'hommes ressentaient au fond du cœur, une voix l'exprimait, et, comme on le pense bien, à cette voix sympathique les échos ne manquaient pas. Aussi peut-on être sans inquiétude quant à ce qui regarde le fonds des lieds populaires au moyen-âge. Presque toujours ce fonds est généreux et de bon aloi. Pour la forme, nous n'en dirions sans doute pas autant. En effet, le principe, la cause essentielle de cette poésie, le sentiment, absorbe parfois l'ame et la possède à ce point que dans l'intensité de son émotion il lui arrive d'oublier certaines exigences de l'art. On remarquera que nous n'entendons parler ici ni du rhythme, ni de la mélodie, ces deux élémens constituans, selon nous, partie intégrante de l'idée, du sentiment, qui ne saurait se faire jour sans les entraîner avec lui, attendu qu'il existe entre l'idée, la mélodie et le rhythme, membres harmonieux de la trinité poétique, une indivisible union, une simultanéité solidaire. C'est dans le soin du détail, dans le choix de l'expression souvent embarrassée, obscure, entachée de rudesse ou de trivialité, que l'action de cette force sympathique poussée à l'excès se produit d'une façon regrettable.

Il va sans dire que le lied considéré au point de vue populaire n'a d'expression sérieuse, de vie immédiate, qu'autant que le sentiment dont il relève se maintient dans sa vigueur féconde. Otez au lied cette présence intérieure, il se flétrit et meurt, car dès ce moment la conscience populaire cesse d'y trouver cette émanation morale d'elle-même. Alors s'ouvre pour le lied la période littéraire. Le peuple n'en veut plus, et, comme nul ne le réclame, il a bientôt fait de le mettre dehors. Les temps s'écoulent; enfin viennent les poètes qui, voyant le gentil nourrisson se débattre, le recueillent avec amour et lui vont filer, dans leurs loisirs, une robe nouvelle. Alors le lied se régénère; il va revivre par la grace de la poésie. Peu à peu, vous le voyez se couvrir de tous les joyaux dont l'art dispose, l'art de Goethe, de Uhland, de Rückert; la forme est réhabilitée : on invente, on combine, on élabore, on se perd en caprices merveilleux, en élégantes ciselures, en broderies de toute espèce. L'enfant populaire se voit environné des mages de la littérature, qui déposent à ses pieds l'encens, l'or et la myrrhe. Voilà le soupir de la chaumière, l'expres-

sion des masses laborieuses, devenu, par le seul prodige de l'art, une fantaisie de luxe; voilà le lied devenu chose de l'intelligence, de simple chose de sentiment qu'il était, et voyez l'étrange phénomène! dans sa transformation glorieuse, il n'a rien perdu de sa grace naïve, de cette ingénuité qui lui vient de son humble origine. La preuve, c'est qu'il retourne au sein du peuple, qu'il y rentre avec les chansons de Marguerite et de Claire, les hurrahs de Koerner, les élégiaques mélodies de Uhland, en un mot, sous toutes les formes qu'il adopte au moyen-âge. Le lied retourne au peuple comme la rosée au fleuve, après avoir passé par le soleil.

C'est du XIVe au XVIe siècle que le lied populaire proprement dit se développe en Allemagne. Vous ne trouvez que lui pendant cette grande période historique; lieds d'amour, de compagnonage, de chevalerie et de guerre; de tous côtés vous le voyez fleurir et se multiplier; un esprit original, actif, singulier peut-être, parcourt l'Allemagne du nord au midi; le sentiment déborde; la crise politique, les tiraillemens universels ont dans l'intelligence des contre-coups féconds, et le génie populaire trouve en lui, pour répondre aux commotions qui l'ébranlent, des échos profonds et variés. Je me figure que plus d'un brave compagnon dont la postérité n'a point à s'enquérir, plus d'un *Lanzknecht* mort ignoré dans quelque rencontre, dut faire un beau jour son lied, poème de son cœur, histoire où sa vie entière se résumait. Or, il s'est trouvé que cette histoire, ce poème, dans un temps où la milice humaine se groupait encore à l'abri de certains dogmes comme sous d'inviolables drapeaux, il s'est trouvé que cette voix du compagnon et du lanzknecht exprimait les sentimens inarticulés de toute une multitude, et remuait des consciences sans nombre. Voilà, je pense, le grand secret de la popularité du lied au moyen-âge. Au XVIe siècle, son caractère national se perd, il dégénère; c'est l'époque où le goût italien et français fait invasion. Les associations musicales se forment, les maîtrises s'instituent; adieu la poésie du sentiment; voici les querelles de mots qui commencent avec Hans Sachs et ses confrères les artisans de Nuremberg; voici les solennels débats qui s'ouvrent à propos d'une rime. Alors le lied cède la place aux motets, aux villanelles de toute espèce, et disparaît jusqu'à la renaissance de la poésie allemande au siècle dernier, jusqu'à ce magnifique mouvement dont Goethe est le héros.

Grace aux mille fantaisies d'une nature incessamment variée, le lied répond à toutes les nécessités de son origine. Vous ne citerez pas une tendance populaire qui n'ait en lui son expression, pas un sourire,

pas une larme qu'il ne reflète dans le cristal de son miroir. Sans prétendre porter dans ce monde mélodieux la classification scientifique, nous essaierons cependant ici d'en séparer les différens groupes, d'autant plus appréciables qu'ils se distinguent chacun par un type particulier, une couleur, une existence individuelle. Nous rattacherons à ces trois groupes les trois espèces-mères du lied allemand, les lieds d'amour, les lieds de la vie commune, les lieds patriotiques, tous populaires, ainsi que nous l'avons dit, tous identiques au sentiment dont ils émanent.

L'amour comprend deux espèces : l'amour divin et l'amour terrestre; l'un absolu, l'autre relatif; l'un ayant pour objet l'intelligence suprême, l'autre se renfermant dans le culte exclusif de l'individu; le second, par conséquent, plus susceptible que le premier de s'acclimater dans le peuple et d'y porter ses fruits. La religion n'a d'élémens populaires dans un pays qu'autant qu'elle se soumet à certaines conditions de mœurs, de nationalité, de pompe extérieure, et consent, elle fille de Dieu, elle grande comme l'espace et le temps, elle infinie, à se modeler sur des types humains et périssables. Cette tendance de ramener à la terre toute chose divine vous frappe d'autant plus au moyen-âge qu'elle est naïve et procède du seul instinct de l'humanité. C'est merveille comme le peuple au xve siècle arrange la tradition selon ses besoins, presque selon ses fantaisies. Vous le voyez prendre çà et là dans la Bible, dans l'Évangile, une phrase qu'il développe comme il lui plaît, un motif qu'il varie à son usage, et cela avec tant de franchise et de bonhomie, qu'on ne remarque pas que le dogme se dénature à ces interprétations arbitraires, et que la familiarité quelque peu grande vous semble toute naturelle. Il n'y a guère que les hymnes de la liturgie qui échappent à ce caractère, en s'efforçant de produire sous une forme absolue l'absolue vérité. On trouverait difficilement un acte de la sainte légende d'où ne soit point sorti quelque lied, toujours dans la mesure que nous observions tout à l'heure. L'imagination populaire se contente, en pareil cas, d'emprunter le germe au texte sacré, le germe qu'elle se réserve ensuite de féconder. Elle compose, elle arrange, elle invente, elle mêle son merveilleux à la vérité traditionnelle, et, par une préoccupation égoïste dont elle-même n'a point conscience, se crée en quelque sorte des rapports intimes avec la Divinité qu'elle attire ainsi dans son cercle.

Cette manière propre au moyen-âge d'accommoder l'universel au particulier, de réduire la synthèse à des proportions presque usuelles,

mérite qu'on l'étudie avec soin, surtout dans le lied populaire où elle se montre sous un aspect singulier et quelquefois plein d'intérêt. Le lied s'inspirant à la source commune de la poésie au moyen-âge, il en résultera que les Évangiles finiront par lui fournir non-seulement des berceuses pour les petits enfans, mais encore des airs de chasse, des complaintes, et même (chose assez curieuse) des refrains de table d'un mysticisme équivoque. La conception de Jésus dans le sein de l'Immaculée deviendra le sujet d'un lied de chasse. Le Saint-Esprit bat les champs du paradis avec l'ange Gabriel qui lui sert de piqueur :

« Le hardi chasseur était en campagne, il voulait chasser sur les hauteurs du ciel. Que rencontre-t-il dans le bois? Marie, la belle jeune vierge..... »

Le même sens populaire trouvera le motif d'une berceuse dans l'adoration des rois mages :

« Joseph dépouille son manteau pour en faire à Jésus des langes. Joseph, mon doux Joseph, aide-moi à bercer mon enfant, etc., etc. »

Le lied religieux s'attache de préférence aux mystères qui entourent la venue du Rédempteur. La visitation de l'ange Gabriel en dalmatique de brocard d'or dans cette petite chambre d'Albert Dürer où s'épanouit un beau lis à côté du prie-dieu, l'adoration des rois, la conception immaculée, tels sont les sujets qu'il affectionne. Plus tard, à mesure que le Christ se mêle aux hommes, que son existence revêt une signification plus déterminée, une notoriété plus authentique, le lied s'en éloigne peu à peu, sa fantaisie ne sait plus où se prendre sur ces actes consacrés par la liturgie et qui rentrent dans le cycle de l'année ecclésiastique. Il y a cependant tels de ces actes auxquels l'imagination populaire n'a pu s'interdire de toucher, les scènes du Golgotha, par exemple. L'Allemagne possède plusieurs lieds de ce genre qui sont de véritables hymnes, entre autres celui qui énumère les douleurs de la croix, et après avoir raconté le coup de lance, se termine par ces strophes :

« Ployez-vous, arbres, et vous aussi, rameaux; pleurez, feuillage; et vous, brins d'herbe et gazons verts, partagez la détresse commune.

« Les hautes cimes s'inclinèrent, les rocs gigantesques se fendirent, le soleil voila sa clarté, les petits oiseaux laissèrent là leurs chansons et leurs cris.

« Les nuages crièrent : Malheur et désespoir! les montagnes craquèrent, les portes s'ouvrirent aux morts, et ils sortirent de leurs sépulcres. »

Opposons maintenant à cette inspiration toute naïve du XVIe siècle

la parabole des *Cerises de saint Pierre,* si célèbre dans la poésie moderne.

« Lorsque, méconnu encore et chétif, Notre-Seigneur allait sur la terre, entraînant après lui de nombreux disciples, qui rarement comprenaient sa parole, il aimait outre mesure à tenir sa cour en pleine rue, parce que sous la coupole du ciel on parle toujours mieux et plus librement. Il laissait là de sa bouche sacrée se répandre sur eux les plus hautes leçons, et par les paroles et les exemples faisait un temple de chaque marché.

« Un jour que, dans le calme de l'esprit, il cheminait vers une petite ville avec eux, il vit luire sur le chemin quelque chose qui était un fer à cheval brisé. Aussitôt il dit à saint Pierre : « Lève-moi ce fer. » Saint Pierre ne se dépêchait guère; il venait d'agiter, chemin faisant, de ces rêves sur le gouvernement du monde, rêves où chacun se complaît. Sur un pareil sujet, le cerveau ne connaît point d'entraves. C'étaient donc là ses plus douces pensées. Or, maintenant la trouvaille lui semblait bien mesquine; encore si c'eût été une couronne, un sceptre! Mais valait-il donc la peine de se pencher pour un fer à cheval? Il se tire alors de côté, et fait comme s'il n'avait pas entendu.

« Le Seigneur, dans sa longanimité, lève lui-même le fer à cheval, et s'en tient là sans faire semblant de rien. Puis bientôt, lorsqu'ils ont atteint la ville, se dirigeant vers la porte d'un forgeron, il échange sa trouvaille contre trois pièces de monnaie; et comme il traverse le marché, voyant là de belles cerises, en achète plus ou moins, autant qu'on veut lui en donner pour ses trois pièces, et les garde ensuite paisiblement dans sa manche.

« On s'achemina vers l'autre porte à travers plaines et champs sans maisons; pas un arbre sur la route; le soleil dardait, la chaleur était grande et telle qu'en pareil lieu on eût donné beaucoup pour une gorgée d'eau. Le Seigneur, toujours marchant en avant des autres, laisse à la dérobée tomber une cerise. Saint Pierre aussitôt se précipite, comme si c'était une pomme d'or. Le fruit délecte son palais. Le Seigneur, peu de temps après, envoie une autre *cerisette,* et saint Pierre de s'incliner bien vite pour la prendre. Ainsi le Seigneur lui fait baisser le dos et se pencher mainte fois vers les cerises. Un laps de temps s'écoule de la sorte; puis, souriant, le Seigneur dit : « Il fallait « donc savoir te remuer à temps, ta paresse y trouvait son compte. Tel mé« prise de petites choses qui va s'évertuer pour de plus petites. »

On retrouve dans ce lied de Goethe comme un souvenir des inspirations évangéliques de l'art populaire au moyen-âge. Dans le mouvement de réaction imprimé aux lettres par son génie, Goethe a voulu que toutes les tendances du type original fussent représentées, et grace à lui la reproduction s'est consommée aussi rayonnante, aussi complète, que les dilettanti les plus exaltés de l'archaïsme germanique, les partisans les plus vifs de Walther de Vogelweide et de sa phalange *étoilée* et *fleurie* ont pu le souhaiter. Nous n'appellerons

qu'un seul témoignage à l'appui de ce que nous avançons : les poésies de Goethe, jardin où s'épanouissent en fleur et sur une tige solide tous les germes, toutes les étamines poétiques disséminées dans l'air par le *Minnegesang*.

Mais la véritable patronne du lied, le principe éternel de grace et d'amour où la fantaisie populaire va puiser incessamment, c'est la mère du Christ, Marie, la vierge féconde, l'*impératrice*, comme l'appelle en son paroxisme fervent l'extatique docteur Marianus. On connaît l'action universellement sympathique attribuée à la reine des anges au moyen-âge, et sans revenir sur ce divin symbole de l'attraction et de la mansuétude féminine, nous nous bornerons à citer quelques traits qui s'y rattachent. Nulle part ces attributs dont nous parlons ne se manifestent avec plus de charme que dans un lied intitulé : *l'Assistance de la Vierge à Passau*. La Vierge, en tant que femme, se montre encore plus accessible que son divin fils lui-même, et représente, sans aucune arrière-pensée, sans aucune espèce de restriction ultérieure, l'idée de grace et d'amour. Ainsi vous la voyez, dans un lied, intercéder elle-même en faveur de deux misérables qui avaient tenté de lui ravir son propre enfant; dans un autre, elle sauve d'une mort certaine la comtesse Elsbeth, surprise par deux assassins pendant qu'elle prie à l'autel. Ailleurs, c'est une noble dame que son époux veut aller vendre au diable, et que Marie délivre en l'enfermant dans son oratoire, tandis qu'elle monte à cheval à sa place auprès de son époux, dupe jusqu'au dénouement de la métamorphose. Puisque nous en sommes sur le chapitre de ces petites pièces lyriques dont la Vierge fait en même temps le sujet et l'objet, citons le lied de *la Racine de Jessé*, panégyrique ingénieux, charmant de poésie et de concision :

« La racine est la race de David; toi, Marie, tu es la tige; ton fils, la fleur, la belle rose; le Dieu et l'homme résident en ton sein.

« La rose est pourprée, la feuille verte, une même tige les a toutes deux; ainsi on trouve deux natures et une seule personne en cet enfant. »

Dans l'imagination populaire, la superstition se mêle toujours au dogme, en Allemagne surtout, où l'antique religion de la nature est loin d'avoir déposé toute autorité primitive. De là une poésie bizarre, hétérogène, où les élémens les plus contraires se heurtent et se confondent; poésie de mystères et d'incantations, qui s'élabore un peu comme certains philtres cabalistiques des montagnes du Harz, en commun, car tous y prennent part, depuis l'homme d'église avec sa

tradition orthodoxe jusqu'au maître sorcier avec ses formules extravagantes, jusqu'à la vieille femme avec ses plantes magiques et ses recettes pour guérir au clair de lune les abcès et les blessures. Vous assistez à l'origine de la poésie fantastique, vous voyez le romantisme naître de cet hyménée de la nature avec la religion. Ainsi, de pièces et de morceaux, le Pinde allemand s'élève, le Brocken se forme avec ses légendes qui serpentent sur ses flancs par myriades et foisonnent comme autant de couleuvres et de vives eaux dans ses cavités granitiques. Laissez la veine populaire se répandre; les temps viendront où le génie nouveau saura mettre à profit tant de fragmens épars, tant d'inspirations dispersées à tous vents, où la Muse allemande fera sa gerbe; et le grand pontife de cette régénération, Goethe, en réhabilitant le lied populaire, ne se contentera pas d'en caresser la forme et d'en polir avec un art de lapidaire le contour lumineux. Le poète ira plus avant dans l'esprit des siècles. Le lied étant l'unique manifestation du sentiment populaire au moyen-âge, Goethe fera dans la masse un triage immense : il choisira çà et là quelques épis de luxe pour les cultiver aux heures de loisir dans un petit enclos tout spécial; puis, s'emparant du reste à larges brassées, il l'enfermera, pour la nourriture intellectuelle de l'humanité, dans quelque grenier gigantesque et profond. Vous retrouvez dans *Faust* toute la mythologie du Nord. Le poème de Goethe est pour l'Allemagne le véritable pendant des *Niebelungen*. La nationalité poétique allemande se concentre là tout entière comme dans les *Niebelungen*, la nationalité héroïque et barbare, et je ne parle pas ici des caractères principaux, mais de certains détails cachés, de certaines créations secondaires, et qu'il faut renoncer à comprendre, à moins d'en aller chercher le sens dans le cœur même de la tradition où Goethe les a trouvés. Témoin, par exemple, ce fameux preneur de rats de Hameln, *der Rattenfanger zu Hameln*, qu'on rencontre dans les appendices du poème, ce personnage mystérieux si étrangement marqué du caractère à la fois mélancolique et narquois de la sorcellerie. « Quel est cet homme bizarre? il porte le mal sur son enseigne; il siffle, mais d'un ton si farouche et si avisé; » le voyez-vous traverser la ville en sifflant, et tous les enfans qui jouent sur la place de l'église, tandis que les vieillards sont à l'office, se laisser ravir à ses sortiléges et le suivre hors des portes sans se douter que l'étranger maudit les enlève pour jamais à leurs familles (1)?

(1) « Je suis le fameux chanteur, le preneur de rats voyageur, dont cette antique

Après Marie, la puissance que la poésie populaire, au moyen-âge, invoque avec le plus de ferveur et de persévérante dévotion, c'est la Mort. Vous la retrouvez partout, dans les pompes du sanctuaire et sur les tréteaux des carrefours, sous les rideaux de l'alcôve où dort la châtelaine, et sous l'ombre immense de ces grands bois où le comte Éberhard de Würtemberg chasse au milieu de sa meute endiablée; et cette vogue de la Mort au moyen-âge, de la Mort en tant qu'apparition plastique, personnage, n'a rien qui nous étonne. La Mort est une des inventions les plus originales du catholicisme. Ce squelette vivant s'associant à nos passions, à nos travaux, à nos plaisirs, intervenant dans nos douleurs, dans nos misères, jusque dans nos querelles domestiques, ce voisin toujours prêt à se rendre au premier appel, ce compagnon moitié solennel, moitié goguenard, terrible en même temps et familier, parfois grotesque, devait frapper au plus haut point l'imagination populaire. L'antiquité n'envisage guère la mort que comme une abstraction philosophique; l'Académie et le Portique veulent bien consentir à la discuter dans leurs harmonieuses conférences, mais non à frayer avec elle; à l'admettre comme idée dans leurs paisibles théories, mais non comme individu dans leur commerce. Jamais la pensée ne leur est venue d'inviter la Mort à leurs banquets pour couronner de roses son front chauve, et mettre en ses doigts décharnés la flûte rhythmique du tibicen. Voilà pourtant ce que fait le catholicisme. Il la convoque à tous les festins, à toutes les pompes de l'existence; pas un sacre d'empereur en Allemagne, pas une exaltation de pape à Rome, où la Mort n'ait sa place au premier rang parmi les électeurs ou les cardinaux. Elle berce avec la nourrice l'enfant qui vient de naître, assiste au rouet la pauvre filandière, vient s'asseoir à la veillée autour de la table où la famille se rassemble, et, tout en devisant galamment de chose et d'autre, serre la main au vieillard, cligne de l'œil du

et célèbre ville a certes grand besoin surtout. Et quand les rats seraient par myriades, quand les belettes se mettraient en jeu, il faut que j'en purge la place et que tous s'en aillent avec moi.

« En outre, le joyeux chanteur est aussi un preneur d'enfans, qui, pour dompter les plus rebelles, n'a qu'à chanter ses légendes dorées. Et les garçons seraient-ils plus obstinés, les jeunes filles plus farouches, dès que je fais vibrer mes cordes, il faut que tous me suivent.

« Par occasion, l'industrieux chanteur est encore preneur de filles; dans nulle ville, il ne séjourne sans y faire des siennes, et si simples que soient les fillettes, si prudes que les femmes soient, le mal d'amour les prend à mes sons magiques, à mon chant! » (GOETHE.)

côté de la jeune fille qui tousse, ou présente les dés au jeune homme impatient. Habile à se déguiser, à prendre en un instant l'air et le costume du rôle qu'il lui plaît de jouer, vous la retrouvez sans cesse et partout sur les traces de la vie; elle en est comme l'ombre. En Grèce, sous le beau ciel d'Athènes et de Corinthe, la vie n'a point d'ombre. — Je le répète, c'était là pour l'humanité un personnage nouveau. Le squelette devait réussir au moyen-âge, même en dehors du principe catholique, en dehors de l'idée sublime qu'il proclame; il devait réussir (qui le croirait?) par la forme. Le moyen-âge a des goûts bizarres, on le sait; le fantastique l'attire, il s'éprend même assez volontiers de la laideur. A ce compte, le squelette camard ne pouvait manquer de faire fortune chez lui. Dans cet élan unanime, furieux, immodéré, qui précipite aux XIVe et XVe siècles tous les arts vers la Mort, on recherche à coup sûr moins le symbole religieux qu'on ne se passionne pour ce personnage nouveau, pour cette bizarre poupée qu'on affuble à loisir de tous les oripeaux entassés pêle-mêle dans le grand vestiaire de l'univers, et qu'on lance à toute occasion (véritable *deus ex machinâ,* moyen de contraste et de péripétie s'il en fut) dans la pièce de marionnettes de l'existence humaine. La Mort s'empare du monde; on la choie, on l'installe, tous les esprits s'enivrent d'elle; c'est un délire, un fanatisme, une mode. La Mort a véritablement au moyen-âge sa période d'incarnation. Elle s'y fait homme, non à l'instar du fils de Dieu pour expier et gémir, mais pour régner en souveraine, pour occuper le trône universel, pour recevoir des mains de l'humanité idolâtre le sceptre d'or et la tiare d'empereur. On dirait un concert unanime, un hosannah sans fin que tous les arts entonnent à sa gloire. L'orgue lui chante ses hymnes les plus beaux, le peuple invente des poèmes à son intention, et la peinture n'a pas une fantaisie qui ne soit pour cette royale patronne. La Mort donne le verbe de l'art au moyen-âge; il faut dire qu'elle est alors dans toute sa jeunesse, dans toute sa vitalité plastique. Les temps nouveaux ne l'ont jamais vue telle, et, si l'action n'a rien perdu de son infatigable puissance, la figure poétique, le personnage s'est de nos jours bien effacé. La Mort est retournée désormais dans le domaine de l'entité philosophique; de forme, elle est redevenue idée comme aux jours antiques, idée moins féconde en images désormais qu'en syllogismes, car il était dit que, pour la poésie éternellement déshéritée, la Mort elle-même devait mourir.

Le lied de la jeune Fille et de la Mort, bien que d'une forme souvent rude et grossière, peut à bon droit passer pour une composition

pleine de mélancolie et de grace. — Une jeune fille est à cueillir des paquerettes dans son jardin, lorsque tout à coup la Mort, écartant les ramures d'une haie d'aubépine en fleurs, se présente à ses yeux et lui dit : Je viens te prendre. La jeune fille pâlit et s'épouvante; son bouquet lui tombe des mains. Elle veut fuir, mais un ascendant irrésistible la retient là, palpitante comme l'oiseau sous le regard qui la fascine. Elle pleure, elle sanglotte, elle supplie, se roule aux genoux de la Mort, lui parle de sa mère, de ses quinze ans, de son jardin et de ses fleurs. Peine inutile; la Mort ne veut rien entendre. Cependant une lutte s'engage, lutte cruelle et désespérée, où la jeune fille succombe, et la Mort, sans laisser voir plus de contentement de son triomphe qu'elle n'a montré d'embarras tout à l'heure, la Mort, toujours impassible et sûre d'elle-même, étend alors sa douce victime sur le gazon, et lui va cueillir près du ruisseau quelques fleurs qu'elle tresse à la hâte en psalmodiant ce refrain, dernière strophe du poème :

La couronne
Que je donne
S'appelle la *mortalité* (1).
Prends-la, vierge de pureté.
Tu ne seras pas la dernière
Qui la portera sur son front.
Autant il en naîtra sur cette froide terre,
Autant avec moi danseront,
Pour qu'un jour aussi je leur donne
La couronne!

Et n'ayons garde de nous y tromper, ce ballet excentrique, cette chorégraphie singulière où le personnage de la Mort figure toujours plus ou moins sous un aspect grotesque, relève, à sa manière, de la loi fondamentale de la philosophie catholique. C'est le caractère du moyen-âge, que l'idée organisatrice y domine toute chose. Voyez cette danse qui nous occupe, ce jeu bizarre qu'on prendrait au premier abord pour la fantaisie extravagante de quelque imagination oisive, pour l'œuvre d'un Callot ou d'un Hoffmann du XIVe siècle; qu'est-ce autre chose, sinon le principe catholique mis en relief de la plus originale façon, le dogme de la rédemption traduit en langue vulgaire, sinon la victoire de l'humanité sur la Mort? L'homme, dans la personne du Christ, a vaincu la Mort au Golgotha. Pourquoi n'en

(1) En allemand *Sterblichkeit*.

userait-il pas désormais librement avec son antique ennemie? Que lui reste-t-il à craindre de cette puissance abolie et brisée? Il l'admet à son foyer, l'installe, lui donne à partager ses festins et ses jeux, et pousse la familiarité jusqu'à danser avec elle.

On trouve dans un poème de Regenbogen une des plus anciennes représentations de cette idée, idée reproduite du reste sous mille formes différentes et dans des volumes sans nombre presque toujours ornés de gravures sur bois. Dans une de ces planches, on voit un prêtre qui gesticule en chaire; et tandis que le vieillard prêche aux hommes le néant de l'existence, la Mort, joignant l'exemple à la morale, s'évertue de son mieux, et mène d'un pied hardi, sur les dalles du sanctuaire, sa danse accoutumée, sa danse universelle, qu'un prêtre ferme justement. Dans un autre livre, où figure une longue suite de vignettes, la Mort apparaît constamment avec un instrument de musique. Tantôt c'est la viole d'amour, tantôt la flûte ou la guitare. Elle donne des sérénades au clair de lune, cachée sous les tilleuls en fleur, et fascine la jeune dame qui saute à bas du lit à sa voix, et, tiède encore des moiteurs du sommeil, livre au froid de la nuit son épaule blanche qui frissonne; ou, vaillant ménétrier, debout sur un tonneau, elle râcle avec frénésie, animant au plaisir fillettes et garçons, qui se laissent choir tout essoufflés dans la tombe. Que vous semble du virtuose? Mais la plus complète de ces imaginations fantastiques, de ces œuvres macabres, est à coup sûr un poème en bas allemand, imprimé à Lubeck en 1496, et qui contient soixante-huit gravures. Tous ceux qui doivent prendre part à la danse s'efforcent de s'excuser; la Mort, impassible, réfute leurs argumens en quelques mots auxquels pas un ne réplique. Le pape seul (prérogative suprême attachée au chef spirituel de l'humanité), le pape seul a le droit d'interpeller deux fois le squelette. Assemblée curieuse où la vie n'a pas manqué de se faire représenter par de nombreuses députations prises dans tous les points de l'activité sociale, conclave universel où se retrouve, du sommet à la base, l'édifice politique du moyen-âge, cette indissoluble hiérarchie qui se maintient même en présence de la Mort. Voici l'ordre dans lequel sont rangés les personnages de la scène : le Pape, l'Empereur, l'Impératrice, le Cardinal, le Roi, l'Archevêque, le Duc, l'Abbé, le Templier, le Moine, le Chevalier, le Chanoine, le Bourgmestre, le Médecin, le Gentilhomme, l'Ermite, l'Étudiant, le Bourgeois, le Marchand, la Nonne cloîtrée, l'Homme de justice, le Maître ouvrier, le Paysan, la Béguine, le Courtisan, la Vierge, l'Archer, et, comme toujours, la Nourrice avec son

nourrisson.— Le caractère de ces divers états ne saurait être exprimé mieux qu'il ne l'est dans ce poème, véritable microcosme où vous voyez se mouvoir le moyen-âge tout entier. Cependant les convives assemblés comprennent la solennité du moment : en face de la Mort, leurs dernières illusions se dissipent; on avoue ses fautes et ses crimes, on implore une prolongation d'existence, et, toute chance de salut évanouie, on se recommande à la miséricorde divine. La Mort, de son côté, poursuit sa tâche et leur adresse une réprimande profonde, disant que, s'ils se sentaient la conscience pure, ils n'auraient point à trembler devant elle, puis, à la fin, les console à sa manière, en leur rappelant que son blâme n'atteint pas l'individu, mais l'espèce humaine. — La danse des morts, représentée par Johann Klumber sur le mur du cimetière des Prédicateurs, à Bâle, remonte à 1431. Celle de l'église de Sainte-Marie, à Lubeck, du même auteur, date de 1403. Sous cette peinture, on lisait autrefois plus d'une poésie, plus d'un lied expliquant les attitudes pittoresques et les sentimens des personnages, entre autres ces deux vers si naïfs, écrits sous le berceau d'un enfant que la Mort venait prendre pour l'entraîner dans le terrible divertissement : « O Mort, comment dois-je entendre ceci? Tu veux que je danse, et je ne puis marcher encore! »

Nous avons voulu donner une idée du lied religieux en Allemagne, du lied mystique et divin ; essayons maintenant de caractériser en peu de mots un autre genre de cette poésie populaire, de mettre en évidence une facette nouvelle du diamant. Parlons du lied terrestre, du lied d'amour proprement dit. Ce n'est pas que nous devions nous attendre à perdre de vue tout-à-fait les sources religieuses, à ne plus retrouver trace de l'influence catholique. Les rayons dorés de la légende nous frapperont encore çà et là, mais moins vifs, car nous sommes sur la terre, moins saisissables, car ils auront à percer désormais à travers le nuage des passions et des calamités humaines. L'amour terrestre remontera plus d'une fois jusqu'aux sources de l'amour divin pour s'y vivifier; comment ferait-il différemment? La légende est aussi indispensable à son existence que la nature, autre élément dont nous le verrons disposer à son gré et qui lui servira à rendre sensibles les affections du cœur, comme l'autre, l'élément divin, à les épurer. La nature interviendra toujours, l'image ne dût-elle se prolonger que le temps d'un soupir, comme dans ce refrain, par exemple :

« Si j'étais un petit oiseau, et si j'avais deux petites ailes, je volerais à toi. »

Une chose qui vous étonne dans le lied populaire, c'est la concentration du sentiment. Vous trouvez là, dans quelques vers, la tendresse,

le désespoir de toute une existence; un mot suffit à cette effusion profonde, une image, un trait. Vous ne citerez pas une nuance de l'amour qui ne soit exprimée au moins dans cette poésie : les regrets, les ardeurs dédaignées, l'incertitude et les angoisses qui accompagnent l'instant de la déclaration, les souffrances du doute, les tristesses de la séparation, que sais-je? tout cela dans une forme charmante, gaie ou mélancolique, rayonnante ou sombre, selon qu'il convient au sujet; car le lied a ses élans tragiques tout comme ses humeurs rêveuses, ses vagues aspirations vers l'infini, et même ses joyeuses boutades. Quoi de plus mélancolique et de plus douloureux que la plainte de cette jeune fille qui déplore la fleur de sa jeunesse enfermée dans les monotones solitudes du cloître, rêve à l'amour qu'elle ignore, et, du fond des ténèbres et de la mort, tend les bras vers le soleil qui ne doit point l'atteindre? « Puisse Dieu lui envoyer des jours funestes, à celui qui m'a faite nonne, qui m'a donné le manteau noir et la robe blanche! » Il y a dans cet hymne, qui commence par un cri de détresse et se termine par la résignation au sein du Christ, par l'espérance dans la tombe, quelque chose de solennel et de touchant, de terrible et de mystérieux, qui n'appartient qu'à la poésie du catholicisme. Vous y respirez comme une odeur de sépulcre et d'encens, de cierge et de renfermé, de jeunesse et de mort. C'est bien là, en effet, la poésie du catholicisme, de cette religion qui sème de petites croix l'herbe nouvelle, et trouble les fêtes du printemps de l'appel des cloches lugubres. Schubert a saisi admirablement cette double impression qui vous glace le sang dans les veines et vous invite aux larmes, ce double mouvement de terreur et de sainte mélancolie dans son chant de *la Religieuse*, qui n'est, au reste, que la paraphrase musicale de cette poésie. — Quel parfum élégiaque ne s'exhale-t-il pas de tous ces lieds, où deux amans se quittent pour ne plus se revoir? Le jeune homme va courir le monde, et, lorsqu'il revient de ses campagnes, sa douce fiancée est morte. Ainsi le roi d'Angleterre trouve sa bien-aimée au sépulcre, ainsi le comte palatin du Rhin trouve sa maîtresse au cloître. Parfois vous rencontrez des souvenirs de l'antiquité, échos perdus des jours anciens qui vous frappent, non sans charme, au milieu de ces bois romantiques. Un lied qui commence par ces mots : « Un bel adolescent s'épuise à fendre les vagues, » est une réminiscence de la romance d'Héro et Léandre; un autre qui débute ainsi : « La jeune fille se lève à l'aurore, et va courir dans le bois vert, » rappelle l'histoire de Pyrame et Thisbé.

Bon nombre de lieds, dont la vie de chasseur fait le fonds, se dis-

tinguent par l'originalité du caractère. Il ne s'agit plus de rêverie mélancolique au bord du lac, d'aveux timides, de soupirs étouffés, de longs regards au clair de lune, mais de baisers furtifs, d'étreintes vives, d'alarmes et de surprises au fond du bois. Figure moitié réelle, moitié fantastique, souvent de sang royal, toujours noble, le chasseur marche entouré de toute la poésie de la montagne, de la forêt et du torrent. Cousin de Samiel et d'Othon, il est vêtu de vert des pieds à la tête; il a la barbe inculte, les cheveux touffus et noirs, l'œil vif et libertin, et porte à son feutre un bouquet de plumes de faisan ou de coq de bruyère. Aussi les jeunes filles le redoutent, car elles sont le gibier qu'il poursuit à travers la haie ou le fossé. Leur faible cœur bat aux accens de sa trompe; elles sentent à son approche ce mélange de terreur superstitieuse et d'ardente curiosité dont s'enflamment les jeunes têtes en présence d'une apparition extraordinaire. Elles s'effraient de lui d'abord, mais pour l'aimer ensuite à la rage. Le chasseur est jaloux, violent, implacable; joignez à ces défauts l'auréole de mystère dont sa vie errante le décore, et vous comprendrez la fascination qu'il exerce sur tant d'aimables créatures. Il fond sur les jolis minois comme l'épervier sur l'hirondelle. Autant il en découvre, autant il en affole. Malheur aux sensibles meunières! malheur aux garçons de ferme, aux amoureux de tous les jours! Dès que le chasseur apparaît, tous leurs droits sont perdus, et, devant ce fléau de Dieu, il ne reste plus aux pauvres diables qu'à s'aller pendre ou noyer. — Plus tard, lorsque Goethe ramènera la poésie du Nord aux sources primitives du moyen-âge, dans le mouvement rétrospectif qui s'emparera de toutes les nobles imaginations allemandes au XVIIIe siècle, nous verrons Wilhelm Müller faire son profit de ce type populaire, et chanter, dans un poème plein de naturel et de grace charmante, les vaillantises du hardi chasseur, les faiblesses de la belle meunière et le martyre si touchant de son pauvre amoureux délaissé :

Que veut donc le chasseur en ces lieux? Qui l'amène
Au ruisseau du moulin? — Reste dans ton domaine,
Hardi chasseur. Ici point de gibier pour toi.
Une douce chevrette ici tremble pour moi;
Et si tu veux la voir, si tu veux qu'elle vienne,
    Laisse dans le bois ton fusil,
    Enferme ta meute au chenil,
De ta trompe d'airain apaise la fanfare,
Et va de ton menton raser le poil grossier,

Car autrement, au fond du vert sentier,
Je crains qu'en te voyant la biche ne s'effare.

Ne peux-tu donc rester au sein de tes forêts,
Et laisser les moulins et les meuniers en paix?
Que ferait le poisson dans la feuillée épaisse?
Que cherche l'écureuil dans le cristal de l'eau?
Reste, chasseur altier, dans ton bois, et me laisse
Seul avec mon moulin au bord de ce ruisseau.
— Mais si tu veux gagner à tout prix ma maîtresse,
Apprends, mon doux ami, d'où lui vient son tourment :
Les sangliers la nuit sortent de leur tanière,
Et viennent ravager son champ.
Allons, délivre-nous des sangliers, compère!

L'honnête garçon commence par railler. Hélas! il ne sait pas encore où cette rencontre le mènera, et bientôt son ironie et son persifflage vont se fondre en sanglots. La belle meunière ne sent rien de cette invincible répugnance que son naïf amoureux lui suppose; bien au contraire, cet attirail de bruit et de victoire ne tarde pas à lui tourner la tête. L'odeur de la poudre l'enivre tout d'abord. Habituée aux mœurs douces et paisibles du vallon, à des jours limpides et monotones comme le ruisseau qui coule devant sa maisonnette, elle écoute de toutes ses oreilles ce tintamarre qui vient de la forêt et de la montagne, et prend pour un héros cet homme qui lui apparaît au milieu des hurrahs et des fanfares, au milieu des chiens qui aboient et des trompes qui sonnent l'hallali à plein gosier. Elle admire en cet homme hardi la force et le courage; elle sent, à le contempler, des émotions profondes que n'a pu lui donner le garçon naïf et médiocre qui n'a su que la chérir. Elle aime ce front hautain, cet œil d'oiseau de proie, ce geste souverain qui commande à la multitude; la barbe même ne lui déplaît pas trop, et bientôt l'altier chasseur remplace dans les bras de la belle meunière le pauvre amoureux dépossédé, qui se lamente, et soupire une dernière fois ses regrets, assis sur les myosotis du bord et laissant pendre ses pieds au fil de l'eau qui va l'ensevelir :

LE MEUNIER.

Quand un cœur sincère et fidèle
Périt de langueur et d'amour,
Tous les lis dans l'herbe nouvelle
Se fanent bientôt à l'entour.

La lune cache sa lumière
Et se voile dans ses douleurs,
Pour que les hommes de la terre
Ne puissent rien voir de ses pleurs.

Les anges ferment leur paupière,
Les petits anges bienheureux!
Et toutes les voix dans les cieux
Chantent pour le repos d'un frère.

LE RUISSEAU.

Et quand le cœur tendre et fidèle
Échappe enfin au mal cruel,
Une étoile blanche et nouvelle
Fleurit aussitôt dans le ciel.

Du sein des fatales épines
Sortent trois roses au teint frais,
Roses blanches et purpurines
Qui ne se flétrissent jamais.

Et tous les anges de lumière
Coupent leurs ailes sans regret,
Et, sitôt que le jour paraît,
Viennent au jardin de la terre,

LE MEUNIER.

O ruisseau, doux ruisseau chéri!
Je te laisse dire.
Mais sais-tu, ruisseau, pauvre ami,
Ce qu'est ce martyre?

Là-bas le calme et les amours,
La paix douce et profonde.
Ruisseau, frais ruisseau, que ton onde
Chante ainsi toujours!

Puis, lorsque le sacrifice est consommé, que la nappe limpide, troublée un moment, a reployé son transparent linceul sur le corps de l'infortuné, le ruisseau recommence à chanter, et murmure à la pauvre victime endormie en son sein une lente et plaintive mélodie:

Bon repos, bon repos!
Que tes yeux se tiennent clos!
Voyageur, ton pied touche enfin au seuil propice.
Ici la foi

Repose en moi
Jusqu'à ce que la mer à son tour m'engloutisse.

Étends-toi désormais
Sur un coussin humide et frais,
Dans ma chambre d'azur où tout est transparence.
A l'œuvre, ici,
Tout ce qui berce et qui balance;
Qu'on me berce à loisir cet enfant endormi.

Si le cor de chasse au bois gronde,
Je veux tout à l'entour faire écumer mon onde.
Vous, bleus *ne m'oubliez pas* (1),
Par ici ne regardez pas,
Vous troubleriez sa paix si douce et si profonde.

Et Vous, ne vous laissez plus voir
Sur cette échelle;
Ne le réveillez pas de votre ombre, cruelle.
Laissez-moi choir
Votre mouchoir,
Que j'en couvre ses yeux, comme un ami fidèle.

Adieu! adieu!
Jusqu'au réveil de Dieu
Endors ta joie, endors ta peine.
La lune monte pleine,
Le nuage fuit peu à peu,
Et le ciel, qu'il est grand là-haut! comme il est bleu!

Cependant les Nemrods ne se rencontrent pas tous les jours pour enlever les cœurs d'assaut : les vilains ont aussi leurs revanches. Il arrive souvent que la belle meunière, trouvant sur son chemin quelque damoiseau peu discret, bec jaune échappé pour la première fois du donjon paternel, le remette à sa place lestement, et se donne le malin plaisir de venger sur lui les défaites de ses compagnes, comme dans ce lied de Goethe :

LE PAGE ET LA MEUNIÈRE.

LE PAGE.

Où donc, où donc...

(1) *Vergissmeinnicht.*

Belle meunière,
Dis-moi ton nom.

LA MEUNIÈRE.

Lise.

LE PAGE.

Où donc, ma chère,
Vas-tu, ce rateau dans la main?

LA MEUNIÈRE.

A la terre,
Au champ de mon père.

LE PAGE.

Et seule ainsi par le chemin?

LA MEUNIÈRE.

On doit rentrer le foin; voilà
Ce que mon rateau signifie.
Les poires mûrissent déjà,
Et je les veux cueillir.

LE PAGE.

En ton jardin, ma mie,
Est-il point un feuillage épais, silencieux?

LA MEUNIÈRE.

J'en sais deux,
Un de chaque côté.

LE PAGE.

Je te suis, et vers l'heure
La plus chaude du jour, quand le ciel est en feu,
Nous viendrons, n'est-ce pas? nous dérober un peu
Dans cette verte et discrète demeure.

LA MEUNIÈRE.

Bon! et les histoires!

LE PAGE.

Veux-tu
Reposer dans mes bras? Réponds.

LA MEUNIÈRE.

Je n'ai que faire.
Celui qui dans ses bras prend la belle meunière
Est à l'instant même connu.
J'aurais l'ame toute froissée

D'enfariner ainsi de blanc
Votre habit magnifique et de couleur foncée.
Vivre entre égaux, c'est là qu'est le bien seulement.
Je veux jusqu'à la mort garder cette pensée.
J'aime le garçon du moulin,
Et celui-là n'a rien à perdre sur mon sein.

L'eau reçoit toutes les confidences du meunier; il lui conte ses peines, ses désirs, ses regrets, tout, jusqu'à ses illusions, que la nappe limpide promène en sa transparence, comme cette ombre vaporeuse des saules et des peupliers du bord. C'est entre le meunier et le ruisseau du moulin un échange perpétuel de plaintes amoureuses, un petit duo plein de mélancolie et de tendresse, une de ces cantilènes mélodieuses comme Bellini les aime.

L'ADOLESCENT.

Où vas-tu, clair petit ruisseau, — si gaiement? — Tu cours d'une humeur si joyeuse et si leste, — en bas; — que cherches-tu si vite — dans le vallon? — Écoute un peu et me le dis.

LE RUISSEAU.

J'étais un petit ruisseau, jeune homme. — Vous m'avez — pris de manière que je dois lestement, — en fossé, — descendre là-bas au moulin, — et toujours suis agile et plein.

L'ADOLESCENT.

Tu cours d'une humeur placide — au moulin, — et ne sais pas ce que moi, jeune sang, — ici je sens! — T'arrive-t-il que la belle meunière — te regarde parfois tendrement?

LE RUISSEAU.

Elle ouvre de bonne heure, au point du jour, — sa porte, et vient pour baigner son frais visage; — sa gorge est si pleine et si blanche! — j'en deviens si chaud, que je fume.

L'ADOLESCENT.

Ah! si dans l'eau elle allume — le feu d'amour, — comment trouver le repos quand on est — de sang et de chair. — Quand on l'a vue une fois seulement, — hélas! il faut toujours aller vers elle.

LE RUISSEAU.

Puis je me précipite sur les roues — avec fureur, — et les ailes virent — à grand fracas. — Depuis que la jeune fille travaille, — une force meilleure anime l'eau.

L'ADOLESCENT.

Ah! pauvret, tu ne sens pas la douleur — comme les autres. — Elle te

sourit, et te dit en raillant : — Va, marche! — Elle te retiendrait, toi aussi, n'est-ce pas? — avec son seul doux regard d'amour.

LE RUISSEAU.

J'ai tant de peine, tant de peine à quitter ce lieu; — je ne serpente plus que doucement — par les prés, — et si ce n'était que de moi, — j'aurais bientôt rebroussé chemin.

L'ADOLESCENT.

Compagnon de ma peine amoureuse, — je pars. — Peut-être un jour auras-tu pour moi un murmure de joie. — Va, dis-lui tout de suite, et dis-lui souvent, — ce qu'en silence le garçon désire et espère.

Nous avons parlé tout à l'heure de ces petits chefs-d'œuvre dont la poésie allemande abonde au XVe siècle, et qui empruntent d'ordinaire leur principal motif aux tristesses de la séparation.

Dans cette région d'inspirations élégiaques, d'honnête et pure sentimentalité, je ne sais rien de plus naïf, de plus touchant, que le morceau qu'on va lire, et qui remonte à l'époque où les premiers lieds populaires commencent à poindre :

« A Coblentz, sur le pont, gisait une neige profonde; la neige est fondue, l'eau s'écoule en étang.

« Elle coule dans le jardin de ma bien-aimée. Là personne n'habite; j'ai bien long-temps attendu; deux petits arbres tremblent seuls, ils élèvent leurs couronnes au-dessus du vert miroir des eaux. Ma bien-aimée habite là-dessous, je ne puis aller vers elle.

« Lorsque Dieu me sourira à travers l'azur de l'air et du vallon, elle me sourira hors du fleuve, ma bien-aimée, elle aussi.

« Elle ne vient plus sur le pont; là passent bien des belles femmes : elles ont beau toutes me regarder, moi je n'en vois aucune. »

Souvent, en face de ces dispositions mélancoliques, un scepticisme frivole et goguenard vient se poser, croise les bras et s'en amuse; alors la corde qui pleure se tait devant l'éclat de rire, tout scrupule en amour est bafoué, toute constance, toute foi sans tache traitée d'illusion et de chimère. L'ironie va son train sans rien épargner; comme on le pense, le gros sel abonde, et le persifflage de bon goût, la pointe acérée et vive, l'atticisme, ne sont point ce qu'il faut chercher dans ces plaisanteries où se rencontrent des gentillesses de la façon de celle-ci, par exemple :

« Si tu vois ma maîtresse, donne-lui le bonjour, et, si elle te demande comment je vais, réponds : Sur mes deux jambes. »

Cependant il arrive parfois à ces joyeuses boutades d'avoir en elles une certaine rondeur humoristique, une verve de bon aloi qui vous

les font aimer en dépit de ce qui peut s'y trouver de trivial et de grivois. Ainsi le fameux lied :

« La nuit, quand j'étais auprès d'elle, nous causions de chose et d'autre, »

étincelle de grace et de caprice. Il faut louer aussi un petit poème où Vénus est représentée tenant entre les mains des cartes qu'elle mêle à plaisir, et qui renferme une comparaison ingénieuse de la bien-aimée avec la dame de cœur.

Il nous reste encore à constater deux variétés dans cette espèce de lieds d'amour, dans la sphère de cette passion qui se propose pour but l'expression des ardeurs de la jeunesse et ce qu'elles ont de tumultueux et de désordonné : l'une qui comprend les nocturnes, les sérénades, toutes les chansons à chanter au clair de lune, sous la croisée de sa maîtresse, et qui n'a guère pour se défrayer que le motif suivant qu'elle répète dans tous les modes et sur tous les tons :

« O belle Phyllis, écoute notre musique, et laisse-nous, une nuit, faire une pause dans tes bras; »

l'autre, qu'il serait peut-être aussi bien de passer sous silence, admet volontiers les gravelures et les obscénités qui s'y glissent en cachette sous l'apparence d'un vers latin plus ou moins adroitement entremêlé au rhythme. Cette forme bizarre vient sans doute de la liturgie, dont elle est un plagiat dérisoire, et rappelle, dans la poésie, l'idée que représentent dans l'architecture du moyen-âge ces gros diables mitrés et ces moines ventrus à têtes d'animaux sculptés sur le portail des cathédrales.

J'étais une fille divine,
Virgo dùm florebam,
Chacun vantait ma jambe fine,
Omnibus placebam.

CHŒUR.

Hoy et Oe maledicantur tiliæ,
Juxta viam positæ, etc., etc.

J'allais dans le petit bois sombre
Flores adunare,
Un méchant me voulut à l'ombre
Ibi deflorare, etc.

Nous avons envisagé l'amour sous son double point de vue divin et humain, nous l'avons considéré d'abord comme rapport de l'homme à Dieu, comme religion, puis comme rapport naturel de l'homme à

la femme, élément instinctif dont nous avons vu jaillir le comique, l'éclat de rire, plus d'une pointe à double entente et plus d'une allusion équivoque. — Cependant l'amour des sexes trouve dans la communauté son action morale, sa loi féconde et légitime. La communauté fait la famille, qui, elle aussi, se dissout à son tour pour se répandre dans les différentes conditions sociales, dans les divers états. — Ici toute une période nouvelle s'ouvre pour le lyrisme, et nous aurons à l'étudier sous plus d'un aspect, soit qu'il se rapporte aux divers points de développement de la vie de famille, soit qu'il exprime et caractérise la poésie des états où l'existence populaire, la communauté, se dissémine.

La famille naît du mariage, port fortuné où viennent échouer toutes les fluctuations orageuses de l'amour. Le mariage tend au calme, à l'assoupissement des passions, à la douce quiétude au sein du bien-être et du réalisme, d'où l'on peut conclure qu'il ne répond guère aux conditions de la poésie. Le mariage est anti-poétique de son essence (ceci soit reconnu sans médire de la poésie ni du mariage). Malheur donc à l'union des deux époux lorsqu'une péripétie quelconque intervient, lorsque le terrain monotone de l'existence quotidienne se rehausse tout à coup en pittoresques accidens. Le lied des noces (*Hochzeit-Lied*), en installant les fiancés dans leur nouvelle condition, ferme la série de tous les lieds charmans qu'on se chante de part et d'autre au printemps de la vie et des amours. Ces lieds de noces ont d'ordinaire un caractère tout-à-fait particulier, tiennent au sol qui les a vus naître, et s'y transmettent de race en race par tradition, dans les campagnes du moins, où chaque dialecte revendique son produit; car, pour les villes, il n'en est pas de même. Ici la communauté se perd, le moindre bourgeois veut avoir sa chanson qui lui soit propre, son lied expressément composé à l'occasion d'un acte personnel. Avec la vie civile commence toute une série d'évènemens particuliers, de circonstances privées, de hasards individuels qu'on ne saurait trouver aux champs, où l'existence, plus calme, plus régulière, forme un tout harmonieux et pacifique dans lequel la physionomie du neveu se distingue à peine de celle de l'aïeul. Cependant, si l'époux ne chante plus de lied à l'épouse, la vie conjugale n'est pas dépourvue pour cela de toute espèce d'élément poétique. La naissance de ces petits êtres que tant d'espérances environnent, amène un gracieux contraste à la monotonie du va-et-vient de tous les jours. En même temps que la sollicitude du père et de la mère se rassemble sur ces têtes

blondes pour les protéger et les guider, la musique s'introduit auprès du berceau. On endort le nourrisson en chantant, en chantant on dirige ses premiers pas sur l'herbe. L'enfant n'arrache pas une marguerite au jardin, ne poursuit pas un papillon dans le bois, que la poésie et la musique ne se trouvent là pour consigner son acte. On l'élève, on le forme avec des sons : les oiseaux, les fleurs, les arbres, les caractères de l'alphabet, les vertus même et les vices, toutes les choses de la nature et de la morale, ne se révèlent à lui que par des sons ou des mélodies. Un grand nombre de ces lieds, les plus charmans sans doute, remontent à l'époque la plus reculée, et sont tellement répandus en Allemagne, que vous les rencontrez partout dans le peuple, en dépit de la variété des dialectes. — Ainsi la venue au monde de l'être donne lieu à toute une série de petits poèmes; sa disparition est moins féconde. Avec la mort, une période poétique entre bien dans les familles; les plaintes, les regrets, ces appareils lugubres, ne sont pas, Dieu merci, de tous les jours; mais d'un côté la douleur sincère et profonde n'a que faire de s'analyser elle-même, et le ton des sanglots ne se note pas; de l'autre, c'est la religion qui se charge de célébrer ces pompes, dont elle écarte la fantaisie populaire par la solennité de sa présence. On peut dire pourtant que le sens collectif qui a pris une si vive part aux fêtes du mariage ne se dément point complètement en cette occasion. Les sympathies qu'inspire le défunt, les consolations adressées à ceux qui lui survivent, servent de motifs à des chants propres à la circonstance; et le lied sépulcral qu'on entonne à table en buvant à plein verre le vin mousseux des funérailles, apparaît comme la dernière émanation de la vie de famille parcourant le cercle naturel de son activité.

En dehors de cette sphère un peu bornée dont nous parlons, les familles ont leur développement le plus proche, et, qu'on nous passe le mot, leur coloration individuelle dans un autre centre, les corporations des divers états. Ce n'est plus désormais l'universel et l'absolu en soi comme dans la religion, l'égoïsme dans l'absolu comme dans l'amour, mais tout simplement le particulier dans le général qui forme le point de départ. L'état qui vit en contact immédiat avec la nature doit nécessairement être le plus simple de tous et dépendre du cours des astres, des révolutions climatériques, des moindres influences capables de modifier la température; les variations du jour et de la nuit à certaines époques de l'année, la propriété particulière des saisons, du printemps et de l'automne, de l'hiver et de l'été, voilà le fonds

sur lequel il spécule. On conçoit, dès-lors, ce qui arrive. La nature communique au métier sa poésie, et, quant à la partie pittoresque du lied, elle se détermine d'après la différence de l'élément auquel on s'applique. Ainsi le lied du pêcheur puise dans l'eau son élément, sa poésie et sa musique, où vous entendez comme les fluctuations et le roulis des vagues, tandis que le bois et la forêt donnent au lied de chasse son coloris qu'il leur emprunte. — Sans cesse occupé à inventer des piéges et des ruses, à traquer la bête fauve à travers les taillis et les précipices, le chasseur vit solitaire, dans une inquiétude sans trève ni répit, et le lied de chasse, rude et sauvage, mais d'une expression énergique et puissante, pleine de vaillance et d'autorité, est fait à l'image du type. Autre chose est l'existence du pâtre. Celui-là ne s'égare pas à plaisir sur la trace d'une proie vagabonde, celui-là ne connaît ni les angoisses de la lutte, ni les transports de la victoire. Il ne court pas les animaux, il les garde, et son attitude paisible et normale réfléchit la sérénité de ses fonctions rustiques. De là ce caractère de quiétude et de placidité que ses chansons respirent. Il peut se livrer sans réserve au sentiment qui le possède, s'étendre en toute liberté, ce qui fait que le lied du pâtre est d'ordinaire harmonieux, suave, développé, et contraste singulièrement avec le lied du chasseur, si brusque dans sa concision.

Là-haut sur la montagne
Je me tiens bien souvent,
Et j'abaisse en rêvant
Mes yeux vers la campagne;
Mes brebis vont paissant,
Mon chien les accompagne,
Et me voilà rendu
Au pied de la montagne,
Sans m'en être aperçu.

Là, mille fleurs dans l'herbe
Viennent, — c'est un plaisir,
Et, quand j'ai fait ma gerbe,
J'ignore à qui l'offrir.

Sous un arbre j'essuie
La tempête et la pluie,
Et la porte, là-bas,
Reste fermée; hélas!
Tout est songe en la vie!

L'arc-en-ciel comme une aile
Couvre bien la maison;
Mais elle est partie, elle,
Elle a fui du vallon.

Elle a traversé plaines
Et mers peut-être aussi.
Passez, troupeaux; ici
Le pâtre a tant de peines.

L'existence de l'agriculteur, non moins rangée que celle du pâtre, a cependant plus de mouvement et de variété. L'agriculteur vit avec la plante qu'il cultive; il la suit dans une alternative incessante de joie et de chagrin, d'espérance et de découragement, à travers toutes les périodes de sa transformation. Il la voit tour à tour germer, fleurir, fructifier, et s'identifie en elle au point de sentir à l'avance les moindres caprices de l'atmosphère. Les révolutions de la nature, au printemps, au solstice d'été, à l'automne, amènent pour lui régulièrement des fêtes annuelles, qu'il n'a garde de négliger, et dont plus d'une trouverait au besoin sa loi originelle dans les mystères du vieux panthéisme germanique, comme par exemple la célébration de ces feux de joie qu'on saute de si bon cœur à la Saint-Jean. Le symbolisme allemand, pour chômer les fêtes du printemps et du renouveau, a imaginé de représenter l'hiver sous la figure d'un homme de paille qu'on brûle, et que l'été chasse de la ville et du village. Dans le Palatinat, les enfans ameutés autour du brasier, comme du reste c'est encore la coutume chez nous, chantent à tue-tête en menant leur ronde :

« Ri, ra, ro, voici l'été qui vient! Haro! sur le vieillard, haro! »

L'hiver apparaît aussi quelquefois sous la figure de la Mort, image renouvelée du paganisme, et qu'on rencontre dans le lied suivant :

La Mort partout balaie
Les blés mûrs et l'ivraie
Et laboure les champs.
L'été, pendant ce temps,
Dort au fond des retraites
Et rêve de fleurettes,
De mai, de violettes,
Et d'amours au printemps!

La poésie accompagne tous les travaux en harmonie avec l'agri-

culture. Il y a des lieds pour les semailles, pour les préparations qu'on fait subir au lin, pour la quenouille et le rouet, pour les herbes qu'on fane; il y en a surtout pour les moissons. Chaque genre de travail revendique sa poésie qui lui est propre, chaque anniversaire éveille une pensée nouvelle, un rhythme caractéristique, et l'idylle, sur son terrain, au milieu de cette activité féconde, l'idylle épanouit ses mille fleurs naïves, que tous respirent en plein vent. Puis viennent les galas somptueux, le tir, les danses du dimanche sous le tilleul de la paroisse, toutes ces récréations heureuses qui sont, après les solennités d'un mariage ou d'un baptême, les plus vives réjouissances de ces honnêtes paysans de l'Allemagne. Cette inquiétude qui se porte au dehors chez le chasseur et le pêcheur, qui travaille même le pauvre pâtre au milieu de ses troupeaux, cette inquiétude n'existe pas chez l'agriculteur; elle a disparu dans le cercle incessamment varié d'une activité paisible, tellement qu'il peut à ses heures, et cela sans péril pour sa tranquilité, prendre, s'il lui plaît, sur son dos les filets ou la carabine, et se faire un délassement de ce qui, pour les autres, est une fièvre sans répit. Comme le pâtre, il élève aussi les animaux, mais dans un but moins immédiat, presque religieux, non pour leur chair ou leur toison, mais pour leur travail, qu'il règle et qu'il utilise.

N'oublions pas le vigneron et son industrie, poétique entre toutes. Le vigneron n'a rien de la piété du laboureur, de ses mœurs graves et régulières. Son humeur vive et pétulante participe de la nature de la plante qu'il cultive. La grappe vermeille d'où jaillit l'écumante boisson qui nous procure l'ivresse, trouve en lui son digne personnage, tout comme l'épi doré où mûrit le froment a son représentant dans cet homme calme et robuste occupé à sa charrue. Le vigneron a du sang de faune et de satyre dans les veines. C'est qu'aussi jamais opulente récolte ne donna aux paysans du nord de l'Allemagne les émotions chaudes et palpitantes d'une belle vendange sur les bords du Rhin. Là des pampres touffus ombragent les collines, là des chœurs de jeunes gens et de sveltes jeunes filles courent par les sentiers, la coupe de Bacchus à la main, comme aux jours antiques. Tout n'est que bruit, rumeur, ivresse et confusion. Les hommes boivent, les filles vont et viennent, en attendant la nuit pour les feux d'artifice. Alors des bouquets de lumière s'épanouissent dans l'air et s'effeuillent sous la transparence des eaux, les guitares s'accordent, les poitrines débordent, les lèvres frémissent; il faut chanter. Disons en passant que la plupart de ces lieds, issus du sentiment des ven-

danges, rappellent cette préoccupation biblique dont nous avons déjà parlé souvent; il en est un peu du mysticisme au moyen-âge comme de la vérité, vous le retrouvez jusque dans le vin :

Un jour la vigne adorée
Descendit du coteau divin
Dans le sein
D'une vierge pure et sacrée,
Qui devant tous, sous le ciel,
Porta la graine féconde
Jusqu'au saint jour de Noël,
Où le vin fut mis au monde,
Notre maître universel!

Il y a bien encore l'artisan voué à la culture des arbres à fruit, le jardinier, dans lequel se révèle sous sa forme la plus complète la manipulation immédiate du monde végétal; mais ici l'activité se perd en de si menus détails, tant de connaissances deviennent nécessaires, l'individu se passe si facilement de l'impulsion des masses, que le lied disparaît pour faire place à la réflexion.

Voici maintenant, pour clore la série, l'homme de la montagne, le mineur; entre le vigneron et lui cependant nommons le charbonnier, nature âpre et démoniaque, marquée à la sombre empreinte du feu. Le mineur conserve en lui quelque chose de l'être mystérieux du chasseur. Les mêmes raisons qui font du laboureur un père de famille honnête, simple, religieux, du vigneron un satyre lascif, du jardinier liant ses fleurs sur le pied, balayant les chenilles, émondant les arbres à sa fantaisie, un artisan sobre et réfléchi, les mêmes raisons font de l'homme des mines un personnage tout mystique. Le personnage dont nous parlons vit d'indépendance, de conquêtes et de liberté. Là où la tâche si rude à laquelle il se livre est forcée, où l'exploitation des mines est une servitude, le mineur manque. Ni l'antiquité, ni l'Amérique espagnole, ne connaissent ce type singulier. Le mineur est une création du Nord, une création de la liberté, sans laquelle la nature ne saurait s'animer et vivre. La nature ne parle qu'à l'homme libre : lui seul comprend ses langues mystérieuses, lui seul saisit le sens divin sous l'enveloppe extérieure, et si des esprits inconnus résident au sein des profondeurs souterraines, si l'or et les diamans ont leurs gnomes, ce n'est ni à l'esclave courbé sous le fouet du proconsul romain, ni au misérable Indien attaché là par la cupidité farouche d'un aventurier espagnol, que ces forces élémentaires se révèlent, mais à l'ouvrier robuste, au compagnon

hardi qui, poussé par ses libres instincts, aborde les ténèbres de son propre gré et poursuit, à travers les dangers et la misère, sa vie de labeurs et de sacrifices. Les lieds de mineurs, toute cette longue série de fables et de légendes qui se rattachent en Allemagne à chaque montagne, ne doivent qu'à cette liberté leur existence merveilleuse. La magie, ici, se mêle à la religion; la contemplation de la nature, une fois lancée à travers ces mondes nocturnes du granit, ne s'arrête plus et va jusqu'aux enchantemens, de telle façon qu'il en résulte le plus bizarre amalgame de christianisme et de sorcellerie, la plus amusante mythologie, composée du reste comme toutes les mythologies, d'élémens excentriques, hétérogènes, que l'imagination populaire assemble et groupe autour du foyer de la tradition. L'homme de la montagne accomplit une œuvre mystérieuse et va parcourant les profondeurs de la terre à la recherche des pierres fines et des métaux; la Providence le guide, il l'invoque et croit en elle comme le laboureur, et, comme celui-ci, ne manque pas, dans ses chants, de faire de sa besogne le symbole de l'histoire universelle du cœur humain. L'ame pleine de confiance en Dieu, il abandonne la tiède surface de la terre, tourne le dos à la lumière du soleil, à la vie organique, et descend loin du sol que le jour éclaire, loin du théâtre social, se bâtir un monde à lui, un monde singulier, tout peuplé d'incantations et de prodiges. Là rôdent incessamment des chiens noirs monstrueux, gardiens de trésors enfouis; là des baguettes enchantées, roseaux merveilleux où se déroulent des couleuvres à l'œil de diamant, ondulent au vent des solitudes; là trônent les rois des métaux au milieu de nains difformes et de kobolds haineux et malfaisans : inventions fabuleuses où les dogmes de l'église, ainsi que nous le remarquions plus haut, interviennent toujours de la plus étrange manière.

Le mineur est d'ordinaire un enfant de la Bohême qu'une irrésistible vocation entraîne vers les secrets de la nature; une curiosité sans bornes, la fièvre dévorante de connaître, le prend au sortir du berceau et ne lui laisse plus de trève. Il veut savoir quelles richesses contiennent les montagnes de granit dans leurs entrailles, où filtrent les gouttes de cristal dont les sources vives s'alimentent, où dorment les masses d'or et d'argent, où flamboient les pierres précieuses dont le regard fascine les hommes. Le dimanche, après l'office, il s'attarde à plaisir devant l'autel et demande aux vases sacrés des nouvelles de leur origine. Souvent on lui a dit que ces trésors venaient de lointains climats, et toujours il s'étonne que nos contrées n'en produi-

sent point de semblables. Les questions qu'il s'adresse lui-même là-dessus ne tarissent pas. Les montagnes seraient-elles donc si vastes et si profondes? La nature en eût-elle si puissamment défendu l'entrée au dehors, si des richesses innombrables ne s'amoncelaient au dedans? et lui-même, dans ses excursions solitaires à travers les rochers, n'a-t-il pas trouvé maintes fois des pierres transparentes et jaspées, échantillons vulgaires d'autres joyaux plus précieux? Les montagnes n'ont pas une fente qu'il ne visite; il grimpe dans les crevasses, pénètre dans les grottes, et ne se sent pas d'aise aussi souvent qu'il lui arrive de se trouver seul, égaré, perdu dans quelque immensité souterraine au milieu des cascades qui murmurent et des girandoles de stalactites. Un beau jour cependant, il rencontre un étranger qui l'invite à prendre l'état de mineur, et lui donne par là le secret d'apaiser la curiosité qui le dévore. Les montagnes ne manquent pas en Bohême; il descend le cours du fleuve, et se trouve bientôt en présence d'une mine qu'on exploite, d'une de ces vastes fourmilières où des hommes armés de lampes sourdes pullulent comme des insectes lumineux. Le camarade annonce au maître mineur le projet qu'il a de s'enrôler dans la confrérie; on l'accueille avec joie, on l'équipe, et le voilà vêtu de la casaque grise, muni d'une lanterne, qui se laisse glisser dans le gouffre; non sans avoir d'avance prié Dieu de le préserver des assauts et des maléfices des esprits souterrains. Il traverse des sentiers nombreux, d'inextricables labyrinthes, interrogeant toujours son guide qui ne se lasse pas de répondre à ses questions. Plus il s'éloigne du sol des vivans, plus il s'avance dans la profondeur et les ténèbres, plus son contentement augmente; il entend sourdre l'eau dont le murmure se mêle au bruit monotone et lointain de ses frères qui travaillent. Il touche au comble de ses vœux; satisfaction étrange d'un besoin instinctif, joie unique puisée en des élémens sympathiques à notre propre nature, en des travaux pour lesquels nous sommes nés, vers lesquels nous nous sentons portés d'enfance; volupté bizarre qu'on ne saurait expliquer ni décrire!

A force d'épreuves et de travaux, l'ouvrier mineur se distingue, et peu à peu gagne la bienveillance du maître, qui lui ouvre la porte de sa maison. Là respire une douce enfant de quinze ans, pleine de grace et d'innocence, une de ces blondes filles d'Allemagne, au front pur, à l'œil bleu comme le ciel, au regard transparent. Les deux jeunes gens s'accoutument l'un à l'autre : on se voit tous les jours, on cause, on rit ensemble; enfin, un soir, au puits, leurs mains se

rencontrent, et les paroles de tendresse coulent d'elles-mêmes; on convient alors de tout dire au vieillard, qui reçoit l'aveu d'un air de mansuétude, et promet d'unir sa fille à l'ouvrier mineur, dès que celui-ci aura conquis ses titres et ses grades dans la carrière. Le jour ne se fait pas attendre. Bientôt le jeune apprenti découvre une riche veine dans la mine, et reçoit du grand-duc de Bohême, en récompense, une chaîne d'or, accompagnée du diplôme qui lui assure la survivance du vieillard dans les fonctions de maître des mines de l'état. Le père, de son côté, tient sa parole; on célèbre la fête en plein air, et les bénédictions de toute la confrérie conduisent les deux époux jusqu'au seuil de la chambrette nuptiale.

Le constant voisinage du danger inspire au mineur comme au pilote le respect des choses saintes, le culte de la Providence. Rien n'élève le cœur humain comme l'abîme. Né pauvre, le mineur s'en retourne comme il est venu; il lui suffit de savoir où gisent les puissances métalliques, et d'aider à les extraire de leurs sombres cavernes. Insensible à l'éclat qui fascine le monde, il se réjouit plus de leurs formes bizarres, du merveilleux dont s'entoure leur origine, que de leur possession si convoitée. Une fois transformés par la flamme ou le marteau, l'or et l'argent cessent de l'attirer, et ces trésors, qu'il arrache aux entrailles de la terre au prix de sa sueur et de sa vie, ne sont plus à ses yeux que des marchandises dont il dédaigne de suivre le cours.

Ni les passions de la vie ni le tumulte du monde n'affectent son ame, que le désir de connaître occupe seul. Par momens, le souvenir de sa famille et de ses amis lui revient comme pour lui rappeler son origine, et que d'impérissables liens le rattachent à cette humanité qui s'agite au soleil; là s'arrêtent ses distractions, car l'élan intérieur qui l'entraîne ne permet pas qu'il s'oublie en d'inutiles pensées. Il a affaire à une terrible puissance, à des forces âpres et mystérieuses, dont son travail incessant, une vigilance de toutes les heures, peuvent seuls venir à bout. Mais aussi quelle fleur précieuse s'épanouit pour lui au fond de ses thébaïdes souterraines! l'amour religieux, l'amour divin, une foi sincère et cordiale en cette Providence dont la sollicitude s'étend sur ses jours, et qu'il adore dans ce crucifix de bois où ses yeux baignés de larmes se reposent si souvent aux lueurs de la lampe! Et puis ne voit-il pas dans son art le symbole de l'existence! Ici la veine est ouverte et facile, mais pauvre; plus loin le roc la presse en quelque gorge étroite, en quelque fente de chétive apparence, et là justement abondent les trésors. Chemin faisant,

elle rencontre d'autres veines moins nobles, s'égare au milieu d'elles, et va s'appauvrissant jusqu'à ce qu'un filon fraternel s'associe à son cours et rehausse à l'instant sa valeur. Souvent elle se brise en mille branches; mais le mineur patient poursuit son but sans se laisser distraire, et découvre, en récompense de son zèle, toute une étendue de bon rapport. Une branche trompeuse le détourne-t-elle du vrai sentier, il reconnaît sa faute, et coupe hardiment en travers jusqu'à ce qu'il retrouve la veine légitime et féconde. L'homme des mines étudie ainsi la destinée, se familiarise avec tous ses caprices, et demeure à la fois convaincu que le travail et la persévérance sont les seuls moyens infaillibles pour se la soumettre et conquérir les trésors qu'elle défend avec obstination. Comme on pense, les mineurs ne manquent pas de refrains joyeux, de vives et charmantes poésies, de romans colorés et pittoresques. Leur vocation elle-même les porte à chanter, et la musique est la compagne bienvenue de leurs travaux. Tel lied qu'on entonne gaiement vaut un coup de bon vin pour la joie et la santé qui vous en reviennent au cœur. La musique est la prière des gens qui travaillent au sein de l'abîme. Elle leur rappelle leurs souvenirs d'en haut, leurs espérances les plus douces, tout, jusqu'à leurs amours, jusqu'à leurs illusions, car elle éclaire leur solitude souterraine avec le rayon le plus pur du soleil de la patrie.

Celui-là règne sur la terre
Qui mesure sa profondeur,
Qui dans son gouffre solitaire
Oublie amour, joie et douleur;

Qui connaît l'âpre architecture
De ses membres faits de granit,
Qui, sans relâche, s'aventure
Dans son atelier infini.

Il lui consacre sa pensée,
Il lui donne la foi du cœur;
Comme au sein de sa fiancée,
Il puise en elle son ardeur.

D'une amour profonde et nouvelle
Chaque matin il la poursuit,
Ne s'épargne ni soin ni zèle,
Et ne prend sommeil ni répit.

Elle est là, vivante et profonde,

Prête à lui révéler le sens
Des révolutions du monde
Et de ses mystères puissans.

Il baigne ses tempes sereines
Dans l'air du temps évanoui;
Au sein des grottes souterraines
Une étoile brille pour lui.

L'eau fécondante et salutaire
Suit sa trace au plus haut des monts,
Et les châteaux-forts de la terre
Lui livrent leurs trésors profonds.

Au palais de son roi qui l'aime
Il mène l'or comme un torrent;
Il couronne le diadème
De l'étoile du diamant.

Et lorsqu'il tend sa main pesante
Des trésors de la vanité,
De peu de bien il se contente,
Car il chérit sa pauvreté.

Qu'on cherche l'or et qu'on le gagne
Au prix de cent crimes divers,
Il reste, lui, sur sa montagne,
Maître joyeux de l'univers.

Et pour ceux qui aiment l'allégorie nous citerons encore cette pièce de même origine que la précédente :

Je connais une citadelle;
Un roi muet y tient sa cour
Dans une pompe solennelle
Et jamais ne monte à la tour.
Une garde invisible épie
Autour de ses riches salons,
Et la cascade tombe en pluie,
Du haut des étranges plafonds.

Ce qu'au sein de chaque planète
L'œil bleu de la cascade a vu,
Son murmure le lui répète
Sans être jamais suspendu.
Dans l'onde vive et salutaire
Il baigne ses membres sacrés,

Et dans le sang clair de sa mère
Ses rayons brillent épurés.

Jadis une vague marine
A déposé là ce castel,
Il tient ferme sur sa racine,
Pour empêcher la fuite au ciel.
Dans la cité profonde et noire
Un pacte unit tous les sujets;
Comme un étendard de victoire,
Le nuage flotte aux sommets.

Une immense foule se pousse
Vers le seuil du donjon fermé;
Chacun d'une voix tendre et douce
Appelle le roi bien-aimé.
Tous par lui se sentent revivre,
Il les captive et les confond,
Et dans l'ardeur qui les enivre
Ils ne savent plus ce qu'ils font.

Quelques-uns pourtant dans le nombre
Craignent ses dons comme un fléau,
Et travaillent au sein de l'ombre
A miner l'antique château.
Le travail lève le mystère
Et rompt seul son banc redouté;
La roche se creuse et s'éclaire
Du soleil de la liberté.

Il n'est abîme ni muraille
Que l'homme ne puisse forcer;
Qui du bras et du cœur travaille
Poursuit le roi sans y penser;
Il l'arrache enfin à son trône,
Il ameute esprits contre esprits,
Il apprend au flot qui bouillonne
A jaillir vers les cieux conquis.

Ces lieds sont de Novalis, et nous les citons de préférence, attendu qu'ils traduisent la pensée et le sentiment qui animent à ce sujet les XVe et XVIe siècles, et témoignent de ce penchant rétrospectif qui porte le lyrisme moderne, en Allemagne, à remonter les courans pour aller se retremper à la véritable source. Goethe donne ici l'impulsion, le mouvement, le rhythme, pareil au chef d'orchestre sou-

levant d'un signe de sa main toutes les masses instrumentales, et les autres génies, moins doués sans doute, moins puissans, moins universels, mais plus spéciaux à coup sûr, plus sympathiques, se contentent de prendre un motif à leur choix, qu'ils s'en vont retourner au soleil. Nous verrons le fantastique Bürger et le bourgeois Wilhelm Müller s'adjuger la partie du cor de chasse dans la symphonie; en attendant, voici Novalis qui s'empare de l'homme des mines, dont il arrange et compose le poème, toujours à l'aide de la tradition où chacun puise selon ses goûts et sa mesure. Le personnage du mineur, type austère, religieux, profond, convenait admirablement à Novalis. Cette ame généreuse où l'idée de Dieu fermente et bout, cette ame ivre de naturalisme, devait s'éprendre d'une prédilection singulière pour la poésie des mines. Comment ce monde merveilleux et bizarre, avec ses cavernes d'or et de pierreries, ses labyrinthes inexplorés, ses gaz mystérieux, ses stalactites et ses superstitions, n'aurait-il point tenté une imagination si passionnée de mysticisme, et qui se plaît incessamment à combiner ensemble la poésie et la philosophie de la nature? Du reste, tel est le mouvement unanime, spontané dont nous parlons, que toutes les idées du XVIe siècle renaissent dans leur forme et comme d'elles-mêmes. On dirait une riche prairie qu'une mare (la mare du temps) a réduite deux siècles en jachère, et qui retrouve un beau matin, sous quelque vif rayon du soleil, toute sa splendide végétation. L'identité éclate à un tel point, qu'on ne saurait la révoquer en doute. Le procédé même que nous employons de mettre vis-à-vis l'une de l'autre l'idée en germe et l'idée complémentaire venue à deux siècles de distance, cette manière de poésie comparée, suffirait pour constater le fait impérieusement. Si le lecteur l'a remarqué, nous avons presque toujours cité le XVIe siècle par le XVIIIe. Il y a des âges qui sont pour d'autres âges écoulés ce que le miroir des lacs est pour le firmament : toutes les étoiles s'y reflètent, et notre dilettantisme sceptique s'en va contempler doucement et sans fatigue les gloires tumultueuses du passé dans les calmes transparences du présent.

III.

Si, en général, la poésie allemande revendique comme un privilège national la liberté de la forme dans l'acception la plus vaste du mot, le lyrisme, poésie indépendante de sa nature, poésie de la douleur et de la joie, poésie du sentiment, qui se passe à merveille du

monde extérieur, et trouve tous ses élémens dans la seule poitrine d'où il s'échappe, le lyrisme ne manquera pas d'user du privilége librement et sans restriction. Nulle poésie, plus que la poésie lyrique, ne répugne au despotisme de la forme, à ce moule arbitraire, ode ou sonnet, qu'un certain goût national lui impose sans trop savoir pourquoi. Le sentiment, une fois captif en de pareils liens, se tord en réflexions monotones ou se gonfle tout à coup et s'enfle jusqu'à l'emphase déclamatoire. Peut-être le sonnet et la *canzone*, ces formes éternellement reproduites, ces moules glorieux, mais inhabiles à répondre à toutes les exigences de la poésie, ont-ils nui plus qu'on ne pense au lyrisme italien, en empêchant toute expérience nouvelle, tout développement ultérieur, et, s'il nous est permis de parler ainsi, les modulations qu'on était en droit d'attendre d'une langue essentiellement musicale. En ce sens les grands réformateurs littéraires, Dante et Pétrarque, auraient eu sur la poésie lyrique de leur pays une influence dont on pourrait, ce nous semble, contester les bienfaits. Cette forme étroite et serrée qu'ils tournaient si admirablement, cette forme laborieuse, quoi qu'on dise, qui rappelle assez le contre-point dans la poésie, trop savante et trop ingénieuse peut-être pour les choses du sentiment, une fois consacrée par leur génie, est devenue le mode unique, invariable, éternel, un mode d'où l'Italie n'a jamais pu sortir. Lorsque Chiabrera tenta d'introduire l'ode et le lied sur la terre du sonnet et de la canzone, il était déjà trop tard: la langue avait pris son pli. Étudiez, au contraire, le lyrisme allemand chez un grand artiste, chez Goethe par exemple, et vous serez frappé de voir l'unité subjective toucher, dans sa libre explosion, à toutes les formes, à tous les modes, à tous les rhythmes de la poésie. En Allemagne, ainsi que nous l'avons reconnu, la poésie lyrique atteint, dès sa première période, à son plus haut degré d'efflorescence. Principe élémentaire de toute poésie, le sentiment précède la description, la nouvelle, le drame; vous le retrouvez au fond des plus simples émanations mélodieuses dont il est comme l'esprit vivifiant: caractère propre, du reste, à la poésie romantique, qui recherche par nature les mélanges et la fusion, tout au rebours de la poésie antique, fermement attachée au dogme des classifications, et, sur le chapitre des genres, inexorable. Comment nier l'intervention du lyrisme dans le théâtre de Calderon et de Shakspeare? Que serait *le Songe d'une nuit d'été*, que serait *la Tempête* sans cet arc-en-ciel merveilleux que la fantaisie la plus douce et la plus vaporeuse y déploie? Toute œuvre poétique moderne ren-

ferme en elle plus ou moins de lyrisme inhérent à sa substance et perdu dans le torrent ou, pour mieux dire, dans l'harmonie de sa circulation. Le lyrisme représente assez en poésie ce qu'est en musique la note mélodieuse, le motif: il en faut avoir un grain. Que de figures la comédie et le roman n'empruntent-ils pas au lyrisme tous les jours? Ariel dans *la Tempête,* Mercutio dans *Roméo et Juliette*, Mignon dans *Wilhelm Meister,* ne voilà-t-il pas de ravissantes mélodies bien dignes d'un Mozart ou d'un Weber? La ballade, et la romance irlandaise, écossaise, allemande, telle que l'imagination des peuples du Nord l'a créée et que les poètes nationaux l'ont écrite, est *lied*, non seulement en vertu de sa forme lyrique, mais à cause du sentiment qui, par une force de sympathie émouvante et profonde, attire l'épopée, du sein des siècles révolus, dans le centre même, dans la sphère immédiate de notre activité. Jean-Paul a bien raison lorsqu'il dit que « l'épopée représente l'évènement se dégageant du passé; le drame, l'action s'épanouissant pour et vers l'avenir; la lyre, le sentiment enfermé dans le présent. » De la sorte, le lied transforme par le sentiment tout sujet qu'il embrasse; peu importe que ce sujet soit épique ou dramatique, qu'il appartienne au passé ou à l'avenir: car, si le lied peut enfermer le passé dans le présent, par l'effet d'une sympathie ultérieure que j'appellerais volontiers *ressentiment*, il peut tout aussi bien y faire entrer l'avenir par le *pressentiment*, l'attente. Puisque nous avons parlé de ballades et de romances, il convient que nous citions ici quelques pièces où le lyrisme se marie à la narration, et qu'il faut ranger dans un ordre à part, dans la catégorie des lieds dramatiques, des lieds épiques: le *Lied du Comte captif* et *le Roi des aulnes*, de Goethe, par exemple, et dans Uhland, *la Fille de l'orfèvre, le Jeune roi et la bergère, les Trois jeunes filles,* et surtout les deux pièces que nous allons essayer de traduire.

« Il me faut aller au combat, ma fille, et je pressens une étoile funeste; ainsi fabrique-moi, ô vierge! de ta blanche main, quelque vêtement qui me préserve.

« — Eh quoi, mon père! une armure de bataille de la faible main d'une jeune fille? Je n'ai jamais battu le rude acier, je rêve et file dans l'atelier des femmes.

« — Oui, file, mon enfant, durant la nuit sacrée, voue ton lin aux puissances de l'enfer, et tisse-m'en une tunique longue et flottante qui me préserve dans la sanglante mêlée.

« Durant la nuit sacrée, au clair de la pleine lune, file la jeune fille dans

la salle, toute seule.—Au nom de l'enfer! — dit-elle tout bas. Le fuseau tourne en flamboyant.

« Ensuite elle va s'asseoir au métier et lance la navette d'une main tremblante. Le métier gronde et siffle, et va par bonds fougueux comme si des esprits poussaient à l'œuvre.

« Cependant l'armée chevauche à la bataille; ce jour-là, monseigneur porte un costume étrange, sillonné de signes et d'hiéroglyphes effrayans, une ample et flottante robe blanche.

« L'ennemi l'évite comme un spectre; quel homme l'oserait braver, l'oserait attaquer de front, lui sur qui le plus rude glaive se brise, sur qui les traits glissent émoussés?

« Un jeune homme pourtant l'aborde hardiment : — Arrête, meurtrier, arrête! tu ne m'épouvantes point. Ne compte plus pour te sauver sur ton art infernal; ton œuvre est morte, et ton enchantement, fumée.

« Ils fondent l'un sur l'autre et vaillamment; la tunique du prince dégoutte de sang. Ils se pourfendent à l'envi dans la poussière, et chacun maudit la main de l'autre.

« La fille descend dans la campagne : — Où donc gît le héros ducal? Elle les trouve blessés à mort tous deux, et pousse un cri de désespoir.

« — Es-tu bien mon enfant, indigne jeune fille? Comment as-tu filé ce faux vêtement? n'as-tu point invoqué l'enfer? ta main n'était-elle pas virginale?

« — J'ai bien invoqué l'enfer, mais ma main n'était pas virginale; celui qui t'a frappé ne m'est pas étranger, et j'ai filé ainsi, malheureuse, ton linceul. »

La pièce qui suit, sans sortir de cette catégorie dont nous parlons, rappelle plus particulièrement la veine lyrique de Uhland.

« Un chevalier, par la plaine, allait un beau matin; il pensait, en son inquiétude, à la plus belle des femmes.

« Mon cher petit anneau d'or, dis-moi franchement, ô gage de ma bien-aimée, ce qu'il en est de sa foi.

« Et, comme il va pour le consulter, l'anneau lui échappe du doigt; il saute le petit anneau, et roule parmi l'herbe de la prairie.

« Lui veut d'une main rapide le saisir dans le champ, mais les fleurs d'or l'éblouissent, les fleurs et les gazons humides de rosée.

« Un faucon avise en ce moment la bague du haut d'un tilleul où il perche; il plonge avec grand bruit du sommet de l'arbre et la saisit dans l'herbe.

« Puis, d'une aile puissante, il s'élève dans l'air; là ses frères veulent lui ravir son butin d'or.

« Mais nul d'entre eux ne réussit à le garder; le petit anneau d'or tombe des hauteurs de l'air; le chevalier le voit tomber dans un lac profond.

« Les poissons montent lentement pour happer le petit bijou; mais le petit anneau tombe au fond, jusqu'à ce qu'il disparaisse aux regards.

« O petit anneau! dans la prairie te saisissent le gazon et les fleurs; ô petit anneau! dans les airs te promènent les oiseaux.

« O petit anneau! dans l'abîme des ondes, les poissons te happent librement, mon petit anneau; c'est bon signe, signe de la foi de ma maîtresse. »

Les morceaux de choix abondent en ce genre, et nous pourrions puiser à l'infini, dans Justin Kerner surtout, le chef avec Uhland de l'école souabe moderne, et dont le nom et les œuvres occuperaient sans doute une place importante dans ce travail, si nous ne nous réservions de l'étudier à part, ainsi que d'autres figures pleines de grace et d'intérêt de l'Allemagne contemporaine.

On trouve en outre des ballades et des lieds où les rhythmes les plus divers se rencontrent, et qui forment une sorte de romans lyriques, ou, si l'on aime mieux, de petits drames du genre de la *Belle Meunière*, de Wilhelm Müller, dont nous avons produit plus haut certains fragmens. Ces œuvres, mosaïques de précieuses et de savantes incrustations, se brisent d'ordinaire en compartimens variés. Chaque strophe est un lied qui, tout en se mêlant à l'ensemble, garde sa vie individuelle, sa physionomie originale, et peut à merveille se détacher du reste et se chanter à part. Avec *la Belle Meunière*, je citerai encore, parmi les plus aimables de ces compositions qui se fractionnent à volonté, où le détail même a son ensemble et peut s'extraire, le gracieux poème d'*Esther et Johann* du même auteur. Les amours du poète avec une juive font le sujet de cette mélodieuse inspiration, de ces vers *à lire au printemps*, s'il faut en croire Wilhelm Müller (1), et qui commencent par célébrer les joies de Noël.

LA VEILLÉE DE NOEL.

« Je vois briller à travers les fenêtres la verdure et l'or et la lueur des cierges; j'entends à travers les volets retentir en cris de fête les voix limpides des enfans.

« Les trompettes éclatantes entonnent du haut des tours du sanctuaire un hosannah pour celui qui donna au monde son jeune enfant!

« Mon cœur, mon cœur, d'où te vient cette joie? Mon cœur, mon cœur, n'es-tu pas seul? Notre encens et nos vœux, à qui les offrir?

« J'en sais une à qui je veux du bien; sa porte reste ouverte pour moi, et sa chambrette me connaît.

« Mais dans sa maison silencieuse, nul clair flambeau de réjouissance ne

(1) Wilhelm Möller assigne à la lecture de ses poèmes certaines époques de l'année que lui dicte le sentiment dans lequel ils ont été conçus, et qu'il prend la peine d'indiquer lui-même sur le titre en manière d'épigraphe. Ainsi *la Belle Meunière* serait pour être lue en hiver (*Im Winter zu lesen*), *Esther*, au contraire, pour être lue au printemps, (*Im Frühling zu lesen*).

brûle; et, vêtue de sa robe noire de tous les jours, elle est assise là, sans prendre part à la fête.

« Hélas! pour elle il n'est pas né celui qui, dans cette nuit bienheureuse, vint nous apporter, à nous, la joie et la paix et le contentement.

« Son amour, ses douleurs, ne pénètrent point en elle, et sur son ame tendre pèse une loi de granit.

PRIÈRE PENDANT LA VEILLÉE DE NOEL.

« Amour qui souffris sur la croix, amour qui domptas la mort par pitié pour les enfans des hommes, compte, dans cette nuit bienheureuse qui t'apporta jadis à nous, compte les ames qui te manquent.

« Amour qui envoyas l'étoile au pays lointain d'Orient pour inviter les rois. qui, par la voix du précurseur, fus annoncé aux pauvres bergers, es-tu donc devenu muet?

« Une douce bergère repose encore en un sommeil aveugle, et rêve d'arbres verts. Un ange ne chantera-t-il pas à sa fenêtre : — Esther, ouvre-moi, le Sauveur est né ? »

Et si la jeune fille tarde à se convertir, c'est encore d'une fleur (la passiflore où la légende a vu se perpétuer les instrumens du Golgotha) que le poète invoque l'intercession. Toutes les fleurs ont un sens au jardin d'Allemagne. Il y en a pour les espérances, les souvenirs et les regrets; l'une dit : aimez-moi; l'autre, ne m'oubliez pas; vous en trouvez même de mystiques.

Plante bénie et trois fois sainte,
Rose mystique, étoile en fleur,
Qui portes la divine empreinte
Du martyre du Rédempteur;
Je te vois fraîche, épanouie,
A sa croisée, à tout moment.
Veux-tu donc consumer ta vie
En éclat frivole et changeant?

Ne sens-tu pas, lys adorable,
Le germe profond et divin
D'une nature impérissable
Que le Sauveur mit dans ton sein,
Lorsqu'au frais jardin de la terre
Il te laissa parmi nos fleurs,
Sainte image de ses douleurs,
Symbole de sa mort amère,
Où se puissent tourner nos cœurs
Dans la joie et dans la misère?

Chaste lys d'amour et de foi,
Quand elle rêve à sa fenêtre,
Ne lui souffles-tu rien, dis-moi,
Des douleurs de ton divin maître,
De l'éponge, des clous sanglans,
De cette couronne fatale? —
Esther dort, et par intervalle
Des rêves heureux, innocens,
Lèvent la pierre de son ame.
Guette bien cette occasion
Pour lancer, étoile de flamme,
En elle ton plus pur rayon.

Et ainsi de chanson en chanson, de lied en lied, on arrive jusqu'au dénouement de cette fraîche et sentimentale poésie, au baptême, qui se laisse pressentir dans une pièce pleine de grace intitulée *Marie*.

« Je voudrais te saluer du nom de Marie; mon cœur ne t'a jamais appelée autrement. — Je vois un clair petit ruisseau couler, je vais m'asseoir au bord; Marie, murmurent ses flots; Marie sera ton nom. Une blanche colombe vient vers nous à tire d'aile et plane au-dessus de moi dans un rayon de soleil.

« Chère bien-aimée, on ne t'a jamais rien dit des orgues et de la cascade? Le Jourdain sacré vient en bouillonnant à travers les montagnes et les mers; entends sa joyeuse fanfare. L'esprit de Dieu déploie ses ailes et s'écrie : « Où donc est ma fille? Plonge dans ces flots qui t'aiment, et que Marie soit ton nom. »

La poésie didactique et descriptive, qui ne sait trop de son propre fonds à laquelle des deux formes simples se rattacher, s'inspire par momens, elle aussi, du lyrisme, et réchauffe à ce foyer sa nature froide et languissante. L'élément lyrique anime la poésie pittoresque, donne la vie à l'allégorie, au symbole. Voyez les *Paramythies* et les *Paraboles* de Herder; il n'y a pas jusqu'à l'épigramme, cette vipère de la poésie, qui ne soit capable, ainsi que Logau l'a démontré, de s'attendrir, même à l'instant qu'elle pique.

Cependant, si nous avons étendu le royaume du lied, l'empire de la poésie lyrique, au-delà des bornes que les systèmes ordinaires lui prescrivent, il importe que nous observions qu'elle aussi, dans son indépendance presque illimitée, a sa forme qui lui est propre, sa forme une et identique en ses variétés sans nombre. Lorsque Schiller, dans son lied intitulé *le Gant* (*der Handschuh*), donne à une nouvelle la forme lyrique de l'ode; lorsqu'en d'autres ballades il amalgame l'élé-

ment épique et le style déclamatoire de telle sorte, que trois genres de poésie ont l'air d'en venir aux mains et de se disputer le même poème, un semblable lyrisme porte en lui quelque chose d'incohérent et de bâtard qui le condamne d'avance et le fait échouer en dépit du poétique appareil qu'il évoque. Schiller obéit à je ne sais quelle effervescence instinctive qui ne manque pas de l'entraîner souvent jusqu'aux régions de l'emphase. Dans le délire du moment, toute objectivité disparaît à ses yeux : de là un dithyrambe continuel, une déclamation chaleureuse, éblouissante, mais vide et monotone, substituée à la forme, à l'art; de là des apparitions flottantes, des ames et des sentimens au lieu de personnages et d'action, ames qui souvent n'en sont qu'une, et vous savez laquelle, variant ses habits et son air. Les bornes du lyrisme, si loin qu'on puisse les étendre, ne lui suffisent pas, il les dépasse, introduit dans son œuvre l'épopée, l'ode, le drame, le dithyrambe, les élémens les plus divers, non à doses égales pour qu'ils se tempèrent l'un par l'autre, mais entiers pour qu'ils se combattent, non comme des contraires qu'une chimie ingénieuse associe avec art, mais comme autant de forces actives qui s'agitent pêle-mêle et poursuivent leur développement intégral. Le luxe même de ses facultés lyriques s'oppose en Schiller à leur juste emploi; il manque sa vocation par trop de vocation, par incontinence de lyrisme.

Nous professons un respect inaltérable pour la majesté tout antique, tout ionienne, dont Klopstock revêt son inspiration échevelée; mais qu'il nous soit permis, en saluant le maître, de passer l'école sous silence. L'école de Klopstock! Dieu sait quels bardes sublimes elle a produits! Klopstock est en Allemagne le classique par excellence, l'homme de la *renaissance littéraire*, s'efforçant d'appliquer à la poésie du romantisme les catégories d'Aristote, et réduisant le lyrisme moderne aux trois uniques formes que l'antiquité consacre : l'ode, l'hymne, le dithyrambe. La réaction systématique de l'auteur de *la Messiade*, bien que parfaitement contraire à toutes les idées, à toutes les sympathies de l'Allemagne en fait de poésie lyrique, pouvait néanmoins offrir son utilité, en tant que rappelant à une certaine concentration la forme du Nord toujours prête à s'évaporer; mais il fallait ne point s'en tenir là, et surtout se bien garder de prétendre ériger en réforme une simple question de maîtrise. — Klopstock eut donc son école et ses imitateurs ardens, le lied se fit classique. De cette époque date en Allemagne le règne d'Anacréon. Le lyrisme déserte les sources nationales dont nous avons parlé, ces

larges sources vives où la poésie nouvelle devait puiser à pleine coupe, et se perd en toute sorte de platitudes mesquines dignes de nos petits poètes de la régence. Que sont, en effet, ces élucubrations anacréontiques, si vous les comparez au moindre lied de Hagedorn ou de Günther?... Klopstock lui-même ne comprend rien aux conditions du lyrisme allemand. Il lui manque l'oreille, il lui manque le sens de la mélodie, et je n'en veux pour preuve que l'antipathie insurmontable qu'il nourrissait d'enfance contre la rime; disons en passant que la rime eut son tour, et se vengea de lui furieusement lorsqu'il voulut plus tard écrire ses chants sacrés.

Mais patience. Le vrai lied allemand ne tarda pas à sonner sa fanfare de résurrection, splendide fanfare dont la note éclatante et légitime eut bientôt étouffé le rhythme languissant et les tristes mélopées des *bardes* et des *anacréontiques*. Nous voulons parler de la pléiade de Göttingue, et surtout de Bürger, qui s'en fit l'étoile principale. Bürger rend au lied, abattu dans la fange et rampant terre à terre, ses deux ailes de papillon, ses ailes d'Elfe, qui le portaient autrefois vers le soleil : la rime et la musique. Bürger donne l'élan au retour de l'Allemagne vers les rives de la poésie nationale. Il prêche d'exemple cette croisade magnifique dont un autre que lui sera le héros. Le poète inspiré de *Lénore* joue le rôle de précurseur dans ce grand mouvement littéraire que le chantre heureux de Faust et de Marguerite viendra consommer. Göttingue prépare Weimar.

Tandis que Bürger éveille dans sa poitrine l'écho profond, sympathique, puissant, des anciens lieds populaires, et se place comme un centre de résonnance au milieu des traditions de tous les pays du nord, survient Schiller avec son dithyrambe fastueux, ses sentimens bourgeois entonnés sur le mode pindarique, sa prosodie opulente et déclamatoire, et la tentative des poètes de Göttingue en reste là pour le moment. Schiller n'est point un lyrique dans la pure acception du mot. Nous avons dit nos raisons à ce sujet, et nous les maintenons. A défaut de ses lieds qui sont des odes, de ses odes qui sont des dithyrambes, de ses dithyrambes qui sont des épopées ou des symphonies avec chœurs, la critique qu'il a publiée des poésies de Bürger démontrerait clairement que l'auteur de *Wallenstein* et de *Guillaume Tell* ne se fait pas une idée du genre. Schiller déclame toujours avec pompe, avec splendeur et majesté, nous l'avouons, mais cela suffit-il? Et le poète qui déclame peut-il s'excuser à meilleur droit que l'orateur qui chante? Ce que la muse allemande moderne a de pathos et d'emphase, c'est sans contredit de Schiller

qu'elle le tient. Insensible au lied populaire dont Bürger se faisait l'écho, il méconnut aussi le *Minnelied*, le tendre et mélodieux *Minnelied*. Ainsi, déshérité par sa faute du double élément de toute poésie lyrique en Allemagne, Schiller dut naviguer au hasard sur l'océan fougueux de sa propre imagination, et se sentir incessamment ballotté entre l'antique et nous, qui, en fait de lyrisme à proposer à l'imitation étrangère, n'avions guère à cette époque que les odes et les cantates de Jean-Baptiste Rousseau. N'importe; les poésies de Schiller eurent leur temps, on se laissa prendre à ce pathos magnifique, à cette inspiration luxuriante, à cette loyauté chevaleresque; le fond, un peu contre l'habitude, emporta la forme cette fois. Personne n'imagina que l'auteur de *la Cloche* et de *Friedolinn*, en dépit de ses allusions à la France, de ses velléités politiques et de son germanisme effervescent, était un lyrique moins national que Bürger, Hagedorn, Günther, et tous ceux qui se rattachaient par Luther à la vieille Allemagne. Il y eut aussi dans cette adoption générale plus d'une circonstance particulière. L'intérêt qui devait entourer un grand poète tel que Schiller, son air mélancolique et souffrant, son enthousiasme si honnête, si généreux, si vrai, en un mot, l'appareil extérieur ne manqua point de jouer son rôle en cette occasion. La main qui faisait vibrer les cordes de la lyre portait au doigt de si riches diamans, que l'attention en fut éblouie, et, comme une alouette au miroir, vint donner d'elle-même dans le piége. Pour dissiper le charme, il fallut que l'imitation s'en mêlât. Les imitateurs ont cela de bon, qu'avec eux on n'a point à craindre les prestiges : dès qu'une forme défectueuse leur échoit, ils ont bientôt fait de vous en montrer tous les vices; ce que le génie maintenait à force d'art et d'exécution tombe alors de soi-même et disparaît. C'est justement ce qu'il advint de la forme lyrique de Schiller.

Nous ne prétendons pas dire ici que les défauts dont nous parlons entachent toutes les poésies lyriques de Schiller, et qu'il ne se trouve çà et là dans le nombre plus d'une pièce dégagée de ce ton emphatique et déclamatoire. Quel poète, même en ses égaremens, même en ses plus vaines théories, n'a point fait de pareilles rencontres? Quel poète n'a eu de ces inspirations où sa nature se révèle? Il ne s'agit plus alors de théorie et de manière; l'idée entraîne avec elle la forme, et l'épanouissement s'accomplit selon les lois les plus simples. Il s'en faut de beaucoup que l'œuvre lyrique de Schiller soit dépourvue de mouvemens de ce genre, de motifs aimables et de bon aloi. Il y a des perles de la meilleure eau dans cet océan tumultueux et

qui toujours déborde. On citerait au besoin des ballades et des lieds qui, pour le sentiment et la grace, donneraient un démenti complet à tout ce que nous venons d'avancer, si toutefois ces ballades et ces lieds ne constituaient autant d'exceptions dans la manière de l'auteur.

Quand on étudie l'histoire du développement intellectuel en Allemagne depuis le commencement de la réformation jusqu'à la renaissance des lettres, vers le milieu du XVIIIe siècle, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'instinct réactionnaire qui fermente au cœur de cette dernière période, et l'entraîne, par-dessus deux siècles d'avortemens qu'elle saute à pieds joints, vers un passé organique et fécond dont elle entreprend comme la reproduction immédiate. Les principes proclamés à cette époque au nom de la littérature nationale touchent de plus près au XVIe qu'au XVIIe siècle, et, dédaignant toute espèce de filiation avec les doctrines ayant cours naguère, se rattachent d'un commun élan aux écoles de Nuremberg et de Wittemberg (1). Loin de continuer Opitz ou Lauernstein, Goethe renoue à Luther sa filiation intellectuelle et va perpétuant le passé, qu'il adopte selon ce que lui dictent ses vues profondes sur le présent, ce que lui dicte sa propre imagination fécondée aux sources étrangères. Aujourd'hui la question paraît toute simple. Il s'agissait non de restaurer le XVIe siècle en son ensemble, mais de retremper dans son esprit la forme qu'on avait sous la main. C'est un des plus beaux titres de Goethe d'avoir senti le premier de tous la parenté qui existait entre ces deux périodes si sympathiques l'une à l'autre, et d'avoir poussé de toutes ses forces à leur reproduction. Le lied populaire allemand devait trouver en Goethe sa plus aimable, sa plus haute, sa plus complète expression. Le grand poète, dont l'intelligence rayonne sur tous les points sonores et lumineux de l'art, ne pouvait négliger celui-là. Goethe ne se borne point à s'inspirer du modèle; il le reproduit, il le façonne; la plupart de ses chefs-d'œuvre en ce genre, ses lieds en manière de romance par exemple, sont comme autant d'échos perdus, de mélodieuses réminiscences des poésies populaires. Il va même plus loin; il ne se fait pas faute, chaque fois que l'occasion s'en présente, d'emprunter à l'original ici un vers, là une strophe. On dirait de capricieuses variations où le maître ne se lasse pas de ramener le thème par les plus charmantes fantaisies, les plus ingénieux faux-fuyans. Ainsi, grace à lui, grace au chantre naturel et divin, au lyrique allemand par excellence, le vieux lied se renouvelle, et, transformé au moyen de l'art, régénéré, illustré (c'est le mot), trouve des

(1) Voir dans les poésies de Goethe la pièce intitulée : *Explication d'une vieille gravure sur bois représentant la mission poétique de Hans Sachs.*

ressources originales, inconnues, dans une exécution prestigieuse. L'idée populaire, le diamant brut, rencontre en Goethe son grand artiste, son lapidaire florentin, son Benvenuto, qui le polit, l'enchâsse, et le fait miroiter au soleil. Hoffmann et Novalis ont dit vrai : la poésie est une couleuvre merveilleuse, une belle dame serpentine, pleine de caprices imprévus et d'inexplicables fantaisies. Aujourd'hui vous l'entendez secouer ses clochettes d'argent et carillonner dans l'herbe les plus jolis airs, et demain elle va se taire et s'endormir d'un sommeil léthargique, jusqu'à ce que le magicien la réveille. Cette fois encore, Goethe fut le magicien.

De tous côtés les tentatives se multiplièrent, les assistances venaient s'offrir d'elles-mêmes; les chants populaires de Herder, le *Knabe-Wunderhorn*, aidèrent puissamment à cette renaissance du lyrisme, à laquelle contribua aussi pour sa part le compositeur de Goethe, Reichart, qui, animé du même zèle, portait vers les traditions musicales ces investigations profondes que les autres dirigeaient vers les idées, et, comme un mineur qui chercherait les eaux vives et les cascades sonores dans la grotte où ses frères travaillent à dépister l'or et les pierres précieuses, s'en allait creusant les sources nationales à la poursuite des accords et des mélodies.

Les mouvemens littéraires se ressemblent tous, quant aux manœuvres qu'on met en jeu pour assurer leur action immédiate. Ce qui s'est passé en France vers les dernières années de la restauration arriva alors en Allemagne. L'importation étrangère eut son temps; les esprits directeurs, sur qui pesait la responsabilité de l'entreprise, s'aidèrent autant qu'il fut en eux de tout ce que le génie exotique pouvait leur fournir de propre à la circonstance. On fouilla le vieux Nord, on demanda au jeune Orient ses merveilles, et, l'ardeur des néophytes forçant l'autorité des maîtres, l'imitation renchérissant de beaucoup sur l'exemple, il en résulta, comme chez nous, de monstrueux essais qui durent aussitôt disparaître. Cependant on peut dire que la forme allemande n'abdiqua point un seul instant sa souveraineté, et que, de tant d'élémens divers évoqués pendant la crise, il ne resta que peu de chose sur le sol national. Le sonnet lui-même, le mode le plus usité des partisans de l'infusion étrangère, ne put s'établir qu'à grand' peine, et le succès dont il jouit à cette occasion ne saurait se comparer à l'espèce de popularité où Flemming et Gryphius l'avaient mis au XVIIe siècle. Les évènemens qui agitaient l'Europe, plus encore peut-être que l'impulsion naturelle, entraînèrent Goethe vers l'Orient. Le vieillard, dont une fièvre incessante, une fièvre de jeunesse, tenait l'esprit en ébullition; le vieillard, altéré de

lyrisme, se réfugia par la pensée aux sources fraîches des kalifes, aux jardins enchantés du soleil, et les lieds du *Divan* s'écoulèrent de ses lèvres tout imprégnés du fatalisme de Mahomet, roses de Bagdad effeuillées, essences énervantes du harem distillées pour la première fois à l'alambic du génie!

Le malheur fut que Goethe ne voyagea pas seul; bien d'autres sans vocation suivirent le grand poète en son pèlerinage au pays du Koran, horde parasite qui n'en voulait qu'à la couleur, à ce qu'on a depuis appelé chez nous le *caractère*. Ces gens à la suite ne perdirent pas leur temps; chacun sut tirer profit de son expédition : de toutes parts on fit ample récolte de sabres damasquinés et de yatagans splendides, de caftans verts et de turbans. La mascarade, comme ici, fut complète. On possédait un vestiaire nombreux, le plus riche vestiaire qui se puisse imaginer; il ne manquait plus que l'homme pour donner la vie à tous ces oripeaux. En attendant, on invoquait Hafiz à qui mieux mieux; Hafiz n'avait garde de répondre; n'importe, on n'en continuait pas moins de jouer avec la relique de sa pantoufle. Hâtons-nous cependant d'excepter de cette multitude plagiaire le poète à part dont l'imagination a su réfléchir en ses mythes transparens tous ces caprices, tous ces rêves, tout ce fantastique lumineux des bords du Gange, le vrai poète sanskrit Rückhert, sur lequel nous aurons à revenir bientôt.

Nous avons touché, dans ces études, les deux points principaux du lyrisme germanique, l'épanouissement unanime du XVIe siècle et la crise littéraire du XVIIIe. Il nous reste maintenant à détacher du groupe certaines individualités, à voir dans quelle mesure les talens nouveaux se sont approprié la tradition remise en lumière par les mouvemens de Göttingue et de Weimar. Si la faculté lyrique est ce qu'il y a au monde de plus individuel, de plus *subjectif*, les différentes physionomies ne sauraient se ressembler, et nous essaierons d'indiquer en chacun la manière propre, le mode, la tendance originale. Sans contredit, la croisade poétique était devenue indispensable, nous en avons reconnu les bienfaits. Le torrent débordé de la poésie populaire féconda le sol de la réflexion, et balaya une fois pour toutes la phraséologie déclamatoire. Mais, aujourd'hui, des temps nouveaux doivent s'ouvrir. Quant à galvaniser l'ancienne larve, il n'y faut plus penser. La poésie lyrique, poésie de sentiment et non d'étude, veut être de son temps. N'oublions pas que la grande force du lied populaire fut son action immédiate sur la vie, et, pour exprimer la vie, la première condition, c'est de vivre. HENRI BLAZE.

DES

PUBLICATIONS HISTORIQUES

EN ITALIE.

Ce n'est pas chose facile de connaître à Paris ce qu'on imprime en Italie, et nous savons par expérience qu'il est plus aisé et plus expéditif de faire venir des livres de Calcutta et de Canton, que d'en recevoir de Palerme ou de Rome. Les Italiens, qui se plaignent d'être négligés et qui taxent volontiers d'indifférence les autres peuples, ne devraient pas oublier que les livres sont, comme toute autre chose, une marchandise, et que, pour répandre ses produits à l'étranger, il faut s'occuper de les y faire connaître, et d'aplanir les obstacles qui en empêchent la libre transmission. Ordinairement ces obstacles ne viennent que des consommateurs, qui, pour protéger la production dans leur pays, ont imaginé ce qu'on appelle aujourd'hui des *lois protectrices*. Mais il en est tout autrement dans le cas dont nous parlons : tandis que les livres italiens peuvent entrer librement en France, et que les livres français, soumis au-delà des Alpes à l'examen d'une censure méfiante, sont en outre, dans quelques états, frappés d'un droit d'entrée exorbitant, l'Italie est inondée de livres et de journaux français, et on ne peut se procurer nulle part à Paris les ouvrages italiens les plus importans. L'ascendant de la France, sa position géographique, l'universalité de la langue et de la littéra-

ture française, concourent sans doute puissamment à propager au dehors tout ce qui s'imprime à Paris; cependant il faut surtout voir là un fait industriel. Les livres français sont annoncés dans de pompeux manifestes qu'on colporte d'un bout à l'autre de l'Italie; des commis-voyageurs, qui traversent dans tous les sens ce pays, offrent d'une main du Bordeaux-Lafitte, et de l'autre les œuvres de M. de Lamartine. Des correspondances régulières sont partout établies avec les libraires, et des services de contrebandiers sont organisés pour introduire en Italie les ouvrages français, malgré la censure et les douaniers. Quant aux livres italiens, non-seulement au-delà des Alpes on ne fait aucun effort pour les répandre en France, mais il n'existe nulle part à Paris une maison de librairie où l'on puisse s'adresser pour faire venir un livre de Rome ou de Sicile. Tout se fait par correspondance particulière, il faut se servir d'une foule d'intermédiaires; et souvent après avoir écrit dix lettres et attendu trois ans, on reçoit une réponse négative, si on a le bonheur d'en recevoir.

L'état politique de l'Italie, qui n'a ni capitale ni centre industriel, augmente évidemment la confusion et les difficultés. Dans ce pays où l'on imprime à la fois dans cent endroits différens, il faudrait du moins que le commerce intérieur fût très facile, de façon que les libraires étrangers n'eussent qu'à s'adresser à une seule ville pour faire leurs commandes, comme ils peuvent le faire par exemple pour l'Allemagne. Mais là les libraires ont la foire de Leipzig, et l'on est loin de songer à établir une foire semblable en Italie. Comment peut-on espérer d'y parvenir lorsqu'on voit le pape s'opposer avec tant d'obstination à ces congrès scientifiques qu'on a établis depuis peu de temps en Italie, et défendre si sévèrement à ses sujets d'assister à des réunions qui se tiennent sous les yeux du roi de Sardaigne ou du grand-duc de Toscane, et que l'Autriche tolère même dans le royaume lombardo-vénitien? Dans les grands états, où tout aboutit au centre et où les moyens de communication intellectuelle sont rapides et assurés, ces réunions sont sans objet et sans résultats réels; en Italie, au contraire, où tout est à faire, où l'on doit lutter contre toute sorte d'obstacles, ces congrès ne peuvent qu'être d'une grande utilité, et il faut louer sincèrement les princes qui, malgré la mauvaise humeur de la cour de Rome, savent encourager des conférences, où, après tout, on ne parle que de sciences physiques et mathématiques, d'histoire naturelle et de médecine.

Au moment où nous écrivons, le troisième congrès italien s'ouvre à Florence, et l'on peut être assuré que les savans seront noblement

accueillis dans la patrie de Dante et de Machiavel. Sans vouloir exagérer les effets de cette réunion, il semble impossible qu'il n'en résulte pas un échange de lumières et de connaissances qu'on obtiendrait difficilement par d'autres moyens. On annonce, à cette occasion, une espèce d'apothéose de Galilée. Déjà, dans la première réunion qui avait eu lieu à Pise, on avait inauguré publiquement la statue de cet homme célèbre. Cette année, à ce qu'on assure, on se réunira dans une grande tribune construite exprès, et où l'on doit rassembler les manuscrits de Galilée, de Torricelli et de leurs principaux disciples, ainsi que les instrumens avec lesquels ces illustres physiciens renouvelèrent, au XVIIe siècle, en Toscane, la philosophie naturelle. En même temps on doit faire paraître une nouvelle édition des *Essais de l'Académie del Cimento,* accompagnés d'une histoire de cette fameuse société. Cet ouvrage, publié sous la direction de MM. Gazzeri et Antinor, physiciens distingués, sera donné en présent à tous les savans qui assisteront à la réunion, et servira à lier au nôtre le siècle de Galilée. Un tel hommage rendu aux hommes illustres qui ont honoré la Toscane, est bien fait pour exciter l'ardeur des jeunes savans qui interviendront à ce congrès, et qui, touchant de leurs propres mains la lunette de Galilée ou le baromètre de Torricelli, en présence des Amici, des Belli, des Marianini, des Melloni et des autres physiciens éminens que l'on espère voir assister au congrès, sentiront le besoin de redoubler d'efforts pour s'illustrer à leur tour. Si l'on parvient à exciter ainsi quelque émulation, quelque désir de gloire, on aura rendu un service inappréciable à l'Italie.

Il faut espérer aussi que par ces réunions on parviendra à diminuer et à éteindre peu à peu ces inimitiés municipales qui ont régné pendant tant d'années en Italie, et que, dans les derniers temps encore, quelques écrivains ont voulu ranimer. Heureusement ces tentatives n'ont pas eu d'écho, mais on ne comprend pas comment, après la publication d'une lettre de Monti, où ce poète célèbre avoue que c'est à l'instigation de l'Autriche qu'il a entrepris ce *Projet de correction du vocabulaire de la Crusca,* qui alluma la discorde entre les différentes provinces de l'Italie, il se trouve encore des gens qui de gaieté de cœur, et sans aucune suggestion étrangère, cherchent à faire revivre ces querelles. Ces entrevues fréquentes entre les savans italiens contribueront sans doute à resserrer les liens de tous les genres qui n'auraient jamais dû cesser de les unir entre eux.

Mais *qui veut la fin veut les moyens,* et si, comme nous devons le penser, ceux qui protégent les congrès scientifiques ont un but utile

et noble, s'ils veulent concourir véritablement au progrès et à la propagation des sciences, ils ne se borneront pas à entourer d'une pompe passagère ces brillantes réunions. Ils sentiront que ces honneurs rendus à la mémoire de Galilée et de ses disciples sont une espèce d'expiation, et une manière de protester contre les persécutions qu'éprouvèrent ces hommes célèbres, contre les difficultés de toute espèce qu'on leur suscita. Ce n'est pas seulement pour flétrir une sentence de l'inquisition que nous faisons aujourd'hui l'apothéose de Galilée, c'est aussi pour couvrir de ridicule une censure qui forçait ce grand philosophe à écrire *univers* au lieu de *nature*, et qui ne permettait au plus illustre naturaliste du XVIe siècle, à Césalpin, de lire un ouvrage de botanique imprimé en Allemagne qu'après avoir gratté partout le nom de l'auteur, qui était luthérien. Ceux qui protestent contre ces énormités, et qui veulent aider réellement à la propagation des sciences, doivent commencer par permettre une plus libre manifestation de la pensée et laisser voyager facilement les écrits des savans qu'ils engagent à se réunir. Or, sous ce rapport, il y a immensément à faire en Italie, et l'on ne saurait s'imaginer quelles sont les vexations et les entraves de toute espèce qui arrêtent les libraires et les écrivains italiens. A Naples, où le droit d'entrée est si élevé que le prix des livres en est souvent plus que doublé, les censeurs (et il y en a partout en Italie) n'ont pas seulement le droit de refuser l'impression de tel ou tel passage et de l'ouvrage tout entier; ils peuvent aussi imprimer en note au bas de la page une réfutation des opinions de l'auteur, et ce droit, dont ils usent assez volontiers, a donné lieu à une foule de quiproquos les uns plus plaisans que les autres. En Piémont, on arrache sans cérémonie d'un volume les pages qui déplaisent à la police; et qui sait si celle-ci ne méritera pas cet honneur! A Milan, il y a peu d'années que l'illustre astronome Oriani nous a dit à nous-même qu'il attendait inutilement depuis long-temps le commencement d'un ouvrage de mathématiques écrit en français, qui avait été envoyé à Vienne pour être examiné, et dont la censure impériale avait retenu le premier volume, ne permettant la lecture que du second. Quant au duc de Modène, il s'y est pris de manière à faire damner tous les bibliographes présens et futurs. Pour être sûr que ses sujets ne seraient pas pervertis par les mauvais ouvrages anciens ou modernes, il a ordonné, sous les peines les plus sévères, que tous les livres, sans exception, qui existaient dans ses états fussent présentés à une commission chargée de les examiner et de décider si l'on doit en permettre la lecture. Si la

commission se prononce pour l'affirmative, elle fait apposer sur le titre et sur la dernière page de chaque volume (et même de chaque cahier, et de la moindre brochure) le sceau des censeurs. Si l'ouvrage est jugé *illisible*, on le confisque, et l'on rend en place quelques *bons livres* (bons livres de Modène!), tels qu'une traduction italienne du traité de *l'Indifférence en matière de Religion*, par M. de Lamennais, des catéchismes et autres ouvrages semblables. Nous possédons des livres échappés de Modène, et nous pouvons assurer qu'il est impossible de rien voir de plus affreusement sale et laid que ces volumes avec de grandes taches jaunes et graisseuses qu'on a décorées dans ce pays-là du nom de sceau de la commission de censure. S'il y a encore à Modène des amateurs d'Aldes et d'Elzevirs, nous les plaignons sincèrement d'être forcés de soumettre les précieux bouquins qu'ils paient si cher au timbre salissant de leur bien-aimé souverain.

Ces usages, ces rigueurs ridicules paraissent appartenir à d'autres siècles, et seront jugés sévèrement par la postérité. Les gouvernemens qui parlent de protéger les sciences ne sauraient proscrire les livres; mais, à ne considérer que le côté économique de la question, il ne faudrait jamais perdre de vue qu'on ne tond pas les brebis qui n'ont pas de laine, et qu'on enlève à l'état une source féconde de produits en ne favorisant pas la libre circulation et l'exportation des ouvrages de toute nature qui s'impriment journellement, et en si grand nombre, en Italie. On doit reconnaître cependant qu'il a été fait récemment un grand pas en faveur de la librairie. Plusieurs princes italiens se sont entendus pour assurer aux auteurs la propriété littéraire qui n'existait pas auparavant, et qui même, dans le cas où l'on aurait obtenu un privilége spécial, était annulée par les contrefaçons qui se faisaient partout dans les états limitrophes. Nous ne pouvons pas nous arrêter ici sur cette mesure qui, tout en favorisant les écrivains, aura pour premier résultat de développer en Italie ce qu'on serait presque tenté d'appeler la *littérature industrielle*, et qui pourrait bien conduire les éditeurs, ce qui serait un surcroit d'entraves pour les écrivains, à n'imprimer que des ouvrages rédigés avec assez de réserve pour mériter d'être approuvés successivement par toutes les censures des divers états qui se sont entendus à ce sujet. Nous nous bornerons à faire remarquer qu'une telle convention resterait sans aucun effet, si l'on n'adoptait pas des mesures efficaces pour faciliter la circulation des livres publiés dans tous les états qui se sont accordés sur ce point. En attendant, il est urgent

que les libraires italiens s'entendent pour former à Paris un entrepôt de leurs livres, et pour faire connaître rapidement en France, et dans le reste de l'Europe, tout ce qu'on imprime d'important en Italie sur les lettres, sur les sciences, et principalement sur l'histoire et sur l'érudition, en ne se bornant plus, comme on l'a fait jusqu'à présent, à envoyer ici des Dante, des Pétrarque et des Arioste; car il y en a déjà une telle quantité, que les bouquinistes même en sont encombrés.

Bien qu'en apparence éloignées de notre sujet, ces considérations préliminaires nous ont semblé utiles, soit pour montrer quelle est la condition des écrivains en Italie, et quels sont les obstacles qu'ils doivent surmonter, soit pour nous ménager une sorte d'excuse dans le cas où nous aurions négligé des ouvrages que la difficulté des communications aurait empêché de parvenir jusqu'à nous. Il résulte aussi de l'état politique de l'Italie, qu'il est impossible de présenter l'ensemble des publications qui, souvent dans des vues fort différentes, se font dans les diverses parties de la Péninsule. Il faudra donc que le lecteur se résigne à nous accompagner dans notre excursion irrégulière où nous nous arrêterons çà et là, à tout ce qui nous semblera digne de remarque.

Il n'existe peut-être pas de pays qui puisse être comparé à l'Italie pour le nombre des chroniques et des travaux historiques de toute espèce dont elle a été l'objet. Du temps des républiques, chaque petite localité tenait à honneur d'avoir ses chroniqueurs, et de lutter, avec les municipalités rivales ou ennemies, de hauts faits, de légendes miraculeuses, et d'anciennes et fabuleuses origines. Plusieurs de ces chroniques sont écrites avec une vivacité et une simplicité admirables. Soit qu'elles nous racontent les voyages aventureux de Procida, qui préludait aux Vêpres siciliennes par la pratique de la médecine, soit qu'elles nous disent comment Rienzi, fils d'une blanchisseuse, ayant reçu un jour un soufflet d'un noble, imagina, pour se venger, le rétablissement de la république romaine, en les lisant on croit assister aux scènes dont elles nous ont conservé le souvenir, et, à travers une foule d'erreurs et de choses inutiles, l'on s'introduit dans la connaissance des mœurs du temps, beaucoup mieux qu'en étudiant les ouvrages plus savans sans doute, mais moins simples et moins naïfs, qu'enfantait au xve siècle l'imitation des classiques. Dans le siècle suivant, l'histoire politique s'éleva à la plus grande hauteur sous la plume de Machiavel; mais ni lui ni ses contemporains ne sen-

tirent le besoin de fournir au lecteur les preuves de ce qu'ils avançaient, et l'on sait que, dans son immortelle *Histoire de Florence*, l'auteur du *Prince* n'a pas fait une seule citation. Plus tard, il est vrai, on commença à publier des recueils de pièces historiques, et à réunir les actes et les bulles des papes; cependant c'est surtout dans le siècle dernier que l'on sentît la nécessité de donner les preuves de l'histoire, et qu'on fit paraître des collections considérables de pièces originales relatives à l'histoire italienne. On connaît assez en France les grands travaux de Muratori qui, non content d'avoir réuni en vingt-huit volumes in-folio les chroniques les plus importantes sur les diverses provinces de l'Italie, mit au jour les *Annales*, et ces *Antiquités du moyen-âge* remplies de la plus profonde érudition, et où toutes les parties de l'histoire de la Péninsule étaient discutées avec une admirable sagacité. On conçoit à peine aujourd'hui ces vies consacrées uniquement à l'étude, et l'on ne sait assez admirer ces hommes qui, pendant cinquante ans, poursuivaient sans relâche un travail, et produisaient, comme Muratori, un si grand nombre de volumes sur toutes les branches de l'histoire et de l'érudition. C'étaient là des savans de l'école de Du Cange, dont les journaux du temps, lorsqu'il fit paraître son grand Glossaire de la latinité du moyen-âge, disaient que « ce qu'il y avait encore de plus extraordinaire, c'était qu'un tel ouvrage n'eût coûté à l'auteur que vingt années de travail! » Les journaux de notre temps ne sont plus forcés d'enregistrer de ces sortes d'éloges.

Outre les ouvrages de Muratori, qui sont répandus dans toute l'Europe, il a paru, dans le dernier siècle, en Italie, beaucoup d'autres travaux presque aussi importans et qui ne sont guère connus en-deçà des Alpes. Pour n'en citer que deux, les recherches de Giulini sur la Lombardie, en douze gros volumes, les chroniques et les antiquités du Picenum, par Colucci, en trente-un volumes in-folio, sont des recueils indispensables pour quiconque veut étudier à fond l'histoire italienne. Ils contiennent une foule de pièces qu'on chercherait vainement ailleurs; et si l'on considère que depuis Charlemagne l'histoire de l'Italie n'a jamais cessé d'être étroitement liée à celle de la France, on comprendra tout l'intérêt que les savans français doivent attacher à ces collections. Soit qu'ils se rapportent, comme les travaux de Giulini, à ce duché de Milan que la France a possédé à plusieurs reprises; soit, comme les recueils de Caruso et de Gregorio, qu'ils aient pour objet le pays où les Normands fondèrent un royaume,

et dans lequel, plus tard, retentit le tocsin des Vêpres siciliennes, les ouvrages de cette nature peuvent être également utiles aux érudits des deux nations.

A côté de ces hommes laborieux qui ne cessaient d'exhumer des documens inédits et d'étudier l'antiquité, s'élevaient, au siècle dernier, les partisans des idées nouvelles qui, dans un pays comme l'Italie, couvert d'anciens abus, s'en allaient répétant sans cesse que toutes ces vieilleries n'étaient bonnes qu'à empêcher les réformes utiles. C'était là l'école de Voltaire et des encyclopédistes, et la guerre ne tarda pas à se déclarer entre les deux camps. Il était difficile, en effet, que Beccaria, par exemple, qui ébranlait l'Europe par son petit livre *des Délits et des Peines*, et qui voulait délivrer l'humanité de la torture, ne crût pas qu'un savant comme Mansi, qui travaillait toute sa vie à donner la plus parfaite édition des conciles, et à compléter les annales des pontifes de Baronius, était le complice, pour ainsi dire, de ces hommes dont il étudiait si minutieusement l'histoire et les actes, et qui avaient si souvent présidé aux tourmens des hérétiques. Cependant les éditeurs des recueils historiques continuèrent encore leurs travaux, et les publications de ce genre ne furent interrompues que par l'invasion française. On doit bien regretter que sous l'empire, lorsque les dépôts les plus cachés, tels que les archives de Rome et de Venise, furent ouverts au public, personne n'ait songé à exploiter des mines si riches. Ces regrets doivent être d'autant plus vifs, qu'à la restauration la plupart des dépôts de ce genre ont été soustraits de nouveau à la curiosité des savans, non sans avoir éprouvé auparavant des pertes notables à une époque où l'on ne pensait ni à en tirer parti, ni même à en assurer la conservation.

L'Italie a trop de grands souvenirs pour qu'elle puisse rester longtemps indifférente à son passé. Aussi, depuis quelques années, on a repris l'étude des monumens avec une ardeur qui augmente sans cesse. Seulement, ce ne sont plus les partisans des vieilles idées qui étudient l'histoire; au contraire, à la tête de ces travaux se trouvent les hommes qui aiment le plus leur pays et qui désirent le plus le progrès. On comprend maintenant que, pour relever un peuple opprimé, qui a été si grand autrefois, et chez lequel la domination étrangère a pu affaiblir l'ancienne énergie, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de lui montrer son passé et de l'intéresser aux actions de ses aïeux, afin de lui inspirer le désir de les imiter. Il est impossible que des hommes doués d'un caractère si vif puissent rester indifférens au récit d'exploits qui ont rempli le monde d'ad-

miration. Milan et Naples sont peuplées encore des descendans de ces hommes qui ont conçu la ligue lombarde et qui ont fait la révolution de Mazaniello. A Florence, on ne peut heurter une pierre qui ne rappelle le souvenir de Dante, de Machiavel, de Michel-Ange ou de Galilée. Si dans ces villes on ne trouvait actuellement ni la mâle énergie, ni l'ardeur pour les études qu'on serait en droit d'y chercher comme un héritage de ces glorieux souvenirs, il faudrait surtout s'en prendre au défaut d'éducation nationale. Aussi, la nouvelle école historique nous semble bien mériter de l'Italie; au lieu de perpétuer les abus, elle veut concilier l'étude du passé avec le progrès, et diriger les recherches historiques vers l'instruction du peuple et la régénération lente et sûre de l'Italie : elle mérite à ce titre les sympathies et les encouragemens de tous ceux qui aiment cette belle et malheureuse contrée.

Le Piémont et la Toscane sont les deux pays où l'on s'occupe avec le plus d'activité de l'histoire de l'Italie. A Turin, le gouvernement a nommé une commission chargée de publier une collection de *Monumens historiques*, dont il a déjà paru trois volumes in-folio. Dans le premier il y a les chartes et les diplômes, le second contient les lois municipales, et le troisième renferme les historiens. Nous n'essaierons pas de donner ici l'analyse des matières contenues dans ces trois énormes volumes. Dans les diplomes se trouvent une foule de faits curieux et intéressans pour l'histoire du moyen-âge. C'est à l'aide de ces pièces surtout que l'on peut pénétrer au fond de cette histoire obscure et cachée; c'est en étudiant ces recueils que les esprits trop systématiques peuvent apprendre à se défier de leurs premiers aperçus. Mieux que toute autre chose, les lois municipales, les statuts, nous font comprendre combien d'idées fausses ou incomplètes on se forme sur les républiques italiennes du moyen-âge. Ces républiques si industrieuses, si riches, si florissantes, où les arts étaient cultivés avec tant de succès, et que quelques auteurs ont voulu nous représenter comme étrangères à toutes les misères de l'humanité, n'ignoraient aucun des vices de la civilisation la plus raffinée, et il y a déjà cinq siècles que Dante en avait déploré la corruption. C'est surtout dans les statuts municipaux qu'il faut chercher les mœurs du temps. Tantôt les lois luttent vainement contre l'immoralité; tantôt elles sanctionnent des droits qui nous paraissent, à nous, des abus épouvantables. Les jeux de hasard sont défendus sous les peines les plus sévères, et l'on voit en même temps se former des sociétés par actions pour exploiter l'adresse de quelques joueurs habiles qu'on

envoie à grands frais, et munis de grosses sommes, dans toute l'Europe, pour dépouiller de leurs joyaux le duc de Bourgogne et d'autres princes qui se livrent avec fureur à la passion du jeu. Les opérations de bourse ne sont pas aussi modernes qu'on le suppose. A Gênes, à Florence, on jouait alors à la hausse et à la baisse. Le papier monnaie, que des marchands italiens avaient trouvé au fond de l'Asie, chez les Mongols, s'était promptement introduit en Italie, et amenait des banqueroutes et des catastrophes terribles. On condamnait au feu tout chrétien qui avait commercé avec une femme juive, et l'on adjugeait des dommages-intérêts à celui dont la concubine avait pris un autre amant.

Ces lois nous font aussi connaître ce qu'on entendait par *liberté* à cette époque. Jusqu'au moment de leur chute, ces républiques, qui, pour abattre les nobles et les barons, avaient décrété l'affranchissement des serfs de la glèbe, ont conservé la *traite des blancs*, c'est-à-dire la vente et l'achat d'hommes blancs, indépendamment de toute propriété foncière. Les lois de la république de Florence, rédigées par des marchands et par des ouvriers, étaient souverainement injustes pour tout ce qui était au-dessus ou au-dessous de la classe qui gouvernait. D'une part, elles disaient à l'esclave : Même si tu te fais chrétien, tu mourras dans les fers; et, si tu tentes de t'enfuir, on pourra violer le domicile des citoyens pour te chercher. De l'autre, elles disaient aux nobles : Vous serez éternellement exclus des droits politiques, et, pour vous flétrir, *on rendra nobles tous ceux qui ont été condamnés pour meurtre, pour empoisonnement, pour vol, pour inceste, pour....* La plume se refuse à écrire la dernière cause d'anoblissement! On voit que la loi des suspects n'était qu'une bagatelle en comparaison du code des Florentins.

Nous le répétons, on ne saurait connaître l'histoire des mœurs en Italie qu'à l'aide d'une étude approfondie des actes originaux, des diplômes et des statuts; car, on le sait, les historiens et les chroniqueurs s'occupent de préférence de la politique, des guerres et de tout ce qui a de l'éclat. C'est pour cela que nous applaudissons si franchement à ces publications qui se font à Turin par ordre du gouvernement. Depuis quelque temps, il n'a rien paru de cette collection, mais elle a trop d'importance, et, malgré quelques petites taches, elle mérite trop d'éloges, pour que l'on puisse supposer que l'on ne donnera pas la suite des diverses séries auxquelles appartiennent les trois volumes qui ont été publiés.

Les membres de la commission historique du Piémont ne se bor-

nent pas à diriger les travaux dont nous venons de parler : ils ne cessent de faire paraître individuellement des travaux historiques dignes d'intérêt. M. Balbo, qui s'est occupé d'objets très variés, a commencé une histoire d'Italie dont il n'a publié que deux volumes. Il a traité en une série d'opuscules les questions les plus difficiles de l'histoire du moyen-âge, et il a fait paraître une vie de Dante. M. Vesme, dont les recherches ont été couronnées par l'Institut de France, est l'auteur d'un excellent ouvrage sur les vicissitudes de la propriété en Italie. M. Sclopis, jurisconsulte distingué, a commencé la publication d'une histoire de la législation en Italie, dont on désire voir la continuation. M. Sauli, qui prépare, à ce qu'on dit, un grand travail sur l'histoire littéraire du Piémont, a donné, sur les colonies des Génois en Orient, un ouvrage qui n'est pas connu en France autant qu'il devrait l'être. M. de la Marmora et M. Manno ne cessent de s'occuper de l'histoire de la Sardaigne, et cette île est devenue récemment l'objet d'autres publications intéressantes. Nous devons interrompre ici une énumération qui deviendrait fort longue si nous tentions de mentionner tous les travaux de MM. Peyron, Gazzera, Petitti, Saluzzo, Cibrario, Promis, Provana, et des autres savans piémontais qui se livrent aux recherches historiques avec une si louable ardeur. Nous nous bornerons à faire ici une remarque qui est tout à l'honneur du Piémont : ces écrivains, fort connus en Italie, appartiennent presque tous aux premières familles du pays, et, en travaillant, n'obéissent qu'au besoin de cultiver les lettres.

Ce qu'on fait à Turin avec le secours du gouvernement, on vient de le tenter en Toscane à l'aide d'associations de particuliers. Il serait fort difficile de trouver un autre pays aussi riche en chroniques, en mémoires, en pièces historiques de toute espèce. Pendant long-temps, dans presque toutes les familles de Florence, il y eut des registres où, de génération en génération, on inscrivait les évènemens de famille, ainsi que les faits les plus importans de l'histoire contemporaine; ces manuscrits, dont il existe encore un nombre très considérable, ont mérité souvent les honneurs de l'impression, et récemment encore le marquis Rinuccini a fait publier un de ces anciens journaux de famille qui contient des documens fort intéressans. Les archives de Florence sont nombreuses et importantes : les pièces les plus curieuses sont dans les archives des Médicis, où l'on a disposé dans un ordre admirable les correspondances et les actes de toute sorte, relatifs à l'histoire de Florence et à la famille des Médicis depuis le duc Alexandre jusqu'au moment où cette famille cessa

de régner. Les correspondances secrètes, les dépêches originales des ambassadeurs toscans envoyés dans toutes les parties de l'Europe, se trouvent là jour par jour, depuis le commencement du XVIe siècle : tout s'y conserve, jusqu'aux satires les plus sanglantes contre les Médicis, qui souvent, après avoir puni l'écrivain, gardaient soigneusement dans leurs archives les ouvrages où ils étaient insultés. Du reste, ces archives renferment des souvenirs de plus d'un genre, et tout Florence sait qu'au milieu de la correspondance du cardinal Hippolyte de Médicis, qui vivait au commencement du XVIe siècle, on voit encore un paquet qui contient une poignée de barbe arrachée par le cardinal à un de ses ennemis, et placée dans les archives de la famille avec une inscription destinée à perpétuer le souvenir de cet exploit. Malheureusement, ces archives, qui contiennent tant de documens intéressans et instructifs, ne sont guère accessibles aux savans florentins, qui voient à regret les étrangers, les Allemands surtout, admis facilement dans un dépôt où jusqu'ici les gens du pays n'ont pu pénétrer qu'à grand' peine.

Il s'est formé à Florence, pour la publication des documens historiques, différentes sociétés dont l'ame et le chef est le marquis Capponi, homme d'un grand savoir, et qui connaît merveilleusement l'histoire de son pays. Jusqu'à présent, M. Capponi a peu produit, mais les notes qu'il a ajoutées aux *Documens d'Histoire Italienne*, que M. Molini a tirés presque entièrement de la Bibliothèque royale de Paris, ont montré toute l'étendue de ses connaissances, et ont prouvé qu'il possède un talent indispensable en Italie : savoir, de dire tout ce qui est utile, sans que la censure y trouve rien à reprendre. L'une de ces associations a pour but de publier les relations des ambassadeurs vénitiens. On sait que la république de Venise avait voulu qu'à leur retour les agens diplomatiques qu'elle envoyait partout, depuis Ispahan jusqu'à Lisbonne, présentassent une relation historique, politique et statistique des pays où ils avaient séjourné. Ces relations, qui sont fort nombreuses, forment, par leur ensemble, une espèce d'histoire universelle moderne très instructive, et l'on ne saurait douter que des écrits qui faisaient si bien connaître les pays étrangers, n'aient contribué à l'éducation politique de cette aristocratie vénitienne dont la prudence était devenue proverbiale. Jusqu'à présent, on n'avait fait paraître qu'un petit nombre de ces relations, plusieurs de celles qui concernent la France ont été insérées par M. Tommaseo, sous la direction de M. Mignet, dans la *Collection des Documens* que publient les comités historiques, et il serait

utile de compléter cette série. On vient de former à Florence le projet de donner une édition complète de ces relations, et la direction de cette entreprise a été confiée à M. Albèri, jeune savant aussi zélé qu'instruit, auteur d'une biographie très considérable de Catherine de Médicis. Cet ouvrage, rédigé surtout d'après des documens inédits qui existent en Italie, mériterait d'être répandu en France. Les relations déjà publiées par M. Albèri sont fort intéressantes : la correspondance de Capello, ambassadeur à Florence pendant que cette ville était assiégée par les soldats de Charles V, suffirait seule pour assurer à cette collection le suffrage du public.

Maintenant il vient de se former une autre société pour la publication de toute sorte de chroniques et de documens relatifs à l'Italie. Ce recueil portera le nom d'*Archives historiques*. Le premier volume doit paraître sous peu, et l'on annonce qu'il contiendra des pièces intéressantes sur les Vêpres siciliennes. On dit que l'éditeur de ce volume sera M. Niccolini, homme éminent qui jouit en Italie d'une grande et juste réputation, et dont à peine quelques personnes en France savent le nom. M. Niccolini, qui prépare depuis long-temps une histoire des Hohenstaufen, est l'auteur de plusieurs tragédies qui ont eu un très grand succès : il n'est pas le seul poète en Italie qui sache s'illustrer dans des travaux plus graves et plus savans. Manzoni aussi a prouvé, par quelques essais qu'on voudrait voir complétés, que, même comme historien, l'auteur d'*Adelchi* pourrait se placer au premier rang. On augure fort bien des *Archives historiques* de Florence, qui sont dirigées par des hommes zélés et instruits, et dont l'éditeur, M. Vieusseux, a toujours fait preuve d'une rare activité et des plus louables intentions.

Outre ces publications collectives, il a paru dans ces dernières années, en Toscane, d'autres travaux historiques remarquables à plus d'un titre. M. Polidori a mis au jour la chronique de *Cavalcanti*, ouvrage que l'on dit avoir été consulté souvent par Machiavel. Nous regrettons que, dans les notes, le savant éditeur ait cru devoir souvent critiquer quelques propos assez lestes échappés à l'historien. Cette espèce de lutte entre l'auteur et l'éditeur finit par indisposer le lecteur, et ne saurait jamais contribuer au succès de l'ouvrage.

Il ne serait guère possible de faire ici l'énumération de tous les ouvrages historiques qui ont paru en Toscane dans ces dernières années. Plusieurs sont d'un intérêt trop restreint et trop local pour qu'on puisse jamais espérer de les voir répandus en France. Il faut faire cependant une exception pour le *Dictionnaire historique de la Tos-*

cane, par M. Répetti. Cet excellent livre, rédigé d'après des documens originaux et souvent inédits, se distingue d'une manière toute spéciale parmi les ouvrages du même genre. Les écrits de M. Ciampi, qui après s'être occupé d'archéologie avec succès, se livre maintenant à l'histoire moderne, et qui a pris pour objet de ses recherches les relations de la Pologne avec l'Italie, offrent un intérêt qui s'accroît encore par le sort commun de ces deux pays.

Nous ne saurions passer sous silence l'*Histoire de la Peinture en Italie*, que M. Rosini fait paraître à Pise, et qui est déjà connue en France par un article fort instructif de M. Raoul Rochette, inséré dans le *Journal des Savans*. Dans cet article, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts a fait l'éloge de cet ouvrage, auquel il faut joindre, en guise de supplément, la *Correspondance inédite des artistes italiens*, dont un savant allemand, M. Gave, qui, à la fleur de l'âge, vient d'être enlevé à ses travaux, avait mis au jour trois volumes avant de mourir. Il existait déjà un recueil du même genre donné dans le siècle dernier par Bottari, et dont il a paru récemment à Milan une édition plus complète; mais M. Gave est remonté plus haut, et son travail, auquel on devrait trouver un continuateur, contient des documens du plus haut intérêt sur la vie des grands artistes et sur l'histoire des arts.

Une des plus importantes collections pour l'histoire du moyen-âge se publie à Lucques, ville surtout connue à l'étranger pour ces marchands ambulans de figures de plâtre qui se promènent dans toute l'Europe, et qui viennent de là. Cependant cette ville, qui est si intéressante pour l'histoire des arts, et qui a toujours produit des hommes distingués, a d'autres titres à l'attention des savans. Les archives de Lucques sont peut-être les plus riches qui existent en fait d'anciens documens : il y a là plus de quatre cents chartes antérieures à la mort de Charlemagne. La *Collection des Documens relatifs à l'histoire de la principauté de Lucques*, dont il a paru dix volumes et où se trouvent déjà en grande partie ces diplômes, mérite à tous les titres d'être consultée par ceux qui étudient sérieusement l'histoire moderne.

En Piémont et en Toscane, les travaux historiques sont, comme nous venons de le voir, à l'ordre du jour, et tous les savans s'en occupent. Dans les autres parties de l'Italie, il n'y a ni cette ardeur, ni cet ensemble, et les recherches auxquelles on se livre sont le résultat d'une disposition particulière et non pas de la tendance générale des esprits. M. Pezzana, conservateur de la bibliothèque de

Parme, a continué avec succès les grands travaux entrepris dans le siècle dernier par le père Affò, sur l'histoire littéraire et politique du duché de Parme. On espère toujours que M. Giordani, qui vit dans la même ville, donnera suite à son projet, de s'occuper de l'histoire des arts. M. Giordani est un de ces hommes comme on n'en rencontre qu'en Italie. Doué d'un savoir immense, connaissant à merveille l'histoire de son pays, écrivant l'italien avec une élégance et une pureté qui rappellent les plus beaux temps de la littérature italienne, il s'est borné à publier de petits opuscules, comme pour montrer ce qu'il pouvait faire, sans jamais composer un ouvrage de quelque étendue. Il est vrai de dire que ses écrits lui ont valu plusieurs fois l'exil et la prison. La postérité demandera un compte sévère aux persécuteurs de Giordani de tous les travaux qu'il aurait pu faire, si on l'avait laissé tranquille; mais nous croyons aussi que, malgré les obstacles qu'il a rencontrés, cet illustre écrivain ne voudra pas priver son pays de tout ce qu'on est en droit d'attendre de lui.

Venise, qui a donné à l'Italie tant d'historiens, et où aux Bembo et aux Paruta ont succédé, dans le siècle dernier, les Sandi, les Coleti, les Farlati, les Marini, les Tentori, qui ont traité avec une grande érudition tous les points de l'histoire de cette célèbre république, n'a guère produit, dans ces derniers temps, que les savantes remarques de M. Tiepolo sur l'*Histoire de Venise* par M. Daru, et le grand ouvrage de M. Cicogna sur les inscriptions de Venise, ouvrage où l'on trouve une foule de faits intéressans et inconnus sur l'histoire de cette ville.

Bien que l'on imprime actuellement en Lombardie plus de livres que dans aucune autre province de l'Italie, cependant les ouvrages historiques sont tout-à-fait en minorité dans les productions qui sortent de la presse milanaise. Néanmoins les *Familles célèbres de l'Italie*, que le comte Litta fait paraître à Milan, sont sans contredit un des ouvrages les plus importans qui se publient au-delà des Alpes. Sous un titre un peu aristocratique, et qui probablement a aplani les obstacles que l'auteur aurait pu rencontrer chez quelques gouvernemens, ce livre offre une histoire complète des familles qui ont brillé à toutes les époques de l'histoire italienne. Dans les planches qui accompagnent le texte de M. Litta, on a reproduit avec un soin infini les monumens les plus célèbres, les tombeaux, les statues, les tableaux, les médailles, qui se rattachent à l'histoire de chaque famille. Ce grand ouvrage, auquel l'auteur a consacré sa vie et sa fortune, est devenu un complément indispensable pour toutes les collections de livres italiens. Un

autre ouvrage qui d'abord a semblé exciter une sorte d'enthousiasme, c'est l'*Encyclopédie historique* du professeur Cantù. L'auteur, encore fort jeune, a publié un grand nombre de livres : romans, essais historiques, critique littéraire, tout est sorti de sa plume avec une facilité vraiment merveilleuse. Cette facilité nous semble avoir nui à M. Cantù, qui, sans se donner le temps de se préparer à un projet si gigantesque, s'est éveillé un beau matin avec le projet de publier une *Encyclopédie historique*, composée de vingt gros volumes de texte, avec au moins un nombre égal de volumes de notes et de documens. Dans une sorte d'*introduction-manifeste*, qui parut il y a trois ans, M. Cantù exposa le plan de cette histoire universelle, et, pour faire bien comprendre au public l'opportunité et la nécessité de l'ouvrage qu'il annonçait, il fit une espèce de revue de tous les historiens qui l'avaient précédé. Dans cette revue, il se bornait à dire en quelques lignes qu'Hérodote, Thucydide, César, Tite-Live, Tacite, Plutarque, Machiavel, Sarpi, Hume, Gibbon, Robertson, Montesquieu et cent autres que M. Cantù a soin de nommer un à un, ne méritaient nullement l'admiration que la postérité a vouée à leurs œuvres : celui-ci était trop prolixe, cet autre un froid compilateur, le troisième un esprit borné ou un déclamateur, et ainsi de suite. Si M. Cantù se fût préparé à écrire un traité de botanique ou des recherches sur les ophtalmies, un manifeste de cette nature n'aurait eu d'autre inconvénient que de donner aux lecteurs quelques préventions contre le médecin et le naturaliste qui allait ainsi, sans nécessité, s'attaquer aux plus illustres écrivains de tous les siècles; mais publier de telles critiques au moment où l'on va faire paraître un livre d'histoire, annonce un courage surhumain, et que l'on serait presque tenté de qualifier d'une autre manière. Après avoir lancé son manifeste, M. Cantù s'est mis à l'œuvre avec une activité prodigieuse; les livraisons se sont succédées comme par enchantement, et l'on doit vraiment regretter qu'une telle ardeur, que le talent incontestable dont l'auteur a fait preuve jusqu'ici, n'aient pas été mieux dirigés. Si Leibnitz revenait au monde, il se garderait bien de songer à composer une histoire universelle, complète et développée; et M. Cantù, qui est étranger aux sciences, qui ne s'est pas occupé des langues orientales, et qui écrit des volumes comme un autre ferait des sonnets, s'est imaginé de pouvoir doter l'Italie d'une histoire universelle, où, depuis Confucius jusqu'à Montézuma, et depuis la poésie orientale jusqu'à la géologie et au droit, tout doit être exposé, traité et discuté avec détail. Aussi, qu'arrive-t-il? Forcé de copier aveuglément tel ou tel écrivain qu'il

ne saurait apprécier, l'auteur suit souvent de mauvais guides, et comme, excepté les faits individuels, il y a très peu d'opinions historiques qui soient reçues généralement, M. Cantù s'expose à adopter la moins probable et la plus erronée. Il est permis à un esprit supérieur d'esquisser à grands traits la marche de l'humanité, comme l'a fait M. Guizot; mais, dès qu'on entre dans les détails, il est absolument impossible à un seul homme d'écrire une histoire universelle complète et développée. Nous nous bornons à ces observations sans descendre à une discussion des faits qui ne saurait trouver place ici, et nous répéterons à l'égard de M. Cantù ce que nous avons entendu dire souvent : c'est qu'il est bien dommage qu'un homme qui produit si facilement des volumes, ne sache trouver le temps d'écrire plus lentement et un peu moins.

A cette école d'historiens faciles se rattache M. Morbio, qui a entrepris à Milan la publication d'une *Histoire des Municipalités italiennes*, ouvrage qui aurait pu offrir le plus vif intérêt. Si l'auteur, qui fait aussi profession d'écrire très vite, et qui, pour s'excuser de sa précipitation, a été jusqu'à parodier le célèbre aphorisme : *La vie est courte, l'art est long!* s'était du moins donné la peine de se demander ce qu'il fallait entendre par *municipalités!* A propos de l'histoire de Florence, il publie un manuscrit volumineux qui ne traite de l'histoire de cette ville qu'à partir de la chute de la république. C'est là une nouveauté, car on ne s'était jamais douté que sous Côme Ier et sous ses successeurs il existât une municipalité à Florence. Les documens que M. Morbio a insérés dans son recueil, auraient pu avoir beaucoup d'importance, s'il les avait choisis avec soin; mais l'auteur a eu la main si malheureuse que, dans un pays où les manuscrits historiques abondent, il est tombé sur des pièces qu'il a données comme inédites, et qui avaient déjà paru par parties dans des recueils de contes italiens.

Les travaux historiques sont beaucoup moins actifs dans le midi que dans le nord de l'Italie : à Rome et à Naples, on s'occupe principalement des monumens anciens dont les débris couvrent le sol. La Sicile, dont les Gregorio, les Blasi, les Scinà, les Morso, avaient jusqu'à ces derniers temps exploré l'histoire avec une activité merveilleuse, ne s'est pas encore remise de la terrible secousse qu'elle a éprouvée du temps du choléra, ni des atroces moyens de réorganisation employés, après la fin de la maladie, par les ministres napolitains. Une biographie de Mainfroi, par M. de Cesare, et quelques autres travaux du même genre, semblent indiquer cependant qu'à

Naples, où depuis quelque temps l'on s'occupe particulièrement de la langue italienne, on veut revenir à l'étude de l'histoire moderne. Un seul écrivain a osé aborder l'histoire générale de l'Italie. C'est M. Troya, auteur d'un essai fort applaudi sur quelques allégories de *la Divine Comédie*. Ses travaux sur Dante ont amené M. Troya à s'enfoncer peu à peu dans l'étude du moyen-âge, et, après bien des années de recherches, il a annoncé une grande histoire d'Italie, dont nous connaissons les trois premiers volumes, qui, avec le quatrième, ne doivent former que l'introduction, c'est-à-dire l'histoire des Barbares. C'est un ouvrage très vaste et d'une immense érudition. De crainte d'omettre quelque chose, l'auteur a encadré dans cette première partie l'histoire universelle. Les Amazones, les runes et les sagas des Scandinaves, Orphée, Hercule, tous les héros, tous les peuples de l'Asie et de l'Europe, sont passés en revue dans cette introduction. M. Troya, qui a discuté un nombre prodigieux de faits et d'opinions, se montre en général peu disposé à accueillir certaines idées qui à présent sont adoptées assez généralement. Il repousse l'influence qu'on appelle communément indo-germanique, et il ne veut guère entendre parler des origines sanscrites. Il serait difficile de se prononcer sur ce point, car M. Troya, qui a réuni une si grande masse de faits et qui souvent contredit des opinions généralement adoptées, n'a pas fait *une seule* citation dans son ouvrage. C'est là, à notre avis, un défaut très grave; car, quelle que soit l'autorité d'un écrivain, il n'est plus possible aujourd'hui, dans un ouvrage sérieux, d'avancer des milliers de faits dont plusieurs pourraient fournir matière à contestation, sans indiquer avec soin les sources que l'on a consultées. M. Troya annonce, il est vrai, que les *autorités* se trouveront dans le quatrième volume; mais comme les trois premiers ne contiennent aucun renvoi et que d'ailleurs le quatrième doit renfermer beaucoup d'autres matières, nous craignons que les citations qu'on y rencontrera ne soient trop peu nombreuses et peu utiles au lecteur. C'est là, nous le répétons, un défaut grave dans un ouvrage si solide. Nous espérons que, dans la seconde partie de son histoire, l'auteur reprendra la méthode ordinaire et fera marcher ensemble les assertions avec les preuves. Ce procédé commode pour le lecteur est aussi fort utile pour l'auteur, qui évite ainsi de se tromper en citant de mémoire et qui est forcé de vérifier à chaque instant les passages auxquels il fait allusion.

Dans ce rapide exposé des travaux historiques qui se publient en Italie, nous n'avons pas cherché à introduire un ordre factice là où il

n'y avait que des efforts isolés. En un pays dont toutes les provinces suivent une marche différente, et où l'on s'occupe surtout de l'histoire municipale, il ne saurait y avoir d'unité. Chaque ville est influencée par sa position. Dans le nord de l'Italie, à Turin et à Milan, on étudie les travaux qui se font dans le reste de l'Europe, et l'on s'applique de préférence aux questions qui occupent les savans français et allemands. L'origine des municipalités est une de ces questions. Là aussi l'histoire a pris une teinte catholique, grace surtout à l'influence de Manzoni, qui, en histoire, s'est montré le défenseur des papes. A Naples, au contraire, on semble s'appliquer à réformer toutes les idées septentrionales. En Toscane, on est éclectique, on cherche avant tout les faits, on les discute, et on aime mieux en tirer des enseignemens que des systèmes. Cependant, dans toute l'Italie en général, on s'applique encore plus à grouper les faits, à les rapprocher, à en déduire des conséquences, qu'à faire, comme dans certains pays, un symbole ou une figure perpétuelle de l'histoire, où chacun voit la confirmation des idées les plus opposées. Cette science *à priori*, qui consiste à ne chercher dans les annales si compliquées de l'humanité que les faits favorables aux opinions que l'on professe, a été souvent décorée du nom de philosophie de l'histoire, et elle a produit les plus déplorables effets. Mais les idées de Vico, qu'on a souvent exagérées dans le reste de l'Europe, n'ont pas encore amené les mêmes résultats en Italie. Il faut espérer que le bon sens des Italiens saura les prémunir contre ces excès. Cela ne veut pas dire qu'ils ne doivent pas étudier ce qu'on fait ailleurs : loin de là. Un jour que nous causions avec M. de Candolle des botanistes italiens, dont il nous faisait l'éloge, il nous dit : « Pour connaître parfaitement les plantes de leur pays, il ne leur manque qu'une chose, c'est d'étudier un peu plus les plantes étrangères. » Peut-être pourrait-on, en Italie, appliquer aussi aux historiens ce que l'illustre naturaliste genevois disait alors de ceux qui dans ce pays se livrent à l'étude des végétaux.

G. Libri.

MLLE DE LA CHARNAYE.

Marie-Athanase Chrestien, marquis de La Charnaye, capitaine au régiment de Flandre, quitta le service en 1782, après la mort de sa femme, qui lui laissait deux enfans à élever. On lui apprit subitement cette nouvelle à Perpignan, où il était en garnison. Il revint en hâte à sa terre de Vauvert, en Poitou, et trouva sa maison et le pays désolés de la mort de la marquise, qui s'était fait adorer. Il avait alors quarante-cinq ans; ses enfans étaient fort jeunes, son fils avait dix ans, sa fille huit; le soin de leur éducation, la surveillance de ses propriétés, le retenaient impérieusement : il régla sa sortie du corps avec le ministre, et se retira définitivement, après vingt-cinq ans de service, avec sa croix de Saint-Louis et sa pension de retraite d'environ 600 livres. Il remit ordre à ses affaires, prépara son fils à entrer à l'école militaire, et reprit peu à peu le train de vie des gentilshommes poitevins, hommes pieux et simples pour la plupart, gens de la vieille roche, vrais campagnards et grands chasseurs.

Le château de Vauvert, dont on ne voit presque plus rien aujourd'hui, était situé au milieu de cette partie du Poitou qu'on appelle *le Bocage*, à cause des grands bois qui la couvrent, comme on sait. Le domaine était en outre environné d'un parc considérable, et c'était après avoir cheminé long-temps dans des bois perdus, dans les solitudes les plus sauvages, qu'on se trouvait tout à coup devant la grande porte, toujours ouverte. Des restes de fossés au pied du mur, tout éboulés et embarrassés d'herbes aquatiques, n'étaient plus que

des flaques d'eau croupie où barbotaient des oisons et des canards, et on les avait tout-à-fait comblés par une chaussée devant la herse. La cour où l'on entrait d'abord, avec ses hangars, des charrettes acculées çà et là, et son appareil de travaux champêtres, avait quelque peu l'air d'une grosse ferme. Il restait de l'ancien château une aile ruinée qu'on n'habitait plus, et séparée des bâtimens neufs par une porte en arcade menant aux basses-cours, rejetées sur les derrières, du côté du jardin. Il y avait là une grosse tour flanquée de sa tourelle où tenait encore un gros pan de mur à demi démoli. On montrait au pied de cette tour une porte basse donnant sur des souterrains qui avaient été, disait-on, la prison seigneuriale, et où l'on voyait encore de gros anneaux de fer scellés dans les voûtes et les piliers. Le marquis, sans avoir ce que l'on appelait alors des préjugés, plein de respect pour le passé, n'avait point voulu qu'on touchât à ces vestiges; ils servaient, pour le présent, de granges, d'étables et même de colombier. La paille paraissait à travers les meurtrières, des touffes d'herbes couronnaient les vieux murs rongés de mousse, et des pigeons se jouaient sur les débris des créneaux.

Le château neuf, bâti au commencement du siècle par l'aïeul du marquis, Antoine de la Charnaye, était un solide bâtiment de pierre, à deux étages, fort simple, composé d'un corps-de-logis à cinq fenêtres de façade et de deux pavillons carrés en saillie, le tout couvert d'ardoises, la girouette au pignon, et dans le goût de ce temps-là. Un perron de dix degrés montait de la cour dans le vestibule, et descendait par dix autres marches dans un jardin à la française moitié potager, moitié d'agrément, clos de haies vives et bordé de chaque côté de deux avenues de tilleuls taillés en voûte. Ensuite venait le parc qui s'étendait au loin, et qui, débordant les ailes du château, l'enveloppait pour ainsi dire jusqu'aux fossés.

Le village ou plutôt la paroisse de Vauvert était à deux portées de fusil; ce n'était qu'une réunion de fermes éparpillées çà et là dans l'espace d'une demi-lieue, vivant du château et relevant toutes autrefois du domaine. La famille de La Charnaye, depuis long-temps vouée à l'état militaire, non-seulement n'avait pu améliorer et accroître ses propriétés, mais encore s'était vue forcée de les vendre pièce à pièce pour se soutenir au service. C'était d'ailleurs un usage presque général parmi les gentilshommes poitevins de partager les revenus d'une terre avec le métayer, et de n'en jamais augmenter le fermage, bien que le temps et la culture en eussent souvent décuplé la valeur.

Le marquis, à cause du triste évènement qui le ramenait, ne fut pas reçu avec la joie qu'on montrait en pareille occasion, mais l'accueil qu'on lui fit prouvait tout aussi bien le profond attachement qu'on portait à sa maison. Ses paysans, à vrai dire, ne l'avaient jamais perdu de vue. Outre les congés de semestre, à moins qu'il ne fût en campagne, il n'avait jamais manqué de venir passer un mois ou deux à Vauvert au temps des moissons. Il comptait des frères de lait parmi les paysans de son âge, et l'on se souvenait encore de l'avoir vu tout enfant. La douleur de sa perte un peu apaisée, et tout-à-fait remis au train de gentilhomme campagnard, il reprit les habitudes de famille : il visita ses paysans, renouvela les baux de quelques fermes, selon l'usage, et but le coup de vin dans chaque chaumière. Il était de toutes les fêtes de ces braves gens : il assistait aux mariages, il tenait les enfans sur les fonts baptismaux avec quelque bonne femme du pays, et ne dédaignait pas de s'asseoir à leur table. Son fils jouait fraternellement dans les pacages avec les plus humbles enfans de la paroisse, qui l'appelaient tout simplement M. Gaston, sans oublier jamais le respect dû à monsieur le chevalier. Gaston, élevé durement, leste, fort, d'une adresse singulière à manier les armes et les chevaux, était à quinze ou seize ans un des plus hardis chasseurs de la contrée; un peu rude, farouche, emporté, à cause de ces exercices continuels et de sa vie passée dans les solitudes, mais d'une extrême bonté naturelle, ouvert, prompt, généreux, et contenu par la sévérité du marquis son père, qu'il aimait et respectait par-dessus tout. Connu et adoré dans les environs, quand il passait au galop à travers buissons et halliers, levant sa belle tête blonde, les cheveux au vent, et appelant chacun par son nom, il lui suffisait d'un signe pour faire abandonner les travaux et emmener la jeunesse dans les bois. C'était là sa plus grande équipée. Le pays est très giboyeux; tous y sont adroits et passionnés pour la chasse. Quant aux chasses du marquis, c'était une fête de famille entre la paroisse et le château; le jour une fois fixé, le curé en avertissait au prône, donnait le rendez-vous, et chacun s'y trouvait avec son fusil. Les jours suivans, le gibier se mangeait en commun dans toute la paroisse, au choc des verres vidés à la santé de monsieur le marquis et de M. Gaston, qui tenaient tête et faisaient raison. Le moment vint pour le jeune homme d'entrer à l'école militaire; ce fut une perte véritable pour le pays. Mais les fêtes reprenaient quand il revenait aux vacances; on s'émerveillait de son joli uniforme et de le voir chaque année plus grand et plus fort.

Le château demeura assez triste. Le marquis passait son temps à

lire. Les domestiques étaient peu nombreux; c'étaient un vieux garde-chasse, aujourd'hui concierge, le garde-chasse qui lui avait succédé, et Paulet le jardinier. Mlle Thérèse-Élisabeth de La Charnaye n'avait auprès d'elle qu'une fille de dix-huit ans, sa sœur de lait, qu'on appelait Colombe, et une vieille femme-de-chambre de sa mère qui restait dans la maison sans s'occuper à rien. C'était là, avec les gens qui travaillaient aux champs et faisaient les gros ouvrages, tout le personnel du service au château; au reste, tous les paysans de la paroisse étaient, par attachement, les serviteurs du marquis.

89 arriva. Jusqu'alors les rumeurs révolutionnaires n'avaient point pénétré dans ces campagnes; le marquis était informé de ce qui se passait par les gentilshommes ses voisins qui recevaient des feuilles publiques. On le voyait parfois hausser les épaules, et, quand on le questionnait, il donnait en termes vagues, avec impatience, quelques mauvaises nouvelles qu'il n'achevait pas. Le bon sens de ces gentilshommes ne les trompa guère sur la portée des réformes du jour, non plus que les paysans ne se laissèrent abuser plus tard. Des émissaires sinistres se montrèrent dans la province, essayant de répandre je ne sais quelles opinions inouies sur les prêtres et la noblesse. Ils furent forcés de disparaître: on leur eût fait un mauvais parti. La constitution civile du clergé fut le premier évènement qui ébranla le pays. Le refus par certains évêques de prêter le serment donna l'alarme; les curés en parlèrent au prône; les esprits s'échauffèrent, et l'agitation commença de s'étendre. Quelques jours après, le bruit courut que les paysans de Challans, dans le Bas-Poitou, s'étaient révoltés; il y eut ailleurs d'autres séditions aussitôt réprimées. Ce furent de simples accidens qui ne troublaient pas encore toute la province: les gentilshommes, s'affligeant avec les paysans, cherchaient plutôt à les contenir. Cependant les évènemens se succédaient à Paris et retentissaient coup sur coup dans ces campagnes; la fuite du roi à Varennes répandit la stupeur; les honnêtes gens s'indignèrent du traitement fait au roi; les paysans n'y pouvaient pas croire. Le marquis, hors de lui, résolut d'aller à Paris pour s'assurer par ses yeux de l'étrange état de la France; son fils, sorti de l'école, y était en ce moment avec son brevet de lieutenant : cette circonstance acheva de le décider. Il prit des dispositions pour la sûreté de sa maison et de sa fille, qu'il pouvait laisser sous la garde de ses gens, et partit seul. Le dessein en fut pris et exécuté du soir au matin.

Le marquis trouva la capitale dans le délire et l'effervescence. Gaston le mit au courant, lui apprit des détails horribles qu'il igno-

rait, et le consulta sur le parti qu'il avait à prendre. On formait alors la garde constitutionnelle que l'assemblée nationale prétendait affecter à la défense du monarque: des officiers poitevins, et notamment M. Henri de Larochejaquelein, du même âge que Gaston, lui avaient proposé d'y entrer avec eux. Le marquis y consentit, mais il voulut voir le roi et lui demander lui-même la faveur de mettre son fils à son service. Louis XVI les accueillit avec bonté, parla des affaires présentes, parut rassuré sur ses dangers, et permit au jeune officier de rester auprès de sa personne. Or, en ce moment, le roi était déjà prisonnier dans les Tuileries. Le marquis sortit du château, dévorant ses larmes. Gaston fut incorporé.

Dans le même temps, le marquis passait un soir dans la rue de l'Université, où il demeurait, en habit bourgeois fort simple, car il y avait déjà grand péril pour les *aristocrates*, quand il fut reconnu et accosté par un homme qui l'avait suivi; c'était son ancien sergent au régiment de Flandre, du nom de guerre de La Verdure, qu'il avait beaucoup obligé autrefois et qui lui était très attaché: il l'avait eu pour domestique étant à l'armée, et l'avait souvent mené à Vauvert dans ses semestres. Cet homme lui montra une grande joie de le revoir, et lui demanda la permission de s'informer de sa fille et de M. Gaston qu'il avait vu tout enfant, et auquel il avait le premier appris l'exercice. Puis, le marquis l'interrogeant sur son compte, il lui dit que, sa compagnie étant désorganisée, il se trouvait pour le moment sur le pavé, sans grade et sans ressources. Le marquis fut touché, s'en prit à la révolution qui portait préjudice à tout le monde, et lui glissa deux louis dans la main; mais, faisant réflexion qu'il avait besoin, pour son séjour à Paris et son voyage, d'un homme sûr, qui d'ailleurs ne lui serait pas inutile dans sa terre, il lui proposa de rentrer à son service. La Verdure dit qu'on lui donnait l'espoir d'entrer dans des bataillons de nouvelle levée où les anciens soldats avanceraient rapidement, et qu'il voulait encore tenter la fortune, mais qu'il avait un frère, honnête garçon, dont la position n'était pas meilleure, et qu'il serait content de présenter à monsieur le marquis.

Il le lui amena le lendemain; c'était son frère aîné, un peu mûr déjà, d'un air simple et dur, mais franc et honnête. Cet homme s'appelait Mainvielle, qui était le nom véritable de La Verdure. Il ne déplut pas au marquis, lequel d'ailleurs le prit de confiance sur les recommandations de son ancien sergent. En effet, M. de La Charnaye n'eut qu'à se louer de lui durant son séjour à Paris: sa prudence, sa discrétion, le détournèrent de tout accident, et lui sauvèrent la vie

en plusieurs occasions où le marquis, indigné de ce qu'il voyait, s'était laissé emporter.

M. de La Charnaye passa trois mois à Paris, après quoi des lettres alarmantes le rappelèrent dans sa province. Gaston, à son départ, s'efforça de le rassurer, et lui jura qu'ils défendraient le roi, lui et ses amis, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Il fut convenu qu'il lui écrirait régulièrement ce qui arriverait. Le marquis trouva les provinces plus émues, et surtout le Bas-Anjou et le Poitou, où les paysans gardaient leurs curés et assistaient aux offices le fusil à la main. On apprit bientôt les évènemens du 10 août. Gaston assista, dans cette journée, à la prise et aux massacres du château; il se battit tout le jour à côté de MM. Marigny, Larochejaquelein et Charette, singulier hasard qui réunit sur ce théâtre les plus illustres chefs de la Vendée. Quand il vit tout perdu, Gaston, désespéré, son épée brisée, séparé des siens, imagina de se mêler aux égorgeurs; il ramassa un coutelas, poignarda six ou sept hommes dans cette foule ivre de vin et de carnage, s'affubla d'un bonnet rouge, et s'échappa couvert de sang par la grille du Pont-Royal. Le roi prisonnier, il n'avait plus qu'à rentrer dans sa famille; mais il préféra se cacher dans Paris avec des gentilshommes qui entretenaient encore des intrigues dans l'espoir de délivrer Louis XVI.

Les récits de cette journée accrurent le trouble dans les provinces de l'ouest; les règlemens administratifs trouvèrent partout de la résistance; on s'ameuta, on insulta le nouveau régime. Le général Dumouriez, commandant à Nantes, entra dans le Bas-Poitou à la tête du régiment de Rohan et des gardes nationales. Enfin vint le jour où l'on se dit avec épouvante dans les campagnes : *Le roi est mort*. Cette nouvelle tomba dans le pays comme un coup de foudre; pour en comprendre l'effet, il faudrait se représenter l'idée de grandeur et de vénération inexprimable qu'attachait alors à la royauté le peuple des champs et des provinces. Deux mois après, l'Anjou, le Poitou et une partie de la Bretagne étaient en pleine insurrection; mais les partis ne se connaissaient point, la ligue n'eut pas de chef. Tout rentra dans un calme apparent. Ce fut Gaston, parti de Paris à travers mille dangers, qui confirma à Vauvert le bruit du supplice de Louis XVI. Le marquis l'embrassa sans parler. Ce qu'il ne pouvait concevoir, c'est qu'il ne se fût point tiré un coup de fusil dans un pareil jour; il lui échappa de dire qu'il avait honte d'être Français. Jusqu'alors la paroisse était tranquille; elle était des plus écartées, et les agens du gouvernement l'inquiétaient peu. On essaya d'arra-

cher le banc seigneurial de l'église, il fut replacé aussitôt; le curé disait toujours la messe, et les paysans en armes entouraient l'autel. Bien des gens encore ne croyaient pas à la mort du roi; il ne fallait qu'une étincelle pour mettre le pays en feu.

La convention annonce pour le 10 mars la levée en masse de trois cent mille hommes. On sonne le tocsin. Les paysans s'arment, s'assemblent, et chassent les maires et les gendarmes; neuf cents communes se soulèvent sous M. d'Elbée. Le 11 mars, les jeunes gens convoqués à Saint-Florent pour tirer à la milice dispersèrent les autorités; Cathelineau se mit à leur tête et emporta Jallais, Chemillé, Chollet. On arracha Bonchamps et d'autres anciens officiers de leurs châteaux; on les prit pour chefs. La Basse-Bretagne et le centre du Bocage se soulevèrent à leur tour. On s'empara en cinq jours de Vihiers, Challans, Machecoul, Légé, Palluau, Saint-Fulgent, les Herbiers, Laroche-sur-Yon, et l'insurrection victorieuse s'étendit dans toute la province.

Comme on prenait les armes de toutes parts autour de Vauvert, la paroisse était dans une grande fermentation, mais le marquis refusait de se prêter à de misérables tentatives, qui ne pouvaient qu'aggraver les maux du pays. Gaston, que ces rumeurs de guerre faisaient bouillonner, était allé à Clisson, chez M. de Lescure, voir où en étaient les choses. Il avait assisté, chemin faisant, aux armemens de plusieurs paroisses, qui l'avaient rempli d'impatience et d'enthousiasme. Il rencontra en revenant une troupe de ses paysans armés de pioches, de fourches, qui couraient à Vauvert fuyant les recruteurs. L'un d'eux lui dit : — Est-il bien vrai, monsieur Gaston, que nous ne marcherons pas avec nos frères de Clisson? — Oui, oui, mes amis, dit Gaston, nous marcherons. — Les paysans poussèrent des cris de joie, entourèrent Gaston et le ramenèrent en triomphe.

Cependant les gens de Vauvert s'étaient rassemblés en tumulte dès le matin dans la cour du château. Le marquis demande ce que c'est. Une députation des plus notables monte auprès de lui. On lui expose comme quoi les paysans sont résolus à mourir en combattant plutôt que de quitter leurs femmes, leurs enfans, leur pays, pour obéir à la loi de la conscription. Ils font valoir l'exemple des paroisses voisines, leurs succès, la nécessité de les seconder, et ils pressent le marquis de se mettre à leur tête. Le marquis hausse les épaules, en disant qu'il se ferait conscience de mener à la boucherie de pauvres gens sans armes et sans discipline. Les paysans reviennent tristement porter sa réponse, qu'on accueille avec des vociférations; le désordre

redouble. Les plus hardis disent qu'on a bien forcé MM. Bonchamps et Charette à prendre les armes, et qu'on saura bien contraindre le marquis à marcher. Ces hommes, qui l'adoraient, ne le connaissaient plus et n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes. Ils s'écrient qu'ils ne sortiront pas du château que le marquis ne soit avec eux. On met le feu à une charretée de paille, des furieux s'emportent jusqu'à commettre quelques dégâts; par intervalles les cris reprenaient comme une tempête : Monsieur le marquis! monsieur le marquis!

Le marquis se mit à la fenêtre, pâle de colère. Une acclamation s'éleva, on jeta les chapeaux en l'air, les paysans agitèrent leurs fourches. M. de La Charnaye les regardait fixement, avec une sévérité méprisante, et prenait en pitié cette multitude impuissante. Cependant il était livré à d'étranges combats. Cette fureur, cette indignation qui répondait si bien à la sienne, l'échauffaient par degrés, et il avait peine à se contenir. Les paysans étaient si transportés, qu'ils ne s'intimidaient pas de ce regard et de ce silence, mais ils criaient toujours : — Monsieur le marquis, ne craignez point, nous nous battrons bien. Tue les bleus! tue! marchons! — Ces cris se répondaient et formaient une grande clameur. Des femmes circulaient dans la foule, élevant sur leurs bras de petits enfans qu'elles montraient au marquis. — Ils brûlent nos moissons! ils ont tué le roi! — cria pardessus les autres un paysan exaspéré. Le marquis tressaillit à cette parole et disparut; la corde sensible avait vibré. Il était monté dans les combles du château, et reparut, toujours courant, les bras chargés de fusils, de pistolets, de vieilles armes de toute espèce, qu'il jeta au milieu des paysans étonnés. — Prenez ceci du moins, butors, et allons nous faire tuer; cela sera bientôt fait. — Les domestiques apportèrent aussitôt un faix de vieux harnais et de tout ce qu'il y avait au château d'armes de chasse. Les paysans se jetèrent là-dessus, poussant des hourras, et baisant les mains de M. de La Charnaye, qui leur rendait des bourrades. Mlle Thérèse, derrière son père, supportait à elle seule les témoignages bruyans de cette joie.

A ce moment même Gaston entrait dans la cour, à la tête de la troupe qu'il avait rencontrée. On se retourne, on court à lui, on salue les nouveaux venus de grands cris, on tombe dans les bras les uns des autres; son arrivée met le comble à cette scène d'ivresse et d'enthousiasme. Les bruits, les sentimens se confondent et s'accroissent; on brandit les armes, on crie de toutes parts : Vive M. Gaston! vive monsieur le marquis! Il n'y avait plus moyen de contenir cette foule exaltée. Gaston embrassa son père et lui donna, de la part

de M. de Lescure, des nouvelles et des instructions qui achevèrent de le décider. Le marquis annonça qu'on allait partir pour se joindre au corps de M. de Larochejaquelein. Il prit quelques dispositions avec sa fille et les principaux d'entre les paysans, monta à cheval, et l'on quitta Vauvert aux cris de *Vive le roi!* au milieu des femmes et des enfans, qui accompagnèrent les paysans jusqu'à plus de deux lieues.

Le général républicain Marcé s'était avancé à la tête de forces considérables, et venait d'être battu. A dater du 13 avril 1793, les chefs poitevins se réunirent, et les divisions d'Elbée, Stofflet, Cathelineau, Bérard, formèrent la *grande armée catholique et royale* d'Anjou et Haut-Poitou. Le marquis de La Charnaye, à la tête de sa paroisse, fut accueilli avec les égards qu'on lui devait. Chemin faisant, de vieux officiers, des gentilhommes des environs, M. de Vendœuvre, son beau-frère, et M. de Châteaumur s'étaient joints à lui. En sa qualité d'ancien capitaine, et tant à cause de son âge que de son mérite bien connu, il aurait pu commander ce que l'on appelait une division; mais les paysans du canton avaient élu le digne Lescure, il se rangea modestement sous ses ordres. Au reste, cette espèce d'organisation et surtout le nombre des combattans, là où il n'avait cru trouver qu'une mutinerie d'enfans, commencèrent de l'étonner. Il essaya plus sérieusement de mettre quelque discipline dans sa troupe; malheureusement il manquait de patience : ce défaut venait de ses habitudes militaires prises dans l'extrême régularité de l'ancien service, et, dès qu'il s'agissait de manœuvres, il s'emportait jusqu'à la violence.

Après la première organisation de l'armée, les Vendéens marchèrent sur Beaupréau; les républicains leur opposaient six mille hommes. C'était la première fois que M. de La Charnaye se trouvait en face des *jacobins*, comme il les appelait. Il s'élança comme un lion à la tête de ses paysans, qu'il avait inutilement voulu dresser à un semblant de tactique. Ces hommes étaient pleins de courage, mais il était impossible de leur faire entendre un commandement.—*Égaillez-vous, mes gars!* criait M. de La Charnaye, qui s'y était habitué. C'était leur seule manœuvre, qui consistait à s'étendre, à déborder les ailes des bleus et à tomber sur eux comme la foudre. Les républicains furent écrasés. On chanta le *Te Deum* sur le champ de bataille, on tint conseil, et l'on marcha sur Thouars. L'armée était enflammée de ces premiers succès, et le marquis, voyant la guerre commencer ainsi, ne désespérait plus de la France.

Quétineau défendait Thouars avec une armée. On connaît les dé-

tails de cette journée : Bonchamps pressa la ville de front, tandis que Lescure remontait la rivière pour tomber en flanc sur l'une des portes. Les troupes qui défendaient le pont furent culbutées. On se battit tout le jour. Lescure attaqua la porte avec furie. Larochejaquelein escalada la muraille sur les épaules d'un paysan, et pénétra tout seul dans la ville; Lescure fit un effort, la porte céda, le marquis s'avança l'épée à la main. A ce moment on entendit partout les cris : *On se rend, on capitule!* Il y avait là une pièce de canon chargée à mitraille, deux canonniers en fuyant y mettent le feu : M. de La Charnaye roule à cinq pas, fait un tour sur lui-même, et tombe le visage contre terre; un éclat de mitraille l'avait frappé à la tête. On court, on le relève, il avait le visage couvert de sang; on l'emporte, le croyant mort; ses paysans s'arrachent les cheveux autour de lui. Cela ne fut pas remarqué tout d'abord, au milieu d'une si belle victoire et de tant d'autres pertes. M. de Lescure ne sut l'évènement que le lendemain. Gaston s'aperçut le premier que son père donnait quelques signes de vie. On posa un premier appareil sans visiter la plaie; on fit chercher un médecin dans la ville, mais les habitans avaient pris la fuite, et l'armée n'avait ni bagages, ni chirurgiens. Gaston, sur le soir, se procura un mauvais chariot, y fit placer son père, bien enveloppé, et le ramena à Vauvert avec quatre ou cinq de ses hommes, qui suivaient consternés.

Un chirurgien fut mandé à Bressuire, et arriva au château en même temps que le convoi; Gaston avait pris les devans pour préparer sa sœur, qui montra d'abord un courage surprenant, et s'écria seulement : Où est-il? Elle prit la main de son père qui pendait hors du manteau, et la couvrit de baisers. On porta le marquis dans son appartement; il avait repris toute sa connaissance; il appela sa fille et la serra dans ses bras. On leva le premier appareil posé sur le front et les yeux. Le médecin examina la blessure, parut surpris, haussa les épaules : la plaie n'était rien; l'éclat de mitraille, rasant le visage, avait entamé le nez à la naissance du front, les cils étaient brûlés, les paupières légèrement offensées, mais le globe de l'œil était fixe, éteint. Le marquis s'agite, passe les mains sur sa figure, bat l'air de ses bras : — Je veux voir, mes enfans; je n'y vois pas. — Il pousse un grand cri; il était aveugle. Gaston prend au collet le médecin, qui demeure muet. Mlle de La Charnaye, épouvantée, ne devinait pas encore. Ce fut un moment déchirant. Le marquis se remit à crier en bondissant sur le lit : — Monsieur le médecin, suis-je donc aveugle? — Déjà égaré par la fièvre et l'irritation du voyage,

il s'arrache les cheveux, se déchire le visage. Sa fille se jeta sur lui, elle parvint à le calmer en lui parlant de Dieu et de sa mère morte; il tomba dans un silence stupide.

Une fièvre cérébrale se déclara à la suite de ce profond désespoir. Le curé de la paroisse arriva, et la religion acheva de contenir le marquis. Cependant, quand il songeait à la guerre, à ses espérances, et qu'il avait perdu la vue en un tel moment, après une victoire, il lui prenait des accès si violens, qu'il fallait le surveiller sans cesse et de très près. Sa fille ne le quitta point d'une minute. — Ayez pitié de moi, mon enfant, lui disait-il, je perds la raison; c'est que véritablement, mon Dieu! ce malheur était au-dessus de mes forces.

Le septième jour, il dit à Paulet, l'homme qui le veillait, d'aller chercher son fils, et s'adressant à Gaston : — Monsieur le chevalier, Dieu ne m'a pas fait la grace de le servir plus long-temps, je vais garder la maison comme une femme. Vous n'avez plus rien à faire ici. Allez retrouver M. de Lescure, et tenir ma place à l'armée. — Il prit la tête de son fils dans ses mains, et l'embrassa, s'efforçant de cacher l'altération de ses traits. Il reprit d'un ton ferme : — Partez, que mon nom ne s'efface point du souvenir de ces braves gens. — Je n'osais partir sans votre congé, dit le chevalier, mais j'en étais impatient. Il fut convenu qu'il écrirait le plus régulièrement possible ce qui se passerait, et le lendemain, au point du jour, il monta à cheval sans avertir sa sœur, et s'en retourna avec les hommes qui avaient accompagné le marquis.

La fièvre de M. de La Charnaye dura trois semaines avec quelque danger; pendant ce temps, sa fille s'employa à le soulager avec une piété angélique. Mlle Thérèse de La Charnaye, alors âgée de dix-sept ans, était pour l'extérieur une femme faite, d'une taille élevée comme son frère, le teint d'une blancheur éclatante, peut-être point assez animé, blonde et délicate, des yeux d'un bleu céleste et d'une douceur extrême. D'une grande timidité par suite de sa vie retirée, mais établie de bonne heure à la tête de la maison, elle avait pris dans l'intérieur l'habitude du commandement, et se ressentait, sous ces deux rapports, de l'isolement où l'avait laissée la mort prématurée de sa mère. Les gens de service, au reste, s'étudiaient à lui faciliter les soins domestiques dont elle s'était vue chargée. Les évènemens de la révolution et la guerre avaient interrompu divers projets pour son établissement; il avait été question d'un cloître et d'un mariage, mais le malheur de son père lui montra son devoir. Elle se fit l'An-

tigone de ce pauvre aveugle, et se promit de ne le plus quitter tant qu'il vivrait.

Elle s'appliqua d'abord à l'empêcher de sentir son malheur, prévenant ses besoins, devinant ses désirs dans le moindre geste, partageant ses souffrances et le faisant, pour ainsi dire, voir par ses yeux. Elle lui dérobait la longueur des journées par des occupations qu'elle variait avec un art infini, tantôt par des lectures, tantôt lui jouant de vieux airs sur le clavecin. Ce fut elle qui l'accoutuma à marcher quand il put se lever, et qui lui fit faire ses premières promenades dans le jardin au soleil du printemps, au point qu'il ne pouvait souffrir d'autres soins et ne se croyait plus en sûreté avec les domestiques.

Gaston avait organisé un service de messagers qui se transmettaient ses lettres de paroisse en paroisse, ou même, quand les communications étaient assurées, il envoyait un de ses gens, et tenait ainsi régulièrement le pays et le château au courant des opérations de la guerre. Mlle de La Charnaye lisait tout haut ces lettres qu'on recevait avec joie, mais qui ravivaient toutes les plaies du marquis. Le récit des mouvemens de l'armée, les inquiétudes du vieillard, son exaltation, son impuissance enfin, et cette infirmité qui enchaînait pour jamais un corps vigoureux, le rejetaient en ses premiers accès. Son caractère changea. Cet homme si froid, si grave, si sévèrement tranquille, devint grondeur, irritable, violent. Il s'emportait sans ménagement contre ses gens et même contre sa fille. Mlle de La Charnaye, la première fois, le regarda avec épouvante, comme si elle eût douté que son père fût le même homme; mais elle s'expliquait si bien ce changement, elle était si ingénieuse à le justifier, elle se représentait si bien les chagrins du marquis et tout ce que son mal devait lui faire souffrir, qu'elle le considérait en silence et se mettait à pleurer sans avoir seulement le courage de l'apaiser. Souvent le marquis s'arrêtait lui-même, sa voix faiblissait tout à coup, il passait la main sur son visage, et poussant un soupir: « Ah! ma pauvre enfant, pardonnez-moi, ce n'est plus votre père qui vous parle, c'est un homme que la douleur égare; mon Dieu! mon Dieu! donnez-moi la patience. Vous êtes un ange, ma fille. — Il la pressait sur son cœur, tandis qu'elle s'efforçait de l'excuser, et rejetait son humeur sur quelque juste motif qu'elle prétendait lui avoir donné par sa négligence.

On comprend surtout quelle influence devaient exercer sur lui les nouvelles, bonnes ou mauvaises, de l'armée. Si la paroisse avait eu quelque échec, s'il était mort quelque brave homme du pays, le mar-

quis en était si long-temps et si violemment agité, que personne n'osait plus lui annoncer rien de pareil. Au reste, toutes les forces de son esprit se concentraient sur ce sujet avec une activité incroyable : les manœuvres de l'armée royale, les décisions du conseil supérieur, ce que l'on faisait, ce que l'on eût dû faire, était le sujet de tous ses entretiens; mais il n'avait plus que Mainvielle à qui parler de tout cela : des jeunes filles ne pouvaient guère s'intéresser à la politique; Mlle de La Charnaye, occupée de la maison, ne savait que s'effrayer et déplorer les malheurs publics. Mainvielle était un assez bon homme, mais bavard, raisonneur, sottement lettré, et gagné dans le fond à la cause de la révolution qui venait de faire tout récemment son frère officier, de simple sergent qu'il était. Le marquis s'en était aperçu dès long-temps, et n'avait point osé se débarrasser de lui, de peur de se faire un ennemi; il le savait d'ailleurs honnête homme. Mainvielle en avait donné des preuves à Paris; il avait tenu la vie de son maître dans ses mains sans songer à commettre une mauvaise action, mais il avait assez volontiers gardé son franc parler sur les évènemens, ce qui, bien des fois, impatientait le marquis et le dégoûtait peu à peu de cet homme. Il ne résistait pas cependant au désir de l'attaquer là-dessus; cette opposition même irritait sa manie, il avait la faiblesse d'en vouloir triompher; il cherchait, comme c'est le propre des gens possédés d'une idée, à remettre sa plaie à vif par la discussion, et le silence lui était plus insupportable que la contradiction. Il s'en prenait d'ailleurs à tout le monde. Mlle de La Charnaye, avec cette délicatesse exquise des femmes, éludait ses questions ou savait y répondre sans le blesser; mais Mainvielle, grossier, quoique respectueux, et gâté de pédantisme, n'était point capable de ces ménagemens dans un temps où la république après tout gouvernait la France.

Jusqu'alors, il est vrai, on n'apprenait que des victoires du côté de l'armée catholique. Les généraux Salomon et Lygonier avaient essayé de couvrir Saumur d'une armée qui avait été dispersée et presque détruite. Le marquis avait fait illuminer le château et chanter un *Te Deum* dans la chapelle à cette occasion. Cependant ces victoires même, en redoublant son exaltation, le replongeaient de plus haut dans son abattement par l'impuissance d'y prendre part. Mainvielle, au milieu des Vendéens, effrayé sans cesse du bruit de leurs avantages, d'imprécations et de menaces contre son parti, de vœux contraires aux siens, n'osait pas toujours se prononcer ouvertement, et peu s'en fallait souvent qu'il ne crût sa cause décidément ruinée. Le marquis, pour des raisons analogues, dans la crainte et

l'incertitude, gardait la même réserve, et ils demeuraient tous deux dans une hostilité et une défiance irritable qui augmentaient leur éloignement. Cependant chaque matin, d'un ton composé de part et d'autre, les débats s'engageaient infailliblement. — Eh bien! Mainvielle, disait le marquis, qu'y a-t-il de neuf aujourd'hui? — Je n'ai rien appris, monsieur le marquis. — Je gagerais que nos gens sont à Tours en ce moment-ci. — Cela peut être, disait encore Mainvielle modérément. — Cela doit être, puisqu'on a marché sur le ventre aux débris de la division Lygonier. — Qui est-ce qui l'a dit? — Tout le monde sait cela ici; c'est le fils du meunier qui en a porté la nouvelle. — Oh! oh! c'est donc que le fils du meunier a l'imagination prompte? — Monsieur Mainvielle, c'est un brave jeune homme, incapable, entendez-vous, d'en imposer là-dessus. — C'est peut-être alors qu'on l'a dit pour faire plaisir à monsieur le marquis.

Mainvielle attaquait déjà une terrible corde, il était vrai qu'on grossissait au marquis les bonnes nouvelles, et qu'on lui dissimulait toujours un peu les désavantages. — Eh! qui donc, reprit le marquis tout enflammé, serait assez osé pour me tromper? Je vous prie de n'en soupçonner personne.

Mainvielle répondit d'un ton plus bas : — Il y a huit jours, la citadelle de Saumur s'approvisionnait, et le général Salomon... — Eh bien! on a culbuté le général Salomon. — Ah! monsieur le marquis, j'ai peine à croire que des hommes comme le fils du meunier, qui n'ont jamais tiré que des lièvres, battent toujours de bonnes troupes et de vieux officiers. — Des régimens sans chefs, sans officiers! — Il a pu s'en former, monsieur le marquis.

Le marquis pâlit; c'était son endroit sensible. Il ne pouvait supporter cette idée que des hommes de rien, des soldats de la veille, eussent usurpé en six mois ces mêmes grades qu'il avait obtenus après vingt-cinq ans de service. Il s'écria : — Des caporaux qui ont ramassé la défroque de leurs supérieurs! des misérables qui ont volé l'épaulette et à qui le dernier goujat devrait l'arracher de la poitrine!

Ceci, dit au fort de la colère et peut-être sans intention, tombait en plein sur le frère de Mainvielle. Mainvielle suffoqué se tut.

Le marquis reprit : — Nos paysans mal armés, mal instruits! Je les ai vus à l'œuvre, je les commandais à Thouars, et je sais quels hommes en font la rage, le désespoir, et l'enthousiasme d'une cause sainte. — L'enthousiasme de la liberté... — Oui, l'enthousiasme des égorgeurs de l'Abbaye, l'ivresse du sang et du pillage! — Il y a eu des excès, cela est vrai, mais peut-être ils étaient nécessaires; la cour a

fait de grandes fautes. — Que Dieu les confonde! cria le marquis; toujours la même sottise! Laissez-moi, Mainvielle, laissez-moi; meure votre infame république, et meurent ces brigands comme ils le méritent et comme je l'espère!... — Et la discussion se grossissait, s'envenimait peu à peu jusqu'à provoquer un éclat. Mainvielle alors se retirait, le marquis demeurait pâle, tremblant, brisait quelque meuble et tombait en des accès qui effrayaient sa fille; elle en avait souvent parlé à Mainvielle avec douceur en le suppliant d'avoir égard à l'état de son père. — Que monsieur le marquis ne m'interroge pas, disait Mainvielle; je suis désolé de lui répondre, mais je suis incapable de trahir ma façon de penser.—Et Mlle de La Charnaye avait beau faire, ces fâcheuses scènes se renouvelaient tous les jours; quelquefois l'effet d'une pareille conversation se prolongeait jusqu'au lendemain; ils affectaient de s'éviter, de ne parler de rien, mais ils mouraient d'envie l'un et l'autre de se remettre aux prises, et le premier mot suffisait : c'était le feu caché du caillou, que le moindre frottement fait jaillir. Le plus fâcheux résultat de cette mésintelligence était la difficulté qu'on avait à cacher les mauvaises nouvelles au marquis, parce que Mainvielle ne se faisait aucun scrupule de le détromper dans la discussion, et même se plaisait à les lui apprendre, avec cette malice presque involontaire qu'aiguise l'habitude de la contradiction. Mlle de la Charnaye, quoique présente, n'empêchait rien. Si elle essayait de jeter un mot dans la dispute pour l'apaiser, le marquis impatient s'oubliait jusqu'à lui imposer silence; mais sa tendresse était à toute épreuve, elle excusait tout, et n'ayant plus de ressources qu'en Mainvielle : — Je vous en prie, lui disait-elle souvent, ayez pitié de mon père! N'est-il pas assez malheureux? Ne comprenez-vous pas ce qu'il souffre, toujours renfermé en lui-même, sans consolation, sans relâche? Rien ne le distrait, toutes ses facultés concourent à lui faire sentir plus vivement son mal... Quoi! il ne vit plus que d'espoir, pour l'amour de ses opinions, par cet intérêt qu'il prend à la guerre, et vous allez lui disputer sa chimère, le troubler dans son rêve; vous lui dérobez ce dernier rayon de soleil qui perce dans son ame! Mon Dieu! n'est-il pas heureux plutôt de ne pas voir ce qui se passe, les échafauds dressés, les croix renversées, la France noyée de sang? Pauvre père! laissons-le dans cette heureuse ignorance, laissons-lui croire que tout va bien, que la France se remet, que le jeune roi va remonter sur son trône, que nos armées sont triomphantes et les méchans vaincus. Mon Dieu! s'il ne dépendait que de moi! il vivrait heureux, je le garderais de tous

les bruits du dehors, j'empêcherais le mal d'arriver jusqu'à lui, et il reposerait en paix comme les enfans qu'on berce de beaux contes. Mainvielle était touché, approuvait, mais le lendemain il n'était plus maître de lui.

Au commencement de juillet, les armées catholiques coalisées échouèrent à l'attaque de Nantes. Cathelineau fut tué; la désolation courut le pays. Le bruit se répandit que les bleus allaient s'avancer sans obstacle, se venger sur tous les châteaux, et exercer d'horribles représailles. Les paysans, à Vauvert, se racontaient les évènemens en tremblant. Mlle de La Charnaye savait tout, sans trop se rendre compte de la gravité de ces désastres. Elle empêchait seulement que ces nouvelles vinssent aux oreilles du marquis. Une lettre de Gaston arriva. L'échec de Nantes y était peint avec la colère et la passion d'un jeune homme. Mlle de La Charnaye vit l'effet que cette lettre allait produire; elle en passa la moitié et feignit que son frère n'avait pas eu le temps d'entrer en plus de détails. Le coup n'était déjà que trop rude. Le marquis demeura silencieux tout un jour. Mainvielle respecta ce silence; mais il laissait percer je ne sais quel empressement et quelle satisfaction dans son service; il se doutait d'ailleurs qu'on n'avait pas tout dit au marquis. Celui-ci brûlait en effet de dépit et de curiosité.

— Eh bien! Mainvielle, dit-il enfin avec effort, les bleus nous ont battus. — On le dit, monsieur le marquis. — Ils n'ont pas voulu m'écouter. Ils vont attaquer sans artillerie une ville qu'ils ont laissée paisiblement faire ses préparatifs. Il fallait l'emporter d'assaut après la prise de Saumur. — Mais, dit Mainvielle avec empressement, Saumur vient d'être évacué. — Il fallait donc se joindre à M. Charette, forcer le passage de la Loire et soulever la Bretagne, qui nous attend les bras ouverts. — Oui, mais M. Charette, battu à Nantes, s'est retiré dans le Bas-Poitou. — L'armée peut détacher deux divisions. — Elle a perdu beaucoup de monde. — On fera de nouvelles levées. — Hum! les villages sont bien déserts. — On se fortifiera et on se battra dans tous les châteaux. — C'est qu'il ne reste plus grand monde dans les châteaux. — Eh bien! s'écria le marquis exaspéré, ils s'arrêteront au moins devant le mien, et la dernière pierre en croulera sur ma tête avant qu'ils fassent un pas de plus. — Il donna un grand coup de sa canne sur le parquet; sa voix faisait trembler les vitres. — De grace, monsieur le marquis, vous ne voudriez pas exposer la vie de tous vos gens. — Tous mes gens sont résolus à mourir comme moi. — Ah! monsieur le marquis, de quelque fidélité qu'ils

soient, il y en a peut-être qui n'y sont pas disposés. — Ceux-là sortiront, s'écria le marquis, comme on chasse d'une place les lâches et les traîtres avant les résistances désespérées.

Mainvielle, atteint au vif, perdit contenance. Mlle de La Charnaye, qui accourait au bruit, l'entraîna vers la porte. Elle revint à son père, qui s'était laissé tomber sur un siége, et le trouva si pâle, si haletant, si hors de lui, que les larmes lui en vinrent aux yeux. Elle s'installa près de lui sans essayer même de le calmer; il ne dit plus une parole de toute la journée.

Le soir, comme Mlle de La Charnaye traversait les appartemens inférieurs, elle trouva Mainvielle qui l'attendait et la prit à part : — Mademoiselle, je vois bien que mes services ne sont plus agréables à monsieur le marquis; je vous supplie de me donner mon congé. Mon frère sert parmi les bleus, la guerre devient terrible, et je vois le moment où je serais forcé de prendre les armes avec vos paysans. Monsieur le marquis est un excellent maître, mais je ne puis lui sacrifier ma conscience. Je vais à Saumur, chez mon beau-frère, qui y est établi, et de là à Paris, pour chercher une condition. Je conserverai toujours le souvenir de vos bontés, et, si jamais je puis vous être utile en quelque chose, comptez sur Mainvielle. — Mlle de La Charnaye, fort surprise, essaya de lui faire des représentations; mais il insista, ses paquets étaient faits, il voulait partir. Au fond, elle sentit que c'était là une occasion de rétablir la paix dans la maison, à laquelle elle n'eût osé songer et qui se présentait d'elle-même. Elle reprit : « Attendez que je consulte mon père, ou du moins que je le prévienne; je ne puis prendre sur moi de vous laisser aller.

Le lendemain, Mainvielle se présenta en habit de voyage chez M. de La Charnaye, qui lui dit : — Tu veux donc nous quitter, Mainvielle? Que le ciel te conduise! Recommande-toi de moi, s'il en est besoin. — Je vous remercie, mon cher maître; et si j'osais..... on ne sait, par le temps qui court, ce qui peut arriver..... je vous prierais aussi de compter sur moi et les miens dans l'occasion. — Cela n'est pas de refus, dit le marquis; adieu, mon ami. — Il tendit la main à Mainvielle, qui la baisa. Mainvielle partit avec trois paysans de Vauvert, qui devaient l'accompagner jusqu'à trois lieues environ du château.

D'Elbée était généralissime depuis la mort de Cathelineau, et l'échec de Nantes avait été vengé sur le républicain Westermann, qu'on venait de tailler en pièces. Jusque-là ces nouvelles arrivaient fort exactement à Vauvert par les soins de Gaston; quelque blessé,

quelque paysan qui revenait embrasser sa femme et ses enfans, ou même des messagers directs, portaient ses lettres au château. Gaston d'abord, par plaisanterie, leur avait donné la forme d'une gazette; il s'y habitua par commodité. Toujours pressé, dans les marches, le pied à l'étrier, il marquait les jours par dates et signalait en peu de mots ce qui s'était passé. On attendait ces papiers avec impatience, la venue d'un messager mettait le château en émoi, et tout le monde l'annonçait par des cris. Mlle de La Charnaye lisait aussitôt les lettres; les domestiques écoutaient à la porte; le marquis laissait à peine à sa fille le temps de parcourir le papier, et, selon qu'il jugeait les mouvemens heureux ou mauvais, il frappait du pied et entrait en des agitations alarmantes ou des mouvemens de joie extraordinaires pour un homme de son âge et de son caractère : encore faisait-il souvent des efforts pour se modérer, et tout autre n'y eût rien vu; mais Mlle de La Charnaye, accoutumée à l'étudier, devinait ses transports, et suivait ses mouvemens en silence, haussant les épaules d'un air de profonde et douloureuse compassion. L'effet d'une dépêche fâcheuse était si violent et si durable, et Mlle de La Charnaye l'avait éprouvé tant de fois, que l'arrivée de ces lettres lui causait des saisissemens insupportables. Souvent elle passait des phrases entières, ou elle en détournait le sens à la hâte; mais souvent aussi, le marquis la pressant, elle se trouvait entraînée à lire des détails désastreux. Sa voix faiblissait, elle cherchait à dérober une ligne, un mot, sans pouvoir y réussir, et son père restait sous le coup de la fatale nouvelle jusqu'au courrier suivant.

Le château cependant était, depuis le départ de Mainvielle, dans une tranquillité que Mlle de La Charnaye n'eût osé espérer, et qui redoublait sa crainte de voir troubler le repos de son père. Ce fut alors qu'elle s'avisa de donner des ordres afin que les dépêches fussent désormais remises sans bruit entre ses mains. Elle les ouvrait seule d'abord, et jugeait ainsi ce qu'elle devait lire ou cacher à son père; mais elle se reprochait cette supercherie, que tous ces apprêts lui donnaient le temps de peser, et qui la faisait rougir.

Sur ces entrefaites arriva une singulière nouvelle : Mainvielle avait été pris et fusillé par les républicains, et voici comment. Il se proposait, comme il l'avait dit, d'aller retrouver son beau-frère à Saumur. Il s'était mis en route à Bressuire sur un cheval de louage, portant sur lui les économies qu'il avait faites au service de M. de La Charnaye. On lui avait conseillé de se déguiser en marchand de bestiaux; mais il n'en avait voulu rien faire, se vantant de n'avoir rien à crain-

dre de ses frères les républicains, qui hasardaient de forts détachemens dans le pays. Le 17 août, il tomba dans les avant-postes d'une colonne républicaine. Cette guerre était un pillage; on le fouilla, on lui trouva de l'or; son costume honnête servit de prétexte, on dit que c'était un espion. Il eut beau se réclamer de son frère, officier dans l'armée : il fut fusillé le long d'une haie. Cet évènement ne fut connu que bien plus tard, et fit beaucoup de bruit à Vauvert. On ne put le cacher à M. de La Charnaye, qui leva les mains au ciel et plaignit du fond du cœur son pauvre domestique. Cette nouvelle produisit une grande impression sur Mlle de La Charnaye elle-même : elle ne put s'empêcher de songer aux difficultés que Mainvielle apportait à la tranquillité de sa maison; désormais le repos et l'humeur de son père ne dépendaient plus que d'elle.

On reçut justement peu après deux lettres de Gaston qui annonçaient coup sur coup les batailles de Chollet, de Mortagne, de Châtillon, perdues par les royalistes, la levée en masse des républicains, l'arrivée des Mayençais, le malheur de MM. d'Elbée, Bonchamps, de Lescure, blessés mortellement. Gaston désespéré racontait ces évènemens dans toute leur vérité. D'affreux détails remplissaient ses lettres; il était impossible d'en détacher une phrase qui ne signalât un désastre. Mlle de La Charnaye frémissait rien qu'à l'idée de les lire telles qu'elles étaient. Mainvielle n'était plus là pour démentir des succès imaginaires ou révéler les malheurs qu'on voulait cacher. A bout de ressources et d'expédiens, fatiguée de voir le journal de Gaston troubler le repos de son père, elle résolut, avec la légèreté et la sollicitude irréfléchie d'une jeune fille, de supprimer ces lettres, ou de les altérer si bien qu'il n'en sût rien de plus.

Un jour, une lettre de Gaston qu'on attendait n'arriva point. Elle n'avait pas prévu ce coup. Le marquis demanda dès le matin les nouvelles; il fallut se résoudre à lui dire qu'il n'était rien arrivé. On se rejeta sur le mauvais état des chemins et le retard possible des messagers; mais il entra dans une sombre inquiétude que rien ne pouvait dissiper. Deux jours se passèrent, Gaston n'écrivait pas. On parlait dans le pays de nouveaux malheurs. La situation du marquis empirait, il imaginait les plus grandes catastrophes. Mlle de La Charnaye désespérée fut conduite par la suppression des dernières lettres à en supposer de tout-à-fait fausses. Elle demeura tout un jour livrée à cette pensée, qui lui donnait de grands scrupules. La semaine s'écoula, et le jour revint où arrivaient ordinairement les dépêches. Mlle de La Charnaye passa la matinée dans sa chambre au milieu de

papiers, de cartes géographiques, écrivant, raturant, étudiant des termes militaires qu'elle n'entendait pas. Vers le milieu du jour, elle entra chez son père en disant : Voici nos lettres. Le marquis se leva en sursaut. Elle tira toute tremblante un papier de son sein; M. de La Charnaye était trop ému lui-même pour soupçonner rien à cette émotion. Il tenait sa fille embrassée, prêt à saisir, pour ainsi dire, au passage les paroles qu'elle allait prononcer. Elle lut ceci d'une voix mal assurée :

Du 22 *septembre.* — « Depuis l'attaque de Nantes, les armées catholiques campent sur la rive gauche de la Loire. — Plus de troupes devant nous. — La garnison, encore effrayée de cette entreprise hardie, n'a point osé quitter ses murs. Au reste, ce n'est qu'un échec peu décisif et qui a été bientôt réparé.... »

— Qu'appelle-t-il échec peu décisif? s'écria le marquis; la guerre pouvait être finie; à quoi pensent donc ces messieurs?

Mlle de La Charnaye demeurait interdite, quoiqu'elle eût à peu près copié ce passage. — Poursuivez, lisez, ma fille, dit le marquis.

25 *septembre.* — « Ce fameux Westermann, qui se vantait d'écraser le Poitou avec une seule légion, a été battu à la tête d'un corps considérable. On dit que cet homme commandait les Marseillais à la journée du 10 août. Je voudrais le voir entre les mains de nos Allemands. »

28 *du même mois.* — « M. de Lescure n'a pas de bonheur. Voici encore deux balles qui lui sont entrées dans le corps. Je ne lui connais pas d'affaire où il n'ait reçu sa balafre. Il commande toujours emmaillotté de compresses. »

30 *septembre*, 3, 6, 9 *et* 10 *octobre.* — « Nous avons battu et poursuivi pendant trois lieues à Coron cet abominable Santerre et ses troupes. C'est ce misérable qui a mené le roi à l'échafaud. Nous l'avons connu trop tard; un de nos cavaliers l'a pourchassé une grande heure. Il ne s'est sauvé qu'en faisant sauter à son cheval un mur de huit à dix pieds. »

Mlle de La Charnaye avait pris ce détail dans une lettre antérieure; elle l'avait passé sous silence dans le temps où elle pouvait épargner à son père jusqu'à l'amertume d'un souvenir.

Du 10 *au* 20 *octobre.* — « Les Mayençais sont à demi détruits. — La division Duhoux a été très maltraitée à Saint-Lambert. Cela peut passer pour une bonne déroute. — M. de Lescure a fait des prodiges. Le général Beysser s'est ensuite avancé jusqu'à Montaigu, on l'a taillé en pièces. Mieskouski a été écrasé à Saint-Fulgent. »

« Les bleus sont terrifiés. La défaite de la célèbre armée de Mayence les a fort abattus. Nos gens sont électrisés. L'armée est toujours unie. Nous regorgeons de vivres et de munitions. A bientôt du meilleur. Je vous embrasse. Vive le roi! »

Ces notes avaient été rédigées sur des renseignemens qui couraient le pays, et sur de véritables lettres de Gaston que Mlle de La Charnaye conservait et triait avec soin. Le marquis avait écouté avidement; il jeta les bras au cou de sa fille. — Allons, tout va le mieux du monde; le cher enfant, il ne dit pas un mot de lui; c'est la modestie qui convient à un jeune officier, mais je suis sûr qu'il fait son devoir... Colombe! cria-t-il, appelez Colombe, afin qu'on aille prévenir le curé de ces bonnes nouvelles.

Ils allèrent ensuite se promener dans le mail. — Maintenant, disait le marquis se parlant à lui-même, si les chefs sont sages.... J'ai grande confiance en M. de Lescure et en M. de Bonchamps... Si les chefs sont habiles et prudens, ils exécuteront promptement et hardiment leur projet d'invasion au-delà de la Loire. Au surplus, s'ils veulent me faire l'honneur d'écouter l'avis d'un vieil officier, je vous dicterai des vues qui me sont venues là-dessus et que vous leur écrirez en mon nom.

Le curé vint les rejoindre, Mlle de La Charnaye s'était ouverte à lui de son innocent artifice, et il était parfaitement instruit de l'étrange situation de son père. C'était un digne homme, assez simple, que les discours et l'enthousiasme du marquis étonnaient toujours. Mlle de La Charnaye l'avertit d'un signe quand il arriva, car la consternation régnait dans la paroisse à cause des mauvais bruits qui étaient survenus.

— Eh bien! monsieur le curé, dit le marquis, savez-vous où nous en sommes? Cette terrible armée de Mayence est détruite; trois défaites coup sur coup. Qu'est-ce donc qui nous empêche de marcher sur la convention? — Le curé regarda le marquis; Mlle de La Charnaye surveillait le curé. Après quelques mots de part et d'autre et des commentaires sur les prétendues nouvelles, M. de La Charnaye, reprenant le cours de ses réflexions : — Tout cela est bel et bon assurément; mais à quoi sert de nous épuiser dans nos provinces, où nous serons tôt ou tard écrasés? Dans l'état présent d'anarchie et de guerre étrangère, une seule victoire sur la route de Paris nous en ouvrirait les portes. Qui sait les villes, les provinces et la quantité de bons citoyens qui n'attendent que le moment de se déclarer? Non, toute la France n'est pas ivre du sang de son roi; non, cet excellent peuple

n'est pas devenu tout à coup une horde de sauvages. Ce mouvement des fédéralistes est un premier effort vers le bien. On nous dit que nos hommes ne valent rien hors de leur pays; mais tant de succès les ont aguerris, ils ont une foi aveugle dans leurs chefs, ils les suivront partout à la mort.

Il s'exalta plus que de coutume par la joie des succès qu'il venait d'apprendre et par l'espérance qu'il concevait. Le curé l'écoutait d'un air stupéfait, il naissait de ce contraste une sorte de comique touchant qui eût fait à la fois pleurer et sourire; Mlle de La Charnaye en avait l'ame brisée. Le marquis reprit : — Mais, avant tout, il faut amener la convention à traiter, et pour première condition obtenir la délivrance de la reine et de son fils. La place du roi de France est au milieu de son armée, et, pour cela, il faut prendre Nantes. Les paysans, dites-vous, ne se battent bien que chez eux? Pourquoi donc les mener en je ne sais quelles expéditions de la Normandie et du Maine? Pourquoi s'exposer à rejoindre des secours douteux de la marine anglaise ou quelque levée promise à la légère aux environs de Laval? Veut-on dépayser nos gens et donner à la convention le temps de nous écraser d'armées toujours nouvelles? Courons donc à Paris! Mais on peut échouer? Eh bien! la guerre sera finie pour ce malheureux pays, et vous sauvez du moins vos enfans et vos femmes, que l'ennemi qu'on y attire ne manquera pas d'égorger. Quant aux Anglais, qu'on s'en méfie; qu'ils débarquent, s'ils veulent, de l'argent et des munitions, mais point de détour pour les prendre, l'ennemi en a fourni jusqu'ici. Au surplus, j'ai imaginé un plan de campagne; j'y réfléchirai encore. Vous écrirez tout cela, ma fille.

Le curé haussait les épaules avec compassion, et ne trouvait pas une parole; Mlle de La Charnaye tremblait que cette froideur ne donnât des soupçons à son père, et s'efforça de mettre fin à cet entretien.

Cependant elle éprouvait de jour en jour plus de peine à dissimuler le terrible retard de son frère, et, n'osant plus reculer dans ses expédiens, elle se trouvait entraînée à supposer de nouvelles lettres. Elle étudiait la correspondance de Gaston et les gazettes; elle prit des informations auprès des paysans; elle passait des nuits entières à ce travail.

En lisant ensuite ces notes, il lui arrivait souvent de se tromper sur les règles stratégiques, et le marquis se récriait : — Quoi! mon fils ne sait pas mieux la guerre? — Ou bien il interrompait tout net : — Comment! qu'est-ce? mais cela est impossible! — Et Mlle de La

Charnaye s'arrêtait, se reprenait, et s'excusait sur ce qu'elle avait mal lu.

Le marquis devenait de plus en plus exigeant. Il ne s'inquiétait plus seulement des revers, mais il mettait son impatience et sa chaleur ordinaires à vouloir qu'on eût chaque jour de nouveaux succès. Depuis quelque temps, il désirait par-dessus tout qu'on prît Nantes, disant sans cesse que c'était là le point capital de la guerre. Elle finit par lui annoncer que cette ville avait été prise. A quelques jours de là, comme, sur les représentations du curé, elle résistait à supposer d'autres lettres, elle se hasarda à convenir que l'on n'avait pas reçu de nouvelles, sans doute parce que les communications étaient coupées. — Mais puisque nous avons pris Nantes, dit le marquis, qu'est-ce qui empêche les lettres d'arriver, et pourquoi n'en recevrions-nous pas? — Mlle de La Charnaye faillit se trahir; elle s'en tira comme elle put, et abonda dans le sens du marquis : — Eh bien! reprit-il, vous voyez que nous ne pouvons manquer d'avoir des nouvelles demain, et sans doute nous apprendrons l'ouverture des négociations pour la délivrance de la reine et du roi, car, au train des choses, il ne peut en être autrement.

Après la prise de Nantes, il parlait de cette délivrance comme d'une suite inévitable, et il s'y attendait si bien, que Mlle de La Charnaye n'osa se dérober à cette conséquence. Elle se vit donc forcée d'écrire une lettre où elle annonçait en effet ce qui avait été compté souvent par les Vendéens parmi les probabilités de la guerre, c'est-à-dire une négociation pour la délivrance du jeune roi. Sur ces entrefaites, elle reçut une lettre de son frère qui lui apprenait le passage de la Loire, et qui, pour un moment, la tira d'inquiétude, car ce passage, dont on ne savait pas les détails, paraissait de bon augure. Elle ne put cependant se servir de cette lettre qu'en y prenant des matériaux pour sa fausse correspondance. Elle reçut encore deux ou trois billets venus à travers mille périls, après quoi elle ne reçut plus rien : elle ne douta point que son frère ne fût mort.

Cependant l'agitation du marquis ne faisait qu'empirer; son imagination s'échauffait sur ces heureux évènemens qu'on lui annonçait coup sur coup, et qui avaient lentement élevé dans son esprit un édifice de bonheur et d'espérance qu'il fallait renoncer à détruire. Il s'occupait sans cesse de plans politiques et militaires qu'il dictait à sa fille et qu'elle ne savait ni où ni à qui envoyer. Il se croyait sûr du triomphe des royalistes. Ces papiers s'amoncelaient dans un tiroir où Mlle de La Charnaye ne pouvait les voir sans pleurer. Elle se

trouvait désormais entraînée à nourrir ces illusions qu'elle avait fait naître. Rien n'échappait à l'inflexible logique du marquis : tel évènement qu'elle avait annoncé sans y penser voulait telle conséquence; telle manœuvre, tel mouvement dont elle ignorait la valeur, en faisaient attendre tel autre, et, pour ne pas se démentir, elle était obligée d'accorder ces conséquences dans la lettre suivante. C'est ainsi qu'elle se vit forcée d'annoncer et de suivre les prétendues négociations au sujet de la famille royale et de les terminer heureusement. Cette nouvelle mit le comble à l'exaltation de M. de La Charnaye. Dès long-temps les gens du château étaient prévenus ainsi que tous ceux qui auraient pu le détromper; au reste, on ne le regardait plus que comme un enfant qu'on laisse déraisonner, et l'on haussait les épaules à l'entendre parler de choses si éloignées de l'affreuse vérité. Ses souffrances, son isolement, son idée fixe, en faisaient un fou véritable. Voici la lettre que Mlle de La Charnaye fut amenée à lui lire en cette circonstance :

Au camp de Saint-Florent-le-Vieil, le 9 décembre 1793.

« L'armée catholique et royale triomphe de toutes parts et occupe toute la ligne de la Loire depuis Blois jusqu'à Nantes. C'est dans cette attitude que nous avons reçu leurs majestés des mains des commissaires durant la trève convenue. La convention ne peut résister long-temps, et nous demande de plus longs accommodemens. Elle vient de perdre trois batailles sur le Rhin. Le hideux comité est accusé jusque dans son sein. On nous reçoit partout comme des libérateurs. Les départemens du midi sont en insurrection et sur le point de se joindre à nous, les provinces abattent leurs échafauds, les bons citoyens s'unissent, tout le monde abandonne la cause des monstres. La religion est remise en honneur, et avec elle refleurit l'amour du roi, de la paix et de la vertu. C'en est fait, le drapeau blanc va voler de clocher en clocher; toutes les portes s'ouvrent devant notre belle devise : « Nous ne venons point conquérir des villes, mais des cœurs! » Vive le roi! »

Or, voici quel était en ce moment le véritable état de la France et de l'expédition vendéenne. Les principaux chefs étant morts, l'armée catholique, pressée de tous côtés par les bleus, venait de passer la Loire sous le commandement de Henri de Larochejaquelein; c'est pourquoi Gaston n'écrivait plus. On connaît les détails de ce

passage : une population de soixante mille ames, femmes, enfans, vieillards, se pressant par une nuit orageuse sur la rive gauche du fleuve, à la lueur des villages en flammes, épouvantée par les détonations lointaines de l'artillerie et la fusillade des patrouilles républicaines; un amas de blessés qu'on ne voulait pas abandonner et qui criaient avec leurs femmes et leurs enfans; l'héroïque Bonchamps couché sur un matelas et encourageant les soldats de sa voix mourante; la terrible traversée tentée sur quelques bateaux trouvés à grand'peine, des malheureux s'y précipitant à la fois pour fuir plus vite le fer et le feu, les bateliers furieux les repoussant à coups d'aviron, des radeaux construits à la hâte qui s'engloutissaient au milieu du fleuve, et des blessés dans l'eau qui tendaient leurs mains vers leurs frères en poussant des cris effroyables; enfin, sur l'autre rive, des éclairs sinistres, l'obscurité pleine de terreur et d'incertitude, la mousqueterie des détachemens accourus pour s'opposer au passage, et sans doute la mort à laquelle on venait d'échapper.

Les armées républicaines de Saumur et de Nantes s'étaient concertées pour écraser dans sa marche le reste de ce malheureux peuple. On avait écrit à la convention que c'en serait fait en quinze jours. La Vendée était donc abandonnée, et les colonnes infernales venaient d'y entrer le fer et la torche à la main. Ce système abominable venait d'être inventé par le général Turreau. Les châteaux, les couvens, les métairies sans défense, étaient pillés et brûlés, et les habitans sans distinction passés au fil de la bayonnette. Les soldats, las de tuer, envoyaient les prisonniers par milliers à Nantes, où Carrier venait d'arriver, et où les noyades, les fusillades, la mitraille, abrégeaient la tâche des bourreaux. Le reste de la France était couvert d'échafauds. La reine avait suivi son royal époux à la mort. On était au fort de la terreur.

Dans les derniers combats et après avoir fait des prodiges, la paroisse de Vauvert, à moitié détruite, fut coupée par un corps de républicains, et ne put regagner la Loire. Les gentilshommes qui la commandaient n'avaient pas, il est vrai, applaudi à ce plan de campagne; mais ils s'étaient résignés à le suivre; ils défendaient les derrières de l'armée, encombrés, de chariots de blessés et de femmes, quand le corps ennemi les rejeta dans le pays. Une fois isolés, ils furent attaqués avec furie par une colonne républicaine. Les paysans, blessés pour la plupart et harassés par les fatigues des deux dernières journées, se battirent en désespérés; ils furent écrasés. Gaston, qui les commandait, entouré de bleus qui lui criaient de se rendre, se

défendit jusqu'à la fin et tomba criblé de balles. Le reste des paysans et quelques officiers se cachèrent dans un bois et y passèrent la nuit. M. de Vendœuvre, évanoui, percé de coups, était accroupi dans un tronc d'arbre. Le lendemain, dès l'aube, quatre ou cinq de ces malheureux se rejoignirent dans les broussailles en rampant sur les mains, couverts de sang et de blessures; ils eurent peine à se reconnaître; au moyen d'un cri des paysans connu dans l'armée, ils parvinrent à réunir ce qui restait de la paroisse, au nombre de quarante à cinquante hommes, exténués, à demi morts. Ne doutant pas, après les tristes préparatifs du passage de la Loire, que l'armée tout entière n'y eût péri, ils s'orientèrent et se mirent en route pour retourner dans leurs foyers. Chemin faisant, à travers les bois, ils virent plusieurs de leurs camarades couchés çà et là qui étaient morts dans la nuit; ils furent obligés d'en abandonner d'autres qui tombaient de lassitude ou que leurs blessures empêchaient de marcher, et qui les suppliaient de les laisser là, n'ayant plus que peu de temps à vivre. C'étaient à chaque pas des adieux déchirans; les mourans chargeaient les autres de commissions pour leurs femmes et leurs enfans. La mort de Gaston avait si profondément démoralisé ces braves gens, que tous les maux leur étaient indifférens. Un vieux paysan qui s'était laissé tomber au pied d'un arbre, la tête ouverte d'un coup de sabre, et qu'on voulait emmener, disait d'un air stupide : Comment voulez-vous retourner chez monsieur le marquis, puisque son fils est mort?

Cet horrible voyage dura dix jours, à travers les patrouilles et les avant-postes des bleus, par des bois et des chemins détournés. On abandonnait encore des cadavres ou des hommes découragés qui refusaient d'aller plus loin, malgré les exhortations et les menaces des huit ou dix gentilshommes qui restaient. Aux environs de Clisson, un fermier qui connaissait M. de Châteaumur mit un cheval frais à la disposition de la troupe; un paysan encore ingambe y monta et courut à Vauvert annoncer l'arrivée de ses camarades. Toute la paroisse était sur la route avant que le château fût informé. Rien ne saurait peindre la douleur et le désespoir de ces femmes quand elles virent arriver ces quelques malheureux défigurés et se traînant à peine. Chaque famille avait à pleurer un fils ou un père. On n'entendait que des plaintes pitoyables interrompues par mille questions auxquelles on n'osait répondre, et ce silence lugubre était le signal de nouveaux cris. Il y avait de ces pauvres gens qui demeuraient comme hébétés de ce malheur.

Les gentilshommes se dirigèrent vers le château; les cours étaient désertes. Ils entrèrent au nombre de sept ou huit, harassés, méconnaissables, montés sur des spectres de chevaux couverts de boue et de plaies, et singulièrement décorés d'épaulettes et de cocardes républicaines qu'on leur attachait à la queue en trophée. Heureusement un homme de la maison accourut, essayant de leur faire entendre qu'il y avait quelque difficulté à les introduire sur-le-champ. Ces messieurs comprirent seulement qu'il fallait préparer le marquis aux tristes nouvelles qu'ils apportaient. M. de Vendœuvre, l'ami et le parent du marquis, mit pied à terre et voulut monter le premier auprès de lui.

M. de La Charnaye était dans son grand salon, enfoncé dans un fauteuil au coin de la cheminée, derrière un paravent, les pieds étendus sur un tabouret, et sa canne entre les jambes. Mlle de La Charnaye était à quelques pas, devant un métier à broder, près de la fenêtre qui donnait sur le jardin tout dépouillé dans cette saison. Elle tenait une carte de géographie étendue sur son métier, et son doigt y suivait divers points qu'elle nommait les uns après les autres, pour des calculs que son père lui avait demandés. Le marquis tantôt penchait la tête, tantôt se redressait sur son coussin, le front haut, la main sur la pomme de sa canne. En ce moment, on entendit un bruit de bottes sur le parquet. M. de Vendœuvre était entré à grands pas sans prendre le temps de parler à la fille qui le suivait. — M. de Vendœuvre! s'écria Mlle de La Charnaye. — Vendœuvre! dit le marquis en se levant. — Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Mlle de La Charnaye accourut, saisit le bras de M. de Vendœuvre, se jeta vers la fenêtre de la cour. — Mais quoi! qu'est-ce? qu'arrive-t-il? — Elle voit les hommes, les chevaux, la cour pleine de gens; une idée la frappe comme la foudre : tout est fini, tout est découvert, le premier mot va la perdre. — Comment se fait-il, Vendœuvre? Par quel hasard? Êtes-vous seul, mon ami? Et mon fils? Et nos gens? — Hélas! non, je ne suis pas seul, nous sommes.... Les pleurs les suffoquent tous les deux : M. de Vendœuvre pleure de douleur, le marquis de joie et de surprise. Mlle de La Charnaye retournait à M. de Vendœuvre, puis courait à la fenêtre, égarée, palpitante, ne sachant que faire, quel parti prendre, comment prévenir le coup. — Parlez, mon ami, dit le marquis; parlez-moi donc. Je vous croyais à Chartres, ou pour le moins au Mans. Et la reine, où est-elle? M'apportez-vous des lettres? Et l'armée? Pourquoi la quitter dans un pareil moment? Et mon fils? Il n'est pas là, je pense? — Une sueur froide glaça tout le

corps de Mlle de La Charnaye. M. de Vendœuvre troublé ne répondait pas. — Mon fils? dites, Vendœuvre, mon fils? — Tout à coup Mlle de La Charnaye se précipita dans les bras de M. de Vendœuvre avec un regard suppliant où s'étaient concentrées toutes les puissances de son ame. M. de Vendœuvre pensa qu'elle voulait lui faire entendre que le marquis ignorait la mort de Gaston et qu'il ne fallait pas le désabuser. — Il n'est point avec nous, dit-il en baissant la tête. — J'en étais sûr, dit le marquis, il n'aura pas voulu quitter l'armée; mais vous-même, au nom du ciel, ce n'est pas que je vous reproche de me procurer le plaisir de vous voir, mais dans quel moment quittez-vous l'armée? Le roi délivré, la reine à votre tête, la convention abattue, le fédéralisme qui vous seconde!...

M. de Vendœuvre, qui tournait le dos à Mlle de La Charnaye, la regarda avec étonnement. Elle était comme étourdie, son sang s'était figé dans ses veines; elle jeta une main sur le bras de M. de Vendœuvre, et porta l'autre à sa bouche comme pour le réduire au silence. — Qu'en dites-vous, Vendœuvre? reprit le marquis; voilà le malheur d'une telle guerre, il n'y a point d'autorité. Où est le fruit de votre campagne? à quoi vous servent ces immortelles six semaines de succès, et votre victoire de Mortagne, et celle de Chollet? car j'ai tout su ici, mon fils m'adresse assez régulièrement le récit des opérations. Je gage qu'on s'amuse à canonner des bicoques. J'avais envoyé mes observations là-dessus, il paraît qu'on n'en tient pas compte. On peut bien le dire à nos chefs: vous savez vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas profiter de la victoire. Enfin où en est-on, Vendœuvre? je vous coupe la parole : que compte-t-on faire du jeune roi?...

M. de Vendœuvre crut qu'il avait perdu l'esprit et ne pouvait dire une parole. Mlle de La Charnaye s'était laissée tomber sur son siége, ne voyant plus, n'entendant rien, toute préparée à l'horrible explosion qui allait suivre, et ne faisant rien pour la prévenir. Il était clair pour M. de Vendœuvre que le marquis ne savait point la mort de son fils et qu'il y avait dans tout ceci quelque chose d'extraordinaire. — De grace, mon ami, reprit le marquis, où en est-on? Que fait mon fils? Où avez-vous laissé l'armée? — M. de Vendœuvre le regarda fixement, lui prit la main, et se pencha comme pour lui répondre. Ces dernières questions avaient frappé Mlle de La Charnaye et l'avaient tirée de sa torpeur. Elle remarqua le mouvement de M. de Vendœuvre, se ranima par le désespoir, vit comme un éclair que tout n'était pas désespéré, et par un élan suprême renversa son métier à broder avec fracas. M. de Vendœuvre se retourna au bruit, et

l'aperçut derrière lui à genoux, lui tendant les bras avec des signes de désespoir. Il se tut tout effrayé; mille idées confuses lui traversèrent l'esprit. Le marquis reconnut le bruit du métier, et sans s'interrompre, tant il était animé : — Que dit la reine? qui est-ce qui l'entoure? Le conseil supérieur avait à considérer qu'il ne dirigeait pas seulement une armée, mais une régence. Je sais qu'il est fort difficile de mener des corps séparés, d'éteindre les rivalités, mais la présence du roi devait tout accommoder. — Mlle de La Charnaye, par une seconde inspiration, s'écria, en entraînant M. de Vendœuvre : — Nous avons tout le temps de causer, il faut aller recevoir ces messieurs, il faut les introduire dans la grande salle. Donnez-moi le bras, monsieur le vicomte, venez avec moi en attendant que mon père se présente.

Le marquis fit quelque résistance pour retenir son ami, mais il céda à cette représentation, que sa fille ne pouvait recevoir toute seule des officiers qu'elle ne connaissait pas. — A tout à l'heure, Vendœuvre, dit le marquis; je vous suis. Ma fille, envoyez-moi Paulet. Je brûle d'être au milieu de vous. Qu'on retienne tout le monde à dîner. Appelez Hubert pour le service, et qu'on nous traite du mieux qu'on pourra; qu'on mande chez Courlay pour avoir du gibier; il doit rester quelques vieux vins, jamais plus belle occasion de les boire; je veux porter la santé du roi et de mes braves amis! — Le bonhomme était transporté, il disait tout cela en criant et frappant le plancher de sa canne.

M. de Vendœuvre suivit Mlle de La Charnaye, qui sanglotait sans pouvoir lui dire une parole. Les gentilshommes étaient déjà réunis dans la grand' salle, pâles, poudreux, balafrés pour la plupart, la tête ou les bras enveloppés de linges et de crêpes. Ils portaient encore leurs habits de campagne, qui n'étaient que de grosses vestes de paysans ou des uniformes si délabrés, qu'on n'y voyait plus trace de galons ni de revers. M. le curé, qui venait de les rejoindre, leur expliquait la situation singulière du marquis, l'ignorance où sa fille l'avait tenu, et il les engageait à garder le silence; ce fut un grand étonnement parmi eux et une grande pitié. — Je le connais, dit M. de Grandchamp, il n'a pas été possible de faire autrement.

A ce moment, Mlle de La Charnaye entrait avec M. de Vendœuvre. Elle parcourut d'un coup d'œil ces visages sinistres, et se laissa tomber sur un siége en s'écriant : — Ah! sans doute, messieurs, mon frère est mort? — Elle se cacha le visage de son mouchoir, et, les émotions qu'elle avait contenues l'accablant à la fois, il fallut la secourir. Pendant ce temps-là, on instruisait M. de Vendœuvre de ces détails

qui étaient encore un mystère pour lui. Il comprit l'effroi qu'il avait dû causer à Mlle de La Charnaye à son arrivée. La jeune fille reprit sa vigueur, et se levant aussitôt : — Messieurs, s'écria-t-elle, je sais vos malheurs; ayez pitié de nous, n'en dites rien à mon père. Je vois maintenant tout l'embarras où je me suis jetée. — Mais parlez, dit M. de Châteaumur : vous avez caché au marquis la mort de son fils? — La savais-je moi-même? dit Mlle de La Charnaye avec des sanglots. Puis elle ajouta dans un mouvement d'irritation douloureuse, et s'adressant à M. de Vendœuvre : J'ai fait plus encore; vous connaissez la violence de mon père, je lui ai caché nos malheurs. Les mauvaises nouvelles le désolaient, les coups des républicains le frappaient au cœur. J'étais seule ici à le garder sans pouvoir le soulager, ou du moins verser mon sang comme nos braves gens pour retarder les désastres qui lui faisaient tant de mal. Que faire? les lettres de mon frère étaient effrayantes, et puis mon frère n'a plus écrit. Il était mort. Comment lui apprendre tout cela? Il n'y eût pas résisté; il dépendait de moi de le tromper. J'ai altéré, j'ai supposé des lettres, cela est bien coupable, mais mon père dormait tranquille, je souffrais seule. Depuis l'affaire de Châtillon, il ignore tout ce qui s'est passé; il croit l'armée triomphante, la reine et le roi délivrés. Messieurs, je vous en supplie, ne le détrompez pas, au nom du ciel! — Elle tendait les bras à M. de Châteaumur, et s'adressait à chacun des gentilshommes. — Je l'ai cru fou, dit M. de Vendœuvre; il parle de Nantes comme si nous en étions les maîtres; il croit que la Loire est à nous et que l'armée marche sur Paris. — Mademoiselle de La Charnaye, vous êtes un ange, dit M. du Retail en lui baisant la main. M. du Retail commandait les quinze ou vingt cavaliers qu'avait fournis la paroisse de Vauvert.

Ces messieurs lui contèrent alors le véritable état des choses, qui rendait plus pitoyables les illusions du marquis. M. de Châteaumur lui dit : — Le pays est sans défense, l'ennemi peut y pénétrer; il faut nous attendre à tout. — Messieurs, interrompit Mlle de La Charnaye, si notre situation vous inspire quelque pitié, reculons autant que possible; mon père en mourrait, secondez-moi. — Cela sera bien difficile, dit M. de Vendœuvre. — Où cela mènera-t-il? dit brusquement un vieux cavalier. — Il faudra bien tôt ou tard le détromper, reprit un autre. Mlle de La Charnaye s'était redressée à ces paroles, le curé vint à son secours. — Nous avions justement à consulter le marquis, dit M. de Vendœuvre. — Cependant on fut de l'avis du curé. Mlle de La Charnaye ne répondait à rien, mais elle insistait en pleurant. M. de

Châteaumur lui-même fit voir le peu d'inconvénient qu'il y aurait après tout à laisser le marquis dans son ignorance. Mlle de La Charnaye leur donna en quelques mots ses instructions. On convint de ce qu'on aurait à répondre, mais surtout de se tenir sur la réserve, de peur de contradiction.

Comme ils causaient encore, la porte de la salle s'ouvrit à deux battans, et le marquis parut appuyé sur un domestique, dans son grand uniforme de capitaine, la croix de Saint-Louis sur la poitrine, l'épée au côté, la cocarde blanche au chapeau, et sa grande canne à la main. Il n'avait pu résister plus long-temps à son impatience; il porta la main au front, et se découvrit. — Messieurs, puisque j'ai l'honneur de vous recevoir en de telles circonstances, et quelque envie que j'aie de vous embrasser et de vous entretenir de tout ce qui nous est si cher, nous allons, s'il vous plaît, à la chapelle chanter un *Te Deum* en réjouissance de nos succès et de la prochaine délivrance de notre malheureux pays.

M. de Châteaumur ne put s'empêcher en se nommant de se jeter dans les bras du marquis. C'était un vieux camarade de garnison. M. du Retail, appuyé sur son sabre, considérait M. de La Charnaye, et une larme roula sur sa barbe grise qu'il avait laissée croître dans cette malheureuse campagne. Ces messieurs voulaient s'excuser de paraître à la cérémonie, mais le curé leur fit signe, et le marquis ajouta quelques mots qui ne permirent pas d'insister. — Ma fille, dit-il à Mlle de La Charnaye, donnez-moi votre bras.

On se mit en marche par une galerie intérieure qui menait à l'oratoire; le marquis marchait le premier, gravement et la tête haute, à côté de M. de Vendœuvre; derrière, venaient les officiers, tristes et parlant bas avec des signes de pitié. Les domestiques et quelques paysans suivaient.

Le prêtre monta à l'autel; les gens de la paroisse s'étaient agenouillés dans le fond, les cloches sonnaient au dehors, et à peine le prêtre avait-il entonné, que le marquis reprit le verset d'une voix éclatante, qui tremblait de joie et qui saisit les cœurs.

L'hymne fini, il dit presque tout haut : — Monsieur le curé, nous pouvons prier pour le roi ! — Et, dans un transport toujours croissant, il commença à pleine voix le *Domine, salvum fac regem*. Tous les regards étaient fixés sur lui, et le prêtre, les gentilshommes, les paysans, fondaient en larmes à la vue de ces cheveux blancs et de ce visage vénérable rayonnant d'enthousiasme, qui semblait celui du roi-prophète lui-même.

Après la cérémonie, on reprit le chemin de la salle à manger avec la même solennité. On y avait dressé la grande table qui servait autrefois aux repas de famille. Cette salle était d'une décoration sévère et ancienne, en forme de galerie, régulièrement percée de hautes fenêtres, revêtue de bois de chêne jusqu'à hauteur d'homme, avec un rang de stalles et le siége du maître au milieu, le dossier élevé, et décoré de restes poudreux de panaches. Les parois, noircies par le temps, étaient garnies de trophées de chasse; les armes avaient disparu depuis le commencement de la guerre; tout au fond il y avait un grand crucifix de bois noir, qui dominait l'assemblée.

Mlle de La Charnaye donnait ses ordres d'une voix altérée, s'occupait du repas comme elle l'eût fait en des circonstances moins pénibles, et cette occupation semblait lui donner la force de se contenir. Si l'on a vu, dans une pauvre famille, quelque malheureuse enfant demeurée seule par la mort d'une mère chérie, distraite de sa douleur par les soins de la sépulture, aller, venir, pâle, les yeux gonflés, et puiser une sorte de courage dans ces horribles détails même, on se fera facilement une idée de l'attitude de Mlle de La Charnaye. Les gens qui servaient avaient les larmes aux yeux.

— Messieurs, dit le marquis en entrant, je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasse toute l'armée royale en la personne de mon vieil ami et parent M. de Vendœuvre. — Il le serra sur son cœur; il se croyait au milieu d'un état-major complet du pays. — Quant à ceux d'entre vous, messieurs, que je n'ai pas l'honneur de connaître, reprit-il cordialement, il n'y a point de soldat de l'armée catholique qui soit étranger à la table hospitalière des La Charnaye.

On prit place. Les gentilshommes, rangés autour de la table avec leurs mines farouches, le désordre de leurs armes et de leurs habits, composaient une scène étrange et sinistre; on eût dit un conciliabule de ces brigands romanesques qui s'assemblent dans les vieux manoirs d'Allemagne. Ils gardaient le silence. Mlle de La Charnaye, qui montra dans cette circonstance un courage et une force d'esprit au-dessus de son âge et de son sexe, était obligée de les provoquer, de ranimer sans cesse la conversation, afin que le marquis ne soupçonnât rien de leur contenance. MM. de Vendœuvre et de Châteaumur, qui la comprenaient, la secondaient de leur mieux. — Reprenons le discours, dit le marquis au bruit des verres; quelle est la raison véritable de votre retour? Est-ce le mal du pays, ou s'amuse-t-on à prendre des quartiers d'hiver? — L'un et l'autre, dit M. de Vendœuvre en essayant une gaieté forcée. — Et que signifie ce répit? Je suis per-

suadé que Gaston n'est point revenu parce qu'il a deviné mon sentiment.

On regarda Mlle de La Charnaye, qui baissait ses yeux humides.

— Au surplus, reprit le marquis, je n'y entends rien, et je n'en saurai probablement pas davantage, si vous ne prenez la peine de me détailler vos opérations.

Les gentilshommes s'entreregardèrent. Mlle de La Charnaye adressa un coup d'œil suppliant à M. de Vendœuvre. M. de Vendœuvre prit la parole, et, la consultant du regard, raconta en gros, avec précaution, ce qu'il supposait qu'on avait dit au marquis, sauf quelques contradictions qu'il se hâta de rectifier sur ses promptes réclamations. — Vous allez voir, interrompait le marquis, que je sais mieux les mouvemens que les officiers qui les commandaient... Mais je sais fort bien aussi, ajouta-t-il en souriant, que cela est commun en campagne, et que le soin des détails masque l'ensemble. — En effet, reprit M. de Vendœuvre, vous savez pour le moins aussi bien que moi la marche progressive de l'expédition. Quant aux plans ultérieurs, nous les ignorons; le conseil s'est recruté depuis peu de hauts personnages. Nous autres petits officiers, nous n'y avons point d'accès. Il faut se contenter d'obéir. — C'est pourquoi, sans doute, on n'a fait aucun cas de mes avis, dit le marquis; je m'y attendais. Il s'agit bien d'étiquette dans les circonstances où nous sommes. C'est moi, pourtant, qui ai parlé le premier de marcher sur Nantes. Il m'en souvient, je le disais à M. de Granzay. N'est-ce pas vrai, monsieur de Granzay?

Il attendait la réponse, mais personne ne répondit. M. de Granzay était mort à l'affaire du Moulin-aux-Chèvres; les officiers consternés se regardèrent. — M. de Granzay n'est-il pas là? reprit le marquis. — Il était pressé d'affaires dans sa terre, il y est allé, dit M. de Vendœuvre. — Il vous le dira à son retour, dit le marquis; j'avais proposé mon plan à Fontenay, mais alors nous étions loin de prévoir les victoires de Saumur, de Torfou, de Chollet. A ce propos, il faut que je vous félicite, monsieur de Thiors; je sais comment vous vous êtes conduit à Chollet, et j'ai reconnu le brave camarade que j'avais l'honneur de commander à Thouars.

Il y eut encore un profond silence. M. de Thiors avait été tué à cette même bataille de Chollet si funeste aux royalistes. — Monsieur de Thiors, où êtes-vous? dit le marquis en tournant le visage çà et là comme cherchant des yeux. Ce regard éteint perça au cœur tous les assistans. — M. de Thiors est en commission avec un détachement,

dit M. de Châteaumur. — Que Dieu le conduise! dit le marquis: nous boirons à sa santé, car que ne vous dois-je pas, mes voisins et mes amis, pour le soulagement que vous m'avez donné dans ma solitude? J'apprenais vos belles actions, et mon cœur battait, pour ainsi dire, à chaque coup de canon; j'étais, par la pensée, au milieu de vous; j'étais avec mon fils à Coron, j'étais avec M. de Torchebœuf quand il enleva la redoute de Mortagne, s'élançant au cri : Tue, les républicains! — Le marquis s'était animé : — Vous ne dites rien, monsieur de Torchebœuf; il faut pour ce coup que je vous embrasse.

Il se leva pour aller à lui avec cette lenteur incertaine des aveugles. M. de Vendœuvre le retint sans savoir que dire. Un vieil officier, embarrassé de ce silence et de ces excuses, dit d'un ton brusque : — Torchebœuf est mort! — Le marquis s'arrêta et fit le salut militaire : — Il est mort, honneur à lui!

Il se rassit et reprit un peu après : — En effet, je savais mieux que vous ce qui se passait là-bas, et j'aurais de quoi vous faire rougir tous de modestie. Buvons donc, messieurs, à la santé des braves, ces dernières bouteilles du meilleur vin qui me reste. Mais avant tout, messieurs... Il se leva et, haussant son verre : — A la santé de notre jeune roi!... Que le Seigneur, qui l'a miraculeusement délivré, lui donne victoires sur victoires, et le porte, de sa main puissante, jusque sur le trône de ses ancêtres! Le roi est mort, vive le roi!

L'enthousiasme gagna les officiers; ils choquèrent leurs verres en criant: Vive le roi! Le marquis reprit : — Que son auguste mère, entourée de Français fidèles, puisse à jamais oublier ses malheurs! — Vive la reine! s'écrièrent les officiers. M. du Margat, le bras tendu, le verre à la main, cria encore une fois après les autres: Vive le roi! Ce vin généreux l'avait échauffé, il avait les yeux humides, et, tandis qu'il regardait fixement le marquis, une grosse larme tomba dans son verre. — Et maintenant, continua le marquis, buvons à ces illustres chefs que je voudrais serrer dans mes bras : à MM. de Lescure, Bonchamps et Cathelineau!

Or, Cathelineau, Lescure et Bonchamps étaient morts; les verres se choquèrent en silence.

— A vous, Châteaumur! à vous, Thianges! à vous, messieurs de Rivarennes et de Montglas!

MM. de Rivarennes et de Montglas avaient été écrasés, avec toute leur troupe, à Nantes, dans un retranchement. M. de Châteaumur fut obligé de pousser les officiers immobiles à ce toast.

— A vous encore, mon brave Crugy!

On fit encore silence autour de la table dégarnie. Crugy avait été pris par les bleus et fusillé.

— A vous tous enfin, dont le bras a été de quelque secours à mon roi! s'écria le marquis dans son transport. En cette qualité, messieurs, vous permettrez à un père de se souvenir, après les plus dignes, d'un fils bien-aimé qui fait sa gloire. — Et il ajouta d'une voix fière et sonore : — A Gaston de La Charnaye!

Mlle de La Charnaye, déjà si pâle, pâlit encore en regardant son père. A ces derniers mots, les cœurs se fondirent, les larmes se firent passage et coulèrent de tous les yeux.

On se remit ensuite à parler de la guerre, quoique ces messieurs fissent tous leurs efforts pour en écarter la conversation. M. de Vendœuvre sentit la convenance de ne pas prolonger une scène si pénible à Mlle de La Charnaye, que tant d'émotions devaient accabler. Il en conféra tout bas avec M. de Châteaumur. On convint de prétexter, chacun de son côté, des affaires partiéulières, des commissions dans diverses paroisses, pour se retirer au plus tôt.

En ce moment, un domestique vint dire quelques mots à Mlle de La Charnaye, qui avertit tout bas M. de Vendœuvre qu'un homme de l'armée venait d'arriver dans la cour et demandait à parler à ces messieurs. Cet homme, qui était des leurs, et qu'on avait laissé pour mort aux environs de Saint-Florent, avait rencontré dans la déroute un gentilhomme des environs, M. de Vieuville, qui l'avait chargé de rejoindre ses chefs et de répandre dans les châteaux, notamment à Vauvert, les nouvelles de la guerre. Ces nouvelles étaient épouvantables. Le passage de la Loire s'étant effectué le 16 novembre, les bleus allaient envahir le pays laissé sans défense. Les terribles colonnes infernales, chacune de douze cents hommes, devaient partir de divers points et sillonner le Bocage en tout sens, saccageant, brûlant, exterminant les hommes et les habitations. Le plan était déjà mis à exécution. Le paysan racontait des détails effroyables : on brûlait les bois, on pillait les fermes, on égorgeait les enfans et les femmes. Caché dans les genêts, il avait vu lui-même des choses horribles, et notamment des soldats ivres qui passaient, après l'incendie d'un village, avec des lambeaux de chair humaine à la pointe de leurs baïonnettes. M. de Vieuville mandait expressément qu'une de ces colonnes, qui marchait dans la direction de Vauvert, n'en devait plus être qu'à trois journées. Déjà ces nouvelles couraient et jetaient l'épouvante de village en village.

M. de Vendœuvre fit appeler ses compagnons successivement, et,

après le premier moment de consternation, il fut décidé tout d'une voix qu'il fallait faire un dernier effort, courir au-devant des bleus, les écraser, et sauver le château ou périr. Ils dépêchèrent aussitôt, de concert avec M. de Vieuville, des gens de la maison dans les environs, pour y réunir tout ce qu'ils trouveraient d'hommes en état de marcher. On dit au marquis, déjà préparé pour ce départ, qu'un ordre subit rappelait les divisions, ce qu'il n'eut pas de peine à croire. Le soir, le tocsin sonnait dans les paroisses voisines. Les émissaires couraient de ferme en ferme, y jetant l'alarme; et tout ce qui restait de fermiers, de valets, de vieillards même, devait se trouver réuni à la Croix-Bataille, à une demi-lieue de Vauvert. Les paysans qui avaient vu les horreurs de cette guerre juraient de se faire hacher sur les routes pour s'opposer aux bleus. Des octogénaires, des femmes, des enfans, étouffant leurs pleurs, les accompagnèrent au rendez-vous.

A Vauvert, les gentilshommes trouvèrent à grand'peine à changer leurs chevaux, qui étaient exténués. Quelques-uns partirent à pied avec les paysans; ils n'eurent pas le courage de laisser voir à Mlle de La Charnaye tous les dangers de la situation. M. de Vendœuvre l'embrassa en pleurant dans un coin, et lui dit seulement, en lui serrant les mains, qu'il fallait s'en remettre du tout à la Providence, et que du moins Dieu n'oublierait pas qu'ils étaient morts à son service. Le marquis, croyant qu'il s'agissait d'une mesure victorieuse, embrassait les officiers avec un transport qui redoublait leur abattement. Il demanda qu'on ouvrît une fenêtre qui donnait sur la cour pour assister en quelque sorte à leur départ. Là, ils furent obligés de contenir les gémissemens de quelques femmes du pays qui les entouraient. Comme ils allaient partir, ils virent encore à la fenêtre la tête blanchie du marquis qui leur faisait de la main des signes d'adieu et qui leur criait de revenir dans peu. M. de Vendœuvre lui répondit qu'ils n'y manqueraient pas, tandis que son domestique pleurait en serrant la sangle de son cheval. Le marquis cria une dernière fois : Vive le roi! — Vive le roi quand même! lui répondirent les cavaliers en partant au galop.

Mlle de La Charnaye en savait assez pour s'attendre aux plus grands malheurs. Elle prit ses précautions, fit enlever les images et les écussons sur les murs et dans les salles du château; enfin elle se concerta avec Paulet le jardinier, pour se préparer un asile en cas de besoin dans une petite loge qu'il avait au bout du parc. Elle se procura également un habillement complet de paysan qu'elle mit en réserve

pour le substituer dans l'occasion aux habits de son père, qui étaient fort simples, mais qui pouvaient encore éveiller les soupçons.

Le lendemain de ce jour, le marquis était rayonnant de joie et de belle humeur. Le départ des gentilshommes lui avait échauffé la tête. Il ne parlait plus que d'aller rejoindre la reine et le conseil supérieur. Il se reprochait de n'avoir point suivi l'état-major. Pour la première fois, il demanda lui-même à s'aller promener dans le jardin. — Gaston ne nous a donc point écrit? dit-il. — Vous avez entendu, mon père, ce que vous disait hier M. de Châteaumur. Son corps d'armée est séparé de ces messieurs, il n'a pu les voir avant leur départ. Quant aux nouvelles, nous ne pouvions en avoir de plus fraîches; il nous écrira bientôt sans doute. — D'où vient, dit le marquis en prenant une prise de tabac, que je n'ai point... non, vraiment, je n'ai pas ma croix. — Mlle de La Charnaye l'avait détachée le matin même. — C'est moi, mon père, qui l'ai fait enlever, reprit-elle toute troublée; M. de Vendœuvre a paru surpris hier de vous la voir, et m'a dit qu'on était convenu à l'armée de s'interdire les marques de distinction qui pouvaient choquer les paysans. — C'est une très mauvaise idée qu'ils ont eue là, et ces messieurs l'entendent fort mal. J'ai gagné ma croix, morbleu, et je n'empêche personne d'en faire autant. Je n'ai pas vu d'ailleurs qu'elle m'ait fait mépriser de mes gens à Parthenay.

La promenade s'acheva gaiement; le marquis sifflait au retour la marche des gardes françaises, ce qui ne lui était point arrivé depuis plus d'un an. Un nouvel embarras, comme on l'a vu, se présentait à Mlle de La Charnaye. Il était poursuivi par l'idée de porter l'hommage de son dévouement aux pieds de la reine, et d'assister sur les lieux aux triomphes de l'armée royaliste. Elle épuisa toutes les objections : le marquis, dans son erreur, et croyant le pays libre, les combattait aisément. Elle essaya, pour l'amuser et gagner du temps, d'écrire de nouvelles lettres; mais dans ces circonstances ce rôle lui devenait insupportable, c'était pour elle un vrai supplice, et la plume lui tombait des mains. Elle était tentée à chaque instant de se jeter aux genoux de son père et de lui tout avouer.

Les gentilshommes, en partant, avaient promis d'envoyer, jour par jour, des informations par des messagers. Ce qui restait de ces pauvres familles attendait dans les transes le signal de leur ruine. On avait calculé, d'après la marche des colonnes ennemies, le moment où elles devaient paraître si elles n'étaient point arrêtées. On croyait entendre de minute en minute la fusillade et l'horrible clameur des

bleus se ruant dans les fermes. Quatre jours s'étaient passés dans ces angoisses, car on savait que les hommes qui étaient partis ne devaient point aller loin, ni surtout tenter de rejoindre l'armée royale. Le cinquième jour, rien de nouveau encore. On ne savait que penser. L'espérance commença de renaître, et les femmes, qui s'étaient retirées dans les bois, reprirent quelque confiance.

Or, voici ce qui s'était passé. Les gens de Vauvert, dirigés par M. de Thianges, le plus vieux commandant, avaient rencontré, après deux jours de marche, un détachement qu'on ne s'était pas donné la peine d'examiner et qui était peu considérable; les paysans étaient si résolus, qu'on ne put les retenir. Les bleus ne tinrent pas à la première charge, qui fut terrible; ils furent écrasés, sauf quelques fuyards qui se replièrent, car ce détachement n'était que l'avant-garde de la colonne. Les Vendéens, ne s'en doutant point, excédés par les fatigues du combat et d'une longue marche, allaient s'arrêter et camper sur la place, quand la colonne arriva guidée par les fuyards. Les paysans sautèrent dans les haies et soutinrent pendant huit heures l'effort de onze cents hommes; ils n'étaient guère qu'une centaine après le premier combat. Les munitions leur manquèrent bientôt; on chargea les fusils avec de vieux boutons et des louis d'or qui restaient aux officiers. Les bleus, furieux, s'engagèrent dans les taillis; on se battit corps à corps, les paysans furent égorgés l'un après l'autre. MM. de Châteaumur et de Vendœuvre, voyant tout perdu, se jetèrent à cheval dans les rangs des républicains et tombèrent hachés en pièces. M. de Thianges fut pris à vingt pas de là et percé de coups de baïonnettes. Quelques hommes s'échappèrent, sautant de fossé en fossé, en tirant leurs dernières balles.

L'un de ceux-là, Pierre Gourlay, arrive vers le milieu de la nuit à Vauvert, exténué, couvert de plaies; il n'avait eu que le temps de tout raconter, et tombe à demi mort. On fait courir la nouvelle, les femmes se réveillent, on frappe de porte en porte, toute la paroisse est en fuite; Paulet monte au château, réveille Jeanne la fille de ferme, Colombe la femme de chambre, qui couchait à l'entrée des appartemens, et lui dit qu'il faut qu'il entre et qu'il parle à mademoiselle, qu'il y va de la vie de ses maîtres.

Mlle de La Charnaye couchait, en cas d'évènement, dans une pièce qui précédait la chambre de son père. Depuis quelque temps, elle ne dormait plus, ou n'avait qu'un sommeil agité par de sombres imaginations. Il lui semblait chaque nuit voir arriver les troupes républicaines : le bruit de la cloche, l'aboiement d'un chien, les mugisse-

mens de l'étable, la réveillaient en sursaut et lui donnaient le frisson. Souvent, glacée d'effroi et n'osant crier, elle allait trouver Colombe au milieu de la nuit, et lui jetait les bras autour du cou, faisant d'horribles frayeurs à cette pauvre fille.

Cette nuit-là, Mlle de La Charnaye se débattait sous l'obsession d'un rêve affreux. Elle est réveillée à demi par le bruit d'une porte; elle se dresse sur son séant, entend des voix confuses; une lumière brille, un homme se précipite dans sa chambre. — Silence, c'est moi, mademoiselle, dit Colombe à demi nue. Mais Mlle de La Charnaye ne pouvait se remettre de son tremblement; elle reconnut enfin Paulet le jardinier. — Mademoiselle, nous sommes perdus, nos gens sont morts, les bleus arrivent. — Plus bas, dit Colombe avec effroi en montrant la porte du fond. Mlle de La Charnaye, pâle, engourdie, ne savait ce qu'on voulait lui dire. — M. de Vendœuvre est mort, reprit Paulet; M. de Thianges est mort; les bleus s'avancent pous nous tuer. Pierre les a vus. Il faut vous sauver, vous et monsieur le marquis. Il n'y a plus personne à Vauvert. Les bleus étaient hier à Clisson. Ils ont brûlé la Frette. Ils seront peut-être ici dans deux heures. — Le pauvre homme bredouillait et disait tout pêle-mêle. Mlle de La Charnaye ne répondait pas. Colombe et le jardinier la pressaient, les larmes aux yeux; elle s'écria enfin : Que faire? ô mon Dieu! que voulez-vous que je fasse? — Il faut venir avec nous, *nous avons de quoi vous retirer;* nous nous ferons tuer pour monsieur le marquis. — Non, c'est impossible, dit Mlle de La Charnaye égarée; je vous en prie, Paulet, ne me quittez pas. Oui, descendez, vous nous suivrez.

Elle s'était levée, elle allait et venait dans la chambre. Paulet redescendit à la hâte. — Laissez-moi, laissez-moi, dit-elle à Colombe, qui s'agitait autour d'elle. Mon Dieu! je vais mourir assurément avant de quitter cette maison.... Mon Dieu! donnez-moi la force.... Allez m'attendre, Colombe.

La femme de chambre sortit. Mlle de La Charnaye se laissa tomber sur son lit. Elle sentait qu'il devenait impossible d'abuser plus longtemps son père; elle était résolue à tout lui déclarer, et l'idée de la scène qui allait suivre la jetait dans l'anéantissement. C'était la foudre dont elle allait le frapper tout à coup; il pouvait la maudire, ou perdre la raison, ou se livrer aux bleus. Elle se levait comme dans la fièvre, en disant d'une voix brève et désespérée : « Oui, je lui dirai tout. »

Elle alla jusqu'à la porte; mais la pensée que son père dormait paisiblement et qu'elle allait lui porter ce coup dans un tel moment,

l'embarras des premières paroles qu'elle devait dire, la firent encore fléchir. Elle demeurait sur le pied de son lit dans une sorte d'agonie. Colombe rentra doucement, et, la voyant en cet état, courut à elle, la pressant, disant que tout était prêt, qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Mlle de La Charnaye se redressa, animée d'une inspiration subite. — Où nous mène Paulet? — A la serre du parc. — Seul? — Il a tout arrangé pour que la route soit sûre. — Essayons. A la volonté de Dieu!

Elle prit dans une armoire un paquet de hardes qu'elle ordonna à Colombe de porter au marquis à la place des vêtemens qu'il avait quittés la veille. Elle se mit ensuite à genoux sur son prie-dieu, et y resta quelques instans; elle mit en ordre certains objets, choisit des papiers, ferma des coffres, et entra chez le marquis.

Le jour ne pointait pas encore; M. de Le Charnaye dormait profondément, elle le réveilla d'un ton doux et ferme. — Mon père, il faut partir; M. de Sainte-Flaive, qui n'a point suivi ces messieurs, envoie tout exprès vous demander si vous avez encore le désir de rejoindre l'armée. — Oui, certes, dit le marquis à demi réveillé. — Il faut donc nous mettre en route, il nous attend jusqu'à ce soir; c'est à huit lieues d'ici. Puis M. de La Frette est mort. — Il a été tué? — Oui, mon père. — Le marquis se mit sur son séant et joignit les mains. — Encore un, ô mon Dieu! que vous recevrez sans doute dans votre gloire.

Le temps pressait, et Mlle de La Charnaye en sentait tout le prix. Le moindre bruit au dehors la faisait défaillir. — Il est, ce me semble, un peu grand matin, dit le marquis. — Il fait grand jour, dit Mlle de La Charnaye. Elle avait réponse à tout; elle avait tout préparé; elle montrait tout à coup un calme, une force d'ame, une présence d'esprit, une habileté admirables; elle trouvait à point les prétextes, les expédiens; elle alla jusqu'à expliquer qu'il était convenable de paraître en habits de deuil à cause des pertes de l'armée, et qu'elle n'avait pu s'en procurer que chez un des fermiers, parce que monsieur le curé n'en avait point; que cette nouvelle était tout-à-fait imprévue; qu'il faudrait aller à pied, parce qu'on avait équipé des cavaliers avec tous les chevaux de la maison, et qu'on avait donné les bœufs à des métairies ruinées; enfin, que si l'on trouvait M. de Sainte-Flaive parti, on rejoindrait l'armée comme on pourrait. Mlle de La Charnaye elle-même n'avait plus d'autre espoir que de se réunir à quelques débris des bandes vendéennes, au milieu desquelles ils seraient plus en sûreté que dans une terre isolée et livrée à l'ennemi. Elle ajoutait sur l'état du pays des détails qui pouvaient préparer le

marquis à la triste réalité : qu'il serait bon de prendre des précautions; que les bleus avaient des espions et peut-être des bandes armées dans le Bocage; à quoi le marquis disait d'un air de grande confiance : — Oh! ils n'oseraient pas s'y frotter! — Elle dit aussi que Paulet et les *chappuseurs* (bûcherons) les hébergeraient de leur mieux sur la route. — C'est bien fait quant à toi, dit le marquis; pour moi, je suis habitué au bivouac. Mes infirmités m'ont amolli, mais je ne suis pas encore si vieux que je ne puisse m'y résigner fort bien. — Mlle de La Charnaye n'osait le presser davantage, quoiqu'elle s'attendît de minute en minute à entendre le cri des bleus. Elle allait vers la fenêtre et prêtait l'oreille aux bruits de la campagne. Elle demeura calme et résignée dans cette situation terrible, et dit doucement à son père de s'habiller. Le marquis ne fit aucune difficulté. Ses désirs aidèrent à le tromper aisément.

Mlle de La Charnaye se retira dans l'autre pièce et se mit au balcon, pâle, palpitante, les yeux fixés au loin sur la cime des bois. Paulet montait de moment en moment, d'un air effaré, pour dire qu'on se hâtât, et qu'il n'y avait plus personne à Vauvert. Mais on ne pouvait se résoudre à inquiéter le marquis. Il s'écoula une demi-heure mortelle. — Nous mourrons ici, dit Mlle de La Charnaye, si c'est la volonté de Dieu. — Elle avait donné l'ordre à toutes les personnes qui restaient dans le château de s'en aller. Ces braves gens avaient obéi à la dernière extrémité, et quand ils avaient su qu'ils ne pourraient suivre leurs maîtres. En ce moment, Colombe arriva, les yeux gonflés de larmes, pour faire ses adieux. — Tu ne viens donc pas avec nous? dit Mlle de La Charnaye. — Les sanglots coupaient la parole à la pauvre enfant. — Où voulez-vous que j'aille, mademoiselle? Gratien est mort; je n'ai plus que vous dans le monde, et je n'ai plus qu'une chose à faire pour votre service. Je veux garder votre maison. Une pauvre fille toute seule! ils n'oseront peut-être pas lui faire de mal, ni rien prendre... J'aurai soin de votre bien... et quand vous reviendrez... vous retrouverez... — Elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre. Paulet fut obligé de les séparer. Il prit Colombe par le milieu du corps et l'emporta. Il fut impossible de la décider à quitter le château. On entendit bientôt la voix du marquis. Il se plaignait que l'étoffe de ses habits était bien grossière. Il était complètement déguisé en paysan. Mlle de La Charnaye lui dit qu'en effet c'étaient ceux de Hubert, qui avait perdu sa mère l'an passé, et qu'on était encore trop heureux, dans la misère du pays, d'avoir pu se les procurer. Avant de partir, elle ajouta aux bijoux qu'elle emportait vingt-cinq

louis, qui étaient tout l'argent qui restait au château; enfin elle avertit Paulet, qui marcha devant eux en silence. Les gens de Vauvert avaient voulu emmener le marquis au milieu d'eux, mais Mlle de La Charnaye avait défendu qu'on l'approchât, de peur qu'une imprudence n'éveillât ses soupçons; ces bonnes gens, d'ailleurs, ne pouvaient lui offrir des ressources meilleures que celles qu'elle avait concertées avec le jardinier.

On descendit dans le jardin qui menait au parc, mais on passa derrière une haie qui côtoyait la grande avenue. Paulet, comme il était convenu, les accompagna près d'un grand quart de lieue; après quoi Mlle de La Charnaye le supplia de rejoindre sa femme et ses enfans, qu'il avait dépêchés avec d'autres femmes de la paroisse. Elle ajouta, pour l'y décider, qu'elle savait son chemin jusqu'à la serre du bois. C'était une masure qui avait servi autrefois de rendez-vous de chasse. Paulet s'en alla lestement par un sentier détourné.

Les chemins qu'ils suivaient, à travers des terrains inégaux couverts de bois et d'ajoncs, et coupés de marais, étaient véritablement inextricables pour des gens étrangers au pays; mais Mlle de La Charnaye avait passé sa vie dans ces campagnes, et les avait souvent parcourues à cheval avec son frère. La saison où l'on était ajoutait aux difficultés de la route. Le bois mort et les feuilles sèches avaient effacé les chemins frayés; les eaux de pluie amassées inondaient les bas-fonds; certains passages profondément encaissés n'étaient plus que le lit d'un torrent entraînant les terres délayées, et laissant à peine çà et là un rebord praticable; souvent une vaste mare, un vrai lac à demi glacé, comblant le ravin, arrêtait tout net les voyageurs, et les forçait de se détourner à travers des halliers. Le ciel était brumeux, une bise humide et froide sifflait à travers le bois sec. Des troupes de fuyards, tant de Vauvert que des paroisses voisines, des femmes, leurs enfans sur le dos, des vieillards se traînant à peine un bâton à la main, le fusil en bandoulière, sillonnaient le pays en tout sens. On s'épouvantait les uns les autres quand on venait à se rencontrer, et chaque troupe se croyait en face des bleus. Souvent on tombait, au tournant d'une haie, au milieu d'une famille entière, qui s'arrêtait au bruit des pas; Mlle de La Charnaye se sentait défaillir, et quand elle avait trouvé la force de dire au marquis quelles gens c'étaient, le marquis, grave et tranquille, se mettait à crier : — C'est toi, un tel; c'est donc aujourd'hui marché aux bœufs? — Mlle de La Charnaye regardait ces bonnes gens en mettant un doigt sur la bouche. — Oui, monsieur le marquis, répondait le fer-

mier ébahi. Et tous se découvraient et les regardaient passer avec pitié et respect. D'autres fois c'était un homme qui se glissait dans les buissons à leur approche en froissant les branches. — Quel est ce bruit? demandait le marquis. — Quelque daim effarouché qui gagne son gîte, répondait Mlle de La Charnaye, plus morte que vive. Et puis elle essayait de glisser dans la conversation certaines conjectures qui pouvaient préparer le marquis à ne trouver ni M. de Sainte-Flaive ni sa maison à la fin du jour. Il leur arriva plusieurs fois d'échapper à la mort comme par miracle, passant à chaque instant au bout du fusil de quelque paysan guettant les bleus à l'affût. Mlle de La Charnaye lui faisait un signe, et l'homme, abattant son arme, ôtait son chapeau.

A un certain moment, le marquis s'arrêta, prêtant l'oreille dans le silence des bois, où criaient à peine quelques feuilles. — Qu'est-ce que cela, ma fille? N'entendez-vous pas le tambour? — Ils s'arrêtèrent. — Je n'entends rien, dit Mlle de La Charnaye. — Écoutez bien, c'est comme le bruit du tambour. — J'entends; mais vous savez que le moulin de Catheleine est de ce côté. — Cela est fort possible. J'ai toujours le tambour dans l'oreille.

Ils se remirent à marcher. Un peu après, on entendit comme le bruit d'une fusillade éloignée. — Je vous jure, mon enfant, que j'entends la mousqueterie. — Comment cela se pourrait-il? dit Mlle de La Charnaye en laissant tomber ses bras le long de son corps. — Laissez-moi faire, reprit le marquis. Il se mit à genoux et porta son oreille contre terre. — C'est une fusillade, et des mieux nourries; le bruit cesse... il reprend. — A moins, dit Mlle de La Charnaye, qu'il n'y ait quelque noce dans les environs... ou que les garçons ne s'exercent au tir. — Il faut que ce soit cela; un exercice militaire commandé par ces messieurs.... Je le conseillais depuis long-temps. Il n'est pas possible que l'ennemi... nous saurions quelque chose. — Il reprit sa marche d'un air convaincu. Mlle de La Charnaye tremblait et doublait le pas. — Vous me faites marcher bien vite, dit le marquis en souriant. Mlle de La Charnaye saisit cette occasion de déclarer qu'il ne fallait plus songer à gagner le terme du voyage; elle fit valoir le mauvais état des chemins, qui leur permettait à peine d'arriver au lieu où Paulet les devait attendre.

Cette triste journée fut bien longue. Paulet parut enfin à quelques pas de la masure qu'il avait préparée à la hâte pour recevoir le marquis. Son premier mot fut qu'il fallait y passer la nuit, comme il avait été convenu avec Mlle de La Charnaye, et que M. de Sainte-

Flaive était déjà parti. Le marquis, fatigué et assez mécontent, demanda aussitôt du feu pour sécher ses pieds; mais Paulet, qui savait la guerre, avertit Mlle de La Charnaye que la fumée trahissait les *caches* et attirait les patrouilles. Il s'excusa tout haut comme il put sur ce qu'il n'avait rien de ce qu'il fallait. Ils se consultèrent ensuite, lui et Mlle de La Charnaye, tandis que le marquis s'arrangeait pour dormir. Mlle de La Charnaye, épuisée par les émotions de la route et l'abandon où elle se voyait, se mit à fondre en larmes. Paulet avait le cœur brisé. Il pensa qu'il serait moins douloureux à la jeune fille de se trouver au milieu de gens du pays; il lui dit qu'on venait d'établir un *refuge* à peu de distance, et qu'il les y conduirait le lendemain en prenant toutes les précautions convenables; que la contrée, fouillée en tous sens, était à feu et à sang; que les bleus étaient sans doute à Vauvert, et qu'elle serait du moins plus rassurée au milieu de ses paysans. Il sortit en ajoutant qu'il reviendrait les prendre au point du jour.

Le lendemain, on annonça au marquis qu'on allait se mettre en route comme on pourrait pour rejoindre l'armée, en lui faisant espérer qu'on trouverait plus tard quelque monture, quelque voiture à bœufs. — Assurément, dit-il avec gaieté, si l'on sait que j'ai fait à pied ces quarante lieues, l'armée me saura gré de ce pèlerinage. — On partit. Paulet frayait le passage une hache à la main, abattant les branches et maudissant les mauvais chemins qu'il fallait prendre.

On arriva au refuge trois ou quatre heures après la tombée de la nuit. Paulet prit les devans pour répondre aux *qui vive* des paysans et les prévenir, puis il revint chercher les voyageurs avec un flambeau de résine. Ces refuges étaient des habitations établies au cœur de bois épais et faites de piquets et de palissades; les troncs d'arbres servaient de colonnes, et les branches de toits; des charrettes acculées et tendues de toiles abritaient toute une famille; des villages entiers se sauvèrent ainsi dans cette terrible guerre. On a retrouvé de ces refuges qui étaient devenus de véritables villes, et où l'on voyait des vestiges de places et de rues tracées parmi les arbres.

On mit le marquis dans une hutte un peu écartée, et Paulet, avant de s'en aller, promit à Mlle de La Charnaye qu'il reviendrait le lendemain avant le jour lui donner des nouvelles et lui dire s'il avait trouvé un asile plus sûr, ou s'il y avait quelque moyen de gagner Bressuire. Mlle de La Charnaye ne put reposer un instant au milieu de cette population éplorée. Vers minuit, il y eut une alarme. De hardis paysans, qui se glissaient jusqu'aux avant-postes des bleus,

vinrent annoncer que les républicains, guidés par un traître, devaient s'avancer vers le refuge. On tint conseil, et l'on décida que dans tous les cas il fallait se disperser dans les environs, quitte à revenir si ce n'était qu'une fausse alerte. Deux heures après, un paysan placé en sentinelle accourut, et avertit qu'on n'avait que le temps de s'enfuir, et qu'un fort détachement marchait dans la direction du bois. Cette nouvelle jeta partout le trouble et l'épouvante. Déjà beaucoup de monde s'était enfui. Les mères, dans un morne désespoir, serraient leurs enfans endormis sur leur sein; on attachait les bestiaux aux palissades. Mlle de La Charnaye, dans ce désordre, ne savait plus que devenir : Paulet lui avait expressément recommandé de l'attendre, et Paulet n'arrivait pas. Elle ne savait à qui demander assistance parmi ces gens égarés, où chacun avait trop à craindre pour s'occuper des autres, où le rang, l'âge et le sexe étaient méconnus, où il eût fallu se sacrifier pour traiter avec les égards convenables un pauvre aveugle comme le marquis. Heureusement celui-ci, accablé de fatigue, dormait profondément. Abandonnée, voyant tout le monde se disperser çà et là, ne sachant plus sa route, incertaine si, de part ou d'autre, elle ne tomberait pas au milieu des bleus, elle voulut obstinément attendre la mort, et s'accroupit comme folle au pied d'un arbre, en dehors de l'abri souterrain où dormait son père. Un paysan armé, qui remarqua des vêtemens blancs, lui demanda ce qu'elle faisait là. — J'attends Paulet de Vauvert. — Cet homme lui dit que Paulet venait d'être pris et sans doute fusillé. — On nous tuera donc à cette place, mon père et moi, dit-elle en baissant la tête.

Le jour pointait, on entendit des coups de fusil assez rapprochés, et l'on vint dire qu'on avait mis le feu en plusieurs endroits du bois. Le trouble s'accrut, on se mit à courir; des hommes prenaient des vieillards sur leurs épaules; il ne restait presque plus personne. Mlle de La Charnaye ne bougeait point; le même paysan qui lui avait parlé la souleva par-dessous les bras pour la forcer à fuir. Elle se leva, réveilla son père, et le mena dans le premier chemin qui s'offrit à elle.

Le bois était désert, on n'entendait plus rien. Le marquis fit des questions, sa fille lui dit qu'ils avaient couru des dangers; il se moqua de ses frayeurs, et lui reprocha, en riant, de n'être point de la famille; il se plaignit ensuite de la fatigue. Elle n'y put tenir plus long-temps et fondit en larmes. Le marquis l'entendit sangloter, et, se méprenant sur la cause de ses pleurs, il se récria aussitôt : — Ah! ma

pauvre enfant! j'ai le courage de me plaindre, et je ne songe point que c'est toi qui souffres le plus, toi qui es faible et si peu accoutumée à ces fatigues; tu dois avoir bien mal dormi cette nuit, et voilà des journées bien au-dessus de tes forces. Courage, ma fille, nous trouverons enfin quelque chariot dans ce maudit pays, et, une fois à Bressuire, nous sommes hors de peine. — Elle saisit cette occasion de lui dire qu'ils étaient obligés de faire de grands circuits, et elle eut encore le courage de colorer de divers prétextes tout ce qui pouvait sembler étrange au vieillard; mais le moindre bruit, la chute d'une feuille, le vol d'un courlis, le cri d'un geai, lui coupaient la parole et la glaçaient d'épouvante.

Ils arrivèrent sur la lisière du bois, où il y avait un chemin assez large, profondément sillonné par les charrettes; mais, craignant d'y être trop en vue, Mlle de La Charnaye prit un sentier qui le longeait derrière une haie, et que les piétons avaient pratiqué durant les temps d'hiver, où le grand chemin était inondé. Mlle de La Charnaye était exténuée. Des marches longues et pénibles, sans sommeil et sans repos, des secousses violentes, de mortels accès de terreur, tout avait concouru à l'accabler. De plus, elle n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures, parce qu'elle donnait à son père le peu de vivres qu'elle avait pu se procurer. Elle n'avait pas senti d'abord ce besoin dans l'état de fièvre où elle était; mais ses forces étaient vaincues, elle avait les pieds enflés et tout le corps endolori; son père, malgré ses efforts, l'accablait encore en s'appuyant sur son bras; elle tomba dans une extrême faiblesse et vit le moment où elle ne pourrait plus marcher. Elle se souvint qu'il lui restait un peu de pain de la veille, qui pourrait la soutenir; il y en avait moins qu'elle ne pensait, et ce n'était qu'une méchante croûte de pain noir. Elle demanda donc à son père s'il avait faim; le marquis dit qu'il mangerait volontiers, et qu'il avait même grand appétit; elle répondit qu'elle n'avait que très peu de chose, que, pour elle, elle pouvait attendre qu'ils eussent trouvé mieux, et elle lui donna le morceau de pain tout entier.

Pour comble de misère, une pluie drue et froide commença de tomber; déjà vêtue assez légèrement pour la saison, elle en était toute percée; elle avait laissé son mantelet au refuge, dans le trouble du départ. En outre, l'inquiétude la gagnait sur l'issue du chemin qu'ils avaient pris; elle regardait au loin ces taillis impénétrables qui en couvraient les détours, elle se demandait s'il ne valait pas mieux se réfugier sous ces arbres et attendre qu'une bonne ame passât. Tout à coup elle demeura sans pouls et sans haleine; le marquis s'était arrêté

comme elle : — N'entendez-vous rien, ma fille? — Elle ne put répondre. — J'entends les pas d'une troupe. — C'est le bruit de la pluie dans les feuilles.

Mlle de La Charnaye entendait distinctement, dans le chemin dont la haie les séparait, un bruit de pas accélérés comme ceux de soldats en marche; il s'y joignait un cliquetis d'armes et de harnais militaires. — Ma fille! s'écria le marquis, ce sont des troupes, écoutez. — Mlle de La Charnaye, tremblante, ne songeait pas même à trouver une parole. Les pas approchaient. — Ce sont de nos gens; je saurai qui c'est, ils nous tireront d'embarras. — Il fit un mouvement pour aller de ce côté, sa fille lui saisit la main : — Au nom du ciel! mon père, n'en faites rien, vous savez que les bleus... — Allons donc! ils viendraient sans façon en promenade dans le pays insurgé?

Les premiers hommes du détachement défilaient de l'autre côté. — Mon père, mon père! dit Mlle de La Charnaye en arrêtant le marquis. — Mais quoi donc? — J'ai peur. — Vous êtes folle. — Et, comme il allait élever la voix, elle ne put que se jeter à son cou et lui mettre la main sur la bouche en disant d'une voix étouffée : Silence! silence! Le marquis, tout étourdi, céda à cette violence. Le bruit que faisaient les soldats entre eux fit qu'ils ne s'aperçurent de rien. Ils s'éloignèrent. Le marquis, croyant qu'il ne s'agissait que d'une frayeur déraisonnable de jeune fille, se fâcha et soutint son dire. Mlle de La Charnaye, le péril passé, s'excusa de son mieux. Cependant, quoiqu'il ne se plaignît pas, le marquis était visiblement excédé de besoin et de lassitude; il s'inquiétait de cette course interminable, et demanda plusieurs fois si l'on n'arriverait pas bientôt. Mlle de La Charnaye avoua qu'elle se croyait égarée. Le marquis disait entre ses dents : — Ce drôle de Paulet ne pouvait-il rester avec nous, au lieu de s'en aller courir je ne sais où?

De temps en temps ils s'arrêtaient, le marquis donnait ses indications, qui étaient inutiles, puisqu'il n'était point où il croyait être. L'incertitude et les angoisses de Mlle de La Charnaye redoublaient par la crainte du danger qu'ils venaient de courir. Elle se recommanda à Dieu et entraîna son père dans un faux-fuyant au bout duquel on voyait un jour à travers les branches qui le couvraient en voûte. Elle entrevit, en s'approchant de l'issue, une espèce de clairière formée par un de ces embranchemens de plusieurs routes qu'on appelle *patte d'oie*.

Ils venaient de passer à peine les derniers arbres, quand un éclat de voix fit retourner Mlle de La Charnaye. — Qui vive? cria une sen-

tinelle. — Ami, répondit le marquis. Il y avait en cet endroit une escouade de bleus au repos, les armes en faisceaux; quelques-uns prirent leurs fusils, les autres se levèrent au bruit; le marquis se mit à crier : — Messieurs, vous êtes nombreux, à ce qu'il me semble. Si vous avez parmi vous quelque chef, faites-moi la grace de l'appeler. — Mlle de La Charnaye le suivait machinalement, sans le retehir, comme s'ils marchaient à la mort. Une voix appela le capitaine Mainvielle, les soldats s'avancèrent l'officier en tête. — De quelle paroisse êtes-vous? disait le marquis, y a-t-il là quelqu'un de Vauvert? Où va-t-on? Qu'y a-t-il de nouveau? Si vous rejoignez l'armée, nous y allons aussi. — Dans l'étonnement où étaient les militaires, une illumination soudaine traversa l'esprit de Mlle de La Charnaye; elle porta la main à son front, comme pour indiquer que cet homme n'avait plus sa tête, et, lui tenant le bras, elle fit des épaules un mouvement plein de compassion. L'officier releva les baïonnettes de la main. — Laissez passer ce pauvre homme qui est aveugle, dit-il à voix basse. Mlle de La Charnaye regarda cet officier d'un air de reconnaissance inexprimable. Le visage de cet homme et le nom qu'elle avait entendu lui rappelèrent dans son trouble un souvenir confus. — C'est donc un vieux fou? dit un soldat. Le marquis se retourna surpris et menaçant. Mlle de La Charnaye l'entraîna doucement en lui disant que ces hommes-là étaient étrangers, et en essayant de le calmer par tout ce qu'elle put imaginer; mais sa constance, sa fermeté, son dévouement étaient à bout. Cette dernière secousse l'avait accablée. Elle avait hâté le pas pour s'éloigner des soldats, elle ne se soutenait plus que par une espèce de fièvre qu'entretenaient le désordre et l'horreur de ses idées. Elle avait pu juger que tous les environs étaient envahis, et que, dans l'ignorance où elle était des chemins, elle n'avait échappé aux périls qu'elle venait de courir que pour tomber en de plus grands.

La nuit venait. Elle ne voyait de toutes parts que l'ennemi et la mort. Cette pensée qu'elle ne savait pas où elle allait lui revenait toujours; elle jeta les yeux çà et là et crut reconnaître une avenue des alentours de Vauvert. En effet, après un long circuit, elle s'était sans cesse égarée, et n'avait fait, au lieu de s'en écarter, que revenir au château, c'est-à-dire parmi les bleus. Un frisson lui courut par tout le corps, elle douta un moment; mais, à un certain endroit, elle découvrit, par une échancrure du feuillage, le faîte de la maison seigneuriale. Ce fut le dernier coup. Elle voulut se jeter aux pieds de son père et lui crier qu'ils étaient perdus, elle tomba sur les genoux,

elle allait parler, quand un froissement dans les herbes et des pas précipités qui approchaient achevèrent de lui ôter toutes ses forces. Elle distingua une forme humaine dans le taillis. Un éblouissement l'aveugla, elle ne put que pousser un cri. — Holà! s'écria le marquis; personne ne viendra-t-il au secours de mon enfant? — Un homme parut. — C'est vous, mademoiselle? C'est moi, c'est Paulet, n'ayez pas peur. — Que le diable t'emporte! dit le marquis.

Mlle de La Charnaye était évanonie, on s'occupa de lui donner des soins. Paulet avait de l'eau-de-vie dans une gourde, il en mouilla les tempes et les lèvres de la jeune fille; elle rouvrit les yeux, il lui fit manger une bouchée de pain, et sans songer à répondre au marquis : — Allons, courage! dit-il, courage! à quelques pas d'ici nous serons tranquilles, il y a bien long-temps que je vous cherche. — Il les prit chacun par un bras, et les entraîna du côté par où il était venu.

Ils arrivèrent à une hutte de *chappuseurs*, une de ces cases où le paysan du Bocage se retire dans les loisirs de l'hiver pour *chappuser*, c'est-à-dire équarrir du bois et façonner ses outils aratoires. C'était une cabane creusée à demi dans la terre, et dont le toit, fait de branchages, était presque au niveau du sol et se confondait à s'y tromper avec des tas de fagots amoncelés de tous côtés. On distinguait parfaitement de cet endroit tous les bâtimens de Vauvert, et l'on était pour ainsi dire au pied des murs; mais Paulet insinua à Mlle de La Charnaye que cette *cache* était la meilleure, parce qu'on ne songerait pas à les chercher si près du château. Puis, la tirant à part, il lui raconta ce qui lui était arrivé. Il avait été pris en effet par un détachement dont l'officier lui avait sauvé la vie, et cet officier n'était autre que le frère de Mainvielle l'ancien valet de chambre de monsieur le marquis. Le capitaine Mainvielle s'était informé de la famille de M. de La Charnaye, se montrant très empressé de la secourir, et c'était lui-même qui les avait laissé passer dans le bois de l'Ermitage, au risque de se compromettre vis-à-vis de ses supérieurs. Enfin le brave militaire, après l'avoir arraché à la fusillade, lui Paulet, l'avait pris en apparence pour servir de guide et d'espion à sa compagnie, mais en réalité pour se concerter avec lui sur les moyens d'être utile à son ancien capitaine, M. de La Charnaye, dont il savait tous les malheurs. Paulet dit aussi que tout allait assez bien, mais qu'il fallait encore user des plus grandes précautions, parce que le capitaine Mainvielle lui-même ne pouvait les secourir qu'en se cachant, et risquait sa vie pour eux. Il ajouta qu'il reviendrait dans peu les avertir de ce qui se passerait, et s'en alla en leur laissant un peu de pain qu'il avait sur lui.

L'intérieur de la masure était assez spacieux, et divisé en deux pièces. On y voyait encore les meubles et les ustensiles des gens qui l'avaient habité. Le marquis, après avoir mangé, se coucha sur une espèce de grabat soutenu par des piquets. On lui avait fait entendre qu'on s'était tout-à-fait égaré. Mlle de La Charnaye, n'osant lui dire qu'il n'y avait qu'un lit, veillait, prêtant l'oreille, et tressaillant au cri des oiseaux de nuit.

Au point du jour, elle entendit des roulemens de tambour dans le lointain; la pluie tombait encore. Paulet revint les trouver en rampant dans les broussailles, il en avait les mains toutes déchirées; il apprit à Mlle de La Charnaye que les bleus, ayant tout dévasté à Vauvert, ne pouvaient manquer de l'abandonner bientôt, qu'il avait été question de mettre le feu au château avant de partir, mais qu'il fallait espérer qu'on y renoncerait. — Et Colombe? demanda Mlle de La Charnaye. — Ah! mademoiselle, il n'y faut plus penser, elle est au ciel comme bien d'autres. — Mlle de La Charnaye joignit les mains en baissant la tête sans pleurer : elle n'avait plus de larmes. Elle demanda ensuite si l'on savait quelque chose de l'armée vendéenne. Il répondit que non, que sans doute elle était détruite, et il lui apprit de plus cette effroyable nouvelle, que la reine avait péri sur l'échafaud comme le roi, que le sang coulait toujours par toute la France, et que la terreur était à son comble. Mlle de La Charnaye écoutait d'un air stupide, avec des frissons nerveux; elle était pâle comme une morte. Cet entretien avait lieu à l'entrée de cette espèce de tanière, et le vent du matin semblait faire tant souffrir Mlle de La Charnaye, que Paulet, en s'en allant, lui jeta sur les épaules une espèce de couverture en peau de bique dans laquelle il couchait sur la terre. Avant de partir, il lui montra, comme pour la consoler, six cocardes tricolores qu'il serrait dans sa ceinture. — Ce sont ceux que j'ai abattus depuis hier. — Et comme Mlle de La Charnaye, épouvantée, lui reprochait de trahir les bleus, cet homme lui dit avec un calme farouche : — Allons donc! mademoiselle, il n'y a ni foi ni loi avec ceux-là qui ont éventré mes pauvres petits et ma femme, qui est morte en les suppliant? Hier ils avaient promis grace aux gens de La Frette, et ils les ont taillés en morceaux. — Mlle de La Charnaye détourna la tête et revint auprès de son père; le voyant sommeiller doucement, elle se jeta à genoux, et puisa quelque courage dans une prière fervente.

Le tambour battait encore; le marquis se réveilla et demanda ce que c'était. Elle répondit que c'était sans doute la troupe qu'ils avaient rencontrée la veille; ils déjeunèrent ensuite avec leur pain noir, elle

lui fit entendre qu'il était impossible de trouver autre chose chez les bons campagnards qui les avaient reçus.

— Mais comment se fait-il, reprit tout à coup le marquis, qu'entouré de nos paysans, je ne sache rien de ce qui se passe? — Elle reprit que ces gens-là ne savaient rien eux-mêmes, et que, le théâtre de la guerre étant au-delà de la Loire, les communications étaient fort difficiles. — Où sommes-nous enfin? — Elle répondit en balbutiant qu'elle l'ignorait elle-même. — Je ne sais comment nous vivons, ni ce que nous faisons, dit le marquis d'un ton sévère; vous ne me cachez rien, je pense, mademoiselle de La Charnaye?

Depuis long-temps les facultés du marquis s'étaient visiblement affaiblies; l'âge, les infirmités, l'erreur où on le tenait, l'avaient mis vis-à-vis de Mlle de La Charnaye dans une dépendance puérile à laquelle sa fille s'était accoutumée : ce réveil menaçant la confondit. — On n'a pris aucune précaution, je suppose, et nous n'aurons plus de nouvelles de mon fils! — Mlle de La Charnaye avait sur elle la dernière lettre supposée qu'elle avait écrite la veille du départ; elle répliqua que Paulet lui avait remis des papiers. — Que ne les lisez-vous donc? reprit brusquement le marquis. Elle jugea qu'il fallait encore faire cet effort, qui serait le dernier peut-être; elle s'approcha d'une ouverture qui laissait pénétrer un rayon de lumière, et lut ceci d'une voix altérée : « .... On a repris les hostilités depuis le 15; le moment a été jugé favorable à cause des divisions de la convention et des succès des alliés. L'Espagne a cessé les négociations, la guerre se rallume de toutes parts. »

— Dieu soit loué! interrompit le marquis, point d'accommodement avec ces monstres.

« .... Le corps d'armée des généraux Kléber et Marceau, battu à Laval, s'est reformé à Antrain. Nous marchons sur Granville. »

— Que diable vont-ils faire à Granville? dit-il encore.

Mlle de La Charnaye avait disposé cette lettre d'après les rumeurs vagues qui couraient sur l'expédition d'outre-Loire. Elle reprit : « ... Cette marche a été décidée sur l'assurance des secours de la flotte anglaise; la reine d'ailleurs l'a approuvée en plein conseil. » A ce mot, Mlle de La Charnaye, qui venait d'apprendre le supplice de Marie-Antoinette, s'arrêta suffoquée et leva les yeux au ciel, demandant pardon à cette ombre auguste. — La reine? dit le marquis. — J'y vois à peine, reprit Mlle de La Charnaye d'un ton ferme. « .... La reine, au moment du départ, a passé dans nos rangs, son fils dans ses bras, et nous avons tous juré de mourir ou de la revoir sur son trône. » — Ah! malheureux! s'écria le marquis; que ne puis-je mou-

rir aussi après avoir vu une pareille scène! Oui, madame, vive le roi votre auguste fils! — Mlle de La Charnaye profita de cet instant pour se remettre : « .... On s'est mis en route aussitôt... »

Une détonation épouvantable, au milieu d'un bruit de mousqueterie, ébranla les profondeurs du bois. Mlle de La Charnaye, terrifiée, regarda par la lucarne, et vit dans la direction du château un nuage de fumée et les lueurs d'un vaste incendie; un moment après, la flamme s'éleva. — Qu'arrive-t-il? s'écria le marquis. Mlle de La Charnaye monta sur le rebord d'une charpente et avança la tête hors du toit : elle vit tout le château de Vauvert en feu; les combles s'effondraient, les tours s'écroulaient, les soldats couraient de fenêtre en fenêtre, pillant et jetant du linge et des meubles. Elle ne pouvait détacher ses yeux de cet horrible spectacle, et ne répondait rien à son père. Tout à coup le sang de la noble race qui avait vécu sous ce toit respecté s'indigna dans les veines de cette jeune fille, tout l'esprit de la famille se ralluma en elle un instant, elle faillit s'écrier : Mon père, on brûle votre maison! et le traîner avec elle sous les décombres.

Elle retomba sur le banc en disant : — Mon père, ce bruit me fait grand'peur.— Le marquis, distrait de sa curiosité, s'efforça de la rassurer, et finit par dire que Paulet saurait sans doute la cause du bruit. Un peu après, il reprit, tout à ses idées dominantes : — Toujours les Anglais! Vous verrez comme ils s'en tireront.... Une partie gagnée..... Nous n'en avions pas pour trois mois à prendre Paris. Continuez, je vous prie...

Mlle de La Charnaye ramassa le papier : « .... Notre artillerie s'est enrichie de nos prises. Un corps de Bretons vient de nous rejoindre, ce qui nous fait en somme un renfort considérable d'hommes et de munitions. Nous espérons de plus trouver de nouvelles forces dans chaque département. Dieu vous garde, et vive le roi! » —Vive le roi! répéta le marquis avec enthousiasme. Ma fille, écoutez-moi, faisons diligence, je vous en prie; je ne mourrai pas inutilement, j'en suis sûr; je veux qu'on attache mon cheval à celui de mon fils, et qu'il me mène au milieu d'un bataillon ennemi.

Il se mit à chantonner entre ses dents la vieille marche du régiment de Flandre.

Mlle de La Charnaye, regardant toujours la fumée que le vent chassait au-dessus des arbres, épiait des bruits sinistres. Le roulement du tambour semblait approcher en divers sens; elle entendit des cris au loin, puis des pas tout près, puis un mouvement dans la ramée; elle se couvrit le visage de son mouchoir. Un coup de poing fit sauter le

volet qui fermait l'entrée. C'était Paulet. Il la saisit par le bras, l'attira sur le seuil, et lui dit tout essoufflé : — Cela va mal, ils viennent de brûler le château. J'ai fait une demi-lieue pour vous avertir. On a découvert que le marquis est dans le pays, et on le cherche; ils battent les buissons. Ne bougez point; ce fourré est inabordable, et c'est encore l'endroit le plus sûr. — Je veux sortir, s'écria Mlle de La Charnaye hors d'elle-même; ne me quittez pas, nous allons sortir. — Dieu vous en garde! vous ne feriez point un pas sans vous livrer; du courage! j'ai mon fusil ici près, je reviendrai vous prendre. — Il s'approcha avec un regard qui semblait dire : Peut-être ne nous verrons-nous plus, — baisa la main de Mlle de La Charnaye, et se perdit comme un daim dans l'épaisseur du bois.

Tout à coup, dans la direction qu'il avait prise, partit un coup de feu suivi d'un profond silence. Elle rentra en s'appuyant aux parois, sa raison était ébranlée. — Ne pourrions-nous nous remettre en marche? dit le marquis. — Il pleut, dit Mlle de La Charnaye. — Je le crois, et ce logis est déjà très humide. Au moins, qu'on fasse du feu. — Non, dit-elle vivement, car elle savait que c'eût été se trahir infailliblement... Non, reprit-elle glacée de terreur. Elle venait d'entendre la marche et les voix d'une troupe nombreuse. — Je suis gelé, dit le marquis en lui prenant les mains; et vous-même, mon enfant, vous tremblez; c'est égal, ajouta-t-il en se frottant les jambes, ceci n'est rien auprès de ce que nous avons souffert en Souabe.

Les gens qu'on entendait n'étaient plus qu'à quelques pas. Mlle de La Charnaye vit par l'ouverture les baïonnettes qui dépassaient le taillis, puis elle distingua à travers les branches l'éclat des armes et des uniformes. Les soldats étaient éparpillés et s'avançaient avec précaution vers la hutte. A ce moment un véritable délire la saisit, le battement de ses tempes l'étourdit; elle ne voyait plus, n'entendait plus, elle entrevit seulement comme un éclair que tout était fini, et qu'elle sauverait peut-être son père en se livrant; elle se leva, s'arrêta encore, se jeta dans le bois, et se mit à courir, avec toutes les forces du désespoir, d'un côté opposé, en répétant, les mains crispées sur la poitrine : — Mon Dieu, mon Dieu, sauvez mon père! — Une *brigande!* cria un bleu. Sa robe blanche la faisait distinguer à travers le bois. Elle avait réussi. Les soldats se détournèrent, se la montrèrent l'un à l'autre, et se mirent à sa poursuite, embarrassés de leur bagage.

Elle courait avec une vigueur inconcevable, les cheveux flottans, s'accrochant aux branches, rompant les herbes, déchirant ses pieds et ses mains, pour les attirer le plus loin possible. On lui tira huit ou

dix coups de fusil malgré les cris du sergent. Elle ne tomba point. Les soldats les plus éloignés coururent pour lui couper le passage; un d'eux était sur le point de l'atteindre. Ce danger l'excite encore, mais sa robe s'embarrasse dans un branchage; elle tombe, se dégage, retombe, on court, on la prend. On vit alors sa robe tachée de sang. Elle avait trois balles dans les reins. Le sergent s'approcha, et dit de la part du capitaine qu'on ne lui fît pas d'autre mal et qu'on la menât au quartier. Comme elle était évanouie, on croisa des fusils, et on l'emporta sur ce brancard.

Les soldats, sauf les quelques hommes qui s'étaient détachés pour escorter la *brigande,* retournèrent sur leurs pas. Harassés de fatigues, et à peu près satisfaits de cette capture, ils ne cherchaient plus qu'un abri pour se reposer. La terre était partout trempée de pluie. Ils se rapprochèrent en causant de l'endroit où ils étaient d'abord. Des chevaux passèrent au galop. C'étaient le représentant, le chef de brigade et quelques gendarmes qui regagnaient les postes.

Tandis que cette scène s'était passée, le marquis, étonné d'abord de se trouver seul, avait appelé sa fille, de trop loin heureusement pour être entendu. Il pensa qu'elle était sortie pour parer en quelque chose au dénuement où ils étaient; et, comme le froid lui devenait insupportable, il rôdait dans sa loge, cherchant çà et là les moyens de faire du feu. Il avait une longue habitude des chaumières du Bocage, et il fouilla d'abord le foyer; les cendres étaient froides, mais on y avait laissé des débris de bourrées. Il tâta le long de la cheminée, trouva le *sabot* où l'on met les allumettes, et avec les allumettes l'amadou et le briquet du bûcheron. Il embrasa l'amadou dans un morceau de linge qui prit feu; il s'accroupit, attisa, souffla, et fit tant, avec mille peines, qu'il parvint à mettre le feu aux feuilles sèches, puis il s'établit tout réjoui devant l'âtre. La flamme monta bientôt avec des flots de fumée.

Un groupe de quatre ou cinq soldats venait de s'engager sous des ajoncs robustes et s'occupait d'étendre les capotes sur un terrain plus sec pour s'y coucher, quand l'un d'entre eux, levant la tête en maudissant la pluie, hésita un moment, et dit enfin qu'il voyait un filet de fumée qui partait de quelque trou de brigand. — Grand bien lui fasse! dit le caporal; je ne suis pas en état de le déranger.—Cependant l'espérance d'un meilleur gîte les fit tous se lever et se remettre en quête.

Ils se dégagèrent avec peine du fourré et arrivèrent aux amas de fagots qui cachaient la hutte; mais ils cherchèrent inutilement de

tous côtés, sur ce ciel brumeux, la fumée qu'on avait vue. — C'est un feu éteint, dit l'un d'entre eux. — Ils donnèrent quelques coups de baïonnettes dans les bourrées, et, n'y voyant nulles traces, ils s'accommodèrent de l'endroit, s'y établirent çà et là, et s'endormirent pour la plupart.

Une heure s'écoula. Le marquis, blotti au coin de l'âtre éteint, récitait son chapelet pour s'exhorter à patience. Cependant il se lassait d'attendre, le froid l'avait repris; l'inquiétude l'emporte, il se met à crier : — Thérèse! Thérèse! — Les soldats ronflaient et ne bougèrent point. Le marquis s'échauffe au bruit de sa voix et reprend plus haut : — Paulet! Paulet!

— Qu'est-ce qu'il y a? dit le caporal à son camarade, que le bruit avait réveillé. Le marquis appelait toujours. — Il y a quelqu'un là, dit un soldat. — Quelqu'un de chez nous? — Le caporal se leva.

Il entend la même voix, qui semble sortir de terre et qui le guide. Il cherche, tourne, soulève les branches, se glisse au travers. — Holà! dit cet homme à demi endormi, voici l'abri; nous sommes bien bons de rester à l'air.

Le marquis s'était tu à ce bruit. Deux des soldats eurent le courage de se lever. — Laissons dormir les fainéans, dit le caporal. — Ils se glissèrent en rampant dans la hutte, qui était obscure.

M. de La Charnaye était dans un coin qui écoutait; ils ne le virent point. — Voilà le feu qui fume, dit l'un; les brigands ne font que de partir. Je pense bien qu'il y en a un qui s'étouffe par ici. — Bon! dit l'autre, mon amadou était mouillé. — Le soldat prit un tison pour allumer sa pipe. — Qui va là? s'écria le marquis. — Qui va là toi-même? dit le soldat en lui portant son tison au visage. — Il vit qu'il était aveugle. — En voici un, dit-il, qui n'a pas pu suivre les autres. — Messieurs, dit le marquis en se levant et d'un ton impérieux, à qui ai-je l'honneur de parler? — Les soldats se mirent à rire, et allumèrent leur pipe sans lui répondre. — Messieurs, reprit-il avec une dignité sévère, je suis vieux et aveugle... dites-moi si vous savez quelque chose sur les évènemens, et si vous n'avez pas vu ma fille près d'ici. — Approche, qu'on te voie, dit le caporal en le prenant au collet. — Sachez, dit le marquis en se redressant de toute sa taille, que vous parlez à l'un de vos officiers, et que ce sont les bleus qui m'ont mis dans l'état que vous voyez. — Ne te gêne pas, dit le caporal en se tournant vers ses hommes, je te conseille de t'en vanter. C'est bon, on prendra soin de toi. — Puis il appela ses camarades en dehors; la hutte se remplit de soldats. Le marquis conti-

nuait sur le même ton. — C'est donc ainsi que se conduisent nos hommes à présent? J'en informerai vos chefs, et je vous ferai dégrader à la tête de vos paroisses. Je vous apprendrai, blancs-becs, à respecter les vieilles moustaches. — C'est un restant de ci-devant, dit le caporal en sortant; allons chercher l'officier et le représentant, qu'ils fassent de lui ce qu'ils voudront. — On laissa deux hommes en faction à l'entrée.

Les soldats pensaient que c'était le maître du château qu'on avait tant cherché. Le représentant, pressé de partir, chargea le chef de brigade de s'en assurer. Le capitaine Mainvielle fut le premier instruit de la découverte, et résolut avec Paulet, qui se désolait, de tenter un dernier effort pour sauver du moins M. de La Charnaye. On venait d'expédier sa fille à Nantes, mais si malade, qu'ils espéraient qu'elle échapperait au supplice.

Ils convinrent que Paulet s'introduirait auprès de lui, sous prétexte de faire son métier d'espion, et le déciderait à cacher sa qualité, après quoi on tâcherait de le faire évader. Le capitaine Mainvielle risquait sa tête pour son ancien officier. Il accompagna Paulet lui-même, et lui ménagea la bonne volonté des factionnaires.

Paulet se glissa jusqu'auprès de M. de La Charnaye, qu'il trouva debout, encore tout échauffé, et marchant à tâtons le long des murs comme pour sortir. — Ah! c'est toi, Paulet, s'écria-t-il, cela est heureux... — Et comme il entamait ses récriminations, Paulet se jeta à ses pieds, lui prit les mains, les mouilla de pleurs. — Monsieur le marquis, qu'avez-vous fait? tout est perdu. — Et il lui raconta à la hâte, d'une voix entrecoupée de sanglots, où ils étaient, ce qui se passait, l'état du pays et tout ce qu'on lui avait caché. Le marquis le repoussa comme s'il rêvait; Paulet ajouta ce qu'il put, avec des protestations pressantes et des marques de désespoir qui ne permettaient pas un doute. M. de La Charnaye était étourdi, et dit enfin : — Et nos armées? — Ah! monsieur le marquis, vous ne savez rien : détruites, dispersées; le pays est en cendres. — Et la reine? — Morte à Paris sur l'échafaud depuis deux mois. — Et le jeune roi? — Toujours en prison dans la tour du Temple. — Et la coalition étrangère? — Vaincue, dissoute. — Et mon fils? — Il est mort, monsieur le marquis.

A ces questions faites coup sur coup, on eût dit un homme qui roule dans un abîme, s'accroche çà et là, et jette ses mains de place en place pour se retenir. Ce fut un coup aussi foudroyant que s'il eût à l'instant rouvert les yeux par miracle devant ces effroyables évènemens. Il laissa tomber sa tête sur ses genoux; Paulet se releva

plein d'impatience : — Il n'y a point une minute à perdre, il faut vous sauver, les soldats vont venir; il y a un officier qui vous protège; vous avez des habits de paysan comme moi, on dira que vous êtes mon père ou que vous n'avez pas la tête à vous; laissez-moi parler, cela suffira. — Le marquis ne répondit point. — Je les entends qui viennent, reprit Paulet hors de lui; c'est convenu : vous n'aurez rien à dire, vous vous appelez Jacques, c'est le nom de mon père. — Et il s'en alla.

En effet, le commandant arrivait, apportant les ordres du représentant. Le capitaine Mainvielle lui dit que cet homme était un paysan idiot et de plus aveugle. On fit dégager l'ouverture de la hutte, et les officiers s'y introduisirent.

Le capitaine Mainvielle dit au marquis : — Citoyen, voici le chef de brigade qui vient t'interroger. — C'est bien inutile, dit Paulet; c'est mon père qui est un pauvre infirme. — Il fit signe de la main qu'il n'avait pas l'esprit libre. — Silence! dit le commandant; qu'il s'explique, on verra — Il reprit : — Dis donc, l'homme, comment t'appelles-tu? Qui es-tu? — Le marquis se leva au milieu d'un profond silence et dit : — Je m'appelle Marie-Athanase Chrestien, marquis de La Charnaye, et le dernier de cette maison. — Vous voyez bien qu'il ne faut pas l'écouter! s'écria Paulet. Le capitaine Mainvielle pâlit et dit en haussant les épaules : — C'est un vieux fou. — Non pas, messieurs! s'écria le marquis à pleine voix; je suis le marquis de La Charnaye! j'ai perdu mon roi, mes enfans, mes biens; obligez-moi de me laisser mourir. — Il ouvrit sa veste, prit son portefeuille et le jeta aux pieds du commandant,

Le commandant lança un regard sévère au capitaine Mainvielle. Il fit examiner les titres par les secrétaires. — C'est bon, dit-il ensuite; qu'on l'emmène.

M. de La Charnaye, à dater de ce moment, ne répondit plus à personne, pas même à Paulet, qui tenta plusieurs fois de lui parler, et, chose singulière, il ne dit plus un mot de sa fille.

Il passa la nuit au campement, et fut dépêché à Nantes le lendemain. Cet homme, à cet âge et dans ses malheurs, avait conservé une force de corps et d'esprit incroyables; il fit dix-huit lieues à pied en plein hiver, la tête découverte, et attaché à un fourgon côte à côte avec des soldats.

Les derniers détails que nous ayons pu recueillir sur M. de La Charnaye se trouvent dans la correspondance d'un officier vendéen,

M. Huon du Panloup, qui se réfugia à Nantes même, où il passa les jours les plus affreux du règne de Carrier sous les habits d'un homme du peuple.

« ..... M. de La Charnaye fut jeté dans la prison qu'on appelait l'Hôpital. Quatre mille prisonniers entassés les uns sur les autres s'étouffaient dans ce charnier, sans feu et sans pain. On n'y relevait pas les morts, on n'employait à le vider que les charrettes de la guillotine. M. de La Charnaye fut confondu dans cette multitude, et personne n'a rien dit de ce prisonnier aveugle; il est probable qu'il y serait mort de faim dans son coin s'il y fût resté plus long-temps....

« Un jour la foule entoura les charretées qui marchaient vers l'échafaud. Carrier avait fait ajouter au cortége un chœur de musique patriotique. On vit sur l'une des charrettes un vieillard à cheveux blancs et aveugle qui inspirait une pitié profonde. Personne ne sut alors qui c'était; mais voici ce qui arriva, ce que tout Nantes a vu et ce qui a été raconté par les valets de l'exécuteur. Il y avait sur la même charrette une jeune fille à demi morte déjà et mêlée à des sœurs de la Sagesse qu'on exécutait aussi ce jour-là. Ayant tourné la tête vers le vieillard, elle s'appuya sur le rebord et demanda aux religieuses de la laisser aller jusqu'auprès de cet homme qu'elle appelait son père. Ils firent un mouvement l'un vers l'autre, mais ils avaient les mains attachées. On la vit se mettre à genoux; elle semblait lui demander pardon. M. le marquis de La Charnaye (car c'était lui) pleura, lui qui avait paru si ferme jusque-là. Elle se pencha ensuite sur son sein, et ils demeurèrent ainsi comme deux statues jusqu'à la place fatale.

«Ils descendirent les derniers, et on essaya de les séparer. Le couteau de la machine tombait et se relevait avec un bruit terrible. Comme l'exécuteur venait les chercher, le vieux M. de La Charnaye lui dit en se détournant : — Monsieur, je vous demande une grace; cette femme est ma fille, et je vous prie de la faire mourir avant moi; moi du moins, je ne la verrai pas. — Le bourreau lui accorda ce qu'il demandait et saisit Mlle de La Charnaye; le père monta derrière elle en la tenant par le pan de sa robe. Ils s'embrassèrent encore sur l'échafaud. Quand on la lui arracha, il s'écria : *Vive le roi!* et quand ce fut son tour, il cria encore par deux fois : *Vive le roi!* et leurs têtes s'allèrent rejoindre au bas de l'échafaud. Un mouvement indéfinissable trahit l'horreur de la foule qui regardait. »

ÉDOUARD OURLIAC.

DE LA LITTÉRATURE

ET

DES HOMMES DE LETTRES

AUX ÉTATS-UNIS,

PAR M. VAIL.

L'attention de l'Europe s'est vivement portée depuis quelque temps sur la situation des États-Unis d'Amérique. Des livres fort remarquables nous ont mis à même de contempler le mécanisme politique de cette singulière société, de peser ses chances de décadence ou de grandeur futures. Cet examen valait la peine d'être entrepris, d'abord à cause de l'intérêt qui s'attache à une société fondée sur des bases nouvelles dans le présent, inconnues dans le passé, et ensuite parce qu'il est impossible pour l'Europe de ne pas se préoccuper profondément en voyant s'élever, à côté des vieux élémens de l'équilibre général, un élément nouveau, dont ni la place ni la valeur n'est encore bien fixée. L'Amérique a-t-elle une attitude qui lui soit propre? Pourra-t-elle persister dans cette politique d'isolement tant recom-

mandée par ses sages fondateurs, ou bien est-elle destinée à se voir forcément entraînée dans la sphère des combinaisons futures de la politique européenne? Y a-t-il au sein de l'Union américaine ce qu'il faudrait de force et surtout de stabilité pour que des puissances étrangères pussent songer à y chercher la base d'un système d'action? Ces questions, dont les unes sont déjà résolues, et dont les autres ne pourront l'être qu'avec le temps, expliquent cette curiosité si générale qui s'attache aux affaires de l'Union américaine et leur fait obtenir, depuis vingt ans, une si large part dans nos controverses européennes.

Il y a d'ailleurs, il faut l'avouer, quelque chose de saisissant dans le spectacle qu'offre aujourd'hui l'Amérique. Jamais peut-être progrès matériel aussi rapide n'a signalé les premiers pas d'une nation. Qu'y voyons-nous? De vastes forêts qui, grace à l'activité la plus extraordinaire, se transforment soudainement en contrées populeuses; des usines, des hôtelleries, des villes entières qui s'élèvent comme par enchantement là où, il n'y a pas vingt ans, le chasseur égaré allait se heurter contre le misérable wigwam de l'Indien; des chemins de fer qui rayonnent dans tous les sens et lient entre eux des points séparés par d'immenses intervalles; des canaux improvisés qui sillonnent les riches bassins de l'Ohio, du Saint-Laurent, du Mississipi, rattachant entre elles et avec l'Océan ces grandes artères du continent américain. L'admiration qu'un tel développement matériel est fait pour inspirer s'accroît encore, lorsqu'on se rappelle qu'il a lieu au sein d'une société née d'hier, et dont l'activité semble devoir être presqu'entièrement absorbée par l'agitation incessante à laquelle la condamne la nature même de ses institutions. Aucune révolution, que je sache, n'a jamais justifié au même point, sous le rapport matériel du moins, les espérances les plus vives de ses auteurs; aucune n'a produit si tôt et si complètement les résultats positifs qu'on disait devoir en découler.

Ces résultats n'ont pu toutefois s'obtenir qu'à l'aide d'un travail persévérant, obstiné. Aussi peut-on dire qu'en Amérique l'oisiveté est tout-à-fait inconnue. A peine le jeune Américain des états de l'ouest a-t-il atteint sa seizième année, qu'il se hâte de choisir une compagne; puis, s'armant d'une hache et d'un fusil, il s'enfonce dans les sombres forêts qui couvrent encore une si grande partie du nouveau continent. Son fusil, qu'il manie avec une merveilleuse adresse, lui fournit aisément de quoi subvenir aux modestes besoins de son ménage ambulant; les peaux des bêtes sauvages sont échangées contre

des vêtemens. Enfin, ayant fait choix de quelque emplacement pour sa demeure, il a bientôt réussi à le débarrasser des arbres et des plantes sauvages qui le couvrent; puis, quand les flots de la population croissante arrivent jusqu'à lui, une poignée de dollars suffit le plus souvent pour le décider à se dessaisir de sa conquête, et il s'élance à travers les forêts à de nouvelles recherches.

Telle est la vie des *squatters*, ces pionniers de la civilisation du Nouveau-Monde. C'est une vie où, comme on voit, la littérature ne peut guère trouver de place; et cela doit être, indépendamment des circonstances particulières à l'Amérique dont nous venons de parler; car aux vieilles sociétés seules appartiennent ces traditions morales, ces habitudes philosophiques et raisonneuses qui détachent les esprits du monde extérieur et les portent vers celui des idées. Mais en revanche, chargé de déblayer, de peupler, de civiliser un vaste continent, l'Américain a l'instinct non moins que le goût de sa mission. On dirait que toutes les aptitudes reconnues par les naturalistes dans les diverses espèces de la création se trouvent réunies et perfectionnées dans la race anglo-américaine. Un même besoin de locomotion se fait remarquer chez toutes les classes, même chez celles qui se livrent exclusivement à l'industrie et au commerce. Voyez les Américains accourir en foule sur leurs quais, se jeter dans le premier bateau à vapeur et pousser au large, sans avoir seulement l'air de s'apercevoir de ces effroyables catastrophes que les explosions de machines renouvellent à chaque instant sous leurs yeux. On dirait que ce n'est pas du sang, mais du vif-argent qui coule dans leurs veines. On conçoit aisément que, chez un pareil peuple et dans de telles circonstances, tout accroissement de population, loin d'être un sujet de perplexité pour les économistes et les hommes d'état, ainsi que cela arrive dans notre vieille Europe, devient au contraire une source de prospérité nationale, un moyen de civilisation. Aussi ne rencontre-t-on pas là cette race d'oisifs aux manières affectées qui, chez les nations policées de l'ancien monde, passent leur vie dans d'interminables désœuvremens. Le travail, rien que le travail, voilà en quoi se résume toute existence américaine.

On ne saurait s'attendre à trouver au sein d'une société ainsi organisée une littérature riche en poètes, en dramaturges, en romanciers. Le peu de loisirs que laisse à l'Américain sa vie si bien remplie doit être consacré aux seuls exercices intellectuels indispensables pour le citoyen, aux devoirs graves de la famille et de la religion. Une piété froide et peu expansive, une philosophie qui, bien que tranchante et

âpre, s'élève rarement aux idées générales, une jurisprudence que nul code ne fixe encore, une histoire dont les origines ne dépassent pas la mémoire contemporaine, ce sont là des élémens peu féconds pour une littérature. Et cependant c'est tout ce que possèdent encore les États-Unis, quoi qu'en dise M. Vail, qui voudrait, en bon citoyen, ajouter aux autres trophées conquis par son pays ceux de la pensée. Parce que l'Amérique a fait des progrès remarquables dans la carrière de l'industrie, du développement physique et matériel, il ne peut se résigner à l'idée de la voir occuper un autre rang que le premier, même dans l'ordre littéraire. Nous ne saurions nous empêcher de signaler en cela une erreur, bien qu'elle nous semble fort pardonnable. C'est même sans la moindre surprise que nous avons aperçu l'exagération, nous dirions presque l'idolâtrie avec laquelle M. Vail parle des tentatives littéraires de ses compatriotes. Les nations, comme les particuliers, ont leur amour-propre, leur fierté bien ou mal entendue. En littérature, comme en toute autre chose, elles éprouvent le besoin de paraître grandes et glorieuses, de marcher en un mot au premier rang. Quand elles ne peuvent trouver ces satisfactions dans le présent, elles vont les chercher dans le passé. L'histoire, la tradition, les légendes même, sont mises à contribution; et on sait qu'il se rencontre toujours à point nommé quelque antiquaire persévérant pour démêler, au milieu des ténèbres qui couvrent les premières annales d'une nation, quelques rayons épars d'une gloire douteuse. C'est ainsi qu'on croira avoir trouvé dans le passé la grandeur qui manque au présent. Mais le plus souvent c'est sur le présent que l'amour-propre national concentre ses efforts. On se met intrépidement à vanter, comme un prodige de génie, tel ou tel écrivain dont le monde est destiné à ne jamais pouvoir discerner le mérite, et l'étranger n'est pas médiocrement surpris de voir des esprits graves mettre les noms, fort estimables sans doute, d'un Joël Barlow ou d'un Bryant à côté de ceux de Corneille et de Racine, sans se douter de l'énormité du sacrilége.

En présence de ces étranges rapprochemens, on est forcé de convenir que les jeunes et les vieilles sociétés ont également leurs faiblesses d'amour-propre; et pour nous, malgré toute la déférence que nous avons pour l'opinion de M. Vail, nous lui dirons que, sous ce rapport, ses compatriotes ne font pas exception à la règle commune. C'est sans doute un penchant fort naturel que celui qui porte un peuple à estimer au-delà de sa juste valeur le mérite de ses écrivains; mais la justice exige qu'on modère ce penchant, qu'on le contredise

même. Ce serait un mauvais précédent pour ce peuple que de se trop hâter de faire l'apothéose de ses écrivains en renom, et peut-être conviendrait-il que les tribunaux littéraires d'Amérique s'habituassent à entendre quelque *avocatus diaboli* venu de l'Europe avant de passer à la canonisation de leurs saints.

Et qu'y a-t-il à cela de déraisonnable? On peut laisser après soi la réputation d'un fort bon général sans avoir approché durant sa vie de la réputation d'un César ou d'un Napoléon; on peut s'illustrer comme philosophe, comme homme d'état, sans atteindre à la hauteur d'un Montesquieu, d'un Richelieu. Un Américain ne doit éprouver aucun embarras à avouer que, dans la poésie, dans les arts, ses compatriotes ont encore beaucoup à faire avant d'avoir des noms à citer à côté des noms illustres de l'Europe. Leur fierté ne saurait souffrir de leur infériorité à cet égard, car ils ne font que d'entrer dans la carrière, et ils ont besoin, comme tous les autres peuples, du bénéfice du temps pour pouvoir prendre rang dans les annales de la littérature.

Les Américains jaloux de la gloire de leur pays pourraient se borner à exposer les circonstances défavorables qui ont dû arrêter son essor littéraire. Ces circonstances, du reste, sont évidentes par elles-mêmes. Une société jetée violemment hors de ses anciens fondemens, occupée tantôt à faire triompher par la force la cause de son indépendance, tantôt à mener à bout la tâche encore plus difficile de sa réorganisation politique, livrée à un mouvement matériel sans exemple, travaillée par une agitation permanente, une telle société n'a guère pu vaquer aux tranquilles occupations des lettres. Ce qui doit étonner, en songeant à toutes ces causes si diverses, c'est que l'Amérique ait quelque chose qui ressemble à une littérature, et non pas qu'elle soit comparativement pauvre en auteurs de mérite.

Il s'en faut de beaucoup en effet que l'Amérique soit absolument privée d'illustrations scientifiques et littéraires. On connaît les ouvrages remarquables, à des titres si différens, de Washington Irving, de Cooper, de Jefferson, et ceux de Washington lui-même, dont M. Guizot nous a donné tout récemment une édition française. Il y a là de quoi faire honneur à une société calme, forte et régulière, et dont l'organisation politique remonterait à une époque beaucoup plus reculée. Nous sommes, sur ce dernier point, presque de l'avis de M. Vail, qui a fait incontestablement œuvre de bon citoyen en voulant révéler à l'Europe tout ce que la littérature américaine peut contenir de richesses. Nous devons lui dire toutefois que ce qui attire

le plus la curiosité sur les travaux intellectuels de ses compatriotes, c'est l'espoir d'y rencontrer non pas le beau, non pas le noble, mais le *singulier*, l'*excentrique*.

Expliquons-nous.

A peu d'exceptions près, on voit partout aujourd'hui en Europe la même philosophie, la même jurisprudence, la même littérature. Nos formes de gouvernement, sans être identiques, se ressemblent; nos habitudes, nos idées, bien qu'en apparence diverses, sont partout façonnées sur un même modèle. Nous autres citoyens constitutionnels de la France et de l'Angleterre, nous ne raisonnons pas absolument en toute chose comme nos voisins de l'Allemagne et de l'Italie; mais on trouverait en germe, au fond de nos raisonnemens, les mêmes principes premiers. Si nous différons quelquefois dans nos systèmes, dans nos vues, nous différons en gens qui, partant des mêmes bases, mêlent seulement quelque chose de leur tempérament particulier, de leurs habitudes locales, aux conclusions qu'ils en tirent. Il en résulte que le mérite de la nouveauté, de l'originalité, et par conséquent celui d'un intérêt vif et profond, manquent le plus souvent à nos ouvrages littéraires. On connaît l'histoire de cette vieille dame anglaise qui se suicida, désespérée de ne plus rien trouver de dramatique, de saisissant, de pittoresque en Europe, depuis que dans tous les pays les classes supérieures commençaient à s'habiller de la même façon. Il en est à peu près de même de nos littératures, qui sont devenues, même dans leurs beautés, fades et monotones à force de se copier et de s'assimiler les unes aux autres.

C'est à cause de cela que les travaux intellectuels de l'Amérique sont surtout faits pour éveiller l'attention. Ils doivent, ou plutôt ils devraient exprimer les opinions, les idées d'un peuple dont l'organisation sociale n'a absolument rien de commun avec celle de nos sociétés européennes. Le philosophe, le moraliste, l'homme d'état, doivent être curieux de savoir quelle est la nourriture intellectuelle qu'on offre à la seule grande société démocratique qu'il y ait aujourd'hui dans le monde; quelle est l'empreinte que cette forme politique laisse sur les habitudes, sur les intelligences. Ainsi, l'on n'est plus réduit à remonter aux temps de la Grèce et de Rome pour savoir ce que c'est que l'action morale de la démocratie. L'Amérique, qui est là sous nos yeux, nous en offre un exemple vivant, exemple d'autant plus précieux qu'il est, sous certains rapports, unique peut-être dans l'histoire. On sait que ce qu'on appelait démocratie à Athènes et à Rome, ne ressemblait guère à ce que nous désignons

aujourd'hui par ce mot. A Athènes, le peuple était censé gouverner, mais, dans le peuple, on ne comprenait point les esclaves, qui formaient pourtant près des deux tiers de la population. Nulle part dans l'antiquité les masses véritables n'ont été admises à prendre une part directe au gouvernement, bien que le principe du suffrage universel, qu'on avait l'air de reconnaître, semble prouver le contraire. Avant l'exemple de l'Amérique, il y a donc eu des oligarchies plus ou moins démocratiques, mais point de vraie démocratie.

Or, quel argument l'Amérique fournit-elle en faveur de la puissance civilisatrice de la démocratie? Les esprits y sont-ils en progrès? Les lumières y suivent-elles une marche ascendante? La fermentation passionnée des masses, à la fois signe et conséquence de la liberté, est-elle compatible avec ce sentiment de sécurité, avec cette fixité des idées traditionnelles sans lesquelles il ne saurait y avoir pour un peuple ni force morale, ni vraie civilisation? Nous ne voulons pas dire que ces élémens puissent suffire pour la solution de cette grande question sociale qui se débat depuis l'origine des choses, celle de savoir quelle est la forme de gouvernement qui convient le mieux à l'homme. Mais, ou je me trompe fort, ou la question dont il s'agit se rattache par un côté à l'action intellectuelle de la démocratie. Voulez-vous savoir si les institutions d'un peuple tendent à l'éclairer, à l'élever, à lui donner un esprit de douceur, une empreinte de haute civilisation, tout en lui conservant ce tempérament robuste, cette aptitude militaire qui éloignent de lui jusqu'à la possibilité d'un danger extérieur? Étudiez sa littérature; voyez ce que disent ses penseurs, ses poètes. Leur langage est-il bas et trivial? Leurs images sont-elles grossières ou extravagantes? Leurs pensées sont-elles communes ou empreintes d'un caractère de haineuse médiocrité? Soyez sûr que, à moins d'une profonde réaction intellectuelle, il n'y a pas là de vrais germes de civilisation, de vrai principe de grandeur morale.

Nous ne prétendons pas assurément que ces traits puissent tous s'appliquer à la situation que s'est faite la démocratie américaine. Il y a deux époques fort distinctes pour sa littérature. Dans la première, nous rencontrons une élévation véritable, tous les indices d'un vrai talent. Jefferson, Madison, Franklin, Jay, tous les signataires de la déclaration d'indépendance, esprits nobles et éclairés, appartiennent à cette première époque. Lisez leurs ouvrages immortels, et comparez-les à ceux de la génération actuelle. Quelle différence! L'Amérique, avant de secouer entièrement les traditions politiques et littéraires de l'Europe monarchique, pendant que l'opinion po-

pulaire y était encore à l'état de transition, a produit de grands écrivains, de hardis penseurs; mais, le changement une fois accompli, l'ordre nouveau une fois dégagé des vieux élémens sociaux, on dirait que les intelligences s'y sont soudainement affaissées. Ce n'est plus aux esprits cultivés, à l'aristocratie des intelligences, que s'adresse l'écrivain américain. Ce n'est plus sur leurs lumières, sur leurs goûts, qu'il règle ses pensées. Son public est devenu plus nombreux, mais moins éclairé. Son point de mire, ce sont les masses, souveraines en littérature comme en politique. Il est facile de voir que ses idées doivent forcément s'adapter aux instincts, aux préjugés, aux habitudes de ce nouveau tribunal académique. Il reflétera donc les haines de ce nouveau public pour toute distinction de classe et de rang, pour le talent même, pour tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun; haines qui, aujourd'hui aussi bien qu'il y a deux mille ans, forment un des traits caractéristiques de l'esprit démocratique. Les démocraties anciennes se défiaient du mérite alors même qu'elles lui accordaient leurs suffrages. Les démocraties modernes se montrent animées des mêmes sentimens. Si elles se rappellent que des honneurs sont dus à leurs grands hommes, c'est seulement lorsque leurs cendres reposent au tombeau. Vivans, on ne les bannit pas, il est vrai, comme Aristide et Coriolan, mais on calomnie leurs intentions, on s'acharne contre leur caractère. Toujours il se trouve une foule crédule pour accueillir les plus odieuses injures de l'envie et ajouter foi à ses ignobles allégations. Hélas! il faut le dire, car notre pauvre humanité ne se dépouille en aucun temps et en aucun lieu des faiblesses qui lui sont inhérentes, la courtisanerie se voit partout, sous toutes les formes de gouvernement et au service de toutes les causes. Et si l'on y regarde de près, trop souvent on reconnaîtra son empreinte là même où l'on ne croyait d'abord voir qu'un patriotisme désintéressé. La même faiblesse qui, dans les pays monarchiques, porte tant d'écrivains à faire de leur talent un encensoir pour les préjugés des grands, les entraîne également, là où les masses sont souveraines, à flatter et caresser les instincts de l'étroite envie ou de l'ignorance grossière. Encore si le talent gagnait à cette substitution dans l'objet de ses hommages. Mais non, une médiocrité féconde, inépuisable en quelque sorte, est tout ce qui semble devoir remplacer ces œuvres de génies rares, il est vrai, mais qui, chez les nations monarchiques, viennent parfois frapper et illuminer leur siècle.

Ce jugement paraîtra peut-être sévère : qu'on parcoure la liste

des écrivains américains contemporains, et on trouvera qu'il n'est qu'équitable. Qu'y voyons-nous? A peine cinq ou six noms qui méritent d'être cités, et encore ces noms appartiennent-ils, sous quelques rapports, à l'Europe tout autant qu'à l'Amérique. Certes, il ne nous vient pas à l'esprit de contester la valeur de Washington Irving ou de Cooper. L'un et l'autre jouissent d'une réputation trop méritée, trop fortement établie, pour qu'on puisse même songer à l'ébranler. Le premier surtout est sans contredit un des écrivains les plus spirituels et les plus féconds du siècle. Quiconque a lu son *Braceby Hall*, son *Histoire de New-York*, les *Contes d'un Voyageur*, et ce grand travail qui, à lui seul, suffirait pour illustrer son auteur, *la Vie de Colomb*, ouvrages dont les uns révèlent un esprit fin, sagace, mordant, et les autres une rare persévérance de recherches jointe à la solidité et à la sûreté du jugement; quiconque a lu ces ouvrages remarquables, reconnaîtra aisément qu'il n'y a rien d'exagéré dans les éloges que l'Europe, aussi bien que l'Amérique, accorde à leur auteur. Cependant, c'est tout au plus si l'Amérique a le droit de réclamer exclusivement pour elle le nom de Washington Irving, car c'est au sein de l'Europe, qu'il n'a presque pas quittée, que s'est développé le talent de l'écrivain. C'est à Londres et à Paris, et non pas à New-York, que Washington Irving a trouvé ses auditeurs et son plus nombreux public. Ses idées se règlent sur nos goûts plutôt que sur ceux de ses compatriotes, et cela probablement sans qu'il s'en aperçoive. Ces mêmes remarques s'appliquent également à Cooper, dont les romans, justement célèbres, ont été, si nous ne nous trompons, inspirés par les succès de sir Walter Scott, et réglés bien évidemment sur nos goûts européens.

Cependant nous ne chicanerons pas M. Vail à ce sujet. Nous le laisserons très volontiers inscrire ces deux beaux noms sur le frontispice de son panthéon national, pourvu qu'il convienne avec nous qu'ils font exception parmi les littérateurs d'Amérique. Tucker, Story, Livingston, Sparks, et surtout Channing, qui appartiennent tous à la génération actuelle, sont, sans aucun doute, des écrivains de mérite; mais, en exceptant ces noms et ceux de Clay et de Webster, dont le talent oratoire est très remarquable, nous ne rencontrons que bien peu d'illustrations intellectuelles dans les annales de l'Amérique moderne. Écoutons ce que dit M. de Tocqueville, qui, sans le vouloir peut-être, a détruit pour bien des esprits le prestige républicain : « Il règne au sein des nations démocratiques un petit mouvement incommode, une sorte de roulement incessant des hommes

les uns sur les autres, qui trouble et distrait l'esprit sans l'animer ni l'élever. » Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où, à proprement parler, il n'y a pas encore, il n'y a jamais eu de classe lettrée? A peine pourrait-t-on citer dix écrivains américains qui n'aient exercé quelque profession en même temps qu'ils composaient leurs ouvrages. Ce sont, pour la plupart, des avocats, des médecins, des négocians, des missionnaires, et quelquefois, comme dans le cas de Franklin et du docteur Bowditch, des compositeurs d'imprimerie ou des ouvriers mécaniciens. Les affaires, la politique, qui est aussi pour chacun une affaire, et la plus grosse de toutes, celle qui se rattache le plus intimement à ses intérêts, absorbent tous les momens du citoyen des États-Unis. C'est un bruit confus de voix discordantes, un pêle-mêle général, une vaste arène où les petites idées en politique, en religion, se heurtent, se combattent et tombent « aussi nombreuses que des feuilles d'automne, » où tout, en un mot, est matière à controverse, à discussion, sans qu'il jaillisse jamais de ce choc des esprits de bien vives étincelles de génie.

Cependant, si nous prenons les masses en Amérique, nous les trouverons, à proportion, beaucoup plus éclairées que partout ailleurs. Tout le monde, à peu près, sait lire, tout le monde sait un peu d'arithmétique, d'histoire. L'horizon intellectuel n'est point vaste, mais tout ce qu'il renferme vit et se meut. C'est qu'on a beau donner à l'homme la forme de gouvernement la plus *progressive*, on ne réussit jamais à affranchir les masses de cette loi sévère qui les condamne à de pénibles travaux. Or, le travail, sans doute par suite d'une juste dispensation de la Providence, pose des bornes aux élans de l'intelligence. Les masses ont et auront toujours quelques préjugés étroits contre lesquels il n'y a aucun remède. Le malheur de l'Amérique, je veux dire sous le rapport littéraire, c'est que tout pouvoir réside chez ces masses, et par conséquent toute impulsion intellectuelle. C'est là, nous le craignons fort, une raison *à priori*, pour qu'il n'y ait jamais de littérature bien brillante sous la forme démocratique.

Les Anglais, surtout ceux d'entre eux qui professent des opinions tories, se prévalent de ces circonstances pour intenter une accusation en règle contre l'esprit démocratique en général, qu'ils tiennent pour essentiellement responsable de toutes les imperfections qu'on peut remarquer sous le rapport intellectuel dans la société américaine. Il en est même qui vont jusqu'à prétendre que c'est parce que l'état de Virginie, grace à son système d'esclavage, a réussi

à conserver quelque chose de la forme féodale, qu'il a eu l'insigne honneur de donner tant de présidens à l'Union. L'esclavage, disent-ils, établit en Virginie une large ligne de démarcation entre les classes et maintient chez les gens libres quelque chose de cette élévation héréditaire de cœur et de pensée que des institutions aristocratiques manquent rarement de produire. Or, c'est cette même élévation qui rend les hommes aptes à la tâche du gouvernement, ainsi qu'à toute autre tâche qui demande de la fixité dans les vues et des talens supérieurs. Nous croyons que les tories exagèrent grandement en ceci comme en beaucoup d'autres choses. Ce serait supposer la démocratie incapable de toute entreprise ardue que d'adopter l'opinion de leurs écrivains. Et pourtant il y a évidemment une espèce de grandeur résultant de la combinaison des forces morales, de leur action collective, grandeur quelquefois âpre et sauvage, qu'on ne saurait méconnaître dans les démocraties dans certaines circonstances et surtout lorsqu'il s'agit de défendre la patrie commune contre une invasion. Il serait facile de donner l'explication de ce phénomène, mais ce serait nous écarter trop de notre sujet. Pour le moment, nous devons nous borner à dire que la démocratie n'est pas l'unique cause de cette médiocrité littéraire à laquelle l'Amérique est réduite. Cette médiocrité doit être attribuée à des causes plus profondes, plus anciennes, dont nous dirons ici un mot en passant.

Dès son origine même, la société a pris en Amérique un caractère tout particulier d'austère sévérité qui devait retarder forcément le progrès des lettres et des arts. Les premiers émigrans anglais étaient, on le sait, de rigides puritains que la persécution religieuse avait forcés de quitter le sol natal. Eux et leurs descendans devaient avoir surtout une grande prédilection pour les recherches théologiques, pour les questions de foi et de dogme. Aussi, parmi les livres qui parurent d'abord en Amérique, ne voit-on presque que des ouvrages de controverse, des catéchismes et des sermons. A cette époque, du reste, la théologie faisait fureur dans l'ancien monde comme dans le nouveau; nos batailles politiques modernes sont même peu de chose auprès des batailles dogmatiques qui se livraient alors. Les puritains qui avaient mieux aimé quitter leur patrie, mourir même, que de conformer leur conduite à des doctrines religieuses que leurs descendans reconnaissent aujourd'hui pour parfaitement innocentes; les puritains, qui se posaient en martyrs de l'intolérance épiscopale, à peine établis dans leur nouveau séjour, se mirent, eux aussi, à persécuter à leur tour. Les rares ouvrages qui ont paru vers cette époque

dans le Nouveau-Monde sont tous empreints d'un même caractère de fanatisme étroit et haineux. Leur lecture ne peut offrir ni consolation ni enseignement, si ce n'est à ces quelques esprits chagrins qui, oubliant que l'imperfection est inhérente à la nature humaine, croient trouver dans le passé des modèles de vertu et d'excellence morale qu'ils ne veulent jamais reconnaître dans le présent.

Au reste, à cette époque et plusieurs années après, il ne s'imprimait point d'ouvrages en Amérique. Les émigrans envoyaient leurs manuscrits directement en Europe, d'où ils ne revenaient imprimés qu'au bout d'un assez long intervalle. Ce ne fut que vers l'an 1700 qu'on songea à établir, pour la première fois, des presses dans les colonies du nouveau continent. En 1701, on n'y comptait encore que quatre presses. La déclaration d'indépendance vint enfin donner une impulsion aux sciences et aux arts en Amérique. Affranchis du joug de la métropole, appelés à poser les bases d'un nouvel édifice politique, les Américains virent se manifester soudainement dans leurs villes, dans leurs assemblées, ces tendances larges et philosophiques qu'exigeait une mission aussi grande et aussi difficile. Des hommes vraiment supérieurs, comprenant la nécessité d'éclairer leurs concitoyens sur la nature de la situation sociale dans laquelle ils entraient, se mirent à la tâche et développèrent, dans un recueil intitulé *le Fédéraliste*, les principaux motifs qui avaient présidé à la rédaction de la nouvelle constitution. Comme cela devait être, leurs théories centralisatrices rencontrèrent de l'opposition. Le peuple, fortement intéressé à la lutte, prit parti pour ou contre les combattans, selon qu'il se laissait entraîner par ses intérêts, ses goûts ou ses préjugés. Bientôt il y eut des opinions, des partis, une littérature, non une littérature vieille et décrépite, mais jeune, pleine de vigueur, ayant foi en elle-même et dans l'avenir. C'est le grand siècle intellectuel de l'Amérique. Jefferson, Hamilton, Franklin, noms justement chers aux Américains, se montrèrent à la tête de ce brillant mouvement. Tous ou presque tous les écrivains que nous venons de nommer, appelés plus tard à prendre une part active à l'administration de leur pays, se sont distingués comme hommes de cœur et d'action. Jay a servi son pays dans la carrière diplomatique; Jefferson a été deux fois président de l'Union. Hamilton, après avoir rempli avec éclat les fonctions de secrétaire au département des finances, est mort de la main d'un adversaire politique qu'il avait provoqué par un sarcasme.

Ici, on peut remarquer une analogie entre cette période de l'his-

toire d'Amérique et l'histoire de la France moderne. Dans les deux pays, nous voyons des hommes qui avaient conquis dans les lettres leur renommée comme esprits supérieurs, appelés par leurs compatriotes à présider à la nouvelle organisation sociale. C'est un homme de lettres, Jefferson, que le congrès américain chargea de la rédaction de sa déclaration d'indépendance. C'est aussi à un homme de lettres, M. Guizot, que la chambre française a confié, en 1830, le soin de rédiger sa protestation contre les ordonnances. Ce sont des hommes de lettres qui, dans ce dernier pays, ont tracé de leur main le plan de la nouvelle politique, politique que nous voyons encore se développer sous leurs auspices, sous leur direction.

Et pourquoi en serait-il autrement? Pour rétablir entre le passé d'une société et son présent une harmonie que des évènemens imprévus ont rompue; pour mettre ses vieilles habitudes d'accord avec ses besoins nouveaux, avec ses tendances providentielles, pour diriger en un mot ce travail si complexe, il faut des esprits calmes, éclairés et prévoyans; il faut une foi, mais une foi que modèrent l'expérience et un sentiment profond de l'imperfection de la nature humaine. Le peuple américain, du reste, n'a pas eu à se repentir d'avoir chargé ses écrivains de la haute mission de présider à sa réorganisation sociale; il a trouvé en eux des guides sûrs et éclairés, dont l'exemple l'instruit et l'anime encore, aujourd'hui que ces grands hommes, ayant depuis long-temps payé la dette commune de l'humanité, jouissent d'un repos que ne leur accordaient point les passions contemporaines.

Pourquoi M. Vail ne s'est-il point arrêté un peu plus sur cette partie si belle de l'histoire littéraire de son pays? Pourquoi s'est-il mis obstinément à la poursuite d'une foule de renommées douteuses, comme s'il eût voulu suppléer à la médiocrité par le nombre? Nous cherchions le *singulier* dans les annales de l'Amérique, et, ne l'ayant point rencontré, nous éprouvions le besoin de nous replier sur cette époque comparativement si brillante. S'il nous était accordé de ne point suivre l'exemple de M. Vail, et que nos limites nous le permissent, nous citerions volontiers quelques fragmens des écrits politiques de Jay, de Hamilton et de Jefferson. On y trouverait à côté des vues les plus larges, les plus libérales en matière d'administration, un sentiment profond des besoins de la situation nouvelle dans laquelle ils venaient de placer leur pays. Ils étaient démocrates, démocrates peut-être jusqu'à l'exagération, et cependant ils ne tardèrent pas à se trouver pour la plupart dans la nécessité de faire de la résistance. On les taxa plus d'une fois d'ambition, de tendances

aristocratiques, parce qu'en hommes éclairés et loyaux ils crurent devoir recourir à quelques mesures de restriction, afin d'empêcher que leurs compatriotes ne se dégoûtassent de leurs jeunes libertés. Nous devons à Jefferson, qui a si souvent manifesté ses vives sympathies pour la France, de citer un passage de ses écrits où ce grand homme s'exprime de la manière la plus honorable pour lui, la plus flatteuse pour notre caractère national. Voici ce qu'il disait dans une lettre à un ami, pendant qu'il résidait comme ministre en France :

« Je ne puis quitter ce grand et beau pays sans exprimer mon opinion sur sa prééminence parmi les nations de la terre. Jamais je n'ai connu un peuple plus bienveillant, ou plus chaleureux et plus dévoué dans ses affections. Rien n'égale ses bontés et ses complaisances pour les étrangers, et l'hospitalité de Paris dépasse tout ce que j'ai jamais pu concevoir comme possible dans le sein d'une grande ville. La supériorité de ses savans, leurs dispositions communicatives, la politesse exquise de toutes les classes, la grace et la vivacité de leur conversation, communiquent à la société parisienne un charme qu'on ne rencontre dans aucun autre pays. En établissant une comparaison entre ce pays et les autres, il arrive ce qui arriva à Thémistocle après la bataille de Salamine. Quand les voix furent comptées, chaque général vota en sa propre faveur pour la première récompense à décerner à la valeur, tout en accordant la seconde à Thémistocle. De même, demandez à tout voyageur, n'importe de quelle nation : « Dans quel pays de la terre aimeriez-vous mieux vivre? — Très certainement dans mon propre pays, répondra-t-il, là où sont tous mes amis, mes parens, les premières comme les plus douces affections de mon cœur, les souvenirs de mon enfance. — Quel serait votre second choix? — La France. »

Nous quittons cette ère de l'histoire intellectuelle de l'Amérique avec tristesse, car c'est pour tomber, hélas! dans la littérature *journaliste*. On se ferait difficilement une idée de l'immense fécondité de l'Amérique dans ce dernier genre. Un numéro récent de l'*American Almanac*, recueil fort exact, fixe à cent millions le chiffre moyen des numéros des feuilles politiques qui se répandent en Amérique dans l'espace d'une seule année. Tout le monde les lit, tout le monde les commente. Et qu'y trouve-t-on? De grandes discussions sur des systèmes politiques, sur des dogmes religieux, sur des vues philosophiques, sur ces questions de haute morale sociale, en un mot, qui font marcher un peuple en avant, qui l'éclairent et l'élèvent? Hélas! non. On y trouve les injures, les grossièretés que les hommes politiques,

que les partis se jettent à la tête. On y trouve un vocabulaire déjà riche, et qui s'enrichit tous les jours davantage en termes d'outrage et de mépris. C'est un bruit assourdissant de cris, de vociférations, d'injures. Tout le monde est tour à tour filou, fripon, traître, *whig*, *tory*, *locofoco* (1), *aristocrate* enfin, car cette dernière épithète exprime le *nec plus ultra* de la scélératesse et de l'infamie dans le jargon américain. De temps en temps paraît un ouvrage isolé que l'homme de goût pourra parcourir avec quelque plaisir; malheureusement le phénomène ne se reproduit pas souvent. Sparks, Irving, Channing, sont de brillantes, mais rares exceptions. Le journalisme absorbe tout ce qu'il y a de sève intellectuelle; c'est le grand *Jaggernaut* qui broie sous les roues de son char les ames et les intelligences de ses trop aveugles adorateurs.

Il y a dans le seul fait de la puissance toujours croissante du journalisme aujourd'hui un immense problème, dont la solution importe beaucoup à l'avenir de l'esprit démocratique. Après avoir jeté les regards sur l'Amérique, on se demande avec effroi ce qu'il adviendra de nos lumières, de nos habitudes, de notre civilisation, si ce mal ne se guérit point par son propre excès. Mettre des passions haineuses dans les cœurs, des préjugés étroits dans les esprits, rabaisser systématiquement tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun, si ce sont là les conséquences nécessaires de l'action non restreinte de la presse, on peut prédire, sans crainte de se tromper, que le jour n'est pas éloigné où les sociétés démocratiques, mues par cet instinct secret qui porte toutes les nations à repousser ce qui nuit véritablement au progrès, demanderont au despotisme des secours contre les maux dont elles sont travaillées. La modération seule peut empêcher que cette éventualité si triste pour tous les vrais amis de la démocratie vienne jamais à se réaliser.

Non, la vocation de l'Amérique n'est point une vocation littéraire. Sa situation géographique, ses instincts, ses besoins, nous permettent de deviner déjà sa mission parmi les nations de la terre. C'est

(1) Les mots *whigs* et *tories* n'ont pas en Amérique la même signification qu'en Angleterre. Contrairement à ce qui a lieu dans ce dernier pays, c'est le parti démocrate qu'on désigne en Amérique par le mot *tory;* les whigs sont le parti à tendances conservatrices. Voici l'origine du terme *locofoco*. Dans une réunion de *tories* qui eut lieu à New-York il y a quelques années dans la salle Tammany, les lampes étant venues à s'éteindre subitement, on eut recours à des briquets phosphoriques appelés en Amérique *locofocos*. De cette circonstance est née la dénomination de *locofocos* appliquée au parti démocratique.

une mission de développement matériel, de surveillance et peut-être d'agression maritimes. Le peuple américain est commerçant et tend à devenir industriel. Ses intérêts l'entraînent donc forcément vers cette sphère de la politique européenne dont ses fondateurs ont vainement voulu le tenir éloigné. Or, la puissance avec laquelle l'Amérique est surtout destinée à se trouver en contact, c'est l'Angleterre, son ancienne mère-patrie. Est-ce là un mal? Nous sommes bien éloigné de le croire. Il ne faut pas que l'Angleterre puisse se laisser aller à la tentation de jouer sur mer le rôle qui a si mal réussi à Napoléon sur terre, et contre lequel elle s'est si fort récriée naguère. A la porte même de ses possessions occidentales, l'Angleterre voit flotter un drapeau dont l'appui est assuré d'avance à toutes les puissances maritimes de premier ou de second ordre qu'auraient poussées à bout son arrogance ou ses empiètemens. En venant prendre la place du Portugal, de la Hollande, de l'Espagne, comme puissance maritime, l'Amérique aura beaucoup fait pour rétablir l'ancien équilibre des mers. Ce rôle importe surtout à la France, qui n'en avait peut-être pas pressenti la gravité alors que, mue par un sentiment généreux, elle couvrit de sa large égide le berceau de l'indépendance américaine. Nous voulons donc le progrès de l'Amérique en force, en richesse, en civilisation, dans tous les élémens de grandeur nationale. Si nous ne la croyons pas appelée à jeter un grand éclat littéraire, c'est parce que ses véritables trophées doivent se moissonner sur d'autres champs; et le jour où elle sera appelée à engager une lutte de ce genre, elle en sortira, nous n'en doutons pas, avec gloire. Les petites passions se taisent d'ordinaire chez les peuples libres quand un grave intérêt national est en jeu. Tout ce qu'il y a de vif, d'ardent, de puissant dans le génie démocratique, se concentre alors et éclate avec un entraînement irrésistible. On peut dire que, tout entière à l'idée de faire triompher la cause de la patrie, la démocratie oublie tout, jusqu'au soin de ses propres libertés. Mais trop souvent aussi, en sortant de ces grandes luttes, elle se trouve dans le cas du cheval de la fable qui, pour avoir voulu avec trop d'ardeur l'emporter sur ses rivaux, s'est donné un maître à tout jamais.

P. Dillon.

ESPAGNE.

DÉPART.

Avant d'abandonner à tout jamais ce globe,
Pour aller voir là-haut ce que Dieu nous dérobe,
Et de faire à mon tour au pays inconnu
Ce voyage dont nul n'est encor revenu,
J'ai voulu visiter les cités et les hommes,
Et connaître l'aspect de ce monde où nous sommes.
Depuis mes jeunes ans d'un grand désir épris,
J'étouffais à l'étroit dans ce vaste Paris;
Une voix me parlait et me disait : « C'est l'heure;
« Va, déracine-toi du seuil de ta demeure;
« L'arbre pris par le pied, le minéral pesant,
« Sont jaloux de l'oiseau, sont jaloux du passant,
« Et puisque Dieu t'a fait de nature mobile,
« Qu'il t'a donné la vie, et le sang, et la bile,
« Pourquoi donc végéter et te cristalliser
« A regarder les jours sous ton arche passer?
« Il est au monde, il est des spectacles sublimes,
« Des royaumes qu'on voit en gravissant les cimes,
« De noirs Escurials, mystérieux granits,
« Et de bleus océans, visibles infinis.
« Donc, sans t'en rapporter à son image ronde,
« Par toi-même connais la figure du monde. »

Tout bas à mon oreille ainsi la voix chantait,
Et le désir ému dans mon cœur palpitait.

Comme au jour du départ on voit parmi les nues
Tournoyer et crier une troupe de grues,
Mes rêves palpitans prêts à prendre leur vol
Tournoyaient dans les airs et dédaignaient le sol;
Au colombier, le soir, ils rentraient à grand' peine,
Et des hôtes pensifs qui hantent l'ame humaine,
Il ne s'asseyait plus à mon triste foyer
Que l'ennui, ce fâcheux qu'on ne peut renvoyer!

L'amour aux longs tourmens, aux plaisirs éphémères,
L'art et la fantaisie aux fertiles chimères,
L'entretien des amis et les chers compagnons
Intimes dont souvent on ignore les noms,
La famille sincère où l'ame se repose
Ne pouvaient plus suffire à mon esprit morose;
Et sur l'âpre rocher où descend le vautour
Je me rongeais le foie en attendant le jour.
Je sentais le désir d'être absent de moi-même;
Loin de ceux que je hais et loin de ceux que j'aime,
Sur une terre vierge et sous un ciel nouveau,
Je voulais écouter mon cœur et mon cerveau,
Et savoir, fatigué de stériles études,
Quels baumes contenait l'urne des solitudes,
Quels mots balbutiait avec ses bruits confus,
Dans la rumeur des flots et des arbres touffus,
La nature, ce livre où la plume divine
Écrit le grand secret que nul œil ne devine!
Je suis parti, laissant sur le seuil inquiet,
Comme un manteau trop vieux que l'on quitte à regret,
Cette lente moitié de la nature humaine,
L'habitude au pied sûr qui toujours y ramène,
Les pâles visions, compagnons de mes nuits,
Mes travaux, mes amours, et tous mes chers ennuis.
La poitrine oppressée et les yeux tout humides
Avant d'être emporté par les chevaux rapides,
J'ai retourné la tête à l'angle du chemin,
Et j'ai vu me faisant des signes de la main,

Comme un groupe plaintif d'amantes délaissées,
Sur la porte debout ma vie et mes pensées.

Hélas! que vais-je faire et que vais-je chercher?
L'horizon charme l'œil : à quoi bon le toucher?
Pourquoi d'un pied réel fouler les blondes grèves,
Et les rivages d'or de l'univers des rêves?
Poète, tu sais bien que la réalité
A besoin, pour couvrir sa triste nudité,
Du manteau que lui file à son rouet d'ivoire
L'imagination, menteuse qu'il faut croire;
Que tout homme en son cœur porte son Chanaan,
Et son Eldorado par-delà l'Océan.
N'as-tu pas dans tes mains assez crevé de bulles,
De rêves gonflés d'air et d'espoirs ridicules?
Plongeur, n'as-tu pas vu sous l'eau du lac d'azur
Les reptiles grouiller dans le limon impur?
L'objet le plus hideux que le lointain estompe
Prend une belle forme où le regard se trompe.
Le mont chauve et pelé doit à l'éloignement
Les changeantes couleurs de son beau vêtement;
Approchez, ce n'est plus que rocs noirs et difformes,
Escarpemens abrupts, entassemens énormes,
Sapins échevelés, broussailles au poil roux,
Gouffres vertigineux et torrens en courroux.

Je le sais, je le sais. Déception amère!
Hélas! j'ai trop souvent pris au vol ma chimère!
Je connais quels replis terminent ces beaux corps,
Et la syrène peut m'étaler ses trésors :
A travers sa beauté je vois, sous les eaux noires,
Fretiller vaguement sa queue et ses nageoires.
Aussi ne vais-je pas, de vains mots ébloui,
Chercher sous d'autres cieux mon rêve épanoui;
Je ne crois pas trouver devant moi, toutes faites
Au coin des carrefours, les strophes des poètes,
Ni pouvoir en passant cueillir à pleines mains
Les fleurs de l'idéal aux chardons des chemins.
Mais je suis curieux d'essayer de l'absence,
Et de voir ce que peut cette sourde puissance;

Je veux savoir quel temps, sans être enseveli,
Je flotterai sur l'eau qui ne garde aucun pli,
Et dans combien de jours, comme un peu de fumée,
Des cœurs éteints s'envole une mémoire aimée.

Le voyage est un maître aux préceptes amers;
Il vous montre l'oubli dans les cœurs les plus chers
Et vous prouve, ô misère et tristesse suprême!
Qu'ingrat à votre tour vous oubliez vous-même.
Pauvre atome perdu, point dans l'immensité,
Vous apprenez ainsi votre inutilité;
Votre départ n'a rien dérangé dans le monde;
Déjà votre sillon s'est refermé sur l'onde.
Oublié par les uns, aux autres inconnu,
Dans des lieux où jamais votre nom n'est venu,
Parmi des yeux distraits et des visages mornes,
Vous allez sur la terre et sur la mer sans bornes.
Par l'absence à la mort vous vous accoutumez.
Cependant l'araignée à vos volets fermés
Suspend sa toile ronde, et la maison déserte
Semble n'avoir plus d'ame et pleurer votre perte,
Et le chien qui s'ennuie et voudrait vous revoir
Au détour du chemin va hurler chaque soir.

EN PASSANT A VERGARA.

No vaya usted a ver eso que lé dara gana de vomitar.

Nous avions avec nous une jeune Espagnole
A l'allure hardie, à la toilette folle,
Au grand front éclatant comme un marbre poli,
Où la réflexion n'a jamais fait un pli,
Encadré de cheveux qui venaient en désordre
Sur un col satiné nonchalamment se tordre;
Des sourcils de velours avec de grands yeux noirs,
Renvoyant des éclairs comme un piége à miroirs;
Un rire éblouissant, épanoui, sonore,
Belle fleur de gaîté qu'un seul mot fait éclore;
Des dents de jeune loup, pures comme du lait,

Dont l'émail insolent sans trève étincelait;
Une taille cambrée en cavale andalouse,
Des pieds mignons à rendre une reine jalouse;
Et puis sur tout cela je ne sais quoi de fou,
Des mouvemens d'oiseau dans les poses du cou,
De petits airs penchés, des tournures de hanches,
De certaines façons de porter ses mains blanches,
Comme dans les tableaux où le vieux Zurbaran
Sous le nom d'une sainte, en habit castillan,
Représente une dame avec des pandelocques,
Des plumes, du clinquant et des modes baroques.

Or pendant que j'errais dans la vaste fonda,
Attendant qu'on servît *la olla podrida*,
Et que je regardais, ardent à tout connaître,
La cage du grillon pendue à la fenêtre,
Un mort passa, — partant pour le royaume noir;
Et comme je voulais descendre pour le voir,
(Car sur le front des morts le rêveur cherche à lire
Ce terrible secret qu'aucun d'eux n'a pu dire)
L'Espagnole, posant ses doigts blancs sur mon bras,
Me retint et me dit : Oh! ne descendez pas,
Cela vous donnerait, à coup sûr, la nausée!
Elle jeta ces mots vaguement, sans pensée,
De cet air de dégoût mêlé d'un peu d'effroi
Qu'on aurait en parlant d'un reptile au corps froid.

Ce spectacle, effrayant pour le héros lui-même,
Qui fait pâlir encor le front du chartreux blême,
Après vingt ans de jeûne et d'angoisses passés,
Un crâne sous la main, entre des murs glacés,
La mort n'a donc pour toi ni leçon ni tristesse;
Et parce que tu bois le vin de ta jeunesse,
Que tes cheveux sont noirs et tes regards ardens,
Qu'il n'est pas une tache aux perles de tes dents,
Tu crois vivre toujours, sans qu'à ton front splendide
Le temps avec son ongle ose écrire une ride?
Et tu méprises fort, dans ton éclat vermeil,
Le cadavre au teint vert qui dort le grand sommeil!
Et pourtant ce débris fut le temple d'une ame;

Ce néant a vécu; cette lampe sans flamme
Que la bouche inconnue a soufflée en passant,
Naguère eut le rayon qui t'éclaire à présent.
Sans doute; mais pourquoi plonger dans ces mystères?
Laissons rêver les morts dans leurs lits solitaires,
En conversation avec le ver impur!
A nous la vie, à nous le soleil et l'azur,
A nous tout ce qui chante, à nous tout ce qui brille,
Les courses de taureaux dans Madrid ou Séville,
Les pesans picadors et les légers chulos,
Les mules secouant leurs grappes de grelots,
Les cheveaux éventrés et le taureau qui râle,
Fondant, l'épée au cou, sur le matador pâle!
A nous la castagnette, à nous le pandero,
La cachucha lascive et le gai bolero,
Le jeu de l'éventail, le soir, aux promenades,
Et sous le balcon d'or les molles sérénades!
Les vivans sont charmans, et les morts sont affreux.
Oui; — mais le ver un jour rongera ton œil creux,
Et comme un fruit gâté, superbe créature,
Ton beau corps ne sera que cendre et pourriture,
Et le mort outragé, se levant à demi,
Dira, le regard lourd d'avoir long-temps dormi :
« Dédaigneuse! à ton tour tu donnes la nausée;
Ta figure est déjà bleue et décomposée,
Tes parfums sont changés en fétides odeurs,
Et tu n'es qu'un ramas d'effroyables laideurs! »

EN ALLANT A LA CHARTREUSE DE MIRAFLORES.

Oui, c'est une montée âpre, longue et poudreuse,
Un revers décharné, vrai site de chartreuse;
Les pierres du chemin qui croulent sous les pieds
Trompent à chaque instant les pas mal appuyés.
Pas un brin d'herbe vert, pas une teinte fraîche:
On ne voit que des murs bâtis en pierre sèche,
Des groupes contrefaits d'oliviers rabougris
Au feuillage malsain, couleur de vert de gris,

Des pentes au soleil que nulle fleur n'égaie,
Des roches de granit et des ravins de craie;
Et l'on se sent le cœur de tristesse serré.
Mais quand on est en haut, coup d'œil inespéré!
L'on aperçoit là-bas, dans le bleu de la plaine,
L'église où dort le Cid près de doña Chimène.

LA FONTAINE DU CIMETIÈRE.

A la morne chartreuse, entre des murs de pierre,
En place de jardin l'on voit un cimetière,
Un cimetière nu comme un sillon fauché,
Sans croix, sans monumens, sans tertre qui se hausse:
L'oubli couvre le nom, l'herbe couvre la fosse;
La mère ignorerait où son fils est couché.

Les végétations maladives du cloître
Seules sur ce terrain peuvent germer et croître,
Dans l'humidité froide à l'ombre des longs murs;
Des morts abandonnés douces consolatrices,
Les fleurs n'oseraient pas incliner leurs calices
Sur le vague tombeau de ces dormeurs obscurs.

Au milieu, deux cyprès à la noire verdure
Profilent tristement leur silhouette dure,
Longs soupirs de feuillage élancés vers les cieux!
Pendant que du bassin d'une avare fontaine
Tombe en frange effilée une nappe incertaine
Comme des pleurs furtifs qui débordent des yeux.

Par les saints ossemens des vieux moines filtrée,
L'eau coule à flots si clairs dans la vasque éplorée,
Que pour en boire un peu je m'approchai du bord.
Dans le cristal glacé quand je trempai ma lèvre,
Je me sentis saisi par un frisson de fièvre:
Cette eau de diamant avait un goût de mort!

Chartreuse de Miraflores, près de Burgos.

DANS LA SIERRA.

J'aime d'un fol amour les monts fiers et sublimes,
Les plantes n'osent pas poser leurs pieds frileux
Sur le linceul d'argent qui recouvre leurs cimes,
Le soc s'émousserait à leurs pics anguleux.

Ni vigne aux bras lascifs, ni blés dorés, ni seigles,
Rien qui rappelle l'homme et le travail maudit;
Dans leur air libre et pur nagent des essaims d'aigles,
Et l'écho du rocher siffle l'air du bandit.

Ils ne rapportent rien, et ne sont pas utiles,
Ils n'ont que leur beauté, je le sais, c'est bien peu,
Mais moi je les préfère aux champs gras et fertiles,
Qui sont si loin du ciel qu'on n'y voit jamais Dieu.

Grenade, Sierra-Nevada.

AU BORD DE LA MER.

La lune, de ses mains distraites,
A laissé cheoir du haut de l'air
Son grand éventail à paillettes
Sur le bleu tapis de la mer.

Pour le ravoir, elle se penche
Et tend son beau bras argenté;
Mais l'éventail fuit sa main blanche,
Par le flot qui passe emporté.

Au gouffre amer, pour te le rendre,
Lune, j'irais bien me jeter,
Si tu pouvais du ciel descendre,
Au ciel si je pouvais monter!

Malaga.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1841.

C'est avec une profonde émotion que nous nous adressons aujourd'hui à nos lecteurs, avec une émotion qu'ils ont tous éprouvée comme nous à la nouvelle de l'horrible attentat qui a failli couvrir de deuil la fête que la famille royale donnait à l'armée. C'est donc la manie de l'assassinat qui agite aujourd'hui les esprits! Bientôt la mémoire ne suffira plus à retenir les noms de tous les assassins qui se succèdent dans cette infame carrière, et dont la Providence a pu seule déjouer les nombreuses tentatives. L'attentat devient de plus en plus stupide et féroce. Aujourd'hui, ce n'est plus la pensée du régicide, ce n'est plus la folle et criminelle espérance d'une révolution sanglante, d'une indomptable anarchie, suivant la mort du chef de l'état, du conservateur suprême de la paix publique, qui arme le bras de l'assassin. Non. Il veut tuer pour le plaisir de tuer, pour avoir du sang; il lui faut du sang, ainsi qu'on le criait en effet dans les rassemblemens séditieux des jours précédens; pour avoir du sang, il décharge son pistolet au milieu d'une fête, d'un immense rassemblement. S'il manque son but, il a du moins l'espoir de tuer quelqu'un, de voir un cadavre à ses pieds; si le prince échappe à ses coups, la balle frappera un officier, un soldat, un spectateur, une femme, un enfant, car certes l'assassin ne pensait pas que la Providence couvrirait d'une si éclatante protection le peuple, l'armée, la famille royale, la cité tout entière, qu'elle les abriterait tous sous la même égide, et rendrait vaine cette fureur sanguinaire qui s'irrite de toute allégresse publique, de toute joyeuse communication du peuple avec les princes. Quels abominables emportemens, quelles noires passions agitent ces ames égarées! Assassiner un jeune prince qui n'est connu que par sa vive intelligence, par son aimable bonté, par son courage et son dévouement au pays! Qu'a-t-il donc fait pour que le bras d'un assassin veuille ainsi l'arracher à sa patrie et à sa famille? Partout où il pouvait rencontrer un ennemi de la France, il y est accouru; voilà toute

sa politique. Tout jeune, il a, comme nos braves soldats, affronté tous les périls, supporté toutes les fatigues; prince, riche, quatrième fils du roi, sans autre perspective que celle d'une vie honorable et noblement employée au service de son pays, il a bravé les dangers de cette Afrique plus redoutable encore par ses poisons que par les balles des Bédouins. Et il ne les a pas bravés impunément; ainsi que l'avait déjà éprouvé le prince royal, la maladie n'épargne ni la naissance, ni le dévouement, ni le courage. Le duc d'Aumale fut atteint d'une maladie si cruelle, que ses compagnons d'armes désespéraient de le pouvoir ramener au sein de son auguste famille. Aussi disait-il à la reine, en lui présentant à Corbeil le chirurgien de son régiment : Voici, madame, l'homme qui m'a sauvé la vie. Et cette vie, si noblement commencée, consacrée tout entière au pays, cette vie, espérance et orgueil légitimes d'une mère qu'on n'ose pas louer, parce que la profonde vénération est muette, cette vie, un assassin caché au coin d'une rue voulait la lui arracher par un infame guet-apens!

L'indignation du peuple a été unanime et profonde. Espérons qu'elle sera durable. Il faut que l'opinion publique, énergique et persévérante, flétrisse des attentats qui sont une honte pour le pays, une insulte à la noblesse du caractère français, un péril pour nos libertés. Que les assassins sachent bien qu'il n'y a pour eux qu'un profond mépris et un insurmontable dégoût.

On donne aujourd'hui une explication de l'attentat d'hier qui lui ôterait tout caractère politique et en ferait un acte de vengeance privée, d'une vengeance aveugle et furieuse, au point de vouloir l'assouvir en cherchant à frapper l'officier qui en était l'objet, à côté des princes, au milieu d'une fête publique. La justice en décidera.

Les troubles et les désordres que nous avions espéré de voir s'apaiser et s'éteindre, paraissent au contraire se multiplier et se propager de plus en plus. Toutes les erreurs et toutes les préventions semblent se réunir pour troubler la paix publique. A Clermont-Ferrand, c'est le recensement qui pousse les Auvergnats à la révolte. A Mâcon, les portefaix aspirent au privilége, et trouvent mauvais que d'autres travailleurs puissent s'associer à leur œuvre et en partager les bénéfices. Partout ce n'est pas à la plainte, à la représentation, à la résistance légale qu'on se borne; on ne songe qu'aux voies de fait, on s'y précipite avec une légèreté déplorable; c'est dans la rue qu'on prétend vider toutes les questions et se faire soi-même justice. C'est en vain que se font entendre les avertissemens des magistrats, la voix des citoyens les plus honorables, les conseils de la presse, même de la presse de l'opposition, qui sait, par de nombreuses et tristes expériences, que le désordre et la violence n'ont jamais été des garanties de liberté. Un esprit de vertige paraît agiter les têtes dans ce moment, et leur fait oublier qu'il y a en France un pouvoir, des lois, une administration, des chambres, des tribunaux. On oublie que des voies légales, nombreuses, faciles, sont toujours ouvertes aux réclamations, fondées ou non; que hors de ces voies, la résistance est coupable, et que la répression du délit n'est pas seulement un droit du gouvernement, mais un

devoir impérieux. On a dit avec plus d'esprit que de vérité que la légalité nous tue; c'est l'illégalité qui nous tuerait, si on lui laissait le champ libre, même lorsqu'au lieu d'être le fait des autorités, elle serait le fait des particuliers. La loi pour tous, et en toutes choses : tant que ce dogme n'aura pas profondément pénétré dans les mœurs, notre éducation politique sera loin d'être achevée.

Le mouvement qu'on annonçait depuis long-temps dans notre diplomatie paraît enfin s'accomplir. M. de Saint-Aulaire est nommé ambassadeur à Londres, M. de Flahaut le remplace à Vienne. On dit que M. le marquis de Dalmatie passe de Turin à Berlin, que M. Bresson a obtenu l'ambassade de Madrid, et M. de Salvandy celle de Turin.

Au point de vue politique, le fait le plus important dans ces nominations serait l'acceptation d'une ambassade par M. de Salvandy, l'un des ministres du 15 avril qui étaient restés jusqu'ici à l'état de paix armée vis-à-vis du ministère. Le fait serait significatif, s'il était réellement le résultat, l'expression, l'indice ou le préliminaire d'une union plus intime, d'une fusion entre quelques nuances du parti conservateur. Ce sont là les inductions des esprits prompts à conclure. Nous ne les suivrons pas dans ces conclusions, qui ne nous paraissent jusqu'ici que des conjectures quelque peu hasardées.

Ce qui est certain pour nous se réduit à ceci : à l'approche de la session, les partis se préparent, sur le terrain parlementaire, à de grands efforts et à de rudes combats. Les demi-alliances, les amitiés conditionnelles qui ont suffi au cabinet pour traverser la session dernière, ne lui suffiraient plus. Les rôles sont changés. Pendant la dernière session, c'était au 1er mars qu'appartenait le rôle de *défendeur*. Tous ceux qui, par une raison quelconque, ne voulaient pas de lui, quels qu'ils fussent, d'où qu'ils vinssent, quel que fût leur but, étaient propres à l'attaque. On se rallie aisément sous une négation. Il est si facile de dire ce qu'on ne veut pas, lorsqu'on n'est pas en même temps forcé de dire nettement ce que l'on veut, lorsqu'on ne doit pas donner l'expression précise de ses intentions sur telle ou telle question particulière.

Aujourd'hui la discussion des actes du 1er mars est épuisée. On pourra encore les attaquer; ce sera même une tactique que d'essayer de replacer la question sur le terrain de l'an dernier. Mais au fond la question est autre. L'opposition, au lieu d'accepter ce combat purement défensif, prendra les devans, et, s'emparant de tous les faits, intérieurs et extérieurs, de l'administration actuelle, elle les retournera contre elle. A l'opposition l'attaque, au ministère la défense. Et alors il ne suffira plus aux ministériels de dire : Nous ne voulons pas du 1er mars; nous blâmons sa politique, nous repoussons son système; il faudra ajouter : Nous voulons le 29 octobre, parce que nous approuvons sa conduite, parce que nous adoptons ses actes, parce que sa politique est notre politique et que son système est notre système. Il faudra, sans généralités, sans ambages, s'expliquer et voter sur les faits particuliers qui ont signalé l'administration du 29 octobre, sur le recensement, sur l'emprunt ajourné, sur le traité du 13 juillet, sur le désarmement, que sais-je? Ce n'est

qu'à cette condition que le ministère peut surmonter les difficultés de la session, et obtenir dans la lutte parlementaire une victoire qui le consolide.

Dès-lors on comprend qu'il cherche dans l'intervalle à rallier tout son monde et à resserrer les liens qui lui attachent les diverses fractions des chambres qui ont voté avec lui à la session dernière. On comprend également que tous ceux qui ont rompu sans retour avec l'opposition, et qui ont d'ailleurs la conviction de ne pouvoir la combattre avec succès que sous la conduite du ministère et à l'aide de ses forces, préfèrent, ne fût-ce que comme pis-aller, une alliance plus intime avec le cabinet au danger d'une défaite de leur parti. Les intérêts sont clairs. Restent les préventions, les vanités, les passions; elles sont moins faciles à manier, à concilier. La discipline des partis est chose inconnue chez nous. Nous n'osons rien prédire; nos prévisions seraient peu rassurantes.

Disons seulement que nous avons toujours reproché comme une grave erreur à nos hommes politiques, à tous ceux qui ont joué dans le pays un rôle éminent depuis 1830, leurs divisions et leurs querelles, querelles et divisions fondées en réalité sur des motifs que l'histoire ne prendra guère au sérieux. Dans cette conviction, nous applaudirions toujours à tout arrangement honorable qui mettrait fin à des séparations et à des luttes qui n'ont eu d'autre résultat que d'affaiblir le gouvernement du pays et de lui imprimer des mouvemens irréguliers et désordonnés.

Le public s'est fort occupé ces derniers jours de notre flotte de la Méditerranée. Le fait le plus remarquable nous paraît être l'envoi d'un renfort de deux vaisseaux de ligne à la division de Tunis sous les ordres de M. Leray. La Porte, sous le prétexte de je ne sais quels démêlés avec le bey de Tunis, a manifesté l'intention de le renverser et de le remplacer par un homme à sa dévotion, c'est-à-dire à la dévotion de ceux qui donnent à la Porte, si faible, si impuissante, si incapable d'administrer même ses possessions directes, ces conseils belliqueux, et qui lui inspirent la pensée d'une expédition contre une régence barbaresque. La vérité est qu'on voudrait établir à Tunis un gouvernement hostile à nos possessions d'Afrique, un gouvernement qui pût fournir à nos ennemis des armes, des secours de toute espèce, au besoin un asile, et en cas de succès un allié déclaré. La France a déjà fait connaître qu'elle ne permettra pas à Tunis une révolution à main armée, faite uniquement en haine des intérêts français. Le cabinet du 29 octobre n'est pas moins explicite et moins ferme sur cette question que ses prédécesseurs. Le capitaine Leray est chargé de veiller dans la rade de Tunis aux intérêts français. Tahir-Pacha paraissant vouloir s'approcher de la régence avec une escadre assez considérable, notre division a été renforcée pour toutes les conjonctures possibles. M. Leray a reçu des instructions précisées, positives. Tahir-Pacha ne fermera pas l'oreille à de sages conseils; il n'oubliera pas le canon de Navarin.

L'affaire de l'îlot *del Rey*, dans les Baléares, pourrait donner une singulière idée de l'administration espagnole. Le gouverneur de Minorque annonce à notre vice-consul qu'il a reçu de Madrid l'ordre de s'entendre avec lui sur

l'évacuation de l'îlot; et lorsque M. Guizot, surpris de ne recevoir que par voie indirecte la connaissance des intentions du cabinet de Madrid, exprime en termes justement sévères son étonnement, on ne sait plus d'où cet ordre est parti. M. Gonzalez déclare formellement qu'il n'en sait rien, qu'aucun ordre à ce sujet n'était parti de Madrid; il s'empresse de donner à notre gouvernement les explications les plus satisfaisantes, il offre de renouveler le bail si cela nous est nécessaire, et témoigne en même temps sa reconnaissance des services que le gouvernement espagnol a reçus et qu'il reçoit encore de la France. Après ces explications, notre gouvernement devait sans doute se tenir pour pleinement satisfait; mais n'est-il pas singulier que des faits de cette nature puissent s'accomplir, sans que le ministre des affaires étrangères, M. Gonzalès, en soit informé (car nous sommes loin de révoquer en doute son affirmation), et de manière qu'il ait besoin d'une enquête pour remonter à la source de cet étrange incident? Il est des personnes qui trouvent notre centralisation excessive; qu'ils conviennent du moins que la centralisation espagnole est insuffisante.

Une nouvelle amnistie vient d'être publiée en Espagne. C'est un acte digne d'éloge, bien qu'on doive regretter les trop nombreuses exceptions qu'il renferme.

Indépendamment des troubles qui agitent le pays, et peut-être aussi à cause de ces troubles, il est deux points qui préoccupent fortement les esprits sérieux. Ces points sont nos négociations commerciales avec la Belgique, et le désarmement.

Nous sommes loin de repousser en principe ces négociations; nous sommes disposés au contraire à seconder les efforts que les gouvernemens voudraient faire pour affaiblir le système prohibitif et se rapprocher peu à peu de la liberté commerciale. De même nous sommes loin de méconnaître l'importance des liens politiques qui existent entre la Belgique et la France, et la force nouvelle que pourrait leur donner la convention qu'on négocie.

Enfin l'humeur qu'en prend la presse anglaise, humeur qu'un journal a qualifiée de comique, et qui l'est en effet, suffirait pour montrer que cette convention peut avoir pour nous des avantages. Tout cela est vrai, sérieux, digne d'attention. Il n'est pas moins certain, pour tous ceux qui connaissent la nature et la puissance de l'industrie belge, qu'une convention quelque peu large et digne des efforts qu'elle aurait coûtés, sera pour quelques-unes de nos industries protégées une cause de perturbations profondes et de pertes considérables. Nous savons bien que le pays, considéré dans son ensemble, peut trouver d'amplés compensations à ces pertes. Dire le contraire, ce serait nier des principes qui sont évidens pour nous, et que nous sommes loin de vouloir répudier. Aussi ce n'est pas la question économique, c'est la question politique qui nous paraît très sérieuse et très grave, dans ce moment surtout. Nous redoutons les alarmes que ces négociations peuvent faire naître, l'humeur qu'elles peuvent donner, les prétextes qu'elles peuvent fournir, même aux hommes bien intentionnés. L'intérêt personnel est si aveugle et si

passionné! Ces opérations délicates nous paraissent demander des jours parfaitement calmes et prospères : bonnes en soi, il leur faut en même temps l'opportunité et la prudence. C'est au ministère de voir si ces deux conditions peuvent être réalisées dans ce moment : à lui appartient de juger de sa haute position l'ensemble de notre situation politique; il en a plus que personne les moyens, comme il a toute la responsabilité de l'évènement. Nous sommes disposés à nous confier à ses lumières et à ses prévisions; et s'il parvient, sans compromettre la chose publique, à nous donner un bon résultat économique, nous applaudirons les premiers à ses efforts.

La question du désarmement paraît aussi occuper très sérieusement le cabinet. On cherche à mettre le budget en équilibre; peut-être même serait-on charmé de pouvoir ajourner indéfiniment l'emprunt; enfin, sans croire en aucune manière que les puissances étrangères nous aient fait, au sujet de nos armemens, des représentations peu compatibles avec notre dignité, nous sommes convaincus que l'état de tension où nous avons mis toutes les armées et toutes les finances de l'Europe, contrarie et vexe les gouvernemens étrangers. Ils sont moins riches que nous et plus embarrassés dans leurs finances. Il est donc naturel qu'ils cherchent aujourd'hui à diminuer leurs dépenses, ce qu'ils ne voudraient faire que par un désarmement simultané.

Cette raison est loin d'être décisive pour nous. M. Guizot, au commencement de son ministère, répondait aux ministres étrangers : « Si nos armemens vous troublent, armez à votre tour; je ne vous demanderai pas d'explications. » C'est là le vrai. C'est une utopie, on peut même dire une niaiserie, qu'une délibération commune en pareille matière. L'Angleterre, la Russie, diraient-elles le fond de leur pensée? C'est cependant ce qu'il faudrait connaître pour juger des proportions de leurs armemens, pour apprécier leurs nécessités à cet égard. Chaque état est juge souverain de ce qui lui convient à ce sujet. Tant pis pour celui qui s'obère ou qui alarme mal à propos ses voisins. On est homme d'état lorsqu'on sait éviter ces deux écueils et ne pas se trouver toutefois désarmé à tout évènement. Faire des économies en livrant le pays désarmé au bon vouloir de ses puissans voisins, ce serait imiter cet avare qui laissait ses portes ouvertes pour ne pas payer les serrures. Il ne fut pas seulement volé, il fut égorgé.

C'est donc chez nous, pour nous, dans notre intérêt, et prenant en sérieuse considération notre situation politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, que la question doit être décidée. Si nous sommes bien informés, le ministère pense pouvoir sans danger diminuer notre état militaire. Conçue dans cette généralité, la proposition, nous l'avons dit il y a long-temps, ne paraît pas contestable. La paix, avec quatre ou cinq cent mille hommes sous les armes, ne serait pas un bienfait assez brillant pour le prix qu'il nous coûterait. Il peut donc réduire notre budget militaire; c'est logique.

Mais sur quoi porteront les réductions? Là est la question capitale, ou, pour mieux dire, toute la question. Achèvera-t-on les fortifications, toutes les fortifications, à Paris et hors de Paris? Conservera-t-on les approvisionne-

mens, entretiendra-t-on tout le matériel de guerre? Gardera-t-on les cadres de l'armée tels qu'ils sont? Les diminutions atteindront-elles les armes spéciales, la cavalerie, tout ce qui demande pour être formé beaucoup de soins, beaucoup de temps? Enfin, et c'est le point le plus essentiel peut-être, que fera-t-on de notre flotte? Nous serions heureux d'apprendre que les réductions projetées ne touchent ni les fortifications, ni le matériel, ni les cadres, ni la flotte, qui sont, ce nous semble, les fondemens de notre puissance militaire.

Au surplus, nous n'avons aucune connaissance des résolutions du gouvernement sur toutes ces questions. Aussi devons-nous nous abstenir aujourd'hui. Répétons seulement ce que nous disions il y a quelques mois : toute économie qui consisterait à diminuer le nombre des fantassins sous les drapeaux sans décomposer l'armée, peut être accueillie avec faveur, même par les hommes les plus susceptibles à l'endroit de la puissance nationale. La France peut improviser des fantassins. Toute autre réduction obtiendrait difficilement l'assentiment de ces mêmes hommes, et pourrait paraître un retour vers ces erreurs que nous avons dû réparer à la hâte, trop à la hâte peut-être.

— La mort de M. Bertin l'aîné a été considérée comme une perte pour la presse dont il était un vétéran. Le premier peut-être en France il avait compris cette grande machine qu'on appelle un journal; celui qu'il a fondé avait pris dès le début, en 1800, le caractère d'une institution. Quoique éloigné depuis long-temps de la direction active du *Journal des Débats,* son nom y restait attaché, son conseil au besoin était là. Il y maintenait certaines traditions essentielles dont il ne faudrait pas se départir. Ceux qui l'ont connu personnellement regrettent en lui un grand sens et une expérience qui n'avait pas usé toute la générosité d'une forte nature. Il était le plus ancien ami de M. de Châteaubriand, et cette amitié-là lui faisait comme une fidélité.

— Les théâtres ne font guère parler d'eux, du temps qui court, et chôment en attendant novembre; l'Opéra surtout se montre d'une discrétion exemplaire, et, loin d'importuner le public par toute sorte de nouveautés qui ne lui laissent pas le temps de respirer, s'efface si bien, qu'on finirait par l'oublier tout-à-fait sans les mésaventures qui ne cessent de l'assaillir. Un jour c'est la représentation du *Comte Ory* qui manque, le lendemain c'est *Robert-le-Diable* qui ne peut aller jusqu'au bout. Mlle Roissy, après avoir remplacé Mme Stoltz dans le page, a besoin elle-même qu'on la remplace dans Alice; de là ces spectacles excentriques où vous voyez deux acteurs s'exercer dans le même rôle, où Mlle Roissy vient reprendre le trille indéfiniment suspendu de Mme Stoltz, où Mlle Dobrée achève ensuite à son tour ce que Mlle Roissy a commencé. Nous nous sommes plusieurs fois élevés contre les mesures de l'administration; mais, en vérité, en présence de ce qui arrive, nous n'avons plus le courage de blâmer, il faut plaindre. Est-ce la faute du théâtre si Mme Stoltz reste court au milieu de ses rôles, si la voix de Duprez s'en va note par note, si nulle production sérieuse ne se prépare dans l'avenir,

si le *Freyschütz* même, ce chef-d'œuvre heureux qui n'avait jusqu'ici qu'à se montrer pour conjurer les plus mauvaises fortunes, tombe et disparaît du répertoire sans que le public s'en soucie davantage que d'une symphonie de M. Berlioz? Heureusement le gracieux ballet de *Giselle* s'est trouvé là pour aider à traverser l'été. Mais une pareille situation ne saurait se prolonger davantage. Que fait-on pour en sortir? quels opéras nouveaux tient-on en réserve? quels débuts? *Le Comte Ory* et *Robert-le-Diable* sont des chefs-d'œuvre, mais voilà bien long-temps qu'on le sait, et tout le monde connaît les espiégleries de Mme Stoltz dans le page Isolier, aussi bien que les efforts furieux auxquels Duprez se livre dans Robert. On a parlé des débuts de M. Poultier, le fantastique tonnelier de Rouen; les journaux ont même retenti d'une querelle survenue entre ce ténor et l'administration de l'Opéra, au sujet du rôle dans lequel il paraîtrait pour la première fois. M. Poultier demandait Arnold dans *Guillaume Tell*, l'administration ne voulait lui donner que le Mazaniello de *la Muette*. Nous ignorons comment la querelle se sera vidée; une chose certaine, c'est que le tonnelier ne débute pas. En attendant, on travaille à la mise en scène de la partition nouvelle de M. Halévy. A défaut de Meyerbeer, qui plus que jamais persiste à se récuser, on prend ce qui se rencontre. Cinq actes de M. Halévy, *le Chevalier de Malte*, destiné à servir de pendant à *la Juive :* à la bonne heure! voilà du contrepoint pour tout l'hiver : que le Conservatoire se rassure! S'il faut en croire ce qu'on raconte, Duprez aurait été mis de côté cette fois, et le rôle principal de l'ouvrage serait écrit pour Barroilhet, jeune chanteur qui gagne du terrain chaque jour. Quant à Mme Stoltz, la prima donna par excellence, il va sans dire que les triomphes de *la Favorite* se renouvelleront pour elle en cette occasion. L'Opéra fera bien de renoncer décidément à la partition nouvelle de M. Meyerbeer, dans les circonstances actuelles du moins; il serait en effet curieux de voir, après tant d'incertitude, de scrupules et de combats, l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* s'en remettre aux garanties que peuvent lui offrir les talens et l'ensemble aujourd'hui florissans à l'Académie royale de Musique. Si M. Meyerbeer avait dû confier un rôle à Duprez, par exemple, il l'aurait fait déjà depuis long-temps. Ce n'est pas lorsque le grand chanteur n'est plus que l'ombre de lui-même, que le maître ira se décider à le prendre pour interprète.

L'Opéra-Comique est plus heureux. Les reprises lui réussissent. Dernièrement Mme Rossi nous a rendu *la Dame Blanche*, et ce joli chef-d'œuvre contemporain, qui frise ses vingt ans, a paru d'hier, pour la grace du sentiment et la fraîcheur des mélodies. Le vent est aux réactions musicales; l'Opéra-Comique y pousse et fait bien. Après *la Dame Blanche* est venue *Camille*. On ne se souvient guère de Dalayrac aujourd'hui, et cependant comment refuser à sa musique des qualités aimables, toutes françaises, de ces qualités qui doivent suffire pour sauver un nom de l'oubli? Cela déclame un peu sans doute, mais chante aussi. Le motif d'ailleurs s'y retrouve, le motif de Boïeldieu, d'Hérold et d'Auber; c'est quelque chose de sentimental, de légèrement tendre et passionné; il y a du Florian dans le chevalier Dalayrac. Remar-

quons encore la clarté de l'orchestre, la grace toute naïve et transparente des ritournelles instrumentales où vous sentez comme une influence de Mozart.

L'Opéra-Comique travaille de toutes ses forces à combler le vide que laisse dans son répertoire la retraite de Mme Damoreau. Deux cantatrices sont à l'œuvre pour tenir tête à l'emploi de l'ancienne prima donna : Mme Thillon, qui voudrait bien la remplacer dans les rôles à vocalisations ambitieuses, *Zanetta* et *le Domino Noir*, et Mme Rossi, qui tire de son côté les créations plus tranchées, plus musicales. Mme Damoreau mêlait à son talent de virtuose italienne un certain instinct du vaudeville français qui la rendait fort précieuse à l'Opéra-Comique. C'est à cet instinct que Mme Thillon en veut, c'est là qu'elle réussirait par la gentillesse de sa figure et les minauderies de sa personne, sans l'ignorance complète où elle est de toute méthode, et surtout sans cet horrible accent anglais qui gâte ce qu'elle chante plus encore que ses trilles heurtés, ses points d'orgue à perte de vue et ses incroyables gammes chromatiques. Il s'en faut que Mme Thillon fasse oublier Mme Damoreau dans *Zanetta*, et nous ne lui conseillerions pas après une telle épreuve de s'aventurer dans *le Domino Noir*. Mme Rossi vient d'aborder *l'Ambassadrice* avec plus de bonheur. Sans être une cantatrice d'un ordre bien éminent, Mme Rossi tient son emploi avec distinction, depuis son retour d'Italie du moins; déjà dans *la Dame Blanche*, on avait pu remarquer ses progrès. Le charmant rôle d'Henriette lui a fourni l'occasion d'un nouveau succès; Mme Rossi chante cette musique avec aplomb, éclat, agilité. On n'en peut dire autant de la manière dont elle joue; son dialogue est embarrassé, son geste lourd et dénué de distinction; mais, sitôt que les duos et les cavatines reparaissent, la cantatrice se relève et fait merveille, et si plus d'une intention spirituelle, plus d'une de ces notes coquettes que Mme Damoreau savait si bien jeter, reste dans l'ombre, disons, pour être justes, que la voix de Mme Rossi, sonore, accentuée, vibrante, donne à certains morceaux une expression dramatique, un sens musical, qu'on ne leur soupçonnait pas.

— Au nombre des publications grecques que reproduit avec tant de libéralité et de zèle l'honorable librairie de M. Firmin Didot, il en est une qui mérite d'être relevée et où se trouve plus d'une particularité qu'on n'irait pas y chercher. M. le docteur Piccolos a traduit, depuis bien des années déjà, *Paul et Virginie* en grec moderne; il vient d'en donner une seconde édition fort corrigée et augmentée. Cette traduction, ainsi que les autres travaux de M. Piccolos, a pour but d'aider à la culture littéraire de ses compatriotes, et de rendre à la langue grecque moderne l'habitude d'exprimer des images et des idées dont elle avait trop perdu le maniement. En s'éloignant de sa source classique et en passant par une sorte de moyen-âge, la langue grecque s'est nécessairement altérée, elle s'est surtout appauvrie; il s'agit de lui restituer toute son étendue et sa souplesse. M. Piccolos, témoin du réveil de l'indépendance, ancien professeur de philosophie à l'académie de Corfou, n'a cessé, pour son compte, de travailler à cette espèce de restitution classique de la plus noble des langues : il a commencé par la traduction du *Discours sur la méthode*

en 1824; dans un volume publié à Paris en 1838, sous le titre de Φιλομούσου πάρεργα (Loisirs poétiques), il a essayé nombre de traductions choisies, en vers, des meilleures pièces de nos poètes. Mais ce que nous avons surtout à relever aujourd'hui dans la seconde édition de son *Paul et Virginie,* ce sont les notes, les remarques ingénieuses sur l'œuvre même, et quelques points de littérature française véritablement aperçus pour la première fois. Que Bernardin de Saint-Pierre ait eu un très vif sentiment de l'antiquité, c'est ce que tout le monde voit d'abord et ce que tous les critiques ont exprimé; mais M. Piccolos a curieusement noté toutes les imitations probables que le grand écrivain a faites ou pu faire des passages anciens, et dans le nombre il y en a d'avérées. Ainsi, à un certain endroit (page 353), le ressouvenir est évident du traité de Plutarque où celui-ci, comparant la superstition et l'athéisme, insiste sur les alliances secrètes de ces deux fléaux dans une même ame. M. Piccolos ne se borne pas à dénoncer les réminiscences de l'antiquité : il a remarqué que la *Prière à Dieu* qui termine la première *Étude de la nature :* « Les riches et les puissans croient qu'on est misérable..., » n'est autre chose qu'une copie abrégée, intelligente et pleine de goût, une copie, accommodée au XVIIIe siècle, de la *Prière à Dieu,* plus mystique, qui termine la première partie du traité *de l'Existence de Dieu* par Fénelon. Rien de plus piquant que les deux morceaux mis en regard, avec les suppressions et les arrangemens de Bernardin; mais le fond est textuel. A M. Piccolos appartient l'honneur d'avoir le premier remarqué cet emprunt qui a échappé à nos meilleurs critiques. Il est aussi le premier qui nous signale avec précision les traces du roman de *Théagène et Chariclée* dans l'œuvre de Racine. Quand Racine a risqué le vers fameux,

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,

il ne faisait sans doute que se souvenir de son cher roman et du passage où Hydaspe, sur le point d'immoler sa fille et de la placer sur le bûcher ou *foyer,* se sent lui-même au cœur un *foyer* de chagrin plus cuisant : je traduis à peu près; les curieux peuvent chercher le passage. Racine, enfant, avait retenu ce jeu de mots comme une beauté, et il n'a eu garde de l'omettre dans *Andromaque.* Héliodore est le premier coupable; il aurait, au reste, racheté de beaucoup son crime s'il était vrai, comme M. Piccolos le croit (page 343), qu'il eût fourni à Racine le germe d'une des plus belles scènes, dans *Andromaque* également. M. Ampère, dans son article sur Amiot, a déjà cru saisir des analogies de ce genre. Mais je m'en tiens au *brûlé de plus de feux;* c'est une fort jolie trouvaille. Il faut donc, même au point de vue de la littérature française, remercier M. Piccolos de ses études consciencieuses, patientes, où l'on retrouve, à côté de la scrupuleuse précision du grammairien, l'investigation ingénieuse des anciens rhéteurs et le sentiment d'un homme de goût.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

VITET. — Eustache Lesueur. 5
LOUIS REYBAUD. — Voyage dans l'Abyssinie méridionale. — Journal inédit de M. Rochet d'Héricourt. 59
G. LIBRI. — Galilée, sa Vie et ses Travaux. 94
NESTOR L'HOTE. — Lettres sur l'Égypte en 1841. — Qosseyr. — Les Mines d'émeraudes. 136
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 152

JULES DE LASTEYRIE. — Le Portugal depuis la Révolution de 1820. . 161
LETRONNE. — L'Isthme de Suez. — Le Canal de jonction des deux Mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes. 215
ED. DULAURIER. — Des Langues et de la Littérature de l'Archipel sous le rapport politique et commercial. 236
VICTOR DE LAPRADE. — Éleusis, poème. 286
REVUE LITTÉRAIRE. 298
. . . . — Affaires de Suisse. — La Diète et la Question d'Argovie. . . . 311
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 331

P. DUVERGIER DE HAURANNE. — De la Dernière Session du Parlement anglais et du nouveau Ministère. 341
LERMINIER. — *Philosophie catholique de l'histoire, ou l'histoire expliquée*, de M. Alex. Guiraud. 410
SAINT-MARC GIRARDIN. — Études d'histoire comparée sur l'Afrique. — *L'Algérie*, de M. Baude. 433
PHILARÈTE CHASLES. — *The Zincali, or an Account of the Gypsies of Spain*, de George Borrow. 462
X. MARMIER. — La Hollande. — V. Expéditions des Hollandais dans le Nord. 480
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 501

JULES SIMON. — Philosophes et Publicistes contemporains. — M. de Bonald. 509
HENRI BLAZE. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLIV. MM. Émile et Antoni Deschamps. 545
CH. TEXIER. — La Galatie. — Les Gaulois en Asie. 574
PHILARÈTE CHASLES. — Wilberforce, Romilly et Dudley. 612
E. DE CAZALÈS. — Études historiques et politiques sur l'Allemagne. — Quatrième partie. 640
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 657

P. DUVERGIER DE HAURANNE. — De la Convention du 13 juillet et de la Situation actuelle de la France. 669
L. DE CARNÉ. — De quelques Publications démocratiques et communistes. 724
X. MARMIER. — Revue littéraire de l'Allemagne. — *La Russie du midi et la Russie du nord.* 748
SAINTE-BEUVE. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLV. M. Brizeux. 779
THÉOPHILE GAUTIER. — Revue des Arts. 791
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 808
P. MÉRIMÉE. — *Édifices de Rome moderne.* 815

HENRI BLAZE. — De la Poésie lyrique en Allemagne. — Première partie. — Le lied. — Période populaire. — Période littéraire. — Klopstock, Schiller, Goethe, Uhland, Bürger, Wilhelm Müller. 821
G. LIBRI. — Des Publications historiques en Italie. 876
ED. OURLIAC. — Mademoiselle de La Charnaye. 895
P. DILLON. — *De la Littérature et des Hommes de Lettres aux États-Unis.* 953
THÉOPHILE GAUTIER. — Espagne, poésie. 969
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 977

FIN DE LA TABLE.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 555